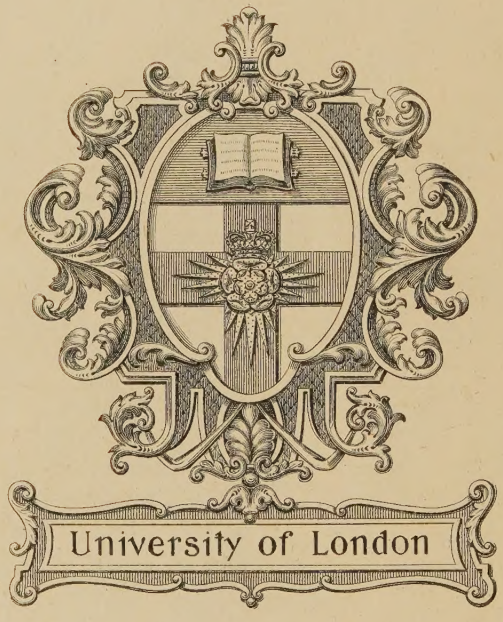


SHL
WITHDRAWN

P. PR [Bd Revue]

Revue

# *d'Histoire littéraire*

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

# Revue

# *d'Histoire littéraire*

# de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

*24e Année. — 1917.*

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL
—
1917

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## UNE ŒUVRE INCONNUE DE LA BOÉTIE : LES MÉMOIRES SUR L'ÉDIT DE JANVIER 1562

On sait la fortune des écrits de La Boétie. Quand il mourut prématurément, dans sa trente-troisième année, le 18 août 1563, à Germignan, près de Bordeaux, il avait pourvu, quatre jours auparavant, à la dévolution de ses biens et prié, par son testament, Michel de Montaigne, « son intime frère et inviolable ami, de recueillir, pour un gage d'amitié, les livres, qu'il a à Bordeaux, desquels lui fait présent, excepté de quelques-uns de droit ». C'est ainsi que Montaigne entra en possession de la bibliothèque de La Boétie, et, huit ans plus tard, il s'employait à mettre au jour, en deux petits volumes, les opuscules inédits qui lui semblaient devoir servir la mémoire de leur auteur.

C'étaient des traductions de Xénophon et de Plutarque, des vers latins et français, et chacune de ces parties était précédée d'une dédicace, par Montaigne, à quelque personnage notable de ce temps : Louis de Saint-Gelais de Lansac, Henri de Mesmes, Paul de Foix, le chancelier de L'Hospital. Il ne manquait à ce recueil des opuscules de La Boétie, pour être complet, que d'autres vers français, latins et même grecs, que Montaigne n'avait pu recouvrer, et aussi deux petits traités originaux, intitulés, l'un : *Discours de la Servitude volontaire*; l'autre : *Mémoires de nos Troubles sur l'Édit de janvier 1562*. « Mais quant à ces deux dernières pièces, expliquait Montaigne, je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. » Ceci était écrit le 10 août 1570, à une heure où les Réformés s'étaient déjà maintes fois soulevés

et se montraient particulièrement turbulents, à la veille de la paix de Saint-Germain qui les ménageait beaucoup.

Montaigne laissa donc inédits les deux opuscules de son ami disparu. Il est vrai que les Huguenots ne s'arrêtèrent pas à ce scrupule, et, en 1574, ils publiaient un fragment, tronqué et accommodé, dans *le Réveille-matin des François*, du *Discours de la Servitude volontaire*, puis, en 1576 peut-être et en 1578 à coup sûr, l'œuvre elle-même, en entier, quoique adaptée aux besoins de leur cause. « A mauvaise fin », suivant Montaigne, pour « troubler et changer l'état de notre police, sans se soucier s'ils l'amenderont », ils avaient mêlé « à d'autres écrits de leur farine » la prose généreuse du jeune magistrat mort depuis plus de dix ans, et, grâce à ce subterfuge, cette parole posthume prenait un ton d'actualité qui aurait dû lui manquer [1].

Il n'en fut pas de même pour les *Mémoires sur l'Édit de janvier* : Montaigne les signala sans que les contemporains semblent s'être préoccupés de leur existence. Il est vrai que cet opuscule n'agitait pas de question toujours brûlante comme la *Servitude volontaire*, et que, traité d'une plume moins juvénile, il devait être de sens plus rassis. De sorte que, si on ne pouvait ignorer que ces *Mémoires* avaient été composés, on ne savait jusqu'à ce jour quel sort ils avaient eu. Les publicistes du temps ayant dédaigné cette œuvre, il fallait la rechercher dans les manuscrits inexplorés et tâcher de l'y découvrir. C'est ainsi que nous avons procédé. Après quelques incertitudes, le manuscrit n° 410 de la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, nous a paru contenir la solution de la question posée [2]. C'est un recueil factice, relié en parchemin, de trente-six pièces, les unes originales, les autres en copie du temps, presque toutes concernant des événements du XVI[e] siècle antérieurs à 1575. L'une d'elles, f° 131-164, porte le titre : *Mémoire touchant l'édit de janvier 1562*. C'est, comme on le voit, à une très légère différence près, le titre même indiqué par Montaigne, et encore convient-il de remarquer que le

1. On a beaucoup disserté sur la date, et, par suite, sur la portée de *la Servitude volontaire*. Il semble que la discussion soit désormais difficile en présence du témoignage de Jacopo Corbinelli, qui déclare, en 1570, avoir vu un manuscrit de cette œuvre, *in franceze elegantissimo*, soit entre les mains de Henri de Mesmes, soit dans celles de Claude Dupuy. Le témoignage de Corbinelli, en mettant hors de doute la paternité littéraire de La Boétie, montrerait également que le portrait du tyran tracé par lui, idéalement sans doute, ne pourrait pas à coup sûr s'appliquer à Henri III, mais tout au plus à Charles IX. Rita Calderini De-Marchi, *Jacopo Corbinelli et les érudits français d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli* (1566-1587). Milan, 1914, in-8, p. 191, n. 1.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France.* Départements, t. XVI, Aix, par l'abbé Albanès, p. 200.

mot *troubles*, dont s'est servi Montaigne, s'il ne se trouve pas dans le titre même du manuscrit, y est employé dès la première ligne. Cette coïncidence, déjà très forte en elle-même, méritait qu'on s'y arrêtât et qu'on essayât de la confirmer.

L'examen y réussit assez vite. A lire ces pages serrées et pressantes, bien que le copiste trop souvent inintelligent ne nous ait pas conservé le texte dans sa pureté, on se convaincra aisément qu'elles émanent d'un humaniste maître de sa pensée et de sa langue, habile à développer l'une comme il l'est à écrire l'autre. Dans l'argumentation et dans le style, on retrouve, quoique avec moins d'éclat, des procédés déjà employés dans *la Servitude volontaire* : énumérations destinées à convaincre; raisons éloquentes dont l'exposé est souligné par la force de l'expression; sobre emploi des figures qui éclaire la démonstration sans l'affaiblir. Ne sont-ce pas des traits de ressemblance avec *le Contr'un*, plus nerveux, sans doute, et plus généreux dans la forme que *les Mémoires sur l'Édit de janvier*, inspirés par le même amour de la liberté et de la justice, prêchant le respect de la tolérance avec une conviction plus contenue, mais non moins profonde?

Sans doute, ces analogies n'ont qu'une valeur relative : on les souhaiterait plus directes, plus probantes. Mais d'autres constatations viennent souligner ces traits, les accentuer. On constate encore, à la lecture, que ces pages sont d'un magistrat du sud-ouest, évidemment d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. Il parle maintes fois de la Guyenne, de *notre* Guyenne, de ce qui s'y fait, de ce qu'on y pense, et les rares exemples qu'il invoque sont tirés de cette région, qu'il plaint et dont il s'occupe avec une sympathie manifeste. Si ces cas sont trop rares, à notre gré, ils n'en sont pas moins caractéristiques. Magistrat, l'auteur penche pour l'exercice de la justice; c'est à elle qu'il veut qu'on fasse appel, qu'elle décide et que le pouvoir administratif exécute. Il sait que, malgré ses écarts, malgré l'intolérance de nombre de ses membres, l'équité des Parlements offre plus de garanties que celle des officiers administratifs : avec elle la répression est plus mesurée, d'ordinaire, plus égale et moins sujette à errer. Déjà, La Boétie en avait fait l'expérience lorsqu'il accompagna, en octobre 1561, Burie, lieutenant du roi à Bordeaux, quand celui-ci vint en Agenais pour calmer les passions religieuses trop excitées. La Boétie avait essayé alors de faire triompher le bon sens et il est naturel que plus tard, préconisant une mesure générale pour établir la concorde dans tout le pays, il ait songé au moyen expérimenté par lui-même.

C'est apparemment dans les derniers jours de cette année 1561, que La Boétie rédigea son mémoire. Elle avait été pleine d'événements. A la mort de François II (5 décembre 1560), Catherine de Médicis avait pris en mains le pouvoir, comme régente de son fils mineur Charles IX, et se sentant trop faible entre les partis en présence, elle essayait aussitôt de louvoyer, ménageant tantôt Condé et Antoine de Navarre, tantôt supportant les Guise et Montmorency. Cette indécision de la reine se fait sentir sur toute l'administration du royaume. Les États généraux, convoqués à Orléans quand François II trépassa, deviennent aussitôt plus pressants. Le Tiers état y revendique nettement, par la voix de l'avocat bordelais Jean Lange, des réformes politiques et religieuses. Il s'entend avec la Noblesse pour attaquer le Clergé, qui, lui, maladroitement se défend par la violence. Les trois ordres avaient été réunis pour faire face au déficit du trésor royal ; mais la question religieuse s'impose à eux, et désormais c'est elle qui primera les autres.

Ce n'est pas ce qu'eût souhaité la Régente, qui manifestement reléguait alors la question religieuse à la suite de la question dynastique et s'efforçait de maintenir la tranquillité, pour tirer les finances de la royauté et la royauté elle-même du grand embarras où elles se débattaient. Une première fois, le 19 avril 1561, un édit de tolérance vint donner à chacun la liberté des prêches privés et libérer les détenus pour cause de religion; et ce premier pas dans la voie d'une indulgence intéressée mécontenta les catholiques sans satisfaire les réformés. Les prêches se multiplièrent, les auditeurs devinrent turbulents, Paris se troubla et il en fut de même de bien des provinces du royaume. L'audace des réformés, leur esprit de suite alarma des hommes judicieux qui jusque-là s'étaient montrés sans prévention contre le culte nouveau. La reine s'en émut à son tour, et, d'elle-même, par un coup d'autorité plus affecté que réel, elle promulguait, le 11 juillet, un édit qui défendait les prêches et revenait brusquement un an en arrière, à François II et aux prescriptions de l'ordonnance de Romorantin.

Les réformés ne se méprirent pas à cette mesure et sentirent tout ce qu'elle avait de précaire. Ils agirent avec la même constance, agitant chaque jour davantage les provinces, tandis qu'à la cour la royauté se débattait dans les mêmes difficultés. En se séparant, les États généraux d'Orléans s'étaient ajournés au 1er mai 1561. Ils ne purent se réunir à Pontoise que le 1er août seulement, et là, le Tiers état et la Noblesse, marchandant avec le prince,

cherchent à retirer quelque chose de son autorité, en échange des sacrifices qu'ils consentent pour sauver les finances. Le Clergé, lui, est occupé aux vaines discussions du colloque de Poissy, car on s'est avisé, après une séance générale à Saint-Germain (27 août), pour essayer de rapprocher momentanément les adversaires religieux, de rassembler dans une assemblée théologique des prélats catholiques et des pasteurs protestants. Dans ce synode, on discute, pendant tout le mois de septembre; on ergote de plus en plus âprement, à mesure que disparaît l'espoir de voir l'Église catholique se réformer elle-même pour se rapprocher de ses ennemis.

On s'étonne maintenant d'une confiance si naïve; mais il ne faut pas oublier que le dogme catholique n'était pas fixé alors comme il l'a été depuis. Le concile de Trente, qui devait le formuler, convoqué en décembre 1545, subit tant d'interruptions et d'arrêts, qu'en 1561 les mesures qu'on attendait de lui n'avaient pas encore été prises. Dans ces conjonctures, tous se croyaient permis de chercher les moyens de calmer les troubles et chacun en proposait. Naturellement le colloque de Poissy n'avait abouti à aucune solution doctrinale et l'entente avait pu si mal s'établir que parfois les réformés se gourmèrent entre eux aussi vivement qu'ils combattaient les catholiques. Le seul résultat pratique, encore fort incertain, fut la déclaration du roi du 18 septembre, « sur le fait de la police et règlement qu'il veut être tenu entre ses sujets », et qui, en interdisant le port des armes, donna quelque calme, mais, d'autre part, enhardit les réformés, en suspendant quelques pénalités édictées à leur endroit.

La Guyenne se ressentait naturellement de toutes ces irrésolutions. Déjà en mai 1560, la publication de l'édit de Romorantin, qui remettait aux évêques la connaissance du crime d'hérésie, avait amené de grands troubles, surtout au pays d'Agenois. Il en fut de même dans toutes les circonstances qui touchaient à ces questions irritantes. Cependant, à la mort de François II, la Guyenne et Bordeaux étaient relativement calmes. On se réunissait un peu partout, avec ou sans armes; les calvinistes se tenaient cois et bon nombre d'entre eux avaient fait profession de fidélité au nouveau roi. Dès le 18 janvier 1561, le Parlement de Bordeaux avait écrit à la régente pour lui signaler la multiplication des hérétiques dans son ressort et se plaindre de leurs excès, surtout en Saintonge et dans l'Agenois. Pour veiller sur ces derniers, qui semblaient les plus graves, le lieutenant du roi Burie avait eu ordre de se rendre à Agen, et Monluc vint l'y rejoindre. Mais les

réformés se continrent, sentant que la violence n'était pas de saison et pouvait nuire à leur cause. D'ailleurs, ils pouvaient se répandre en manifestations moins tumultueuses, et, soit au second synode des églises réformées, à Poitiers, le 10 mars 1561, soit à l'assemblée des trois états de la province de Guyenne, le 25 mars, il leur avait été loisible de manifester leurs aspirations autrement qu'en troublant le pays.

Les troubles éclatèrent surtout vers la fin de septembre, quand des raisons plus immédiates vinrent s'ajouter aux préoccupations confessionnelles. Des lettres patentes du 22 septembre établirent une imposition extraordinaire de 5 sols par muid de vin, exigée pendant six ans, et dont le produit était destiné au paiement des dettes de la couronne et au rachat du domaine royal aliéné. Cette mesure fiscale fut surtout ressentie en Guyenne, province viticole, et qui faisait un commerce important de ses produits. On s'efforça de transiger, on réussit à racheter la taxe, mais cette préoccupation avait accru le mécontentement des esprits. C'était précisément l'heure où l'on essayait d'appliquer les mesures indulgentes de la déclaration royale du 18 septembre, consécutive au colloque de Poissy et aux États généraux de Pontoise. Un souffle de libéralisme et de tolérance se faisait sentir à travers les esprits; les plus sensés songèrent à s'accommoder de cette situation, quitte à l'améliorer ensuite. C'est à bon droit que, pour cette politique, on avait choisi Burie qui n'était pas fanatique et savait juger par lui-même, sans parti pris, du mal et du remède. Suspect aux énergumènes des deux camps, sa loyauté n'en était pas moins foncière, et il voulait la faire prévaloir.

Pourtant, pour cette mission conciliante, Burie voulut emmener La Boétie avec lui et il en demanda l'autorisation au Parlement, le 21 septembre. Tous deux s'en allèrent de conserve à Langon, à Bazas, à Marmande, mais c'est à Agen surtout que leur habileté eut l'occasion de s'exercer. Les réformés s'y étaient emparés du couvent des Jacobins et n'en voulaient pas déloger. Burie les y contraignit, poussé à cela par La Boétie, « combien qu'il ne se souciât pas beaucoup de la religion romaine », ainsi que le remarque Théodore de Bèze, qui a rapporté le fait. Mais c'était là pure question d'équité, d'autant qu'en même temps, Burie accordait aux calvinistes l'église Sainte-Foix de la même ville, pour y célébrer leur culte. Il leur défendait non moins formellement de s'emparer désormais de tout autre édifice catholique, et ce sous peine de la hart, et décidait que, partout où il y aurait deux églises, la principale resterait aux mains des catholiques, et que

l'autre serait remise aux protestants, mais que là où il n'y en aurait qu'un seule, les deux cultes s'y célébreraient tour à tour, sans se combattre. C'était, par avance, comme un essai d'une des principales dispositions que l'Édit de janvier allait bientôt proclamer.

La Boétie eut-il part à la détermination de Burie, que Théodore de Bèze rapporte? Après avoir lu le mémoire suivant, on n'en doutera probablement pas. Ce sont les mêmes sentiments qui inspirent celui qui a écrit et celui qui aurait agi de la sorte. Mais cette tolérance exceptionnelle n'était pas pour se faire admettre des contemporains. Dans la pratique, trop de motifs devaient venir la traverser. Devant cette condescendance, la Réforme prenait de l'audace, soit à la cour, soit dans le pays, et là où ses adeptes étaient en nombre ils résistaient ouvertement aux magistrats, d'autant mieux que la régence semblait pencher en leur faveur. Ils s'organisaient militairement et chassaient un peu partout, dans le sud-ouest, les moines de leurs couvents, comme à Agen, à Condom, à Marmande ou à Bazas, brisant les statues et renversant les tabernacles. Ils assassinaient aussi les gentilshommes soupçonnés de leur vouloir mal, tels que le baron de Fumel. Il est vrai que, là où les catholiques étaient demeurés en force, comme à Cahors, le dimanche 16 novembre 1561, les huguenots furent traqués et massacrés sans merci. Il est fait allusion à cette tragédie dans le *Mémoire*, preuve qu'il est postérieur à l'événement. Mais quelle en fut l'occasion précise? S'il est aisé de le situer après décembre 1561, il l'est beaucoup moins d'en marquer positivement la date.

Le Parlement de Bordeaux était fort excité contre les fauteurs de désordre et les circonstances ne lui manquaient pas de sévir contre eux, malgré Burie qui paraît mieux garder son sang-froid. Est-ce à propros de quelque incident de ce genre que le *Mémoire* fut présenté au Parlement? Il se peut; il se peut aussi que l'occasion de sa composition fut, lorsque la cour de justice eut à désigner quelques-uns de ses membres, pour venir à Saint-Germain examiner, avec le conseil privé, quelle conduite devait être tenue à l'endroit des réformés. L'inquiétude des catholiques était manifeste devant l'attitude de la régente, qui ménageait chaque jour davantage les dissidents, et l'Espagne entretenait ouvertement, contre Catherine de Médicis, l'opposition de ses sujets. Celle-ci, pour mieux se défendre à l'occasion, parut faire alliance avec les religionnaires, dont les églises étaient bien organisées, et qui lui avaient promis, dit-on, au besoin, un secours de 50000 hommes.

C'est alors que la reine reprit l'idée d'un nouveau colloque, pareil à celui de Poissy, à cette différence près que les gens de robe s'y trouveraient mêlés aux théologiens, dont l'intransigeance avait fait échouer le premier.

Les Parlements durent désigner deux membres, — Bordeaux choisit le premier président de Lagebaston, le conseiller Arnaud de Ferron et l'avocat général de Lescure, — pour se réunir dès le 3 janvier 1562, au château de Saint-Germain. Les membres de l'assemblée étaient au nombre d'une vingtaine, en outre du conseil privé, et on y délibéra aussitôt, non pas sur le point de savoir « laquelle des deux religions était la meilleure, mais si les assemblées devaient être permises ». C'est bien la question qu'examine l'auteur du *Mémoire* ci-dessous. Comme L'Hospital, il voulait plus de liberté aux prêches, mais à condition que les réformés se montrassent soucieux de la loi et rendissent les églises prises par eux. On disputa beaucoup encore. Les parlementaires se seraient montrés assez volontiers tolérants; mais les membres du conseil privé n'étaient pas disposés à entrer dans cette voie, et, stimulés par les résistances catholiques, s'opposaient aux mesures trop libérales. Enfin, le 17 janvier, la reine promulgua l'Édit de janvier, qui refusait l'autorisation d'élever des temples, mais suspendait les mesures pénales contre les novateurs et leur concédait la liberté des prêches et du culte seulement de jour et hors des villes, à la condition de ne prêcher que « la pure parole de Dieu ».

Pour assurer désormais l'exécution du nouvel édit, il ne lui manquait plus que l'enregistrement des Parlements. Au lieu de le présenter d'abord au seul Parlement de Paris, comme c'était la coutume, le Chancelier adressa en même temps l'Édit de janvier à toutes les autres cours du royaume, qui s'empressèrent de l'accueillir, sauf le Parlement de Dijon qui s'y refusa. Plus sage, le Parlement de Bordeaux l'enregistra sans retard, et dès la fin de janvier, l'édit y était publié officiellement, tandis que le Parlement de Paris résista jusqu'au 5 mars. Pendant ce temps, Catherine de Médicis, tout en pressant les magistrats, avait essayé de remettre en présence les théologiens et réuni à Saint-Germain, le 27 janvier, une autre conférence de prêtres catholiques et de pasteurs protestants destinés à discuter, en présence des membres du conseil privé, de quelques points controversés, tels que le culte des images, celui des saints et le symbole de la croix. Pas plus que le colloque de Poissy, celui-ci n'aboutit : pendant une quinzaine de jours on argumenta inutilement, moins pour se convaincre que pour ne pas se laisser entamer. Certes, il était naturel qu'il en fût

ainsi et cette tentative montra une fois de plus la vanité d'un pareil dessein. Mais elle montra aussi combien d'esprits sagaces et positifs venaient aisément à de semblables illusions et s'y tenaient accrochés. On ne saurait s'étonner, après cela, qu'un magistrat comme La Boétie humaniste et libéral, ait essayé lui aussi de ce moyen inattendu et en ait pesé si attentivement les inconvénients et les avantages.

Après l'enregistrement de l'Édit à Bordeaux, le Parlement continua à montrer ses sympathies catholiques, soit en condamnant sévèrement les réformés qui lui sont livrés, soit en éludant les prescriptions de l'édit nouveau. Il est vrai que la turbulence des religionnaires a augmenté, et, croyant le succès possible, ils se contraignent moins dans leurs prétentions. La Guyenne entière est troublée : Burie lui-même, si pondéré par nature, sent le danger et y fait face. Pour y parer, il est aidé de Blaise de Monluc, dont la personnalité vigoureuse commence à s'imposer partout. Tous deux, Burie et Monluc, ensemble ou séparément, opèrent dans tout le pays en faveur de l'autorité royale, et si l'un se montre impitoyable, l'autre fait preuve d'une énergie inaccoutumée. D'abord, le meurtre du baron de Fumel est vengé; Cahors apaisé; le Quercy, le Rouergue, l'Agenois visités. Tout y était à feu et à sang et la situation presque sans issue si Monluc n'eût été sans faiblesse. Il bat les huguenots à Targon, prend Monségur, Duras, Agen et Penne, complète ses avantages par des exécutions impitoyables et achève son succès par le combat de Vergt (9 octobre 1562), qui, en ruinant les troupes huguenotes en Guyenne, permet de mieux protéger cette province et améliore singulièrement l'autorité royale.

C'est sans doute peu avant cette issue, en juillet ou en août précédent, que le *Mémoire* suivant a été composé. Le Parlement suit ces événements si graves et y cherche des remèdes. Parfois, il tient des séances à ce destinées, par exemple une réunion solennelle le 13 juillet, en présence de Burie et de Monluc, pour examiner la situation et en dégager les conséquences. Serait-ce en pareille occurrence que l'auteur du *Mémoire* communiqua son œuvre? Les renseignements sont trop rares pour qu'on puisse répondre avec précision. Mais si les circonstances de la composition sont mal définies, la date ne saurait l'être, car le *Mémoire* contient à cet égard des indications qu'on trouvera plus loin. Il faut le dater du milieu de 1562[1]. Un an plus tard, La Boétie tré-

1. La Boétie fut au nombre des douze conseillers que le Parlement désigna, le 10 décembre 1562, pour commander aux soldats levés pour veiller sur Bordeaux menacé (E. Gaullieur, *Histoire de la Réformation à Bordeaux*, t. I, p. 519).

passait en pleine force, et ces derniers mois semblent n'avoir été employés par lui qu'à des besognes professionnelles, à l'exercice de son office de magistrat[1].

Ce qui nous surprend le plus aujourd'hui, en lisant le *Mémoire*, c'est de voir qu'on ait pu croire à des procédés si chimériques. Depuis plus de trois siècles que l'église catholique a fixé le dogme et établi la discipline, nous acceptons ou nous refusons cette limite, mais nous ne la discutons pas, parce qu'elle ne saurait être affaire du moment et des circonstances. Il n'en était pas de même alors, et des gens sensés purent croire faire œuvre méritoire en essayant d'accommoder les desseins permanents de la religion aux intérêts transitoires de la politique. On va voir comment l'auteur du *Mémoire* l'a pensé faire. A coup sûr, sa bonne foi était d'autre espèce que celle de la régente, qui commençait à appliquer sa maxime de diviser pour mieux régner, et essayait de s'appuyer alternativement sur l'un des deux cultes, jusqu'à ce qu'elle fut assez forte pour les dominer tous les deux. Ce calcul, d'ailleurs, ne fut de mise que peu de temps, car, au moment où l'Édit de janvier était promulgué, le concile de Trente reprenait ses séances, le 18 janvier 1562, avec la ferme intention de pousser à bout la besogne dont il était investi. Il s'y donna avec ardeur, si bien qu'en dépit des obstacles, deux ans plus tard, le 26 janvier 1564, le pape Pie IV confirmait par une bulle les décrets du concile et attribuait exclusivement au Saint-Siège l'interprétation de ces décisions théologiques. Rome parlait et sur ce point il n'y avait qu'à la suivre, sous peine d'hérésie, tandis que toutes les discussions avaient pu se produire jusque-là en pleine liberté.

C'est ce qu'on ne saurait oublier un instant en lisant les pages suivantes. Généreux et naïf, l'apôtre de l'Édit de janvier eût souhaité que l'accord entre réformés et catholiques eût des bases solides et raisonnables, fondées sur de mutuelles concessions. Il voit les vices du clergé, de l'église, cherche de bonne foi à les amender, discute des sacrements, des images, de la vénération des saints avec le désir manifeste de réussir à concilier les antinomies, à les rendre tolérables, sinon à les fondre. Il veut que l'église ancienne s'améliore et que la nouvelle soit moins ardente à combattre; que les charges financières se partagent mieux et que les individus se montrent plus modérés; et, pour dominer les passions, que la Justice, avisée mais sans faiblesse, impose à tous le respect

1. Du 26 juin 1557 au 21 mai 1563, on a trouvé et publié vingt-deux arrêts du Parlement de Bordeaux, au rapport d'Étienne de La Boétie (*Archives historiques de la Gironde*, t. XXVIII, p. 121-143). Deux seulement sont de 1563, du 7 et du 21 mai.

de la chose publique. Tel est aussi, à quelques différences près, l'idéal, plus ou moins sincère, qu'on trouve dans le langage de quelques hommes prudents du temps, L'Hospital, du Ferrier, Jean de Monluc par exemple.

En parlant comme eux, avec plus de loyauté, semble-t-il, que quelques-uns, Le Boétie y met ses qualités personnelles : une forme plus nette, une argumentation plus pressante, une certaine chaleur d'âme qui anime la pensée sans lui souffler la force de conviction qu'un raisonnement plus serré lui eût sans doute apportée. On jugera à la lecture de ces pages, plus éloquentes que logiques, quels sont leurs mérites et leurs défauts. Pour les faire goûter pleinement, il eût fallu les accompagner d'un commentaire historique et d'un appareil critique, hors de proportion ici. On s'est contenté de suivre scrupuleusement le texte du manuscrit, mais sans en garder l'orthographe, parfois assez bizarre, et sans respecter outre mesure les inadvertances d'un scribe peu intelligent, qui perd souvent le fil de la pensée de son auteur. Ce qu'on veut surtout, à présent, c'est donner l'impression d'une œuvre suivie, qui a l'allure, la tenue littéraire, en même temps qu'en fournir un texte acceptable. La critique verbale, l'ingéniosité du lecteur pourra ainsi s'y exercer utilement. Des remarques préviendront seulement des modifications faites et quelques annotations essaieront de dissiper les obscurités les plus grandes. L'interprétation historique et philologique viendra plus tard, quand on aura le loisir et la place de traiter ce texte comme il le mérite et d'en mettre en valeur tout ce qu'il apporte de nouveau[1].

PAUL BONNEFON.

## *Mémoire touchant l'Édit de Janvier 1562 [concernant ceux de la Religion P. R.*[2]*]*.

Le sujet de la délibération est la pacification des troubles. Il faut donc entendre premièrement en quel état est à présent le mal que l'on veut guérir; après, reconnaître l'origine et la source pour savoir comment il est né, comme il s'est nourri et a pris accroissement. Si on doit trouver quelque remède, il se verra plus à clair, après avoir considéré ces deux choses.

1. J'ai transcrit le texte du mémoire sur le manuscrit lui-même, au cours de deux séjours faits à la Bibliothèque Méjanes, en 1915 et 1916. Depuis lors, une reproduction photographique, un peu réduite, exécutée avec grand soin par M. Henry Ély, photographe d'art à Aix, m'a permis de revoir ma lecture et de la contrôler. J'ai l'intention de faire tirer quelques épreuves des clichés et de les déposer dans diverses bibliothèques publiques, par exemple à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

2. Les mots entre crochets sont d'une écriture postérieure.

Tout le mal est la diversité de religion, qui a passé si avant qu'un même peuple, vivant sous même prince, s'est clairement divisé en deux parts, et ne faut douter que ceux d'un côté n'estiment leurs adversaires ceux qui sont de l'autre. Non seulement les opinions sont différentes, mais déjà ont diverses églises, divers chefs, contraires observations, divers ordre, contraire police en religion : bref, pour ce regard, aucunement deux diverses républiques opposées de front l'une à l'autre.

De ce mal en sortent deux autres : l'un est une haine et malveillance quasi universelle entre les sujets du Roi, laquelle en quelques endroits se nourrit plus secrètement, en autres se déclare plus ouvertement, mais partout elle produit assez de tristes effets.

L'autre est que peu à peu le peuple s'accoutume à une irrévérence envers le magistrat, et, avec le temps, apprend à désobéir volontiers et se laisse mener aux appâts de la liberté, ou plutôt licence [131 v°] qui est la plus douce et friande poison du monde. Cela se fait pour ce que le populaire, ayant connu qu'il n'est tenu d'obéir à son prince naturel en ce qui concerne la religion, fait mal son profit de cette règle, qui, de soi, n'est point mauvaise, et en tire une fausse conséquence qu'il ne faut obéir aux supérieurs qu'aux choses bonnes d'elles-mêmes, et après s'attribue le jugement de ce qui est bon ou mauvais, et enfin se rend à cela de n'avoir autre loi que sa conscience, c'est-à-dire, en la plus grande part, la persuasion de leur esprit et leurs fantasies, et quelquefois tout ce qu'ils veulent; car comme il n'est rien plus juste ni plus conforme aux lois que la conscience d'un homme religieux, et craignant Dieu, et pourvu de probité et de prudence, ainsi il n'est rien plus fol, plus vain et plus monstrueux que la conscience et superstition de la multitude indiscrète.

La désobéissance au magistrat vient aussi d'ailleurs. C'est que ceux des deux religions voient entre les officiers de la Justice aucuns mutuellement contraires à leurs opinions, et leur veulent encore plus de mal pour cette occasion qu'ils ne font aux privés, même ceux de la nouvelle église, tant pour la crainte qu'ils ont de la Justice pour l'avenir, voyant le Roi ne vivre pas à leur façon, qu'aussi pour la souvenance qu'ils ont de la rigueur des jugements donnés du temps des autres Rois contre ceux qui ont introduit et formé leur doctrine. Ainsi, étant grande la haine contre la Justice, il est nécessaire que la révérence et l'obéissance soit fort diminuée, car il est impossible d'honorer ceux qu'on méprise ni d'obéir volontiers [132] à ceux qu'on hait et qu'on a en horreur même pour ce que cette envie de désobéir n'est pas sans pouvoir, pour ce que maintenant il n'y a personne faible de tant que chacun a (par manière de dire) sa bande et sait son enseigne et sa retraite, étant les factions si ouvertes à cause du différend de la doctrine : ce qui se manifeste plus clairement aux nations qui sont de leur naturel plus martiales et qui s'échauffent plus volontiers, comme en la Gascogne, là où la diversité des opinions a fait d'autres effets

qu'en plusieurs autres pays. Non pas que la nature et l'humeur des peuples est diverse, et selon la différente disposition des cerveaux la même chose a diversement ouvré; mais il ne faut douter qu'à la longue, par contagion, il ne fit aux plus paisibles nations de France les mêmes effets, pour ce que le mauvais exemple est la plus pernicieuse doctrine et le pire enseignement du monde au populaire indiscret, qui pense être loisible tout ce qui se fait de mal et qui se souffre. Et ainsi on voit les plus grands vices, et même ceux qui viennent de la licence, se donner de main à main, de voisin à voisin, ainsi que les maladies contagieuses se portent de pays en pays. Voilà donc le mal auquel il faut pourvoir, mais premièrement il faut savoir l'origine comme il est venu.

Or, de chercher les causes de toutes les erreurs et fausses opinions qui peuvent naître en la religion, ce serait une chose malaisée et fort longue, et qui, par aventure, ne servirait de rien à ce propos. Pour ce regard il doit suffire que la Sainte Écriture [132 v°] a prédit : il faut qu'il y ait des hérésies afin que ceux qui sont bons et éprouvés soient manifestés. Aussi il n'advient rien de quoi on se doive moins esbahir que de la diversité des opinions, pour ce que c'est ce qui est entre les hommes le plus commun et ordinaire de les voir, non pas seulement contraires aux autres en avis, mais enfiévrés en eux-mêmes, et en un instant prendre et laisser et reprendre encore des opinions toutes différentes, selon les diverses raisons qu'ils s'imaginent. Le pis est qu'en la chose la plus grande et la plus pernicieuse, et qui nous est importante du salut, c'est en notre foi et créance, je ne sais par quelle corruption de nature la plupart sont plus sujets en cela qu'en tout autre fait, de prendre une opinion fausse pour vraie et changer volontiers, voire le plus souvent, sans savoir ce qu'on laisse ni ce qu'on prend. C'est pour vrai comme un grand auteur ancien disait de la médecine, et combien qu'on ne puisse mettre sans grand danger sa personne entre les mains d'un médecin inconnu, il n'y a toutefois chose en quoi l'on soit si facile et léger à croire qu'en cela, de sorte qu'on se fie même des plus ignorantes vieilles, si elles promettent santé, avec des brevets ou des bracelets d'herbes. Et combien que la peur qu'on a de la mort dût être cause qu'on ne se fiât légèrement à personne, sans le bien connaître, pour mettre notre corps à sa merci, toutefois, tout au rebours, la crainte démesurée de mourir et le désir et espérance de guérir font qu'on se fie de tout le monde. Ainsi, en la religion, bien que le poids de la chose qui est le salut [133] de l'âme nous dut faire résoudre de ne recevoir aucune nouvelle créance d'aucun, sinon avec grande connaissance de cause, il advient tout le contraire : qu'en chose du monde on n'est si facile à croire qu'en cela, lorsque quelqu'un menace de la damnation ou promet la félicité éternelle. Et c'est à cause que Dieu a mis en nous naturellement une affection et crainte, lesquelles, conduites avec raison, ne sont autre chose que dévotion et piété; et quand elles sont dépourvues de jugement, c'est vanité et une

sotte et aveugle superstition. Il ne faut donc point s'ébahir des erreurs, quelle part qu'on les voie, mais plutôt il faut chercher par quelles occasions la dévotion que nous voyons à présent est entrée, qu'est-ce qui a pu émouvoir tant de gens, qu'il n'y a maintenant que quarante et trois ans vivaient tous sous une même loi, en une même église, en une concorde tant que c'estant la chrétianté[1]. Qui a rompu cette paix et a mis toute l'Europe en combustion? L'un nommera Martin [Luther], l'autre Zwingle, l'autre quelqu'un des chefs de leur doctrine. Mais ce n'est pas ce que je cherche. Le mal se couvait devant que ceux-là naquissent; et encore qu'ils aient été les instruments pour émouvoir la noise, se peut il qu'il faut prendre la cause de plus haut, ce me semble, comme il advient quand on a quelque mauvaise aposthème et fort enflammée, laquelle on craint de faire percer au chirurgien, bien qu'elle soit mûre, que souvent par rencontre on vient à heurter quelqu'un qui, ou par fortune ou par [133 v°] envie qu'il a de faire mal, la fait crever, et avec grande douleur, mais toutes fois pour le bien et avantage de celui qui reçoit le coup. Ainsi il est aisé à connaître que l'Église étant, long temps y a, merveilleusement corrompue d'infinis abus, survenus tant par la longueur du temps que la dissolution des mœurs, ne pouvant plus elle-même se contenir en soi, et s'étant venue la maladie en son entière maturité, elle a recontré ces gens-là, toute assurée si elle n'eut trouvé ceux-là, d'en trouver d'autres. Il est bien possible que, par aventure, ils eussent mieux fait ét plus gracieusement cet office, avec plus de modestie, de prudence et de bonne intention; mais, cependant, l'Église doit avoir senti que, soit de la main amie ou ennemie, elle a été en quelque endroit touchée là où était vraiment le mal qu'il fallait purger. Reste donc que sans doute les abus de l'Église ont été l'occasion qui a donné tant de vigueur au feu qui est maintenant allumé. Le peuple n'a pas moyen de juger, étant dépourvu de ce qui donne ou confirme le bon jugement, les lettres, les discours et l'expérience. Puisqu'il ne peut juger, il croit autrui. Or, est cela ordinaire que la multitude croit plus aux personnes qu'aux choses, et qu'il est plus persuadé par l'autorité de celui qui parle que par les raisons qu'il dit; et ne peut douter, qu'en son endroit, les impressions qu'il prend de ce qu'il voit de ses yeux corporels n'aient plus de pouvoir que les plus subtiles disputes [134] et les plus vifs arguments du monde. Car son principal entendement consiste aux sens naturels et non en l'esprit. Ainsi, le peuple oyant[2] les invectives que faisaient contre les ecclésiastiques ceux qui s'étaient départis de l'église, ils ont pris garde aux vices manifestes du clergé, à la mauvaise vie, l'ambition, la villenie, avarice de plusieurs; et ayant trouvé cela véritable que les autres en avaient dit, ils ont aisément cru que la doctrine était fausse de ceux qui vivaient si mal et commettaient des abus si grossiers; et, au contraire,

1. Le copiste a perdu ici le sens de l'auteur et a essayé de le ressaisir en se corrigeant. On donne ce qui se lit, sans prétendre l'expliquer.
2. *Ayant* pour *oyant*.

que la doctrine de leurs adversaires était vraie, les ayant trouvés véritables en ce qu'ils leur avaient dit de la dissolution des mœurs. Par ce moyen ayant commencé à mépriser leurs prélats et perdu la révérence qu'ils avaient à l'Église, ils n'ont plus écouté leur prière, l'ayant à dédain à cause de ses pasteurs, et ainsi la plus part ont laissé une cause qu'ils n'entendaient point, comme plusieurs juges qui, par un zèle indiscret, connaissant une partie de mauvaise foi et grand plaideur, condamnent la cause pour la personne sans avoir connu de droit.

Ainsi l'origine de cette calamité est l'abus des ecclésiastiques et la mauvaise vie et insuffisance des pasteurs, qui était si grande et si notoire qu'elle a ému cette querelle, et a servi d'un argument invincible à leurs adversaires; et de cela en est un témoignage certain, si on veut se resouvenir où se prit premièrement le feu. Ce fut, je crois, aux indulgences l'an 1517, pour ce que de ce côté là sans doute l'Église était si tarée, qu'il était [134 v°] impossible de couvrir cette difformité sans trop grande impudence. Or, le mal a toujours crû, et cela pour autant qu'au lieu que le chef de l'Église devait avoir connu le vice et s'aviser de rabiller promptement ce défaut, ils firent tout le rebours, et au contraire de ceux qui, voyant la flamme allumée, abattent ce qui est près, même s'il est de bois et sujet à brûler. Car en lieu d'être avertis par ce commencement des abus qui était parmi eux d'ôter celui-là où l'hérésie s'était attaquée et encore les autres, afin de ne lui donner prise sur eux, ils s'opiniâtrèrent sans cause à maintenir ceux-là, attisant le feu par ce moyen et lui donnant alimentation et nourriture; de sorte que, depuis, s'étant embrasé vivement, il a consommé non seulement ce qui était de ce bâtiment gâté et vicieux, mais encore de celui-là même qui était bon, et solide, et bien fondé.

Si pape Léon, dès le commencement, eut habilement assemblé le concile et reçu Martin à débattre, et reconnu les fautes notoires, et retranché les manifestes abus, nous ne fussions pas maintenant en cette malheureuse perturbation de toutes choses. Mais c'est ce qu'on dit que souvent, pour vouloir tout garder, on perd tout, et pour ne se vouloir point départir des fausses coutumes introduites par avarice en l'Église on a donné occasion aux ennemis d'ébranler les bonnes et saintes traditions et [que] nos bons religieux pères nous avaient laissées. Aussi de notre part, en France, nous aidâmes beaucoup à avancer la ruine, quand au lieu de remettre sur [135] la vraie et ancienne eslation des pasteurs, et la corriger, nous l'ôtâmes du tout, et, de malheur, ce fut lors que Martin commença d'entrer en lice, qui n'était autre chose, sinon, à l'heure que l'ennemi était en campagne et qu'il fallait renforcer les garnisons, les casser du tout et ouvrir les portes.

On a fait encore pis, quand on a voulu maintenant non seulement maintenir les bonnes opinions, mais encore souvent des observances, ou indifférentes, ou par aventure abusives, avec le glaive et le feu. Car il n'est rien si dangereux en un état, lorsqu'on veut garder qu'une

opinion de la religion qui trouble la chose publique ne s'augmente, que de contraindre ceux qui la tiennent à l'approuver par leur mort. Car de voir que quelqu'un meurt sur la querelle de son opinion est la plus grande preuve qu'on pourrait donner aux ignorants pour les persuader, et cet argument combat plus vivement que nul autre les entendements des idiots, et quelquefois des bons et simples. Il est vrai que cependant la vérité ne s'ébranle point et ceux qui meurent sous une fausse persuasion n'en sont que plus fols, car il n'est rien de plus vrai que le dire de saint Augustin, que ce n'est pas la peine qui fait le martyre, mais la cause; et ceux-là sont vrais martyrs qui sont morts en l'Église catholique pour rendre témoignage de leur foi en Jésus-Christ, mais [les] manichéens, les donatistes, les anabaptistes qui ont souffert le supplice pour leur doctrine ne sont pas martyrs, ains faux témoins désespérés, et toutefois [135 v°] ils n'ont pas laissé d'augmenter leur nombre par ce moyen. On ne saurait faire accroire à beaucoup de gens qu'il y a que celui-là n'ait la raison pour lui qui veut maintenir ce qu'il dit au prix de son sang et de sa vie; doncque, en cuidant par le couteau extirper les opinions, nous faisons comme l'on dit de l'hydre, que pour une tête qu'on lui coupait on en voyait renaître sept.

On a fait cette faute sous le roi François et Henri, et depuis ce règne, il est advenu qu'en faisant le contraire, et ne punissant personne, on n'a pas toutefois amendé l'état des choses. Mais tout est clairement celle de mal en pis, et pour autant qu'il n'est pas dit si on s'est mal trouvé de suivre une extrémité qu'il faille pourtant sauter à l'autre, ni qu'on soit assuré de s'en porter mieux. Il avait très mal succédé de rechercher les opinions des hommes et de les contraindre à le soutenir au milieu des flammes; mais comme cette sévérité était inutile, aussi voyons nous ce qui est advenu d'avoir souffert qu'on fit deux corps et deux collèges d'église, avec leurs chefs et consistoires. Tout le désordre ne vient d'ailleurs sinon d'avoir enduré d'établir cet ordre, car ç'a été rompre l'union du corps de cette monarchie et bander entre eux-mêmes les sujets du Roi. Depuis en ça on [n'] a cessé de voir misérables meurtres, pilleries, boutte-feux, saccagements, assemblées en armes, forces publiques et une infinité de piteux spectacles inconnus à nos pères et non accoutumés [136] en un état paisible et florissant, comme celui-ci voulait être; et maintenant sans doute on ne voit où qu'on se tourne sinon la face d'une extrême désolation et les pièces éparses d'une république démembrée. En cela ne fallait-il point épargner à toute heure le glaive punissant, et exercer la rigueur de la sévérité, non pas comme au commencement gêner les esprits des hommes et vouloir se faire maîtres de leurs pensées et opinions.

Puis que le mal est connu, puis qu'on voit la source et son progrès et quelles occasions on lui a donné de s'augmenter, reste maintenant d'y pourvoir, s'il est possible.

En cet affaire, il n'y a que trois conseils, desquels il faut nécessaire-

ment choisir l'un. C'est ou de maintenir seulement l'ancienne doctrine en la religion, ou d'introduire du tout la nouvelle, ou les entretenir toutes deux sous le soin et conduite des magistrats.

Quant à faire tenir la nouvelle seulement, je crois que ce serait peine perdue de débattre contre ce conseil, pour ce que le Roi n'a jamais montré qu'il y eut pensé, et crois qu'il n'entra onques en son esprit, ni de la Reine, de vouloir donner à son peuple une loi qu'il ne tient pas, et attempter un si grand remuement au milieu de ses troubles, et ayant devant les yeux tant de dangers si grands et si apparents.

Je ne verrais donc plus que deux chemins par l'un [136 v°] desquels il faut passer. C'est ou confirmer la religion de nos prédécesseurs, ou d'entretenir celle-là et la nouvelle, et toutes deux ensemble. Ce conseil semble à plusieurs bon et nécessaire, non pour autre raison à mon avis sinon pour ce que c'est le premier qui se présente à l'esprit et qui est le plus aisé.

Mais de ma part je ne puis goûter cet entre-deux et ne vois point qu'on puisse attendre rien qu'une manifeste ruine de voir en ce royaume deux religions ordonnées établies.

Premièrement, le Roi ne le peut faire sans offenser sa conscience, de tant que son devoir est non pas seulement de faire vivre ses naturels sujets en paix et tranquillité, mais encore principalement de prendre garde qu'ils ne marchent à droit chemin, et puis qu'ils ne se détournent de la voie de leur salut; et n'est pas raisonnable qu'en cela il se laisse surmonter aux princes païens, desquels plusieurs pour l'amour de la vertu ne se sont pas tant souciés d'avoir en leur rép[ublique] de riches citoyens comme d'en avoir de bons et droit voyants. Et de deux doctrines si contraires que celles-ci, il n'y en peut avoir qu'une vraie, et puis que la chose en est venue à tant qu'il y a deux églises, il faut que nécessairement que les uns ou les autres soient tous de la vraie église, qui n'est qu'une ni ne peut être. Ainsi, quelle excuse peut avoir Sa Majesté de souffrir que l'une de deux parties de son royaume clairement et sans feinte [137] fasse profession d'une fausse opinion, et encore non pas simplement d'une opinion, mais d'une fausse opinion en la religion, en laquelle les moindres erreurs sont plus importantes qu'en un autre fait toutes les plus grandes fautes du monde? On ne saurait garder une partie des hommes qu'ils ne pensent que les princes qui approuvent deux religions n'en approuvent pas une; même que la règle de notre foi est claire [qu'elle] recherche l'homme hérétique après la première ou seconde admonition; et ailleurs l'Apôtre dit qu'on peut bien hanter ceux d'une autre loi toute contraire, mais il défend de vivre avec ceux qui errent en notre religion. Par ce moyen le Roi ne peut entretenir en ce débat sa conscience et son honneur saufs.

Quand bien il se pourrait dissimuler, encore serait sans doute cette dissimulation pernicieuse. En premier lieu on ne saurait mieux nourrir inimitié entre nous que de permettre que le peuple se sépare et que

nous nous tuons, et au contraire rien n'est si profitable à la réconciliation que de nous mêler.

Davantage, personne n'ignore que nous n'ayons des voisins grands et puissants; mais c'est d'une telle grandeur qu'il est impossible qu'elle ne nous soit en tous temps redoutable, et principalement en celui-ci. Et n'y a personne qui ne voit cela et ne connaisse, si on ne veut trop faire l'assuré. Or, peut on voir que tous les potentats de la chrétienneté, et même ceux qui sont nos proches voisins, regardent maintenant fort soigneusement quel chemin nous prendrons. Prenons donc garde à ce qui en [137 v°] adviendra nécessairement. Ils s'offenseront tout autant de voir accorder l'interim[1] que si on changeait du tout, car quelle raison ont-ils de se fâcher du changement entier, sinon ou bien pour ce qu'ils ont en horreur la nouvelle doctrine, ou bien pour ce que les pays du Roi les bornent de toutes parts, et ainsi ils prévoient clairement qu'à la longue, si en France cette loi est tolérée publiquement, ils ne sauraient défendre leurs terres de la contagion. Ces mêmes raisons auront-ils de s'offenser pour l'interim, car ils ne sont pas si peu habiles qu'ils n'entendent bien que toujours, sinon lorsque Dieu par sa providence ouvre[2] miraculeusement, par l'ordre naturel la nouvelle opinion emporte la vieille, si elle peut une fois prendre racine et gagner ce point d'être écoutée publiquement, de tant qu'il n'y a communément que les gens mûrs et à qui l'âge et l'expérience ont conformé le jugement qui ne prennent grand plaisir à changer et le plus souvent les jeunes courent à la nouveauté. Ainsi pour plus tard, en un âge, tous les vieux à qui il a faché de varier s'en sont allés, et après vient le nouveau siècle tout peuplé de la jeunesse, qui demeure imbue de la nouvelle façon qu'elle a reçue.

Nos voisins donc savent bien combien vaut l'interim, c'est-à-dire que ce n'est pas changer de religion, mais c'est bien permettre qu'elle se change elle-même et lui en donner le loisir en ce qu'on n'ose faire faire au temps ce qui est le pis au populaire, qui est le pire policeur du monde [138]. Davantage le danger qu'ils craignent que le mal entre jusque dans leur pays est tout un si on permet les deux religions comme si on éteint du tout l'ancienne, car toujours auront-ils même occasion de la craindre, quand ils verront prêcher publiquement cette doctrine en nos terres que touchent les leurs de toutes parts, et n'attendront les princes autre chose sinon d'être contraints par les sujets, à notre exemple, de leur permettre ce que le nôtre ou n'a voulu défendre aux siens ou n'a pu. Il est aisé à voir qu'ils en auront un malcontentement merveilleux. Je pense bien qu'il n'est pas raisonnable

1. En 1548, Charles-Quint avait présenté à la diète d'Augsbourg une sorte de concordat, désigné depuis sous le nom d'*Interim d'Augsbourg*, par lequel l'empereur concédait aux protestants la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres, jusqu'à ce que l'Église eût pris une décision à cet égard, par la voie d'un concile général.

2. Travaille, opère.

qu'ils contrerollent le Roi quand il dipose de ce qui est de son état comme il lui plait; mais encore ce n'est pas tout de savoir que nos voisins auraient tort de nous courre sus; mais encore faut-il regarder, quand ils le voudraient faire, s'ils nous pourraient endommager. On se console d'être affligé sans cause, mais il vaut beaucoup mieux n'être point affligé du tout et n'avoir point besoin de consolation. Je ne saurais croire que si le Roi permet les deux religions et que, le royaume étant ainsi divisé, l'étranger, à quelque couleur que ce soit, commençait la guerre et nous venait prendre sur cette séparation et parmi cette perturbation universelle, que nous n'eussions plus à faire que nous n'avions aux guerres passées lorsque tout le royaume était uni.

Je sais bien qu'il n'y a nation au monde si fidèle à son prince que la Française, reconnaissant l'antiquité de cette monarchie et la [138 v°] bonté de ses Rois naturels[1]. Mais ni la France ni fut oncques, au branle qu'elle est, et comme quelqu'un disait qu'il ne faut jamais éprouver toute sa force, aussi ne vois-je pas qu'il soit besoin d'essayer, en temps si périlleux, toute la fidélité que le Roi pourrait bien trouver en son peuple. Nulle dissension n'est si grande ni si dangereuse que celle qui vient pour la religion[2] : elle sépare les citoyens, les voisins, les amis, les parents, les frères, le père et les enfants, le mari et la femme; elle rompt les alliances, les parentés, les mariages, les droits inviolables de nature, et pénètre jusques au fond des cœurs pour extirper les amitiés et enraciner des haines irréconciliables. Il est bien possible, qu'encore qu'elle fasse tout cela, que pourtant elle n'ôtera rien de l'obéissance que le sujet doit à son souverain. Mais tant tant y a que nous étant en garboil[3] l'ennemi qui nous visitera trouvera ce peuple, sinon en moindre volonté, au moins en plus mauvais état pour se défendre. On ne peut ignorer que de la querelle de la religion on n'ait vu sortir des brigues et menées, ce qui nous sert de suffisant témoignage qu'en ce fait ceux qui sont passionnés, comme il y en a plusieurs, ne s'épargneront point de servir par tous moyens à leur passion. Or est-il bien vrai ce qui se dit que la ville divisée est à moitié prise. Si on veut parler à la vérité sans déguisement, c'est une chose claire que la part qui se sentira défavorisée de son prince, sera du côté de l'étranger qui lui présentera faveur. J'ai cette opinion que si on ne voulait avoir égard qu'à l'utilité de ce royaume et à la conservation de cet état, il vaudrait mieux changer [139] entièrement la religion et tout à un coup que d'accorder l'interim. Car, si on l'accorde et que la guerre nous vienne trouver sur cette division, elle est si épouvantable que j'ai horreur de penser les calamités dont ce temps

1. Dans *la Servitude volontaire*, La Boétie a pris soin également de vanter la bonté des rois de France et la soumission de leurs sujets (*Œuvres*, éd. P. Bonnefon, p. 43).

2. Ce tableau énergique doit être rapproché du langage que La Boétie mourant tint à Thomas de Montaigne, sieur de Beauregard, frère cadet de Michel et qui avait embrassé les doctrines de la Réforme (*Œuvres*, p. 317).

3. Querelle, grabuge.

nous menace et les nouveaux exemples de cruauté que la France se prépare de voir parmi les siens, là où si du tout on introduisait la nouvelle [religion], l'étranger ne nous saurait assaillir si tôt que les choses fussent aucunement rangées et établies en un certain état, et que l'on ne se fut mis en point pour l'attendre. Car sans difficulté toutes terres du Roi seraient plutôt accoutumées à une certaine loi, qu'il plairait à Sa Majesté leur donner, pour si grièvе qu'elle fut, qu'ils n'auraient appris à se comporter l'un l'autre en diverses bandes, comme ils sont, car, à qui a puissance d'ordonner, le moyen d'apaiser ceux qui sont en différent n'est pas de les entretenir tous deux et les flatter en leur cause, mais plutôt d'adjuger rondement à l'un ce qui est contentieux. Même qu'en ce fait, si l'on autorise les deux parts, chacune se sentira forte et rien ne donne au sujet tant de moyen de faire entreprise que de se sentir fort et appuyé. Or aucune des deux parties ne sera faible; d'autant que publiquement même il y aura deux églises qui sont cause que l'on voit les choses autant de régiments et compagnies, là où au contraire si le Roi avait introduit la nouvelle, l'autre, n'étant plus autorisée du Roi, serait faible, sans ordre et sans police et sans avoir aucun moyen d'entreprendre [139 v°] ni lever la tête. Ains pourrait le Roi tirer service de celle-là même pour ce qu'elle serait emportée par l'autre, et par nécessité, comme un membre inutile, elle se réunirait avec le reste du corps de cette république.

On pense que l'interim est le seul remède à tous les maux que nous voyons. Et comment est-il possible de le penser? Car il s'en faut tant qu'il en puisse sortir une bonne paix, qu'au contraire, nous ne sommes maintenant en peine que de trouver moyen de remédier aux inconvénients qui nous sont advenus de cet interim toléré, sans lequel nous n'aurions maintenant rien à délibérer. C'est donc à cet interim souffert jusques ici et aux maux qui nous en sont venus qu'il nous faut mettre remède, et nous voulons appliquer pour remède ce qui nous fait le mal. Au maniement des affaires il n'y a point de si bons ni si certains enseignements que ceux que l'expérience donne. Or, l'expérience qu'on fait du mal sur autrui est moins ennuyeuse; mais celle qu'on fait sur soi-même enseigne plus et imprime mieux. Nous avons fait l'essai sur nous, et ne sentons pas la poison que nous avons avalée et qui maintenant nous suit tout le corps. Il y a tantôt huit mois qu'il y a interim par toute la France[1] et que non seulement chacun vit à sa mode, mais que chacun sait son église, ses chefs et sa police ecclésiastique. Quel fruit avons-nous reconnu de cette tolérance? Toujours les choses sont allées en empirant et le désordre a augmenté [140] à vue d'œil, et depuis ce temps, si on y prend garde, toujours le jour d'après a été pire et plus malheureux que le jour de devant, jusques à ce que, maintenant, nous sommes venus à une telle confusion, qu'on ne peut

1. A compter de la date de l'édit du 17 janvier 1562, cela indiquerait que le mémoire fut écrit vers la fin d'août ou le début de septembre suivant.

quasi rien espérer qui soit meilleur, ni rien craindre qui soit pire.

Mais à cela on peut dire que tout sera beaucoup mieux rangé, lorsque le Roi le permettra expressément, qu'il n'a été par le passé, quand il a dissimulé; et que maintenant les officiers du Roi pourraient eux-mêmes mettre ordre à ce qui est nécessaire, même à réprimer les insolences, et que toutes les deux parts le souffriront, quand elles seront toutes autorisées du prince. Et, au contraire que ci-devant, si ceux-ci des églises réformées ont fait quelque force, la plus grande occasion a été pour ce qu'ils se craignaient du magistrat et qu'ils n'avaient point expresse permission du Roi; et maintenant quand le Roi leur fera ce bien de leur permettre ce qu'ils demandent, ils vivront en paix, reconnaissant le bénéfice de l'humanité du Roi. Ce sont les plus grandes raisons de l'interim, mais de ma part je pense tout le contraire. J'ai vu qu'au commencement, il peut y avoir un an[1], on disait qu'il était bon et profitable de souffrir les publiques assemblées; car il serait impossible, disaient-ils, que toujours le magistrat ne soit en soupçon de ce qui se fera aux privées et secrètes congrégations, et qu'il ne se craigne qu'il s'y fasse quelque conjuration contre l'état du prince. Là où les congrégations sont publiques, le Roi en sera hors de souci et ses officiers [140 v°] auront bien moyen de tenir l'œil, qu'il ne soit fait rien contre l'autorité du Roi. Mais, quoi! avec toutes ces belles raisons, l'on les a souffertes, et maintenant tout ce qui se voit est le fruit de cette tolérance! Pour vrai, la dissimulation des assemblées privées et secrètes est le commencement du mal; la tolérance des publiques a été l'accroissement de nos calamités.

Premièrement, de les cuider obliger par ce bienfait, c'est peine perdue : car, ceux qui sont déraisonnables et desquels vient le désordre ne cuideront pas que le Roi leur donne rien, de tant qu'ils ont déjà ce que le Roi leur donnera et en jouissent. Mais, tout au contraire, ils penseront qu'ils ont bien fait de désobéir, puisqu'à la fin, le Roi donne à chacun ce qu'il a pu prendre et n'y en a point de meilleure caution que ceux qui ont usurpé quelque chose, de tant qu'à fin de compte, le Roi leur laisse de bon gré ce qu'ils ont pris au commencement, par force. Au reste, de cuider que le magistrat les range mieux, quand le Roi aura expressément déclaré qu'il le permet, je ne le puis comprendre; car je m'assure bien que, depuis huit mois que le Roi a toléré les deux religions, il a autant voulu empêcher les désordres et insolences comme il fera quand elles seront permises; et s'il l'a autant voulu, pourquoi n'a il eu autant de puissance comme il aura à l'avenir de réprimer les fols? Car toujours la même cause des troubles qui ont été demeure et, à mon avis, augmente. C'est la diversité des religions et l'établissement de diverses églises et contraires polices. Pour le respect du Roi, c'était autant à lui de savoir [141] qu'il avait délibéré de tolérer

1. Ceci confirmerait la date indiquée ci-dessus et reporterait le propos relevé par l'auteur à septembre 1561, c'est-à-dire à une époque où il était parfaitement de mise.

deux églises, comme ce sera les permettre, car il ne laissait pas cependant à empêcher de son pouvoir les maux qui n'ont pu être empêchés.

Le magistrat a fait ce qu'il pouvait, car, voyant bien l'intention du Roi, il a souffert et dissimulé; mais de garder les insolences, il n'était en leur puissance ni ne sera.

Ils demandent des temples, et, avec cela, dit-on, il est aisé de les contenter, de tant que c'est la seule cause qui les fait tumulter comme si les plus grandes insolences et rébellions n'avaient pas été faites par ceux qui ont eu des temples, et depuis qu'ils en ont eu et cependant qu'ils en jouissaient paisiblement. En Guyenne, en la plupart des lieux, ils en ont pris tant qu'il leur en fallait, il y a neuf mois ou plus, et le Roi l'a toléré, et encore le lieutenant du Roi, qui y a été envoyé, les y a vus, et conféra et remit l'affaire au bon plaisir de Sa Majesté [1]. Se sont-ils contentés de cela? On vit lors, qu'à toute bride ils se sont laissés aller à leurs passions et nous ont accoutumés à voir et souffrir, en moins d'un an, ce que la couronne de France n'avait souffert de ses sujets en mille ans qu'il y a qu'elle est établie; et ç'a été pour nous enseigner que les folles têtes, si on les laisse un peu envieillir en leurs folies, ne se peuvent pas après gagner par l'indulgence, mais reprendre et contenir par la punition.

Mais ils vivront plus paisiblement quand ils sauront que le Roi a permis à chacun de vivre en sa doctrine. On se trompe. Ils ont tous pensé cela longtemps y a et cela leur a donné [141 v°] l'audace de faire toutes ces folies, auxquelles ils n'eussent jamais pensé s'ils eussent cru que le Roi se fut à bon escient courroucé de voir ériger en France un nouvel ordre d'Église.

Aussi c'est une vaine fantasie, et vraiment un songe, d'espérer concorde et amitié entre ceux qui tout fraîchement ne viennent que de se tirer et se départir sur cette querelle, que l'une estime l'autre infidèle et idolâtre. C'est une noise qui se réveille toujours, en la conversation ordinaire, par la dispute pour l'usage des ordonnances de notre religion; et bref, il n'y a heure du jour où il n'y ait quelque chose qui renouvelle la mémoire du différend, même que, de malheur, en toutes les deux parts les passionnés (qui sont le plus grand nombre) sont abreuvés de cette pernicieuse opinion que leur cause est si bonne et si religieuse que pour l'avancer il n'y a point de mauvais moyen. D'où nous avons vu sortir ces meurtres cruels et cette rage populaire de

1. Ce lieutenant du Roi est manifestement Charles de Coucy de Burie, que La Boétie accompagnait en octobre 1561. Mais faut-il voir ici une allusion à cette circonstance? En ce cas, l'évaluation : « il y a neuf mois ou plus » serait un peu courte. L'auteur, d'ailleurs, embrasse ce qui s'est passé, « en Guyenne », « en moins d'un an ». Il est permis de trouver dans ce passage l'expression des sentiments que La Boétie avait gardés de sa mission à Agen et de son intervention auprès des huguenots. Son libéralisme n'avait pas été compris, et il voyait maintenant que la question religieuse servait de prétexte à l'exercice de bien des passions égoïstes.

ceux de Cahors [1], et de l'autre ces prises ordinaires, pilleries et brûlements de temples, meurtres, saccagements, et une infinité de forces publiques. Mais pour ce qu'on ne se voit jamais si bien comme on voit autrui, regardons les exemples des autres nations, quant à ce qui leur est advenu de la permission de diverses religions.

L'empereur Charles V fut contraint de le permettre en Allemagne; et n'a l'on vu autre chose sortir de cela que guerres et infinies calamités par toute l'Allemagne. De sorte que c'est pitié de voir cet état-là, au prix ou bien de celui d'Espagne et d'Italie, où on n'a rien souffert, ou bien encore de l'Angleterre, où toute la religion [142] a été changée tout à coup. Je laisse à part qu'il n'y a nulle réformation de vie, comme leurs réformateurs mêmes se plaignent; mais je ne parle maintenant que des séditions.

Il me semble que je vois devant mes yeux que si on entretient ainsi deux opinions diverses, et qu'on permette que chacun ait son église et ses ordonnances, il ne tardera guère qu'on verra un nombre infini qui, sur ce différend, mépriseront l'une église pour l'amour de l'autre, et les quitteront toutes, et la France se remplira d'impiété et d'irreligion. Cela est fort à craindre, car chose du monde ne mène tant les hommes à l'impiété que de voir mêmement en même peuple diverses assemblées tenant diverses religions, et l'une opinion maintenue aussi constamment des siens que l'autre des autres, et chacun se vantant avoir Dieu pour lui. Mais pour le moins une chose est bien certaine, qu'aux lieux où il y a eu licence de tenir deux religions, de ces deux-là en sont nées infinies d'autres et n'est possible qu'il n'advienne autrement. Martin eut une saison Carolstad [2] pour compagnon; après il fit bande à part et commença de mettre en avant l'opinion du sacrement, qui depuis a eu de plus grands auteurs, Zwingle [3], Ecolampe [4] et Jean Calvin. D'une autre secte, Schuenfelde [5] a ses partisans. Les anabaptistes se sont déclarés et ont fait des tragédies horribles. Les anti-moines se sont mis en avant; Osiandre [6] a commencé une nouvelle secte de la justice assentielle de Dieu en l'homme; Illyricus Flacus [7] une autre; Stancarus [8] en Pologne de l'office de médiatement propre seulement à la nature humaine du Fils de Dieu. J'en laisse un nombre infini d'autres qui sont les [142 v°] vrais rejetons de l'interim et de la licence de débattre et prêcher à plaisir de la religion. Ne pensons donc pas permettre deux religions, mais voyons qu'en permet-

1. Le dimanche 16 novembre 1561.
2. André Bodenstein, de Carlstadt (1483-1541).
3. Ulrich Zwingli (1484-1531).
4. Jean Husgen, dit Œcolampade (1482-1531).
5. Gaspard de Schwenkfeld (1490-1561), fondateur des *Confesseurs de la gloire de Dieu*.
6. André Osiander (1498-1552).
7. Matthias Flach-Francowitz, plus connu sous le nom de Flacius Illyricus (1520-1575).
8. Francesco Stancari (1501-1574), théologien italien qui vécut et mourut en Pologne.

tant ces deux nous en permettons tant qu'il en pourra naître dans l'esprit des gens fantasques et envieux pleins d'ambition. Et à vrai dire, si nous souffrons deux églises, quelle raison en saurait-on rendre, sinon le nombre de ceux qui en veulent qui est une loi pour jamais qu'il faudra que le Roi donne et que plusieurs lui demanderont s'ils sont en nombre redoutable; qu'il advient que l'opinion du sacrement des églises de Saxe, qui est celle de Luther, se publie en France, comme il est aisé, comment pourra on refuser à ceux qui le tiendront une église, non plus qu'à ceux qui suivent Calvin ? D'être de l'église romaine ils ne sauraient. Et diront-ils sans faire tort à leur conscience d'être de l'église de ceux qui tiennent l'opinion zwinglienne? Ils ne pourront, l'ayant en horreur. Quel remède sinon de partir encore l'église de Dieu et y faire une autre pièce, comme les pères à qui il naît d'autres enfants après le premier testament, qui augmentent le nombre des parties de leur hérédité. Et quoi! s'il vient encore d'autres opinions, il faudra encore faire subdivision. Dira l'on, si ce sont opinions impies, on ne les permettra pas comme l'on fait celles-ci qui sont supportables. C'est une mauvaise couleur, car on voit bien qu'on ne permet pas ce qu'on veut permettre pour jugement qu'on fait de deux opinions, mais pour la multitude de ceux qui la tiennent. Davantage, puisqu'il est nécessaire que l'une des deux soit vraie, il faut que l'une soit non seulement fausse, mais fort mauvaise [143], car l'Église romaine tient les protestants pour hérétiques, quant aux sacrements et infinis autres points, et les protestants appellent les catholiques idolâtres. Donc, si le Roi en entretient deux par nécessité, il en entretient une fort méchante.

Et outre quelle est la fin de ce conseil de maintenir les deux religions? Jamais on ne parla, en république aucune, d'entretenir quelque diversité, sinon qu'en attendant et jusques à quelque certain temps. Qu'est-ce qu'on entendra donc, si on n'attend rien qui ouïe jamais parler de telle délibération? Chacun vive comme il l'entend et croit, si bon lui semble. C'est autant à dire comme si on disait : établissons la discussion qui est à préseut, par l'ordonnance du Roi, et, de peur qu'elle cesse, autorisons-la pour jamais. Je crois qu'il n'y a personne qui se propose une si inepte résolution. Si on entend quelque fin, comment et par quel moyen? Si c'est que l'ordre s'y mette de lui-même. Quelle imprudence est-ce de laisser aller la navire sans gouvernail, et attendre qu'elle arrive à port de salut. Le Roi ne peut mettre ordre, et, pour cette cause, il abandonne l'affaire et espère que par rencontre l'ordre se mettra. Pour vrai, l'ordre s'y mettra, mais c'est l'ordre qui viendra de la multitude et de sa belle police, qui sera tel comme il a toujours accoutumé d'être venant de telle main, c'est-à-dire la ruine entière et d'eux et de leurs maîtres.

Reste le dernier point. On attendra le Conseil. Il ne s'assemblera jamais. De quoi il n'est jà besoin d'alléguer les raisons, qui sont trop apparentes. Mais mettons qu'il s'assemble; ce sera si tard qu'entre

ci et là nous aurons eu beau loisir de voir tout ruiné [143 v°]. Et quand il sera tenu de bonne heure, quelle espérance peut-on avoir de faire tenir rien qui soit ordonné que les princes ne le font avec la force. Ainsi quand ils auraient ordonné quelque chose au conseil, en serait de même qu'à présent. C'est qu'il faudrait que le Roi en fît l'exécution, qui est en toutes choses le tout, et que lors il commençât à faire ce qu'il devait faire à présent; et faudrait ou que la chose demeurât inutile ou que le Roi y mit la main pour la faire observer à bon escient. Et pourquoi attendra-il jusque lors, puisque le mal est à cette heure si pressant et que, toujours ayant crû avec le temps, il serait encore lors plus mal aisé qu'à cette heure.

Mais il y a plusieurs inconvénients à refuser l'interim. Premièrement, on allègue qu'il n'est pas nouveau qu'en un empire, sous même prince, les sujets vivent paisiblement, encore qu'ils tiennent diverses religions. Sous l'Empire romain, il y avait autant de religions que de nations, et toutefois, à cette occasion, il n'en vint jamais aucun inconvénient mémorable. Encore aujourd'hui le Grand Seigneur a sous sa main des peuples, non pas seulement de diverses opinions, mais directement contraires, et plusieurs villes d'Allemagne et de Suisse se sont maintenues de notre temps en cette diversité.

Davantage, il ne faut pas croire que l'empereur Charles cinquième étant en même trouble en Allemagne, auquel le Roi se voit maintenant, permit l'interim de son gré, mais il prit ce conseil vaincu par les circonstances et obéissant à la nécessité du temps. Et nous en sommes de même désordre [144] qu'il ne faut pas faire difficulté d'accorder ce qu'on ne peut refuser. Et puisque les nouvelles églises sont tant, et de si grande multitude d'hommes, c'est folie de penser ou espérer de les supprimer, et c'est plutôt un souhait qu'une délibération. Ce sont, à peu près, les raisons qu'on déduit. Mais il est bien aisé de répondre à ce qu'on dit que, souvent et en beaucoup de lieux, plusieurs religions se sont comportées en une république. Quant aux vagues superstitions des gentils, il ne se faut pas ébahir s'il y en avait : autant de pays, autant de diverses façons de religion; car elles étaient toutes compatibles et une ne tendait pas à la ruine de l'autre, pour ce qu'ils étaient tous d'accord qu'il y avait des dieux sans nombre. Et bien que chaque peuple eût les siens, si ne condamnait-il pas les dieux de ses voisins pour les avoir d'autres, pour ce que la race de leurs dieux ne refusait point compagnie entre nous, tout au contraire; et c'est pour autant qu'il est bien aisé que tant [de] diverses opinions toutes fausses s'y comportent. Mais d'accoupler la vérité et la mensonge il est impossible, de tant que l'une nécessairement chasse l'autre. Ainsi toutes les erreurs des anciens se souffraient bien; mais dès lors que la vraie clarté de l'Évangile est venue, qui démentait toutes les idolâtries des gentils, lors a commencé de se manifester l'incompatibilité de la religion vraie et des fausses. Et oncques ce combat n'a cessé jusques à tant que la vérité a vaincu le mensonge et que la lumière a chassé les

ténèbres. Or, tout ainsi que notre loi ne pourrait souffrir aucunement le paganisme, ainsi en soi elle ne peut souffrir diverses sectes, étant la vérité une, pure et simple, et n'entrant jamais en composition avec ce qui est faux [144 v°] et abusif. Et c'est vouloir faire violence à la naturelle pureté de notre foi, de penser qu'elle ait quelque naturelle communication avec ce qu'elle rejette. Quant aux chrétiens qui vivent sous la tyrannie du Turc, il est bien aisé à voir que cela n'a rien de semblable avec notre propos. Le Grand Seigneur fit la guerre aux empereurs Grecs, et, à la fin, détruisit entièrement cet empire; et depuis a usé de la Grèce, Macédoine et Esclavonie comme de terre conquise; et les habitants, battus de la longue guerre et réduits à une extrême misère, s'estimèrent trop heureux que le Grand Sieur leur laissât vivre tributaires sous sa seigneurie, sans les contraindre de laisser leur foi. Et depuis ils sont tenus de sa cour et captivés en une si misérable servitude que ce n'est pas merveille si les Chrétiens peuvent vivre paisiblement avec les Turcs, mais c'est un miracle de la puissante main de Dieu qu'il y ait encore des Chrétiens.

Et encore j'ai opinion que la nôtre se comporterait plutôt avec le paganisme qu'avec l'hérésie. Ceux qui ont des biens divisés et bornés n'ont pas sitôt querelle que ceux qui ont les biens communs et en société, pour ce que communément c'est occasion de tous les différends que d'avoir quelque chose à départir. Notre religion, en ces pays-là, ne se mêle point avec l'autre et n'ont rien de commun ensemble. Mais c'est autrement en ce qui se propose : ou la communauté d'une même créance que les deux parts ont. Celle même est occasion d'attaquer la querelle sur leurs différends. Encore y a il un autre point : que deux religions, quand elles sont toutes deux vieilles et enracinées de longue main, ne se querellent jamais, ni si volontiers, ni tant, ni si opiniâtrement que deux dont l'une [145] est ancienne l'autre nouvelle, ou toutes nouvelles, pour ce que la chaleur est à la première pointe; et tout ainsi que l'on voit aux âges de l'homme que la jeunesse est bouillante et pleine de ferveur au prix des autres, ainsi en toutes choses les commencements emportent la plus grande part de l'ardeur et violence.

Quant à l'exemple des villes de l'Allemagne et de Suisse, qui ont reçu deux religions, et l'Empereur qui accorda l'interim, il ne faut pas tant prendre garde au conseil qu'ils ont pris, qu'on n'avise encore plus au succès qu'on a vu advenir de ce conseil. Car il est bon en un mauvais passage avoir quelqu'un qui passe devant pour essayer le gué. Mais il ne sert de rien d'en avoir, si, encore qu'il s'en soit mal trouvé, on s'est résolu de le suivre. Fut-il oncques un si misérable état que celui de l'Allemagne a été depuis l'an 1517 jusques à l'an 1553 et qu'il est encore? Où a l'on vu tant d'exemples de cruautés inouies, de massacres, tant de nouvelles pertes, d'étranges hérésies et inconnues, si grande incertitude de religion? Bref, tant de confusion et une perturbation si grande que cette pauvre région peut faire pitié à ses ennemis mêmes. Et sans doute la cause n'est pas autre sinon que, la diversité des

opinions y étant tolérée, et ayant grand nombre de grands princes, puissantes villes, chacun a voulu vivre à sa mode; et, selon les diverses passions, ils se sont partis en opinion et y ont rangé leurs peuples. De sorte que par ce moyen il s'est engendré un mélange d'erreur, et de là vint infinité de calamités horribles. Ceux qui ont pris garde à l'état des choses qui se sont passées, savent bien qu'il y est mort, depuis ce commencement des troubles, plus de deux cent mille hommes.

[145 v°] L'Empereur fut contraint de permettre ce qu'il ne voulait pourtant, parce qu'il avait à faire non pas à son peuple naturel, mais à un grand nombre de grands et puissants princes, comme le duc de Saxe[1], de l'Angrave, le marquis de Brandebourg, le duc de Vitember, les villes d'Allemagne. Il n'avait pas là une pleine et entière domination comme sur ses vrais sujets; et, davantage, il fallut qu'il reçut cette condition de ne contreroller personne pour assembler en un les forces de l'Allemagne, afin de résister à l'armée du Grand Seigneur, qui venait lors à Belgrade. Au contraire, notre Roi n'a qu'à faire à son peuple, et duquel il est pleinement et absolumeut maître et seigneur; et, en lieu que la crainte du Turc mena l'Empereur à cette extrémité de laisser vivre chacun à sa mode, tout au contraire les avertissements de nos voisins nous somment de ne le faire pas.

Reste ce point qu'il n'y a lieu de consultation là où il est impossible de faire autrement, et qu'à cause de la multitude des églises nouvelles, il faut céder à la nécessité contre laquelle aucune raison ne peut valoir; or, à cette occasion, puisque le Roi ne veut introduire la nouvelle, du tout maintenir l'ancienne, qu'il n'y a que ce moyen de les maintenir toutes deux.

Premièrement je dirai ce qu'il me semble être bon de faire, et puis après il faudra voir s'il est possible de l'exécuter. Mon avis est de commencer par la punition des insolences advenues à cause de la religion, et après ne laisser comment que ce soit une église, et que ce soit l'ancienne; mais qu'on réforme tellement celle-là qu'elle soit en apparence toute nouvelle, et en mœurs toute autre, et en ce faisant user de [146] telle modération qu'en tout ce que la doctrine de l'Église pourra souffrir on s'accorde aux protestants pour les ranger tous en un troupeau, faire revenir ceux qui ne seront trop délicats et leur donner moyen de se réunir sans offenser leur conscience, et non pas déchirer la part de Jésus-Christ en deux bandes, chose détestable devant Dieu, et certaine révélation de son ire, et indubitable présage de l'entière ruine de ce royaume.

Sur toutes choses et avant rien faire, il faut faire rigoureuse punition des forces publiques qui ont été faites par toute la France; car il est assez aisé de contenir en effet un peuple accoutumé et nourri à obéir par une médiocre sévérité au châtiment des fautes qui se font journellement;

1. Le duc de Saxe était Jean-Frédéric (1503-1554), le landgrave de Hesse Philippe le Magnanime (1504-1567), le marquis de Brandebourg Joachim II (1505-1571), le duc de Wurtemberg Ulric VIII (1487-1550).

mais il est impossible de remettre le populaire en train d'obéir, s'étant si lourdement débauché par une grande rigueur et un exemple apparent; et si on ne lui fait voir la terrible face de la Justice courroucée, ils ne sauraient croire que le Roi fait autre chose que se jouer avec lui et le flatter, et n'éprouve à bon escient sa puissance et son bras rigoureux. La miséricorde, rarement employée et avec jugement, est une belle et singulière vertu en un prince; mais la clémence ordinaire et sans distinction de discipline est l'entière subversion de tout l'ordre.

Le moyen de châtier le peuple n'est pas d'en donner la charge aux gouverneurs des pays, car il faut qu'ils soient punis par la vraie et naturelle Justice. C'est la Justice qui a été outragée; c'est elle qu'il faut rétablir, si le Roi [146 v°] veut régner. Et maintenant ce qu'on a principalement à faire, c'est d'enseigner les sujets du Roi à le révérer et les remettre en ce chemin de lui porter honneur; autrement il n'y aura jamais fin de cette malédiction.

Soit donc de chaque Parlement envoyée une chambre pour passer par les lieux où les plus grands excès ont été faits, qui fasse les procès et les juge, et soit accompagnée des gouverneurs avec forces pour assister à ceux qui seront employés par la Justice, pour la capture et autres exécutions de leurs jugements. Que cette chambre ne recherche en façon quelconque personne pour la religion, mais seulement vaque à la punition des insolences, de voies de fait et de forces publiques; et encore, pour ce que le nombre est infini des lieux où tels excès ont été commis, il faudra choisir les endroits où sont advenues les plus grandes violences et si renommées qu'on ne le peut dissimuler; surtout qu'il y ait punition des chefs et quelques exemples mémorables, mais rares, et en peu de lieux, comme rasement de maison et démantellement de ville.

Ce sera pour venger les injures faites au Roi et pour disposer le peuple à recevoir à l'avenir les lois qu'il fera. On ne saurait croire de combien, après cette terreur, il sera plus traitable, plus facile à ranger, plus aisé à contenter.

Voilà le moyen de réprimer les insolences; mais il faut aussi réformer l'église ancienne, et en la réformation s'aviser de supporter ceux qui l'on laissée, pour les rappeler.

[147] Les moyens de s'accommoder sont de laisser indifférent de quoi ils s'offensent et dont nous sommes en controverse. Nous sommes en différend ou bien pour raison des choses qui consistent en opinions ou bien cause de celles qui gisent en observations et harmonies extérieures. Pour le regard des opinions, on se trompe fort si on pense que tant d'hommes se soient séparés de nous pour la contrariété de l'opinion. En la plupart des choses, de cent mille hommes qu'il y a par aventure, en France, aux églises réformées, il y en a possible deux cents qui savent de quoi est la question. Tous les autres savent bien qu'il y a différend, mais non pas qu'il y a grand peine ni de quoi. Et cela se verrait si on leur proposait les différends qui sont

les plus grands, comme du péché originel, de la prédestination, de la providence, de l'élection et réprobation, de la justification, des œuvres de la foi; si la foi est simplement créance ou assurance de son élection; s'il suffit d'être enfant des fidèles, ou si le baptême extérieur est nécessaire à salut; si le corps et sang de Jésus-Christ en l'Eucharistie est reçu corporellement, comme disent les catholiques, et Luther, ou seulement en foi, comme dit Zwingle et Calvin; si la substance du pain demeure, comme veut Martin, ou si elle n'y est plus, comme veut l'Église romaine. Lors connaîtra on clairement qu'ils ne se sont point séparés pour pensée que nous ayons en cela mauvaise opinion, car ils ne savent ni la nôtre ni la leur; [147 v°] et souvent, à les en ouïr parler, ils parlent aussitôt contre leur doctrine que contre la nôtre. Mais c'est l'autre différend qui les fait désunir, nos cérémonies et observations; car cela est visible et consiste en l'apparence extérieure, à quoi le populaire a toujours coutume de s'arrêter plus qu'à nulle autre chose. Et en cela, à mon avis, si on y prend garde, ce de quoi ils se scandalisent le plus est ce que nous pouvons accoutrer le plus aisément, sans faire aucun tort à notre doctrine. Il est vrai que je ne prétends pas contenter les chefs de leur religion, qui ne seront jamais satisfaits, quelle mine qu'ils fassent, sinon qu'on leur laisse une grande domination, un empire spirituel en tout semblable à celui du Pape, sinon en la magnificence qui se voit par dehors. Mais je parle de contenter le grand nombre de ceux qui ont quitté notre Église, où ils avaient été faits chrétiens, pour les scrupules qu'on leur a mis devant les yeux; de ceux-là, veux-je dire, et de la plus grande part, que ce qui les scandalisent le plus en notre Église, c'est ce que nous pouvons ou laisser du tout ou rabiller sans aucun préjudice de notre cause.

Ils ne peuvent souffrir l'usage des images. Pourquoi pense l'on que ce soit? Si dans les églises on n'eût fait autre chose des images, sinon de les tenir comme des autres pierres et l'autre bois, qui eut été si délicat de le trouver mauvais, puisque personne ne se scandalise de voir aux maisons, les tableaux, les portraits, les tapisseries, les [148] images taillées. Mais en autre manière en use l'on aux temples et autrement dans les maisons; car, aux maisons, les portraits y sont pour servir vraiment de ce à quoi il convient les employer : c'est ou pour l'ornement, ou pour la mémoire des personnes représentées, ou pour tous deux; et n'y a aucun qui là porte chandelle aux peintures. Mais aux églises, au contraire, on leur baise les pieds, on y fait offrande, on les vestit, on les couronne. Qu'on commence de faire cela même aux tapisseries des maisons, et commencera de réprouver la tapisserie. Ainsi il est aisé à voir que ce qui offense les protestants n'est pas la chose, car anciennement ils la trouveraient mauvaise partout, mais l'usage. Donc que nuira il d'ôter ce qui ne sert de rien à nous et à eux leur fait un grand scrupule et les jette hors de l'Église? Conservons, puisque l'Église l'a ordonné y a douze cents ans, c'est-à-dire aussitôt qu'il y a eu des temples et que notre foi a été publiquement reçue des

princes, les images, mais avec le vrai et pur usage, selon l'ancienne intention : c'est qu'elles servent au temple pour la mémoire des martyrs et pour l'ornement et décoration du lieu destiné au service de Dieu, et ôtons ce qui est survenu de les honorer servilement.

Soit donc ordonné que les peintures et images taillées demeureront aux temples sans plus, pour la mémoire et décoration; y soit admonesté le peuple tous les prônes qu'elles n'y sont que pour leur donner occasion de s'enquérir de la vie de ceux qui sont représentés, afin de les honorer et encore plus d'essayer à les imiter.

[148 v°] Au reste qu'il soit défendu de porter chandelles, de faire offrandes, de les baiser ni couvrir, de les vêtir ni couronner de fleurs, ni faire aucun honneur extérieur. Ainsi le peuple sera hors du danger de tomber en idolâtrie, et les adversaires n'auront plus occasion de trouver non plus mauvaises les peintures aux lieux publics que dans les maisons privées, et la chose sera remise en son premier et naturel état.

Des reliques tout de même, qui s'offensera qu'on les garde soigneusement aux temples, si on ne les adore point, comme Eusèbe narre que les chrétiens firent de Polycarpe, disciple de saint Jean; duquel bon et saint marin, après que le corps fut brûlé, les chrétiens amassèrent les cendres et les gardèrent, mus d'une bonne et sainte affection. Qu'on ne fasse que ce qu'ils firent et il n'y aura rien que les plus dégoûtés puissent trouver étrange. Qu'elles soient donc gardées honorablement, mais sans les présenter aucunement à baiser ni adorer; qu'à raison de ce qu'il soit défendu d'en prendre ni donner rien, mêmement pour ce, qu'on ne peut ignorer que les imposteurs en aient supposé une infinité de reliques fausses; en sorte qu'on ne saurait faire plus grand tort aux saints dont on a les vraies que d'honorer toutes celles qu'on montre indifféremment, puisqu'elles sont toutes mêlées et sans différence, étant certain qu'une partie, et la plus grande, ne sont que les instruments de l'avarice du clergé corrompu.

Ayant ainsi ôté l'abus des images, voilà le lieu pour [149] en partir, et déjà c'est un moyen de remettre le peuple en sa première société, quand le scrupule du site de l'assemblée ne les empêchera plus de converser ensemble; car sans doute c'est un grand point gagné pour la réconciliation d'amitié, si on peut s'accoutumer à se voir et qu'on ne fuie pas la mutuelle conversation.

Au surplus, ils n'ont en leur église que trois choses : la prédication, la prière et l'administration des sacrements.

Quant aux deux premiers, il est aisé de s'accommoder; le dernier est plus difficile.

Pour le regard de la prédication, qu'il s'en fasse deux toutes les fêtes : une le matin, auquel le prêcheur pourra librement prêcher de toutes choses, et, en prêchant, disputer et débattre, toutefois sans rien avancer sur la doctrine de notre église; et à celle-là ceux qui ne peuvent porter d'ouïr parler contre leur opinion ne se trouveront pas,

s'ils ne veulent. Aussi est-il croyable que les services accoutumés d'être faits le matin les en garderaient. Mais qu'il y en ait un autre après dîner, lequel je voudrais être fait non par religieux mais par séculiers, comme aussi les canons anciens défendant la prédication aux gens de religion, afin que tous pussent y venir sans scrupule, et qu'il soit défendu à celui [là] de rien disputer ou proposer, ni pour ni contre, qui soit des points qui sont en controverse, lesquels on baillera par articles. Mais que le prêcheur enseigne purement l'Évangile et le déclare, et fasse ce qui est le principal de son devoir : c'est de porter à suivre les [149 v°] commandements de Dieu, et réprimer les vices. S'il vient sur les lieux qui sont employés de l'une et l'autre part, qu'il ne fasse sans plus qu'interprêter le texte et le traduire en français; et si on trouve malaisé qu'il puisse tenir ce moyen, qu'on considère combien est grand et beau le sujet de la prédication, encore qu'il n'entre aux disputes, si on s'emploie à enseigner les commandements de Dieu, ramentevoir la grandeur de ses bénéfices, représenter la rigueur de son ire contre les mauvais, inciter à obéissance et humilier et retirer les cœurs de la corruption du vice. Bref qu'on prenne garde si les bons et saints pères ont eu faute de matière en leurs homélies, pleines d'une sainte pureté et d'une incroyable élégance, et toutefois ils étaient morts mille ans devant que toutes les questions qui sont aujourd'hui fussent mises en avant. Il faudrait ordonner peine contre ceux qui contreviendront à cet article, et, à l'entretien de cela, que non seulement les prélats, mais aussi la justice tint la main.

Quant à la prière, il ne saurait être que fort bien, qu'au sermon d'après dîner, le prêcheur fît une solennelle prière en français, telle quelle, à lui prescrite par quelques modestes théologiens, comme il serait bien aisé de la faire, bonne et sainte, et telle qu'aucun ne s'en saurait plaindre; et à ces prières, celui qui tiendra le lieu du privé, comme écrit saint Paul aux Corinthiens, répondra *amen*; voire tous les privés, c'est-à-dire tout le peuple, comme dit Justin, martyr, en sa seconde apologie pour les Chrétiens.

[150] Reste l'administration des sacrements.

Quant au baptême, nous sommes tous d'accord que l'eau seule y est nécessaire et la façon solennelle que Dieu même ordonne de sa bouche, au dernier de saint Mathieu, baptiste au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; voire que l'Église a toujours tenu les Arméniens pour hérétiques, à cause de ce qu'ils estimaient que le baptême n'était pas bon sans chrême. Or je pense qu'en ce sacrement, il ne faut rien changer de ce qui est accoutumé en l'Église, pour deux raisons : l'une, de tant qu'en ce sacrement qui est l'entrée au royaume de Dieu, auquel nous faisons profession de notre foi et du nom de chrétiens, on ne peut rien inventer sans impiété, car tout est selon la primitive église; de quoi nous ne pouvons, puisque Denis, soit-il l'Aréopagite, soit-il l'évêque de Corinthe, fait expresse mention de l'insuflation et exorcisme et Tertullien au livre du baptême, et saint Cyprien du chrême, au premier

livre, en l'épitre XII[e], et saint Augustin en plusieurs lieux. Aussi je vois que Luther s'est pas fort soucié de ce qui se fait en l'Église, quant au sacrement, et Calvin même, et ceux qui le suivent, condamnent les Anabaptistes qui se font rebaptiser, comme les catholiques anciennement rebaptisaient ceux qui avaient été lavés par les Paulianistes et Cataphryges, ainsi qu'il est ordonné au concile de Nicée.

Et bien trouverai-je fort bon d'ajouter une chose qui serait grandement profitable pour l'édification et commode pour contenter ceux qui se sont séparés : c'est qu'après la solennité [150 v°] accoutumée au baptême, celui qui baptiserait fit, en français, une explication des promesses de Dieu, en ce sacrement, et déclaration de ce qu'il signifie, et la grâce qui y est conférée. Et serait bon que cette exhortation fut composée par quelque savant théologien, et amateur de la concorde, qui put servir à tous pour cet usage, afin de la lire en langage intelligable.

Le second sacrement que l'Église met en ce compte est la confirmation, qui consiste en deux choses : et l'imposition des mains pour confirmer, et l'onction. Quant à l'imposition des mains, on ne peut craindre en cela aucun mécontentement de personne. Car si on commence à la faire non par manière d'acquit seulement, comme la plupart des choses se font, mais pour en tirer fruit, qui pourrait nier que ce ne fut une sainte institution? Et si on revenait à la première ordonnance, qu'on interrogeât ceux qui ont commencé d'entrer en l'âge de connaissance des articles de notre foi, et qu'avec imposition de mains l'évêque priât sur eux, à ce qu'ils reçussent le Saint-Esprit, il ne se pourrait nier que ce ne fut selon la coutume des Apôtres, comme il se voit au VIII[e] des Actes, et Calvin même proteste de ne s'en offenser. Quant au surplus de la chrême, à raison de ce on ne peut craindre qu'aucun craigne d'être en notre église, car on sait bien que de tout temps jamais la centième partie en la plupart des lieux n'ont reçu cette onction.

Pour le regard de la communion, où semble être plus grande difficulté, si on veut entendre sans contestation à la régler, je crois, si cela était fait, que peu de gens feraient difficulté de la recevoir en notre église. Premièrement, pour le regard de la communication du calice [151] aux laïcs, je ne vois pas pourquoi on y doive tant résister et s'opiniâtrer si fort, voyant les troubles avoir passé si avant. Aucun ne nie que l'Église ne puisse accorder la communication sous les deux espèces, de sorte que le pape Paul l'accorda aux Allemands. En outre, on sait bien qu'aucunement les laïcs communiqueront aussi, dont saint Cyprien fait expresse mention, et Justin, et infinis autres. Puisque donc que l'Église peut octroyer le calice aux laïcs, et l'ôter, pourquoi n'aime cela mieux employer à sa puissance à le bailler qu'à le refuser, puisque à le bailler il y a espérance de paix, et à le refuser grand trouble?

Aussi puisque la figure de Jésus-Christ importe au sacrement, n'en faisons point d'instance et ne combattons point contre les délicats pour chose qui n'est pas de conséquence.

Quand on baillera à communier, qu'on die à la table, en français, l'institution de la Cène, prise d'un des Évangiles; car puisque la consécration est faite devant, cela servira pour inciter la foi des communiants, en quoi il n'y peut avoir aucun danger d'immutation de doctrine, mais plutôt édification et encore moyen d'accord.

Qu'avant la Cène, il se fasse un sermon de la dignité du sacrement, de la preuve que chacun doit faire de soi-même de la grande bénignité de Dieu, de la foi, de la contrition que chacun doit apporter à cette table; mais que ce soit sans aucunement entrer en dispute sur les opinions ni de Luther ni de Zwingle [151 v°] et à la façon des sermons qui se doivent faire les fêtes après dîner.

(*La fin prochainement.*)

# GEORGE SAND ET LE PRINCE DE TALLEYRAND

## ÉPISODE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

On lit dans la *Chronique* de la duchesse de Dino[1], devenue duchesse de Talleyrand et de Sagan — à la date du 28 septembre 1834 : Valençay (c'était, on le sait, le château où elle résidait avec le prince de Talleyrand, son oncle par alliance) :

En rentrant hier de la promenade, nous avons trouvé le château rempli de visiteurs, hommes et femmes, venus en poste et visitant toutes choses en curieux. Le régisseur nous a dit que c'était M^me^ Dudevant avec Alfred de Musset et leur compagnie. A ce nom de Dudevant, les Entraigues ont fait des exclamations auxquelles je n'entendais rien et qu'ils m'ont expliquées : c'est que M^me^ Dudevant n'est autre que l'auteur d'*Indiana*, *Valentine*, *Leone Leoni*, George Sand enfin!... Elle habite le Berry, quand elle ne court pas le monde, ce qui lui arrive souvent. Elle a un château près de la Châtre où son mari habite toute l'année et fait de l'agriculture. C'est lui qui élève les enfants qu'il a de cette virtuose. Elle-même est la fille d'une fille naturelle du maréchal de Saxe : elle est souvent vêtue en homme, mais elle ne l'était pas hier.... J'ai voulu être polie pour des voisins, j'ai moi-même ouvert, montré, expliqué mon appartement et je les ai reconduits jusqu'au grand salon, où l'héroïne de la troupe s'est vue obligée, à propos de mon portrait par Prud'hon de me faire force compliments...

Celui que la duchesse trace de sa visiteuse n'est pas bien flatteur ; « Elle est petite, brune, d'un extérieur insignifiant, entre trente et quarante ans, d'assez beaux yeux[2]. Une coiffure prétentieuse et ce qu'on appelle en style de théâtre, classique. Elle a un ton sec, tranché, un jugement absolu sur les arts, auquel le buste de Napoléon et le Paris de Canova, le buste d'Alexandre par Thorwaldsen, et une copie de Raphaël par Annibal Carrache (que la belle dame a prise pour un original) ont fort prêté. Son langage est

1. Publiée en 1909 par la princesse de Radziwill (née Castellane). Cette chronique s'étend de 1831 à 1862.

2. Ces mêmes yeux dont Musset disait dans ses derniers vers :

Ote-moi, Mémoire importune,
Ote-moi ces yeux que je vois toujours!

recherché. A tout prendre, peu de grâces : le reste de sa compagnie d'un commun achevé, de tournure au moins, car aucun n'a dit un mot. »

Alfred de Musset était-il vraiment dans cette compagnie de tournure commune et muette? J'en doute fort. *Elle* et *lui* se trouvaient en ce moment au plus aigu de leur crise sentimentale, survenue au cours du voyage de Venise et suivie de tant de réconciliations et de brouilles nouvelles. A lire le récit de cette crise, fait avec beaucoup de précision par Arvède Barine dans son *Musset* de la collection des *Grands Écrivains*, il semble que le poète fût en septembre 1834 parti pour Strasbourg et Bade, et elle réfugiée à Nohant, d'où elle écrivait à ses amis des lettres désespérées. Elle-même d'ailleurs a dans l'*Histoire de ma vie* fait allusion à cette excursion à Valençay avec plusieurs de *ses amis Berrichons*, et ne dit pas un mot de la présence de Musset parmi eux. Elle n'avait aucune raison de ne pas le mentionner s'il eût pris part à la visite.

Quoi qu'il en soit, très peu de jours après cette promenade, parut le 15 octobre 1834 dans la *Revue des Deux Mondes* un article intitulé *le Prince*[1], signé George Sand, et qui n'était autre qu'un portrait extrêmement sévère et, comme l'a dit Sainte-Beuve, « d'un parfait idéal de laideur » du possesseur du château, le prince de Talleyrand. Il était encore en titre ambassadeur de France à Londres, malgré son grand âge (quatre-vingts ans), et ne devait donner sa démission que quelques semaines plus tard. Ni le château ni son propriétaire n'étaient nominativement désignés dans le récit de la *Revue*, mais étaient faciles à reconnaître : le morceau contenait de plus des allusions plutôt désobligeantes et également transparentes à la duchesse de D....

L'article se présentait sous forme d'un dialogue entre l'auteur et un ami. Quel était cet ami? Ce n'était pas Musset, malgré l'indication fautive de la duchesse qui aurait pu le faire croire. George Sand a plus tard indiqué, dans l'*Histoire de ma vie*, son véritable interlocuteur : c'était Rollinat, un de ses camarades du Berry, auquel, sous le nom de *Pylade*, elle a consacré bien des pages pleines d'affection et d'admiration et à qui sont adressées plusieurs des épîtres qui figurent dans les *Lettres d'un Voyageur*. « Au retour de Valençay, dit-elle, j'écrivis sous l'émotion d'une vive causerie avec Rollinat, un petit article intitulé *le Prince* qui fâcha beaucoup, m'a-t-on dit, M[r] de Talleyrand... » On verra plus loin

1. Plus tard reproduit dans les *Lettres d'un Voyageur*.

qu'elle même regretta son article, tout en le laissant figurer dans ses œuvres définitives. Rappelons-en seulement quelques-uns des traits les plus vifs. Ils se ressentent à la fois du lyrisme avec lequel à cette époque nos écrivains les plus en faveur abordaient tous les sujets, et de la passion avec laquelle le parti libéral avancé jugeait le principal négociateur du Congrès de Vienne et des traités de 1815, et condamnait ses conversions successives, sa vie publique et sa vie privée. Cette passion, on le sait, n'est pas encore aujourd'hui éteinte, et on écrirait un volume sur les controverses qu'a soulevées et que soulève le rôle joué par Talleyrand pendant trois quarts de siècle dans les événements qui comptent parmi les plus grands qu'ait traversés la France et le monde avec elle.

Il est impossible d'entrer ici dans cette ardente polémique, et il faut laisser la parole à George Sand et à son ami, dont elle a dû fidèlement reproduire la pensée : car ce que dit l'interlocuteur diffère singulièrement par le relief et la netteté de la forme, de ce que répond « le poète », en l'espèce George Sand, facilement entraîné aux développements verbeux et un peu flasques sous l'abondance des images, tandis que l'ami a des mots amers et à l'emporte-pièce qui frôlent la caricature.

Les deux amis commencent par s'entretenir de l'emploi de la vie, et de la vertu. — « A quoi servons-nous? s'écria mon ami, en se laissant tomber sur un banc de pierre en face du château.

— Regarde ce palais, répond le poète (George Sand), songe à ceux qui l'habitent et dis-moi si tu n'es pas réconcilié avec toi-même? — Hideuse consolation, répond l'ami. Eh quoi! parce qu'il y a des serpents et des chacals il faut se glorifier d'être une tortue!

— *Elle* : « N'es-tu pas saisi d'un invincible dégoût et d'une secrète horreur pour la vie active en face de ce château où tant d'immondes projets et d'étroites scélératesses germent et éclosent incessamment dans le silence de la nuit? Ne sais-tu pas que l'homme qui demeure là joue depuis soixante ans les peuples et les couronnes sur l'échiquier de l'univers? Qui sait si la première fois que cet homme s'est assis à une table pour travailler, il n'y avait pas dans son cerveau une honnête résolution, dans son cœur un noble sentiment? — *L'ami...* : Jamais! ne profane pas l'honnêteté par une telle pensée. Cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lascivité; ces linéaments mous et arrondis, indices de la souplesse du caractère; ce pli dédaigneux sur un front prononcé, ce nez arrogant avec ce regard de reptile, tant de contrastes sur une physionomie humaine révè-

lent un homme né pour les grands vices et les petites actions... Cet homme est une exception dans la nature, une monstruosité si rare que le genre humain, tout en le méprisant, l'a contemplé avec une imbécile admiration... » Suit un tableau de la vie quotidienne de l'hôte du château : « Demande, dit l'ami, par quel dévouement, par quelles bonnes actions sa journée est occupée : ses gens te diront qu'il se lève à onze heures, et qu'il passe quatre heures à sa toilette (temps perdu à essayer sans doute de rendre quelque apparence de vie à cette face de marbre que la dissimulation et l'absence d'âme ont pétrifiée bien plus encore que la vieillesse). A trois heures, le prince monte en voiture, seul avec son médecin, et va se promener dans les allées solitaires de son immense garenne. A cinq heures on lui sert le plus succulent et le plus savant dîner qui se fasse en France. Son cuisinier est dans sa sphère un personnage aussi rare, aussi profond, aussi admiré que lui. Après ce festin, dont chaque service est solennellement annoncé par les fanfares de ses chasseurs, le prince accorde quelques instants à sa famille, à sa petite Cour... A l'entrée de la nuit, le prince remonte en voiture et fait une seconde promenade. Le voici qui rentre et sa fenêtre s'illumine là-bas, dans cet appartement reculé, gardé par ses laquais, en son absence, avec une affectation de mystère si solennelle et si ridicule. Maintenant il va travailler jusqu'à cinq heures du matin. Travailler!... O lune ne te lève pas encore... Rivière suspends ton cours!... Feuilles ne tremblez pas au front des arbres. Nature entière fais-toi immobile et muette comme la pierre du sépulcre... le plus habile et le plus important des princes de la terre va se courber sur une table, à la lueur d'une lampe, et du fond de son cabinet, comme Jupiter du haut de l'Olympe, il va remuer le monde avec le froncement de son sourcil! »

L'ami n'est pas convaincu que de ce froncement de sourcil naisse rien de sérieux ni de bienfaisant... « Orgueilleuses niaiseries! Qu'a donc produit cet homme étonnant depuis soixante années de veillées assidues et de travaux sans relâche?... Quelles révolutions a-t-il opérées ou paralysées? Quelles guerres sanglantes, quelles calamités publiques, quelles scandaleuses réactions a-t il empêchées?

« ... Napoléon dans son mépris, le qualifiait par une métaphore soldatesque et d'un cynisme énergique, et Charles X disait en parlant de lui! « C'est pourtant un prêtre marié! » Les a-t-il arrêtés dans leurs chutes terribles, ces maîtres tour à tour par lui adulés et trahis? Où sont ses bienfaits? Où sont ses œuvres?... Son génie est tout entier dans le silence et la fierté... Conçois-tu rien à cette manière de gouverner les peuples sans leur permettre de s'occuper

de la gestion de leurs intérêts?... Laisse-moi m'indigner à mon aise contre cet homme impénétrable qui nous a fait marcher comme des pions en son damier... qui n'a possédé le monde que pour larroner une fortune... »

La diatribe se poursuit ainsi pendant des pages. Après des allusions désobligeantes à l'intime de M. de Talleyrand, M. de Montrond (désigné par son initiale) qui d'après la *Chronique* de M^me^ de Dino devait précisément quitter le château quelques jours après, dans un moment de brouille avec son ancien inséparable, et en faisant claquer les portes; après d'autres réflexions non moins désobligeantes sur la duchesse elle-même et sur son rôle dans la maison de son oncle, l'ami finit par prédire que « le vieux vautour chauve et repu mourra lentement et à regret dans son nid »! Ce à quoi George Sand, moins âpre dans l'expression, réplique par un vœu d'existence prolongée se terminant par une impassibilité « ne laissant pas jaillir une étincelle du caillou qui au prince servait de cœur, sans même que son dernier mot soit un reproche à Dieu auquel il ne croyait pas!... »

M^me^ de Dino mentionne dans sa *Chronique* à la date du 1^er^ novembre 1834 : « On m'écrit de Paris qu'un article très injurieux pour M. de Talleyrand et pour moi vient de paraître dans une revue périodique : il y a bien des années que je suis agonisée d'injures, de libelles... et j'en aurai ainsi pour le reste de ma vie. . J'ai été longtemps à m'y accoutumer : j'en ai été cruellement atteinte, bouleversée, malheureuse : je n'arriverai même jamais à y rester indifférente. Une femme ne saurait l'être, et aurait, il me semble, mauvaise grâce à le devenir : Mais comme il serait absurde de laisser son repos à la merci des gens qu'on méprise, j'ai pris le parti de ne rien lire en ce genre, et plus j'y suis directement intéressée, plus je désire ignorer... »

Il faudrait donc supposer que M^me^ de Dino n'a pas lu le pamphlet de G. Sand. Talleyrand paraît avoir été plus informé, car quelques années plus tard George Sand elle-même dans *Histoire de ma vie* (t. IV, p. 203, nouv. édit.), après avoir raconté comment elle écrivit son article, s'exprime ainsi :

> Mon article fâcha beaucoup, m'a-t-on dit, M. de Talleyrand : Je ne le sus pas plutôt fâché, ajoute-t-elle, que j'eus regret d'avoir publié cette boutade. Ne le connaissant pas, je n'avais senti aucune aigreur personnelle contre lui. Il m'avait servi de type et de prétexte pour un accès d'aversion contre les idées et les moyens de cette école de fausse politique et de honteuse diplomatie dont il était représentant. Mais bien que cette vieillesse-là ne fût guère sacrée, bien que cet homme à moitié

dans la tombe appartînt déjà à l'histoire, j'eus comme un repentir fondé ou non, de ne pas avoir mieux déguisé sa personnalité dans ma critique. Je pensai que j'étais femme et qu'un sexe ne combattant pas l'autre à armes égales, l'homme qui insulte une femme commet une lâcheté gratuite, tandis que la femme qui blesse un homme la première ne pouvant lui rendre raison, abuse de l'impunité. Je ne détruisis pas mon petit ouvrage[1] parce que ce qui est fait est fait et que nous ne devons jamais reprendre une pensée émise, qu'elle nous plaise ou non. Mais je me promis de ne jamais m'occuper des personnes quand je n'aurais pas plus de bien que de mal à en dire, ou quand je n'y serais pas contrainte par une attaque personnelle calomnieuse.

S'il avait vécu, M. de Talleyrand aurait pu lire ce désaveu tardif où subsiste encore bien de la sévérité. Il aurait pu lire aussi les réflexions de George Sand sur les portraits dans le roman. « Un portrait de roman a-t-elle écrit (*Hist. de ma vie*, t. II, p. 263, nouv. éd.) pour valoir quelque chose est toujours une figure de fantaisie. L'homme est si peu logique, si rempli de disparates et de contrastes dans la réalité, que la peinture d'un homme réel serait impossible et tout à fait insoutenable dans un ouvrage d'art. »

En tous cas, on peut supposer que M. de Talleyrand a pensé à la satire de George Sand lorsque, peu d'années après l'apparition de l'article de la *Revue des Deux Mondes*, il voulut dans son *Éloge* du comte Reinhart, son confrère à l'Institut, qui venait de mourir (1837), tracer le portrait d'un ministre des Affaires étrangères conforme à son propre idéal, et très différent de celui que George Sand avait esquissé sous les traits du prince. On sait que dans la dernière année de sa vie, le 3 mars 1838, malgré ses infirmités et sa fin approchante, il tint à venir lire cet *Éloge* à l'Académie des Sciences morales et politiques dont il faisait partie comme ayant été, dès la fondation de l'Institut, appelé à la « classe des sciences morales et politiques[2] ». Les lecteurs des *Nouveaux Lundis* n'ont pas oublié le récit tracé par Sainte-Beuve de l'apparition de l'illustre vieillard devant une nombreuse assemblée, venue pour l'entendre. Ce n'est pas l'indulgence qui caractérise ce récit du célèbre critique dont nous ne rappelons que quelques traits : « M. de Talleyrand avait ses quatre-vingt-quatre ans sonnés ; il voulut honorer publiquement sa fin et avant le tomber du

1. Nous avons rappelé qu'il figure dans les éditions successives des *Lettres d'un Voyageur*.

2. Albert Sorel qui relève précisément les erreurs de faits dont fourmillent les *Mémoires* de Talleyrand, se trompe lui-même en disant que celui-ci fit partie des *Inscriptions*.

rideau, ménager à la pièce une dernière scène. Sous couleur de payer une dette d'amitié à un de ses anciens collaborateurs, son confrère à l'Institut, il se disposa à faire ses adieux au monde. On apprit donc un matin, non sans quelque surprise, qu'empruntant pour cette fois son rôle au brillant secrétaire perpétuel, M. Mignet, il désirait prononcer en personne l'éloge du comte Reinhart. De là cette séance académique qui fut son dernier succès et qui couronna sa carrière. »

« C'est le samedi, 3 mars 1838, poursuit le mordant écrivain, que nonobstant un état de santé des plus précaires et sans tenir compte des observations de son médecin, il vint lire dans une séance dite ordinaire, mais qui fut extraordinaire en effet. Il y avait autant de monde que la salle en pouvait tenir : pas de femmes, mais des personnages d'élite principalement politiques : M. Pasquier, le duc de Noailles et d'autres y assistaient. On remarqua fort un incident : M. de Talleyrand et le duc de Bassano qui ne s'étaient pas vus depuis 1814 et qui ne s'aimaient guère, se rencontrèrent dans l'escalier; ils se donnèrent la main. Le bureau de l'Académie se composait de MM. Droz, président, Dupin, vice-président, et Mignet, secrétaire perpétuel : quand l'huissier annonça « le prince », (car il était prince même à l'Académie), ce fut une grande attente. M. Mignet alla à sa rencontre dans la salle qui précédait celle des séances. M. de Talleyrand n'avait pu monter à pied l'escalier : il avait été porté par deux domestiques en livrée. Quand il fit son entrée dans la salle, appuyé sur le bras de M. Mignet et sur sa béquille, tous les assistants étaient debout. Après la lecture du procès-verbal, M. Droz demanda au prince s'il ne voulait pas prendre le temps de se reposer avant de commencer sa lecture. M. de Talleyrand d'une voix grave (car il l'avait forte à remplir la salle) répondit qu'il aimait mieux commencer aussitôt : aucun mot ne fut perdu. »

Les applaudissements éclatèrent surtout au portrait que M. de Talleyrand traça d'un *bon* ministre des Affaires étrangères et qui était le morceau essentiel de son *Éloge*, Dans ce morceau, après avoir énuméré entre autres qualités du diplomate, « l'art de se montrer ouvert en restant impénétrable, d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions », il insistait sur « la bonne foi qui donne à ces qualités la garantie dont elles ont presque toujours besoin ». « Je dois, poursuivait-il, le rappeler ici pour détruire un préjugé assez généralement répandu : non, la diplomatie n'est pas une science de vice et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part,

c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve; et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

L'impitoyable Sainte-Beuve rappelle que l'auteur de ce bel éloge de la bonne foi passait pour avoir dit : « la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée », et il accompagne jusqu'au bout la sortie de M. de Talleyrand, parmi les applaudissements de ses confrères et du public, « passant entre une double haie de fronts qui s'inclinaient avec un redoublement de révérences, chacun exprimant son admiration à sa manière, et Cousin plus haut que personne, s'écriant en gesticulant : « c'est du Voltaire, du meilleur Voltaire ! »

Faut-il rappeler que quelques semaines après la solennité académique, M. de Talleyrand, réconcilié avec l'Église par les soins de l'abbé Dupanloup, visité sur son lit de mort par le roi et par les plus illustres personnages (dont M. Thiers), fit, non pas dans le « nid de vautour » souhaité par l'ami de George Sand, mais au milieu d'une véritable cour et selon le mot de Sainte-Beuve, « comme en public » une fin édifiante, suivie de funérailles célébrées en grande pompe à l'église de l'Assomption (22 mai 1838)?

Eugène d'Eichthal,
de l'Institut.

# LA MORALE LAÏQUE AU COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÉCLE. MADAME DE LAMBERT

## I. — Séparation de la morale et de la théologie à la fin du XVII[e] siècle. La morale des honnêtes gens; la morale rationnelle.

Depuis la Renaissance, la plupart des chrétiens avaient fait de leur vie deux parts nettement séparées : l'une, la plus petite, ils la consacraient à l'Église, l'autre, ils la donnaient toute au monde, à ses devoirs et à ses plaisirs. Observateurs exacts des pratiques et des cérémonies du culte, sincèrement dévots, mais d'une dévotion formaliste et superficielle, chrétiens, en un mot, dans la nef, ils redevenaient païens et philosophes sur le parvis; chrétiens pour le dogme, ils étaient libertins pour la morale. On ne peut être à la fois un saint et un *honnête homme*; la vie de société a ses exigences qui s'accordent mal avec l'idéal de la charité chrétienne. Ils le sentaient et ils ne songeaient pas à être des saints. Ils rassuraient leur conscience en accomplissant scrupuleusement leurs exercices de dévotion, et, considérant comme un péché grave de manquer la messe, de rompre le jeûne, de ne point faire les pâques, ils ne se faisaient point scrupule de travailler exclusivemeut à leur fortune et à leur élévation ou de se battre en duel pour une vétille. Ils essayaient, de temps en temps, d'oublier, dans la retraite spirituelle, le monde et ses préoccupations. Leurs exercices de piété expédiés, ils se croyaient quittes envers Dieu, assurés de leur salut, et leurs directeurs et confesseurs ne leur ôtaient pas toujours cette confiance. Ce n'était point la religion, c'étaient les lois civiles, les lois plus flottantes et moins incontestées de la coutume, enfin les principes d'une sagesse toute profane qui réglaient leur conduite. Et si quelque inquiétude subsistait au fond des consciences, une casuistique accommodante était ingénieuse à la dissiper.

Vers le milieu du XVII[e] siècle pourtant, la mentalité des honnêtes gens et l'attitude de beaucoup d'ecclésiastiques se modifient. Victorieuse, en France, de l'hérésie, confiante dans l'appui du prince, déchargée du souci de sa propre existence, l'Église reporte toute son attention sur ses membres, se préoccupe plus diligemment de

leur salut. Réveillés par les prédicateurs, beaucoup de gens du monde s'examinent avec sincérité et ils sont contraints de s'avouer qu'ils ne sont pas chrétiens. Quelques-uns, tourmentés d'une soif de perfection plus haute que celle du commun des fidèles, frappés de ce vertige de l'irréalisable qui fait les saints, ne considèrent plus qu'avec terreur et dégoût leur vie passée dans les soucis frivoles et les plaisirs coupables; ils se convertissent. Et cette conversion, plus ou moins tardive, plus ou moins radicale, est toujours un renoncement au monde et à ses maximes, une affirmation que le chrétien *ne peut pas* s'accommoder de la morale vulgaire approuvée par les lois, exigée par la vie de société.

L'Église et le monde s'affrontent, se dévisagent, se reconnaissent vers 1650, et ils se découvrent ennemis irréconciliables. Je parle des vrais catholiques, et des honnêtes gens capables de rentrer en eux-mêmes. Qu'on ouvre le *Traité de la Concupiscence* de Bossuet, qu'on feuillette ses sermons, sur *l'Amour des Plaisirs* (1660) sur *l'Ambition* (1666) sur *l'Amour des Grandeurs humaines* (1663) sur *nos Dispositions à l'égard des Nécessités de la vie* : tout ce que le monde approuve, ce qu'il admire, ce qu'il recherche, les passions, même modérées, les plaisirs, même innocents en apparence, la curiosité du savant, l'amour des belles-lettres, toutes les connaissances qui ne sanctifient pas, tout cela y est condamné comme vain et coupable, tout cela détourne de Dieu. La Bruyère remarquait que trois lieux communs remplissaient les sermons des prédicateurs : déclamations contre l'honneur, contre les richesses, contre les plaisirs. Seul l'ascétisme le plus rigoureux, l'humilité la plus parfaite peut nous racheter de nos fautes et nous réconcilier avec Dieu. « Sauve qui peut! » s'écriait M^me^ de Sévigné après avoir entendu un sermon de Bourdaloue. Oui, sauve qui peut! Qui d'entre les plus honnêtes gens de France pouvait se vanter d'être un juste, qui se sentait capable de réaliser cet idéal de la charité chrétienne, effrayant d'austérité, où les appelaient les prédicateurs? Qui aurait voulu renoncer à la moindre de ces douceurs et de ces commodités de l'existence que ces mêmes prédicateurs flétrissaient dans leur sévérité candide? Et ils n'attaquaient pas tant les libertins grossiers que « ces sages du monde qui ne savent s'ils sont chrétiens ou non et qui s'imaginent avoir rempli tous les devoirs de la vertu quand ils vivent en gens d'honneur, sans tromper personne, pendant qu'ils se trompent eux-mêmes en donnant tout à leurs passions et à leurs plaisirs ». (Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la Comédie.*)

Bien des gens connurent alors les inquiétudes de ceux qui, sincè-

rement attachés à la religion, se découvrent incapables de vivre en vrais chrétiens. Ils ont beau se dire qu'ils vivent moralement bien, droits, loyaux, fidèles à la parole donnée, dévoués à leur prince, capables d'héroïsme et parfois de désintéressement; leur conscience d'honnêtes gens ne leur reproche rien et pourtant il ne sont qu'à demi rassurés, quand ils voient qu'on peut être un parfait honnête homme et un fort mauvais chrétien. En vingt passages de ses lettres, M^me^ de Sévigné s'afflige de n'être pas aussi dévote qu'elle voudrait. Pour s'instruire de ses devoirs, pour affermir sa foi, elle lit avidement tous les traités de morale chrétienne qui lui tombent sous la main, tous les manuels de dévotion, tous les ouvrages de controverse. Elle sait par cœur son Pascal et son Nicole, elle fait ses délices du livre d'Abbadie : *De la Vérité de la Religion chrétienne*. Pourtant elle n'est point satisfaite, et elle s'effraie en lisant le traité de J. Esprit : *De la Fausseté des Vertus humaines* (1676). Bien d'autres ont connu ce même trouble; c'est pour ceux-là que Bossuet a composé son sermon *De la Possibilité d'accomplir les Commandements*, dans lequel il répond à ceux qui, pour s'excuser de désobéir à la loi de Dieu, accusaient les prédicateurs eux-mêmes de mettre leur vie en contradiction avec leurs principes.

Dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, deux polémiques retentissantes, en creusant entre la morale chrétienne et la morale laïque un fossé infranchissable, contribuèrent en définitive à ruiner l'autorité de la première.

La lutte de Pascal contre les Jésuites ouvrit les yeux à tous les hommes de bonne foi; on applaudit aux *Provinciales*, et il n'y eut personne qui ne fût persuadé que les casuistes étaient de faux chrétiens; mais la vertu sévère et triste des jansénistes effraya les gens du monde et on en vint à détester ces ennemis acharnés de la nature et de ses instincts. Pascal eut tous les rieurs de son côté, il n'eut presque pas un disciple.

Une autre polémique, moins remarquée, celle-là, parce qu'il ne se trouva point d'homme de génie pour lui donner de l'ampleur, amena pourtant clercs et laïques à se poser cette grave question : Un chrétien est-il, peut-il être utile à la société? Il s'agit de la dispute de l'abbé de Rancé et du P. Mabillon, bénédictin, sur les études monastiques. Sans doute, le modeste et sévère abbé de Rancé était dans l'esprit de l'Évangile, plus que son adversaire : un moine n'a pas besoin d'être savant pour remplir tous ses devoirs, et sa piété ne peut que souffrir de trop d'attention accordée aux sciences, qui ne sont au fond que des divertissements profanes.

Et pourtant presque personne, même parmi les ecclésiastiques, ne le crut. Huet, le P. Lamy, tous les bénédictins, répondant par anticipation aux sarcasmes de Voltaire contre les moines, demandaient : « A quoi un religieux est-il bon dans la société, s'il n'est savant, sa science le rend utile, l'acquitte de sa dette envers ses semblables, tout en lui permettant de servir utilement l'Église ». Beaucoup de supérieurs firent effort à cette époque, pour restaurer dans leurs ordres les solides études : « Il y a des études où il est facile de réussir *et qui peuvent rendre un ecclésiastique utile*... Un bon supérieur, c'est la Raison incarnée », disait le P. Lamy (*Entretiens sur les Sciences*).

Cependant quelques prédicateurs, Bossuet entre autres, osaient envisager la possibilité d'un antagonisme formel entre la loi divine et les lois humaines. Hésitera-t-on à tout sacrifier aux commandements de Dieu, quand nos devoirs de citoyen, le service du prince seront manifestement opposés à notre salut? Ces prédicateurs osaient à peine formuler la réponse, et, se réfugiant dans une flatterie qui était aussi un avertissement, ils déclaraient qu'un roi chrétien ne saurait vouloir le contraire de ce que Dieu veut.

Deux causes principalement me paraissent avoir assuré le triomphe de la morale laïque parmi les gens du monde : d'une part l'éducation classique, toute païenne, des collèges, d'autre part le succès vraiment prodigieux de la philosophie cartésienne.

Depuis la Renaissance, l'éducation morale des jeunes gens se fait presque toute dans les philosophes anciens; tel connaît presque tout Cicéron et tout Sénèque, qui à peine a ouvert la Bible. Les traductions diffusent la pensée antique; la fortune de Plutarque en France est une chose inouïe. — En face du *saint*, néo-stoïciens et néo-épicuriens posent le type du *sage*, plus accessible à la moyenne des hommes, plus capable surtout de s'adapter à un milieu, à une époque, à une société, aux diverses circonstances de la vie. La morale chrétienne, comme le dogme catholique, forme un bloc qu'il faut adopter dans son ensemble ou rejeter. On peut, dans les philosophes, choisir ce qui convient, en abandonnant ce qui est caduc; l'éclectisme de Sénèque pourra servir de modèle aux moralistes français qui cherchent un art de vivre; chez les uns comme Montaigne, Bernier, Saint-Evremond, la note épicurienne domine; d'autres, comme Charron et plus tard Fontenelle et M[me] de Lambert empruntent davantage au stoïcisme; quelques-uns, les deux Rémond, par exemple, doivent beaucoup à Platon. Au XVII[e] siècle toutes les philosophies anciennes se compénètrent, se tempèrent,

se corrigent en une doctrine nuancée à l'infini, pratique, bien éloignée des immuables commandements de la loi de Dieu. Qu'il y ait quelques incertitudes, quelques contradictions même dans ces ensembles de préceptes que les expériences ont fait adopter, que toutes ces maximes ne se lient pas toujours en un système très logiquement construit, il ne pouvait en être autrement : plus de rigueur aurait nui à l'efficacité de cette morale. L'essentiel était qu'on se traçât une ligne générale de conduite, assez ondoyante pourtant et assez souple pour qu'on pût, sans trop s'en écarter, se guider à travers toutes les éventualités de la vie de société.

Plus encore que les philosophies antiques, le rationalisme cartésien contribua à ruiner la morale chrétienne. Pendant qu'il fournissait à la morale laïque quelques principes clairs, évidents, démontrables, il menaçait les dogmes mêmes du catholicisme. Des gens habitués à ne recevoir pour vrai que ce qu'ils ont reconnu évidemment être tel pouvaient-ils conserver grand'chose d'une religion, qui, selon l'expression de saint Paul, est une folie et un scandale? Les ecclésiastiques sentirent bien ce qui faisait la faiblesse du christianisme devant un peuple imbu de raison, et ils essayèrent d'utiliser au profit de l'Église cette arme que ses ennemis allaient tourner contre elle. Si quelques catholiques, à bon droit, se défièrent de la raison, ils furent généralement peu écoutés et moins suivis, et le fameux « Point de Raison » du P. Canaye, était, somme toute, le mot d'ordre d'une minorité d'ecclésiastiques. Pascal, Bossuet, Massillon, Fénelon, tous sacrifient à la Raison, tous essaient de convaincre par des arguments rationnels ceux que la grâce n'a point éclairés. Arme redoutable pourtant que le raisonnement! Tous les catholiques applaudirent à l'ouvrage du protestant Abbadie (*De la vérité de la Religion chrétienne*) et le P. Lamy lui-même en faisait imprudemment l'éloge (*l'Incrédule amené à la Religion par la Raison, en quelques entretiens où l'on traite de l'alliance de la Raison avec la foi*). Avec Malebranche, il mettait l'intelligence au-dessus de la foi et il ne voyait pas qu'on peut chercher un fondement rationnel à toutes les religions, à toutes les hérésies. Bussy-Rabutin disait naïvement, à propos du livre d'Abbadie, qu'un homme qui parlait si bien de la Religion ne pouvait rester dans l'erreur, qu'il se convertirait infailliblement, ou alors qu'on se verrait obligé de croire qu'on peut faire son salut dans les deux religions. Bien loin de se convertir, Abbadie publia un peu plus tard un nouveau traité : *De la vérité de la Religion protestante.*

Quand on se met à démontrer les dogmes, c'est que le senti-

ment religieux s'appauvrit. Sans parler ici de ceux qui faisaient profession de libertinage, des Gassendi, des Bernier, des Saint-Evremond, la foule des fidèles, sous une exacte et scrupuleuse piété, cachait une véritable indifférence et beaucoup d'incrédulité. Le despotisme de Louis XIV enchaînait les consciences, mais on vit bien, en 1715, combien la dévotion des courtisans était fausse et superficielle, quand, se sentant enfin la bride sur le cou, ils montrèrent leurs véritables sentiments. Insensiblement on s'était détaché des principaux dogmes et les cérémonies, loin de répondre à un besoin de sanctification n'étaient plus qu'une habitude et un moyen de plaire au prince. Un jour qu'un mauvais plaisant était venu annoncer que le roi n'assisterait pas au salut, toute l'église se vida en un clin d'œil et le roi, qui survint peu après, se trouva presque seul avec les officiants.

Ainsi la religion des honnêtes gens, glissant vers une sorte de déisme chrétien, se réduit peu à peu à une adhésion de l'esprit à quelques dogmes fondamentaux, Providence, immortalité de l'âme, et à un culte du cœur rendu à son Créateur. Le nom de philosophes chrétiens que prenaient certains cartésiens, comme Malebranche, Corbinelli, Bussy-Rabutin, traduit bien la nuance de leur piété tout intellectuelle. M[me] de Sévigné ne disait plus son chapelet, qu'elle appelait une *distraction*, elle chercha à exprimer dans une prière personnelle sa soumission aux décrets de la Providence. Malebranche méprisait la religion du peuple formaliste et pleine de superstitions. Seuls les *devoirs spirituels* que nous rendons à la divinité sanctifient; les devoirs extérieurs ne sont pas indispensables. « Celui qui est religieux jusqu'à la superstition passe pour un saint dans l'esprit de bien des gens; et le philosophe chrétien n'est qu'un impie, s'il n'abandonne la raison pour entrer dans leurs sentiments, et observer religieusement leurs coutumes. »

Une théologie rationnelle tend à se subsituer à la théologie traditionnelle. On fait la guerre au merveilleux. Non seulement des laïques incroyants comme Bayle (*Pensées sur la Comète*) ou Fontenelle (*Histoire des Oracles*), mais des ecclésiastiques mettent en doute, ou du moins passent sous silence les miracles des saints (Launoi).

D'autre part la morale rationnelle remplace la morale théologique. Malebranche y contribua pour une grande part en faisant de la Raison universelle, bien commun à tous les mortels, de cette raison qu'il identifiait avec le verbe ou intelligence divine, le principe de la vie morale; c'est cette raison qui nous inspire l'amour de l'ordre, la première et proprement l'unique vertu. C'est l'intel-

ligence et non pas la foi qui sauve; la foi est bonne pour le peuple qui ne sait pas se conduire par raison. Malebranche va jusqu'à écrire ces mots tout à fait inattendus sous la plume d'un religieux et si manifestement contraires à l'esprit de l'Évangile : « Certainement l'Intelligence est préférable à la foi, car la foi passera, mais l'Intelligence subsistera éternellement... La foi sans aucune lumière (si cela était possible) ne peut rendre solidement vertueux. »

Rejetant audacieusement toute autorité en matière de morale, il en appelle au témoignage de la *conscience* : « Il y a, dit-il, des personnes de piété qui prouvent par raison qu'il faut renoncer à la Raison... et que l'obéissance aveugle est la principale vertu des chrétiens. » Il ne saurait être de ce sentiment : « Celui qui rentre le plus en lui-même et qui écoute la vérité intérieure dans un plus grand silence de ses sens, de son imagination et de ses passions est le plus solidement vertueux. » (*Traité de morale,* I. 2.)

Par une méthode et des voies différentes, Bayle arrivait à de semblables conclusions. Conduit par son éducation protestante à examiner les Écritures à la lumière de sa conscience, il va juger la conduite d'un homme que la tradition représente comme le plus parfait des rois d'Israël; et il s'aperçoit que cet homme de Dieu a été un prince perfide, impudique, sanguinaire; David, que des centaines de générations ont entouré d'une vénération profonde, ce saint roi, s'il était un simple particulier, on le traiterait en criminel. La conscience est souveraine en morale, tel est le sens de cet article *David*; il parut si dangereux que Mathieu Marais conseilla à son ami de le retoucher pour en atténuer la portée. *L'Histoire des Juifs* de Basnage de Beauval, disciple de Bayle, est conçue dans le même esprit.

On arrive ainsi, vers 1700, à la notion de *loi naturelle*, celle que tout homme raisonnable et droit trouve gravée dans son cœur; elle s'oppose naturellement à la tradition orale ou écrite, à la loi religieuse, à l'autorité des puissances ecclésiastiques. La morale naturelle, qui remplace, au XVIII[e] siècle, sans en différer essentiellement, la morale des honnêtes gens, c'est celle qui fait de la conscience humaine, quand elle n'est pas dépravée, le juge souverain de la conduite.

La morale des honnêtes gens, destinée à une aristocratie, ne convenait guère au peuple qui ne sait pas écouter la voix de la Raison, et certains dogmes du catholicisme que l'intelligence rejette peuvent être profitables à la moralité des gens de peu. Telle était l'opinion de Malebranche : il jugeait que la crainte de l'Enfer contribue puissamment à réprimer les excès et les débordements de la

foule; des libres penseurs avérés comme le marquis de Lassay et Voltaire lui-même, le Voltaire de Ferney, croyaient dangereux de désabuser le peuple des craintes et des espérances de l'Éternité. Mais les âmes d'élite n'ont pas besoin de ces terreurs grossières. Le désir de posséder Dieu — c'est, je crois, la secrète pensée de Malebranche — doit seul encourager les esprits raisonnables à rester constamment soumis à l'ordre.

Quant aux dogmes dont on ne voyait pas l'utilité sociale, on se trouva les avoir abandonnés sans presque s'en être aperçu : tel cherche un fondement rationnel à celui de la chute, qui pense et agit comme s'il n'y croyait plus. La confiance dans la nature se glisse à petit bruit dans toutes les consciences, et peu d'ecclésiastiques, à la fin du XVII^e siècle sont encore intimement persuadés que le cœur de l'homme, sans le secours de la grâce, est foncièrement, irrémédiablement corrompu. Fénelon est bien éloigné du pessimisme chrétien, quand il recommande de « suivre et aider la nature », et si l'on examinait attentivement les ouvrages des jansénistes les plus rigides, on y trouverait de semblables conseils. Qu'on ouvre, par exemple, le *Traité de l'Education d'un Prince* de Nicole; de chaque page, presque, il se dégage ce précepte : « Suivez la nature ». Malebranche croit que la grâce n'anéantit pas, mais règle et redresse la nature. Nous sommes bien loin des expressions du Christ et de saint Paul : « Faire mourir le vieil homme, naître de nouveau ».

Croire à la bonté de la nature, c'était réhabiliter l'amour-propre, c'était affirmer que *le moi* peut n'être pas haïssable; et en fait Malebranche estime que l'amour-propre, qui n'est en soi ni bon, ni mauvais, peut, quand il est réglé, nous unir avec Dieu, s'il nous en éloigne, quand il est corrompu; en utilisant adroitement notre égoïsme, on le fait travailler à notre perfection. Tous les catholiques d'ailleurs, et Pascal lui-même dans l'apostrophe à Miton et dans l'argument du pari, sauf peut-être les quiétistes, jugeaient dangereux de ne point intéresser à leur salut l'amour-propre des fidèles.

Mais voici un opuscule fort remarqué et dont les conséquences devaient être graves et bien différentes, sans doute, de celles qu'en attendait l'auteur. Nicole, dans son traité *de l'Amour-propre et de la Charité* démontra que l'amour-propre éclairé peut dans la pratique, avoir d'aussi bons effets que la charité, et même rendre plus sûrement un homme utile à la société. Sans doute Nicole était bien convaincu que l'amour-propre, ne nous donnant que de fausses vertus, ne peut qu'être opposé à notre salut; il ne regar-

dait pas aux effets utiles d'une action, mais au motif qui l'avait inspirée. Mais à une époque où l'on substituait à l'idéal chrétien de perfection individuelle, la notion d'utilité sociale, le traité de Nicole parut vraiment lumineux, et on en tira des conséquences opposées à celles de l'auteur.

De ce point de vue, les passions, le luxe, les plaisirs devaient paraître légitimes. Hobbes, déjà très connu en France, avait montré que les sociétés humaines reposent sur les passions des particuliers, et *Mandeville* avait développé cette thèse dans la *Fable des Abeilles* : les vices les plus dangereux en apparence peuvent être utiles à l'État. Sous une forme atténuée, ces opinions se retrouvent chez presque tous les moralistes et économistes français du commencement du XVIII[e] siècle, chez les Rémond, chez Melon, dans l'*Esprit des Lois*, dans le *Mondain* de Voltaire, cette brillante apologie du luxe. Cependant les prédicateurs et les moralistes chrétiens condamnaient jusqu'aux plaisirs les plus innocents, jusqu'au plaisir de l'Étude. Nicole, dans son traité *De la Manière d'étudier chrétiennement* concluait à l'utilitarisme le plus étroit, appelant concupiscence dangereuse toute étude qui n'est pas nécessaire à l'exercice de la profession qu'on a choisie[1].

Les libertins, du reste, n'avaient pas été seuls à proclamer la légitimité des plaisirs. Malebranche, — et cela est très important, — soutient que tout plaisir est un bien qui rend actuellement heureux celui qui le goûte. Le bonheur n'est qu'une somme de plaisirs et les plaisirs sont la monnaie du bonheur. Dieu étant la cause véritable des sentiments que nous éprouvons, et les objets qui frappent nos sens n'en étant que la cause occasionnelle, il suit que tous nos plaisirs sont spirituels. Arnauld combattit très vivement ces opinions; d'où une polémique ardente dans laquelle Bayle intervint pour donner raison à Malebranche; il exprimait l'avis de la majorité du public.

Sans doute, Malebranche recommandait de ne point s'abandonner aux plaisirs des sens, qui ne peuvent rendre solidement heureux; il faut savoir renoncer à un bonheur éphémère pour mériter la félicité éternelle. Mais ceux qui n'espèrent pas avec certitude dans les récompenses d'outre-tombe chercheront à user sagement des plaisirs terrestres.

1. Cette thèse, corrigée et élargie d'ailleurs, se retrouve dans l'*Examen des Préjugés vulgaires* du P. Buffier (1734) : « Un musicien sera savant, quand il ne saura que la musique : un magistrat sera ignorant quand il ne saura que la musique, la sût-il mieux que le plus consommé musicien ». Mais il ajoute : « La vraie science de l'homme le dispose toujours à sa fin, soit générale en tant qu'homme, soit particulière en tant qu'homme de cette profession ».

Réhabiliter tous les plaisirs en bloc eût paru téméraire et impie, même aux gens qui auraient reculé avec le plus d'horreur devant la perspective d'une vie ascétique; mais demandez à ces mêmes personnes si elles se sentent coupables pour avoir un bon cuisinier, elles trouveront ce scrupule bien naïf. En énumérant un certain nombre de plaisirs, et en montrant qu'aucun d'entre eux, pris isolément, ne peut être considéré comme dangereux, Baudot de Juilly, dans ses *Dialogues de Patru et d'Ablancourt* (1701) parvient à ridiculiser la morale sévère des prédicateurs : « Mais, M. le Directeur, dites, est-ce un péché de manger des fraises et des melons? et est-il contre les bonnes mœurs de goûter des pois verts? » Condamnera-t-on les écrivains parce que leurs ouvrages sont agréables? « Si vous continuez, dit d'Ablancourt, vous pourrez un jour faire le procès à des rossignols et à des serins comme à des oiseaux de mauvaises mœurs ». La thèse des prédicateurs poussée à ses dernières limites conduit à des absurdités et si on voulait condamner tous les plaisirs à la rigueur, il faudrait que les occupations les plus utiles devinssent des péchés dès qu'on y prend quelque plaisir. La conclusion de Baudot c'est qu'il y a des plaisirs essentiellement innocents comme le goût de la campagne, l'amour de la nature, la philanthropie, et la dévotion même, puisqu'elle comble de volupté ceux qui s'y donnent tout entiers. Quant aux autres, on en peut jouir sans se perdre, pourvu qu'on les goûte avec délicatesse et sans tomber dans la débauche. Dans son dialogue d'*Agathon* (1700), délicieux pastiche de Platon, Rémond le grec avait énoncé la même idée : « L'homme, qui participe de l'essence divine, sait seul goûter le plaisir par l'esprit et avec réflexion et c'est ce goût de l'esprit, c'est cette réflexion qui distingue la volupté de la débauche ». Il définit la volupté « l'art d'user des plaisirs avec délicatesse et de les goûter avec sentiment ».

Malebranche avait raison : un plaisir ne rend pas solidement heureux et la félicité qu'il procure ne s'étend qu'aux instants pendant lesquels on le goûte. Mais n'y a-t-il pas un art de prolonger indéfiniment les jouissances, de se procurer par les plaisirs, en les ménageant, en les variant, une sorte de continuité de bonheur? C'est cette sage *économie des plaisirs* qu'ont cherchée des moralistes comme M[me] de Lambert, Fontenelle ou les Rémond. Ils ont été conduits tout naturellement à établir une *hiérarchie* dans les plaisirs, comme nous verrons plus loin.

On voit à peu près de quels éléments est formée cette *morale des honnêtes gens* qui, à la fin du XVII[e] siècle, s'édifie sur les ruines

de la morale chrétienne. Parmi cette foule de maximes antiques ou d'idées modernes qui circulent à cette époque, chacun, guidé par ses expériences, ses habitudes, son tempérament, fait un choix, adopte un certain nombre de principes sur lesquels il s'appliquera à régler sa conduite. Le plus souvent on éparpille sa petite philosophie dans des correspondances, des mémoires, quelquefois des romans. Quelques personnes pourtant ont composé de petits traités de morale en forme suivie. M^me^ de Lambert est du nombre et c'est pourquoi elle mérite de nous occuper plus spécialement que M^me^ de Staal de Launay, M^me^ de Sévigné ou Mathieu Marais par exemple. Il ne faudrait pas s'attendre à trouver chez des gens du monde devenus moralistes par occasion beaucoup de vues nouvelles. C'est l'application qu'ils font des idées d'autrui à leur propre existence qui est originale et intéressante. Rien n'est créé que le choix et l'assemblage des matériaux dans ces petits ouvrages; tout y est *vérifié*. On voit donc quel est le rôle, très important, de l'expérience dans la formation de la morale des honnêtes gens. Elle ne sert pas à découvrir des vérités ignorées, mais à entraîner l'adhésion de l'esprit à des vérités connues, à les vivifier, à les rajeunir, tout en les colorant de cette nuance personnelle, qu'ont les choses éprouvées et vécues.

La morale des honnêtes gens est à l'origine une morale purement individuelle; elle est professée par des hommes et des femmes du monde qui ont cherché pour eux tout d'abord quelques règles de conduite. Mais comme le premier devoir d'un honnête homme est de savoir s'adapter à la société dans laquelle il vit, de s'y rendre utile, il y a chez les moralistes dont je parle des considérations qui dépassent l'individu. Toujours plus, on tend à subordonner la perfection et le bien-être individuels, au salut de l'État, aux intérêts de la société; il y a dans cette morale des honnêtes gens les germes d'une morale sociale, quelque chose qui prépare la philosophie des mœurs et la philosophie des lois qui seront l'œuvre du XVIII^e^ siècle.

### II. — Les principes généraux de la morale de M^me^ de Lambert.

M^me^ de Lambert n'est pas une imagination créatrice; elle n'est que le reflet fidèle, parfois un peu atténué du courant d'idées que je viens de définir.

Elle a beaucoup lu, mais elle a surtout réfléchi et vécu, et quand elle emprunte les pensées d'un auteur, il y a là plus qu'un simple choix de l'esprit, il y a cette conviction forte que laissent

les expériences faites. Ce qui donne à sa morale une valeur et un poids tout particuliers, c'est la vie de cette femme vraiment respectable; elle a prouvé, par son exemple, qu'on peut vivre moralement bien sans chercher à réaliser l'idéal de la perfection chrétienne; elle a su, à force de tact, d'intelligence et de distinction naturelle, se faire estimer de tous ceux qui la connaissaient. L'éloge attendri de Fontenelle, le souvenir plein de respectueuse gratitude qu'en a gardé Montesquieu nous révèlent l'espèce de vénération dont l'entouraient tous ceux qui avaient le privilège de l'approcher; car il était honorable d'être reçu aux mardis de l'hôtel Mazarin; c'était une faveur qu'on ne prodiguait pas. Évitant avec soin tout ce qui était capable de jeter une ombre sur la réputation de sa maison, la marquise ne voulut jamais y tolérer le jeu à une époque où il avait envahi tous les salons : « Pour le jeu, dit-elle à son fils, c'est un renversement de toutes les bienséances; le prince y oublie sa dignité et la femme sa pudeur. » (Il n'y a qu'à lire Saint-Simon pour voir que ce tableau n'est pas chargé.)

M^me^ de Lambert professait le culte de la décence jusqu'à la superstition, ce qui faisait dire au président Hénault qu'on ne sortait jamais chez elle du collet monté et du précieux.

Cette maison garda toujours une physionomie à part. Au lieu des parties fines, du luxe tapageur et de la frivolité qui distinguaient les salons sous la Régence, on trouvait là des gens de la meilleure compagnie, un cénacle de sages qui passaient en conversations sérieuses et fines les après-midi et les soirées du mardi, puis du mercredi; l'après-midi, il y avait plus de gens de lettres et le soir plus de gens du monde. Ces causeries que des envieux ont raillées entretenaient à l'hôtel Mazarin des mœurs et des habitudes d'un autre âge : c'était une manière d'hôtel de Rambouillet. Seulement la discussion ne roulait plus guère sur quelque subtilité de casuistique amoureuse ou sur un point controversé de grammaire. La morale, la philosophie, les sciences parfois et peut-être la politique, les ouvrages parus et les ouvrages prêts à paraître fournissaient la matière des conversations.

Rarement on a vu rassemblés tant d'hommes distingués dans des domaines plus divers. L'universel Fontenelle était l'âme du cercle et on appréciait également en lui l'auteur des *Madrigaux* et celui des *Mondes* ou des *Eloges*. Lamotte y rencontrait M^me^ Dacier et je veux croire qu'ils y discutaient sans aigreur; le grave de Sacy, l'ami de Fénelon venait y converser avec le romanesque et trop galant abbé de Choisy, le mathématicien Mairan avec Marivaux. Au milieu d'une foule de cartésiens, on remar-

quait le jésuite Buffier, disciple original de Locke. Mme de Lambert accueillait des économistes, des hommes politiques, quelques-uns de ceux de l'Entresol, l'abbé Alary, qui d'ailleurs, je ne sais à quel propos, se brouilla avec la marquise, l'abbé de Saint-Pierre, le président Hénault, d'Argenson, et cet étrange marquis de Lassay, ce dandy avant la lettre, capable de réflexions profondes sur les mœurs et les gouvernements. Pendant quelques années, Montesquieu fut un habitué de la maison; le cercle avait un protecteur illustre et malheureux, Fénelon exilé dans son diocèse et dont la tête, déjà, s'auréolait de légendes.

Grâce à un tact exquis et à une politesse vraiment distinguée, Mme de Lambert s'acquitta à merveille de ses devoirs de maîtresse de maison. Conciliante sans basse complaisance, adroite avec dignité, elle sut ménager toutes les susceptibilités et rendre chacun content de soi.

Il faudrait n'avoir pas du tout compris cette femme à qui son rang imposait le respect de toutes les bienséances pour s'étonner des timidités, des prudences qui enveloppent sa pensée; ses ouvrages ont été composés d'abord pour le petit cercle d'intimes qu'elle recevait; il fallait être réservée pour ne heurter brutalement les convictions de personne. Toujours elle cédait à l'opinion : l'approbation du public tranquillisait sa conscience; mais l'opinion bien souvent, contrariait ses goûts. Elle aimait les sciences et craignait de passer pour savante, elle avait du goût pour les belles-lettres et rougissait de s'y adonner. Elle se crut déshonorée quand elle se vit imprimée, et c'était peut-être ce qu'elle souhaitait le plus au monde : « car quoiqu'on n'écrive que pour soi, disait finement Fontenelle, on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter. »

Quelques-unes des incertitudes de Mme de Lambert proviennent aussi des expériences multiples qu'elle a faites: ce que j'éprouve aujourd'hui ne concorde pas toujours exactement avec ce que j'ai éprouvé hier et je n'ai que faire de principes trop rigides. Ils ont tort, ceux qui reprochent à Sénèque de ne s'en être pas tenu à un système très cohérent, très logiquement construit, et on ne saurait attendre de la morale éminemment pratique de Mme de Lambert une rigueur quasi géométrique.

Une mère instruisant ses enfants ne devait pas prendre le même ton qu'une femme du monde qui faisait à un vieil abbé encore assez galant une confession (très discrète) de sa vie sentimentale. Mme de Lambert ne devait pas même donner à son fils et à sa fille des conseils absolument identiques. Sans doute, ce sont les

mêmes principes généraux qui doivent diriger la conduite de l'honnête homme et de l'honnête femme, et il ne serait pas difficile de trouver dans les *Avis d'une mère à son fils* et dans les *Avis à sa fille*, un très grand nombre de passages qui, sauf quelques transpositions inévitables, se correspondent exactement. Ainsi il n'y a rien de foncièrement différent dans ces deux ouvrages; tout est dans les nuances : les *devoirs* d'une femme du monde ne sont pas ceux d'un capitaine; mais l'*idéal* de perfection et de bonheur que M[me] de Lambert propose à leurs efforts est absolument identique.

Ces deux opuscules étaient composés depuis longtemps, quand ils parurent en 1726 et 1728. Les *Avis d'une mère à son fils*, au moins sous leur forme actuelle, ont été composés vers 1702, au moment où le jeune Lambert, qui avait fait la campagne de Barcelone (1697) retournait en Italie. Quant aux *Avis d'une mère à sa fille*, ils me paraissent avoir été rédigés un peu plus tôt; il est fort invraisemblable, en tous cas, qu'ils soient postérieurs à 1703, l'année du mariage de Marie-Thérèse de Lambert avec le comte de Saint-Aulaire

En 1702, Lambert avait près de vingt-cinq ans (sa sœur vingt-trois). Le P. Bouhours et le P. Cheminais s'étaient occupés de l'éducation du jeune homme; « mais, dit M[me] de Lambert, ils ont plus songé dans vos premières années à la science de l'esprit qu'à vous apprendre le monde et les bienséances ». On trouvera peut-être que c'est songer un peu tard à combler cette lacune; aussi j'incline à croire que quelques parties au moins des *Avis* ont été composées avant 1702. Il me paraît tout à fait impossible d'admettre que nous ayons là des *Avis* purement fictifs. L'enseignement y est direct, personnel. M[me] de Lambert ne s'adresse pas à un jeune homme, à une jeune fille quelconques. C'est son fils et sa fille qu'elle instruit; c'est leurs travers qu'elle essaie de redresser, c'est de leurs qualités qu'elle cherche à tirer le meilleur parti possible. Le portrait de ses enfants se dessine assez nettement dans ces petits ouvrages. Nous y retrouvons ce petit marquis assez suffisant, comme dit Saint-Simon, hautain et misanthrope, très sensible sur le point d'honneur et prompt à se venger; et cette jeune marquise, intelligente et curieuse, qui, sans être une beauté, n'était point sans agréments.

Les autres ouvrages de M[me] de Lambert, *Réflexions sur les Femmes*, *sur l'Amitié*, *sur la Vieillesse*, ont probablement été composés sous la Régence. M[me] de Lambert y parle comme une femme déjà vieille qui songe à la mort et s'y prépare.

Mais il est temps d'aborder la morale de cette femme intelligente et droite, de cette mère pleine de sollicitude.

C'est donc le monde et les bienséances qu'elle veut apprendre à ses enfants. Entendez ce mot de bienséances dans son sens le plus large : c'est l'ensemble des qualités et des manières qui font le parfait honnête homme. Ainsi la morale de M^me^ de Lambert n'aura rien d'une morale chrétienne. Cependant, comme un honnête homme sous Louis XIV, et surtout une honnête femme, devaient avoir de la religion, elle met en garde ses enfants contre la tendance qu'ils pourraient avoir à faire les esprits forts, à négliger leurs devoirs de pitié. Voici les exhortations qu'elle adresse à son fils :

> La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables. C'est un air qui ne prouve pas la supériorité de l'esprit, mais le dérèglement du cœur... Ceux mêmes qui ne sont pas assez heureux pour croire se soumettent à la religion établie : ils savent que ce qui s'appelle *préjugé* tient un grand rang dans le monde et qu'il faut le respecter... Le libertinage de l'esprit et la licence des mœurs doivent être bannis sous le règne où nous sommes.

De pareilles maximes ne révèlent pas un sentiment religieux très profond : se soumettre à la religion établie, sacrifier aux préjugés, même si on ne croit pas, il y a plus de prudence que de piété véritable dans de tels conseils. Si M^me^ de Lambert ne recommande pas positivement la dévotion comme un moyen de faire sa cour, elle rappelle qu'il serait imprudent, en tous cas maladroit, de n'en point montrer. Des esprits plus audacieux d'ailleurs, comme Lassay (est-ce indifférence totale en matière de religion ou simple prudence?), donnaient de semblables conseils.

Voici maintenant ce qu'elle dit à sa fille : « Quel sera le principe de nos sentiments? La Religion : quand elle sera gravée dans notre cœur, alors toutes les vertus couleront de cette source; tous les devoirs se rangeront chacun dans leur ordre... Vous arrivez dans le monde. Apportez-y toute votre religion, etc. » On voit que la marquise demande à sa fille une dévotion moins superficielle qu'à son fils; tous les actes et les sentiments d'une femme doivent révéler sa religion et il serait *indécent* qu'elle pût être soupçonnée d'impiété, d'indifférence, ou d'une simple négligence à accomplir ses devoirs de dévotion. D'ailleurs un sentiment religieux un peu profond console les femmes de bien des malheurs et sert d'appui à leur faiblesse : « La religion calme et console de

tout; en vous unissant à Dieu, elle vous réconcilie avec le monde et avec vous-mêmes. »

Bien différente de celle du peuple, la religion de M[me] de Lambert est celle d'une femme intelligente qui a médité les cartésiens : « Je ne vous demande point une piété remplie de faiblesse et de superstition; je demande que l'*amour de l'ordre* soumette à Dieu vos lumières et vos sentiments, que le même amour de l'ordre se répande sur votre conduite : il vous donnera la justice et la justice assure toutes les vertus. » On croirait lire Malebranche. Seulement, quoi qu'en dise M[me] de Lambert, cette religion ne coule pas, comme celle de Malebranche, sur toute l'existence, dirigeant la conduite, entraînant les actions; elle est un domaine à part, un petit sanctuaire où l'âme se recueille pour adorer la source de son être. « Au-dessus de vos devoirs est le culte que vous devez à l'*Être suprême*. La religion est un commerce établi entre Dieu et les hommes, par la grâce de Dieu aux hommes et par le culte des hommes à Dieu. Les âmes élevées ont pour Dieu des sentiments et un culte à part, qui ne ressemble point à celui du peuple : tout part du cœur et va à Dieu. » Nous ne sommes pas loin du vague sentiment d'adoration des déistes du XVIII[e] siècle et particulièrement de Rousseau.

Cette part faite à la religion, M[me] de Lambert va s'occuper uniquement de faire de ses enfants des honnêtes gens; elle leur enseignera un certain nombre de vertus morales qui pourront fort bien remplacer les chrétiennes. Celles-ci seront tout au plus une sauvegarde contre les tentations trop fortes qui menacent les premières : « Les vertus morales sont en danger sans les chrétiennes »; en fait elles demeurent mortes, inactives; elles ne sont d'aucun usage dans la société.

L'honnêteté, c'est-à-dire l'ensemble des qualités qui font l'honnête homme, voilà pour M[me] de Lambert la vertu maîtresse. Et notre premier soin pour la posséder doit être de régler notre amour-propre; régler, et non pas mortifier; éclairer, non pas supprimer. M[me] de Lambert avait lu dans La Rochefoucauld, et elle savait encore mieux par sa propre expérience tout ce qu'il y a d'égoïsme au fond de nos actions les plus nobles en apparence; elle n'était point dupe des beaux dehors qui cachent souvent de véritables bassesses; et pourtant, elle le voyait, le monde n'en allait pas plus mal pour cela. D'ailleurs, comment mortifier un sentiment si tenace, qui est proprement notre seule raison de vivre? Il faut seulement que notre amour-propre ne heurte et ne froisse pas celui des autres, ce qui rendrait la vie de société

impossible; il faut que nos réflexions, venant au secours de notre égoïsme le règlent, le polissent et nous obligent ainsi, par intérêt, à ménager l'amour-propre de nos semblables. « Si vous voulez être heureux tout seul, vous ne le serez jamais; tout le monde vous contestera votre bonheur; si vous voulez que tout le monde le soit avec vous, tout vous aidera. » Ainsi l'amour-propre le plus raffiné, en se limitant lui-même, nous rend utiles à nos semblables et nous donne toutes les vertus de société : modestie, valeur, générosité, zèle du bien public, toutes ces qualités qui semblent le combattre découleront tout naturellement d'un amour-propre éclairé. M^me^ de Lambert a lu certainement le traité *de l'Amour-propre et de la Charité*, mais loin de considérer comme une fausse vertu l'honnêteté, cette *imitation de la charité* (elle a emprunté l'expression à Nicole), elle en fait le plus grand éloge : « L'honnêteté, qui est une imitation de la charité, est aussi une des vertus de la société; elle vous met au-dessus des autres quand vous l'avez à un degré plus éminent; mais elle ne se pratique et ne se soutient qu'au dépens de l'amour-propre. L'honnêteté prend toujours sur vous et tourne au profit des autres : elle est un des grands liens de la société et la seule qui met de la sûreté et de la douceur dans le commerce. »

Il ne me paraît pas qu'en aucun endroit des ses avis, M^me^ de Lambert se soit préoccupée du salut éternel de ses enfants. Confiante dans la Providence, elle n'a songé qu'à leur assurer le bonheur terrestre en en faisant des membres utiles de la société. Aussi fait-elle peu de place aux vertus chrétiennes; mais par un scrupule bien compréhensible de ne pas les jeter toutes par-dessus bord, elle essaie d'en adapter quelques-unes à la vie de société. L'humilité, par exemple. Mais ne se fait-elle pas illusion? Et cette vertu si utile dans la société est-elle bien l'humilité chrétienne? Le chrétien s'humilie et s'anéantit devant Dieu, sans se préoccuper beaucoup des hommes. Le parfait homme du monde dissimule son amour-propre. Ce sont là des vertus bien différentes, on pourrait presque dire opposées.

Pour faire aux vertus de société la première place, M^me^ de Lambert ne se désintéresse pas complètement de la perfection individuelle, et elle croit que ce sont encore des considérations égoïstes qui nous y conduisent le plus sûrement : « Il faut, ma fille, être persuadée que la perfection et le bonheur se tiennent, que vous ne serez heureuse que par la vertu et presque jamais malheureuse que par le dérèglement... Le chagrin suit toujours la perte de l'innocence, mais il y a à la suite de la vertu un sentiment de douceur

qui paie comptant ceux qui lui sont fidèles. » La pensée est stoïcienne d'inspiration, mais M^me de Lambert avait trop bien lu son Malebranche, elle avait trop de bon sens pratique pour songer à cette vertu abstraite et purement formelle, à ce souverain bien quasi chimérique des purs stoïciens. Elle comprenait, je crois, deux choses dans ce bonheur qui est la récompense de la vertu ; d'abord des avantages purement extérieurs et matériels, fortune, crédit, amis, réputation, qui, elle le savait pour en avoir vu tous les jours des exemples, se perdent au cours d'une vie dissipée ; puis elle pensait surtout au repos de la conscience, sans lequel il n'y a pas de félicité possible. En résumé, la vertu satisfait « les deux juges indispensables devant lesquels il faut passer, la conscience et le monde ».

M^me de Lambert ne semble pas avoir compté jamais, avec le tribunal de Dieu; croyait-elle au paradis et à l'enfer? J'en doute. Même dans le traité *de la Vieillesse*, où elle regarde la mort en face, elle s'abandonne à la Providence dans une sorte d'espoir résigné, et c'est tout. Mais si elle ne craignait pas le Juge d'outre-tombe, elle était attentive à mériter l'approbation des juges d'ici-bas.

Elle définit la conscience : « le sentiment intérieur d'un honneur délicat qui vous assure que vous n'avez rien à vous reprocher. » C'est la loi naturelle gravée en toute âme raisonnable et droite, qui la porte invinciblement à fuir le mal et à aimer un bien formel.

M^me de Lambert est optimiste; elle a confiance dans le cœur de l'homme et encore plus dans sa raison, c'est-à-dire dans son bon sens naturel; elle croit que, dans l'ensemble, l'effort de tous les mortels tend vers le bien, irrésistiblement. Il y a, dit-elle à son fils, d'aimables caractères qui ont « une convenance naturelle et délicate avec la vertu (*et j'incline à croire que pour elle, ils sont la majorité*); pour ceux à qui la nature n'a pas fait ces heureux présents, il n'y a qu'à avoir de bons yeux et connaître ses véritables intérêts pour corriger un mauvais penchant; voilà comme l'esprit redresse le cœur ».

Aux chrétiens qui disent : « Tous les hommes, sans le secours de la grâce, font le mal fatalement; les vertus des païens et même les vertus purement humaines sont de fausses vertus », elle répond : « Non, les hommes sont presque invinciblement poussés vers le bien, et leurs vices eux-mêmes, s'ils savent faire usage de leur réflexion pour les régler, se changent en vertus ». La nature, instruite et perfectionnée par l'éducation est essentiellement bonne :

Examinez votre caractère et mettez à profit vos défauts; il n'y en a point qui ne tienne à quelques vertus et qui ne les favorise. La morale

n'a point pour objet de détruire la nature, mais de la perfectionner. Êtes-vous glorieuse? Servez-vous de ce sentiment-là pour vous élever au-dessus des faiblesses de votre sexe, pour éviter les défauts qui humilient... Êtes-vous timide? tournez cette faiblesse en prudence : qu'elle vous empêche de vous commettre. Êtes-vous dissipatrice? Aimez-vous à donner? Il est aisé de la prodigalité d'en faire de la générosité. Donnez avec choix et à propos...

L'origine de ce curieux passage est peut-être la maxime de La Rochefoucauld : « Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes; la prudence les assemble et les tempère; et elle s'en sert utilement dans les maux de la vie. » Seulement, d'une simple constatation morale assez pessimiste, M^me^ de Lambert fait un précepte encourageant. Fontenelle (*Dialogue des Morts*, 1683) et Rémond de Saint-Mard (*Dialogues des Dieux*, 1711) ont exprimé aussi cette idée que ce qu'on appelle communément bien ou mal n'est ni si bon, ni si mauvais qu'on croit. Ces idées, qui peut-être remontent à Hobbes et qui sont celles de Mandeville appartiennent à un courant très nettement anti-chrétien.

Sans avoir la généreuse confiance de Vauvenargues dans les élans spontanés du cœur, M^me^ de Lambert lui attribuait beaucoup, et quand elle disait que « la véritable grandeur de l'homme est dans le cœur », elle montrait le plus radieux optimisme. Elle était entrée dans une famille où l'héroïsme était héréditaire et qui avait fourni de beaux exemples de désintéressement et de dévouement; elle n'a pas été seule à rendre au père et au grand-père de ses enfants un hommage mérité. Elle n'avait du reste qu'à regarder dans son propre cœur pour y trouver un penchant naturel à faire du bien. Fontenelle nous l'assure : elle était toujours portée à obliger sans calcul, à secourir sans arrière-pensée. Elle était instinctivement généreuse et bonne.

Elle voulait pourtant qu'on travaillât sur le cœur, que l'éducation vînt en aide à la nature : « il faut l'élever pour aspirer à de grandes choses et même oser s'en croire digne. Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres. » Presque à chaque page des *Avis d'une mère à son fils*, on sent la lectrice passionnée de Plutarque, ce professeur de grandeur d'âme.

Cependant M^me^ de Lambert comptait principalement sur un jugement sain, exercé et instruit par l'expérience. C'est par la *raison*, c'est-à-dire par la sagesse pratique qu'on est solidement vertueux. En exerçant cette raison naturelle, en réfléchissant et

en vivant, les hommes se sauvent du vice et s'aperçoivent qu'ils ont intérêt à aimer l'ordre. Leur conscience sera toujours satisfaite quand ils auront obéi à la raison, ou pour mieux dire, conscience et raison pratique ne sont qu'un pour M^me^ de Lambert. Une conscience droite est toujours liée à un jugement sain.

Ce ne sont pas des considérations théoriques qui nous instruisent de nos levoirs; la nature nous a doués d'une conscience qui nous fait aimer un bien formel; l'expérience va en faire l'éducation, elle l'enrichira d'un contenu matériel, elle l'affinera, la perfectionnera, fournissant à la raison l'occasion d'appliquer et de vérifier les principes qu'elle contient : « La conscience, en avançant, devient plus instruite et plus sévère, elle augmente en connaissance et en délicatesse. » C'est dans le monde qu'on devient honnête homme. Les préceptes, les conseils, les lectures peuvent servir de guide; on n'est vraiment persuadé que quand on en a éprouvé la vérité.

Le monde est un législateur et un juge. Il prescrit la conduite qu'on doit avoir. L'opinion publique ordonne, défend, condamne, absout, et rarement elle se trompe. Il faut en tenir compte, il faut que dans une certaine mesure la conscience se règle sur elle. M^me^ de Sévigné aussi disait que « son bon ami le public n'a presque jamais complètement tort ». Profondément aristocrate, M^me^ de Lambert ne conseille pas de suivre les opinions du peuple, et elle appelle peuple « tout ce qui pense bassement et communément : la cour en est remplie », dit-elle. Ce trait de satire un peu amer et désabusé peint bien cette femme qui regrettait que l'aristocratie ne fût pas fondée sur le mérite personnel, qui savait si bien séparer l'homme des dignités qui le travestissent, et reconnaître où est la grandeur réelle, où la grandeur d'institution. Il faut donc se débarrasser des préjugés vulgaires, des pensées basses, des préoccupations mesquines; l'opinion bonne à suivre est celle des parfaits honnêtes gens, de ceux à qui le monde ne saurait rien reprocher. D'ailleurs la conscience est un instinct très sûr pour démêler ce qu'il faut imiter ou éviter. Malebranche, lui aussi, croyait à cette sorte d'infaillibité de la conscience ou de la raison; il estimait par exemple qu'il n'y a pas un seul homme de sens qui ne fût absolument contraint de souscrire à cette maxime : « il vaut mieux être juste que riche », encore que ses actions, bien souvent, démentissent cruellement ses principes.

Si M^me^ de Lambert a eu toute sa vie un respect modeste et bienséant de l'opinion, c'est qu'elle vivait dans un milieu foncièrement honnête. Sa conscience d'ailleurs, gardait toute sa liberté. On

trouve chez elle une attention curieuse à profiter des enseignements du monde, à se soumettre, au moins extérieurement, à ses lois. Elle consent à agir comme tout le monde (quand sa conscience ne se révolte pas), mais elle veut se rendre compte de ce qu'elle fait. Sans être de celles qui gouvernent l'opinion, qui bouleversent les idées reçues, elle examine à la lumière de sa raison les traditions, les usages, les coutumes, impartialement, ou si elle a quelque préjugé, il est plutôt en leur faveur. Elle adhère à quelques-unes des opinions courantes avec un esprit fortement persuadé; elle se conforme, par bienséance et pour ne point se faire remarquer à quelques autres qu'elle a jugées moralement indifférentes quoique peu justes en soi. Elle se défie des sentiments irréfléchis, de l'admiration qui ravit à l'esprit sa liberté; elle sait approuver avec choix. Lamotte a bien observé et finement exprimé cette déférence clairvoyante aux idées reçues : « Avez-vous remarqué, écrit-il à la duchesse du Maine, que M^me^ de Lambert ne pense pas comme la plupart du monde : qu'elle traite de frivole ce qui est établi comme important et qu'elle regarde quelquefois comme important ce que beaucoup de braves gens traitent de frivole? Ajoutez qu'avec ce prétendu courage d'opinions singulières, elle a quelquefois la faiblesse de paraître penser comme les autres. »

Cette même indépendance fort éloignée de l'indifférence, M^me^ de Lambert la gardait avec la réputation. Sa mère, M^me^ de Courcelles, mariée en secondes noces à Bachaumont, avait fort négligé la sienne. Comment se fait-il que sa fille ait eu à ce point le culte de la considération, de l'honneur, de la gloire? Il n'est pas absurde de croire que très jeune encore, cette enfant réfléchie, « qui se dérobait aux plaisirs de son âge pour aller lire en son particulier », ait conçu de l'aversion pour les dérèglements de sa mère et remarqué avec dégoût le peu de respects et d'égards qu'on témoignait à cette femme.

D'autre part, en s'alliant à une famille parfaitement honorable, où l'amour de la gloire était de tradition, elle apprit à l'aimer à son tour; cela ne dut pas lui être difficile; Plutarque, sa lecture favorite, l'y avait bien préparée. Elle fut toujours extrêmement attentive à mériter la considération de son entourage, elle désira même quelque chose de plus ; mais les préjugés du monde contrariaient son inclination, et ce n'est pas sans chagrin et sans lutte douloureuse qu'elle abdiqua ses prétentions à la renommée, qu'elle consentit à se diminuer elle-même. Mais quoi? ce que le monde appelait vertu des femmes était incompatible avec le bruit :

Les vertus d'éclat, dit-elle mélancoliquement à sa fille, ne sont point le partage des femmes, mais bien les vertus simples et paisibles. La renommée ne se charge point de nous... Les vertus des femmes sont difficiles, parce que la gloire n'aide pas à les pratiquer... La grandeur et la réputation sont des soutiens de notre faiblesse; c'en est une que de vouloir s'élever. L'âme se repose dans l'approbation publique, et la vraie gloire consiste à s'en passer. Qu'elle n'entre donc pas dans les motifs de vos actions, c'est bien assez qu'elle en soit la récompense.

Vous avez remarqué la contradiction tout à fait divertissante qui se trouve dans ces derniers mots. Au fond cela veut dire ceci : Ne travaillez pas ostensiblement en vue de la gloire, mais ne désespérez pas d'y atteindre. M[me] de Lambert gardait à l'endroit de la renommée une sorte de pudeur coquette, facilement effarouchée, et pourtant un peu provocante : « Je ne la poursuivrai pas, dit-elle; mais si elle voulait venir à moi...? » Son vœu a été presque exaucé.

Au fait, le souci de la réputation, l'amour des louanges peuvent être utilement employés à notre perfectionnement, et M[me] de Lambert aurait regretté que les femmes fussent tout à fait privées de ces encouragements; pourquoi ne profiteraient-elles pas aussi bien que les hommes de tout ce qui peut les rendre meilleures? Et la honte, d'autre part, est un sentiment dont on peut tirer de grands avantages « en la ménageant bien... Il faut l'avouer, cette honte est quelquefois le plus fidèle gardien de la vertu des femmes : très peu sont vertueuses pour la vertu même. » On le voit : amour de la réputation, honte, fierté, motifs d'amour-propre; mais habilement ménagés, tous concourent à notre perfection.

Quant aux hommes, on leur contestait si peu le droit d'aspirer à la gloire, que n'avoir pas un peu d'ambition était considéré comme faiblesse et veulerie chez un jeune homme bien né. Mais pour M[me] de Lambert, cette passion de s'élever n'autorise aucune bassesse; elle voudrait que son fils, maître de son ambition, s'en servît pour son bien et pour le bien public. J'aurai l'occasion de revenir sur ce chapitre.

En résumé, au lieu de l'idéal immuable de sainteté que la religion propose aux ambitions du chrétien, M[me] de Lambert et les moralistes de son temps, dégagent de la nature humaine, avec ses faiblesses et ses imperfections, de quoi régler sagement une existence, qui, pour n'aspirer point au sublime, est pourtant très éloignée du médiocre. Elle met à profit instincts, facultés, passions, vices même, en un mot tout l'homme. Il faut que tout concoure à sa perfection, que tout travaille à le rendre heureux et utile à ses

semblables. Au lieu des préceptes invariables fondés sur l'autorité des Écritures, des Pères, des Conciles et fixés par la tradition, elle cherche dans sa conscience des directions et des principes de conduite. Elle ne perd jamais de vue la réalité et y adapte ses maximes. Très cartésienne par son tour d'esprit et ses habitudes de pensée, elle veut voir avec évidence. La morale est affaire non de croyance, mais de réflexion, d'observation et d'expérience, et la première vertu, pour elle comme pour Malebranche, ce n'est pas l'obéissance, mais la lumière.

Entrons maintenant dans le détail des devoirs d'un honnête homme.

J.-P. ZIMMERMANN.

(*La fin prochainement.*)

# LES RELATIONS D'ERNEST REYER ET DE THÉOPHILE GAUTIER

Certaines notices biographiques affirment qu'Ernest Reyer aurait fait la connaissance de Théophile Gautier en Algérie, lorsque le poète visita la colonie en 1845, et qu'il aurait même obtenu alors de lui la promesse d'un livret. Gautier, qui se souciait peu de servir de librettiste aux plus illustres compositeurs, leur prêtant « d'étranges fantaisies de rythmes bizarres et de vers boiteux », se serait engagé à collaborer avec un petit commis de trésorerie, musicien amateur de vingt-deux ans, rencontré en voyage ! L'affirmation est bien peu vraisemblable, bien qu'à la rigueur elle puisse s'étayer sur une assertion de Méry (feuilleton de la *Presse* du 8 avril 1850). Les anecdotes de Méry sont fort sujettes à caution ! Il me semble donc plus sage de s'en tenir à l'explication fournie par un Marseillais mélomane que son grand âge a mis en mesure d'avoir les renseignements les plus précis sur la famille et les amis de jeunesse de Reyer et qui a prononcé son éloge à l'Académie de Marseille, le 6 juin 1909, M. Ch. Vincens.

Reyer[1], qui avait peu de goût pour la comptabilité financière et supportait mal la contrainte administrative, quitta les bureaux de la Trésorerie d'Alger et vint à Paris étudier la composition, avec le dessein de suivre la carrière musicale. Presque aussitôt, il fut introduit dans les milieux littéraires avec son compatriote Méry, romancier et journaliste célèbre. Et ce serait un autre Marseillais, Eugène Lagier, peintre, élève de Paul Delaroche, qui l'aurait présenté à Théophile Gautier. « Le bon Théo fut enchanté du jeune homme, de sa tenue, de sa conversation et ce fut le point de départ artistique de la carrière de Reyer qui ne l'oublia jamais. »

Pendant son séjour en Algérie, Reyer s'était essayé à la composition avec de menus travaux de débutant ; mais il avait bientôt compris que, pour faire de la musique autrement qu'en amateur, il devrait se plier aux études techniques. Aussi sa famille l'avait-elle confié à la tutelle de sa tante, M^me^ Farrenc, excellente pianiste et compositeur expérimenté. Comme il fallait vivre, Reyer don-

1. De son vrai nom, Louis-Étienne-Ernest Rey, né à Marseille le 1^er^ décembre 1823, fils d'un notaire de cette ville.

nait aux éditeurs des romances faciles dans le goût du temps, des valses, des polkas, des quadrilles; il notait, sous la dictée de Pierre Dupont, la mélodie de ses couplets populaires, il harmonisait des *Chansons anciennes*, mais ces productions, mal rétribuées d'ailleurs, ne satisfaisaient pas l'ambition du jeune compositeur.

Afin de se faire connaître, il eut l'idée de noter ses souvenirs de jeunesse dans une symphonie descriptive formant une série de tableaux de la vie orientale. Pour son *Désert*, antérieur de six ans, Félicien David n'avait trouvé comme librettiste qu'un confrère en religion saint-simonienne, Aug. Collin, dont le talent de versificateur était médiocre. Reyer, au contraire, par une rare bonne fortune, obtint la collaboration de Théophile Gautier.

Cet ouvrage reçut le titre de *Sélam* (bouquet, en arabe). La partition fut chantée au Théâtre Ventadour par Bussine, Barbot et M^lle^ Douvry, les 5 et 17 avril 1850. Gautier, par son feuilleton de la *Presse*, attira l'attention du public sur ces auditions. A la fin du mois, il annonçait même que l'œuvre allait être mise à l'étude à l'Opéra-Comique, ce qui n'eut pas lieu. Pour en rendre compte à ses lecteurs, il passa la plume à Méry qui n'oublia pas de louanger son jeune compatriote.

Mis en goût par son succès à Paris, Reyer prétendit être prophète dans son pays. Le *Sélam* fut exécuté à Marseille, en juin et juillet 1850. Voici dans quels termes le compositeur rendit compte à son librettiste de ces auditions et de leur résultat. La lettre que nous allons reproduire est extraite des papiers de Gautier conservés à la Bibliothèque de l'Institut à Chantilly[1].

Mon cher Théo,

J'ai attendu, pour vous écrire, non pas votre réponse à ma première lettre, mais l'occasion de vous envoyer une bonne ou une mauvaise nouvelle. Après mon premier concert, j'en ai donné un second, puis un troisième, et le résultat de ces trois exhibitions du *Sélam* devant le public marseillais, c'est que le pôvre Verdilhon devra payer 11 ou 1 200 francs l'honneur d'avoir un neveu qui compose de si jolie musique. Le dernier concert a été donné avant-hier au Grand-Théâtre[2]. On a fait 700 francs de recette; il n'y avait pas, à beaucoup près, de quoi payer tous les frais. Les musiciens de l'un et de l'autre sexe ont voulu être

1. Legs Spoëlberch de Lovenjoul.

2. Verdilhon était un oncle de Reyer qui avait déjà dû contribuer de ses deniers à la préparation des exécutions du *Sélam* à Paris. A Marseille, les deux premières furent données salle Boisselot, les 21 et 27 juin 1850, avec le concours de la Société chorale Trotebas. Le concert du Grand-Théâtre eut lieu le 15 juillet.

payés d'avance. Le maire a fait saisir la recette et le public a hué et sifflé les chanteurs, la police est intervenue et force est restée à la loi. Le *Sélam* a été joué et, à la suite d'un petit discours que j'ai adressé au public pour lui expliquer les motifs d'un retard qui l'impatientait si fort, j'ai été couvert d'applaudissements.

A la fin, j'ai reçu une magnifique couronne et un flacon d'essence de verveine enveloppé dans un mouchoir de dentelle! Il n'y avait pas de chiffre et pas d'adresse. — Je vous envoie les journaux. Lisez les comptes rendus du *Sélam* et dites-en un mot dans votre prochaine tartine. — L'histoire du ballon (?) est superbe et m'a beaucoup amusé. — J'ai une envie féroce de mettre le feu au port de Marseille et de faire rôtir pêle-mêle mes compatriotes avec leurs caisses de morue, leurs barils de sucre et leurs bâtimens. Si vous êtes toujours décidé à venir passer quelques jours avec moi, je vous attendrai pour mettre ce magnifique projet à exécution. Nous irons nous asseoir ensemble sur un point culminant du Château d'If et nous jouirons tout à notre aise de cet immense coup d'œil d'incendie[1]. Il y aura là matière à un feuilleton intéressant et à quelques belles pages de musique. Quand Marseille et ses habitants seront carbonisés, les artistes ne viendront plus y donner des concerts et jamais pareil service ne leur aura été rendu.

Je vais partir dans quelques heures pour Toulouse et pour Bordeaux. J'espère, dans ces deux villes intelligentes, me consoler un peu de la crétinerie de mes compatriotes que vous devriez bien égratigner un peu du bec de votre plume. Si je restais certainement encore (*sic*) quelques mois avec ces gens-là, ils seraient capables de me faire devenir courtier, ce qui est, à mon avis, le dernier degré d'abaissement auquel un homme puisse atteindre. Dans la quantité, il y en a cependant quelques-uns d'honnêtes et dont les dîners sont bons. Ceux-là et quelques ravissantes petites brunes, qui ont le nez retroussé et les dents blanches, auront la permission de voir brûler les autres à distance respectueuse.

Je ne sais quand je retournerai à Paris; je n'y veux revenir qu'avec de l'or plein mes poches. Je commence à perdre l'habitude de me soucier de mon dîner et de mon gîte. Je ne veux pas la reprendre.

Si vous avez une idée de partition quelconque, confiez-la-moi. Tout en courant la province, je trouverai du tems (*sic*) et des idées pour écrire une symphonie, un opéra ou un ballet [quelconque[2]]. Si je n'étais pas à Paris au commencement de l'hiver, je vous enverrais le *Sélam*, afin que vous vous arrangiez avec un éditeur pour le faire graver[3]; on le demande de Marseille comme on le demandera de toutes les villes où on l'entendra, j'ose bien l'espérer.

Je remets ma lettre à un de mes anciens et bons camarades du Trésor d'Alger, un ami de Roux et de Chancel, M. Ernest Ventre. Il est

1. Reyer n'était-il pas prédestiné à devenir le chantre d'Erostrate?
2. Ce mot est biffé.
3. La partition fut éditée seulement en 1853 au Bureau central de musique, avec dédicace à l'oncle Verdilhon.

payeur à Aumale et doit venir passer trois mois de congé à Paris. Si vous pouvez lui procurer quelque agrément de spectacle, vous me ferez bien plaisir. C'est un excellent garçon qui vous admire beaucoup et avec qui vous pourrez parler tout à votre aise de l'Afrique qu'il habite depuis quatorze ans.

Et l'Ernesta[1], que fait-elle? Aucun engagement ne paraît-il à l'horizon? Dites-lui mille choses de ma part, ainsi qu'à la Présidente[2], aux Boissard et à Turg. (Turgan).

Adieu, mon cher Théo, je vous embrasse. N'oubliez pas le feuilleton[3]. Ecrivez-moi quatre lignes pour me dire que vous vous portez bien et que vous ne m'oubliez pas.

Tout à vous, ERNEST REYER.

18 juillet 1850.

Nous ignorons quel fut le résultat du voyage de Reyer et même s'il poussa jusqu'à Toulouse et Bordeaux; mais le *Sélam* fut rejoué à Paris en 1851 et en 1852, la première fois par la Société Philharmonique créée par Berlioz en 1850, la seconde, par la Société Sainte-Cécile dont le fondateur fut Seghers.

Le premier de ces concerts, précédé d'un prologue en vers de Méry, récité par M^lle^ Jouvante, de la Comédie-Française, fut donné le 24 juin 1851, dans un théâtre tout neuf, situé rue de Lancry, la salle Barthélemy, ainsi nommée du nom de son constructeur. L'année suivante (4 novembre 1852), c'est en présence de l'émir Abd-el-Kader que le *Sélam* fut chanté par Léopold Amat, Laurent et M^lle^ Larcena. Pour ses débuts, Reyer, on le voit, savait assez bien jouer de la réclame et piquer la curiosité du public!

Le musicien ne dut pas seulement à Gautier le poème, fort court à la vérité, du *Sélam*. Le critique employa son influence à prôner le mérite de son jeune collaborateur, le recommanda aux directeurs de théâtre, s'intéressa à la confection de son premier opéra-comique : *Maître Wolfram*[4], au point d'avoir rimé, pour les couplets d'Hélène, deux strophes sur le rythme de la célèbre odelette de Ronsard : *Bel aubespin florissant, verdissant*, et de lui confier quelques années plus tard son meilleur scenario de ballet : *Sacountalà*. De quelle manière Reyer témoigna-t-il sa gratitude à l'écri-

1. Ernesta Grivi, chanteuse italienne, contralto, dont on sait la longue liaison avec Théophile Gautier.

2. La fameuse M^me^ Sabatier.

3. Ce vœu ne fut pas exaucé.

4. Dans son feuilleton du 24 avril 1854, rendant compte de cet ouvrage représenté au Théâtre Lyrique, Gautier blâmait Perrin de ne pas l'avoir admis à l'Opéra-Comique.

vain célèbre qui le patronnait, qui facilitait ses débuts dans la carrière de compositeur, si malaisée pour un artiste qui n'était ni lauréat, ni même élève du Conservatoire? On va le voir.

*
* *

On a beaucoup discuté la question de savoir si Th. Gautier aimait ou non la musique. Certains critiques ont passé en revue soit les comptes rendus d'opéras insérés dans les six volumes intitulés : *L'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*[1], soit le choix de feuilletons publié par Fasquelle en 1911 sous ce titre : *la Musique*. On a pu trouver dans ces articles des témoignages d'hommages respectueux à l'égard de Mozart et de Beethoven, une préférence marquée pour le « magicien » Weber, et constater une bienveillance extrême envers Meyerbeer et Berlioz. Et cependant Gautier détestait le vacarme, les « tonnerres de l'orchestre », les « ouragans d'instrumentation ». Il semble bien qu'il ait partagé avec sa génération l'amour du *bel canto*, représenté par les Giulia Grisi[2], les Rubini, Tamburini, Lablache, Mario et plus tard, par l'Alboni, la Frezzolini, la Patti. Il déclare, en 1838, dans un feuilleton de la *Presse*, que « la musique italienne a toutes ses sympathies »; il encense Bellini, Mercadante, Donizetti, et surtout « le gros Rossini, ce roi de la musique! »; il ne tarit pas d'éloges sur *Moïse*, sur *le Barbier*, sur *Guillaume Tell*. Reyer, qui l'a bien connu, lui reconnaît « une très grande sensibilité musicale ». Gautier aimait la musique, assure-t-il[3], « et faisait mieux que de l'aimer; il l'écoutait avec intelligence, avec recueillement; et s'il n'en pouvait discuter en homme compétent, il en parlait en poète et savait traduire dans la langue la plus imagée les émotions et les jouissances qu'il en avait reçues. Avec quelle attention émue il écoutait les fragments que je lui jouais de l'œuvre de Weber, son compositeur de prédilection[4]! »

Mais l'homme qui disait aux Goncourt, sur le Boulevard, un jour de première représentation à la Porte-Saint-Martin : « Voilà comment j'aime le théâtre! *Dehors*. J'ai trois femmes dans ma

1. Imprimés par Hetzel en 1856-1858.
2. Voir Judith Gautier, *le Second rang du Collier*, p. 71.
3. Dans le même livre, sa fille dément l'authenticité de l'aphorisme sur le « plus désagréable et le plus coûteux de tous les bruits ».
4. Article nécrologique sur Th. Gautier (*Journal des Débats* du 9 novembre 1872), reproduit dans : *Notes de musique*, 1 vol. in-18, Paris, 1875. Mme J. Gautier relate aussi ce goût particulier de son père pour l'art de Weber et affirme même qu'il était parvenu à jouer au piano la valse populaire du *Freischütz* (ouvr. cité).

loge qui me raconteront le spectacle[1] », ne devait pas prendre un plaisir extrême à écouter des opéras indigestes ou d'ineptes opéras-comiques. Je croirais volontiers que son véritable sentiment, à l'égard de la musique au théâtre, est exprimé dans les lignes que je vais citer, d'un feuilleton de la *Presse* du 14 janvier 1840. Un couplet poétique sur l'Opéra se termine ainsi : « Lors même que les oreilles ne jouissent pas, les yeux sont amusés ; une soirée de l'Opéra vous délasse de la vie réelle et vous console de la quantité d'affreux bourgeois en paletots que vous êtes obligés de voir dans la journée. »

« De ce noble spectacle, écrit-il à propos du *Drapier* de Scribe et Fr. Halévy, on veut faire un deuxième Opéra-Comique, quelque chose qui n'a de nom dans aucune langue. On y montre l'échoppe d'un vendeur de drap, un comptoir, des pratiques qui viennent se faire couper deux aunes d'étoffe... Joli spectacle en vérité ! »

J'ajouterai que la versification en usage dans les *libretti* l'horrifiait. Dans ce même article, il déclare que Scribe « ne s'est jamais douté des lois les plus simples de la versification française. De pareils vers seraient refusés chez le plus encroûté confiseur de la rue des Lombards. Nous plaignons de tout notre cœur les musiciens obligés de mettre de la musique sur de semblables paroles... Nous ne croyons pas qu'on puisse faire de belle musique sur un ramas de mots sans aucun sens et sans harmonie. »

Ce lui était un véritable supplice, affirme Reyer en toute vraisemblance, « de rendre compte, dans son feuilleton du lundi, de telle œuvre plate ou médiocre dont il comprenait, aussi bien que qui que ce fût, la platitude ou la médiocrité ».

Collaborateur de la *Presse*, Th. Gautier était écrasé de besogne ; il cumulait alors la critique théâtrale et la chronique artistique, sans préjudice des contes, nouvelles, romans, récits de voyages, qu'il produisait chaque année[2]. Il y avait de quoi plier sous le faix et cette besogne du feuilleton lui « était devenue odieuse », écrit Maxime du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires*[3]. Dans les commencements, il l'avait partagée avec Gérard de Nerval ; plus d'une fois par la suite, il lui arriva de se faire suppléer soit par Gérard, soit par Maxime du Camp, soit par Louis de Cormenin.

Dans l'ordre musical, faute de connaissances techniques, dont

1. Em. Bergerat, *Théophile Gautier, Souvenirs*, préface d'Ed. de Goncourt, 1 vol. in-18, Paris, 1880.

2. En 1846, Gautier recevait du caissier de la *Presse* 10 000 francs d'appointements pour 72 articles, qu'il n'arrivait pas toujours à livrer.

3. 2 vol. in-8, Paris, 1883. Dans sa brochure sur Th. Gautier (collection des Grands Écrivains célèbres), il soutient que Théo detestait réellement la musique.

ne s'embarrassaient guère les critiques de son temps, il était naturellement moins à son aise que dans le domaine littéraire ou artistique. L'historien des Œuvres de Théophile Gautier[1], le vicomte Spoëlberch de Lovenjoul, nous apprend que, dans ses débuts à la *Presse*, en 1837, le poète avait accepté l'aide d'un jeune compositeur nommé Allyre Bureau, qui a écrit des romances sur plusieurs de ses poésies et qui jouait auprès de lui le rôle de « souffleur » musical[2]. Eh bien! Reyer joua le même rôle de 1850 à 1855, et c'est faute d'avoir connu cette particularité que les écrivains qui ont admis ou nié les aptitudes de Gautier à la critique musicale, n'ont pas discerné les différences qui distinguent les opinions du feuilletonniste, suivant qu'elles sont ou non personnelles.

Il me reste à faire la preuve de ce que j'avance. Elle sera facile. D'abord, la notice du Dictionnaire Larousse sur Ernest Reyer, nomme en premier la *Presse* dans la liste des journaux auxquels il a collaboré. Or, Reyer n'a jamais écrit à la *Presse* sous son nom; je l'ai contrôlé. Sa collaboration était donc occulte. Mais, pour être masquée sous la signature du feuilletonniste titulaire, elle ne s'en révèle pas moins aisément à qui connaît bien le style de Gautier et la critique de Reyer. L'influence du jeune Marseillais s'avère par les réclames qu'il obtient pour ses ouvrages avant ou après leur exécution, pour ceux de sa tante M^me^ Farrenc, pour les productions de ses compatriotes, L. Amat[3], Arnaud[4], X. Boisselot[5] et surtout par une technicité qui n'était ni du goût de Th. Gautier, ni dans ses facultés. Lorsqu'il n'a pas un « inspirateur », le critique se réfugie dans les généralités, les paraphrases littéraires ou s'exprime en termes évasifs. L'une de ses formules favorites est celle-ci : « Il est bien difficile de saisir, après une seule audition, tous les détails d'une immense partition[6]. »

Au contraire, lorsque Reyer fournit un compte rendu, le feuilleton cite le ton des morceaux, prodigue les termes techniques, parle de hardiesses harmoniques, de « contre-sujet », discerne des

1. 2 vol. in-8, Paris, 1887. Il nous révèle aussi que le compte rendu de la reprise de *Joseph* à l'Opéra-Comique (*Presse* du 15 septembre 1851) était de Maxime du Camp, t. I, p. 451.

2. Peut-être son aide lui manquait-elle en 1842. Une lettre de Dujarrier, administrateur de la *Presse* (fonds Spoëlberch), reproche au critique de n'avoir pas parlé assez dignement du *Stabat* de Rossini. Gautier lui avait pourtant promis des « feuilletons de musique ». Qu'il tienne parole!

3. Chanteur et compositeur de romances.

4. Compositeur de romances.

5. Compositeur, élève et gendre de Lesueur. Fils de Louis Boisselot, fabricant de pianos à Marseille, il lui succéda comme facteur.

6. Il emploie deux fois cette excuse, en décembre 1850, à propos de l'*Enfant prodigue* d'Auber et de la *Dame de pique* d'Halévy.

« intentions de fugue », les « modulations élégantes », une « marche de sixte et quarte progressant par demi-tons » dans un opéra-comique de Grisar, signale des particularités d'instrumentation. Cette technicité s'accuse encore davantage lorsqu'il s'agit des jeunes compositeurs de l'époque : Fr. Bazin, Georges Bousquet, Gastinel, Ar. Hignard, les Belges Limnander et Gevaërt. C'est à cette occasion que le poète devait le plus volontiers « s'en remettre à l'appréciation de quelque critique blond, qui était de ses amis ». Celui-ci entre alors dans les plus petits détails d'harmonie, de rythme ou d'orchestration, soit qu'il cherche à mettre en relief le mérite du débutant, soit qu'il lui plaise de faire sentir sa férule à un compositeur pourvu du brevet officiel, titulaire du Prix de Rome. Il semble s'attacher à prouver qu'il a fait ses études et qu'il en sait autant que le lauréat.

Naturellement, le « souffleur » était astreint à plus de ménagement envers les maîtres de l'époque : Auber, Ad. Adam, Rossini, Halévy, ou à l'égard de ses aînés : Amb. Thomas, Félicien David, Henri Reber, mais ils n'échappent pas cependant à ses critiques. A propos de *Zerline*, il conseillera à Auber de produire avec moins de continuité, d' « attendre l'inspiration[1] », saupoudre d'ironie le compte rendu de *Marco Spada*[2]. Il lui reprochera aussi d'avoir retouché l'instrumentation simplette de Grétry dans l'*Épreuve villageoise*, reprise à l'Opéra-Comique en 1853[3].

Épris par sensualisme naturel de la mélodie italienne, le poète se laisse orienter docilement par Reyer vers l'art allemand. C'est sous son inspiration qu'à la suite d'un compte rendu de la *Chanteuse voilée*, de Victor Massé, tracé d'après une longue et minutieuse analyse technique, Th. Gautier offre un tribut d'éloges à l'ouverture de *Tannhaüser*, exécutée le 30 novembre 1850, à la salle Sainte-Cécile, sous la direction de Seghers[4].

Œuvre pleine de science, d'effets d'instrumentation originaux, d'une profondeur que plusieurs auditions rendraient aisément pénétrable et qui sort de ces faciles banalités que le public français est toujours disposé à bien accueillir, surtout si le rythme, bien carré et bien marqué, scande un thème de contredanse.

1. *Presse* du 29 septembre 1851.
2. *Presse* du 26 décembre 1852.
3. *Presse* du 30 mai 1853.
4. *Presse* du 2 décembre 1850. La méprise même de Gautier, qui attribue cette exécution à la Société des Concerts, indique que le compte rendu lui est venu d'un auxiliaire. D'ailleurs, le 29 septembre 1851, au sujet de *Mosquita la Sorcière* de X. Boisselot, il avoue qu'il transcrit fidèlement la liste des morceaux qu'*on* lui a signalés et qu'il n'était pas au théâtre.

Cet article se termine par le conseil donné à la Société « de jouer les maîtres du présent », en lequel se trahit l'inspirateur. Th. Gautier (c'est-à-dire Reyer) engage aussi la Société des Concerts du Conservatoire, qu'en 1854 il qualifiera d' « admirable mécanique! » à varier ses programmes, la blâme de faire exécuter par tous les instruments à cordes des fragments de quatuors d'Haydn et de Beethoven. A propos des séances du quatuor Maurin, Gautier fera, timidement du reste, en janvier 1854, l'éloge des derniers quatuors de Beethoven dont Reyer rendit compte, presque dans les mêmes termes et avec les mêmes restrictions, dans la *Revue de Paris* [1].

Sa collaboration se reconnaît encore à ce fait qu'elle cesse lorsque Gautier part en congé [2] et passe la plume à son *alter ego*, G. de Nerval, soit qu'à ce moment Reyer s'absente aussi, soit que Gérard ait le feuilleton moins hospitalier ou se croie plus sûr de son jugement. Malheureusement, un autre suppléant de Gautier, Louis de Cormenin, n'eut pas la même prudence. Appelé à faire l'intérim de juillet à octobre 1852, pendant le voyage du maître à Constantinople, il accepte ou subit la collaboration de Reyer et ne tarde pas à s'en repentir. Oublieux des conseils du bon Théo, qui ne manquait jamais, lorsqu'il accueillait l'aide d'un inspirateur, « de lui recommander la douceur, l'indulgence et la politesse [3] », Ernest s'émancipe. Ayant à rendre compte d'un opéra-comique : *la Croix de Marie*, paroles de Lockroy et Dennery, musique d'Aimé Maillart, il éreinte la pièce et daube sur le Prix de Rome. Ses titulaires ont « plus de science, d'habileté, de savoir-faire, que d'inspiration et d'originalité ». Tout en ayant l'air de rabaisser la musique « savante », on sent que Reyer leur envie l'avantage du diplôme officiel, leur habileté de main, leur pratique du contrepoint et de la fugue où il fut si inhabile. Toute sa vie d'ailleurs, ce fut une de ses faiblesses que de dénigrer l'enseignement du Conservatoire! Il leur reproche à tous de faire de la musique formulaire, sur le même patron; il leur manque « le cachet individuel ». Après avoir « échigné » la partition de Maillart qu'il blâme de ne pas se tourner vers l'Opéra s'il ne se sent pas à l'aise sur la scène de Grétry et de Boïeldieu, il l'engage ironiquement à s'adresser à Nestor Roqueplan. Et le directeur de l'Opéra est houspillé par deux fois, d'abord pour son manque de courtoisie

1. Entré à la *Revue de Paris* en mai 1852, Reyer n'y collabora que jusqu'en 1854. Il écrivait dans le même temps à l'*Athenæum français*, dirigé par Ludovic Lalanne, et y resta jusqu'à la cessation de la publication en 1856.

2. Ainsi, dans l'été de 1850, il fait son voyage d'Italie avec Louis de Cormenin.

3. E. Reyer, art. cité.

envers les jeunes, ensuite pour avoir engagé un mauvais ténor.

Cet article agressif causa un double émoi; nous le savons par une lettre personnelle de Cormenin à Gautier[1] où il lui annonce la chute de cette « tuile dans le feuilleton ». Fort mécontent de voir maltraiter Maillart qui lui était sans doute recommandé, Girardin sacrifie le coupable à la fureur de Roqueplan, coupe ses services dans les théâtres et intime l'ordre à Cormenin d'exclure Reyer de la chronique dramatique. En effet, dans les feuilletons suivants, la technicité disparaît; elle est remplacée par des éloges aimables et banals. On dut cependant apporter quelques tempéraments à cette sentence sévère car bientôt, Cormenin signale les triomphes d'Amat à l'étranger, recommande au directeur de l'Opéra de monter *Alexandre à Babylone* de Lesueur[2] et même blâme les coupures opérées dans *Jérusalem* de Verdi. Tout cela est évidemment inspiré par Reyer.

A l'automne, Théo est de retour; il recommence à « tourner la meule du feuilleton ». Reyer reprend son poste de « souffleur[3] » et en profite pour faire de la réclame à son *Sélam* rejoué par la Société Sainte-Cécile[4] et à ses amis marseillais; même refrain : Léopold Amat, Boisselot, etc... Dès lors, cependant, la collaboration du jeune musicien paraît devenir moins assidue, soit qu'il fût absorbé par ses travaux de composition, soit qu'il se réservât pour les revues où il signait de son nom : la *Revue de Paris* (de mai 1852 à 1853), puis la *Revue française*, à partir de 1855 et l'*Athenæum français*, de juillet 1852 à juillet 1856. Mais elle est encore latente et reconnaissable. La comparaison de ses propres articles avec les feuilletons de Gautier (ou même de son intérimaire Cormenin) prouve la similitude des opinions et l'identité de la rédaction. Ainsi, en ce qui concerne le *Juif errant* d'Halévy, *Luisa Miller* de Verdi, les chœurs d'*Ulysse* de Gounod, l'*Enfance du Christ* de Berlioz, la *Fronde* de Niedermeyer, à qui sont déniés la passion, le mouvement, le sens du théâtre, le parallèle est concluant. Mais la part de l'analyse technique devient plus réduite dans les feuilletons de la *Presse*. Gautier se passe d'ailleurs de son

1. Lettre du 29 juillet 1852 (Collection Spoëlberch de Lovenjoul). La comparaison du feuilleton de Cormenin avec les articles de Reyer à l'*Athenæum* sur la *Croix de Marie* (24 juillet) et sur le ténor Mathieu (7 août 1852) dénoncerait le coupable si la lettre de Cormenin à Gautier ne le nommait pas.

2. *Presse* du 30 août 1852.

3. On discerne son influence dans l'analyse de *Flore et Zéphyr*, un petit acte d'Eugène Gautier (*Presse* du 18 octobre), et de la *Ferme de Kilmor*, opéra-comique de Varney. (*Presse* du 1er novembre), surtout si on les compare à ses articles de l'*Athenæum*.

4. *Presse* du 8 novembre 1852.

conseiller lorsqu'il s'agit d'apprécier une reprise de *Moïse* à l'Opéra ou l'interprétation de *Lucia* aux Italiens[1].

Il s'en passe également lorsqu'il raconte l'action d'un ballet car une musique simple et sans prétention, pourvu qu'elle soit mélodique, rythmée et dansante, suffit à l'auteur de *Giselle*, comme à la plupart de ses contemporains et c'est la chorégraphie surtout qui passionne l'ami de Carlotta Grisi.

Le feuilletonniste semble aussi avoir rédigé sans guide le compte rendu de l'*Étoile du Nord* (février 1854). Aucune critique, à cette époque, n'eût été admise dans les journaux à l'égard de Meyerbeer ! Aussi l'analyse musicale est-elle remplacée par des dithyrambes[2]. Du reste, à ce moment, Reyer s'occupe, au Théâtre Lyrique, des répétitions de *Maître Wolfram*, qui, plusieurs fois annoncé et plusieurs fois remis, ne fut joué que le 20 mai 1854. Mais il prête néanmoins son secours à Gautier lorsqu'il lui faut parler des concerts, des productions des jeunes, Poise : Eugène Gautier, Boulanger, Gevaërt, des symphonies ou oratorios de Berlioz, Gounod, Georges Mathias, Camille Saint-Saëns. Et même il emploitera deux feuilletons[3] à l'étude minutieuse de la *Nonne sanglante*.

Après avoir fait tout d'abord quelques réserves sur l'art de Gounod dont il goûtait peu l'austérité religieuse car il n'avait aucune propension vers la musique sacrée, ni la technique exercée qu'elle exige, Reyer devint son défenseur comme il était déjà celui de Berlioz. L'auteur de *Sapho* et d'*Ulysse* bénéficia ainsi, dès ses débuts, du patronage de Théophile Gautier.

*
* *

La collaboration intermittente de Reyer au feuilleton du critique se rompit forcément en avril 1855 lorsque ce dernier quitta la *Presse*[4] pour entrer au *Moniteur universel*. Dans ce journal,

1. *Presse* du 20 décembre 1853.

2. D'ailleurs, Gautier avait des raisons personnelles de traiter Meyerbeer en ami. Celui-ci lui avait demandé le livret d'un oratorio de *Josué* (il n'en écrivit pas la partition et en égara le manuscrit) et la traduction du drame de Michael Beer : *Struensée* pour laquelle il avait composé de la musique de scène. Th. Gautier se borna à écrire pour la représentation de ce drame à l'Odéon, un prologue qui a été publié dans son Théâtre (Voir Jud. Gautier, ouvr. cité et Spoëlberch de Lovenjoul, *Poésies de Th. Gautier mises en musique*). L'un et l'autre ont reproduit la lettre adressée par Meyerbeer au poète à cette occasion.

3. 24 et 31 décembre 1854. Même analyse très détaillée dans l'*Athenæum* du 28 décembre 1854.

4. A la *Presse*, Paul de Saint-Victor succéda à Th. Gautier. Se fiant à ses connaissances musicales, il se passa de conseiller pour ses comptes rendus d'opéras. Aussi a-t-il imprimé de réjouissantes inepties.

les attributions étaient divisées : la critique musicale était confiée à Fiorentino (A. de Rovray), qui la rédigea jusqu'à sa mort (en 1864). D'ailleurs Reyer avait à sa disposition la *Revue de France* et l'*Athenæum français*, où il s'exprimait avec une liberté assez grande et une verdeur redoutable à ses confrères. En 1857, il obtint à son tour le feuilleton d'un grand journal : *Le Courrier de Paris*.

L'année suivante, *Sacountalâ*, fruit de la collaboration Gautier-Reyer, est représentée à l'Opéra et vaut un triomphe à Mme Ferraris. Puis les liens se relâchent entre le poète et le compositeur[1]. Reyer est pris par ses travaux, par ses articles. Leur amitié persiste néanmoins et l'intervention de Gautier ne doit pas être étrangère sinon à la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur du compositeur de la *Statue*, du moins à la mission musicale en Allemagne que Reyer reçut du ministre en 1863 et à l'insertion de son rapport dans le *Moniteur universel*.

A la même époque, Reyer fut repris de velléités de collaborer de nouveau avec Gautier, si j'en crois une lettre non datée du fonds Spoëlberch de Lovenjoul. Il y parle de son admiration pour le *Capitaine Fracasse* qu'il vient de lire[2] et dont il voudrait faire un opéra. Le projet n'a pas abouti, du moins sous cette forme ; mais après la mort de Gautier, Cat. Mendès, son gendre, fit, avec M. Émile Pessard, du *Capitaine Fracasse*, un opéra-comique, qui fut représenté au Théâtre Italien, en 1878.

On sait que, bien qu'hostile de parti pris à la mise à la scène de ses romans, Gustave Flaubert se prêta de bonne grâce à la confection d'un livret de *Salammbô*, qu'il en traça même l'esquisse. Dans ses *Lundis d'un chercheur*[3], Spoëlberch de Lovenjoul a publié cette esquisse qui devait être développée et versifiée par Th. Gautier pour Verdi. J'ignore pour quelle raison ce projet n'aboutit pas avec Verdi. Peut-être à cause de l'échec de *Don Carlos* à l'Opéra en 1867. Mais c'est certainement grâce à la protection de Gautier que Reyer obtint d'être substitué à l'auteur d'*Aïda*[4]. Malheureusement, Th. Gautier n'écrivit pas une ligne du livret de *Salammbô*. A

1. Cependant, leurs noms étaient devenus pour les journaux tellement inséparables qu'Em. Pacini se plaignit à Paul Foucher d'avoir vu annoncer par l'*Indépendance*, que le livret d'*Érostrate*, qui allait être joué à Bade (en 1862) était de Gautier et de Méry, alors qu'il en était l'auteur avec ce dernier. (Lettre du fonds Spoëlberch.)

2. Ce roman fut publié par la *Revue nationale* en 1862-63.

3. Un vol. in-18, Paris, 1896.

4. Après avoir rappelé que son père était réfractaire à la collaboration avec les compositeurs, Mme Judith Gautier assure que celui qui savait le mieux s'y prendre pour la solliciter et l'obtenir, était Ernest Reyer. Il réussissait là où avaient échoué d'autres musiciens, plus illustres (ouv. cité).

défaut de Catulle Mendès qui ne se pressa pas davantage d'en élaborer un pour Reyer, Flaubert, sur la demande du compositeur, désigna C. du Locle, l'un des auteurs de *Sigurd*[1].

Ce qui peut avoir refroidi à cet égard le zèle de Gautier, puis de Mendès, c'est que Reyer ne parvenait à obtenir la réception de *Sigurd* à l'Opéra, ni de Perrin ni de ses successeurs. Et cependant, toujours prêt à rendre service à son ancien collaborateur, Gautier stimulait le bon vouloir de Perrin, assez tiède envers les jeunes compositeurs, signalant à son attention, « l'auteur du *Sélam*, de *Maître Wolfram*. de *Sacountalâ* et de la *Statue*. M. Reyer travaille à son grand ouvrage les *Niebelungen* avec cette conscience qui attend l'inspiration et ne précipite rien[2].» Le lendemain, Reyer lui écrivait pour le remercier des quelques lignes dans lesquelles il avait fait allusion à son œuvre. Cependant il exprimait la crainte que cette intervention fût inutile et même n'eût froissé Perrin[3]. En 1868, c'est *Hamlet* qui fut joué à l'Opéra, et, en 1869, *Faust*, agrandi au cadre de la rue Le Peletier. Si la promesse qu'il avait fini par extirper de Perrin, après maintes démarches qui ont été racontées par M. Martial Teneo[4], avait été tenue, Reyer n'aurait pu avoir son tour que dans l'hiver 1870-1871. On sait ce qui advint à cette époque. C'est seulement après l'année terrible, en octobre 1871, que Reyer rentra à l'Opéra avec *Érostrate*. Malgré les « coussins » que les confrères du critique des *Débats* et, à leur tête, le bienveillant Théo[5], avaient glissés sous la chute de l'œuvre, le « four noir » d'*Érostrate* ne contribua pas à recommander l'auteur de *Sigurd* au successeur de Perrin.

* * *

Fort malade depuis deux ans, Théophile Gautier succombait le 23 octobre 1872, Reyer perdit en lui un protecteur et un ami. Il ne se montra ingrat et l'article nécrologique qu'il lui a consacré dans le *Journal des Débats*, est réellement ému. Après avoir rappelé leur voyage à Wiesbaden où ils allèrent, en 1857, entendre *Tannhaüser*, Reyer décline toute part de collaboration au feuilleton que Gautier écrivit sur cette audition[6]. La dénégation était pru-

1. En juillet 1879. Voir le tome IV de sa *Correspondance*.
2. *Moniteur* du 6 janvier 1868.
3. Sa lettre est dans les papiers de Gautier (fonds Spoëlberch de Lovenjoul).
4. Programmes de l'Opéra pour *Sigurd* d'après les archives de ce théâtre.
5. *Gazette de Paris* du 23 octobre 1871. Th. Gautier avait quitté le *Journal Officiel* (*le Moniteur* avait pris ce titre en avril 1869).
6. Non dans la *Presse*, comme il le dit par erreur, mais au *Moniteur universel* (29 septembre 1857). Il est reproduit dans le recueil publié par Fasquelle.
Sans nommer personne, Mme Judith Gautier (ouvr. cité) suppose que, parmi les

dente et habile car ce feuilleton est émaillé d'absurdités au point de vue technique qui ne feraient point honneur à un musicien professionnel. Th. Gautier affirme, par exemple, que l'orchestre de R. Wagner « est plein de fugues (?), de contrepoints fleuris, de canons exécutés avec beaucoup de science... L'air de désordre vient de l'absence du rythme carré que le maître évite, de parti pris, de même qu'il s'abstient de moduler (!). » Mais cette dénégation, de la part de Reyer, n'est-elle pas l'aveu implicite de sa collaboration, en d'autres circonstances, aux chroniques musicales du poète?

Reprit-elle, en 1864, après la mort de Fiorentino, Th. Gautier cumulant de nouveau la critique dramatique et musicale au *Moniteur universel*, ou bien Reyer fut-il remplacé par un autre « souffleur »? Je n'ai pu parvenir à le déterminer. Depuis la fin de 1866, Reyer rédigeait un feuilleton au *Journal des Débats*. Toutefois, si de 1864 à 1870, on reconnaît encore, en certains comptes rendus au *Moniteur*, l'intervention d'un homme du métier qui a fourni quelques « tuyaux », pour me servir de l'affreux argot actuel, la technicité apparaît moins fréquemment que dans les feuilletons de la *Presse*. Qu'il s'agisse de Verdi, de Félicien David, de Victor Massé, de Flotow, de Mermet, Gautier distribue uniformément des éloges de complaisance, se tire d'affaire avec des banalités agréables. A propos de la *Colombe* de Gounod, il écrira : « Chaque morceau est une perle »; de *Roméo et Juliette*, que « la partition a du souffle, de la grandeur et de la poésie », qu' « elle place le compositeur au rang des maîtres ». Il sera moins élogieux pour *Hamlet* d'Ambroise Thomas. Il n'y trouve point de génie, mais une « bonne musique, correcte, savante et grave ».

Quant à R. Wagner, on sait que Th. Gautier fut un de ses premiers défenseurs [1], non seulement en 1857, mais lors des auditions de fragments de ses œuvres au Concert Pasdeloup. Il réclama plusieurs fois du Théâtre Lyrique la représentation de *Lohengrin* et il fit de *Rienzi* un éloge beaucoup plus enthousiaste que ne le méritait cette œuvre de jeunesse [2]. Il reflétait alors les inspirations,

compagnons de voyage de son père, se trouvait quelque musicien, qui lui suggéra les appréciations singulières introduites dans son compte rendu. Peut-être le critique a-t-il simplement mal compris et employé de travers les termes savants dont s'étaient servis devant lui des musiciens... ou des amateurs.

1. Th. Gautier revendique ce titre dans une lettre — non datée, — du fonds Spoëlberch de Lovenjoul. Il l'appelle : « Cher *maëstro* » et lui demande d'autoriser l'exécution de quelques fragments de ses opéras, dans une soirée qu'Ernesta Grisi organise au Théâtre Italien.

2. Son article du *Journal Officiel* (12 avril 1869) est reproduit dans le recueil Fasquelle.

non de quelque jeune compositeur ami de la nouveauté, mais de ses filles Estelle et Judith, wagnériennes déclarées, et de tout un groupe de disciples épris de musique, assidus aux Concerts populaires, son fils Théophile, Olivier de Gourjault, le pianiste Elie Delaborde, qui se faisait entendre aux soirées de Neuilly[1].

*
* *

Si je dévoile ici l'assistance que Th. Gautier a reçue de Reyer, ce n'est point pour en faire un grief au grand écrivain. Bien d'autres littérateurs ont eu recours à des « souffleurs de musique », mais ils ont su le dissimuler plus habilement. Au temps où il avait Allyre Bureau pour conseiller, l'ingérence de ce dernier était bien plus discrète[2] et moins apparente que celle de Reyer dont la « copie » fut textuellement insérée dans les feuilletons de la *Presse*[3]. C'est même la différence du style, le développement de l'analyse, l'abus des termes techniques, qui nous permettent à distance, de la reconnaître avec certitude. Parmi les contemporains, bien peu devaient s'y tromper.

D'ailleurs ce n'est pas seulement pour ménager son temps, ou pour déguiser son ignorance que Gautier a dû accepter l'aide d'un tiers; il a pu avoir pour but de rendre service à un jeune musicien et penser faire preuve de déférence envers l'art musical, car c'est un manque de convenance vis-à-vis d'un compositeur qui a employé des mois ou même des années à élaborer une partition que de se dérober avec des phrases vagues, fussent-elles bienveillantes. Un artiste sérieux préférera toujours une critique raisonnée émanant d'un juge éclairé et le lecteur déçu peut sommer le directeur du journal de remplacer le feuilletonniste incompétent.

GEORGES SERVIÈRES.

1. Voir les *Souvenirs* de Judith Gautier, d'Émile Bergerat.
2. On peut la discerner çà et là, dans les feuilletons de la *Presse*, de 1837 à 1841.
3. Quelquefois même rejetée à la fin du feuilleton, avec un sous-titre, mais avant la signature : *Théophile Gautier*.

# LE RETOUR DE LA POÉSIE FRANÇAISE A L'ANTIQUITÉ GRECQUE AU MILIEU DU XIX[e] SIÈCLE

## LECONTE DE LISLE ET LES « POÈMES ANTIQUES [1] »

### III. — Les tentatives antérieures.

Le fouriérisme eut une influence prépondérante sur la formation intellectuelle de Leconte de Lisle. Mais si les profondes analogies qu'il y avait entre son idéal phalanstérien et son idéal antique justifient l'évolution du poète vers le culte de la Beauté, il reste à expliquer comment il s'était fait une semblable conception de l'antiquité. L'influence fouriériste se complique de beaucoup d'autres, qui s'y mêlent étroitement, et dont il est difficile de faire exactement la part.

Fourier avait été frappé par le brillant développement du peuple hellène : « L'ordre combiné sera dès son début d'autant plus brillant qu'il a été plus longtemps différé. La Grèce, au siècle de Solon, pouvait déjà l'entreprendre; son luxe était parvenu au degré suffisant pour procéder à cette organisation [2]... » Mais il ne s'agit que du progrès social, du développement des passions dans l'homme et des constitutions dans la cité. C'est là, dans l'œuvre du maître, une indication très fugitive, à laquelle ses disciples ne paraissent pas avoir pris garde. Il est peu probable qu'elle ait attiré l'attention de Leconte de Lisle.

### I

*Hélène*, le premier poème publié dans la *Phalange* (juillet 1845) est aussi la première évocation de la Grèce. On s'accorde à reconnaître — et Leconte de Lisle ne s'en défendait pas — la grande influence que Louis Ménard exerça sur son ami. Mais il est vraisemblable qu'à ce moment ils ne se connaissaient pas encore.

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire*, 1916, p. 329.
2. Fourier, *Œuvres complètes*, 1841, I, p. 27.

Leconte de Lisle s'était-il documenté par lui-même? Possédait-il cette science du passé, cette érudition, dont il proclamera bientôt la nécessité? Avait-il pratiqué les auteurs grecs? Avait-il profité des travaux de Guigniaut, qui vulgarisait en France la Symbolique de Creuzer? Il serait bien étonnant alors que les lettres écrites de l'île Bourbon ne renfermassent aucune allusion à ces études. Du reste le poème d'*Hélène* n'a guère de grec que le nom. D'où vint donc au poète l'idée d'évoquer ainsi — sans en avoir une connaissance intime et personnelle — la Grèce antique comme répondant le mieux à son idéal secret?

Le poème d'*Hélène* n'a pas de source directe. Mais on peut croire que Leconte de Lisle l'a écrit sous l'impression du second *Faust* et des *Sept Cordes de la Lyre*. Que l'œuvre de Gœthe, connue en France depuis 1840 par les traductions de Blaze et de Gérard de Nerval ait fait une vive impression sur lui, on n'en peut douter[1]. Comme Faust, il évoque dans l'image d'*Hélène* l'idéal qui rajeunit :

Inaltérable azur, ô terre! ô doux berceau
Dont Saturne jamais n'effacera le sceau!
Radieux firmament dont la subtile haleine
Sculpte en contours divins les beaux membres d'Hélène!
Où Faust, en vieillissant, par l'amour altéré,
Vers l'idéal qui sauve ardemment attiré,
Sentira quelque jour la blanche Tyndaride
Mettre un souffle céleste en sa poitrine aride,
Puis, comme un cher fantôme exhalé du tombeau,
Ne laisser en ses mains qu'un fragile flambeau!

Le sujet avait été repris déjà, sous l'influence de Gœthe, par Louis de Ronchaud[2]. Hélène représente dans son poème la Beauté,

1. Plusieurs passages de son œuvre prouvent qu'il connaissait et relisait Gœthe Cf. *la Recherche du Dieu*, *Phal.* 1846, I.

Je songeais, contemplant dans son calme élevé,
Cette terre de Gœthe, où Schiller a rêvé...
. . . . . .
Je te salue, ô toi qui vis avec amour
Ta chère Marguerite ouvrir ses yeux au jour...

*L'Anathème*, *Poèmes Barbares*, p. 352.

... Rentraient dans l'ombre auguste où résident les mères...

Outre le *Faust* de Gérard, accompagné d'un choix de balades et de poésies allemandes Blaze avait publié en 1843, dans un recueil lyrique beaucoup des œuvres grecques de Gœthe, *Prométhée*, l'*Achilléide*... Cf. Baldensperger, *Bibliographie critique de Gœthe* Leconte de Lisle ne s'en est pas inspiré, sauf peut-être dans *Hypatie et Cyrile* (1858), de la *Fiancée de Corinthe*.

2. *Hélène*, Louis de Ronchaud, *les Heures*, 1844.

« charme éternel des hommes et des Dieux ». Si on s'explique son pouvoir enchanteur,

> C'est que ce n'était pas une femme, une épouse,
> Que disputait à Troie une fureur jalouse,
> Mais c'était la Beauté, ce trésor immortel,
> Cette fille des cieux sans époux et sans maître...

Son culte s'est éteint chez nous avec tous les autres. En vain le poète souhaite pour sa patrie « un regard de ses yeux ». Depuis que la Grèce est morte, la nuit a recouvert le monde.

Il semble aussi que Leconte de Lisle ait vu son Hélène à travers le roman de G. Sand, qui était lui-même inspiré de Gœthe [1]. Faust s'appelle Albertus dans *les Sept Cordes de la Lyre*. Il a cherché toute sa vie la vérité par l'étude et s'applique en vain à faire vibrer les cordes d'une lyre enchantée : elles se brisent successivement sous ses doigts. Il serait damné, si Hélène ne le sauvait en faisant vibrer la dernière, qui est celle de l'amour, non pas de l'amour terrestre et sensuel, mais de l'amour divin. Son ignorance ingénue rachète la science du docteur. Elle symbolise l'amour rajeunissant l'esprit desséché par la réflexion, l'amour qui peut seul « conduire l'homme à la plénitude de l'être ». Elle enseigne qu'on ne peut pénétrer l'harmonie du monde que par l'intuition sympathique et fervente de sa beauté, non par l'analyse discursive de ses phénomènes.

L'Hélène de Leconte de Lisle est enfin, comme celle de Gœthe et de G. Sand, celle dont Méphistophélès disait en la voyant :

P. 219. On peut rapprocher du passage de Leconte de Lisle cité plus haut les vers suivants :

> L'Allemagne un moment tressaillit enchantée ;
> Sous le manteau de Faust en fuyant abritée,
> Ton ombre traversait un poème géant.
> Mais le doute a saisi ton créateur sublime ;
> Il avait évoqué ton esprit de l'abîme.
> Le fantôme entrevu rentre dans le néant.

Hélène est la Beauté, qui s'est révélée en Grèce :

> Beauté, charme éternel des hommes et des Dieux,
> Que l'immortel Esprit qui plane sur le monde,
> Au bord de l'Eurotas, dans ta Sparte féconde,
> Enfantait en chantant, cygne mélodieux !

Cf. Leconte de Lisle, *Hélène* :

> Terre et Cieux ! c'est à vous que la fille du Cygne
> De sa race divine a révélé le signe...
> De votre sein fécond Hélène révélée...

1. Les traductions du second *Faust* n'étaient pas encore publiées quand parut le roman de G. Sand. Mais Lerminier, Ampère, Marmier, Blaze, l'avaient déjà signalé et fait connaître.
Cf. Baldensperger, *Bibliographie critique de Gœthe.*

« C'est donc elle enfin!... Eh bien, je ne sens pas mon repos compromis. Elle est parfaite, mais sa beauté ne me dit rien! » Et Faust : « Ai-je encore mes yeux? Il me semble qu'à travers mon âme s'échappe à flots la source de la beauté pure! » Le second *Faust* apparaissait nettement comme une évocation de la Beauté pure, conçue et réalisée en Grèce.

Mais on ne voit pas que Leconte de Lisle ait été frappé de la tentative de Gœthe. L'influence de de Laprade fut sur lui plus durable et plus profonde.

En 1845, de Laprade, auteur de *Psyché* (1841) et des *Odes et Poèmes* (1844), était en possession de son talent et de sa réputation littéraire. Il plut sans doute à Leconte de Lisle par le caractère élevé, religieux, chrétien, de sa poésie — et aussi par son caractère social. S'il ne se joignit pas aux disciples de Fourier, il collabora très assidûment à la *Revue indépendante*, où Leconte de Lisle publia ses *Ascètes*. Ils avaient tous les deux la même éducation romantique[1], les mêmes goûts littéraires, ils se complaisaient dans les rêves édéniques[2]. Ils se rattachaient en un mot au même courant de pensée, et ils avaient tous les deux un sentiment également vif de la dignité de l'art.

Ils se connurent avant 1852, on ne peut préciser la date. En tout cas une vive sympathie intellectuelle les unissait.

De Laprade, suivant l'exemple de Quinet dans *Prométhée*, avait peint dans *Psyché* l'humanité à la recherche d'un bonheur idéal, et revêtu d'une forme ancienne une idée moderne.

Avec la série des épreuves de Psyché, se déroulent les divers âges de l'histoire. Les souvenirs de l'Eden s'effacent après la chute au milieu des sociétés barbares et cruelles. Psyché subit l'esclavage et après de dures expiations rencontre des sociétés meilleures, l'Égypte et enfin la Grèce. Les dieux qu'elle y adore, quoique plus humains et plus doux, ne la satisfont pas encore : elle s'enfuit, emportant la lyre sacrée. Les entretiens de Platon lui permettent de remonter vers le Dieu qu'elle a perdu.

Quel est le sens de cette épopée où le christianisme se mêle à une philosophie néo-platonicienne? C'est celui des *Visions* de

1. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1844, I, Paulin Limayrac, La Poésie symbolique et socialiste : « M. de Laprade ne se méfie pas assez de son penchant pour Éloa, Jocelyn, Ahasvérus et Orphée; quand ce n'est pas de l'un qu'il se souvient, c'est de l'autre, de sorte que sa poésie est une vallée un peu brumeuse, que M. de Vigny, M. de Lamartine et M. Quinet ont traversée au point du jour, et où M. Ballanche demeure... »

2. Cf. *le Bûcheron* (poème de 1846). Description d'un pays idéal où les souvenirs de la Grèce se mêlent aux utopies sociales.

Lamartine : l'humanité se régénère par la souffrance et retourne au sein de Dieu. C'est celui du *Prométhée* de Quinet : l'homme doit, avant d'atteindre l'idéal, traverser plusieurs religions, dans lesquelles la vérité se dégage de plus en plus. Leconte de Lisle, qui aimait Lamartine, avait une préférence pour la *Chute d'un Ange*.

Il retrouvait dans *Psyché* des idées qui lui étaient chères, des aspirations analogues aux siennes, et tout d'abord la plus profonde, le besoin de croire :

> Rien, chez l'homme, ne dure, hormis l'inquiétude,
> Le désir éternel de l'idéal caché,
> Et l'antique vautour à nos flancs attaché...

Il y retrouvait un idéal d'amour, d'harmonie entre les êtres et les mondes, un rêve d'hymen mystique entre le ciel et la terre :

> Par vous de l'homme au Ciel et du Ciel à la terre,
> Se fait du double amour l'échange solitaire...

Cet idéal fut révélé par Platon, qui

> ... A fait voir sans trouble et sans obscurité
> Le bien et la sagesse au fond de la beauté...

Beaucoup de pièces des *Odes et Poèmes* nous transportent encore en Grèce. *Éleusis* présente sous une forme nouvelle l'histoire de l'homme tourmenté par la soif de la vérité. Il ne sait pas vivre en repos dans une contrée heureuse :

> Quand le cœur aux désirs éternels est en proie,
> L'amour est sans douceur et l'exil a sa joie.
> Nous cherchons...

Ils cherchent. Ils interrogent en vain les caveaux de Memphis, le Sphinx de Thèbes, le Chêne de Dodone. La Grèce même ne peut les retenir, car ils immolent

> Au tourment de chercher le doux repos de croire.

Ils ne s'attardent pas à pleurer sur les Dieux morts; ils vont vers d'autres Dieux :

> Jamais le ciel n'est vide et les races divines
> En fécondent le sol sous leurs saintes ruines :
> Leur grande âme s'épure au fond de ces tombeaux :
> D'autres Dieux vous naîtront plus jeunes et plus beaux...

Sauf qu'à un idéal platonicien s'est substitué un idéal fouriériste, c'est bien là l'inspiration dominante de la *Recherche de Dieu*, du *Voile d'Isis*, d'*Architecture*, des *Ascètes* :

Combien sont là, couchés dans le secret des âges,
Dont les peuples à naître encenseront l'autel!
Leur loi mûrit déjà dans le cerveau des sages...
Mais les Dieux passent vite et l'homme est immortel...
(*Les Ascètes.*)

Malgré la conclusion du poème, on sent toute la sympathie de de Laprade pour la Grèce antique, pour ses Dieux; il évoque magnifiquement ce monde si vivant, si jeune, si beau, où sont éclos ensemble l'amour et la beauté :

Grèce, où l'amour des Dieux, chaleur douce et bénie,
Comme un fruit de ton sol fait mûrir le génie,
Grèce, Olympe terrestre, où respirent encor
Mille habitants du ciel, parés de jaspe et d'or,
. . . . . .
. . . . . .
Pourquoi ne peut-on voir ton Zeus et ta Pallas
Sans tomber à genoux, ô divin Phidias?
Vous que nul Dieu n'ira visiter dans vos veilles
Mortels pour qui l'Olympe a perdu ses merveilles,
Dans l'athmosphère humaine en vain vous glanerez
Pour unir en faisceaux des rayons séparés;
Les éléments du beau, réunis par contrainte,
Manqueront sous vos doigts de la céleste empreinte;
Peut-être atteindrez-vous un fini glacial,
Mais jamais la beauté, mais jamais l'idéal!

Leconte de Lisle ne résista pas, en lisant de Laprade, à la séduction de ce monde grec et bien souvent il s'est inspiré du souvenir qu'il en gardait. *Sunium*, qui évoque dans la figure de Platon la sagesse antique, a fourni le thème d'*Hypatie* :

Sagesse des vieux jours, vierge mélodieuse,
Muse vêtue encor de la pourpre du ciel,
Mauve que distillait une bouche pieuse,
Science des enfants, faite d'ambre et de miel!

La lumière et l'amour ruisselaient, ô Désse,
Sur ta chaste poitrine en un même ruisseau,
Et l'homme entre tes bras buvait avec ivresse
Le breuvage du vrai dans la coupe du beau.

. . . . . .
. . . . . .

Sainte inspiration, la terre t'a bannie!
La science à pas lourds y creuse ses sillons,
Le sage n'entend plus murmurer un génie ;
Dieu voile sa splendeur aux yeux des nations.
Mais, ô divin Platon, fils des vieux sanctuaires,
Lorsqu'au fond de l'éther vous sommeilliez encor,
La muse vous nourrit des saints électuaires
Et toucha votre bouche avec ses lèvres d'or.
. . . . . .
. . . . . .
Tous vos enseignements vivront dans la beauté !

Cette conception de l'antiquité grecque était intimement unie chez de Laprade à un sentiment profond de la nature, calme, paisible, qui console et réconforte l'âme blessée, de la nature qui consolera aussi Leconte de Lisle :

L'esprit calme des dieux habite dans les plantes.
Heureux est le grand arbre aux feuillages épais ;
Dans son corps large et sain la sève coule en paix,
Mais le sang se consume en nos veines brûlantes.
. . . . . .
. . . . . .
Verse à flots sur mon front ton ombre qui m'apaise ;
Puisse mon sang dormir et mon corps s'affaisser ;
Que j'existe un moment sans vouloir ni penser :
La volonté me trouble et la raison me pèse.

Je souffre du désir, orage intérieur ;
Mais tu ne connais, toi, ni l'espoir ni le doute,
Et tu n'as su jamais ce que le plaisir coûte ;
Tu ne l'achètes pas au prix de la douleur.

Verse, ah! verse dans moi tes fraîcheurs printanières,
Les bruits mélodieux des essaims et des nids.
. . . . . .
. . . . . .
Si j'étais un grand chêne avec sa sève pure,
Mes feuilles verseraient l'oubli sacré du mal,
Le sommeil, à mes pieds, monterait de la mousse ;
Et là viendraient tous ceux que la cité repousse
Écouter ce silence où parle l'idéal...
(*A un grand arbre.*)

J'emprunterai ma force aux forces maternelles ;
Nature, ouvre tes bras à ton fils épuisé,
Laisse ma bouche atteindre à tes fortes mamelles,
Jamais l'homme à ton sein n'a vainement puisé...
(*Alma parens.*)

Ces vers annoncent certaines strophes de *Juin*, du *Dies iræ*, certains passages de *Khirôn*. La religion des Grecs apparaissait à de Laprade[1] comme une protestation contre le panthéisme oriental, où la nature écrase et absorbe l'homme. La nature est pour lui la Cybèle nourricière. Elle vit sans doute d'une vie plus lente, plus calme, plus sereine et plus profonde que l'homme ; mais elle lui est accessible, maternelle, et lui procure le repos et le calme.

Il y avait chez de Laprade, en même temps qu'un renouvellement de l'intelligence et l'hellénisme par des idées philosophiques, un renouvellement de la forme. Au lieu de s'en tenir à Homère ou aux Alexandrins, il s'inspire d'Hésiode, des hymnes homériques ou orphiques. Avec lui la période poétique devient plus ample, plus plastique et plus harmonieuse. Il donne aux Dieux leurs noms grecs. Leconte de Lisle lui empruntera des images, des expressions et des rythmes.

Les *Corybantes*[2], qui reprenaient la forme grecque de l'ode, du chant lyrique, ont vraisemblablement fourni le modèle rythmique du *Kybèle*[3]? La pièce de de Laprade se compose d'une strophe, d'une antistrophe et d'une épode. Celle de Leconte de Lisle comprend deux groupes, constitués chacun de la même façon et sur le modèle des *Corybantes*. La structure des strophes est imitée librement.

Les Corybantes cachent et nourrissent le jeune Dieu soustrait à la cruauté paternelle, Zeus, de qui viendra le renouveau du monde :

> Emportez le fils de Cybèle
> Sur l'Ida dans un antre vert
> Cachez la royauté nouvelle
> Dans le sein fécond du désert!...

L'idée est la même dans *Kybèle*, sauf que le renouveau viendra de la Terre :

> Le monde est suspendu, Déesse, à tes mamelles :
> En un pli de ta robe, il rêve aux jours nouveaux.

L'ode est plus rare chez Leconte de Lisle que chez de Laprade. Mais l'emploi des quatrains dans les petits poèmes, des alexandrins mêlés de quatrains dans les grands poèmes, est également familier à l'un et l'autre; c'est un rythme dont il est naturel de

1. Cf. de Laprade, *le Sentiment de la nature chez Homère*, 1848.
2. *Odes et Poèmes.*
3. *Poèmes antiques*, p. 127.

supposer que Leconte de Lisle a pris le goût dans le commerce d'un poète qu'il aimait.

Il y a entre eux dans le détail de la forme des analogies qui viennent d'une inspiration commune. Ils appellent les dieux comme les appelait Hésiode et ils leur donnent les mêmes attributs; comme lui, comme l'auteur des hymnes homériques, comme celui des hymnes orphiques, ils décrivent les chœurs des vierges ou l'ivresse orgiaque des bacchantes, la chlamyde de Phœbus et les lyres d'or des muses; comme tout le monde, ils parlent des roses de l'Aurore.

Il y a aussi chez Leconte de Lisle des souvenirs plus directs de l'œuvre de de Laprade. *Kybèle* emprunte aux *Corybantes*, outre le rythme, des rimes, des épithètes et des mouvements de phrase :

Emportez le fils de Kybèle
Sur l'Ida, dans un antre vert...
. . . . . .
. . . . . .
Dépouillez vite, ô Corybantes,
La pourpre des robes tombantes,
Dansez sur un mode effréné!

(*Les Corybantes.*)

Les Nymphes de l'Ida, les sacrés Corybantes
Déchirent leurs robes tombantes
Et dansent par bonds effrénés.

(*Kybèle.*)

Et un peu plus loin :

Or, dans les profondeurs secrètes,
Pour le nourrisson immortel,
Les Dactyles et les Curètes
Vont, cherchant la moelle et le miel.

(*Les Corybantes.*)

Consumés de désirs, Dactyles et Kurètes,
Les Kabires velus délaissent leurs marteaux
Et l'âtre où jour et nuit ruissellent les métaux,
Au fond des cavités secrètes.

(*Kybèle.*)

De Laprade a souvent comparé les désirs ou, dans un sens mystique, les vertus, à un essaim d'oiseaux ou d'abeilles :

Sors de ta ruche obscure et vole, ô jeune essaim!
Doux rêves que l'hiver enchaînait dans mon sein...

(*Au Printemps.*)

Là des blanches vertus les essaims font leurs nids...
(*Psyché.*)

On lit aussi dans Leconte de Lisle :

Par essaims éperdus ses songes envolés...
(*Juin.*)

Et dans les cieux, ouvrant ses ailes triomphales,
La blanche ascension des sereines vertus...
(*Dies irae.*)

*Ces blanches visions*, ces vierges que tu crées,
Sont ta jeunesse en fleur épanouie du ciel...
(*La Vipère*, *Poèmes barbares*, p. 252,
pièce qui était dans le recueil de 1852.)

L'expression était déjà dans de Laprade :

Prends ton vol, ô mon cœur! la terre n'a plus d'ombres,
Et les oiseaux du ciel, les rêves infinis,
*Les blanches visions* qui cherchent les lieux sombres,
Bientôt n'auront plus d'arbre où déposer leurs nids...
(*La Mort d'un Chêne.*)

L'image des « nappes d'azur » qui est dans de Laprade a peut-être inspiré les « nappes d'argent » qui sont dans le *Midi* de Leconte de Lisle. Quelquefois l'analogie de l'image s'ajoute à l'analogie du rythme, à la similitude des rimes :

Le plaisir tombe en toi comme un fleuve à la mer,
Sans te remplir, ô cœur! il y devient amer...
(*Psyché.*)

Puissé-je, ô Baghavat, chassant le doute amer,
M'ensevelir en toi comme un fleuve à la mer...
(*Baghavat.*)

Le même sentiment de la nature trouve aussi les mêmes expressions :

Garde ton âme ouverte aux saintes voix du monde,
Poète, écoute encor les vents, les bois et l'onde...
(*Éleusis.*)

O mers, ô bois songeurs, voix pieuses du monde...
(*Nox.*)

De Laprade avait peint les dieux dans des attitudes plastiques. De même Leconte de Lisle :

Bacchus, le thyrse en main et la face rougie,
Excite l'univers à la mystique orgie...
(*Éleusis.*)

... Iakkos, qui, la lèvre rougie,
Danse, le thyrse en main, aux monts de la Phrygie.
(*Niobé.*)

Leconte de Lisle doit à de Laprade certaines alliances de mots :

Premier-né de la terre...
(*Antée.*)

Dernier-né de la terre, immense Typhoé....
(*Niobé.*)

Notre bouche a pressé les fruits mûrs du lotos,
Et bu la neige vierge au sommet de l'Athos.....
(*Éleusis.*)

Je m'étais assis sur la cime antique
Et la vierge neige en face des Dieux;...
(*Les Oiseaux de proie.*)

Plus d'autels, plus d'ombrage et de paix abritée,
Plus de rites sacrés sous les grands dômes verts !
(*La Mort d'un Chêne.*)

Au murmure des flots, au bruit des dômes verts.....
(*Dies irae.*)

Enfin certaines imitations, qui ont l'air d'être purement verbales, procèdent d'une véritable parenté intellectuelle :

Dans un jeune univers, si tu dois y renaître,
Puisses-tu retrouver la force et la beauté...
(*La Mort d'un Chêne.*)

Il écoute grandir, vierge encor de souillures,
La jeune humanité sur le jeune univers...
Dans la beauté du monde il vivait fortement...
(*Dies irae.*)

La force et la beauté de la terre féconde
En un rêve sublime habitent dans mes yeux...
(*Kaïn.*)

Dieux jeunes, bienveillants, rois d'un monde enchanté
Où s'unissent d'amour la force et la beauté...
(*L'Aurore*, *Poèmes barbares*, p. 201,
pièce de 1855.)

De Laprade avait renouvelé l'inspiration grecque par son vif sentiment de la nature et son intelligence philosophique de l'hellénisme. Son exemple fut pour beaucoup dans l'orientation de Leconte de Lisle, et avant lui d'autres poètes contemporains, vers la Grèce.

## II

Il se produisit en effet après *Psyché* toute une floraison de poèmes grecs. Les *Heures de Poésie*, d'Amédée Renée (1841), contiennent une invocation à la Beauté idéale, dont le monde a perdu le souvenir, Beauté interprétée à la manière de Platon :

Comme il s'est effacé, ton lumineux empire!
D'autres amours du monde ont détourné l'ardeur;
Toi seule tu décrois; c'est ailleurs qu'on aspire;
Mais l'homme, en te perdant, a nié sa grandeur.
. . . . . .
. . . . . .
Oui beauté, tu t'en vas! le monde à ta rivale
Appartient maintenant, son règne t'est mortel!
Eh bien, dernier amant de la forme idéale,
Je veux mourir au pied de ton dernier autel!

Un autre poème est dédié à la mémoire de Maurice de Guérin [1]. Mais il y a peu de pièces d'inspiration antique dans ce recueil où se font sentir davantage les influences étrangères. Une très belle *Niobé* a pu cependant donner à Leconte de Lisle l'idée de la sienne, le frapper du moins par sa puissante et sculpturale personnification de la douleur :

Niobé! Niobé! la grande désolée
Qui, sans convulsions, sans cris, sans œil hagard,
Et sans que sa beauté rigide en soit troublée
Succombe haute et pure, et meurt sous le regard!

Comme tu sais souffrir! comme tu porte, ô reine,
Des extrêmes douleurs l'impassible fierté!
Et comme tu maintiens la forme souveraine
Qui t'enveloppe encor de sa divinité!

Rien ne dit si tu meurs, ne dit si tu tressailles!
Nul ne voit sur quel point le mal s'est acharné;
Et la foudre tombée au fond de tes entrailles
N'a noirci nulle part ton front découronné.

1. En appendice, de larges citations du *Centaure*, dont Leconte de Lisle s'est souvenu dans *Orphée et Chirôn*.
Une note renvoie à l'article de G. Sand, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1840, qui avait cité presque tout entier *le Centaure*.

Le dédain siège encor sur ta haute paupière
Dont les orbes éteints ne roulent pas de pleurs!
Le regard fouille en vain ta poitrine de pierre,
Où rien ne parle aux yeux que tes grandes douleurs.

Oh! je te reconnais, forte et toujours la même!
A chaque coup de mort que le Dieu t'a porté,
Tu montais les degrés de ton orgueil suprême,
Et te dressais plus vaine en ta pâle beauté!

Pitié pourtant, pitié pour Niobé l'impie!
Car l'orgueil comble-t-il la blessure sans fond?
L'éternelle douleur en est-elle assoupie?
L'énigme de tes maux malgré toi nous répond.

Niobé! Niobé! je t'ai toujours aimée!
O Sphinx de la souffrance, impénétrable et beau,
Que rend si fièrement le sévère camée,
Ou ce marbre vivant, froid comme le tombeau!

*Les Heures* de L. de Ronchaud (1844) contiennent, parmi beaucoup de pièces modernes, quelques pièces antiques où se révèle déjà une connaissance directe de l'antiquité grecque. Il y a dans *Hélène* autre chose qu'un pastiche d'André Chénier, et dans le poème *à Novalis* une sincère et profonde inspiration naturaliste :

Si jamais la Nature auguste et vénérée
Eut un amant divin de sa beauté sacrée,
. . . . . .
. . . . . .
Qui brûlât d'un désir ardent dans sa poitrine
De soulever un pan de sa robe divine[1]...

Moins original est l'*Onyx* de Charles Coran, où domine l'influence de Chénier. Si Leconte de Lisle a connu sa *Vénus de Milo* il ne lui doit rien, rien non plus à son *Hélène*. Peut-être a-t-il nourri et fortifié chez lui, comme chez Brizeux, sa conception d'une Grèce sentimentale, pays de liberté, de beauté, de chants, de parfums. Ch. Coran avait donné aussi de nombreux exemples de ce dialogue où deux tirades ou deux groupes de tirades en alexandrins se répondent, exprimant des sentiments opposés, comme dans *Thyoné* ou dans *Glaucé*.

1. On pourrait rapprocher également du poème d'*Architecture* plusieurs passages de L. de Ronchaud, par exemple :

Ah! maudit mille fois le marteau sacrilège
Qui, dans le marbre saint qu'un non divin protège
Veut briser du génie un ouvrage parfait...

Mais c'était là un lieu commun, qui se retouve un peu partout.

La nouvelle école, dit Gautier[1] en parlant du romantisme, avait été fort sobre de mythologie. On disait plus volontiers la brise que le zéphyr; la mer s'appelait la mer et non pas Neptune. Th. de Banville comme Gœthe, introduisant la blanche Tyndaride dans le sombre manoir féodal du moyen âge, ramena dans le burg romantique le cortège des anciens dieux, auxquels de Laprade avait déjà élevé un petit temple de marbre blanc au milieu de ces bois qu'il sait si bien chanter...

Théod. de Banville fit en effet revivre les dieux anciens, qui animaient et peuplaient la nature :

En voyant le soleil dévorer sa carrière,
Ou le disque du soir argenter sa lumière,
Je cherche les coursiers du poète Apollo,
Et la pâle Phœbé qui se mire dans l'eau.
Des clartés du matin si l'horizon se dore,
Je vois à l'Orient les doigts roses d'Aurore,
Et je sens palpiter aux baisers de Zéphyr
La fleur qui livre aux vents sa coupe de saphir...
(*A la Muse grecque*, 1841[2].)

Point de symbole, point de philosophie, point d'herméneutique : des dieux jeunes et beaux, une poésie chaste et forte, une muse aux cheveux blonds, au sourire d'or, la muse grecque :

Ainsi, par les taillis, et les monts, et la plaine,
Quelque part que tu sois, je te retrouverai.
Je veux aux pâles fleurs demander ton haleine,
Chercher ta grande voix au sein des ouragans,
Pour rythme échevelé dans la course des mondes,
Ta vaste profondeur au sein des noirs torrents,
Et l'écho de ton luth dans les gorges profondes...
(*A la Muse grecque.*)

*La Voie lactée*[3] est une vaste évocation de la Grèce primitive, celle d'Orphée, dont la lyre transforma la nature, celle d'Homère, celle dont le premier Dieu est Apollon, dieu de l'harmonie :

Le dieu ceint de laurier dont la force environne
Chrysa, la ville d'or, et la verte Cyllo,
Et qui mire son front dans les moires de l'eau...

le dieu qui chante les deux secrets de l'univers :

La Force et la Beauté, duo plein d'harmonie...

1. Th. Gautier, *les Progrès de la poésie française*, 1867.
2. *Les Cariatides*, 1842, p. 335.
3. Préface des *Stalactites*, 1846.

Le fond de la poésie de Banville, dans les poésies grecques des *Cariatides* et des *Stalactites*, est le naturalisme païen de la Pléiade :

Aujourd'hui le devoir du poète est d'enseigner aux hommes que tous leurs instincts sont nobles, et que chacun de nous a droit sur cette terre à toutes les félicités. Si donc l'auteur de ce livre a chanté encore une fois, sous les divers noms que la grâce leur a trouvés, la Beauté, la Force, l'Aurore, c'est qu'il appartient éternellement à la poésie lyrique de devancer comme une aurore la philosophie humaine [1].

Cet idéal est précisément l'idéal primitiviste et naturaliste de l'auteur de Khirôn, comme c'était celui de Maurice de Guérin : on pense à tous les deux en lisant ces vers :

Lorsqu'au jeune univers aborda l'homme vierge,
Il aviva d'abord ses poumons contractés
A cet air tout rempli de ses divinités...
(*La Voie lactée.*)

Le même rêve grec avait hanté souvent Gautier lui-même. Veut-il montrer une image idéale de vie et de jeunesse, il appelle la muse antique en une évocation pittoresque et colorée :

Salut, ô muse antique,
Muse au frais laurier vert, à la blanche tunique,
Plus jeune tous les jours !
(*La Comédie de la Mort*, 1838.)

..... Comment la belle muse antique,
Droite sous les longs plis de sa blanche tunique,
Avec ses cheveux noirs en deux flots déroulés,
Comme le firmament de fleurs d'or étoilés,
Sans se blesser la plante à ces tessons de verre,
Pourrait-elle descendre auprès de moi sur terre ?
. . . . . .
... La muse aux grandes ailes,
La Vierge aonienne aux grâces éternelles,
Avec son doux baiser et la gloire pour prix...
(*Poésies*, 1838-1445.
Cf. éd. 1875, II p. 53.)

A Rennes Leconte de Lisle n'aimait pas beaucoup Gautier, et il ne lui doit rien assurément de ses idées sur la Grèce. Il semble pourtant que la poésie de Gautier ait eu sur lui quelque influence.

1. *Les Cariatides*, p. 25.

Elle offrait le type de rythmes auxquels il viendra plus tard, la terza rima, le pantoum, et fréquemment la strophe de quatre alexandrins [1].

Bien des images sont familières aux deux poètes : le vent qui caresse les chevelures, le déroulement des tresses blondes. Nulle part un souvenir précis. Mais Leconte de Lisle a lu Gautier; son imagination en a gardé l'empreinte, et dans sa mémoire, quand il écrivait *Thyoné*, *Glaucé*, *Hylas*, devaient chanter certains vers de Gautier.

Sur votre lèvre rose un frais sourire vole...
(*Stances*, 1830-1832.)

Et le printemps ne rit que sur ta joue en fleur...
(1838-1845.)

Maintenant, dans un coin du monde que j'ignore,
Il existe une place où le gazon fleurit,
Où le soleil joyeux boit les pleurs de l'aurore,
Où l'abeille bourdonne, où l'oiseau chante et rit...
(1843.)

La fontaine aux flots clairs s'en allait babillant...
(1833-1838.)

Dans ces vers l'expression n'a souvent rien d'original, appartient même au vocabulaire conventionnel des pseudo-classiques : ainsi « joue en fleur », « lèvre rose », « regard d'azur ». Mais ils donnent des impressions fraîches, claires, cristallines, comme les vers siciliens des *Poèmes antiques*.

En somme — de Laprade excepté — si on compare les *Poèmes antiques* aux tentatives antérieures du même genre, à celles même de Gautier ou de Banville, on ne relève que fort peu d'imitations; encore sont-elles à peu près insignifiantes et si bien fondues dans l'œuvre de Leconte de Lisle qu'on a peine à en retrouver la trace. Il serait intéressant d'étudier chez Gautier, chez Banville, chez L. de Ronchaud, quelles raisons intellectuelles, quelles dispositions sentimentales, quels goûts littéraires les ont entraînés vers la Grèce. Cette étude n'intéresse pas Leconte de Lisle, sur qui ils n'ont eu qu'une action assez superficielle. Il a pu prendre dans telle pièce l'idée d'un poème, emprunter ici et là un rythme,

1. Une pièce de Gautier, *le Bengali* (à une jeune fille créole) 1830-32 a pu fournir à L. de L. l'idée du titre qu'il voulait donner à son recueil de Dinan : *le Rossignol et le Bengali*.
Une pièce de Gautier *Trefila d'Oro* (de Grenade, 1845), a inspiré une pièce de Leconte de Lisle qui portait le même titre (recueil de 1858, supprimée ensuite).

une alliance de mots. L'inspiration qui anime sa poésie et qui transforme les emprunts si rares, est venue d'ailleurs. Elle est venue d'abord ou de Laprade en même temps que de la foi fouriériste. Elle viendra de plus en plus de l'étude mythologique de la Grèce et de la pratique journalière de ses auteurs.

## IV. — Le Néo-Hellénisme philosophique. Louis Ménard. — Thalès Bernard.

Au moment où un goût de plus en plus vif entraînait Leconte de Lisle vers la Grèce, il se liait avec Louis Ménard et Thalès Bernard, deux hellénistes qui lui en donnèrent une connaissance exacte et une révélation originale.

Il s'établit de bonne heure entre Leconte de Lisle et Louis Ménard une intimité qui dura jusqu'à leur mort. Avant même 1848, il se fit entre eux un incessant échange d'idées et de sentiments, dans lequel le témoignage de Leconte de Lisle permet de croire que L. Ménard apporta le plus. Sorti de l'École normale depuis plusieurs années, il avait approfondi sa connaissance de la Grèce; il était au courant des recherches des mythologues allemands. On sait l'anecdote contée par Ph. Berthelot[1] : Ménard récitait à son ami des vers d'Homère ou d'Euripide et lui révélait le sens des symboles de l'hellénisme. Leconte de Lisle, par allusion à son interprétation du mythe d'Hermès, l'appelait « Seigneur Crépuscule ». Il n'avait encore lu ni les auteurs grecs ni les mythologues modernes. Cependant son éducation religieuse, philosophique, littéraire, le préparait à comprendre cette Grèce, que Louis Ménard étudiait avec l'érudition d'un philologue, l'intelligence d'un philosophe, la foi inspirée d'un croyant.

Quelle fut au juste l'étendue et la portée de l'influence de L. Ménard sur Leconte de Lisle? Question d'autant plus délicate que *le Polythéisme hellénique*, et *la Morale avant les Philosophes* sont des œuvres postérieures aux *Poèmes antiques*, et, sauf le *Prométhée délivré*, qui est de 1844, les poèmes ne parurent qu'en 1855. Il sont, il est vrai, et nous le savons, d'une date plus ancienne : « Les vers que j'ai réunis dans ce volume ont été composés à des époques assez anciennes pour que j'en voie les imperfections comme s'il s'agissait d'une œuvre étrangère[2]... » Les premiers remontent probablement à l'époque du *Prométhée*. Encore

1. Cf. Ph. Berthelot, *L. Ménard et son œuvre*, p. 12.
2. Préface des *Poèmes*, p. 29.

n'est-ce là qu'une hypothèse, car ils ne portent pas de date. Ce qui paraît certain, c'est que vers 1865, L. Ménard avait déjà conçu, sinon sa *Grèce mystique* — mot qui convient mieux à l'auteur des *Rêveries d'un païen mystique* qu'à celui de *la Morale avant les Philosophes*, — du moins les idées essentielles de son *Polythéisme hellénique*.

L'œuvre de L. Ménard est une protestation contre l'inintelligence avec laquelle le XVIII^e^ siècle avait abordé l'étude de tous les cultes, n'y voyant que jongleries inventées par les prêtres. « Dès le XVIII^e^ siècle on s'est habitué à traiter avec une inexcusable légèreté la branche la plus difficile et la plus obscure des sciences historiques, cette histoire des idées sans laquelle l'intelligence des poètes et même des philosophes est absolument impossible. La mythologie est encore regardée comme un exercice de mémoire bon pour les enfants[1]... » Le système de Dupuis, malgré son imperfection et sa sécheresse, est un louable effort pour synthétiser les dogmes religieux. La *Symbolique* de Creuzer est « un des monuments scientifiques » de notre siècle. L. Ménard, au courant de tous ces travaux, était vraiment en état d'enseigner à son ami « les dernières conclusions de la science ».

Or les théories de Creuzer étaient elles-mêmes vieillies. Elles réservaient une part excessive dans la civilisation grecque aux influences orientales, jusqu'à considérer les mythes grecs comme des souvenirs effacés des religions de l'Asie ou de l'Égypte. Dans son *Aglaophamus*, Lobeck avait combattu les orientalistes, contestant que la science et les arts de l'Égypte et de la Phénicie eussent exercé la moindre influence sur la civilisation grecque. Telle est l'opinion de L. Ménard. Selon lui, les ressemblances qu'on trouve entre ces peuples s'expliquent par la communauté d'origine : ils se rattachent tous à la famille des Aryens. Mais le peuple grec s'est toujours cru autochtone. Ce sont ses Dieux qui, suivant les traditions populaires, lui ont enseigné les lettres et les arts. Plus tard seulement les Grecs ont confondu leurs propres Dieux avec les Dieux étrangers. La même confusion les a assimilés successivement à des dieux orientaux et à des dieux latins. Athéna s'est appelée Minerve, Arès est devenu Mars, et on s'est représenté le polythéisme grec sous les traits du polythéisme romain.

Restituer à chaque époque ce qui lui appartient; à travers les influences orientales, les déformations philosophiques, les altérations romaines, à travers le travail de réflexion qu'ont appliqué

1. Introduction du *Polythéisme hellénique*, p. 3.

aux religions les peuples vieillis, retrouver le sens primitif de ces religions dans les vieux auteurs et les traditions populaires, voilà l'idée directrice qui doit guider le mythologue. B. Constant l'avait aperçu. Avec Louis Ménard elle s'affirme nettement, et elle passe en 1852 dans la préface des *Poèmes antiques*, de Leconte de Lisle.

Louis Ménard définit la religion « la révélation primitive, c'est-à-dire la première impression de l'ensemble des choses sur l'âme humaine... ». Cette révélation ne se présente pas sous une forme abstraite : elle met dans la nature une vie divine, dans les choses des énergies actives, et la première vision du monde s'est traduite en symboles que nous ne comprenons plus, qui nous paraissent des absurdités. Pour les anciens eux-mêmes, ils étaient langue morte. Seuls les stoïciens entrevirent la vérité en opposant à l'évhémérisme une interprétation physique. Les religions sont donc « des symboles, c'est-à-dire des idées exprimées sous des formes concrètes ». Aussi faut-il remplacer la mythologie, qui s'amuse à raconter les légendes, par l'herméneutique, qui les explique.

Une page des *Rêveries d'un païen mystique* donne le sens de l'œuvre de L. Ménard. Hermès trismégiste transmet à son disciple Asclépios, avec ses fonctions d'hiérophante, le coffre d'ébène qui contient les livres sacrés de tous les peuples :

> Ces livres renferment les formes primitives de la révélation religieuse. Là l'intelligence humaine, dans le libre essor de sa virginité, a traduit par des symboles multiples ses premières intuitions de la nature des choses. Chaque peuple a tressé avec amour un pan de ce riche manteau semé de fleurs et d'étoiles. Comme la parole traduit la pensée, l'immuable vérité se manifeste par le spectacle changeant des apparences; c'est là le voile mystique de la grande Isis. Il était transparent pour le clair regard de l'humanité naissante; la mère universelle n'avait pas de secrets pour l'enfant qu'elle berçait dans ses bras. Il devient impénétrable pour les races vieillies, et aucun mortel ne peut le soulever. Les lumières du ciel s'éteignent dans l'ombre du soir, la nature s'enveloppe de silence, ses oracles sont muets pour nous tous. Nous disséquons une à une toutes les fleurs de sa robe, mais la vie échappe à l'analyse, l'origine et la fin des choses se dérobent à l'œil de la science, et nous ne pouvons entrevoir le secret de notre destinée qu'en interrogeant la langue des symboles, cette langue mystérieuse que parlaient nos pères et que nous ne comprenons plus [1]...

Le polythéisme des Grecs a eu le rare privilège de se développer en dehors de toute caste sacerdotale. La cristallisation des croyances populaires a été chez eux l'œuvre des poètes. Véritables théolo-

1. *Rêveries d'un païen mystique*, le Voile d'Isis.

giens de l'hellénisme, ils formaient la tradition. Tandis qu'ils fixaient le dogme, les artistes exprimaient le culte. L'idée ne se séparait pas de la forme. Aphrodite symbolisait à la fois la beauté et l'attraction qui relie les mondes; Zeus était le vainqueur des Titans, le modérateur des forces naturelles et le principe de la justice et des vertus sociales.

De là l'originalité du polythéisme hellénique. « La notion divine particulière à la Grèce, la révélation spéciale qu'elle a apportée dans l'histoire, est l'idée de la Loi, c'est-à-dire de l'ordre, de la proportion, de l'harmonie [1]... » Cette idée se traduit par le culte du beau manifesté dans l'art, par la morale du droit appliquée dans la cité républicaine. Les Grecs reproduisent dans leurs institutions sociales, dans leur morale, l'idée qu'ils se font du monde :

> Le réel est le miroir de l'idéal... Le polythéisme conçoit l'univers comme une cité, réglée sur un rythme harmonieux, comme un grand chœur de danse, comme une éternelle symphonie. Il voit dans les lois du monde des personnes analogues à la personne humaine, des volontés libres et conscientes d'elles-mêmes et c'est du concours de ces lois vivantes que naît l'ordre universel dans la grande république de la nature [2]...

La plupart des idées nouvelles suscitées par le romantisme ou le progrès des études mythologiques, répandues dans les œuvres de B. Constant, de Quinet, ou de de Laprade se trouvaient mises en œuvre dans cette synthèse originale et harmonieuse du monde antique.

Quinet avait insisté dans le *Génie des Religions* sur l'importance de la religion dans la vie des peuples. Selon L. Ménard, la mythologie est la clef de la civilisation grecque.

La permanence du sentiment religieux, qui revêt des formes multiples à travers les âges, telle était l'idée fondamentale de l'ouvrage de B. Constant. Quinet, de Laprade s'en étaient emparés en poètes. L. Ménard la reprend à son tour en poète et en philosophe, qui considère toutes les religions comme vraies, comme répondant à des stades différents de la civilisation :

> Le temple idéal où vont mes prières
> Renferme tous les dieux que le monde a connus [3].

Ainsi les évoquera Leconte de Lisle.

1. L. Ménard, *Du Polyth. hell.*, Introd., p. II.
2. *Id.*, p. XXVI.
3. *Poèmes*, Panthéon, p. 243.
Cf. *Du Polyth. hell.*, Introd. p. XXVIII. « Toute lutte doit finir devant ces deux enseignements de l'histoire : la forme multiple des révélations divines et la permanence du sentiment religieux de l'humanité. »

De Laprade avait marqué comment « la religion grecque est l'avènement de l'homme, de la liberté humaine, de l'humanité au sein du panthéisme écrasant des religions de l'Asie...

La Grèce adora l'homme divinisé pour se soustraire au culte oppresseur de la nature ; son paganisme fut moins monstrueux que celui de l'Égypte ou de l'Inde, car en laissant subsister l'idée de la liberté dans ses idoles, elle maintenait l'idée d'une volonté libre, d'une conscience morale de l'homme [1]...

Quinet avait interprété de même la théologie homérique :

... La croyance attachée au mystère se dissipa ; les divinités circonscrites dans la sphère de l'humanité ne pesaient plus à l'imagination des peuples ; elles répandirent sur le monde une longue sérénité, d'où naquit la civilisation grecque... Ces divinités indulgentes, toujours près de l'homme, jeunes, imprévoyantes comme lui, nées de l'hymne, le rassuraient sur sa propre destinée [2]...

Ces divinités d'Homère sont aussi celles de Phidias. Il les révéla en les incarnant dans le marbre :

Dans l'œuvre de ses mains les peuples grecs apprirent à connaître la figure, les traits de leurs divinités, comme s'ils les eussent vues de leurs yeux. L'intervalle mystérieux qui les en séparait encore acheva de disparaître ; c'est là ce qui confirma pour toujours la sérénité naturelle de leur génie... [3]

Tels sont les Dieux que conçut L. Ménard. De leur harmonie avec la nature et avec l'homme est né le bonheur d'un peuple, est sortie la civilisation grecque :

... Le grand ciel radieux
Enveloppait d'amour le terre vierge et neuve,
Tout l'univers chantait la naissance des Dieux.
Nos voix accompagnaient son immense murmure.
Ses Dieux étaient nos Dieux, et de l'humanité
Il semblait s'exhaler, comme de la nature,
Des effluves de force et de virginité...
. . . . . .
Dieux heureux, dont le culte était la joie humaine [4]...

Ces Dieux sont encore les Dieux de Leconte de Lisle, à la fois

1. De Laprade, *le Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère.*
2. Quinet, *le Génie des Religions*, Œuvres compl., éd. 1857, I, p. 324.
3. Quinet, *o. c.*, I, p. 328.
4. L. Ménard, *Poèmes*, Hellas, p. 233.

« Vertus intérieures[1] » et « Forces de l'univers[2] », car ils contiennent dans leurs formes sacrées

La révélation de l'ordre universel[3].

Mais l'histoire des peuples reproduit dans son cours les phases de la vie humaine. La Grèce ne fut dans l'histoire de l'humanité, le siècle de Phidias ne fut dans l'histoire de la Grèce qu'une période de jeunesse, courte et brillante : aussi un des sentiments les plus profonds et les plus personnels de Louis Ménard est-il ce regret de la Grèce, qu'il a exprimé d'une façon parfois si poignante :

Renaissez, jours bénis de la sainte jeunesse,
Échos d'airs oubliés, brises d'avril en fleur!
La menteuse espérance a-t-elle une promesse
Qui vaille un souvenir au plus profond du cœur[4]?

De là pour les races vieillies le besoin de s'y retremper :

Les époques stériles et qui ne peuvent plus donner à l'idéal une forme nouvelle, peuvent du moins comparer celles sous lesquelles il s'est révélé au passé. Quand l'avenir n'a plus de promesses, l'esprit se nourrit de souvenirs, et, pour les races fatiguées, la société des morts vaut mieux que celle des vivants[5].

Or c'est là l'idée maîtresse de la préface des *Poèmes antiques* et de celle des *Poèmes et Poésies*. « Le reproche qui m'a été adressé de préférer les morts aux vivants est on ne peut plus motivé, et j'y réponds par l'aveu le plus explicite[6]. » C'est là le sentiment qui en 1852 lui faisait placer « Hypatie » en tête de son recueil, et lui faisait dire encore : « Depuis Homère, Eschyle, Sophocle..., la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain[7]. »

Mais avant de se réfugier par l'imagination dans un passé disparu, Louis Ménard avait espéré, comme le poète de la *Recherche de Dieu* en une révélation nouvelle.

*Euphorion* est l'abrégé d' « une sorte d'épopée humaine, d'un pèlerinage à la recherche de l'idéal[8] »... Euphorion naît au sein de la nature qui lui offre le bonheur et l'amour. Il y renonce volontairement pour s'élever vers un monde idéal. Il va de l'Orient en Grèce, et la Grèce se révèle à lui dans sa force et dans sa jeunesse.

1. Leconte de Lisle, *Poèmes antiques*, Hypatie et Cyrile, p. 287.
2. L. Ménard, *Poèmes*, Hellas, p. 233.
3. L. Ménard, *Poèmes*, Hellas, p. 233.
4. L. Ménard, *Du Polythéisme hell.*, p. 395.
5. Préface des *Poèmes et Poésies* (1855). Cf. D. P., p. 227.
6. Préface des *Poèmes antiques* (1852). Cf. D. P., p. 218.
7. L. Ménard, *Poèmes*, préface p. xxxi.

Mais le spectacle de la souffrance l'entraîne vers le christianisme. Un chant alterné oppose la beauté grecque à la chasteté chrétienne, l'idéal de volupté à l'idéal de sacrifice[1]. Son pèlerinage le conduit dans la vieille Allemagne[2], où les enfants, les vierges, les anachorètes[3] font monter vers Jésus leurs prières. Là encore il mêle son blasphème à la piété des fidèles, et s'élance vers de nouvelles contrées. La conclusion du poème ne respire pas l'optimisme de la *Recherche de Dieu* : elle a été écrite après 1852 et la déception du vaincu de 1848 s'y trahit en regrets amers.

L'*Idéal*[4] exprime la même disproportion entre le rêve divin et la réalité toujours insuffisante, et se conclut par une aspiration au néant :

> Grande Nuit, principe et terme des choses,
> Béni soit ton sommeil où tout va s'engloutir;
> O Nuit! sauve-moi des métempsychoses,
> Reprends-moi dans ton sein, j'ai mal fait d'en sortir.

Cependant, L. Ménard a dit lui-même : « Je suis polythéiste et chrétien, lui (Leconte de Lisle) il est panthéiste et bouddhiste[5]. » Il pensait que pour l'humanité mieux éclairée les religions se concilieraient un jour. Il rêvait d'une paix des Dieux qui ne serait pas le Néant universel.

L'influence de Louis Ménard sur Leconte de Lisle ne fut pas une influence d'œuvre à œuvre, mais d'homme à homme. Aussi est-il difficile de la préciser en l'absence de tout document autre que les œuvres. On ne peut lire *Hellas*, *l'Idéal*, *le Polythéïsme hellénique* sans y retrouver les mêmes fonds de sentiments, de goûts et d'idées que dans *Hypatie*, dans le *Dies irae*, dans *Khirôn*. Ce fonds commun s'explique — en dehors de ce qu'ils doivent tous les deux à leur temps — par l'amitié de Leconte de Lisle et Louis Ménard, leur intimité de poètes et d'artistes. Quelle fut la part de l'un et de l'autre? C'est ce qu'on ne peut dire exactement. Louis Ménard approfondit sans doute le goût que Leconte de Lisle avait pour la Grèce, il lui révéla le sens caché de ses mythes, il lui communiqua un peu de sa ferveur religieuse. Leconte de Lisle avait de son côté un ardent besoin de croire. Aux rêveries méta-

1. Ce chant alterné rappelle, pour le sens et pour la forme l' « Églogue harmonieuse » (*Phal.*, 1846, I).

2. Les étapes du pèlerinage sont sensiblement les mêmes dans la « Recherche de Dieu » (*Phal.*, 1846, I).

3. Cf. « Les Ascètes » (*Revue indépendante*, sept.-oct. 1846). Même mouvement dans quelques strophes : « Au désert, au désert!... »

4. L. Ménard, *Poèmes*, p. 221.

5. *Critique philosophique*, 1887, I. (Article sur Leconte de Lisle.)

physiques et sociales, son ami contribua à substituer le culte de la Grèce et le culte du beau. Il lui fit voir l'un dans l'autre. Peut-être lui fut-il plus utile encore en lui apprenant à pratiquer directement les auteurs grecs et à connaître à fond leur langue.

Vers le même temps que L. Ménard, Th. Bernard, le secrétaire de l'helléniste Philippe Le Bas, se lia d'amitié avec Leconte de Lisle. Unis tous les trois par leurs idées politiques et leur amour de la Grèce, ils formaient avec de Flotte, Bermudez, Maron, Lacaussade, un petit cénacle de républicains que dispersèrent les événements de 1848. Calmettes indique qu'à ce moment Thalès Bernard se brouilla avec Leconte de Lisle « par vanité littéraire et susceptibilité[1] ». La brouille fut moins subite, puisque les trois amis se réunissaient encore chez Thalès Bernard au commencement de l'Empire et y formaient un club théagogique. « Ses membres reprenaient l'idée de la métempsychose en l'adaptant aux connaissances astronomiques du temps; la vie future aurait été une transmigration d'étoile en étoile. Leconte de Lisle acceptait absolument cette conception[2]. » Leconte de Lisle l'acceptait-il absolument? En tout cas Thalès Bernard inclina de plus en plus vers un mysticisme catholique, qui dut l'éloigner chaque jour davantage de son ami.

Il donna vers 1855 ses œuvres essentielles : *Étude sur les Variations du Polythéisme* (1853), *Histoire du Polythéisme grec*, restée inachevée (1854), un roman : *les Rêves du Commandeur* (1854), un volume de vers : *Adoration* (1855). Ces œuvres contiennent les éléments d'une doctrine assez nette.

Le point de départ est la nécessité qui s'impose aux sociétés modernes, fatiguées par la réflexion impuissante, de revenir aux idées religieuses. Il y a dans l'esprit humain un besoin de croire que la science et la métaphysique sont également incapables de satisfaire. Vainement la métaphysique a édifié des systèmes sur les ruines d'autres systèmes. Ils se contredisent tous sans donner un critérium de certitude. Ils laissent le cœur humain dans l'angoisse de sa destinée, dans l'ignorance du monde et de lui-même. Platon, Descartes, Leibniz n'ont réussi qu'à « faire jaillir de grands éclairs ». Après eux, la conscience humaine est retombée dans de plus épaisses ténèbres.

La science ne peut davantage satisfaire ce besoin religieux de l'esprit. Veut-elle rester dans son rôle de science positive? Elle

1. Calmettes, p. 68.
2. Ph. Berthelot, *L. Ménard et son œuvre*, p. 20.

analyse, elle débrouille, elle classe : elle donne un nom aux choses. Veut-elle seulement généraliser quelques résultats? Elle tombe alors dans des hypothèses contradictoires, qui se succèdent comme des systèmes métaphysiques. Quant au problème de notre destinée, il ne lui appartient pas de le poser : « Ignorance absolue sur l'origine de l'homme, ignorance absolue sur sa destinée, voilà les deux pôles entre lesquels elle s'agite[1]. »

Aussi faut-il tourner le dos à la philosophie du XVIII[e] siècle, renier à la fois Voltaire et Byron, « le Satan désolé après le Satan goguenard[2] ». Th. Bernard, renversant la devise de Platon, écrit sur le frontispice de son œuvre : « Que nul n'entre ici, s'il croit à la raison. » Mais d'où vient l'impuissance de la raison, et par suite de quelle erreur lui avons-nous accordé tant de confiance?

C'est que nous nous faisons généralement du progrès de l'humanité une idée tout à fait fausse. Nous nous figurons que les hommes, sauvages, grossiers, barbares à l'origine, se seraient élevés par un lent effort à la civilisation moderne. Or les religions enseignent le contraire et les sciences confirment l'enseignement des religions. L'homme, apparaissant sur la terre, a eu la révélation intuitive de vérités, dont aujourd'hui il arrache avec peine à la nature quelques lambeaux. A mesure qu'il s'est éloigné des jours primitifs, le souvenir de ces vérités s'est effacé peu à peu; il n'en reste plus que des débris dispersés dans les traditions de tous les peuples.

La science elle-même atteste cette intelligence des races primitives. L'homme possédait d'instinct les vérités dont il avait besoin : notions de géologie qui le guidaient dans sa vie terrestre, notions d'astronomie qui l'éclairaient sur sa destinée. Les monuments égyptiens ont été bâtis avant qu'il y eût des traités de mécanique. Les cathédrales gothiques se sont élevées sans le secours des géomètres. L'homme s'appauvrit à mesure qu'il se civilise. Il en est des langues comme de l'industrie : « Dans les langues modernes, la méthode est plus claire et plus franche; mais la pauvreté de leurs vocabulaires, la mutilation de leurs conjugaisons, la suppression des désinences pour indiquer les cas, tout leur donne un caractère maigre et triste que n'ont pas le sanskrit et le grec[3]. »

Depuis que l'homme a perdu le sens de la révélation primitive, il s'épuise en vain à retrouver par l'analyse les vérités instinctives

1. *Étude sur les Variations du Polythéisme grec*, p. VIII.
2. *Id.*, p. 2.
3. *Histoire du Polythéisme grec.* Introd., p. X.

qui remplissaient son intelligence et son cœur dans la période édénique. « Originairement l'unité qui existe dans l'intelligence se reproduit dans les faits; toutes les créations de l'homme, rattachées à un foyer commun, s'ordonnent suivant une loi de régularité et d'harmonie. Quand celle-ci disparaît, les créations elles-mêmes, privées de la vie intérieure, s'écartent et divergent, emportant avec elles les lambeaux de l'âme humaine aux quatre vents du ciel... Chaque branche de l'intelligence humaine prend un développement excessif et, se bifurquant en une série de sciences secondaires, cesse de se subordonner à un principe général et morcelle l'esprit de l'humanité[1]. » De là le scepticisme religieux et la sécheresse de l'âme à qui est désormais refusée toute communion avec la nature.

Le fond de cette doctrine n'est guère original et se confond presque avec le dogme catholique : Thalès Bernard y inclinait du reste de plus en plus. Elle manifeste pourtant deux directions par lesquelles il se rattachait profondément à son époque et il agit sur Leconte de Lisle.

C'est d'abord la distinction entre la vie rationnelle et la vie instinctive, la théorie de l'intelligence des races initiales. Par là il justifiait et il partageait ce goût des origines qu'il signale chez ses contemporains : « C'est un effet remarquable de notre temps que cette fièvre qui porte tous les esprits vers les questions d'origine : géologie, ethnographie, linguistique, théosophies de l'antiquité... Et on s'est intéressé surtout aux sources religieuses. Le vieil Orient livre ses secrets[2]... »

Thalès Bernard était sur ce point pleinement d'accord avec Leconte de Lisle :

> Nous sommes une génération savante. La poésie instinctive, spontanée, aveuglément féconde de la jeunesse s'est retirée de nous; tel est le fait irréparable[3]... Et maintenant la science et l'art se retournent vers les origines communes. Ce mouvement sera bientôt unanime... Pour condamner sans appel ce retour des esprits, cette tendance à la reconstitution des époques passées et des formes multiples qu'elles ont réalisées, il faudrait tout rejeter, jusqu'aux travaux de géologie et d'ethnographie modernes[4]...

Il y avait aussi chez Thalès Bernard une conception originale

1. *Étude sur les Variations du Polythéisme grec*, Introd., p. IV et V.
2. *Id.*, p. I.
Cf. Louis Ménard, *Poèmes*, préface, p. XIX. « Les races européennes en sont à leur période alexandrine. L'Orient ouvre de nouveau ses écluses... »
3. Leconte de Lisle, Préface des *Poèmes antiques*, cf. D. P. p. 216.
4. *Id.*, cf. D. P. p. 219.

par la précision qu'il lui donnait, du rôle de la science dans l'évolution de l'humanité. Son développement a d'abord pour effet d'annihiler la poésie : « Au lieu de respecter le monde terrestre comme une force divine et mystérieuse, elle s'acharne sur la matière pour l'accommoder à son gré [1] ». Le physicien, le chimiste, le minéralogiste analysent, broient, dissèquent la nature, en font un cadavre. Mais si lentement qu'elle procède, la science finit par retrouver les éléments de la révélation primitive. C'est à nous de savoir interpréter ses résultats et de les mettre en œuvre en les animant du souffle de la foi : « L'idée divine reviendra pénétrer chaque artère du corps social et prévenir une complète dissolution [2]. »

Par exemple la science astronomique nous montre dans les systèmes solaires des mondes analogues au nôtre et elle s'arrête là. L'esprit religieux va plus loin et, se reportant à la notion catholique de purgatoire, aux vieilles croyances du monde oriental, il voit dans les étoiles des mondes où transmigrent successivement les âmes dans la suite de leurs métempsychoses. Ainsi renaît par la science la synthèse primitive du monde.

Leconte de Lisle lui attribue un rôle analogue :

> L'art et la science, longtemps séparés par suite des efforts divergents de l'intelligence, doivent donc tendre à s'unir étroitement, si ce n'est à se confondre. L'un a été la révélation primitive de l'idéal contenu dans la nature extérieure; l'autre en a été l'étude raisonnée et l'exposition lumineuse. Mais l'art a perdu cette spontanéité intuitive, ou plutôt il l'a épuisée; c'est à la science de lui rappeler le sens de ses traditions oubliées, qu'il fera revivre dans les formes qui lui sont propres [3].

Ces idées ne se séparaient pas chez Th. Bernard d'une métaphysique qui établissait entre le ciel et la terre, entre tous les astres, de mystérieux liens. De l'un à l'autre se font d'incessants échanges, de perpétuelles transmigrations. Notre destinée s'accomplit dans les étoiles :

> Dans l'amour divin nous adorerons sous la double impulsion de la science et de la foi; liés à ceux que nous avons aimés, mais liés d'une manière indissoluble, nous les porterons dans notre âme en sentant à chaque minute notre tendresse pour eux s'accroître et les rendre plus beaux et plus saints. Ce sera pour notre cœur une ineffable volupté

1. Th. Bernard, *Adoration*, préface sur *les Destinées de la Poésie*, p. XXXIII.
2. Th. Bernard, *Études sur les Variations du Polythéisme grec*, introd., p. VI.
3. Leconte de Lisle, préf. des *Poèmes antiques*. Cf. D. P., p. 222.

d'accompagner leurs troupes bienheureuses dans ses sphères où des soleils d'azur et de pourpre éclairent de leurs étranges reflets des mondes mystérieux, où les fleuves roulent des eaux vermeilles, où les campagnes sont bleues comme un pan du ciel [1]...

Dans ces conceptions qui portent si profondément l'empreinte de leur époque [2], qui sont si voisines de la métaphysique fouriériste à laquelle avait cru Leconte de Lisle, Th. Bernard voyait comme dans toutes les religions des reflets pâlis de la révélation primitive. Mais parmi ces religions, le polythéisme grec l'avait particulièrement attiré.

Imprégné de la science allemande, traducteur du *Dictionnaire* de Jacobi, il repousse avec L. Ménard la théorie des influences orientales et soutient contre Creuzer l'originalité du génie grec. « Qu'un peuple soit ou non originaire de l'Orient, la question importe peu quant à l'étude mythologique, puisque entre le point de départ de la scission et les premiers documents écrits toute une période s'est écoulée, qui a déterminé la formation d'une religion propre à chaque race [3]. » La mythologie des Grecs est leur œuvre au même titre que la Vénus de Milo ou le Jupiter Olympien.

Avec L. Ménard il considère que les religions sont des symboles et que la mythologie doit fournir seulement des matériaux à l'herméneutique. Le vice des travaux antérieurs [4] est de prendre les légendes comme un bloc, de puiser au hasard dans tous les auteurs. Il faut au contraire distinguer les apports successifs de chaque époque, isoler les systèmes hellénique et romain, reconnaître au sein même de la Grèce la diversité des cultes particuliers, suivre l'altération et la complication des mythes primitifs.

Leconte de Lisle était pénétré des mêmes idées, hanté des mêmes scrupules. C'est à ces scrupules d'érudit qu'il attribuait la supériorité de sa tentative poétique : « Les essais divers qui se produisent dans le même sens autour de nous ne doivent rien entraver...; l'ignorance des traditions mythiques et l'oubli des caractères spéciaux propres aux époques successives ont donné lieu à des méprises radicales. Les théogonies grecques et latines sont restées confondues [5]... »

On comprend qu'au lendemain de la publication des *Poèmes*

1. *Histoire du Polythéisme grec*, Préface, p. VI.
2. Thalès Bernard cite dans l'introd. de l'*Étude sur les Variations du Polythéisme grec* l'article de J. Reynaud sur l'Astrologie dans l'*Encyclopédie nouvelle*.
3. *Étude sur les Variations du Polythéisme grec*, p. 29.
4. Th. Bernard commente à ce propos l'article « Triptolème » dans Bouillet, *Dictionnaire classique des noms propres de l'antiquité sacrée et profane*, 1828.
5. Préface des *Poèmes antiques*. Cf. D. P., p. 223.

*antiques* et de l'*Étude sur les Variations du polythéisme grec*, Jean Verdun, rendant compte de ces deux ouvrages[1], ait pu écrire : « On croirait que l'*Étude sur les Variations du polythéisme grec*, par M. Th. Bernard, doit servir d'appendice aux *Poèmes antiques* de M. Leconte de Lisle. Tout ce que le poète n'explique pas, le mythologue l'interprète et le traduit... »

Les deux œuvres s'expliquent en effet et s'éclairent mutuellement. Mais quand on en a noté les points de contact et les ressemblances, il est difficile d'en préciser davantage les rapports. On est réduit aux conjectures dès qu'on essaye de discerner d'où vient la pensée inspiratrice. Il est fort probable que c'est un problème insoluble. Malgré les dates, l'une n'est pas antérieure à l'autre : Elles se sont formées en même temps. Il y a d'ailleurs au fond de chacune d'elles un ensemble d'idées et de tendances qui répondent à un état d'esprit contemporain. Si Leconte de Lisle se lia avec Thalès Bernard, c'est que déjà ils avaient en commun des préoccupations de pensée ou d'art, qui furent matière à de longues causeries et nourrirent l'intimité de leurs entretiens. Ils les précisèrent au contact l'un de l'autre, lentement. Leconte de Lisle n'était pas un poète à jeter dans ses vers au hasard de l'inspiration les souvenirs de ses conversations ou de ses lectures. Il élaborait les données extérieures et les transformait par sa propre réflexion. « Les poèmes qui suivent, dit-il en 1852, après avoir exposé sa conception du retour à l'antique, ont été écrits sous l'influence de ces idées, inconscientes d'abord, réfléchies ensuite[2]. » Là est le vrai. Ces idées, qui étaient en germe dans son éducation romantique, il lui manquait d'en prendre conscience : c'est de quoi il est redevable à Thalès Bernard comme à L. Ménard. Il lui manquait surtout d'avoir étudié directement ces littératures primitives vers lesquelles un goût naturel et le dégoût des contemporains le portaient. Ici encore L. Ménard et Th. Bernard complétèrent et approfondirent sa culture. De son intimité avec eux est sortie, précisée et consciente, la théorie du néo-hellénisme contenue dans la préface de ses *Poèmes antiques*.

Le *Dies irae* qui conclut les *Poèmes antiques* exprime avec éloquence la lassitude de l'esprit fatigué de la vie contemporaine. L'artiste se reportera au temps où l'homme et la terre étaient dans l'éclosion de leur force et de leur beauté. Puisque l'esprit des races jeunes respire encore dans les œuvres, sculptures ou

1. *Revue de Paris*, août 1853.
2. Préface des *Poèmes antiques*, 1852. Cf. D. P., p. 222.

poèmes, qu'elles nous ont laissées, il s'imprégnera de cet esprit dans la contemplation de ces œuvres.

La poésie grecque, qui a naturellement jailli dans l'âme des poètes ioniens, exprime à ses yeux ce qu'il y a de plus séduisant et de plus profond dans les rêves des peuples primitifs. Mieux que tous les autres, en effet, les mythes grecs symbolisent les forces de la nature, l'union intime et féconde de l'esprit humain, encore vierge et de l'univers divinisé. Tels sont bien pour lui les dieux grecs : des « Forces de l'univers [1] » et des « Vertus intérieures [2] », celles-ci n'étant que la soumission à celles-là. Le poème de *Khirôn* évoque l'aurore du monde :

> J'étreignais l'univers entre mes bras nerveux...
> . . . . . .
> . . . . . .
> Et parfois, à l'abri des bois mystérieux,
> Comme fait un ami j'entretenais les Dieux [3].

Le jeune chevrier qui dédaigne la nymphe Glaucé se sent pénétré pour la nature de la même tendresse :

> Et je voudrais saisir le monde et l'embrasser [3]...
> (*Glaucé.*)

C'est le rêve d'une vie puissante où la nature est si proche de nous que nous la comprenons sans effort. Elle n'est plus la nature pittoresque, religieuse, sentimentale des romantiques, mais celle qui avait bercé le poète dans son enfance, et que seule la poésie grecque lui révéla.

Avec un sentiment nouveau de la nature, Leconte de Lisle puisait dans les poèmes grecs une connaissance plus directe des passions humaines. *L'Iliade*, *l'Odyssée*, les poèmes d'Hésiode ont été écrits « aux époques vivaces où les rêves, les terreurs, les espérances, les passions vigoureuses des races jeunes et naïves jaillissent de toutes parts en légendes pleines d'amour ou de haine [4]... » *Ces légendes* sont la plus forte expression des mouvements de l'âme. Les générations modernes sont épuisées; tant de frivoles désirs s'agitent en elles, tant d'ambitions, d'inquiétudes ou de bassesses se confondent, qu'il ne reste pas de place à une passion véritable. Il est nécessaire de « retremper aux sources éternellement pures l'expression usée et affaiblie des sentiments

1. *Poèmes antiques*, Hypatie et Cyrille, p. 287.
2. *Id.*, Khirôn, p. 196, 203.
3. *Id.*, Glaucé, p. 77.
4. Leconte de Lisle, *les Poètes contemporains* : *Béranger*, Nain Jaune, 1864. Cf. D. P., p. 243.

généraux[1] ». *Hélène*, *Niobé*, *Khirôn*, évoquent l'âme rudimentaire des peuples de Grèce ou d'Ionie. *Hélène* est le chant alterné des jeunes guerriers qui célèbrent le désir et la joie, et du vieil Aède qui défend la paix du foyer. *Khirôn* respire l'ivresse de vivre dans un monde vierge et libre. Que ce soit *Hélène*, *Démodoce*, *Amphion*, *Niobé*, *Khirôn*, *Achille*, c'est toujours, comme on l'a dit de *l'Iliade*, « l'humanité résumée dans quelques contrastes aussi simples que sublimes[2] ».

Imiter ainsi l'antiquité, ce n'est pas oublier la vie. « L'étude du passé n'a rien d'exclusif, ni d'absolu; savoir n'est pas reculer, donner la vie idéale à qui n'a plus la vie réelle n'est pas se complaire stérilement dans la mort...[3] » L'imitation de l'antiquité ainsi comprise est féconde. Par ses œuvres comme par ses préfaces, Leconte de Lisle affirmait une manière originale de revenir à la Grèce. C'est parce que le fond vivant de l'âme humaine y apparaît mieux, que les modernes peuvent demander aux œuvres antiques des inspirations et des exemples.

Rien n'est plus éloigné des idées et des tentatives du XVIII^e^ siècle. Ne rien abandonner des formes traditionnelles et rester soumis aux principes étroits du goût, garder les scrupules de la politesse mondaine, demander seulement aux œuvres antiques des images mal comprises et des nouveautés d'expression, leur emprunter des noms aimables : Mnasile, Chloé ou Lycoris, des décors artificiels : la flûte des bergers, l'autel des nymphes et les libations à Pan, voilà à quoi se résument les tentatives du XVIII^e^ siècle. Chénier lui-même voulait « sur des pensers nouveaux faire des vers antiques ». Leconte de Lisle répudie intégralemeut la vie contemporaine, sa langue comme ses idées. Il se fait une âme grecque pour vivre de la vie ardente, jeune, spontanée des Grecs.

La tentative, malgré l'œuvre de de Laprade, était nouvelle d'étudier la Grèce, non plus pour lui emprunter des artifices littéraires, mais pour la connaître et la peindre dans ses mœurs. L'imitation de l'antiquité n'était plus dès lors amusement ou fantaisie de lettré : elle exigeait une initiation scientifique. Vigny pouvait bien ranger sous le même titre d' « antiquité homérique » une élégie, un poème et une idylle dans le goût de Théocrite, avec une épigraphe d'Eschyle. Cette indifférence à la réalité historique n'a jamais été celle de Leconte de Lisle. L. Ménard et Thalès Bernard étaient de patients érudits en même temps que des poètes.

1. Leconte de Lisle, Préface des *Poèmes antiques*, p. 221.
2. Croiset, *Littérature grecque*, I, p. 234.
3. Leconte de Lisle, Préface des *Poèmes antiques*, cf. D. P., p. 219.

Il fortifia dans leur intimité ses scrupules rigoureux d'historien, de la conviction que le poète ne doit pas se borner à ressusciter les apparences des civilisations antiques, mais « se transporter tout entier à l'époque choisie et y revivre exclusivement[1] ».

Jusqu'à quel point y a-t-il réussi? Et n'y avait-il pas quelque péril à suivre ces principes d'exactitude historique et philologique?

Leconte de Lisle voulait interpréter les mythes grecs avec la certitude d'un Prêtre. Ainsi *Niobé*, selon la préface des *Poèmes antiques*, serait le symbole « d'une lutte fort ancienne entre des traditions doriques et une thégonie venue de Phrygie[2] ». Mais — sans demander au poète la vérité d'aujourd'hui — était-il même dans la vérité de son temps? Il suffit de feuilleter la mythologie de Decharme[3] pour voir que ni Cox, ni Max Müller, ni Preller ne s'accordent sur ce point, mais qu'aucun d'eux n'a songé à l'interprétation de Leconte de Lisle.

Suivant la préface des *Poèmes antiques*, Khirôn « est l'éducateur des chefs myniens. Depuis le déluge d'Ogygès jusqu'au périple d'Argô, il assiste au déroulement des faits héroïques[4]. » Mais pourquoi parler du déluge d'Ogygès, qui est une tradition béotienne et non du déluge plus connu de Deucalion, qui est une tradition thessalienne, comme Khirôn est un Centaure thessalien? Pourquoi aussi, en évoquant « le déroulement des faits héroïques », placer la lutte des Dieux et des Titans après l'invasion des peuplades guerrières? A analyser le poème en mythologue, comme Leconte de Lisle dans sa préface — écrite cinq ans après — semble y inviter le lecteur, la rencontre d'Artémis et de Khirôn, avant cette lutte des Titans, étonne puisque Artémis ne naît de Zeus et de Lêto qu'après la défaite des fils de la Terre.

Ce ne sont là que des erreurs de mythologie, et la poésie n'y perd rien. L'évocation de la vie primitive garde sa fidélité et sa puissance. Mais le désir de trouver chez les anciens des passions qui s'expriment sans recherche littéraire, de les peindre telles qu'elles avaient dû jaillir dans l'âme d'une Clytemnestre ou d'un Oreste, portera plus tard Leconte de Lisle à simplifier les anciens eux-mêmes. Il se fera plus primitif que l'auteur de *l'Orestie*. La Clytemnestre d'Eschyle n'assassine pas seulement Agamemnon parce que l'ombre d'Iphigénie crie vengeance, mais parce qu'Égisthe est là, qu'elle l'aime et qu'il la protège. Égisthe au

1. Leconte de Lisle, *les Poètes contemporains* : *A. de Vigny*, Nain jaune, 1864, cf. D. P., p. 267.
2. Leconte de Lisle, Préface des *Poèmes antiques*, cf. D. P., p. 224.
3. Cf. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 536 et 537.
4. Leconte de Lisle, Préface des *Poèmes antiques*, cf. D. P. p. 224.

contraire est presque entièrement absent des *Erinnyes*. L'*Oreste* d'Eschyle se résoud au parricide non seulement parce que l'Oracle d'Apollon l'exige et que l'ombre d'Agamemnon réclame un châtiment, mais encore parce qu'Électre est implacable et que ses farouches malédictions affermissent le cœur du meurtrier. L'Électre de Leconte de Lisle est au contraire une pieuse et timide jeune fille. Ainsi l'âme humaine à force de se simplifier, s'immobilise en des attitudes rigides. Les passions s'expriment en images grandioses, en vers énergiques; mais leur violence un peu monotone cessera de donner l'impression de la vie.

Leconte de Lisle voulait aussi évoquer la civilisation primitive de la Grèce avec l'exactitude d'un Schliemann. Mais la description du palais de Niobé ne donne-t-elle pas la fausse impression de splendeur harmonieuse qu'avait imaginée le XVIII[e] siècle? Les détails pris isolément sont exacts. Il y avait dans les palais homériques des revêtements d'argent, d'ambre et d'ivoire, des baignoires aux métaux précieux, des statues servant de torchères[1]. Mais le poète n'a pas parlé du sol en terre battue, ni du feu emplissant la salle de fumée, ni de l'odeur de graisse, ni des débris d'animaux, et c'est nous montrer une fausse antiquité, que de passer sous silence cette grossièreté caractéristique.

Malgré sa méthode et ses scrupules d'érudit, Leconte de Lisle voit en effet la Grèce à travers des dispositions sentimentales dont il ne se défera jamais, et auxquelles on doit de trouver dans son œuvre une Grèce d'idylle à côté de la Grèce des héros primitifs.

JEAN DUCROS.

(*La fin prochainement.*)

1. Cf. Helbig, *Antiquité homérique*, p. 127, 157, 501, 504.

# MÉLANGES

## CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

Entre les années 1755 et 1759, le hasard avait réuni comme professeurs des classes de grammaire au collège de Dormans-Beauvais plusieurs jeunes gens tourmentés du désir d'écrire et qui, dans la confiante émulation de leur studieuse existence, s'efforçaient d'attirer sur eux quelque notoriété. C'était d'abord Thomas. Avec l'imprudente présomption du jeune âge, il s'était attaqué sans hésitation au tout-puissant Voltaire, en réfutant les théories exposées dans *La Religion naturelle*. Dans le même temps, il obtenait un accessit au concours de l'Académie royale de Rouen pour un mémoire sur *Les Causes des tremblements de terre;* puis il augmentait son bagage d'une *Ode à Moreau de Séchelles* et d'une supplique en vers à un magistrat de sa ville natale, Clermont de l'Auvergne, insérée dans le *Mercure de France*. Son compatriote, Jacques Delille, qui travaillait déjà en silence à ses *Géorgiques*, donnait quelques strophes de sa façon à *L'Année littéraire*, tandis qu'un Parisien, Nicolas Sélis, écrivait un poème rigide et une ode spirituelle : *L'Inoculation du bon sens*.

Pendant leurs instants de liberté, dès que les classes étaient terminées et les devoirs des écoliers corrigés, nos jeunes gens se réunissaient dans les jardins ombreux du collège; un Marseillais plein d'entrain, Barthe, venu à Paris sous prétexte d'y faire son droit, les rejoignait; chacun exaltait dans un commun enthousiasme son amour des belles-lettres, et déjà les poésies légères de Barthe, couronnées dans sa patrie, avaient été signalées par la critique pour leur force, leur gaîté et leur chaleur.

En octobre 1759, la petite société de Dormans-Beauvais se désagrège. Tandis que l'abbé Delille et Sélis s'apprêtent à remplacer les Jésuites à Amiens, Thomas passe au collège de Presles; Barthe retourne dans sa famille et achète au présidial de Marseille une charge de conseiller. En se quittant, Barthe et Thomas se sont bien promis de s'écrire, de s'encourager dans la conquête qu'ils entreprennent de la gloire littéraire, de se revoir le plus souvent possible, et ces promesses, ils les ont amplement tenues. Car dans plus de cent cinquante lettres échangées entre eux, il est question de tous les événements intéressants, au fur et à mesure qu'ils se produisent : nouveautés littéraires et théâtrales de la capitale, nominations académiques, rivalités d'auteurs, spectacles de la Comédie-Française, de l'Opéra, etc. Cette collection de lettres constitue donc une mine fort riche d'informations rapides; elle contient même parfois des pages de véritable critique, le tout d'autant plus précieux que chacun s'y peint très sincèrement avec son tempérament propre. Thomas, toujours grave, pondéré, un peu solennel, mais d'une honnêteté et d'une droiture absolues, contraste singulièrement avec Barthe, léger, superficiel et fantasque. L'un songe à ses discours académi-

ques, à ses traités de morale, à un long poème épique auquel il travaille continuellement; l'autre parle avec une complaisance parfois indiscrète de ses poésies badines, de ses succès galants et surtout de comédies dont il expose et modifie sans cesse les plans. Il aime autant les soupers fins et la compagnie aimable des jolies femmes, que Thomas apprécie le calme, le silence et la vie frugale.

Si Thomas était universellement aimé et respecté, Barthe comptait beaucoup d'ennemis, car il était très despote, et bien peu avaient la patience de supporter son caractère soupçonneux et changeant. Le doux Thomas lui-même convenait que, dans sa longue intimité avec Barthe, il avait dû connaître et supporter, du fait des méchantes humeurs de son ami, tous les orages de l'amour. « N... disait à M. Barthe, raconte Chamfort (*Caractères et Anecdotes*, édition de 1812, p. 200) : Depuis dix ans que je vous connais, j'ai toujours cru qu'il était impossible d'être votre ami; mais je me suis trompé; il y aurait un moyen. — Et lequel? — Celui de faire une parfaite abnégation de soi, et d'adorer sans cesse votre égoïsme. » C'est le moyen qu'a employé Thomas; on s'en apercevra souvent à la lecture des présentes lettres.

A côté de l'abondante documentation spéciale aux choses de la littérature, cette correspondance renseigne exactement sur une foule de questions : aperçus mondains, usages surannés, différents modes de locomotion et leur lenteur, simplicité d'existence des uns et luxe effréné des autres, prix des denrées, des loyers, etc. Nous voyons la contrebande et la fraude aux droits de poste s'étaler avec une inconscience absolue. Nous assistons aux moments d'enthousiasme, aux espoirs de gloire de nos écrivains, et aussi à des lendemains pleins de découragements et d'amertumes. Bref, c'est un quart de siècle que nous vivons, au jour le jour, dans leur intimité à cette période indécise qui prépare et annonce la prochaine Révolution.

Mais il ne faut pas nous dissimuler les défauts de ces lettres, les répétitions, les compliments outrés, les redondances pour exprimer certains lieux communs, comme le charme de l'amitié, les bienfaits de la santé, le bonheur de la solitude, le mépris des grandeurs, la soif de la postérité, etc... Ces lenteurs ont considérablement nui à la réputation de Thomas qui passe pour ennuyeux et qui, déjà de son vivant, était souvent l'objet de critiques et de railleries. Car ses contemporains, tout en rendant justice à la dignité de sa vie, ne se gênaient pas pour ridiculiser son style ampoulé, que Voltaire appelait du « galithomas », et Grimm nous rapporte un amusant dialogue entre notre sentencieux orateur et Sophie Arnould, à propos d'une cheminée qui fumait dans l'appartement de l'actrice. « Mademoiselle, lui dit Thomas, j'ai eu l'occasion de voir M. le duc de la Vrillière et de lui parler de votre cheminée. Je lui en ai parlé, d'abord en citoyen, ensuite en philosophe. — Eh! Monsieur, répartit avec impatience la spirituelle Sophie, ce n'était ni en citoyen, ni en philosophe qu'il fallait parler, mais en ramoneur! » (*Correspondance littéraire*, avril 1772.) Hélas! jamais Thomas ne sut parler simplement, « en ramoneur »; résignons-nous donc à l'entendre discourir, même hors de propos, « en citoyen » et « en philosophe ». Du moins cette éloquence oiseuse caractérise bien le ton de l'époque; à ce point de vue, elle doit être excusée, et elle a même son intérêt.

La correspondance qui s'étend de 1759 à 1785 comporte quelques lacunes; nous nous sommes efforcés de les combler. Elle contient aussi de fréquentes allusions à des faits indiqués trop sommairement; des notes et des citations d'auteurs contemporains éclaireront et commenteront au besoin les événements dont s'entretenaient les deux amis.

Toutes les lettres que nous publions sont copiées sur les originaux, dont la collection s'est trouvée réunie entre les mains de Thomas, par suite du legs que lui avait fait Barthe de tous ses papiers et manuscrits. Ces documents, abandonnés dans un faubourg des environs de Soissons, évacué

depuis deux ans, sont constamment à la merci d'un de ces boulets prussiens qui ont déjà anéanti tant de richesses nationales. Nous sommes heureux d'avoir pris copie, avec l'autorisation de leur possesseur, M. l'abbé Bahu, arrière-petit neveu de Thomas, de ces précieux autographes, et de pouvoir, grâce à la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, conserver du moins, à défaut des originaux authentiques, la teneur exacte de ces vénérables papiers.

Nous avons complété les renseignements relatifs aux pièces de théâtre de Barthe par la publication de trois lettres conservées au Théâtre-Français. Que M. Jules Couët, l'aimable et érudit bibliothécaire-archiviste de la Comédie-Française, nous permette de lui adresser ici nos sincères remerciements.

MAURICE HENRIET.

## I. — *Thomas*[1] *à Barthe*[2].

A Paris, ce 16 août 1759.

Mon cher ami,

Voici à peu près le temps où vous devez arriver à Marseille, et je me hasarde de vous écrire. Il y a plus de quinze jours que je ne me suis entretenu avec vous, et je ne puis plus le faire que par lettres. Avant que mes pensées et mes sentiments parviennent jusqu'à vous, il faut qu'ils franchissent un intervalle de près de deux cents lieues. Que cette conversation est lente! qu'elle est froide! plus de jardins de l'Institution[3], plus d'allée des Chartreux[4], plus de banc où nous puissions nous asseoir ensemble à côté d'une charmille. Quand nous voudrons nous parler, nous ne serons plus que vis-à-vis du papier. C'est ici que nous

1. Né à Clermont-Ferrand le 1er octobre 1732, d'une famille de modestes commerçants établis dans la rue des Gras, Antoine-Léonard Thomas, après avoir suivi jusqu'en quatrième les classes de sa ville natale, fut envoyé pour ses humanités au collège Sainte-Barbe, place du Panthéon, à Paris. Destiné d'abord au barreau, il entra, dès sa sortie du collège, comme clerc chez un procureur au Châtelet; mais les subtilités de la chicane lui déplurent. Il ambitionna de devenir homme de lettres, et, pour parvenir à son rêve, en 1755, accepta une chaire de professeur au collège de Dormans-Beauvais, qu'il quitta en octobre 1759, pour passer au collège de Presles, rue des Carmes.

2. Barthe (Nicolas-Thomas), né à Marseille en 1734, appartenait à une famille de riches commerçants. Il fut envoyé, ainsi que ses frères, au collège des Oratoriens de Juilly; il y fit de brillantes études, et se passionna pour Virgile, Horace et Ovide. A vingt ans, il avait déjà répandu ses premiers poèmes.

3. Fondé en 1370 par Jean de Dormans, évêque de Beauvais, le collège de Dormans-Beauvais recevait les enfants boursiers de Dormans et du diocèse de Soissons, et plus tard du diocèse de Reims. Il était situé sur la Montagne Sainte-Geneviève et possédait de grands et beaux jardins. — Il fut supprimé en 1764, lors de la réforme qui réunit à Louis-le-Grand la plupart des établissements de libre exercice. — Cette maison avait joui, sous le principalat de Rollin (1699-1712), d'une grande réputation qu'elle conserva jusqu'à sa suppression.

4. L'allée des Chartreux, composée de quatre rangs d'arbres, entre des pépinières, faisait correspondre le Luxembourg à l'Observatoire. Ce terrain avait appartenu à la congrégation des Chartreux. En souvenir de ces religieux, on a donné le nom de rue des Chartreux à une voie qui aboutit à l'avenue de l'Observatoire, entre les nos 8 et 10.

devons sentir le prix de l'imagination. Il n'y a qu'elle qui puisse nous reproduire l'un à l'autre, rapprocher Paris et Marseille, et faire disparaître la distance qui nous sépare; c'est un de ses plus grands bienfaits; n'oubliez pas de le chanter. Vous avez trop de sentiments pour n'en pas faire un des plus beaux morceaux de votre poème[1]. Que d'idées va faire naître ce beau ciel de Marseille! quel plaisir de penser dans ces belles campagnes! je vous l'envie, et surtout de penser à côté de vous. Et la nature, le nom de père et de fils, ces embrassements, ces premiers moments de tendresse, cette image de la patrie, ces objets si agréables quand on les revoit après l'absence, que de sentiments délicieux vous allez éprouver! tous ces mouvements vont donner du ressort au génie. Jamais l'âme ne pense si fortement que lorsqu'elle a quelque objet extraordinaire qui la secoue; et moi je n'ai rien de tout cela. Une triste uniformité m'endort et me lasse. La monotonie des objets qui m'environnent se communique à mes idées; pour remuer mon âme, il me faut des machines et des leviers.

Du moins votre conversation m'animait; depuis que cette ressource me manque, je suis glacé; j'attends le feu de Prométhée, de l'endroit où les rayons du soleil sont plus ardents. Mon grand projet m'épouvante[2]. Je me rappelle ce vers :

Et consultez longtemps votre esprit et vos forces[3];

ce vers semble me condamner. Je vois d'ailleurs que le pathétique est le grand ressort pour remuer l'âme, et j'en trouve peu dans ce sujet, si fécond d'ailleurs en grandes beautés. Cependant je continue à tracer le plan des chants, et je suis actuellement à la fin du cinquième. Dès que ce plan sera fini, je le porterai chez ce philosophe poète qui écrit et qui pense, qui exécute et qui conseille, qui fait et qui corrige des tragédies, qui compose des poèmes épiques et de petits contes, qui est profond dans *L'Encyclopédie* et aimable dans le *Mercure*; vous reconnaissez votre ami et le mien[4]. A propos, je l'ai vu avant-hier, et je

1. Le premier poème de Barthe est *Le Temple de l'hymen*, paru dès 1753, mais retouché plusieurs fois et couronné à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse en mai 1755. Barthe est aussi l'auteur d'une *Ode sur la ruine de Lisbonne*, dont voici la dernière strophe :

Toi, ville opulente et guerrière,
Je regarde encore où tu fus :
Tu n'es plus que dans ta poussière;
Tes murs, tes palais ne sont plus.
Les merveilles de l'art flétries,
Tant de richesses englouties,
Des corps pressés sous des lambris...
O Lisbonne, en ce jour funeste,
Voilà donc tout ce qui te reste!
Un nom, des cendres, des débris.

2. Thomas avait déjà commencé à écrire un poème épique, dont il sera souvent question, sur Pierre Ier, intitulé *Le Czar Pierre Ier* ou *La Pétréïde*. Il s'en occupa toute sa vie, sans jamais l'achever.

3. Boileau, *Art poétique*, chant I, vers 13.

4. Marmontel, un des premiers hommes de lettres que Thomas et Barthe ont connu et qui les a aidés pour leurs débuts. Son privilège du *Mercure de France*

lui présentai notre jeune auteur des *Géorgiques*[1], qui lui lut son ode sur la *Physique*. Marmontel parut goûter plusieurs strophes; mais il n'eut point cette admiration d'enthousiasme que vous lui connaissez. L'ode sera retouchée en quelques endroits et ornera le *Mercure* dans un mois ou deux. Je crois que l'amour-propre de l'auteur attendait des applaudissements plus vifs; mais Marmontel n'a point encore vu ses *Géorgiques*.

Mon discours gémit sous la presse[2]; j'y ai ajouté une quinzaine de pages de notes historiques qui seront rejetées à la fin et que j'ai lues à Duclos[3]. Il en a paru content. L'ouvrage sera imprimé dans le même format que mon poème[4], afin qu'ils puissent être reliés ensemble. Lundi dernier, M. de Marigny[5] étant à dîner chez Mme Geoffrin[6] avec Marmontel, après le dîner mon discours fut lu. M. de Marigny en fut enthousiasmé. L'apostrophe que je fais au comte de Saxe après la bataille de Fontenoy : *O Maurice, puisque tu n'es plus, permets au moins qu'un citoyen obscur mais sensible*, etc.[7], fit verser des larmes à

qu'il dirigeait depuis le mois d'août 1758, lui permettait de rendre de grands services à ses jeunes confrères.

1. Jacques Delille, né à Aigueperse, le 27 mai 1738, compatriote de Thomas, avait rejoint celui-ci au collège de Dormans-Beauvais dans un emploi de maître élémentaire. — Consulter sur ce poète : *Jacques Delille jugé par ses contemporains*, par Maurice Henriet (Société havraise d'études diverses, 4e trimestre, 1913).

2. *L'Éloge de Maurice, comte de Saxe*, avait obtenu le premier prix d'éloquence décerné par l'Académie française et devait être couronné à la séance publique de la Saint-Louis, le 25 août suivant.

3. Duclos (Charles Pineau), né à Dinan, en Bretagne, le 12 février 1704, d'une famille de commerçants, après de bonnes études au collège d'Harcourt, avait passé plusieurs années de sa jeunesse dans la dissipation, et négligeait un peu l'étude du droit pour fréquenter au café Procope Saurin, Lamothe-Houdard, l'abbé Terrasson, Piron, etc. Reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1739, il écrivit plusieurs romans, une *Histoire de Louis XI* (1745), puis, en 1751, un excellent ouvrage : *Considérations sur les mœurs de ce siècle*. Entré à l'Académie française en 1747, il en devint en 1754 secrétaire perpétuel, et c'est en cette qualité sans doute qu'il donna lecture du discours de Thomas. Il mourut à Paris le 26 mars 1772.

4. *Jumonville*, poème en quatre chants, à la mémoire d'un officier français assassiné en Amérique au mépris du droit des gens. — Fréron a consacré à ce poème un article élogieux dans *L'Année littéraire* de 1759, t. IV, p. 49. Il y trouve « un coloris sombre qui attache, et cette horreur qui plaît à l'âme en l'agitant avec violence ». Il reproche toutefois à l'auteur « des épithètes oiseuses, des émistiches forcés, une versification quelquefois monotone ». — *Le Journal des Savants* (1759, p. 429) loue le feu et l'énergie, mais il blâme le faste et l'enflure.

5. Abel Poisson, le jeune frère de la marquise de Pompadour, obtint le marquisat de Marigny et de Vandières, ce qui le fit appeler par ses ennemis « le marquis d'Avant-hier ». Il était membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, secrétaire-commandeur des ordres du roi, directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi, jardins, arts, académies et manufactures royales. — Il mourut en 1781.

6. Thomas était avec Marmontel, Dalembert, l'abbé Morellet et autres philosophes, des familiers du salon de Mme Geoffrin.

7. Voici le passage qui a fait verser des larmes : « O Maurice, puisque tu n'es plus, permets au moins qu'un citoyen obscur, mais sensible, s'adresse à ta cendre ! Reçois pour ce bienfait les hommages de mes concitoyens et les miens ! La postérité te doit son admiration; mais nous, nous te devons un sentiment plus tendre, nous devons chérir et adorer ta mémoire. »

tous ceux qui étaient présents. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse; aimez-moi, cultivez les lettres, écrivez-moi. Je suis avec tous les sentiments que vous méritez, votre ami.

THOMAS.

*Suscription* : A Monsieur Barthe le fils, chez Monsieur son père rue Renarde, à Marseille.

## II. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 15 septembre 1759.

Je vous félicite, mon cher ami, du rétablissement de votre santé. Je commence par là, car de tous les biens, c'est le seul qui ne peut être remplacé, et qui seul peut tenir lieu des autres. Je vous l'avais dit, et mon cœur vous l'annonçait, que ce beau ciel de la Provence vous serait plus favorable que celui de Paris. En effet, le moyen de se bien porter dans ce Paris : un ciel si noir, des jours si maussades, des courses si longues, des tables si délicates, et ces ragoûts, et ces liqueurs, et ces soupers! Que sera-ce d'y joindre encore des études profondes!

C'est un plaisir de plus, qui n'en est pas moins dangereux : il mine le corps, comme tous les autres. Quoique la Provence ait bien des torts vis-à-vis moi [1], cependant, je suis obligé de l'avouer, je lui pardonne, puisqu'elle vous a rendu la santé.

Vous êtes donc académicien! Je ne vous en féliciterai point; vous n'aviez pas besoin de ce titre littéraire; ce ne sera point lui qui vous rendra homme de lettres, mais vous le serez malgré lui. C'est votre Académie qu'il faut féliciter. C'est en faisant toujours de pareils choix qu'elle se mettra au niveau des Académies de la capitale [2].

1. Les torts de la Provence à l'égard de Thomas, c'est de lui avoir ravi la présence de Barthe.

2. Fondée en 1726, l'Académie de Marseille avait pour protecteur le maréchal de Villars, gouverneur de la Provence. Son fils, le duc de Villars, également gouverneur de la Provence, en fut à son tour le protecteur. L'Académie se composait d'abord de 20 membres, portés en 1766 à 30. — Avant d'être membre de l'Académie de Marseille, Barthe en avait été plusieurs fois le lauréat. Le 25 août 1755, on lisait dans cette enceinte son ode : *La Réunion de la Provence à la Couronne*; il recevait le prix, et prononçait un remerciement en vers. En 1757, un nouveau prix lui était accordé pour son ode : *La Conquête de l'île Minorque*, dans laquelle Fréron trouve « de l'élévation, de la force et de la chaleur ». Et il ajoute : « L'auteur étant à Paris, ce fut son père qui, dans la séance publique, reçut le prix des mains de M. le duc de Villars, gouverneur de la Provence. Il faut être père pour sentir toute la joie qu'inspire un si doux moment. » (*Année littéraire*, 1757, t. VIII, p. 203.) — Cette Académie comptait parmi ses membres les plus illustres Voltaire, Bernouilli, Saussure, Mirabeau, l'abbé Barthélemy, Pastoret, le cardinal de Bernis, Chabanon, etc.

En 1773, le marquis de Pennes, directeur de l'Académie, obtint du cardinal de Bernis qu'il acceptât d'être le Protecteur de la Compagnie après le décès du duc de Villars, et Bernis accepta en ces termes : « Je supplie l'Académie de vouloir bien me regarder comme un de ses membres, et de ne voir dans le Protecteur qu'elle a daigné choisir, qu'un confrère et un admirateur. »

Votre *Épître à M^me^ du Boccage*[1] a ici le plus grand succès; je l'ai relue avec beaucoup de plaisir, quoique je la susse par cœur. Mais il est des choses qu'on relirait cent fois, quand c'est l'âme qui lit, et non pas les yeux. C'est un genre mêlé de Chaulieu, de Gresset et de Voltaire. Vous avez le gracieux et la mollesse du premier avec la force et la correction qui lui manque, le tour brillant et facile du second avec plus de précisions et de délicatesse; enfin le coloris et la finesse de Voltaire dans ses petites pièces; mais vos idées sont jetées moins brusquement; elles sont mieux arrondies, et développées avec plus d'art. Je ne parle point de l'abbé de Bernis; votre muse marche avec noblesse et avec grâce; la sienne ne marche jamais; c'est une femme boiteuse couverte de rouge et de fard, qui veut toujours danser, et qui s'appuie sur des béquilles entrelacées de guirlandes chargées le plus souvent de diamants faux[2].

Vous attendiez sans doute depuis longtemps l'*Éloge du maréchal de Saxe*. Je ne sais si vous l'aurez reçu quand ma lettre arrivera. Dès qu'il a été imprimé, je l'ai remis chez Marmontel; mais il me dit depuis qu'il ne pouvait avoir de contreseings[3], et qu'il le ferait partir avec un paquet d'exemplaires de votre *Épître* par une personne que vous lui aviez indiquée.

Je n'ai pu vous envoyer qu'un exemplaire, car cette Académie, qui est inviolablement attachée au nombre de quarante, sans doute parce que ce nombre lui est consacré, n'en donne que quarante exemplaires à l'auteur, et je me suis trouvé par là extrêmement gêné dans mes distributions. Le jour de la Saint-Louis, l'assemblée fut très nombreuse.

1. Dédiée à M^me^ du Boccage, cette *Épître* est intitulée : *De l'influence des femmes sur les mœurs*. Lue à la séance de l'Académie de Marseille, le 25 août 1759, elle a été publiée dans le *Mercure* de septembre, p. 7. En voici les derniers vers :

Chère aux savants, chère à Cypris,
Illustre et belle Du Boccage,
L'honneur et l'amour de Paris,
Jouissez du plus beau partage,
Goûtez la gloire au sein des ris.

Les grands poètes et les belles
De l'envie excitent les cris.
Vous étonnez les beaux esprits,
Vous faites mille amants fidèles;
Mais vous n'avez point d'ennemis.
Votre sexe qui vous envie,
En faveur de votre génie,
Pardonne vos charmes brillants;
Tandis qu'en faveur de ces charmes,
Le nôtre, qui vous rend les armes,
Vous pardonne tous vos talents.

2. Sans nous arrêter à cette métaphore d'un goût discutable qui nous représente des béquilles chargées de diamants, ne nous étonnons pas si Thomas, quand il écrit au cardinal, change complètement de ton et le compare à Horace.

3. Pour éviter le paiement des droits de poste et ceux des messageries, les auteurs cherchaient toujours parmi leurs amis un fonctionnaire de ces administrations qui avait la franchise, c'est-à-dire qui, ayant le droit de contreseing, apposait sur les lettres et les paquets un visa assurant leur transport gratuit. — C'est une fraude qui se faisait couramment, et nous verrons souvent Thomas, Barthe et leurs amis recourir à ce mode au préjudice des droits des fermiers.

Le discours avait été déjà prôné dans Paris; il eut l'avantage d'être fort mal lu par Duclos, qui ôtait et remettait à tout moment ses lunettes et dont la poitrine était extrêmement fatiguée. Cependant il fut interrompu en plusieurs endroits par les applaudissements[1]. Dalembert et Marmontel, qui étaient à l'assemblée, juraient entre leurs dents d'une pareille lecture; et moi, de mon côté, mon sang bouillait dans mes veines. J'étais à côté de Duclos; je reçus le prix de mon travail; c'était la gloire, car je compte pour rien la médaille de 600 livres qui me fut donnée. Tous les yeux se portaient sur moi; je fus, ce jour-là, un spectacle. Le discours se débite beaucoup; il fait grand bruit, et son succès surpasse mes espérances. Il y en a déjà huit cents exemplaires de débités.

A propos, j'oubliais de vous dire que je suis devenu courtisan. Vous riez! cela n'est pas moins vrai! C'est notre cher Marmontel qui m'a donné ce conseil, et je l'ai exécuté. J'ai été à Versailles présenter mon discours au Roi, à la Reine, au Dauphin[2], à la Dauphine, à toute la famille royale et à Madame de Pompadour. Il était déjà annoncé par M. le duc de Saint-Aignan[3] qui avait été à la séance de l'Académie. Madame de Pompadour m'a fait un accueil flatteur et m'a dit des choses fort obligeantes. La Dauphine, qui était nièce du comte de Saxe[4], l'a lu avec intérêt, et a été fort contente; on en a beaucoup parlé chez elle. M. de Marigny, à qui je l'avais envoyé, m'a écrit une lettre très flatteuse.

1. Malgré les applaudissements du public, les critiques n'ont pas été favorables au discours de Thomas. « J'avoue, écrit Grimm, que je n'y ai trouvé que du verbiage, et si c'est là la véritable éloquence, il faut convenir que Cicéron et Démosthène ne la connaissaient guère. Il est vrai aussi que le panégyrique d'un grand homme ne peut être fait que par un faiseur de phrases, ramasseur de lieux communs, entortilleur, etc..... Ainsi l'Académie a donné à ses clients une mauvaise commission en ordonnant celui du maréchal de Saxe. » (*Correspondance littéraire*, septembre 1759.) — Fréron, dans *L'Année littéraire*, appelle le discours de Thomas « une dissertation historique en style pompeux, une gazette ampoulée ». — *Le Mercure* de septembre 1759 est élogieux pour Thomas. « Je ne crains pas, écrit-il, de dire que l'Académie, depuis sa fondation, a couronné peu d'ouvrages de cette beauté. Il semble que la majesté du sujet se soit communiquée au style et au génie de l'auteur. L'harmonie et la noblesse de sa prose ne le cèdent en rien à la pompe de ses vers, et l'on reconnaît le poète dans l'orateur au coloris de ses images, à l'élévation de ses idées, à la hardiesse, à l'énergie, à la richesse de ses expressions, à la fierté et à la rapidité de sa marche. » — *Le Journal des Savants*, 1759, p. 725, est beaucoup plus juste dans son appréciation : « Partout le sentiment anime son éloquence, partout il se montre le digne interprète de tous les cœurs français, partout il paraît s'élever jusqu'à la dignité de son sujet, et peindre les exploits de l'immortel Maurice avec les couleurs qui leur conviennent. »

2. Le Dauphin, Louis de France, fils unique de Louis XV, prince sage et vertueux, dont Thomas prononcera plus tard l'*Éloge*.

3. Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, né le 25 novembre 1684, membre de l'Académie française depuis 1717, membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ambassadeur à la cour de Rome en 1730, mort en janvier 1776.

4. La Dauphine, Marie-Thérèse de Saxe, était la fille de Frédéric-Auguste II, électeur et roi de Pologne. Elle avait épousé le Dauphin de France le 9 février 1747. « Le mariage du Dauphin avec la princesse royale de Saxe, dit Thomas dans ses *Notes historiques* annexées à son *Éloge*, mit le comble à la considération dont jouissait le Maréchal. »

Marmontel me mena chez lui peu de jours après; il me fit beaucoup de compliments et d'amitié. Voilà pour mon discours.

Disons maintenant quelques mots du *Czar*. C'est votre ouvrage. Il est juste que, l'ayant vu naître, vous le suiviez dans tous ses progrès. Le plan est achevé. Le sujet des douze chants [1] est déjà écrit et développé avec un certain détail. Je l'ai lu à Marmontel; il en est extrêmement content. Vous savez que, d'abord, il n'avait pas goûté ce sujet, et il me l'a encore redit depuis. Aujourd'hui il le trouve admirable; il le préfère même de beaucoup à *La Conquête du Mexique* [2], sujet qui cependant est si beau et si fécond. Il m'a dit positivement : « Je vous réponds de votre plan, comme je vous ai répondu de votre discours. » Hier, je dînai chez lui; nous en parlâmes beaucoup : grandeur du plan, intérêt, variété, pathétique, épisodes, caractères, situations, peintures neuves, il y trouve tout. Je commence à me sentir le courage de l'exécution; il en a déjà parlé à M. de Marigny comme d'un ouvrage admirable. M. de Marigny a paru désirer d'entendre la lecture du plan, et j'irai incessamment chez lui pour lire le « triomphe des arts [3] » à celui qui les protège.

Que de choses j'aurais encore à vous dire! J'ai lu ces jours derniers la *Lusiade* [4] de Camoëns, je lis la *Pharsale* [5] et j'en suis au quatrième chant; je commence à apprendre l'anglais; j'ai déjà fait quelques vers du *Czar*. Que d'entreprises! Mais tout cela me rappelle à vous, dont le génie échauffe sans cesse le mien. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

*Suscription* : A Monsieur Barthe le fils, chez Monsieur son père, rue Renarde, à Marseille.

1. Thomas n'a pas encore versifié son poème du *Czar*; il fait en prose le plan des douze chants dont il doit se composer. Mais l'ouvrage n'a jamais été terminé, et lorsqu'il parut, après la mort de Thomas, il ne comprenait que six chants avec de nombreuses variantes, et des fragments de chants inachevés.

2. *La Conquête du Mexique*, par Don Antonio Solis, publiée à Madrid en 1684, est plutôt une épopée qu'une histoire réelle.

3. Le passage auquel Thomas fait allusion est au commencement du *Chant I de la France*.

Oh! que n'ai-je vécu dans ce siècle brillant,
Où Louis, d'un regard, sut créer le talent!
Quand ce roi, couronné des mains de la victoire,
Éclairait tous les arts des rayons de sa gloire!
Que j'eusse contemplé, d'un œil respectueux,
De Corneille vieilli le front majestueux!
O Racine, en pleurant à ta douce harmonie,
J'aurais appris de toi les grâces du génie!
Bossuet, Fénelon, pontifes immortels,
Cultivant l'éloquence à l'ombre des autels,
Heureux qui put vous voir! heureux qui put entendre
Et ces accents si fiers, et cette voix si tendre!
O jours trop fortunés, qu'êtes-vous devenus?
Beaux arts, d'un siècle ingrat vous êtes méconnus....

4. *Os Lusiadas*, le poème épique de Camoëns à la gloire des Portugais, parut en 1572.

5. Le sujet de la *Pharsale* de Lucain est la guerre civile entre César et Pompée.

## III. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 10 décembre 1759.

J'ai reçu, mon cher ami, la plus jolie lettre du monde, et j'ai tant tardé à y répondre! qu'avez-vous pensé? vous m'avez sans doute accusé de manquer à nos engagements. Je suis bien loin de les vouloir rompre. Ils me sont trop chers. Vous grondiez après moi quand vous deviez me plaindre. Je n'ai pourtant pas été malade [1], mais c'est quelque chose de pis! un long et maussade ouvrage de commande pour un Monseigneur, m'a anéanti depuis six semaines [2]. Qu'il est triste d'avoir de l'esprit pour les autres! Pendant tout ce temps, je n'ai pas eu plus de repos que de plaisir. Ma chaîne est rompue et je revole à vous.

L'excès des éloges que vous me donnez me ferait soupçonner votre goût, si je ne connaissais votre amitié. J'admire trop Bossuet pour lui faire l'insulte de me comparer à lui. Dès que je l'ouvre, je me sens écrasé. Quel homme! j'ai du moins le mérite de sentir ses beautés avec transport. Je savais déjà que vous aviez le cœur d'un ami; mais la manière libre et hardie dont vous avez écrit à Fréron [3] honore l'amitié et fait la satire des amis faibles. Delille s'est chargé de copier le plan du *Czar* et de vous l'envoyer.

Ses *Géorgiques* sont finies, et le quatrième livre est du plus grand ton. Je doute que l'auteur de *Didon* et des *Odes sacrées*, l'académicien

1. Le 1er octobre 1759, ainsi qu'il résulte d'une annotation de la main de Barthe sur la lettre précédente de Thomas, Barthe avait écrit à son ami et lui avait raconté, entre autres choses, qu'il avait été malade. Cette lettre de Barthe est perdue.

2. Comme la plupart des jeunes hommes de lettres, Thomas, pour augmenter ses maigres ressources, consentait à écrire des travaux de commande que signaient certains personnages riches. Le catalogue 219 de Lucien Dorbon, libraire à Paris, annonce en vente un manuscrit : *Relation de la captivité du Grand Frédéric, prince de Prusse, dans les prisons de Custin, et du supplice du jeune Katt, son favori* (1730); Thomas n'a fait que corriger ce manuscrit dont l'auteur est ignoré. Mais l'éditeur Desessart a écrit en marge la note suivante : « Cette relation appartient plus à Thomas, par les changements qu'il y a faits, qu'à celui qui l'a soumise à sa révision. »

3. Si Barthe a écrit à Fréron, c'était évidemment pour protester contre ce qu'il avait dit de l'*Eloge du maréchal de Saxe*. Fréron (Élie-Catherin), d'abord petit abbé en quête d'un bénéfice, puis professeur, devint le collaborateur de l'abbé Desfontaines, pamphlétaire pédant. En 1745, il fonda un journal : *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, qui prit en 1754 le titre d'*Année littéraire*. Il y attaquait avec rage Montesquieu, Voltaire, et tous les encyclopédistes, et se montra presque toujours hostile à Thomas. Il avait également le privilège du *Journal des Étrangers*. Pris violemment à parti par Voltaire, il mourut méprisé en 1776, au lendemain de la suppression de sa feuille, dans laquelle s'introduisaient trop souvent l'envie, la délation et le chantage. *L'Année littéraire* reprit bientôt sa publication sous la direction de Fréron fils.

marquis et premier président [1] qui travaille à cet ouvrage depuis vingt ans, ait fait aussi bien que le jeune abbé de vingt ans.

J'ai envoyé mon *ode* [2], mon poëme [3] et mon discours [4] au cardinal de Bernis, dont j'ai reçu la lettre la plus obligeante et la plus flatteuse [5]. J'ai tracé en prose l'esquisse de mes deux premiers chants. Je les lus hier à cet homme de génie qui fait *Le Mercure* et il fut transporté. M. Suard [6] y était. Son flegme glacé parut ému, et même assez vivement. Ce M. Suard, votre ami, pense à vous et m'a demandé de vos nouvelles.

Marmontel va donner le recueil de ses *Contes*, et le premier volume est sous presse. On attend à Paris une nouvelle tragédie de Voltaire, dont le sujet est *Tancrède et Clorinde* [7]. Elle a été jouée aux Délices [8] une quinzaine de fois. Le premier volume de son *Histoire du Czar* [9] est imprimé et va paraître. J'ose dire qu'il n'y aura pas de Russe qui le lise avec plus d'intérêt que moi; mais laissons Voltaire pour parler d'un homme qui ne le vaut pas. C'est Lucain. Je vais continuer à m'instruire avec vous en pesant ses beautés et ses défauts.

Il commence son second chant par quereller les dieux de ce qu'ils ont donné à l'homme un pouvoir qu'il n'a pas, celui de connaître l'avenir. Il peint ensuite la désolation de Rome, la douleur muette et profonde de ses habitants, le deuil des dames romaines qui vont arroser les autels de leurs larmes. Ce morceau est beau, mais n'est point assez

1. Jean-Jacques-Nicolas Lefranc de Pompignan, né à Montauban en 1709, premier président de la cour des aides de cette ville et conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, débuta dans la carrière des lettres par une tragédie, *Didon*, jouée en 1734. En 1735, il fit représenter une jolie comédie, *Les Adieux de Mars*. Il donna plus tard des *Poésies sacrées et philosophiques tirées des livres saints*. Il a aussi traduit les *Géorgiques* de Virgile en un style facile et qui rend fidèlement le texte. Malgré la vive opposition que lui fit Voltaire, le marquis de Pompignan fut élu à l'Académie française en 1759, et nous aurons occasion de retrouver son nom dans la vigoureuse campagne que mènera contre lui Voltaire. — Lefranc de Pompignan mourut en 1784.

2. *Ode à Moreau de Séchelles*, ministre d'État et contrôleur général des Finances, au nom du corps universitaire (1756). — Fréron trouve cette *Ode* « très belle ». (*Année littéraire*, 1755, tome VIII, p. 257.)

3. *Jumonville*.

4. *Eloge de Maurice, comte de Saxe*.

5. La lettre du cardinal de Bernis est perdue; mais nous avons retrouvé dans les papiers de Thomas deux lettres postérieures de Bernis, que nous avons publiées dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, 1912, p. 203 : *Le cardinal de Bernis et Thomas*.

6. Jean-Baptiste-Antoine Suard, né à Besançon, le 16 janvier 1733, très lié avec Marmontel, reçu par Mme Geoffrin, sut, sans avoir jamais écrit qu'un discours, l'*Éloge de Louis XV*, couronné à l'Académie de Toulouse, obtenir une situation importante dans le monde littéraire. En 1754, il entreprit la rédaction du *Journal étranger*, puis en 1763, il dirigea *La Gazette de France* et *La Gazette littéraire de l'Europe*. Le 7 mai 1772, il fut élu à l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel au moment où cette compagnie fut rétablie après la Révolution. Il mourut le 20 juillet 1817.

7. *Tancrède*, tragédie en cinq actes, jouée pour la première fois à la Comédie-Française, le 3 septembre 1760.

8. En novembre 1759.

9. *Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*. Première partie imprimée en 1759, parue seulement en 1760; deuxième partie parue en 1763.

pathétique. Les hommes déplorent leur sort d'être nés dans un siècle de guerre civile, et conjurent les dieux de soulever plutôt contre Rome tous les peuples de l'univers. Ce discours n'est qu'un détail de géographie. Les vieillards qui ont déjà été témoins des dernières guerres, se plaignent du destin qui les a réservés à voir de nouvelles horreurs. Aussitôt l'un d'eux commence un long récit sur Marius et Scylla. Marius, chargé de triomphes et de gloire, obligé de se cacher dans un marais. Enchaîné ensuite dans une prison, le seul son de sa voix fait fuir un cimbre qui venait pour le tuer; ce vainqueur fugitif assis sur les ruines de Carthage, son retour à Rome, le sang qu'il fait couler dans sa vengeance, les proscriptions de Sylla qui triomphe à son tour, le meurtre des habitants de Préneste, le Tibre qui regorge de carnage, tels sont les objets que présente ce récit. Tout ce que le poète dit des marins est admirable; dans les proscriptions de Sylla il y a des détails trop longs, des traits dégoûtants à force de vouloir être terribles. Il y a d'ailleurs dans ce récit trois grands défauts : 1° il n'est point amené; 2° on ne sait qu'est-ce qui le fait, ni à qui on le fait, et par conséquent on ne s'y intéresse point; 3° il n'est point nécessaire, parce que ceux qui écoutent doivent être aussi instruits que celui qui parle. On voit que le poète a voulu faire un épisode.

Cependant Brutus voyant l'univers qui se partage entre César et Pompée, vient pendant la nuit consulter Caton. Il voudrait rester neutre pour ne pas souiller ses mains du sang de sa patrie. Caton lui déclare qu'il est déterminé à suivre le parti de Pompée et qu'il défendra jusqu'à la fin la liberté de Rome. A la pointe du jour, Marcie, qui autrefois avait été femme de Caton, vient le prier de la reprendre pour épouse. Elle veut partager avec lui les soins qu'il va donner au monde. Caton y consent. Ils forment un nouvel hymen, mais sans aucune pompe. Ce citoyen rigide et stoïque porte le deuil de sa patrie. La joie ne peut entrer dans un cœur qui n'est occupé qu'à pleurer le genre humain. Là est le caractère de Caton. Tout ce morceau, aussi bien que le discours de Caton et de Brutus, est sublime. On ne saurait élever plus haut l'humanité. Mais l'article du mariage est défiguré par un long, détail des cérémonies que les deux époux ne firent pas.

Pompée, épouvanté de l'approche de César, se retire avec son armée sous les murs de Capoue, proche de l'Apennin. Le poète saisit cette occasion pour faire la description géographique de cette montagne, de tous les fleuves qui y prennent leur source et des peuples qui en sont voisins. César traverse l'Italie. La terreur fait ouvrir devant lui les villes. Un seul général veut lui résister. Il est livré à César par ses propres troupes. Ce fier et malheureux romain brave César, et est humilié par le pardon qu'il en reçoit. Ce dernier morceau mérite d'être lu. Pompée prêt à faire marcher ses troupes contre César, les harangue pour exciter leur courage. Ce discours, quoique moins éloquent que les autres, n'est pas sans beautés. Pompée voit que l'ardeur de ses troupes est glacée par le grand nom de César. Il se retire à Brindes. Nouvelle

description géographique de sa situation et de son port. Il ordonne à son fils d'aller en Orient pour lui lever des troupes. Ici le poète est encore géographe, et nomme tous les peuples et tous les rois orientaux.

César plein d'activité,

*Nil actum credens si quid superesset agendum,*

poursuit Pompée. Il veut l'empêcher de sortir d'Italie et lui fermer le port de Brindes. Il essaye d'abord de combler les abîmes de la mer. Il ne peut y réussir. Il fait alors une digue avec une longue chaîne de vaisseaux, attachés fortement ensemble. Sur ces vaisseaux on élève des tours de distance en distance. Pompée cependant s'ouvre un passage pendant la nuit. Le livre finit par de belles réflexions sur la fuite de Pompée. Ce second chant peint bien le génie de Lucain. On ne peut rien lire de plus beau que la première moitié. C'est beaucoup de pouvoir lire la dernière.

Le troisième chant s'ouvre bien. Pompée s'éloigne de l'Italie, mais ses yeux sont toujours fixés sur elle. C'était la dernière fois qu'il la voyait. Pendant la nuit, l'ombre de Julie lui apparaît en songe. Elle est menaçante et terrible. Elle lui reproche d'avoir oublié le nœud qui les avait unis. Elle lui prédit les malheurs du monde, et lui annonce qu'elle l'accompagnera sans cesse dans l'horreur de la guerre civile. César apprend la fuite de Pompée. Il envoie des troupes en Sicile et en Sardaigne. Il arrive à Rome. Le poète fait des réflexions sur le triomphe éclatant qu'il aurait eu, s'il n'eût vaincu que les ennemis de l'État. César plaint Rome d'avoir été abandonnée par ses lâches défenseurs. Il assemble le Sénat qui attend ses ordres pour lui offrir un trône ou des autels, ou lui présenter la gorge du peuple romain. Mais César eut honte d'ordonner ce que Rome n'aurait pas rougi de souffrir.

Les lois sont abondonnées; et ce qu'il y a de plus vil, l'or trouve un défenseur. César a ordonné d'enfoncer les portes du temple de Saturne pour enlever le trésor public. Un tribun s'y oppose, et se met au-devant des portes. César traite ce magistrat avec la hauteur d'un conquérant, et ne daigne pas même le faire tuer. Le tribun se retire. Le trésor est pillé. Toutes ces richesses, fruit des conquêtes du monde, passent entre les mains d'un homme. On reconnaît le génie de Lucain dans ce morceau, excepté qu'il finit par un détail trop long des peuples que Rome à vaincus.

Cependant Pompée arme le monde pour soutenir le destin de Rome. La Grèce, l'Afrique et l'Asie réunissent leurs combattants, afin qu'en une seule bataille César pût vaincre l'univers. Cette grande idée est noyée dans six pages de détails géographiques où il y a trois traits remarquables, l'un sur la Thessalie où le premier bateau fut fabriqué, le second sur les Phéniciens qui inventèrent l'écriture, le troisième sur des bûchers dressés de leurs mains.

César quitte Rome, franchit les Alpes, paraît devant Marseille. Cette ville lui envoie des députés et demande à rester neutre. Le discours des

députés est beau, excepté la fin où les sentiments sont outrés. César irrité fait des déclamations ridicules, et se prépare à assiéger la place. Il fait élever une terrasse immense. C'est là qu'est la description de la forêt sacrée. Je ne vous en dirai rien. Vous et Voltaire vous l'avez lue avant moi. Le bois de la forêt est abattu. On construit des tours, on établit des machines, on livre des assauts. La valeur des Marseillais triomphe de la valeur des Romains et du génie de César. Les habitants font une sortie. Les tours et les machines sont réduites en cendres. César désespère de prendre la ville par terre. Il fait construire une flotte. Elle est commandée par un Brutus esclave des tyrans. On livre une bataille navale. La description de cette bataille a huit pages entières. Il est impossible d'en soutenir la lecture tout de suite. Il y a des détails si froids, si petits, des traits si puérils, de grandes idées si outrées, des situations si ridicules, des pensées même si extravagantes, qu'en la lisant, on ne peut s'empêcher de rire et de bailler. D'ailleurs la longueur seule sans autre défaut serait assommante. C'est dans ces endroits-là surtout qu'on voit la supériorité de Virgile sur Lucain, et qu'on comprend combien le goût est nécessaire pour guider le génie.

Adieu, mon ami, je vous embrasse.

*Suscription :* A Monsieur Barthe, Directeur de l'Académie de Marseille, rue Renarde, chez Monsieur son père, à Marseille.

## IV. — *Thomas à Barthe.*

[Paris] ce 31 janvier 1760.

Je vous écris de Paris, mon cher ami, et peu s'en est fallu que je ne vous aie écrit de Pétersbourg : Oui, de cette même ville dont je chante la fondation. Je me figure quel eût été votre étonnement, si vous eussiez reçu une lettre de la capitale de Russie. J'ai été sur le point de vous procurer cette surprise. Tout cela est une énigme pour vous; en voici le sens. Le baron de Breteuil [1], qui est envoyé ministre plénipotentiaire à la cour de Russie, est venu chez moi m'offrir la place de son premier secrétaire. J'ai balancé longtemps. Le désir naturel de voir des choses nouvelles, l'idée de parcourir la moitié de l'Europe, de connaître un monde différent du nôtre, de voir le tombeau du Czar Pierre et de recueillir autour de ses cendres quelques étincelles de son génie, peut-être l'espérance d'une fortune brillante par la suite, tout cela m'entraînait dans la Russie. Mais une santé faible et chancelante, un

1. Louis-Auguste Le Tonnellier, baron de Breteuil, né en 1733, à Preuilly en Touraine, avait été remarqué par Louis XV, qui en fit son ministre plénipotentiaire près de l'Électeur de Cologne, puis l'attacha à la correspondance secrète du roi dans les cours étrangères. En 1760, de Breteuil fut envoyé en ambassade en Russie, puis en Suède, à Naples et à Vienne. Il revint en France en 1783, et Louis XVI le nomma ministre de sa Maison et du Gouvernement de Paris.

tempérament épuisé, m'ont détourné de faire un voyage de neuf cents lieues et d'aller dans un climat où le froid ordinaire pendant six mois de l'année est à vingt degrés, c'est-à-dire six degrés au-dessus de notre hiver de 1709 [1]. Ainsi, mon ami, je suis encore à Paris, en attendant que quelque personne aussi obligeante que le baron de Breteuil vienne m'offrir un état moins ennuyeux que le mien, mais moins dangereux pour ma santé qu'un voyage dans les pays voisins du Pôle.

Nous avons manqué à nos engagements réciproques. Oublions nos torts mutuels et soyons plus fidèles à l'avenir.

J'ai lu avec plaisir votre analyse des deux chants de *L'Iliade*. Vous jugez Homère en philosophe et en homme de goût. Je ne peux entrer à présent dans un plus grand détail, car je n'ai pas eu le temps de relire ces deux chants. Parmi ceux qui ont jugé ce sublime babillard, tous ont manqué de quelque qualité nécessaire. Mme Dacier [2] n'était que savante; Terrasson [3] n'était que philosophe; Boileau [4] n'était que poète; Lamothe [5] n'avait que le phlegme du bel esprit; Pope [6] était traducteur. Pour bien le juger, il faut un homme qui joigne la science au génie, et la philosophie au goût, qui avec cela n'ait point l'honneur d'être ni commentateur ni traducteur, et cet homme-là, c'est vous. Continuez, mon ami, à m'éclairer; je tâcherai de profiter de vos lumières dans la carrière immense où vous m'avez engagé.

Je ne sais si on vous a déjà mandé la disgrâce de notre malheureux ami : une parodie de la fameuse délibération d'Auguste et de Cinna, contre le duc d'Aumont, a couru dans le monde. Elle a été attribuée à Marmontel. Il a été onze jours à la Bastille. Il en est sorti, et on lui a ôté *Le Mercure* [7]. Son successeur est le traducteur du théâtre anglais,

1. Après un hiver très doux, à deux reprises pendant le printemps, le froid excessif fit périr de nombreux malheureux et détruisit presque toutes les semences de la terre, et les émeutes se multipliaient dans les villes.

2. Mme Dacier, pour laquelle Boileau professait une haute estime, a traduit *L'Iliade* et *L'Odyssée*, et, dans son *Traité des causes de la corruption du goût*, elle a défendu Homère contre Lamothe-Houdard.

3. Jean Terrasson (1670-1750) a écrit en 1715; *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes.* Cette *Dissertation* est en deux volumes, le premier consacré aux fautes d'Homère, le second à une Poétique.

4. On connaît le passage consacré à Homère au chant III de *L'Art poétique* : Boileau conclut ainsi :

> Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincère :
> C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

5. Lamothe-Houdard n'aimait pas Homère. Sans savoir le grec, il le traduisit en vers, d'après la traduction en prose faite par Mme Dacier, ou plutôt il se permit de réduire l'œuvre d'Homère, sous prétexte d'en faire disparaître les plus grands défauts.

6. Pope a travaillé pendant douze ans, de 1713 à 1725, à la traduction d'Homère.

7. Marmontel a raconté dans ses *Mémoires* (livres VI et VII) comment il perdit sa place de directeur du *Mercure* et avec quels égards il fut traité pendant sa détention à la Bastille, du 28 décembre 1759 au 7 janvier 1760. — Collé, dans son *Journal* publié par Henri Bonhomme (décembre 1759, tome II, p. 200) relate également l'incident et cite des passages de la parodie qui a tant ému le duc d'Aumont.

de *L'Orpheline anglaise*, de *Tom Jones*, autre roman anglais, de *Venise sauvée*, pièce anglaise, d'une autre pièce dans le goût anglais qu'il donna les années dernières, que Fréron vanta beaucoup et dont j'ai oublié le nom avec le public. La Place[1] est successeur de Marmontel; j'ai été pénétré de son malheur. Je l'ai vu plusieurs fois. Il est changé, abattu. Il voulait aller s'ensevelir dans sa province, et passer le reste de ses jours, loin de l'envie, des grands et de la cour.

J'ai reçu votre lettre de change. J'ai payé 32 francs au bureau du *Mercure*[2]. L'abbé de Méhegan n'est point encore venu. Les Œuvres du roi de Prusse en trois volumes sont sous presse à Paris[3]. Mandez-moi si vous les voulez quand elles paraîtront; adieu, je vous embrasse.

## V. — *Thomas à Barthe.*

Paris, 8 avril 1760.

Vous voilà donc, mon cher ami, conseiller[4] à Marseille. Je pourrais vous adresser des vers que je fis il y a quelques années[5] :

Anacréon sur le Parnasse,
Nouveau Socrate sur les lys,
Vous portez la lyre d'Horace
Et la balance de Thémis.
Du goût et des procès arbitre
Aussi juste que délicat,
Bon poëte, bon magistrat,
Vous servez doublement l'État,
Et vous portez à juste titre
Et les lauriers et le rabat.

Mais je ne veux point vous féliciter sur votre ennui. Je suis persuadé que vous aimeriez beaucoup mieux juger le fameux procès qui est entre Homère et Virgile, Milton et le Tasse, que de décider si les

1. Pierre-Antoine de La Place, né à Calais, en 1707, ancien secrétaire de l'Académie d'Arras, est le premier qui ait traduit des pièces de théâtre et des romans anglais. *Venise sauvée*, tragédie en cinq actes, a été représentée à la Comédie-Française le 5 décembre 1746. Il a fait connaître le théâtre de Shakespeare (1745-1748). — Ce que dit Thomas du successeur de Marmontel n'est pas absolument exact. Le privilège du *Mercure* a été accordé à l'abbé Barthélemy, qui l'a cédé moyennant une pension de 5 000 livres, non à La Place, mais à un nommé Lagarde, bibliothécaire de Mme de Pompadour, qui le céda à son tour à La Place. Tous les détails de cette affaire, dans laquelle Marmontel était innocent, sont racontés par M. Gaston Maugras dans son ouvrage : *Le duc et la duchesse de Choiseul*, Paris, Plon, 1903, p. 149.

2. C'est le prix de l'abonnement au *Mercure*.

3. C'est l'édition in-12 de Paris, 1760 : *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, contenant des épîtres philosophiques, des odes, des épîtres familières, *L'Art de la Guerre* (en six chants) et des poésies diverses.

4. Conseiller au présidial.

5. Les vers cités par Thomas sont tirés d'une supplique adressée en 1757 au lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial d'Auvergne à Clermont,

choux d'un jardin appartiennent à Jacques ou à Guillaume. Que le ton des arrêts est différent de celui du goût! Encore si ces bavards en robe qui vendent leur voix aux querelles de leurs concitoyens, mêlaient de temps en temps les traits du génie aux citations du Code, ce pays ne serait plus si étranger pour vous. Mais, mon ami, vous êtes citoyen, et le plaisir d'être utile aux hommes vous dédommage de l'ennui que vous causent leurs sots démêlés.

De quelle espérance vous m'avez flatté, en m'annonçant que je pourrais vous revoir à Paris! Avec quels transports j'irais au-devant de vous, je vous embrasserais! Oh! mon ami, prenez garde de me donner une fausse espérance. Si quelque chose peut rendre la vie heureuse, peut en adoucir le poids, c'est la présence d'un ami. Vous avez eu des chagrins, et j'étais loin de vous; je n'ai pu les partager; je les ressens au moins, mais je ressens aussi vivement la bonté de votre cœur : qu'il embellit à mes yeux votre esprit!

J'ai vu dernièrement ce malheureux Marmontel, votre ami et le mien. Son chagrin m'a paru dissipé. Je l'attribue aux lettres, qui sont faites pour consoler les hommes, et dans le sein desquelles il s'est jeté. Il continue ses belles épîtres à ses livres[1]; il a commencé celle des philosophes. Le début en est aussi sublime que philosophique. Il peint le créateur.

> . . . . . qui de ses mains fécondes
> Laisse tomber des millions de mondes.

Un conquérant, dit-il,

> Est à mes yeux ce qu'est une chenille :
> C'est un rempart au lieu d'une charmille,
> Une province au lieu d'un potager;
> L'insecte broute et le conquérant pille,
> Et je n'y vois que les noms à changer.

Sur l'incertitude de nos connaissances :

> Le cercle étroit de l'exacte évidence
> Tourne sans cesse et ne s'élargit point.

M. Langlet du Bouchet. *Le Mercure* d'octobre 1757 les a publiés. C'est un remerciement au magistrat qui a protégé la famille de Thomas contre

> Ce monstre, qu'on nomme *Chicane*,
> Des biens ardent persécuteur,
> Des lois infâme corrupteur,
> Impur et détestable organe
> Du mensonge et de la noirceur;
> Lui qui, de sa bouche profane,
> Répand un souffle destructeur,
> Et de Thémis, qui le condamne.
> Cherche à surprendre la faveur.

1. *Les Charmes de l'étude, Epître aux poètes*, a remporté le prix de l'Académie française, le 25 août 1760. Lucain, le Tasse y sont préférés à Virgile, et Boileau y est assez malmené :

> Boileau copie, on dirait qu'il invente,
> Comme un miroir, il a tout répété.

Il travaille en même temps à l'article : *Harmonie* pour *L'Encyclopédie*. On ne saurait anatomiser la langue et faire l'analyse des sons avec plus de finesse; mais son principal ouvrage est la *traduction de Lucain*[1]; il y travaille avec cette activité que donne à l'esprit un ouvrage qui plaît. J'ai lu le quart du premier livre, et j'en ai été étonné. Lucain m'a paru au-dessus de lui-même. La force et la grandeur de ses pensées semble (*sic*) s'être augmentée encore, en passant à travers l'imagination de Marmontel. Une traduction pareille est capable de faire une révolution dans les esprits au sujet de Lucain, surtout s'il continue à retrancher les exclamations folles, les détails trop longs, les pensées outrées, les traits puérils ou gigantesques, etc.

Mon poème n'avance pas. Je n'ai encore que tracé en prose les trois premiers chants. Marmontel me conseille de tracer de même tous les autres avant de faire les vers. J'ai parole de M. de Marigny pour lui aller lire, après les fêtes[2], ces trois premiers chants. Il y a un morceau que j'ai fait en vers : le voici. C'est le Czar qui parle, en racontant ce qu'il a vu dans Paris.

L'objet qui le premier s'offrit à mes regards
Fut un palais fameux, le prodige des arts.
Dans des rapports égaux cent colonnes placées,
Par une main hardie avec pompe exhaussées,
Unissant la grandeur à la simplicité,
D'un portique superbe offrent la majesté.
Il le faut avouer : jamais l'Architecture
D'un plus grand monument n'étonna la nature;
Mais un mélange infâme en ternit la splendeur.
Que dis-je ? ce palais dans sa triste grandeur
D'une main qui l'achève implore en vain l'adresse,
Et semble des mortels accuser la faiblesse.
Les travaux suspendus, à mes regards surpris
N'offraient de toutes parts que de pompeux débris.
La France avec douleur voit cet oubli barbare :
Elle attend que le ciel, pour elle moins avare,
Donne enfin à ses vœux un ministre éclairé,
Protecteur des talents, par le goût inspiré.
Ah! d'un grand homme un jour si la noble industrie,
Pour honorer son Roi, son siècle et sa patrie,
De ce palais fameux vengeait la majesté,
La France adorerait un nom si respecté;
Et sur les chapiteaux de cet auguste ouvrage,
Son nom éternisé passerait d'âge en âge[3].

1. Cette traduction en prose de la *Pharsale*, commencée pendant la détention de Marmontel à la Bastille, n'a été publiée qu'en 1766.

2. Après les fêtes de Pâques; Pâques était le 6 avril.

3. Ces vers n'ont pas été conservés dans la version imprimée du *Czar Pierre Ier* ou *La Pétréïde*. — Dans la description du palais du Louvre, ils font allusion à l'abandon dans lequel était tombé ce monument depuis la construction de la colonnade due à Perrault. Pendant plus de soixante ans, jusqu'en 1755, le Louvre avait été dévasté; des constructions particulières s'y étaient adossées tout autour, et l'intérieur avait été abîmé pour y établir des logements particuliers concédés à des grands seigneurs, à des artistes, hommes de lettres, et même à des subalternes bien protégés. Enfin une partie du rez-de-chaussée au bord de la Seine, avait été

Mon cher ami, je soumets ces vers à votre goût. Vous me ferez plaisir de m'en dire votre sentiment, et d'y changer ce que vous jugerez à propos. Ce plan promis et demandé tant de fois n'est pas encore copié : mais il va l'être, et vous l'aurez.

Fréron a su que je travaillais au *Czar*. Il a dit qu'il connaissait une personne de génie qui depuis cinq ans travaillait au même sujet[1]. Dernièrement, il demanda à une personne qui me connaît s'il était vrai que je pensasse à cela. On lui répondit qu'oui. Le critique se tut, et mordit ses lèvres.

Enfin l'abbé de Méhegan a envoyé chercher ses dix écus. Je ne savais son adresse, car je les lui aurais portés. Il a été dangereusement malade; il est à peine convalescent. Il me reste de l'argent à vous, que je dois employer aux brochures. Je voudrais savoir votre goût. Je vous ai parlé des *Poésies* du Roi de Prusse en un volume; elles coûtent un écu. Il a paru depuis une *Édition complète* de ses œuvres; elle est en deux gros volumes in-octavo qui coûtent 9 livres.

On a joué une tragédie de *Spartacus*[2] qui a fait du bruit, dont le succès a été balancé, et où l'on dit qu'il y a des traits de Corneille. J'attends qu'elle soit imprimée.

La tragédie de *Zulica*[3] a eu quelque succès; elle est d'un des protégés de Fréron; ce qu'elle a de plus intéressant pour vous et pour moi, c'est que c'est une conspiration contre le Czar Pierre, mise sous des noms tartares.

Il paraît un poëme en cinq chants sur la *Mort d'Abel*[4], traduit de l'allemand; je l'ai lu avec transport. Pour le gracieux, c'est égal à Télémaque; pour le pathétique, c'est au-dessus de tout ce que nous avons en notre langue. — Un poëme sur les quatre *Saisons*[5], traduit de l'anglais, offre la philosophie la plus profonde avec la poésie la plus

convertie en écuries. On doit au marquis de Marigny, dès sa nomination de surintendant des bâtiments du roi, le dégagement de toutes les constructions parasites et la reprise des travaux d'achèvement sous la direction des architectes Gabriel et Soufflot.

1. On verra dans la lettre VII que « cette personne de génie » est Baculard d'Arnaud.

2. *Spartacus*, tragédie de Saurin, avocat au Parlement et membre de l'Académie française. Première représentation à la Comédie-Française le 20 février 1760.

3. *Zulica*, tragédie de Dorat, représentée à la Comédie-Française le 7 janvier 1760, a été publiée la même année chez Duchesne, à Paris, in-12. L'auteur, dont l'œuvre avait été très mal accueillie à la première représentation, y fit en très peu de temps des changements considérables, et huit jours après, la pièce retouchée remportait le plus vif succès.

4. *La Mort d'Abel*, poème en cinq chants, par Salomon Gessner, imprimeur-libraire à Zurich, a eu trois éditions dans le courant de l'année 1758, et la célébrité du poète suisse a eu beaucoup plus d'éclat en France et dans toute l'Europe que dans son pays. Il a été traduit à la fin de l'année 1759 par Huber, collaborateur du *Journal étranger*.

5. James Thomson, l'un des plus célèbres poètes didactiques anglais, avait successivement publié : *L'Hiver*, en 1726; *L'Eté*, en 1728; *Le Printemps* en 1729; *L'Automne*, en 1730. Une nouvelle édition, dans cette même année 1730, réunissait ces quatre poèmes sous le titre commun des *Saisons*. — Il s'agit ici de la traduction de Mme Bontemps, Paris, Chaubert, 1759, in-8.

forte, tout le nerf avec tout le désordre de l'imagination anglaise.

Une réponse de Voltaire à une critique de son *Histoire naturelle*[1] a intéressé tout Paris par le nom de son auteur, a fait rire quelques personnes par des plaisanteries assez froides, a fait dire au plus grand nombre que Voltaire n'était plus lui-même. — J'ajoute à toutes ces nouveautés une *Oraison funèbre du roi d'Espagne*, par l'évêque de Vence[2], où bien des personnes ont cru reconnaître des traces du génie de Bossuet. — Mandez-moi si vous voulez que je vous envoie tout cela, ou bien faites un choix.

Le poème des *Saisons* coûte six livres à cause des gravures. Donnez-moi une réponse positive sur tous ces articles.

Je travaille en silence et sans bruit à *L'Éloge de Daguesseau*[3]. Ce travail m'accable et me tourmente par le dégoût. Mon imagination revole sans cesse au Czar, et la vie de Daguesseau ne m'offre aucun fait. C'est là l'écueil de ce sujet, qui est trouvé admirable par tous ceux qui ne l'ont pas approfondi.

Adieu, je vous embrasse.

(*A suivre.*)

1. *Lettre civile et honnête à l'auteur malhonnête de la Critique de l'Histoire universelle de M. de Voltaire, qui n'a jamais fait d'Histoire universelle : le tout au sujet de Mahomet.* Parue en 1760, cette *Lettre* est écrite par Voltaire en réponse à un opuscule anonyme de 43 pages, intitulé : *Critique de l'Histoire universelle de M. de Voltaire, au sujet de Mahomet et du mahométisme.*

2. Gabriel-François Moreau, né à Paris, le 24 septembre 1721, mort à Autun le 8 septembre 1802, a été évêque de Vence du 29 avril 1759 au 29 novembre 1763, date à laquelle il a été nommé à l'évêché de Mâcon. Il a publié en 1760, in-4, *Oraison funèbre de Ferdinand VI et de Marie de Portugal, roi et reine d'Espagne.*

3. Cet *Éloge* remportera, le 25 août 1760, le premier prix d'éloquence décerné par l'Académie française.

# LETTRES INÉDITES DE BÉRANGER ET DE LAMARTINE A THIERS

## BÉRANGER

Ces lettres, adressées par Béranger à M. Thiers, se trouvent dans les Documents Thiers, conservés à la Bibliothèque nationale. Elles ne figurent pas dans la Correspondance imprimée de Béranger.

D. H.

### I

Mon cher Thiers,

Je viens réclamer de vous un acte de justice en faveur du fils d'un vieux et brave officier d'artillerie, mort victime des persécutions que la restauration lui a fait souffrir pour avoir tenté de défendre Péronne, dont l'arsenal lui était confié, contre l'armée anglaise en 1815. Charles-Claude *Jeandot* a laissé une veuve avec deux enfants qui n'ont pour subsister qu'une pension de 225 francs, l'aîné de ces enfants vient d'obtenir, au concours départemental de la Somme, son admission à l'École des Arts et Métiers de Châlon. Mme Jeandot, qui mérite l'intérêt de tous les honnêtes gens, a adressé à votre ministère la demande d'une bourse pour ce fils. Les autorités du pays ont dû apostiller cette demande en faveur de *Casimir-Léon-Eugène-Jeandot*, et l'on me prie, moi qui connais depuis longtemps cette famille intéressante, d'appuier auprès de vous la requête qui vous est adressée et qui sans doute est déjà arrivée dans vos Bureaux.

Je ne puis me refuser à remplir ce devoir, et à vous supplier d'être favorable à la veuve et à l'enfant d'un vieux soldat, qui couvert de blessures graves, privé d'un œil au passage du Mincio, voulut défendre Péronne la Pucelle contre Wellington après Waterloo et tira contre lui les derniers coups de canon qu'il ait entendus jusqu'à Paris.

Pardonnez-moi la liberté que m'a fait prendre le désir de servir une famille malheureuse et croyez-moi tout à vous.

BÉRANGER.

Passy 18 1833.

### II

Mon cher Thiers,

Je ne puis trop vous remercier de ce que vous voulez bien faire pour mon jeune homme. Je viens d'en donner la nouvelle à sa pauvre

mère et vous aurez la bénédiction de toute cette famille. C'est toujours quelque chose, même pour un ministre, que des bénédictions d'honnête gens et que la reconnaissance d'un ami, car je vous en dois pour cette faveur accordée d'une façon si aimable.

Vous me promettez votre visite, elle me fera un vif plaisir; je regrette d'avoir pris en grippe les hôtels des ministres; sans cela, je vous aurais prévenu pour vous éviter une perte de tems qui, dans votre position, ne peut trop s'apprécier. Il y a plusieurs mois j'ai dû dîner avec vous et vos occupations vous ont empêché de venir au rendez-vous. Quand vous voudrez en prendre un nouveau soit chez Le Brun, soit chez Mignet, vous pourrez être bien sûr de mon empressement à m'y rendre. Je vieillis furieusement, mon cher Thiers, et que mes anciens amis soient bouzingots ou ministres, j'y tiens d'autant plus que j'ai moins le goût et le pouvoir d'en faire de nouveaux. Il n'y a pas d'amans mieux choyés que ceux des vieilles filles.

Tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy le 27 1833.

III

Mon cher Thiers,

Je n'ai pas répondu sur le champ à la bonne et aimable lettre que vous m'avez fait remettre par Mignet, parce que je comptais que bientôt rétabli, je pourrais me rendre à l'invitation que vous vouliez bien me faire. Je me croyais en effet hors des mains du Docteur; il n'en est rien et depuis quelques jours mon indisposition s'aggrave. Je ne sais plus maintenant quand cela finira. Vraisemblablement avec la mauvaise saison; ce qui j'espère ne tardera pas. Alors si Mignet est absent, comme les journaux me le font craindre, Le Brun se chargera de prendre le jour qui vous conviendra pour notre petite réunion. Je serai heureux de vous aider à remonter un moment vers ce passé que vous regrettez, comme vous me le dites d'une façon si flatteuse pour moi. Si on ne peut rattrapper cet heureux tems, on peut au moins en ressaisir l'image; et c'est encore quelque chose de doux que le portrait d'une jolie maîtresse, soit qu'elle ait été volage, soit qu'on lui ait été infidèle.

Quant à moi, qui ne vis plus guère que dans le passé, ne craignez pas que j'oublie la place que vous avez occupée dans le mien. Ma fidélité en amitié tient peut-être à la puissance de mes souvenirs. Je ne sais s'il ne serait pas facile de découvrir là quelque trace d'égoïsme. Raison de plus pour que vous ne doutiez pas, mon cher Thiers, que mon attachement est pour vous ce qu'il a été.

A vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy, 18 février 1833.

## IV

C'est bien aimable à vous, mon cher Thiers, d'avoir pensé à me faire part d'un événement heureux pour vous. Déjà les journaux m'en avaient dit quelque chose. Mais dès longtems avant la révolution de juillet, je n'ai plus grande foi aux journaux. Allons, soyez mari, soyez père, soyez homme de famille, je vous en félicite. Vous vous alliez à des gens honorables et riches, ce sont deux bons élémens de félicité. De plus, je le sais, la future est fort jolie et fort aimable; en vérité, mon cher ami, tout cela vaut mieux que des grandeurs et je conçois que vous vous en contentiez. Il y a là tout ce qu'il faut pour consoler de n'être plus ministre, le cas échéant.

Vous avez la bonté de me dire qu'il y aura chez vous des femmes gracieuses et amicales pour vos anciens amis, j'en suis bien persuadé car ces Dames là auront le désir de vous complaire et cette idée me donne un moment de regret d'avoir rompu avec le monde. Mais moi, pauvre vieux bonhomme désormais, j'ai épousé la retraite et je dois tâcher de lui rester fidèle. L'inconstance exige des forces qu'on n'a plus à mon age. Mais c'est dans la solitude surtout que les souvenirs sont précieux et doux. Aussi ne croyez pas qu'on y oublie jamais ceux qu'on a aimés. Navigateur au port on y passe le tems à prier pour les compagnons qui sont encore en mer. Soyez donc bien sûr que du fond de mon ermitage tous mes vœux vous suivent sur le théatre où vous jouez les grands rôles, et dans l'heureux intérieur que vous vous créez et où vous pourrez vous délasser de tous les grands ennuis des graves affaires du pouvoir.

A vous de cœur et pour la vie.

BÉRANGER.

Passy, le 30 octobre 1833.

J'ai appris avec bien du plaisir le retour de Mignet, faites-lui toutes mes amitiés.

P.-S. — Mon cher Thiers j'ai une faveur à vous demander. Il se peut que dans votre vaste administration vous ayez un jour vacance de quelque place d'une centaine de louis où il ne faille pas un grand génie, mais une rigoureuse probité, une constante exactitnde, de l'orthographe, du calcul et une très belle main. J'ai un brave père de famille à qui je porte un vif intérêt, même un intérêt personnel à qui pareil emploi conviendrait. Quand cela se trouvera pensez à moi.

## V

Mon cher Thiers,

Voici une affaire qui n'est pas, selon moi, sans quelqu'importance et dont je viens vous soumettre les principaux détails.

Le Curé de Saint-Roch a fait, de son vivant, don de plus de 200 000 francs à la fabrique. En mourant il lui lègue les deux tiers de sa grande fortune; le reste est donné à trois ou quatre parents qu'il a à Lyon. Le legs fait à la fabrique est attaqué par plus de trente parens, dont plus de vingt sont dans une profonde misère, quelques-uns même à la mendicité. Le préfet de la Seine et le ministre des Cultes proposent, par suite de cette seconde considération sans doute, de n'accepter que la moitié du legs fait à la fabrique. Comme il dépasse 50 000 francs on assemble tout le Conseil d'État, et ce conseil qui n'est plus tout à fait celui de Napoléon, déclare qu'on doit accepter le legs dans son entier. Dans deux jours le garde des sceaux obéissant à la décision fera signer l'ordonnance au roi.

Ainsi on va condamner à la misère et au désespoir une trentaine de parens d'un vieux prêtre, qui vaincu par les obsessions du clergé et de l'archevêque, ajoute à tout ce qu'il a déjà fait pour sa paroisse ce qui suffirait à donner du pain à la portion de sa famille qu'il a oubliée, et cette fabrique est riche de plus de deux millions, en vérité! dans quel temps vivons-nous pour qu'un conseil d'État prenne une semblable délibération et pour qu'on ait à redouter de la voir approuver! J'ai cru devoir vous instruire de ce fait qui peut-être n'est pas venu à votre connaissance, pour que vous détourniez le Roi de signer une ordonnance qui va déshériter tant de malheureux, car maintenant pour cette cause, c'est en effet l'autorité qui déshéritera ces infortunés. Vous entendez déjà quelle clameur fera pousser à Lyon et à Paris un pareil acte, qui me semblerait être à la fois une faute et une iniquité. M. Piet, chef de la fabrique, s'en frottera les mains et tous ses amis s'en réjouiront doublement.

Vous demanderez peut-être de quoi je me mêle; je vous répondrai que je porte intérêt à quelques-uns des déshérités et leur ai rendu de légers services. J'ajouterai, ce que vous savez, que j'ai l'horreur de l'injustice et de l'inhumanité.

Jugez dans votre sagesse ce que vous devez faire, et ne voyez dans cette lettre à laquelle il ne faut pas vous donner la peine de répondre, qu'un avis que j'ai cru utile de vous faire parvenir.

Je vous remercie, mon cher Thiers de ce que vous m'annoncez avoir fait pour mon *centenaire Marseillais*. Je vais aller lui porter cette bonne nouvelle; mais si l'envoi de la seconde n'est pas encore fait, je vous prie de le hâter. Vous ajouterez par là à tout le plaisir que m'a fait votre réponse.

Encore une fois pardon, et grand merci.

A vous de cœur.

BÉRANGER.

Passy, 7 1834.

## VI

Mon cher Thiers,

Je me fais un plaisir de vous transmettre les remerciements que mon centenaire m'adresse, parce qu'ils doivent vous revenir.

Dans 64 ans, écrirez-vous encore comme cela? pourquoi pas, si vous vous entretenez la main?

J'ai annoncé qu'à la fin d'octobre, votre lettre à la main, j'irai frapper encore à la porte de M. Blanc; puis mon vieillard vous laissera tranquille bien longtemps, bien longtemps pour un centenaire, vous comprenez.

J'ai reçu une réponse de M. Gérard pour l'affaire du Curé de Saint-Roch : il a les meilleures intentions. Empêchez donc le roi d'accepter le legs tout entier; vous ferez encore une bonne œuvre.

A vous de cœur,

BÉRANGER.

Passy, le 12 1834.

## VII

Mon cher Thiers,

Vous allez dire que je me mêle de tout; et vous n'aurez pas trop tort, c'est pour éviter cet inconvénient que je vais m'aller cacher à Fontainebleau. En attendant, j'ai encore une affaire à vous recommander, non seulement pour celui qu'elle concerne directement, mais aussi un peu pour vous même, si je juge bien la chose.

Trélat, républicain de mes amis, un des hommes que j'estime le plus, fait à Clermont le *Patriote du Puy-de-Dôme*. Menacé de n'avoir plus d'imprimeur dans cette ville, pour son journal, il sollicite de vous un brevet pour cette impression, s'engageant à n'imprimer que le *Patriote*. Vous avez déjà, à la même condition, accordé, pour un cas pareil, une autorisation à un journaliste de Senlis(?)? La refuserez-vous à mon brave Trélat, quelle que soit la haine que lui portent certaines autorités? Je ne vous répéterai pas que la charte xx ni même que par le monologue qu'ils exercent, les imprimeurs sont dans le cas d'être poursuivis et condamnés pour refus d'impression xxx mais, bien entre nous, je crois pouvoir me permettre de vous dire que vous, homme de juillet, ancien et illustre journaliste, il vous doit convenir, dans cette circonstance, d'être favorable à la demande de Trélat, tout républicain qu'il est et qu'il sera toujours. Si j'en juge à vos discours, vous aimez assez à laisser sortir de votre poche un bout de ruban tricolore, auprès de certains collègues qui n'ont jetté que bien tard leur croix de lys au feu. On vous en sait gré, parmi nous autres, bonnes gens, plus disposés à l'injure qu'à la rancune. Voici me semble une petite occasion

qui vous est offerte de faire acte de justice et d'adresse à la fois, rencontre assez rare pour vous autres ministres, qui vous persuadez que vous avez un système ou du moins voulez le faire croire. Avisez donc, mon cher ami, si sans ébranler ce fameux système vous ne pourriez pas prouver en faveur de ce bon Trélat qui a le droit pour lui, que vous êtes encore l'homme de la liberté de la presse, quelles que soient les calomnies dont elle s'est rendue coupable à votre égard.

En vous sollicitant pour le *Patriote du Puy-de-Dôme*, vous voyez, mon cher Thiers, que j'ai eu en vue un autre intérêt que le sien, bien pourtant que je m'y intéresse infiniment.

Pardonnez-moi cette nouvelle importunité et croyez toujours à toute mon amitié.

A vous de cœur,

BÉRANGER.

P.-S. — Avez-vous vu ce que la *Nouvelle Minerve* me fait dire sur votre compte? elle pourrait bien n'avoir pas trop mal écouté [1].

Passy, 26 avril 1835.

P.-S. — Vous sentez que ce que vous répondrez à Trélat, qui doit vous voir dans deux jours, servira de réponse à ma lettre.

## VIII

Grand merci de votre bonne lettre, mon cher Thiers, quand je l'ai reçue, je quittais Trélat. Je suis content de sa prison, moi qui m'y connais un peu. Il y trouve à peu près toutes les facilités qu'il désirait et qui ne devraient manquer à aucun prisonnier. J'ai été très satisfait surtout de le voir logé dans la partie élevée du bâtiment : il a de l'air pur. Si vous allez jamais en prison pour délits de la presse ou autre pécadille politique, faites-vous mettre dans les combles. J'espère donc maintenant que mon pauvre ami, si digne d'estime et d'intérêt, pourra passer là son temps de captivité ; et je me flatte, grâce à vous, d'y être pour quelque chose. Je suis heureux de lui avoir rendu service et à vous aussi. Il y restera, n'est-ce pas? Vous me parlez de la conduite que doivent tenir les prisonniers : Je ne pense pas que vous veuilliez le rendre responsable pour tous, comme on l'a fait à la cour des Pairs. Quant à lui, il est trop ferme dans ses convictions pour qu'il ait besoin d'en faire du bruit mal à propos, et comme il ne met pas de vanité dans

1. Voici à quel passage de la *Nouvelle Minerve* Béranger fait allusion :

« Que faire d'un ministre qui parle sans cesse et sans frein? Aussi Béranger, qui connaît bien M. Thiers et qui l'aime encore, disait-il, il y a peu de jours, en le défendant contre certaines imputations fâcheuses : « pour moi, j'affirme que Thiers est pur de toute malversation, et j'en ai la preuve. Soyez sûrs que si Thiers avait malversé, il nous l'aurait dit. C'est un homme qui ne sait rien cacher. » (La *Nouvelle Minerve*, p 36, 1835.)

son dévouement, je vous assure que le désir d'attirer l'attention n'entre jamais pour rien dans sa conduite. Ah! mon cher Thiers, je puis vous jurer que si cet homme était seul à souffrir, on (*sic*) entendrait jamais le bruit de ses plaintes.

Adieu. Je vais partir incessamment pour la Picardie et puis je me retire à Fontainebleau un peu las de ce monde qui a encore pour vous trop de charmes. Je vais là bas pour oublier bien des choses, mais non aucun de mes amis, qu'ils soient au faîte du pouvoir ou gémissent dans les fers.

A vous de cœur, BÉRANGER.

Passy, 6 juillet 1835.

## IX

Mon cher Thiers,

Trélat se mettra aux ordres de M. Pasquier le 25, comme il l'a promis : car M. Pasquier est son premier geolier : vous n'êtes que le second. Sa femme est toujours très malade d'une fausse pleurésie; mais il est résigné et bientôt vous pourrez disposer du sort de ce pauvre père de famille. D'après les craintes que m'exprime Lionne (?), écrivant de Clairvaux, je crois devoir vous rappeler que vous m'avez promis qu'une fois que la famille de Trélat sera au lieu de sa résidence, elle pourra communiquer tous les jours et sans obstacle avec le prisonnier. Il ne sera pas réduit, comme on le lui fait craindre, à voir sa femme et ses trois enfants au parloir, une seule fois par semaine. Je voudrais bien aussi que ses amis, en petit nombre sans doute, pussent pénétrer jusqu'à lui. Je ne tarderai pas à l'aller visiter et compte bien renouveller plus d'une fois cette visite. Aussi auriez-vous bien dû pour moi ne pas le confiner si loin. Versailles est, il me semble, hors des limites du département de la Seine. Mais sans l'emprisonner aussi près de la capitale, ne pourrriez-vous encore l'envoyer à Soissons où l'on a mis quelquefois des prisonniers politiques? Là, il m'eut été plus facile et moins dispendieux de l'aller consoler dans l'horrible situation qu'on vient de lui faire. Voyez si cela vous est permis par les calculs de la haute politique. C'est pour moi seul que je vous le demende. Mettez-le à Soissons et si R....(?) doit aussi être transféré, mettez les deux beaux-frères ensemble. Leurs deux familles n'en font qu'une. Les peines de la détention en seront moins cruelles, je le sais et ce n'est peut-être pas l'intention du pouvoir; mais ne consultez que votre cœur et n'aggravez pas des maux dont vous devez gémir vous-même.

Cette lettre ne comporte pas de réponse. Mais à mon retour de Fontainebleau, mercredi, j'irai voir le pauvre martyr et saurai jeudi ou vendredi ce que vous aurez fait et si la prière d'un vieil ami vous a touché.

Tout à vous de cœur, BÉRANGER.

Passy, 18 juin [1].

Anniversaire de la bataille de Waterloo.

1. L'année, 1836, est inscrite en surcharge par une main étrangère.

X

Je suis à Paris depuis trois jours, mon cher Thiers, et j'y venais avec l'idée de m'occuper de la translation de Trélat; mais je trouve tout arrangé, puisque j'ai la certitude, partagée par tous ses amis, que vous avez ordonné son transfèrement dans une maison de santé, ou l'une des villes qui avoisinent Clairvaux. Il parait qu'il est encore trop trop (*sic*) souffrant pour profiter de cette faveur. J'espère cependant que cela ne tardera pas.

Recevez-en mes remerciements, bien que je n'aye pas eu le temps de solliciter, ou pour mieux dire parce que vous ne m'avez pas laissé le temps de solliciter une mesure d'où dépendait la vie d'un homme recommandable. Peut-être en la prenant avez-vous un peu pensé à moi et je voudrais que vous eussiez souvent d'aussi bonnes occasions de vous rappeler votre vieil ami.

BÉRANGER.

Paris 20 1836.

## LAMARTINE

Ces lettres, adressées par Lamartine à M. Thiers, se trouvent dans les Documents Thiers, conservés à la Bibliothèque nationale. La dernière est accompagnée d'une courte réponse écrite par M. Thiers et dont la minute a été conservée par lui.

I

Je vous envoie, Monsieur, le deuxième exemplaire en ma possession. Soyez pour mes vers plus indulgent que moi; car je suis bien honteux de les avoir faits, plus encore de les avoir publiés.

Nous partons lundi. Ainsi adieu à vous, et à M. Mignet avec l'espoir de nous retrouver. Si au milieu des graves pensées politiques il vous restait un moment pour penser à nous et pour vous distraire, vous me trouveriez ce soir chez Pothier à la Porte-Saint-Martin, avant-scène des premières, n° 3, il y aura place pour vous et M. Mignet.

Mille amitiés.

LAMARTINE.

Jeudi.

On vous portera demain un autre exemplaire que je prie M. Mignet d'accepter.

II

J'ai vu enfin l'article du *National*[1] où vous me traitez avec faveur et

1. Thiers avait écrit une étude sur les *Harmonies poétiques et littéraires* de M. de

amitié, car vos reproches sont reproches d'amis. Laissez-moi vous en remercier de bien bon cœur, il m'a fait un vif plaisir. Je comprends et j'admets toutes les critiques d'exécution pourvu qu'on comprenne aussi le vrai sentiment poétique que peu de gens savent démêler sous les mots comme la mélodie sous les notes. Vous êtes de ce petit nombre qui aiment la poésie malgré les vers, et pour qui on aime à en produire.

J'espère vous contenter mieux dans l'avenir, je ne me suis jamais senti plus inspiré, j'ignore si c'est une illusion de la jeunesse qui brille davantage au moment de se décorer, ou si réellement j'entre dans ma virilité morale; c'est possible, car je me suis physiquement et moralement développé très tard. Je voudrais qu'il en fut ainsi pour vous laisser dans quinze ans mon *Énéide* à présent que mes *Bucoliques* sont finies.

Il est heureux dans ce moment de douloureuse et infructueuse lutte de trouver entre les esprits élevés et sincères ce terrain de la Poésie pour s'aimer et se le dire. Je jouis avec tous de cette neutralité amie et je m'en félicite. Le moment ne viendra-t-il pas où nous nous rencontrerons ainsi dans une complette harmonie d'action et de Pensées politiques? Je le vois poindre, mais après bien des maux.

Adieu parlez de moi à M. Mignet et croyez à des sentiments profondément sentis d'affection et d'admiration en dehors de nos doctrines diverses.

Vous m'avez oublié pour le *National*, il ne m'arrive pas.

LAMARTINE.

Au château de Saint-Point,
par Mâcon, Saône-et-Loire.

## III

Monsieur,

J'ai trouvé en route ce que j'avais renoncé à chercher, un arrondissement très disposé à accepter mes opinions et ma personne. C'est le 2e arrondissement (Rusol) de Dunkerque. Si le gouvernement ne me combat pas, sans me porter, chose qui ne conviendrait ni à sa couleur, ni à mon indépendance, et surtout si vous pouvez le faire

Lamartine; cette étude avait paru dans le *National* du 21 juin 1830. Le défaut que Thiers trouve en Lamartine, c'est l'abondance excessive et facile. « Il ne faut pas du travail pour sentir, écrit Thiers, mais il en faut pour procurer aux autres le plaisir de sentir. Le travail est la vertu du talent. Malheureusement cette vertu n'est pas très connue de nos jours. Il y a une école qui a dit que la production devait être un plaisir pour l'artiste, et non un travail; on l'a crue. C'est en effet une erreur si douce! mais c'est une erreur... M. de Lamartine est un grand poète lyrique. Il paraît tel dans ses nouveaux volumes, peut-être plus encore que dans les premiers. Mais il est négligé, et encore plus qu'il ne l'avait paru. Serait-ce un effet du succès? Ce serait un tort impardonnable, et qui nous donnerait le courage d'être sévère un moment envers un talent pour lequel nous ressentons le plus grand attrait et la plus sincère admiration. A. T. »

consentir à transporter le lieu de l'élection de Dunkerque à *Bergues*, principale ville de l'arrondissement, je regarde mon succès comme indubitable. Mes électeurs se composent des Royalistes modérés et des Libéraux qui veulent ordre et pouvoir. Cette fusion fait ma force. Les candidats déjà en évidence se sont retirés devant moi et m'ont apporté leurs sufrages. Rendez-moi donc le service de voir M. Périer, de lui dire ce que votre amitié vous inspirera pour qu'il n'entrave pas une élection qui ne lui sera pas hostile s'il continue à être ce qu'il est l'homme de l'ordre et du pouvoir social. Il y trouvera peut-être un appui inespéré mais un appui systématiquement indépendant et par là même beaucoup plus efficace. Il est urgent qu'il écrive à M. Méchin préfet de Lille et à M. Gaspard sous-préfet de Dunkerque pour les prévenir que je vais agir et qu'ils n'agissent pas contre moi. Beaucoup des employés secondaires de l'administration ici m'ont promis que cette neutralité du gouvernement leur suffira pour être à moi. A eux seuls ils ne peuvent rien créer. Mais ils pourraient paraliser mes amis et par là même la France et le gouvernement aurait pis que moi.

Mais la mesure capitale pour mon succès c'est que le siège de l'élection (si cela entre dans les possibilités générales du gouvernement) soit transporté de Dunkerque à Bergues sa place naturelle. Le républicanisme de trottoirs et de cabaret y sera alors tout à fait impuissant. Voici la note pour les motifs matériels de cette translation qui m'est donnée par les principaux meneurs de mon élection.

Je pars demain pour Londres laissant jusqu'au 1er juin mes intérets électoraux marcher ici sans moi. J'y reviendrai alors. Mais mon absence ne m'inquiette pas. Cela va comme les choses *fatales* tout seul et bien. Adieu. Mille excuses et amités. Ne perdez pas un jour. Voyez M. Perier, et qu'il écrive et agisse dans la mesure que je désire.

LAMARTINE.

*Note jointe à une lettre de M. de Lamartine de mai 1831.*

Le 2e arrondissement électoral de Dunkerque est composé des cantons de Bergues, Hondschoste, de Wounhout, de Bourbourg et de Gravelinges. Il serait à désirer que l'élection put avoir lieu à Bergues parce que les électeurs de Bergues qui forment à eux seuls à peu près la moitié pourraient voter sans déplacement, que les électeurs de Hondschoste et de Wounhout auraient deux lieues de moins à faire pour se rendre à leur collège. Tandis que ceux de Bourbourg ne sont pas plus éloignés de Bergues que de Dunkerque il n'y aurait donc que le canton de Gravelines dont les électeurs se trouveraient moins près de Bergues que de Dunkerque. De plus Bergues offre des localités suffisantes pour faire les élections, et cette faveur qu'on lui accorderait la flatterait beaucoup et ne pourrait que faire naître dans les habitants des dispositions très favorables pour le gouvernement.

## IV

Monsieur et cher confrère,

J'apprends qu'un jeune étranger est allé ce matin vous répéter officieusement de soi-disant paroles de moi pouvant ressembler à des insinuations politiques.

Je me hâte de vous prévenir qu'il n'avait pour cela ni titre ni autorisation, tout ce qui aurait l'apparence d'une intrigue serait aussi indigne de vous que de moi. Je lui sais gré de m'avoir confessé sa faute puisqu'elle me fournit l'occasion de vous renouveller l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

AL. DE LAMARTINE.

Paris 19 février 1843.

*Répondu le même jour.*

Monsieur et cher collègue,

J'ai vu en effet le jeune étranger qui se disait porteur de paroles de votre part. Je l'ai reçu parce qu'il se présentait en votre nom; je l'ai écouté parce qu'il ne me disait rien qui fut indigne de vous ou de moi. Mais je ne lui ai rien répondu parce que je ne répond jamais aux intermédiaires, je le lui ai même déclaré. Du reste je m'applaudis, comme vous, de cette occasion de vous renouveller l'assurance de mes anciens sentiments.

A. THIERS.

Dimanche, 19 février 1843.

## V

Mon cher et illustre confrère,

Votre livre m'arrive précisément au moment où j'emballe mes provisions d'esprit pour un long été. Ce sera la meilleure et la plus nourrissante.

L'obligeance avec laquelle vous voulez bien me l'offrir y ajoutera un prix de cœur, personne vous le savez, n'a plus de goût que moi, pour la belle lumière grecque et pour l'intelligence attique de votre esprit et de vos ouvrages. Quand j'ai combattu quelquefois votre politique étrangère c'était toujours avec réserve de ce penchant et de cette partialité pour l'écrivain. Je préserverai avec soin ces sentiments des éclaboussures de tribune, et je fais des vœux bien vifs pour qu'une fois cette dernière lutte sur les fortifications passée, nous nous retrouvions à la Chambre, comme à l'Académie, et en histoire, ce que nous étions l'un pour l'autre en 1829.

Recevez avec mes remerciments, mon cher et illustre collègue l'assurance de mes meilleurs sentiments.

AL. DE LAMARTINE.

Paris, avril 45.

# COMPTES RENDUS

LAMARTINE. **Méditations poétiques,** nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes par GUSTAVE LANSON. *Paris, Hachette et Cie*, 1915, 2 vol. in-8 (t. I : p. I-CLXXX et 1-270; t. II : p. 271-600).

Ces deux volumes sont les premiers d'une collection nouvelle, dont il convient d'abord de dire un mot.

Entreprise il y a plus d'un demi-siècle et privée, depuis trente-ans, par la mort de son fondateur, d'une direction agissante et unique, la collection des *Grands Écrivains de la France* ne paraissait plus guère destinée à s'enrichir, ni surtout à franchir les limites du XVIIe siècle, où elle s'était toujours enfermée. Depuis la mort d'Adolphe Régnier (1884), les éditeurs s'étaient à peu près bornés à achever ou à poursuivre les publications commencées de son vivant, auxquelles ne se sont, en effet, ajoutées, dans ce long intervalle, que celle des *Œuvres* de Pascal et celle de la *Correspondance* de Bossuet.

Cependant, à mesure que le temps s'écoulait, avec le goût littéraire, avec la notion même de la littérature classique, le champ de nos études s'élargissait; plus simplement, comme le XVIIe siècle, le XVIIIe et le XIXe, à leur tour, reculaient dans le passé. « Le temps est venu », disait Cousin en 1842, pour démontrer « la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal », le temps est venu « de traiter cette seconde antiquité, qu'on appelle le siècle de Louis XIV, avec la même religion que la première ». A près de soixante-dix ans d'intervalle, c'est un vœu analogue qu'exprimait en faveur du XVIIIe siècle M. Gustave Lanson, publiant en 1909 la première édition critique qui ait été donnée d'un écrit de Voltaire, et ce vœu sans doute ne paraîtra pas moins légitime si on en étend la portée aux œuvres de la première moitié du XIXe : les luttes du romantisme sont dès longtemps entrées dans l'histoire et l'on ne s'étonne pas plus de voir une université inscrire au programme de ses cours ou de ses examens Lamartine, Hugo, Vigny, qu'André Chénier ou que Racine.

C'est à ces curiosités des lettrés d'aujourd'hui que répond la publication de la « seconde série » de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Elle est consacrée aux écrivains du XVIIIe et du XIXe siècle; mais elle s'inspire des mêmes principes que la première, et il n'est pas douteux qu'elle ne jouisse, dès l'abord, de la même autorité. Elle est dirigée en effet par M. Gustave Lanson, qui vient de l'inaugurer par l'édition, dont il a voulu se charger lui-même, des *Premières Méditations* de Lamartine.

Tout le monde sait que les éditions courantes des *Premières Méditations* sont sensiblement différentes du recueil qui, sous le titre de *Méditations poétiques*, parut au mois de mars 1820. Ne disons rien des variantes, qui ne sont pas très nombreuses; mais, tandis que la première édition n'offrait au lecteur, après un court « avertissement de l'éditeur » (Eugène Genoude), que

vingt-quatre « méditations », auxquelles s'en joignirent deux autres dans la seconde édition (avril 1820), puis quatre encore dans la neuvième (1823), nos éditions courantes, qui reproduisent, sauf quelques détails du texte, le tome I de l'édition des *Œuvres* publiée en 1847, contiennent, après une *Première Préface* et l'opuscule des *Destinées de la Poésie*, quarante et une pièces, dont vingt-neuf accompagnées d'un « commentaire »[1].

De là une question préalable : l'édition des *Premières Méditations* qu'il convient de reproduire, est-ce la première — au texte de laquelle on joindra, si l'on veut, en appendice, les pièces qui, depuis et à différentes époques, se sont ajoutées au recueil? Est-ce au contraire l'édition de 1849, ou, ce qui, à très peu près, revient au même, l'un des nombreux tirages qui en ont procédé, entre cette date et celle de la mort du poète?

A la vérité la même difficulté se présentera toujours à propos de tout recueil poétique, disons mieux à propos de tout ouvrage que son auteur aura remanié plusieurs fois, ou dont il aura donné lui-même des éditions dissemblables. La question s'est posée pour Rabelais, pour Calvin, pour Montaigne aussi bien que pour Ronsard; elle se posera à propos de plus d'une œuvre de Voltaire comme à propos des poèmes de Vigny, et plût à Dieu qu'elle pût se poser pour les trois *Tartuffe* de Molière! Mais sera-t-il permis de dire qu'elle ne comporte pas de solution unique, qu'on ne saurait décider d'un cas par un autre, et, s'il faut prendre un exemple, qu'un même savant a pu, pour des raisons que le bon sens approuve également des deux parts, parmi toutes les éditions françaises de l'*Institution chrétienne* qui ont paru du vivant de Calvin, préférer la plus ancienne, parmi toutes les éditions du *Gargantua* et du *Pantagruël* publiées du vivant de Rabelais, préférer la plus récente?

Pour Lamartine, la solution s'imposait. On eût pu hésiter si l'édition de 1849 ne se distinguait de celle de 1820 que par l'addition de quelques pièces omises dans l'édition *princeps*, mais du même temps qu'elle, ou par quelques corrections, heureuses ou non, mais délibérément introduites par l'auteur dans le détail de son texte. Disons plus : c'eût été, en ce cas, l'édition de 1849 ou même celle de 1866 qu'il eût fallu préférer, comme on s'accorde à tenir pour le vrai texte des tragédies de Corneille et de Racine le dernier qui ait pu passer sous leurs yeux. Mais la publication de 1849 n'est pas une nouvelle édition des *Premières Méditations*; c'est, par plus de la moitié de son contenu, un ouvrage nouveau, et d'une tout autre époque que celui auquel il s'ajoute : les *Destinées de la Poésie* sont de 1834; des onze pièces nouvelles, une seule, postérieure à la neuvième édition, est antérieure à 1830; deux ou peut-être trois ont été écrites entre 1830 et 1840; huit ou peut-être neuf, entre 1840 et 1847. Dix d'entre elles d'ailleurs paraissent pour la première fois dans cette édition de 1849, et il en est de même de la *Première Préface* et des vingt-neuf *Commentaires*. Comment ces additions, comment les *Commentaires* notamment, ces prétendues confidences, inexactes autant que tardives, ont contribué à « altérer la signification de cette belle poésie » lamartinienne de 1820, c'est ce que M. Lanson a fort bien montré. Mais n'eût-on pas ce reproche à leur adresser, qu'il resterait que le livre dont l'apparition fut un des grands événements de l'histoire littéraire du XIX^e^ siècle, celui qui, du premier coup, fit Lamartine illustre et le sacra grand poète, où, plus qu'en aucun autre, la jeune poésie reconnut son âme et prit conscience d'elle-même, c'est le recueil de 1820, ce n'est pas la publication composite de 1849.

Le premier mérite de l'édition de M. Lanson, c'est donc de nous restituer

1. Ajoutons les *Adieux au collège de Belley* (1809) et le *Discours de réception à l'Académie française* (1830), dont la place a paru marquée en tête du premier volume des *Œuvres*, mais qui n'ont aucun lien avec les *Méditations*.

d'abord, dans leur ordre et sans addition postiche [1], les vingt-quatre *Méditations* qui forment tout le contenu de la première édition. Ces vingt-quatre pièces sont d'ailleurs immédiatement suivies des deux *Méditations* qui y furent ajoutées, sous les numéros X et XVI, dans la seconde édition, puis des quatre autres, qui, sous les numéros III, X, XV et XX, prirent place dans la neuvième, et c'est à la suite que sont insérées les nouveautés de l'édition de 1849, la *Préface*, les *Destinées de la Poésie*, les vingt-neuf *Commentaires*, et les onze pièces nouvelles.

Cette disposition ne témoigne pas seulement, on le conçoit, d'un scrupule d'exactitude matérielle : qu'il s'agisse de l'épître au genevois Huber Saladin, ou des courtes et mystérieuses élégies où le poète vieilli semble brûler et trembler à la fois de livrer au public le secret d'un dernier amour, c'est aux *Recueillements* et aux *Poésies diverses* qui s'y sont jointes bien plus qu'au petit volume de 1820 que s'apparentent les nouveautés de 1849. Les distinctions nécessaires de la publication dont nous rendons compte ne vont donc à rien de moins qu'à éclaircir l'histoire des *Méditations* et, par conséquent, dans une certaine mesure, l'histoire de Lamartine lui-même, de son cœur et de son génie.

Cette histoire, on la suivra, pièce par pièce, dans les *Notices* du nouvel éditeur, surtout dans son *Introduction*, qui restera comme l'étude la plus ample, la plus informée, la plus satisfaisante, qui ait été consacrée aux *Premières Méditations*, à la formation intérieure qui en explique l'éclosion, aux circonstances qui les inspirèrent l'une après l'autre, à leur succès enfin, à leur diffusion et aux vicissitudes de leur influence et de leur renommée [2]. Ce dernier chapitre n'est même pas celui qui ménage au lecteur les surprises les moins piquantes : en parcourant les appréciations des journalistes contemporains, on s'étonnera de leurs réserves moins que de certains de leurs éloges. Vanité de la gloire et de ses motifs! Faut-il croire avec M. Lanson que « si presque toutes les générations depuis 1820 ont aimé les *Méditations*, elles ne les ont pas aimées tout à fait de la même manière »?

L'annotation complète cette magistrale étude; on n'y relèverait, croyons-nous, ni lacune, ni superfluité. Les notes critiques nous font connaître non seulement les variantes des éditions et les premières rédactions des manus-

1. Cette restitution avait été tentée, mais imparfaitement, dans l'édition « encadrée » des *Méditations*, publiée par la Société propriétaire des *Œuvres* de Lamartine en 1875. — D'autre part, il a été publié récemment mais postérieurement à l'achèvement du travail de M. Lanson, une édition critique dont, dit ce dernier, la disposition présente d'assez grandes analogies avec celle qu'il a lui-même adoptée (par Schneegans : *Bibliotheca romanica*, Strasbourg, s. d.).

2. *La Notice bibliographique* contient, outre la liste des premières rédactions, des éditions et des traductions, celle des illustrations qui ont orné diverses éditions des *Méditations* et celle des compositions musicales que les *Premières Méditations* ont inspirées. Les indications relatives à Gounod (p. CLXXX) appellent une rectification et un complément : la date qui importe pour le *Soir* n'est pas celle d'une transcription instrumentale, mais celle de la publication de la mélodie elle-même; d'autre part, sur la composition du *Soir* et du *Vallon* (Rome, 1840) le témoignage personnel de Gounod (*Mémoires d'un artiste*, II, p. 84-85) est à recueillir. — A vérifier aussi, dans un tout autre passage de l'*Introduction* (p. XIV), une indication également relative à un musicien : l'*Amant jaloux* que Lamartine vit représenter à Mâcon (lettre du 12 décembre 1808) avec le concours d'un chanteur du théâtre Feydeau, et dont il ne nomme pas l'auteur, doit être le célèbre opéra-comique de Grétry, non celui qu'un professeur de composition, Mengozzi (1758-1800) fit représenter, sous le même titre, aux Variétés-Montansier, en 1796, et qui ne paraît pas s'être maintenu longtemps dans le souvenir des amateurs. — Quelques fautes d'impression seront à corriger (p. CLXVII, ligne 5 : Fischlacher = Fischbacher; p. CXLVI dernière ligne : défendu = défendue).

crits et de la *Correspondance*, mais jusqu'aux esquisses recueillies sur le précieux carnet donné par Julie à Lamartine et qui appartenait en dernier lieu à Émile Ollivier. Quant aux notes littéraires, ce n'est pas, comme il arrive pour des ouvrages d'autre sorte, l'indication des « sources » qui en fait l'objet et l'intérêt principal : « Pour une œuvre de cette nature, dit M. Lanson lui-même en parlant des *Méditations*, la recherche des *sources*, au sens étroit du mot, est vaine. Hormis quelques cas d'importance secondaire, Lamartine n'a point tiré sa poésie de *sources* livresques. La *source* véritable est dans sa vie sentimentale. Mais comme, pour traduire poétiquement les émotions qui fermentaient en lui, il lui fallait des idées, des images, des tours, des mètres et des rimes, il lui est arrivé d'utiliser ce que les lectures vastes et déréglées de ses jeunes années avaient déposé en lui. Il est arrivé aussi, tantôt, que son émotion n'était pas purement individuelle et n'était que la résonance en lui de quelque état général de sensibilité d'une génération précédente ou contemporaine, tantôt, que son affection personnelle rejoignait un des courants sentimentaux du temps et se teignait de sa couleur. » On ne saurait mieux dire; surtout on ne saurait démêler avec plus d'exactitude et de délicatesse les éléments épars et presque insaisissables dont le génie fait inconsciemment sa substance. De là, dans les notes, cette extrême abondance de rapprochements si diligemment rassemblés et dont aucun n'est arbitraire, mais qui tous nous révèlent quelque chose du travail réfléchi ou des démarches spontanées de l'esprit de Lamartine [1].

Les efforts du commentateur pour déterminer les paysages qui servent de cadre à certaines *Méditations* ne sont pas moins instructifs, même — surtout, serions-nous tentés de dire — quand ils demeurent infructueux. Impossible, nous assure-t-on, de localiser exactement ou de joindre ensemble les traits divers de la description de l'*Isolement* ou de celle du *Vallon* : mais cela même, n'est-ce pas une précieuse indication à qui veut essayer de caractériser la *poésie* de Lamartine?

J'en dirai presque autant d'une autre série de notes, qui sont bien amusantes. Ce sont celles qui reflètent les sentiments des puristes ou des « hommes de goût » qui se trouvèrent parmi les premiers critiques de Lamartine. Non que M. Lanson veuille ridiculiser leurs timidités et leurs sévérités : « Jusque dans les pires étroitesses de ce purisme, dit-il, on sent un scrupule d'exactitude et un respect de la langue qui étaient faits pour maintenir dans l'expression littéraire une tradition de justesse délicate. Le mal était que l'originalité même était condamnée avec l'incorrection; la création passait pour licence et l'on arrêtait la vie de la langue pour en conserver la beauté. » Ajoutons qu'il y a toujours dans ces corrections d'un grand écrivain par un grammairien, qui d'ailleurs est souvent plus logicien que savant, quelque chose de paradoxal et qui ressemble à une usurpation. En tous cas, de telles critiques nous aident encore à définir et à mesurer

1. A propos du vers 282 de la seconde *Méditation* (*l'Homme*), nous relevons cette note : « Un auteur bien oublié, Clémence, auteur d'un poème en huit chants intitulé l'*Impiété ou les Philosophes*, qui parut à la fin de 1820, a revendiqué ce vers (*La gloire ne peut être où la vertu n'est pas*), dans une note de sa seconde édition. Il l'avait déjà placé, dit-il, dans le *Chant d'un solitaire*, poème publié en 1816. Cependant il n'accusait pas Lamartine de larcin. On a dit d'ailleurs que ce vers appartenait au *Comte d'Essex* de Thomas Corneille : je n'ai pu l'y retrouver. » — Il semble bien en effet que le vers de Lamartine et de Clémence soit une réminiscence d'un vers proverbe qui avait dû rester dans l'esprit de beaucoup de Français cultivés. Il est extrait, non du *Comte d'Essex* de Thomas Corneille, mais de son *Festin de Pierre*, dont le vogue s'est maintenue jusque vers le milieu du XIX^e^ siècle Ce vers est d'ailleurs tout fait dans la scène correspondante (IV, IV) du *Don Juan*, de Molière, et Thomas Corneille n'a eu qu'à le transcrire, syllabe par syllabe : « La naissance n'est rien *où la vertu n'est pas.* »

l'originalité de la poésie de Lamartine : il n'est pas indifférent qu'en 1823 l'admirable invocation par laquelle se termine la méditation du *Lac* pût, par un « homme de goût », qui en représentait sans doute beaucoup d'autres, être dénoncée comme un pur galimatias.

Il n'est pas difficile maintenant de marquer le caractère de cette édition nouvelle. Sans doute c'est, suivant le terme consacré, une édition « savante » : M. Lanson a beaucoup ajouté aux recherches de ses devanciers, et il n'en a ignoré aucune. Mais cette riche documentation ne tend, en définitive, qu'à un but : nous faire pénétrer plus profondément, plus sûrement dans la pensée et le travail du poète, et nous rendre ainsi plus sensible ce qui fait la beauté propre de son art et de son inspiration. M. Lanson a quelque part finement opposé, pour en démontrer l'égale légitimité, les patientes recherches de l'érudit, qui s'efforce de « tirer des chefs-d'œuvre tout ce qu'ils contiennent d'histoire vraie », et le mouvement instinctif du lecteur, qui s'abandonne et qui, dans les *Méditations* ne cherchant que de la poésie, « ne demande qu'à son propre cœur la vérité d'Elvire ». Allons plus loin et reconnaissons là deux attitudes, non pas opposées, mais successives de l'esprit : de l'une et de l'autre il est vain d'espérer ou de craindre que nous puissions jamais nous déprendre. L'étude méthodique et sagace des chefs-d'œuvre naît de l'admiration qu'ils nous inspirent, et c'est à cette admiration qu'elle nous ramène ; elle n'en tarit pas, elle en renouvelle la source : et tel est le bénéfice dont les lettrés seront redevables à l'édition, probablement définitive, que M. Lanson nous donne des *Méditations poétiques*.

Un dernier mot. Après avoir remercié tous ceux qui, « au cours de la lente préparation de cette édition », voulurent bien lui apporter le résultat d'une recherche personnelle sur quelque détail du texte ou de la vie de son auteur, M. Lanson fait suivre son *Introduction* d'un court post-scriptum : « Tout ce qui précède, dit-il, écrit dès 1913, avait été imprimé en placards avant le 3 août 1914. De ceux que j'ai nommés, combien sont morts déjà sur le champ de bataille ou dans les hôpitaux! Cassagnac, Sturel, Bourquin, Replinger, Martin, héroïques jeunes gens qui tous avaient déjà marqué leur place ou promettaient de la marquer dans les lettres ou dans l'érudition française! » Et de nouveau, dirons-nous à notre tour, depuis le jour où ces lignes ont été écrites (24 mai 1915), quels noms, sur la glorieuse et funèbre liste, se sont ajoutés à ces noms! quels deuils à ces deuils! Et pourtant le livre paraît[1]. Entrepris dans la joie du travail paisible, il paraît au milieu du tumulte, des douleurs, des angoisses, des espoirs de la guerre. Il paraît tel qu'il a été conçu, riche cependant d'une signification imprévue, vrai symbole d'énergie française et de foi dans l'avenir de la patrie.

ALBERT CAHEN.

---

LOUIS GUIMBAUD. **Victor Hugo et Juliette Drouet.** D'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo et avec un choix de ces lettres. Dessins inédits de Victor Hugo, Pradier, Gavarni, etc. *Paris, Auguste Blaizot*, 1914, in-8, IV-504 pages.

Lorsqu'il est mort à Paris, le 26 mai 1912, le neveu et exécuteur testamentaire de Juliette Drouet, M. Louis Koch, possédait environ vingt mille lettres écrites à Victor Hugo, durant un demi-siècle, par cette amante, devenue sa fidèle amie.

1. Décembre 1915. — Le présent compte rendu a été lui-même rédigé peu de jours après la publication du livre.

« Écris-moi, avait dit le poète à cette princesse de théâtre dont il était jaloux et qu'il avait forcée d'abandonner la scène, écris-moi tout ce qui te trottera par la tête, tout ce qui te fera battre le cœur. »

Ce ne sont point des lettres missives, nous explique M. Guimbaud dans l'avant-propos de son beau volume, « ce sont des notations, des *gribouillis* — ainsi que le disait Juliette elle-même — jetés sur le papier au fil de l'heure, déposés dans l'instant qui suit et sans avoir été relus, en un coin de la chambre, et que l'amant emporte, à chaque visite nouvelle, comme autant de galants trophées ».

Aux improvisations de son amie V. Hugo attachait un grand prix. Il les exigea vite comme un tribut quotidien et ne les trouvait ni assez longs ni assez nombreux. L'éditeur de cette correspondance trouve une approbation et un patronage dans ces lignes du poète :

« Tes lettres, ma Juliette, c'est mon trésor, mon écrin, ma richesse ! Notre vie est là, déposée jour par jour, pensée par pensée. Tout ce que tu as rêvé est là, tout ce que tu as souffert est là. Ce sont autant de petits miroirs charmants dont chacun reflète un côté de ta belle âme » (IV).

Dans ces vingt mille lettres, M. G. a choisi les plus « particulièrement éloquentes, spirituelles, ou lyriques ». C'est la deuxième partie de son livre (p. 259-500). Dans la première partie il présente la biographie de Juliette, sous la forme d'une série de huit tableaux synthétiques. Chaque tableau résume plusieurs lustres de cette liaison, qui s'imposa au respect par sa constance, digne du bon vieux temps, où « cela durait un monde », comme dit le gentil Marot. Et cette liaison a inspiré au poète des *Chants du Crépuscule*, des *Voix intérieures*, des *Rayons et des Ombres*, des *Contemplations*, de *Toute la lyre*, plus de cinquante pièces de vers — exactement cinquante-cinq, — dont M. G. donne la liste en appendice, avec la bibliographie de son héroïne.

Le volume est élégant. Il offre une iconographie complète de Juliette Drouet, des portraits rares ou même inédits de V. Hugo, des photographies documentaires, de curieux dessins, autographes, dédicaces, dont les originaux figurent avec honneur dans les collections des hugophiles les plus notoires : MM. Louis Barthou, Auguste Blaizot, Eugène Planès, Stirling, etc. Élégant de ton et de style — non sans une légère affectation d'archaïsme — il plaît par le tact et la délicatesse. Il n'affriande pas ceux pour qui, selon le vers de Musset, « le scandale est de mode et se relie en veau ».

A plus d'un titre ce roman d'amour intéresse l'histoire littéraire.

*
* *

Née à Fougères, le 10 avril 1806, Julienne Gauvain, bientôt orpheline, fut confiée à un brave homme d'oncle, le sous-lieutenant d'artillerie René-Henri Drouet, dont elle gardera le nom. Après une enfance buissonnière, la fillette, âgée de dix ans, entre au pensionnat des Bernardines-Bénédictines, rue du Petit-Picpus. Ses souvenirs, transposés par V. Hugo, revivent dans *Les Misérables*. De son passage dans ce couvent elle garda une sensibilité catholique, un fond de mysticisme.

En 1825, on la retrouve parmi les élèves du sculpteur James Pradier, assez pauvre homme, égoïste et prêcheur, dont M. G. esquisse la figure peu sympathique. Cette commère d'Alphonse Karr dit, dans *Le Livre de bord* (cité p. 155) : « il la remarqua et l'admira si bien qu'elle devint grosse et mit au monde une petite fille ». A cette petite fille, Claire Pradier, le sculpteur s'intéressa trop peu. Dans le chapitre V de son volume, M. G. raconte comment Victor Hugo lui tint lieu de père adoptif et comment il rendit moins triste une destinée prématurément brisée.

C'est à Bruxelles que Juliette fit ses débuts sur les planches et qu'elle rencontra, par un heureux hasard, Félix Harel, exilé politique et directeur de théâtre. Grâce à lui elle entra à la Porte-Saint-Martin, puis à l'Odéon. Actrice de mérite, intelligente, mais timide, ayant de la flamme, mais de la maladresse, de la monotonie dans le débit, de l'hésitation dans le geste et dans la démarche, Juliette Drouet était fort belle. Elle menait la vie élégante et amusée des princesses de théâtre, liée avec le prince russe Demidoff. « Elle faisait voile vers Cythère, écrit finement M. G., sans regret apparent, sans esprit de retour. Et c'est alors que Victor Hugo eut le succès de la ramener au rivage et de l'y retenir, pour qu'elle devint la femme d'un seul amour. »

Le 26 mai 1832, dans un bal d'artistes, le poète vit Juliette une première fois. Au début de 1833, il la retrouva parmi les actrices qu'Harel lui proposait pour l'interprétation de *Lucrèce Borgia*. Il lui confia un petit rôle, celui de la princesse Negroni. Le 17 février suivant, une nuit de carnaval, s'inaugurait l'ère de leur amour. Amour passionné, exclusif, jaloux, entrecoupé parfois de querelles violentes, d' « *atroces folies* ». Juliette témoignait au grand poète, qui l'avait distinguée, une fervente reconnaissance :

« Mon cher bien-aimé, maintenant que tu m'as relevée, le passé est impossible, je ne peux plus être une pauvre fille, je serai toujours ta bien honnête et bien-aimée femme... Oui, nous nous aimons, oui.... nous resterons ensemble jusqu'à notre dernier soupir, oui, tu m'aideras et tu feras de moi une femme à l'abri de la misère et de la prostitution, oui, tu me rendras ce que j'étais avant ma chute, une honnête femme, et, de plus, une bonne mère; j'ai confiance, j'espère, je t'aime » (p. 52).

Au dos de l'un de ses propres portraits V. Hugo n'avait-il pas écrit cette dédicace? « Ces yeux dont tu es la lumière, ces oreilles dont tu es la musique, ces narines dont tu es le parfum, cette bouche dont tu es le souffle, ce front dont tu es la pensée, ces cheveux, tout cela fait une tête et cette tête se ferait couper pour toi, 2 juillet 1834 » (p. 105).

C'était bien là le grand amour romantique, traversé d'incidents graves, interrompu par plusieurs tentatives de séparation. Juliette Drouet avait contracté jadis dettes sur emprunts. Comme elle avait rompu avec le généreux prince russe, sa situation ne laissait pas d'être embarrassée. Victor Hugo semblait découragé par les difficultés de la tâche. Après des adieux qu'ils croyaient définitifs et le départ de Juliette pour Saint-Renan, près de Brest, ou vivait sa sœur aînée, après que V. Hugo eût été la rechercher, commença, dit M. G., la période la plus singulière de la vie de notre héroïne : une rédemption amoureuse à la manière romantique. Des trois vœux rituels, la belle pécheresse allait observer au moins deux : pauvreté, obéissance, et presque le troisième puisqu'elle ne serait plus que la femme d'un seul amour, fidèle à son maître, à son dieu, jusqu'à la mort.

Elle avait quitté le bel appartement, 35, rue de l'Échiquier, dont elle vendit les meubles, pour s'installer, en août 1834, dans un modeste logis de 400 francs par an, au n° 4 *bis* de la rue de Paradis, au Marais. Plus de luxe, ni de toilette : vie de travail et d'amour. Les deux amants épris de campagne allaient célébrer dans la vallée de Bièvres leurs « noces d'oiseaux échappés ».

*La Tristesse d'Olympio* : tel est le titre du chapitre tendre et charmant qui servira désormais de guide aux pèlerins romantiques le long des « saules pensifs » de la Bièvre. Fontainebleau, les gorges de Franchart, parlent du poète du *Souvenir*; le lac du Bourget semble murmurer les noms harmonieux d'Elvire et de Lamartine; les Metz, les Roches, Vauboyen et Jouy-en-Josas rappellent les amours d'Olympio.

C'est M. Bertin, le directeur du *Journal des Débats* et le maître des Roches, qui attira sans doute V. Hugo dans ce pittoresque site. Sa propriété était à mi-route entre Bièvres et Jouy. M. G. nous conduit tour à tour, sur les

traces de Juliette et de son poète, à la modeste auberge de l'*Écu de France*, à la maison des Metz, avec sa grille et ses vergers en talus, à la « chambre de feuillage » où les amants menèrent « leur vie d'oiseaux, leur vie dans les bois », au vieux châtaignier qui était leur abri et aussi leur « boîte aux lettres ». Et les lettres de Juliette deviennent des hymnes d'amour passionné, religieux, mystique (cf. la lettre du 24 octobre 1835). Moitié chrétiens, moitié païens, ils vont prier dans la vieille église de Bièvres :

C'était une humble église au cintre surbaissé
L'église où nous entrâmes...

puis voient dans la nature un temple de l'amour.

« Je sens, écris Juliette, qu'il m'est impossible de m'élever jusqu'à toi autrement que par l'amour... Mais je t'aime, tout est là, par mon amour je m'égale à toi. »

En un sens, M. G. le dit joliment pour finir, l'amour passe le génie. Olympio regrette le passé, en des vers immortels, mais Juliette, avec les yeux du cœur, retrouve le passé vivant :

« Dieu s'est chargé, s'écria-t-elle, de mettre un sceau sur tous les trésors d'amour que nous avons enfouis là; il nous les a gardés... » C'est que Juliette aimait plus encore qu'elle n'était aimée.

Victor Hugo est son Dieu. Elle l'aime « d'un amour si complet, si pieux, si admiratif et si dévoué » (p. 395) qu'elle subit docilement, en sœur des mystiques, la « claustration amoureuse » que lui impose son maître et seigneur. En mars 1836, le poète l'installe plus largement, 14, rue Saint-Anastase, dans un quartier de couvents et de jardins, d'une tranquillité provinciale. Là sera désormais l'*atelier* où il se trouve mieux que chez lui. Dépensière autrefois, Juliette devient économe. Pour s'acquitter des dettes d'antan elle voudrait demander à son métier, à l'art dramatique, un supplément de ressources. Mais Victor Hugo semblait de moins en moins disposé à favoriser ce projet. En février 1834, il avait fait entrer Juliette à la Comédie-Française, mais il se garde de lui confier le moindre personnage dans *Angelo*. Jalousie? Défiance du talent de la princesse Negroni? L'un et l'autre sans doute.

Juliette en souffre et se montre doublement jalouse de Marie Dorval, actrice qui lui est préférée pour jouer la Tisbe et maint grand rôle, femme si coquette avec les poètes! Voyez le ton des lettres de Juliette : « Je vous prie d'être bien boutonné avec cette dame... J'ai toujours un petit endroit mauvais au sujet de Mme Dorval... Je n'ai rien à craindre de toi, n'est-ce pas, mon bien-aimé? tu sauras bien te défendre et résister à toutes les avances de cette *femme éhontée* [1]?... »

En 1838 elle allait jouer sans doute le rôle de Marie de Neubourg dans *Ruy Blas*... mais voici que Mme Victor Hugo intervint : le rôle lui fut retiré. Elle se trouvait réduite à redire tout bas les vers de *Dona Sol* :

J'ai besoin de vous voir et de vous voir encore...

Elle se comparait à la « pauvre fleur abandonnée » par le « papillon céleste », comme plus tard à la belle Bauldour, délaissée pour la chasse par le beau Pécopin. Aussi quelle précieuse compensation que les voyages annuels où le poète l'emmène! Comme elle en veut à qui trouble leur tête à tête, serait-ce Célestin Nanteuil lui-même [2]! Quelles heureuses vacances, où elle a son poète bien à elle, rien qu'à elle! Si elle n'écrit plus de *griboullis*, elle recueille les notes qui servirent à corser les impressions de voyage du grand écrivain. M. G. qui nous apprend ce détail, n'aurait-il pu nous donner au moins un

1. P. 93, 286-287, 317.
2. P. 324.

échantillon des carnets de route du couple amoureux comme il le fait pour un des comptes mensuels de Juliette [1]? Il pouvait, croyons-nous, satisfaire sur ce point notre curiosité.

De retour au logis la pauvre Juliette redevient inquiète. Dans une lettre du 18 novembre 1839, le mot « notre mariage » est écrit [2]. Le 31 mai 1841, la maîtresse, prise par un vieux pasteur de Genève pour l'épouse légitime du poète, proclame avec passion qu'elle se croit digne d'être sa femme. De son côté Victor Hugo lui écrivait les graves paroles qui suivent : « Nous avons beaucoup souffert ; nous avons beaucoup travaillé ; nous avons fait beaucoup d'efforts pour racheter aux yeux du bon Dieu ce qu'il y avait d'irrégulier dans notre bonheur, par ce qu'il y avait de saint dans notre amour. Aujourd'hui, il y a déjà tout un grand passé que nous pouvons nous rappeler, moi, avec joie, toi, avec orgueil. Continue ton ascension, ma bien-aimée, tu as le pied sur l'échelle des anges. » On comprend dès lors que la compagne élue du poète fût jalouse. Elle l'était, nous l'avons vu, de Marie Dorval ; elle l'était de Mme de Girardin, de Mme Victor Hugo, de Mme Louise Colet ; elle le sera plus tard de Rachel. Amante exclusive, elle se montre jalouse de l'Académie, jalouse de Louis-Philippe et de sa famille, jalouse de la Chambre des Pairs ! Elle aurait voulu un peu pour elle seule son *Toto* adoré ! Pauvre *Juju*, combien son cœur devait s'ulcérer en apprenant, en 1851, par une cruelle dénonciation féminine, la liaison de son poète avec Mme Biard. Par bonheur elle n'avait pas connu le scandale du passage Saint-Roch, dont Victor Hugo avait été le triste héros, en juillet 1845. Sur ce fâcheux incident, qui faisait dire à Lamartine « qu'en France on se relevait de tout, même d'un canapé », M. G. s'est contenté de nous renvoyer au livre de M. Fleischman et à celui de M. Wellington Wack. Il glisse et fait bien.

Malgré les « sept années de trahison », elle pardonna, parce qu'elle aimait davantage, se dévouant sans réserve à son idole, pendant les jours du Coup d'État et de l'exil. Elle restait jalouse, révoltée par moment du respect humain, qui la tenait éloignée de la famille où Mme Biard avait été admise. « Honneur aux vices éhontés des femmes du monde, infamie sur les pauvres créatures coupables des crimes d'honnêteté, de dévouement et d'amour [3]. » Accompagnant le poète à Bruxelles, à Jersey, à Guernesey, elle allait pourtant, en dépit des préjugés et malgré le *cant* guernesiais, être associée discrètement à la vie commune que menaient Victor Hugo, sa femme, ses fils, ses amis. Active et empressée, « faisant tantôt la dame et tantôt la cuisine » — selon ses propres termes —, toujours aux petits soins pour le grand homme et sa famille, elle était, sans y vivre, l'intendante de Hauteville-House. Ses distractions, c'était de copier le manuscrit de l'*Histoire d'un crime*, les vers des *Châtiments* ou des *Contemplations*, un poème de *La Légende* ou un chapitre des *Misérables*, ou de faire une promenade au côté de Victor Hugo.

« Au cœur on n'a jamais de rides » [4], écrivait cette amoureuse en cheveux gris, qui sut vieillir et dont l'affection inaltérable restait un culte fervent, une vénération ardente. Parfois, l'âme meurtrie, rêvant au grand amour d'autrefois, aux « soleils évanouis derrière l'horizon », elle se laissait aller au désespoir, à la mélancolie. Par un retour de piété souvent observé chez les grandes pécheresses, elle penchait du côté du mystère et se reprenait à feuilleter une humble *Vie des Saints* [5].

Enfin, le 15 janvier 1867, Mme Victor Hugo se rendit en visite chez celle que les fils du poète appelaient « notre amie Mme Drouet ». La compagne

1. P. 344.
2. P. 367 et la note.
3. P. 424.
4. P. 381.
5. P. 212.

fidèle allait goûter au foyer du grand proscrit le charme d'une « réhabilitation délicate et discrète ». L'année terrible venue, elle suivit à Paris, puis à Bordeaux, Victor Hugo, mais août 1872 vit leur retour dans l'île bienheureuse. Pour un temps seulement.

La gaillardise impénitente du poète septuagénaire, ce que sa vieille amie appelle par euphémisme « sa généreuse et galante nature [1] », ne laissait pas d'inquiéter et de froisser Mme Drouet. Les infidélités et les vulgaires bonnes fortunes de celui qu'elle vénérait comme un dieu lui firent prendre une résolution radicale : comme quarante ans plutôt, elle se retirerait à Brest, chez sa sœur. Le 20 août 1878, elle écrivait au poète, auquel elle avait vite pardonné : « Ton aube est pure, il faut que ton crépuscule soit vénérable et sacré. Je voudrais, au prix de ce qui me reste à vivre, te préserver de certaines fautes indignes de la Majesté de ton génie et de ton âge [2]. » Victor Hugo, auquel elle se sacrifiait, malgré sa propre mauvaise santé, qu'elle veillait comme on fait d'un enfant, la surnommait « la maîtresse d'école » ! Elle s'éteignit, un peu attristée, le 11 mai 1883. Un beau portrait, par Bastien Lepage, fixe les traits vieillis, mais fins et mélancoliquement expressifs, de celle qui avait été la « belle Juliette », la princesse Negroni.

Sa dernière lettre, écrite le 1er janvier 1883 à son « cher adoré », finit par ces mots : « *Je t'aime* ». Elle avait souhaité une épigraphe tirée « des sublimes vers » que Victor Hugo avait écrits pour elle. Ce désir, remarque M. Guimbaud, n'a pas été exaucé, mais grâce au beau livre qu'il lui a consacré [3], grâce à la publication des lettres qu'il a choisies, on connaîtra bien cette femme d'intelligence, d'esprit et de cœur, fidèle un demi-siècle à un très grand amour. Grâce à ce livre, l'on connaîtra mieux aussi la personnalité de Victor Hugo et certaines parties de son œuvre poétique.

JEAN GIRAUD.

---

A. BOSSERT. **Un Prussien libéré. Herder, sa vie et son œuvre.** *Paris, Hachette*, 1916, IV-207 p. in-16.

On admirera la vaillance de M. Bossert. Il n'a pas cru que la tragédie actuelle le dispensât de continuer son utile effort, et d'ajouter cette étude à toute une série d'ouvrages distingués. Son livre était écrit presque en entier avant la guerre : il n'hésite pas à le publier en pleine guerre, et sans y rien changer (p. IV). Il estime qu'il est permis encore de parler de l'Allemagne (p. I) malgré l'attitude « extraordinaire », qu'elle prend vis-à-vis du monde civilisé. Un seul mot, d'une modération hautaine, résume ainsi le sentiment intime de cet Alsacien de marque sur l'Allemagne vassale de la Prusse : tant d'autres croient devoir aujourd'hui crier leur indignation, qui n'avaient pas assez voulu prévoir, observer ni entendre; les juges sûrs se font violence et ne déclament pas.

On a, depuis quelque vingt ans, mené grand bruit en Allemagne autour de Herder. Le centenaire de sa mort (1803) lui a suscité bien des fidèles; il avait fallu déjà le centenaire de sa naissance (1744) pour ranimer sa mémoire outre Rhin. Comme il arrive, cette réparation d'honneur n'est pas allée sans exagérations. L'influence allemande de Herder — qui fut considérable — a été parfois grossie et mise sous un jour un peu cru, là où elle devait

1. P. 482.
2. P. 248.
3. P. 56 : *Elle* avec une majuscule fait l'effet d'un vers faux. — P. 346 : l'*atten* Koff; sans doute *l'acteur*. — P. 391 : qui est cet Ulric dont Claire lit les vers? Guttinguer?

apparaître plutôt incertaine, ou du moins mêlée à d'autres. Sur son influence en France, fort contrariée par les circonstances, mais non pas négligeable, les présomptions ou indications auxquelles on s'est tenu jusqu'à présent, en France ou ailleurs, n'ont pas toujours été exemptes d'erreurs.

Au reste, l'une et l'autre question est à peine posée ici [1]. M. Bossert a voulu surtout faire connaître l'œuvre et l'homme. Ils en avaient besoin encore en France, et en valent la peine.

* * *

Œuvres et vie mêlées, comme il convenait, cette biographie garde son intérêt même après les travaux allemands qui ont rendu à Herder sa gloire [2]. On revoit ici en un raccourci très exact, avec le cortège d'amitiés des divers âges [3], sa vie pleine d'inattendu (p. 11), puis d'inquiétude (p. 165), toute en soubresauts et en aventures (p. 54, 37), jusqu'au séjour de Weimar qui fait de lui un prisonnier à la chaîne (p. 175). Aux carrefours, le coup de dés quasi fataliste décide souvent de la route à prendre (p. 37, 88, 56). Depuis l'enfance opprimée jusqu'à la vieillesse besogneuse [4], malgré le coup de baguette du major russe qui fait du jeune scribe l'élève de Kant, malgré le coup de tête du voyage en France et, plus tard, le rêve manqué du voyage en Italie, c'est comme le roman d'une existence honnête, où, à part les joies méritées par un mariage d'amour, la sérénité, l'équilibre heureux furent ce qui manqua le plus [5]. M. Bossert ne s'en est pas tenu aux biographes allemands; il a relu les correspondances originales [6] et les Mémoires (*Lebensbild*). Ici ou là, il a trouvé à glaner plus d'un trait qui peint, ou que lui-même

1. Pour la France, M. B. ne fait guère que nommer Renan (p. 157). — Il indique très justement (p. 2) que l'influence générale de H. s'est exercée surtout peut-être par d'autres ouvrages que ceux qui furent le plus souvent lus; mais il la restreint presque au domaine littéraire, même quand il s'agit de H. historien du moyen âge (p. 85, influence de son apologie du M. A. sur les romantiques) ou de l'*humanisme* de H. (p. 205). Il fait valoir les mérites éminents de H. comme traducteur (p. 134 et 194), comme inventeur des beautés poétiques de la Bible et introducteur des littératures étrangères en Allemagne, dans cette Allemagne qui a tant imité (p. 199); H. folkloriste (p. 66) est un peu sacrifié.

— La traduction des *Idées* par Quinet est de 1827-28, non de 1834 (p. 137, n.); l'écart des dates a son importance; la seconde eût été plus favorable sans doute à la fortune de H. en France. La traduction postérieure de Tandel 1861-62) n'est pas un fait négligeable. L'ouvrage de M. Joret (1875) *H. et la Renaissance littéraire en Allemagne au XVIII^e siècle*, méritait d'être rappelé malgré les critiques judicieuses qu'en fit M. B. lui-même (*R. Critique*, 1876, I, 98); le principal éditeur de Herder, B. Suphan, a rendu hommage à cette étude (dans la *Revue Germanique*, mars-avril 1907, p. 238).

2. Entre les trois biographies que nomme M. B. (p. 2), Haym, Bürkner et Kühnemann, il est juste de reconnaître une préséance marquée à l'étude imposante de Haym, un peu touffue, mais très complète et d'une louable équité; l'ouvrage de Bürkner ne fait guère que l'adapter ou la démarquer, non sans agrément; le Kantien Kühnemann, plus personnel que Bürkner, a de la peine à être impartial.

3. Peut-être l'épisode des relations avec Merck (p. 47 et suiv.) aurait-il pu être indiqué plus brièvement.

4. P. 181. Quelque contradiction entre ceci et une assertion antérieure (p. 101, haut).

5. Je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs l'explication que donne M. B. (p. 181) du chapitre des *Feuilles détachées* intitulé *Tithon et Aurore*, comme d'une sorte de confession personnelle, voilée de tristesse. Elle est d'une heureuse ingéniosité; plusieurs ébauches antérieures d'un projet semblable la rendent fort plausible (voir à ce sujet, édition Suphan, XVI. 620).

6. Il en connaît même tel passage d'abord inédit (voir p. 102 et 120, notes).

souligne parfois non sans malice : simplicité démocratique du jeune pédagogue de Kœnigsberg qui ose se dispenser du port de la perruque; dès Strasbourg ou même Riga, élégances d'abbé français; à Weimar, airs d'Eminence vis-à-vis du bon Wieland; puis, au passage dans la catholique Bamberg, devant les courbettes d'étudiants qui n'ont rien lu de lui — mais à Rome surtout, — attitudes de véritable *monsignore* protestant (p. 12, 32, 69, 118, 168, 170). Comment ne pas sourire, à voir cet éminent conducteur d'âmes, non content d'enseigner le latin à la duchesse Louise de Weimar, donnant des leçons de grec à une des « mal mariées » dont il était devenu « le refuge » et, sous les auspices d'Anacréon, échangeant des douceurs avec une M^me^ de Schardt, comme plus tard, sous le ciel de Rome, des compliments avec la très germanique Angelica Kaufmann? (p. 105, 112, 107, 110, 171). — Comment ne pas plaindre ce lettré, gagné par la contagion allemande de la « nostalgie du Midi » (p. 167), qui part enfin pour l'Italie, et, à peine rendu est condamné à ne la voir que le dos tourné au paysage, le devant de la calèche étant pris par le chanoine catholique qui paie les frais, et une coquette, son invitée de la dernière heure (p. 168)?

L'homme est bien là tel qu'il fut, sans cesse partagé entre sa vocation de prêtre et son métier d'homme de lettres. L'un gêne l'autre, malgré la « barrière » qu'au début surtout Herder voulut élever entre les deux rôles (p. 89). Les fonctions ecclésiastiques prennent le dessus dès l'arrivée à Weimar (p. 99, p. 123) au grand regret de Gœthe et de son prince, et, dans les *Idées* ou ailleurs, exposent à des contradictions regrettables[1] celui en qui sa femme rêvait un nouveau Luther (p. 90) et qui, « pédagogue au fond de l'âme » (p. 39), n'eût trouvé peut-être le repos de l'esprit que dans une des chaires universitaires qu'on lui offrit à plusieurs reprises (p. 73, 173). Ses principes moraux le lanceront contre Kant dans une lutte inégale. Ses scrupules d'homme de foi étriquent sa notion de l'art, et peu à peu le brouillent non seulement avec Schiller, mais même avec Gœthe. Et ainsi le « triumvirat » Gœthe-Schiller-Herder (p. 185) existera — en France notamment — dans la seule imagination de ceux qui entendront la légende de Weimar sans connaître assez les deux grands poètes pour deviner que leur monde n'était pas le sien, ou passeront par Weimar avant que le souvenir de Herder y soit comme écrasé par le leur.

Disons-le, M. Bossert paraît avoir exagéré parfois (p. 198) l'indéniable susceptibilité d'un homme de bien, d'un homme excellent, et dans ce Herder tout « de haine ou d'amour », comme disait Schiller à la première entrevue (p. 184), avoir négligé un peu tout ce que la nature avait mis en lui de noble ardeur et de passion désintéressée.

*
* *

De même pour l'auteur. Quand on a signalé quelques-uns des rapprochements arbitraires auxquels l'entraînent, comme « un stimulant ou une surprise », les sollicitations de « tout ce qui paraît à l'horizon littéraire » (p. 91); quand on a dit, avec raison et en accord avec lui-même (p. 170) : « il avait le culte des arts sans être artiste, comme il avait le sentiment de la poésie sans être poète », et qu'on a fait de Herder ce qu'il voulait être, « un initiateur encore plus qu'un écrivain » (p. 1); quand on a jugé même — ceci

1. M. B. indique par exemple (p. 154) les contradictions où l'entraîne, sur le moyen âge, le tiédissement que son romantisme subit, de l'un à l'autre de ses ouvrages sur la philosophie de l'histoire. L'une des plus apparentes est celle où il tomba sur l'origine du langage, entre son Mémoire de 1772 sur la question, et les *Idées*.

peut se discuter — qu'il représente la littérature allemande de son époque « non en puissance, mais en étendue » (p. 198) : a-t-on bien rendu justice, selon son propre principe de critique, à la valeur qu'il eut *en son temps*? M. Bossert ne nous avertit guère d'y songer que pour noter judicieusement (p. 31) la hardiesse qu'il eut de partir en campagne contre Klotz, en effet pédant redoutable et jadis érudit célèbre — longtemps plus connu que Herder parmi les « antiquaires » français — ou à propos d'une belle page [1], éloquente aujourd'hui comme il y a cent vingt ans, sur le devoir de solidarité internationale, et l'alliance nécessaire entre peuples civilisés contre toute puissance d'agression. Ce n'est pas assez peut-être.

Par exemple, la curiosité et le sens des *origines* est comme caractéristique de l'effort intellectuel de Herder [2]. Est-il vrai que de son temps et dès avant lui ce fût « le mot d'ordre de la littérature allemande, de remonter à la poésie primitive de toutes les nations [3] » (p. 65)? Sa notion de l'exégèse, qui lui fait considérer le *Cantique des Cantiques* comme un recueil de « chansons d'amour, les plus anciennes et les plus belles de l'Orient » (p. 125) était-elle véritablement, après les Anglais, de Lowth à Young [4], si peu nouvelle à sa date?

Autre cas : M. Bossert ne croit guère à la *philosophie de l'histoire* (p. 139, 155); et de fait, même enhardi par Voltaire à faire la *critique* de l'histoire, le public français n'a jamais adopté vraiment cette *science* allemande, bâtisse majestueuse et composite, hâtive et ruineuse. Mais, de ce que les *Idées* de Herder contredisent sur plus d'un point ses premiers essais en la matière, — l'un hasardé et déclamatoire (p. 88), sorte de pamphlet même si l'on veut (p. 82), l'autre déjà plus sûr — faut-il prêter aussi peu d'importance à celles-là qu'à ceux-ci? Ame généreuse, esprit imprécis; absence avouée de système (p. 139) : est-ce là tout dire? Herder se proposait, modestement, d'ajouter « une contribution à d'autres contributions » (p. 139; cf. 83 et 141). Ne doit-on pas le louer d'avoir bien vu ce qu'aura toujours de caduc, d'incomplet, de transitoire, toute construction de ce genre, même hardie ou grandiose? — Ne convient-il pas de retenir ce que sa contribution à lui apportait de nouveau, de très caractéristique et, pour quelques âmes — cela s'est vu en France — de séduisant? M. Bossert veut bien y retrouver l'accent de Buffon (p. 148) — sans doute Herder lui a été redevable [5], — mais s'étonne qu'on y ait pressenti Darwin [6]. Et pourtant le rapprochement

1. P. 180 (déjà citée p. III, *Préface*).

2. M. B. indique justement (p. 83) qu'en histoire H. a ses époques préférées, les époques primitives, les origines.

3. Voir ce que dit à ce sujet M. Joret, *Herder...*, p. 27, 64-65, sur les essais de Gleim, Bodmer, Lessing; — p. 91, 350 sur Lessing encore et Hamann. La biographie de Haym (II, 91-94) donne toute une liste de ses précurseurs littéraires; Hettner (III, 28, 91-92) indique fort bien ce que H. leur ajouta de définitif. Le principal éditeur de Herder n'a pas craint de le nommer à la fois *præceptor Germaniae* et *præceptor humanitatis* (B. Suphan, Allocution prononcée à la dernière réunion de la Société Gœthe, à Weimar, 24 mai 1903). On doit aussi retenir à ce sujet l'avis très favorable de M. E. Denis, *L'Allemagne de 1789 à 1810*, p. 42 et 69, et de M. Lévy Brühl, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1887, p. 929-931. M. B. lui-même fut jadis moins sévère (Grande Encyclopédie, art. *Herder*). « On pourrait presque dire qu'il n'y a pas, dans la science actuelle, une idée féconde qui ne se soit présentée une fois à son esprit... » : H., créateur de la méthode historique, restaurant l'étude des langues, des littératures, des religions. — Cf. dans son *Histoire de la littérature allemande*, un très bon chapitre consacré à Herder.

4. Joret, *Herder...*, p. 358-359.

5. Voir sur cette influence, limitée semble-t-il, une dissertation suisse récente de Sauter (H. et Buffon, Bâle 1910).

6. M. Karppe a confronté quelques textes dans ses *Essais de critique et d'histoire de la philosophie* (1902). Le rapprochement des deux noms a été fait souvent en Allemagne.

s'impose; on peut aller jusqu'à dire, comme il fait, que Herder eût rejeté la théorie de l'évolution s'il l'eût connue; mais il n'est pas niable qu'il en a eu la prescience, comme de tant d'autres idées intéressantes qu'il n'a pas su ou pu mûrir. Ailleurs (p. 142), M. Bossert évoque avec raison Bernardin de Saint-Pierre, que Herder aima [1]; mais les *Idées* conçoivent de telle sorte l'homme au sein de la nature, qu'elles ont l'accent d'Élévations plutôt que d'Harmonies [2]. M. Bossert insiste (p. 82) sur l'infériorité de Herder par rapport à Montesquieu, dont nul plus que lui n'a fait l'éloge : on n'oubliera pas cependant qu'ils considéraient l'histoire, et l'homme dans l'histoire, de points de vue fort différents; si bien que peut-être aucun des historiens français disciples de Montesquieu ne s'intéressera vraiment à Herder.

*
* *

Les prêcheurs de conciliation, dont il fut, laissent rarement dans l'histoire des idées un beau sillon bien net; là comme en politique, ils encourent d'avance le soupçon d'impuissance logique. Entre la « séduction » de Spinoza (p. 157) et Leibniz par lequel il le corrige (p. 164), le rôle de Herder philosophe paraît plus terne et plus ingrat que celui même d'un Jacobi; dès son séjour à Eutin, les *purs* l'accusaient de socinianisme (p. 46), et le même blâme lui sera intenté plus tard par le jeune Montalembert, en cela d'accord avec Cousin. Pour avoir voulu, dans sa critique des écrits bibliques, essayer de faire leur part à l'orthodoxie et au naissant rationalisme (p. 204), il se voit reprocher par M. Bossert son manque d'esprit critique (p. 131) et — ceci d'un humour très juste — le « geste théologique » par lequel il a écarté parfois comme une gêne « ses scrupules involontaires d'historien et de savant ». Sa philosophie de l'histoire, raisonnante et recueillie, a mécontenté et les théologiens : l'histoire ne fut-elle pas longtemps une simple théodicée? — et les philosophes : l'histoire a prétendu, après lui, devenir non pas seulement une morale ou une logique, mais une métaphysique pure.

Et pourtant, ni la « souplesse instinctive » avec laquelle Herder concilie les systèmes (p. 160), ni la « vague mythologie qui flotte sur ses conceptions scientifiques » (p. 158) ne doivent nous faire oublier qu'il a été pour certains « une source intarissable de consolations et de joies [3] », que Renan jeune homme a salué en lui, le *penseur-roi*, et l'a aimé en esprit même après avoir pris une « infusion [4] » de Hegel et quelques autres. Ce ministre du culte a eu quelque mérite à idéaliser son christianisme jusqu'à la pureté d' « une haute consécration de la loi morale » (p. 204). C'est à force d'ardeur généreuse que son *Humanisme*, imprécis, élastique, infini, — M. Bossert renonce à le déterminer, sans en dire grand bien (p. 144, 177, 205), — écho de la voix du siècle, et de la France, s'amplifie jusqu'à ébaucher comme un programme des âges à venir. Même sa « polémique arbitraire et stérile » contre Kant (p. 193) n'a-t-elle pas semblé à de bons juges [5], procéder d'un principe essentiellement juste, le seul apte à fonder une esthétique?

1. Voir par exemple, édition Suphan, XVIII, 243-244.

2. H., orateur religieux, fait-il vraiment (p. 24) songer à Bourdaloue? On aurait aimé voir passer dans cette biographie le souvenir de Fénelon, vers qui H. se sentait attiré par une admiration intime et des affinités certaines.

3. Quinet, *Introduction* à la traduction des *Idées*, p. 55. Cf. plus loin : « ... Voilà l'homme que je voudrais pour mon ami! »

4. Renan, *Feuilles détachées*, p. 364.

5. Victor Basch, *Poétique de Schiller*, p. 171-172. — M. B. ne reconnaît quelque valeur à l'anti-Kantianisme de H., en matière d'esthétique, qu'en musique (p. 192). Mais il assure à tort (p. 201) qu'aucun grand compositeur ne s'inspira des poésies

Pour un éloge que M. Bossert donne au Mémoire sur l'*Origine du Langage*[1], « un des rares écrits de Herder qui se lisent sans fatigue » (p. 67), que de critiques entières à tant d'autres œuvres et opuscules, du fougueux et médiocre *Maran Atha* aux *Lettres Théologiques* (p. 127, 130), prolixes, mais intéressantes même pour le profane, et d'une admirable largeur d'idées; — de *l'Esprit de la Poésie Hébraïque* (p. 131, 134), son meilleur ouvrage peut-être malgré l'inévitable gaucherie de ce genre littéraire longtemps goûté que fut le dialogue, aux *Lettres sur l'Humanisme* (p. 177, 179), « testament politique » d'un écrivain fatigué et pressé de besoins d'argent! A-t-on vraiment si grand'peine à découvrir de très belles parties dans les ouvrages principaux — tels livres entiers de ces *Idées* dont M. Bossert fait une critique serrée, en partie d'après Kant (p. 147, 148)? Faut-il condamner à l'oubli total des écrits de moindre envergure, comme le juvénile traité sur Ossian, ou la brève dissertation sur *Némésis* que notre philologue Tournier disait magistrale, ou les trois dialogues sur la *Transmigration des âmes*, que Gœthe lui-même admira?

Nul doute, que de lire tout Herder ne soit aujourd'hui pour les curieux d'art littéraire une tâche un peu ingrate. Mais on conçoit fort bien qu'un éditeur ait pu récemment donner un abrégé des *Idées* au nombre des « Cent meilleurs livres[2] ». Et auprès des Français qui s'occuperont encore de littérature allemande, un *Choix* judicieux de Herder ne serait peut-être pas malvenu. L'ouvrage de M. Bossert y préparerait fort bien — même s'il n'est pas tout à fait exact de décerner à Herder le titre de *Prussien libéré*.

*
* *

Heine qui le fut tout de bon, lui, aima trop Herder[3] pour qu'on s'étonne de voir ce livre placé sous de tels auspices. Mais si Herder se trouve avoir été « comme Henri Heine » (p. III) un Prussien libéré, le hasard joua le grand rôle dans sa libération, qui lui fut infiniment moins douloureuse. L'enfant de Mohrungen, d'ailleurs à demi Silésien d'origine (p. 4), quitta jeune le toit paternel; il ne s'attarda pas longtemps à Königsberg et ne devait plus revoir ni la Prusse, ni ses parents. Le soupir joyeux[4] qui marqua son passage de la frontière prussienne (p. 19), quel jeune homme le renierait, à l'entrée dans une existence toute neuve qui promet la liberté sans laisser prévoir encore qu'elle interdira le retour? Et ce souvenir eût-il ensuite empêché Herder d'être un excellent Prussien, si le sort ou quelque prince l'eût appelé à Dantzig ou à Berlin, plutôt qu'à Bückeburg ou Weimar? On pouvait être Allemand, sous le francisant Frédéric II et fort bon Allemand, sans se dire Prussien. Après *les Grenadiers*, après *le Tambour Legrand*, cet âge heureux avait passé; pour n'être qu'Allemand, il fallait se libérer de la

lyriques de H. Liszt mit en musique son *Prométhée délivré*, et Gérard de Nerval, qui rendit compte des fêtes du centenaire de H. où l'œuvre fut donnée, attacha beaucoup plus de prix à Liszt qu'à Herder.

1. M. B. constate plus loin (p. 68) que c'est l'explication herdérienne qui a prévalu. Mais H. l'avait à peu près abandonnée, et elle doit beaucoup à la reprise qu'en fit Humboldt.

2. *Deutsche Bibliothek*, Berlin : (n° 98, entre Emerson et Montaigne). Le choix (réduit à 1/3 de l'ensemble) est d'Eug. Kühnemann, l'un des biographes de H. Introduction datée du 10 mai 1914.

3. Voir le beau passage cité *Revue d'Histoire littéraire*, 1912, p. 492.

4. M. B. indique à ce propos (p. 19, cf. p. 8) que H. dut s'engager à revenir, au cas où l'autorité militaire prussienne le réclamerait. C'est à peu près le seul rappel du *sous-titre* dans tout le livre, sauf (p. 206) un mot sur l'*Humanisme* herdérien en antithèse à la marée montante du Pangermanisme : l'antithèse est fondée, certes, mais d'autres Allemands de l'époque, à commencer par Gœthe, méritent le même honneur.

Prusse. Heine se libèra; mais, Français à demi et aux trois quarts Parisien, il rêvait encore, avec des sanglots, à sa chère Allemagne, tout en malmenant spirituellement les âpres lourdauds qui la dirigeaient. Herder n'eut que la peine d'ignorer la Prusse, et put, en toute paix, rester toujours fidèle de cœur à l'Allemagne.

Il se trouva mal à l'aise en France, à Paris, à Strasbourg, en Italie. « Il était de ces voyageurs qui portent la terre natale attachée à la semelle de leurs souliers » (p. 166). Il fut Allemand en conscience, avec orgueil, avec passion. Dès Riga, Herder, futur réformateur de sa Livonie adoptive, était un pur patriote allemand, — d'un patriotisme idéal et tout intellectuel, mais intense[1]. Peu ami du patriotisme étroitement orgueilleux et de caste nationale, à l'antique, il fut *citoyen du monde* lui aussi, mais, comme on l'a fort bien dit[2], non moins attaché que tant d'autres « à leur terre natale, à leur race, à l'idée surtout qu'elle représente dans le monde ». Qu'on se reporte aux éloges qu'il fait, à travers toute son œuvre, de la Muse allemande, « une si pudique Vestale, prêtresse de vérité et de vertu » — de la langue et de la terre allemandes qui surpassent en charme toutes les langues, tous les pays — et du « pauvre peuple allemand » à qui ses ennemis mêmes ont toujours reconnu ces mérites spécifiques : « santé, fidélité, pudicité, ordre domestique, application, moralité régulière[3] ». — Qu'on l'entende protester, avec une énergie inlassable, contre l'héréditaire « mal allemand » de l'imitation étrangère, et spécialement contre la propagande française, longue de plus d'un siècle et funeste à l'Allemagne, contre le Kantisme qui, selon lui, ridiculisait l'Allemagne aux yeux des nations voisines[4]. Qu'on écoute ses protestations de modestie allemande : « Nous autres, humbles Allemands, nous ne voulons pas encore faire la leçon à l'univers, mais apprendre de toute nation qui peut nous apprendre quelque chose..., nous n'existons pas encore, et nous savons pourquoi nous n'existons pas; mais nous aspirons à exister, nous voulons exister[5] » — : d'où, non seulement un projet mort-né d'Académie générale allemande « pour l'avancement de la science, de la langue, de l'art et de la poésie en Allemagne » renouvelé de Gottsched et de Klopstock contre l'Académie de Berlin[6], mais aussi, par exemple, l'annexion littéraire de la mythologie nordique, et — déjà — la vision du bloc austro-allemand, rempart des peuples germaniques, et des pays du Nord, contre l'oppression étrangère[7].

Faut-il lui en vouloir? Cet apôtre convaincu de l'Humanisme, fut du même cœur, comme son vieux maître Gleim, « un bon patriote[8] », et mérita d'être appelé par Klopstock « son Herder Allemand[9] ». Ce *Prussien libéré* fut, intellectuellement, meilleur Prussien que son roi de Prusse.

L'intérêt du livre ne tient pas à un *sous-titre*. Il est très bien fait pour aider, quand il le faudra, le public français, malgré tout si peu informé des choses d'Allemagne, à reconnaître en Herder ce qu'il reste même aujourd'hui, un homme capable de « rappeler à la vie beaucoup de gens qui passent ordinairement à dormir le demi-siècle que leur confie la Providence[10] ».

HENRI TRONCHON.

1. Haym, I. 111-112, II, 492, 501.
2. A. Guilland, *L'Allemagne nouvelle et ses historiens*, p. 4.
3. Édition Suphan, VIII. 432 (cf. XXIV, 273); I, 400; — XXIV, 272.
4. Édition Suphan, X, 322 (cf. XXII, 217). — XVIII, 152; — XXI, 10.
5. Édition Suphan : XVIII, 206, 208.
6. Voir à ce sujet : Haym, II, 487.
7. Édition Suphan : XXIV, 314 et suiv., XXIII, 462.
8. H. à Gleim, 23 nov. 98, dans *Von und an* H., I, 250.
9. *Nachlass* I, 205 (21 mars 1797).
10. *Bibliothèque Allemande*, t. II (1826), p. 5.

# PÉRIODIQUES

**Le Correspondant.** — 10 juillet; Alexandre Masseron, *Un roman allemand interdit en Allemagne : « Inferno ».* — 25 juillet; Alfred Poizat, *Le symbolisme ou la littérature franco-étrangère.* — Maurice Deslandres, *Une mission des universités françaises auprès des universités anglaises.* — 10 août; René Brancour, *La guerre dans l'opéra en France.* — 25 août; Fortunat Strowski, *Les limites du génie de Lamartine.* — Georges Fonsegrive, *De Taine à Péguy.* III. *La progression scientifique et philosophique.* — 25 septembre; Charles-Brun, *La Roumanie et l'idée latine, souvenirs d'un félibre* (avec une lettre inédite du poète Alecsandri). — F. de Homen-Christo, *Les écrivains étrangers et la guerre. M. Ayres de Ornellas.* — 25 octobre; Georges Fonsegrive, *De Taine à Péguy.* IV. *L'investigation religieuse.* — 10 novembre; Augustin Cochin, *Quelques lettres à sa famille et à ses amis.* — Robert Perret, *Un grand géographe : Marcel Dubois.* — Georges Fonsegrive, *De Taine à Péguy. L'évolution des idées dans la France contemporaine.* V. *L'arrivée.* (Fin). — 25 novembre; Édouard Trogan, *Le marquis de Vogüé.* — M. André, *Les variations de Maximilien Harden. La « Zukunft » pendant la guerre.* I. — André Pératé, *Un amateur de couleurs* (René Bazin). — Pierre de Quirielle, *Un internationaliste français : Romain Rolland.* — Jacques de Coussange, *Un nationaliste suédois : Verner de Heidenstam.* — Alexandre Masseron, *Les sensations de guerre de Gabriele d'Annunzio.* — 10 décembre; H. Korwin-Milewski, *Esquisses littéraires : Henryk Sienkiewicz.* — Alfred Poizat, *Esquisses littéraires : Émile Verhaeren.* — 10 et 25 décembre; *Lettres de Léopold Ier, roi des Belges, à Adolphe Thiers* (1836-1864), publiées avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie. — 25 décembre; M. André, *Les variations de Maximilien Harden : la « Zukunft » pendant la guerre.* II. — René Brancour, *Les almanachs d'autrefois.* — Georges Fonsegrive, *Esquisses littéraires : Théodule Ribot.* — Alexandre Masseron, *Comédies allemandes pour la fête de Noël.*

**Études** (revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 et 20 juillet; Albert Bessières, *Ames nouvelles* (3e partie). — 20 juillet; Paul Bernard, *Lamartine orateur.* — 5 août; Albert Bessières, *Ames nouvelles* (Fin). — Yves de la Brière, *Sur les dernières chroniques de Francis Charmes.* — 5 et 20 août, 5 et 20 septembre, 5 et 20 octobre; Paul Bernard, *Émile Faguet : le critique; le portraitiste; le polémiste; les idées politiques; l'homme.* — 20 août; Joseph Robinne, *Joseph Lotte et le « Bulletin des professeurs catholiques de l'Université ».* — 5 septembre; Albert Bessières, *L'instruction publique et la guerre : un nouveau livre de M. Albert Sarraut.* — 20 septembre; Alexandre Brou, *Voltaire le pacifique.* — 5 octobre; Célestin Chevalier, *Le retour à la culture classique; réflexions faites à un congrès.* — 20 octobre; Paul Dudon, *Le Père Pierre Suau.* — 5 novembre; Louis Théolier, *Deux romans mystiques* (*Le Mystère des béatitudes*, par Colette Yver, *Le Rosaire de Lourdes*, par Françis Jammes). — Louis Chervoillot, *Littérature de guerre en Italie.* — Lucien Roure, *Un livre danois sur M. Bergson.* — 20 novembre et 5 décembre; Yves de la Brière, *Pour le centenaire du Père Olivaint.* — 5 et 20 décembre; Albert Bessières, *De l'art à la foi : Jean Thorel* (1859-1916). (Ire partie : l'artiste; la religion de l'art; l'auteur dramatique; le romancier; le poète; IIe partie :

le chrétien; la conversion; la mort.) — 20 décembre; Louis Jalabert, *Le marquis Melchior de Vogüé : l'orientaliste et l'archéologue.* — Louis de Brandes, *Livres d'images.*

**Le Figaro.** — 1er juillet; Ch. Dauzats, *Mort de M. Maspero.* — 5 juillet; X., *La fin d'un poète* (Joseph de Joannis Pagan). — 7 juillet; *Le théâtre et la guerre : le bilan d'une saison.* — 11 juillet; *Le théâtre aux armées.* — 12 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Quand les Français ne s'aimaient pas », par Charles Maurras; « Un réformateur militaire au XVIe siècle », par Abel Lefranc; « la Flamme ensevelie », par Charles Buguet.* — 14 juillet; Ch. Dauzats, *Retour sous la coupole* (Anatole France). — 16 juillet; Dr Horace Bianchon, *Elie Metchnikoff.* — 17 juillet; Henri Welschinger, *La correspondance inédite de M. Thiers.* — 24 juillet; *Le théâtre et la guerre : à la Comédie-Française.* — 26 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Audace », par Maxime Formont; « Une âme d'amante pendant la guerre », par Pierre de Valrose; « Mme Crésus infirmière », par Victor Goedorp.* — 30 juillet; *Le théâtre et la guerre : à l'Odéon.* — 3 août; Léon Bérard, *De Mirabeau à Lamartine* (Louis Barthou). — 6 août; *Le théâtre et la guerre : à l'Opéra-Comique.* — 8 août; Julien de Narfon, *Un témoin de la pensée française et chrétienne* (Georges Dumesnil). — 9 août; Memor, *Un Français prisonnier en Allemagne au XVIIe siècle* (Pontis). — 16 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Pendant la guerre », par Lucien Pinvert; « les Idées et les hommes », par André Beaunier; « le Drame de Senlis », par André de Maricourt.* — 18 août; *Le théâtre et la guerre : les tournées Ch. Baret.* — 23 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Bismarck », par Ernest Daudet.* — 30 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Jeune fille », par Gérard d'Houville; « le Rosaire au soleil », par Francis Jammes.* — 3 septembre; Félicien Pascal, *Un poème français sur la Roumanie* (par Jacques de Biez). — 6 septembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Hyène enragée », par Pierre Loti.* — 9 septembre; Polybe, *A propos d'une vision d'Hugo.* — 12 septembre; Auguste Dorchain, *Ronsard et la Roumanie.* — 13 septembre; Julien Benda, *La religion du génie.* — 14 septembre; Ch. Dauzats, *La décentralisation du rire.* — 18 septembre; *Émile Verhaeren et Carl Spitteler.* — 26 septembre; Lucien Descaves, *Trois Péronnais* (les Dabot). — 27 septembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Guerre et les Neutres », par René Moulin; « Voyages au front », par Edith Wharton.* — 28 septembre; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « le Sphinx », par Octave Feuillet.* — 4 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Bouffes-Parisiens, « Faisons un rêve », par Sacha Guitry.* — 7 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Variétés, « Kit », par Worrall et Terry, adaptation de W.-B. Périer et Verney.* — 9 octobre; Jacques des Gachons, *Depuis deux ans avez-vous pu travailler?* — 11 octobre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Vagabonds de la gloire », par René Milan; « Carnet de route », par Jacques Roujon.* — 13 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Réjane, « Mister Nobody », par Robert de Simone.* — 14 octobre; *Courrier des théâtres : un foyer d'artistes vivants* (Odéon). — 16 octobre; Jacques des Gachons, *Depuis deux ans avez-vous pu travailler?* — 19 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « Une amie d'Amérique », par Hanswyck et de Wattyne.* — 20 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Athénée, « l'Ane de Buridan », par de Flers et Caillavet.* — 23 octobre; Jacques des Gachons, *Depuis deux ans avez-vous pu travailler?* — 26 octobre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance publique des cinq Académies.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « la Course du flambeau », par Paul Hervieu.* — 29 octobre, Albert de Pouvourville, *Un mage moderne* (le Dr Encausse-Papus). — 1er novembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « l'Inéfaçable », par Miguel Zamacoïs.* — Julien de Narfon, *La mort du P. Lecanuet.* — 2 novembre; Henri Welschinger, *La correspondance de M. Thiers.* — 3 novembre; Jacques des Gachons, *Depuis deux ans avez-vous*

*pu travailler?* — 8 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Nouvel Ambigu, « la Roussotte », de Meilhac et Halévy.* — 11 novembre; Ch. Dauzats, *Mort du marquis de Vogüé.* — Régis Gignoux, *Les Premières : Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « l'Amazone », par Henri Bataille.* — 14 novembre; Francis Chevassu, *Le poète et l'homme d'État* (*Lamartine orateur,* par Louis Barthou). — 16 novembre; Julien Benda, *La religion de l'inconscient.* — 19 novembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 22 novembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Aujourd'hui et demain », par René Bazin; « Pour une dame qui voudrait penser à autre chose », par Émile Berr.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Variétés, « Moune », par Albert Willemetz.* — 24 novembre; *Courrier des théâtres : Théâtre Réjane, « le Père prodigue », d'Alexandre Dumas.* — 25 novembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance annuelle de l'Académie des Inscriptions.* — 29 novembre; Régis Gignoux, *Émile Verhaeren.* — *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « les Nouveaux Pauvres », par Jean-François Fonson.* — 30 novembre; Julien de Narfon, *La conversion de Jean-Jacques Rousseau.* — 1er décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Réfugiée », par Pierre Gourdon; « l'Appel du sol », par Adrien Bertrand.* — 2 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre des Arts, « la Frontière », par Lucio d'Ambra.* — 6 décembre; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Quatorze histoires de soldats », par Claude Farrère; « la Ville envahie », par Paul de Saint-Maurice.* — 10 décembre; Julien Benda, *Herbert Spencer et la guerre.* — *Les morts d'hier : Théodule Ribot; Paul Leroy-Beaulieu.* — Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales.* — 11 décembre; Julien de Narfon, *Histoire d'une âme* (Lucie Félix-Faure Goyau). — 12 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « l'Otage », par Paul Claudel.* — 13 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Heredo », par Léon Daudet.* — 14 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Déjazet, « la Classe 36 », par Mouézy-Eon.* — 15 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 18 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Bouffes-Parisiens, « Jean de La Fontaine », par Sacha Guitry; Châtelet, « Dick roi des chiens de police », par Victor Darley et Henri de Gorsse.* — 19 décembre; Ch. Dauzats, *A l'Institut : Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 22 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « le Crime de Sylvestre Bonnard », par Pierre Frondaie, d'après Anatole France.* — 26 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Michel, « Bis! », par A. C. Carpentier, Celval et Charley.* — 27 décembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Lettres de l'Empereur écrites en 1916 », par Paul Adam; « les Semeurs », par Fernand Laudet.*

**Journal des Débats politiques et littéraires.** — 2 juillet; André Michel, *Gaston Maspero.* — 3 juillet; S., *A propos d'un livre* (*l'Instruction publique et la guerre,* par Albert Sarraut). — 6 juillet; Gaston Riou, *Karl Lamprecht et Maurice Muret.* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 7 juillet; Jacques de Coussange, *Johan Bojer et la France.* — 8 juillet; A. Albert-Petit, *Un portrait de Jaurès.* — 10 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les concours du Conservatoire.* I. *Concours de tragédie.* — 15 juillet; E. Rodocanachi, *Heine et la France.* — 17 juillet; Henry de Varigny, *Elie Metchnikoff.* — Jacques de Coussange, *Georg Brandes et la guerre.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : les concours du Conservatoire.* II. *Concours de comédie.* — 18 juillet; Georges Benedite, *Gaston Maspero.* — 19 juillet; Z., *Les poilus et l'Académie.* — J. Kessel, *Metchnikoff : ses journées.* — 24 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Il faut toujours compter sur l'imprévu », proverbe en un acte, par Gérard d'Houville.* — 28 juillet; S., *« Jeune fille »* (par Gérard d'Houville.) — 31 juillet; S., *« Journal d'une Parisienne »* (par la baronne Michaux). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : André Fernet.* — 3 août; U., *Croquis de Paris : le disciple de Tolstoï.* — Édouard Lazone, *La*

*France et l'opinion en Suisse alémanique.* — 4 août; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 7 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « le Jeu de l'amour et du hasard ».* — 9 août; Adolphe Jullien, *Les origines de l'Opéra.* I. — 14 août; S., *Pages du temps de la guerre.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : à propos du centenaire de Shakespeare.* — 15 août; R. N., *Le marquis de Ségur.* — Maurice Spronck, *Lamartine orateur* (par Louis Barthou). — 18 août; Firmin Roz, *Sur des « Méditations dans la tranchée ».* — Adolphe Jullien, *Les origines de l'Opéra.* II. — 19 août; Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle* (t. XXVIII). — 21 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : à propos du centenaire de Shakespeare, Hamlet en France.* — 22 août; Henri Welschinger, *Le testament de M. Thiers.* — 24 août; Z., *Caricatures et images de guerre.* — Paul Muller, *La Faculté de droit de Strasbourg.* — 26 août; Z., *Fontanes et le germanisme.* — 27 août; Jacques de Coussange, *Hoffding et Bergson.* — 28 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : un dernier mot sur Hamlet.* — 29 août; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 30 août; Z., *Le berceau de Virginie.* — 1er septembre; Z., *Souvenirs de Nohant.* — 4 septembre; Philippe Godet, *Lamartine et Victor Hugo jugés par Alexandre Vinet.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Venise et l'ancien théâtre français.* — 5 septembre; Firmin Roz, *Augustin Filon.* — 11 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : à la Comédie-Française.* — 12 septembre; U., *Un auteur joué malgré lui* (J.-B. Hoffman). — Adolphe Jullien, *Beethoven et Wagner.* I. — 14 septembre; Z., *Le théâtre pendant la guerre.* — 18 septembre; Marc V. Grellet, *Pour le livre français.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « la Jeunesse des Mousquetaires », par Dumas et Maquet; Palais-Royal, « Madame et son filleul », par Veber, Hennequin et de Gorsse.* — 19 septembre; Augustin Fliche, *Pierre Duhem.* — 22 septembre; Adolphe Jullien, *Beethoven et Wagner.* II. — 26 septembre; S., *« Le Laurier sanglant », poèmes de guerre* (par Jacques Normand). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « le Marquis de Villemer », de George Sand.* — 29 septembre; H. M., *Croquis de Transylvanie : un ami de la France il y a deux cents ans* (Nicolas Bethlen). — 2 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Mme Simone dans « le Sphinx ».* — 6 octobre; S. Rocheblave, *L'évolution de l'opinion allemande.* — 8 octobre; Z., *Croquis de Paris : la Voulzie.* — Louis Barthou, *Lazare Carnot.* — 9 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des Bouffes, « Faisons un rêve », comédie en quatre actes par Sacha Guitry.* — 15 octobre; *Hommage à M. Larreta, ministre de la République argentine.* — 16 octobre; S., *Poésies* (par M. Zamacoïs). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Réjane, « Mister Nobody », par R. de Simone; Théâtre des Arts, « la Seconde Madame Tanqueray », par A. Pinero, traduction par R. d'Humières; Mlle Balthy à Bobino.* — 18 octobre; B., *Bacon et la guerre.* — 20 octobre; A. Albert-Petit, *La guerre jugée par deux historiens* (M. Lavisse et M. Jullian.) — 23 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Antoine, « Une amie d'Amérique », par Hanswyck et de Wattyne.* — 26 octobre; *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 30 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « la Course du Flambeau », par Paul Hervieu.* — 31 octobre; A. Héron de Villefosse, *Henri Thédenat, prêtre de l'Oratoire, membre de l'Institut.* — 6 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, après une représentation du « Tartuffe ».* — 8 novembre; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 10 novembre; Édouard Lazone, *Propagande française et propagande allemande en Suisse.* — 12 novembre; Jacques de Coussange, *Le prix Nobel de littérature.* — Henri Welschinger, *Le marquis de Vogüé.* — 13 novembre; S., *L'Université et la guerre.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « l'Amazone », par Henri Bataille.* — 18 novembre; Maurice Muret, *Henryk Sienkiewicz.* — 19 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts ».* — 20 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie*

*Française*, « *le Chandelier* », *d'Alfred de Musset.* — 21 novembre; Henri Welschinger, *Thiers et Mérimée.* — 25 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 27 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon*, « *le Carnaval des Enfants* », *par Saint-Georges de Bouhélier.* — 29 novembre; Raoul Narsy, *Émile Verhaeren.* — 4 décembre; S., « *L'illusion héroïque de Tito Bassi* » (par Henri de Régnier). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, reprise de* « *Marie Tudor* », *de Victor Hugo.* — 5 décembre; André Michel, « *Notes d'un amateur de couleurs* » (par René Bazin). — 10 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 11 décembre; Édouard Payen, *Paul Leroy-Beaulieu.* — S., *En lisant Montaigne.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre des Arts*, « *la Frontière* », *par L. d'Ambra.* — 15 décembre; *Académie française, séance publique annuelle.* — 16 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 17 décembre; J. Bourdeau, *Théodule Ribot.* — 18 décembre; S., *En lisant Montaigne.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance*, « *la Guerre et l'Amour* », *par Jacques Richepin.* — 19 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences.* — 25 décembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Bouffes-Parisiens*, « *Jean de La Fontaine* », *par Sacha Guitry.* — 27 décembre; Paul Gautier, *Un neutre illustre* (M^me^ de Staël).

**Mercure de France**. — 1^re^ juillet, Paul Bonnefon, *Lettres et fragments inédits d'Alfred de Vigny.* — 16 juillet; Henry Dérieux, *La Poésie pendant la guerre.* — 1^er^ août; Gustave-Louis Tautain, *L'œuvre de Paul Adam et les événements actuels.* — 16 août; Albert de Bersaucourt, *Un précurseur de Verhaeren* (Maxime du Camp). — Jacques Dyssord, *En marge du cinéma.* — 1^er^ septembre; Albert Heumann, *Les tendances nouvelles de la littérature en Suisse romande.* — 16 septembre; Edmond Pilon, *La guerre et les Mille et Une Nuits.* — Léon Deffoux, *A propos du* « *Journal des Goncourt* ». — 1^er^ octobre; E. de Clermont-Tonnerre, *Tardif envoi de fleurs* (Rémy de Gourmont). — 1^er^ novembre, J.-L. Rosny aîné, *Le théisme et l'humanisme de M. Arthur James Balfour.* — René Gillouin, *Maurras, Lemaître, Barrès, apologètes.* — 16 novembre; Marc Henry, *L'essor de la vie théâtrale et musicale en Allemagne.* — Louis Narquet, *Le machinisme, le progrès et la morale.* — 1^er^ décembre; Henri Clouzot, *Du goût de l'ancien chez les modernes.* — 16 décembre; Henri Albert, *La guerre intellectuelle : une contre-offensive allemande.*

**Revue de Paris**. — 1^er^ juillet; Edmond Haraucourt, *Émile Faguet.* — 15 juillet et 1^er^ août; Émile Mâle, *Études sur l'art allemand.* — 1^er^ août; Alexandre Moret, *L'œuvre de Gaston Maspero.* — 15 août; Myriam Harry, *Un anniversaire : la mort de Jules Lemaître.* — 1^er^ septembre; Émile Mâle, *Études sur l'art allemand*, III. — Aurore Lauth-Sand, *Souvenirs de Nohant.* — 15 septembre; Louis Barthou, *L'élection de Lamartine à l'Académie française.* — 15 octobre; Francis de Miomandre, *Robert d'Humières.* — 1^er^ novembre; Claude Ferval, *Paul Hervieu.* — 15 novembre, 1^er^ et 15 décembre; Charles de Rouvre, *L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux.* — 1^er^ décembre; Émile Mâle, *Études sur l'art allemand : la sculpture.*

**Revue des Deux Mondes**. — 1^er^ juillet; *La correspondance de M. Thiers pendant la guerre de 1870-1871 : lettres inédites de Thiers, Jules Favre, duc de Broglie, Mignet, etc.* — Camille Bellaigue, *D'Annunzio et la musique.* — André Beaunier, *Revue littéraire : un nouveau livre sur La Fontaine* (par G. Michaut). — 15 juillet; Raymond Thamin, *L'Université de France et la guerre.* I. — André Bellessort, *L'apôtre des Indes et du Japon : François de Xavier.* IV. *Vers le Japon.* — Émile Legouis, *Angellier, poète de la guerre.* — 1^er^ août; Henry Cochin, *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le Siège et la Commune : Charles Aubert-Hix.* I. — Raymond Thamin, *L'Université de France et la guerre.* II. — André Michel, *L'art* « *gothique* » *œuvre de France.* — André Beaunier, *Revue littéraire : nouvelles lettres de la comtesse d'Albany.* —

15 août; Maurice Croiset, *Un grand égyptologue français : Gaston Maspero.* — Henry Cochin, *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le Siège et la Commune : Charles Aubert-Hix.* II. — Jean Dornis, *La vigile du poète : Gabriele d'Annunzio et la guerre.* — Victor Giraud, *La France d'aujourd'hui jugée par les étrangers.* II. *Pendant la guerre.* — 1er septembre; Alexandre Millerand, *Charles Péguy et ses premiers « Cahiers ».* — André Beaunier, *Revue littéraire : les débuts de Venise dans notre littérature.* — 15 septembre; André Bellessort, *L'apôtre des Indes et du Japon : François de Xavier.* V. *Du Japon au seuil de la Chine.* — André Beaunier, *Le marquis de Ségur.* — Paul Gautier, *Vues prophétiques d'Edgar Quinet sur l'Allemagne.* — 1er octobre; Édmond Gosse, *France et Angleterre : l'avenir de leurs relations intellectuelles.* — Gérard d'Houville, *Un poète soldat au « 1er étranger » : Hernando de Bengoechea.* — André Beaunier, *Revue littéraire : chroniqueurs de la guerre.* — 15 octobre; Frédéric Masson, *L'impératrice Joséphine et le prince Eugène (1804-1814), d'après leur correspondance inédite. — L'éducation d'un prince.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un roman de guerre allemand interdit en Allemagne.* — 1er novembre; A. Augustin-Thierry, *Lettres inédites de Chateaubriand et d'Augustin Thierry.* — 15 novembre; Frédéric Masson, *L'impératrice Joséphine et le prince Eugène (1804-1814), d'après leur correspondance inédite.* — II. *L'apogée.* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Course du flambeau », à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la conversion de M.-L.-G. Wells.* — 1er décembre; Pierre de Nolhac, *Notes sur un amateur de couleurs* (René Bazin). — André Beaunier, *Revue littéraire : Un nouveau livre sur Samuel Bernard.* — 15 décembre; Frédéric Masson, *L'impératrice Joséphine et le prince Eugène (1804-1814), d'après leur correspondanee inédite.* III. *Les disgraciés.* — Victor Giraud, *La civilisation française.* — P. Imbart de la Tour, *Le marquis de Vogüé.* — René Doumic, *Revue dramatique : reprise du « Chandelier » à la Comédie-Française; « l'Amazone », à la Porte-Saint-Martin.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Henri Scienkiewicz et l'âme polonaise.*

**Revue du XVIIIe siècle.** — 3e année 1915-1916, n° 2, mai-décembre 1916; Georges Ascoli, *L'Affaire des prophètes français à Londres* (suite et fin). — Ch. Oulmont, *Un Clodion inédit.* — R. Loyalty Cru, *Lettres inédites de Diderot.* — Jean Vic, *Les idées de Charles Rivière Dufresny.* — V. Schrœder, *Robespierre, homme de lettres.* — Albert Cahen, *Le dernier livre de P.-M. Masson : la religion de Rousseau.*

**Revue hebdomadaire.** — 1er juillet; Arthur Chuquet, *Les Normaliens morts pour la France.* — François Mauriac, *L'un d'eux : André Lafon.* — 8 juillet; Mgr Herscher, *Les derniers jours et la mort chrétienne de M. Émile Faguet.* — François Le Grix, *Charles de Fontenay.* — 22 juillet; H. de Noussanne, *Le romantisme garibaldien.* — Amélie Gayraud, *L'œuvre féminine et le féminisme.* — 29 juillet; Marie-Louise Pailleron, *Les petits carnets de Sainte-Beuve.* — 5 août; Pierre Lasserre, *Les réparations nécessaires : l'enseignement.* — 12 août; Guy de Passillé, *Les journaux des tranchées.* — 19 août; Gerhard Grau, *La conversion de Rousseau : théorie et pratique.* — Alexandre Masseron, *Le « châtiment » de Louvain raconté aux petits Allemands.* — 26 août; J. Péladan, *La guerre des idées : l'Allemagne de Mme de Staël et celle d'Henri Heine.* — Jacques de Coussange, *Témoignages d'écrivains scandinaves pour la France.* — Margat d'Enis, *Le berceau de Virginie de la Tour.* — 9 septembre; E. Aegerter, *La Pensée allemande et la guerre : Hegel.* — 23 septembre; De Lanzac de Laborie, *L'éloquence de Lamartine.* — Léon Moulin, *La poésie de Charles de Pomairols.* — 30 septembre; Pierre de Nolhac, *Le marquis de Ségur.* — Henri Welschinger, *Les grands poètes nationaux de la Pologne.* — A. Laborde-Milaà, *La continuité classique.* — Paul Desfeuilles, *Carl Spitteler.* — 14 octobre; Gabriel Hanotaux, *Le Théâtre et la Guerre.* — Fernand Laudet, *La fondation de l'Académie française (2 janvier 1635).* — 21 octobre;

Gabriel Faure, *Dans le « vallon » de Lamartine.* — Marcel Boulenger, *L'écrivain de guerre.* — 4 novembre; A. Gérard, *La revanche latine.* — 11 novembre; Georges Beaume, *Art-Roë* (lieutenant-colonel Patrice *Mahon*). — 18 novembre; Raoul Narsy, *Les Académiciens espagnols en France.* — 25 novembre; Louis Barthou, *Robert Dubarle* (1881-1915). — Gabriel Pérouse, *Vieilles doctrines de guerre : le premier roman militaire* (*le Jouvencel*, de Jean de Bueil). — 2 décembre; Henry Cochin, *Souvenirs d'une arrière grand'mère* (la comtesse Benoist). — 30 décembre; Henri Davignon, *Émile Verhaeren.* — Henri Lote, *La préparation intellectuelle de la guerre et de la paix.* — Louise-Amélie Gayraud, *Le féminisme et la guerre.*

**Le Temps.** — 2 juillet; G. D., *Gaston Maspero.* — 3 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la tragédie et la comédie au Conservatoire; concours d'autrefois et d'aujourd'hui; les réformes; l'auditoire restreint; les lauréats de 1916.* — *Onésime Reclus.* — 7 juillet; P. S., *Les livres et la douane.* — 10 juillet; P. S., *Un humoriste* (Jean-Paul Richter). — *Le théâtre au front.* — 17 juillet; P. S., *Le centenaire de Gobineau.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions à propos de « George Dandin ».* — 19 juillet; J. B., *Une rentrée* (Anatole France à l'Académie française.) — 23 juillet; Paul Souday, *Les Livres : « la Hyène enragée », par Pierre Loti; « Cahiers d'un artiste », deuxième série, novembre 1914-juin 1915, par Jacques-Émile Blanche; « Bourguignottes et pompons rouges », par Charles Le Goffic.* — 24 juillet; P. S., *La tranchée de l'idée* (M. Péladan). — 28 juillet; P. S., *Les aspirations de Loti.* — 31 juillet; P. S., *La philosophie de Jaurès.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « le Demi-Monde ».* — 4 août; P. S., *Un dernier mot* (sur l'aspiration de l'*h*, dans *hyène*). — 5 août; *Le théâtre des enfants et des convalescents* (Guignol). — 7 août; P. S., *Un normalien en campagne* (Maurice Genevoix). — 9 août; J. B., *Les carnets de Sainte-Beuve.* — 11 août; Paul Souday, *Les Livres : « Le Rosaire au soleil », par Francis Jammes; « Jeune fille », par Gérard d'Houville; « la Guerre dans le Haut-Pays », par C. F. Ramuz, « le Journal de Gottfried Mauser », par Émile Moselly; « Parmi les cendres »; par Émile Verhaeren; « le Drame de Senlis », par le baron André de Maricourt.* — 14 août; P. S., *Venise d'autrefois* (*Venise dans la littérature française, depuis les origines jusqu'à la mort d'Henri IV*, par M^me^ Béatrix Ravà). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur le rôle d'Alceste; publications théâtrales.* — 15 août; *Le marquis de Ségur.* — 18 août; P. S., *Post-scriptum* (*h* aspirée.) — 20 août; *Les Lettres françaises.* — 23 août; J. B., *Un précurseur* (Maxime du Camp). — 28 août; P. S., *Un historien du XVIII^e^ siècle* (le marquis de Ségur). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les comédies et proverbes; renaissance d'un vieux genre français; Carmontelle, Théodore Leclercq, Musset, Feuillet, Paul Bourget, Gérard d'Houville.* — 30 août; J. B., *Une loi littéraire* (d'après M. Henry Bidou, tout personnage de théâtre, à mesure qu'il dure, tend à s'élever). — 4 septembre; P. S., *L'oncle et le neveu* (Taine et M. Chevrillon). — 6 septembre; Paul Souday, *Les Livres : « la Guerre européenne », par Guillelmo Ferrero; « Dialogues de guerre », par Henri Lavedan; « Aujourd'hui ou demain, pensées du temps de la guerre », par René Bazin; « l'Autre lumière », « l'Embusqué », par Paul Margueritte; « la Carrière d'un aveugle », par Winifred Holt,* — 10 septembre; J. B., *La grand'mère* (George Sand). — 11 septembre; P. S., *L'Angleterre et la guerre* (M. André Chevrillon). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale; réflexions sur l'« Ami des femmes »; débuts à la Comédie-Française.* — 13 septembre; Marcel Pillon, *Les dîners de Victor Hugo.* — 15 septembre; P. S., *Le pauvre subjonctif.* — 18 septembre; P. S., *Vingt ans après* (la mort d'Edmond de Goncourt). — 25 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la collaboration de Dumas et de Maquet, à propos de « la Jeunesse des Mousquetaires »; « Madame et son filleul », au Palais-Royal; « le Fil à la patte », à l'Athénée.* — 2 et 6 octobre; P. S., *L'entente intellectuelle.* — 9 octobre; P. S., *Un coin d'Allemagne* (*Au pays des*

*maîtres-chanteurs*, par Marc Henry). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le pessimisme romanesque d'Octave Feuillet; l'optimisme romanesque de George Sand loué par Dostoïewsky; le pessimisme joyeux de Sacha Guitry* — 12 octobre; Gaston Deschamps, *Lamartine orateur* (par Louis Barthou). — 13 octobre; P. S., *Avez-vous travaillé?* — 15 octobre; *Un Allemand désabusé : George Herwegh.* — 16 octobre; P. S., *Une veillée des armes* (*Leconte de Lisle*, par Désiré Toupance). — 17 octobre; G. P., *Un témoin de la France* (Enrique Larreta). — 23 octobre; P. S., *La « Vita nova » (de Dante, traduite par M. Henry Cochin).* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur la « Dame aux camélias », à propos d'une interprétation nouvelle; spectacles divers.* — 25 octobre; Adolphe Aderer, *L'Académie française en 1870.* — 26 octobre; *A l'Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; *A l'Institut.* — 30 octobre; P. S., *« Le drageoir aux épices »* (par Joris-Karl Huysmans). — 1er novembre; J. B., *Chez les illuminés* (le docteur Encausse-Papus). — 3 novembre; P. S., *La question Shakespeare.* — 6 novembre; P. S., *Deux poètes* (Paul Claudel et Charles Morice). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions au sujet de « la Course du flambeau ».* — 8 novembre; Paul Souday, *Les Livres : « la Religion de Jean-Jacques Rousseau », par Pierre-Maurice Masson;« la Profession de foi du vicaire savoyard », édition critique* (1er article). — 9 novembre; *M. Anatole France calomnié par les Allemands.* — 10 novembre; P. S., *Le théâtre et la guerre.* — 12 novembre; Gaston Deschamps, *Le marquis Melchior de Vogüé.* — 13 novembre; P. S., *Naquet.* — 17 novembre; P. S., *Que donner à lire aux soldats?* — 18 novembre; G. Lenôtre, *Jean Racine, poilu.* — Th. L., *Henry Sienkiewicz.* — 19 novembre; V., *Voix d'outre-tombe* (Bossuet). — *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 20 novembre; P. S., *Heidenstam.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « l'Amazone » de M. Henry Bataille.* — 25 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 27 novembre: P. S., *Fustel de Coulanges.* — 29 novembre; Roland de Marès, *Émile Verhaeren.* — 30 novembre; J. G., *La lumière qui s'éteint* (Verhaeren). — Paul Souday, *Les Livres : « la Religion de Jean-Jacques Rousseau »* (2e article). — 1er décembre; P. S., *A quoi rêvent les jeunes filles.* — 3 décembre: J. L., *Le prix Goncourt.* — 4 décembre; Paul Souday, *La conversion de J.-J. Rousseau* (polémique avec Mgr Lacroix). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : spectacles odéoniens, « Marie Tudor », « le Carnaval des enfants », » la Dernière classe »; théâtres divers, « la Frontière » et « Moune ».* — 5 décembre; G. D., *Le poète et la patrie.* — 10 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales.* — 11 décembre; P. S., *Chesterton.* — *Paul Leroy-Beaulieu.* — *Théodule Ribot.* — 15 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — P. S., *La saison des prix.* — 16 décembre; Paul Souday, *Académie française : prix littéraires et prix de vertu.* — 18 décembre; P. S., *En captivité* (*Journal d'un simple soldat*, par Gaston Riou). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur le drame historique; « la Guerre et l'Amour », de Jacques Richepin; « Rivoli », de M. René Fauchois; les nouveaux spectacles de la Gaîté, de Déjazet, du Châtelet.* — 19 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.* — 21 décembre; J. G., *Un neutre d'hier* (Eugène Rambert). — 22 décembre; P. S., *De Bossuet à M. Paul Laffont.* — G. D., *La poésie des races celtiques.* — 25 décembre; P. S., *Les almanachs.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Adam** (Ch.). — *Commémoration de Shakespeare*, 23 avril 1916. *Nancy, impr. J. Coubé.* Grand in-4, de 8 p. (Université de Nancy. Aux universités d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.)

**Adam** (Paul). — *La Littérature et la Guerre. Paris, Crès.* Petit in-8, de 137 p. Prix : 1 fr. 75.

**Allemands** (les) *par eux-mêmes.* Anthologie par Henri CLOUARD. Une gravure. *Paris, Larousse.* In-16, de 64 p. Prix : 75 cent. (Brochures Larousse. B. 7.)

**Ame** (l') *de la France dans ses poètes*, par Paul VERRIER. Une gravure hors texte. *Paris, Larousse.* In-16, de 48 p. Prix : 50 cent. (Brochures Larousse. B. 8.)

**Andréa de Nerciat**. — *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat.* Deuxième partie : Félicia ou Mes fredaines. Texte intégral d'après l'exemplaire de l'édition de Londres (Liége), 1778, conservé à la bibliothèque de Cassel. Introduction, essai bibliographique, par Guillaume APOLLINAIRE. Ouvrage orné d'une gravure hors texte. *Tours, impr. E. Arrault.* In-8, de 324 p. Prix : 7 fr. 50.

**Anger** (dom P.). — *Le Collège de Cluny*, fondé à Paris dans le voisinage de la Sorbonne et dans le ressort de l'Université. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de 131 p.

**Anthologie** *des écrivains français morts pour la patrie*, par Carlos LARRONDE. Préface par Maurice BARRÈS. Tomes III et IV. *Paris, Larousse.* Deux fascicules in-16 de 64 p. chaque. Le fascicule : 75 cent.

**Anthologie** *poétique française*, XVII^e^ siècle. Poèmes choisis avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM. Tome I^er^. *Paris, Garnier frères.* In-18 jésus, de LXXVI-420 p.

**Beaunier** (André). — *Les Idées et les Hommes* (troisième série). La Littérature de la guerre. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 324 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bernardin** (N.-M.). — *Du XV^e^ au XX^e^ siècle.* Études d'histoire littéraire. *Paris, F. Rieder.* In-16, de 368 p. Prix : 3 fr. 50.

**Binet** (Edouard). — *La Faculté de droit de Nancy à la veille de la Révolution française.* Communication faite à l'Académie de Stanislas, le 3 mars 1916. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 2 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie de Stanislas », 1915-1916.)

**Blondel** (A.). — *Histoire de l'ancien collège de Chartres et du lycée Marceau.* Cinquième livraison. *Chartres, impr. Durand.* In-8, de 69 à 87 p. (Extrait du « Bulletin de l'Association des anciens élèves du collège et du lycée ».)

**Blossom** (F. A.). — *La composition de « Salambô », d'après la correspondance de Flaubert* (1857-1862). Avec un essai de classement chronologique des lettres. *Paris, Edouard Champion.* In-8, de VII-106 p. (Elliott Monographs in the romance languages and literatures, edited by Edward C. Armstrong, 3.)

**Blum** (André). — *L'Estampe satirique en France pendant les guerres de religion.* Essai sur les origines de la caricature politique. Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, M. Giard et E. Brière.* In-8, de 371 p.

**Bonnecase** (Julien). — *La Faculté de droit de Strasbourg.* (Quatrième jour complémentaire an XII-10 mai 1871.) Ses maîtres et ses doctrines. Sa contribution à la science juridique française du XIX^e^ siècle. *Toulouse, Edouard Privat.* In-8, de 286 p. (Extrait du « Recueil de législation de Toulouse ».)

**Bourgogne** (duc de). — *Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine*, publiées pour la Société de l'histoire de France, par M^gr^ Alfred BAUDRILLART et Léon LECESTRE. Tome II (1709-1712). *Paris, Laurens.* In-8, de LXXXV-273 p. (Société de l'histoire de France. Exercice 1915. Deuxième volume. N° 374.)

**Bremond** (Henri). — *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours.* II : l'Invasion mystique (1590-1620). *Paris, Bloud.* In-8, de 621 p. et grav. Prix : 8 fr.

**Brienne** (Louis-Henri de Loménie, comte de). — *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne*, publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'histoire de France, par Paul BONNEFON. Tome I^er^. *Paris, Laurens.* In-8, de 363 p. Prix : 9 fr. (Société de l'histoire de France. Exercice 1915. Premier volume. N° 373.)

**Burns** (Mary). — *La Langue d'Alphonse Daudet. Paris, Jouve.* In-8, de 385 p. Prix : 6 fr.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome LXIV. Grégoire-Grosvenor. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col. ; col. 1 à 1242.

**Chambrun** (comtesse de). — *Shakespeare et Florio.* (Etude de vieux documents.) Shakespeare et la Critique étrangère. (Brandès-Jusserand-Demblon.) Une réponse à la question shakespearienne. *Paris, impr. A. Davy.* In-8, de 40 p. (Extraits de la « Revue ». (Ancienne « Revue des revues ».)

**Coleman** (A.). — *Flaubert's literary development in the light of his Mémoires d'un fou, Novembre and Education sentimentale* (version of 1845). *Paris, Edouard Champion.* In-8, de XV-154 p. (Elliott Monographs in the romance languages and literatures, edited by Edward C. Armstrong. 1.)

**Conférence** *sur les chansons populaires flamandes du XIII^e^ au XX^e^ siècle*, par M. VAN EEGHEM. Programme et traduction des chansons exécutées à la suite de la conférence, 17 mai 1916. Fécamp, impr. L. Durand et fils. In-16, de 34 p. Prix : 50 cent. (Vendu au profit des prisonniers de guerre fécampois et des Invalides belges de Sainte-Adresse.)

**Daguin** (Fernand). — *Un soldat poète. Jean-Baptiste Le Beuf.* Notice biographique. *Dijon, impr. Vve P. Berthier.* In-8, de 16 p.

**Desanges** (Paul). — *Octave Mirbeau.* Bois gravé de Camille Pautot. *Paris. librairie d'action d'art de la ghilde « les Forgerons ».* In-8, de 63 p. Prix : 1 fr.

**Diderot** (D.). — *La Religieuse.* Texte intégral publié avec une préface et des notes, par M. Maurice TOURNEUX, et illustré de compositions originales à l'eau-forte, par M. Martin VAN MAELE. En-têtes et ornements gravés sur bois, par M. Eugène Dété. *Paris, J. Chevrel.* In-8, de IX-322 p.

**Dumoustier.** — *Quelques lettres de l'historien Dumoustier. Tours, impr. A. Mame.* In-8, de 7 p.

**Eloy** (Maurice). — *En marge de René Bazin.* Notes et Impressions. *Besançon, impr. catholique de l'Est.* 1916. In-8, de 15 p. (Extrait de « l'Indépendant du Pas-de-Calais et du Nord illustré ». Juin 1914.)

**Fay** P.-B.) et A. **Coleman.** — *Sources and Structure of Flaubert's Salammbô. Paris, Édouard Champion.* In-8, de 61 p. (Elliott Monographs in the romance languages and literatures edited, by Edward C. Armstrong. 2.)

**Foulet** (Lucien). — *Le Roman de Renard. Paris, Édouard Champion.* In-8, de 582 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences historiques et philologiques. Fascicule 211.)

**Funérailles** *de Mounet-Sully*, le vendredi 3 mars 1916. Discours prononcés

par M. Émile FABRE, administrateur général, et par M. SILVAIN, sociétaire-doyen de la Comédie-Française. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 15 p. et portrait.

**Garcia Calderon** (Ventura). — *Une enquête littéraire.* Don Quichotte à Paris et dans les tranchées. *Cahors, impr. Coueslant.* In-16, de 103 p. (Comité d'études franco-hispaniques de l'Université de Paris.)

**Gazier** (Augustin). — *Bossuet et Louis XIV* (1662-1704). Étude historique sur le caractère de Bossuet. Avec deux simili-gravures. *Paris, Edouard Champion.* In-8, de 128 p.

**Girard** (William). — *Du transcendantalisme considéré essentiellement dans sa définition et ses origines françaises. Berkeley, University of California Press.* In-8, p. 351-498. (University of California. Publications in Modern Philology, vol. IV.)

**Guesnon** (A.). — *Un collège inconnu des Bons-Enfants d'Arras à Paris, du XIII^e^ au XV^e^ siècle. Paris, Philippe Renouard.* In-8, de 37 p. et planches. (Extrait des « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et l'Ile-de-France ». Tome XLII, 1915.)

**Hennequin** (F.). — *Du régime de la presse pendant la guerre. Paris, Chaix.* In-8, de 30 p. (Extrait de la « Revue pénitentiaire et de droit pénal » de mars-avril 1916.)

**Henriet** (Frédéric). — *Un chapitre de l'histoire de Château-Thierry.* La Rue Jean-la-Fontaine. Notes et Souvenirs. *Paris, Laurens.* In-8, de 85 p. et gravures.

**Herscher** (M^gr^ S.). — *Les Derniers Jours et la Mort chrétienne de M. Emile Faguet. Paris, Lecène.* In-8, de 37 p.

**Heuzey** (J.-Ph.). — *Lucie Félix-Faure Goyau.* Sa vie et ses œuvres. (Son journal intime.) *Paris, Perrin.* In-16, de VIII-296 p.

**Lacombe** (Paul). — *Origine de l'imprimerie à Besançon.* L'Imprimeur de l'Arbolayre. *Paris, Société française de bibliographie.* In-8, de 19 p. avec fig. et planches. (Extrait du « Bibliographe moderne ».)

**La Fayette** (M^me^ de). — *La Princesse de Clèves. Paris, Ferreyrol.* In-18, de 304 p.

**Lamartine.** — *Méditations poétiques.* Nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par Gustave LANSON. *Paris, Hachette.* Deux volumes in-8. Tome I, de CLXXVI-1 à 270 p.; tome II, de 271 à 600 p. Les deux volumes, 20 fr. (Les Grands Écrivains de France.)

**Le Senne** (Camille). — *Le Réveil de Corneille*, poème dramatique. *Tours, impr. E. Arrault.* In-12, de 24 p. Prix : 75 cent.

**Le Verdier** (Pierre). — *L'Atelier de Guillaume Le Tailleur, premier imprimeur rouennais.* Histoire et Bibliographie. Ouvrage publié par la Société française de bibliographie. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-4, de 79 p. avec fac-similés.

**Lévy-Bruhl** (L.). — *Quelques pages sur Jean Jaurès. Paris, impr. coopérative l'Emancipatrice; librairie de l' « Humanité ».* In-16, de 86 p. Prix : 1 fr.

**Mac-Cabe** (Joseph). — *Treitschke et la Grande Guerre.* Traduit et adapté de l'anglais par M^me^ Léon RAYNAL. Préface de J.-H. ROSNY jeune. *Paris, M. Giard et E. Brière.* In-12, de XIV-202 p. Prix : 3 fr. 50.

**Mayran** (B.). — *Les Débuts du journalisme en Rouergue*, 1665-1685. *Villefranche-de-Rouergue, Société anonyme d'impr.* In-18, de 27 p.

**Meunié** (Félix). — *Les Mayeux* (1830-1850). Essai iconographique et bibliographique. *Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 163 p. et grav.

**Moreau-Nélaton** (Étienne). — *Delacroix raconté par lui-même.* Étude biographique, d'après ses lettres, son journal, etc.; accompagnée d'illustrations reproduisant ses principales œuvres. Illustrations phototypiques de Léon Marotte. *Paris, Laurens.* Deux volumes in-4. Tome I, de 224 p.; tome II, de 274 p.

**Morgan Schenck** (Eunice). — *La part de Charles Nodier dans la formation des idées romantiques de Victor Hugo, jusqu'à la préface de Cromwell. Paris, Edouard Champion.* In-8, de 149 p.

**Pascal** (Blaise). — *Pensées.* Portraits de l'auteur gravés d'après un tableau de Quesnel. Ornements typographiques dessinés par Maurice Jaubert de Becque et gravés sur bois, par Eug. Dété. *Tours, impr. E. Arrault.* Deux volumes grand in-16. Tome I, de XXXIX-335 p.; tome II, de 287 p. (Collection : le Livre catholique.)

**Perroud** (Cl.). — *Le Roman d'un Girondin. Paris, Hachette.* In-8, de 65 p. avec portraits. (Extrait de la « Revue du XVIII^e siècle ».)

**Peyron** (Élie). — *Le Monument de Benoît Malon.* Lecture faite à la séance de l'Académie de Nîmes du 10 novembre 1913. *Paris, P. V. Stock.* In-8, de 28 p.

**Picavet** (Camille-Georges). — *La Renaissance et la Formation de l'art classique moderne*, d'après M. André Michel. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 7 p. (« Revue de synthèse historique ». Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Pichon** (Alfred). — *Puvis de Chavannes.* A propos d'un livre récent. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 8 p. (« Revue de synthèse historique ». Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Poètes** *d'hier et d'aujourd'hui.* Morceaux choisis accompagnés de notices biographiques et bibliographies et de nombreux autographes; par G. WALCH. Supplément de l'Anthologie des poètes français contemporains. *Paris, Delagrave.* Petit in-18, de 521 p. Prix : 3 fr. 50.

**Poinat** (Jean). — *Les Maîtres du paysage en littérature. Montbrison, impr. Eleuthère Brassart.* In-8, de XX-121 p., avec grav.

**Prajoux** (J.). — *Passage de saint François de Sales à Roanne, en 1618. Roanne, impr. M. Souchier.* In-8, de 15 p.

**Réau** (Louis). — *Un théoricien de l'histoire de l'art, Hans Tietze. Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 8 p. (« Revue de synthèse historique ». Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Répertoire** *des sources manuscrites de l'histoire de Paris*, publié sous la direction de M. Marcel POÈTE, inspecteur des travaux historiques, conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris. I : Dépouillement d'inventaires et de catalogues effectué par les soins du service historique, mis en ordre et publié par Étienne CLOUZOT. Tome I, A.-F.; tome II, G.-P. *Paris, Ernest Leroux.* Deux volumes in-8 à 2 col. Tome I, de XXXV-523 p.; tome II, de 588 p. (Bibliothèque d'histoire de Paris, publiée sous les auspices du service de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville.)

**Rey** (A.-Augustin). — *La Pensée française et la Libération des peuples.* Fragments. *Paris, Jules Meynial.* In-8, de 12 p. Prix : 60 cent. (Extrait du « Bulletin de la Chambre de commerce de Genève ». (Janvier 1916.)

**Roberty** (J.-E.). — *Charles Péguy.* Conférence donnée à la salle d'horticulture, à Paris, le 14 avril 1916. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 16 p.

**Rouard de Card** (E.). — *Livres français des XVII^e et XVIII^e siècles concernant les États barbaresques.* Régences d'Alger, de Tunis, de Tripoli et empire de Maroc. Supplément. *Paris, A. Pedone*, de 27 p.

**Ruplinger** (André). — *Un représentant provincial de l'esprit philosophique au XVIII^e siècle en France.* Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon (1711-1781). Préface de M. Gustave LANSON. Avec un portrait. *Lyon, A. Rey.* In-16, de XXV-300 p. Prix : 6 fr.

**Saget** (chanoine). — *Jules Lemaître. Orléans, impr. Auguste Gout.* In-8, de 31 p.

**Saint-Simon.** — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au

journal de Dangeau, et de notes et appendices; par A. de Boislisle. Avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. Tome XXVIII. *Paris, Hachette.* In-8, de 573 p. (Les Grands écrivains de France.)

**Sarraut** (Albert). — *L'Instruction publique et la Guerre. Paris, Henri Didier.* In-8, de XXXI-267 p. Prix : 3 fr. 50.

**Schmarsow** (Auguste). — *L'Enseignement de l'histoire de l'art en Allemagne.* Traduit par Paul Roques. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 8 p. (« Revue de synthèse historique. » Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Stendhal** (de). — *Le Rouge et le Noir.* Chronique du XIX^e^ siècle. Édition complète, revue et corrigée. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 516 p.

**Tailhade** (Laurent). — *Les Commérages de Tybalt.* Petits Mémoires de la vie 1903-1913. Frontispice de Sacha Guitry. *Paris, Georges Crès.* In-16, de 335 p. (Collection « Les Proses ».)

**Théâtre** (le) *pendant la guerre.* Notices et Documents, publiés par Ad. Aderer, G. Astruc, Georges Cain, M. Charlot, R. Coolus, A. Cortot, J. Couët, Henri de Curzon, Émile Fabre, H. Gauthier-Villars, P.-B. Gheusi, P. Ginisty, Guillot de Saix, Al. Jouvin, F. Lagrange, Camille Le Senne, J. Rouché, A. Soubies. *Paris, publications de la Société de l'histoire du théâtre.* (Chez Marcel Fredet, 14, rue de la Tour-d'Auvergne). Grand in-8, de VIII-128 p.

**Thieme** (Hugo-P.). — *Essai sur l'histoire du vers français. Paris, Édouard Champion.* In-8, de XII-432 p.

**Tietze** (Hans). — *L'Enseignement de l'histoire de l'art en Autriche.* Traduit par A. Robinet de Cléry. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 8 p. (« Revue de synthèse historique. » Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Toupance** (Désiré). — *Leconte de Lisle.* Esquisse d'une biographie intellectuelle. *Paris, Jouve.* In-16, de 82 p. Prix : 2 fr.

**Tournaire** (Georges). — *Tolstoï.* Conférence faite à Paris, le 3 juillet 1915. *Paris, édition de la revue « l'Essor ».* In-12, de 69 p. Prix : 1 fr.

**Venturi** (Adolfo). — *L'Enseignement de l'histoire de l'art en Italie.* Traduit par J. Alazard. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 7 p. (« Revue de synthèse historique. » Extrait du tome XXVIII-I (n° 82). Février 1914. (Numéro consacré à l'histoire de l'art.)

**Vigny** (Alfred de). — *Poèmes antiques et modernes.* Édition critique publiée par Edmond Estève. *Paris, Hachette.* In-16, de XXIV-335 p. Prix : 3 fr. 50. (Société des textes français. Dixième exercice.)

**Villon** (François). — *Œuvres complètes*, publiées avec une étude sur Villon, des notes, la liste des personnages historiques et la bibliographie; par M. Louis Moland. *Paris, Garnier frères.* In-18 jésus, de XLIII-308 p.

**Voltaire**. — *Lettres philosophiques de Voltaire.* Édition critique avec une introduction et un commentaire; par Gustave Lanson. 2^e^ édition. Tome I. *Paris, Hachette.* In-16 de LVI-225 p. Prix : 10 fr. (Société des textes français modernes.)

# CHRONIQUE

— L'étude de M. Jacques Boulenger sur *Rabelais à travers les âges* (*Revue des Livres anciens*, 1914, fasc. 1) n'a pas la prétention de traiter dans toutes ses parties un sujet aussi vaste, encore moins de l'épuiser. C'est un choix de notes de lecture, assez pertinentes et habilement mises en valeur, qui passent en revue et déterminent l'action de l'œuvre de Rabelais, au cours des siècles, principalement au XVIII[e] et au XIX[e] siècle. On y voit que Rabelais ne demeura jamais indifférent à quelques libres esprits et c'est le mérite de M. Boulenger d'avoir su les retrouver et les commenter.

— M. L.-H. Labande a découvert, aux archives de la principauté de Monaco, trois lettres inconnues de Montaigne au maréchal de Matignon, et les a imprimées dans la *Revue du XVI[e] siècle* (1916, fasc. 1-2). On connaît déjà treize lettres, provenant des mêmes collections et adressées par Montaigne au maréchal. Celles qui viennent s'y ajouter portent respectivement les dates du 30 octobre 1582, du 14 décembre 1583 et du 12 juillet 1584. En commentant soigneusement les trois documents, M. Labande les examine au point de vue de leur forme et de leur aspect, et relève d'intéressantes remarques qui ne pourront qu'être fort utiles à l'étude de Montaigne épistolier.

— Dans son article sur *Le Premier Poème de Malherbe* (*1587*) (*Revue des Livres anciens*, 1914, fasc. I), M. Philippe Renouard signale un exemplaire de la première édition des *Larmes de Saint-Pierre*, qu'aucun bibliographe n'avait décrite jusqu'à ce jour, et la compare avec la seconde (1596), qui n'est guère moins rare que l'autre. En réimprimant son poème, Malherbe a seulement changé trois vers, et ces corrections, si elles sont heureuses, ne modifient guère l'allure de l'œuvre.

— Les *Notes sur la vie et l'assassinat de Jean Magnon, de Tournus, poète et historiographe du roi* (1620-1662) (extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*), par M. Gabriel Jeanton, contiennent quelques détails précis sur la vie du poète, principalement sur son mariage, d'après quelques pièces de la procédure à laquelle donna lieu son assassinat, qu'on soupçonna la femme de Magnon d'avoir perpétré, de complicité avec le marquis de Sertoville, qu'elle épousa ensuite.

— Dans sa brochure intitulée : *Une date ignorée de l'histoire de la prédication de Bossuet, Mathieu Feydeau et Catherine de la Planche*, M. Ernest Jovy montre, d'après un passage inédit du *Journal* de Mathieu Feydeau, que Catherine de la Planche, fille du trésorier général des bâtiments du roi, fit profession religieuse le 27 janvier 1663, à l'hôpital de Sainte-Catherine, et que, à cette occasion, Bossuet prit la parole, pour un sermon qui n'a pas été conservé.

— En étudiant *Les Idées de Charles Rivière Dufresny* (*Revue du XVIII^e siècle*, mai-décembre 1916), M. Jean Vic passe successivement en revue le rôle de Dufresny comme journaliste et comme auteur dramatique. Quand Dufresny succéda à De Vizé, en qualité de directeur du *Mercure galant*, il s'empressa de donner à ce recueil plus d'aisance, de désinvolture, une allure moins figée. Auteur dramatique, Dufresny fut encore plus ingénieux dans ses inventions. On retrouve dans ses pièces nombre de traits épars du *Figaro* de Beaumarchais. M. Toldo l'avait déjà signalé. Mais M. Vic, en y revenant, accentue davantage le rapprochement et le rend plus frappant.

— Comme elle l'avait fait précédemment pour Molière, pour Shakespeare et pour Cervantes, la Comédie-Française a organisé, au mois de décembre dernier, une exposition concernant Racine et qui a été ouverte pendant quelques jours au public. On y voyait les éditions originales et des contrefaçons des pièces de Racine, des portraits du poète et de ses interprètes, nombre de souvenirs enfin provenant des archives mêmes du théâtre et aussi des collections dramatiques de M. Auguste Rondel.

— M. Georges Ascoli a publié *Deux pamphlets inédits de Pierre Bayle contre le maréchal de Luxembourg* (*Revue des Livres anciens*, 1914, fasc. I). Quand ce maréchal fut impliqué dans la fameuse affaire des poisons, Bayle s'empressa d'écrire, de verve, d'abord une prétendue *Lettre apologétique* soi-disant composée par le maréchal, puis une *Réponse* à la précédente pièce, qui, pour des raisons diverses, n'ont jamais vu le jour. Ce sont elles que M. Ascoli a tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale et livrées au public, qui ne peut qu'être sensible à la malignité incisive du polémiste et l'agrément d'un style très direct.

— Dans les *Études* du 20 septembre, M. Alexandre Brou expose et analyse les idées de Voltaire sur la guerre, sous ce titre qui sent percer l'ironie : *Voltaire le pacifique*. Les sentiments de Voltaire sont manifestes : il exècre la guerre, mal affreux, inévitable, mais qu'on peut atténuer. M. Brou en convient. « Pour conclure », il se contente de poser « un simple point d'interrogation : Dans la haine de Voltaire pour la guerre, jusqu'où s'étend la sincérité ? Où commence le rôle ? » Il semble qu'on puisse répondre que cette haine avait pour limite l'amour que Voltaire portait à l'humanité, dont il savait les défauts et les mérites, et qui, suivant qu'il envisageait les uns ou les autres, le portait à être indulgent ou sévère pour notre espèce, selon qu'on l'attaquait ou qu'on la protégeait.

— Les *Lettres inédites de Diderot*, publiées par M. R. Loyalty Cru dans la *Revue du XVIII^e siècle* (mai-décembre 1916) sont au nombre de huit : une à Antoine Bret (29 octobre 1753); quatre à John Wilkes (19 octobre, 14 novembre 1771, 10 juillet 1772, fin de juin 1776); trois à David Hume (24 novembre 1767, 22 février 1768, 17 mars 1769). Les originaux en sont conservés dans des bibliothèques de la Grande-Bretagne : la lettre à Bret et les lettres à John Wilkes à Londres, au British Museum; les lettres à David Hume à Édimbourg.

— Sous la signature Margat d'Enis et sous le titre : *Le Berceau de Virginie de La Tour*, la *Revue hebdomadaire* du 26 août publie le récit d'une excursion au château de Saint-Igest, proche de Villefranche, en Rouergue, qui vit naître l'héroïne du roman de Bernardin de Saint-Pierre. Pour expliquer le départ de la famille de La Tour à l'île Bourbon, l'auteur de l'article rapporte des traditions imprécises et mal assises qui mettent encore plus de dramatique dans l'affabulation du romancier et donnent à cette simple histoire les origines les plus compliquées.

— Les *Lettres inédites de Chateaubriand et d'Augustin Thierry*, publiées par la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre, montrent la cordialité des relations qui existèrent entre eux jusqu'à la mort de Chateaubriand. C'est en 1824 que ces relations s'établirent, respectueuses et admiratives de la part du jeune historien, déférentes et sympathiques de la part de Chateaubriand, qui, tout en exagérant un peu, dans ses lettres, l'expression de ses sentiments, n'en éprouve pas moins pour Augustin Thierry une sincère et profonde gratitude littéraire.

— *L'Élection de Lamartine à l'Académie française* est racontée par M. Louis Barthou, dans la *Revue de Paris* du 15 septembre, d'après des documents inédits. On y apprend d'abord que, lors de sa première candidature, en 1824, à l'Académie française, lutte dans laquelle Droz l'emporta, Lamartine garda quelque rancune de cet échec à Lacretelle et lui adressa une lettre assez vive qu'on ne connaissait qu'en partie. On y apprend ensuite que, lors de sa seconde tentative — heureuse celle-ci — en 1829, le succès fut fortement préparé par le poète dramatique Charles Brifaut. C'est lui, c'est Brifaut, qui non seulement répara quelques maladresses du candidat et empêcha les sympathies qu'il avait de se désagréger, mais sut lui en gagner d'autres et amener ainsi le résultat désiré.

— Dans *la Revue hebdomadaire* du 29 juillet, Mme Marie-Louise Pailleron signale *les Petits Cahiers de Sainte-Beuve*, dont elle possède quelques-uns. Ce sont des carnets sur lesquels l'adolescent notait ses impressions et ses réflexions de lecture, à seize ans ou à dix-huit ans. Les deux cahiers que cite Mme Pailleron portent la date de 1820 et de 1822. Au milieu de trop nombreuses observations notées d'une plume verbeuse et complaisante, on trouve des dates et des remarques qui ne sont pas inutiles à la biographie de Sainte-Beuve.

— Dans *le Temps* du 13 septembre, sous ce titre : *les Dîners de Victor Hugo*, M. Marcel Pillon donne quelques détails nouveaux sur les sujets de conversation du poète, à table, et sur quelques convives qu'il accueillit chez lui. On y trouvera notamment des souvenirs sur la duchesse de Berry, qui ne manquent pas d'intérêt.

— Sous ce titre : *Lamartine et Victor Hugo jugés par Alexandre Vinet*, M. Philippe Godet signale, dans le *Journal des débats* du 4 septembre, la nouvelle édition, donnée par M. Paul Sirven, du recueil original consacré par Vinet, en 1848, à Lamartine et à Hugo. Non seulement l'édition actuelle se compose de toutes les pages que renferme la première, mais encore on y trouve tous les articles du *Semeur* non recueillis en volume par Vinet, et aussi des notes prises dans les papiers de celui-ci et qui ont pour objet Lamartine ou Hugo.

— Les *Lettres et fragments inédits d'Alfred de Vigny*, publiés par M. Paul Bonnefon, dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1916, comprennent quelques lettres qui ne sont pas sans intérêt. Au milieu de billets plus ou moins importants qui fixent quelque détail de la vie du poète, on lira, par exemple, une assez longue lettre ignorée à Antoni Deschamps, écrite d'Angleterre, le 18 août 1836. Quant aux fragments, ce sont des notes sur la marine, plan d'un ouvrage que Vigny voulait consacrer aux Bougainville et appréciations sur eux ou sur des marins de leur temps.

— M. Henri Welschinger a publié une lettre de Mérimée, par laquelle celui-ci fait part à Thiers, le 21 septembre 1841, de son intention de poser une candidature de membre libre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette manœuvre était destinée à faciliter ultérieurement l'entrée

de Mérimée à l'Académie française, et, sur ces deux points, les calculs du postulant se réalisèrent comme il le prévoyait (*Thiers et Mérimée*, dans le *Journal des Débats* du 21 novembre).

— Dans *les Souvenirs de Nohant*, qu'elle a publiés dans la *Revue de Paris* du 1er septembre, Mme Aurore LAUTH-SAND donne surtout les impressions qu'elle a gardées de sa grand'mère George Sand, dans ce logis familial où, enfant, elle l'a vue vivre. L'intimité domestique du grand écrivain revit dans son cadre familier, avec ses gestes accoutumés et ses habitudes ordinaires, recueillis avec une piété manifeste par une descendante soucieuse de ranimer son aïeule telle qu'elle fut. Ces indications, dit Mme Lauth-Sand, personne ne pourrait les donner après elle. Il n'en est donc que plus précieux de connaître ces détails, qui sont, tout au moins, précis et vrais.

— M. Gabriel FAURE recherche, *Dans le « vallon » de Lamartine* (*Revue hebdomadaire*, 21 octobre), l'aspect que pouvait avoir le vallon de Pupetières, en Dauphiné, quand le poète y vint, en juillet 1819, faire un séjour près de son ami Aymon de Virieu, alors malade. Assurément, Lamartine est un assez pauvre écrivain descriptif; le vague de son observation et de son impression importe peu à la séduction de sa poésie. On n'y trouve pas moins quelques détails, quelques incidents qui servent à situer l'émotion du poète, et lui donnent un accent plus direct que ne l'aurait une description purement imaginée.

— M. Edmond ESTÈVE a fait, à l'Académie de Stanislas, *L'Histoire littéraire d'une légende historique : le conte d'Emma et d'Eginhard dans la littérature française* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1913-1914). C'est une aventure absolument imaginaire, agréablement contée, en un latin fleuri, par le chroniqueur anonyme de l'abbaye de Lersch. De là, ce récit, plus ou moins remanié, s'est répandu un peu partout, et principalement dans les pays germaniques. En France, il ne fut guère connu que par le *Dictionnaire critique* de Bayle, qui le rapporte à l'article *Eginhart*. Après Bayle, Grécourt ou La Chaussée, *la Bibliothèque des romans*, Mme de Genlis, Millevoye, Vigny lui-même, dans un conte intitulé *la Neige*, ont repris la légende, qui avait également été portée plusieurs fois au théâtre et qui est mentionnée dans *la Fille de Roland*.

— L'article de M. Paul GAUTIER : *Vues prophétiques d'Edgar Quinet sur l'Allemagne*, dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 septembre, fait l'histoire des rapports littéraires de Quinet avec l'Allemagne. Il n'y avait aperçu d'abord que ce qu'elle était au temps de Gœthe et de Herder; puis il se refroidit, après 1830, en constatant combien l'Allemagne s'éloignait de plus en plus de la France. Quinet n'a cessé de prédire, de 1832 à 1842, ce que présageait ce désaccord, et même il recommença après Sadowa, mais sans avoir plus de succès qu'auparavant et sans convaincre ceux à qui il s'adressait de la justesse de ses prévisions.

On peut rapprocher de cet article un autre de M. Fernand CRÉMIEUX, dans *la Grande Revue* de novembre, sur *Edgar Quinet annonciateur de l'Allemagne moderne*.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# LE THÉATRE « MONACAL » SOUS LA RÉVOLUTION SES PRÉCÉDENTS ET SES SUITES

## I

Il y a, comme chacun sait, dans notre littérature, un « théâtre révolutionnaire ». Pendant une dizaine d'années, de la réunion des États Généraux au coup de force de Brumaire, on a représenté sur les grandes et les petites scènes de Paris, qui n'ont jamais chômé, même au plus fort de la Terreur, un millier de pièces plus ou moins directement inspirées par les événements politiques et par les passions du jour. Ce fatras est aujourd'hui à peu près totalement illisible. Il intéresse l'historien, qui suit dans ces brochures surannées les variations de l'opinion publique. Mais la critique littéraire y trouve peu de chose à glaner. *Le Réveil d'Epiménide à Paris*, de Carbon de Flins, *Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain Maréchal, *L'Ami des Lois*, de Laya, *L'Intérieur des comités révolutionnaires*, de Ducancel, rendent tour à tour témoignage ou de l'enthousiasme, ou de la violence, ou du courage, ou de l'audace de leurs auteurs; ils donnent la mesure de ce que pouvaient applaudir ou supporter les spectateurs de cette époque. Mais si pour chacun de ces ouvrages on pose la question : « *Quid pro Baccho?* — Là-dedans, qu'y a-t-il pour l'art? » on est bien forcé de répondre qu'il n'y a rien, rien d'original tout au moins, rien de nouveau, rien qui regarde et annonce l'avenir, — sauf peut-être, comme on se propose de le montrer, dans le compartiment des pièces anticléricales.

Elles ne sont pas les moins nombreuses, et le fait est assez

naturel, si la haine de la religion dominante et de ses ministres est un des sentiments qui ont été cultivés avec le plus de soin par les propagandistes du XVIII[e] siècle et qui se sont fait jour avec le plus d'énergie et d'éclat pendant toute la période révolutionnaire. De son aversion pour le catholicisme, chacun avait ses motifs particuliers : le philosophe abhorrait le fanatisme ; le politique condamnait l'intolérance ; le paysan aspirait à ne plus payer la dîme ; les honnêtes gens étaient scandalisés par la conduite du haut clergé ; les âmes sensibles s'attendrissaient sur les victimes de la superstition. Ce n'est point ici le lieu d'exposer comment toutes ces passions, fondues et bouillonnant ensemble, poussèrent les assemblées législatives d'abord à laïciser l'Église, si l'on peut ainsi parler, puis à supprimer toute espèce de culte, pour rétablir bientôt à la place d'une religion d'état une autre religion d'état, en substituant au Dieu des chrétiens la déesse Raison. Chacune de ces étapes a laissé sa trace dans le théâtre de la Révolution, et chacune des haines énumérées tout à l'heure a été caressée par des auteurs dramatiques ou convaincus, ou simplement habiles à prendre le vent et à capter le succès.

Dès l'aurore de l'ère nouvelle, le 4 novembre 1789, on put, après bien des péripéties, applaudir sur la scène de la Comédie-Française le *Charles IX* de M.-J. Chénier, interdit un an plus tôt par le censeur Suard. La pièce avait pour sous-titre : *L'École des Rois* ; et la première leçon qui leur était donnée, c'était de se défier de Rome et de ses pontifes :

> Accumulant les biens, vendant les dignités,
> Ils osent commander aux monarques suprêmes
> Et d'un pied dédaigneux fouler vingt diadèmes.
> Un prêtre audacieux fait et défait les rois...
> . . . . . .
> A ce vertige affreux trois siècles sont livrés.
> Toujours du sang, toujours des attentats sacrés,
> Investiture, exil, meurtres et parricides,
> Et l'anneau du pêcheur scellant les régicides.
> Faut-il nous étonner si les peuples lassés,
> Sous l'inflexible joug tant de fois terrassés,
> Par les décrets de Rome assassinés sans cesse,
> Dès qu'on osa contre elle appuyer leur faiblesse,
> Bientôt dans la Réforme ardents à se jeter,
> D'un pontife oppresseur ont voulu s'écarter?...
> . . . . . .
> Il n'est qu'une raison de tant de frénésie :
> Les crimes du Saint-Siège ont produit l'hérésie...

L'Évangile a-t-il dit : « Prêtres, écoutez-moi,
Soyez intéressés, soyez cruels, sans foi,
Soyez ambitieux, soyez rois sur la terre?
Prêtres d'un dieu de paix, ne prêchez que la guerre;
Armez et divisez, pour vos opinions,
Les pères, les enfants, les rois, les nations? »
Voilà ce qu'ils ont fait... [1]

Ainsi parle le Chancelier de l'Hospital. Mais on ne se contenta pas longtemps de flétrir en tirades académiques le fanatisme et la domination sacerdotale. Profitant de la licence tacitement accordée par un gouvernement qui avait d'autres soucis en tête que de surveiller les théâtres, on mit sur la scène le costume ecclésiastique et les tableaux de la vie cléricale. Curés, moines et religieuses affrontèrent le feu de la rampe, aux applaudissements du public, charmé de la nouveauté [2]. L'innovation se présenta tout d'abord avec une modestie engageante. La première pièce où parut l'habit monastique, *Le Couvent, ou les fruits du caractère et de l'éducation*, par Laujon, représentée à la Comédie-Française le 16 janvier 1790, ne dépassait pas en audace l'innocente malice de *Vert-Vert*. Très rapidement les auteurs s'enhardirent, et leur verve cessa tout à fait de se contenir quand l'Assemblée Nationale eut rendu le fameux décret du 13 janvier 1791. « Tout citoyen, disait l'article premier, pourra élever un théâtre public, et y faire représenter des pièces de tous les genres, en faisant, préalablement à l'établissement de son théâtre, sa déclaration à la municipalité des lieux. » Et l'article 6 ajoutait : « Les officiers municipaux ne pourront arrêter ni défendre la représentation d'une pièce, sauf la responsabilité des auteurs et des comédiens. » De l'arbitraire, tempéré par l'inconséquence, qui était la seule règle sous l'ancienne monarchie, on passait sans transition au régime de la liberté pleine et entière. On s'empressa d'en profiter. « A peine la liberté de la presse et du théâtre, — écrit le *Mercure de France* du 24 décembre 1791, — s'est-elle établie à côté de la liberté politique, que les moines et les religieuses ont été un des premiers objets dont s'est emparée la foule des écrivains : ç'eût été un beau champ pour l'imagination et pour le talent; c'était une ressource momentanée pour la médiocrité, qui tâchait d'attacher par la

1. Acte III, scène II.

2. On trouvera d'abondants renseignements sur le théâtre anticlérical au temps de la Révolution dans les ouvrages suivants : *Le théâtre révolutionnaire*, de Jauffret, Paris, 1869; *L'Histoire de France par le théâtre*, de Théodore Muret, première série, 1789-1815, Paris, 1865; *Le théâtre de la Révolution*, par Henri Welschinger, Paris, 1880; et le *Catalogue de Soleinne*.

nouveauté du sujet le lecteur ou le spectateur, en s'empressant de lui offrir ce qui avait été jusqu'alors interdit. Tous les théâtres représentèrent des couvents dès que les vœux furent défendus, et nos poètes attaquèrent les grilles quand la loi les eut ouvertes. » La besogne, évidemment, était facile, et c'est pourquoi, sans doute, on s'y mit avec tant d'entrain.

Les pièces de ce genre se rangent naturellement en deux catégories; les pièces bouffonnes et les pathétiques, les comédies et drames. Les premières portent des titres pleins de promesses : *A bas la calotte! Les Visitandines*; *Les Dragons et les Bénédictines*; *Le Mariage du Capucin*[1]. Tantôt elles s'élèvent jusqu'à la comédie historique : elles montrent la papesse Jeanne au milieu du Sacré-Collège[2], ou le Saint Père soupant joyeusement entre le Cardinal Maury et le Cardinal de Bernis[3]. Tantôt elles peignent les mœurs contemporaines; on y voit un mari s'affubler d'un capuce pour recevoir la confession de sa femme, dont il est, comme on voudra l'entendre, trop ou trop peu édifié[4]; des moines défroqués tenir des propos galants à des religieuses émancipées, et transformer la salle de réfectoire en salle de bal[5]; l'abbé Blondinet et l'abbé Poupardin se vanter cyniquement des vices les plus contraires à leur état[6]; le curé de Baupréau, Coquille d'Alleux, mettre en scène sous les traits de Tartuffe et le nom de M. Cafard un de ses confrères réfractaires qui prétend — crime abominable! — empêcher la belle Julie Cadière d'épouser l'Éveillé, un des vainqueurs de la Bastille[7]. Ce n'est point que les auteurs de vaudevilles, ou, comme on disait alors, de « sans-culottides dramatiques », soient délibérément hostiles au clergé. Ils ne répugnent pas à produire de temps à autre sur le théâtre des ecclésiastiques qui possèdent toutes les vertus. En voici un, par exemple, qui a épousé une ex-sœur grise; il s'attable volontiers au cabaret devant

1. *A bas la Calotte! ou les déprêtrisés*, par Rousseau, de Toulouse, ex-abbé, théâtre des Variétés Amusantes, 1er frimaire an II (30 novembre 1793); — *Les Visitandines*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, par Picard; musique de Devienne; théâtre de la rue Feydeau, 7 août 1792; — *Les Dragons et les Bénédictines*, comédie en un acte et en prose du citoyen Pigault-Lebrun, théâtre de la Cité, 18 pluviôse an II (6 février 1794); — *Le Mariage du Capucin*, comédie en trois actes et en prose par Pelletier-Volméranges, théâtre de Louvois, 11 prairial an VI (30 mai 1798).

2. *La Papesse Jeanne*, comédie en un acte et en vers du citoyen Léger, ex-abbé à petit collet, théâtre de la rue Feydeau, le 26 janvier 1793.

3. *Une journée du Vatican, ou le Souper du Pape*, vaudeville en deux actes par Giraud, théâtre Louvois, le 18 août 1793.

4. *Le mari directeur, ou le déménagement du couvent*, comédie en un acte, en vers libres, par Carbon de Flins, théâtre de la Nation, 25 février 1791.

5. *Ibidem.*

6. *Le Tombeau des Imposteurs et l'Inauguration du temple de la Vérité*, sans-culottide dramatique, par Léonard Bourdon, Moline et Valcour, Paris, an II.

7. *Le prêtre réfractaire, ou le Tartufe nouveau*, par J. Coquille d'Alleux, Paris, an IV.

une vieille bouteille, fume la pipe, déclare les prêtres inutiles, et, pour peu qu'on l'en prie, dépouille la soutane, pour paraître en petite veste et en pantalon. A son tour de rôle, il monte la garde et manie le mousqueton [1]. C'est le « curé patriote », dont les couplets de Radet et Desfontaines ont fixé l'image pour la postérité :

J'ons un curé patriote,
Un curé bon citoyen,
Un curé vrai sans-culotte,
Un curé qui n'fait qu' du bien.
Chaq' paroissien trouve en lui
Son modèle, son appui,
Et nos cœurs sont tous à lui,
Sont tous à lui [2].

Si l'on tient à connaître l'Évangile de ce singulier ecclésiastique, on se reportera au texte. Quant à l'esprit des auteurs, le dernier couplet suffira pour en donner la mesure :

Si l'vieux évêque de Rome
Dit quéqu' mauvaises raisons;
Contre un prêtre qui s'fait homme
S'il braque ses saints canons;
Notre curé, Dieu merci,
N'en prendra point de souci :
Il aura d'aut's canons qui s'ront pour lui,
Qui s'ront pour lui [3].

Les faiseurs de drames prennent les choses sur un ton beaucoup plus sérieux. Ils déplorent les victimes de l'intolérance et flétrissent leurs bourreaux. Les oreilles durent tinter à nos voisins d'outre-Pyrénées, quand on joua l'*Auto-da-fé, ou le Tribunal de l'Inquisition* [4], pièce à spectacle, ou bien encore *L'Esprit des Prêtres, ou la Persécution des Français en Espagne*, avec la procession de l'Auto-da-fé [5]. Mais ces productions ne supportent pas l'analyse, et le théâtre anticlérical ne mériterait pas de retenir plus longtemps notre attention, s'il n'avait développé avec insistance et parfois avec bonheur une situation touchante et, semble-t-il, éminemment

1. *Encore un curé*, fait historique et patriotique en un acte et en vaudeville par Radet et Desfontaines, Vaudeville, 30 brumaire an II (20 novembre 1793).
2. *Au retour*, vaudeville patriotique et guerrier, par Radet et Desfontaines, 14 brumaire an II (4 novembre 1793).
3. *Ibidem*.
4. *L'Auto-da-fé ou le Tribunal de l'Inquisition*, pièce à spectacle en trois actes en prose, par M. Gabiot, Ambigu-Comique, 2 novembre 1790.
5. *L'Esprit des Prêtres, ou la Persécution des Français en Espagne*, drame en trois actes et en vers, avec la procession de l'Auto-da-fé, par le citoyen Prévost-Montfort, Théâtre de la Cité-Variétés, 9 nivôse an II (29 décembre 1793).

dramatique, celle de la religieuse malgré elle, condamnée par la tyrannie d'un père et la cupidité d'une famille à traîner derrière les grilles d'un cloître une existence qui ne pouvait être que misérable, du moment que la vocation n'y était pas. De 1790 à 1796, cinq pièces au moins reprennent ce thème et le traitent avec des moyens différents et un talent inégal. C'est, selon l'ordre chronologique, *Les Rigueurs du cloître*, de Fiévée[1]; *Le Couvent, ou les vœux forcés*, d'Olympe de Gouges[2]; *Les Victimes cloîtrées*, de Monvel[3]; *Fénelon, ou les religieuses de Cambrai*, de Marie-Joseph Chénier[4]; *Julie, ou la Religieuse de Nismes*, de Charles Pougens[5]. Par une coïncidence assez curieuse, quelques-unes d'entre elles figuraient, jointes à d'autres du même temps et du même genre, et reliées en un volume, dans la bibliothèque d'Alfred de Musset. Le collectionneur qui les avait rassemblées, — vraisemblablement le père du poète, — avait donné à ce recueil factice le titre de *Théâtre Monacal*[6]. On a cru pouvoir se permettre de le lui emprunter, en en restreignant toutefois la portée aux cinq compositions dramatiques énumérées plus haut, qui se distinguent du courant de la littérature révolutionnaire anticléricale par un caractère à part et une commune ressemblance, et qui forment à proprement parler l'objet du présent essai.

1. *Les Rigueurs du cloître*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 23 août 1790; paroles de M. Fiévée, musique de M. Berton, Paris, 1790.

2. *Le Couvent, ou les vœux forcés*, drame en trois actes, par M^me^ de Gouges, auteur de *L'Esclavage des Noirs*, représenté en deux actes et remis en trois au Théâtre Français, comique et lyrique, au mois d'octobre 1790; in-8, Paris, mars 1792.

3. *Les Victimes cloîtrées*, drame en quatre actes et en prose, par Monvel, représenté pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française, le 29 mars 1791; in-8, Paris, 1792.

4. *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 9 février 1793 (*Œuvres complètes* de M. J. Chénier, t. II, Paris, 1829).

5. *Julie ou la Religieuse de Nismes*, drame historique en un acte et en prose, par Charles Pougens (non représenté); in-12, Paris, an IV (1796). — Il importe de noter que la pièce de Pougens, achevée, dit-il dans sa Préface, en 1789, « au bruit du canon de la Bastille », a été connue bien avant sa publication; elle fut lue par M. Le Texier, « dans ses assemblées dramatiques de l'Isle-Street, à Londres », et dans diverses sociétés de Paris, chez M. du Châtelet, chez le comte Alfieri, chez M^mes^ du Boccage et de Bourdic; elle fut communiquée à M^me^ Vestris. Elle était assez connue pour que le rédacteur du *Journal des Théâtres*, rendant compte dans les numéros du 13 et du 16 frimaire an III, de *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, instituât une comparaison en règle entre elle et la tragédie de Chénier.

6. Je n'ai pas sous la main le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de MM. Alfred et Paul de Musset*, Paris, Labitte, 1881. Mais M. Lafoscade (*Le Théâtre d'Alfred de Musset*, Paris, 1902, p. 180), nomme comme faisant partie de ce recueil *Le Couvent* de Laujon, *Les Dragons et les Bénédictines*, de Pigault-Lebrun, *Les Rigueurs du Cloître*, de Fiévée, *Les Victimes cloîtrées*, de Monvel, la *Mélanie*, de la Harpe. Que Musset non seulement possédait mais avait lu ces brochures, il suffira pour le prouver de cette allusion du *Salon de 1836*, à propos d'un tableau de Signol : « Mais pourquoi séparer son tableau en deux, et lui donner un air de famille avec la dernière scène des *Victimes Cloîtrées*? » (*Mélanges de Littérature et de Critique.*)

## II

La situation qui leur fournit leur point de départ ne s'était que trop souvent rencontrée dans la réalité. Au théâtre, elle était relativement nouvelle. Du temps de Molière, l'entrée en religion, c'était tout au plus, dans les comédies, le dernier argument auquel recourait l'autorité paternelle pour persuader une fille de prendre un époux qu'elle ne désirait point, ou la ressource suprême qu'invoquait contre l'abus de cette autorité une inclination contrariée. « Elle le fera, ou je la mettrai dans un couvent [1]. »

> ... Si tous mes efforts ne me donnent à vous,
> Il est une retraite où notre âme se donne
> Qui m'empêchera d'être à toute autre personne [2].

Mais ni d'un côté ni de l'autre on ne se souciait d'en venir aux résolutions extrêmes. C'est seulement après 1760, sous l'influence de la propagande philosophique, et à la suite de scandales comme celui qui fit écrire à Diderot son roman de *La Religieuse* [3], que les auteurs de théâtre en quête de sujets pathétiques songèrent à exposer aux spectateurs les tristes conséquences des vœux arrachés par la contrainte. La difficulté était de faire accepter aux censeurs l'intrigue, les propos des personnages, et surtout leurs costumes. Dubois de Fontanelle crut l'éluder en transportant la scène de Paris à Rome, et d'un monastère catholique dans un temple païen. Son Ericie [4] a été engagée malgré elle dans l'ordre des Vestales par la volonté d'un père qui pensait accroître ainsi l'héritage de son fils. La malheureuse, au bout de cinq ans, n'a pu oublier ni le monde, ni Osmide qu'elle aime et dont elle est aimée. Un jour qu'elle se trouve préposée à l'entretien du feu sacré, un homme, au péril de sa vie, pénètre dans le sanctuaire. C'est Osmide : il supplie Ericie de le suivre. Tandis que la vierge hésite entre son amour et ses vœux, le feu s'éteint. La coupable est traduite

1. *Le Malade Imaginaire*, acte I, scène v.
2. *Les Femmes Savantes*, acte IV, scène VIII.
3. Sur les faits qui ont fourni la matière de l'ouvrage, voir l'*Extrait de la Correspondance littéraire*, de Grimm, année 1770, dans les *Œuvres Complètes* de Diderot, éd. Assézat et Tourneux, t. V, p. 175 et suiv. — Composé en 1760, le roman de Diderot n'a été imprimé, pour la première fois, qu'en 1796. Il s'était, dit la notice de l'édition citée, « si peu répandu hors des sociétés du baron d'Holbach et de Mme d'Epinay, que Grimm lui-même, en 1770, n'en parlait que comme d'une ébauche inachevée et probablement perdue » (t. V, p. 4). On ne saurait donc dire qu'il ait exercé, à l'une ou à l'autre de ces dates, une action bien sensible sur le genre de littérature dont nous nous occupons. Aussi ne nous a-t-il pas semblé nécessaire de le mentionner autrement qu'en passant et pour mémoire.
4. *Ericie, ou la Vestale*, drame en trois actes, en vers, in-8, Londres, 1768.

devant le grand pontife, qui prononcera sur son sort. Elle reconnaît en lui son père. Condamnera-t-il sa fille? Après avoir balancé un moment, il la conduit lui-même à la sépulture où elle descendra vivante. Osmide survient, avec un groupe d'amis en armes. Il proteste contre les lois de Vesta, au nom des lois de la nature. Il veut entraîner Ericie. Mais celle-ci se frappe à l'instant d'un poignard qu'elle lui a arraché. Il n'était pas difficile, sous les noms romains, de saisir les allusions aux choses présentes. Voici comment Ericie trace à une de ses jeunes compagnes le tableau de la vie qui l'attend :

Vous ne connaissez pas tous les tourments du cœur,
Emire, croyez-moi; combien d'infortunées,
Comme vous à Vesta par le zèle amenées,
Gémissant, mais trop tard, de leurs vœux indiscrets,
Dans un silence affreux dévorent leurs regrets.
Il en est... elles sont plus à plaindre peut-être,
Qui, victimes du rang où le sort les fit naître
Et de l'ambition de leurs pères cruels,
Vinrent avec douleur jurer à ces autels
De ne quitter jamais cette enceinte profonde,
Tandis que tous leurs vœux les appelaient au monde,
Où mille objets divers présentaient à leurs yeux
Une félicité qu'on ignore en ces lieux.
Ce temple, où doit finir leur obscure carrière,
Entre elles et le monde élève une barrière :
On voudrait la franchir, y rentrer, mais le ciel
Oppose à leur retour un obstacle éternel;
Au delà de ce mur qui de tout les sépare,
Leur âme à chaque instant se transporte et s'égare;
Leurs désirs vont chercher au milieu des Romains
Un bonheur qui les fuit et de nouveaux destins;
Mais leurs jours sont liés à ce temple funeste,
L'illusion s'envole et le désespoir reste;
On sent plus vivement la rigueur de son sort,
Et, pour briser sa chaîne, on appelle la mort :
La mort, sourde à leurs cris, trahit leur espérance.
Leurs regrets chaque jour s'exhalent en silence :
Que dis-je? l'une à l'autre a soin de les cacher;
Dans le monde du moins on peut les épancher
Dans le sein d'une amie, avec soi gémissante;
Mais ici la douleur n'est point compatissante,
Le cœur n'y trouve pas, dans ses troubles affreux,
Le plaisir d'être plaint, le seul des malheureux[1].

1. Acte I, scène III.

Il y a tout juste deux mots à changer dans cette longue tirade pour qu'elle exprime exactement l'idée que les adversaires des couvents se faisaient de la vie monastique. Les censeurs ne s'y laissèrent pas prendre, et, bien que les Comédiens Français eussent reçu la pièce, — dit l'auteur, — « avec de grands applaudissements », on refusa péremptoirement de la leur laisser représenter [1].

Ceux qui plaçaient franchement le lieu de la scène dans leur temps et dans leur pays ne se risquèrent même pas à tenter l'aventure. Ils se contentèrent, sachant bien qu'ils ne pourraient pas se faire jouer, de se faire imprimer. Ce fut le cas de Baculard d'Arnaud, dont le drame, *Euphémie, ou le Triomphe de la Religion* [2], parut la même année que l'*Ericie* de Dubois de Fontanelle. Comme l'indique le sous-titre de la pièce, les intentions de l'auteur ne sont nullement hostiles aux mœurs qu'il va peindre. Il conçoit son sujet non en polémiste, mais en poète. Il veut prouver « jusqu'à quel point la religion aux prises avec l'amour est susceptible de produire un spectacle vraiment pathétique [3] », et il explique en termes heureux comment cette lutte sera d'autant plus émouvante qu'elle se déroulera derrière les grilles d'un couvent : « Les passions concentrées dans le silence et l'obscurité de la retraite ont une véhémence, une force, auxquelles sont incapables d'atteindre la langueur et la délicatesse d'un monde dissipé; un cœur isolé, forcé de se replier sur lui-même, de se parler, de se répondre, de se nourrir, si l'on peut s'exprimer ainsi, de sa propre substance, en acquiert plus de ressort et d'énergie dans ses mouvements. Il n'est point de faibles oscillations pour une âme solitaire : tout y porte de violentes secousses; elle s'attache avec vivacité aux moindres objets qui l'intéressent, et elle les embrasse avec fureur; on peut comparer des âmes de cette espèce à ces volcans dont l'explosion est d'autant plus terrible que la flamme a été plus comprimée, et que tout lui a servi d'aliment [4]. » Ainsi en est-il pour l'infortunée Euphémie. Sacrifiée par une mère qu'aveugle une folle prédilection pour son fils, séparée d'un amant qu'elle

1. Elle fut enfin jouée à la Comédie-Française, le mercredi 19 août 1789; elle n'eut alors que trois ou quatre représentations. Elle fut reprise au Théâtre Patriotique, boulevard du Temple, au mois de nivôse an II (Liéby, *Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*, Paris, 1901, p. 37).

2. *Euphémie, ou le Triomphe de la Religion*, drame, par M. d'Arnaud, troisième édition, Paris, Le Jay, 1768, avec cette épigraphe : *Sonitus terroris semper in auribus* (Job., ch. xv). La pièce est précédée d'une préface fort intéressante; elle est suivie des *Mémoires d'Euphémie*, prétendus authentiques, et de deux extraits, l'un du *Spectateur Anglais*, t. II, discours 40, l'autre du tome Ier des *Variétés curieuses et amusantes*, qui paraissent être les sources où a puisé Baculard.

3. Préface, p. III.

4. Préface, p. VI.

aime et enfermée dans un cloître, elle a, sur le bruit de la mort de cet amant, prononcé des vœux contre lesquels son cœur se révolte. En vain elle appelle Dieu à son secours et le supplie de détruire en elle le souvenir d'un amour si contraire à son devoir. Mais combien son trouble, ses regrets, sa douleur ne sont-ils pas augmentés encore, quand elle retrouve dans un respectable religieux dont elle implore les conseils, le P. Théotime, ce Sinval qu'elle croyait perdu. Comme elle, c'est par un coup de désespoir qu'il est entré en religion; depuis dix ans, il porte en lui les mêmes orages. Il la presse de fuir avec lui. Elle est sur le point d'y consentir. Mais la crainte de Dieu et la fidélité au serment ont sur son âme plus d'empire encore que l'amour. Tout en protestant de sa tendresse pour Sinval, elle le conjure de respecter en elle l'épouse du Christ :

> Laisse-moi retourner au pied de nos autels,
> Y porter mes remords, mes tourments éternels;
> Laisse-moi m'immoler à ce Dieu que j'offense...
> Je vois couler tes pleurs : ils prennent ma défense,
> Te parlent pour ce Dieu qui te rouvre les bras,
> Qui rentre dans ton sein... Ne le repousse pas[1]...

« Il l'emporte, ce Dieu! » répond Théotime après un long silence; et, brisée par ce suprême combat, Euphémie expire dans les bras de sa mère repentante et désolée.

Ce drame, qui se réclame de *Polyeucte* et de *Zaïre* [2], et qui n'est pas sans rapports avec *Atala*, doit son originalité la plus marquante à l'emploi du pittoresque lugubre inauguré quelques années plus tôt par Baculard dans son *Comminge*. Le troisième et dernier acte se passe tout entier « dans un caveau funéraire, tel qu'il en existe encore dans nos anciennes églises. On voit plusieurs tombeaux de formes différentes, quelques-uns minés par le temps; des sépulchres entr'ouverts, dont les pierres sont à moitié brisées; les murs chargés d'épitaphes; d'un des côtés du théâtre, un escalier autour duquel règne une balustrade de pierre; vis-à-vis de l'escalier, une voûte souterraine à perte de vue; à l'extrémité du caveau on aperçoit encore d'autres tombeaux, des colonnes surmontées d'urnes qui sont l'emblème de l'éternité... [3] » C'est dans ce décor funèbre qu'au milieu de la nuit, une lampe à la main, Euphémie vient attendre Théotime. En cherchant à le

1. Acte III, scène III.
2. Préface, p. III et IV.
3. Acte III, scène I.

fuir, elle pose le pied sur une dalle qui s'enfonce sous son poids, et elle se trouve à demi ensevelie dans une tombe. De tels artifices peuvent sembler grossiers; ils n'en ont pas moins du prestige sur les imaginations. La Harpe, traitant le même sujet dans *Mélanie*[1], prétend ne s'adresser qu'à la raison. Son M. de Faublas, homme de robe, d'une fortune médiocre, a deux enfants. Il ambitionne pour son fils un brillant mariage, un régiment, une charge à la cour. Pour mieux assurer cet avenir, il contraint sa fille, Mélanie, à prendre le voile. La jeune fille résiste, soutenue par sa mère et par l'amour de Monval. M. de Faublas, pour la décider, fait intervenir le curé de la paroisse. Le curé est un homme de sens et de courage. Convaincu par un entretien avec Mélanie qu'elle n'a nullement la vocation religieuse, il lui interdit de prononcer ses vœux; il somme M. de Faublas, au nom de sa conscience de père, de magistrat et de chrétien, de ne pas imposer à sa fille un genre de vie qu'elle a en horreur. Faublas est inflexible. Il menace, si on ne lui obéit, de chasser sa femme et de maudire sa fille. Monval pousse Mélanie à faire un scandale : elle n'aurait qu'à refuser publiquement, au pied même de l'autel, de prendre l'engagement qu'on lui demande. Après une dernière entrevue avec son père, elle préfère se réfugier dans la mort. Une dose de poison la délivre, et M. de Faublas, tandis qu'il voit expirer sa fille, apprend la mort dans un duel de ce fils auquel il a tout sacrifié. Cette action, fort simple, eût pu être très dramatique, si La Harpe n'avait à l'étude pénétrante des caractères substitué les lieux communs philosophiques. Il les développe avec abondance. Voici comment, par la bouche de M^me^ de Faublas, parlant à son mari, il décrit les couvents et la vie qu'on y mène :

N'en croyez pas, Monsieur, l'apparence infidèle.
La retraite, il est vrai, nous peut paraître belle;
Mais c'est pour un moment, c'est lorsqu'on n'y vit pas.
Sous ces lambris sacrés quand nous portons nos pas,
Tout semble calme et doux, jusqu'à l'air qu'on respire;
Des paisibles vertus nous ressentons l'empire,

1. *Mélanie*, drame en trois actes et en vers, paru dans l'hiver de 1770; exclu des théâtres de Paris, selon les propres expressions de l'auteur, « par la nature du sujet et du costume », il fut représenté pour la première fois au Théâtre-Français de la rue Richelieu, le 7 décembre 1791. On sait que le texte de 1770 fut revu par l'auteur en 1778, en vue d'adoucir les contours un peu âpres de sa thèse, et, en 1802, pour modifier la thèse elle-même (voir dans la *Revue d'Histoire littéraire*, de juillet-septembre 1909, l'article de A. Pitou : *Les trois textes de la « Mélanie » de La Harpe*). Le texte que nous avons eu sous les yeux est celui de 1778, dans les *Œuvres de M. de La Harpe, de l'Académie Française, nouvellement recueillies*, in-8, Paris, Pissot, t. I, p. 67 et suiv.

L'oubli des passions, des maux et des erreurs,
Et l'attendrissement passe au fond de nos cœurs.
Mais percez plus avant, pénétrez ces cellules,
Ces réduits ignorés, où des esprits crédules,
Désabusés trop tard, et voués au malheur,
Maudissent de leurs jours la pénible lenteur :
C'est là que l'on gémit, que des larmes amères
Baignent pendant la nuit les couches solitaires,
Que l'on demande au ciel, trop lent à s'attendrir,
Ou la force de vivre ou celle de mourir.
Peut-être que leurs maux par le temps s'adoucissent,
Que dans des yeux éteints les pleurs enfin tarissent;
Un morne accablement qui ressemble au trépas
Succède au désespoir, à ses bruyants éclats.
Mais ce calme perfide est voisin de l'orage.
On en sort bien souvent par des accès de rage.
C'est le poison trompeur qui promet le sommeil,
Et les convulsions sont l'effet du réveil [1].

La tirade est éloquente. Elle est même d'une éloquence un peu banale. Sur ce qui se passe dans l'intérieur des cloîtres, sur les souffrances qui s'y cachent et les passions qui s'y agitent, elle ne nous en apprend pas plus, si même elle ne nous en apprend pas moins, que la tragédie pseudo-romaine de Dubois de Fontanelle. Il est juste de reconnaître que La Harpe ne prétendait pas nous introduire plus loin que le parloir. Baculard avait essayé de nous faire pénétrer plus avant. Autour de la Sœur Euphémie, il a crayonné quelques silhouettes de religieuses : la sœur Mélanie, tendre et douce, qui, quand elle a senti le besoin d'aimer, a tourné naturellement son amour vers Dieu, et la sœur Cécile, aigre et bigote, pour qui toute la piété se réduit à une peur horrible de l'Enfer. Celle-là console et réconforte Euphémie; celle-ci la gourmande et la menace. Elles semblent faites, l'une, pour rendre la religion aimable, l'autre, pour la faire prendre en grippe. Cette exacte symétrie procède sans doute d'un souci très scrupuleux d'équité; elle offre des choses une conception qui paraît un peu simple et naïve. Peut-être était-il réservé aux dramaturges révolutionnaires, qui avaient leurs coudées franches, de reprendre et de pousser l'esquisse un peu pâle tracée par leurs prédécesseurs, — dussent leurs couleurs, pour flatter les passions du jour, tourner au noir, — et de développer avec toute l'ampleur désirable un sujet dont Baculard d'Arnaud disait qu'il n'attendait pour donner un

1. Acte I, scène I.

chef-d'œuvre que d'être manié par l'homme de génie qu'il avouait, lui, ingénument qu'il n'était pas[1].

## III

Il était d'autant plus naturel qu'on s'occupât de le traiter, que le décret du 13 février 1790, emportant la suppression des Congrégations, et les débats dont il avait été précédé au sein de l'Assemblée, avaient amené la question des vœux monastiques au premier plan de l'actualité. Le premier qui s'y essaya, Fiévée, ne prit pas les choses au tragique. Écrivant pour les Comédiens Italiens, il se mit au ton de leur répertoire. Ces « rigueurs du cloître » dont on se plaint en petits vers et en ariettes, ne peuvent être bien terribles, et, si la pièce paraît commencer mal, il est de toute évidence qu'elle ne saurait manquer de bien finir. Lucile, par une machination des plus noires, et qu'il serait long d'exposer en détail a été « embastillée » dans un monastère. Mais elle a un amant, un comte, qui ne l'y laissera pas se consumer. Il lui écrit des lettres brûlantes. Il s'introduit adroitement dans la sainte demeure sous le costume d'un jardinier. Grand éclat! La sœur Lucile est condamnée à finir ses jours au fond d'un souterrain, dans un entier abandon et sans autre soutien que la plus grossière nourriture.

1. Voir la préface d'*Euphémie*. — Notons, pour mémoire, une dernière pièce sur les vœux forcés, imprimée, sans nom d'auteur, à la veille de la Révolution : *La Nouvelle Mélanie*, drame en cinq actes, en prose, Amsterdam et Paris, in-8, 1787. « L'auteur a refait la pièce de La Harpe, en lui donnant une physionomie plus bourgeoise et moins déclamatoire. » (*Catalogue de Soleinne*, t. II, p. 203.) — Il convient encore d'ajouter que le thème a été vulgarisé, en même temps que par le théâtre, par nombre de menues compositions en vers ou en prose, dialogues, contes, épîtres, etc. Par exemple, et sans prétendre à dresser une bibliographie du sujet : *Les Soupirs du Cloître, ou le Triomphe du Fanatisme*, par Guymond de la Touche (1766); *Les Vœux Forcés, lettre d'une Religieuse à sa sœur qu'on suppose destinée au même état*, par Willemain d'Abancourt (1771) : *Le repentir inutile*, par M. de *** (1776); *Les Chartreux*, par le chevalier de R. (1783); la *Romance attribuée à une Religieuse*, par M. Carn *** (1787); *L'Épître d'une Religieuse à une Novice*, par M. de Saint-Ange (1791) :

> A de tardifs regrets comme moi condamnée,
> Crains de maudire un jour ta chaîne infortunée;

*Le Camaldule* et la *Réponse à Rancé*, de La Harpe, donnée à la suite de *Mélanie* dans la réimpression de 1792; *La Religieuse*, de Millevoye (1808). Il est juste de reconnaître qu'on trouverait, mais moins facilement, dans la poésie du temps, des morceaux d'une tendance tout opposée, témoin ces stances *Sur les douceurs du cloître* insérées par M^me^ la comtesse de B*** dans l'*Almanach des Muses* de 1776 :

> Séjour choisi par la décence,
> Non, vous n'êtes pas effrayant,
> Et l'asile de l'innocence
> Doit l'être aussi du sentiment.
> . . . . . .
> L'homme enchaîné, c'est le coupable :
> Est-il des fers pour la vertu?

On va l'y descendre, quand le comte fait irruption, suivi d'une compagnie de grenadiers. L'officier qui les commande expose à l'abbesse que les lois « viennent de briser les grilles des prisons et de rendre à la Nature tant d'objets malheureux que des vœux indiscrets ou forcés avaient enlevés à la Société ». Et la supérieure et les plus vieilles nonnes ayant pris la fuite, les jeunes se groupent autour de Lucile. Bonnets à poils et cornettes fraternisent, et l'on entonne cet hymne en chœur :

O Liberté, déesse de la France,
Plutôt mourir que de vivre sans toi!
Du despotisme étouffe la puissance,
N'obéis jamais qu'à la loi.
Punis tous ceux qui lui seraient rebelles,
Voilà nos vœux! — Dieu, devant toi
Nous le jurons, nous leur serons fidèles.
Vive la Liberté, la Patrie et le Roi!

Cette formule nous rappelle que nous ne sommes encore qu'en 1790. La même année, Olympe de Gouges, la bizarre aventurière, moitié femme galante, moitié femme de lettres, qui après avoir embrassé violemment les idées révolutionnaires, et s'en être détachée non moins bruyamment, finit sur l'échafaud, pendant la Terreur, faisait représenter, ou plutôt voyait représenter sans son consentement et au préjudice de ses droits, sur le Théâtre-Français Comique et Lyrique, un drame intitulé : *Le Couvent, ou les vœux forcés*. C'est *Mélanie* tournée au mélodrame : La Harpe combiné avec Baculard d'Arnaud. La novice Julie va ce jour même prononcer ses vœux dans le monastère où elle a été élevée. Telle est la volonté du marquis de Leuville, qui l'a placée là quand elle était tout enfant. Le curé de la paroisse proteste contre la violence faite à la jeune fille. Mais il n'est pas le plus fort. Heureusement le marquis a un fils, le Chevalier, qui est amoureux fou de Julie. Il s'introduit dans le monastère sous le nom, le froc et la barbe du P. Hilarion, capucin, s'assure qu'il est aimé, et quand on veut, la supercherie une fois découverte, l'obliger à sortir, il fait un tel tapage qu'il faut appeler le commissaire et que la populace ameutée menace de mettre le couvent à sac. Le magistrat décide que Julie restera entièrement libre; mais à peine a-t-il tourné les talons que l'abbesse, le marquis, le grand vicaire s'efforçent à qui mieux mieux de peser sur sa décision. On lui dit que le Chevalier est entre les mains de la justice, que son père va le déshériter. La pauvre petite consent à tout. La cérémonie com-

mence donc; mais au moment de s'étendre sous le drap mortuaire, la postulante s'évanouit. Une certaine sœur Angélique, qui de tout temps avait témoigné à Julie une affection particulière, la revendique pour sa fille. Cette Angélique est la propre sœur du marquis de Leuville. Non content de lui avoir tué son mari en duel, pour la punir d'une mésalliance, son frère l'a contrainte à prendre le voile, et il allait faire subir le même sort à sa nièce, si personne ne s'y fût opposé. Le commissaire reparaît fort à propos pour rétablir l'ordre et rendre à chacun sa liberté. Le marquis, dans un bel élan de repentir, demande pardon à tout le monde. Il unit les deux jeunes gens. Et le jardinier Antoine qui tient dans ce drame voisin du mélodrame l'emploi du *niais*, tire la moralité de l'aventure : « Dieu n'défend pas sans doute de vivre honnêtement et doucement dans un couvent; mais j'sis d'avis qu'il aime encore mieux qu'on s'marie[1]. »

En dépit des naïvetés du bon jardinier et du babillage d'oiselles de la sœur Félicité et de la sœur Agathe, qui accepteraient sans beaucoup de peine d'être rendues à la vie laïque, si on les pourvoyait en même temps d'un chevalier, la pièce d'Olympe de Gouges a un caractère funèbre, avec ses cérémonies lugubres et ses tintements de glas. La couleur va s'assombrir encore dans la tragédie de M.-J. Chénier, *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, et dans le drame de Charles Pougens, *Julie, ou la Religieuse de Nismes*. Du cloître ou de la chapelle nous descendons cette fois dans *l'in pace*.

Les deux pièces ont le même point de départ, une anecdote insérée par d'Alembert dans son *Éloge de Fléchier*.

Une malheureuse fille que des parents barbares avaient contrainte à se faire religieuse, mais à qui la nature donnait le besoin d'aimer, avait eu le malheur de se permettre ce sentiment que lui interdisait son état, le malheur plus grand d'y succomber, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort comme le terme de ses maux. L'évêque

1. Acte III, scène dernière, dont c'est le couplet final. Le bon curé avait dit la même chose en termes plus relevés : « La religion ne commande point d'être sourd à la voix de la nature. Concilier ses dogmes avec les devoirs de la société, voilà la morale, voilà l'instruction que nous devons aux hommes. Laissez se consacrer au service des autels celles qu'une vocation particulière y appelle dans un âge où la raison ait pu suffisamment les éclairer sur le choix d'un état où il est si difficile de se plaire; mais renoncez au pouvoir tyrannique de condamner à des regrets la timide innocence que vous enchaînez dans les cloîtres. Songez que le droit de se choisir librement une place dans la société appartient, par la nature, à tout être pensant, et que le premier de tous les devoirs est d'être utile. » (Acte I, scène II.)

de Nismes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son Pasteur, elle lui tendit les bras, comme à un libérateur que daignait lui envoyer la miséricorde divine. Le Prélat, jetant sur la supérieure un regard d'horreur et d'indignation : « Je devrais, lui dit-il, si je n'écoutais que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette malheureuse victime de votre barbarie; mais le Dieu de clémence, dont je suis le ministre, m'ordonne d'user, même envers vous, de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle. Allez, et pour votre unique pénitence, lisez tous les jours dans l'Évangile le chapitre de la *Femme adultère*. » Il fit aussitôt tirer la malheureuse de cette horrible demeure, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés. Mais ces ordres charitables, qui l'avaient arrachée à ses bourreaux, ne purent la rendre à la vie; elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux évêque et en espérant de la bonté suprême le pardon que lui avait refusé la cruauté monastique[1].

L'un et l'autre auteur ont pris des libertés avec l'histoire. Mais c'est Chénier qui s'écarte le plus du récit de d'Alembert. A Fléchier, prélat d'un caractère archaïque et d'une illustration secondaire, il a préféré Fénelon, personnage plus notoire et plus sympathique aux hommes du XVIII[e] siècle, mieux qualifié par suite pour incarner le Pasteur à la fois selon l'Évangile du Christ et selon l'Évangile philosophique. Il a voulu aussi, pour célébrer probablement le triomphe de la tolérance et ménager la sensibilité des spectateurs, donner à la pièce un dénouement heureux. Pour cela, il a développé largement le côté romanesque. La malheureuse Héloïse descend d'une des plus grandes familles de Provence. C'est en punition d'un mariage secret, d'une mésalliance relative, que, depuis quinze ans, par la volonté de son père, elle gémit sur la paille d'un cachot. Elle retrouve sa fille dans la jeune novice à qui elle doit son salut, et l'une et l'autre leur époux ou leur père, dans un ami de Fénelon, M. d'Elmance, commandant de la garnison de Cambrai. Pendant deux actes sur cinq, la scène se passe dans les sous-sols du couvent, beau décor pour les imaginations enclines au romantique :

> Ces arcs, ce souterrain, ce silence, cette ombre,
> Tout porte au fond du cœur un abattement sombre.
> Sur cette pierre usée, un lugubre flambeau
> Semble de son feu pâle éclairer un tombeau.

1. D'Alembert, *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie Française*, in-8, Paris, 1779, p. 421.

C'en est un. Qu'as-tu fait, misérable victime?
Et comment peux-tu vivre au fond de cet abîme?
Du pain! de l'eau! des fers[1]!...

Mais nulle part la dignité du cothurne n'est altérée. Héloïse, dans la situation lamentable où elle se trouve, a conservé tout son sang-froid et toute sa raison. Elle conte son histoire avec autant de suite, avec un langage aussi mesuré et des périphrases aussi nobles que si elle était assise dans le fauteuil d'Agrippine ou d'Auguste; et quand elle se trouve en présence de l'abbesse qui la tient prisonnière, au lieu de lui sauter aux yeux, elle lui démontre, avec des arguments et dans un style qui eussent charmé Voltaire, l'inutilité des couvents et l'inhumanité des vœux perpétuels :

Mon crime fut d'aimer : le vôtre est de haïr.
Dieu créa les mortels pour s'aimer, pour s'unir :
Ces cloîtres, ces cachots ne sont point son ouvrage;
Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage.
Mais l'esclave ne porte aux pieds de l'Éternel
Qu'un hommage stérile, un encens criminel.
. . . . . .
Pour prix de mes malheurs, qu'aucune autre victime
Ne vienne, après ma mort, au fond de cet abîme,
Déposer les chagrins de son cœur désolé
Sur la pierre insensible où mes pleurs ont coulé.
Qu'on ne retrouve plus dans le sein des familles
Des pères inhumains et bourreaux de leurs filles;
Que la religion, que vous déshonorez,
Ferme et détruise enfin ces cachots abhorrés;
Que la liberté règne au fond du sanctuaire,
Que jamais un mortel, ou faible, ou téméraire,
Ne prête devant Dieu le serment insensé
D'être inutile au monde où ce Dieu l'a placé[2].

Avec Pougens, il en va tout autrement. L'action qu'il a conçue est infiniment plus simple. Elle tient en un seul acte, copieux, il est vrai, et se déroule tout entière dans le caveau où Julie est enfermée. Une vieille religieuse y descend, comme chaque jour depuis quinze ans, pour porter à la prisonnière sa maigre nourriture. Derrière elle, une jeune novice se glisse furtivement. La vieille sœur lui raconte sommairement l'histoire de la captive, et l'enferme avec elle, en attendant qu'elle puisse revenir la chercher et la faire sortir sans être vue. Restée seule avec Julie, la jeune

1. Acte II, scène III.
2. Acte IV, scène III.

fille est témoin, et le spectateur avec elle, d'une longue scène de folie, d'une sorte de monologue décousu et délirant, qui est à lui tout seul tout le drame. Mais il faut d'abord bien se représenter le cadre dans lequel s'offre ce spectacle digne d'un cabanon :

La scène est double. Durant les premières strophes, la partie du théâtre qui est à la droite du spectateur paraît ensevelie dans une nuit profonde; l'œil n'y peut pénétrer; mais une lueur vague et indécise se répand par degrés sur l'autre portion de la scène. On aperçoit alors un souterrain, au fond duquel se trouve un escalier tournant dont les marches à moitié usées sont hautes et étroites. On distingue en même temps un bruit confus de verroux et de clefs, auquel se mêle le grincement aigu d'une porte épaisse, qui tourne avec effort sur ses gonds. A ce bruit succède le son lugubre d'une cloche qui s'affaiblit par degrés. On voit ensuite descendre une vieille religieuse qui d'une main tient une lanterne sourde et de l'autre une cruche remplie d'eau. Elle s'avance, tire de son tablier un morceau de pain noir, le pose d'un air chagrin sur un cercueil à demi renversé, et regarde ensuite autour d'elle [1].

Ce n'est encore ici que le vestibule de l'enfer. Mais que l'on attende un peu, tandis que la geôlière échange quelques propos avec l'indiscrète novice, et on verra l'*in pace* lui-même :

La nuit s'est dissipée par degrés; alors on découvre à la droite du théâtre un cachot voûté qui ne reçoit le jour que par une lucarne revêtue d'une grille armée de pointes de fer. Les murailles paraissent humides; plusieurs pierres détachées de la voûte sont restées éparses sur la terre; d'autres semblent prêtes à tomber. On voit Julie vêtue de noir, mais sans voile, et à demi couchée sur un peu de paille brisée. Son corps est entouré d'une longue et lourde chaîne dont l'extrémité est terminée par un anneau fortement scellé dans la muraille. Ses bras, sont nus et chargés de fer. La pâleur de la mort règne sur son front; ses lèvres sont décolorées; cependant, à travers l'extrême maigreur de ses traits, on distingue les restes d'une grande beauté. Près d'elle est une pile de pierres sur laquelle on a placé une tête de mort. Julie sommeille et paraît oppressée; ses membres sont agités de mouvements convulsifs. Elle secoue machinalement ses chaînes, et le bruit en retentit jusque dans l'avant-cachot [2].

Elle s'éveille enfin; elle regarde ses chaînes, elle les touche, elle les soupèse, elle les remue, elle s'en étonne. Un éclair de raison lui revient. Elle maudit les femmes cruelles qui l'en ont chargée. Mille souvenirs se présentent à son esprit. Elle pense à

1. *Julie, ou la Religieuse de Nismes*, p. 1.
2. Page 4.

l'amant qu'elle a perdu ; elle l'invoque avec une ardeur passionnée :

O toi qui reçus mes premiers soupirs! ô toi que j'adorai avant de me connaître! descends du séjour céleste, viens arracher encore une fois mon âme à la terre; mais ne la rends plus à mon corps froissé sous les coups redoublés du malheur. Va, je ne crains pas la mort, si c'est la vie qui nous sépare[1]!...

Elle prend Dieu à témoin de la légitimité de son amour :

O toi qui créas l'univers, Dieu puissant, Dieu terrible, épargne ta faible créature, suspends tes foudres, et, si tu daignes les lancer sur nos têtes, n'en frappe que ceux qui t'ont peint bizarre et jaloux. Oui, j'ai vécu ivre de douleur et d'amour; je n'ai porté sur tes autels que les vœux insensés d'une femme idolâtre; je ne t'ai adressé dans mes angoisses que des murmures ou d'avares prières : mais au sein même de l'épouvante et du désespoir, environnée de spectres et d'implacables furies, mon cœur n'a jamais calomnié ta bonté par d'indignes terreurs. Si j'ai déifié sur la terre l'époux que tu m'avais donné, si je lui ai dévoué mon âme tout entière; si je n'ai réservé à ton immensité que l'avenir et mes espérances, si enfin l'excès de mon désespoir a quelque fois arraché des doutes à ma faiblesse, l'excès même de mon délire me ramenait toujours vers toi; confuse et suppliante, je tombais prosternée au pied de tes autels; morte au présent et à moi-même, une voix céleste pénétrait alors jusqu'au fond de mon cœur, et annonçait à mes sens que mon amant et mon amour ne pouvaient être l'ouvrage que d'un Dieu[2].

Elle repasse dans sa mémoire toutes les scènes étranges, violentes, terribles, dont elle a été le témoin au temps troublé de ses amours : Florinval à ses genoux dans les jardins du château, la foudre qui faillit tomber sur sa tête, la lettre que son amant lui fit tenir, écrite de son propre sang, la fureur de son père quand il intercepta ce message, la nuit effroyable qui fut la nuit de sa faute, quand à travers l'incendie qui consumait le monastère où on l'avait emprisonnée, elle courut rejoindre Florinval. Et quand elle en vient, entraînée par la suite fatale des événements, à songer à la fille dont on l'a séparée, alors tous les sentiments, amour, douleur, rage, désespoir, montent en elle au paroxysme :

(*Douleur profonde.*)

O ma fille, c'est donc ici où tu reçus le jour, et c'est ici où la mort m'attend. Enfant infortunée! tu naquis pour la douleur et l'ignominie; mes fers à ta naissance ont froissé tes membres délicats, et mes mains

1. Page 26.
2. Pages 28-30.

chargées de chaînes ont essayé, mais en vain, de se poser sur ta tête. Je ne t'ai donc abreuvée que de mes larmes, je n'ai reçu de toi qu'un seul sourire; on t'a arrachée de mon sein, on n'a respecté ni ma rage ni ton innocence; je n'ai pu démêler sur ton front les traits de ton père; tu auras donné le nom de mère à une autre qu'à moi. Malheureuse victime! mon sang s'est écrié contre le ciel, je t'ai souhaité la mort, et la nature a frémi...

(*Julie secoue ses chaînes avec violence; ses yeux s'égarent, ses lèvres tremblent, elle jette par intervalle des cris de douleur; son délire est absolu.*)

Amour, nature, rage impuissante, je cède enfin à la fureur qui m'agite; tout l'enfer est dans mon âme, il règne autour de moi, il règne sur tout ce qui respire, ce tombeau lui est consacré.

(*Ironie amère.*)

Et toi, sublime Providence, qui nous créas, dit-on, pour te servir et t'honorer, Père des miséricordes! tu es juste, et tu as permis mes tourments.

(*Excès de fureur.*)

Et que m'importent l'Éternité et ses voluptés lointaines; amante et mère, mon cœur est tout entier à la nature : mon époux et ma fille, voilà mes biens, mon culte... mes seules délices...

(*Elle tombe épuisée*[1].)

Elle tombe, et la novice, qui en elle a reconnu sa mère, s'écroule sur son corps, défaillant d'épouvante et d'horreur. C'est le seul dénouement possible à cette crise hystérique. L'auteur a tenu pourtant à ranimer l'infortunée pour qu'elle puisse entendre les bonnes paroles que lui adresse Fléchier et lui confier sa fille. Mais aussitôt après elle perd connaissance, et la novice qui se jette sur son sein n'embrasse qu'un cadavre.

Il y a dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres que l'on pourrait citer, et pour mieux dire, d'un bout à l'autre de la pièce, plus de déclamation que d'éloquence, et peut-être même les sentiments que l'héroïne éprouve nous toucheraient-ils plus profondément s'ils s'exprimaient avec un peu de mesure et de nuances. Il est difficile de soutenir le ton sans déchirer l'oreille, quand tout d'abord on l'a monté si haut. Comme le remarquait judicieusement un compte rendu contemporain, les accès de délire de Julie

1. Pages 51-54. — On remarquera la disposition du texte, que les critiques du temps jugeaient « singulière ». Les paroles mises dans la bouche du personnage forment des tirades en style poétique, que l'auteur appelle des *strophes*. De *strophe* en *strophe* des indications plus ou moins abondantes donnent l'intonation ou précisent la pantomime. Le procédé est renouvelé de Jean-Jacques Rousseau. *Julie, ou la Religieuse de Nismes* est, à la musique près, une « scène lyrique » à la façon de *Pygmalion*.

sont trop répétés et trop prolongés : « rien de ce qui est violent ne doit être durable ». Il faut donner quelque répit au spectateur; il ne faut pas davantage confondre la force avec l'atrocité, ni le pathétique avec les convulsions. Mais si l'on ne tient compte que de l'intention affichée, des procédés employés, de l'effet visé sinon obtenu, on conviendra qu'il ne semble guère possible d'aller plus loin dans la recherche des émotions fortes et des sensations brutales. Le drame de Pougens tranche nettement sur les productions assez pâles que nous avons analysées précédemment. Il n'est pas toutefois une exception. Il a sa place dans une série : il continue, en la renforçant, la tendance, qui a commencé de se faire jour dès le début du XVIII^e^ siècle, à opposer au genre émollient et larmoyant en faveur sous le règne de la sensibilité, — ou à combiner avec lui, — un genre de spectacle moins fait pour arracher des pleurs que pour donner le frisson. Il offre, d'autre part, un spécimen, fort remarquable pour le temps, de ce qu'on appellera quelque vingt-cinq ans plus tard la littérature frénétique; il peut, pour l'exaltation des sentiments et l'horrible de certains détails soutenir, et non pas de trop loin, la comparaison avec le *Jean Sbogar* de Nodier, ou le *Han d'Islande* de Victor Hugo, ou *Madame Putiphar* de Petrus Borel, pour ne citer que celles-là parmi les productions du romantisme exaspéré. Mais nous allons toucher encore plus directement aux origines du genre dit frénétique, en examinant le dernier ouvrage qu'il nous reste à étudier.

La situation unique que développent tour à tour les auteurs du théâtre « monacal » comportait, semble-t-il, un degré supérieur d'excitation et d'angoisse qu'il était assez facile de produire. On pouvait doubler l'horreur qu'inspiraient les tortures infligées à une malheureuse, par l'horreur du crime qui les infligeait, mettre l'innocence aux prises avec la perfidie, la faiblesse avec la férocité, la souris entre les griffes du chat, en face de la victime, le bourreau. Les uns, — tel Pougens, — ne paraissent même pas en avoir eu l'idée; les autres, s'ils l'ont eue, n'en ont tiré qu'un parti insuffisant. L'abbesse que M.-J. Chénier met en scène n'est pas une tortionnaire bien endurcie, et les reproches de Fénelon ont vite fait de lui enlever son assurance. Celui qui donne cette preuve de sens dramatique est l'auteur des *Victimes cloîtrées*, l'acteur Bouvet dit Monvel, le rival de Molé, le père de M^lle^ Mars, l'anticlérical militant qui prêcha dans l'église Saint-Roch en l'honneur de la déesse Raison. Sa pièce fut représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française, le 29 mars 1791. Applaudie avec passion, jouée plus de quatre-vingts fois, elle eut un énorme

retentissement. Elle relie de la façon la plus certaine notre théâtre « monacal » à la littérature à venir.

En voici le sujet. M. et M^me^ de Saint-Alban et M. de Francheville, le nouveau maire de la ville de province où se passe l'action, pleurent leur fille et nièce, l'adorable Eugénie. Ce malheur est imputable à M^me^ de Saint-Alban, bonne femme au fond, mais follement orgueilleuse et stupidement dévote, et à son confesseur, le « doucereux » P. Laurent. N'a-t-il pas persuadé à cette bourgeoise récemment anoblie qu'elle ne pouvait marier sa fille avec l'homme qu'elle aimait, « ce petit Dorval, un roturier, un négociant, un homme de rien »? Pour dompter la résistance de la jeune fille et la séparer à tout jamais de son amant, on l'a mise dans un couvent où le misérable moine, épris pour elle d'une odieuse passion, comptait bien l'avoir à sa merci. Au bout de quelques mois, le bruit a couru qu'elle était morte, et Dorval, de désespoir, est entré dans le monastère voisin. Les deux édifices sont contigus, et il se croit ainsi plus près de celle qu'il pleure. Il s'abandonne à la direction du P. Laurent; demain, il va prononcer ses vœux, et l'astucieux supérieur, aussi cupide que libertin, attend avec impatience la démarche irréparable qui va retrancher son pénitent du monde, et faire choir aux mains de l'ordre une grosse fortune. Un honnête religieux, le P. Louis, devinant l'intrigue, appelle M. de Francheville au secours de son ami. Francheville accourt. Mais Dorval, à demi fou de douleur et ne songeant qu'à Eugénie, dont l'image est sans cesse devant ses yeux, dominé d'ailleurs par l'insidieux P. Laurent, refuse de rentrer dans le monde. Il faut, pour le ramener à des idées plus raisonnables, que le P. Louis lui apporte les preuves indiscutables des machinations dont Eugénie a été la victime. Dorval, désabusé, brûle de la venger, de se venger. Il accable le P. Laurent de malédictions et d'insultes. Mais quand il veut reprendre sa liberté, le supérieur et ses affidés se jettent sur lui, le bâillonnent et l'entraînent.

Alors s'offre un spectacle étrange. « La scène est double, et le théâtre représente deux cachots : celui d'Eugénie, du côté de la reine [à la droite des acteurs]. Il est éclairé par une lampe de terre, posée sur une pierre. Tout le meuble consiste en un paillasson vieux et déchiré, une petite cruche d'huile, une cruche de grès, un pain bis, et une pierre pour servir de traversin et de siège à la prisonnière. Le cachot de Dorval, du côté du roi, est, au lever du rideau, plongé dans une obscurité profonde. On y voit deux tombes en pierre noire, avec un anneau à chacune pour lever la grande pierre qui la couvre. Au fond de chaque cachot

est une petite porte de fer[1]. » Dans l'*in pace* des Religieuses, une femme est étendue, « pâle, mourante, la tête nue, les cheveux épars ». Elle ne revient à elle que pour se lamenter sur son déplorable sort :

O que le sommeil des malheureux est pénible! Quoi? porter jusqu'au sein du repos le souvenir de ses douleurs et le sentiment de ses peines!... Si la faiblesse, si l'anéantissement que j'éprouve ferment un moment ma paupière,... des songes affreux m'agitent... un spectre gémissant se présente... le sommeil fuit, et mes yeux s'ouvrent pour observer la mort qui s'avance!... Heureux, dans son infortune, celui qui s'endort... pour ne jamais se réveiller... Il était là... près de moi... j'ai reconnu ses traits à travers le sang dont son visage était souillé... il me tendait les bras... il appelait... Eugénie!... Cher Dorval! Eugénie n'existe plus pour toi! Ma jeunesse, mes plus douces espérances, la nature, le bonheur et l'amour, tout, tout est enseveli avec moi dans une nuit éternelle...

Tout est fini pour moi. L'espoir de la mort, voilà ce qui me reste... et quand viendra-t-elle, cette mort tant souhaitée?.. Hélas! l'ordre de la nature n'existe plus pour moi! Les jours, ainsi que mes douleurs, je ne puis plus les compter. Tout se confond dans l'effrayante obscurité, dans le silence absolu qui règne autour de moi... Ce pain noir, cette eau corrompue, uniques soutiens de ma misérable existence, m'ont servi quelques mois à mesurer le temps... Des intervalles à peu près égaux séparaient les moments où l'on m'apportait ces malheureux secours... l'ordre a cessé... cette nourriture grossière ne vient plus que de loin en loin... Pourquoi vient-elle?... je cesserais d'être... je ne souffrirais plus...

O mes parents! mes chers... mes cruels parents! vous qui m'avez sacrifiée... Un froid mortel... L'instant... serait-il donc enfin arrivé?... Dorval!... cher Dorval!...

(*Elle tombe évanouie de faiblesse*[2].)

A ce moment, dans le cachot des Dominicains, une troupe de moines jettent Dorval, toujours bâillonné. Quand il a repris ses sens, il fait le tour de sa prison. Il soulève la pierre d'une tombe, et il y trouve un cadavre. Il ouvre l'autre tombe, il y voit des décombres et quelques mots tracés en caractères sanglants. Averti par cette inscription, il découvre sous les décombres une barre de fer, derrière la dalle, un trou commencé dans la muraille. Cet ouvrage a coûté vingt ans d'efforts au malheureux qui l'a précédé dans ce caveau. En quelques coups de pic, il achève et élargit l'ouverture, il passe dans l'autre cachot; il ranime dans ses bras

1. Acte IV.
2. Acte IV, scène 1.

Eugénie toujours évanouie. Mais on entend du bruit, des voix, des pas, un tumulte qui va grandissant. Seraient-ils découverts? Il ne leur resterait qu'à mourir en vendant chèrement leur vie. Dorval saisit la barre de fer, Eugénie tient une pierre dans chaque main... On entre : c'est M. de Francheville, guidé par le bon P. Louis, escorté d'officiers municipaux et de soldats. Les deux amants retrouvent à la fois la liberté et le bonheur.

Il serait facile d'extraire du drame de Monvel des scènes d'hallucination et de délire qui peuvent rivaliser avec celles que présente la *Religieuse de Nismes*. Mais l'intérêt véritable de la pièce et son originalité ne sont pas là. Ils sont dans la création de ce personnage dont je ne crois pas qu'il y eût encore de spécimen aussi achevé dans la littérature française, le moine avide, sensuel, hypocrite, dominateur et féroce, qui, du fond d'un ténébreux couvent, porte la désolation dans les familles et le trouble dans la société, pour satisfaire des ambitions inavouables et de honteux instincts. Il semble par moments que l'on ait devant soi une réplique du faux dévot de Molière. De son prototype, le Père Laurent a le physique et les allures, « l'œil en dessous, la mine composée [1] », le ton mielleux; il en a les passions dominantes, la cupidité et la luxure; il manœuvre pour capter l' « immense fortune » de Dorval comme celui-là pour s'assurer le confortable héritage d'Orgon; il en veut à la vertu d'Eugénie comme l'autre à celle d'Elmire; la communication secrète qu'il s'est réservée avec le couvent voisin de religieuses, l'influence perverse qu'il exerce sur l'abbesse, permettent d'imaginer les pires scandales et les plus noires horreurs. Il sait, lui aussi, trouver le faible de ses dupes, et le chatouiller adroitement. Devant M^me^ de Saint-Alban, il embrasse avec zèle le parti de la caste à laquelle elle se flatte d'appartenir :

> Le ciel connaît les vœux que, chaque jour, j'ose humblement lui adresser pour madame la comtesse... et pour monsieur le comte. A chaque instant, depuis votre départ, je le conjure de veiller sur vous, d'écarter loin de vous et les complots des méchants, et l'esprit de vertige qui semble s'être emparé de la France entière, et les pièges cachés de l'éternel ennemi des hommes, dont de hardis novateurs ne font aujourd'hui qu'accomplir les desseins [2].

Avec Dorval, il feint de pleurer Eugénie; il évoque le souvenir de la prétendue morte; il touche cette sensibilité exaspérée comme un clavier auquel il fait rendre le son qu'il veut :

1. Acte I, scène VI.
2. Acte II, scène IV.

Rentrez dans le monde, puisque telle est votre volonté... je ne m'y oppose plus... vous y trouverez sans doute un bonheur et des plaisirs que le cloître ne pourrait vous offrir... Oui, je le conçois, dans le tumulte de la société, environné d'objets séduisants, qui n'épargneront rien pour vous plaire, vous oublierez facilement cet objet adoré, pour qui vous vouliez vous immoler... Celle que Dieu lui-même ne balançait point encore dans votre cœur sera bientôt oubliée, abandonnée...

« Jamais, jamais! » s'écrie Dorval[1]; et voilà perdus tous les efforts que faisaient ses amis pour le tirer du guêpier où il s'est follement jeté. Le moine a-t-il affaire à des interlocuteurs froids et clairvoyants, se sent-il serré de près, il va au-devant des reproches, il se pose en victime, il fait de grandes protestations d'humilité, il met la main sur son cœur. M^me^ de Saint-Alban croit devoir prendre sa défense contre M. de Francheville :

Hélas, Madame, interrompt-il, ce n'est pas vous que l'on accuse, c'est moi. La prévention, l'injustice, je dois tout souffrir sans murmure, ma religion me l'ordonne. J'ai, pour me consoler, au milieu de tant d'afflictions, la voix de mon cœur, votre témoignage, Madame, et le ciel qui connaît la pureté de mes intentions... Permettez-moi de me retirer; je vois que ma présence déplaît ici; et, prévenu comme je l'étais de l'inimitié que l'on m'y a vouée, je me serais dispensé d'y paraître, si mon attachement pour madame la comtesse et les instances d'un homme respectable et malheureux ne m'en eussent imposé la loi [2].

Est-il nécessaire d'ajouter que pour lui comme pour le séducteur d'Elmire, le jargon de la dévotion n'a point de secrets?

Mais si c'est un descendant direct de Tartuffe, il faut avouer que cette progéniture est autrement taillée, dentée, hardie et résolue que son père. Sous les dehors onctueux de l'hypocrite, sous cette robe dont les plis l'enveloppent d'un prestige de sainteté, le Père Laurent cache un mélange inquiétant de talents et de vices, une suite inébranlable dans ses desseins, un esprit doué pour l'intrigue, une patience infatigable dans ses entreprises, une absence totale de scrupules et la plus froide cruauté. Il a laissé croupir vingt ans dans un cul de basse fosse un pauvre diable qu'il soupçonnait d'avoir pénétré ses secrets; il y fait jeter Eugénie; il y fait jeter Dorval; il y ferait jeter le Père Louis, si celui-ci n'était depuis longtemps sur ses gardes. La vie d'un être humain est sans aucun prix à ses yeux. « Point de pitié [3] », telle est la consigne

1. Acte III, scène IV.
2. Acte II, scène IV.
3. Acte III, scène XI.

qu'il donne à ses acolytes et qu'il exécute le premier. Mais ce qui le rend par-dessus tout redoutable, ce qui multiplie dangereusement sa puissance de nuire, c'est qu'il dispose des ressources, des services, de la complicité d'une congrégation tout entière. « Tremblez », lui a dit M. Francheville. « Tremble toi-même, murmure-t-il en *a parte*; tu ne sais pas jusqu'où *notre* vengeance peut atteindre[1]. » Le Père Ambroise et le Père Bazile, le Père André et le Père Anastase, obscurs comparses, caractères incertains, dont on ne saurait dire s'ils sont plus inconscients ou plus pervertis, ne sont que des instruments entre ses mains. Ils lui obéissent aveuglément. Sur un mot de lui, ils attentent à la liberté ou à l'existence de leurs semblables. Et ces deux monastères jumeaux, qui sont, avec leurs grilles épaisses, leurs murailles discrètes, leurs souterrains profonds, comme deux gouffres qui ne rendent jamais la proie qu'ils ont engloutie! « On demandera Dorval, je le crois... Sa raison était égarée... il a fui... nous ignorons en quel lieu son délire a pu l'entraîner... On insistera... Cherchez... Et toute recherche deviendra superflue[2]... » Ainsi le mystère même où se conçoit, se consomme et se perd le crime en accroît encore l'horreur.

Pour peu qu'on soit familier avec la littérature française du début du XIX^e^ siècle, il est aisé de reconnaître dans le terrible moine mis en scène par Monvel l'esquisse d'un caractère sur lequel les écrivains de l'époque romantique se sont plu à repasser le crayon. Qu'ils aient lu les *Victimes cloîtrées*, cela n'est nullement impossible, et l'exemple d'Alfred de Musset suffit même à prouver que cela est tout à fait vraisemblable. Il faut bien convenir cependant que le personnage n'eût pas au même degré fixé leur attention, et qu'il ne leur eût peut-être pas semblé susceptible du développement qu'ils lui ont donné, s'ils ne l'avaient retrouvé dans deux romans anglais dont les traductions eurent chez nous sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, et encore après, une vogue extraordinaire. Comme on a souvent lieu de le constater quand on touche à une question de littérature comparée, nous reçûmes de l'étranger, sous une forme nouvelle et plus saisissante, ce que nous possédions déjà, et que même nous lui avions donné. Le moine « noir » nous revint avec le roman noir, et nous lui fîmes grand accueil. C'est ce qu'il n'est pas sans intérêt d'éclaircir avant d'indiquer à grands traits quelle fut dans l'œuvre de nos conteurs, entre 1820 et 1845, la postérité du Père Laurent.

1. Acte III, scène VI.
2. Acte IV, scène II.

## IV

Le premier en date de ces ouvrages est le roman du *Moine* publié à Londres, dans l'été de 1795, par Matthew Gregory Lewis[1]. C'est un brillant spécimen du *romance*, genre de fiction d'un caractère archaïque et merveilleux, inauguré en 1764 par le *Château d'Otrante* d'Horace Walpole[2], et porté à sa perfection dans le chef-d'œuvre de Mme Radcliffe, les *Mystères d'Udolphe*, qui venait justement de paraître en 1794. Mais il a dans la série sa place bien à part. Son originalité tient à la nature même de l'imagination de son auteur. Elle se marque par un penchant un peu inquiétant, et qui fit scandale, à mêler le galant à l'horrible, à rapprocher les images de la volupté et de la mort. Toutefois, dans l'avertissement placé en tête de son livre, Lewis ne dissimule pas qu'il doit plus ou moins à autrui. Il reconnaît de bonne grâce que l'idée première de son roman lui fut suggérée par l'histoire du santon Barsisa, lue dans un des recueils d'essais qui firent suite au *Spectator*, le *Guardian*[3]; qu'un des épisodes les plus fameux de son récit, celui de la Nonne Sanglante, provient d'une tradition populaire en Allemagne; que telle ballade insérée dans sa prose est de source danoise, telle autre de source espagnole. « Ce sont là, dit-il, tous les plagiats dont je me suis aperçu; mais je ne doute pas qu'on n'en puisse trouver beaucoup d'autres dont je suis en ce moment tout à fait inconscient. » Il semble bien que parmi ces « plagiats » ou, pour me servir d'un terme à la fois plus doux et plus équitable, parmi ces emprunts d'un jeune homme de vingt ans, dont il avait plus ou moins perdu la mémoire, il y en a deux qui le constituent débiteur de notre littérature.

L'histoire du santon Barsisa, — on sait qu'un santon est une sorte de moine musulman, — a certainement suggéré la situation essentielle du roman, celle d'un religieux tenté par le démon, gagné et, finalement, puni par lui. En quatre ou cinq pages, à la manière brève, nette et un peu sèche des *essayists*, le rédacteur du *Guardian* contait les mésaventures d'un saint ermite qu'après cent

1. L'exemplaire que j'ai sous les yeux est une réédition intégrale, « printed verbatim from the first London edition », publiée à Paris en 1832 par la librairie étrangère de Baudry. Elle forme le XXXVe volume d'une « Collection of ancient and modern british novels and romances ».

2. Sur Horace Walpole, son roman du *Château d'Otrante*, et le mouvement littéraire dont il a été l'initiateur, voyez l'ouvrage de Henry A. Beers, *A History of English Romanticism in the eighteenth century*, London, 1899.

3. *The Guardian*, n° 148, Monday, August 31, 1713 (*The British Essayists, with prefaces historical and biographical*, by Alexander Chalmers, vol. XVIII, p. 125-128, London, 1807).

ans de jeûnes et de prières, la venue d'une belle fille dans sa grotte trouble trop facilement. Il la tue, voulant anéantir la preuve visible de leur commune faute; il est, pour ce crime, condamné à être pendu; pour se sauver de la potence, il se donne au diable; quand il s'est donné au diable, le diable lui crache à la face, et l'abandonne à son sort. C'est cette simple parabole qui se trouve enflée en un *romance* de douze chapitres, — et quels chapitres! Sans parler des épisodes qu'il a, comme celui de la Nonne Sanglante, cousus tant bien que mal au sujet, il a fallu que Lewis tirât de chacune des données du conte tout ce qu'elle pouvait rendre. Une réminiscence de Cazotte lui fit changer en une voluptueuse enchanteresse, douée d'une puissance surnaturelle, l'aimable personne qui joue, dans la chute de Barsisa, un rôle purement passif : abondante source de développements pour son imagination inflammable! On se rappelle comment dans le *Diable Amoureux* le page Biondetto, ou plutôt la séduisante Biondetta, un esprit, une sylphide, mieux que cela, une incarnation de Belzébuth, un démon dans le corps d'une jolie femme, se fait aimer, malgré qu'il en ait, du vaillant don Alvare. De même, dans le *Moine*, le novice Rosario, ou plutôt la belle Mathilde, émissaire de Lucifer, esprit infernal caché sous les dehors d'une amoureuse follement passionnée, vient à bout, sans trop d'efforts, de la vertu du Père Ambrosio. Les deux créations sont du même ordre, et la différence, qui est fort grande, des péripéties où elles se trouvent respectivement mêlées ne tient qu'à l'extrême différence qu'il y a dans le tour d'esprit des deux auteurs.

Mais Lewis ne s'est pas seulement souvenu, pour en pousser et en noircir les couleurs, du conte à dormir debout narré sur un ton mi-sérieux, mi-badin, par le bon Cazotte. Il a puisé largement dans la veine ouverte par la littérature anticléricale du XVIII^e^ siècle, et élargie singulièrement par le théâtre « monacal » de la Révolution. A-t-il lu l'*Euphémie* de Baculard, et le *Couvent* d'Olympe de Gouges? A-t-il eu connaissance du drame de Pougens qui, nous le savons, courait avant d'être imprimé [1], et de la tragédie de Chénier? il est difficile de le dire. Mais il est certain qu'il n'ignorait pas la pièce de Monvel. Il l'avait, très probablement, vu jouer à Paris, pendant un séjour qu'il y fit en 1791. Elle dut laisser une forte impression sur son esprit, puisqu'il en tira, plus tard, une « tragédie », *Venoni, ou le Novice de Saint-Marc*, qui fut représentée à Drury-Lane, le 1^er^ décembre 1808 [2]. Or nous avons vu que

1. Voyez ci-dessus, p. 182, note 5.

2. *Dictionary of National Biography*, article *Lewis*. La plupart des biographes placent le voyage de Lewis en France en 1792, en se fondant sur une lettre adressée par lui de Paris, qui doit être, en réalité, reportée à la date de 1791. — Complétons

*Les Victimes cloîtrées* résument tout le théâtre anticlérical des trente dernières années, en y ajoutant même l'ébauche d'un type antérieurement inconnu, le moine sensuel et féroce, tel que Lewis l'a peint dans le personnage d'Ambrosio. On s'explique par là qu'il y ait entre cette littérature et son livre des points de contact, et, tout au moins pour le fond des choses, de curieuses ressemblances, d'autant plus curieuses et dignes d'être relevées, qu'en Angleterre, à la fin du XVIII[e] siècle, toutes ces histoires de vœux forcés, de nonnes séquestrées, de moines fornicateurs et criminels, n'avaient ni fondement dans la réalité des mœurs, ni racines dans la tradition littéraire et ne pouvaient être qu'une importation de l'étranger.

L'intrigue du *Moine*, si on en élague les complications épisodiques, court sur deux fils qui ont bien du mal à se nouer : l'aventure d'Agnès de Medina et la passion coupable du Père Ambrosio pour Antonia de las Cisternas. L'aventure d'Agnès est celle de bien d'autres héroïnes que nous avons déjà rencontrées. Elle est destinée à entrer au couvent, sa mère l'ayant, dès avant sa naissance, vouée au Seigneur. Mais elle n'a aucun goût pour la vie religieuse; aussi a-t-elle répondu sans répugnance, à l'amour du frère d'Antonia, Raymond de las Cisternas. Elle prend le voile, bien contre son gré, au monastère de Sainte-Claire. Son amant s'y introduit sous l'habit d'un jardinier[1]. Il obtient d'elle des rendez-vous dangereux pour sa vertu. La pauvre fille ne peut bientôt cacher à la prieure les conséquences de sa faiblesse. On répand le bruit qu'elle est morte en donnant le jour à un enfant qui n'a pas vécu. En réalité, elle est enfermée dans les caveaux du monastère. On l'y retrouve, grâce à l'intervention de la justice, étendue sur un lit de paille, à demi nue, et berçant un informe paquet sur son sein. Après avoir vainement essayé de s'enfuir, elle avait fini par se résigner à la captivité, et elle attendait la mort. Les plaintes qu'elle exhalait, quand on vient la sauver, rappellent tout à fait celles de Julie, dans le drame de Pougens :

« Personne ne vient, répéta-t-elle; non! elles m'ont oubliée! elles ne viendront plus. » Elle s'arrêta un instant, puis elle reprit avec tristesse : « Deux jours! deux longs jours, et toujours pas de nourriture! toujours pas d'espoir, pas de réconfort! Folle que je suis! comment

ce qui est dit dans le texte des lectures françaises de Lewis, en ajoutant qu'il a traduit en anglais et continué le conte de Hamilton, *Les Quatre Facardins* (*The Four Facardins*, aux tomes II et III des *Romantic Tales*, London, 1808).

1. Noter en passant la ressemblance de détail avec la pièce de Fiévée, encore que l'invention n'ait pas un caractère tellement original que Lewis n'ait pu en prendre l'idée ailleurs (voir ci-dessus, p. 189).

puis-je souhaiter de prolonger une vie si misérable! — Une telle mort! ô Dieu! mourir d'une telle mort! languir des siècles dans les tortures! Jusqu'à maintenant, je ne savais pas ce que c'était que la faim!... Écoutez!... Non, personne ne vient : elles ne viendront plus.

Elle veut boire, et soulève la cruche mise à portée de sa main :

Toute vide!... Pas une goutte... Pas une goutte pour rafraîchir mon palais desséché et brûlant!... En ce moment je donnerais des trésors pour une gorgée d'eau!... Et ce sont les servantes de Dieu qui me font souffrir ainsi!... Elles se prennent pour des saintes, tandis qu'elles me torturent comme des démons!... Elles sont cruelles et insensibles, et c'est elles qui m'ordonnent de me repentir, et c'est elles qui me menacent de la perdition éternelle! Sauveur! Sauveur! vous ne pensez pas de même[1]!

Elle entend des pas s'approcher :

Qui est-ce? Alix peut-être, ou Violante? Mes yeux sont devenus si troubles et si faibles que je ne puis distinguer vos traits; mais quoi qu'il en soit, si votre cœur est sensible à la moindre compassion, si nous n'êtes pas plus cruel que les loups et les tigres, prenez pitié de mes souffrances. Vous savez que je me meurs faute d'aliments. Voici le troisième jour que mes lèvres m'ont reçu aucune nourriture. M'apportez-vous à manger? ou venez-vous seulement m'annoncer ma mort et m'apprendre combien de temps encore doit durer mon agonie[2]?

Enfin, ramenée au jour, ranimée et réconfortée, elle peut narrer sa triste histoire : ce ne sont que souvenirs d'épouvante et détails pleins d'horreur.

Quant au Père Ambrosio, en racontant l'amour infâme dont il poursuit la pure et innocente Antonia, on dirait que Lewis s'est complu à étaler en bonne lumière, — avec quelle liberté de pinceau! — la face du sujet que Monvel, soit défaut de hardiesse, soit nécessité de se borner, avait esquissée sommairement et laissée à dessein dans l'ombre. Le Père Laurent a fait jeter dans un cachot du couvent où elle a pris le voile malgré elle la malheureuse Eugénie, parce qu'elle a résisté à sa brutale passion. De même Ambrosio fait descendre dans les caveaux des religieuses de Sainte-Claire, lesquels communiquent avec le monastère des capucins dont il est le prieur, la pauvre fille qui doit être sa victime. La tenant là seule et sans défense, il abuse de sa faiblesse, il la souille

1. Chapitre x, p. 335-336 de l'édition citée.
2. Chapitre x, p. 337.

de ses embrassements, au milieu des tombes, des cercueils, des ossements, de tout l'appareil de la mort. Puis, quand il l'a outragée, pour arrêter ses reproches et ses cris, il la tue à coups de poignard. Il y a là des scènes dont l'atrocité dépasse tout ce que nos dramaturges du genre sombre avaient jamais imaginé de plus noir, et qui appartiennent en propre à Lewis. D'autre part, en reprenant, après Monvel, le type du moine infidèle à ses devoirs, à ses vœux, à l'esprit même de la religion qu'il professe, il ne lui a point donné cet air onctueux et ce ton papelard qui apparentent visiblement le Père Laurent à Tartuffe. Son héros n'est pas un hypocrite, race vulgaire et méprisable. C'est une âme qui aurait pu être grande, mais qui est trop faible pour résister à deux passions violentes, la sensualité et l'orgueil, et qu'une première défaillance jette de crime en crime. Le portrait que l'auteur nous trace du personnage aux premières pages de son livre est fait pour inspirer l'admiration et le respect :

Ambrosio était un homme de noble port et d'imposant aspect. Sa taille était haute; ses traits, remarquablement beaux. Il avait un nez aquilin, de grands yeux noirs et étincelants, et de noirs sourcils qui se rejoignaient presque. Son teint était d'un brun profond, mais clair; l'étude et les veilles avaient pâli ses joues; la tranquillité régnait sur son front lisse et sans rides; et le contentement marqué dans chaque ligne de son visage semblait annoncer un homme à qui soucis et crimes étaient également inconnus. Il s'inclina humblement devant l'assistance. Pourtant il y avait dans son air et dans ses manières une certaine sévérité qui inspirait un respect universel, et peu de gens pouvaient soutenir son regard à la fois ardent et pénétrant[1].

Il y a sans doute entre l'extérieur édifiant du moine et l'état de son cœur un contraste dont un romancier avisé ne pouvait manquer de tirer quelques effets. Mais sans rabaisser Antonio à d'indignes simagrées, il suffit à Lewis d'indiquer de quelle auréole de vertu son personnage est entouré par l'opinion publique :

On dit qu'il possède la science la plus profonde, l'éloquence la plus persuasive. Dans tout le cours de sa vie, il n'a jamais trangressé, qu'on sache, une seule des règles de son ordre; on ne peut surprendre sur son caractère la moindre tache; on rapporte qu'il est si strict observateur de la chasteté, qu'il ne sait pas quelle différence il y a entre un homme et une femme. Aussi le menu peuple le considère-t-il comme un saint[2].

1. Chapitre I, p. 11.
2. Chapitre I, p. 10.

Ce saint homme, qu'on nous montre par surcroît inexorable aux fautes d'autrui et sans pitié pour les faiblesses de la chair, se souillera des forfaits les plus infâmes; il portera le malheur dans une honnête famille; il assassinera la mère; il déshonorera, puis poignardera la fille; et dans cette mère, il reconnaîtra sa propre mère; et dans cette fille, il découvrira sa sœur. Parricide, fratricide, incestueux, renégat, il aura mérité vingt fois le châtiment épouvantable dont Lewis, au terme de son récit, nous trace complaisamment le tableau.

Une telle figure, qui dépassait en horreur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, ne pouvait manquer de faire impression. M^me^ Radcliffe en fut jalouse. Elle jugea que ce type manquait à sa collection de brigands mystérieux et de grands seigneurs assassins, les Mazzini, les Montalt, les Montoni. Elle voulut, elle aussi, avoir son moine. Elle s'empressa de donner un pendant au capucin Ambrosio dans la personne du dominicain Schedoni[1]. Mais l'imagination de la digne *authoress*, si elle se plaisait aux aventures étranges et aux sombres péripéties, était aussi chaste que celle de Lewis était dévergondée. Elle fit de son religieux non pas un débauché, mais un ambitieux que l'amour de la domination et la perspective d'obtenir une haute dignité ecclésiastique, — on ne sait s'il s'agit du cardinalat, — rendent capable de tout. Conformément à la poétique du genre, il n'est rien en lui qui ne soit mystérieux, origine, passé, allures :

Quelquefois il se tenait plusieurs jours de suite à l'écart de toute société, ou absorbé dans une méditation silencieuse. On ne savait pas toujours en quel lieu il se retirait, quoique l'on eût coutume d'épier ses allées et venues. Jamais on ne l'entendait se plaindre ni de rien ni de personne. Aucun des religieux ne l'aimait; plusieurs éprouvaient de l'éloignement pour lui, et presque tous le craignaient. Son aspect, à la vérité, ne prévenait pas en sa faveur. Il était d'une taille élevée et mince; lorsqu'il marchait, enveloppé dans la robe noire de son ordre, il y avait dans son air je ne sais quoi de fantastique et de surnaturel; l'ombre de son capuchon, projetée sur la pâleur livide de son visage, ajoutait à l'austérité de sa physionomie et donnait à ses grands yeux un caractère sombre dont l'effet approchait de l'horreur. On voyait sur ses traits une expression indéfinissable; c'était comme la trace des passions autrefois ardentes et qui n'animaient plus ce visage de marbre. Ses yeux seuls étaient encore si perçants, qu'ils semblaient

1. Un des principaux personnages du roman intitulé : *The Italian, or the Confessionnal of the Black Penitents*, London, 1797. — J'ai eu sous les yeux et cité la traduction de N. Fournier : *L'Italien, ou le Confessionnal des Pénitents Noirs*, Paris, 1873.

pénétrer dans les profondeurs du cœur humain; peu de personnes pouvaient supporter ce regard d'aigle, et celui qui en avait subi l'effet évitait de le rencontrer une seconde fois. Ce moine pourtant, malgré son goût pour la retraite et les austérités, savait dans l'occasion se plier avec une souplesse singulière à l'humeur et aux passions des personnes qu'il avait intérêt à se concilier, et il parvenait ainsi à les dominer complètement[1].

La marquise Vivaldi, dont il est le confesseur et le directeur de conscience, est fort en peine d'empêcher son fils de contracter mariage avec une orpheline, vertueuse et belle, mais de condition modeste. Il n'hésite pas à entrer dans les vues d'une personne qui jouit d'un tel crédit à la cour; il flatte son préjugé, il exaspère son orgueil, et se charge de le satisfaire. Il promet de supprimer la jeune fille : il l'enlève, il la séquestre dans un couvent de religieuses; elle s'en évade; il la retrouve, la reprend, et, pour éviter qu'elle ne lui échappe encore, il décide de la tuer de sa propre main. Mais il laisse tomber le poignard en reconnaissant, — ou en croyant reconnaître, — que celle qu'il va frapper est sa propre fille. Peu importe par quels moyens romanesques le moine est amené à révéler son passé et à recevoir le juste châtiment de ses crimes. Ce qui est intéressant, c'est de rencontrer chez lui, appliquée à des fins qu'on ne distingue pas très bien et dont M^me^ Radcliffe ne se faisait peut-être pas elle-même une idée absolument nette, cette passion de régir les hommes par des moyens occultes et cette adresse à les conduire en caressant leurs passions les moins recommandables. Ainsi, des deux moines que l'Angleterre nous envoyait, — ou renvoyait, — chacun répétait avec un grossissement sensible et un relief plus marqué, l'un des deux traits essentiels que Monvel avait donnés à son Père Laurent, exemplaire complet, sinon parfait, du type monacal, tel que l'allaient reproduire dramaturges et romanciers.

Sous l'une et l'autre forme, celle du libertin sensuel ou celle de l'ambitieux cupide, le personnage eut un très grand succès. A peine le roman de Lewis et celui de M^me^ Radcliffe étaient-ils publiés à Londres, qu'à Paris les traducteurs se disputaient l'avantage de les mettre à la portée d'un nouveau public. Dans le cours de la seule année 1797, deux versions du *Moine*, deux du *Confes-*

1. Chapitre II, p. 36 de l'édition citée.

2. *Le Moine, traduit de l'anglais* [par Deschamps, Desprez, Benoît et Lamare], Paris, Maradan, an V-1797. — *Le Jacobin espagnol, ou histoire du moine Ambrosio et de la belle Antonia, sa sœur, roman traduit de l'anglais*, Paris, an VI. — Sur la fortune du *Moine* en France, voyez l'intéressant article de M. Baldensperger, *Le Moine de Lewis dans la littérature française*, dans le *Journal of Comparative Literature*, New-York, July-September 1903.

*sionnal des Pénitents Noirs* s'y débitaient concurremment[1]. Si la critique faisait ses réserves sur le merveilleux surnaturel de Lewis ou sur le merveilleux naturel de Mme Radcliffe, elle accueillait avec faveur des ouvrages qui, sans parler de leur puissance sur les imaginations, apportaient à la cause de l'anticléricalisme un renfort vigoureux et inattendu.

Grâces soient rendues à Mme Radcliffe, — s'écriait le *Mercure*, en rendant compte de sa dernière production, — pour nous avoir retracé avec des couleurs si vives et si frappantes une partie des crimes de ce règne des prêtres qui ne fait pas seulement verser à grands flots le sang des nations dans des guerres implacables ou sur les échafauds d'un tribunal froidement inique, mais qui poursuit l'homme dans tous les détails de sa vie particulière, l'environne de fantômes cruels, porte le désordre et le malheur dans l'intérieur des familles, corrompt tous les cœurs en égarant les imaginations; système vraiment antisocial, qui ne détruit pas moins la morale dans ses dupes que dans les hommes moins crédules auxquels il donne lui-même l'exemple de fonder de grands moyens de richesse et de pouvoir sur la crédulité d'autrui, et de dérober une vie de forfaits sous l'affectation hypocrite de je ne sais quelles chimériques vertus[2].

Les auteurs qui fournissaient les théâtres populaires, les Pixerécourt, les Camaille de Saint-Aubin, les Pujos, les Dabaytua, les Prévost, n'avaient point de vues si profondes; ils voyaient dans les sombres romans récemment importés d'Angleterre d'excellentes matières de mélodrames. Ils promenèrent sur tous les théâtres du boulevard la robe de bure d'Ambrosio ou la robe blanche de Schedoni[3]. Bientôt les clients des cabinets de lecture purent dévorer, après les deux originaux, réimprimés tous les trois ou quatre ans et promus à la dignité de classiques, les innombrables imitations que faisait éclore une vogue qui dépassa de beaucoup en durée le règne de Napoléon. Les libraires qui tenaient le genre

1. *L'Italien ou le Confessionnal des Pénitents Noirs*, traduit par l'abbé Morellet, Paris, 1797. — *Éléonore de Rosalba, ou le Confessionnal des Pénitents Noirs*, traduit par Mary Gay-Allard, Paris, 1796.

2. *Mercure Français* [ancien *Mercure de France*], t. XXX, n° 31, décadi 10 thermidor an V (vendredi 28 juillet 1797), compte rendu d'*Éléonore de Rosalba*.

3. *Le Moine, ou la Victime de l'Orgueil*, pièce en quatre actes, en prose et à grand spectacle par Guilbert de Pixerécourt, reçue au théâtre de la Gaité, en avril 1797; non représentée. — *Le Jacobin Espagnol*, comédie en quatre actes, par Prévost, Théâtre sans prétention, 16 frimaire an VI (6 décembre 1797). — *Le Moine*, comédie en cinq actes mêlée de chants, danses, pantomimes, imitée du roman anglais, par Cammaille [de Saint] Aubin, théâtre de l'Emulation, 7 nivôse an VI (27 décembre 1797). — *Le Moine* (reprise du précédent), mélodrame en trois actes, à spectacle, terminée par l'*Enfer* de Milton, par Cammaille [de] Saint-Aubin, Gaité, 30 thermidor an X (18 août 1802). — *Éléonore de Rosalba, ou le Confessionnal des Pénitents Noirs*, drame en quatre actes par Pujos et Dabaytua, Théâtre de la Cité-Variétés, 17 prairial an VI (5 juin 1798).

à la mode ouvraient dans leurs catalogues une rubrique spéciale pour les histoires de couvents et de moines[1]. Dans cette liste figurent nombre d'abbayes et de monastères; le clergé tant séculier que régulier y est largement représenté. Le *Prêtre*, le *Missionnaire*, les *Trois Moines*, les *Lettres d'un chartreux*, les *Capucins, ou le secret du cabinet noir*, *Sélisca, ou le prieur des Bénédictins*, l'*Habitante des ruines, ou l'apparition du Dominicain*, autant de titres qui parlent assez d'eux-mêmes. D'autres sont moins caractéristiques. Qui croirait, par exemple, que tel roman à l'enseigne idyllique, *Eugenio et Virginia*, qu'on prendrait pour une traduction d'une traduction de Bernardin de Saint-Pierre, et qui nous est donné comme « un simple récit des orages qui ont traversé la vie de deux cœurs sensibles », expose par le menu les infortunes d'une pauvre religieuse tenue dix ans dans un cul de basse-fosse par une abbesse impitoyable? Œuvres éphémères, bâclées à tant la ligne par d'obscurs bas-bleus, par des gens de lettres sans ressources comme sans mérite. Elles n'en attestent pas moins la persistance d'un goût et d'un genre auxquels certains écrivains de la période suivante, et des plus notoires, n'ont pas dédaigné de plier leur talent.

## V

Il semble que la littérature « monacale », telle que l'avait développée l'agitation révolutionnaire, ne dût pas trouver dans l'atmosphère de la Restauration un milieu bien favorable. La question des vœux forcés, en particulier, d'une actualité si brûlante sous l'Ancien Régime, avait perdu tout son intérêt depuis que la loi civile ne reconnaissait plus ni le droit d'aînesse ni la validité des engagements perpétuels, et qu'on ne pouvait plus, pour mater les volontés récalcitrantes, recourir au bras séculier. Les couvents avaient cessé de figurer, comme au XVIII[e] siècle, autant de petites Bastilles, forteresses d'un despotisme pire encore que le despotisme royal. Fermés par la Révolution, qui en avait dispersé les habitants, ils étaient devenus, par un de ces contrastes où l'imagination se joue, les asiles du malheur, le lieu par excellence, sur cette terre, du rafraîchissement et de la paix. Un illustre écrivain avait mis toute la poésie de son style à décrire les charmes du

1. *Dictionnaire des Romans anciens et modernes, ou méthode pour lire les romans, d'après leur classement par ordre de matières, dédié aux abonnés de tous les cabinets de lecture.* Paris, librairies Marc et Pigoreau, septembre 1819. — Voir encore la *Petite Bibliographie biographico-romancière* de Pigoreau, année 1821 et suiv., et la *Revue des Romans*, d'Eusèbe G***, Paris, 1839.

cloître. Poètes et romanciers paraphrasaient volontiers ce couplet de Chateaubriand :

> C'était une chose fort belle que ces maisons religieuses où l'on trouvait une retraite assurée contre les coups de la fortune et les orages de son propre cœur. Une orpheline abandonnée de la société, à cet âge où de cruelles séductions sourient à la beauté et à l'innocence, savait du moins qu'il y avait un asile où l'on ne se ferait pas un jeu de la tromper. Comme il était doux pour cette pauvre étrangère sans parents d'entendre retentir le nom de sœur à ses oreilles ! Quelle nombreuse et paisible famille la religion ne venait-elle pas de lui rendre ! un père céleste lui ouvrait sa maison et la recevait dans ses bras[1].

Venaient-ils, dans une de leurs fictions, à mêler un religieux, ils le représentaient sous l'aspect vénérable d'un vieillard au front d'ivoire, à la longue barbe blanche, accueillant les infortunés, pansant les blessures du corps et de l'âme, prêchant de la voix et de l'exemple la résignation et la douceur. On imaginait la vie monastique sur le modèle du Père Aubry, ensevelisseur d'Atala et bienfaiteur de Chactas.

Cependant les polémiques du jour en répandaient dans les esprits des conceptions bien différentes. L'opposition libérale, irritée de l'influence prise par le clergé sur la politique, ne ménageait pas ses attaques au « parti prêtre » ni aux prêtres eux-mêmes. De scandaleuses affaires comme celle du curé Mingrat lui offraient l'occasion de discréditer leurs mœurs. On sait avec quelle passion indignée et quelle verve sarcastique Paul-Louis Courier en prenait texte pour malmener le célibat ecclésiastique et la confession auriculaire. Il imagine le prêtre, — « non Mingrat, mais quelque homme de bien, je le veux, sage et pieux comme j'en ai connu, homme pourtant et jeune, ils le sont presque tous », — en tête à tête avec sa jeune pénitente, qu'il aime. « Que se passe-t-il dans l'âme du pauvre confesseur? honnêteté, devoir, sages résolutions ici servent de peu sans une grâce toute particulière. Je le suppose un saint; ne pouvant fuir, il gémit apparemment, soupire, se recommande à Dieu; mais ce n'est qu'un homme, il frémit, il désire, et déjà, malgré lui, sans le savoir peut-être, il espère[2]. » Poussez l'aventure à ses extrêmes et horribles conséquences, et nous voici en face d'un autre Ambrosio. Mais, non moins que le désordre des mœurs, on reproche aux ordres religieux les dangers

1. *Génie du christianisme*, 4e partie, livre III, ch. III.
2. *Réponse aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier*, II; dans les *Œuvres complètes de P.-L. Courier*, Paris, Didot, 1869, p. 96.

qu'ils font courir à la liberté et à la paix publique. M. de Montlosier découvre « un vaste système, une vaste conspiration contre la religion, contre le Roi, contre la société ». Il trace un effrayant tableau de « la puissance mystérieuse qui, sous le nom de Congrégation, figure aujourd'hui sur la scène du monde ». C'est « un foyer d'intrigue, d'espionnage, de délation ». Créée et dirigée par des Jésuites avérés ou « secrets », cette association s'occupe de tout, du recrutement des ministères comme du placement des domestiques. Elle a des affidés jusque dans la Chambre des députés[1]. N'a-t-on pas l'impression d'un pullulement de Schedonis? Ainsi les deux types en qui nous avons vu se dédoubler le Père Laurent, de Monvel, sont pour ainsi dire chaque jour remis sous les yeux par tous les moyens de polémique en usage, discussions, journaux, chansons[2], et obsèdent les esprits.

Les rigueurs de la censure ne permettent pas qu'on les fasse paraître sur le théâtre[3], sauf sur un théâtre imaginaire. Mais les romanciers s'emparent du premier. Le prêtre infidèle au vœu de chasteté, le moine libidineux est avec le généreux bandit et le bâtard magnanime parmi les héros favoris des écrivains romantiques. Anticléricalisme? non pas; mais affaire d'esthétique. Qu'on se rappelle le mot de Stendhal vers 1817 : « Il est difficile de ne pas voir ce que cherche le XIX^e^ siècle : une soif croissante

1. *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*, par le comte de Montlosier, 7^e^ édition, Paris, 1826, p. 1, 18-19, 30-33.

2. Notamment celles de Béranger, *Les Missionnaires*, ou encore *Les Révérends Pères* :

Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
Nous sortons de dessous terre.
Moitié renards, moitié loups,
Notre règle est un mystère, etc.

3. Il faut faire exception pour les années qui suivirent 1830. La censure théâtrale préventive avait été abolie par la révolution de Juillet; elle ne fut rétablie qu'en septembre 1835. Dans l'intervalle on vit reparaître sur les théâtres le vieux répertoire révolutionnaire, *Les Visitandines*, *La Papesse Jeanne*, *Les Dragons et les Bénédictines*, *Les Victimes cloîtrées* et *Fénelon*. Des mélodrames s'intitulèrent *Le Jésuite* ou encore *Le Congréganiste* : un autre, *L'Incendiaire, ou la Cure et l'Archevêché*, mit en scène un archevêque dans le rôle le plus odieux (voyez Muret, *l'Histoire par le Théâtre*, 3^e^ série, 1830-1851, Paris, 1869, p. 65 et suiv.). Fontan tira du roman de Lewis un « drame fantastique » en cinq actes et huit tableaux, *Le Moine*, qui fut joué à l'Odéon le 28 mars 1831, et repris le 13 juillet 1832, avec Frédérick Lemaître et M^lle^ Juliette, à la Porte Saint-Martin. Le même, en collaboration avec Chevalier, traita dans un mélodrame représenté à l'Ambigu, le 9 mars 1832, un sujet qui tient à la fois de celui du *Moine* et de celui de *l'Italien*. Le père Jéronimo, tout-puissant sur l'esprit de la marquise de Santa Cruz, la persuade de faire entrer en religion une orpheline qu'elle a élevée, et sur laquelle il a des vues très peu édifiantes. Obligée de défendre son honneur contre les entreprises brutales du religieux, la jeune fille le tue d'un coup de poignard. Elle apprend alors qu'il est son père, et qu'elle a pour mère la marquise de Santa Cruz. Sur cette belle révélation, le rideau tombe.

d'émotions fortes est son vrai caractère[1]. » Ce goût trouve satisfaction dans les peintures des situations exceptionnelles et des passions violentes. Or y a-t-il une situation heureusement moins commune que de ne pouvoir, sans commettre un véritable sacrilège, obéir au penchant de son cœur? ou une passion dont les effets soient plus terribles que le délire des sens, échauffés par une imagination ardente, exaspérés par les efforts mêmes qu'on fait pour les contraindre? Chez les hommes qui portent la robe du prêtre, l'amour, disait Courier, pensant exprimer une opinion courante, « se tourne souvent en fureur[2] ». Si on laisse de côté le merveilleux du *Moine*, la magie noire et la diablerie, il reste que cette fureur est précisément le sujet que Lewis traite avec une insistance peut-être malsaine, mais une incontestable puissance. Tous nos romantiques, je dis les plus grands, ont lu son livre, et plusieurs d'entre eux en ont refait, à leur idée et à leur mesure, le personnage principal.

L'imitation paraît assez lointaine et comme de biais dans *Le Vicaire des Ardennes*, un de ces romans de jeunesse que Balzac signait du pseudonyme d'Horace de Saint-Aubin[3]. La passion dont l'abbé Joseph brûle pour Mélanie de Saint-André est comparable, par sa violence, sa fougue, son ardeur sensuelle, à celle d'Ambrosio pour Antonia. Elle semble tout d'abord incestueuse, comme l'autre se trouve l'être à la fin. Mais l'origine et le développement en sont antérieurs à l'entrée du jeune homme dans la vie ecclésiastique. Même il ne s'est fait prêtre que pour mettre une barrière infranchissable entre lui et sa prétendue sœur. Les scrupules qu'il éprouve à s'abandonner à son amour sont d'ordre moral, et non point proprement religieux. Fût-il demeuré dans le monde, il n'en aurait pas été moins tourmenté. L'engagement qu'il a pris par un coup de désespoir ne pèse lourdement à sa conscience que du jour où il acquiert la certitude qu'il n'y a pas à son union avec Mélanie d'obstacle naturel. Il livre de violents combats, il est cruellement déchiré; mais, somme toute, la lutte est courte. Dissimulant sa véritable qualité, le vicaire épouse Mélanie. Il semble bien qu'ils seraient parfaitement heureux, si une révélation intempestive ne bouleversait la jeune femme jusqu'à la conduire au tombeau. Dans cet essai de jeunesse, qui porte la trace de toutes les lectures de son auteur, ce n'est qu'entre deux souvenirs très facilement reconnaissables, l'un de *Paul et Virginie*, l'autre des *Mys-*

1. *Histoire de la Peinture en Italie*, Paris, 1817, t. II, p. 429.
2. *Œuvres*, éd. citée, p. 96.
3. Publié en 1822.

*tères d'Udolphe* que se glissent ces réminiscences, — si réminiscences il y a, — assez vagues de Lewis.

L'influence est beaucoup plus marquée sur d'autres œuvres où se retrouve, avec des déformations diverses, le moine dévoré de concupiscence et criminel par amour. Mérimée, dans *Une femme est un diable*[1], réduit le long et diffus roman anglais à quelques scènes d'une sobriété voulue et d'un raccourci brutal. Fray Antonio, le nouveau président du tribunal de l'Inquisition siégeant à Grenade, jouit de la plus haute réputation de vertu. « On dit qu'il en est à ne pouvoir distinguer une femme d'un homme[2]. » Élevé dans un couvent dont il n'est jamais sorti, il aspire « à mourir dans l'innocence »; il estime « la rencontre d'une femme plus dangereuse que celle d'un aspic[3] ». Mais un jour que, pour son malheur, il a mis le pied hors du monastère, il en trouve une sur son chemin, et il est subjugué. Elle le poursuit dans ses rêves; partout il revoit ses grands yeux noirs, jusque dans ceux de la Madone devant qui il s'agenouille. Et c'est justement cette Mariquita que, pour son entrée en fonctions, il est appelé à juger. Possédé d'un désir furieux, il va la trouver dans sa prison, il obtient qu'elle sera sa maîtresse, il l'enlève, il poignarde le frère Rafaël qui veut lui barrer le passage. Tout cela avec la rapidité de l'éclair et des mouvements d'automate, pareils à ceux d'un mécanisme dont on a touché le déclic. « En une heure, je suis devenu fornicateur, parjure, assassin[4]. » Mérimée prend un plaisir un peu féroce à dépouiller la passion de sa brillante enveloppe de sentimentalité et de rhétorique, et à la réduire à ses deux ou trois gestes élémentaires et essentiels.

Il y a plus de profondeur et de poésie dans le caractère de l'archidiacre Claude Frollo[5], dont la figure « austère, calme et sombre[6] », passe et repasse comme un épouvantail sous les arceaux gothiques de Notre-Dame, ou parmi la foule bigarrée du parvis. Lui aussi, il a été cloîtré tout enfant dans un collège de l'Université. Depuis qu'il en est sorti, il n'a eu d'yeux que pour la science. Il s'est fait savant en théologie, en décret, en médecine, dans les arts libéraux, savant encore dans les pratiques mystérieuses des alchimistes, des astrologues, des hermétiques. Un beau jour ce

1. Dans le *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole*, première édition en 1825. Je cite d'après l'édition Charpentier, Paris, 1874.
2. Scène I, p. 76.
3. Scène I, p. 78.
4. Scène III, p. 87.
5. Le roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, a paru en 1831.
6. Édition *ne varietur*, in-18, t. I, p. 74.

penseur sent le pouvoir de l'amour, ce pur esprit s'aperçoit qu'il a un corps. Il s'en avise en regardant une petite bohémienne qui danse avec une chèvre, sur la place publique, au son d'un tambour de basque. Il l'aime, et elle ne l'aime point, et elle en aime un autre, et elle s'en laisse aimer. Fou de rage et de jalousie, l'archidiacre enfonce son poignard jusqu'au manche dans le corps du beau Phébus de Châteaupers. Il livre à la question et au supplice la malheureuse qui a refusé de se donner à lui. Il subit les mêmes tortures qu'Ambrosio; il finit par une chute, du haut des tours de Notre-Dame, presque aussi épouvantable que la sienne dans les rochers de la Sierra Morena. Mais ce qui nous émeut le plus dans sa tragique destinée, ce n'est point la souffrance de l'homme blessé par l'aiguillon de la chair; c'est le désespoir du philosophe qui s'aperçoit trop tard que ses hautes spéculations et ses connaissances profondes ne lui ont pas procuré le bonheur, que seul pouvait lui donner l'amour. Sous la robe de ce prêtre obsédé de visions sensuelles se cache un peu de l'âme du docteur Faust.

Le personnage revêt un caractère plus abstrait encore, et symbolique, dans le roman de *Lélia*[1]. De l'aveu même de George Sand, dans cette œuvre effervescente et confuse où la pensée n'apparaît par éclairs que pour se dérober derrière un voile de nuages et de vapeurs, chaque figure a, en même temps qu'une part de réalité individuelle, une signification allégorique. A elles toutes, elles incarnent les tendances philosophiques et morales du XIX^e^ siècle, telles que se les définit l'auteur aux environs de 1830. L'une, c'est l'épicuréisme hérité du siècle précédent; l'autre, l'enthousiasme poétique refroidi par le prosaïsme d'une époque sans grandeur; l'autre, le spiritualisme affranchi du dogme... Magnus, le beau prêtre irlandais, représente « les débris d'un clergé corrompu et abruti », ou, pour parler plus exactement, la discipline catholique qui n'est plus vivifiée par une foi sincère, et ne subsiste que dans les habitudes d'une piété extérieure et formelle. Il a jadis sauvé Lélia de la mort. Depuis lors, il a été hanté par son image, il l'a retrouvée partout, à l'église, dans la rue, à l'autel, au confessionnal, dans sa cellule, et jusque dans les rêves de ses nuits. Partagé entre le désir qu'il a de posséder cette femme et une crainte inexplicable qui l'arrête, oscillant du doute à la foi, de l'athéisme à la dévotion, n'osant ni se livrer à Satan, ni se donner à Dieu, tantôt l'exaltation des sens le jette dans une sorte de démence, tantôt il se retire dans la solitude pour y vivre

1. Première édition en 1833; nouvelle édition, considérablement remaniée en 1839. Je suis le texte de la réimpression donnée par la librairie Calmann-Lévy, s. d.

dans la pénitence et les austérités; tantôt il est « impie, amoureux et fou », et tantôt il est « calme, fervent et soumis à la rigueur des habitudes cénobitiques[1] ». Las de lutter ainsi contre lui-même, ravagé par sa passion, vieilli, épuisé, il somme enfin Lélia de l'aimer. Elle le repousse avec une ironie hautaine :

Va, malheureux, nous ne pouvons rien les uns pour les autres... Tu aurais pu trouver le bonheur dans la liberté, il y a quelques années; ta raison aurait pu t'éclairer, ton âme s'endurcir contre de vains remords. Mais aujourd'hui l'horreur, le dégoût et l'effroi te poursuivraient partout. Tu ne pourrais pas connaître l'amour, tu le prendrais toujours pour le crime, et l'habitude de flétrir du nom de péché les joies légitimes te rendrait criminel et vicieux, aux yeux de ta conscience, entre les bras de la femme la plus pure. Résigne-toi, pauvre ermite, abaisse ton orgueil. Tu t'es cru assez grand pour cette terrible vertu du célibat; tu t'es trompé, te dis-je... Soumets-toi[2].

Le prêtre tire des dédains de Lélia une basse vengeance, en la dénonçant à l'autorité ecclésiastique comme violatrice des lois de l'Église. Dans la première version du roman, son rôle était plus semblable à celui d'Ambrosio, et plus tragique. Ne pouvant venir à bout des résistances de la jeune femme, il l'étranglait de ses propres mains.

L'autre aspect du type clérical que la littérature de la Révolution avait mis en lumière, le moine (ou le prêtre) ambitieux et intrigant, dominateur et machiavélique, esquissé par Monvel dans le personnage du Père Laurent, reproduit par M^me^ Radcliffe, avec des traits plus pittoresques et une noirceur impressionnante, sous la figure du dominicain Schedoni, n'a guère moins hanté, vers le même temps, les imaginations françaises. Si loin qu'il paraisse y avoir de la bure du cénobite à la pourpre cardinalice, en dépit de sa noble naissance et de ses allures de grand seigneur, il est de la même famille, le Cibo qu'Alfred de Musset fait paraître, sans nécessité bien évidente, dans un épisode de *Lorenzaccio*[3], comme il aurait crayonné en marge de son manuscrit une silhouette qui l'obsédait. Ce prince de l'Église romaine passe pour être à la cour de Florence à la fois l'agent secret de la politique pontificale et l'âme damnée de l'Empereur. Mais ses visées sont bien plus audacieuses et ses conceptions bien plus vastes. Il les chuchote en phrases enveloppées et mystérieuses à l'oreille de sa belle-sœur la marquise, dont il se propose, avec une affectation de cynisme qui

1. Tome I, p. 344.
2. Tome II, p. 150.
3. Paru en 1834.

est son caractère propre, d'exploiter les faiblesses amoureuses.

Je ne suis ni envoyé du pape ni capitaine de Charles-Quint; je suis plus que cela... Laissez-moi vous conduire : dans un an, dans deux ans vous me remercierez. J'ai travaillé longtemps pour être ce que je suis, et je sais où l'on peut aller[1].

Où il veut aller, lui, la marquise le devine avec épouvante. Il veut, par son moyen, gouverner Florence en gouvernant le duc. Il secondera, — ou il trahira, — ses deux maîtres, jusqu'à ce qu'il arrive enfin à être maître à son tour.

Vous servez le pape, lui dit-elle, jusqu'à ce que l'empereur trouve que vous êtes meilleur valet que le pape lui-même; vous espérez qu'un jour César vous devra, bien réellement, bien complètement, l'esclavage de l'Italie, et ce jour-là, — oh! ce jour-là, n'est-il pas vrai? — celui qui est le roi de la moitié du monde pourrait bien vous donner en récompense le chétif héritage des cieux[2].

Moitié par les confidences du confessionnal, moitié par un bas espionnage, il a surpris le secret de Ricciarda. Il a su qu'elle était troublée par les galantes poursuites d'Alexandre. Il a acquis la preuve qu'elle était devenue la maîtresse du duc. Croyant la tenir à sa merci, se flattant de trouver dans l'épouse adultère une élève docile, il lui débite sans vergogne un bréviaire de libertinage. La révolte inattendue de la marquise contrarie ses projets; l'assassinat d'Alexandre les anéantit. Mais son ambition n'est point déconcertée. Il noue aussitôt de nouvelles intrigues, et c'est lui qui se fait le grand électeur du nouveau souverain, Côme de Médicis.

Malgré la complaisance visible que l'auteur met à le dessiner, Cibo, dans la pièce de Musset, n'est qu'un comparse. Voici, dans le même emploi, un grand premier rôle. C'est le Père Rodin, de la compagnie de Jésus, dont les combinaisons ténébreuses remplissent les innombrables tomes du *Juif Errant*[3] d'Eugène Sue. Bien que le romancier semble avoir emprunté de Lewis l'idée de mêler à la trame de son ouvrage et aux aventures de personnages réels le héros légendaire qui lui fournit son titre, il n'y a point dans le cours du récit de réminiscences du *Moine*. Assurément Sue n'ignorait pas quels arguments ni quels effets on peut tirer du tableau des désordres produits par le célibat ecclésiastique. Mais

1. Acte IV, scène IV.
2. Acte IV, scène IV.
3. Paru en 1844-1845.

il n'a pas jugé à propos de composer sur cette donnée les quelques scènes un peu voluptueuses dont il a orné de loin en loin son interminable récit. C'est à des laïques que n'embarrassent pas des prescriptions qu'ils ignorent ou des préjugés qu'ils dédaignent, c'est à des « enfants de la nature » tels que l'Indien Djalmar ou la belle Adrienne de Cardoville qu'il a laissé le soin d'échauffer une fois ou deux l'imagination de ses lecteurs. Sans doute s'est-il rendu compte qu'en assignant aux menées de ses Jésuites un but aussi prochain et vulgaire que les jouissances sensuelles, il les rendrait plus abjects et méprisables, mais infiniment moins effrayants et, en quelque manière, surhumains, que s'il posait comme l'objet de leurs entreprises la domination universelle. Aucun des religieux qu'il met en scène n'est libertin de mœurs, non pas même le Père d'Aigrigny, qui aurait pu être tenté de se souvenir sous la soutane qu'il avait jadis été un brillant et séduisant colonel de hussards. Quant à Rodin, « crasseux, frugal et vierge[1] », il n'a qu'une pensée, quand il cherche par tous les moyens, par la ruse, par la fourberie et par le crime, à mettre au pouvoir de la compagnie de Jésus l'immense héritage de la famille Rennepont : c'est d'assurer à la Société, grâce à cet afflux de richesses, l'empire du monde catholique, et de réaliser à son profit à lui, Rodin, devenu le maître de ces maîtres, général de l'ordre et, — que sait-on? — peut-être pape, une des plus vertigineuses ambitions qu'un cerveau humain puisse concevoir.

La grande affaire est donc pour lui de capter la succession en souffrance, comme elle l'était pour le Père Laurent de mettre l'embargo sur la fortune de Dorval. Il y a loin assurément du capital rondelet que représente le négoce du malheureux amant d'Eugénie aux deux cent douze millions cent soixante-quinze mille francs que le vieux Samuel garde fidèlement sous une bonne serrure dans la mystérieuse maison de la rue François-Premier. Monvel ne voyait pas aussi grand qu'Eugène Sue. Il ne prévoyait pas l'extension qu'allait prendre au siècle suivant la richesse mobilière. Les roueries qu'il prête à son Dominicain paraissent enfantines, et ses conceptions médiocres, en comparaison des plans gigantesques élaborés par l'infatigable imagination du Jésuite, comme son drame paraît étriqué à côté du roman du feuilletoniste, grouillant de personnages et foisonnant d'incidents. Parmi ces épisodes, il y en a un du moins qui offre avec certaines scènes des *Victimes cloîtrées* une ressemblance avec notable. Parmi les ayants droit de l'héritage Rennepont figure un industriel, M. Hardy,

1. Édition Jules Rouff, t. II, p. 640.

que rien dans ses idées ni dans ses mœurs ne semble prédestiner à tomber sous la domination cléricale. Rodin et d'Aigrigny profitent, pour s'emparer à la fois de son esprit et de sa fortune, d'un état passager de dépression où se trouve cet excellent homme par la trahison d'une femme passionnément aimée. Ils saisissent l'occasion de lui remontrer le néant des choses de ce monde et la vanité des affections humaines ; ils encouragent son penchant maladif, sinon à la vie religieuse, du moins à une demi-claustration dans une maison à eux, où il se trouve livré à leur merci. Ils lui persuadent qu'il n'a pas de meilleur moyen de se rapprocher de la maîtresse perdue que de prier pour son salut; ils lui promettent de cette union mystique des voluptés « profondes, ineffables, inouïes, surhumaines ». Et le pauvre homme de se laisser séduire, et de repousser les amis sincères qui veulent l'arracher aux prises de ses perfides directeurs. De même, dans la pièce de Monvel, Dorval, après la prétendue mort d'Eugénie, « toujours plongé dans la mélancolie, n'envisageant le monde qu'avec horreur, regardant comme le bien suprême la certitude d'habiter à jamais un lieu voisin de celui qui renferme la cendre de l'objet qu'il aime encore[1] », s'était enseveli dans le cloître, pour ne plus vivre que du souvenir et de la méditation de son amour.

Je vous ai dit, s'écriait-il en parlant de sa fiancée, qu'elle me suivrait jusqu'aux pieds des autels.... que je l'y verrais toujours, que je n'y verrais qu'elle... oui... elle... elle, qui n'existe plus que dans mon cœur et qui n'en sortira jamais... Je la vois... elle est là, près de moi, toujours là; je la regarde, je lui parle, elle me répond[2]...

Le Père Laurent feignait de déplorer l'excès d'une passion profane; en réalité il favorisait à dessein une exaltation suivie d'abattements qui brisaient en sa victime toute résistance. Francheville voulait-il faire auprès de son ami une dernière tentative? l'astucieux supérieur ne s'y opposait pas :

Sûr comme je le suis de Dorval, disait-il à son confident, et fort de sa faiblesse, je me serais bien gardé de porter obstacle aux vains efforts de son ami. Il irait publier que j'ai craint pour ma cause. Non, non... Ce Dorval qu'Eugénie m'a préféré, ce Dorval que je déteste, il est à nous; sa raison égarée nous l'assure à jamais[3].

L'entrevue avait lieu, et si Dorval, un moment, paraissait ébranlé, il suffisait que le Père Laurent fît allusion au souvenir d'Eugénie

1. Acte I, scène v.
2. Acte II, scène vii.
3. Acte III, scène i.

pour que l'amant inconsolable ne voulût plus rien entendre, et qu'il prît brusquement congé de l'ami qui s'évertuait à le raisonner. N'attaquer point de front ceux dont on veut faire sa proie, flatter leurs passions pour les perdre impunément par ces passions mêmes, les envelopper d'un réseau d'intrigues, épuiser leurs forces et paralyser leur volonté, c'est le procédé du Père Laurent et c'est celui de Rodin. « Beau spectacle, n'est-ce pas? voir l'araignée tisser opiniâtrément sa toile... Comme c'est intéressant, un vilain petit animal noirâtre tendant fil sur fil, renouant ceux-ci, renforçant ceux-là, en allongeant d'autres; vous haussez les épaules, soit... mais revenez deux heures après; que trouvez-vous? le petit animal noirâtre bien gorgé, bien repu, et dans sa toile une douzaine de folles mouches si enlacées, si garrottées, que le petit animal noirâtre n'a plus qu'à choisir à son aise l'heure et le moment de sa pâture[1]... » Cette comparaison, par laquelle le Jésuite d'Eugène Sue définit sa tactique, aurait tout aussi bien convenu au Dominicain de Monvel[2].

## VI

On ne lit plus depuis longtemps ni *Les Vœux forcés*, ni *La Religieuse de Nismes*, ni même *Les Victimes cloîtrées*. Il n'y a donc pas lieu de poursuivre la présente enquête au delà des générations qui, vraisemblablement, avaient connu et pratiqué le « Théâtre monacal ». Reste maintenant à en résumer très rapidement les résultats.

Le premier, ce serait d'avoir rappelé un instant l'attention sur

1. Ed. citée, tome II, p. 264.

2. Il y a peut-être eu de l'un à l'autre un intermédiaire dans le héros d'un roman de Mortonval (Furcy Guesdon), *Le Tartufe moderne*, 3 volumes in-12, Paris, 1825. Ce personnage, « un certain abbé Laurent, émissaire secret de Rome ou de Montrouge, brouille une honnête famille, empêche un mariage assorti, met obstacle à tout le bien que veut faire un riche protestant dans le pays qu'il habite, expulse un excellent curé de la paroisse qu'il édifiait par ses vertus, et tout cela pour faire restituer à l'Église un bien légalement aliéné... Parmi les personnages secondaires, dont les caractères sont assez bien tracés et soutenus, on remarque celui d'un chevalier et d'une comtesse de l'Ancien Régime qui ont conservé, après trente années de révolution, toute la légèreté, toute l'insouciance et tous les vices de leur temps. Le portrait d'un jeune homme qui, né bon et sensible, devient un monstre d'ingratitude, est aussi tracé de main de maître : il avait été formé, séduit par l'abbé Laurent; c'était un jésuite de *robe courte*... *Le Tartufe moderne* est le livre d'un homme de bien qui a en horreur l'hypocrisie. On y trouve, en assez grand nombre, des maximes qui ne dépareraient pas un ouvrage politique; celle-ci, par exemple : « Remarquez que, dans un pays où triomphent les principes de ces hommes avides et ambitieux (les Jésuites), c'est-à-dire là où l'élément sacerdotal domine dans l'action du pouvoir, là aussi se trouve, sous un gouvernement despotique, la plus grande somme des maux de l'humanité. La proposition contraire est également vraie; en sorte qu'on peut dire en forme d'adage politique, que le bonheur des gouvernés est en raison inverse de l'influence du sacerdoce dans les gouvernements. » (Eusèbe G***, *Revue des Romans*, t. I, p. 311.)

cette variété de la littérature révolutionnaire, et en particulier sur la pièce de Monvel qui en est le spécimen le plus réussi. Sans doute il ne faut pas en exagérer le mérite ; on n'a pas manqué de signaler ce qu'elle doit aux souvenirs de *Tartuffe*, qui ne pouvaient manquer d'être présents à la mémoire d'un vieux comédien ; on ne fait pas difficulté de reconnaître que si elle est adroitement charpentée, si elle tranche par une sobriété relative sur l'emphase alors à la mode, elle ne possède ni la force de pensée, ni la perfection de style qui font les œuvres qui durent. Mais, telle quelle, elle offre la première incarnation d'un personnage destiné à faire fortune dans le roman anglais et dans le nôtre, et assez riche d'étoffe pour fournir à deux créations de même famille, mais d'un caractère différent, le moine (ou le prêtre) affolé de désirs charnels, Ambrosio, Antonio, Frollo, Magnus, et le moine (ou le prêtre) possédé de l'esprit de domination et d'intrigue, Schedoni, Cibo, Rodin. En admettant même qu'il ne soit pas prouvé que le Père Laurent est positivement l'ancêtre de cette double lignée, Monvel garderait encore l'honneur d'en avoir esquissé le prototype. Il ferait tout au moins figure de précurseur.

Mais d'autre part, — et c'est par où l'on voudrait finir, — en même temps que son drame ouvre une série, il en ferme une autre. A lui viennent aboutir les œuvres dramatiques qui, de 1760 environ à la veille même de la Révolution, ont traité, — en général dans le même esprit, — la même situation, et qui auraient peut-être mis en scène des hommes d'église pleins de basses passions et de noirs complots, si la rigueur de la censure ne le leur avait interdit. Monvel a profité de la liberté accordée par l'Assemblée Constituante pour faire ce que ni Dubois de Fontanelle ni La Harpe n'avaient osé. Il a ainsi renouvelé un sujet qui languissait, et ouvert une voie nouvelle. Par son intermédiaire, des œuvres notables de la littérature du XIX^e^ siècle, dont la plupart fortement teintées de romantisme, se trouvent rattachées à des œuvres imbues du pur esprit du XVIII^e^. Des unes aux autres on voit se marquer la suite et se dessiner la transition. Ainsi se révèle, une fois de plus, cette continuité obscure, imperceptible au premier coup d'œil, à tel point qu'on en a souvent nié l'existence, qui relie entre elles des époques littéraires de physionomie très diverse. Il serait facile d'en citer des exemples plus illustres. Si l'on admet toutefois qu'une vérité ne saurait être appuyée de trop de preuves, et qu'à titre de renfort les moindres peuvent servir, on consentira peut-être qu'il n'était pas absolument superflu d'y ajouter celui-ci.

EDMOND ESTÈVE.

# UNE PIÈCE DE VERS INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY

La Bibliothèque royale de Stockholm possède, dans son importante collection de manuscrits français, une pièce de vers provenant de la série des autographes de L. Manderström, acquise en juin 1897, et désignée par le signalement suivant :

1839. Vigny, Alfred. Dess Straffsang till Victor Hugo : « Quelques mots à un grand-homme, lors de la publication des *Voix Intérieures* », dat. Paris, 14 août 1839, med *A de V*, och med två egenhändiga rader [1].

Les initiales qui servent de signature à cette pièce sont bien de la main de Vigny, ainsi que l'envoi à *Monsieur le Comte de Loevenhieln de la part de l'auteur*, et que la dernière annotation. Quant au texte même et aux autres notes, ils sont d'une écriture très soignée de copiste. Rien ne permet de douter de l'attribution de ces strophes au poète des *Oracles*.

On sait quel dissentiment la révolution de Juillet marqua entre Hugo et Vigny. Celui-ci, attaché par point d'honneur plutôt que par conviction à l' « ingrate » branche aînée, vit avec regret son ancien ami du Cénacle oublier les faveurs qu'il avait reçues des Bourbons et accentuer peu à peu son libéralisme jusqu'aux tendances les plus nettement révolutionnaires : plus que la rivalité littéraire ou les désaccords attisés par Sainte-Beuve, cette divergence des opinions — et aussi des caractères — sépara pour longtemps les deux écrivains. Les vers consacrés par l'auteur du *Roi s'amuse* au roi de France mort en exil, *Sunt lacrymae rerum*, devaient sembler à Vigny une insulte qui dans les *Voix intérieures*, venait s'ajouter à une défection en apparence consommée.

Si la mention *14 août 1839* désigne vraiment la date de composition de cette pièce, on peut s'étonner que Vigny ait autant tardé à s'indigner du recueil de V. Hugo, mis en vente le 27 juin 1837, et du message adressé à Charles X dormant « sous le fardeau de la terre étrangère ».

Ce retard peut s'expliquer de deux façons : 1 Vigny, confor-

1. 1839. Vigny, Alfred. Son admonestation poétique à Victor Hugo : « Quelques mots à un grand homme, lors de la publication des *Voix Intérieures* », daté de Paris, 14 août 1839, avec *A de V* et deux lignes de la main de l'auteur.

mément à un procédé fréquent chez lui, aurait ébauché sa pièce à une époque plus voisine de la publication des *Voix intérieures*, mais ne lui aurait attribué que la date de la rédaction et de la copie définitives; les tracas d'affaires auxquels il est en proie, la diversion de son séjour en Angleterre, de novembre 1838 à avril 1839, expliqueraient le long intervalle qui sépare les *Quelques mots* des *Voix intérieures*; 2° l'hostilité de Vigny aux dispositions d'Hugo serait allée croissant : muette, ou à peu près, en 1837, elle aurait éprouvé le besoin de s'exprimer avec plus de virulence en 1839, après que des amabilités de plus en plus insistantes eurent été témoignées à Hugo aux Tuileries, à Versailles, au pavillon de Flore; et Vigny aurait pris texte du volume de son ancien ami, et en particulier du poème *Sunt lacrymae rerum*, pour clamer son mépris rétrospectivement.

Peut-être les six mois passés par Vigny en Angleterre, dans ce dernier cas, n'auraient-ils pas été sans influence sur l'accentuation de sa mauvaise humeur. C'est à Londres, en tout état de cause, qu'il faut peut être situer les relations du poète français avec les deux diplomates suédois dont les noms sont associés à la copie de Stockholm. Le comte Gustaf Carl Frederik Lövenhjelm, né en 1771, a été, en titre, ministre de Suède à Paris de 1818 à 1836 : mais en juin 1838 il fut nommé, comme « envoyé », à la légation de Suède à Londres où il devait rester, semble-t-il, plus d'un an. Le baron Christian Rutger Ludvig Manderström, né en 1806, occupait en 1839 le poste de secrétaire de légation à Londres. L'un et l'autre, bons connaisseurs de la littérature française et amis de notre civilisation, auront paru dignes de connaître les vers — d'ailleurs plus douloureux que véhéments — où Vigny se séparait de son grand émule : il devait cependant, comme on sait, se réconcilier avec lui dès 1840 et, en 1843, pleurer devant la catastrophe de Villequier avec le père de Léopoldine.

F. Baldensperger.

## QUELQUES MOTS A UN GRAND HOMME

(lors de la publication des *Voix intérieures*).

Paris, le 14 août 1839.

Poète, vous manquez trop souvent de mémoire...
Ne vous souvient-il plus de ces chants de victoire
Qu'aux *héros de juillet* vous avez consacrés...
De Charles dix éteint respectez donc les manes :
Laissez à des mains moins profanes
Le soin d'ensevelir des restes vénérés.

L'aurore vous voyait accepter ses largesses :
Et le soir... insultant de royales tristesses
Vous avez *renié* le monarque abattu...
Le lion, caressé, lèche la main du maître ;
Vous (qu'il caressa trop, peut-être [1])
Vous *vîtes tomber Charle*... et vous l'avez mordu.

Et maintenant, venez dans vos palinodies
Chanter, sur un cercueil, de tristes parodies,
Offrir à ce Roi mort un encens avili...
Ah, plutôt, contre lui faites quelque satyre :
Ce qui manquait à son martyre,
C'est la *pitié* de ceux qui l'ont, hier, trahi.

Poète, poursuivez cette noble carrière,
Polluez, sans remords, l'arène littéraire,
Surpassez dans vos vers *Dubartas* et *Ronsard*.
Flétrissez les lauriers du vainqueur de *Ravennes* [2]
Dans le ruisseau traînez nos Reines...
A ce prix vous serez le Roi du Boulevard !

Loin des nobles accents de *Phèdre* et d'*Athalie*
Allez sur notre scène à jamais avilie
Etaler à nos yeux d'infâmes *lupanars*...
Du bon sens et du goût dédaignant les maximes
Y tenir *école de crimes*
Et forcer à rougir la France et les beaux-arts !

De ce siècle aveuglé devenez la merveille !...
Jettez un long mépris à *Racine* et *Corneille*,
Les suffrages de *Thiers* vous seront suffisants...
Et peut-être, au retour de royales ripailles [3]
Les Colbert d'un nouveau Versailles
De l'hermine des Pairs doteront vos talents !

1. On sait que pour indemniser le jeune auteur de la non-représentation de *Marion Delorme*, Charles X lui avait constitué sur sa cassette une pension de 3 000 francs. Cette pièce représentée depuis n'a eu (et ne devait avoir) qu'un fort médiocre succès.

2. *Le Roi s'amuse*.

3. Ceci s'écrivait au moment où la liste civile donnait à Versailles des fêtes et des repas aux artistes et aux gens de lettres du jour, dont quelques-uns y firent de si singulières apparitions, et exhibition de costumes plus ou moins prétentieux... Dès ce moment, la camaraderie littéraire demandait que les portes de la pairie s'ouvrissent pour le grand homme... On assurait qu'un ministre le lui avait promis.

Aussi bien, Charles dix assez mal vous inspire...
Pour les *pavés vainqueurs* réservez votre lyre,
« *Chantez pieusement les révolutions* [1] »
Mais des rois exilés respectez les demeures
Et de vos *voix intérieures*
Aux fils de *Henri quatre* épargnez les affronts.

1. Premier vers d'un dithyrambe de V. H. lorsque furent inhumés au Panthéon les restes des héros de Juillet (*de la main de Vigny*).

A. DE V.

# « L'ÉCOLIER DE CLUNY » ET « LA TOUR DE NESLES »

## UN DRAME INÉDIT DE ROGER DE BEAUVOIR

On a raconté souvent les démêlés d'A. Dumas et de Gaillardet, au sujet de *La Tour de Nesles*. Pour juger le procès, il nous manque une pièce essentielle. Nous avons les plaidoiries des intéressés, leurs doléances, leurs protestations, leurs interminables polémiques... Mieux vaudrait connaître la version première, celle que le directeur Harel avait reçue d'un jeune homme inconnu et qu'il remit à Janin d'abord, à Dumas ensuite. Que reste-t-il, dans l'œuvre définitive, de ce drame primitif?

Il est plus facile de marquer les analogies de *La Tour de Nesles* et de *L'Écolier de Cluny*. Le roman de Roger de Beauvoir ayant paru au début d'avril 1832, un mois environ avant *La Tour de Nesles* (29 mai), on ne peut guère supposer que les dramaturges aient trouvé là leur sujet. C'est pourtant ce que semble dire Dumas. « Au commencement de 1832, écrit-il dans une notice nécrologique, il publia *L'Écolier de Cluny*. Trois jours après, un de mes amis, Fourcade, venait me proposer de faire un drame de Buridan. Un mois après, Harel m'envoyait le manuscrit de *La Tour de Nesles* de M. Gaillardet. Tout le bruit que fit cette œuvre étrange, ce fut Roger de Beauvoir qui en fut cause. Pas d'*Écolier de Cluny*, pas de *Tour de Nesles*[1]... » Ceci est tout à fait catégorique. Il est vrai que Dumas, en faisant la part belle à son ami, songe surtout à être désagréable à Gaillardet et à lui contester sa seule gloire, ses droits de priorité.

Quant à Roger de Beauvoir, il n'a jamais songé à faire valoir ses titres propres. Il n'est pas homme à exploiter ses œuvres, ou à se poser en rival de personne. Sa devise dit vrai : video nec invideo. Qu'il s'agisse de gloire ou d'argent, c'est la même insouciance. Dans cette génération de poètes, au milieu de jalousies assez âpres, il affecte d'être seulement un dandy. D'un séjour à Londres, auprès de l'ambassadeur prince de Polignac, en 1827, il a rapporté ce souci des grandes élégances et de la mode. Dans

1. En tête de *Les Soupeurs de mon temps*, œuvre posthume de Roger de Beauvoir. Paris, Faure, 1868.

sa cervelle, bourdonnent les vers fringants des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Il sera le romantique suivant cette formule à peu près nouvelle : pimpant, impertinent et léger. Et ce romantisme, en somme, est aussi légitime que celui des désespérés par principe ou des frénétiques sans raison. Peut-être même est-il moins ridicule. Mais il comporte, en matière d'art et de poésie, une certaine négligence dangereuse. Roger de Beauvoir a été victime du rôle qu'il s'était imposé.

Aux environs de 1830-1835, sa fortune, qui est considérable, lui permet de satisfaire à cette fantaisie. Il est célèbre sur le boulevard de Gand, vêtu à la mode de demain, avec « son habit bleu à boutons d'or, son gilet de poils de chèvre jaune, son pantalon gris perle, sa canne en corne de rhinocéros[1] ». On parle avec admiration de son appartement, à l'angle de la rue de la Paix et de la rue Neuve-Saint-Augustin, de sa chambre à coucher tendue de velours noir, de ses glaces, de ses panoplies, de ses porcelaines... Auprès de lui, une cour d'admirateurs, — des admiratrices aussi comme la comtesse Dash, — empressés à créer sa légende. On répète ses boutades, ses reparties, ses bons mots; on recueille ses couplets, ses impromptus. Sa querelle avec Balzac fera la joie de Paris.

Et c'est, avec cela, la nature la plus franche, la plus spontanée, la plus naïve. Ces roués de la littérature ont, à l'ordinaire, des trésors d'ingénuité. Écoutez ces vers — où il ne songe pas à la galerie — en tête de *La Cape et l'épée* :

> Il a gardé pour lui le meilleur de sa vie.
> Il ne vous dira point sa joie ou ses douleurs,
> Car c'est un triste enfant dont la cruelle envie
> Est de marcher souvent, lui-même, sur ses fleurs.
> Il a peur, voyez-vous, des railleurs de la terre,
> Il leur cache sa route et, du soir au matin,
> Il a sur le visage un masque de satin
> Et marche en raffiné qui brandit sa rapière...

Plus tard, cette griserie de jeunesse dissipée, il souffrira cruellement des déboires de la vie.

*
* *

*L'Écolier de Cluny* fut, en 1832, sa première œuvre. Comme *La Tour de Nesles*, le roman a pour point de départ les quelques lignes bien connues de Brantôme, pour sujet l'aventure de Buridan.

1. Claudin, *Souvenirs*, p. 24. — Comtesse Dash, *Mémoires des autres*, t. V, p. 45.

Mais le Buridan de Roger de Beauvoir est un enfant encore au début du livre; il est à peine un homme fait, quand il revient, six ans plus tard, pour venger son ami assassiné, sa mère morte de douleur... Nous sommes loin du grand aventurier conçu par l'imagination mélodramatique de Dumas.

Au reste, cette intrigue n'est pas l'essentiel. Autour de l'anecdote elle-même, ce qu'il a voulu évoquer, c'est le Paris du XIV^e^ siècle et surtout le monde des écoles, bruyant et tumultueux. Cette évocation est d'un véritable artiste. Sans doute, il faut, pour la goûter, se résigner à certaines manies romantiques. Roger de Beauvoir parle dans sa préface des écrivains qui « entrent au cœur du vieux langage, se faisant caducs à plaisir et ridant leur style au point d'effrayer parfois l'intelligence du lecteur »... Lui-même n'a pas osé renoncer à cet archaïsme de bric-à-brac. Et ce sont des *Or çà!* des *Par ainsi!... M'est souvenance... Oyez-vous pas*, des inversions, des ellipses, des suppressions d'articles, des mots désuets, tout ce qui ravissait les admirateurs du bibliophile Jacob.

Avec ces vieilleries, il déploie les élégances du style 1830 : ces pâmoisons, ces extases et ces malédictions, ces regards de flamme et de velours, ces beautés fatales, ces baisers douloureux comme des morsures, ces femmes qui sont des fleurs et qui sont des anges et qui sont des démons... Voici le ton des scènes d'amour : « C'était une haleine de feu passant d'abord sur les boucles de ses cheveux, puis un regard d'ange tombé, lascif et suave; un bras qui repousse, un bras qui cède, une bouche qui prie, un front ployé sous une caresse, un combat de réprouvé, un étonnement d'élu[1]! »

Éloquence fâcheuse. Encore Roger de Beauvoir use-t-il de ces ornements avec plus de discrétion que Dumas, et même que Janin, puisque c'est à lui qu'appartiennent les tirades les plus sonores de *La Tour de Nesles*. Pour être juste, d'ailleurs, il ne faut pas le juger sur les grandes scènes qu'il a voulues saisissantes, la scène de la tour, la résurrection du cadavre, l'apparition de Buridan sur la barque de M^me^ Jehanne...

Quand il songe moins à faire frémir, ses qualités d'artiste se révèlent plus librement. Au milieu du fatras traditionnel, des notations fines et précises se détachent. Il a l'art de peindre avec des mots. Ce nocturne : « Enfin, il avait sa nuit! Sa nuit! Une belle nuit large d'ombres et de lumières, fraîche de son lointain brouillard, projetant sur un pavé de neige les formes obscures des gothiques pignons, des dômes crénelés et des tours d'église... La

1. 2^e^ édit., t. I, p. 132.

lune laissait dans l'ombre le quai désert des Augustins pour accuser d'un plus vif éclat la longue ligne de craie faisant suite au Louvre comme un blanc feston jusqu'à l'île Louviers... Jehan regardait la Seine refléter au loin, comme un lac bleu, les arches du pont Saint-Michel[1]... » — Cette fin d'incendie : « L'incendie en était à son râle; il se levait et retombait par secousses, furieux et sombre, indolent et morne; tantôt comme un hydre dardant le ciel de ses langues de feu qui se croisaient en sifflant, ou s'étendant à flots de bitume comme une lave qui s'apaise[2]... »

Ailleurs, des tableaux plus largement brossés, Cluny la nuit, le sac du moulin des Juifs, la rue de la Parcheminerie : « Par une de ces matinées tièdes et molles, égayées comme à regret par un lent rayon de soleil, la rue de la Parcheminerie fit crier ses auvens et ses châssis plus bruyamment que de coutume; les enseignes poudreuses et flottantes et les saints de bois sculpté en frémirent; nombre d'écriteaux soutenus par de longs câbles couraient d'une boutique à l'autre, comme les fusées d'un artifice, se croisant avec les poutres et les toits, pendant que le cornet d'ivoire d'un crieur frappait de son maigre écho le haut parvis de Saint-Séverin. A cette heure, plusieurs manteaux de genette noire ou fauve se perdaient dans l'ombre des rues, sous la lueur blafarde des falots de papier peint, tremblotante dans les recoins les plus sombres... Peu à peu, la foule des écuyers et des varlets regagnant le matin leurs hôtelleries s'était perdue dans le bruissement de cette rue sale et fumeuse où glapissaient mille voix plus criardes et plus grotesques que de coutume. Quelques figures d'écoliers se montraient déjà au châssis surplombé des boutiques près desquelles les marchands forains se glissaient en fraude, couvrant des plis de leur longue cameline un parchemin acheté à la foire Saint-Lazare pour frustrer les droits et le revenu fixe du doctorat[3]... »

Dans ces décors du vieux Paris tourbillonne une foule bariolée et pittoresque, écoliers, marchands, ribaudes et bourgeois. Ce peintre a le don du mouvement : des cortèges se déploient, des bagarres éclatent, des répliques et des lazzi se heurtent, les torches fumeuses trouent l'obscurité, des remous de foule refluent sur les berges de la Seine, balayés par un vent de colère ou de folie et, dans les petites ruelles aux pavés pointus, résonnent les galopades des lourds chevaux du guet.

1. T. I, p. 111, 114, 118.
2. T. II, p. 16.
3. T. II, p. 51, 59.

En somme, parmi les romans que fit éclore le succès de *Notre-Dame de Paris*[1], celui-ci est un des rares qui méritent d'être retenus et si Roger de Beauvoir doit beaucoup à Hugo, Hugo peut-être lui devra quelque chose au cinquième acte du *Roi s'amuse*.

*
* *

Les qualités que l'on goûte dans *L'Écolier de Cluny* sont avant tout des qualités de romancier. Pourtant Roger de Beauvoir sentit l'intérêt dramatique du sujet; lui-même essaya d'en tirer une pièce, en suppléant à ce qui manquait à l'intrigue de vigueur. Ce drame est resté inédit et inachevé. Des trois actes et cinq tableaux que promet le titre, deux actes et quatre tableaux seulement ont été écrits : encore les dernières scènes sont elles à l'état de scenario.

Le manuscrit ne porte pas de date et cela est fâcheux, car il devient difficile de rien conclure de certaines analogies. Une remarque cependant est permise : il serait peu vraisemblable qu'après le succès de *La Tour de Nesles*, Roger de Beauvoir se fût risqué à écrire une pièce encore sur un thème identique. Il est possible, au contraire, que son drame, commencé avant le mois de mai 1832, ait été interrompu quand Dumas eut mis triomphalement la main sur le sujet...

On connaît l'exposition pittoresque et nerveuse de Dumas, dans la taverne d'Orsini. Avec moins de force dramatique, le premier tableau de Roger de Beauvoir est d'un type analogue. Nous sommes à la porte d'une sorte de bouge ou de cabaret. Au premier plan, des sièges et des tables. Sur la toile de fond se profilent les deux rives de la Seine. A la droite du spectateur, la Tour sinistre dresse ses murailles. C'est là que nous sont présentés les acteurs du drame : le jeune Buridan à la recherche de son ami Arthur, mystérieusement disparu, — le Juif Manassès et une sorte de nain difforme, âmes damnées de Jeanne de Bourgogne, — le capitaine d'Albert, follement amoureux de la reine en qui il adore un ange de vertu et, tour à tour, la foule bruyante des écoliers et les soldats du guet. La reine ne fait que passer, sous le masque, mais c'est elle déjà qui domine le drame. Des paroles mystérieuses s'échangent, une atmosphère lourde s'appesantit : ces jeunes gens qui disparaissent brusquement, cette barque qui, dans la nuit, traverse la Seine pour aborder au pied de la tour, ces cris de fête et ces menaces obscures, ces cadavres jetés au fleuve...

1. Voir aussi le début des *Mauvais garçons*, d'A. Royer. Paris, Renduel, 1830.

Le second tableau nous conduit à la Tour de Nesles. Écrivant pour le théâtre, Roger de Beauvoir a atténué certaines audaces que le roman pouvait se permettre. Au lieu d'un tableau de débauche, c'est presque une scène d'idylle qui nous est offerte, — assez inattendue. C'est le matin. Des événements de la nuit, Buridan ne garde plus, au sortir d'un profond sommeil, qu'un souvenir lointain et une sorte d'effroi. La reine n'a plus rien de fatal, ni de satanique. Devant cette jeunesse, elle s'attendrit; elle hésite, comme elle hésitera chez Dumas; pour la première fois, elle est émue... Mais l'enfant veut savoir; son trouble ne lui a pas échappé; il la presse de questions indiscrètes et, tout à coup, la révélation se fait : sur la muraille un nom est gravé, le nom de son ami. L'horrible vérité lui est apparue, il doit mourir comme les autres et la silhouette sinistre de Manassès se dresse.

Jusque-là, les deux drames sont d'une construction analogue et tous deux suivent la marche du roman. Mais ce que le roman offrait de matière dramatique n'est pas loin d'être épuisé. Roger de Beauvoir a recours, pour son second acte, à un épisode nouveau, — et ici ses forces le trahissent un peu... Le capitaine d'Albert a pour femme une dame d'honneur de Jeanne de Bourgogne, la vertueuse Alice. Comme il convient en un drame romantique, cet ange est aimé d'un démon. Un monstre a levé les yeux vers cette pureté; le nain de la reine a osé lui déclarer son amour; repoussé dédaigneusement, il se vengera par la calomnie... Bien des courtisans déjà se sont émus des crimes étranges qui se succèdent; on a remarqué la barque mystérieuse; on a vu, la nuit, des silhouettes de femmes qui fuyaient. Or voici que des soldats ont ramassé au pied de la tour une écharpe et cette écharpe, tombée des épaules de la reine, appartient à Alice. Le nain tient sa vengeance : un mouchoir a suffi à Yago pour perdre Desdémone... Il est vrai que le capitaine d'Albert est un triste Othello, plus jaloux qu'amoureux et plus bavard que redoutable. Ses colères d'ailleurs sont interrompues brusquement : un tumulte éclate aux portes du Louvre, une députation d'écoliers vient demander vengeance; aux prières succèdent les revendications et les menaces, des orateurs populaires offrent à la reine un petit divertissement oratoire à la mode de 1830 et le tableau s'achève sur une scène d'émeute.

Avec le quatrième tableau, nous revenons aux jardins de la Tour de Nesles. Le juif Manassès se prépare à ensevelir le cadavre de Buridan; mais l'enfant, évanoui seulement, revient à la vie et, au moment de le frapper à nouveau, le misérable reconnaît en lui son propre fils qui jadis lui avait été enlevé. Ceci n'est peut-être

pas très vraisemblable, mais dans un drame romantique!... « Il y a là une scène à effet à placer », constate Roger de Beauvoir. Cette scène, il n'a pas eu le temps de l'écrire, car son manuscrit s'achève brusquement; il s'est contenté d'en esquisser le plan. Il avait songé d'abord à jeter le père et le fils dans les bras l'un de l'autre : attendrissement, pleurs de joie... Mais il a trouvé mieux. A peine Buridan a-t-il repris ses esprits (je cite exactement), « Les écoliers arrivent avec des flambeaux, on se saisit du Juif. — C'est un assassin, dit Buridan. Dis-moi qui t'a poussé au meurtre et je te pardonne. — Les écoliers : Parle ou tu es mort! — Qui je suis! Qui je suis! Je suis ton... (A part) Non, ce serait le déshonorer; encore un sacrifice à mon fils! (Haut) Qui je suis, vous ne le saurez jamais! — Eh bien, meurs! dit Buridan. — C'est juste, dit le Juif et il tombe. (En mourant) O mon fils! mon fils!... » Une âme de boue est capable d'amour et d'héroïsme, et cela n'est pas sans rappeler d'assez près le dénouement de Lucrèce Borgia.

Après cette scène, grand tumulte encore. « D'autres écoliers arrivent tenant la reine qui se débat. Les archers la délivrent et chassent les écoliers. Elle se sauve. Buridan et le sire d'Albert la reconnaissant crient tous deux vengeance! » — Et c'est sans doute le châtiment de la reine que nous aurait présenté le cinquième et dernier tableau dont il ne reste rien.

Telle est, dans ses grandes lignes, cette esquisse dont le seul intérêt est de nous faire mieux comprendre quelles ressources dramatiques offrait le roman de Roger de Beauvoir. Dumas pouvait trouver dans *L'Écolier de Cluny* l'idée première de sa pièce et le point de départ de son action; mais dès le 3e tableau, il ne lui doit plus rien.

Doit-il davantage à Gaillardet? Si prudent que l'on soit, on peut dégager de leurs polémiques quelques précisions. A l'œuvre primitive il manquait d'abord une exposition : grave maladresse que Dumas avec son instinct de dramaturge a relevée aussitôt. En revanche, il semble que l'on doive attribuer à Gaillardet la transformation du personnage de Buridan qui, d'un écolier, devient un aventurier redoutable. Ceci est important, car le sujet en est entièrement renouvelé. Buridan n'étant plus l'amoureux naïf et ingénu, il faut un second héros à qui confier cet emploi : l'Anatole de Gaillardet ou le Gaultier d'Aunay de Dumas. De nouveaux intérêts entrent en jeu; on entrevoit de nouveaux mystères; l'intrigue n'a plus cette sécheresse dont se contentait Roger de Beauvoir et, dès le tableau de la Tour, l'œuvre s'annonce beaucoup plus complexe et plus émouvante.

Ce second tableau, Dumas a avoué à plusieurs reprises dans ses *Mémoires* que « à part un remaniement de scène, il était presque tout entier dans le manuscrit de Gaillardet ». Mais il fait bon marché de tout le reste : « Je proteste que je n'allai pas plus loin que la huitième ou dixième page. Le drame déviait complètement de la route qu'à mon avis il devait suivre. » — « Quant aux 2e, 3e, 4e et 5e actes, ils s'écartaient tellement des habitudes du théâtre qu'il était impossible d'en rien tirer... » Peut-être son témoignagne est-il suspect; mais voici dans le *Courrier des théâtres*, celui de J. Janin (et Janin ayant travaillé le premier sur le manuscrit de Gaillardet est mieux que personne capable de juger) : « S'il y a sur l'affiche un homme qui a eu l'idée de la pièce, il y a eu derrière l'affiche un autre homme très connu et très habile qui a trouvé la scène de la prison, qui a fait le dernier acte... » Or, c'est précisément le tableau de la prison et le 5e acte qui déterminèrent le succès triomphal.

Jules Marsan.

# UNE GRANDE BOURGEOISE
# LA PRÉSIDENTE DE MOTTEVILLE

Un magistrat disparu vers la fin du siècle dernier répondait invariablement à qui le mettait sur le chapitre des Mémoires : « Je n'en lis point; ils commencent tous par *je* et finissent par *moi*. » C'est, en effet, le propre du genre : il est impossible de rappeler ses souvenirs sans se mettre en scène; mais on peut se tenir constamment au premier plan comme Saint-Simon, ou ne l'occuper jamais comme M^me^ de Motteville; se diminuer au lieu de se faire valoir, dépouiller le *je* et le *moi* non de leur personnalité, mais de leur orgueil.

La modestie de M^me^ de Motteville l'a très bien servie. Si elle avait voulu faire l'importante, la médiocre valeur de son talent se serait accusée tout du long de l'ouvrage qu'on aurait dénigré, dont on ne ferait point état, qu'on ne lirait plus. L'effacement de l'auteur n'est pas toujours ni peut-être souvent une assurance de durée pour les œuvres : c'en était la condition pour les Mémoires de M^me^ de Motteville. Elle eut le sens de le comprendre, ou plutôt, car on cesse d'être simple dès qu'on fait de la simplicité un moyen, M^me^ de Motteville écrivit son livre dans le même esprit qu'elle vécut sa vie avec l'intime conviction qu'elle n'était le centre de rien et que la plus grande affaire de ce monde est de se préparer une demeure dans l'autre.

Il ne paraît pas qu'elle ait jamais connu de vives joies; mais elle a su se garer des « dragons » et des humeurs noires; elle n'est pas disputeuse, vit en paix avec les siens et avec tout le monde; ses affections sont raisonnables, ses inimitiés tempérées. N'étant avide ni d'honneurs ni d'argent, M^me^ de Motteville put garder avec aisance sa dignité au milieu d'intrigues de cour qui n'ont pas toutes passé au-dessus d'elle, et où d'autres, sans commettre en réalité leur conscience, auraient pêché quelques profits.

Ce qui distingue particulièrement M^me^ de Motteville, c'est l'esprit de piété et l'esprit de conduite. Elle avait une belle intelligence; pourtant, à ne point sortir de son siècle et de son sexe, et parmi celles-là seulement qui ont été à même de prouver ce qu'elles étaient capables de faire, on trouverait au moins trois ou

quatre noms à mettre devant celui de M^me^ de Motteville. Si les *Mémoires sur Anne d'Autriche et sa cour* ont immortalisé leur auteur, c'est, d'abord, que M^me^ de Motteville fut une femme de bien; ensuite, qu'elle ne se prit pas pour une femme de génie.

## I

Le père et l'oncle de M^me^ de Motteville sont toujours désignés sous le seul nom de Bertaut, tandis que son frère est dit : Bertaut de Fréauville. Pourquoi Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et Jean Bertaut, lecteur ordinaire d'Henri III, avaient-ils laissé tomber ce nom de Fréauville s'ils y avaient droit? Par suite de quelle malchance, alors que les preuves de l'ancienneté et de la noblesse d'une famille Bertaut, originaire de Normandie comme celle qui nous intéresse, sont arrivées jusqu'à nous, aucune généalogie n'existe-t-elle où Pierre et Jean aient été inscrits? En tant que Fréauville, leur noblesse daterait du XI^e^ siècle; en tant que Bertaut, elle daterait du XV^e^, et ils demeurent en marge de l'une et de l'autre.

Leurs titres sont dans l'histoire de la littérature : Jean, pour avoir rimé; Pierre, pour avoir eu part à la publication des œuvres fraternelles et surtout, pour avoir donné le jour à M^me^ de Motteville. Jean fut honnête dans sa vie et dans ses vers; Sainte-Beuve loue justement la parfaite décence de sa plume. Il ne s'effarouchait pas des licences de pensée et d'expression courantes à cette époque, sans quoi Régnier n'aurait pas hasardé de lui dédier sa cinquième satire, mais, pour son compte, les répudiait.

La fin tragique d'Henri III dont il fut témoin, dit-on, l'indifférence ou l'ingratitude de ses amis, la misère qui s'ensuivit, inspirèrent à Jean Bertaut les strophes célèbres :

> Les cieux inexorables
> Me sont si rigoureux
> . . . . . .
> Félicité passée
> Qui ne peux revenir...

Elle revint pourtant. La seconde fortune de Jean Bertaut fut, par la grâce d'Henri IV, plus brillante encore que la première; évêque de Séez, aumônier de Marie de Médicis, c'est lui, vraisemblablement, qui introduisit son cadet à la cour. Pierre Bertaut est qualifié gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; mais quel roi? Ce ne peut être Henri III; ce dut être Henri IV ou Louis XIII ou

même l'un et l'autre. Quant à Jean Bertaut, il décéda treize mois après Henri IV, sa destinée ayant été de voir périr d'une mort semblable ses deux bienfaiteurs.

Jean Bertaut ne connut pas les enfants de son frère (il est même certain qu'il mourut avant le mariage de son frère); s'il avait vécu jusqu'à leur naissance, il aurait eu alors de soixante-dix à soixante-quinze ans; de sorte que si des témoignages formels n'établissaient que Pierre Bertaut était bien le frère de l'évêque de Séez, on croirait plutôt qu'il en était le neveu, et ses enfants, les petits-neveux. Mais le point ne paraît pas discutable. Pierre Bertaut demeure donc, au choix, ou bien jeune relativement à son frère, ou bien âgé relativement à ses enfants.

*
* *

Le *Dictionnaire de noblesse* de la Chenaye-Desbois (1773) consacre une assez longue notice à la famille de Fréauville. « C'est l'une des plus anciennes de la province de Normandie, au pays de Caux; elle est éteinte depuis longtemps. Dans le catalogue des seigneurs normands renommés en 1012, se trouve Robert de Fréauville, et dans celui des seigneurs normands qui furent à la conquête de Jérusalem avec leur duc Robert de Courteheuse en 1097, est compris le sire de Fréauville. » La nomenclature des Fréauville donnée par la Chenaye-Desbois se termine en 1340; il est évident que les Bertaut de Fréauville n'ont rien de commun avec les Fréauville du XI^e^ siècle lesquels, d'ailleurs, n'étaient point Bertaut. Mais les Bertaut sont Normands; il est présumable que Pierre Bertaut, aidé par son frère, acheta un bien détaché de l'ancien domaine de Fréauville et en ayant conservé le nom dont son fils François fit un constant usage sans laisser tomber celui de Bertaut. Nos Bertaut-Fréauville sont des bourgeois.

Ils avaient des homonymes : des Bertaut (point Fréauville) établis dans la vicomté de Nantes, mais originaires de Normandie. D'Hozier a dressé leur généalogie; le troisième Bertaut qu'il relève se maria en 1520, et le huitième, seigneur de Pontpierre, fut déclaré noble d'extraction par un arrêt du 7 novembre 1670; il était contemporain de François Bertaut, seigneur de Fréauville et, certainement, son parent, car les Bertaut de Bretagne (qui existaient encore en 1789), héritèrent « aux propres anciens » de la fille et unique héritière de François Bertaut de Fréauville.

Ainsi, le frère de M^me^ de Motteville aurait pu, tout aussi bien que le seigneur de Pontpierre, se faire déclarer noble d'extraction.

Peut-être qu'il n'y manqua point, mais l'indication n'en est pas venue jusqu'à nous. Au reste, il se tenait pour noble. Magistrat, il avait dans la robe des ascendants : son oncle, Jean Bertaut, pourvu sur la fin du règne d'Henri III d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble dont il se défit après l'assassinat du roi, et quelque autre parent sans doute; enfin, de quoi justifier par sentiments hérités autant que personnels son exposition des *Prérogatives de la robe* qu'il publia en 1701. Il y égalait la noblesse de robe à celle d'épée, « toutes deux tirant leur origine de la vertu ». Si cette définition était admise, il n'y aurait point de classe sociale qui ne fût en droit de prétendre à la noblesse, et la noblesse disparaîtrait; car si la noblesse est, en effet, « peu de chose lorsqu'elle n'est pas vertu », elle est inexistante dès qu'elle n'est plus une caste, aussi libérale et accessible qu'on le voudra [1].

Nos Bertaut sont des bourgeois, mais de grands bourgeois. Lorsque mourut M^me^ de Motteville, M^me^ de Grignan fut aussitôt informée de l'événement par M^me^ de Sévigné, et amicalement avisée de ne point négliger d'écrire à M. Bertaut. Cette bourgeoisie-là, pourvu que sa position lui permît de tenir un certain rang, frayait aisément avec la noblesse. Pierre Bertaut, au dire de sa fille, avait été riche; pour avoir mal administré sa fortune, il ne l'était plus vers 1630, et mourut sans l'être redevenu. M^me^ de Motteville, veuve, peu fortunée, mais ayant gagné à son établissement l'assiette sociale que procure le mariage, demeura l'unique appui de son frère et de sa sœur; elle était tout au plus majeure [2].

## II

On a dit et répété que M^me^ de Motteville était Espagnole par sa mère : il n'en est rien ou bien peu de chose. Cette mère, née

1. « Si la noblesse est vertu, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux, et si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose. » François Bertaut avait assurément lu les *Caractères* et s'en est peut-être inspiré, bien que La Bruyère, en semblant admettre l'égalité des services rendus par la robe et par l'épée, n'ait pas abordé la question de l'égalité de noblesse.

2. On est mal fixé sur la date de naissance de M^me^ de Motteville. Du début de ses Mémoires, il existe deux versions : l'une (la seule qui ait été imprimée jusqu'en 1824), la fait naître vers 1615; l'autre, en 1620 ou 1621. La première version renferme en elle-même des contradictions de dates; cependant, l'opinion que M^me^ de Motteville serait née vers 1615 a pour elle quelques témoignages dont l'un fort sérieux, outre qu'elle permet d'expliquer par le parrainage de la sœur : *Françoise*, le prénom du frère : *François*, qui n'est pas celui du père, de la mère ou de l'oncle, honneur de la famille; parrainage bien douteux si Françoise est née en 1621, la naissance de François ne pouvant être reculée au delà de 1625. Néanmoins, la seconde version (dite de Conrart parce qu'elle est écrite de sa main, ou de l'Arsenal parce qu'elle appartient à ce dépôt), parfaitement coordonnée, a fait accepter la date de 1620 ou 21.

Louise Bessin de Mathonville, avait pour mère Charlotte de Saldagne (ou Saldaigne) dont on assure qu'elle appartenait à une grande famille espagnole. La mère de Charlotte de Saldagne pouvait être Espagnole, nous n'en savons rien; quant à son père, il était Normand.

Il existe maintes preuves que cette branche détachée de la souche espagnole des Saldagne était tout à fait enracinée en Normandie au XVI[e] siècle. Plusieurs quittances ont été conservées concernant le « noble homme Jean de Saldagne sieur du Faÿ, bourgeois de Rouen demeurant en la dite ville » datant de 1559. En voici une autre de 1564; la veuve de Jean sieur (ou seigneur) du Faÿ, Magdeleine Boullant, en signe une en 1566[1].

Charlotte n'était pas fille de Jean de Saldagne, mais d'un autre seigneur du Faÿ, fils ou frère cadet de Jean : Jacques de Saldagne dont le nom se voit sur diverses quittances de 1577 à 1580[2]. Jean de Saldagne exerçait les fonctions de conseiller au parlement de Rouen; un de ses parents, Charles de Saldagne, est dit commissaire du Roi en la comté de Normandie; Charlotte de Saldagne était donc bien Normande malgré que M[me] de Motteville prétende qu'elle était véritablement Espagnole.

Charlotte de Saldagne qui devint M[me] Bessin de Mathonville dut mourir jeune; elle n'est pas même nommée dans les Mémoires de sa petite-fille[3]; de plus, nous voyons Louise de Mathonville, fille de Charlotte de Saldagne et mère de M[me] de Motteville, en compagnie de sa grand'mère, la dame Saldagne du Fa¨, dès l'âge de six ans, et c'est un nouvel indice que M[me] Bessin de Mathonville née Charlotte de Saldagne n'existait plus. Cette grand'mère n'était même qu'une *belle*-grand'mère, seconde femme de Jacques de Saldagne seigneur du Faÿ, père de M[me] de Mathonville. N'ayant point d'enfants pour son propre compte, M[me] de Saldagne s'était attachée à la petite-fille de son mari : Louise de Mathonville. « Ma mère, écrit M[me] de Motteville, avait été plusieurs années en Espagne, où la seconde femme du sieur de Saldagne, son aïeul maternel dont il n'avait point eu d'enfants, l'avait menée à l'âge de six ans

1. Bibtiothèque nationale. Pièces orignales. 2611. Dossier 58 111.

2. Aucune pièce ne mentionne la descendance de Jacques; mais on sait par M[me] de Motteville que Charlotte est fille d'un Saldagne sieur du Faÿ, et tout à l'heure il sera prouvé qu'elle n'est pas fille de Jean et qu'elle est parente des descendants de Jean; donc elle est fille de Jacques, car on ne voit à l'époque requise d'autres Saldagne sieurs du Faÿ, que Jean d'abord, et ensuite Jacques. — La vieille famille normande (région de Pont-Audemer) du Faÿ du Taillis-Maulevrier n'a rien de commun avec les Saldagne sieurs du Faÿ dont le domaine était au Vexin normand, sur la rive droite de la Seine.

3. Le manuscrit de l'Arsenal contient une brève allusion à la mère de M[me] Bertaut « véritablement Espagnole de la maison de Saldagne ».

pour recueillir une succession dont elle lui avait promis la meilleure part[1]. »

Ce passage n'est pas un modèle de style, mais il est clair. Ce qui suit l'est moins; on s'y reconnaît pourtant.

« Ma mère fut d'un grand secours à la Reine dans les premières années de son arrivée en France dans lesquelles elle ne prenait plaisir qu'à tout ce qui lui représentait l'Espagne, car, ayant d'abord fait une grande amitié avec cette dame qui, commençant à être infirme, avait besoin de se décharger sur quelque personne fidèle qui sût non seulement parler espagnol, mais le lire et l'écrire et connaître la cour de Madrid, la Reine qui trouvait en ma mère toutes ces choses avec beaucoup d'esprit et d'agrément n'eut pas de peine à prendre confiance en elle. »

*Cette dame* est M^me^ de Saldagne revenue d'Espagne avec Louise de Mathonville « peu de temps avant que la princesse Élisabeth partît de France », c'est-à-dire à la fin de 1614, ou au début de 1615, puisque le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de sa sœur Élisabeth avec le prince héritier d'Espagne, longtemps différé, fut célébré au mois de novembre 1615. Très en faveur auprès de la jeune reine, et pour la mieux servir, M^me^ de Saldagne, âgée certainement, et « commençant d'être infirme », s'associa Louise de Mathonville et disparut derrière elle. Quel âge pouvait avoir alors Louise de Mathonville? Pas moins de dix-huit ans[2]; les fonctions qu'elle remplissait supposent la maturité d'esprit, outre qu'elle n'aurait pas pu « connaître la cour de Madrid » si elle avait quitté l'Espagne enfant encore à demi. Louise de Mathonville, suppléante puis remplaçante de M^me^ de Saldagne auprès d'Anne d'Autriche, put devenir dès 1615 M^me^ Bertaut.

Sans laisser d'être considérés en Normandie, les Saldagne n'y tenaient pas le rang qu'on est porté à attribuer aux Saldagne d'Espagne; car c'est apparemment sur l'*étiquette* de ceux-ci que la

1. Elle institua en effet Louise de Mathonville son héritière. Il fallait que la dame Saldagne du Faÿ fût Espagnole ou qu'elle eût encore en Espagne de proches parents pour y aller recueillir un héritage. Durant le long séjour que Louise de Mathonville fit en Espagne avec sa belle-grand'mère, elle ne porta que le nom de Saldagne (qui était l'un des siens à la mode du pays : Mathonville y Saldagne). « Cela fit, dit M^me^ de Motteville, que ma mère passa toujours pour Espagnole. »

2. Et pas beaucoup plus, sans doute. M^me^ de Motteville dit que sa mère passa plusieurs années en Espagne, et non pas : un grand nombre d'années. Supposons que ce séjour fut de dix ans; Louise de Mathonville arrivée en Espagne à l'âge de six ans, en aurait eu dix-sept environ à son retour en France vers 1614. Pierre Bertaut pouvait être attaché à Louis XIII dans le moment que Louise de Mathonville fut introduite auprès d'Anne d'Autriche par M^me^ de Saldagne, et leur mariage se serait fait ainsi, ou bien il résulterait de communes relations normandes.

dame du Faÿ entra dans l'intimité d'Anne d'Autriche. Toutefois, les Saldagne normands constituaient une parenté avantageuse pour Mme Bertaut qui n'en laissa pas les liens se détendre. « Je perdis à la bataille de Nordlingue, une des plus belles actions de M. le Prince, dit Mme de Motteville, deux gentilshommes de mes parents : Lanquetot et Grémonville, tous deux honnêtes gens. Leur perte me fut sensible, car, outre l'alliance, ils étaient de mes amis, »

L'alliance venait de loin; elle datait de Jean et de Jacques de Saldagne seigneurs du Faÿ : le premier, trisaïeul de Lanquetot et de Grémonville, le second, bisaïeul de Mme de Motteville. Marie de Saldagne, fille de Jean et arrière-grand'mère des deux gentilshommes tués à Nordlingue, était entrée par son mariage dans une excellente famille de Normandie dont la notoriété ne fit que croître et sur laquelle il y aura lieu bientôt de revenir.

M. et Mme Bertaut moururent « en même temps que le cardinal de Richelieu », donc, à fort peu de distance l'un de l'autre. La fille n'a parlé de son père qu'à propos du « mauvais ménage » de leur fortune ; elle avait l'âme trop haute pour lui garder rancune de ce chef seulement : serait-ce que Pierre Bertaut était mal pourvu des vertus domestiques, ou simplement que Françoise Bertaut avait plus d'affinité avec sa mère qu'avec son père?

Discrète de parti pris sur tout ce qui la concerne, Mme de Motteville a suffisamment parlé de sa mère pour que nous nous fassions une idée de ce qu'elle devait être. Et, tout de suite, nous jugeons que Mme de Motteville fut beaucoup plus heureuse en mère que ne le fut Mme de la Fayette. La dame Pena s'était, pour son compte, plus ou moins compromise, et n'aurait pas, dit on, regardé à compromettre sa fille si celle-ci avait eu moins de vertu et surtout de sagesse. Mme Bertaut « avait dans le cœur les sévères lois de l'Espagne et de l'Italie par sa mère qui était véritablement espagnole (pas tout à fait, on l'a vu) de la maison de Saldagne ». Mme de Motteville s'abuse sur la valeur morale de l'Espagne[1] et surtout de l'Italie, ce dernier pays n'ayant, au reste, rien à revendiquer dans les principes de Charlotte de Saldagne. L'enfant avait pu hériter de père (Bessin de Mathonville) aussi bien que de mère, l'instinct du bien et le goût du devoir; ces dispositions furent cultivées en elle par la dame du Faÿ qui semble l'avoir élevée. Mme Bertaut avait une solide vertu et du jugement; Mme de Motteville le dit; l'union qui ne cessa de régner entre ses trois enfants et la dignité de leur vie le confirment.

1. Elle en revint par la suite. Signalant quelques légèretés de langage chez des prêtres espagnols : « l'air corrompu du pays le veut ainsi », écrit-elle.

*
* *

« La succession de la dame du Faÿ, non plus que celle de l'évêque de Séez, ne s'étant pas trouvée si bonne qu'on l'avait imaginé[1] », Mme Bertaut se décida dans l'intérêt même de sa fille aînée, à se séparer d'elle et la « donna à la Reine ». De ce premier passage à la cour entre sept et dix ans, Françoise Bertaut ne conserva, ce qui est très concevable, que de faibles impressions. Elle se souvenait que « la Reine paraissait plus belle que toutes les dames de son cercle, et que l'on portait des devants de couleur et des robes ouvertes qui paraient beaucoup les femmes ». La jeune Françoise se souvenait aussi, elle ne pouvait pas oublier, qu'elle avait été chassée de la cour par le cardinal de Richelieu, et c'est un grand mérite de n'avoir pas souffert plus tard que ce souvenir fît tort à la justice due au ministre. « On m'enlève jusqu'à une enfant de dix ans! » s'écria la Reine; derrière cette enfant de dix ans, il y avait sa mère, et Mme de Motteville convient que l'ordre « regardait Mme Bertaut autant et plus qu'elle-même ».

Mme Bertaut avait été mise auprès de la Reine par Mme de Saldagne considérée comme une compatriote d'Anne d'Autriche; Mme de Saldagne et sa fille adoptive étaient revenues d'Espagne, y ayant résidé « plusieurs années », à peu près dans le moment que la jeune princesse arriva en France; Mme Bertaut « connaissait la cour de Madrid », tout au moins elle connaissait des Madrilènes, et ne s'était point fait scrupule de servir « le commerce innocent, quoique secret », entretenu par une reine de France avec un prince ennemi de la France. Mme Bertaut ne fut pas un intermédiaire de trahison. Si l'on veut qu'Anne d'Autriche ait manqué aux devoirs de sa place par tendresse pour son pays d'origine (faute si bien rachetée dans la suite que Philippe IV reprochera à sa sœur non de lui faire la guerre, mais de ne plus l'aimer), ce ne fut pas au temps où Mme Bertaut communiquait facilement avec elle.

Toutefois, par son moyen, la Reine écrivait et recevait des lettres qui échappaient à tout contrôle. En plaçant sa fille chez la Reine, Mme Bertaut n'avait point d'autre vue qu'un établissement rendu souhaitable par le fâcheux état de leur fortune; elle n'avait certainement pas l'arrière-pensée de dresser l'enfant à être un agent de l'Espagne. Mais le cardinal devait-il endurer qu'après la grand'mère et la mère, la fille devînt la complaisante, et dans des conditions

1. *Mémoires de Mme de Motteville*, édition Riaux (Charpentier, 1869), vol. I, p. 32-33. — Jean Bertaut était mort en 1611; mais, autrefois, le règlement des affaires était toujours très laborieux et généralement retardé par des procès.

bien plus favorables à leur intimité, d'une princesse imprudente?

Françoise Bertaut n'avait que dix ans, et « déjà elle parlait espagnol et pouvait ressembler à sa mère qui avait beaucoup d'esprit ». C'était l'opinion du cardinal : elle était flatteuse ; Mme de Motteville en reporte discrètement tout l'honneur sur sa mère et n'y contredit pas. En éloignant l'enfant, le cardinal faisait coup double : il savait que Mme Bertaut, sans être directement visée par « l'ordre du Roi », en prendrait sa part. « Ma mère, écrit Mme de Motteville, me mena en Normandie, d'où je ne laissai pas de venir un jour [à Paris], avec une dame de mes parentes, avec laquelle je m'en retournai après y avoir passé quelques jours, pendant lesquels ma mère ayant trouvé le moyen de me faire voir à la Reine en particulier, elle me témoigna qu'elle était bien aise de me revoir et fit payer à ma mère, quand elle le put, la pension qu'elle m'avait donnée. »

Il résulte de ce passage et des lignes qui le suivent que Mme Bertaut avait continué de vivre à Paris, que ses communications avec la Reine s'étaient faites plus rares, et s'espacèrent encore davantage lorsque la guerre fut déclarée contre l'Espagne en 1635. « La Reine souffrit alors une seconde persécution qui obligea ma mère à paraître encore moins qu'elle n'avait fait. »

A cette époque, Françoise Bertaut était « en exil », c'est-à-dire exilée de la cour depuis trois ou quatre ans, d'après les indications du manuscrit de l'Arsenal et, d'après la même source, aurait eu environ quatorze ans. La participation de Mme Bertaut « aux intelligences innocentes, mais secrètes » d'Anne d'Autriche et de son frère, avait fait avorter le projet d'établissement caressé par la mère pour sa fille : la guerre avec l'Espagne en rendit toute reprise ultérieure impossible.

Néanmoins, le séjour forcé en Normandie, conséquence de la disgrâce de cour, fut l'occasion d'un autre genre d'établissement : d'un mariage auquel le *crescite et multiplicamini* de la liturgie ne convenait guère. La fille cadette du maréchal de Lorges, la belle-sœur de Saint-Simon, acceptant Lauzun âgé de soixante-trois ans, épousait un jeune homme en comparaison du mari que Françoise Bertaut se résolut à prendre. La fiancée avait dix-huit ans — vingt-quatre si elle était née en 1615 — au XVIIe siècle la différence en valait la peine ; dans ce cas particulier, elle s'efface : le président de Motteville avait quatre-vingt-cinq ans.

## III

Des titres dont la sincérité paraît extrêmement douteuse font

remonter l'origine et la noblesse de la famille Langlois de Motteville à Robert Langlois, seigneur de Berville-sur-Seine, vivant en l'an 1412. Un autre Robert Langlois sur lequel on a des données plus certaines « fonda sa noblesse sur la charte des francs fiefs et nouveaux acquêts, et représenta un arrêt de la cour des généraux (officiers de finances) rendu à son profit le 28 juin 1519 ». De ce Robert Langlois sortit, à la quatrième génération, Georges, premier de ce nom et le premier riche de sa maison.

« Il est rapporté, lit-on sur une ancienne pièce, que cette famille Langlois serait originaire du lieu de Motteville en Caux; qu'elle vint s'établir dans la terre d'Esneval d'où elle passa à Rouen, et que s'étant mise dans le négoce, Georges, premier du nom, s'était enrichi dans la marchandise de draperie. » Son fils, nommé Georges comme lui, ne fut certainement pas destiné au négoce, mais bien à remonter la pente que les Langlois, faute d'argent, avaient dû se résoudre à descendre. On voit ce Georges, « noble homme, seigneur de Motteville en 1545, de Canteleu et de Plainbosc en 1566, notaire-secrétaire du Roy maison et couronne de France en 1574; il est en 1576 grand audiencier en la cour du parlement de Rouen.

Ses deux fils, Georges et Nicolas, se partagèrent la succession paternelle le 24 décembre 1587. L'aîné, qui mourut à Rouen peu de temps après, seigneur de Plainbosc et de Canteleu, d'abord secrétaire du Roy maison et couronne de France, fut ensuite président en la chambre des comptes à Paris et premier président au bureau des trésoriers généraux de France en Normandie. Le second, Nicolas, seigneur de Motteville, ayant résigné en 1578 la charge de secrétaire du Roy que lui avait cédée son frère, passa conseiller du Roy, puis premier président de la chambre des comptes de Normandie l'an 1585 (ou 1587). C'est ce président de Motteville qui, deux fois veuf, convola sur ses très vieux ans, en troisièmes noces, avec M^lle^ Françoise Bertaut.

La noblesse des Langlois aurait au moins valu celle des Bertaut, n'était ce passage fructueux, mais compromettant, dans le négoce; la « marchandise de draperie » faisait tort à l'arrêt rendu par la cour des généraux le 28 juin 1519. Quoi qu'il en soit, Georges, frère aîné de Nicolas, jugea nécessaire une seconde constatation de noblesse, et l'obtint en qualité de « seigneur de Canteleu, par l'édit de francs fiefs du mois de juin 1576, moyennant six cents livres de finance ». Quant à Nicolas Langlois, seigneur de Motteville par donation de son père, il en resta, relativement à sa noblesse, à l'arrêt du 28 juin 1519.

Georges Langlois laissa deux fils et peut-être des filles. Nicolas n'eut ou ne conserva pas d'enfants, et il n'en put avoir que de sa première femme, Jeanne Romé, fille d'un sieur de Fresquiennes, secrétaire du roi. La seconde, Marie Bretel de Grémonville, sortait d'une grande famille de robe, cauchoise comme les Motteville, et alliée aux Saldagne depuis le mariage célébré à Rouen le 31 décembre 1552 de Raoul Bretel, fils du seigneur de Grémonville, Lanquetot et autres lieux, avec Marie de Saldagne, fille de Jean, seigneur du Faÿ et de Magdeleine Boullant [1].

Ce Raoul Bretel dont le père déjà était magistrat, devint président à mortier au parlement de Rouen, et mourut en 1598 ; de son union avec Marie de Saldagne, il eut deux fils ; l'aîné, Louis, prit la place de son père au parlement de Rouen : on lui connaît quatre fils et deux filles. L'aîné des fils, Raoul, seigneur de Grémonville, fut président à mortier au parlement de Rouen comme son père et son grand'père ; le second hérita de la seigneurie de Lanquetot : c'est le père du Lanquetot tué à Nordlingue en compagnie de son cousin Grémonville, l'un des fils du président de Grémonville. Le troisième fut doyen de la cathédrale de Rouen puis archevêque d'Aix ; un autre s'inscrivit glorieusement dans l'histoire des Chevaliers de Malte en capturant « aux croisées d'Alexandrie le grand galion qui portait la Sultane du Grand Turc et quarante mille écus », exploit qui lui coûta la vie en 1616. Enfin, l'une des sœurs de ces quatre frères, nommée Marie comme sa grand'-mère Marie de Saldagne, épousa en premières noces Adrien le Seigneur, sieur de Rouville, du conseil des finances de Rouen, et en secondes noces, le président Nicolas Langlois de Motteville.

La troisième présidente de Motteville, Françoise Bertaut, petite-fille de Charlotte de Saldagne et arrière-petite-fille de Jacques, seigneur du Faÿ, était donc cousine de la deuxième présidente, Marie Bretel de Grémonville, petite-fille de Marie de Saldagne et arrière-petite-fille de Jean, seigneur du Faÿ, père ou frère aîné de Jacques. La parenté était éloignée ; encore y avait-il, d'une présidente à l'autre, un degré de moins qu'entre Françoise Bertaut et ses cousins tués à Nordlingue, neveux de Marie Bretel de Grémonville.

Il n'est pas téméraire de penser que le troisième mariage du

1. Jean de Saldagne ne peut être le père de Charlotte de Saldagne (Mme de Mathonville) puisqu'il avait eu, au moins, une fille de sa femme Magdeleine Boullant qui lui survécut, et l'on sait que le père de Charlotte de Saldagne n'avait point eu d'enfants de sa seconde femme, la dame du Faÿ, qui emmena en Espagne Louise de Mathonville. Il faut donc que le père de Charlotte soit Jacques de Saldagne. (Voir la note 2 de la page 239.)

président de Motteville fut déterminé par le second. Ce serait en 1632 que Marie Bretel de Grémonville, veuve du sieur de Rouville qu'elle avait épousé en 1596 et mère de deux enfants dont une fille mariée à un conseiller du parlement de Rouen, devint M^me^ de Motteville. Juste au même moment, Françoise Bertaut fut « exilée » en Normandie où la famille de sa mère lui fit assurément bon accueil. Le président de Motteville dut voir maintes fois auprès de sa femme la jeune favorite de la Reine; il la rencontra chez ses beaux-frères, le président de Grémonville[1] et le seigneur de Lanquetot. Quand le vieillard épousa la jeune fille, il la connaissait depuis sept ou huit ans et savait ce qu'il faisait.

Le nom de l'épouse est tout ce qui nous est revenu du premier mariage du président de Motteville. Le second était fort raisonnable. En 1632, M. de Motteville avait soixante-dix-huit ans; il s'associait une compagne qui n'en avait pas moins de cinquante et pas plus de cinquante-cinq : assez mûre pour se faire à ses goûts, assez jeune pour lui fermer les yeux. Derechef, il se trouva veuf : ce dut être en 1638[2]; promptement, il se remaria et, tant qu'à le faire, il n'y avait pas d'années à perdre; cette fois, il était bien improbable que le président de Motteville eût encore à enterrer sa femme. Il ne la prit pas que pour sa jeunesse. « Feu M. de Motteville avait de l'amitié pour moi », écrit M^me^ de Motteville, amitié déjà ancienne pour sa petite parente d'alliance, accompagnée de beaucoup d'estime.

Françoise Bertaut épousa le président Langlois de Motteville en 1639. Deux pièces donnent la date de 1640; mais M^me^ de Motteville est très précise sur celle de 1639, et il ne se peut pas que sa mémoire ait erré à propos d'un tel fait. Le mariage ne daterait même pas des derniers jours de 1639, car M^me^ de Motteville rapporte « qu'elle fut bien aise d'aller faire la révérence à la Reine

1. Ce président mourut en 1649. « Il avait beaucoup de capacité et de réputation; malheureusement, jaloux de la confiance que la cour avait eue au premier président dont le crédit n'était pas si grand que le sien, il s'engagea dans la cabale frondeuse », dit M^me^ de Motteville. Il joua certainement un rôle important dans la défection du parlement de Normandie qui fut si désavantageuse au parti de la régente et du ministre.

2. Une longue note en partie illisible indique que la seconde M^me^ de Motteville fut marraine d'un Grémonville le 26 février 1648; or le mariage Motteville-Bertaut est de 1639. Ce baptême pourrait être de février 1638, et la marraine serait morte a même année. — La date de 1632 est donnée deux fois pour être celle du mariage Motteville-Grémonville; les parents de Marie Bretel de Grémonville s'étant mariés en 1574 et elle-même ayant épousé le sieur de Rouville en 1596, elle avait de cinquante à cinquante-cinq ans en 1632. Son frère, le président de Grémonville, naquit en 1575. Tout ce qui concerne la famille Bretel de Grémonville est aux *Pièces originales*, 503, doss. 11 398; aux *Dossiers bleus*, 133, doss. 3278; au *cabinet d'Hozier*, 64, doss. 1664. (Biblioth. nat. Titres.)

en cette *même année 1639*, croyant bien qu'étant mariée et établie en Normandie, sa présence ne pouvait plus donner d'inquiétude au cardinal de Richelieu ».

Deux ans après, au plus, Mme de Motteville était veuve. On lit dans la *Gazette de France* du 27 avril 1641 :

[De Rouen, le 24 avril.]

Ces jours passez est mort en l'aage de 87 ans, le sieur de Moteville, premier Président en notre Chambre des Comptes, qui estait le plus ancien officier du Royaume, ayant exercé cette charge 52 ans.

Ainsi le président de Motteville avait bien quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il épousa Françoise Bertaut, et non pas seulement (ce qui eût suffi à rendre cette union malplaisante) quatre-vingts ainsi qu'il est écrit dans le *Journal des Savants* du mois de janvier 1724 où les Mémoires de Mme de Motteville récemment parus sont analysés. A son article, le « savant » a joint quelques renseignements assez inexacts; l'erreur sur les années de M. de Motteville n'est rien; mais Mme de Motteville n'est pas morte dans un âge *fort avancé*; elle n'a pas été douairière *plus de soixante ans* : elle l'a été quarante-huit ans. C'est encore dans le *Journal des Savants* que se trouve un détail, le seul que nous connaissions de la vie conjugale de Mme de Motteville, duquel Sainte-Beuve a dit que ce serait la plus vive espièglerie de Mme de Motteville, *au cas qu'il fût exact*[1], et il ne l'est pas, à en juger par le caractère de l'intéressée et le peu de sûreté des autres informations. Pourtant, l'on retiendra volontiers celle-ci : c'est que Mme de Motteville était « fort jolie » bien qu'elle n'appartînt pas à la catégorie où le XVIIe siècle avait coutume de ranger les beautés : Mme de Motteville « était une brune ».

*
* *

Qu'ont pensé de ce mariage ceux qui en entendirent parler parmi les contemporains de Françoise Bertaut? — Qu'il était fort convenable (Tallemant des Réaux dit qu'elle le dut à sa beauté et à sa bonne réputation), et surtout opportun. La jeune fille n'avait rien que sa pension de six cents livres, très inexactement payée, c'est certain; et derrière elle venaient un frère dont la position était à faire et une sœur que la Reine ne pensionnait pas. Le père était âgé, la mère peut-être malade : tous deux moururent peu de temps après avoir établi leur fille. « De riches, a dit Mme de Motteville, ils ne l'étaient plus guère », et cela se rapporte à

1. *Lundis*, V, 174.

l'année 1629; bientôt, ils en furent à la gêne[1]. « M. de Motteville n'avait point d'enfants et avait beaucoup de bien », deux conditions qui faisaient de ce mariage un établissement de premier ordre, et comme l'*établissement* était alors la principale fin du mariage, on peut supposer que les parents furent loués d'y avoir déterminé leur fille, et que la jeune fille fut félicitée et enviée pour sa bonne chance.

Il n'apparaît même point que Françoise Bertaut ait sauté le pas contrainte et forcée. « Je trouvai, écrit-elle, dans mon mariage, de la douceur avec une abondance de toutes choses. » Il y avait de la douceur à être madame la présidente, à faire grande figure dans la province, à habiter le château de Motteville ou à Rouen, une belle maison. On n'a point l'âme mercenaire pour apprécier les avantages de la fortune et surtout ceux de la considération. Pourquoi demeurer pauvre, se condamner à l'insignifiance quand on peut honnêtement changer de condition? En cette matière, l'honnêteté a un peu varié avec les siècles. Le moyen accepté par Françoise Bertaut était parfaitement admis autrefois; il serait mal jugé aujourd'hui; et encore, pourrions-nous tenir rigueur à une femme qui, à l'exemple de M^me^ de Motteville, ferait honneur à toutes les obligations du marché et s'abstiendrait d'en tirer tous les bénéfices qu'il comporte?

« Si j'avais voulu profiter de l'amitié que M. de Motteville avait pour moi, et recevoir tous les avantages qu'il pouvait et voulait me faire, je me serais trouvée riche après sa mort. » Cela ne signifie pas qu'au jour de son veuvage, M^me^ de Motteville soit retombée dans la position où se trouvait Françoise Bertaut avant son mariage, car alors, ce mariage eût été une chose absurde; mais qu'elle en sortit avec les seuls avantages certainement modestes garantis par son contrat, ayant refusé les donations ultérieures que son mari était disposé à y ajouter. La jeune femme avait mis une sorte de coquetterie à rendre vaines les appréhensions que son mariage avait indubitablement soulevées dans la famille de M. de Motteville.

Le petit-neveu du vieux président, héritier de sa charge et de ses biens, quitta le nom de Langlois pour celui de Motteville en conséquence des lettres patentes qu'il obtint en 1658; ainsi, le nom d'une terre qui, jusqu'alors, n'avait été porté que par celui qui la possédait, devint le nom de famille commun à tous ses

1. Si bien qu'ils étaient hors d'état de pourvoir à l'éducation de leur fils et de leur fille cadette. On verra qu'un secours leur vint — très inattendu — à peu près dans le moment que leur fille aînée s'établit.

membres. La seigneurie de Motteville avait été achetée en 1545 par Georges Langlois, notaire-secrétaire du Roy, grand audiencier en la cour du parlement de Rouen, fils de Georges Langlois, marchand drapier. Ces gens avaient gagné ou regagné très dignement leur noblesse sans brûler les étapes. Le dernier progrès fut marqué par l'érection de la terre de Motteville en comté, l'an 1718. Ce n'était toujours que noblesse de robe, et si l'on aspirait aux privilèges de la noblesse d'épée, on trouvait devant soi un Louis-Pierre d'Hozier, juge général d'armes de France, qui refusait le laissez-passer nécessaire. Le fils du premier comte de Motteville en sut quelque chose; son père l'ayant voulu faire page du roi : « ... attendu que la noblesse de robe ne peut être admise en la grande Ecurie, et que celle de mondit sieur de Motteville est de cette nature, on ne peut lui délivrer un certificat pour être reçu page du roi... [1] ». La différence sociale n'était donc pas considérable entre la noblesse de robe à juste titre si estimée par François Bertaut, et la grande Bourgeoisie.

Le président de Motteville n'avait pas eu part à la reconnaissance de noblesse obtenue par son frère; sa veuve, sortie d'une famille ancienne, mais de noblesse mal établie, ne fut qu'une grande bourgeoise, nullement Saldagne elle-même parce que son aïeule maternelle en était une, outre que les Saldagne normands ne pouvaient avoir que des prétentions de noblesse. D'ailleurs, Françoise Bertaut ne semble pas avoir été « curieuse » de noblesse; elle était curieuse de vivre à la cour, et le jour que la Reine l'y rappela dans le courant de 1643 après la mort de Richelieu et celle du Roi — qui n'aimait rien de ce qui sentait l'Espagne — fut certainement le plus beau de sa vie. Depuis qu'elle était venue, toute nouvelle mariée, « faire la révérence à la Reine » en 1639, la jeune présidente avait porté trois deuils. La perte de sa mère dut lui être douloureuse, car il paraît bien qu'entre l'une et l'autre il y eut entente et confiance. Le père fut sans doute moins regretté, et l'on ne peut pas supposer qu'elle pleura beaucoup le président de Motteville. Ce président semble avoir été un bon homme. « Il avait de l'amitié pour moi », dit M^me^ de Motteville. Il ne fit point difficulté de la laiser aller seule à la cour. « Je fus satisfaite d'y aller de mon chef », nous dit-elle encore; donc, M. de Motteville n'était ni égoïste ni jaloux. Si la jeune épouse ne trouva pas le bonheur dans un tel mariage, ce qui était impossible,

1. Les documents concernant la famille Langlois de Motteville conservés à la Bibliothèque nationale se trouvent aux *Pièces originales*, 1641, doss. 38 151, n° 2; et 1642, doss. 38 160, n^os^ 55, 114, 138; aux *Dossiers bleus*, 381, doss. 10 249, n^os^ 3 et 9.

elle ne connut pas non plus les ennuis d'un joug tyrannique et sot. M^me^ de Motteville refusa de se remarier : de cela, le défunt mari n'est pas obligé envers sa femme; ce n'est pas pour l'amour de lui, c'est par goût d'indépendance qu'elle persista dans le veuvage; mais elle persista aussi dans la vertu au point de décourager la médisance : les femmes les plus incapables de faillir n'en font pas toutes autant; de manière que la mémoire du président de Motteville se trouve honorée par l'irréprochable conduite de la présidente.

## IV

M^me^ de Motteville quitta la Normandie avec sa sœur; il est probable qu'elles habitaient ensemble depuis la mort de leurs parents, car on ne voit point l'une sans l'autre jusqu'au jour où Madeleine-Eugénie Bertaut entra au couvent. A Paris, elles retrouvèrent leur frère qui y achevait ses études. Pour M^me^ de Motteville, dame de la Reine depuis qu'elle était venue lui faire « la révérence » avec l'agrément du président, et brevetée d'une pension de 2000 livres, elle allait commencer sa vraie vie dont le mariage fut un *à côté*, ou plutôt la reprendre à douze années d'intervalle durant lesquelles son cœur et sa pensée étaient demeurés au service de la Reine. Madeleine-Eugénie, dite *Socratine* à cause de sa parfaite et précoce sagesse, lui tint fidèle compagnie jusqu'au 14 août 1650 et, ce jour-là, entra à la Visitation de la rue Saint-Antoine sans prévenir M^me^ de Motteville autrement que par une lettre laissée sur sa table. « Cette lettre ne convient point à mon sujet, écrit M^me^ de Motteville; cependant je la veux transcrire dans l'espoir qu'elle édifiera ceux qui préfèrent le ciel à la terre, et qu'on me pardonnera si je m'honore d'être la sœur d'une si digne religieuse. » L'excuse est superflue. Ce que M^me^ de Motteville a révélé de sa sœur fait aisément connaître que Socratine avait de l'intelligence, de la présence d'esprit, du courage, le tout associé à une sensibilité qui ne s'est peut-être pas uniquement émue au contact de l'amour divin et de l'affection fraternelle.

C'est à genoux, ma très chère sœur, que je vous demande pardon de vous avoir quittée ... j'aurais plus tôt exécuté mon dessein si j'avais pu plus tôt m'arracher d'auprès de vous, et je ne crois pas que je l'eusse jamais pu faire si Dieu ne m'y eût nécessitée en me mettant en état de ne pouvoir demeurer avec vous sans souffrir des maux étranges, principalement depuis que l'affaire de M^lle^ de Bui arriva, qui vous fit deviner la mienne... si je ne vous avais fui, je n'aurais pas vaincu en ce combat où il fallait que Dieu restât le maître [1].

1. Mémoires, III, 216-217,

M^me^ de Motteville ne s'explique pas sur cette affaire qui poussa Madeleine-Eugénie vers la vie religieuse; quand il y aurait là un grain d'amour humain, ce ne serait pas pour étonner chez une *Socratine*, ni pour diminuer la singulière estime que cette sage au cœur chaud nous inspire. M^lle^ Bertaut fut très courtisée; c'est à elle que le poète Sarrazin proposa — en vers — « de passer un bail d'amour devant notaires[1] ». Elle avait de la beauté et de l'esprit; l'un et l'autre parurent de bonne heure. « Fantaisie ayant pris au cardinal de Richelieu, raconte Tallemant des Réaux, de faire jouer une pièce de Scudéry à des enfants, il se choisit la petite Pascal, une des petites Saintot, Socratine et le petit Bertaut son frère. » Le petit Bertaut et Socratine avaient déjà joué devant Richelieu.

Ils étaient en nécessité, écrit Tallemant des Réaux, quand quelqu'un dit au Cardinal de Richelieu qu'il y avait des enfants d'un frère de Bertaut [le défunt évêque] qui étaient bien pauvres. Il les fit venir; la fille était fort jolie et avait bien de l'esprit, le garçon passable. Ils jouèrent quelques scènes du *Pastor fido*; le cardinal pensionna la fille et entretint le petit garçon au collège. Le cardinal découvrit ensuite que leur mère était cette M^me^ Bertaut qu'il avait vue autrefois chez la reine et qu'il haïssait fort; mais il continua de leur faire du bien[2].

Le principal de l'historiette de Tallemand des Réaux doit être exact. Toutefois, il est peu croyable que le cardinal mit du temps à s'aviser que François Bertaut et Madeleine-Eugénie étaient le frère et la sœur de Françoise Bertaut qu'il avait expulsée de la cour, et les enfants de Louise de Mathonville-Saldagne, secrétaire d'Anne d'Autriche pour sa correspondance espagnole.

La représentation de l'*Amour tyrannique* à l'hôtel de Richelieu qui fut un événement considérable dans la vie de la famille Pascal, eut lieu le 3 avril 1639. Partenaire de Jacqueline Pascal, qui avait treize ans et demi (mais n'en paraissait que huit, au dire de sa sœur Gilberte, M^me^ Périer), le « petit Bertaut » se trouvait être de même âge. Huet, biographe de son oncle Jean Bertaut, et un peu le sien, a écrit que François Bertaut mourut à quatre-vingt-dix ans, et comme ce fut à la veille de l'année 1714, il serait né en 1624,

1. Il fallait donc qu'elle fut, ainsi que le dit M^me^ de Motteville, aimable autant que sage. Sainte-Beuve, reproduisant une note de Tallemant des Réaux, écrit que M^lle^ Bertaut « fut appelée Socratine à cause de sa sévérité et qu'elle finit par se faire carmélite ». Ce raccourci ne donne pas une idée juste de Madeleine-Eugénie, outre qu'il y a erreur au sujet de l'ordre qu'elle choisit. On s'étonne que cette erreur ait pu échapper à Sainte-Beuve, car M^me^ de Motteville, très attachée aux filles de Sainte-Marie, a plusieurs fois parlé d'elles et ne l'a jamais fait sans parler aussi de sa sœur.

2. Tallemant des Réaux, vol. IV.

ou en 1625 si Socratine, toujours nommée en premier par Tallemant des Réaux, était son aînée, laquelle ne pouvait avoir plus de quinze ans pour figurer avec Jacqueline Pascal[1]. Tallemant des Réaux qui n'a parlé de M^me^ de Motteville et de Socratine qu'avec révérence, a réservé quelques coups de langue pour François Bertaut. « Petit garçon », il était seulement « passable », c'est-à-dire lourd et gauche, tandis que sa sœur, encore enfant, avait déjà de la vivacité et des manières. Ceci ne tire pas à conséquence, c'est l'ordre ordinaire. Plus tard, François Bertaut aurait été « ennuyeux en diable, plein de vanité, grand diseur de fleurettes. Il faisait des vers, pas trop bien; d'ailleurs, ne manquait pas d'esprit. » M. Paulin Paris, éditeur de Tallemant des Réaux, donne au lecteur ce très utile avertissement qu'il n'y a aucun portrait dans les neuf volumes d'historiettes, mais des touches sur lesquelles le peintre n'est pas revenu lorsque dans la suite elles ne s'accordaient plus avec la physionomie du personnage.

Hormis le don de poésie qu'en effet il n'avait pas reçu, François Bertaut avait hérité des talents de son oncle; comme lui, il dessinait, chantait, jouait du luth et de la guitare : talents d'agrément qui n'étaient que la parure d'une instruction solide. Ayant environ vingt-cinq ans, il devint lecteur de la chambre du jeune roi Louis XIV; Jean Bertaut avait été à peu près au même âge lecteur du roi Henri III. Le neveu aurait tout à fait marché dans les pas de son oncle s'il eût persisté dans la cléricature où ses parents durent former le dessein de l'engager. Abbé sans être prêtre, conseiller clerc au parlement de Normandie, il renonça à l'Église et acheta une charge de conseiller laïc au parlement de Paris où il fut reçu en 1666, puis il se maria.

Son abbaye dont le revenu était assez élevé et sa charge de lecteur du Roi, François Bertaut les dut à M^me^ de Motteville en faveur auprès de la Régente et personnellement très désintéressée. Au reste, le fils de M^me^ Bertaut n'était pas un inconnu pour Anne d'Autriche, et le lecteur agréait au Roi; mais, dès que Mazarin en eut fini avec la Fronde, « il ne voulut plus que personne s'adressât à d'autres qu'à lui pour demander des grâces, et s'appliqua à éloigner d'auprès du Roi tous ceux qui avaient été mis par la Reine sa mère », et François Bertaut fut écarté de la cour par le

1. Les dates 1620-1702 qu'on lit en tête de l'article consacré à François Bertaut par Tallemant des Réaux, sont inexactes, la dernière surtout. Au cas qu'elle eût été fournie par Huet, il y faudrait voir une erreur de copiste. C'est par Huet, qui a fort bien connu François Bertaut, que nous savons qu'il vécut quatre-vingt-dix ans; de sorte que si Bertaut était mort en 1702, le « petit garçon » de la comédie jouée en 1639, aurait été un homme de vingt-sept ans.

cardinal Mazarin comme jadis Françoise Bertaut l'avait été par le cardinal de Richelieu, — non sans motifs, dans un cas aussi bien que dans l'autre. — Cette fois, il ne s'agissait pas de « choses d'Espagne » ; mais le lecteur favorisait des combinaisons dont souffrait le décorum royal. Louis XIV n'avait que seize ans, le conseil l'ennuyait; « il le quittait, rencontrait par hasard (ou autrement) François Bertaut dans l'antichambre, et demeurait seul avec lui tout le temps que le conseil durait, lui parlant d'un dessein de ballet, ou lui faisant accorder sa guitare ». M^me^ de Motteville reconnaît que cela arriva trois fois. « La Reine, dit-elle, ayant bonne opinion de la sagesse de mon frère, me témoigna qu'elle était bien aise que le Roi s'accommodât si bien de lui. »

Il semblerait d'après cela, que François Bertaut fût plutôt un peu frivole d'humeur « qu'ennuyeux en diable ». Mais il touchait à la maturité, la Reine était sûre de lui, le soutenait et, comme mère, n'avait pas tort. Mazarin, comme ministre et tuteur de fait du jeune souverain, n'avait pas tort non plus de « représenter au Roi qu'il ne fallait pas qu'il se familiarisât avec personne jusqu'à ce point, ni qu'il quittât le conseil pour s'amuser à des bagatelles ». Le fond des choses, c'est que Mazarin qui, déjà, n'aimait pas M^me^ de Motteville, ne voulut pas que son frère prît de l'ascendant sur le Roi parvenu à l'âge où l'on forme des amitiés; et il fit, à sa mode, une sourde guerre au lecteur, affectant une vertueuse peine de ce que celui-ci, pour distraire le Roi légèrement indisposé, « lui avait dit quelque chose du *Roman comique* de Scarron[1]; enfin, il fit si bien que tous nos amis furent d'avis que mon frère s'absentât pour quelque temps, et la Reine me le conseilla elle-même ». Cette demi-mesure ne résolvait rien. M^me^ de Motteville comprit ce qu'on ne voulait peut-être pas lui dire, et François Bertaut vendit sa charge « pour laquelle on avait déjà fait des propositions ». N'ayant pas acheté cette charge, à lui conférée en pur don, François Bertaut sortit avantageusement d'un emploi qu'il avait occupé au moins sept années. C'est alors qu'il entra dans la magistrature où il fournit une carrière de près d'un demi-siècle[2].

1. C'était peut-être le *Roman comique*, écrit M^me^ de Motteville. Ce « peut-être » est bien proche d'une affirmation. « Ce n'était pas un grand crime », ajoute M^me^ de Motteville. Non, assurément, surtout si le lecteur, comme il est probable, avait fait de-ci, de-là, quelques coupures.

2. La correspondance de M^me^ de Sévigné, édition Régnier, IX, 393, reproduisant une indication de l'édition Petitot des *Mémoires de M^me^ de Motteville*, donne François Bertaut pour un attaché aux affaires étrangères. Il passa en effet quelque temps en Allemagne dans les emplois secondaires nécessités par les négociations du traité de Westphalie; il rentra en France en 1649 « encore fort jeune », dit

Passé au parlement de Paris et libéré de tout engagement religieux, l'ex-abbé Bertaut, conseiller en la grand'chambre, épousa en 1666 (ou 1669) ayant dépassé la quarantaine, M^lle^ Marie de la Garde, fille de Gilbert de la Garde, intendant de l'Argenterie; le frère de M^lle^ de la Garde était (ou devint) président au parlement de Paris. M^me^ François Bertaut avait environ vingt ans de moins que son mari; elle lui survécut d'autant et mourut donc au même âge, nonagénaire. Ce dut être au temps de son mariage que M. Bertaut releva le nom de Fréauville : il est même, sur une quittance de 1673, qualifié *baron* de Fréauville. On trouve à la Bibliothèque nationale deux actes relatifs à des arrangements pécuniaires entre M^me^ de Motteville et son frère[1]. Nous lisons dans l'un que « dame Françoise Bertaut veuve de... a déclaré par contrat passé le 29 février 1680 devant M^es^ de la Balle et Pasquier, notaires à Paris, que des 750 livres de rente au principal de 10 500 livres à elle constituées par les États de Bretagne, il en appartient à messire François Bertaut, son frère, seigneur de Fréauville, conseiller du Roy en ses conseils et en son parlement de Paris, 600 livres de rente, et veut qu'il demeure subrogé au principal et arrérages des dites 600 livres en son lieu et place... qu'il en jouisse et dispose comme de choses lui appartenant... » L'autre pièce est un reçu donné le 16 mai 1689 par messire François Bertaut, seigneur de Fréauville, conseiller... d'une somme de deux cent vingt-deux livres, quatre sols, cinq deniers, à lui transportée par dame Françoise Bertaut, veuve de... par acte passé par-devant Henry et son compagnon, notaires au Châtelet, le neuvième mai de la présente année 1689 ». Ces actes prouveraient, s'il en était besoin, que M^me^ de Motteville entretint jusqu'à sa mort survenue le 29 décembre suivant, de bonnes relations avec son frère. Ils apprennent en outre que tous deux demeuraient dans la même rue (peut-être dans la même maison), en plein faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice.

## V

Le *Journal des Savants* ayant analysé les Mémoires de M^me^ de Motteville dans les numéros de janvier et février 1724, inséra dans celui de mai deux notices : la première, intitulée *Mémoire historique touchant M^me^ de Motteville*, la seconde, *Éloge de M^me^ de*

M^me^ de Motteville (environ 24 ans). C'est à ce moment qu'il fut nommé lecteur du roi. Les affaires étrangères ne comptent guère dans sa vie. François Bertaut est essentiellement un magistrat.

1. *Pièces originales*, 1642, doss. 38160 n° 72, et 309, doss. 6803 n^os^ 9 et 13.

*Motteville par M^me^ le Vayer, supérieure de Sainte-Marie de Chaillot.* L'une et l'autre sont extrêmement intéressantes et très sûrement documentées.

Le Mémoire historique n'est pas signé, mais il ressort avec évidence qu'il a été composé ou inspiré par M. de la Garde, président à la cinquième Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris en suite de son père, frère de M^me^ Bertaut de Fréauville. Il fallait être allié ou ami de la famille Bertaut pour se donner la peine de compulser les États de France au sujet de M^me^ de Motteville, et d'y noter qu'elle passait tout de suite après la dame d'honneur et la dame d'atour; pour avertir qu'elle mourut dans une maison « qui lui appartenait, rue Saint-Dominique, où est à présent (1724) l'hôtel du Lude[1], et fut inhumée en l'église des Religieux pénitents de Rouen »; pour rappeler que M. le conseiller Bertaut avait épousé M^lle^ de la Garde « tante de M. le président de la Garde d'aujourd'hui, laquelle vit encore et eut deux filles, l'une religieuse, et l'autre qui épousa M. le marquis de Coëtanfao ». Ces derniers détails sont confirmés par les notes suivantes : « Dame Marie de la Garde, veuve de François Bertaut, seigneur de Fréauville, conseiller au parlement en la grand'chambre, mourut le 5 février 1733, âgée de quatre-vingt-dix ans. Son corps fut transporté de l'église Saint-Sulpice en celle des Pères jacobins de la rue Saint-Dominique » (Saint-Thomas d'Aquin). La seconde note concerne la nièce de M^me^ de Motteville : « Dame Marie-Françoise Bertaut de Fréauville, dame d'honneur de M^me^ la duchesse de Berry, mourut le 26 juin 1715; elle était femme de messire François-Toussaint de Kerhoent, marquis de Coëtanfao; elle était fille de messire François Bertaut de Fréauville, conseiller au Parlement de Paris, mort le 14 décembre 1713, et de dame Marie de la Garde. La famille de Fréauville est originaire de Normandie[2]. »

François Bertaut avait survécu juste vingt-quatre ans à sa sœur. Lui et sa femme jouirent d'une rare longévité dont n'hérita pas leur fille de Coëtanfao morte après dix-neuf ans de mariage et, autant qu'on peut le conjecturer, avant l'âge de quarante ans. Il a été dit précédemment qu'elle ne laissa point d'enfants et que les « propres anciens de sa famille » allèrent aux Bertaut de Bretagne[3]. Le reste de sa fortune personnelle, qui montait à plus de

1. Actuellement le numéro 240 *bis* ou le 242 du boulevard Saint-Germain fort proche de la rue du Bac, et à quelques pas de Saint-Thomas d'Aquin où l'on peut être assuré que M^me^ de Motteville est entrée bien souvent.

2. Biblioth. nat. *Dossiers bleus*, 89, doss. 2092, n^os^ 4 et 5.

3. C'est dans le mémoire historique que se trouve ce renseignement; on voit que son auteur était bien informé de ce qui concernait la famille Bertaut.

500 000 francs, Mme de Coëtanfao le donna par testament à Saint-Simon dans des circonstances qu'il a lui-même racontées.

François Bertaut, malgré son attachement à la noblesse de robe, avait marié sa fille dans la meilleure noblesse d'épée. Le marquis de Coëtanfao épousa Mlle Bertaut le 24 juin 1696; c'était un très brave officier, riche, très galant homme; lieutenant général des armées du Roi, il fut fait, en 1710, par l'entremise de Saint-Simon, « son ami de tout temps », chevalier d'honneur de la duchesse de Berry. Cinq ans plus tard, au mois de mai, Mme de Coëtanfao qui remplissait depuis longtemps auprès de cette princesse les fonctions de dame d'honneur, en eut le titre. Le *Mercure* de juin 1715 rapporte que « le Roi étant revenu à Versailles de Marly, le 1er juin, Mme la duchesse de Berry revint aussi, accompagnée des duchesses de Chaulnes, de Louvigny, des marquises de Coëtanfao, de Pons, etc. ». A quelques jours de là, « elle tomba fort malade et m'envoya prier, dit Saint-Simon, à Marly où j'étais, de lui aller parler à Paris; j'y fus aussitôt. Elle était encore debout et se hâta de me remettre une cassette sans me rien dire au delà, fort troublée de ce que sa mère, avec qui elle logeait, entra dans la chambre. Huit à dix jours après, elle mourut. » La cassette contenait le testament de Mme de Coëtanfao, et Saint-Simon comprit dans l'instant que la marquise « lui avait légué cette fortune sachant bien qu'il n'en entrerait pas un sou dans sa poche et qu'il repasserait le tout à M. de Coëtanfao ». La mère et les cousins, au nombre desquels devait être le président de la Garde, attaquèrent le testament; mais, s'étant avisé d'évoquer l'affaire au parlement de Rouen moins pointilleux que celui de Paris sur les fidéi-commis, Saint-Simon — ou plutôt M. de Coëtanfao — put recueillir la plus grande partie de l'héritage [1].

Revenons au *Mémoire historique touchant Mme de Motteville*. Ce qu'il contient de plus curieux est relatif aux Mémoires eux-mêmes, non à leur matière ou à leur forme : il n'en est pas parlé, mais à leur destinée et à la manière dont ils vinrent au jour. « M. le président de la Garde possède l'original des Mémoires de Mme de Motteville qui sont aujourd'hui si répandus dans le monde

1. M. de Coëtanfao remercia Saint-Simon par un superbe cadeau de vaisselle plate offert de la façon la plus délicate. Voir tout ce récit, qui est fort agréable, dans Saint-Simon : XI, 126-130, éd. Chéruel. — Mme de Coëtanfao ne pouvait rien laisser à son mari par testament; la coutume de Paris « y résistait » comme il est dit dans le *Malade imaginaire*, et la disposition aurait été nulle. — « Mme de Coëtanfao était peu de chose (de petite naissance), dit Saint-Simon, fille d'un conseiller au parlement et *d'une fille de Mme de Motteville*. » La bévue est de conséquence; mais ne faisons attention qu'à la fin de la phrase : « ... de Mme de Motteville dont nous avons de si bons mémoires de la régence d'Anne d'Autriche ».

et que M. Mayer a eu soin de faire imprimer en Hollande. » Le président de la Garde possédant en 1724 l'original des Mémoires édités en 1723 à Amsterdam chez Changuion, c'est donc qu'ils furent imprimés sur une copie confiée à ce M. Mayer qui la remit à Changuion. Que l'original des Mémoires fût devenu la propriété de M. de la Garde, cela n'a rien de surprenant. M^me^ de Motteville avait, sans aucun doute, laissé son manuscrit à son frère, qui le donna ou le laissa à sa fille, la marquise de Coëtanfao; le père et la fille moururent à dix-huit mois de distance, en 1713 et 1715. Ou M^me^ Bertaut, âgée déjà de plus de soixante-dix ans, remit, après la mort de sa fille, ce manuscrit à son propre neveu, M. de la Garde, ou bien la marquise de Coëtanfao avait confié elle-même ce manuscrit à son cousin comme étant homme capable d'user pour le mieux du précieux dépôt.

On lit dans la notice de l'édition Petitot (1824) que « la personne qui porta le manuscrit à Changuion voulut demeurer inconnue et donna l'avis suivant qui ne parut que dans la première édition : « Il y a quelques années que l'on me fit dépositaire de ces Mémoires, et quoique l'on m'eût engagé de les tenir secrets, je ne me suis pas fait scrupule de les mettre au jour. Si c'est manquer à sa parole et une espèce de vol, l'un et l'autre me paraît excusable. On n'abuse pas de la confiance de ses amis lorsqu'on leur rend service malgré qu'ils en aient. » Rapprochons cet « avis » du paragraphe cité tout à l'heure du *Mémoire historique*, et l'opinion s'impose que la personne décidée à rester dans l'ombre et de qui Changuion tint les Mémoires n'est autre que ce M. Mayer. Il n'est pas aussi certain que l'avis émane de M. Mayer; si, comme il est probable, Mayer n'a été que l'intermédiaire entre M. de la Garde et l'imprimeur, l'avis a dû être rédigé par M. de la Garde lui-même.

De quelque manière que les Mémoires de M^me^ de Motteville soient arrivés à Changuion, il n'en a eu qu'une copie : l'original demeuré à M. de la Garde, qu'est-il devenu? Qu'est-ce aussi que ces « amis envers lesquels on s'est rendu coupable d'une espèce de vol, mais à qui l'on rend service malgré qu'ils en aient »? L'apologie de ce procédé n'est pas destinée à des défunts; cependant, en 1723, tous les ayants droit de M^me^ de Motteville étaient morts, à l'exception de sa belle-sœur, et l'original des Mémoires appartenait à son neveu, M. de la Garde, non à elle.

M. de la Garde n'éleva aucune protestation lorsque les Mémoires furent publiés à Amsterdam et répandus partout; enfin, cet « inconnu » — Mayer — qui s'abouche avec l'imprimeur, est nommé

dans le Mémoire historique inséré dans le *Journal des Savants* en mai 1724, Mémoire que M. de la Garde a évidemment lu, si même il n'en est l'auteur. La conclusion de tout cela, c'est que l'avis mis en tête de la première édition et absent de toutes les autres, est une *finesse* imaginée pour dérouter le public au sujet du véritable éditeur des Mémoires de M^me^ de Motteville : le président de la Garde.

Après tout, il serait possible que François Bertaut de Fréauville ou la marquise de Coëtanfao eussent engagé M. de la Garde « de tenir secrets » les Mémoires laissés par M^me^ de Motteville, craignant qu'il ne fût encore trop tôt pour les imprimer; mais il est aisé de juger que l'éditeur des Mémoires, quel qu'il soit, n'a trahi aucun serment et que, tout au plus, il en aurait usé librement avec une promesse comportant des réticences.

*
* *

L'*Éloge de M^me^ de Motteville*, par la Mère le Vayer, est chaud de la sainte tendresse que la communauté de Chaillot avait eue pour la « pieuse présidente » en son vivant, et que, par tradition, elle entretenait pour son souvenir. Le monastère lui devait en quelque façon l'existence. C'est M^me^ de Motteville qui avait suggéré à la reine d'Angleterre le dessein « de faire une nouvelle fondation des filles de Sainte-Marie dans quelque belle maison n'oubliant rien pour y contribuer en personne par son crédit et sa fortune ». Elle-même avait de particulières raisons de s'y plaire mieux qu'en aucun lieu du monde : au nombre des religieuses visitandines de la rue Saint-Antoine désignées pour peupler le nouveau couvent, se trouvait la novice Madeleine-Eugénie Bertaut, qui prononça ses vœux à Chaillot et en devint par la suite supérieure. Bienfaitrice séculière en titre du monastère, M^me^ de Motteville y faisait de fréquentes retraites qui se transformèrent en de longs séjours lorsqu'elle se fut retirée de la cour après la mort d'Anne d'Autriche. Personne n'a mieux connu M^me^ de Motteville que les filles de Sainte-Marie, et c'est leur témoignage que M^me^ le Vayer nous a transmis. L'Éloge récapitule les qualités de M^me^ de Motteville, il ne nous les découvre point : son ouvrage s'en charge; car, — ainsi que le dit le *Journal des Savants*, — « s'il sert médiocrement à nous faire connaître ce qu'elle était (c'est-à-dire ses faits et gestes), l'auteur y parlant fort peu d'elle-même », il nous instruit parfaitement de ce qu'elle valait. C'est assez de les lire pour savoir que M^me^ de Motteville était bonne et généreuse jusqu'à la naïveté, que le mensonge lui était encore plus impossible qu'il ne lui paraissait

odieux, que la discrétion ne lui coûtait rien, qu'elle était active et avait l'esprit droit.

Si le rapport de Mme le Vayer pouvait être suspecté d'inexactitude, croirait-on que Mme de Motteville eût voulu remonter jusqu'aux sources de la foi et se mettre en état de « composer des traités sur les vérités éternelles renfermées dans les Saintes Écritures », elle qui avait écrit dans ses Mémoires : « Je suis ravie de n'être pas obligée de savoir plus que mon Pater, mon Credo et les commandements de Dieu »? La mort de la Reine changea ses idées, non son caractère; en matière religieuse, les procédés de Mme de Motteville demeurèrent extrêmement humbles; le monde ignora ses travaux; elle ne devint une théologienne que « pour sa propre satisfaction » et le perfectionnement de sa piété. Mme le Vayer ne cache point que des études si austères entreprises sur le tard fatiguèrent l'esprit de Mme de Motteville; mais affaiblirent-elles sa mémoire « au point d'effacer le souvenir de ce qu'elle avait vu autrefois dans le monde »? Croyons plutôt que Mme de Motteville entièrement gagnée à « l'affaire qu'elle avait toujours considérée comme la plus grande de toutes », ne se sentait plus le goût de parler des autres, ou s'en faisait un tel scrupule que sa réserve pouvait être prise pour de l'oubli[1].

« Sa dernière maladie, nous dit Mme le Vayer, fut une fièvre qui dura cinq jours, pendant lesquels elle employa ce qu'elle avait de connaissance à faire les actes requis à ce dernier passage... elle quitta le monde laissant ses amis affligés de sa perte, et surtout la communauté de Chaillot qui l'aimait et l'honorait parfaitement, et qui n'eut pas la consolation de lui rendre d'autres devoirs que ceux de ses prières et de ses suffrages : cette pieuse dame étant décédée dans sa maison à Paris. Elle était âgée d'environ soixante-quatorze ans[2]. »

Mme le Vayer fut avisée de la publication des Mémoires puisque c'est à propos de leur analyse dans le *Journal des Savants* qu'elle envoya à « ces messieurs » l'éloge de Mme de Motteville. A la Visitation de Chaillot on en connaissait depuis longtemps l'existence

1. Huet dit que Mme de Motteville et son frère eurent l'esprit affaibli par l'âge quelques années avant leur mort : chose assez croyable de François Bertaut qui atteignit une grande vieillesse, non de sa sœur. L'indication de Mme le Vayer confirmerait celle de Huet; cependant, l'acte passé devant Henry et son compagnon, notaires au Châtelet, le 9 mai 1689, prouve que fort peu de temps avant son décès, Mme de Motteville était, selon la formule consacrée, saine d'esprit.

2. Elle serait donc née en 1615 ou 1616. C'est, en faveur de cette date, le témoignage autorisé auquel il a été fait allusion à la page 238, note 2. D'après la copie de l'Arsenal, elle naquit en 1620 ou 1621, et décéda à soixante-huit ans. Huet dit soixante-dix.

et l'esprit. « Comme le plus grand attachement de Mme de Motteville était pour la Reine, dit Mme le Vayer, et qu'elle écrivait avec beaucoup de facilité, elle entreprit l'histoire de la vie de cette auguste princesse. Malgré le plaisir que Mme de Motteville prenait à cet ouvrage, elle ne laissait pas de penser qu'une vie retirée est beaucoup plus utile pour le salut. »

Les *Mémoires sur la vie d'Anne d'Autriche et sa cour* sont-ils l'œuvre vraiment personnelle de Mme de Motteville? C'est l'opinion moderne; mais il est étrange que le contraire ayant été expressément avancé en 1724, nulle voix ne se soit élevée alors pour restituer à Mme de Motteville tout son dû.

## VI

« Mme de Motteville écrivait ce qu'elle entendait dire à la Reine, et ce sont les matériaux dont on s'est servi pour former les Mémoires qui paraissent sous son nom. » Telle est l'assertion du *Journal des Savants*; elle est précise, mais ne s'étaye d'aucune preuve. Qui est cet « on »? quelle est cette « autre personne qui a remanié l'ouvrage et dont il semble qu'elle aurait pu mieux faire »? Le *Journal des Savants* ne s'en explique pas. Acceptons l'information pour vraie. L'arrangeur pourrait être Conrart; c'était un ami de Mme de Motteville; on s'accorde à penser qu'il lui donna des conseils, et il est certain qu'une partie des Mémoires se trouve, écrite de sa main, à l'Arsenal. N'a-t-il fait que transcrire le manuscrit qui lui avait été communiqué ou l'a-t-il un peu revu? De toutes façons, cette copie fait double emploi avec le texte de la première édition : ainsi qu'il a été dit plus haut, il existe deux « leçons » du commencement des Mémoires de Mme de Motteville. Si Conrart n'a remanié que la partie copiée de sa main — 180 pages imprimées sur 1796 pages que contiennent les quatre volumes de l'édition Riaux — sa collaboration demeure insignifiante, et, d'ailleurs, ce n'est pas cette leçon-là, mais l'autre, qui fait corps avec le manuscrit laissé par Mme de Motteville et imprimé en 1723; de sorte que M. Petitot, l'éditeur de 1824, estime que la version de l'Arsenal est une ébauche modifiée plus tard. Au contraire, M. Riaux, l'éditeur de 1869, prétend que la version de l'Arsenal est bien préférable à celle qui avait été imprimée jusqu'alors. Il n'y a pas contradiction si l'on est d'avis que le remaniement a gâté l'ébauche. Mais cela rend la collaboration effective et définitive de Conrart assez douteuse, même en supposant qu'elle se soit étendue à tout le manuscrit, puisque le début copié par Conrart n'est pas le début retenu par Mme de Motteville.

Une chose paraît certaine, c'est que cet *on* qui a remanié l'ouvrage et qui *aurait pu mieux faire*, n'est pas Conrart pour le rédacteur du *Journal des Savants* : celui-ci aurait montré plus de déférence à l'égard d'un « savant », père de l'Académie française.

Si « arrangeur » il y eut, ne serait-ce pas le conseiller François Bertaut de Fréauville? Il se mêlait d'écrire et en était fort capable. En 1669 il publia un *Journal de voyage en Espagne*, écrit estimé, aussi bien que le manifeste *pro domo sua* paru en 1701 : les *Prérogatives de la robe*. François Bertaut avait connu la Reine et la cour; il connaissait la façon de penser et la façon de sentir de sa sœur; il serait assez naturel qu'il eût pris dans son affection fraternelle le droit de revoir l'ouvrage et même qu'il eût été, de manière expresse ou tacite, autorisé à le faire : de quoi le *Journal des Savants* avait pu recueillir quelque indice; en ce cas, M^me^ Bertaut et son neveu, M. de la Garde qui, mieux que personne savaient qu'en penser, n'avaient rien d'autre à faire que de garder le silence. C'est, apparemment, ce qu'ils firent.

Néanmoins, l'affirmation du *Journal des Savants* que M^me^ de Motteville n'avait écrit que « pour sa propre satisfaction » est erronée. C'est, en mêmes termes, ce que dit M^me^ le Vayer des traités tirés par M^me^ de Motteville de l'étude des Saints Livres; mais aussi, voyons-nous qu'elle prit des dispositions afin qu'ils demeurassent inconnus du public, et n'en prit pas de telles au sujet de ses Mémoires. M^me^ de Motteville a écrit pour sa propre satisfaction, c'est le fait de tous les auteurs; elle a écrit pour « revoir un jour comme dans un tableau tout ce qui était venu à sa connaissance des choses de la cour » (tableau dont elle détourna volontairement les yeux quand elle jugea plus utile de considérer l'avenir que de se remémorer le passé); elle a écrit pour être lue et dans l'intention indiscutable que son ouvrage fût un jour publié[1]. Ce n'est donc pas envers M^me^ de Motteville que le premier éditeur des Mémoires se serait rendu coupable « d'une espèce de vol ».

Les Mémoires de M^me^ de Motteville sont des Annales; la suite des faits est exactement observée sans être émiettée comme dans un Journal, et de manière que l'auteur ne s'interdit ni les vues générales, ni les appréciations politiques, ni les réflexions morales. Le tout forme un ensemble très uni n'ayant pu être

1. Mémoires. Ed. Riaux. Voir I, p. 6. — II, p. 405. — IV, p. 312. (Les Mémoires débutent par une étourderie sans importance, mais inexplicable et qu'aucun éditeur n'a, je crois, remarquée : « Le roi Louis XIII n'avait que neuf ans, huit jours quand il vint à la couronne. » Il n'avait que huit ans et sept mois.)

réalisé que par la personne même « qui avait vu et ouï » ce qui faisait le sujet des notes « prises autrefois sans ordre presque chaque jour ». Nous savons en outre par Mme le Vayer que Mme de Motteville écrivait avec beaucoup de facilité; ainsi, le travail attribué par le *Journal des Savants* à un collaborateur anonyme serait tout au plus la dernière façon (dont on ne sait même pas si elle a été bienfaisante) donnée à la « tenue » d'un ouvrage qui tire sa valeur de sa seule matière.

Supposons les Mémoires de Mme de Motteville moins bien composés et moins bien — ou encore moins bien — écrits, ils seraient ce qu'ils sont, puisqu'ils contiendraient toujours « des particularités assez curieuses qu'on ne voit point ailleurs », et qu'on devrait toujours « convenir à leur louange qu'ils ont un air de vérité que d'autres Mémoires mieux écrits n'ont point ». Ceux du cardinal de Retz, par exemple.

Ces trois lignes du *Journal des Savants* compensent ses sévérités à l'adresse des Mémoires de Mme de Motteville, sévérités réprouvées par Sainte-Beuve, et qui, néanmoins, sont justes, pourvu qu'on les adoucisse. « Pour grossir le livre il paraît[1] qu'on y a inséré bien des morceaux de l'histoire générale qui se trouvent partout et qu'on ne demandait point. » C'est une réflexion que le lecteur fait de lui-même en y joignant celle-ci : que l'ouvrage se serait mieux trouvé de coupures que de compléments. Mais Mme de Motteville se garde avec tant de soin de faire la capable, sa petite politique est si honnête, qu'on lit sans fatigue des pages qui ne vous apprennent rien. Quant aux « moralités dans le goût espagnol », il est certain qu'elles sont « fréquentes et longues »; pour « ennuyeuses », c'est trop dire : leur *démodé* est caractéristique; où Mme de Motteville les a mises, elles font bien.

La mieux justifiée des sévérités du *Journal des Savants* est relative au style de Mme de Motteville. « Tout le monde convient qu'en général ce livre, quoique rempli de faits intéressants, est assez mal écrit. » Tout le monde n'en convient pas. Sainte-Beuve trouve le style de Mme de Motteville « excellent bien qu'assez peu correct dans l'arrangement des phrases ». Ce sont deux propositions qui s'étonnent d'être ensemble. La correction ne suffit pas à rendre le style excellent; mais où elle manque, l'excellence manque également. Saint-Simon fait bon marché de l'arrangement des phrases; aussi n'est-ce pas un excellent écrivain, c'est un écrivain génial; seulement, ce quelque chose qui le met au-dessus

1. C'est à dire : « il est visible ». Aujourd'hui, il paraît n'est plus employé qu'au sens vague de : « il semble », sauf dans la locution : il y paraît.

de la grammaire, Mme de Motteville ne l'a pas; donc, la correction était pour elle une obligation. Quand elle se relâche sur ce chapitre, elle se condamne à l'obscurité, voire à l'équivoque, et ce n'est pas une fois, mais dix, mais vingt fois, qu'au cours de cet ouvrage, il faut s'arrêter, relire, réfléchir, se débrouiller entre les mêmes pronoms, sujets ou régimes, appliqués dans la même phrase tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, et s'en tirer avec le doute d'avoir mis le doigt sur le vrai sens [1]. Les Mémoires de Mme de Motteville ne sont pas « en général » assez mal écrits, ils le sont parfois, Mais, des compensations, le *Journal des Savants* ne tient compte. C'est un tort réparé par Sainte-Beuve qui a noté les grâces de ce style, la légère ironie qui l'avive, quelques trouvailles dignes d'un maître écrivain.

## VII

C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément, a dit Vauvenargues ; et de blâmer avec mollesse, pourrait-on ajouter. Il faut avoir des opinions et savoir les soutenir. Mais c'est la marque d'un bon esprit de se garder des préventions et des engouements. Mme de Motteville sait voir les qualités chez les gens qui lui déplaisent, et les défauts de ceux qu'elle aime, de façon que ses antipathies et ses attachements n'empiètent pas sur sa liberté. Mme de Motteville se conduit, elle n'est pas menée. Mademoiselle, qui appréciait et enviait l'intelligence et la belle culture de Mme de Motteville, aurait dû lui envier surtout la possession de soi-même; car, pour la conquérir, il en eût été comme de l'espagnol que Mademoiselle voulut apprendre et, « quelque soin qu'elle y put mettre, n'y sut parvenir ». Ces deux femmes si différentes lièrent pourtant une jolie amitié où la tête eut plus de part que le cœur et dont il nous est resté un témoignage malheureusement incomplet et dénaturé. D'une « correspondance assez développée pour faire un petit volume », quatre lettres seulement : deux de Mademoiselle et deux de Mme de Motteville ont échapé à la destruction ayant été imprimées, mais « estropiées et gâtées [2] ».

Mme de Motteville a gardé le silence sur un épisode étranger à

1) Il serait puéril de citer des exemples; renvoyons seulement au récit du duel entre le duc de Guise et Coligny. Ier vol., p. 158 et 159.

2. Ces lettres furent publiées à Cologne en 1667 dans un Recueil de pièces nouvelles, et « si fautives, dit Mademoiselle, que le nom de Mme de Motteville en faisait tout le mérite ». A nous qui ne connaissons pas le texte original, elles plaisent cependant beaucoup. Mademoiselle ne fait aucune allusion à l'impression de ses propres lettres dont le texte ne fut sans doute pas mieux respecté.

l'histoire d'Anne d'Autriche ; c'est Mademoiselle qui, écrivant la sienne propre, s'y attarde à notre satisfaction, et nous informe que Mme de Motteville « étant fort savante, ce qu'elle écrivait était admirable ; pour moi, ajoute-t-elle, je n'écris que des bagatelles ». Mademoiselle fait la modeste ; elle eut du moins le mérite, avec ses rêveries et « force choses qui lui passèrent dans l'esprit », d'amorcer la correspondance et de fournir à Mme de Motteville l'occasion de défendre par de bonnes et belles raisons la prose du mariage. Sa persistance dans le veuvage les démentait un peu, car ce n'est pas uniquement par humilité chrétienne, ainsi que l'avance Mme le Vayer, que Mme de Motteville refusa d'écouter les propositions très flatteuses qui lui furent faites ; son indépendance lui était chère, elle l'avoue sans détour. Au surplus, la société n'était pas intéressée à ce que la présidente de Motteville se remariât ; mais elle est intéressée en tout temps et en tout pays à ce que des chimères de fausse élévation morale ne corrompent pas les mœurs sous prétexte de les ennoblir.

« La vie est réelle, la vie est sérieuse » : Mme Motteville l'a senti bien longtemps avant qu'un grand poète ne l'ait dit[1]. Si, tout nouvellement revenue à la cour, elle ne songea d'abord « qu'à s'y divertir de tout ce qui s'y passait », elle fut vite rassasiée d'un plaisir qui fait tort à l'observation et détruit le bénéfice de l'enseignement. Ce n'était pas une dilettante que Mme de Motteville, pas davantage une âme inquiète ou chagrine. Elle ne fut pas exigeante envers la vie, mettant son bonheur dans l'observance complète et tranquille des devoirs particuliers à ses vocations successives : désintéressée dans un mariage d'intérêt d'accord avec les mœurs de l'époque ; à la cour, dédaigneuse des intrigues, des profits et des vengeances. Mme de Beauvais qui lui était hostile, avait été chassée du service de la Reine : « Eh quoi ! vous ne pleurez pas son absence, Mme de Motteville ? dit malicieusement Anne d'Autriche. — Non, madame ; je n'ai pas besoin de mouchoir pour essuyer mes larmes ; mais je puis assurer votre Majesté qu'on ne m'entendra point parler de ses défauts, comme je l'ai pu faire en un autre temps. » Enfin, ayant toujours réservé à Dieu la meilleure part d'elle-même, Mme de Motteville finit par se donner à lui tout entière.

Point de crises dans cette existence, point de déchirement moral : des épreuves acceptées comme étant le lot commun, la préoccupation du bien, un faible attachement aux avantages temporels. Aujourd'hui que les agitées, les révoltées, les jouisseuses s'impo-

1. Longfellow. « Life is real, life is earnest. » A Psalm of life.

sent à la société et règnent sur la littérature, il est réconfortant de se tourner vers M^me^ de Motteville qui a été aimée ou estimée de tous ceux qui l'ont connue pour son bon sens, sa simplicité et son honnêteté. M^me^ de Motteville ne s'est pas racontée dans ses Mémoires, mais elle leur a communiqué ses propres qualités, et c'est ce qui les a fait vivre.

E. Angot.

# LE RETOUR DE LA POÉSIE FRANÇAISE A L'ANTIQUITÉ GRECQUE AU MILIEU DU XIX[e] SIÈCLE

## LECONTE DE LISLE ET LES « POÈMES ANTIQUES[1] »

### V. — Le Néo-Hellénisme sentimental.

Une pièce des *Poèmes antiques*, les *Eolides*, portait, quand elle parut dans la *Phalange*, le titre d'*Idylle antique*. Ce titre pourrait servir d'épigraphe à bien des pièces du recueil. Poussé vers la Grèce par le dégoût du présent, par l'amour des civilisations primitives, Leconte de Lisle le fut aussi par un invincible besoin de se créer un monde imaginaire qui le consolât du monde réel. A l'île Bourbon il rêvait déjà d'un bonheur sentimental, fait du calme du cœur et de la simplicité des désirs. Le fouriérisme l'attire par ce qu'il y a de généreux dans ses rêves de régénération sociale, mais aussi par ce qu'il y a d'idyllique dans l'évocation d'une société nouvelle, unie par le travail et par l'amour, d'une vie heureuse et facile dans une nature riche et bienveillante pour l'homme.

C'est cette nature qu'il croit retrouver en Grèce, et voilà pourquoi il aime tant chanter la Sicile :

> L'île aux blondes moissons qui, de Cérès aimée,
> Enclôt l'Etna fumant de sa plaine embaumée[2]...
> . . . . . .
> . . . . . .
> O fille de Vesta, reine aimable, honorée,
> Qui ceins ton front riant d'une gerbe dorée,
> Mère des épis mûrs, nourrice des humains,
> Tous les Dieux t'ont bénie au sortir de leurs mains[3]...

Avec la Sicile, c'est l'Ionie qui revient le plus souvent à sa pensée, la « riche Ionie, au beau ciel adoré », la « molle Ionie[4] » ; mais la Grèce entière participe à ce mirage :

1. Voy. *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 329, et 1917, p. 80.
2. Hélène, *Phal.*, 1845, II.
3. Les Sandales d'Empédocle, *Phal.*, 1846, I.
4. Les Ascètes, *Revue indép.*, sept.-oct. 1846.

... les bords aimés
Où l'Hymèthe frémit de souffles embaumés [1].
. . . . . .
. . . . . .
Inaltérable azur, ô terre! ô doux berceau,
Dont Saturne jamais n'effacera le sceau,
Radieux firmament dont la subtile haleine
Sculpte en contours divins les beaux membres d'Hélène [2]

Voilà comment il se représente cette contrée, d'où son ami Bermudez revint furieux d'avoir vu un affreux pays de poussière [3]. La nature y semble faite pour le plaisir :

Dans l'Attique sacrée aux sonores rivages,
Dans la douce Ionie aux souffles amoureux,
Partout où le soleil éclaire un monde heureux !
La volupté divine a reçu mes hommages [4]!

Tout y est harmonieux et paisible. Elle permet

... à l'oreille flattée
D'ouïr chanter l'abeille aux ruches d'Aristée
Et le troupeau docile à la voix des bouviers
Revenir à pas lents par les bois d'oliviers.

Elle est animée, elle parle dans le murmure des brises, elle respire dans leur haleine, elle est fécondée par les vents :

Salut, blonde Sicile! En son divin essor,
Caressant ta beauté de ses tièdes haleines,
Un vent générateur alimente tes plaines [5]!

C'est la nature heureuse

... où fleurit
La molle violette, où l'homme chante et rit [6]...,

qui sait se faire maternelle pour tous, surtout pour les humbles :

Comme deux étrangers d'humbles aïeux issus,
Amis, baignons nos pieds aux eaux de l'Ilyssus [7]...

Créatrice de joie et d'harmonie, elle s'est émue aux sons de la lyre et toute la civilisation antique est née dans son sein :

1. Le voile d'Isis, *Phal.*, 1846, II.
2. Hélène, *Phal.*, 1845, II.
3. Cf. Ph. Berthelot, *L. Ménard et son œuvre*, p. 19.
4. Eglogue harmonienne, *Phal.*, 1846, I.
5. Les Sandales d'Empédocle, *Phal.*, 1846, I.
6. Les Ascètes, *Revue indép.*, sept.-oct. 1846.
7. Hélène, *Phal.*, 1845, II.

O mère du poète, idéale patrie,
D'un chaud soleil dorée, abondante et fleurie!
Ile au splendide bord, aux vallons merveilleux,
Que l'océan du ciel baigne de ses flots bleus!
Oh! que ton air est pur! oh! que ta plaine est belle!
Jamais au soc divin elle ne fut rebelle :
La lyre y fait germer aux sillons radieux
L'Élysée et l'Éden, les anges et les dieux,
Et féconde, aux chaleurs d'un éternel solstice,
L'harmonie et l'amour, la gloire et la justice!
Un fleuve au large cours, doux Léthé de douleurs,
Y chante sous l'azur les rayons et les fleurs
Et parfois de ses eaux, à la terre altérée,
Le poète dispense une goutte sacrée!
Cher et beau paradis! ô jeune et frais séjour!
Nid d'Ève et de Vénus, baigné d'un chaste jour [1]!

Y a-t-il dans cette description rien de Sicilien? La Sicile n'est pour le poète qu'un moyen de localiser son rêve. En réalité il décrit un paysage intérieur qui correspond aux besoins de son âme, et dont les éléments sont faits de ses désirs. Cette nature, évoquée en Grèce, n'a rien de proprement grec. Elle ne se distingue pas de la nature primitive, évoquée dans les *Épis*, où les moissons s'élancent du creux des sillons verts et embaument l'air pur qui les a bercées :

Et sous l'heureux abri de leur ombre endormante,
Tout être grâcieux, toute chose charmante,
L'oiseau, chanteur ailé, dans son berceau soyeux,
Et l'hermine sans tache et gazelle aux doux yeux,
Et rose et lys de neige, asphodèle effleurée
D'une larme d'azur que l'aurore a pleurée,
Chantaient et parfumaient ces épis glorieux,
Fruits sacrés de l'hymen de la terre et des cieux [2]!

Ce monde qui est à la fois le monde grec et le monde primitif, est aussi le monde rendu à son bonheur naturel :

... Plus heureuse et plus belle,
Aux desseins créateurs cessant d'être rebelle,
L'humanité surgit à ses yeux étonnés,
Et de liens tout fleuris les peuples enchaînés
Des concerts éclatants de leur joie infinie
Chantent dans sa beauté la nature bénie [3]!

1. Les Sandales d'Empédocle, *Phal.*, 1846, I.
2. Les Epis, *Phal.*, 1845, II.
3. Le voile d'Isis, *Phal.*, 1846, II.

Quand le fouriérisme ne sera plus pour le poète qu'une utopie abandonnée et qu'il se consolera de ses déceptions dans le commerce des morts, il ne cessera pas d'évoquer dans le passé cette vie idyllique, qu'il ne pouvait plus rêver dans l'avenir.

L'idylle antique, où un peu de réalité se mêle à beaucoup de convention, souvenir idéalisé de ce que la vie avait d'harmonieux et de facile sous le ciel grec, a exercé un vif attrait sur tous ceux qui ont aimé l'antiquité. De Ronsard à Fénelon ou à Gesner, on a rêvé d'églogues. A. Chénier a peint sa muse sous les traits d'une nymphe agreste, qui s'amuse d'une source brillante, d'un buisson qui fleurit, poursuit l'écureuil, le papillon, surprend l'oiseau dans son nid, chante la moisson, l'automne, cueille la grappe et fait crier le pressoir. Cette muse pastorale est en même temps la muse de la liberté. La Grèce est le pays de la vie facile, mais aussi de la vie libre[1], et ce caractère s'accentue avec la Révolution. Telle elle apparaît à Brizeux[2] :

> Aimons la liberté, c'est le souffle de Dieu!
> . . . . . .
> Les arts viendront; toujours leur gracieux cortège
> L'accompagne en chantant; de leurs beaux pieds de neige
> Les Muses autrefois foulaient le Parthénon
> Et sur les lyres d'or elles disaient son nom...

La Grèce est d'ailleurs pour lui le pays de songe où résonnent les lyres, où les hymnes vibrent au fond des sanctuaires, où les bardes murmurent des vers, où les yeux sont émus par la beauté, l'oreille par les chants, où les orangers en fleurs embaument les brises, où des amants inconnus s'appellent tout bas et se parlent d'amour au clair de lune, où on voudrait voir encore :

> ... Des femmes de vingt ans assises aux balcons,
> Dont les bras, arrondis sur la harpe sonore,
> Jetteraient aux passants de rêveuses chansons[3].

Sans doute Leconte de Lisle, qui traduisait l'*Iliade* et qui lisait dans Hésiode « que la terre est pleine de maux et que la mer en est pleine aussi », ne pouvait pas s'y tromper; cette idylle antique n'est pas grecque : elle est un produit des littératures modernes. Boileau, ou M^me^ Dacier, ou même Ponsard, qui admirait la traduction d'Homère de M^me^ Dacier, ont pu imaginer une antiquité aimable et polie comme les pastorales de d'Urfé. Leconte de

1. Pour la tradition de la Grèce républicaine dans la poésie française, Cf. M. A. Leblond, *Leconte de Lisle*, p. 300 et suiv.
2. Brizeux, *Marie*, p. 102 (Hymne à la Liberté).
3. Ch. Coran, *Onyx* (A mon ami Brizeux).

Lisle n'avait pas ces illusions classiques. Il connaissait la violence sauvage de l'Iliade; il savait la vie rude et chétive des pêcheurs de Théocrite. « En fait de tendresse et de mélancolie, dira-t-il, le poète syracusain ne saurait lutter contre Alfred de Vigny, il est rude et passionné; ses paysages sont des études de nature vigoureuses et vraies, et quand il touche aux choses épiques, c'est avec une force et une hauteur peu communes[1]. » Et cependant c'est bien peu avant d'écrire *Le Vase*, *Les Plaintes du Cyclope*, *L'Enfance d'Héraclès*, *La Mort de Penthée*, *Héraclès au Taureau*, *Le Retour d'Adonis*, *Symphonie*, ces traductions libres du grec, que dans d'autres pièces, qui en sont des imitations plus lointaines, comme *Les Bucoliastes*, *Hylas*, *Thyoné*, *Glaucé*, *Klytie*, *La Source*, *Thestylis*, *Kléarista*, *Paysage*, Leconte de Lisle voyait encore Théocrite à travers ses propres rêves de bonheur pastoral.

A côté de la Grèce mythique et héroïque, que lui enseignait L. Ménard, il se créa une Grèce sentimentale. Laissant à Théocrite l'algue sèche et la natte rude de ses pêcheurs, il peupla ses vers de tendres images qui égaient « d'un chaste jour[2] » sa vie intérieure. Dans son œuvre, à côté des masses d'écume, des torrents et des cataractes rugissantes, « çà et là, à l'abri des courants furieux, les oiseaux tranquilles, les fleurs splendides des grandes lianes se baignent dans de petits bassins de lave moussue, diamantés de lumière[3] ». Leconte de Lisle aime à rêver sur les bords fleuris de ces bassins; il y oublie la haine, les violences et les meurtres, les cadavres des Niobides et le sombre palais d'Argos et il fait vivre les figures de son rêve.

En général les héroïnes de Théocrite sont des silhouettes gracieuses mais effacées. Kléarista jette des pommes au chevrier qui passe et qui murmure tout bas de douces paroles. La nymphe Galatée s'enfuit quand le Cyclope vient à elle et le poursuit quand il s'éloigne. Comatas est triste et son amour s'évanouit parce qu'Alkippa ne l'a pas pris par les oreilles pour l'embrasser. Battus se consume d'amour pour la belle Bombyca, dont les pieds sont luisants comme des osselets et la voix plus douce que l'aubergine.

Les Siciliennes de Leconte de Lisle n'ont pas la même saveur de rusticité ou de malice. Elles sont mieux d'autre part qu'une fantaisie d'artiste : elles réalisent son idéal de beauté, de grâce et d'amour. Elles passent, légères, dans ses strophes à travers les blés onduleux ou la rosée qui retombe en perles; elles dorment

1. Cf. Vianey, *Les Sources de Leconte de Lisle*, p. 317 et suiv.
3. Les Sandales d'Empédocle, *Phal.*, 1846, I.
3. Leconte de Lisle, Les poètes contemp. V. Hugo, *Nain Jaune*, 1864. Cf. *D. P.* p. 263.

au bord des sources fraîches ou elles rient auprès des gerbes mûres. Mais c'est, sous des noms divers, la même vision qui s'offre à nos yeux. Évoquées à des époques très différentes[1], elles ont entre elles une ressemblance singulière.

Le portrait physique reste assez vague pour que l'imagination le complète à sa fantaisie. Elles ont des bras de neige ou d'albâtre, des épaules de marbre, un col d'ivoire. Elles sont vêtues de lin chaste et flottant, et les chasseresses agrafent sur leurs genoux la robe aux longs plis. Elles laissent se dérouler sur leurs épaules nues leurs tresses blondes. Elles ornent leurs cheveux du mol hyacinthe, elles couronnent leurs fronts d'agreste safran, de lotus, d'acanthe et de la rose des bois. Kléarista seule a une physionomie personnelle avec « ses noirs sourcils arqués sur ses yeux bleus ». Tout en elles et autour d'elles respire la joie. Un rire ingénu flotte sur leurs bouches, et elles unissent leurs voix dans des chansons indécises.

La nature les enveloppe et les baigne d'une atmosphère de bonheur. Les bois s'emplissent de silence et de murmures. L'oiseau rit au bord des nids; le vent berce les larmes de la nuit, il soulève paresseusement son aile éthérée, il déroule amoureusement les boucles d'or; l'eau vive ralentit son cours pour caresser Thyoné aux pieds blancs; l'abeille s'empresse et la brise est joyeuse; la mer, qui sommeille sous les grottes de nacre, palpite au souffle de l'Eurus; la mousse se fait plus douce, le gazon se fait plus tendre quand Klytie effleure en courant les roses, quand Theugénis foule de son pied nu l'herbe des bois. Le matin brille dans la fontaine limpide, dans la source aux flots clairs; un jour vermeil glisse à travers les pampres; et la fraîcheur des peupliers, le feuillage épais des platanes invite au sommeil les Vierges de l'Hybla.

Dans cette nature, moins pittoresque qu'embaumée, murmurante et berceuse, on goûte le repos des asiles frais et la paix des calmes retraites. Ainsi Glaucé y coule doucement sa jeunesse éternelle, et les songes innocents abritent son sommeil. Les compagnes d'Européia ont une lumière au cœur et l'innocence aux yeux. Quant à Klytie,

> Ses lèvres ont l'éclat des jeunes aubépines
> Où chantent les oiseaux dans la rosée en pleurs,
> Ses beaux yeux sont tout pleins de ces clartés divines
> Que l'urne du matin verse aux buissons en fleurs[2].

1. Depuis « Thyoné » en 1846 jusqu'à « Thestylis » et « Péristéris » en 1874.
2. Klytie, *Poèmes Antiques*, p. 130.

Les héros des idylles sont des bergers. Leur vie est simple, libre de désirs pesants et d'ambitions décevantes. Elle n'est pas comme celle des rudes laboureurs, soumise à l'âpre loi du travail :

> Dieux heureux, que le lait abonde en mes éclisses!
> Et quand le chaud soleil dans l'herbe a rayonné,
> Du creux de ce rocher d'un lierre couronné,
> Que j'entende mugir mes bœufs et mes génisses :
> Tout est beau, tout est bien, qu'il est doux d'être né [1]!

Ils jouent de la syrinx sans craindre le lendemain et les caprices du sort. Leurs Dieux ne sont pas lointains et menaçants. Au lieu de Zeus ou d'Hadès, ce sont des dieux champêtres : Pan, Sylvain, faunes et nymphes :

> Dieux jeunes, bienveillants, rois d'un monde enchanté
> Où s'unissent d'amour la force et la beauté [2].

Ce sont bien les dieux qui conviennent à cette nature souriante, fleurie, féconde.

L'évocation grecque a presque toujours dans les petits poèmes de Leconte de Lisle un caractère sentimental où se trahit moins l'influence d'André Chénier, de Brizeux ou de Vigny, qu'une disposition personnelle de l'auteur. Il y exprimait des besoins d'harmonie et de tendresse, refrénés par la vie réelle. Aimant et généreux, meurtri dans ses idées et dans ses affections, se raidissant pour ne rien laisser voir de ses souffrances, il laissa s'épancher dans des poèmes impersonnels une sensibilité dont il voulait réprimer les effusions aux yeux des profanes.

Plusieurs pièces des premiers recueils [3] évoquent des cieux illuminés de molles flammes, des lacs clairs, des lis embellis d'innocence, des vents joyeux qui bercent l'essaim des jeunes âmes, des fronts dorés d'un reflet divin, des bouches au rire vermeil, des yeux frais comme l'aurore, brillants comme le soleil, des paradis d'azur. Du Leconte de Lisle qui écrivait ces romances, il reste quelque chose dans l'auteur des *Poèmes antiques*.

Telle strophe de *Klytie* [4] rappelle les vers qu'en 1837 le poète adressait au Cap à une jeune Hollandaise :

1. Les Bucoliastes, *Poèmes antiques*, p. 235.
2. *Poèmes et Poésies*. 1855. Cf. l'Aurore. *Poèmes Barbares*, p. 201.
3. *Poèmes et Poésies*, 1855. A M^lle^ J. D. *Poèmes Barbares*, 1862, Mens blanda. Prefila d'oro. Pièces supprimées dans les éditions définitives.
4. *Poèmes antiques*, p. 130.

> Le lin chaste et flottant qui ceint son corps d'albâtre
> Plus qu'un voile du temple est terrible à mes yeux :
> Si j'en touche les plis, mon cœur cesse de battre.
> J'oublie en la voyant la patrie et les Dieux.

Anna, lorsque ta robe aux replis gracieux
Nous frôle en se glissant, nos âmes en frissonnent,
Comme les feuilles d'arbre inclinent et résonnent
Sous les soupirs légers des vents voluptueux [1].

Relisons d'autre part dans *Kléarista* [2] la dernière strophe :

Du faîte où ses béliers touffus sont assemblés,
Le berger de l'Hybla voit venir par les blés
*Dans le rose brouillard la forme de son rêve.*
*Il dit : C'était la nuit, et voici le matin!*
*Et plus brillant que l'aube à l'horizon lointain*
*Dans son cœur le soleil se lève!*

Il est curieux d'en rapprocher une pièce parue dans les *Poèmes barbares* (1862), *Les Deux Amours*, qui devint plus tard, avec des changements considérables, *L'Épiphanie* des *Poèmes tragiques*, et qui opposait primitivement la flamme pure et chaste de l'idéal à l'enivrement de l'amour sensuel. On y retrouve, unis dans la même vision, l'amour jeune dans la jeunesse du matin et dans la jeunesse de la nature :

Ah! tournez-vous vers moi qui vous ai fuis, beaux yeux!
Cherchez, trouvez parfois mon image perdue.
O mes astres charmants, renaissez dans mes cieux,
Dardez tous vos rayons à travers l'étendue!
Frémissant, consumé d'une effluve d'amour,
*Mon cœur s'élancera sur les ailes du rêve,*
*Et mieux que Juliette, il dira : c'est le jour!*
*C'est l'éternel soleil qui palpite et se lève!*

Mais lisons dans la même pièce la strophe qui précède :

Je ne sais s'ils sont noirs ou bleus, mais qu'ils sont beaux,
Les yeux, les yeux divins qui m'ont rendu la vie!
Votre lumière est douce et brûle, ô clairs flambeaux,
Et l'ombre de mon cœur en est pleine et ravie!
Ce ciel étincelant qui mûrit les fruits d'or,
*Comme il vous a baignés de sa meilleure flamme*
*O chers regards lointains, mais que je sens encor,*
*Qui d'un trouble sacré m'avez inondé l'âme!*

Et reportons-nous aux derniers vers qu'ait écrits Leconte de Lisle :

1. *Revue bleue*, 1897, II, p. 38 et suiv. *La jeunesse de Leconte de Lisle.*
2. *Poèmes antiques*, p. 239.

*Et vous qui me rendiez le matin de mes jours,*
*Qui d'un charme si doux m'enveloppez encore,*
*Vous pouvez m'oublier, ô chers yeux que j'adore,*
*Mais jusques au tombeau je vous verrai toujours* [1].

N'est-ce pas toujours le même fantôme aimé, gracieux, qu'il évoque dans ces vers et qu'il fait revivre dans ses idylles antiques? Il avait aimé silencieusement, nous dit-on [2], une jeune fille qu'il rencontrait dans les soirées du peintre Jobbé-Duval. Il l'avait aimée au moment où il composait ses premières imitations de Théocrite. Cette jeune fille aux sourcils arqués ainsi que Kléarista, évoquait « comme un mélancolique et doux reflet d'aurore » la jeune Bourbonnienne du Manchy. Thyoné, Gaucé, Thestylis, Kléarista, Péristéris, Phédylé, ne sont ni des reflets de Théocrite ni des créations de littérature. Elles représentent des formes diverses et passagères de cet « éternel féminin » qui hanta toujours le cœur du poète [3]. Elles sont le plus pur et le plus charmant de son rêve.

Les paysages qui mettent autour des vierges siciliennes leurs clartés et leurs parfums ne sont pas non plus les paysages de Théocrite. Ici encore l'inspiration originale féconde l'imitation.

Théocrite sait donner la grâce champêtre à ses idylles; il entend la chanson des sources, le bourdonnement des abeilles, le frémissement des cigales, le cri des grenouilles, le bruissement des pins. Mais ses paysages sont courts, indiqués à peine et faits de détails juxtaposés. Sauf le riche automne de Thalysies dont l'odeur flotte de toutes parts, il n'y a guère dans ses tableaux d'impression d'ensemble. Il ne voit dans le monde extérieur que des images propres à charmer les sens.

Leconte de Lisle emprunte à son modèle le charme de ses sources, de ses cigales, de ses abeilles. Mais il transforme la nature de Théocrite par le sentiment panthéiste qu'il y introduit : il la fait vivante et sympathique à l'âme qui y va chercher la paix et le calme. Le berger de Théocrite ne demande pas aux forêts, comme le pâtre qui chante son amour sans espoir pour Klytie [4], « de verser le silence et l'oubli sur ses maux ». Daphnis ou Ménalque peuvent bien rêver à Pan, aux Nymphes, à leurs amoureuses, contempler leurs troupeaux ou la mer; ils ne sauraient,

1. Cf. *Derniers Poèmes*, p. 85 : « Toi pour qui j'ai senti... »
2. Cf. Calmettes, p. 78 et suiv.
3. Cf. Préface des *Poèmes et Poésies* (*D. P.*, p. 229).
4. *Poèmes antiques*, Klytie, p. 130.

comme le berger de Leconte de Lisle, s'absorber dans l'immobilité sereine des choses :

> Il regarde la mer, les bois et les collines,
> Laissant couler sa vie et les heures divines,
> Et savourant en paix la lumière des cieux [1].

Le paysage lui-même apparaît tout autre, grâce à cette forme nouvelle du sentiment. « Il est doux, dit Théocrite, le bruissement de ce pin auprès des sources [2] ». Leconte de Lisle lui emprunte cet harmonieux crépitement du feuillage, mais l'enveloppe d'images nouvelles, qui font que les couleurs, les sons et parfois les parfums s'unissent pour faire jaillir de ces images une impression : il évoquera

> Le doux mugissement des grands bœufs fatigués
> Qui s'arrêtent pour boire en traversant les gués,
> Et sous les rougeurs d'or du soleil qui décline
> Le bruit grêle des pins au front de la colline [3].

Les images de Théocrite sont toujours nettes; il n'exprime pas ce qu'il y a de fuyant et d'insaisissable dans la nature,

> Les flottantes rumeurs et les vagues haleines [4],

« les bois mystérieux [5] », « le vent monotone qui endort les noirs feuillages [6] », et « les vallons aimés dans la brume tremblante [7] ». Leconte de Lisle met dans l'idylle antique la poésie moderne du mystère.

Plus souvent qu'à la rêverie d'ailleurs, la nature invite à l'amour. L'amour s'épanouit dans ce monde heureux. Il s'alimente à l'amour universel; donnant le plaisir, il révèle la beauté :

> Dans l'Attique sacrée aux sonores rivages,
> Aux bords ioniens où rit la volupté,
> J'ai vu s'épanouir sur ses traces volages
> Ta fleur étincelante et féconde, ô beauté [8]!

C'est quelquefois un amour âpre et violent, celui des Simaitha ou du Jeune malade, celui dont Leconte de Lisle a lui-même

1. *Poèmes antiques*, Paysages, p. 233.
2. Théocrite, I, 1.
3. *Poèmes antiques*. Thestylis, p. 221.
4. *Id.*
5. *Poèmes antiques*, Glaucé, p. 75.
6. *Id.*, Thestylis, p. 221.
7. *Id.*, Glaucé, p. 75.
8. *Id.*, Chant alterné, p. 270.

souffert[1]. Thyoné, Glaucé peignent l'amour antique avec sa fatalité inexorable, l'amour qui torture le cœur sans cesse obsédé par une image entrevue :

> Lorsque le chœur léger des jeunes chasseresses
> Déroule au vent du soir le flot des souples tresses
> Que ton image est douce à mon cœur soucieux[2] !
> . . . . . .
> . . . . . .
> O Klytios, sitôt qu'au golfe bleu d'Himère
> Je te vis sur le sable où blanchit l'onde amère,
> Sitôt qu'avec amour l'abîme murmurant
> Eut caressé ton corps d'un baiser transparent,
> Eros ! Eros perça d'une flèche imprévue
> Mon cœur que sous les flots je cachais à sa vue[3].

Ce souvenir consume et ronge le cœur atteint d'une mortelle blessure :

> Je meurs et Theugénis a creusé mon tombeau[4].

A la souffrance de l'amour se mêle le regret poignant du temps qui s'enfuit, de la jeunesse qui se flétrit :

> Souviens-toi qu'un Dieu sombre, inexorable, agile,
> Desséchera ton corps comme une fleur fragile[5]...
> . . . . . .
> . . . . . .
> Je sauverai du temps ta jeunesse embaumée,
> Viens ! et tu connaîtras les heures de l'ivresse.
> O fière Thyoné, viens, afin d'être belle !
> Un jour tu pleureras ta jeunesse rebelle[6]...

Il s'y mêle aussi le contraste entre l'insensibilité du cœur et la joie de la nature. Quand tout rit dans la nature, il est bien cruel de ne pas vouloir aimer[7].

1. Cf. par exemple Les Deux amours, *Poèmes barbares*, 1862.
2. Thyoné, p. 72. Peut-être y a-t-il là un souvenir du *Jeune malade* d'André Chénier :

> — O côteaux d'Erymanthe ! ô vallons, ô bocage !
> O vent sonore et frais qui troublait le feuillage,
> Et faisait frémir l'onde, et sur leur jeune sein
> Agitait les replis de leur robe de lin !
> De légères beautés troupe agile et dansante !

3. Glaucé, p. 76. Cf. A. Chénier, *Le Jeune malade* :

> — Ah ! mon fils, c'est l'amour ! c'est l'amour insensé...
> (à rapprocher de Eros ! Eros !...)

4. Les Bucoliastes, p. 237.
5. Glaucé, p. 78.
6. *Poèmes antiques*, Thyoné, p. 70.
7. *Ibid.*

Tous ces sentiments font qu'en bien des endroits apparaît plus proche l'inspiration de Tibulle ou de Ronsard que celle de Théocrite :

> J'irai bientôt t'attendre à l'ombre tutélaire.
> De tes feuillages noirs, Hadès mystérieux !
> Sous les myrtes sacrés s'uniront nos mains vaines;
> Tu tomberas, Klytie, en pleurant sur mon cœur...
> Mais la mort aura pris le pur sang de nos veines
> Et des jeunes baisers la divine liqueur[1] !

Mais en général l'amour est sans trouble et sans violence. Leconte de Lisle s'abandonne à ses propres dispositions élégiaques en ne s'inspirant de Théocrite qu'à travers Chénier ou Virgile :

> Dors en paix, belle enfant aux rires ingénus,
> Aux nymphes agrestes pareille.
> De ta bouche au miel pur j'écouterai l'abeille,
> Je garantirai tes pieds nus[2]...

Chanter la louange de Phédylé, faire résonner dans les bois l'harmonieuse syrinx, c'est bien là un amour d'églogue qui ne mêle aucune amertume au bonheur de vivre.

Plus belles cependant que les amoureuses, plus beaux que les amoureux, sont les chastes bergers, les fières chasseresses, qui ne rendent de culte qu'aux Dieux ou à la nature :

> Nulle vierge, mortelle ou Déesse au beau corps,
> N'a vos soupirs divins ni vos profonds accords,
> O bois mystérieux, temples aux frais portiques[3]...

Et ici encore le lyrisme même du morceau laisse voir que Leconte de Lisle exprime un peu de son rêve, un coin intime et profond de son âme.

Comment accorder le rêve sentimental que Leconte de Lisle vécut dans le monde grec de ses idylles avec l'amour des passions brutales qui frémissaient au cœur des races primitives? Les douces Phédylé, les blanches Kléarista, les pâtres aimés des Muses, échangeant auprès des sources fraîches les coupes ou le syrinx, ne sont pas les rudes Hellènes qui poussaient leurs nefs rapides vers Ilion. Ils peuplent un monde imaginaire de douceur et de paix qui n'est pas le rude univers où le poète de « Khirôn », de

1. *Poèmes antiques.* Phédylé, p. 267.
2. *Id.*, Klytie, p. 133. Cf. Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, II : « Quand vous serez bien vieille... »
3. *Id.*, Glaucé, p. 80. Cf. M. A. Leblond, *Leconte de Lisle*, p. 288 et suiv.

« Niobé », ou d' « Hélène », veut retrouver les âmes spontanées, celles que les siècles n'ont pas eu le temps de corrompre. Ce contraste entre l'Argos des Atrides, la ville des crimes et des vengeances farouches, et les campagnes vertes et blondes d'une Sicile d'églogue, est le contraste même des aspirations du poète. Ame énergique et faible, violente et tendre, désabusée et sentimentale, Leconte de Lisle a passé sa vie à créer des anathèmes et à chanter des romances. Il y eut toujours en lui un invincible besoin de tendresse et de bonheur, qui résista au pessimisme métaphysique. Son amour des âmes spontanées et violentes, son amour d'une vie heureuse et calme, expriment les deux aspects de son amour de la Grèce en même temps que les deux faces de son génie.

## VI

Ce sont les convictions philosophiques et les rêveries sentimentales qui orientèrent la pensée de Leconte de Lisle vers la Grèce. Quand il mêlait à ses prédications fouriéristes de *La Phalange*, les poèmes de *Thyoné* ou d'*Hypatie*, il n'était pas déterminé seulement par des raisons d'art. Il avait trop vécu d'idées pour ne demander aux œuvres du passé qu'une forme plus pure. Mais d'un néo-hellénisme purement philosophique ou sentimental se dégagèrent les principes d'une esthétique nouvelle.

Le retour à la poésie antique étant le retour à la spontanéité des passions primitives, ce serait détruire cette spontanéité que d'y mêler les sentiments d'une âme complexe et fatiguée du moderne. Une civilisation disparue ne peut revivre avec fidélité que si l'auteur, faisant abstraction de ses goûts, s'efface devant son œuvre et n'y laisse rien entrer de ce qui n'est pas « les idées et les faits, la vie intime et la vie extérieure, tout ce qui constitue la raison d'être, de croire, de penser, d'agir, des races anciennes[1] », s'il sait parler de l'antiquité comme un ancien.

Les pseudo-classiques demandaient aux siècles passés des grâces nouvelles et des élégances de langage. L'originalité de Leconte de Lisle, dans son imitation des anciens, fut de ne pas séparer la forme du fond. « Les Poèmes qui suivent ont été pensés et écrits sous l'influence de ces idées, inconscientes d'abord, réfléchies ensuite. Erronées, ils seront non avenus : car le mérite ou l'insuffisance de la langue et du style dépend expressément de la conception première; justes et opportunes, ils vaudront nécessairement quelque chose[2]. »

1. Préface des *Poèmes antiques*, Cf. *D. P.*, p. 219.
2. Préface des *Poèmes antiques*, Cf. *D. P.*, p. 222.

A cette théorie de l'imitation se lie étroitement la théorie de l'art impersonnel. Que le poète s'abandonne à ses rêves fouriéristes, qu'il cède à la douceur d'un nouvel amour ou qu'il revive celle des amours passées, rien n'en paraîtra dans l'indomptable orgueil de Niobé, dans l'ivresse de vivre du Centaure Il bannira le souci de révéler aux lecteurs des formes nouvelles de sa sensibilité; il bannira également le bel esprit, l'image rare, la recherche littéraire. Retourner à l'antiquité, ce sera pour lui *changer* d'âme.

Bien connaître et bien comprendre le passé qu'il prétend faire revivre, voilà donc le premier devoir du poète. Mieux que personne, Leconte de Lisle a vécu dans un monde de visions, dont la lecture des Grecs peuplait sa vie intérieure. Mais de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, d'Eschyle et de Sophocle, d'Hésiode et de Théocrite, il retenait surtout les formes plastiques. Le charme essentiel de la poésie grecque, depuis ses deux grandes épopées jusqu'aux idylles alexandrines, est d'évoquer des images aux contours nets et harmonieux : Hélène admirée des vieillards, Andromaque souriant à travers ses larmes, Nausicaa se voilant le visage devant Ulysse, Clytemnestre ensanglantée au seuil du palais, ou Polyphème chantant sur un rocher que battent les flots. Toutes ces images, aimables ou énergiques, revivent à nos yeux dans les œuvres de la statuaire. La Vénus de Milo est la « Beauté victorieuse », la « Vénus victrix[1] » du musée du Louvre. Les évocations sculpturales illustrent les scènes d'idylle ou d'épopée.

Les romantiques avaient perdu le sens de la poésie plastique; du moins lui avaient-ils préféré une poésie plus tumultueuse et plus complexe. Parce qu'il aimait les littératures du Nord, avec leurs forêts germaniques, leurs grottes norvégiennes, leurs nuits bretonnes, l'Orient et l'Espagne avec leurs mosquées bleues, leurs costumes éclatants, leurs bois d'orangers, Victor Hugo avait voulu mettre dans ses poèmes « le souffle épars dans l'univers[2] », la splendeur des couchants, la grâce de l'aurore, le parfum des jardins de Grenade et l'horreur des forêts nocturnes. Mais dans cette vision colorée ou mystérieuse il ne passait rien de la beauté calme des statues. On ne trouve guère dans les recueils de V. Hugo antérieurs à 1852 qu'une évocation antique :

> Maître! puisque voici la saison des pervenches,
> Si tu veux, chaque nuit, en écartant les branches,
> Sans éveiller d'échos à nos pas hasardeux,
> Nous irons tous les trois, c'est-à-dire tous deux,

1, Ainsi désignée dans les catalogues du Louvre.
2. *Les Rayons et les Ombres*, au statuaire David.

Dans ce vallon sauvage, et de la solitude,
Rêveurs nous surprendrons la secrète attitude.
Dans la brune clairière où l'arbre au tronc noueux,
Prend ce soir un profil humain et monstrueux,
Nous laisserons fumer, à côté d'un cytise,
Quelque feu qui s'éteint sans pâtre qui l'attise,
Et, l'oreille tendue à leurs vagues chansons,
Dans l'ombre, au clair de lune, à travers les buissons,
Avides, nous pourrons voir à la dérobée,
Les satyres dansants qu'imite Alphésibée [1].

C'est là une rêverie nocturne, pleine de silence et de mystère, évoquant le profil vague et monstrueux d'un vieil arbre, la lueur mourante d'un feu qui s'éteint et des silhouettes à peine entrevues qui dansent au clair de lune. A cette poésie, qui rend les aspects fuyants des choses, les frissons de la nature, celle de Leconte de Lisle s'oppose en rivalisant de netteté, de vigueur et d'expression avec la sculpture même. Les trois déesses du mont Ida, le vieil aède Amphion, la reine Niobé, ses enfants frappés par les flèches de Diane et d'Apollon, Orphée au milieu des pasteurs, Achille, le Centaure, sont vraiment sculptés dans le marbre.

Le rythme du vers obéit aux mêmes préoccupations plastiques que les images. Pour exprimer le frémissement des vents, la rumeur des vagues, pour rendre toutes les nuances du sentiment, pour que les vers se précisent ou s'estompent, il faut qu'ils soient toujours souples, et n'aient d'autre règle que la fantaisie du poète. La variété infinie du rythme lui permet de rendre les multiples aspects de la nature ou les formes changeantes des sentiments. Mais dès que la poésie n'a plus l'ambition d'être la lyre à sept cordes sur laquelle vibrent toutes les passions modernes, le miroir où se reflètent toutes choses, elle n'a plus besoin d'un rythme aussi varié.

Leconte de Lisle n'emploie dans ses poèmes grecs qu'un petit nombre de formes fixes et le plus souvent se contente du vers classique, nuancé de quelques repos entre les coupes uniformes. On peut, il est vrai, signaler des rejets chez lui :

Une vigne, non loin, lourde de grappes mûres,
Ploie; un jeune garçon, assis sous les ramures,
La garde; ...
(Le Vase, *Poèmes antiques*, p. 172.)

Et il y a en apparence dans ces rejets, chers déjà à André Chénier, la liberté romantique du vers de V. Hugo. Mais chez

1. *Les Voix Intérieures*, à Virgile.

Hugo, c'est le sentiment et la passion qui entraînent le rythme : il brise la coupe classique pour éveiller de nouvelles impressions. Leconte de Lisle, au contraire, ne modèle le rythme que sur l'objet; s'il fait enjamber un vers sur l'autre, c'est que le sculpteur a fait ployer la vigne sur la bordure inférieure du vase.

Simplicité et fidélité de l'expression, prédominance des images plastiques, régularité du rythme, — ces principes d'art en effet, loin de rester chez lui des idées sans cohésion, se systématisent en une théorie précise.

Cette théorie suppose que la qualité d'un poème ne vient pas seulement de l'originalité et de la profondeur de l'émotion, ou de l'idée qu'il exprime, mais aussi de l'observation de règles idéales que devine le génie poétique. Ces règles ont, comme les idées platoniciennes, une existence propre et indépendante. Elles s'opposent à la réalité, changeante et confuse. Elles excluent l'émotion personnelle comme l'intention morale, car l'une et l'autre sont inséparables de l'intelligence et de la sensibilité individuelles. C'est dire qu'elles ne s'appliquent pas à la matière de l'œuvre d'art, monde intime ou monde extérieur, mais seulement à sa forme. Il y a des règles formelles en sculpture, qui commandent à la ligne. La poésie doit aussi soumettre ses images et ses rythmes à des lois idéales, et ces lois ont une valeur éternelle : les rapports de longueurs et les principes de proportions sont indépendants des personnes et des temps.

Sans doute l'amour de l'art grec contribua beaucoup à développer chez Leconte de Lisle cet idéalisme artistique. La sculpture des anciens avait ses canons, et leur poésie lyrique était soumise aux règles d'une technique minutieuse. Mais, comme L. Ménard et Th. Bernard, Leconte de Lisle voyait dans cette conception de la beauté l'application du grand principe religieux de la Loi. Il céda lui-même à l'obscur besoin de donner une réalité métaphysique à l'idéal artistique qu'il opposait à celui du romantisme. La beauté des œuvres d'art ne fut à ses yeux qu'un reflet terrestre de la beauté cosmogonique qui fait l'harmonie des sphères. Ce principe d'une harmonie universelle, loi suprême, divinité véritable du monde, qu'il avait emprunté au fouriérisme, justifia ses théories esthétiques. Leconte de Lisle resta toujours un métaphysicien autant qu'un artiste, et c'est par une tendance naturelle de son esprit que, pour diviniser son art, il évoqua la Beauté, sous les pieds blancs de qui roulent éternellement les mondes.

De cette conception de l'art découlaient immédiatement deux conséquences. On n'apprend pas à sentir ni à être ému. Aucune

éducation ne saurait donner aux mouvements intérieurs de l'âme l'intensité ou l'originalité qui leur manquent. Il n'y a pas non plus de méthode pour acquérir l'amour du beau ou la divination de l'harmonie. Mais l'éducation, le travail patient sont nécessaires pour réaliser notre vision, pour assouplir la langue, pour plier le rythme à toutes les exigences de l'idéal artistique. La place du « métier », insignifiante dans la conception romantique, est ici prépondérante. Le poète ne se contente pas de laisser jaillir spontanément le « cri de son cœur ». Il sait s'astreindre au labeur consciencieux et probe, qui rejette les artifices de style comme les émotions passagères, et il cisèle ses vers d'après les règles suprêmes révélées à son génie.

D'autre part le cri du cœur, l'explosion des passions, l'éloquence qui remue les idées contemporaines, voilà ce qui intéresse la foule médiocre, absorbée par ses passions mesquines ou ses grossiers intérêts. Au contraire, l'art pur lui est inaccessible. Aussi le poète doit-il se résigner à ne plus parler qu'à une élite. « Un vrai poète n'est jamais l'écho systématique ou involontaire de l'esprit public... Les seules voix qui chantent ne montent plus de la multitude; elles tombent des hauteurs inaccessibles au vulgaire et viennent se perdre sans écho dans le bruit des locomotives et le hurlement de la Bourse[1]... » A la conception du « Mage » que Dieu mit au centre de tout, comme un écho sonore, et au milieu des hommes pour les conduire vers leurs destinées futures, Leconte de Lisle oppose l'isolement jaloux du poète, qui fuit les applaudissements du public pour goûter les joies sereines de la contemplation.

Ainsi le romantique de Rennes rompait en visière avec le romantisme, appelant l'oubli sur ses œuvres de jeunesse. Il y avait quelque ingratitude dans la violence avec laquelle il renia ses premiers principes. Si, rédacteur à la *Variété*, il ne s'était pas imprégné du romantisme de Quinet ou de G. Sand, si, collaborateur à la *Phalange*, il ne s'était pas pénétré de métaphysique fouriériste, aurait-il compris la grâce de Thalès Bernard et de Louis Ménard? Il la vit d'abord à travers ses propres aspirations métaphysiques et ses besoins sentimentaux; son idéal grec en a gardé le reflet.

Cet idéal paraît d'ailleurs avoir précédé chez lui la pratique des anciens. Il faut préciser quand on parle de l'influence de la Grèce sur sa formation poétique. Entend-on par là l'influence que la connaissance directe de la langue grecque exerça sur la forme de

1. *Les Poètes contemp., Béranger. Nain jaune*, 1864. Cf. *D. P.*, p. 244.

ses poèmes? Veut-on dire que pour avoir lu Homère et Théocrite sans le secours d'une traduction, il devint un artiste? Alors on se trompe. Artiste, il l'était à Rennes. Le souci de la forme, il l'eut toujours. Un passage de *Niobé*, imité des hymnes orphiques[1], tend à faire supposer qu'en 1847 il lisait encore les Grecs dans des traductions. Pourtant *Niobé* est un de ses plus beaux poèmes, et de *Niobé*, *La Vénus de Milo*, *Hypatie*, *Glaucé*, *Thyoné*, *Khirôn*, sont presque contemporains. La plupart des pièces qui ne sont pas des traductions libres de Théocrite, étaient publiées avant que Leconte de Lisle connut réellement la langue grecque.

Mais à mesure que le culte de l'art se substitue au culte des religions décevantes et aux espoirs sociaux évanouis, à mesure que l'idéal fouriériste se transpose en idéal grec, la forme s'épure en même temps que l'inspiration. Il suffit pour s'en rendre compte, de comparer aux poèmes grecs de la même époque quelques vers d'*Architecture* :

... Mais ce dont je m'attriste,
Ce qui fait rudement battre mon cœur d'artiste,
Ah! mauvais ouvriers, piteux restaurateurs,
. . . . . .
. . . . . .
Mais s'il est un instinct de pudeur en votre âme,
Si vous faites ainsi sans poursuivre de trame,
En aveugles marteaux ignorants du moteur,
En bras galvanisés morts au feu créateur;
Oh! ne vous montrez pas, dans son ignominie,
Saltimbanque jouant la farce du génie,
Le vil maçon du four, l'eunuque sans pudeur,
Du saint amour du beau parodiant l'ardeur!
Oh! ne nous prouvez pas qu'une misère telle
A rongé sans pitié la pensée immortelle!
O servile troupeau dont s'indignait Flaccus,
Copistes! d'impuissance atteints et convaincus!
Non, n'entassez jamais, scribes antipathiques,
De la langue du ciel les lettres granitiques;
Leur orthographe échappe à vos yeux sans clartés,
Et Dieu de son esprit vous a déshérités[2]!

Ce sont bien là les vers d'un fouriériste qui lisait les écrits du

1. Le commencement du chant de l'aède imité des hymnes orphiques, d'après la traduction des *Lyriques grecs*, Charpentier, 1842.
[Cette traduction avait été imprimée dès 1838 dans le *Panthéon littéraire*. Cf. l'article de Jean Ducros, *Notes sur les sources de Leconte de Lisle*, *Rev. d'Hist. litt.*, 1914, p. 545-555. Ducros y précise certaines sources de *Niobé*, de la *Prière védique* pour les morts, d'*Héraklès solaire* et de *Cléarista*.]
2. Architecture, *Phal.*, 1845, II.

maître et s'embarrassait dans cette langue étrange, à la fois technique et poétique, mêlée de termes barbares inventés par Fourier lui-même pour exprimer ses conceptions sociales ou mystiques. Les « aveugles marteaux ignorants du moteur », « les bras galvanisés morts au feu créateur », sont des essais de vers scientifiques où la science ne sert guère qu'à faire oublier l'incohérence des expressions : saltimbanque, maçon, eunuques, copistes, scribes; et l'incohérence des images : les copistes aux yeux « sans clartés » entassant les lettres granitiques, dont l'orthographe leur échappe. L'amour de la poésie grecque, s'unissant au dédain des idées contemporaines, a délivré Leconte de Lisle de ce fatras d'idées abstraites, de cette éloquence incorrecte et fiévreuse. Il l'a rendu à son génie propre, tout de clarté, de simplicité, d'harmonie.

L'attrait que la Grèce exerça sur lui changea du reste de caractère à mesure qu'il lut de plus près ses poètes. Si on excepte *Hypatie et Cyrille* (1858), toutes les grandes pièces qui évoquent les mythes primitifs et l'époque héroïque (*Hélène*, *Niobé*, *Khirôn*), ou la métaphysique de la beauté (*La Vénus de Milo*, *Hypatie*), ont paru en 1852; et si de 1846 à 1852 Leconte de Lisle s'inspire de Théocrite, il traite pourtant de sujets originaux, il peint des visions personnelles (*La source*, *Le Réveil d'Hélios*, *Pan*, *Klytie*, *Phédylé*). De 1852 à 1855 on trouve déjà deux pièces qui ne sont que des adaptations (*Les Odes anacréontiques*, *Le Vase*). De 1855 à 1858 toutes les pièces antiques sont des adaptations, où Leconte de Lisle ne cherche qu'à rivaliser de perfection artistique avec Théocrite (*Les plaintes du Cyclope*, *L'Enfance d'Héraclès*, *La Mort de Penthée*, *Héraclès au Taureau*). Après 1858 enfin les poèmes grecs deviennent très rares. Leconte de Lisle a commencé par aimer la Grèce comme L. Ménard et Th. Bernard, en mystique et en philosophe. Il a renié ensuite la religion polythéiste comme tant d'autres. Après *Khirôn* et *Niobé*, il a ciselé des *Vases* et modelé des *Médailles antiques*.

A cette religion polythéiste s'était définitivement substituée la religion du Beau, « qui contient la vérité divine et humaine[1] », du Beau qui est seul absolu, seul éternel, alors que « le reste se meut dans le tourbillon illusoire des apparences[2] ». Leconte de Lisle pouvait délaisser les Centaures ou les Atrides pour les Jarls ou les Mavromikhalis, les prairies de la Sicile pour les oasis et les jungles : il garda toujours, comme l'empreinte la plus profonde de l'hellénisme, l'amour de la Beauté réalisée dans l'art.

JEAN DUCROS.

1. *Les Poètes contemporains*, avant-propos, *Nain Jaune*, 1864. Cf. *D. P.*, p. 240.
2. *Ibid.*

# MÉLANGES

## POÉSIES INÉDITES DE JACQUES GRÉVIN

M. Lucien Pinvert a publié en 1899 un remarquable travail sur Jacques Grévin [1], malheureusement il n'avait rencontré que peu de pièces véritablement ignorées. Nous avons été plus favorisé si celles que nous donnons ci-après n'ont jamais été signalées.

M. Pinvert analysant l'œuvre poétique de Grévin la divisait en sept parties :

I, Poésie descriptive et locale; II, Poésie de circonstance et de cour; III, Poésie amoureuse; IV, Poésie satirique; V, Poésie oratoire; VI, Poésie lyrique; VII, Poésie gnomique.

Nos découvertes portent sur deux pièces de circonstance et de cour (II); sur quatre sonnets amoureux (III); sur une ode religieuse, la seule que l'on connaisse de Grévin.

Rappelons que Grévin, mort à trente-deux ans en 1570 [2], a gardé par devers lui les poésies fugitives qu'il avait composées dans les dix dernières années de sa vie, c'est-à-dire après la publication de l'*Olimpe* et de son *Théâtre*; il est vrai qu'après 1562 il s'est consacré à la médecine et a presque délaissé la Muse, mais pas cependant assez pour qu'on ne puisse encore retrouver, après nous, quelques morceaux inédits.

### I. — Poésie de circonstance et de cour.

*Le tombeau d'Éléonor de Roye, femme de Louis de Bourbon, prince de Condé.*

Louis de Bourbon, prince de Condé, né à Vendôme le 7 mai 1530, était le septième fils de Charles de Bourbon. Le désir de se venger des Guises, auxquels il faisait remonter la responsabilité de la défaveur royale dont il croyait être la victime, plus encore que ses convictions religieuses, dit M. Henri Bordier (*France protestante*), le décida à se joindre au parti protestant. Il avait épousé le 22 juin 1551 Éléonor de Roye qui le rendit père de cinq fils et de trois filles, et mourut le 23 juillet 1564. Il est tout naturel que Grévin, protestant, et protestant militant, ait pleuré la fin de la femme, protestante elle-même, du chef des huguenots, qui trépassa assistée du ministre Perrucel. Nous trouvons, en effet, ses initiales I. G. dans la plaquette suivante, elles sont au bas du « Tombeau de madame la princesse de Condé » :

*Epistre d'une damoiselle françoise à une sienne amie dame estrangère, sur la mort d'excellente et vertueuse Dame, Leonor de Roye, Princesse de Condé. Conte-*

1. Jacques Grévin (1538-1570), étude biographique et littéraire par Lucien Pinvert, docteur ès lettres. Paris, Albert Fontemoing, 1899.

2. M. Pinvert dit trente-deux ans, de Thou dit trente ans; mais M. Pinvert doit avoir raison.

*nant le Testament et dernière volonté d'icelle. Ensemble, Le Tombeau de ladicte Dame. M.D.LXIIII (1564).* In-8 de 28 ff. n. chiff. (N)[1].

La relation en prose de la mort d'Éléonor de Roye est signée I. D. V. Nous croyons que ces initiales sont celles de Jeanne de Vulcob[2], troisième enfant de Catherine Bochetel, fille de Guillaume Bochetel, secrétaire d'État, et de Marie de Morvillier, et femme d'Antoine de Vulcob, sieur de Coudron, d'une des premières familles de Bourges, originaire des Flandres. Elle s'unit plus tard à Jean Girard, sieur de Prunay. La date de sa naissance n'est pas connue mais comme sa jeune sœur Marie de Vulcob se maria en décembre 1557 avec Durand Genton, sieur de Millandres, Jeanne pouvait être en 1564 attachée à la princesse de Condé.

Le *Tombeau* qui est signé I. G. est suivi d'un quatrain signé I. M.

Ce I. M. n'est autre que Jean Marchant[3], l'ami de Grévin qui a signé l'épître en prose placée en tête de la *Response (en vers) aux calomnies n'aguères malicieusement inventées contre I. G (Jacques Grévin) soubs le nom faulsement déguizé de M. A. Guymara Ferrarois Advocat de M. I. Charpentier. Paris, Challot Billet, 1564*, dont voici un extrait :

Premièrement j'ay pensé que tant pour l'amitié que je porte à I. G. que pour le devoir dont je luy suis tenu, je ne pourrois moins faire que de mettre la main à la plume, mettant en avant ce que l'amitié et le devoir m'ont commandé. Car l'ayant cognu depuis sept ans digne d'estre aymé tant pour ses vertus que pour la bonne expectation qu'il donne de soy : il m'a fait tant d'honneur, que de m'avoir monstré l'art de Poésie en laquelle un chacun scait que quelquefois il s'est exercité pendant ses premiers ans, choisissant cest honneste plaisir, au lieu que plusieurs l'ont accoustumé prendre en une infinité d'autres esbas inutiles. Et d'abondant il m'a fait ce bien que de m'exciter à prendre le chemin lequel il a suyvi tant en la Philosophie qu'en la Medecine. Pour ces causes donq'luy voulant rendre en partie ce qu'il m'a presté liberallement, j'ay en son nom recueilly ceste deffence, laquelle je te prie prendre seulement pour un advertissement, ou plustost comme un contrepoison...

Plus loin, dans son épître, Jean Marchant explique la cause de l'animosité de Charpentier : « ... Tu sçauras donq que le motif principal de toute ceste querelle vient d'un nommé Jacques Charpentier, lequel par l'espace de vingt ans ayant esté nourri en divers colleges, tantost serviteur, tantost maistre es Arts, voyant aussi I. G. natif d'un mesme païs et ville, avoir par sa diligence attaint à l'aage de vingt et quatre ans, ce que luy n'a voulu entreprendre jusques à ce qu'il s'est veu aux fauxbourgs de vieillesse... »

Les initiales I. M. permettent d'affirmer que les initiales I. G. sont celles de Jacques Grévin.

1. Il y a une seconde édition sous la date de 1565 et une troisième de 1618 de 36 p. et 4 f.

2. Grévin a adressé à Jean de Vulcob, neveu de Jean de Morvillier, deux de ses sonnets (XI et XIV) d'Angleterre et de Flandre. C'est à un Bochetel, Jacques, sieur de La Forest Thaumyère, ambassadeur du roi de France en Angleterre, aussi neveu de Jean de Morvillier, que Grévin a dédié sa traduction des *Emblèmes* d'Adrian le Jeune, 1567.

3. On lit dans la *Gelodacrie* de Grévin deux sonnets adressés à Marchant, dont voici les premiers vers : *Je ne fais rien, Marchant, tu ne fais rien de dire; Non, non, je ne veux pas qu'on me croye à crédit.*

*Tombeau de Madame la Princesse de Condé.*

Le Soleil se couchoit au palais de Neptune,
L'air estoit argenté soubs les rais de la brune,
Alors que du hault Ciel j'apperceus eslancer
Une grande clarté qui me vint devancer.
Là comme d'un esclair messager du tonnerre,
Qui jette ses rayons sur les flancs de la terre,
J'eu mon œil esblouy : eussè-je resisté
Encontre le vouloir d'une Divinité?
Puis je fus renversé, comme fut le Prophète,
Qui entre les Gentils servit d'une trompette
Pour annoncer le *Christ*, le *Christ* qui feit aux siens
Renoncer librement et le monde et ses biens.
Ainsi privé de sens et de forces humaines,
L'esprit seul me restoit tramblotant dans mes vaines,
Où il fut arresté à l'heure que je veis
Tout autour d'un tombeau mille peuple ravis,
Fondants en grands souspirs, en sanglots et en plainctes,
Ainsi qu'abandonnez à l'entour de trois Sainctes,
Qui sans donner repos à l'œuvre encommencé
Bastissoyent ce Tombeau sainctement compassé.
La première des trois estoit haulte et puissante,
Et sembloit à la voir n'estre jamais contente :
Car ainsi travaillant d'un art industrieux,
Quelquefois souspirant regardoit dans les cieux :
Et bien qu'elle enrichist tousjours un bel ouvrage,
Si avoit-elle cueur d'en faire d'avantage.
L'habit qu'elle portoit, estoit semé par tout
D'avirons et de masts esclattez par le bout,
De cordages rompus, de voilles sans puissance :
Ce qui me feit doubter que c'estoit Espérance,
Qui seule demeura entre le peuple Hebrieu,
Alors qu'il attendoit le jour du Fils de Dieu :
Qui jamais ne laissa ceste grand'troupe esleüe,
Bien qu'elle eust de son Dieu la grandeur mescogneüe,
Qui encore aujourd'huy va conduisant l'esprit
De tout homme qui a recogneu Jésus Christ,
Qui tousjours conduira jusques à mille années
Ceux ausquels de ce Christ les graces sont données.
Ceste Dame gravoit dans un marbre animé
De plusieurs nations le Père tant aimé,
Comme soubs la promesse il receut la croyance
De cela qui sembloit estre contre espérance :
Ce bon père Abraham, tout blanc et tout chenu,
Tenoit par une main son enfançon tout nu,

Et de l'autre tramblante il tiroit une espée,
Dont la teste d'Isaac devoit estre coupée.
Tout pres de ceste histoire en un autre pla-fond
Elle alloit relevant un pourtraict à my-rond
Du corps enseveli : et comme si une ame
Fust encore r'entrée au corps de ceste Dame,
Elle la feit paroistre, et sembloit à la voir,
Tant bien faicte elle estoit, qu'elle voulust mouvoir.
Son visage estoit blanc, sa joue un peu vermeille,
Sa lèvre en la voyant me donna grand merveille :
Car bien que ce fust marbre, il sembloit toutesfois
Que le pourpre ou le sang eust rougi maints endroicts.
Ceste image parfaicte, elle feit la semblance
D'une belle vertu qu'on nomme Patience :
Elle estoit have et maigre, et d'un regard humain,
Et seulement tenoit une Bible en la main.
Au dessoubs de ces deux dans une pierre dure
Je luy veis engraver quatre vers d'escripture :
*Celle qui gist icy, espera constamment*
*Ce qu'elle ne peut voir que de l'entendement,*
*Et en se consolant aux escriptures sainctes,*
*La seule patience accompagna ses plainctes.*
La seconde Déesse, ainsi qu'un beau Soleil
Apparoissoit luisante : elle avoit dedans l'œil
Je ne scay quoy d'ouvert, qui la faisoit paroistre,
Et assez aisément par un chacun cognoistre.
Elle n'estoit fardée, ains d'un seul linge blanc
Son bras fut revestu, et son sein et son flanc :
L'or superstitieux ne luy couvrit la teste,
Les carcans esmaillez du profit deshonneste,
Ny le fard de l'Orgueil, et d'Impudicité,
Ne furent adjoustez à sa saincte beauté.
Ainsi je la cogneus, et m'escriay à l'heure,
Fais-tu, ô saincte Foy, en ce monde demeure,
Veu qu'on te mescognoist, et qu'un monde aveuglé
Laboure les sentiers de ton chemin reiglé?
Ceste Dame gravoit ainsi que bien apprise,
Les desseins bien heureux d'une grande entreprise,
Et pouvoit-on bien voir en son commencement
Quelle seroit après la fin du bastiment.
Là doncques apparut des humains la justice,
Que *Jesus Christ* donna par un seul sacrifice,
Alors qu'il feit son sang heureusement jaillir
Sur les morts, les vivans, et sur ceux à venir.
Là de ce sang versé chacun se purifie,
Un chacun s'en nettoye, et chacun qui s'y fie

S'en retourne lavé si tresparfaictement,
Que plus il n'ha besoing d'un autre lavement.
Tous ceux que ceste Dame entailloit dans la pierre,
Bien qu'ils fussent mortels comme vivans en terre,
Si estoyent-ils plaisans tellement à leur Dieu,
Qu'il me sembloit les voir comme changer de lieu,
Pour monter dans le Ciel à la joye immortelle,
Où ils estoyent levez d une main éternelle.
Dessoubs ce marbre, où rien ne manquoit que l'esprit,
En une lettre d'or fut l'Epitaphe escript :
*Celle qui gist icy, dedia son ouye*
*Pour si bien escouter la parole de vie,*
*Qu'ayant receu la foy, en foy elle mourut,*
*Et en mourant, la foy dans le ciel la receut.*
O Dieu! quelle douleur je receu dans mon ame,
Alors que j'apperceu besongner l'autre Dame :
Elle avoit autour soy dix mille souffreteux,
Pauvres et affamez, deschirez et honteux :
Les uns emmenotez de fer et de cordage,
A qui plus ne restoit qu'un petit de courage.
Ils avoyent grands cheveux, tout meslez de festus,
Leurs corps sembloit des os d'une peau revestus :
Et bref, tout'ceste trouppe ainsi mal ordonnee,
Fut celle à qui jadis l'aumosne estoit donnee :
Ce qui me feit penser, que celle en vérité
Qui meit la main à l'œuvre estoit la *Charité.*
Elle estoit fort benigne, et douce, et sans envie,
Sans courroux, sans enfleure, et si n'estoit suyvie
D'une tourbe insolente : ains à ses deux costez
On n'eust sceu remarquer que les honnestetez.
Ell' ne pensoit à mal, et n'estoit despiteuse,
Du gaing ny du profict ell' n'estoit curieuse,
Le plaisir qu'elle avoit n'estoit qu'en Vérité,
Son cueur par injustice onc ne fut incité
A recevoir plaisir : de tout elle eut croyance,
Et endurant, de tout elle eut quelque esperance,
Elle fut toute entière, et n'eut jamais default :
Car entre les vertus elle ha le lieu plus hault.
Ceste Nymphe gravoit tout au long d'une frise
Un cueur qui fut plongé dans une flamme esprise,
Et qui tousjours croissoit, encore que le feu
Puisse mesme le fer consumer peu-à-peu.
Ce cueur estoit navré de deux playes mortelles,
Qu'il receut quelques fois par deux flesches cruelles.
Vous m'en serez tesmoing, ô Prince, qui avez
Senti tout le premier ces deux maux engravez,

Lesquels ont toutesfois, ô changement estrange!
De vos sainctes vertus augmenté la louange :
Car vous avez vaincu, alors qu'ils ont pensé
Que vostre bon dessein fust du tout renversé.
L'ame de ce pourtraict par *Charité* fut mise
Dans une large attente au-dessoubs de la frise :
Le plan fut de Porphyre, et la lettre fut d'or,
Et l'Epitaphe fut de quatre vers encor :
*Celle qui gist icy, cachoit dans sa poictrine*
*Un cueur qui fut ardent du feu de Charité,*
*Et qui sans consumer, rendit toute divine*
*Son ame, qui jouit de la divinité.*
Aussi tost que j'eu leu ce dernier epigramme,
Aussi tost je senty r'entrer dedans mon ame
Les premiers mouvemens desrobez par l'esclair,
Et quant-et-quant aussi mes deux yeux veirent cler.
Alors je regrettay ceste bonne Princesse,
En luy voüant les vers que maintenant j'addresse
A ce troupeau Chrestien, troupeau qui tant de fois
Rompu et esgaré luy addressa la voix,
Ainsi que l'enfançon en sa soif desireuse
S'addresse vers le sein de sa mère soigneuse.
Pren doncques ce tombeau basti par les Vertus,
Dont l'erreur et le vice ont esté combattus :
Vertus qui ont donné un ample tesmoignage
De ce qu'on doibt penser d'une Dame si sage,
Qui vivant en ce monde a tousjours eu chez soy
L'ardente Charité, l'Esperance et la Foy.

*Sonnet à Monseigneur le Comte de Soissons.*

Ce sonnet est placé au verso du titre de la plaquette suivante : *Deux hymnes genethliaques faicts sur la naissance de Monseigneur le Comte de Soissons, fils de très hault et puissant Prince Loys de Bourbon, Prince de Condé, et de très haulte et illustre Princesse Françoise d'Orléans. Le premier, par Messire Anthoine de Caracciolo, Prince de Melphe : Le second, par Florent Chrestien, M. D. LXVII* (*1567*). In-8 de 12 ff. n. chiff. (N).

Enfant, dont la Royale et sainte naissance
S'accompagne du nom aimé par les François,
Enfant d'un père issu de la race des Rois,
Et du sang tres chrestien de la maison de France.

Royale est ta grandeur, et sainte l'espérance
Qu'en nos cœurs désireux sainctement tu conçois,
Grand et saint le souhait que de nous tu reçois,
Grands et saints sont les deux qui chantent ton enfance.

Tu es digne du nom, digne de la grandeur
D'un père généreux, digne de plus grand heur,
Et digne de l'espoir où nostre âme est portée.

Tu es Chrestien et Prince, et Dieu te fait ce bien
Que ton nom, ta grandeur, et ta race est chantée
Dessus le digne luth d'un Prince et d'un Chrestien.

## II. — Poésie amoureuse.

Les sonnets suivants sont signés : les trois premiers I. G., le quatrième seulement G. dans le Ms. 1718[1] de la Bibliothèque nationale qui comprend de nombreuses poésies de Desportes sig. D, de Bertaut sig. B, d'Héliette de Vivonne sig. W, de Passerat sig. P, etc.

A la suite du quatrième sonnet sig. G, se lit une longue pièce en stances (24 st. de 6 v.) également sig. G., mais elle est si exécrable que nous nous refusons à la restituer à Grévin.

A qui ces sonnets sont-ils adressés? Est-ce à Nicole Estienne dont Grévin a été amoureux, est-ce à une autre jeune fille? Nous laissons à de plus compétents que nous le soin de répondre à cette question.

*Sonnet.*

Amour ou son demon s'est de nuict présenté
Et m'a faict un courroux, une estroicte deffence
De ne vous estrener pour la trop grand offence
Que vous faictes au mespris de sa divinité.

Il brisoit son carquois, et fol et despité
Detestoit son brandon, son arc et sa puissance
De n'avoir sceu ranger soubs son obéissance
Depuis trois ans en ça vostre rare beauté.

Et quoy, se disoit-il, je brusle l'air et l'onde
Et la terre et le Ciel, et seulle est en ce monde
Qui mesprise mon feu, mes retz et ma prison.

Mais dy luy de par moy qu'une tarde vengeance
Luy fera quelque jour porter la pénitence ;
Un fruict se doibt manger tousjours en sa saison.

*Responce.*

Je ne te crains Amour, ny ton arc, ny tes charmes,
Car j'ay dans l'estomac la rigueur d'un rocher
Que le traict impuissant d'un si petit archer
Ne sçauroit enfoncer de si foibles alarmes.

J'ay un fort escadron de deux braves gensdarmes
Qui gardent mon chasteau qu'on n'y peult approcher,
Et lors que tu voudras ton traict sur l'arc coucher,
L'un estainct ton flambeau, l'autre brise tes armes.

1. Ce manuscrit a appartenu à Jean de Vulcob.

Vertu et chasteté tiennent fort en mon cœur,
L'honneur est colonnel et se faisant vainqueur
Se rit de ta menace et de ton fol Empire,

Pense-tu, fol enfant, que pour me menacer
Ilz veulent quelque jour de mon fort deplacer;
Jamais un gentil fruict pour garder ne s'empire.

*Sonnet de Passerat sur le dernier vers.*

Combien qu'un gentil fruict pour garder ne s'empire,
Si est-ce que le temps qui tout mine à son tour
Vous pourra faire voir et sentir quelque jour
Que vault de mespriser d'Amour le sainct Empire.

Car tel refuse un bien qui après en souspire,
Et bien que la vertu ayt choisy son séjour
Dans vostre chaste cœur, et que tout alentour
Honneur face son camp et ses armes reluire,

Si croy-je bien que quand vous verrez vos cheveulx
Blanchir et obscurcir le flambeau de vos yeux
Et que ce teinct aura l'apparence ternie,

Qu'alors regretterez le temps et la saison
Quand jeune vous pouviez recevoir à foison
Le doux contantement que vieillesse desnie.

*Autre responce (de Grévin).*

Confesse donc Amour qu'en plein camp de bataille
L'honneur de pair en pair est demeuré vainqueur
Si pour te secourir n'ayant plus de vigueur
Tu veulx que la vieillesse et que le temps m'assaille.

Mais contre ce soldat j'ay flanqué ma muraille,
Si bien que quoy qu'il mine et qu'il sape mon cœur
Contre le vain effort de la foible langueur,
J'ay tousjours la raison qui dedans moy bataille.

Et lors que l'on verra le temps victorieux
De mes cheveulx ondez, de mon teinct, de mes yeux,
Et tomber les beaux liz de ma face changée :

C'est lors que l'on verra plus forte ma maison
Des despouilles du temps et de l'amour chargée,
Mon Yver sera tel que ma prime saison.

*Sonnet.*

Si quelqu'un veut sçavoir ce que c'est qu'on appelle
Beauté au monde, il faut pour objet concevoir

Ceste beauté qui a dessus moy tel pouvoir
Qu'elle me faict mourir, et fault que je le cele.

D'autant que la belle est si parfaitement belle
Qu'on ne peult nullement ny dire ny scavoir.
Que c'est de la beauté si l'on ne la vient veoir,
Et mesme la beauté n'est rien si ce n'est elle.

Beauté sans elle donc est une ombre sans corps,
Un corps imaginé qui n'est rien par dehors
Qu'un tableau peint en l'air qu'on ne voit qu'en mensonge.

La beauté mesme d'elle emprunte sa beauté,
Les astres du soleil empruntent leur clarté
Et brief toute beauté sans elle n'est qu'un songe.

## III. — Poésie religieuse.

Il n'est point d'écrivain protestant au XVI^e^ siècle — c'était d'ailleurs la meilleure manière d'affirmer sa conviction — doué de quelque facilité à rimer ou même sans l'ombre de talent poétique, qui n'ait composé quelques poésies religieuses. Grévin n'a pas manqué à cette règle.

Un coreligionnaire a recueilli son « cantique ». Ce coreligionnaire, Philippes de Pas, ministre à Genève, l'a inséré dans un recueil collectif :

*Poemes chrestiens de B. de Montmeja, et autres divers auteurs. Recueillis et nouvellement mis en lumière par Philippes De Pas. L'an M.D.LXXIIII (1574).* In-8 de 8 ff. 286 pp. chiff. (la dernière par erreur 268) et 1 ff. (N).

En dehors de Grévin et de B. de Montmeja, pasteur en 1561 de Chauny en Picardie [1], et qui avait été, dit M. Bernus, un protégé du prince de Condé, les autres auteurs de ce florilège sont de notables réformés : Théodore de Bèze (T. D. B); Pierre Enoc de La Meschinière (L. M.); Simon Goulart; Th. de Sautemont; Jean Tagaut, et deux poètes dont nous n'avons pu compléter les initiales A. I. (ce n'est pas vraisemblablement Amadis Jamin) et E. D. P.

*Ode, des biens que les fideles obtiennent par Jésus Christ, par I. G.*

Je suis vray Dieu sans nul commencement,
Je suis celuy qui ay premierement
Créé les cieux et la machine ronde,
Et de la mer les gouffres périlleux,
Je fay voler tous ces vents orgueilleux,
Faisans ronfler et escumer son onde.

Je suis celuy qui bastis de ma main
D'un peu de terre un noble corps humain,
Et lui donnay par mon souffle la vie,
L'ame vivant' qui le meut et conduit :
Qui par le corps ses actions produit,
Qu'elle maintient, et guide et vivifie.

1. B. de Montméja a également pleuré la mort d'Éléonor de Roye dans une élégie adressée au Prince de Condé; il est l'auteur sous le nom de B. de Mont-Dieu de deux réponses aux *Calomnies contenues au discours et suyte du discours sur les Misères de ce temps, faits par messire Pierre de Ronsard, s. l. 1563.*

Et d'abondant pour mon œuvre parer,
Divinement le voulus decorer :
En le tirant sur ma forme et semblance.
Je le fi bon, sainct, sage, et immortel,
Je lui donnay sur ce monde droict tel,
Qu'il y auroit sous moy toute puissance.

Mais il ne peut longuement demeurer
En cest estat, pour y persévérer :
Ains tout soudain par son péché damnable,
Il se rendit (ô le triste mal-heur)
Serf à Satan et à la mort debteur,
Voire à la mort à jamais perdurable.

C'est moy, c'est moy, qui le voyant ainsi
Du tout perdu, le receus à merci :
Et pour sauver l'humaine creature
De mon palais en terre descendis,
Hors-mis peché vray homme me rendis :
Estant vray Dieu neantmoins de nature.

Je suis celuy qui en croix estendu
Ay souffert mort, et mon sang espandu
Pour nettoyer les ames polluées
D'iniquité, les ostant à la mort,
Et à Satan qui par un dur effort
Au creux enfer les tenoyent enclouées.

Je suis celuy qui du sepulchre clos,
Vainqueur de mort, ay fait sortir mon corps,
Pour vivre au Ciel d'une immortelle vie,
Vie qui n'est tant seulement à moy,
Ains pour tous ceux qui par espoir et foy,
Auront leur ame à ma grace asservie.

Finalement je montay sur les Cieux,
Fermez à tous pour leurs faits vitieux ;
Là j'intercède, et fais que la prière
Des frères miens à mon Père parvient :
Leur noir péché, comme neige devient
Par ma vertu chassant leurs maux arrière.

Je suis celuy qui contre tous defens
Ceux qui sur moy s'appuyent en tout temps :
Des fiers tyrans la cholere enflammée
Au vent j'envoye, en brisant leurs complots :
Je say dompter de Satan les supposts,
Et leur fureur ma main tourne en fumée.

Je puis changer toute l'adversité
De mes esleus en grand'prosperité :
Voire au milieu de mort et d'enfer mesme :
En ma vertu je les vien soulager,
Et au combat leurs cœurs encourager,
Pour avoir part à ma gloire supreme.

En terre, au ciel, je suis leur seul Seigneur :
Ils le confessent, et m'en rendent l'honneur :
O bien heureux, qui m'honnorent sans cesse !
Heureux encor, qui ceste asseurance ont
Qu'à leur salut mon visage ils verront,
Pour celebrer à jamais ma hautesse.

Vous qui tendez à l'immortalité,
Dans mes sentiers contenez arresté
Toutjour le pas; escoutez ma voix saincte,
Et vostre vie en la mienne cerchez,
Tous vos malheurs seront lors arrachez,
Et du vray bien vous jouirez sans fainte.

F. Lachèvre.

# LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII[e] SIÈCLE

**Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions; avec quelques notes.**

(*Suite* [1].)

219. Cordier (le Père).

*Famille* (*la*) *sainte où il est traité des devoirs de toutes les personnes qui composent une famille, par le R. P. Louis Cordier.*

In-4, Paris, 1643 : Lebodo (Tours), 98, 5115 [2].

In-8, Lyon, 1691 : Claud., 291, 23902.

220. Esprit (Jacques).

*Fausseté* (*la*) *des vertus humaines* [3].

2 vol. in-12, Paris, Guillaume Desprez, 1677-1678 : La Vall., 3856; Lanson, 6062; La Rochefoucauld, Gr. Écr., 1, LXXI.

221. Drouet de Maupertuy.

*Femme* (*la*) *faible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent et assidu avec les hommes* [4].

Pet. in-12, Nancy, 1714 : Claud., 80, 24720.

222.

*Femme* (*la*) *généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus sçavant, plus vertueux et plus œconome que celui des hommes, par L. S. D. L. L.*

In-8, Paris, Piot, 1643 : La Vall., 4086.

223. Bary (René).

*Fine* (*la*) *philosophie accommodée à l'intelligence des dames* [5].

In-12, Paris, 1660 : Lanson, 4213.

224. Saint Maurice (de).

*Fleurs, fleurettes et passe-temps, ou les divers caractères de l'amour honneste.*

In-12, Paris, 1666 : *Bulletin du bouquiniste*, 504, 2962.

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 570.
2. L'édition de 1643 visée au texte est-elle bien l'édition originale?
3. Voir n° 22.
4. Réédité, je crois, l'année suivante sous un titre plus développé. Voir n° 95.
5. Voir n° 372, note.

225. Le Bachelier.

*Fleurs (les) morales et épigrammatiques tant des anciens que des nouveaux auteurs; dédié à M[gr] le Dauphin*[1].

In-12, Paris, Thiboust et Esclassan, 1669 : biblioth. particulière.

226. Sorel (Charles).

*Fortune (la) de la Cour tirée des Mémoires de Bussy d'Amboise*[2].

In-8, Paris, 1642 : Niceron, 31, 399.

Réédition sous ce titre plus développé :

*Fortune (la) de la Cour, ou dialogues sur le bonheur et le malheur des favoris entre les sieurs Bussy d'Amboise et de La Neufville.*

In-12, Paris, 1644 : *ibid.*

227. Caillières (Jacques de)

*Fortune (la) des gens de qualité et des gentilshommes particuliers, enseignant l'art de vivre à la Cour suivant les maximes de la politique et de la morale, par M. de Caillières, maréchal de bataille des armées du Roy*[3].

In-12, Paris, Chamhoudry et Loyson, 1661 : Saint-Simon, Gr. Écr., III, 293.

Pet. in-12, Paris (Hollande), 1665 : Claud., 219, 7641.

In-12, frontisp., Paris, Est. Loyson, 1668 : *ex meis.*

— ; Paris, 1680 : Claud., 217, 4873.

228. Duhamel.

*Galatée, ou l'art de plaire dans la conversation, de M. de La Case*

1. Je retiens cet ouvrage à cause de sa première partie qui a pour titre : *Maximes touchant les devoirs de la vie, tirées du livre de Monsieur Le Mercier* : mais j'ignore quels sont ce Le Mercier et son livre.

2. Cet ouvrage, d'après Sorel lui-même, ne serait que la reproduction corrigée et amplifiée du *Bonheur de la Cour* composé par un sieur de Dampmartin au XVI[e] siècle.

3. Ce traité peu connu réserve des surprises au lecteur : je ne le donne pas pour bien composé mais pour excellemment écrit. A ce titre Caillières doit compter parmi les tout premiers après les grands. Une main adroite, qui émonderait et ordonnerait, ferait du livre une façon de chef-d'œuvre digne d'être reproduit par-dessus tant d'autres.

Ce sont les réalités de la vie du gentilhomme pauvre recherchant la fortune de Cour que l'auteur met en scène. Sous une apparente brusquerie militaire on devine une finesse pratique toujours en éveil, et du contraste naît un charme attrayant. Ses conseils se heurtent quelquefois aux exigences de l'honneur et de la morale chrétienne, il le sait; il prétend accommoder le tout avec dextérité, et il semble bien qu'il n'y réussit pas à tout coup et qu'il en prend aisément son parti.

Il ne redoute pas d'être hardi et en avant de son temps sur des questions essentielles, parfois brûlantes : l'indifférence théorique sur la forme du gouvernement; le mérite relatif de la noblesse; la dignité du commerce pratiqué; même, incidemment, le danger pour un peuple de vivre sous un grand roi. Il s'applique à bien écrire, au goût épuré du jour, sans renoncer à sa personnalité très marquée, et il rencontre ainsi une langue savoureuse et forte qui ne rejette ni le tour un peu suranné, ni le mot caractéristique, et qu'anime sa vive imagination.

Voir sur Jacques de Caillières, *Huetii episcopi abrincensis commentarius de rebus ad eum pertinentibus.* In-12; Amsterdam, A. du Sauzet, 1718; *ex meis*, p. 141-2; — Voir aussi n° 42, note.

*évesque de Benèvent, traduit en français par M. Duhamel, chanoine de l'église de Bayeux.*

In-12, Paris, 1666 : Barb., 2, 786.

Pet. in-12, Amsterdam, Isaac Van Dick, 1670 : *ex meis.*

229. MONTPENSIER (M^lle^ DE)

*Galerie (la) des peintures, ou recueil des portraits en vers et en prose contenant les portraits du Roy, de la Reyne, des Princes, Princesses, Duchesses, Marquises, Comtesses, et autres Seigneurs et Dames les plus illustres de France; la plupart composez par eux-mêmes. Dédié à Son Altesse Mademoiselle* [1].

2 parties à pagination continue, in-8, Paris, Ch. de Sercy, 1663 : C. Rochebilière, n° 715 ; Lachèvre, 3, 8.

230. YVES (le Père) de Paris [2].

*Gentilhomme (le) chrétien.*

In-12, Paris, 1666 : H. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, p. 541, et *passim.*

231. SOMAIZE.

*Grand (le) dictionnaire des précieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique, chronologique et armoirique... dédié à M^gr^ le duc de Guise, par le S^r^ de Somaize, secrétaire de M^me^ la Connestable Colonne* [3].

2 vol. pet. in-8, Paris, Jean Ribou, 1661 : Claud., 359, 13288.

Réédité par M. Livet dans la Bibliothèque elzévirienne avec d'autres pièces de Somaize : 2 vol. Paris, Jannet.

232. RAPIN (le Père).

*Grand (du) ou du sublime dans les mœurs et dans les conditions des hommes, avec quelques observations sur l'éloquence des bienséances* [4].

In-12, Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1686 : *ex meis.*

233. ARNAUDIN (D')

*Grandeur (de la) et de l'excellence des femmes au-dessus des hommes;*

1. Voir n^os^ 170 et 408.

2. Le Père Yves de Paris, que M. Brémond vient de remettre en lumière, a tant écrit qu'on le qualifierait volontiers de bavard, s'il n'avait souvent une bonne plume, et une vaste imagination plus ouverte peut-être qu'aucune autre en son temps sur les spectacles de l'univers, la grâce et la beauté des choses, des plus grandes aux infimes : c'est un mystique sans doute, mais qu'il s'en faut donc de peu qu'on ne le prenne quelquefois pour un illuminé !

3. Ce livre, auquel une clef est jointe parfois, appartient, avant tout, à la littérature précieuse ; mais il est nôtre aussi, car il renferme une nombreuse et pimpante galerie de portraits. Somaize avait déjà publié — in-12, Est. Loyson, 1660 — un autre ouvrage sous un titre presque identique, *Le grand dictionnaire des Précieuses ou la Clef de la langue des ruelles*, simple répertoire raisonné du jargon précieux

4. Livre intéressant, de bon langage, ferme sans sécheresse. On écrivait bien en prose française sous Louis XIV, après Balzac, après Vaugelas, surtout après *Les Provinciales* : la prose avait gagné, au deuxième rang tout ce qu'avait perdu la poésie courante, car je ne parle pas des grands.

*ouvrage composé en latin par M. C. Agrippa et traduit en françois avec des notes curieuses et la vie d'Agrippa, par....*

In-12, Paris, F. Rabuty, 1713 : Niceron, 20, 104; Claud., 359, 13930.

234. Baranger (le Père).

*Guide (le) fidèle de la vraie gloire, présenté à M^gr le duc de Bourgogne, instruisant ce jeune Prince des choses qu'il doit croire, demander, pratiquer, fréquenter et éviter pour être Roy pendant tous les siècles, par le R. P. Antoine Thomas Baranger.*

Pet. in-8, 51 figures d'Ertinger avec titre explicatif au verso; Paris, 1688 : Claud., 275, 99306; Chamonal (1910), 1, 727.

235. Lalouette.

*Histoire de la Comédie et de l'Opéra, où l'on prouve qu'on ne peut y aller sans péché* [1],

In-12, imprimé à Orléans et se vend à Paris, 1697 : Gougy, 207, 577.

236. Thiers (J.-B.).

*Histoire des perruques où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques, par M. J.-B. Thiers* [2].

In-12, Paris, aux dépens de l'Autheur, 1690 : *ex meis.*

237. Aubignac (D').

*Histoire du temps, ou relation du royaume de coquetterie extraite du dernier voyage des Hollandois aux Indes du Levant* [3].

Pet. in-12, carte; Paris, Ch. de Sercy, 1654 : Barb., 2, 795. Claud., 222, 13812.

1. Les n^os 235 et 238 ne seraient-ils pas le même ouvrage? ou deux parties d'un même ouvrage? — Voir Niceron, 39, 7, n° 3. — Et ne faudrait-il pas en voir une réimpression anonyme dans l'ouvrage suivant : *Abrégé des raisons qui condamnent la comédie et réfutation des preuves dont on se sert pour la justifier*; in-12, Orléans, François Rouzeau, 1717? D'autant plus que celui-ci contient également — p. 40 — une liste des « livres qu'on peut consulter sur la comédie », liste fort incomplète.

2. Ce livre déborde d'une copieuse et ridicule érudition : Thiers ne fait grâce au lecteur ni d'un texte, ni d'un détail, ni d'un raisonnement, mais il ne rit jamais, et l'article Perruques est traité aussi longuement — 544 pages — et aussi solennellement que la question la plus ardue de morale chrétienne et de discipline ecclésiastique. Nul libraire du temps ne consentit à tenter l'aventure de la publication de ce traité *a*, où les pages amusantes, drôles du moins, ne manquent pas malgré la gravité de l'auteur qui en double le prix *b*.

Après les perruques, Thiers voulait s'en prendre aux carrosses si l'on en croit le *Valesiana* paru de son vivant, en 1694, — p. 19, — et même « il avait une liste de leurs différents noms », et parmi eux « les Misanthropes » et « les Guides des pécheurs » : qu'en a-t-il fait?

*a.* Il a été réimprimé à Avignon en 1777 et 1779. Une traduction allemande en aurait été publiée à Francfort en 1712.

*b.* Je note, bien qu'il soit écrit en latin, le livre suivant sur le même sujet : *Rangonis* (*M. C. T.*) *de capillamentis, vulgo Perruquen, liber singularis*; pet. in-12; Magdebourg, 1663 : Claud., 1^re série, n° 13654.

3. Quelques points intéressants sur les mœurs et sur les modes m'ont déterminé à retenir cette *Histoire* et sa suite qui appartiennent surtout à la littérature précieuse. Voir n^os 7 et 270.

Pet. in-12, carte; La Haye, Adrien Vlacq, 1655 : *ex meis.*

— ; Paris, 1659; à la suite de la *Lettre d'Ariste à Cléante contenant l'Apothéose de l'Histoire du temps* : Claud., 345, 95947.

238. Lalouette.

*Histoire et abrégé des ouvrages latins, italiens et françois pour et contre la Comédie et l'Opéra*[1].

In-12, Paris, 1697 : Claud., 8e série, 24857; Lanson, 5285.

239. Bocquillot (L.-A.).

*Homélies ou instructions familières sur les jeux innocents et sur les jeux défendus.*

In 12, Paris, 1702 : Niceron, 8, 406.

240. La Serre (De)

*Homme (l') content, ou la conduite du sage enseignant l'art de bien vivre*[1].

Pet-in-12; Bruxelles, Philippe Vleugart, 1667 : *ex meis.*

241. Amelot de La Houssaye.

*Homme (l') de cour; traduit de l'espagnol de Balthazar Gracian par le Sr Amelot de la Houssaye.*

In-4 et in-12; frontisp.; Paris, Vve Martian et J. Boudet, 1684 : Niceron, 35, 125; Belin, 290, 904.

Pet. in-12; La Haye, 1885 : Claud., 265, 84901.

242. Chalesme (De).

*Homme (l') de qualité, ou les moyens de vivre en homme de bien et en homme du monde.*

In-12; Paris, André Pralard, 1671 : Claud., 313, 52628.

—; Amsterdam, P. Legrand, 1671 : C. Pichon, (1869). n° 132.

243. Maunory (Guillaume de).

*Homme (l') détrompé, ou le criticon de Bathazar Gracian, traduit de l'espagnol en françois.*

In-12; Paris, 1696 : Claud, 254, 69381.

3 vol. in-12; La Haye, J. Van Duren, 1705-1717 : Barb., 2, 856.

244. Bonnefille (Ch.).

*Homme (l') irréprochable*[2] *en sa conversation, divisé en trois parties, en chacune desquelles est traitée la manière de parler en sorte dans les compagnies que l'intérêt de Dieu n'y soit point blessé, notre propre conscience intéressée, ni enfin notre prochain offensé, par Charles Bonnefille, bachelier en théologie.*

Pet. in-12; Leyde, Jean Elsevier, 1661 : c. Pichon (1669), n° 135; c. Cigongne, n° 219.

1. Le titre courant porte : *La vie heureuse ou le moyen de vivre content.* — Voir le n° 549. J'ignore le lieu et la date de l'édition originale.

2. Livre extrêmement rare.

245. VARENNES.

*Hommes (les)* [1].

In-12; Paris, Jacq. Collombat, 1712 : *ex meis.*

Pet. in-12; suivant la copie de Paris, Aix-la-Chapelle, Antoine Metternich, 1713 : Claud., 293, 26394.

Plusieurs éditions après 1715 : Barb., 2, 860.

246. GRENAILLES (DE).

*Honneste (l') fille dédiée à Mademoiselle, par François de Grenailles S^r de Chatonnières.*

3 vol. in-4; Paris, Jean Paslé et Antoine de Sommaville, 1639-1640 : Mathias, 196, 309.

247.

*Honneste (l') homme qui apprend à se conduire sagement et utilement en toute sorte d'estats.*

Pet. in-12; Paris, Vve Charles Coignard et Claude Cellier, 1693 : cat. de librairie à la suite du privilège des *Différents caractères des femmes de ce siècle*, par M^me de Pringy, 1694; *Journal des Savants*, 1694; p. 588.

248.

*Honneste (l') homme et le scélérat : savoir si pour réussir dans le monde il faut être honneste ou scélérat, par J. D. D. C.* [2].

In-12; Paris, M. Brunet, 1699 : *Journal des Savants*, 1699, p. 191.

—; *ibid.*, 1700 : *Histoire des ouvrages des savants*, juin 1700, p. 254.

249. COUVAY (L).

*Honneste (l') maîtresse, ou le pouvoir légitime des dames sur ceux qui les recherchent honnestement en mariage, par L. Couvay.*

In-8; Paris, Guillaume de Luyne, 1654 : La Vall., 4087.

250.

*Idée (l') des solides récréations* [3], *par un missionnaire de Saint François.*

Pet. in-12; Lyon, Henri Perrin, 1661 : *ex meis.*

251. SAINT-HILAIRE (DE).

*Idée (l') ou le caractère d'un honneste homme, dédié au Roy* [4].

In-12; Paris, Michel Brunet, 1698 : *ex meis.*

1. Le titre est bien prétentieux en son laconisme. Varennes était aumônier du Roi : nul ne s'est appliqué avec un soin plus minutieux à imiter, à calquer La Bruyère; il y a peu réussi; il faut lire cependant l'ouvrage qui a obtenu du succès. Il arrive que des ecclésiastiques ont sur les replis de l'âme, sur les détours du cœur des clartés particulières qui manquent parfois aux esprits supérieurs les plus attentifs; trop souvent ils négligent de les faire briller, ce que les lettrés ne pardonnent guère.

2. La sagesse des conclusions doit sans doute corriger la hardiesse du titre. Voir n° 478.

3. Ceci est un livre de piété que je classe ici pour son titre : l'auteur emploie le mot « Récréations » en un sens tout spirituel opposé à celui que lui donne le monde, sur les « récréations » duquel — chasse, jeu, théâtre..., il développe de moroses réflexions.

4. Réédition sous un titre modifié du n° 62.

252. Challes (Robert).

*Illustres (les) françoises où l'on trouve dans des caractères très particuliers et très différens un grand nombre d'exemples rares et extraordinaires des belles manières, de la politesse et de la galanterie de l'un et de l'autre sexe de cette nation.*

2 vol. in-12; La Haye, 1713 : Claud., 368, 22022.

253. Godeau.

*Institution (l') du prince chrétien.* (En vers.)

In-4; Paris, 1644 : Niceron, 18, 80.

254.

*Instruction chrétienne*[1] *pour l'éducation des filles*[2], *tirée des maximes de l'Évangile, des S. S. Pères et des conciles; dédiée à M*[me] *de Maintenon.*

In-12, frontispice-portrait de M[me] de Maintenon; Paris, Urbain Coustelier, 1687 : bibl. particulière.

255. La Chaise (le père de).

*Instruction chrétienne*[1] *pour l'éducation des jeunes filles.*

In-12; Paris, 1687 : Lanson, 3298.

256.

*Instruction chrétienne pour les personnes qui aspirent au mariage, ou qui y sont déjà engagées; avec un traité de l'éducation chrétienne des enfants.*

In-12; Paris, P. Trichard, 1658 : Durel, 172, 3696.

257. Du Puy.

*Instruction d'un père à sa fille, tirée de l'Écriture Sainte, sur la religion, les mœurs et la manière de se conduire dans le monde, par M*[r] *Du Puy, secrétaire de la paix de Ryswick*[3].

In-12; Paris, Jacq. Estienne, 1707 : Claud., 8[e] série, 30808; cat. de librairie à la suite du *Traité sur la manière d'écrire des lettres* de Grimarest.

258. Rivet (André).

*Instruction du prince chrestien par dialogues entre un jeune prince et son directeur, avec une méditation sur le vœu de David au pseaume CI.*

Pet. in-8; Leyde, J. Maire, 1642 : Claud., 311, 50575.

1. J'aurais dû peut-être réunir ces deux titres sous un seul numéro; bien que l'un paraisse plus développé que l'autre d'après la note qui m'a été communiquée; ils se ressemblent si exactement dans leur donnée essentielle, que je serais étonné s'ils ne s'appliquaient pas à un seul et même ouvrage.

2. La même année paraissait l'*Éducation des filles*, de Fénelon; Saint-Cyr explique cette coïncidence.

3. Du Puy s'entendait mieux, je pense, à rédiger un traité de paix qu'à composer un traité de morale, où pourtant il s'est appliqué plusieurs fois. Voir en outre les n[os] 80, 81, 148, 171.

259. Du Four (Silvestre).

*Instruction morale d'un père à son fils qui part pour un long voyage, ou manière aisée de former un jeune homme à toutes sortes de vertus, par Silvestre du Four.* A la suite : *Maximes chrestiennes et morales*[1].

In-12; Lyon, 1677 : Niceron, 16, 364.

Pet. in-12, frontisp.; suivant la copie, Amsterdam, Abr. Wolgang, 1685 : *ex meis.*

260. Du Four (Silvestre).

*Instruction pour les jeunes gens, avec des réflexions morales et politiques*[2].

In 12, front.; Paris, 1701 : Claud., 202, 77271.

261. Rivet (André).

*Instruction touchant les spectacles publics des comédies et des tragédies.*

In-8; La Haye, 1639 : Lanson, 5271.

262.

*Instructions politiques pour un gentilhomme ou l'art de réussir à la Cour.*

Pet. in-12; Paris, J.-B. Langlois, 1695 : Gougy, 155, 1509.

263. La Chétardie.

*Instructions pour un jeune seigneur, ou l'idée d'un galant homme.*

2 vol. in-12; Paris, Th. Girard, 1682 ou 1683[3].

« Pet. in-12; La Haye, 1683 : Barb., 2, 938.

— in-12; Paris, Th. Girard, 1686 : *ex meis.*

264. La Chétardie.

*Instructions pour une jeune personne, ou l'idée d'une honneste femme.*

In-12; Paris, Th. Girard, 1684 : *ex meis.*

Pet. in-12; Amsterdam, 1685 : Barb., 2, 938.

265.

*Instructions pour une Reyne chrestienne, contenant ses devoirs envers le Roy son mari, l'Église et le prochain en général.*

Pet. in-12; Cologne, G. Willems, 1686[4] : Claud., 315, 56561.

1. Ce très faible ouvrage aurait, d'après Niceron, obtenu « un succès extraordinaire », et aurait été traduit en latin, en allemand et en flamand.

2. Sans doute une réédition, sous un titre abrégé, du volume précédent.

3. J'indique la date approximative de l'édition originale, que je n'ai pas vue, d'après la seconde édition, 1686, qui relate l'achevé d'imprimer du 7 août 1682 pour la première partie, et du 19 décembre suivant pour l'autre.

Livre très recommandable par la solidité de la doctrine, mais de bien pénible lecture; et cette observation s'applique au livre suivant du même auteur.

4. Par une rencontre simplement amusante, Marie-Thérèse venait de mourir (1683) et Louis XIV, d'épouser secrètement M^me^ de Maintenon (1684 ?). Je crois d'ailleurs le livre plus ancien.

266. Bary (René).

*Journal de conversation, où les plus belles matières sont agitées de part et d'autre par René Bary, historiographe du Roy*[1].

Pet. in-12, Paris (Hollande), 1674 : Claud., 368, 22655.

267. Tailhand.

*Jugement contre les danses, par un curé du diocèse de Narbonne.*

In-8, Toulouse, Hénault, 1693 : Barb., 2, 1046.

Réédition sous ce titre amplifié :

*Jugement contre les danses mondaines, selon les oracles de l'Écriture sainte, les canons des sacrez Conciles, les sentences des S. S. Pères, et les règles de la raison, composé par un curé du diocèse de Narbonne.*

In-8; Toulouse, 1702 : Claud., 313, 53046.

268. Méré (De).

*Justesse (de la), discours de M. le chevalier de Méré, à Madame...*

In-12, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1678 : *ex meis.*

269. Bordelon.

*Langue (la)*[2].

2 vol. in-12; Paris, 1705 : Barb., 2, 1068.

270. Aubignac (D').

*Lettre d'Ariste à Cléante contenant l'apologie de l'Histoire du temps, ou la défense du Royaume de coquetterie*[3].

Pet. in-12; Paris, 1659 : Claud., 322, 69370.

*Id., reveue et corrigée par l'autheur.*

Pet. in-12; Paris, P. Bienfait, 1660 : Barb., 2, 1136.

271. Gerbais (J.).

*Lettre d'un docteur de Sorbonne à une dame de qualité touchant les dorures des habits des femmes, où l'on examine si la défense que saint Paul a faite aux femmes de se parer avec de l'or ne doit passer que pour un conseil*[4].

In-12; Paris, Fr. Léonard, 1696 : *ex meis.*

272. Gerbais (J.).

*Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de qualité sur le sujet de la comédie*[5].

In-12; Paris, Cl. Mazuel, 1694 : *ex meis.*

1. Cet ouvrage, qui pourrait bien être la simple reproduction avec titre renouvelé du n° 206, traite notamment de la Cour, de l'inconstance des commissions,... du ressentiment du Roy,... de la curiosité, du récit de la fausse gloire, du luxe,... des confidences.

2. Ce livre peut être incidemment classé parmi ceux qui ont été composés à l'imitation des *Caractères*. Voir La Bruyère, Gr. Écr., 3, 181. Il aurait été l'objet d'une riposte anonyme : *Lettre sur le livre intitulé la Langue*; in-12, Paris, J. Musier, 1706 : Barb., *ibid.*

3. Voir les n°s 7, avec lequel il se confond, je crois, et 237.

4. Je suppose qu'en ce temps-là déjà cette question laissait insensibles bien des dames de la Cour, et quelques bourgeoises aussi.

5. Voir n° 274.

273.

*Lettre d'un sçavant religieux à un de ses amis sur l'ordonnance que M. de Chaalons a faite contre les danses.*

In-12; Chaalons, 1678 : Claud., 270, 92280.

274. CAFFARO (le Père), théatin.

*Lettre d'un théologien illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument deffendue*[1].

A la suite du *Théâtre de M. Boursault*; in-12, Paris, J. Guignard, 1694 : *ex meis.*

*Lettre d'une dame de qualité sur sa vie mondaine et sa vie pénitente à son directeur, et la réponse du directeur, avec des réflexions morales.*

In-12, Cologne, 1690 : Claud., 285, 15701.

276. BELLOCQ (Pierre).

*Lettre de Madame de N... à Madame la marquise de ... sur la satyre de M. D... contre les femmes.*

In-4, Paris, Nic. Le Clerc, 1694 : Gougy, 254, 20.

277.

*Lettre II^e sur cette question : s'il est permis de jouer, d'aller à l'Opéra, à la comédie et au bal*[2].

In-4, Toulouse, 1701 : Claud., 300, 36451.

1. On ne peut douter que la substance au moins de cette dissertation ne soit du Père Caffaro : dans sa lettre de rétractation à l'archevêque de Harlay — n° 278 — il reconnait avoir composé jadis en latin un écrit resté inédit sur la comédie : « Je ne puis disconvenir, ajoute-t-il, qu'à comparer la lettre avec mon écrit, il ne soit visible qu'elle en est tirée presque de mot à mot. » Il proteste d'ailleurs contre certaines phrases, substituées à d'autres, prétend-il, qui avaient pu particulièrement choquer ce prélat de doctrine rigide et de vertu suspecte, et il nie avoir participé à la traduction publiée à son insu.

Là-dessus il est permis de contester sa sincérité; mais j'admettrais volontiers que Boursault a revu le texte français de bonne langue et parsemé de jolis traits, qui fait partie de son volume de théâtre et qui est expressément protégé par le même privilège du 2 décembre 1690; il était trop intéressé au succès de ce plaidoyer pour n'y avoir pas mis la plume.

Bossuet, qui se portait victorieusement dans son zèle éveillé et son ardeur impatiente sur tous les points non seulement du dogme mais de la discipline qu'il croyait menacés, répondit aussitôt par ses *Maximes et Réflexions sur la Comédie* — n° 301 —. D'autres contradicteurs s'empressèrent autour de lui, nombreux et opiniâtres : Pégurier, — n° 123 —; Le Brun, — n° 159 —; Bardou, plus indulgent, — n° 205 —; Lalouette, — n^os 235 et 238 —; Gerbais, — n° 272 —; Lagrange, — n° 439 —; Lelevel, — n° 450 —; Coustel, — n° 470 — : la Sorbonne même intervint officiellement, — n° 123 —. Gacon, et c'était son rôle, prit nettement parti pour la comédie par deux satires adressées, l'une à Bossuet, l'autre à Pégurier : elles sont vivement et même vertement rimées. Voir *Le poète sans fard*; in-12, Libreville, 1698, p. 26 à 32; *ex meis.*

2. Il n'est pas téméraire de penser que la première lettre, dont je ne sais rien, roulait sur les mêmes sujets.

278. Caffaro (le Père).

*Lettre françoise et latine du Révérend Père François Caffaro théatin à Mgr l'Archevesque de Paris.*

In-4, s. l. n. d. (Paris, 1694) : *ex meis*[1].

279. Bellegarde (De).

*Lettres curieuses de littérature et de morale*[2].

In-12, Paris, J. et M. Guignard, 1701 : La Bruyère, Gr. Écr., 3, 184 : *ex meis.*

280.

*Liberté (la) des dames*[3].

In-12; Paris, Christophe Rémy, 1685 : *ex meis.*

281. Moreau, curé de Buzancy.

*Livre (le) des enfants, ou idée générale des choses dont les enfants doivent être instruits, par M. F. G.*

In-12, Paris, Osmont, 1706 : Durel, 162, 1016.

282. Sellier (Henri).

*Lundis (les) du réparateur des brodequins d'Apollon, ou essais de poésie contenant les caractères de la Maison Royale et de quelques autres Seigneurs de la Cour, par Henri Sellier*[4].

In-8, Paris, Nicolas de Vaux, 1701 : La Vall., 16036.

283. Bardin.

*Lycée (le) du Sr Bardin, où il est traité des connaissances, des actions et des plaisirs d'un honneste homme.*

In-8, Paris, Coulon, 1640 : La Vall., 38170.

1. Cette lettre est reproduite, après la Préface, dans la deuxième édition — 1731 — du *Discours sur la comédie* du Père Le Brun. — Voir n° 159. — Dans l'édition originale elle est signée François Caffaro C. R., et datée du 4 mai 1694.

2. P. 234 à 304. Longue lettre concluant en faveur de la prééminence des femmes, « capables de tout ce qu'il y a de plus grand dans la politique, de plus ardu dans les sciences, de plus délicat dans les arts; et elles y réussiraient mieux que les hommes, si on voulait les y appliquer dès l'enfance, et si l'on n'étouffait pas les lumières de leur esprit par le soin des bagatelles domestiques... ». Certes voilà de quoi satisfaire le féministe le plus raffiné de notre âge.

3. A notre époque où certains mots prennent aisément une tournure équivoque et un sens effronté, il faudrait écrire *L' « honneste » liberté des dames* pour que le titre donnât une idée juste du caractère de ce livre ingénieux et digne de la jolie thèse toute française qu'il défend. Voir n° 193. — Voir aussi Th. Joran, *Les féministes avant le féminisme*, 1911, p. 151 à 158.

4. Ce livre en vers dont le titre a subi l'influence de l'ouvrage de La Bruyère si fort à la mode, provoqua, pour l'attaquer ou le défendre, divers opuscules qu'il paraît inutile de relater ici.

# UNE ŒUVRE INCONNUE DE LA BOÉTIE : LES MÉMOIRES SUR L'ÉDIT DE JANVIER 1562

(*Suite* [1]).

Après ce prêche, une prière, et puis soudain la communion. Ainsi on suivra la même forme qui est mot à mot déduite par Justin, martyr, en la seconde apologie pour les Chrétiens.

Deux ou trois semaines devant, aux prêches du matin, les prêcheurs pourront avoir apprêté leur troupeau à communier dignement, et disputer encore s'ils veulent éprouver notre doctrine; et aussi aux sermons d'après dîner, sans rien débattre, le prêcheur pourra avoir disposé la conscience des auditeurs.

Quant au sacrement de pénitence, il n'y peut avoir occasion d'estriver, sinon pour le regard de la confession; mais pour tant général que ce soit la coutume de l'Église que chacun confesse ses péchés, toutefois c'est aussi la coutume qu'on ne recherche point qui s'est confessé, ni qui ne s'est pas. Je ne suis pas d'avis d'user maintenant d'une recherche curieuse lorsqu'il en est moins besoin; même que si l'Église comme bonne mère attend patiemment et supporte ses enfants égarés, je ne fais nul doute qu'avec le temps tous ne soient bien contents de revenir à une si bonne et si sainte institution que la confession, pourvu qu'elle soit remise à sa première façon, et si on en use avec plus de crainte et de respect, et principalement si la personne des confesseurs recommande la chose. Qu'il soit donc défendu d'en prendre rien ni d'en bailler, et qu'on ôte ainsi la vilité de ce malheureux gain; qu'on mette quelque moyen aux scrupuleux [153] dénombrements de la circonstance des péchés : qu'on regarde cela selon sa directe et principale fin, c'est que le confesseur par une exhortation fasse avoir horreur du péché et appelle le pécheur à vraie contrition et pénitence, non pas comme par ci-devant que tout se faisait pour contenter seulement et sans aucun fruit. Qu'on honore la chose de la suffisance de ceux qui seront employés au ministère. Qu'il y ait jours à part destinés pour les femmes, assemblées en un lieu, afin qu'elles aillent publiquement à la privée confession pour éviter soupçon, et qu'après la confession il se fasse un prêche pour exalter la pénitence. Je me saurais croire qu'avec le temps on ne vienne à reconnaître que c'est une bonne et sainte tradition de l'église universelle, n'ayant rien en soi qu'une reconnaissance des fautes du pécheur et douleur du péché commis, avec humble requête de pardon. Maintenant pour ce

1. Voyez ci-dessus, p. 1.

qu'on ne voit quasi rien que chaos en la dépravation, on pense que c'est un moyen de gagner inventé de nouveau. Si on le voyait en sa vraie forme, on reconnaîtrait lors que c'est ancienne tradition qui est de tout temps en l'Église, à laquelle le plus dégoûté du monde ne saurait trouver que reprendre. Aussi saint Jean Chrysostome, saint Augustin, et devant ceux-là le grand saint Basile, et encore avant lui l'ancien Origène, Tertullien qui est dans le siècle des apôtres, font mention voire de la particulière confession. Nous disions bien que pour bien juger de la doctrine, il ne faut pas considérer l'abus, ains l'institution en sa pureté. Mais cela est pour la dispute des savants et non pour l'usage du [153 v°] populaire, qui blâme ou loue la chose seulement par ce qu'il en voit, et ne songe pas à l'origine, ni si de soi elle est bonne, et n'a garde de juger de la confession par ce qui se devrait observer, mais parce qu'il voit en l'usage commun et ordinaire.

Pour le regard du sacrement d'ordre, bien qu'il s'en fasse de grandes disputes, si est-ce qu'elles n'empêchent point cette union qu'il faut faire de ce peuple démembré. Car pourquoi empêcher cette dispute que tous ne vivions en une congrégation, puisque personne ne prend les ordres qui ne veut, et qui les veut les a en estime. Et toutefois je pense que tout le mal ou la plus grande partie vient de l'abus qui a été certain en cestui-ci et qu'il n'est point besoin de déclarer davantage, de tant que la faute est grossière et manifeste. Pour y remédier, il ne faut rien introduire de nouveau, mais seulement renouveler l'ancienne façon, du tout ensevelie, et en cela exécuter les saintes constitutions des Pères.

Premièrement, soit exactement tardé l'âge ordonné de trente ans, afin qu'ils ne portent pas le nom de prêtres sans cause.

Après, soit pour jamais ordonné le nombre des prêtres qui sera trouvé suffisant, selon le gouverneur de la charge, pour aider à celui qui sera le pasteur et aura la principale cure du troupeau.

En outre, et c'est le principal, pour que les noms des ordres ne soient pas de vains titres et une pure moquerie, comme l'on voit, mais vraies charges et offices en l'église.

[153] Maintenant on en baille quatre tout à un coup, et puis le reste, sans que celui à qui on les baille serve jamais en sa charge, voire sans que celui-là qui les a pris pense avoir autre chose à faire, à cause de cela, sinon de bien garder ses titres.

Soit donc ordonné que vraiment par ordre aussi le nom le porte qui sera fait premièrement ostiarius, serve de cet état, selon la première institution, et ce par quelque temps certain. Après, quand il sera lecteur, qu'il fasse pareillement sa charge; et d'exorciste de même, car aussi, anciennement, l'exorciste n'était pas seulement pour l'exorsisme; et d'acolyte, puis de sous-diacre et diacre, le tout par certain espace; et pour le dernier qu'il soit fait prêtre, s'il a exercé partout bien son office. Par ce moyen on conservera l'ordre en l'église, on

fera que l'état qui maintenant est vil reviendra à sa première dignité, et nous n'apprêterons pas à rire, comme nous faisons, aux adversaires, de bailler quatre offices successifs à une personne tout à un coup, par égard seulement et non avec effet, et cela même pour ne savoir pas à grand'peine bien lire.

Au reste les cures ne soient baillées qu'à celui qui sera passé par tous les ordres et en outre qui fera preuve publique, avant qu'être reçu, de sa suffisance à prêcher et duquel la bonne vie soit attestée.

[153 v°] Et ne trouverais point mauvais de prendre de ceux qui sont sortis de notre Église pour en faire une nouvelle, une observation qu'ils ont : c'est qu'au synode les curés assemblés devant leur évêque nommassent ceux qui seront suffisants pour la prédication et pour avoir l'administration d'une église; et que l'évêque, avec[1] ses curés, choisisse ainsi ceux qui auraient témoignage de leurs églises, qui après, advenant le cas, pussent être envoyés à la cure d'un troupeau.

Et pour montrer que le Roi ne veut tenir la main aux abus qui se font à la trafique des bénéfices, il est nécessaire que désormais il n'en retienne pas devant ses juges aucune cause, et qu'on n'admette personne à demander en façon quelconque aucun bénéfice, ni le plaider. Car c'est à l'église à demander son chef, et à l'évêque, avec le conseil des pasteurs qui sont sous lui, d'en pourvoir, non pas à aucun de s'ingérer; de tant qu'il s'en déclare indigne par ce fait même qu'il le demande, qui est une espèce de simonie et ambition. Par ce moyen on abolirait toutes les résignations et autres tels fatras qui ne sont entrés en l'Église que pour la ruiner de fond en comble. Ainsi le patronage des ecclésiastiques s'en irait, et quant à celui des laïcs, on y pourrait aisément mettre tel ordre qu'on aviserait, de ne les intéresser trop, et néanmoins avoir plus de respect [154] à la conservation de tout l'état ecclésiastique et au règlement de cet ordre tout corrompu.

Quant au dernier sacrement de l'extrême onction, il n'en peut venir grand débat, de tant qu'on ne la porte à personne, si on ne va chercher les gens ecclésiastiques pour l'administrer.

Reste la sépulture, en laquelle on a accoutumé de montrer par les cérémonies extérieures, qu'on appelle deuil, la douleur intérieure, mettre les morts en certain lieu et faire commémoration d'eux et prières pour eux. Je m'assure que rien de tout cela n'eût scandalisé personne, si ce qui était de soi bon n'eût été tant couvert de corruption et d'abus que quelques-uns, de leur naturel peu patients, n'ont pas eu la discrétion de regarder à l'institution, mais seulement par dehors à ce qui se fait, qui est aussi qu'il se pratique une pure et marchandise violance trafique. On veut là tirer aux morts la couverture de son coffre, la lumière qui éclaire. A ceux qui prient on marchande combien de messes, si elles seront assez, si elles seront hautes; on met à prix le son des cloches et mille autres telles indignités, lesquelles ôtées, il ne

1. Le mot *avec* est répété deux fois.

restera qu'une sainte cérémonie, pleine de piété, laquelle à mon avis sera enfin goûtée et reçue de vous, non pas, par aventure, si tôt de maint un qui est dégoûté, mais pour le moins on peut espérer que ce serait avec l'aide [154 v°] de quelque nombre d'années. Qu'on fasse donc seulement ce qui se trouve avoir été fait de tout temps, que chacun pleure sur son mort, comme parle la Sainte-Écriture, mais de cela que la France soit libre. Qui le voudra pleurer avec le chaperon et montrer par l'habit la douleur, qu'il le fasse. Qui ne le voudra faire ainsi n'y soit point contraint. Mais que l'église n'aille point chercher le corps, qui n'est autre chose que le quêter, et, comme disent ceux qui ont envie de reprendre, aboyer après la charogne. Quand la famille du mort aura porté le corps au lieu destiné, comme nous sommes en cela tous d'accord, que l'église fasse commémoration du mort et prie pour lui en ses prières, aux services accoutumés et ce dans le temple seulement; mais à tous également et sans rien prendre, ni plus ni moins, pour les pauvres que pour les riches, et sans en être requise, mais de soi-même, pour faire ce qui est en elle. Et serait bon de n'approuver aucun legat fait pour faire faire service aucun en l'église; ainsi, pour éviter tout soupçon de gain deshonnête et ne profaner la chose sainte par le commerce, faire également pour tous règle prise sans aucune distinction. S'il se faisait ainsi serait-ce pas du tout fermer la bouche à la calomnie. On commencerait donc à trouver bonnes les raisons comme elles sont qui montrent que les oraisons pour les morts sont pleines de piété, et au contraire l'autre opinion inhumaine et accompagnée d'irréligion et d'une cruelle [155] ingratitude. Au reste, en ce faisant, attendons que du tout on se rangeât à même opinion peu à peu, car les maladies de l'esprit ne se guérissent point autrement. Il n'y aurait aucun qui se put offenser, car personne ne serait contraint de faire prier Dieu pour les morts, de tant que l'Église d'elle-même prierait, ni ne ferait emporter le corps hors de sa maison avec chants funèbres, car il serait en sa puissance d'ensevelir son mort.

Rien ne se fasse en l'église, je ne dis pas à prix d'argent, mais du tout où il y intervienne aucune mention de marché ou don, ni accord ni volontaire. Que cette règle soit seulement gardée et on verra en moins de rien tous les abus survenus tomber de soi-même, et ne demeurer rien que la pure et saine doctrine de l'Écriture, et ce qui est des traditions des Apôtres et de l'Église ancienne, desquelles je pense l'observation être nécessaire.

J'ai mis en avant ces moyens, non pas que je pense qu'il fallut nécessairement en user ainsi, ni pour opinion que j'aie qu'il n'y eut beaucoup d'autres meilleurs expédients; mais seulement pour montrer ce chemin, m'assurant que si ceux qui ont expérience des affaires et sont pourvus de vertu suivaient sa trace, il serait aisé de trouver ainsi une conformation qui remettrait l'Église en son honneur et première splendeur et qui [155 v°] la ferait aimer et révérer à ses ennemis. On userait d'une telle modération qu'on ferait d'une pierre deux coups, de tant

qu'on donnerait sa première forme à l'assemblée de Dieu et si on s'accommoderait à ceux qui s'en sont séparés pour les y rappeler : ce que je pense être nécessaire, comment que ce soit, afin qu'il n'y ait point deux églises ni deux polices, qui est la vraie semence de tous les malheurs du monde, qui nous sont déjà sur la tête, si on ne pourvoit à détourner cette tempête.

Mais en cela il y a deux difficultés : l'une par qui sera fait ce règlement et qui en a le pouvoir; l'autre comment le pourra l'on mettre en œuvre et exécuter ce qui sera ordonné. Quant au premier, pour le dire en un mot, je crois que votre compagnie doit arrêter la réformation, sinon pour le regard de certains points qui sont bien peu; car d'attendre que les évêques le fassent par un concile provincial, c'est attendre par aventure le remède du lieu dont vient le mal, et il se faut tenir pour dit qu'ils ne le feront point. Et de ma part je les excuse aucunement, car maintenant que des ecclésiastiques les uns sont tous les jours au danger de leurs vies, les autres voient leur fait en un merveilleux trouble, ce n'est pas bien la saison qu'ils prennent le loisir de penser à une exacte réformation. De faire un colloque de théologiens il ne succéda jamais bien en Allemagne à l'Empereur et ce n'est qu'irriter les parties l'une contre l'autre, même que chacun soutient son règne avec passion. Ainsi il faut que ce soit votre [156] assemblée, si on délibère de le faire jamais ou pour le moins si on a envie d'en tirer quelque fruit assez à temps devant la ruine. Et donc les laïcs feront-ils des lois sur l'Église et jugeront-ils de la doctrine? Premièrement je m'ébahis que le Roi fasse scrupule de mettre la main à l'extirpation de si grossiers abus et visibles, et qu'il ne fait conscience de souffrir et autoriser l'introduction d'une nouvelle église, qui ne se bâtit que de la subversion de la nôtre, laquelle a été fondée en France aussitôt comme la foi chrétienne y a été plantée. Il nous fâche de nous employer à rabiller la nôtre pour la conserver, et on tient bien la main par une pernicieuse patience de la laisser du tout détruire et anéantir, pour en publier une déjà corrompue clairement dès sa naissance et pleine de plusieurs erreurs déjà condamnées. Mais encore il appert évidemment qu'il ne se faut arrêter là; car, excepté deux ou trois points de ce que j'ai dit, tout le demeurant n'est point chose que le Roi ne puisse et ne doive faire et ne l'ait accoutumé. Un seul évêque le pourrait faire à ses constitutions qu'on appelle synodales. Aussi les synodes, en chaque diocèse, n'avaient été institués pour autre raison qu'afin de rabiller à toute heure ce qui se gâte en l'ordre ecclésiastique, pour ce qu'il n'est possible, ni que le corps humain se maintienne en santé sans purgation, ni un bâtiment sans réparations ordinaires, ni quelque police que ce soit sans corriger à toute heure ce qui s'empire et remettre en leur lieu les parties qui se jettent hors [156 v°] de leur place. C'est vraiment l'office du Roi de tenir l'œil, non pas pour usurper rien de l'autorité ecclésiastique, mais pour conserver en son état. Il n'y a rien qui soit contre les constitutions ecclésiastiques, mais au contraire qui ne soit

clairement conforme aux conciles et saints décrets. Or, sait-on bien qu'en France, le Roi qui est protecteur de l'Église gallicane, peut empêcher qu'on n'y contrevienne, et l'a toujours ainsi fait. Or, à cette occasion, en ses cours de Parlement, on y débat ordinairement les dispenses des Papes et les provisions qui sont contraires aux saints décrets; et les gens du Roi interjettent appellation des ressorts octroyés contre les conciles, et aux états derniers le Roi n'a pas craint d'ordonner une certaine forme pour l'eslation des évêques, en quoi sans doute consiste la plus grande part de l'état ecclésiastique, et plusieurs autres édits ont été faits, en répondant aux cahiers, qui tendent à même fin. On doit donc faire comme les bons et savants médecins, qui trouvent aux plus venimeux animaux et aux herbes les plus mauvaises quelque chose de bon pour la santé; et nous aussi du malheur de ce temps tirerons cette commodité qu'on pourra régler l'Église, sinon du tout, au moins aucunement, pour ce qu'elle se laissera panser[1] à cause de sa faiblesse, là où, s'étant en sa prospérité, elle n'eût jamais souffert la main du chirurgien. S'il faut déclarer les articles de notre foi, s'il est besoin d'arrêter quelque doctrine ou de donner interprétation à l'Écriture, lors faut-il déférer à l'Église et lui rendre [157] obéissance; et encore s'il fallait faire quelques nouvelles constitutions pour la police du clergé, il s'en faut reposer sur elle. Mais si, à faute de célébration des anciennes, le prince la voit en extrême péril et quasi hors d'espérance de salut, ne fera-t-il pas l'office de bon fils, et obéissant, de s'employer de tout son pouvoir à la relever et lui tendre la main pour la remettre au premier chemin, duquel s'étant écartée, elle n'a jamais cessé d'aller en décadence, jusques à tant qu'elle est venue jusque à l'extrémité. Je m'assure qu'en tout ce qu'il faudra faire, il n'y aura rien que le Roi ne le puisse de son autorité, rien qu'il n'ait fait souvent et par aventure entreprenant plus sur les ecclésiastiques, et, pour certain, leur profitant moins qu'il ne ferait à ce coup. Voire j'ai bien cette opinion que pour le regard de quelques articles, comme de la permission du calice aux laïcs et autres, s'il y en a de quoi il faille parler au Pape, qu'il les accordera volontiers. Autrefois, en moindre besoin, l'a il accordé à l'Allemagne, et maintenant je ne fais doute qu'il ne trouve bonne cette réformation, pour ce qu'il ne pourrait nier qu'il n'en faille, et quand il ne le ferait pour la conscience, encore le ferait-il pour la conservation de sa puissance, voyant en ce royaume sa supériorité si fort ébranlée, même quand on l'advertira que par même moyen la nouvelle église sera rompue et qu'autrement il est malaisé ou plutôt impossible.

Voilà quant au premier point par qui sera faite cette réformation.

[157 v°] Reste l'autre qui est le plus difficile : comment on pourra[2] à exécuter cette réformation.

1. *Passer* pour *panser*.
2. Il manque évidemment un mot : *parvenir*.

En toutes choses qui concerneront l'administration de quelque charge, soit en la police temporelle soit en l'ecclésiastique, l'établissement de bonnes lois c'est le moindre, mais la provision de ceux qui doivent administrer l'affaire, c'est le principal, et à mon avis le tout. Les lois sont mortes et se laissent arrompre et tirer en autres sens, et souffrent être renversées. Bref, elles ne se peuvent défendre que les mauvais ne prennent moyen et argument d'elles-mêmes pour faire les plus grands maux. Tout va donc à faire de bonnes lois vives, c'est-à-dire à faire bonne eslation de personnages suffisants, pourvus de bon entendement et de probité. Ainsi il n'y a aucune espérance si les évêques ne sont secourus. Ils ne se sauraient démêler de ce trouble. On n'a pas prévu ce danger et grand hasard, et, pour cette cause, jusques ici, en la plupart des évêchés, le Roi a mis des évêques qui ne peuvent maintenant soutenir ce faix avec grand besoin. Si est-ce que de là dépend toute la restauration de cet état, qu'ils ne se fâchent donc point de prendre des conducteurs en leur charge, en laquelle, s'ils ont bon zèle, ils seront bien aises d'être soulagés et d'être[1] aidés par même moyen à la conservation de leur troupeau. Ce n'est pas chose nouvelle : elle est ordinaire en Allemagne, où plusieurs évêques [ont des] coadjuteurs. Et quel inconvénient y a-t-il quand la charge augmente de prendre compagnons en cet honnête travail?

[158] De ma part je voudrais que tous en prissent, tant pour ce qu'il n'y a point d'évêché où il ne soit bien requis, vu la grandeur des affaires, et aussi d'en bailler seulement à quelques-uns ce serait rendre la chose odieuse et pleine d'envie et de jalousie. Les bons sans doute y prendront plaisir et les mauvais en ont besoin et doivent plutôt remercier d'y être soufferts que se plaindre d'avoir des aides. Si on n'en use ainsi, que sert-il d'ordonner que tous évêques résident, puisque la plupart sont tels que leur présence est plus scandaleuse que l'absence n'est dommageable?

Il y a environ six vingts évêchés en France. Il faut que la cour du Parlement choisisse six vingts hommes suffisants, et amateurs de paix et de concorde, et désirant la restauration de l'Église, qui, après avoir fait profession de la doctrine selon l'Église catholique, même aux points qui sont en controverse, et avoir déclaré qu'ils tiendront la main de leur pouvoir à l'entretien des articles de la réformation qui leur seront baillés, seront nommés aux évêques pour les recevoir en la communication de la charge et du conseil pour mettre ordre aux errements et faire l'office de prédication.

Je sais bien qu'il est impossible de remuer ainsi le monde tout à un coup; mais toujours les choses empirent quand on n'y met pas la main, et il est bien temps meshui de commencer. C'est folie si on pense appliquer à un si grand mal des remèdes lénitifs. La saison de ce conseil est passée piéçà et [158 v°] maintenant on gâterait tout si on flattait

1. Répété deux fois.

cette plaie, car si on donne aux gens espérance de réformation et qu'après on les cuide payer d'une mine de correction légère, ils prendront cela pour moquerie et à cause de cette nouvelle opinion seront plus irrités et moins traitables. L'abus auquel il faut plus tâcher de remédier et qui est le plus malaisé, c'est d'abolir cette fiance, malheureuse persuasion, qui s'est si fort enracinée : c'est qu'il n'en est guère qui n'estiment que le reveuu des cures, et des dîmes assignées pour la nourriture et entretien du pasteur, c'était espèce de bien qu'on appelle le bien d'église, là où cela devrait n'être autre chose que les gages du prêcheur et administrateur des sacrements, et le loyer du journalier spirituel. A cela faut-il pourvoir surtout et ramener cela à sa première nature.

Soit donc ordonné que les dîmes des cures et les autres revenus des personnes ecclésiastiques qui ont charge seront toujours publiquement baillées à ferme au plus offrant, en baillant bonne et suffisante caution ; et soit toujours la ferme faite à la condition d'en bailler au curé même seulement un quartier, au terme du quartier, et non aux autres parties, ni en autres lieux, ni à autres personnes, mêmement aux villes, où à cause de l'affluence du peuple la continuelle présence d'un bon et suffisant pasteur est plus requise. Là il faudrait que le revenu qui est destiné pour son entretien fut mis par les fermiers entre les mains des consuls, comme deniers publics, où ils seraient gardés sans être employés à aucun autre usage, à peine de sacrilège, sans rémission.

[159] Il faudrait du temps pour remettre la chose, mais la longueur qu'on peut craindre ne doit garder d'entreprendre, mais donner cœur de commencer plus tôt, de s'y employer plus diligemment ; et par aventure, si on y apporte bon zèle on connaîtra que l'on en viendrait à bout dans moins de temps qu'on n'espérât. Il semble qu'il faudrait beaucoup d'années avant que pouvoir mettre au gouvernement des églises, hommes capables de cette charge au lieu de ceux que l'on y voit.

Il vaquera un nombre infini de paroisses, si le Roi, sans exception et sans recevoir aucune dispense, commande à ses officiers de prendre le revenu de tous les bénéfices où les curés ne résideront ; et en peu de temps tout sera renouvelé. Si on ne reçoit les résignations, je pense qu'il ne se doive aucunement faire, ou encore qu'on en reçut et néanmoins l'évêque en fit examen avec son coadjuteur, et inquisitions des résignataires (quelle provision de Rome qu'ils aient). Tout de même sorte qu'il ferait, il y pourvoirait sans résignation.

Mais il faudrait dès cette heure, sans attendre, pour faire vivre, d'autres bénéfices ; car il est certain que les paroisses demeurant parties comme elles sont, elles ne sont suffisantes pour l'entretien honorable du pasteur ; et aussi il est impossible de trouver si grande multitude de personnages suffisants pour administrer un si grand nombre de paroisses. Donc dès à présent l'évêque doit unir les paroisses si la vacation s'y offre, ou désunir celles qui doivent être unies avenant la vacation.

[159 v°] Aussi faut-il que le revenu des cures fut grand, car il doit

servir non au curé seulement, mais aux prêtres qui lui assisteront, tant pour lui aider à la prédication, comme il se faisait autrement, ou pour le service ordinaire, qu'au surplus de la charge et administration des sacrements.

Il faut qu'ils soient nourris du public, car il est nécessaire que tout gain cesse de ce commerce des choses sacrées si longtemps supporté.

Certain nombre sera prescrit des prêtres qu'on baillera à chaque curé pour jamais et des diacres, aussi des acolytes et autres ministres de l'église, desquels les charges seront distinctes et séparées.

Tandis, en attendant qu'avec le temps la chose se parforce, on choisira des plus paisibles de ceux qui y sont à présent, mais en y ajoutant quelqu'un qui supplée le défaut des autres. L'âge de ceux qui devront être pourvus à chaque ordre sera spécifié.

Après Pâques, au synode, selon la coutume de l'Église, tous les curés s'assembleront devant leur évêque et sera cette assemblée employée à rabiller les fautes de tous, et chacun d'eux à son tour sortira pour être délibéré à ce que les autres auront à proposer contre lui, et amiablement seront les fautes ou blâmées seulement ou reprises aigrement ou punies comme il y tiendra.

Aussi sera lors avisé s'il y a aucun digne d'être reçu à la cure des âmes, et s'il s'en trouve quelqu'un, après l'avoir [160] ouï prêcher, l'évêque l'enregistrera, pourvu qu'il ait d'ailleurs témoignage de sa bonne vie, pour le bailler pasteur au troupeau qui vaquerait par après.

Sans observer cette forme, aucun ne soit commis à cette charge.

Or veux-je, pour mettre en avant cet ordre, faire l'union, établir cette réformation et l'introduire, qu'aucun des évêques de France passerait par tous les évêchés pour faire le réglement avec tel nombre d'évêques et les coadjuteurs qu'il sera nécessaire. Monsieur d'Orléans [1] est vraiment digne de cette charge et un autre avec lui qui ressemblerait, si on en pouvait choisir un qui ne fut si turbulent comme aucuns ni superstitieux que la plupart.

J'avais omis que les coadjuteurs auraient certaine portion du revenu de l'évêché, en certain lieu, qui leur serait baillée des fruits mêmes et non par les mains de l'évêque.

La réformation faite, soient cassées les nouvelles églises et tous les offices qu'on y a établis, et soit défendu, à peine de la vie, de ne prendre administration ni titre, comme de surveillants, ministres et tous les autres états, de la nouvelle église, qui sont les appuis de cette dissension et vrais capitaines de la guerre civile.

Soit défendu, à peine de la hart, à autres qu'aux députés par les évêques, de dogmatiser ni administrer les sacrements. Qui prêchera, qui administrera autrement, soit puni de mort.

[160 v°] Qui assistera à telles prédications et administrations de sacrements, soit puni d'amende pécuniaire.

1. Jean de Morvilliers (1er décembre 1506-23 octobre 1577).

Je crois qu'il y aurait de la rigueur si on ordonnait plus grande peine, et non qu'elle n'aurait pas tant d'effet. Il nous a apparu par expérience qu'usant de plus grande rigueur, on les contraignait à s'opiniâtrer et prendre le frein aux dents, et ne faut douter que cette façon de punir n'en détourne plusieurs à qui rien n'est plus cher que l'argent, même que l'exécution en sera facile et la multe certaine et non modérable.

Il semble en l'exécution de tout ce conseil y aura grande difficulté; mais à mon avis il n'y en [est] que cetui-ci par le moyen duquel on se puisse sauver d'une manifeste calamité, et à le penser il est plus facile que tous les autres.

Le nombre des catholiques est sans comparaison plus grand que des protestants; tout le plat pays ne sait guère que c'est de cette nouvelle doctrine, et aux villes même où elle a été reçue, excepté quelques-unes, et bien peu, leurs congrégations sont petites au respect des assemblées de notre église. Ce qui fait estimer grande leur multitude en beaucoup d'endroits, c'est non pas le nombre, mais l'insolence, et aussi toujours, quoi que ce soit, dix qui font quelque chose de nouveau paraissent plus que cent vivants à la commune façon et accoutumée.

Tous nos voisins étrangers nous donneront tant de loisir que nous voudrons pour abolir cette division et ôter l'église nouvelle [161] et réformer celle de nos prédécesseurs, là où, faisant le contraire, il est à craindre qu'ils empêcheront l'exécution de quelque autre conseil qu'on saurait prendre. Il y a donc bien grande différence ou de faire une chose avec loisir et sûreté et paix et repos, en laquelle nous serons favorisés de tous les princes qui nous peuvent aider ou nuire, ou d'attendre un remuement auquel ils nous donneront empêchement de tout leur pouvoir.

La reine Marie d'Angleterre a remis la religion ancienne, du tout abolie par le roi Édouard, et a bien pu y ranger son peuple, de son naturel barbare et rebelle; et si ne réforme aucunement l'ancienne. Comment estime l'on impossible que le Roi l'entretienne, même en la réformant, vu que la plus grande part de son peuple la tient encore?

Davantage, il est tout certain que la nouveauté a appelé plus de gens à l'église réformée qu'autre chose, et combien qu'il y en ait que le zèle et une affection de la religion a mis en cette assemblée, si est-ce que quiconque voudra juger sainement, il dira que la plus grande part s'y sont mis sans savoir quel différent ils ont avec nous, que la seule légèreté les a fait ranger à ce qui s'est présenté de nouveau.

Quand la nôtre sera ainsi réglée et réformée, elle semblera toute nouvelle et elle leur donnera grande occasion d'y revenir sans scrupule, pour ce qu'ils ne cuideront pas rentrer en celle qu'ils ont maintenant en haine et horreur, mais en une autre toute neuve; de tant qu'après avoir nettoyé tant de si grandes taches et si apparentes [161 v°] dont elle est à présent couverte, elle présenterait une face tout autre, qui serait si belle à voir et si aimable que les plus rebelles seraient conviés à se racointer d'elle; les abus les ont éloignés et la réfor-

mation les rappellerait. La curiosité les a fait entrer en l'autre pour voir que c'était et cela même les ramènerait en la nôtre. Aussi est-il croyable qu'il en a une grande partie qui meshui sont las des troubles et seraient bien aises de cette honnête occasion de repos, sans aucune offense de leur conscience. Par aventure, au commencement que cette dissension s'échauffa, ils n'eussent pas si aisément reçu cette composition, comme ils feront à présent, étant travaillés des tumultes, et de la division, et des frais qui sont grands à l'entretien de leur état; et les gens de bien et ceux qui ont de quoi commencent d'avoir suspecte cette puissance du populaire et prendront grand plaisir de la voir réprimer; et peu à peu, sans qu'on y prit garde, avec la mutuelle conversation, il s'est fait comme une réunion de courages et d'opinions qu'on n'eût osé espérer au commencement. Le temps a amené ceci et le temps l'admoitera, comme nous voyons que les opinions des anciennes sectes se sont évanouies quand on ne les a laissé nourir en églises séparées et en certain ordre.

En somme, il faut faire une rigoureuse punition des insolences et violences publiques commises sur les chefs et auteurs, et ce par la Justice assistée des gouverneurs.

[162] Il faut réformer vivement et promptement l'ancienne Église, rompre l'ordre et établissement de la nouvelle. Une chose pourra fort empêcher la réformation : c'est que par ce moyen le Roi perd la subvention des décimes qu'il prend du clergé. Mais sans doute ç'a toujours été et sera, si Dieu n'y pourvoit, un malheureux appât qui nous tire à notre ruine. Ce serait une chose étrange si le Roi prenait les décimes comme pour un loyer d'avoir abandonné la république, et s'il se laissait suborner par cet exécrable gain afin de tenir la main à tant d'indignités, et vilains et énormes abus, et cependant voyait devant lui tout son état se renverser et aller en désordre. Et se mécompte l'on grandement si on pense longuement jouir de ce tribut et si on en fait état; car il est aisé voir que dans un an pour le plus tard, en la plus grande partie de ce royaume, les dîmes ne seront payées. Car déjà ceux de la nouvelle religion commencent à voir qu'ils entretiennent les membres de l'Antéchrist, en payant les dîmes aux prêtres; et s'ils ont pensé la couleur bonne d'abattre les autels et les images, pour ce, disent-ils, qu'il faut ôter les instruments d'idolâtrie, pourquoi ne reçoit on qu'ils auront bien autant de prétexte de mettre en avant qu'ils font conscience de nourrir de leurs biens les loups du troupeau et leur donner le moyen d'entretenir leur superstition même que l'avarice et la friandise de relève ce qu'ils baillent pour la dîme servira toujours de belles raisons, même étant [162 v°] piqués par une haine capitale qu'ils ont contre tout l'ordre des ecclésiastiques. Au reste, quand ceux de l'Église réformée ne refuseraient les dîmes, ceux de la Romaine le feront, de tant que leurs curés ni leurs vicaires ne pourront faire à leurs paroisses aucun service accoutumé, comme déjà l'on voit en presque la moitié de la Guyenne.

Davantage, puisque l'on voit que de ne réformer point l'ancienne et de la maintenir avec la nouvelle, c'est maintenir le trouble et provoquer, comme je pense, une cruelle et calmiteuse guerre, c'est folie de croire, si nous sommes en affaires, que ni le vrai revenu du Roi, ni les emprunts ni les décimes y puissent fournir; si lorsque tout le peuple était uni sous un prince majeur, il n'a été possible d'en tirer tant de subsides qui aient pu satisfaire à la dépense des guerres, de sorte que nous sommes devenus enfoncés en dettes infinies, qu'espérons-nous maintenant si nous y revenons, et pendant que cette monarchie démembrée en dissensions et discordes est entre les jeunes mains de l'enfance de notre prince? Gagnons seulement le repos et n'ayons point de peine qu'il soit pauvre : si nous avons guerre, rien ne suffit; si nous avons paix, rien ne défaudra. Nous nous acquitterons, si ce n'est en six ans, ou au moins en douze.

Il n'y a pas deux ans qu'ils réputaient à grand'heur d'avoir la vie sauve et ne priaient sinon qu'ils ne fussent contraints [163] de faire profession d'une loi qu'ils estimaient fausse. Ce point en fut accordé, et, à mon avis, fort justement. Mais, soudain après, ils s'assemblèrent en maisons privées pour faire des prières. Le Roi, espérant les obliger par cette bénignité, le permit. Ils n'ont pas eu sitôt gagné cet avantage, qu'en ces mêmes congrégations où on n'avait parlé que de prier Dieu, ils ont passé outre et l'on a prêché et administré les sacrements. Le prince, les cuidant vaincre par sa clémence, l'a dissimulée, en espérant qu'ils s'arrêteraient là, puisqu'ils ne pouvaient prétendre qu'il leur fallut plus grande liberté pour vivre selon leur conscience. Mais, quoi! cette règle de conscience n'est jamais certaine et ne saurait-on voir la fin de ce qu'elle produit. Ils ont trouvé des lieux publics, de quoi ils ont fait des temples, et ainsi ont clairement et ouvertement fait voir la séparation et ont mis en évidence un ordre tout nouveau d'une autre république ecclésiastique. Encore le Roi leur a cédé, pour voir que demanderait cette licence et pour essayer si en cette nouvelle réformation la vie répondrait en la profession. Ils ont depuis fait grande instance d'avoir des temples; le Roi leur a déclaré qu'il ne leur en donnerait point, mais ils ne se sont pas arrêtés à si beau chemin. En plusieurs lieux, et, à mon avis, partout où ils ont cru être les plus forts, ils en ont pris force et abattu les images et brûlé les ornements. Il semblait bien qu'il n'était plus possible que le Roi l'endurât. Toutefois il l'a fait et a, possible, pensé qu'il y avait prou temples, et quand bien les églises réformées n'en seront encore jetées, il en demeurait assez pour les autres. Qui n'eut dit que [163 v°] cette si grande et incroyable douceur de notre souverain eut amolli le cœur des plus barbares et qu'elle était suffisante non seulement à les convier de s'en tenir là et ne passer plus avant, mais encore de reculer plutôt et remettre quelque chose de ce qu'ils avaient usurpé. Incontinent, voici en beaucoup d'endroits, tous les ecclésiastiques, tous ceux de l'Église romaine, privés de toutes leurs cérémonies et réduits à une misérable

servitude. Je ne veux rien dire plus avant et me suffit qu'il est aisé de connaître par là qu'à un déraisonnable et insolent demandeur de lui accorder quelque chose ce n'est pas contenter son désir, mais augmenter son audace.

Ils demandent l'intérim et des temples. Mais qui les donnera à ceux de l'Église romaine par toute la Guyenne, où ils sont maintenant en tel état qu'ils n'oseront servir Dieu selon leur religion et celle de leur prince, à peine de perdre la vie? Les protestants demandent donc au Roi qu'il donne à ceux qui ne sont pas de sa loi ce qu'eux-mêmes ne donnent pas, aux lieux où ils ont pouvoir par le droit de la force qu'ils ont usurpée. Mais encore prenons conseil des chefs de leur réformation. Je sais bien qu'il y a grand nombre d'hommes en Angleterre qui, en leur cœur ne sauraient approuver la religion de leur Reine et qui tiennent l'Église romaine pour la vraie et apostolique. Je ne fais doute qu'il n'y en ait maint un encore en réserve. Mais comment pensons-nous qu'ils seraient bien reçus de leur maîtresse, s'ils [164] demandaient temples, pour vivre à leur façon? Comment les écouterait Calvin? Ils estimeraient sans doute ceux-là qui le mettraient en avant turbulents et introducteurs de nouveauté, tendant à sédition; et pour cette cause le grand Athanase, il y a tantôt treize [cents] ans, répondit bien à Constantin, l'empereur, qui le priait de laisser un temple à ceux qui suivaient Arrius, dans la ville d'Alexandrie, d'où il était évêque : « Leur en laisserai, dit-il, quand ils en bailleront sept aux catholiques à Antioche », où Arrius avait fait recevoir sa doctrine.

P. B.

# COMPTES RENDUS

PIERRE-MAURICE MASSON, doyen de la Faculté des Lettres, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg en Suisse. **La Profession de foi du Vicaire Savoyard de Jean-Jacques Rousseau.** Edition critique, d'après les manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris, avec une introduction et un commentaire historique. *Fribourg et Paris*, 1914, 1 vol. in-8, CX et 608 p. — **La Religion de Jean-Jacques Rousseau**, thèse de doctorat présentée, à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris*, 1916, 3 vol. in-8, XII+286, 294 et 457 p.

De toutes les pertes que la guerre a infligées à l'École Normale supérieure, à l'Université, et aux lettres françaises, il en est bien peu qui soient aussi douloureuses que celle de Pierre-Maurice Masson. Je l'ai connu en 1902, quand il entra en seconde année d'École Normale. Il appartenait à une promotion éclatante de promesses, qui comptait, dans la section littéraire, Leroux, mort aussi au champ d'honneur, Hazard, Terracher, Villey. Jamais promotion n'a donné plus de joie à un maître, et plus de mal. Ils étaient là cinq ou six, qui avaient déjà une étendue de savoir et une précision de méthode dont on était étonné : Masson plus qu'aucun autre. On était frappé de l'aisance fière avec laquelle il portait un lourd harnais d'érudition, et de ce qu'il savait garder de vive spontanéité dans la plus sévère discipline.

Avec ces cinq ou six gaillards, avec lui surtout, il ne fallait pas s'endormir. Il fallait tout savoir, avoir tout vu, tout prévu, être prêt à faire front aux questions les plus embarrassantes, à discuter les suggestions les plus neuves. Le travail d'École, avec eux, était vraiment une conférence, une collaboration, un échange.

Je ne sais ce que j'ai donné alors à Masson : mais je sais bien que dès lors j'ai reçu de lui beaucoup.

Mon chagrin était qu'il rêvait d'archéologie grecque. Ce fut une joie pour moi de le voir, un peu après son agrégation, sur le conseil, paraît-il, de M. Victor Giraud, et sans doute aussi par la force d'un appel intérieur, revenir à nos études. Il s'y distingua d'abord; et tout en préparant ses thèses de doctorat, dont il avait conçu le dessein il y a une dizaine d'années, tout en donnant l'enseignement le plus actif dans sa chaire de Fribourg, il publia une étude érudite et agréable sur *Madame de Tencin*, reprise d'un travail de seconde année d'école, un autre volume très neuf sur *Fénelon et Madame Guyon*; deux discours brillants sur *Lamartine* et sur *Vigny*, que l'Académie couronna, et qu'il enrichit, en les imprimant, de notes instructives, enfin divers articles de revue sur *Lamartine* et sur *Rousseau*. Tous ces essais, où le talent égalait la science, lui avaient fait une place déjà grande parmi les critiques et les historiens de la littérature française. Il avait, ayant à peine passé la trentaine, l'autorité et le renom qui s'acquièrent communément par une longue vie et une longue liste de travaux. On savait qu'il était un des maîtres de demain.

Mon ancien élève était devenu mon ami ; et dans les nombreuses rencontres où nous causâmes de nos projets, de nos études communes, de nos curiosités respectives, j'ai eu occasion d'apercevoir, au delà de la distinction de son esprit, la délicatesse de son cœur et la noblesse de son caractère. Il n'y eut point d'âme plus tendre, plus fière et plus droite. Il respectait assez sa propre pensée pour ne jamais manquer de respect à la pensée d'autrui. Il savait, pour ceux qu'il aimait, trouver les mots qui fortifient et les mots qui compatissent.

Lorsque la guerre éclata, il achevait les thèses qu'il voulait soumettre au jugement de la Sorbonne. La thèse secondaire était imprimée ; l'autre avait le *visa*. Tout, naturellement, fut mis de côté. Masson alla à son devoir. Le doyen de Faculté devint sergent, puis sous-lieutenant. Lorsque la guerre de tranchées s'installa, et créa des loisirs aux combattants, Masson, comme il le dit dans une page émouvante ajoutée en post-scriptum à l'avant-propos de sa grande thèse, crut pouvoir reprendre en mains son volumineux manuscrit. « Quand nos hommes, écrit-il, ont passé avec moi la nuit au guet devant les fils de fer, et qu'ils rentrent dans leur forêt, ils se détendent et se retrouvent ingénieux pour les arts de la paix : ils sculptent des cannes, dessinent des jardinets, apprivoisent des geais, s'improvisent orfèvres pour tailler des bijoux dans l'obus qui les a manqués. J'ai suivi leur exemple ; je n'ai pas fui le « divertissement » qui s'offrait à moi ; et ce livre aura été pour moi, si l'on veut, comme la bague-souvenir que l'on cisèle en campagne. » C'est ainsi qu'il corrigea les épreuves de trois gros volumes, méticuleusement, ne manquant pas une bourde ou une coquille, ordonnant de son abri des vérifications minutieuses dans les bibliothèques de Paris, avec une présence d'esprit et une précision de mémoire étonnantes. Après la fatigue des nuits de guet, et les alertes de la tranchée, sous la menace constante des « marmites », le lieutenant Masson, dès qu'il était déchargé de ses devoirs de chef, se retrouvait homme d'étude : aussi dispos, autant à son travail que dans son cabinet de Fribourg. Il n'oubliait pas le présent néanmoins. La pensée du sacrifice nécessaire, et de jour en jour plus probable, ne le quittait pas. Il le voyait s'approcher. Il y était résolu. Il ne s'en laissait pas distraire ni troubler.

Admirable exemple de tranquillité d'âme et de maîtrise de soi.

C'est ainsi qu'il acheva son travail. Deux fois le jour de sa soutenance fut fixé. Deux fois les événements de Verdun firent interrompre les permissions ; et Masson tomba le 16 avril avant d'avoir conquis son dernier grade universitaire.

La Faculté a voulu, autant qu'il était en elle, le lui décerner. Le jeudi 11 mai, dans une séance solennelle, sous la présidence du doyen, M. Alfred Croiset, les juges des deux thèses, après avoir entendu le rapport de M. Michaut et le mien, ont déclaré M. Pierre-Maurice Masson « digne du grade de docteur, avec la mention *très honorable* ».

## I

### *La Profession de foi*, édition critique.

L'édition de M. Masson comprend deux parties, une partie *critique* et une partie *historique*.

M. Masson nous présente, avec le texte de l'édition originale de la *Profession*, le texte des rédactions antérieures que fournissent divers manuscrits : manuscrit Favre, manuscrit du Palais-Bourbon, manuscrit de la Bibliothèque de Genève, et copie autographe faite pour Moultou. « La page de gauche, purement critique (offrant les versions des quatre manuscrits), permet de

suivre la progression de l'œuvre de Rousseau, depuis les débuts que nous pouvons atteindre jusqu'à son achèvement. La page de droite, qui est surtout historique, reproduit l'édition originale, avec les quelques variantes de l'édition de Genève, et fait connaître les sources de Rousseau[1]. »

Dans ce commentaire « historique », M. Masson a recherché : 1° les ouvrages auxquels Rousseau fait allusion et dont il réfute les principes; 2° les origines de sa science et de son érudition; 3° « les occasions biographiques », si l'on peut ainsi parler, qui ont mis en branle sa sensibilité et enrichi son vocabulaire; 4° les textes, en général connus de Rousseau, mais pas nécessairement, qui forment « l'atmosphère intellectuelle et morale où s'est mûrie sa pensée[2] ». Enfin les remarques de Voltaire sont signalées.

Une copieuse introduction nous renseigne sur l'histoire de la composition et de la publication de la *Profession*, et sur le développement du texte à travers les manuscrits et les éditions. Elle se termine par quelques pages nécessaires sur la « Méthode de la présente édition ».

Des appendices contiennent : 1° les *5e et 6e lettres à Sophie*, déjà publiées par M. E. Ritter, mais sans les premiers jets et repentirs; 2° des pages inédites de l'*Émile*, extraites du manuscrit Favre; 3° des fragments inutilisés de la *Profession*, tirés des manuscrits de Neuchâtel; 4° des maximes extraites par Rousseau de la *Profession*, et qui sont conservées aussi à Neuchâtel; 5° une lettre à M. de Franquières (1769), qui ramasse l'essentiel de la *Profession*; 6° d'assez nombreuses *additions et corrections*.

Le volume se complète par une *Bibliographie des ouvrages* cités dans l'*Introduction* et le *Commentaire*, une liste des *textes inédits* cités ou utilisés dans la présente édition, un *index grammatical, orthographique et sémantique*, et un *index des noms propres et des œuvres*. En outre, deux fac-similés du manuscrit Favre.

Cette sèche description donne une idée du prodigieux labeur de P.-M. Masson. Mais ce qu'il a de plus caractéristique, c'est qu'en se développant selon la plus exacte et rigoureuse méthode, il n'a jamais rien de mécanique. Il n'y a pas un détail de l'appareil critique ou du commentaire qui, pour Masson, ne signifie quelque chose, et par où il ne veuille nous conduire à une connaissance utile pour bien comprendre la pensée, l'âme ou l'art de Rousseau. Une telle édition, évidemment, comme en général ce qu'on appelle une « édition savante », n'est pas une édition de lecture. Il paraît inutile d'en faire la remarque; cependant des esprits distingués ne s'en avisent pas toujours. Ce n'est pas chez Masson qu'il faut venir faire connaissance avec la *Profession*. Son édition s'adresse à ceux qui l'ont lue déjà, qui ont déjà subi le choc de Jean-Jacques, ou donné l'assaut, avec leurs propres moyens, à sa pensée. Elle est, pour ceux qui n'en veulent pas rester là, et qui aspirent à une connaissance plus complète, à une pénétration plus intime du chef-d'œuvre, l'instrument de travail, un instrument incomparable. On peut dire que Masson a établi le modèle des publications de ce genre, l'édition type, dont nous devrons toujours (en modifiant le plan et la méthode selon les cas particuliers) essayer de nous rapprocher.

## II

### *La Religion de Jean-Jacques Rousseau.*

Je ne puis mieux faire que de reproduire le rapport que j'ai lu à la Sorbonne le 11 mai : il contient un jugement général et auquel je n'ai rien à changer. J'y ajouterai seulement quelques notes où l'on trouvera diverses précisions qui alors n'eussent point été de mise : on les trouvera à la suite du texte du rapport.

L'édition critique de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, qui forme la thèse secondaire dont on vient de parler, fournit une base à la grande thèse, dont l'interprétation de la *Profession* est le centre.

Par l'examen des tâtonnements de Rousseau que révèlent les manuscrits, par la discussion des corrections, ratures, additions, changements et remaniements de toute sorte à travers lesquels la *Profession* s'est acheminée vers son état définitif, P.-M. Masson se donne les moyens d'établir le sens du morceau fameux et d'éclairer les intentions de l'auteur avec une précision et une évidence qui n'avaient point encore été atteintes. Mais aucun texte ne suffit à s'expliquer lui-même : il faut chercher le secret du cœur de Rousseau dans la crise de sa vie et de sa pensée aux environs de 1760 : il faut voir apparaître, et peu à peu s'accentuer chez Rousseau, le besoin de faire une déclaration de sa croyance, et la *Profession* s'ébaucher dans cinq ou six écrits des années 1756-60. Il faut suivre les développements et les commentaires que Rousseau donne à la *Profession* dans son œuvre ultérieure : là se pose le problème délicat du rapport du *Contrat* à l'*Émile* et si le chapitre intolérant de la *religion civile* ne donne pas un démenti à la *tolérance* du *Vicaire savoyard* [3]. Enfin il faut rapprocher la vie religieuse de Rousseau de sa confession de foi et regarder de quelle façon, dans quelle mesure il a, dans ses dernières années, de Motiers-Travers à Ermenonville, mis lui-même en pratique les idées dont l'expression avait secoué le monde. Par là se mesure sa sincérité et s'éclaire la signification que lui-même donnait à ses déclarations. Si P.-M. Masson ne nous avait apporté que cette étude, qui occupe le second volume de sa thèse principale, j'aurais estimé l'effort suffisant pour mériter à son auteur le grade de docteur dans les conditions les plus honorables. Cet unique volume eût pris place au rang des meilleures thèses.

Mais P.-M. Masson avait senti que le travail ainsi délimité n'eût pas été complet et qu'il eût laissé la *Profession* en quelque sorte suspendue dans le vide. Aussi, sans crainte de s'imposer un labeur immense, avait-il élargi son sujet : l'explication de la *Profession de foi* devint la partie centrale d'une vaste enquête sur *La Religion de J.-J. Rousseau* (c'est le titre de la thèse) et sur l'évolution du sentiment religieux au XVIII[e] siècle. Deux gros volumes vinrent encadrer l'étude sur *La Profession de foi.*

Dans le premier, deux vastes questions sont traitées. Comment Rousseau s'est-il formé? Quelle a été la part de la religion, des influences et des émotions religieuses dans son enfance et dans toute son existence jusqu'à 1760 ? Quelles dispositions de sa nature, quelles impressions de son éducation, quelles expériences de sa vie, ont préparé la crise d'où est sortie la *Profession*? Quelle a été la force des origines protestantes, la portée de la conversion au catholicisme [4], l'action de M[me] de Warens, la signification du retour à la religion de Genève? Jusqu'à quel point Rousseau, dans sa liaison avec Diderot et son groupe, est-il devenu un « philosophe »? Quelle a été la sincérité et la profondeur de son rationalisme? De quelle manière se sont en lui, accordés, équilibrés ou combattus la critique philosophique et la sensibilité mystique? Voilà les problèmes variés et délicats dont l'ensemble fournit la réponse à la première question : toute la vie de Rousseau le conduit à la *Profession du Vicaire Savoyard*, qui n'est point un accident, une déviation, une « conversion », mais l'expression éclatante et nécessaire de sa nature profonde, le terme logique de ses multiples aventures.

La seconde question est : quel est le rapport de la *Profession* au public à qui elle s'offre? Le succès du morceau atteste qu'il répond à un besoin précis, à une demande instante des cœurs. Il faut donc rechercher comment il prend place dans un mouvement de pensée religieuse et de philosophie sentimentale qui s'observe à la fois chez les protestants et chez les

catholiques pendant le demi-siècle précédent; comment le rationalisme, moitié par un effet direct, moitié par un effet de réaction, a conduit nombre d'esprits, en France, en Hollande, en Suisse, à Genève, dans tous les pays de culture française, à indiquer peu à peu, par une série d'efforts incomplets et confus, les problèmes, les arguments, les inquiétudes, les aspirations, les points de vue, tous les états enfin de conscience et de sensibilité auxquels la *Profession* donnera une expression souveraine et définitive, enrichie des multiples résonances de la prodigieuse originalité de Jean-Jacques.

P.-M. Masson nous fait ainsi assister à la naissance d'une sorte de « pragmatisme » qui donne à « l'utilité » et au « désir » le droit de prescrire la « vérité »; il nous montre la pénétration des idées philosophiques, celle de *nature* par exemple, dans une certaine théologie chrétienne, et les difficultés que la raison oppose à la révélation et aux dogmes ayant pour effet d'acheminer beaucoup de chrétiens à placer l'essentiel de leur religion dans les satisfactions du cœur, en rejetant le souci des obscurités litigieuses. La *Profession*, en même temps qu'elle sort du fond même de Rousseau, continue et amplifie un mouvement de l'esprit du siècle.

Le troisième volume est consacré à développer les conséquences de la *Profession du Vicaire Savoyard* dans l'histoire morale de la société française. Quelle a été dans ce public, qui l'attendait sans le savoir, la fortune de ce nouvel Évangile ? Quels réveils religieux a-t-il suscités? Et pourquoi cette riche diversité d'effets? Par quelles vertus a-t-il satisfait aux besoins des catégories d'âmes les plus hétérogènes, offrant aux âmes sensibles un *saint* à adorer et des *lieux saints* à visiter, aux philosophes une religion raisonnable qui n'exigeait point l'abdication ni l'humiliation de l'intelligence, aux catholiques et aux protestants des raisons de demeurer, indépendants et fidèles, dans leurs Églises respectives, des moyens de retrouver dans l'indifférence aux dogmes et aux théologies épineuses le bonheur de croire et toutes les délices de la mysticité? Quelle a été la part de Rousseau dans l'élaboration des cultes révolutionnaires et dans la Préparation du *Génie du Christianisme*? Comment s'est-il donc trouvé que la renaissance catholique de la France, au début du XIX^e^ siècle, a pris sa source en dehors de l'Église et du catholicisme, dans l'âme d'un protestant philosophe et piétiste, rebelle à toute autorité ecclésiastique et incrédule à la révélation[5]?

Voilà un aperçu bien sommaire de l'intérêt que présente la thèse de P.-M. Masson. Il n'y a pour ainsi dire pas un problème relatif à la vie, au caractère et à l'œuvre de Rousseau, pas un problème relatif à l'évolution du sentiment religieux entre Fénelon et Chateaubriand — problèmes philologiques, historiques, psychologiques, esthétiques — qui n'ait été touché dans ce bel ouvrage et qui n'y reçoive une solution toujours neuve par quelque endroit, toujours ingénieuse et sérieuse, parfois définitive.

Même par delà le grand sujet qu'est Jean-Jacques Rousseau, par delà le plus grand sujet qu'est l'histoire de la pensée religieuse au XVIII^e^ siècle, P.-M. Masson entrevoyait un objet encore plus vaste : il voulait que sa thèse fût l'élaboration d'une méthode générale pour l'histoire littéraire.

Le rousseauisme existait avant Rousseau : mais « devant les paroles enflammées de Jean-Jacques, tout ce qui avait été dit avant lui sur le même mode disparut dans l'ombre, et le rousseauisme n'exista plus que chez Rousseau et par lui », tellement tous les sentiments qu'il avait hérités du travail d'un demi-siècle reçurent, en passant par son âme, « une force d'élan, d'expansion, de conquête » qu'ils n'avaient jamais eue et dont l'instant d'avant, ils ne paraissaient pas capables. Ainsi apparaît dans « le cas privilégié » de Rousseau « l'action décisive des héros de la littérature et le pouvoir de renouvellement qu'a leur génie ».

Masson, comme tout homme intelligent d'aujourd'hui, sait bien que cette

« curiosité des âmes individuelles » est dangereuse, qu'elle impose l'emploi d'instruments — l'intuition, la sympathie, l'invention artistique — qui tendent à chaque instant des pièges au sens critique. Mais puisque, dans l'étude littéraire, il n'y a pas de vérité complète, il n'y a pas de vérité exacte sans cette curiosité, le risque n'est pas une raison de se dispenser d'un effort nécessaire[6]. P.-M. Masson n'y voit qu'une raison de se défier, de multiplier les précautions que peut suggérer la connaissance des méthodes exactes et de leur rendement possible. Il a une érudition prodigieuse, elle n'est égalée que par son adresse à en manier le poids, à en interpréter les données. Sa critique est rigoureuse et subtile. Il a l'esprit clair, pénétrant, souple, vigoureux au plus haut point. Il ne sait que pour penser : il veut tout savoir, s'il se peut, de son sujet pour penser plus richement et plus exactement. Il a la sereine volonté d'impartialité des travailleurs probes. Ce mérite a frappé celui de mes collègues qui est chargé d'enseigner l'histoire de la Révolution — sujet controversé s'il en est — et voici le jugement qu'il porte sur la partie de l'ouvrage qui l'intéresse particulièrement : « Les chapitres, dit M. Aulard, sur l'histoire religieuse de la Révolution, sont fort étendus et importants. Je ne les ai pas seulement trouvés remarquables, originaux par le sens historique et le talent, mais par l'effort d'impartialité, effort sincère, intelligent, heureux. Masson était en admirable état d'esprit critique. »

Masson écrit bien et il aime à bien écrire. Il veut que son lecteur le suive dans sa longue recherche jusqu'au bout *sans peine et avec plaisir*. Mais c'est d'abord, comme tous les écrivains de race, pour se faire plaisir à lui-même, qu'il s'est donné ce style élégant, spirituel, un peu coquet, si souple d'ailleurs et si nerveux, si précis et si nuancé.

Dans une œuvre aussi vaste et qui touche à tant de points délicats ou obscurs des âmes et de l'histoire des idées et des livres, il est inévitable qu'il y ait matière à discussion. On disputera à Masson l'interprétation de quelques textes, la position ou la décision de certains problèmes, on fera des objections sur certains détails et sur certaines généralités.

J'en ferais s'il était là pour me répondre, comme il aurait dû être.

Je lui aurais donné gagné sur la date de l'*Essai sur l'origine des langues*. Il a trouvé dans les manuscrits de Neuchâtel le fragment décisif par lequel est écartée l'hypothèse que j'avais risquée[7]. Mais je n'aurais pu lui accorder que le *Discours sur l'Inégalité* n'ait été pour Jean-Jacques qu'une « reconstitution psychologique », de valeur purement logique et nullement historique; et je lui aurais présenté mes preuves, avec deux ou trois textes qu'il n'a pas connus, ou du moins remarqués[8].

Je lui aurais demandé si, à force d'analyser le mysticisme de Rousseau, à force d'en faire apparaître les traces dans toutes les manifestations de son génie, à toutes les époques de sa vie et d'y appliquer comme un verre grossissant, il n'a pas peur de nous induire à exagérer les proportions. Je sais bien que l'erreur viendra en grande partie du lecteur, qui oubliera qu'il est en présence seulement d'une étude sur la religion de Rousseau, étude partielle, bien que vaste, et non d'une étude d'ensemble sur la vie, la pensée et l'œuvre. Cependant peut-être Masson lui-même a-t-il une tendance à réduire par trop la part de l'activité rationnelle de Jean-Jacques et à diminuer la valeur proprement intellectuelle de ses idées et de ses constructions[9].

Je lui aurais proposé un doute encore sur l'antagonisme de la raison et du sentiment qu'il me paraît, un peu partout, exagérer. La croyance à cet antagonisme est plutôt un des résulats qu'un des caractères de l'œuvre de Rousseau; avant lui et autour de lui le sentiment a sa place dans le rationalisme français[10]; chez Rousseau même, bien des données de la sensibilité sont systématiquement rationalisées; et c'est encore de sa raison qu'il reçoit

l'avis d'incliner à certains moments la critique raisonneuse devant l'évidence du cœur. La raison qu'il combat est cette raison étroite et tronquée qui ne veut pas faire sa place au sentiment, la place que lui assignent la nature et la raison même.

J'aurais contesté, en m'appuyant sur Fontenelle et sur Voltaire, que le goût des « vérités utiles » fût une preuve décisive et suffisante d'anti-intellectualisme, et que la curiosité du fait, le goût des méthodes expérimentales fût un indice de réaction contre la raison au profit de la sensibilité [11].

J'aurais fait des réserves sur le chapitre du rousseauisme avant Rousseau (I, 7) : il y a là une masse de faits et de textes qui doivent être repris un à un, et dont l'interprétation, la généralisation et l'enchaînement donneraient lieu à bien des controverses méticuleuses [12].

Je regretterais de ne pas trouver, au début du troisième volume, un avis nécessaire, une remarque capitale pour l'histoire littéraire, dont les quinze lignes de la page 3, dans leur élégante finesse, ne compensent pas l'absence. P.-M. Masson vient de consacrer près de 600 pages à retrouver, à l'aide des brouillons, des manuscrits, de la biographie, de tous les moyens enfin de la critique moderne, la vraie figure de Jean-Jacques et le véritable rythme de sa vie intérieure. Il passe, dans ce troisième volume à l'influence. Mais ne faudrait-il pas nous avertir formellement d'oublier ce Rousseau-là, qui est le vrai, mais que les contemporains n'ont pas connu? Ne faudrait-il pas nous faire entendre que dans l'action de Rousseau nous allons retrouver un autre Rousseau, un Rousseau incomplet et déformé, que le grand public a tiré de ses ouvrages et où chacun met autant de soi que de la pensée réelle de l'auteur? Pour le critique, l'homme fait le sens du livre; mais pour le premier lecteur, le livre fait l'homme à son image. La curieuse multiplicité des formes de l'action religieuse de Rousseau ne s'explique que par l'ignorance et l'indifférence du lecteur à l'égard de la réalité personnelle de l'écrivain, et par le fait qu'il ramène à soi, non à lui, toutes les phrases du livre qui le passionne. Le vrai Rousseau, le Rousseau invisible et vivant n'interviendra dans cette action que pour expliquer comment une certaine vertu secrète de son âme mystique a touché, échauffé, certaines âmes bien au delà de ce que paraissait comporter le texte raisonnablement interprété. On comprendra par là que certains lecteurs aient plus fidèlement compris la doctrine et d'autres plus finement senti le parfum de la *Profession* : disciples, les uns, de la lettre, et les autres, de l'esprit [13].

Enfin je n'aurais qu'à féliciter Masson d'avoir voulu faire de son livre un exemple de méthode. De cette méthode je lui aurais dit qu'elle était vraie et féconde plutôt que neuve. Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un érudit intelligent, ayant le sens de la vie intellectuelle et de la beauté littéraire, pour nier que les grandes personnalités, les « héros » de la littérature, s'ils reçoivent beaucoup du milieu, s'ils sont préparés et poussés par leur temps à faire leur œuvre, ne dépassent infiniment la somme de ce qui leur est transmis, ne la renouvellent, ne la transforment, et véritablement ne créent.

Personne ne s'étonnera d'entendre dire que les chefs-d'œuvre et les grands écrivains doivent demeurer nos centres d'études, et que l'examen des œuvres oubliées et des personnalités médiocres doit se disposer autour de ces centres, ouvrir des voies pour les atteindre, donner des lumières pour les expliquer.

Et nous avons eu récemment en Sorbonne une thèse sur Rousseau même, dont la structure rigoureuse faisait apparaître comment le sentiment de la nature, antérieur à Jean-Jacques dans la société française, avait reçu de la *Nouvelle Héloïse* une intensité, une qualité, une direction où s'inscrit précisément l'action de ce que Masson appellera une personnalité conquérante.

Sur l'objet de cette méthode donc, pas de discussion. Sur les procédés techniques qu'elle comporte, j'aurais remarqué que, par l'emploi de l'intui-

tion psychologique et des minutieuses enquêtes biographiques, Masson se rattache à Sainte-Beuve, par l'emploi de la sympathie et du sens artistique, à Michelet, dont il semble presque reprendre les formules.

« L'histoire, écrivait Michelet en 1855 (*la vraie histoire*), est celle de l'âme et de la pensée originale, de l'initiative féconde, de l'héroïsme, héroïsme d'action, héroïsme de création. » (Préface de *La Renaissance.*)

Et un peu plus loin :

« A la mort de Louis XI et dans les premières années qui suivent, rien (*en apparence*) ne permet de prévoir l'approche d'un jour nouveau. Tout l'honneur en sera à l'âme, à la volonté héroïque.... Ces avertissements obscurs, sortis des foules, mais peu entendus d'elles, quelqu'un (Colomb, Copernic ou Luther) les prendra pour lui seul, se lèvera, répondra : « Me voici. » (Introduction de *La Renaissance*, fin.)

Que cette méthode, avec Masson, s'assure sur les bases d'une érudition plus forte et sous le contrôle d'une critique plus défiante d'elle-même, c'est hors de doute : il a tout à la fois sur Michelet l'avantage du travail d'un demi-siècle et le bénéfice d'un tempérament harmonieux où sentiment, goût, raison formaient un admirable équilibre.

On pourrait lui disputer quelques certitudes de son intuition et certaines évocations de son imagination d'artiste. Mais il a toujours travaillé sévèrement sur les faits et sur les textes; il a jalonné sa route avec une conscience rigide; il s'est gardé victorieusement de la fantaisie, et l'on aurait surtout à chicaner sur des nuances, à accentuer aussi des *peut-être*. J'aurais dit tout cela et d'autres choses, s'il était là, et mes collègues auraient eu leurs objections aussi. Je me doute de ce que P.-M. Masson nous aurait répondu; et c'eût été pour tous un charme de l'entendre, avec son élégance de parole et sa subtilité de dialectique, justifier les points de vue et les partis pris de sa thèse et chercher, par des précisions de plus en plus fines, à s'approcher encore un peu plus près de la vérité qui était son seul but.

Mais qu'importe la controverse possible? C'est le sort des œuvres fortes, d'être fortement discutées, et d'y résister; c'est le sort de quiconque apporte des idées de choquer des idées et d'avoir à combattre. Malheur à qui n'a pas de contradicteurs! sa destinée est l'oubli. Dans l'ensemble la construction de P.-M. Masson demeurera, et dans le détail, il faudra toujours tenir compte de son apport, documents et hypothèses. Cette thèse, une des plus remarquables qui ait jamais été soumise à notre jugement, fera date à la fois dans l'étude de Jean-Jacques Rousseau et dans l'histoire du sentiment religieux en France. Un esprit de la première qualité s'y révèle et l'on ne peut, sans une douleur immense, songer à tout ce qu'ont perdu les lettres françaises et l'Université en cet homme de trente- cinq ans, qui meurt dans la plénitude de sa forte maturité, au moment où il achevait l'œuvre magistrale qui donnait sa mesure.

---

## NOTES

1. *Introduction*, p. XCVIII.
2. *Ibid.*, p. CV.
3. C'est à tort que le chapitre de la *Religion civile* est donné comme *une manifestation antiphilosophique* (II, 39). Masson parle plus exactement dans un chapitre ultérieur (II, 200-203) : déjà Pufendorf, Barbeyrac, Locke excluent les athées de la Société civile, et à la Constitution de la Caroline, donnée par Locke, on peut ajouter celle de la Pensylvanie, où Penn étendait la tolérance à « tous ceux qui croient en Dieu ». (Voltaire, *Lettres philosophiques*, IV.)

Si l'on regarde la réalité des mœurs du XVIII^e^ siècle, l'intolérance dogmatique de Rousseau ne pouvait guère étonner ni gêner la philosophie. Les athées étaient peu nombreux, et se contentaient bien volontiers de n'être pas recherchés. Les

déistes, et nombre d'athées même, étaient des gens trop bien élevés pour désirer ou admettre le scandale, les manifestations bruyantes. La tolérance du déisme, si elle eût été assurée et générale, laissait une marge assez grande à la libre pensée du temps.

Il est fort possible, d'ailleurs, que Rousseau ait mis dans son chapitre une pointe contre Diderot et d'Holbach.

Mais dans l'ensemble, le chapitre est beaucoup plutôt tourné contre l'intolérance catholique que contre l'irréligion philosophique; et il a de ce côté une application bien plus réelle, et, selon les idées rationalistes du siècle, bien plus urgente. Rousseau s'y rencontre avec Voltaire, pour ne pas vouloir des *deux puissances*; il combat Montesquieu, qui y trouvait pour la France une garantie de liberté.

Au reste la contradiction qu'on veut trouver avec l'*Émile* n'existe que dans les termes. Toute idée trouve sa limite dès qu'on passe dans le domaine des faits. Les tolérants sont-ils obligés de laisser l'intolérance supprimer la tolérance? La répression de l'intolérance par la loi est-elle autre chose qu'une conséquence du devoir qui s'impose à l'État de protéger les citoyens les uns contre les autres? Sinon, ils seraient obligés de se protéger eux-mêmes, et l'on reviendrait à l'état de nature. Il est vrai que les formules de Rousseau sont, comme il arrive chez lui, absolues et excessives : ce sont des expressions sentimentales. L'application littérale en est impossible et injustifiable. Mais la direction est nette et dans la logique même du développement de l'idée de tolérance.

On a l'impression, en lisant tout le chapitre, que le petit nombre de lignes accordées à la punition de l'athéisme ne sont là que pour faire contrepoids à la condamnation du fanatisme intolérant et pour manifester l'impartialité de l'auteur (non sans satisfaire à ses ressentiments particuliers). Rousseau a obéi inconsciemment à un principe d'équilibre social dont on a vu de tout temps, chez nous et ailleurs, des applications très diverses : ce principe consiste à ne jamais frapper l'extrême droite sans menacer l'extrême gauche, à ne jamais frapper l'extrême gauche sans frapper l'extrême droite. Sous l'apparence explosive et terroriste de ses formules, Rousseau cherche à réaliser une combinaison de juste milieu, une sorte de conjonction des centres, qui sont dans l'espèce le catholicisme raisonnable et le rationalisme déiste.

4. On trouvera peut-être que Masson exagère l'importance des années catholiques de Jean-Jacques. Mais si l'on pèse bien les expressions dont il se sert, et qu'on leur donne tout leur sens, il a raison. Rousseau n'a mis aucune *tartufferie* dans son catholicisme. Il s'est senti à l'aise dans son petit monde dévot d'Annecy et de Chambéry; il a accepté sans inquiétude la bienveillance onctueuse et la protection sans orgueil de plusieurs bons religieux. Mais son catholicisme, ingénu et sincère, n'a été qu'un transport de sa sensibilité religieuse dans les formes et les formules du culte catholique. Sa croyance est demeurée très libre, très personnelle, très indifférente à l'orthodoxie dogmatique, très éloignée de l'exactitude théologique, très pénétrée de piétisme. On peut dire qu'il a eu toute sa vie la même religion à travers le catholicisme, à travers le calvinisme, et même, sauf quelques rares tentations dues au commerce de Diderot, à travers le « philosophisme ».

5. C'est le grand fait sur lequel peut-être P.-M. Masson n'a pas assez attiré l'attention. Après les trois grandes décisions de l'Église catholique qui, à la fin du XVII^e^ siècle, en France, expulse le calvinisme, écrase le jansénisme, étouffe le quiétisme, les réveils religieux, qui sont toujours accompagnés d'indépendance, ne sont plus possibles en ce pays. Toute originalité de pensée, pour n'être pas supprimée, est obligée de se produire sous une forme qui ne soit pas théologique. Il n'y a plus de pensée libre que hors de l'Église, et même contre l'Église. Voilà pourquoi il sera réservé à un philosophe rationaliste et à un protestant de Genève de créer le mouvement religieux dont le catholicisme bénéficiera : et il aura pour continuateurs le philosophe sentimental Bernardin de Saint-Pierre et le poète Chateaubriand, très indifférents tous les deux à toute exacte théologie.

On verra des phénomènes analogues se produire au XIX^e^ siècle, après la suppression des mouvements mennaisien, sillonniste et moderniste, qui étaient en leur principe des réveils catholiques. Mais tandis que Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre étaient des âmes religieuses, et même aussi Chateaubriand par quelques parties de sa sensibilité, les apologistes et les champions de l'Église catholique qui se sont fait entendre du public à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ ont peut-être été les esprits les plus dépourvus du sentiment chrétien et de tout sens religieux.

6. C'est ce que souvent n'a pas compris l'érudition allemande, et ce qui en a

rendu les résultats si pauvres dans le domaine de la littérature française moderne. C'est ce qui fera l'originalité et la fécondité de la critique française, si elle sait imposer méthodiquement à l'intuition, à la sympathie, à l'invention artistique toutes les directions et tous les contrôles de l'érudition critique. Avec toutes les inégalités nécessaires qui résultent de la différence des esprits, la collection des thèses des universités françaises manifeste bien cette volonté de n'exclure aucun moyen efficace de la recherche de la vérité et de les combiner tous pour en atteindre les formules à la fois les plus compréhensives et les plus nuancées.

7. Voir P.-M. Masson, *Questions de chronologie rousseauiste* dans les *Annales J.-J. Rousseau*, IX, 48.

8. Voir les p. 213-217 du t. I, et 278-290 du t. II. Dans ces pages, P.-M. Masson, d'ordinaire si net et si précis de pensée, me paraît aboutir à une conception tout à fait vague et confuse : l'assertion que le *Discours sur l'inégalité* n'a qu'une signification purement logique et idéale rend l'ouvrage incompréhensible. Masson admet trop facilement que le développement de Rousseau est ici incohérent, confus et contradictoire.

Son erreur me paraît venir de ce qu'il a voulu combattre une proposition en effet excessive et inexacte : « Rousseau a voulu, utilisant les moyens que lui fournissait la science de son époque, écrire la réelle histoire des sociétés humaines (t. II, p. 284). » Il n'a cru pouvoir la corriger qu'en niant absolument la signification historique du *Discours sur l'inégalité*. Je prendrais, pour ma part, une voie intermédiaire, et je dirais : « Rousseau a voulu, par l'analyse de la nature humaine, appuyée (dans les notes du *Discours*) sur quelques moyens que lui fournissait la science de son époque, écrire l'histoire conjecturale, l'histoire probable des sociétés humaines avant les temps historiques. » Voici les raisons que j'opposerais à Masson :

1° Masson s'autorise de la phrase : *Écartons tous les faits*, pour dénier toute signification historique au discours sur l'*Inégalité* : les faits qu'il écarte seraient ceux des sciences naturelles. Mais non : avec M. J. Morel (*Annales J.-J. R.*, V, p. 119-198), je crois que les *faits* que J.-J. Rousseau écarte ici sont les *faits* de l'Histoire sainte. Qu'on lise attentivement toute la page, dans sa suite, depuis les mots : « Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres... » jusqu'aux mots : « ... Voilà ce qu'on me demande... », on ne doutera pas que les *faits* écartés par l'auteur ne soient ceux que « Moïse » avait racontés, et que ce ne soit pour ne pas heurter la Bible que Rousseau réduit à la fin de cette page son développement à n'avoir la valeur que de « raisonnements hypothétiques et conditionnels plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine. »

C'est que la *vérité*, la vérité des faits comme la vérité du dogme, est dans l'Écriture : tout ce qui n'y est pas conforme ne peut être que raisonnement humain. Masson rappelle lui-même que de telles déclarations « ont déjà servi à Buffon, à Maupertuis et à Diderot » (t. I, p. 214). Alors quelle difficulté d'admettre que Rousseau s'en soit servi?

Il était commun en ce temps de réserver le mot de *faits* pour les récits bibliques, et d'y opposer les pensées humaines. Écoutez J. de Cataneo, en 1753, faire la leçon à la science humaine :

« Pufendorf, Cumberland, Gravina et d'autres qui ont saisi les premiers postes parmi les grands jurisconsultes..., ont posé des fondements peu solides, empressés de secouer un certain joug..., et c'est par là que *leurs systèmes*... clochent... Pourrait-on imaginer rien de plus faible et de plus chancelant que le droit des gens que ces Messieurs ont expliqué et qu'ils débitent comme fondé sur le consentement des nations policées? Grand Dieu! Où ce consentement s'est-il trouvé? Qui en a jamais parlé dans l'histoire?... Tous ces graves auteurs ont tremblé d'avouer que tous les hommes originellement ne formaient qu'une seule famille et descendaient d'un seul couple. Car c'est, dit-on, une seule histoire qui en parle et qui s'attribue une autorité suprême et divine. Néanmoins c'est la source unique et véritable d'où découle avec évidence le droit des gens.... Une fois posé et reconnu *un fait* aussi essentiel, on comprend d'abord qu'il en dérive d'autres conséquences [a]. »

Le même Cataneo écrit encore que tout est sorti de la Chaldée après le déluge :

a. *La source, la force et le véritable esprit des lois*, 1753, p. 27-29.

« C'est là un *fait historique* dont on ne saurait disconvenir[b]. » Toute l'explication des origines du genre humain se tire « de la narration de Moïse[c] ».

Crevier, un peu plus tard, dira dans le même esprit :

« Observons d'abord que ce prétendu *état de nature* est une supposition chimérique. Que l'on remonte, si l'on veut, jusqu'à l'origine du genre humain; il faut trouver un premier homme et une première femme. Voilà une société aussi ancienne que l'espèce humaine. Les enfants nés du premier homme et de la première femme ont augmenté et étendu cette société. Ainsi l'homme n'a jamais existé seul; et vouloir deviner ce que penserait l'homme en étant seul, c'est laisser le *fait* pour courir après une chimère. Hélas! nous avons tant de peine à entendre ce qui est : pourquoi nous perdre dans la recherche de ce qui n'a jamais été[d]? »

Voilà qui est bien clair. Deux choses sont hors de doute : d'abord, le *fait*, l'*histoire*, c'est la « narration de Moïse », c'est Adam et Ève et leur postérité; puis, les hypothèses et les raisonnements qui expliquent les institutions humaines ont une valeur *historique* et tendent à remplacer les représentations dont la Bible est la base.

2° Contre cette interprétation, Masson allègue l'*Essai sur l'origine des langues*, qu'il emploie à éclairer le *Discours sur l'inégalité* ; « L'auteur s'efforce d'interpréter conformément au récit de la *Genèse* les données certaines de la primitive histoire » (t. I, p. 216). J'admets aujourd'hui que l'*Essai*, par la date de sa première rédaction, soit très voisin du *Discours sur l'inégalité* : mais cette première rédaction, nous ne l'avons pas : nous ignorons ce qu'elle était. De plus, si l'*Essai* « ne fut d'abord qu'un fragment du *Discours* », il est évident que c'est par ses parties neuves qui ajoutent à la substance du *Discours*, et non par les reprises de certains développements dans un ton différent et même contradictoire : ces reprises sont certainement d'une date postérieure. En rapprochant cette date autant qu'on voudra, il est un fait important qui s'insérera nécessairement entre le *Discours* et l'*Essai* : c'est le voyage à Genève et la conversion de Rousseau. La représentation biblique de l'humanité primitive, dans l'*Essai*, s'explique de soi-même, si elle est postérieure au retour de Rousseau à la religion de Calvin. Dès lors, le rapport des deux ouvrages n'a plus rien d'obscur. L'*Essai* n'explique pas le *Discours* : il le refait. Le *Discours* est une conjecture purement rationaliste sur les origines de l'histoire de l'humanité : l'*Essai* est une conjecture à la fois rationaliste et chrétienne. L'*Essai* adapte à la Bible les vues philosophiques du *Discours*; mais dans le *Discours*, l'expression de ces vues écartait la Bible.

On n'a pas le droit de ramener le *Discours* à l'*Essai* : les deux opuscules représentent deux états distincts, deux moments, voisins, je le veux bien, mais successifs de la pensée de Rousseau.

Et qu'elle soit plutôt dans l'*Essai* que dans le *Discours*, c'est loin d'être certain. Car enfin si Rousseau a plusieurs fois repris et ne s'est jamais décidé à publier l'*Essai*, n'est-ce pas qu'il n'en était pas absolument satisfait?

3° La contradiction verbale qui existe entre des formules comme *Écartons tous les faits*, et *Homme, voici ton histoire*, disparaît sans violence dès qu'on entend par les *faits* les récits inspirés de l'Écriture et par l'*histoire* la science conjecturale de l'homme. Dire que Rousseau nous offre une explication purement *logique* ou *psychologique*, c'est ne rien dire : car cette explication introduit comme facteur essentiel la durée, la succession innombrable des siècles, l'accumulation indéfinie des expériences[e]. Je ne puis comprendre qu'une explication fondée sur le développement dans le temps ne soit pas une explication historique.

*b. Essai sur l'origine naturelle des gouvernements politiques* (à la suite de l'ouvrage précédent), p. 160.

*c. Ibid.*, p. 167.

*d. Observations sur l'Esprit des lois*, 1764 : p. 146.

*e.* Voici quelques phrases du *Discours* qui mettent ce caractère en évidence.

« Comment l'homme viendrait-il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, *à travers tous les changements que la succession des temps et des choses a dû produire dans sa constitution originelle...?* (*Préface*). »

« *L'histoire hypothétique des gouvernements...* » (*Ibid.*)

« Marquer dans le *progrès* des choses le *moment* où, le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi.... » (*Discours*, 1755, p. 3.)

« ... Songer au *temps* qui dut s'écouler avant que... » (*Ibid.*, p. 4.)

« Les temps dont je vais parler sont bien éloignés.... » (*Ibid.*, p. 8.)

« Combien de *siècles* se sont peut-être écoulés, avant que... » (1re partie, p. 40.)

« Il n'y avait ni éducation ni progrès; les *générations* se multipliaient inutilement; et cha-

Si nous observons l'usage que Rousseau fait ailleurs de l'*état de nature*, de l'*homme primitif*, nous verrons que, sans intention systématique, il y maintient, il y indique l'idée de temps, d'ancienneté, d'origine, parce que, sans cette idée, la notion n'a plus de sens.

« Il n'y a point naturellement pour l'homme de médecin plus sûr que son propre appétit; et à le prendre dans son *état primitif*, je ne doute point qu'*alors* les aliments qu'il trouvait les plus agréables ne lui fussent aussi les plus sains[f]. »

Que voudra dire cet *alors*, s'il faut exclure l'opinion que Rousseau a fait une conjecture *historique* sur l'état originel de l'humanité? Quel sens purement *logique* ou *psychologique* lui trouvera-t-on?

4° Il est impossible pourtant qu'un esprit comme Masson se trompe absolument. Il a bien vu que l'esquisse de Rousseau ne ressemblait guère par la couleur ni par la méthode aux recherches de l'archéologie préhistorique, de l'anthropologie et de la paléontologie actuelles. Il a bien vu que Rousseau n'était pas un savant, ou du moins ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot. Non seulement les sciences qui conduisent aux vastes conjectures sur l'homme primitif n'étaient encore que dans l'enfance, et quelques-unes n'étaient pas nées; mais Rousseau ne sait pas, et ne s'inquiète pas de savoir tout ce qu'on peut savoir, de son temps, sur la question qu'il traite. Il n'est pas Buffon. Il se sert de Buffon[g] et de quelques voyageurs[h] ou de l'histoire ancienne[i] pour confirmer ses vues. Et ses vues, Masson l'a bien démêlé, il les obtient par l'analyse psychologique et par un travail logique de l'imagination sur les données de la psychologie.

L'erreur, c'est d'opposer la logique et la psychologie à l'histoire. La méthode de Rousseau, n'est pas la méthode historique qu'on pratique de nos jours. Mais cette méthode logique et psychologique prétend construire, construit avec assurance l'histoire. Une telle attitude n'a rien de surprenant au XVIII[e] siècle. Dans toutes les sciences naturelles et morales, nous trouvons d'abord que l'esprit humain, avant de comprendre la nécessité des lentes et pénibles démarches de l'érudition et de la critique historiques, s'est fié sur une sorte d'accord de la nature et de l'esprit, du réel et de l'idée, et a cru pouvoir inventer à coup sûr, par un procédé purement logique, le tableau de ce qui est ou l'histoire de ce qui fut.

Fontenelle disait dans un fragment *sur* l'*Histoire* : « Quelqu'un qui aurait bien de l'esprit, *en considérant simplement la nature humaine*, devinerait toute l'histoire passée et toute l'histoire à venir, sans avoir jamais entendu parler d'aucun événement. Il dirait : la nature humaine est composée d'ignorance, de crédulité, de vanité, d'ambition, de méchanceté, d'un peu de bon sens et de probité par-dessus tout cela.... Donc ces gens-là feront... etc. Après quoi, si cet homme voulait examiner toutes les variétés que peuvent produire ces principes généraux et les faire jouer, pour ainsi dire, de toutes les manières possibles, il imaginerait en détail une infinité de faits ou arrivés effectivement ou tout pareils à ceux qui sont arrivés.

cune partant toujours du même point, *les siècles s'écoulaient* dans toute la grossièreté des premiers *âges*... » (1re partie, p. 85.)

« ... Mes réflexions sur la manière dont le *laps de temps* compense le peu de vraisemblance des événements; sur la puissance surprenante des causes très légères, lorsqu'elles agissent *sans relâche*.... » (1re partie, p. 93.)

« Il y a grande apparence qu'*alors* les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus *durer* comme elles étaient... » (2e partie, p. 9.)

« Je parcours comme un trait des *multitudes de siècles*.... » (2e partie, p. 104.)

On pourrait multiplier les citations. Toute la première partie du *Discours* est fondée sur cette idée que l'*état de nature* étant l'état *naturel* de l'homme dut être son état primitif, et que nulle impulsion de sa *nature* ne le sollicitant d'en sortir, cet état dut se prolonger indéfiniment pendant des siècles et des siècles, jusqu'à ce qu'à la longue les pressions accumulées d'une foule de causes extérieures le conduisirent peu à peu, par une très lente évolution jusqu'à l'état social. Rousseau a bien marqué le caractère de ses conjectures, quand il a précisé que ces « raisonnements hypothétiques et conditionnels » étaient « semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde ». (*Discours*, p. 6. — Allusion évidente à la *Théorie de la terre* de Buffon.)

*f*. *Émile*, l. II, 1762, in-12, t. I, p. 399.

*g*. *Notes*, p. 186, 192, 201, etc.

*h*. *Notes*, p. 197, 222, 235, etc.

*i*. 1re partie, p. 37. — En cet endroit, les *faits*, d'après le contexte, sont les *faits* de l'histoire égyptienne et grecque. C'est le contexte qui, dans chaque passage, précise l'application du mot *fait*.

« Cette méthode d'apprendre l'histoire ne serait assurément pas mauvaise : on serait à la source des choses[j]. »

Fontenelle fait seulement à la faiblesse de la plupart des esprits une concession : « Comme nous ne saisissons presque jamais les principes généraux si parfaitement que notre esprit n'ait besoin d'y être soutenu par des applications particulières..., il est bon que l'histoire accompagne et fortifie la connaissance que nous pourrons avoir de l'homme[k]. »

Si loin que Rousseau soit de Descartes, il en garde ceci : qu'il lui suffit de constater dans ses notes que les faits observés ne contredisent pas son hypothèse, comme Descartes faisait des expériences en physique pour s'assurer que sa déduction suivait le bon chemin; et qu'il a beaucoup plus de foi, pour retrouver l'histoire primitive de l'homme, dans des raisonnements bien tirés que dans des témoignages toujours douteux ou contestables. La méfiance ou le dédain des procédés expérimentaux et critiques ne traduit pas du tout un état mystique de l'âme, mais une tournure d'esprit encore *a prioriste* et, au sens étroit et exclusif du mot, rationaliste[l].

9. (T. I, p. 146.) Il me paraît fort exagéré et même inexact d'appeler *religieuse* ou *mystique* la crise d'où sortit le *Premier Discours*. Même en prenant à la lettre tout ce que Rousseau en a raconté, il n'y a rien dans cette « illumination » qui permette de dire que la foi de son enfance lui remonte au cœur. On ne voit là que le jaillissement d'une intuition surexcitée, l'ivresse de l'invention des idées, et, si Masson y tient, la première apparition de ce travail de construction fiévreuse et de représentation hallucinée sur des données très peu proportionnées au résultat, qui sera « une des formes de sa folie » (même page, note 1). Je suis un peu gêné de trouver que ce qui est *frisson divin* dans le texte, soit *forme de folie* dans la note. — (T. II, p. 82.) Dans la *Profession*, selon Masson, « les idées ne semblent pas traitées selon leur importance, mais selon leur importunité ». Et comme exemple de cette *hantise* qui va presque jusqu'à l'*idée fixe*, Masson donne « l'argumentation sur les qualités essentielles à la matière ». Mais si Rousseau est « hanté » de cette question, c'est qu'il en a compris la gravité intellectuelle. C'est qu'elle est, depuis Descartes, et depuis Locke, la question fondamentale, qu'il faut résoudre pour avoir le droit d'être matérialiste ou spiritualiste. Rousseau a bien compris que toute la métaphysique non seulement d'Helvétius et de Diderot, mais de Voltaire, était suspendue à la définition des propriétés essentielles de la matière. On ne peut se servir de cet argument pour restreindre l'*intellectualisme* de Rousseau. Cet *intellectualisme* reprendrait sa place et sa valeur dans un portrait complet de Rousseau et une analyse intégrale de son œuvre, où le mysticisme et l'élément religieux, sans disparaître, se trouveraient souvent recouverts et partout réduits, où la figure retrouverait, dans toutes ses parties, ses véritables proportions.

10. C'est le caractère du rationalisme français, depuis Rabelais et Montaigne, et jusque chez Diderot et Voltaire, d'admettre des données sentimentales auxquelles l'examen de la raison et son adhésion ont conféré une valeur rationnelle. Faut-il tirer quelque conclusion du fait que les philosophes chez lesquels on sent le plus d'effort pour éliminer le sentiment sont précisément ceux qui ne sont pas de pure descendance française, Helvétius, un Franco-Hollandais, d'Holbach, un Allemand?

11. Il y a une certaine confusion dans tout ce qui regarde, chez Rousseau et dans les deux générations qui le précèdent, le rapport au rationalisme des idées

*j.* *Œuvres*, éd. Bastien, in-8, 1790, t. V, p. 431.

*k.* *Ibid.*, p. 435.

*l.* Après avoir écarté les *faits* authentiques de l'histoire sainte, pour faire place à une *histoire hypothétique*, Rousseau indique qu'il préfère la méthode psychologique à la méthode *érudite* ou *philologique*. Il y a là deux opérations bien distinctes. « Il me serait aisé, si cela m'était nécessaire, d'appuyer ce sentiment par les *faits*.... Je montrerais en Égypte les arts naissants...; je suivrais leur progrès chez les Grecs.... Mais, sans recourir aux témoignages *incertains* de l'histoire, qui ne voit que.... » (1re partie, p. 37-38.) Ici l'*histoire*, ce sont les textes historiques : Rousseau estime n'en avoir pas besoin, dès lors que l'analyse des facultés humaines lui a prouvé une certitude immédiate et complète. A plus forte raison, en l'absence des textes, se satisfera-t-il de l'analyse. « ... Deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'histoire, *quand on l'a*, de donner les faits qui les lient; c'est à la Philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier. » (1re partie, p. 93-94.) On ne trouve plus dans ce passage le dédain à l'égard des témoignages historiques qui s'apercevait dans la citation précédente. Les deux méthodes, historique et philosophique, sont déclarées également recevables.

d'*utilité*, de soumission au fait et de recours au sentiment. « C'est, écrit Masson (t. I, p. 97) en partant d'une épître de J.-J. Rousseau, une attitude d'humilité intellectuelle et de soumission aux faits qui implique la défiance de la pure raison et prépare l'obéissance au sentiment. » Oui, mais au nom de la raison même. Cette confusion se retrouve dans tout le chapitre sur la préparation du rousseauisme. Lorsque l'abbé Dubos, définissant une méthode de critique littéraire, « faisait au sentiment dans la vie de l'esprit une place où il le proclamait souverain » (t. I, p. 238), il ne faut pas enregistrer ce fait comme une défaite, mais comme un progrès, un éclaircissement du rationalisme : et la preuve en est que s'il assigne au sentiment le jugement des œuvres contemporaines, il lui refuse le jugement des œuvres antiques et le transporte à l'érudition. Loin d'aller vers le mysticisme sentimental, la critique de l'abbé Dubos s'achemine vers les méthodes positives, et le sentiment du public est pour lui le fait d'expérience, la donnée positive dont la critique doit partir : c'est pour cela que dans le jugement des œuvres antiques, ce n'est pas le sentiment d'un Français qu'il faut consulter, mais le sentiment des Grecs, qu'on retrouvera par l'érudition.

D'une façon générale, la considération du fait, qui s'impose de plus en plus aux esprits depuis la fin du XVII^e^ siècle n'est pas une préparation à céder au sentiment : c'est le commencement des méthodes expérimentales, la naissance de l'esprit positif. La défiance de la *raison pure*, que cette attitude implique, est d'origine rationnelle, et c'est la raison qui, s'éclairant peu à peu, exige, dans certains ordres d'études, la substitution de l'observation à l'analyse. Bayle, Fontenelle, Voltaire, qui sont aussi peu que possible des *rousseauistes avant Rousseau*, en témoignent.

Pour la valeur de l'idée d'*utilité*, elle est affirmée dès la fin du XVII^e^ siècle, et sans nulle tendance au pragmatisme. Il s'agit de faire, parmi la multitude innombrable des vérités accessibles à l'homme, le choix des vérités « utiles ». Voltaire n'a cessé de réclamer ce choix et de le faire; et Fontenelle, dans le discours *sur l'utilité des mathématiques*, ne défendait la recherche désintéressée qu'en montrant que des vérités qu'on avait crues inutiles, parfois pendant des siècles, avaient fini par trouver leur application pratique.

12. Voici quelques observations sur ce chapitre qui clôt le premier volume. Masson n'y distingue pas assez ceux qui constatent les bornes de la raison, la puissance du sentiment, qui croient que la raison est une source d'inquiétude et le sentiment une source de délices, et qui pourtant demeurent « philosophes ». Il n'y a chez Vauvenargues et chez Deslandes, comme chez Maupertuis (cité p. 232), aucun renoncement à la raison. Le scepticisme métaphysique, si fort chez Voltaire, est une attitude strictement rationnelle. — (P. 240.) Pour l'histoire naturelle mise au service de l'apologétique, il fallait partir de Fénelon, dont le traité *De l'Existence de Dieu* marque l'abandon de la méthode de Pascal (immanence et preuve historique combinées), et inaugure l'exploitation théologique des merveilles de la nature. — (P. 244.) Que des « esprits libres », comme Toussaint et Lassay, « se fassent une règle de se soumettre, quant à l'extérieur, à la religion de leurs pères », ce n'est pas besoin nouveau, mais prudence ancienne. C'est déjà dans Saint-Evremond. C'est une application, pour la tranquillité individuelle, du vieux principe politique : *Cujus regio, ejus religio*. — (P. 259.) Il n'est pas vrai que pour tous les libertins français, de Rabelais à Molière, « *nature* s'oppose à *sacrifice* ». Le sacrifice de la vie à la patrie dans une guerre juste a sa place chez Rabelais. Et la *nature* chez eux est toujours en réalité *l'idée que la raison se fait de la nature*. S'ils proscrivent l'*ascétisme* comme *antinaturel*, c'est qu'ils ne le trouvent pas raisonnable. Ce n'est jamais le pur et brut instinct de la créature vivante qu'ils réhabilitent. Autrement, comment Molière pourrait-il condamner Harpagon ou Célimène qui suivent leur nature? — (P. 260.) Ce n'est que Montaigne mal compris qui enseigne à confondre *univers* et *nature*. Il a assez dit et répété que la loi de la nature humaine était la conscience, à laquelle certains sentiments de justice et d'humanité donnaient une règle. La *justice naturelle* qu'il oppose à la *justice de nos polices* (III, 1), n'est pas dans l'univers, mais dans le cœur de l'homme normal. Pour Montesquieu de même, la *nature des choses*, quand il s'agit des relations entre les hommes, n'est parfois que la loi *de l'honneur, de la morale et de la religion* (l. XXIX, ch. XVI). — (P. 273.) Voltaire s'est évidemment trompé en faisant de Fénelon un « philosophe affranchi ». Mais son erreur, au XVIII^e^ siècle et en raison des documents qu'il avait comme de ceux qu'il ignorait, était inévitable. Il a pris pour des formules déistes les expressions d'un quiétisme qu'on pourrait

appeler un piétisme catholique. Ce que Voltaire a bien vu, et qui chez un archevêque de l'Église romaine ne laissait pas d'être singulier, c'était l'indifférence au dogme, le rejet de toute connaissance théologique. Il eût fallu dire, au lieu de « philosophe », *théologien affranchi.* — (P. 280-281.) Il n'y a ni *candeur* ni *cynisme*, ni rien de spécialement *protestant* à ramener le problème religieux au *bonheur*. Pascal et Bossuet l'avaient fait. Toute la condamnation du quiétisme, chez Bossuet, tient à ce que cette doctrine ôte à la religion sa prise sur les hommes, en refusant de faire appel au *désir d'être heureux*. L'argumentation de Formey que cite Masson (p. 281), n'est que l'argument du *pari* dépouillé de sa forme mathématique. Les protestants ne sont pas seuls à séparer l'*intérêt de croire* de la *vérité de la foi* : le catholique Crévier parle exactement comme Formey, vingt-cinq ans avant la publication de la lettre de celui-ci, quand il adresse aux philosophes cette véhémente protestation : « Quel bien leur reviendra-t-il de la prétendue lumière qu'ils auront portée dans les esprits? Et quel mal arrivera-t-il à ces docteurs téméraires s'ils nous laissent jouir paisiblement de notre pieuse crédulité? Ils auront à vivre avec des hommes qui se croiront obligés par les devoirs les plus saints à être humbles, modestes, chastes, infiniment éloignés de nuire à leurs frères, et prêts à sacrifier aux intérêts des autres leurs intérêts les plus chers?... S'ils réussissent, ils ont travaillé contre eux-mêmes[m]. »

13. On aurait tort de conclure de ces réflexions, comme quelques-uns le font, que, par conséquent, les recherches de l'érudition sont inutiles, puisqu'enfin un livre n'agit que par ce que le public connaît et se figure de la pensée et du caractère de l'auteur. D'abord il n'est pas inutile de montrer, puisque cela est vrai, que ces représentations sont en grande partie *légendaires*, c'est-à-dire inexactes et relatives. En second lieu, l'explication des origines et de la composition du livre par la biographie, les sources et l'étude du milieu, sont nécessaires à la fois pour ceux qui sont curieux de psychologie, et pour ceux qui sont curieux de l'histoire des idées et de la civilisation. En troisième lieu, si nous pouvons peu à peu aux interprétations purement subjectives et largement fantaisistes d'un livre substituer une interprétation plus fine et plus serrée qui à son tour agira sur les esprits des lecteurs, si nous amenons le public à exploiter de plus en plus la réelle richesse d'une œuvre et non des apparences superficielles, ceux-là seuls à qui l'idée de *vérité* ne dit rien, pourront se demander où est le bénéfice.

GUSTAVE LANSON.

---

ROGER CHAUVIRÉ. **Jean Bodin auteur de la « République ».** *Paris, Champion*, 1914, in-8 de 543 p. — **Colloque de Jean Bodin des secrets cachez des choses sublimes entre sept sçavans qui sont de differens sentiments** (Traduction française du « Colloquium heptaplomeres »), par ROGER CHAUVIRÉ. *Paris, Tenin, et Champion*, 1914, in-8 de 212 p.

M. Chauviré a présenté comme première thèse une étude sur la *République* de Bodin, précédée d'une biographie du philosophe et d'un essai sur sa formation intellectuelle.

Cette biographie ne nous apporte pas beaucoup de renseignements nouveaux, mais elle est plus précise, plus claire, — et aussi plus psychologique, — que celles, d'ailleurs soignées, qu'avaient établies Baudrillart et Célestin Port. M. Chauviré a utilisé les mêmes sources — générales et locales — que ces derniers, et il a peu trouvé à glaner après eux. Mais il détruit ou ébranle certaines légendes (les légendes ne manquent pas dans les biographies du XVI[e] siècle) : il ne croit pas à l'origine juive de la mère de Bodin; il ne croit pas non plus que Bodin ait passé par l'état monastique. L'érudition de Bodin, que J.-J. Scaliger et Grotius ont contestée dans un accès de mauvaise humeur, lui semble remarquable, même pour l'époque. Il pose la question du protestantisme, au moins passager de Bodin, qui lui paraît vraisemblable (les œuvres de Bodin en portent des traces durables). Aux États Généraux de

*m. Observations sur l'Esprit des Lois*, 1764, p. 301.

1576, Bodin, député du Vermandois, agit en modéré courageux et qui ne se borne pas aux belles paroles. Il est intéressant de le voir conformer son attitude à ses théories politiques, telle que la *République* nous les révèle, par exemple à propos de l'inaliénabilité du domaine royal, qu'il avait déjà soutenue en 1571 en Normandie. Son biographe n'a pas tort de nous dire que dans tout le cours de ces débats, Bodin apparaît « vraiment grand » par son autorité, son sang-froid et son énergie, qui lui valurent à la cour une demi-disgrâce momentanée. Il est curieux de constater que l'attitude de Bodin fut toute différente, à quelques années de là, lors des troubles de Laon : ce « politique » est devenu un ligueur malgré lui. Sans être un lâche, il n'alla pas, dit joliment M. Chauviré, « jusqu'au bout de son courage ». Au total, cette vie nous montre un personnage fort sympathique, à la fois avisé, actif et « bonhomme », qui eut dans sa vie quelques beaux moments.

Sous le titre : « la formation intellectuelle de Bodin », M. Chauviré nous donne un aperçu de la « philosophie générale » de son auteur, curieux mélange de scolastique, d'esprit juridique, de mysticisme et de curiosité expérimentale. Elle se résume en deux points essentiels : théorie de la science, théorie de la religion. Sa théorie de la science, très « baconienne » et très moderne à certains égards, est grevée d'idées bizarres : la sorcellerie et l'astrologie y détiennent une place indue. Pour la connaissance religieuse, il ne l'a pas très exactement distinguée de la science : il lui a manqué une théorie de la connaissance. Cet esprit vigoureux a quelque chose de confus : confusion bien représentative de son époque. Son cas prouve, comme beaucoup d'autres, que la Renaissance, ne marque point, comme on l'a prétendu parfois, le triomphe de l'esprit rationaliste. Le pensée de Bodin, dépouillée de ses incertitudes, aboutit à une grandiose philosophie « théocentrique » qui valait d'être reconstruite et exposée. M. Chauviré montre bien comment ce système, où convergent religion et science, est cohérent, — d'une cohérence purement artificielle. J'ajoute qu'il a fallu au critique une longue intimité avec son héros, pour obtenir de cette philosophie dispersée un résumé aussi net. A signaler en particulier, aux curieux de l'histoire des idées, la théorie de Bodin sur la religion naturelle, et sa théorie de la tolérance.

*
* *

Pour les historiens de la littérature, Jean Bodin n'est guère que l'auteur de la *République*. De son œuvre assez variée, c'est le seul ouvrage qui soit encore feuilleté de temps en temps. Mais il est assez mal connu. Il vit sur sa réputation : quand on a signalé en Bodin un précurseur de Montesquieu, on passe. Depuis le livre solide de Baudrillart, paru en 1853, et devenu rare, aucun travail d'ensemble en français n'avait été consacré à la *République*. M. Chauviré a entrepris cette étude, et l'a conduite avec beaucoup de diligence et de lucidité.

Les chapitres qu'il lui consacre sont avant tout analytiques et critiques, c'est dans un chapitre antérieur de son travail (l. I, ch. II) qu'il a exposé l'histoire littéraire de l'ouvrage, les circonstances de sa publication et les discussions auxquelles il a donné lieu. On eût aimé avoir aussi quelques renseignements sur l'histoire du texte, les additions et corrections de l'auteur, la valeur comparée des diverses éditions et des traductions. Mais l'essentiel n'est pas là.

La question des sources est plus importante. La *République* est hérissée de références aux ouvrages les plus divers, anciens et modernes, sacrés et profanes. De là vient la lourdeur du livre. Bodin insère dans le texte ce que les modernes mettent plus volontiers en note. A le lire on a, chose curieuse,

la même impression pénible qu'à lire certains traités de Spencer. Même pléthore ici et là. M. Chauviré a cru devoir nous épargner un catalogue « exhaustif » des sources. Il ne traite que des principales, c'est-à-dire des penseurs de l'antiquité, du moyen âge et du XVI[e] siècle qui ont le plus fortement pesé sur les idées de Bodin. Nous nous doutons bien qu'il doit à Platon [1] et à Aristote, et nous ne nous étonnons point de le voir utiliser Cicéron et Polybe. Mais M. Chauviré, tout en constatant l'influence du judaïsme sur la doctrine politique de Jean Bodin, refuse de s'y attarder. N'aurait-il pu indiquer comment son auteur avait, çà et là, esquissé les éléments d'une « politique tirée de l'Écriture Sainte »? Mais il nous montre bien, à propos de saint Thomas d'Aquin, l'opposition du théologien et du légiste, et à propos de Thomas Morus, le dédain du réaliste pour l'utopiste.

Les pages sur Machiavel sont curieuses. Bodin discute avec l'auteur du *Prince* tout en le mettant à profit : s'il l'attaque sur des questions de politique théorique, il lui emprunte presque mot pour mot ses idées militaires. Enfin M. Chauviré relève des analogies nombreuses, et qui ne sont pas fortuites, entre la *République* et divers ouvrages du XVI[e] siècle français : la *Grant Monarchie* de Seyssel, l'*Institution chrétienne* (pour les rapports de l'Église et de l'Etat), les harangues de L'Hôpital, l'histoire de Du Haillan, et les *Politiques* de Louis Le Roy, qui ont fourni à Bodin force références : Bodin a utilisé aussi les délibérations des Etats Généraux, et certains pamphlets du temps. Mais on a l'impression que sa pensée reste très indépendante à l'égard de ses devanciers.

Quelle est cette pensée? Baudrillart avait amplement exposé le contenu de la *République*. Mais cette partie de son ouvrage est moins une étude sur la *République* qu'une analyse raisonnée et illustrée de citations. Son livre « éloquent » a conservé l'allure un peu libre d'un cours. Chose curieuse, l'historien littéraire d'aujourd'hui est plus systématique que le juriste son devancier. Il est plus « objectif », aussi, semble-t-il, car le travail de Baudrillart, très pénétrant d'ailleurs, est fait au point de vue « libéral ». Celui de M. Chauviré est une « reconstitution », historique et critique, du système de Bodin. Après avoir indiqué la façon dont se posait le problème politique en 1576, la nécessité qui se faisait plus impérieuse que jamais de combattre l'anarchie, et exposé les fondements — moraux et expérimentaux — de la science politique chez Bodin, il nous montre en premier lieu les théories générales de la *République* sur les lois et les constitutions, et ensuite les idées émises par son auteur sur la politique contemporaine. Ce dernier chapitre est neuf et vivant. On y voit Bodin donnant son avis sur les problèmes de son temps : absolutiste, il admet à la rigueur le tyrannicide, mais en théorie seulement; il condamne la vénalité des offices, la richesse excessive du clergé; il préconise les Etats Généraux, l'impôt sur le revenu, le protectionnisme, la fixité dans la valeur des monnaies, l'équilibre européen. Les théories générales de Bodin sont résumées sous ce titre significatif : « l'esprit des lois ». On y constate un certain nombre de faits, en particulier celui-ci : ce n'est pas seulement pour la théorie des climats que le publiciste angevin est précurseur de Montesquieu. Il reste un autre mérite à son actif : celui d'avoir clairement résumé les idées politiques des meilleurs esprits du XVI[e] siècle. « Il y a là un mouvement d'opinion qui, en nous assurant la liberté dans les formes séculaires de l'état, peut-être nous eût évité les convulsions révolutionnaires. Ce sont ces aspirations vagues que précise le livre théorique de Bodin : de cet effort, trop vite oublié, où la vieille France un jour voulut accoucher de la charte confuse qu'elle sentait vivre en ses traditions, la *République* est la trace qui demeure. » (P. 471.)

En terminant, M. Chauviré étudie sommairement la « postérité intellec-

1. Et à ses interprètes les plus tardifs : il y a du néo-platonisme dans Bodin.

tuelle » de Bodin : son étude fournit le point de départ pour de nouvelles recherches.

*
* *

De tous les ouvrages de Jean Bodin, si la *République* est le plus connu, le plus curieux est peut-être ce dialogue à la manière de Cicéron intitulé *Colloquium heptaplomeres*, où sept philosophes, appartenant à sept opinions différentes (un juif, un catholique, un musulman, un luthérien, un calviniste, un déiste, et une sorte d'éclectique ou de « syncrétiste »), discutent « des secrets cachés des choses sublimes », autrement dit des principales questions métaphysiques et religieuses. Dans ce livre hardi et vivant, indispensable à étudier pour qui veut connaître l'histoire de la libre pensée française, Bodin touche à presque tous les problèmes d'érudition, de critique, de philosophie et de théologie qui soulèvent la religion et l'histoire religieuse, et que nous verrons si souvent agités au XVIII[e] et au XIX[e] siècles. Les personnages qu'il met en scène donnent leurs sentiments sur l'authenticité des évangiles, sur la survivance des rites païens dans le christianisme, le problème du mal et celui de la résurrection, les miracles, les oracles, les démons, etc.[1]. Mythologie et scolastique, prophètes et cabbalistes, Héraclite, Mahomet, Léon Abrabanel, Gomara et bien d'autres sont successivement allégués par cet intarissable érudit qu'est Jean Bodin. Si l'on essaie de dégager du tumulte des répliques la pensée de l'auteur — M. Chauviré s'y est attaché dans sa préface, et dans le chapitre III du livre II de sa thèse principale — on s'aperçoit que Bodin professe un déisme curieusement teinté de judaïsme. L'interlocuteur qui exprime les préférences de Bodin semble bien être un grave Israélite, le sage Salomon. Mais la portée de l'ouvrage déborde les conclusions de ce dernier, et l'*Heptaplomeres* peut être considéré comme un exposé critique des « difficultés religieuses ». Bodin a joué avant Bayle, bien que moins consciemment semble-t-il, le rôle « d'assembleur de nuages ».

Mais, par prudence, il ne fit point imprimer ce dialogue subversif. Au XVII[e] siècle et au XVIII[e], il n'en circula que des copies manuscrites du texte latin et de la traduction française : la reine Christine, Richelieu, Mazarin, Guy Patin en possédaient; des érudits ou des philosophes, Grotius, Chapelain, Ménage, Huet, Leibniz et Bayle se sont intéressés à l'*Heptaplomeres* et l'ont connu plus ou moins complètement. Mais il n'a jamais été édité qu'une seule fois, et bien tard, et sans souci d'exactitude, en 1857, par Noack, en un volume difficile à rencontrer. Jusqu'aujourd'hui, qui voulait se rendre compte de la nature de l'ouvrage devait recourir à quelqu'une des copies figurant dans les bibliothèques publiques, et il était vite rebuté par les bévues et les incorrections des copistes.

M. Chauviré a eu la bonne idée de mettre à la disposition des travailleurs ce livre un peu mystérieux. Non pas que la traduction française qu'il nous livre soit son œuvre, comme le titre pourrait le faire croire. M. Chauviré publie celui des manuscrits français qui, après mûr examen, lui a paru présenter le meilleur texte : celui de la Bibliothèque nationale, f. fr. 1923, du début du XVII[e] siècle. A défaut de texte authentique, a-t-il pensé, il valait mieux ne pas rééditer le latin à cause de la « difficulté de la langue qu'on parle dans le *Colloquium*, un latin moderne, farci de mots spéciaux, parfois inventés, empêtré de subtilités scolastiques ». D'autre part, cet ouvrage contient une quantité de « sornettes » dont M. Chauviré n'a pas cru devoir nous imposer la lecture : il s'est décidé à publier, non l'ouvrage complet, mais de longs extraits (le très important livre IV, seul, figure presque en entier). On

1. Il y est même question (l. II) de ... la corde à virer le vent.

n'oserait l'en blâmer : il n'en reste pas moins un éditeur consciencieux et fort exact. Son classement des manuscrits semble impeccable. Le texte a été établi avec beaucoup de soin — presque trop : peut-être eût-il mieux valu, pour la commodité du lecteur, reviser la ponctuation, rétablir les apostrophes, distinguer les *u* des *v*[1]. Quant au commentaire, si nécessaire pour une œuvre pareille, il témoigne d'une vaste culture qui n'est pas seulement littéraire, mais encore philosophique et philologique. Un historien des religions reprocherait sans doute à M. Chauviré de n'avoir pas tenu compte, sur certains points de détail, des derniers travaux. Par exemple, p. 105, la note C sur les origines de l'office divin aurait pu utiliser le dernier chapitre des *Origines du culte chrétien* de Mgr Duchesne : p. 139, l'étude essentielle sur le *messianisme chez les Juifs* est celle de Lagrange. Mais de semblables remarques nous éloignent de l'histoire littéraire. Il vaut bien mieux remercier M. Chauviré du travail ingrat et méritoire qu'il s'est imposé pour notre profit. Dans cette seconde thèse et dans la thèse principale, il a heureusement éclairé les principaux aspects de l'œuvre religieuse et de l'œuvre politique de Jean Bodin. De l'ardeur avec laquelle il a étudié son sujet, nous avons une preuve pour ainsi dire matérielle : le nombre des tournures de la langue du XVI[e] siècle qui se sont glissées dans sa prose, d'ailleurs très claire et très vivante.

Une bibliographie des œuvres de Bodin termine la thèse principale. Elle est plus complète que toutes celles qui ont été dressées jusqu'à ce jour. Peut-être une description plus détaillée des éditions eût-elle fait plaisir aux bibliographes de profession... Je n'y vois pas figurer une édition du *Paradoxon* qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, Inv. R. 18253, sous la même date et la même adresse que l'édition originale, mais avec un titre différent : *Jo. Bodini Paradoxon.... ad Bernardum Potierum. Parisiis excudebat Dionysius Duvallius sub Pegaso in vico Bellovaco* MDLXXXVI. Quel est le rapport de ces deux éditions? — Que faut-il penser de l'attribution à Bodin (cf. Port, *Dictionnaire*, I, 378) du *Consilium de principe instituendo* imprimé à Erfurt en 1603?

Dans une note de la p. 8 de sa thèse sur l'*Heptaplomeres*, M. Chauviré cite une *Notice sur Bodin*, de Devisme, parue dans le *Magazin encyclopédique* de Millin en 1801. Or le *Mercure* de germinal an IX, p. 69, nous apprend que cette notice a été lue « dans une séance du lycée républicain », et, — si mes notes sont exactes, — qu'il y est question de « Bodin et la Révolution ». Il serait curieux de noter ce qu'on pensait là-dessus en 1801.

Louis Hogu.

1. Et puis, il est un peu bizarre de voir une édition de texte français avec des variantes latines...

# PÉRIODIQUES

**Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire.** — 15 juillet 1914 (paru seulement au début de 1917); Ernest Jovy, *Quelques documents français des archives d'Italie.* — J. Mathorez, *Histoire de Chicot, bouffon de Henri III* (suite). — Docteur Ludovic Bouland, *Bibliothèque de la Malmaison.* — Marquis de Girardin, *Les premières éditions illustrées des Fables de La Fontaine, de 1668 à 1725.* — 15 janvier 1917; Georges Vicaire, *A nos lecteurs.* — Ernest Jovy, *Quelques documents français des archives d'Italie* (fin). — J. Mathorez, *Histoire de Chicot, bouffon de Henri III* (fin). — Docteur Ludovic Bouland, *Chiffre de M. G. de Laihacar.* — 15 janvier, 15 février et 15 mars; Max Egger, *Chateaubriand inédit, nouvelles lettres (époque de la Restauration)* (à suivre). — Marquis de Girardin, *Les premières éditions illustrées des Fables de La Fontaine, de 1668 à 1725* (suite et fin). — 15 février; Docteur Ludovic Bouland, *Chiffres de Madame de Montespan.* — Georges Vicaire, *Nécrologie : le vicomte de Savigny de Moncorps; Victor Déséglise; Maurice Tourneux.* — 15 mars; Maurice Henriet, *L'académicien Thomas (1732-1785), d'après des correspondances inédites* (à suivre).

**Le Correspondant.** — 10 janvier 1917; Alexandre Masseron, *Un poète italien tué à l'ennemi : Giosuè Borsi.* — *Lettres de Léopold Ier, roi des Belges, à Adolphe Thiers* (1836-1864), *publiées avec un avertissement et des notes*, par L. de Lanzac de Laborie, III (Fin). — René Brancour, *A l'Opéra-Comique et à l'Opéra.* — 25 janvier; Pierre de La Gorce, *Deux frères : André et Pierre de Gailhard-Bancel.* — Henri Joly, *Quelques conseils de l'abbé Huvelin aux femmes chrétiennes.* — Hubert Morand, *Le premier « Bulletin des armées »* (1794). — 10 février; Jean Longnon, *Les Français en Grèce au XIIIe siècle.* — L. de Lanzac de Laborie, *Un historien de la grande guerre : M. Gabriel Hanotaux.* — Alexandre Lefas, *Édouard Drumont.* — 25 février; Émile Baumann, *L'abbé Chevoleau, caporal au 90e d'infanterie, d'après sa correspondance.* — 25 février et 10 mars; Paul Bonnefon, *Victor de Laprade et Edgar Quinet, lettres inédites.* — 10 mars; Eugène Tavernier, *Le Rhin dans l'histoire, d'après le récent ouvrage de M. Babelon.*

**Études.** (Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus.) — 5 janvier 1917; Léonce de Grandmaison, *Le printemps spirituel du Grand Siècle.* I. *L'Optimisme dévot.* — 20 janvier; Léonce de Grandmaison, *Le printemps spirituel du Grand Siècle.* II. *L'invasion mystique.* — Pierre Bliard, *Lakanal en Sorbonne.* — Lucien Roure, *Hérédo et Héros* (par Léon Daudet). — 5 février; Armand de Vassal, *Un maître de la vie spirituelle : le Père Alphonse Rodriguez, à l'occasion du troisième centenaire de sa mort* (1616-1916). — 20 février; Alain de Becdelièvre, *La dévotion à saint François-Xavier : essai sur l'origine de la « Neuvaine de la grâce » et sa propagation en France.* — Pierre Mertens, *Pour devenir philosophe : conseils pratiques.* — 5 mars; Paul Bernard, *L'éveil littéraire de la Belgique.* — 20 mars; Joseph de Tonquédec, *L'œuvre de Paul Claudel.* I. *Le monde physique.* II. *Les âmes.* — Paul Dudon, *Un curé des Landes très savant et très inconnu* (l'abbé Félix Pédegert). — 5 et 20 mars; Adélard Dugré, *La question des langues au Canada.*

**Le Figaro**. — 3 janvier 1917; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Feu », par Henri Barbusse.* — 7 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Gymnase, « la Veille d'armes », pièce en cinq actes par Claude Farrère et Lucien Népoty.* — 8 janvier; Julien Benda, *Mysticisme Français.* — 10 janvier; Charles Diehl, *Les morts d'hier : Émile Bertaux.* — A. G., *Paul Stapfer.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Lettres à un jeune Français », par Louis Barthou; « Émile Clermont », par Étienne Rey; « D'azur, d'argent et de pourpre », par A. Maraval-Barthoin.* — 11 janvier; Albert-Émile Sorel, *Deux poètes, deux soldats* (Alfred Droin et Gauthier-Ferrières). — 16 janvier; Julien de Narfon, *Giosué Borsi.* — 17 janvier; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Le Chass'Bi », par André Salmon; « Pour remettre l'ordre dans la maison », par Biard d'Aunet; « En Méditerranée », par J. et G. Philippar.* — 18 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre de la Gaîté, « Crainquebille », « Servir »; Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Cyrano de Bergerac ».* — 19 janvier; abbé Ph. Ponsard, *Une pièce de Paul Claudel au « Chantier ».* — 24 janvier; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Dans Paris, la grand'ville », par Jean Ajalbert; « Soldats français d'autrefois », par Pierre Bodereau; « le Dieu allemand », par Denys Cochin.* — 6 janvier; Ch. Dauzats, *A l'Institut : réception de M. Pierre de La Gorce.* — 27 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Michel, « l'Accord parfait », comédie en trois actes par Tristan Bernard et Michel Corday; « Je te jette par la fenêtre », comédie en un acte par Albert Acrement et R. Trébor.* — 28 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre de l'Athénée, « Chichi », comédie-vaudeville en trois actes par Pierre Véber et Henri de Gorse.* — 31 janvier; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Récits de Byzance et des Croisades », par Gustave Schlumberger.* — 5 février; *Mort d'Édouard Drumont.* — 7 février; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « les Petits Misogynes », par Carl Spitteler, traduction de la Vsse de Roquette-Buisson; « Sous leur dictée », par Pierre Mille.* — 9 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Réjane, « Within the law » (à l'Abri de la loi), pièce en quatre actes de Bayard Weiler; Théâtre de la Gaîté, reprise de « la Châtelaine », comédie par Alfred Capus.* — 12 février; Louis Bertrand, « *Thierry Seneuse* » ou « *L'Éducation sentimentale* ». — 14 février; Émile Bergerat, *Les mots historiques.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Pologne d'hier et de demain », par Stanislas Posner.* — 15 février; Alexandre Hepp, *L'inutile Gœthe.* — 17 février; Régis Gignoux, *Courrier des Théâtres : Comédie-Française, « l'Autre Danger », comédie en quatre actes de Maurice Donnay; Théâtre de la Scala, « Champignol malgré lui », vaudeville en trois actes par Georges Feydeau et Maurice Desvallières.* — 19 février; Régis Gignoux, *Courrier des Théâtres : Théâtre de l'Odéon, « les Bouffons », pièce en quatre actes, en vers, de Miguel Zamacoïs.* — 22 février; Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Au champ d'honneur », par Hugues Le Roux; « Pour celles qui pleurent, pour ceux qui souffrent », par Georges Lecomte.* — 23 février; Julien de Narfon, *Mort de M. Fonsegrive.* — 25 février; Maurice Maeterlinck, *In Memoriam* (Octave Mirbeau). — 26 février; R. G., *Courrier des théâtres : Théâtre Caumartin, « Gaspard à Paris », revue en deux actes, par Henri Blondeau et René Fourrière.* — 1er mars; Régis Gignoux, *Courrier des Théâtres : Guy.* — 2 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Antoine, « Monsieur Beverley », pièce en quatre actes par Georges Berr et Louis Verneuil, d'après Walter Hackett; Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Nouveaux Riches », pièce en trois actes par Ch. A. Abadie et Raymond de Cesse.* — 4 mars; Lucien Descaves, *Gens de théâtre.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre des Variétés, « le Roi de l'air », comédie bouffe en trois actes, par Maurice Hennequin, d'après James Montgomery.* — 6 mars; Régis Gignoux, « *Pendant qu'ils sont à Noyon* » (par Maurice Donnay). — 7 mars; Julien de Narfon, *Une grande figure* (Mgr. Fuzet). — 9 mars; Julien Benda, *Un nouveau roman de M. Paul Bourget* (« *Lazarine* »). — 10 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « le*

*Cloître* », *drame en quatre actes d'Émile Verhaeren.* — 15 mars; Maurice Maeterlinck, *L'âme des peuples.* — Saint-Paul, *Des dessins de Pierre Loti.* — 16 mars; *Courrier des théâtres : Xavier Roux.* — 17 mars; Polybe, *La révolution de Gogol.* — 18 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Michel,* « *Carminette* », *opérette en deux actes par André Barde et C. A. Carpentier, musique d'Émile Lassailly.* — 19 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Grand-Guignol,* « *Corvée de Marraine* », *par Serge Pierre;* « *l'Amant de paille* », *par Maxime Girard et Jules Clinchard;* « *le Baiser mortel* », *par Eugène Morel;* « *Un réveillon au Père-Lachaise* », *par Pierre Veber et Henry de Gorsse.* — 23 mars; Francis Chavassu, *La Vie littéraire :* « *Lorette* », *par Henri René;* « *Journal de campagne d'un officier de ligne* », *par le capitaine Rimbault;* « *Ma campagne au jour le jour* », *par le capitaine Hassler;* « *Au bruit du canon* », *par un groupe de Poilus.* — 24 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Logis de la Lune rousse,* « *Lune... après l'autre!* » *revue de Dominique Bonnaud et Georges Baltha.* — 26 mars; Paul Gaulot, *La société des nations et l'abbé de Saint-Pierre.* — 29 mars; *Le premier banquet de la Société Shakespeare.*

**Le Gaulois.** — 3 juillet 1916; *Une lettre de Henri Rochefort : comment fut fondée* « *la Lanterne* ». — 11 juillet; Félix Belle, *Le Théâtre au front.* — 13 juillet; René Doumic; *Distributions de prix.* — 14 juillet; Ernest Daudet, *Un livre sur Lamartine orateur, par M. Louis Barthou.* — 27 juillet, Edmond Jaloux, *Cervantès.* — 4 août; *La Guerre et les Lettres.* — 7 août; Ernest Daudet, *La guerre de 1870 vue à travers les papiers de Thiers.* — 13 août; X., *Relieurs et Reliures.* — 14 août; René Doumic, *Le marquis de Ségur.* — 18 août; Gaston Jollivet, *Un souvenir sur le marquis de Ségur.* — Edmond Jaloux, *Deux écrivains espagnols en France* (Armando Palacio Valdès et don Ramon del Valle-Inclan). — 22 août; L. de Royaumont, *Honoré de Balzac a-t-il prévu Guillaume II?* — 1er septembre; Frédéric Masson, *L'Académie et les élections.* — Adrien Vély, *L'affaire Maurice Donnay.* — 16 septembre; Ernest Daudet, *Fleurs sur une tombe* (Mme Lucie Félix-Faure-Goyau). — 19 septembre; Léo Claretie, *Dickens en France.* — 29 septembre; Edmond Jaloux, *Edmund Gosse.* — 9 octobre; V. Moretti, *Le séminaire français de Rome et la guerre.* — 10 octobre; Vidi, *Les anciens cafés littéraires.* — 22 octobre; comte Fleury, *Le duc d'Albe et les Académiciens espagnols* (à Paris). — 23, 24 et 25 octobre; *Les Académiciens espagnols.* — 26 octobre; *A l'Institut : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 28 octobre; Raphaël Viau, *Pupus.* — 29 octobre; Félix Belle, *A la mémoire des avocats morts pour la Patrie : la cérémonie du Palais de Justice.* — 5 novembre; Émile Hinzelin, *Le professeur Kurt Oscar Muller* (roman par l'abbé Wetterlé). — 11 novembre; Frédéric Masson, *Le marquis de Vogüé.* — 15 novembre; Louis de Meurville, *Écrivains artistes.* — 17 novembre; P. R., *Mort d'Henryk Sienkiewicz.* — 21 novembre; Louis de Meurville, *Jouets et images.* — 28 novembre; Alexandre Hepp, *Belle France* (*Notes d'un amateur de couleur,* par René Bazin. — 30 novembre; Edmond Jaloux, *Émile Verhaeren.* — 8 décembre; Gaston Jollivet, *Le bâtonnier Ployer.* — 13 décembre; *Coups de crayon : le général Lyautey, ministre de la guerre.* — 15 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 17 décembre; Jules Truffier, *Sur Frédéric Febvre.* — 27 décembre; F. Gaucherand, *La mort d'une voyante* (Mme de Thèbes). — 30 décembre : Albert Guinon, *Le grand muet* (le cinématographe). — 5 janvier 1917; Georges Drouilly, *Marius écrivain.* — 7 janvier; Paul Roche, *La Marseillaise et les Allemands.* — 14 janvier; Jules Truffier, *Sur le Don Juan de Molière.* — 15 janvier; E. S., *Un poète soldat* (le capitaine Alfred Droin). — 25 janvier; Adrien Vély, *Une première parisienne : aujourd'hui, réception à l'Académie.* — 26 janvier; G. Pelca, *La réception solennelle de M. Pierre de La Gorce à l'Académie française.* — 30 janvier; Frédéric Masson, *Un professeur de patriotisme* (« *la Gazette des Ardennes* »). — 9 février; La Rivaudière, *Vente de la bibliothèque de M. T. B.* (Tristan Bernard). — Louis

Schneider, *Les Premières : Théâtre de la Gaîté, reprise de « la Châtelaine », comédie en quatre actes par Alfred Capus.* — 10 février; Louis Schneider, *Les Premières ; Théâtre Réjane, « Within the lavv » (à l'abri de la loi), pièce en quatre actes par M. Bayard Weiler.* — 12 février; Joaquin Baguena, *Le mot « Boche ».* — Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « On ne badine pas avec l'amour », d'Alfred de Musset, partition nouvelle de M. Camille Saint-Saens.* — 13 février; Louis Schneider, *Alfred de Musset et la musique.* — 17 février; Georges Drouilly, *Mort de M. Octave Mirbeau.* — 22 février; Louis Artus, *Un véritable artiste* (Jacques-Émile Blanche). — 2 mars; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Antoine, « Monsieur Beverley », pièce en quatre actes par Georges Berr et Louis Verneuil, d'après Walther Hacket.* — 3 mars; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Nouveaux Riches », pièce en trois actes par Ch. A. Abadie et Raymond de Cerre.* — 7 mars; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre des Variétés, « le Roi de l'air », comédie-bouffe en trois actes de Maurice Hennequin, d'après James Montgomery.* — 8 mars; Edmond Haraucourt, *Livres français fabriqués en Allemagne : ils envahissent le monde.* — 10 mars; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « le Cloître », drame en quatre actes par Émile Verhaeren.* — 14 mars; P. R., *Villes françaises aux États-Unis.* — 15 mars; Félix Belle, *Me Fernand Labori.* — 16 mars; Charles Chenu, *Labori.* — 22 mars; Albert Guinon, *Comédiens alliés.* — 29 mars; Gaston Jollivet, « *Lazarine* » (par Paul Bourget). — 31 mars; Georges Wulf, *Le théâtre et le public de demain, conférence par Alfred Capus.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 1er janvier 1917; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, « le Crime de Sylvestre Bonnard », pièce en quatre actes, de P. Frondaie, d'après le roman d'Anatole France; la matinée du Théâtre aux Armées, « Racine chez Molière ».* — 3 janvier; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 4 janvier; Pierre de Quirielle, *Lucie Félix-Faure-Goyau.* — J. Bourdeau, « *La Morale Kantienne et la Morale humaine* » (par F. Sartiaux.) — 7 janvier; Pierre de Quirielle, *Francis Charmes et la guerre.* — 8 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « la Veille d'armes », pièce en cinq actes, par Cl. Farrère et Nepoty.* — 9 janvier; Maurice Muret, *Eugène Rambert et l'Allemagne.* — 10 janvier; André Michel, *Émile Bertaux.* — 15 janvier; *A l'École normale.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, reprise de « Don Juan », « Pour la Victoire », pièce en un acte, en vers, par A. Droin.* — 18 janvier; U., *L'art d'écrire des vers.* — 20 janvier; Z., *La poésie de demain.* — 22 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, Mme Piérat dans le rôle de « Phèdre ».* — 23 janvier; Antoine Albalat, *La Guerre et le Livre.* — 26 janvier; *Académie française : réception de M. de La Gorce par M. Henri de Régnier.* — 27 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 29 janvier; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, représentations italiennes; « la Lumière sous le boisseau », tragédie de Gabriele d'Annunzio.* — 4 février; Charles de Rouvre, *Le Temple de la rue Payenne* (la maison de Clotilde de Vaux). — A. M., *Dessins de guerre de Georges Victor-Hugo.* — 5 février; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Athénée, « Chichi », comédie-vaudeville en trois actes par P. Veber et de Gorsse.* — 6 février; Mme *Léon Say.* — 10 février; M. Wilmotte, *Un choix de poèmes d'Émile Verhaeren.* — 12 février; Henri Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre publié, Théâtre de Tristan Bernard, t. II; Théâtre Réjane, « A l'abri des lois », pièce en cinq tableaux par Bayard Weiler.* — 16 février; Ernest Seillière, *Les cahiers d'un artiste* (par Jacques Blanche). — 19 février; Pierre de Quirielle, *Paysages guerriers et littéraires.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie française, reprise de « l'Autre danger », comédie en quatre actes par Maurice Donnay.* — 23 février; U., *Mme de Sévigné à l'auberge.* — 24 février; Maurice Demaison, « *La douce enfance de Thierry Seneuse* » (par Pol Neveux). — 26 février; S., « *Croquis de*

*Paris* » (par Maurice Demaison). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « On ne badine pas avec l'amour », comédie en trois actes et onze tableaux d'Alfred de Musset.* — 3 mars; Pierre de Quirielle, *Le Père Giovanni Semeria.* — 4 mars; Maurice Muret, *La Littérature italienne contemporaine.* — 5 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, « Monsieur Beverley », pièce en quatre actes de G. Berr et L. Verneuil, d'après Walter Hacquett.* — 9 mars; Maurice Muret, *Albert Bonnard.* — Jules Perrin, *Le livre français.* — 12 mars; *Le Congrès national du livre.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Cloître », par E. Verhaeren; reprise de « l'Épreuve » de Marivaux.* — 16 mars; U., *Croquis de Budapest : à propos du Congrès du Livre.* — *Le bâtonnier Labori.* — 19 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie française, à propos de la reprise de « l'Épreuve », comment doit-on jouer Marivaux?* — 21 mars; Paul Ginisty, *Florian à Bapaume.* — 26 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise de « Diane de Lys », drame en cinq actes d'Alexandre Dumas.* — 31 mars; Antoine Albalat, *La Guerre et le Livre.*

**Mercure de France.** — 1er janvier 1917; Maurice Maeterlinck, *Adieu à l'ami.* — Henri de Régnier, *Emile Verhaeren.* — Francis Viélé-Griffin, *Verhaeren*, poème. — André Fontainas, *Sur la vie et l'œuvre de Verhaeren.* — 16 janvier; Colonna de Cesari Rocca, *Don Juan, sa famille, sa légende et sa vie, d'après des témoignages contemporains.* — Louis Piérard, *Sur la mort d'Emile Verhaeren.* — 1er février; Louis Boisse, *Le paysage et la nature dans l'œuvre de Gustave Moreau.* — 16 février; Guillaume Apollinaire, *Contribution à l'étude des superstitions et du folklore du front.* — 1er mars; ***, *Souvenirs sur Tourgueneff.* — Paul Peltier, *La Terreur prussienne de Dumas père.* — 16 mars; Maurice Simart, *Herbert-George Wells, sociologue.* — Saint-Pol-Roux, *La mobilisation de l'imagination.*

**Revue de Paris.** — 1er janvier 1917; Ernest Lavisse, *Le commandant Joseph Vidal de la Blache.* — Commandant Vidal de la Blache, *Lettres* (28 juillet 1914-26 janvier 1915). — 15 janvier; Charles de Rouvre, *L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux* (fin). — 1er février; Francis de Miomandre, *Emile Verhaeren.* — 1er et 15 février; Frédéric Masson, *La proscription des Napoléonides : les aventures du roi Jérôme* (1815-1821). — 15 février; G. Jean-Aubry, *Au tombeau de Julie* (de Lespinasse). — 15 mars; Baronne de Brimont, *Les Femmes anglaises pendant la guerre.* — Brada, *Les voyages d'une petite « Second Empire ».* — Jules Bertaut, *Octave Mirbeau.* — P. G. La Chesnais, *Bjœrnstjerne Bjœrnson et la guerre.*

**Revue des Deux Mondes.** — 1er janvier 1917; marquis de Ségur, *La jeunesse de Mme de la Pouplinière.* I. *Une lignée de comédiens sous la monarchie.* — André-Charles Coppier, *Les eaux-fortes de Rembrandt, d'après les cuivres originaux récemment découverts.* — Anatole Le Braz, *Aux États-Unis pendant la guerre : l'opinion américaine et la France.* I. *Les Universités.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Emile Verhaeren.* — 15 janvier; marquis de Ségur, *La jeunesse de Mme de la Pouplinière.* II. *Le mariage.* — Victor Giraud, *Les lettres de guerre de Pierre-Maurice Masson.* — Pierre-Maurice Masson, *Lettres.* — Anatole Le Braz, *Aux États-Unis pendant la guerre : l'opinion américaine et la France.* II. *Le barreau, la presse, le clergé, les femmes.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : quelques figures allemandes du temps de guerre.* — 1er février; Pierre de La Gorce, *Un chapitre de l'histoire religieuse pendant la Révolution : le clergé constitutionnel, de la faveur à la disgrâce.* — Camille Bellaigue, *Les Mémoires ou « Essais sur la musique » de Grétry.* — André Beaunier, *Trois amis de Mme de Staël* (Edouard Gibbon, Charles-Victor Bonstetten et Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi). — 15 février; *Deux « lectures » académiques à New-York :* Th. Roosevelt, *Le nationalisme dans la littérature et dans l'art;* Gustave Lanson, *La fonction des influences étrangères dans le développement de la littérature française.* — Marquis de Ségur, *La jeunesse de Mme de*

*la Pouplinière*. III. *Un salon de fermier général*. — César Chabrun, *Kant et M. Wilson*. — Gaston Deschamps, *L'Institut de France et la guerre*. — Victor Giraud, *Les lettres du front*. — René Doumic, *Revue dramatique : le « Don Juan », de Molière à la Comédie-Française*. — 1er mars; G. Bianquis, *Les femmes allemandes et la guerre*. — André Beaunier, *Revue littéraire : les romans de M. de Régnier*. — 15 mars; Edouard Schuré, *L'épopée serbe dans les chants héroïques*. I. *La triade slave et la bataille de Kossovo*. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : les « Impressions de guerre » de M. Gabriele d'Annunzio*.

**Revue hebdomadaire.** — 6 janvier 1917; Félix Rocquain, *Le pangermanisme, son origine, ses méthodes, son application*. — 13 janvier; Max Turmann, *Le rôle des Français à l'étranger*. — Henry de Varigny, *La guerre est-elle justifiée par le Darwinisme?* — 20 janvier; Marcel Boulanger, *Comment d'Annunzio parle de la France*. — Péladan, *Le Salon des armées*. — 20 et 27 janvier; Emile Ripert, *Au pays de Joffre*. — 27 janvier; Bunzabro Banno, *L'évolution francophile de l'élite japonaise après Verdun*. — 3 février; Jacques Zeiller, *Pierre-Maurice Masson*. — 17 février; Charles Chenu, *L'effort de la bourgeoisie*. — 24 février; Paul Bourget, *Comment les civils peuvent-ils le mieux servir le pays? Par les lettres*. — Charles Le Goffic, *Nos poètes : les morts de la guerre*. — 3 mars; André Maurel, *Les écrivains de guerre : Albert de Mun*. — 10 mars; Louis Madelin, *La vertu française*. — 17 mars; André Michel, *L'art français après la guerre*. — 24 mars; Marguerite Denis, *Sienkiéwicz*. — 31 mars; Marie-Louise Pailleron, *Les petits carnets de Sainte-Beuve*. II.

**Le Temps**. — 1er janvier 1917; P. S., *Autour d'un almanach* (*Almanach des Lettres et des Arts*). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Jean de La Fontaine », par Sacha Guitry : « le Crime de Sylvestre Bonnard », par P. Frondaie, d'après Anatole France; spectacles divers*. — 4 janvier; J. G., *Sur un profit de guerre* (l'Histoire animatrice). — 7 janvier; *Nécrologie : Henry Maret*. — 10 janvier; *Nécrologie : Paul Stapfer; Émile Bertaux*. — 13 janvier; P. S., *Littérature et divorce*. — 15 janvier; P. S., *Les heures de l'Acropole*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Bourgeois gentilhomme » à la Comédie-Française; « Pour la victoire », un acte du capitaine Droin; « la Veille d'armes » cinq actes de Claude Farrère et Népoty*. — *Nécrologie : Maurice Tourneux*. — 16 janvier; G. D., *Le poète mutilé* (d'Annunzio). — Adolphe Aderer, *Éloges et réceptions* (académiques). — Paul Souday, *Les Livres : « l'Illusion héroïque de Tito Bassi », par Henri de Régnier; « Un roman civil en 1914 », par Lucie Delarue-Mardrus; « Inventions nouvelles et dernières nouveautés », par G. de Pawlowski*. — 17 janvier; J. B., *Un cinquantenaire* (la mort de Charles Baudelaire). — 22 janvier; P. S., *Paysages littéraires*. — 23 janvier; G. D., *A propos d'une réception* (Conrart). — 26 janvier; *Académie française : réception de M. Pierre de La Gorce*. — 27 janvier; Paul Souday, *Réception de M. Pierre de La Gorce à l'Académie française*. — 29 janvier; P. S., *Vieux rapports* (rapport de Théophile Gautier sur la poésie en 1867). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Servir »; « Crainquebille »; « Don Juan »; « Cyrano »*. — 30 janvier; G. D., *L'appel à l'historien*. — 5 février; P. S., *Autour de « Don Juan »*. — *Nécrologie : Edouard Drumont; Mme Léon Say*. — 7 février; J. B., *L'écritoire à la mode*. — 9 février; P. S., *Voix de Hollande*. — 12 février; P. S., *Quelques pensées de Renouvier*. — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « la Critique de l'École des femmes »; spectacles divers, « Paméla Giraud », « la Châtelaine », « Within the law », les pièces nouvelles du Grand-Guignol*. — 15 février; Joseph Galtier, *Sur une vente* (la bibliothèque Tristan Bernard) — 16 février; P. S., *Roosevelt et Lanson*. — *Don d'une bibliothèque au Sénat*. — 17 février; *Mort d'Octave Mirbeau*. — 18 février; Paul Souday, *Octave Mirbeau*. — 20 février; *Le testament politique d'Octave Mirbeau*. — 23 février; P. S., *Un philosophe* (Courteline). — 24 février; Paul Souday, *Les Livres : « la Douce enfance de Thierry Seneuse », par Pol Neveux*. — 25 février; *Nécrologie : Gaston Darboux*. — 26 février; P. S., *Yves Le Querdec* (Georges Fonse-

grive). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « L'Autre danger », « On ne badine pas avec l'amour ».* — J. L., *La mort du disciple* (Adolphe Paupe). — 5 mars; P. S., *Un compagnon de Péguy* (Joseph Lotte). — 6 mars; G. D., *L'autre agence Wolff* (Friedrich-August Wolff et ses *Prolegomena ad Homerum*). — 7 mars; *Nécrologie : Antonin Debidour.* — Paul Souday, *Les Livres : « Poétique », par Pierre Louys; « le Caravansérail », par Abel Hermant : « Sous leur dictée », par Pierre Mille; « Guillaume II et François-Joseph », par Ernest Daudet : « l'Homme qui n'a plus de patrie », par Edward Everett Hale.* — 9 mars; P. S., *Le congrès du Livre.* — 10 mars; *M. Bergson à l'Académie américaine.* — 12 mars; P. S., *Les cahiers d'un artiste* (par Jacques-Émile Blanche). — *A la Sorbonne : le Congrès national du Livre.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Roi de l'air » et les pièces américaines; une comédie anglaise, « Monsieur Beverley », adaptée au goût français; reprise du « Cloître »; spectacles divers.* — 15 mars; *Mort de Me Labori.* — 16 mars; P. S., *Björnson et le germanisme.* — 17 mars; Frank Puaux, *A propos de la censure politique.* — 19 mars; P. S., *Littérature et révolution* (modes). — 23 mars; P. S., *Propagande germanique.* — 26 mars; P. S., *Quinet et Laprade.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Cloître », d'Émile Verhaeren; une lettre à propos de « Don Juan ».* — 30 mars; P. S., *Tolstoï et Gorki.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Anglade** (Joseph). — *Pour étudier les troubadours.* Notice bibliographique. *Toulouse, impr. Édouard Privat.* In-8, de 10 p. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique du midi de la France ». 1914-1915.)

**Annuaire** *de la presse française et étrangère et du monde politique.* Édition de 1916 (directeur, M. Paul Bluysen). *Corbeil, impr. Crété.* Grand in-8, de XC-1666 p. avec grav. et portraits.

**Anthologie** *poétique française.* XVIII^e^ siècle. Poèmes choisis, avec introduction, notices et notes, par Maurice ALLEM. Tome II. *Paris, Garnier.* In-8 jésus, de 446 p.

**Armbruster** (L.). — *Un poète alsacien, Georges Spetz. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 26 p. Prix : 75 cent. (Annales d'Alsace publiées par l'Union amicale d'Alsace-Lorraine. Fascicule 2.)

**Bertrand** (J.-J.-A.). — *Cervantes et le Romantisme allemand. Paris, Félix Alcan.* In-8, de VIII-677 p. Prix : 10 fr.

**Blum** (Léon). — *Stendhal et le Beylisme. Paris, Paul Ollendorff.* In-18, de 325 p. Prix : 3 fr. 50.

**Boissie** (Pierre). — *L'Esprit de Paris et la Guerre.* Citations et Médailles funambulesques de M. Paul Adam à M. Michel Zevaco, par Passim, présenté par Pierre Boissie. La Presse : MM. Barrès, Bataille, Bazin, Brieux, Capus, Clemenceau, Cherfils, Daudet, Donnay, Doumic, d'Esparbès, Hanotaux, Hervé, Charles Humbert, Lavedan, Lavisse, Masson, Mirbeau, Richepin, Romain Rolland, Rostand, Willette, etc. Le Théâtre : MM. P.-B. Gheusi, Sacha Guitry, de Max, Rip, Ernest La Jeunesse, M^mes^ Cassive, Marthe Chenal, Gaby Deslys, Isadora Duncan, Geneviève Vix, Miss Campton, etc. *Paris, éditions « Art et Travail ».* In-12, de 168 p. Prix : 2 fr. 50.

**Bossuet.** — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices par CH. URBAIN et EUG. LEVESQUE sous le patronage de l'Académie française. T. X. (Juin 1698-décembre 1698). *Paris, Hachette.* In-8, de 493 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Ecrivains de France.)

**Brovedani** (Jacques-Humbert). — *Ed. de Amicis.* L'Homme et l'Œuvre. Thèse pour le doctorat. *Rennes, impr. Francis Simon.* In-8, de 216 p.

**Cabanès** (docteur). — *Une Allemande à la cour de France.* (La Princesse Palatine.) Les Petits Talents du Grand Frédéric. Un médecin prussien, espion dans les salons romantiques. Ouvrage orné de 85 gravures, hors texte ou dans le texte. *Paris, Albin Michel.* In-16, de 406 p. Prix : 3 fr. 50.

**Catalogue** *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ. (Période de 1840 à 1885 : onze volumes.) Tome XXIV. (Période de 1910 à 1912.) Rédigé par D. JORDELL. Fascicule 4 : Martineau-Zwendelaar. *Paris, Berger-Levrault.* In-8 à 2 col.; p. 721 à 1111.

**Catalogue** *général de la librairie française.* Continuation d'Otto LORENZ. (Période de 1840 à 1885 : onze volumes.) Tome XXV. (Table des matières du tome XXIV, 1910-1912.) Rédigé par D. JORDELL. Fascicule I^er^. A-Guelma. *Paris, Berger-Levrault.* In-8 à 3 col.; p. I à 240.

**Clérambault** (E.-G. de). — *Le Théâtre à Tours à l'époque de la Révolution.* Un opérateur à Tours, en 1636. *Paris, impr. A. Mame.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique de Touraine ». (Tome XX, p. 81 à 91 et p. 400 à 402.)

**Chronique** *des règnes de Jean II et Charles V*, publiée pour la Société de l'histoire de France; par R. Delachenal. Tome II, 1364-1380. *Paris, Laurens.* In-8, de 392 p. Prix : 9 fr. (Les Grandes Chroniques de France. Société de l'histoire de France. Exercice 1915. Troisième volume. N° 375.

**Courteault** (Paul) et Camille **Jullian**. — *Henri Barckhausen*, 1834-1914. I, Notice biographique; II, Quelques souvenirs; III, Bibliographie des travaux de M. H. Barckhausen. *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-4, de 68 p. et portrait. (Extrait des « Archives historiques du département de la Gironde ». Tome Ier. 1915.)

**Delfour** (abbé). — *La Culture latine* (Qui donc héritera de la Grèce et de Rome? Guides modernes. Maîtres antiques. La Signification du mot Rome. L'identité des cultures romaine et française. L'identité du XIIIe et du XVIIe siècle français dans la continuité de la vie latine. Du choix entre les cultures latine et allemande. De Luther à Fichte et à Guillaume II. Le Surhomme d'après Nietzsche et Gœthe. Le Surhomme français. Héros romain et Martyr chrétien. Force, Culte, Catholicisme. L'idée de progrès et la culture.) *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 336 p.

**Dimier** (Louis). — *Bossuet. Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de V-307 p.

**Fêtes** (les) *de Victor Hugo à Guernesey.* Juillet 1914. *Paris, Libr.-impr. réunies* (Martinet, directeur); *libr. Ollendorff*; *Société Victor Hugo.* In-8, de VI-120 p. et grav. Prix : 2 fr.

**Flat** (Paul). — *Souvenirs d'avant-guerre pour servir après.* La Vie universitaire. Les Femmes de lettres et la Guerre. Le Théâtre d'avant-guerre. La Mainmise de l'étranger. Les Français à Bayreuth. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 101 p. Prix : 1 fr. 50.

**Fransen** (J.). — *Lettres adressées à Marc Michel Rey, libraire à Amsterdam. Paris, Hachette.* In-4, de 7 p. (Extrait de la « Revue du XVIIIe siècle ». n° 4.)

**Granier** (abbé M.). — *Deux mystiques au XVIIe siècle.* Jacquette de Bachelier, de Béziers (1559-1635). Marie-Germaine, de Clermont-l'Hérault (1574-1638). *Montpellier, impr. de la manufacture de la Charité* (*Pierre-Rouge*). In-8, de 32 p. (Publié dans la « Semaine religieuse de Montpellier », septembre et octobre 1916.)

**Grolleau** (Charles). — *Une gloire de la Flandre.* Guido Gezelle, prêtre et poète (1830-1899). *Paris, éditions Georges Crès et Cie.* Petit in-18, de 120 p. Prix : 1 fr. 75.

**Guillemant** (Charles). — *Pierre-Louis Parisis.* I : l'Évêque de Langres. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de XXIII-456 p.

**Haase** (A.). — *Syntaxe française du XVIIe siècle.* Nouvelle édition traduite et remaniée par M. Oberт, avec l'autorisation de l'auteur. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Paris, Delagrave.* In-18, de IX-448 p. Prix : 6 fr.

**Hawkins** (Richmond Laurin). — *Maistre Charles Fontaine, Parisien. Cambridge, Harvard University Press.* In-8, de X-482 p. (Harvard studies in romance languages, published under the direction of the department of French and other romance languages and literatures, vol. II.)

**Inventaire** *des manuscrits de Claude Dupuy* (1595). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 8 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes ». Année 1915. Tome LXXVI.)

**Joannidès** (A.). — *Relevé des représentations de Mounet-Sully à la Comédie-Française. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 24 p.

**La Bruyère.** — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, précédés du discours sur Théophraste, suivis du discours à l'Académie française. Publiés

avec une notice biographique, une notice littéraire, un index analytique et des notes, par G. SERVOIS et A. RÉBELLIAU. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de LI-570 p.

**La Taille** (J. de). — *Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de la maison de La Taille*, publié par les soins de J. de La Taille. *Besançon, impr. catholique de l'Est.* In-8, de 43 p.

**Laudet** (Fernand). — *Les Semeurs.* Joubert. Mme de Chateaubriand. Mme Swetchine. La Sœur Rosalie. Augustin Cochin. *Paris, Perrin.* In-16, de 263 p. Prix : 3 fr. 50.

**Laya-Grandi** (Loïs). — *Esquisse d'un essai sur la maladie de Pascal. Paris, A. Maloine.* In-8, de 16 p.

**Lefebvre** (Edmond). — *La Gaieté française.* Conférence faite au théâtre de Valence avant la représentation de la comédie de Pailleron, la « Souris », donnée au profit des blessés et des orphelins de la guerre, le 15 mars 1916. *Valence, impr. Ducros et Lombard.* In-16, de 31 p.

**L'Hopital** (Joseph). — *Paul Harel, poète normand.* Lecture faite à la Société libre de l'Eure dans la séance générale du 21 février 1915. *Évreux, impr. Hérissey.* In-8, de 36 p. et portrait. (Extrait du « Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure ». Septième série. Tome III.)

**Monod** (Albert). — *De Pascal à Chateaubriand.* Les Défenseurs français du christianisme de 1670 à 1802. Thèse principale de doctorat ès lettres. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de 609 p.

**Morel-Fatio** (Alfred). — *Le Révolutionnaire espagnol Don Andrès Maria de Guzman, dit Don Tocsinos. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 34 p. (Extrait de la « Revue historique ». Tome 122. Année 1916.)

**Péguy** (Charles). — *Œuvres complètes de Charles Péguy*, 1873-1914. Œuvres de prose. Tome IV. Notre jeunesse. Victor-Marie, comte Hugo. Introduction par André Suarès. *Paris, éditions de la « Nouvelle Revue française ».* In-8, de 520 p.

**Plus** (les) *Belles Lettres de consolation depuis les origines chrétiennes jusqu'à nos jours.* Recueillies par l'abbé Cl. PEYROUX. Préface de M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE. *Paris, J. de Gigord.* In-18, de 465 p.

**Porée** (chanoine). — *Les Séminaires normands du XVIe au XVIIIe siècle, par M. l'abbé Bonnenfant.* Rapport présenté à la Société libre de l'Eure, le 23 janvier 1916. *Évreux, impr. de l'Eure.* In-8, de 10 p.

**Renaudet** (A.). — *Préréforme et Humanisme à Paris, pendant les premières guerres d'Italie* (1494-1517). *Paris, Édouard Champion.* In-8, de XLVIII-745 p. (Bibliothèque de l'Institut français de Florence. Université de Grenoble.) Première série. Tome VI.

**Répertoire** *des sources manuscrites de l'histoire de Paris*, publié sous la direction de M. Marcel POËTE. I : Dépouillement d'inventaires et de catalogues, effectué par les soins du service historique mis en ordre et publié par Étienne CLOUZOT. Tome III. Q-Z. *Paris, Ernest Leroux.* In-8 à 2 col.; de 543 p. Prix : 15 fr. (Bibliothèque d'histoire de Paris, publiée sous les auspices du service de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville.)

**Rey** (A.-Augustin). — *Un grand prophète! Victor Hugo.* Toute main d'étranger qui saisira ce fer rouge, la France, le lâchera. *Paris, Jules Meynial.* In-16 p. Prix : 40 cent.

**Rodière** (Roger). — *La Recommandation des seigneurs au prône sous l'ancien régime. Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 14 p. (Extrait du « Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville ». Année 1915. Nos 3 et 4.)

**Roux** (Roger). — *Charles Mercier, procureur général à Montbéliard* (1522-1594). Sa vie, son procès, sa captivité, sa réhabilitation (d'après des documents d'archives inédits). *Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie*

*montbéliardaise*. In-8, de 106 p. (Figures du passé. Extrait des « Mémoires de la Société d'imprimerie montbéliardaise ».)

**Vicaire** (Georges). — *Le Vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des bibliophiles français et de la Société des amis des livres*, 1837-1915. *Paris, Henri Leclerc*. In-8, de 67 p. et portrait.

**Vissac** (baron Marc de). — *Le Président Durini et son code* (1774-1776). *Avignon, impr. F. Seguin*. In-8, de 32 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie de Vaucluse ».)

# CHRONIQUE

— MM. Louis MORIN et Henri STEIN ont publié, dans *Le Bibliographe moderne* de janvier-juin 1916-1917, *Une œuvre inconnue du poète beauceron Jacques d'Adonville*. Elle a pour titre : *Sensuivent six espitres des trois estatz faictes et imprimées à Paris à la louenge et honneur du tres chrestien Roy de France* ; et ne porte ni date, ni nom d'auteur ou lieu d'impression. Malgré cela, elle peut être attribuée avec certitude à Jacques d'Adonville, un gentilhomme pauvre et poète, dont on ignore presque tout de l'existence, qui vécut sous François Ier et dont on connaît déjà sept ou huit opuscules en vers. Celui-ci est une pièce dans laquelle les « états » du royaume, c'est-à-dire « Église, Clergie, Noblesse, Marchandise, Labour, Peuple », haranguent le Roi et se plaignent de leur misère, à la suite d'une guerre, soit en 1526, soit en 1537.

— L'article que M. Philippe RENOUARD a consacré, dans la *Revue des livres anciens*, 1916, fasc. 2, à *Hubertus Sussanœus-Hubert de Suzanne* n'a pas seulement l'avantage de faire connaître le véritable nom du personnage et de déterminer son identité. Né à Soissons en 1512, il voyagea jeune et beaucoup. Il visita presque toutes les villes du Centre et du Midi de la France, sans parler de plusieurs villes d'Italie, et, chemin faisant, publia nombre d'ouvrages, préfaces ou pièces liminaires, dont la liste, dressée par M. Renouard, s'élève jusqu'au chiffre de 52.

— M. Ernest JOVY a recueilli quelques renseignements et rassemblé quelques détails sur les deux personnages mentionnés au cours du titre de la brochure suivante : *Un fils de Mme de Sablé, M. de Laval, évêque de La Rochelle, et Phelippes de La Brosse*. Ni Antoine-Marie de Laval, ni Félix Phelippes de la Brosse, doyen du chapitre de La Rochelle, ne sont des physionomies représentatives. Pourtant ils ont quelques mérites, surtout Phelippes de la Brosse, et les diverses lettres de lui imprimées dans la même brochure sont d'un homme qui a des idées personnelles et sait les exprimer telles qu'il les ressent.

— Sous ce titre : *L'édition originale d'une fable de La Fontaine*, M. Édouard RAHIR signale dans la *Revue des livres anciens*, 1916, fasc. 2, une plaquette de quatre pages, contenant le texte de la fable : *Le Curé et le Mort*. C'est, comme on ne l'ignore pas, l'aventure d'un Boufflers, qui, mort et mis en bière, écrasa le curé qui l'accompagnait. La Fontaine s'empressa de rimer ce fait divers et d'y joindre une morale. Il fit imprimer aussitôt sa poésie, mais il ne semble pas, d'ordinaire, s'être préoccupé de communiquer aussi vite au public les fables qu'il composait. Ce cas est le seul connu d'une fable imprimée séparément, avec celui de la fable intitulée : *Le Soleil et les Grenouilles*, qui, dirigée contre la Hollande, dut à cette circonstance d'être répandue dans ce pays.

— La longue étude de bibliographie descriptive, que le marquis de GIRARDIN a consacrée aux *Premières éditions illustrées des Fables de La Fontaine, de 1668 à 1725* et qui a commencé à paraître dans le fascicule de

décembre 1913 du *Bulletin du Bibliophile*, vient de s'achever dans le numéro de mars 1917, après avoir occupé neuf autres numéros. Le premier artiste qui s'exerça à illustrer la poésie si vivante de La Fontaine fut François Chauveau, qui accomplit son œuvre avec une heureuse naïveté et inspira nombre d'autres artistes qui vinrent après lui. De 1668, date de la publication de Chauveau, à 1725, date de la seconde édition d'une traduction en prose allemande par Balthasard Nickish, M. de Girardin compte 34 éditions différentes, illustrées. On en trouvera dans son travail l'analyse minutieuse et précise.

— On sait mal, en général, que, vingt ans avant les convulsions jansénistes qui ameutèrent, dans Paris, la populace autour de la tombe du diacre Pâris, une pareille affaire avait fait du bruit, à Londres, provoquée par des Français réfugiés, à la suite des persécutions des Cévennes. M. Georges Ascoli a retracé cet épisode en détail dans la *Revue du XVIII^e siècle* (janvier-décembre 1916), sous ce titre : *L'affaire des prophètes français à Londres*. Les héros de cette aventure semblent avoir été sincères, tout au moins au début, mais leurs pratiques aidèrent grandement à l'épanouissement prochain du méthodisme anglais.

— Le morceau que M. Jean-Aubry intitule : *Au tombeau de Julie*, dans la *Revue de Paris* du 15 février, est une sorte de méditation sur le caractère et sur le sort de Julie de Lespinasse. L'étrangeté de sa destinée, la fiévreuse ardeur de son âme y sont marquées avec la sympathie, presque le recueillement qu'il faut pour toucher à ces émotions si douloureuses que la mort semble ne pas les avoir éteintes. Et, autour de cette image d'amante idéale, figurent quatre médaillons, Mora, Guibert, d'Alembert, M^me^ de Guibert, qui doivent accompagner, pour la faire valoir, à des titres divers, l'histoire de celle qui les retint ainsi autour d'elle-même et sous son influence.

— Dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, M. Georges Cucuel a inséré un travail sur : *Le pays de Montbéliard vu par les voyageurs du XVIII^e siècle*. C'est surtout après 1760, c'est-à-dire quand la publication de *La Nouvelle Héloïse* eut éveillé le sens du pittoresque, qu'on voulut connaître cette région et qu'on se prit à la visiter. Quelques guides renseignent à son égard, puis des amateurs, des gens du monde, quelques hommes de lettres, tels que Pezay, Lezay-Marnésia ou le comte de Guibert, ont l'occasion de traverser ce pays dont les merveilles naturelles les enchantent, et qui, pour cette raison, veulent faire partager leur enthousiasme à ceux qui les liront.

— *Le Roman d'un Girondin* retracé par M. Claude Perroud dans la *Revue du XVIII^e siècle* de juillet et octobre 1914 et de janvier 1916, est celui de Louis Bosc d'Antic, qui, ami dévoué des Roland, fut tuteur de leur fille, après leur mort, s'en crut aimé et songea à l'épouser; mais quand il vit qu'il n'était pas payé de retour comme il entendait l'être, il fut désespéré et s'en alla aux États-Unis. Tel est, en quelques mots, le résumé de cette histoire que M. Perroud retrace à l'aide de force documents inédits qui lui donnent un accent de vérité et une puissance d'analyse psychologique tout à fait remarquables. Si Bosc manqua de perspicacité, sa pupille, en revanche, resta toujours si bien maîtresse d'elle-même, que cette sûreté de soi est parfois bien cruelle dans sa netteté.

— *Sur un vers de Musset*, M. E. Chambry propose, dans la *Revue universitaire* de janvier, une correction fort naturelle et très vraisemblable. Au lieu de lire, comme on le fait partout :

> D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte,
> Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux;

il convient de supposer que le poète à écrit :

Les conquêtes du nôtre ont dépeuplé les cieux;

ce qui donne un sens logique à un passage tout à fait inintelligible sans cela.

— La longue étude consacrée par M. Paul Bonnefon à *Victor de Laprade et Edgar Quinet*, dans *Le Correspondant* du 25 février et du 10 mars, a surtout pour objet de faire connaître au public les lettres de Laprade à Quinet qui sont conservées dans les papiers de celui-ci, à la Bibliothèque Nationale. Ce sont des pages éloquentes et fortes, cordiales aussi, qui montrent combien fut profonde l'amitié de deux âmes si différentes à tant d'égards et que tant de circonstances devaient séparer, sans les désunir tout à fait, à ce qu'il semble, dans les dernières années de leur existence si diverse.

— Sous ce titre : *La Terreur prussienne et Dumas père*, M. Paul Peltier, dans le *Mercure de France* du 1er mars, attire l'attention sur un des derniers romans d'Alexandre Dumas, intitulé également *La Terreur prussienne*, et qui, paru en 1867, trois ans avant la mort de l'écrivain, ne provoqua pas tout l'intérêt qu'il aurait dû soulever, car c'est une œuvre dramatique, bien charpentée, pleine d'observation judicieuse et d'avertissements sensés. Ces qualités auraient dû frapper les lecteurs, mais on n'y prit pas garde et la clairvoyance du père Dumas, à l'heure où trop de gens étaient aveugles, ne contribua pas à dessiller des yeux qui ne se souciaient pas de voir mieux.

— Dans le *Mercure de France* du 16 août, sous ce titre : *Un Précurseur de Verhaeren*, M. Albert de Bersaucourt parle de Maxime du Camp et de ses *Chants d'un Moderne* (1855). Dans sa préface, Du Camp expose, sur les directions de la poésie, des vues qu'il essaie de réaliser dans ses vers; mais l'insuffisance du poète trahit son ambition, qui reste comme un souvenir de tentative avortée.

— M. Léon Deffoux a publié, dans le *Mercure de France* du 16 septembre, un article *A propos du « Journal des Goncourt »*, que la *Revue historique* résume ainsi : « L'Académie Goncourt devait publier en 1916 le *Journal de la vie littéraire* dont une partie, et la moins intéressante, a paru sous le titre de *Journal des Goncourt*; les événements l'en ont empêché. Que nous réserve la partie inédite? Le témoignage non suspect d'Alponse Daudet nous renseigne sur la manière d'écrire d'Edmond de Goncourt : c'était un collectionneur de fiches auquel manquait l'esprit critique. « Mon Goncourt, lui « disait Daudet, vous ne contrôlez pas assez. » Goncourt ambitionnait la gloire de Saint-Simon; mais Saint-Simon, s'il manquait de jugement, avait au moins de vigoureuses passions, et c'est pourquoi il fut un grand écrivain. On ne pourra jamais accepter le témoignage de Goncourt qu'après un sérieux contrôle. »

— Dans son article : *Léon Cladel démocrate et robespierriste* (*Annales révolutionnaires*, 1916, juillet-septembre), M. Edmond Campagnac cite, au milieu des traits de caractère et des fragments d'œuvres imprimées qui mettent en relief les sentiments de Léon Cladel à ce sujet, un fragment inédit et inconnu d'une œuvre dramatique qui aurait été intitulée *Saint-Just* ou bien *Les Montagnards* et que l'auteur ne semble pas avoir poussée très avant.

— Mme Myriam Harry a conté, d'une façon précise et touchante, dans *La Revue de Paris* du 15 août, *La Mort de Jules Lemaître*. Quelques mois avant sa fin, le malheureux écrivain fut atteint de *cécité verbale*, c'est-à-dire d'un mal particulièrement douloureux pour un homme de lettres, qui l'empê-

chait de lire et rendit ses derniers jours très pénibles. Il les acheva dans sa modeste maison de Tavers, dans le Loiret, le mercredi 5 août 1914, ayant connu toutes les affres de la déclaration de guerre et n'ayant pu entrevoir les raisons d'espérance qui allaient bientôt se manifester.

— M. Paul Bernard a consacré, dans *Les Études*, revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus (5 et 20 août, 5 et 20 septembre, 5 et 20 octobre), une longue série d'articles à *Émile Faguet*. Ces pages, qui envisagent successivement tous les aspects de l'homme et de son œuvre, sont une analyse pénétrante et bienveillante de l'action et de la portée de ce rare esprit. Sans doute seront-elles réunies en volume et formeront ainsi un ouvrage complet, qui permettra de mieux saisir l'ensemble d'une production trop dispersée pour être embrassée aisément.

— Le discours de M. Victor Giraud sur *La Civilisation française*, qui a remporté en 1916 le prix d'éloquence à l'Académie française, est un morceau net et précis qui met dans une lumière particulière la qualité d'*humanité* qu'eût, partout et toujours, notre littérature, notre civilisation nationale. C'est une vérité qu'il était bon de redire et de condenser ainsi, pour en montrer l'épanouissement dans l'action de la France sur l'étranger. Son respect de l'individualisme, des droits de l'Homme — M. Giraud n'en parle pas, mais ses conclusions y conduisent naturellement — est le grand facteur de cette action généreuse, qui ne se tient pas seulement dans le domaine des lettres et des idées, mais combat quand il le faut pour mettre l'humanité à l'abri des atrocités de la barbarie scientifique.

— Jean de Doat, président de la Chambre des comptes de Navarre, a attaché son nom à une collection de copies de documents sur l'histoire des provinces du Sud-Ouest de la France, conservée actuellement à la Bibliothèque Nationale et formée de 258 volumes in-folio. C'est une source abondante pour l'histoire du Midi de la France au moyen âge et que la plupart des historiens n'ont pas manqué d'utiliser. M. Henri Omont vient de publier d'utiles renseignements sur *La Collection Doat à la Bibliothèque Nationale, documents sur les recherches de Doat dans les archives du Sud-Ouest de la France de 1663 à 1670* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916). On y voit la série des dépôts d'archives que Doat visita successivement, et comment il procéda à ses investigations, au cours d'une mission qui dura près de sept ans, et fut si fructueuse.

— Le fascicule du 15 juillet 1914 du *Bulletin du Bibliophile*, dont les événements actuels ont retardé la distribution jusqu'à ces temps derniers, renferme quelques instructions complémentaires, édictées par la commission spéciale de la Collection Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly, et relatives au droit de propriété littéraire de l'Institut sur les documents conservés dans cette collection.

Ces dispositions peuvent se résumer ainsi :

*Auteurs non tombés dans le domaine public.* — Toute demande d'autorisation de copier des œuvres littéraires, lettres, notes ou écrits quelconques inédits d'auteurs non tombés dans le domaine public devra être accompagnée de la permission écrite de tous les ayants droit de ces auteurs.

Pour les lettres, une double autorisation sera nécessaire : celle des ayants droit de celui qui les a écrites et celle des ayants droit du destinataire.

*Auteurs tombés dans le domaine public.* — La propriété des œuvres, lettres, notes ou écrits quelconques inédits d'auteurs tombés dans le domaine public, faisant partie de la Collection Spoelberch de Lovenjoul, appartient,

pleine et entière, à l'Institut de France. Pour garder intacte cette propriété, la commission spéciale ne peut accorder le droit de copier et de publier un ouvrage inédit sans que ce droit de propriété ait été réservé.

Les demandes devront donc en être adressées à ladite commission, qui statuera, aux conditions déterminées par la suite de cette instruction, c'est-à-dire reconnaissance formelle de ce droit, par les éditeurs, littéraire et commercial, de l'écrit à publier.

— M. Camille COUDERC a communiqué au Conseil d'administration de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, dans sa séance du 9 février 1915 (*Bulletin*, 1915, p. 13), un exemplaire qu'il possède de la fameuse complainte de Fualdès. Il résulte d'une note manuscrite portée sur cet exemplaire par l'un des fils de Berryer, l'illustre avocat, que c'est celui-ci qui composa la complainte, au restaurant Grignon, rue Neuve-des-Petits-Champs, en collaboration avec le chansonnier Désaugiers et le dentiste Catalan. De ces trois capacités diverses résulta une complainte qui est toujours considérée comme le chef-d'œuvre du genre *patibulaire*.

— Les deux articles que Sainte-Beuve consacra à Mme Swetchine, dans le *Constitutionnel* des 25 novembre et 2 décembre 1861, était déférents, élogieux même, mais contenaient les réserves que la conscience du critique lui avait inspirées. De plus, Sainte-Beuve y donnait quelques explications humaines de la conversion de cette Russe mystique et de son prosélytisme religieux. Les adversaires de Sainte-Beuve l'attaquèrent alors, et le biographe de Mme Swetchine, Falloux, fit des réserves dans des lettres qu'on trouvera reproduites au cours de l'article suivant de M. Paul RAPHAEL, *Falloux, Sainte-Beuve et Mme Swetchine*, dans la *Révolution de 1848* de février-avril 1917. On y verra aussi que le critique n'avait pas tort dans les réserves qu'il avait énoncées et, qu'après la mort de Sainte-Beuve, Falloux modifia dans ce sens quelques passages de son livre.

— Les papiers de Thiers, légués par Mlle Dosne à la Bibliothèque nationale, ont déjà fourni, aux recueils périodiques, l'occasion de mettre au jour de nombreux documents inédits, que nous n'avons pas manqué de signaler à la date de leur apparition. En voici deux autres qu'il y faut joindre.

Dans la *Révolution de 1848*, de février-avril 1917, sous ce titre : les *Débuts électoraux de Lamartine*, par M. Paul MULLER, se lit une lettre du 11 mai 1831, adressée à Thiers par le poète, qui envisage les conditions de sa candidature électorale dans la deuxième circonscription de Dunkerque.

La *Vie* de mars 1917 contient une lettre inédite de Victor Hugo adressée à Thiers, en 1833, pour lui demander le transfert d'Anthony Thouret dans une prison où sa famille puisse le voir; une réponse de Thiers accordant satisfaction; deux autres lettres de Victor Hugo au même Thiers, l'une de 1834 proposant de reporter sur la tête d'Elisa Mercœur la pension dont le poète avait été gratifié par le roi Louis XVIII, et l'autre de 1840 faisant allusion au retour des cendres de Napoléon.

— Le poète symboliste Arthur Rimbaud a passé onze années de sa vie, — les dernières, — de 1880 à 1891, dans l'Afrique orientale, et M. Henri DEHÉRAIN vient de retracer, dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises* (1916, fasc. IV), la *Carrière africaine d'Arthur Rimbaud*. Celui-ci séjourna d'abord à Harar de 1880 à 1885, comme employé de la maison de commerce Mazeran, Viannay et Bardey, continuée par ce dernier, et comme tel, il explora le Boubassa, puis l'Ogaden. Ensuite Rimbaud s'associa avec un négociant nommé Labatut, pour le transport des marchandises au Choa, et

l'entreprise eut une issue déplorable. Enfin, Rimbaud vint en 1888, faire un nouveau séjour à Harar, qui dura jusqu'en 1891, sans grand profit, quoique son sens des affaires se fut assez affiné. Il tomba malade, revint en France, eut la nostalgie de l'Abyssinie, se remit en route et succomba à Marseille au moment où il allait s'embarquer pour l'Afrique. De sa carrière africaine, il ne reste, littérairement parlant, que les allusions que Rimbaud y fait dans sa correspondance privée et aussi quelques lettres officielles et des rapports sur divers points d'administration coloniale.

— Sous ce titre : *Madame de La Rochefoucauld*, nous avons reçu de M. Eugène Ritter la très ingénieuse note suivante, qui aborde avec beaucoup de pénétration et de délicatesse un point mal connu de la psychologie intime de l'auteur des *Maximes* :

« Le prince de Marcillac — c'est le nom que portait dans sa jeunesse le duc de La Rochefoucauld, le célèbre auteur des *Maximes* — était né le 15 décembre 1613. Il avait à peine quatorze ans, quand on le maria, par contrat du 20 janvier 1628, avec Andrée de Vivonne. Naturellement, il ne devint père que quelques années plus tard; la naissance de ses huit enfants s'échelonna de 1635 à 1655.

« M. Gourdault, qui a été un des éditeurs des œuvres de La Rochefoucauld dans la collection des *Grands écrivains de la France*, en mentionnant Mme de La Rochefoucauld à la page XI de la notice placée en tête de cette édition, ne rend pas, semble-t-il, toute justice aux sentiments qu'elle inspirait à son mari.

« Après avoir rappelé les premiers mots d'une des *Maximes* : « On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme », M. Gourdault observe que La Rochefoucauld s'est bien conformé à ce précepte; il signale toutes les mentions, parfaitement sèches en effet, que ce grand seigneur a faites de sa femme dans ses *Mémoires*, dans un autre écrit, dans sa correspondance; après quoi M. Gourdault conclut son énumération, en disant qu'il n'a rien omis de ce que son auteur a dit d'Andrée de Vivonne. — Mais pardon : il y a un passage essentiel, que M. Gourdault n'a pas cité.

« A un moment où La Rochefoucauld, ayant contrecarré le cardinal de Richelieu, était exilé dans ses terres, il lui naquit une fille, le 15 juillet 1638; et dans ses *Mémoires*, page 40, parlant de cette époque de sa vie, La Rochefoucauld s'exprime ainsi : « J'étais jeune; j'étais heureux dans ma famille; j'avais à souhait tous les plaisirs de la campagne.

« Je demande si ces mots : *j'étais heureux dans ma famille*, n'impliquent pas l'éloge de Mme de La Rochefoucauld? Si cet éloge est discret et voilé, il n'en a que plus de valeur. »

La remarque si pénétrante de M. Eugène Ritter ouvre en effet un jour tout nouveau sur les sentiments intimes de La Rochefoucauld, qu'on est trop tenté de considérer, en dépit de son mariage prématuré et de ses huit enfants, comme ayant les habitudes et la morale d'un célibataire égoïste.

— Dans la *Révolution française* de janvier-février 1917, M. A. Aulard a consacré une notice nécrologique à *Maurice Tourneux*. C'est le bibliographe de la Révolution à Paris qui est surtout apprécié dans cet article et son œuvre érudite y est mise en valeur autant qu'il convenait.

— M. Humbert de Terrebasse vient de consacrer une notice substantielle à son beau-frère *Julien Baudrier, bibliographe, président de la Société des bibliophiles lyonnais, membre de l'Académie de Lyon, lauréat de l'Institut (1860-1915)*. Non seulement la physionomie de l'érudit revit dans ces pages bien documentées, mais encore on y trouve l'analyse de ses travaux

et la mention des jugements qu'ils provoquèrent. Ce pieux hommage familial rendu à la mémoire d'un travailleur intrépide est aussi un recueil de renseignements bibliographiques dont les chercheurs sauront se servir.

— Adolphe Paupe était un admirateur de Stendhal patient et inlassable, qui a eu la fortune de pouvoir réunir la correspondance de l'homme qu'il préférait entre les écrivains. Mais son zèle ne s'était pas arrêté là : il se répandait dans toutes sortes de besognes modestes et utiles, toutes consacrées à la glorification de son héros. Le sous-lieutenant Edouard CHAMPION a retracé cette originale carrière d'érudit passionné dans un *Discours prononcé aux obsèques de M. Adolphe Paupe, au cimetière de la Chapelle, le 23 février 1917.*

— Du 11 au 17 mars s'est tenu à Paris, au Cercle de la Librairie, un Congrès national du Livre, organisé par la Société des Gens de Lettres, le Cercle de la Librairie, le Syndicat central des industries du Livre et le Comité du Livre (groupe de membres de l'Institut et de l'Université), qui a été inauguré par le Président de la République et qui avait pour but l'étude des questions relatives à la technique du Livre, à son expansion commerciale et à l'expansion de la pensée française.

La plupart des organes périodiques en ont rendu compte, à sa date, et on en trouvera en particulier une analyse complète sous la signature de M. de Quirielle, dans le *Correspondant* du 25 mars.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers — Imp. PAUL BRODARD

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# MONTAIGNE ET LES POÈTES DRAMATIQUES ANGLAIS DU TEMPS DE SHAKESPEARE

Huit ans seulement après la publication de la première édition complète, les *Essais* paraissaient en anglais dans la traduction de Florio. Le succès de cette traduction, qui aujourd'hui nous semble bien fantaisiste, mais qui par ses infidélités mêmes était parfaitement adaptée au goût du public, fut rapide et durable. On l'attendait : avant même qu'elle parût, trois écrivains, Bacon, Cornwallis et Jonson, avaient déjà emprunté à Montaigne le titre si original de son livre, et publié des recueils d'*Essais*. Des fragments en circulaient de main en main, car, si c'est probablement dans le texte français que Bacon connut l'œuvre de Montaigne, dès l'an 1600 Cornwallis, de son propre aveu, la lisait dans l'anglais de Florio. On réclamait si fort une traduction de Montaigne que, si nous en croyons Florio, sept ou huit traducteurs s'essayèrent dans le même temps que lui à cette lourde tâche.

L'œuvre de Florio ne pouvait dès lors être que fort bien accueillie. Les critiques anglais sont unanimes sur ce point. M. Saintsbury[1] nous assure que, si l'on excepte le célèbre Plutarque de North, aucune des traductions profanes du temps n'a exercé une influence comparable à celle du Montaigne de Florio. M. Sidney Lee[2] ajoute que « le nom de Montaigne devint vraiment un mot du langage domestique (a houshold word) dans l'Angleterre du temps presque aussitôt qu'il devint en France l'idole du public éclairé ».

1. Dans la préface de la réédition qu'il a donnée du Montaigne de Florio (1892).
2. *The French renaissance in England* 1910, p. 170.

Un témoignage bien significatif de Ben Jonson nous atteste à la fois combien fut grande et combien fut rapide l'admiration de ses contemporains. Dans son *Volpone*, présageant un rare succès à l'italien Guarini, il compare ce succès à celui de Montaigne, et prévoit que ses œuvres vont être mises au pillage par tous les écrivains anglais, comme le sont les *Essais* du gentilhomme français.

> All our English writers,
> I mean such as are happy in the Italian,
> Will deign to steal out of this author, mainly ;
> Almost as much as from Montaigne [1].

Le *Volpone*, dont la première édition date de 1607, a été représenté en 1605. Il est vrai que nous ne savons pas dans quelle mesure le texte de la pièce a été remanié entre ces deux dates. Quoi qu'il en soit, probablement dès 1605, deux ans seulement après la publication de Florio, et en tout cas certainement dès 1607, les *Essais* avaient été l'objet de plagiats importants; l'attention des écrivains était tournée vers eux, et l'on peut dire même l'attention du public, car si le public ne les avait bien connus et reçus avec faveur, Ben Jonson n'en eût pas ainsi parlé sur la scène.

Ce ne sont point des essayistes que Ben Jonson accusait ainsi de plagiat. Aprement mêlé aux querelles des poètes dramatiques de son temps, il avait en vue quelques-uns de ses concurrents sur la scène, et, quelque étrange que cela puisse paraître, c'est sur le drame anglais, si puissamment original, la plus haute expression littéraire peut-être de l'âme anglo-saxonne, qu'il dénonçait l'influence de Montaigne. On a montré récemment que Marston et Webster ont contracté envers lui une dette fort importante [2]. Il est intéressant de rechercher quel profit des auteurs dramatiques ont pu tirer des *Essais*, comment ils en ont adapté les dépouilles à leurs œuvres scéniques.

I. Et d'abord notons bien qu'il ne s'agit pas ici de quelques rapprochements isolés ou douteux. Nous sommes sur un terrain parfaitement solide. Dans les deux grands chefs-d'œuvre de Webster, *The white devil* et *The duchess of Malfi*, on a signalé une vingtaine de réminiscences de Montaigne tout à fait incontestables. Dans trois pièces de Marston, *The Dutch Courtezan*, *The*

1. Ben Jonson, the *Volpone* ou *The Fox*, acte III, scène II.
2. Cf. Crawford, *Collectanea*, second series, Stratford-on-Avon, 1907.

*Fawn* et *Sophonisba*, on n'en a pas relevé moins de cinquante. Et parmi ces réminiscences il en est qui sont des emprunts tout à fait conscients, des plagiats indiscutables. Avec l'idée les mots mêmes de Montaigne passent chez Marston et Webster, et souvent la phrase est presque textuellement transcrite[1]. Il suffit pour s'en assurer de comparer les textes de Florio et de Marston dans les deux exemples que voici :

MARSTON

Freevill. — No matter, sir; insufficiency and sottishness are much commendable in a most discommendable action.

(II, 1, 115.)

FLORIO

Insufficiency and sottishnesse are commendable in a discommendable action.

(III, 5.)

MARSTON

Imagine all a man possess'd with a perpetuall pleasure, like that of generation, even in the highest luxiousness, he straight sinkes as unable to bear so continuall, so pure, so universall a sensuality.

*The Dutch Courtezan* (IV, 1.)

FLORIO

When I imagine man franght with all the commodities may be wished, let us suppose all his severall members were for ever possessed with a pleasure like unto that of generation, even in the highest point that may be; I finde him to sinke under the burden of his ease, and perceive him altogether unable to beare so pure, so constant and so universal sensuality.

(II, 20.)

Les emprunts de Webster ne sont souvent guère moins textuels, mais la curiosité des deux écrivains ne va pas en général aux mêmes passages des *Essais* et la différence de leurs manières se marque par l'usage différent qu'ils en font.

Il est de tradition de voir en Marston un satirique âpre et violent. Là est le caractère distinctif qu'on se plaît à lui attribuer parmi tous les dramatistes anglais du XVII[e] siècle. Mais je crains bien que si on le lui attribue ce ne soit parce que, avant de venir au théâtre, il avait commencé par publier des satires. Le titre de son premier ouvrage a fourni aux critiques un moyen facile de marquer ses drames d'une étiquette particulière. Il eût été piquant de chercher chez lui l'écho de la satire de Montaigne, tout au

1. Pour donner en chaque cas la preuve que nous avons bien affaire à un emprunt, et pour permettre au lecteur d'en mesurer la précision, je citerai tous les textes en anglais, et j'y joindrai en regard les textes correspondants de Florio.

moins de le montrer alimentant son amertume aux pénétrantes observations de Montaigne sur l'homme et sur la société. En vérité ce serait donner à son œuvre une portée qu'elle ne paraît pas avoir. J'ai beau chercher, surtout dans les comédies qui vont nous occuper je ne sens pas cette satire sérieuse dont on parle, et ce sont d'autres tendances de son esprit qui recommandent à Marston la lecture des *Essais*.

Ce qui me frappe surtout dans ses comédies, c'est leur vulgarité et leur grossièreté, et elles ressemblent par là d'ailleurs à la plupart des comédies de l'époque. Toute pensée sérieuse, tout sentiment profond en est absent. N'y cherchez aucune délicatesse, aucune distinction d'esprit ou de cœur. Marston est un brutal, il recherche la trivialité et s'y complaît. L'intrigue de la pièce est pour lui d'assez petite importance. Il en tire sans doute le comique qu'elle comporte, mais l'essentiel est en général dans les à côté, dans les incidents variés qui se greffent sur cette intrigue, dans les dialogues multiples qui s'engagent à tout propos, dans les broderies compliquées qui courent sur cette trame trop pauvre de la comédie. Dans la pièce intitulée *The Fawn*, qui emprunte son sujet à Boccace, le vieux duc de Ferrare, désirant épouser la fille toute jeune encore du duc d'Urbin, ou feignant ce désir, charge son fils d'aller négocier son mariage à la cour de son futur beau-père. La passion de la jeune fille qui s'éprend du jeune et bel ambassadeur, et qui bafoue les deux vieillards complices, les quiproquos qui naissent de cette passion détournée de son objet, la présence du duc de Ferrare qui, sous un déguisement, surveille lui-même les négociations, fournissent bien une source abondante de plaisanteries. Mais pour réveiller la gaieté de ses spectateurs et les secouer de grands éclats de rire l'auteur compte plus encore sur les scandales de la cour d'Urbin commentés avec complaisance, sur le cynisme des courtisans, qui développent dans de longues conversations ordurières leurs conceptions de l'amour et de la femme; sur les grossières plaisanteries où se complaît ce milieu de grands seigneurs fêtards et de grandes dames corrompues.

L'intrigue de la *Dutch Courtezan* est des plus édifiantes. Il s'agit d'opposer l'amour d'une jeune fille avec l'amour d'une courtisane, et tandis que l'un est paré de grâce et de dévouement, l'autre, compliqué de roueries et d'infamies, conduit au pied de l'échafaud le malheureux qui s'est laissé prendre au piège. Voilà qui est bien. Mais Marston n'est point fort à son aise pour idéaliser l'amour pur, et si ses intentions sont bonnes il ne parvient guère à les réaliser. Et puis, que les esprits chagrins ne se hâtent pas

trop de se réjouir. Si l'une des faces du sujet est d'un bel exemple, l'autre nous permettra de nous attarder dans un milieu qui est beaucoup moins édifiant. Enfin des bouffons de bas étage, des Mulligrub, des Cocledemoy et consorts envahiront à chaque instant la scène, et, la remplissant de leurs pitreries et de leurs propos gras, ils se chargeront d'empêcher que la comédie ne tourne à la leçon.

On devine que ce ne sera pas la partie la plus élevée de l'œuvre de Montaigne qui va séduire Marston. Il s'en faut. La comédie, quand elle ne veut que faire rire, a souvent une philosophie facile, une philosophie de bon compagnon. Entendez bien qu'il s'agit d'une philosophie sans le savoir. Elle est toujours du parti de la bonne nature, et rêve la libre expansion de tous les appétits. D'instinct elle bafoue toutes les contraintes. Elle est pour la jeunesse contre les conseils moroses des vieillards. Elle se moque du savoir qu'elle représente volontiers sous les traits du pédantisme. Elle raille les austérités philosophiques qui prétendent faire un crime aux hommes de leurs plus doux penchants. La comédie débraillée de Marston, quand elle ne se guinde pas pour opposer l'honnête femme à la courtisane, est tout à fait de cette espèce. Ai-je besoin de dire qu'elle ne nous invite pas à nous poser les grands problèmes de la morale, qu'elle ne se propose ni de nous instruire ni de nous faire penser? C'est une bien pauvre philosophie que la sienne. A sa manière pourtant elle se sent d'accord avec le dilettantisme et l'épicuréisme dans lequel Montaigne vieillissant s'est quelquefois complu. Quand elle lui emprunte l'expression de ses sentiments les moins nobles, elle les rapetisse seulement à sa taille en leur ôtant toute portée philosophique. Elle en aime surtout les impertinences, les audaces un peu licencieuses, même et par-dessus tout le ton grivois et libertin.

Montaigne aimait à dire que la vraie vertu n'est point austère et renfrognée, mais facile et de mine engageante; qu'on y accède non par des sentiers escarpés et rudes mais par des routes larges, unies et « doux fleurantes ». « Virtue is a pleasant and buxom quality[1]. » Point de vertu à la manière de Crassus qu'on ne vit jamais rire. Nous la voulons souriante et « folastre ». Montaigne se plaisait à répéter cette idée un peu pour taquiner les moralistes d'apparat à la mine rébarbative, mais elle était pour lui plus qu'une taquinerie ou qu'un prétexte commode à tout se permettre. Elle était intimement liée à sa conception de la nature humaine, et

1. Montaigne, III, v.

commandait toute une philosophie pratique qui, pour n'avoir pas de très hautes ambitions, ne manquait point néanmoins de tenue ni même de profondeur. Rien de pareil quand nous retrouvons ces mêmes mots sur les lèvres de la Crispinella de Marston, une petite effrontée sans conséquence, qui joue à l'esprit fort et se divertit à scandaliser l'ingénuité de sa sœur avec ses propos dévergondés. « Fie, fie, virtue is a free, pleasant, buxom quality[1] », dit-elle à son tour, mais une pareille sentence dans sa bouche ne laisse pas d'être inquiétante. Il est probable qu'elle la comprend peu, mais, quoique mal comprise elle pourrait bien servir d'excuse tout à l'heure aux graves imprudences que nous sentons cette enfant inconsidérée toute prête à commettre.

Elle s'approprie encore, pour lâcher la bride à sa langue et justifier ses propos déréglés, la belle apologie par laquelle Montaigne cherche à faire passer le plus licencieux de ses essais. Il plaide la franchise. La sincérité nous oblige à oser dire tout ce que nous osons faire. Ce serait de l'hypocrisie que d'agir autrement.

| MARSTON | FLORIO |
|---|---|
| Beatrice. — Fie, Crispinella, you speak too broad Crispinella — No jot, sister, let's ne'er be ashamed to speak what we be not ashamed to think : I dare as boldly speak venery as think venery. | Non pudeat dicere, quod non pudet sentire. Let us not bee ashamed to speake what we shame not to thinke.... For my part I am resolved to dare speake whatsoever I dare do. (III, v. p. 429, col. 2.) |

. . . . . .

| MARSTON | FLORIO |
|---|---|
| Crispinella. — Now bashfulness seize you, we pronounce boldly, robbery, murder, treason, which deeds must needs be far more loathsome than an act which is so natural, just, and necessary, as that of procreation; you shall have an hypocritical vestal virgin speak that with close teeth publicly, which she will receive with open mouth privately. | Why was the acte of generation made so naturall, so necessary and so just, seeing we feare to speake of it without shame, and exclude it from our serious and regular discourses; we pronounce to rob, to murther, to betray : and this we dare not but betweene our teeth. (III, v, p. 431, col. 1.) |
| Crispinella. — I love no prohibi- | It is not herein as in matters of |

1. *The Dutch Courtezan*, III, v, 51-6.

ted things, and yet I would have nothing prohibited by policy, but by virtue; for as in the fashion of time those books that are call'd in are most in sale and request, so in nature those actions that are most prohibited are most desired.

(*The Dutch Courtezan*, III, 1.)

books, which being once called in and forbidden, become more saleable and publik.

(III, v, p. 431, col. 5.)

Le spectateur, après ces déclarations, est en droit d'attendre des propos salés. Marston a su les rendre plus piquantes, par conséquent plus dramatiques, qu'elles ne l'étaient chez Montaigne : il les a mises dans la bouche d'une femme. Elles y sont plus inattendues, plus pimentées.

Le même procédé sera plus efficace encore pour donner une saveur inespérée aux opinions de Montaigne sur la virginité des filles. Montaigne, qui ne se piquait point d'offrir à ses passions une bien énergique résistance, ne comprenait point qu'une femme pût rester chaste, et il en faisait l'aveu tout ingénuement. La chasteté lui paraissait plus pesante à porter que la plus lourde des cuirasses. De semblables propos, médiocrement héroïques assurément, avaient du moins cette excuse de demander l'indulgence pour autrui. C'est pour elle-même que Dulcimel chez Marston réclame cette indulgence, pour excuser les incartades qu'elle médite, et il est clair que dans ces conditions les mêmes mots prennent un accent différent. Écoutez-les sur les lèvres d'une jeune fille, la fille d'un grand seigneur, la fille du duc d'Urbin. Elle recherche en ce moment même les moyens de berner son bonhomme de père, et de faire connaître à son amant sa passion qu'aucune pudeur ne contient plus.

MARSTON

Dulcimel. — First, for the virtue of magnanimity, I am very valiant, for there is no heroic action so particularly noble and glorious to our sex, as not to fall to action; the greatest deed we can do is not to do (look that nobody listen). Then am I full of patience, and can bear more than a sumpter-horse; for (to speak sensibly), what burthen is there so heavy to a porter's back as virginity to a well-complexioned young lady's

FLORIO

There is no point of doing more thorny nor more active then this of not doing. I find it easier to beare all ones life a combersome armour on his backe then a maiden-head. And the vow of virginity is the noblest of all vowes, because the hardest.

(III, v, p. 438, col. 2.)

thoughts? (Look no body hearken.)
By this hand the noblest vow is
that of virginity, because the
hardest.

(*The Fawn*, III, I, 227-36.)

Les infortunes conjugales tiennent une place importante dans les comédies de Marston. Montaigne en plaisante quelquefois aussi avec une bonhomie un peu libertine; même il philosophe à leur sujet afin d'apprendre aux hommes à les souffrir allégrement. Ce sont là des maux d'imagination, pense-t-il, ils ne valent pas que nous nous privions pour eux des biens réels et essentiels que comporte notre condition humaine. Les plaisanteries de Marston s'alimentent volontiers à la philosophie de Montaigne. Don Zuccone est un mari trompé (et Marston comme Montaigne fait usage d'un mot différent), du moins il croit être un mari trompé. Il s'est donné beaucoup de peine pour arriver à se démontrer qu'il en était un, et pour le faire savoir autour de lui. Il a causé lui-même tout son tourment, il le reconnaît avec la sagesse héritée de Montaigne, puisque lui seul à grand'peine s'est révélé à lui-même, et a révélé aux autres ce que tout le monde pouvait parfaitement ignorer. Du moins il aura sa revanche : il vient de chasser sa femme, il ne la verra plus. L'humiliation et la rage lui dictent sur les femmes, sur leur perfidie, sur leur hypocrisie des tirades venimeuses. Cependant le duc de Ferrare cherche à le calmer, et avec des réminiscences des *Essais* il s'efforce de le ramener à l'indulgence. De grands hommes de l'antiquité, révérés par de nombreuses générations, ont été victimes de semblables mésaventures et n'ont point pour cela répudié leurs femmes, de fort galants hommes n'en ont point été décriés; et quel homme donc, quand pareil accident lui arrive, n'a point à faire retour sur lui-même, à reconnaître qu'il a fait à d'autres ce que d'autres lui font aujourd'hui? Serait-ce par hasard don Zuccone? Non certes, don Zuccone le sait bien, mais toutes ces bonnes raisons ne l'ébranlent point. Tandis qu'il brandit les menaces et les imprécations, le pauvre homme apprend qu'il n'est point du tout un mari trompé, que sa femme a simulé l'adultère pour le pousser à demander le divorce et se débarrasser de lui. Il s'abîme dans un nouveau gouffre de douleurs, de regrets, de remords, car il découvre qu'il aime sa femme, qu'elle est une créature angélique, incomparable, adorable. Le hasard a dévoilé tout à coup combien le duc avait raison de prêcher la sagesse de Montaigne, que la douleur qui tout à l'heure inspirait à don Zuccone

d'implacables désirs de vengeance était toute d'imagination et ne reposait sur rien de réel. Ainsi en va-t-il de toute infortune semblable. Et le duc de Ferrare, toujours avec Montaigne, tire maintenant les conclusions de tout ceci : quelle folie qu'une curiosité dont l'objet unique est de ruiner notre tranquillité, quelle folie encore que cette tyrannie du mâle qui impose à la femme un devoir supérieur à ses forces, une obligation contre nature.

MARSTON

Zuccone. — I found it out that I was a cuckold!

Hercules. — Which now you have found, you will not be such an ass as Cœsar, great Pompey, Lucullus, Anthony, or Cato, and divers other Romans, — culkolds, who all knew it, and yet were ne'er divorced upon't, etc.

(*The Fawn*, IV, I, 357-61.)

Zuccone. — As for me, my Fawn, I am a bachelor now.

Hercules. — But you are a cuckold still, and one that knows himself to be a cuckold.

Zuccone. — Right, that's it; and. I knew it not, 'twere nothing; and if I had not pursued it too, it had lyen in oblivion, and shadowed in doubt, but now I ha' blazed it.

(*The Fawn*, IV, I, 376-81.)

MARSTON

Hercules. — Indeed, I must confess I know twenty are cuckolds, honestly and decently enough; a worthy gallant spirit (whose virtue suppresseth his mishap) is lamented, but not disestem'd by it.

(*The Fawn*, IV, I, 385-8.)

Hercules. — For there is few of us but hath made some one cuckold or other, etc.

(*The Fawn*, IV, I, 392-3.)

FLORIO

Lucullus, Cœsar, Pompey, Anthony, Cato, and divers other gallant men were cuckolds, and knew it, though they made no stirre about it.

(III, v, p. 439, col. 2.)

Wee flout him no lesse that toileth to prevent it; then laugh at him that is a cuckold and knowes it not.... It is a goodly sight to draw our private misfortunes from out the shadow of oblivion or dungeon of doubt, for to blazon and proclaime them on tragicall stages; and mis-fortunes which pinch us not but by relation.

(III, v, p. 442, col. 2.)

FLORIO

I know a hundred cuckolds which are se honestly and little undecently. An honest man and a gallant spirit is moaned, but not disesteemed by it.

(III, v, p. 442, col. 2.)

There is none of you all but hath made one cuckold or other.

(III, v, p. 443, col. 1.)

HERCULES

In all things curiosity hath seen.
Vicious at least, but herein more [pernicious.
What madness is't to search and [find a wound
For which there is no cure, and [which unfound
Ne'er rankles, whose finding only [wounds?
But he that upon vain surmise [forsakes
His bed thus long, only to search his [shame;
Gives to his wife youth, opportu- [nity,
Keeps her in idleful deliciousness,
Heats and inflames imagination,
Provokes her to revenge with [churlish wrengs,
What should he hope but this?
Why should it lie in women,
Or even in chastity itself (since [chastity's a female),
T'avoid desires so ripened, such [sweets so candied?

(*The Fawn*, IV, 1, 587-600.)

Curiosity is everywhere vicious, but herein pernicious. It is meere folly for one to seeke to be resolved of a doubt, or search into a mischiefe, for which there is no remedie, but makes it worse, but festereth the same, the reproach whereof is increased, and chiefely published by jealousie; and the revenge whereof does more wound and disgrace our children then it helpeth or graceth us.

(III, v, p. 442, col. 1.)

It lieth not in them (women) (nor perhaps in chastitie it selfe, seeing she is a female) to shield themselves from concupiscence and avoid desiring.

(III, v. p. 400, col. 2.)

Ces tirades ont presque un air philosophique. Chez Montaigne, oui, mais chez Marston, en vérité, point du tout. Chez Montaigne souvent les grivoiseries mêmes portent instruction. Elles recouvrent quelqu'une de ces vérités de bon sens qu'il tient essentiellement à nous faire entendre, où s'exprime son idéal, terre à terre ou élevé, peu importe, mais enfin son idéal à lui de sagesse pratique, qui vaut ce que vaut sa morale. Même sous ce vêtement décolleté et provoquant elle a encore sa gravité, elle veut nous apprendre l'art, précieux entre tous aux yeux de Montaigne, de tenir notre tranquillité personnelle à l'abri des heurts de la fortune. Chez Marston rien de tel. Sans changer les mots, rien que par le cadre où il les jette, il les dépouille de leur signification profonde. Elle ne l'intéresse point. Elle disparaît dans un éclat de rire grossier, derrière la plaisanterie libertine, qui seule subsiste.

On ne s'étonnera point que l'essai *Sur quelques vers de Virgile* soit de tous celui où les comédies de Marston puisent le plus

abondamment. C'est l'essai où Montaigne a entassé comme à plaisir les polissonneries de son imagination vieillissante, l'essai de scandale qui a été rogné dans la plupart des vieux exemplaires retrouvés sur les rayons des bibliothèques de couvents. On y trouve une riche moisson de citations, d'exemples, de sentences, de hardiesses sur la femme, sur l'amour et les sujets connexes, et tout cela tout à fait sur le ton qui convient à Marston. Il puise à pleines mains dans cet arsenal.

Il doit pourtant autre chose à Montaigne. Son principal mérite, mérite qu'il partage d'ailleurs avec plusieurs des poètes dramatiques contemporains, est dans la remarquable vigueur de son style. La forme est chez lui massive sans doute, mais puissante. Elle va droit au fait. La comédie a besoin de ces formules brèves qui condensent en une phrase bien frappée tout le piquant ou tout le ridicule d'une situation, d'un vice, d'un personnage. C'est là sa langue propre. De pareils traits sont comme des éclairs qui illuminent d'une brusque clarté l'objet du rire, misère ou faiblesse de l'esprit humain, ou simple rencontre inattendue. Ils abondent chez Marston. On sait combien Montaigne les affectionnait lui aussi. Sa phrase, qui souvent s'abandonne à suivre les contours ondoyants des réalités mobiles, se condense parfois brusquement et acquiert la densité de l'épigramme. Il avait appris à frapper la sentence à l'école de Sénèque, et l'on sait combien il goûtait les apophtegmes de Plutarque. Son style prenait ainsi parfois une puissance dramatique qui le recommandait éminemment à l'admiration de Marston et qui le désignait à ses larcins.

Quand Montaigne lisait ses chers anciens il rencontrait chez eux beaucoup de traits de cette nature, de ces « mots dorés » comme l'on disait alors. Il aimait à les relever au passage, à les collectionner, pour les répandre ensuite à profusion dans son livre. Quelquefois c'est un ancien auteur que Marston pille ainsi par l'intermédiaire de Montaigne. Le drame anglais, aussi bien que les autres productions littéraires du temps, se pare de dépouilles anciennes. Montaigne présente ce grand mérite d'offrir à ses contemporains un choix de parures à la mode antique. Les apophtegmes sont particulièrement séduisants. Leur mise en scène est facile : un apophtegme comporte généralement une demande et une réponse. C'est un dialogue, et la forme du dialogue y est même souvent essentielle, car la brusquerie de la répartie ajoute à l'effet comique. Marston, tout en suivant de très près son modèle, pourra mettre la question dans la bouche d'un de ses personnages, et confier la réponse à un interlocuteur. Il

donnera ainsi comme une vie nouvelle aux apophtegmes en leur rendant la forme dramatique qui est leur forme naturelle.

MARSTON

Malheureux. — May it beseeme a wise man to be in love?

Freevil. — Let wise men alone, 't will beseeme thee and me well enough.

(*The Dutch Courtezan*, II, 1.)

FLORIO

A young man demanded of the Philosopher Panetius, whether it would beseeme a wise man to be in love; let wise men alone (quoth he), but for thee and me that are not so, it were well not to engage ourselves into so... violent a humour.

(III, 5.)

(Hanno, in extremity of grief, tears his hair.)

Massinissa. — Old lord, spare thy haires : What, dost thou think baldness will cure thy griefe?

(*Sophonisba*, I, 1.)

The philosopher Byon was very pleasant with the king that for griefe tore his haire, when he said. « Doth this man thinke that baldness will asswage his griefe?

(I, 4.)

La valeur dramatique de semblables traits vient souvent de ce qu'ils mettent brusquement en plein jour l'inclination maîtresse d'un personnage, une attitude expressive; ils dressent en pied un caractère. La comédie de Marston, se contente souvent de caractères tout à fait rudimentaires au moins pour les rôles de second plan. Montaigne fournit ainsi à Marston des mots de bouffons, qui supposent une singulière habitude de tourner toute chose en plaisanterie et comme un pli professionnel qu'aucune émotion naturelle ne saurait effacer. Ceux-ci sont conduits à la mort, et, au pied de l'échafaud, ils plaisantent encore avec leurs bourreaux.

MARSTON

Officer. — On afore there! room; for the two prisoners!

Mulligrub. — I pray you do not lead me to execution through Cheapside. I owe Master Burnish, the goldsmith, and I fear he'll set a serjant on my backe for it.

Cocledemoy. — O, sir, have a good stomach and maws : you shall have a joyful supper.

Mulligrub. — In troth I have no stomach to it; and it please you,

FLORIO

One who was led to the gallowes, desired it might not be thorow such a street, for feare a Merchant should set a Serjant on his backe for an old debt.... Another answered his confessor, who promised him he should sup that night with our Saviour in heaven, Go thither yourselfe to supper, for I use to fast at nights.

(I, 14, p. 117, 2.)

take away my trencher : I use to fast at nights.

(*The Dutch Courtezan*, V, III, 67-81.)

La mise en scène met en pleine valeur ces mots qui sont vraiment des mots de drame. Mais Marston s'entend à aiguiser par d'autres moyens encore la pointe des traits que Montaigne lui fournit. Voyez comme par l'addition d'un ou deux détails heureux, et spécialement par l'adjectif possessif « *my* wife » il corse la plaisanterie que voici.

MARSTON

Tyse'en. — Is not this better than louring and pouting and puling, which is hateful to the living and vain to the dead? Come, come, you must live by the quick, when all is done; and for my own part, let my wife laugh at me when I am dead, so she'll smile upon me whilst I live : but to see a woman whire, and yet keep her eyes dry : mourn, and yet keep her cheeks fat : nay, to see a woman claw her husband by the feet when he is dead, that would have scratched him by the face when he was living — this now is somewhat rediculous.

(*The Dutch Courtezan*, V, II, 80-90).

FLORIO

I can never forget this good saying : Jactantius mœrent, quœ minus dolent : « They keepe a howling with most ostentation who are less sorrowfull at heart. » Their lowring and puling is hatefull to the living and vaine to the dead. Wee shall easily dispence with them to laugh at us when we are dead, upon condition they smile upon us while wee live. Is not this the way to revive a man with spite; that he who has spitten in my face when I was living shall come and claw my feet when I am dead?

(II, xxxv, p. 378, col. 2.)

Là est son art véritable. En revanche, pas plus que du sens profond que recouvraient parfois les grivoiseries de Montaigne, il n'a nul souci des leçons morales que dans les *Essais* certains de ces traits servaient à illustrer. Les mots de bouffons que nous citions tout à l'heure nous incitaient chez Montaigne à ne pas redouter la mort. Comment s'en effrayer, puisque des âmes sans noblesse ont su l'aborder le rire aux lèvres? Marston laisse tomber entièrement le sens moralisateur de l'apophtegme. Il encadre même de telle sorte qu'à le relire chez lui aucun écho de ce sens élevé ne s'éveillera plus dans nos consciences.

Voyez encore ce mot comique où s'exprime la folie du bouffon Dondolo.

| MARSTON | FLORIO |
| --- | --- |
| Hercules. — Why dost laugh, fool, here's nobody with thee? Dondolo. — Why, therefore doe I laugh, beeause there's nobody with me. (*The Fawn*, V, I, 27-29.) | Miso, one of the seven sages... being demanded whereat he laughed alone, he answered, because I laugh alone. (III, VIII, p. 474, col. 1.) |

C'est là un apophtegme de l'un des sept sages. Il se dégrade quelque peu à passer sur les lèvres d'un fou de cour. Chez Montaigne il exprimait cette idée, chère entre toutes à l'auteur, et grave entre toutes, que dans le monde où nous vivons tout est vanité, et que de tout accident, pour vain qu'il soit, nous pouvons trouver matière à rire aussi bien qu'à pleurer ou à nous courroucer, car notre humeur seule lui donne sa signification. Marston n'en attend plus qu'un éclat de rire.

II. Des mots à effet dramatique, que l'imitateur à l'occasion sait rendre plus efficaces encore, et des plaisanteries libertines, voilà donc ce que les comédies de Marston semblent emprunter surtout aux *Essais*. Vulgariser la sagesse de Montaigne n'est aucunement leur affaire.

Ce n'est pas que quelques observations de détail, que quelques réflexions psychologiques ou morales ne soient empruntées çà et là. Pour celle-ci, par exemple, le doute n'est pas possible :

| MARSTON | FLORIO |
| --- | --- |
| Fie on this satiety! — 't is a dull, blunt, weary and drowsy passion. (*The Fawn*, IV, I.) | Satiety... is a dull, weary and drouzy passion. (II, 15.) |

Dans le dialogue entre Freewill et Malheureux qui ouvre le second acte de la *Courtisane hollandaise*, on trouve jusqu'à cinq remarques sur l'amour qui viennent de Montaigne, des remarques du ton le plus sérieux et qu'aucune pointe de cynisme ne recommandait à Marston. Celle-ci en est :

| MARSTON | MONTAIGNE |
| --- | --- |
| Freevill. — Love is the centre in which all lines close, the common bond of being. (*The Dutch Courtezan*, II, I, 121-2.) | Love... is a matter everywhere infused, and a centre whereto all lines come, all things looke. (III, V, p. 436, col. 1.) |

De pareils exemples nous montrent très bien comment l'auteur des *Essais* peut enrichir l'expérience d'un poète comique.

Mais chez Marston, dans la comédie, cette dette d'idées n'a que peu d'importance. Il ne va pas aux plus intéressantes. Il ne se prend pas aux idées. Il n'en sait rien tirer. Quand il en veut mettre une en valeur, nous avons vu par l'intrigue de la *Courtisane hollandaise* combien elle est vulgaire, et de quelle désolante banalité sont les moyens d'expression qu'il y emploie.

Dans la tragédie, le genre plus sérieux le condamne à moins de frivolité. Moins il a de pensées, plus il est obligé d'en emprunter. Dans la *Sophonisbe* nous allons voir toute une péripétie de la pièce qui est directement imitée de Montaigne, et nous entendrons un personnage exprimer dans les termes mêmes des *Essais* des sentiments que Montaigne donnait comme siens.

A vrai dire ici encore c'est un ancien, c'est Tacite, qui fournit l'idée première de l'incident et que Marston imite sans le savoir peut-être. Mais Montaigne avait trié l'exemple de Tacite, l'avait mis en pleine valeur et l'avait enrichi de tous les sentiments et réflexions que sa méditation lui suggérait.

L'empereur Tibère, nous dit Montaigne, refusa de se débarrasser par trahison de son principal adversaire. « On lui manda d'Allemaigne, que s'il le trouvoit bon on le defferoit d'Ariminius par poison (c'estoit le plus puissant ennemy que les Romains eussent, qui les avoit si vilainement traictez soubs Varus, et qui seul empeschoit l'accroissement de sa domination en ces contrées-là). Il fit responce que le peuple romain avoit accoustumé de se venger de ses ennemis par voye ouverte, les armes en main, non par fraude et en cachette. Il quitta l'utile pour l'honneste. » Et Montaigne philosophe sur le cas de Tibère. Il est vrai, le service de l'État requiert parfois des actions infâmes, il comporte « des offices necessaires, non seulement abjects mais encore vitieux », laissons-les à ceux qui se sentent capables de les remplir, à ceux qui sont prêts à sacrifier leur conscience comme d'autres savent sacrifier leur vie. Quant à moi, je ne saurais m'y soumettre. J'excuse les autres, car la raison d'État les justifie peut-être, mais je ne saurais m'excuser moi-même. Si un prince est obligé par la nécessité de commettre quelque acte honteux, de manquer à sa foi, je ne l'en blâmerai pas sans doute, mais je l'en plaindrai. Quant à moi ma méthode est l'absolue sincérité. Que mon prince ne fasse pas appel à mes services là où la franchise et la loyauté ne sont pas de mise, car il serait mal servi. Mes propos sont toujours libres. Il peut se fier hardiment à moi, car je ne le trahirai pas, moi qui ne trahirais pas même un particulier pour ses intérêts de roi. Mais aussi qu'il n'attende de moi aucune infamie, car je ne suis

pas esclave. « Je ne veux estre tenu serviteur ny si affectionné ny si loyal, qu'on me treuve bon à trahir personne. Qui est infidelle à soy mesme, l'est excusablement à son maistre..... Je leur dis franchement mes bornes : car esclave, je ne le doibs estre que de la raison, encore ne puis-je en venir à bout. Et eux aussi ont tort d'exiger d'un homme libre telle subjection à leur service et telle obligation que de celuy qu'ils ont faict et acheté.... »

Le *Geloso* de Marston se trouve dans une situation analogue à celle de Tibère : le Sénat veut l'employer à faire périr Massinissa par trahison. Il se pare des sentiments de Montaigne, et il reprend pour son propre compte les déclarations que le cas de Tibère suggérait à l'auteur des *Essais*.

| MARSTON | FLORIO |
|---|---|
| Profit and honesty are not in one state. (Vers 14.) | ... Thus left he (Tiberius) the profitable for the honest... There is nothing in nature unserviceable, no not inutility itself,... |
| Nothing in nature is unserviceable. No, not even inutility itself. (Vers 56-7.) | |
| MARSTON | FLORIO |
| State shapes are solder'd up with [base, nay faulty, Yet necessary functions : some [must lie, Some must betray, some murder, [and some all, Each has strong use, as poison in [all purges... If treachery in state be serviceable Let hangmen do it. (Vers 61-6.) | In matter of policie likewise some necessary functions are not onely base, but fautly vices find therein a seate and employ themselves in the stitching up of our frame; as poysons in the preservation of our health... The Commonwealth requiereth some to betray, some to lie and some to massaker : leave we that commission to people more obedient and more pliable. |
| Yet when some violent chance [shall force a state To break given faith, or plot some [stratagems, Princes ascribe that vile necessity Unto Heaven's wrath. And sure, [though't be no vice Yet't is bad chance : states must [not stick too nice, etc. (Vers 66-70.) | When... any violent... accident, induceth a prince... for state matters, to break his... faith... he is to ascribe that necessity unto a lash of God's rod. It is no vice, for hee hath quit his reason more publike and more powerful, but surely it is ill fortune |

| | |
|---|---|
| Lords, ne'er mistrust<br>That he who'll not betray a private [man<br>For his country, will ne'er betray [his country<br>For private men.<br>(Vers 77-9.) | I answered not long since, that hardly could I betray my Prince. |
| Our vows, our faith, our oaths; [why they're oulselves<br>And he that's faithless to his proper [self<br>May be excus'd if he break faith [with princes.<br>(Vers 84-6.) | Who is unfaithful to himselfe may be excused if he be faithlesse to his master. |

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que tous ces emprunts sont ramassés dans une même scène de la *Sophonisbe,* bien mieux dans un court fragment de quatre-vingt-cinq vers. Nous retrouvons donc ici la même méthode de plagiat conscient, systématique qui nous a frappés dans telle scène du *Fawn* ou de la *Courtisane hollandaise.* Mais cette fois c'est l'idée qui fait tout l'intérêt du larcin. La philosophie de l'essai intitulé : *De l'honneste et de l'utile* passe en bonne partie dans le drame de Marston. Les principes de la morale publique de Montaigne commandent ou justifient la conduite d'un de ses personnages. Le moi de Montaigne est pris pour modèle, et sa peinture, qui devait servir de patron à des êtres de chair et d'os devient le prototype d'êtres de fiction et règle leurs actes comme leurs propos.

III. Les emprunts de Webster, sont d'un intérêt incontestablement beaucoup plus grand. Martson sans doute nous a montré comment un auteur dramatique pouvait trouver à glaner dans les *Essais.* Mais son œuvre, quoi qu'on en dise, n'est qu'une œuvre de second plan. Avec Webster c'est un des plus puissants génies dramatiques de l'Angleterre qui demande des suggestions à Montaigne.

Les critiques anglais, depuis un demi-siècle, ne lui ont pas marchandé leur admiration. Dans la magnifique cohorte des dramatistes du XVII[e] siècle on lui assigne aujourd'hui la première place derrière Shakespeare et Ben Jonson, très loin devant tous les autres et tout près du trône de Ben Jonson. On peut se demander même si, les critiques enchérissant les uns sur les autres comme il arrive en pareil cas, l'enthousiasme ne passe pas quelquefois la

mesure. Devant certains éloges, l'ombre de Ben Jonson, dont l'écrasante supériorité jadis était un dogme, aurait lieu de s'émouvoir et de s'inquiéter pour sa priorité menacée. J'avoue qu'avec son intrigue compliquée, le *Diable blanc*, où tous les personnages (et ils sont nombreux) périssent de mort violente, me paraît un peu touffu, et malgré tout le pathétique des situations la pièce ne parvient pas à m'émouvoir. En revanche, la *Duchesse de Malfi*, en dépit de quelques graves imperfections, mérite une place parmi les plus puissantes créations dramatiques de tous les temps. C'est l'histoire, empruntée à Bandello, d'une jeune veuve que, convoitant son héritage, ses deux frères, un cardinal et un comte, veulent empêcher de se remarier. La duchesse aime son intendant, Antonio, seigneur de petite naissance mais d'un cœur aussi haut situé que le sien. Trompant la vigilance d'un ambitieux nommé Bosola que ses tyrans ont placé près d'elle pour épier ses moindres gestes, elle épouse secrètement celui qu'elle aime et a de lui plusieurs enfants. A la longue le mystère est découvert et nous assistons aux cruelles tortures que les frères affolés de cupidité déçue font subir à la malheureuse et aux siens, à la fois par vengeance et pour recouvrer, par la mort des légitimes possesseurs, l'héritage qui leur échappait.

Les ressorts dramatiques qui, en faisant progresser l'action, émeuvent la sensibilité du spectateur, joignent ici parfois à une incontestable originalité une puissance singulière. La scène du IV^e^ acte, par exemple, où, au milieu de profondes ténèbres, le comte Ferdinand met dans la main de sa sœur la main d'un mort qu'il prétend être celle d'Antonio, son mari bien-aimé, et où, par un artifice diabolique, il lui découvre soudainement les effigies défigurées de ses enfants, la scène encore où il l'entoure de fous et la condamne à vivre dans leurs bacchanales, rivalisent avec les imaginations les plus bouleversantes de Shakespeare. Les personnages sont d'une vigoureuse carrure et d'une personnalité robuste. Le dialogue est d'une richesse d'expression et d'une densité qui nous retiennent constamment dans les plus hautes régions de l'art. J'aimerais, il est vrai, que la pièce s'achevât avec la fin du IV^e^ acte. Le V^e^, où l'intérêt n'est plus soutenu par la présence de la duchesse, étranglée par Bosola, cherche à se maintenir au niveau dramatique des précédents par une cascade de morts violentes qui rappellent trop l'art du *Diable blanc*. Ces tueries sont l'écueil de la manière violemment dramatique de Webster. Il tend si fort tous les ressorts de la sensibilité, que, pour ne pas les relâcher avant la fin du drame, force lui est d'ima-

giner d'atroces boucheries. Au reste, si la *Duchesse de Malfi* n'échappe pas jusqu'au bout aux défauts du *Diable blanc*, il n'est que trop juste, en revanche, de reconnaître que le *Diable blanc* participe dans une certaine mesure aux qualités de force de la *Duchesse de Malfi*. Et c'est dans ces deux pièces, les plus célèbres, les seules célèbres de Webster, que nous retrouvons le souvenir des *Essais*.

Quand, au dernier acte de la *Duchesse de Malfi*, Delio demande au marquis de Pescaire une part des biens du malheureux Antonio, ignominieusement sacrifié à la haine de ses beaux-frères, le marquis lui oppose un refus catégorique. Giulia, la maîtresse du cardinal, survenant aussitôt et lui adressant la même demande, il lui accorde sans résistance ce qu'elle désire. Delio, qui n'a pas quitté la scène se plaint de se voir préférer une femme de mauvaise vie. C'est que, lui répond le marquis, un pareil don ne convient qu'à une courtisane, il eût déshonoré un homme tel que vous. Nous avons là manifestement une transposition d'un récit de Montaigne, ou plutôt d'un récit de Plutarque lu chez Montaigne, vulgarisé par lui dans son essai *De la modération*. « Tous plaisirs et toutes gratifications, disait Montaigne, ne sont pas bien logées en toutes gens. Epaminondas avait fait emprisonner un garçon débauché; Pelopidas le pria de le mettre en liberté en sa faveur. Il l'en refusa, et l'accorda à une sienne garse, qui aussi l'en pria, disant que c'estoit une gratification deue à une amie, non à un capitaine. »

Voilà donc un épisode qui a été suggéré à Webster par la lecture de Montaigne. Il est d'ailleurs d'importance minime, n'est amené par rien et ne conduit à rien, n'est appelé à provoquer aucune impression dramatique sur le spectateur. C'est la mise en scène d'un apophtegme, un peu à la manière que nous avons constatée chez Marston. Au reste, je ne connais dans les pièces de Webster aucun autre épisode qui ait été inspiré par les *Essais*. C'est que, fournir au poète dramatique des histoires terrifiantes, n'est pas l'affaire de Montaigne. Il ne recherche pas ces coups de théâtre qui bouleversent les sensibilités, ces situations violentes qu'il faut à Webster. Ce n'est pas chez lui qu'on peut apprendre le maniement de ces ressorts dramatiques si puissants qu'on admire dans la *Duchesse de Malfi*, ni tous les secrets du métier. Donc, pour l'affabulation de ses pièces Webster ne doit sans doute rien, ou à peu près rien, à Montaigne, et il était aisé de le prévoir.

Mais les mêmes péripéties se retrouvent dans les pièces de Shakespeare et sur la scène de l'Ambigu. Ce qui en fait la diffé-

rence, ce qui s'imite plus difficilement qu'un coup de théâtre, c'est le milieu psychologique où l'action se déploie et qui lui donne toute sa portée : la réalité des personnages et comme leur abondance de vie, la qualité de leurs sentiments, la richesse et la force de leur pensée, tout ce qui fait la philosophie d'une œuvre. Les pièces de Webster ne sont pas seulement habilement bâties, elles reposent sur un substratum de pensée et d'observation morale qui les distingue tout à fait de celles de Marston. Il pousse loin l'étude de ses personnages, trop loin peut-être. Je ne sais si on ne lui a pas reproché avec raison de marquer de traits trop accusés ses acteurs de second plan, de leur donner une personnalité trop vigoureuse, ou, ce qui revient au même, de multiplier à l'excès les acteurs de premier plan. Il se pourrait que l'attention du spectateur fût par là sollicitée dans un trop grand nombre de directions diverses au détriment de l'effet total. Avec des protagonistes aussi richement constitués les situations tragiques ont leur maximum de rendement. Elles ont de profonds contre-coups psychologiques. Webster est un dramatique très concentré. La concentration va même parfois chez lui jusqu'à l'obscurité. Je persiste à trouver le personnage de Bosola par trop énigmatique, et j'avoue que je ne vois pas bien ce que l'auteur a voulu représenter en lui. Du moins est-il incontestable que Bosola n'est point un type banal, qu'il n'a rien de vulgaire, qu'à penser et à agir comme il le fait devant nous, bien qu'il ne quitte guère la scène, il parvient à retenir toute notre attention d'un bout à l'autre de la pièce.

Nous ne nous demanderons pas quelle est la philosophie de Webster. Gardons-nous d'une enquête aussi aventureuse. La critique prête volontiers des philosophies aux artistes qui se sont le moins soucié de systématiser leurs conceptions sur le monde et sur la vie. Je ne sais si Webster en avait une qui lui fût propre, mais je sais qu'il serait audacieux de prétendre la reconstituer d'après ses pièces, et je suis bien sûr en tout cas qu'il n'avait pas besoin d'en avoir une pour écrire d'excellents drames. Il suffisait pour cela que son cœur eût éprouvé toute la gamme des sentiments humains, que sa mémoire eût fait provision d'observations morales, que sa pensée eût fait le tour de beaucoup d'idées, et qu'ainsi il trouvât en lui l'étoffe nécessaire pour bâtir des personnages à la vie riche et profonde. Parmi les philosophes qui ont ouvert à Webster le monde des idées morales, qui l'ont aidé à réfléchir sur les accidents de la vie, il n'est pas douteux que Montaigne occupe une des premières places. Quelques exemples suffiront à nous faire voir que les emprunts faits par Webster aux *Essais* portent

souvent sur des observations psychologiques et des idées morales. L'idée que voici, est reprise presque avec les mots mêmes de Montaigne.

WEBSTER

Some would think the souls of princes were brought forth by some more weighty cause than those of meaner persons : they are deceived, there's the some hand to them : the like passions sway them : the same reason that makes a vicar go to law for a tithe-pig, and undo his neighbours, makes them spoil a whole province, and batter down goodly cities with the cannon.

(*The Duchess of Malfi*, II, I.)

FLORIO

The soules of Emperours and Coblers are all cast in one same mould. Considering the importance of Princes actions, and their weight, we perswade ourselves they are brought forth by some as weighty and important causes; wee are deceived : They are moved. stirred and removed in their motions by the sames prings and wards that we are in ours. The same reason that makes us chide and braule and fall out with any of our neighbours, causeth a warre to follow betweene Princes; the same reason that makes us whip or beat a lackey maketh a Prince (if hee apprehend it) to spoyle and waste a whole Province.

(Livre II, 12.)

C'est Bosola qui s'exprime ainsi. Celui-là est un beau parleur, il aime les grandes sentences. Il en a fait provision chez Montaigne, et à travers Montaigne, lui qui peut-être n'a pas poussé très loin l'étude des anciens, c'est Sénèque et c'est Cicéron qu'il nous cite. Dans une seule scène, la première de la pièce, on a relevé jusqu'à trois réminiscences de la sorte. « Age misérable, dit-il, où la seule récompense d'avoir fait une œuvre bonne est de l'avoir faite. » « J'ai connu bien des gens qui ont entrepris de grands voyages pour se rendre meilleurs, et pourtant ils sont revenus aussi fieffés coquins qu'ils étaient partis, parce qu'ils s'étaient emportés eux-mêmes avec eux.... » « Prenez garde, soupçonner un ami sans qu'il le mérite, c'est lui enseigner la voie la plus proche à vous soupçonner et le pousser à vous tromper. » Mais il est plus intéressant de rappeler la déclaration que voici, qui porte la marque de la pensée de Montaigne.

WEBSTER

The opinion of wisdom is a foul tetter that runs all over a man 's

FLORIO

The opinion of wisdom is the plague of man. That is the occasion

body; if simplicity direct us to have no evil, it directs us to a happy being; for the subtlest folly proceeds from the subt lest wisdom; let me be simply honest.
(*The Duchess of Malfi*, II, 1, 90-7.)

why ignorance is by our religion recommended unto us as an instrument fitting beleefe and obedience.

Whence proceeds the subtilest wisdome?

I say therefore, that if simplicitie directeth us to have no evill, it also addresseth us according to our condition to a most happy estate.

(II, 12.)

La philosophie de Flamineo sur l'amour, au premier acte du *Diable blanc*, lui vient encore en droite ligne des *Essais*. C'est bien Montaigne qui lui a appris que les désirs amoureux s'exaspèrent par les difficultés, tandis que la satiété les tue[1]. Montaigne encore lui a répété à bien des reprises que la meilleure manière de s'assurer de la vertu d'une femme, c'est de lui laisser la liberté de ses actions. Le sentiment de sa responsabilité l'incite parfois à mettre son point d'honneur à se bien conduire, tandis que si elle est trop surveillée sa vanité la pousse à tromper par tous les moyens la vigilance de ses gardes[2].

D'autres emprunts de Webster nous révèlent une influence d'un autre genre exercée sur lui par la lecture des *Essais*. J'ai dit que la langue de Webster était merveilleusement ferme et vigoureuse. Ce n'est pas assez dire : elle est encore très poétique. Les métaphores y jaillissent avec une luxuriante abondance, les unes familières, les autres puissantes, éblouissantes, puissamment dramatiques. Ces dernières, les plus shakespeariennes, ne font évidemment pas penser à Montaigne, chez lequel l'image est

1. WEBSTER

Flamineo. — her coyness? What is't you doubt? that's but the superficies of lust most women have : yet why should ladies blush to hear that named which they do not fear to handle? O, they are politic : they know our desire is increased by the difficulty of enjoying, whereas satiety is a blunt, weary and drowsy passion.

(*The White Devil*, I, II.)

*Voir ci-dessus deux passages de Florio cités p. 362 et p. 370.*

2. WEBSTER

Women are more willingly and more gloriously chaste when they are least restrained of their liberty.

(*The White Devil*, I, II.)

FLORIO

(Women are) more willingly and gloriously chaste, by how much fairer they are.

(II, 8.)

Tout le contexte serait à citer longuement.

généralement sobre en lumière et en couleur. Comme les sentiments qu'il exprime sont d'ordinaire mesurés, ses métaphores participent de la modération de son cœur et de sa pensée. Elles sont en revanche souvent très expressives, d'un symbolisme très riche. Là est le secret de leur valeur poétique. Elle n'a pas échappé à Webster. Il a été séduit par ce style très concret qui emplit tous les sens à la fois. Quelques exemples nous le prouveront.

WEBSTER

(Mariage) is like a summer birdcage in a garden, the birds that are without despair to get in, and the birds that are within despair and are in a consumption for fear they shall never get out.

(*The White Devil*, I, II.)

FLORIO

It (mariage) may be compared to a cage, the birds without dispaire to get in, and those within dispaire to get out.

(III, 5.)

So perfect shall be thy happiness that, as men at sea think land and trees and ships go that way they go, so both heaven and earth shall seem to go your voyage.

(*Ibid.*, I, II.)

Forsomuch as our sight, being altered, represents unto itselfe things alike; and we imagine that things faile it as it doth to them : As they who travell by sea, to whom mountains, fields, townes, heaven and earth, seeme to goe the same motion, and keepe the same course they doe.

(II, 13.)

WEBSTER

Lodovico. — Italian beggars will
[resolve you that,
Who begging of an alms, bid those
[they beg of
Do good for their own sakes, etc.

(*The White Devil*, IV, III.)

FLORIO

I had much rather not to live at all then to live by almes. I would I had the priviledge to demande of them, in the same stile I have heard some beg in Italy : Fate ben per voi : « Do some good for your selfe ».

(III, 5.)

WEBSTER

To kill one's self is meat that we
[must take
Like pills, not chew't, but quickly
[swallow it;
The smart o' the wound, or weak-
[ness of the hand
May else bring treble torments.

(*Ibid.*, V, II.)

FLORIO

(The mortal instrument) is a meate a man must swallow wihoutt chewing, etc.

(II, 13.)

We are merely the stars' tennis-balls, struck and bandied
Which way please them.
(*The Duchess of Malfi*, V, IV.)

Enimvero dii nos homines quasi pilas habent. « The gods perdie doe reckon and racket us men as their tennis-balles. »
(III, 9.)

On pourrait citer encore. Antonio s'inquiète de sentir constamment sur lui l'œil scrutateur de Bosola et il cherche à pénétrer le mystère de ses sentiments, l'énigme de sa conduite. Il l'interroge sur ses allures mystérieuses, et feint de croire à quelque profonde méditation, à quelque sagesse supérieure. N'allez pas chercher si loin, répond Bosola pour le rassurer. Je ne suis qu'un homme très ordinaire, sans prétention d'aucun genre, sans desseins profonds ou cachés. « Let me be simply honest.... »

I look no heigher than I can reach :
They are the gods that must ride on winged horses.
A lawyer's mule, of a slow pace, will both suit
My disposition and business[1].

C'est le mot bien connu de Montaigne : « It is for gods to mount winged horses, and to feed on ambrosia[2]. »

Ailleurs, Antonio, blessé à mort, s'écrie : « Yes, I hold my weary soul in my teeth. 't is ready to part from me[3]. » Comment ne pas se rappeler ici encore un mot des *Essais* : « The soule must be held fast with one's teeth, since the lawe to live for an honest man is not to live so long they please, but so long as they ought[4]. »

Mais en voilà suffisamment pour prouver que, non moins que par la pensée de Montaigne, Webster a été séduit par son style, et qu'il a fait son profit de l'un comme de l'autre. Une énumération complète de ses emprunts serait ici sans utilité. Ses emprunts, en effet, ne mesurent pas sa dette, ils ne font que la démontrer et nous permettre de la caractériser. A côté de pensées telles que celles que nous avons citées et dont l'expression trahit la provenance sans conteste possible, il en est d'autres qui sans doute ne doivent guère moins à Montaigne, bien que nous n'ayons pas de preuves aussi certaines pour l'affirmer. Tel est ce mot si profondément douloureux de la duchesse de Malfi à son enfant :

1. *Duchess of Malfi*, II, 1.
2. *Essais*, I, 42.
3. *Duchess of Malfi*, V, 5.
4. *Essais*, II, 35.

Thou art happy that thou hast no understanding
To know thy misery, for all our wit
And reading brings us to a truer sense
Of sorrow[1].

Les emprunts nous ont révélé un commerce intime de Webster avec les *Essais* : comment supposer qu'il n'en a tiré que des phrases toutes faites sans y enrichir sa personnalité? L'excitation que sa pensée et son imagination d'artiste ont reçu de la pensée et de l'imagination de Montaigne, voilà qui nous intéresse bien davantage. Malheureusement aussi elle échappe à toute mesure. Qu'un philosophe systématique ait nourri sa pensée de la lecture des *Essais*, nous établirons un parallèle entre ses conceptions et celles de Montaigne, nous les suivrons de déduction en déduction, de conséquence en conséquence, nous dirons : voilà jusqu'à quel échelon la pensée de notre philosophe reste d'accord avec celle de Montaigne, à partir d'ici elles vont diverger. Et nous aurons ainsi, non certes la mesure du secours que le maître a apporté à son disciple, mais un moyen tout de même de le contrôler, de nous en faire une idée. Avec Webster il ne s'agit que d'observations éparses, sans même un commencement de coordination, mieux encore il s'agit d'images et de métaphores poétiques. Pourtant, à considérer le nombre et la portée des emprunts signalés, je ne doute pas que l'influence des *Essais* n'ait été profonde et qu'elle n'ait fécondé quelques-unes des plus nobles qualités du génie de Webster, ce goût pour l'observation morale et cette faculté de créer des métaphores expressives, qui sont peut-être les principaux mérites de son œuvre.

IV. Nous aimerions à penser que l'influence de Montaigne n'a pas été moins grande sur le maître de cette glorieuse cohorte, sur Shakespeare lui-même. Cette thèse a été défendue avec chaleur et elle compte des partisans convaincus. Malheureusement les raisons sur lesquelles on l'étaye sont de pauvres raisons. Nous voudrions moins de zèle pour la gloire de Montaigne et un peu plus de preuves.

Certainement Shakespeare a connu les *Essais*. Si nous l'affirmons ce n'est pas parce qu'un exemplaire de Montaigne, conservé au British Museum, porte la signature de Shakespeare. L'authenticité de cette signature a été trop contestée pour que nous puissions rien fonder sur elle. C'est une félicité si grande pour les amis de Shakespeare de posséder un de ses autographes qu'ils ne

1. *The Duchess of Malfi*, III, v.

se résignent pas tous à y renoncer. Sans entrer dans leurs obscurs débats nous nous fierons à des arguments plus solides. Dans sa *Tempête*, Shakespeare a imité de très près un passage le l'essai *Des Cannibales*. Le souvenir de Montaigne n'est pas douteux, et c'est là une constatation décisive.

SHAKESPEARE

I' the commonwealth I would by
[contraries
Execute all things; for no kind of
[traffic
Would I admit, no name of magis-
[trate;
Letters should not be known;
[riches, poverty
And use of service, none;contract,
[succession,
Bourn, bound of land, tilth,
[vineyard, none;
No use of metal, corn, or wine, or
[oil;
No occupation : all men idle, all;
And women too, but innocent and
[pure;
No sovereignty.
(*La Tempête*, I, II.)

FLORIO

It is a nation, would I answer Plato, that hath no kind of traffike, no name of magistrate, nor of politike superioritie; no use of service, or riches or of povertie ; no contracts, no successions, no partitions, no occupations but idle ; no respect of kindred, but common, no apparell, but naturall, no manuring of lands, no use of wine, corne or mettle.
(I, 30.)

Cet emprunt, signalé par Capell au XVIII^e^ siècle, posait un problème. Puisqu'une fois Shakespeare s'était inspiré si directement de Montaigne, il y avait lieu de se demander si dans d'autres passages encore de ses œuvres il n'était pas possible de retrouver des souvenirs des *Essais*, et si les *Essais* n'étaient pas un de ses livres de chevet.

Depuis une quarantaine d'années quelques érudits se sont livrés à cette enquête. Ils y ont fait preuve de beaucoup de patience, et d'une admirable ingéniosité. Les érudits ne se décident jamais à ne savoir que ce qu'ils savent, et c'est leur force, mais trop souvent aussi ils ne se décident pas à ignorer ce qu'ils ne peuvent savoir, là est leur faiblesse. En Allemagne d'abord on s'est ingénié à établir des rapprochements entre les textes de Montaigne et de Shakespeare. On s'en est fait une sorte de sport, et bien qu'il fût plus germanique qu'anglo-saxon, il n'a pas manqué d'avoir ses fanatiques en Angleterre et jusqu'en Amérique. Chacun tenant à honneur d'enchérir sur son devancier, vite cette chasse aux rap-

prochements a été merveilleusement productive. On étourdissait les critiques avec le nombre fantastique de textes parallèles qu'on alignait ainsi. A mesure que ce nombre grandissait, les théories qu'on bâtissait sur eux se faisaient de plus en plus audacieuses. Stedefeld, en 1871, nous disait déjà que dans le personnage d'Hamlet Shakespeare avait voulu représenter Montaigne, et que la pièce entière était une critique de son scepticisme. En 1884, Jacob Feis affirmait que Shakespeare s'était proposé de prendre parti contre la philosophie de la nature prêchée par Montaigne. Enfin en 1897 M. Robertson[1] est allé jusqu'à prétendre que tout ce qui fait la grandeur de Shakespeare, pensée et style, est dû à l'influence de Montaigne, et que si à l'aurore du XVII[e] siècle, son génie dramatique a pris un si magnifique essor c'est à la rencontre des *Essais* que nous le devons.

Il y aurait lieu de prendre en considération ces théories et de les discuter si les rapprochements sur lesquels elles reposent étaient fondés. Mais, pour la plupart, ils ne nous révèlent que des coïncidences de pensée entre les deux écrivains, nullement des emprunts ou même des réminiscences. J'ai scrupuleusement examiné toutes les similitudes signalées par les auteurs que je viens de citer, et encore celles de Henry Morley, de miss Élisabeth Robins Hooker, de miss Grace Norton, de Herr Kellner, et je n'en ai trouvé que peu qui méritent d'être prises en considération. On répliquera que leur nombre est de nature à faire impression. Craignons que cette impression ne nous égare. Cent zéros additionnés ensemble ne font toujours que zéro. La parcelle de vraisemblance que peut comporter chacun de ces rapprochements est si infime, qu'à les additionner toutes je ne trouve pas même un commencement de démonstration.

Je ne puis entreprendre ici la critique de chacun d'eux. Il y faudrait un volume entier, un volume de discussions sur des pointes d'aiguilles. Je dirai seulement d'une manière générale qu'ils me paraissent viciés par trois défauts principaux : ils portent ou sur des idées qui peuvent venir à Shakespeare de tout autre écrivain que Montaigne, des anciens en particulier, ou bien sur des lieux communs de tous les temps, ou bien sur des opinions qui nous paraissent aujourd'hui singulières, mais qui alors étaient banales. A tout prendre ce sont les défauts habituels à de sem-

1. Il faut lire l'ouvrage de Robertson non dans la première édition (1897), mais dans la seconde (1909) qui contient quelques rapprochements de plus et qui répond aux critiques que M. Churton Collins lui avait adressées en 1904 dans ses *Studies in Shakespeare*. En voici le titre : John M. Robertson, *Montaigne and Shakespeare and other essays on cognate questions* (London, Adam and Charles Black, 1909).

blables enquêtes que nous retrouvons ici, mais démesurément grossis, et cette fois ils ont causé plus d'illusions que jamais.

On croirait, à lire M. Robertson, que les littératures grecque et latine étaient inconnues à Shakespeare, et que, ayant à faire parler des Romains, les César et les Antoine, il n'a pas même pris la peine de lire les ouvrages qui nous font connaître leurs sentiments. Il nous donne à penser que toutes les doctrines philosophiques de l'antiquité lui étaient fermées, et qu'il a fallu que Montaigne les lui révélât. Rencontre-t-il un sentiment stoïcien dans le cœur d'un personnage shakespearien, c'est chez Montaigne qu'il en va chercher la source plutôt que chez Sénèque, et pourtant Montaigne doit à Sénèque la plupart de ses formules stoïciennes. Dans le passage que voici, que je relève entre tant d'autres, on remarquera que non seulement le rapprochement est assez inattendu, mais encore que le texte de Montaigne qu'on allègue est exactement transcrit d'une épître à Lucilius.

SHAKESPEARE

My Bones would rest,
That have but labor'd to attain
[this hour.
(*Jules César*, V, 5.)

FLORIO

Why fearest thou thy last day? He is no more guiltie, and conferreth no more to thy death, than any of the others. It is not the last step that causeth weariness; it only declares it. All daies march towards death, only the last comes to it[1].
(I, 19.)

Que Leonato dans *Much ado about nothing*, nous dise qu'aucun philosophe n'a pu souffrir avec constance le mal de dents, et que Montaigne écrive que la douleur confond et renverse toutes nos résolutions stoïques, et oblige à crier celui-là même qui a le plus fortement établi dans son cœur et dans sa raison que la colique est indifférente, en vérité c'est là une ressemblance qui me touche peu. Encore peut-on dire que des idées comme celles-là manifestent des lectures faites par Shakespeare, et l'on peut discuter sur ces lectures. Mais quelle singulière aberration que de ne pas permettre à Shakespeare de nous dire, même en passant, que la force de la coutume est grande, ou que la vertu est belle, ou que la vie est pleine de misères, sans courir aussitôt chercher dans les *Essais* un

1. Voici le texte correspondant de Sénèque : « Erramus qui ultimum timemus diem, cum tantumdem in mortem singuli conferant. Non ille gradus lassitudinem facit, in quo deficimus sed ille profitetur. Ad mortem dies extremus pervenit, accedit omnis ». (*Épîtres*, 120.)

texte parallèle. En présence de ce monde prodigieux d'idées que remue l'œuvre de Shakespeare, de la richesse des aperçus que chaque sentiment éveille en lui, on demeure stupéfait à la pensée que des critiques prétendent assigner une source livresque déterminée à ses plus banales observations. Quelque jour on viendra chercher là des exemples de l'étrange aveuglement que peut provoquer chez un érudit le désir de démontrer une thèse préconçue.

Un cas plus délicat, je le reconnais, est celui que soulèvent quelques rapprochements du genre de celui-ci :

| SHAKESPEARE | FLORIO |
|---|---|
| Reason thus with life :<br>... a breath thou art<br>Servile to all the skyie influences<br>That dost this habitation, where<br>[thou keep'st,<br>Hourely afflict.<br>(*Measure for measure*, III, 1.) | To consider the power of domination these bodies (the heavenly bodies) have not onely upon our lives and condition of our fortune, but also over our dispositions and inclinations, our discourses and wils, which they rule, provoke and move at the pleasure of their influences, as our reason finds and teaches us.<br>(II, 12.) |

Le premier mouvement du lecteur est de juger qu'un semblable rapprochement est probant. Mais le second doit être de se souvenir que tout le monde au XVI^e^ siècle, ou à peu près, ajoutait foi à l'astrologie, que, si l'on n'admettait pas toujours que les signes célestes pussent être interprétés, on ne doutait pas à tout le moins de l'influence des astres sur les destinées des mortels. Quelquefois, il est vrai, l'hésitation est permise, et il n'est pas toujours facile de décider dans quelle mesure, à une époque donnée, telle opinion était reçue. Mais ce doute est rarement soulevé par les parallèles de M. Robertson et de ses partisans, et il n'y a pas à espérer qu'à sa faveur ils parviennent à en sauver quelques-uns.

Deux morceaux se sont montrés particulièrement propices à leurs interprétations fantaisistes. L'un est le discours du duc Vicentio à Claudio au III^e^ acte de *Measure for measure*; l'autre est le fameux monologue d'*Hamlet* qui s'ouvre par la poignante alternative : « to be or not to be ».

Tous deux nous parlent de la misère humaine, des malheurs qui assaillent la vie, de la mort et du soulagement qu'elle apporte. Voilà aussi pourquoi ils ont été choisis. Ces thèmes-là sont de

ceux que Montaigne a développés avec le plus d'abondance et de chaleur. Chaque fois qu'un écrivain les traitera avec quelque développement, il y a gros à parier qu'il serrera de plus ou moins près quelque idée déjà exprimée par Montaigne. Je ne pense pas que Shakespeare en ait serré aucune d'assez près pour qu'on puisse parler avec vraisemblance de réminiscences. Si, parmi les douze ou quinze rapprochements que ces passages ont suggérés, peut-être même davantage, j'en retenais quelqu'un, ce serait, je pense, celui-ci :

| SHAKESPEARE | FLORIO |
|---|---|
| Happie thou art not;<br>For what thou hast not, still thou [striv'st to get,<br>And what thou hast, forget'st<br>(*Measure for measure*, III, 1.) | Our appetite doth contemne and pass over what he hath in his... possession, to runne after and pursue what he hath not.<br>(II, 15.) |

L'idée est assez générale pour que la réminiscence ne soit aucunement certaine. Il serait facile d'en trouver l'expression chez les anciens. Du moins est-elle de celles au sujet desquelles le doute est possible. S'il me fallait faire un choix parmi cet amas de textes parallèles, je n'en apporterais guère que d'aussi peu significatifs. Je citerais encore, par exemple :

| SHAKESPEARE | FLORIO |
|---|---|
| And strange it is<br>That Nature must compell us to [lament<br>Our most persisted deeds.<br>(*Antony and Cleopatra*, V, 1.) | We have with a resolute and inexorable minde pursued the revenge of an injurie and felt a singular content for the victorie : yet... do we weepe?<br>(I, 37.) |
| (He) rewards<br>His deeds with doing them<br>(*Coriolanus*, II, 2.) | The reward of well-doing is the doing, and the fruit of our duty is our duty...[1] The actions of vertue are too noble in themselves to seeke any other reward than their own merit, and especially to seeke it in the vanity of man's judgement.<br>(II, 16.) |

1. Il faut remarquer toutefois que ceci n'est que la traduction d'un texte latin de Sénèque que Montaigne vient de citer. Shakespeare a donc pu le connaître directement chez Sénèque.

SHAKESPEARE

There is nothing either good or bad but thinking makes it so.
(*Hamlet*, II, II.)

FLORIO

The taste of goods and evils doth greatly depend on the opinion we have of them [1].

If that which we call evill and torment, be neither evill nor torment, but that our fancie only gives it that qualitie, it is in us to change it.

(I, 40.)

Inutile de poursuivre. Bien que les plus probants à mes yeux parmi les rapprochements d'idées, ceux-ci mêmes n'ont qu'une bien faible valeur démonstrative. Tous ont trait à des lieux communs que l'antiquité a développés. Si j'attache plus d'attention à ceux que rappellent les citations précédentes, c'est que Montaigne les a peut-être particulièrement mis en valeur. Au reste, mon choix est tout subjectif, je le sais. Des impressions le fondent plus que des raisons qu'il serait facile de faire partager à tous. Tout choix de ce genre est entaché de subjectivisme, et les listes de rapprochements des différents critiques que j'ai consultés concordent mal entre elles. Rien ne montre mieux ce que ces enquêtes soi-disant scientifiques ont d'arbitraire.

En somme nulle part une expression frappante, caractéristique, ne se retrouve à la fois chez Florio et chez Shakespeare pour traduire la même idée, et n'impose le rapprochement. Le style de Montaigne est très personnel, plein de trouvailles heureuses, de créations inattendues. Nous avons constaté que si Florio ne les avait pas toujours rendues avec une scrupuleuse fidélité, il n'avait du moins pas atténué l'originalité de la forme. Comment aucune des trouvailles de Montaigne conservées par Florio, ou des trouvailles de Florio suggérées par Montaigne, n'a-t-elle passé chez Shakespeare, si Shakespeare a vraiment mis les *Essais* au pillage? Dira-t-on qu'il n'est pas soucieux de verbes expressifs? N'est-il pas étrange que, exploitant une mine où abondaient les métaux rares, il n'ait recueilli que du minerai le plus courant? On sait quelle place tiennent les images chez lui. D'où vient que quelques-unes des métaphores de Montaigne, dont nous avons vu Webster faire son profit, de ces métaphores si caractéristiques qu'elles trancheraient le débat, ne se retrouvent pas dans son œuvre? Il est vrai

1. Notons que cette pensée est d'Épictète, qu'elle a été reprise par Stobée et souvent développée par les anciens. Montaigne toutefois en a fait la matière de tout un long essai.

qu'on a fait en ce genre un rapprochement qui n'est pas absolument négligeable. Il s'agit d'un passage bien connu du quatrième acte d'*Hamlet* :

KING. — Now, Hamlet, where's Polonius?
HAMLET. — At supper.
KING. — At supper? where?
HAMLET. — Not where he eats, but where he is eaten : a certain convocation of politic worms are e'en at him. Your worm is your only emperor for diet : we fat all creatures else, to fat us, and we fat ourselves for maggots : Your fat King, and your beggar is but variable service; two dishes but one table; that's the end.

(*Hamlet*, IV, III)

Il est possible que cette réplique soit un écho de l'exclamation fameuse de Montaigne : « Les pous sont suffisans pour faire vacquer la dictature de Sylla; c'est le desjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triomphant empereur[1]. » Les deux idées ont manifestement un air de parenté. On exagère un peu, je crois, cette ressemblance, quand on détache une partie de la réplique d'Hamlet pour la mettre en parallèle avec le texte de Montaigne :

| SHAKESPEARE | FLORIO |
|---|---|
| Your worm is onely Emperor for diet... Your fat king and your lean beggar is but variable service. | The heart and life of a mighty and triumphant emperor is but the breakfast of a seely little worm. |

Quand on dispose ainsi les deux textes, les mots de « worm » et de « emperor » qui s'opposent ensemble aussi bien dans l'un que dans l'autre, font assurément quelque impression. Regardons-y pourtant de plus près : les mots sont les mêmes, mais l'idée est tout autre. C'est le ver chez Shakespeare qui est qualifié d'empereur, et de cela il n'y a nulle trace chez Montaigne. Il y a plus : replaçons le passage dans son contexte. Il s'agit ici de dévorer non pas un Sylla ou un César, mais un Polonius tout simplement. Et puis, Shakespeare compare les rois et les mendiants dans la mort. Grands et petits, leur dit-il, vous êtes condamnés à la même putréfaction, les mêmes vers vous rongeront et seront vos maîtres. Cela, c'est l'idée religieuse, le lieu commun de la littérature chrétienne. Je me demande si Shakespeare n'en est pas plus près que

1. II, 12, p. 172.

du cri de l'*Apologie de Sebonde*. Aussi ai-je dit : il est possible que nous ayons là un écho très déformé de la pensée de Montaigne; je n'ose pas dire, il est probable.

Les listes de rapprochements qu'on a dressées reposent sur d'étranges conceptions. Elles supposent que, chaque fois qu'une même idée se retrouve à la fois chez Montaigne et chez Shakespeare, il y a nécessairement influence. Elles semblent reconnaître comme incontestable que Shakespeare était privé de toute pensée comme de toute culture et devait nécessairement à quelqu'un chacune de ses observations, même les plus banales. Ce sont là des postulats que, sans se l'avouer d'ailleurs, pour la commodité de l'enquête, on pose en quelque sorte à la base de sa recherche. Le malheur a voulu que, toujours guidé par ces mêmes postulats, on ait examiné encore les pièces antérieures à la publication de Florio. Naturellement dans celles-là, aussi on a trouvé du Montaigne. Ne vous en étonnez pas, ont répliqué nos érudits, Shakespeare a pu connaître en manuscrit la traduction de Florio, et la réplique était recevable[1]. Mais on a fait remonter l'enquête jusqu'à des pièces plus anciennes encore, jusqu'au *Marchand de Venise*, aux *Gentilshommes de Verone* et à *Roméo et Juliette*. Et là encore on a trouvé du Montaigne. Force fut de supposer que Shakespeare avait connu les *Essais* dans le texte français. Et cette fois il n'était rien moins que sûr que Shakespeare en fut capable. La véritable explication est plus simple : la méthode employée est sans portée.

Prétendre, en se fondant sur ces résultats, que la pièce d'*Hamlet* a été composée pour tourner en dérision le scepticisme dissolvant des *Essais*, ce n'est pas seulement se laisser séduire par une vaine illusion, c'est encore méconnaître le sens profond de cette œuvre magistrale. C'est par surcroît supposer contre toute évidence que, dès 1602, un an avant la publication de la traduction de Florio, les *Essais* étaient connus du peuple de Londres, qui jamais ne s'est soucié de Montaigne, car Shakespeare écrivait pour le peuple et non pour un petit cercle d'initités. Mais attribuer à Montaigne le mérite des grands chefs-d'œuvre de Shakespeare, c'est pousser le paradoxe jusqu'aux extrêmes limites de la fantaisie. Une pareille opinion ne repose sur aucun fait. Jamais des rapprochements de texte ne la rendront probable. Les enquêtes, à défaut de ce qu'elles voulaient démontrer, ont prouvé au moins cela, car,

1. Il est assez probable, en effet, que Shakespeare a connu personnellement Florio. Tous deux avaient pour patron le comte de Southampton. Rien n'empêche d'admettre, par conséquent, que, comme nous le constaterons bientôt pour Cornwallis, Shakespeare ait lu en manuscrit la traduction de Florio.

où des érudits si patients et si avertis ont échoué, il n'y a plus d'espoir de réussir. Avant de lire Montaigne, dès le temps où il écrivait *Roméo et Juliette*, Shakespeare était en possession du génie qui devait plus tard porter tous ses fruits. Si Montaigne n'avait pas composé ses *Essais*, rien ne nous garantit d'une manière absolue que, une phrase de la *Tempête* exceptée, un seul mot eût été changé dans les grands chefs-d'œuvre de Shakespeare.

L'effet habituel de semblables exagérations est de provoquer des exagérations en sens inverse. A défaut de certitude, tâchons de ne pas méconnaître par réaction les humbles hypothèses qu'autorisent les menues vérités incontestablement acquises. Un emprunt chez Shakespeare a plus de poids peut-être que plusieurs emprunts chez Webster, parce que Shakespeare transforme bien plus habituellement que Webster les matériaux dont il s'inspire. Puisque les *Essais* jouissaient d'une réputation en Angleterre et que dès 1605 plusieurs de ses confrères les exploitaient à son côté, il est probable qu'il n'a pas attendu jusqu'à l'époque de la *Tempête* pour les lire. Il n'est pas même invraisemblable qu'il les ait lus dès le temps où il travaillait à la composition d'*Hamlet* (1602-1604)[1] qui est précisément le moment de leur publication. Surtout nous voyons maintenant clairement le genre de secours qu'il a pu y trouver et le sens dans lequel l'influence de Montaigne a pu s'exercer sur lui en même temps que sur les autres dramatistes anglais.

1. Dans les deux exemples qui suivent je suis loin de considérer comme probant ce fait que les mots « consummation » et « rough-hew » se retrouvent à la fois dans le texte de Florio et dans celui de Shakespeare. Ils ne sont pas assez caractéristiques pour démontrer l'influence de Montaigne. Ils constituent pourtant une présomption dont il y a lieu de tenir compte, et qui vient s'ajouter à cette autre présomption, plus légère encore, il est vrai, que nous a fourni la phrase « Your worm is your onely emperor for diet ».

SHAKESPEARE

To dye : to sleepe,
No more : and by a sleep to say we end
The heart-ake and the thousand Natu-
[relle skokes
That Flesh is heyre too? tis a consum-
[mation
Devoutly to be wishd. To die, to sleepe :
To sleep : perchance to dream : I, ther's
[the rub.
(*Hamlet*, III, 1.)

Our indiscretion sometines serves us
[well,
Whe : our deare plots do paule; and
[that should teach us
There's a Divinitie that shapes our ends,
Rough-hew them how we will.
(*Hamlet*, V, II.)

FLORIO

Death may peradventure be a thing indifferent, happily a thing desirable... If it be a consummation of one's being, it is also an amendement and entrance into a long and quiet night. We finde nothing so sweete in life as a quiet rest and gentle sleepe and without dreams.
(III, 12.)

My consultation doth somewhat roughly hew the matter... the maine and chiefe point of the work I am wont to resign to heaven.
(III, 8.)

V. Marston et surtout Webster nous le font comprendre. Mêmes les puérils rapprochements des commentateurs de Shakespeare n'y sont pas inutiles : s'ils ne nous ont point révélé de sources, ils ont mis en évidence des ressemblances et des points de contact entre les deux œuvres. Peut-être découvrira-t-on chez d'autres poètes dramatiques de la même époque encore des réminiscences de Montaigne. Mais, plus que des emprunts accidentels, ce qui nous intéresse ce sont les causes profondes de ces emprunts.

Sans une connaissance intime de l'homme il n'y a pas de drame. Quel maître plus informé que Montaigne pouvait-on avoir alors dans la science de l'homme, quel guide plus sûr pour explorer les mille replis du moi? N'en avait-il pas lui le premier fait son étude particuliculière? Webster et Shakespeare, si pénétrants psychologues, devaient goûter les leçons de Montaigne qui leur découvrait en eux-mêmes des horizons inaperçus. C'est par la connaissance du moi que s'acquiert la connaissance des autres. Les germes de tous les sentiments humains sont déposés au fond de nos cœurs. Éclairés par la réflexion, fécondés par l'imagination, ils nous font connaître et éprouver jusqu'aux passions, aux vertus, aux vices qui semblent le plus éloignés de notre tempérament. Le dramaturge, qui veut créer un monde d'êtres vivants, doit en avoir fait vibrer en lui-même la gamme entière, il faut qu'il ait mis en pratique le grand précepte du temple d'Apollon, ce « connais-toi toi-même » que Montaigne aurait pu inscrire au frontispice de ses *Essais*.

En les appliquant à ce moi exploré en tous sens Montaigne n'avait pas seulement vulgarisé les leçons des anciens, il avait ressuscité en quelque sorte pour ses contemporains, anglais et français, l'antiquité classique. Il l'avait touchée de sa baguette magique, et elle était sortie de son long sommeil, elle avait retrouvé sa jeunesse et sa fraîcheur. Les stoïciens, les épicuriens étaient maintenant autre chose que de grands souvenirs. Ils ne se contentaient plus d'habiter, ombres falotes, les livres vénérés. Ils vivaient, ils se mêlaient parmi les hommes, discutaient leur conduite, mettaient leur mot dans leurs délibérations, jugeaient leurs actions. Les sages conseils des péripatéticiens n'étaient plus des formules mortes. Montaigne les avait fait entrer dans sa vie, elles devenaient des règles agissantes auxquelles se touchaient les actions des hommes, des forces vives qui les commandaient. A coucher sur sa propre vie tant de doctrines des philosophes anciens, il les avait filtrées en quelque manière à l'usage de son temps. Il en avait retiré ce que son siècle pouvait le plus commodément

s'assimiler, ce qui était visible encore après quinze cents ans écoulés, et l'avait ranimé de son souffle. Voilà pourquoi tant d'auteurs, qui ne sont pas des érudits mais plutôt des hommes du monde, lui empruntent à lui, plutôt qu'à leurs livres d'études, tel précepte philosophique, telle information que lui-même doit aux anciens. Cette résurrection de l'antiquité était précieuse tout particulièrement pour des dramaturges qui n'ont que faire d'idées abstraites, qui les présentent toujours vivantes dans un personnage, fondues avec des passions ou des vices, réalisées dans l'action. Actualisées dans les *Essais*, les leçons de la pensée antique devenaient plus propres à enrichir les caractères des personnages de théâtre, à leur donner plus de profondeur et de portée, de même qu'elles devenaient plus éducatives pour les contemporains.

Inversement, à projeter son moi dans autrui Montaigne anime l'histoire de tout ce qu'il découvre en lui-même. Aussi bien que les doctrines, qu'il applique à sa vie, il ressuscite les hommes du passé dont il se fait le compagnon. Il se mêle aux actions des grands anciens aussi bien qu'il les mêle à ses actions, il doute de leurs doutes, il revit leurs passions. Il traite d'égal à égal avec eux; il les tance, et il écoute leurs conseils. Comparez cette manière de vivifier l'histoire avec la pompe glaciale d'un Paul-Emile ou encore avec la sèche élégance d'un du Haillant, et vous en sentirez toute la nouveauté en son temps. Les *Essais* préparaient la matière historique pour la scène mieux qu'aucun livre d'histoire écrit en France ou en Angleterre ne l'eût su faire. Ils apprenaient aux dramaturges à ressusciter le passé. Shakespeare partage la prédilection de Montaigne pour Plutarque. Tous deux semblent goûter également le genre des *Vies*. C'est que tous deux veulent que l'historien soit avant tout un moraliste et un psychologue, qu'il nous fasse pénétrer dans le secret des âmes et nous montre les ressorts cachés qui commandent les actes.

Analyse pénétrante du moi, résurrection de la sagesse antique avec le prodigieux trésor de réflexions morales qu'elle comporte, animation de l'histoire humaine mirée dans le moi, voilà, semble-t-il, surtout ce que les *Essais* offraient à des poètes qui allaient porter si haut le drame psychologique, le drame philosophique et le drame historique. Webster nous a appris qu'il faut joindre à ces éléments de succès l'abondance des métaphores, le parler constamment concret et poétique qui quadrait si parfaitement avec les goûts du temps et les besoins de la langue dramatique. Je ne sache pas de livre, en ce temps-là, qui sous ce rapport pût rivaliser avec les *Essais*, qui mieux que les *Essais* pût satisfaire et

développer ce sens des images continues, qui caractérise le style du théâtre shakespearien.

A leur contact, les auteurs dramatiques ont pu élargir leur horizon philosophique, mais surtout ils pouvaient lui emprunter des matériaux pour en enrichir leurs personnages, leur donner plus de profondeur dans la pensée, plus de variété dans les sentiments. Quand dans la *Tempête* Gonzalo nous peint son rêve politique, quand il s'enchante à la pensée d'un état qui ne connaîtrait ni roi ni lois, ni poids ni mesures, ni commerce, ni lettres, où le bonheur des habitants et leur simplicité surpasseraient les peintures de l'âge d'or que les poètes nous ont laissées, ce n'est pas la pensée de Shakespeare que nous entendons, mais la pensée de Gonzalo. Grâce à l'extrême variété des silhouettes qui passent dans son œuvre, des sentiments qu'il éclaire, des idées qu'il examine, des actions qu'il juge, Montaigne fournissait de quoi étoffer tout un monde de fiction dramatique. Si aucun type, pas même celui d'*Hamlet*, ne me semble avoir été suggéré de toutes pièces par lui, en revanche à beaucoup de personnages, à un bouffon aussi bien qu'à un politique, à un Bosola aussi bien qu'à un Gonzalo, il a pu fournir sa contribution, soit une idée, soit un trait piquant, soit un mot caractéristique. Les menus événements dont est tissue la vie de chaque jour, les choses usuelles qui retiennent particulièrement sa curiosité, nourriture, vêtements, modes, coutumes, croyances, sont précisément la trame habituelle du drame anglais, qui aime à encadrer des actions singulières dans une masse de petits détails réalistes. Si Montaigne avait été un auteur dramatique, nous dit en substance un critique anglais[1], et s'il avait distribué ses multiples idées aux personnages qui peuplent son livre, et qui s'étagent tout le long de l'échelle sociale depuis le pontife de Rome jusqu'à la courtisane, depuis un philosophe stoïque jusqu'à un vil bouffon, quelle grande et magnifique galerie de portraits il nous eût donnée !

PIERRE VILLEY.

1. Owen, *The Skeptics of the French Renaissance*, 1893, p. 487.

# ALFRED DE MUSSET ET SCHILLER

N'est-ce point Durand qui s'écrie, dans le célèbre dialogue satirique qu'il engage avec Dupont :

> Dès l'âge de quinze ans, sachant à peine lire,
> Je dévorais Schiller, Dante, Gœthe, Shakespeare,
> Le front me démangeait en lisant leurs écrits?...

Sans doute, mais ce Durand pourrait bien n'être qu'un masque dont Alfred de Musset se couvrait la face, pour confesser les erre-ments de sa jeunesse. S'ennuyant fort au château de Cogners, chez son oncle à la mode de Bretagne, le vieux marquis de Musset, notre poète n'adressait-il pas ces confidences à son ami Paul Foucher, le 23 septembre 1827 : « Je ne voudrais pas écrire, ou je voudrais être Shakespeare ou Schiller... mais j'ai l'esprit français, je le sens[1]! » Était-ce seulement sur la foi de M^me^ de Staël que le jeune collégien, à peine hors de page, plaçait si haut dans son admiration le grand poète allemand? N'était-ce pas plutôt qu'il avait rencontré à portée de sa main quelque traduction de l'œuvre dramatique de Schiller? Dans le douzième volume de son *Théâtre allemand* Bonneville avait donné une « traduction âpre et sauvage, mais fière et vigoureuse de l'admirable ou monstrueuse tragédie des *Voleurs* », — c'est ainsi que l'apprécie Charles Nodier[2]. M. de Barante avait fait paraître chez Ladvocat, le libraire des nouveautés étrangères, une traduction en six volumes des *Œuvres dramatiques de Schiller*, en 1821[3].

C'est chez ce dernier que Musset lut *Don Carlos*, drame auquel il emprunta les épigraphes des *Marrons du feu* et de *Portia*. Il se contenta d'élaguer les phrases un peu touffues, d'animer le style parfois traînant de la traduction. Citait-il de mémoire? avait-il le texte sous les yeux? en tout cas, il simplifie, abrège et allège, expulsant délibérément les adjectifs. Par ces menues retouches,

1. *Œuvres posthumes*, in-12, p. 205 (Charpentier, éditeur).
2. Cf. *Bibliothèque dramatique de Soleinne*, VI, 214. — Il s'agit du *Nouveau théâtre allemand* de Friedel et Bonneville, 1785.
3. Ces six volumes in-8 figurent sur le *Catalogue de la Bibliothèque* de MM. Alfred et Paul de Musset.

voulues ou inconscientes, s'affirme son goût de sobriété et de fermeté.

« L'amour est la seule chose ici-bas qui ne veuille d'autre acheteur que lui-même. — C'est le trésor que je veux donner ou enfouir à jamais, tel que ce marchand qui, dédaignant tout l'or du Rialto, et se raillant des rois, jeta sa perle dans la mer, plutôt que de la vendre moins qu'elle ne valait. » Schiller.

La princesse d'Eboli dit à don Carlos (Acte II, scène 8) : « L'amour est la seule chose ici-bas qui ne souffre pas d'autre acheteur que lui-même ; l'amour est le prix de l'amour. C'est le trésor inestimable que je veux donner ou enfouir sans en jamais jouir. Telle que ce célèbre marchand qui insensible à tout l'or du Rialto, et se raillant des rois, rejeta sa perle dans les trésors de la mer, trop fier pour la vendre au-dessous de sa valeur. »

« Qu'est le hasard? — C'est le marbre qui reçoit la vie des mains du statuaire. La providence, donne le hasard. » Schiller. Voilà la pensée que Musset pique en tête de *Portia*. Il l'avait dégagée du monologue du marquis de Posa (*Don Carlos*, III, 9) : « Il faut profiter d'un moment qui ne doit se présenter qu'une fois.... Mais comment suis-je ici? Est-ce seulement par un bizarre caprice du destin que j'aperçois mon image dans cette glace, ici? sur un million d'individus, il va me choisir, moi, contre toute vraisemblance, pour me faire à la pensée du Roi? Est-ce le hasard seulement? c'est peut-être aussi davantage. Et qu'est le hasard, sinon la pierre brute qui reçoit la vie des mains du statuaire? La Providence donne le hasard, c'est à l'homme à s'accommoder à son but[1]. »

Le duel de don Paez et d'Etur de Guadassé rappelle un chœur de la *Fiancée de Messine* : « Tels que les frères Thébains, précipitez-vous l'un sur l'autre, saisissez-vous tous deux, et pressez-vous avec rage dans un embrassement d'airain, poitrine contre poitrine, chacun s'efforçant d'échanger sa vie avec la vie de son frère, et plongeant son poignard dans le sein de l'autre ; que la mort elle-même n'apaise point votre discorde[2]. »

En 1829, Musset saluait donc en Schiller un de ces parrains étrangers dont se réclamaient les romantiques. Dans une de ses *Revues fantastiques*, il évoquait pour les lecteurs du *Temps* « Schiller au fond de son cabinet » comme une des figures représentatives de l'Allemagne, patrie des rêveurs et des poètes[3].

1. *Œuvres dramatiques de Schiller*, VI, p. 80 et 133.
2. *Ibid.*, V, p. 37.
3. Cf. *Mélanges de littérature. Pensées de Jean-Paul.*

Plus tard, en 1832, écrivant *La Coupe et les lèvres*, Musset emprunta plusieurs traits de mœurs aux montagnards de *Guillaume Tell*, pour ses Tyroliens. Sur trois notes jointes au drame par l'auteur, l'une allègue une expérience personnelle, la première est un vers de *Macbeth* cité en anglais, la seconde une citation de Schiller. Frank, devant une table chargée d'or, monologue, bien philosophiquement pour un chasseur de chamois.... Chemin faisant, il se souvient du poète allemand :

> . . . . . les sphères et les mondes
> Danseront un millier de valses et de rondes,
> Avant qu'un coup semblable ait lieu sous le soleil.

Musset indiquait vaguement le modèle dont il s'était inspiré ici : « La terre pourra faire plus de mille danses, etc., etc. » Schiller. Cette citation, qu'on chercherait vainement dans les *Brigands*, de la traduction de Barante, on la trouve dans la vieille version du *Nouveau théâtre allemand* de Friedel et Bonneville, intitulée les *Voleurs* (Acte V, scène 7). « La terre pourra faire encore plus de mille danses autour du soleil avant de produire une action semblable[1]. »

Du reste, déjà dans la *Dédicace* se trouvait une allusion à l'héroïne du drame de jeunesse de Schiller, — drame qui jouit en France et pendant la Révolution[2] d'une vogue singulière.

> S'il est vrai que Schiller n'ait aimé qu'Amélie
> Gœthe que Marguerite, et Rousseau que Julie
> Que la terre leur soit légère! — ils ont aimé.

Cet indice a dirigé l'enquête de M. Ernest Combes, qui, frappé de la parenté des *Brigands* et de *la Coupe et les lèvres*, déclare que « l'analogie est si frappante entre les deux pièces qu'on peut affirmer que l'une a inspiré l'autre[3] ». C'est aller un peu loin sans doute. Schiller et Musset connaissaient et admiraient également Shakespeare. Ils auraient pu, se souvenant tous deux d'un commun modèle, offrir quelque ressemblance, sans que Schiller eut exercé son influence sur Musset. De Barante, citant, dans sa *Vie de Schiller*, le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel, dit des *Brigands* : « On n'y peut méconnaître une mauvaise imitation de

1. T. XII, p. 240. On lit aussi dans *Don Carlos*, I, 5 : « Le monde pourrait tourner cent fois, mille fois sur ses pôles, avant que le destin m'accordât de nouveau cette faveur.... » Le texte des *Voleurs* reste plus près des vers de Musset.

2. Il parut, en 1799, 2 volumes in-8, *Le théâtre de Schiller*, de Lamartellière.

3. *Profils et types de la littérature allemande*. Paris, 1888, in-8; p. 276.

Shakespeare. François de Moor est un Richard III vulgaire[1]. » Un critique contemporain, H. C. de Saint-Michel, écrivait dans la *Revue de Paris*, à propos de *La Coupe et les lèvres* : « M. de Musset a renchéri sur le conte de la matrone d'Ephèse, à la manière de Shakespeare, qui fait pareillement tenter lady Anne par le duc de Glocester au moment où l'on procède aux funérailles de Henri VI[2]. » Pourtant, en examinant le très curieux drame de Musset, nous décélerons plusieurs emprunts faits à Schiller. Malgré son nom charmant, choisi pour son harmonie dans l'antiquité païenne, Déidamia se découvre sœur d'Amélie et de Marguerite. Frère de Faust[3] et de Manfred, comme on l'a bien dit, Frank apparaît aussi frère de Charles Moor. Mais, comme le poème de Gœthe et celui de Byron restent plus présents à la mémoire que les *Brigands*, les rapprochements avec le *Faust* et *Manfred* semblent généralement admis. Contentons-nous d'en indiquer quelques-uns avec le drame de Schiller.

Ce dernier dans sa jeunesse s'était nourri des œuvres de J.-J. Rousseau[4] : le monologue de François Moor ne permet guère d'en douter. Le Brigand ne veut point entendre parler de contrat social : « On dit bien qu'il a été conclu certains *pactes sociaux* pour faire aller le train du monde. Belles paroles !... C'est vraiment une très bonne monnaie pour ceux qui en connaissent la valeur[5]. »

Frank ne s'exprime pas autrement :

> Le *pacte social* n'est pas de ma façon,
> Je ne l'ai pas signé dans le sein de ma mère.
> *La coupe et les lèvres* (Acte I, sc. 1).

Le pressant appel qu'adresse aux bons sentiments de Frank le chœur des montagnards

> Parle, aimes-tu ton père? aimes-tu ta patrie?

il aurait pu l'adresser déjà à Charles Moor quand celui-ci criait dans sa fureur : « Je foule les lois à mes pieds.... Les hommes m'ont dérobé l'humanité, quand j'en appelais à l'humanité. Eh

1. *Œuv. dram.*, I, p. xxv.
2. 1833, tome XLIII, p. 252.
3. Cf. Vacquerie, *Profils et grimaces*, p. 167. — Estève, *Byron et le romantisme français*, Paris, 1907.
4. Cf. P. Besson (*Annales de l'Université de Grenoble*, t. XVII, 1905, p. 206), *Schiller et la littérature française*.
5. *Œuv. dram.*, t. I, p. 26.

bien! loin de moi toute sympathie, tout ménagement humain!... *Je n'ai plus de père*, je n'ai plus d'amour, et le sang et la mort m'apprendront à oublier que quelque chose m'ait jamais été cher. » (T. I, p. 51.)

Plusieurs traits du passage de Schiller se sont glissés dans le toast de malédiction que porte Frank, malédiction directement imitée de *Faust*.

Les Brigands, pillards virtuoses, incendient une ville. Écoutons le récit de l'un deux : « Et alors voilà mon cortège qui regarde en arrière.... La ville était comme Sodome et Gomorrhe » (p. 102). Frank met-il le feu à sa pauvre chaumière, le chœur lui crie :

Arrête, incendiaire,
Veux-tu du même coup brûler la ville entière?

Voici sa réponse, qui rappelle Schiller :

. . . . . j'illumine la ville,
J'en aurai le plaisir, en m'en allant ce soir,
De la voir de plus loin, s'il me plaît de la voir.

Amélie, l'innocente amie d'enfance, rappelle le bouquet de roses que lui cueillait Charles Moor : « Ici, à ce buisson, il cueillait des roses, et c'était pour moi[1]. » Frank s'attendrit à la vue du bouquet d'églantine de la petite Déidamia, et les églantines figurent aussi dans la poétique évocation de la pauvre laitière endormie : ce furtif souvenir se fond dans une réminiscence du *Faust*.

J'ai trouvé sur un banc une femme endormie,
Une pauvre laitière, un enfant de quinze ans,
. . . . . .
Le cher ange dormait les lèvres demi-closes.
. . . . . Ses petits bras lassés
Avaient dans son panier roulé, les mains ouvertes,
D'herbes et d'églantine elles étaient couvertes.
De quel rêve enfantin ses sens étaient bercés,
Je l'ignore. —

Le vieux Gunther, « seul au monde avec ses cheveux blancs », fait penser au vieux Moor, délaissé, en proie à de terribles regrets[2].

Musset, d'ailleurs, ne s'en tint pas à ces souvenirs lointains. Une scène des *Brigands* cause un sentiment de répugnance physique :

1. T. I, p. 169.
2. Acte II, scène 2; t. I, p. 82.

François Moor s'efforce de persuader à Amélie que ce Charles qu'elle a tant aimé est atteint d'une maladie épouvantable. Musset, naguère étudiant en médecine — comme Schiller — s'était plu à insérer dans sa traduction du *Mangeur d'opium* de Thomas de Quincey une scène de l'École de Médecine[1]. Il se contenta ici d'adoucir certains traits un peu spéciaux de la description de Schiller, mais l'imita évidemment.

*François.* « Encor si pour se dérober à l'œil de l'innocence, il avait un voile, ce vice horrible! Mais il se montre et fait horreur dans un œil jaune et plombé. Sa figure pâle et creusée, et ses os desséchés, qui percent ses joues livides trahissent sa laideur. Il bégaye dans la voix qu'il a mutilée, et fait haïr toute sa difformité dans le squelette tremblant et décharné de sa victime. Il ravage dans la moëlle les os qu'il souille. Quel dégoût.... De ses lèvres découlent le poison et la mort sur les baisers d'Amélie », p. 37.... « Va respirer avec volupté son haleine embaumée, et qu'il rafraîchisse tes joues de roses par ses baisers d'ambroisie.... Mais n'est-il pas bien injuste de condamner un homme à cause de son extérieur malade? une âme grande et belle peut briller dans un misérable souillé d'ulcères, comme un rubis brille dans un bourbier; sur des lèvres déchirées de boutons impurs, ne se peut-il pas que l'amour[2]?... »

*Les voleurs*, p. 36, t. XII, *Nouveau théâtre allemand.*

Frank, à l'acte IV de *La Coupe et les lèvres*, tente Belcolore avec l'appât de l'or. Pour voir jusqu'où la soif des roubles et des ducats pourra entraîner la malheureuse fille, il accumule à dessein les détails morbides les plus répugnants.

J'ai de plus un ulcère à côté de la bouche
Qui m'a défiguré; je suis maigre et je louche....
Cet ulcère est horrible; il m'a rongé la joue,
Il m'a brisé les dents. — J'étais laid, je l'avoue,
Mais depuis que je l'ai, je suis vraiment hideux :
J'ai perdu mes sourcils, ma barbe et mes cheveux....

1. Cf. Maurice Clouard, *Documents inédits sur Alfred de Musset*, p. 185.

2. Nous avons cité ce fragment d'après la traduction de Bonneville. Un indice prouverait que c'est celle qu'avait relue Musset. Moor dit (Acte I, sc. 7, p. 66). « Ce bras changera sur-le-champ en cadavre le premier qui tremble, hésite ou recule. » D'où le vers de Musset :

Je fais un spectre du premier
Qui jette un verre d'eau sur ce brin de fumier.

(Acte I, sc. 2). Notons que notre poète reproduit une expression de Shakespeare que citait cette note de l'édition de Bonneville. « *By heav'n I'll make a ghost of him that lets me.* Par le ciel, je fais un spectre de celui qui ose, etc. *Hamlet*, acte I[er]. »

Si c'était tout, du moins! Mais cette affreuse plaie
Me donne l'air d'un mort traîné sur une claie;
Elle pompe mon sang; mes os sont cariés
De la nuque du crâne à la pointe du pied,
etc.

On trouverait encore d'autres analogies, — possibles réminiscences, — entre certains détails des *Brigands* et de *La Coupe et les lèvres.*

Dans son récit mensonger, Hermann, qui veut persuader au vieux Moor que son fils Charles est mort, lui parle de la bravoure qu'il a déployée : « On lui donna un drapeau.... Je puis vous dire que votre fils se conduisit comme un brave soldat. Il fit des merveilles aux yeux de toute l'armée. Cinq régiments furent successivement écrasés au poste où il était, et il ne bougea pas.... Je le trouvai le soir de la bataille percé de balles[1]. » Le chœur des soldats raconte, chez Musset, de semblables exploits de Frank :

Il a seul près d'Inspruck, emporté l'aigle noire
Du cœur de la mêlée aux bouches des canons
. . . . . .
Trois balles l'ont frappé.

(Acte III, sc. 1.)

Quand Frank rappelle son passé, il semble confesser le chef des brigands. L'homme qu'il était jadis n'apparaît-il pas comme un Charles Moor?

L'univers et ses lois le remplissaient de haine....
Il errait dans les bois. . . . . .
On eût dit un laron qui rôde et qui se cache.

(Acte V, sc. 3.)

On lisait dans Schiller : « Il a erré dans toute l'Allemagne, et comme il le contait lui-même, nu-pieds, tête nue, mendiant son pain de porte en porte. »

Dans les deux pièces, l'héroïne, après avoir reconquis l'homme qu'elle aimait depuis l'enfance et dont la fuite avait fait son malheur, meurt poignardée : mais sans instituer de parallèle, le dénouement reste infiniment plus logique et plus significatif chez Musset que chez Schiller. Charles Moor pousse la cruauté délirante jusqu'à poignarder sa fiancée, qu'il appelle un ange; — le Bertram de Maturin[2] n'aura pas ce sinistre courage, et les

1. T. I, p. 76 (de Barante).

2. *Bertram*, de Maturin, drame imité des *Brigands*, avait été traduit en français dès 1821 par Ch. Nodier et Taylor. Musset le connaissait (cf. *Revue fantastique* du 30 mai 1831).

brigands eux-mêmes frémissent d'horreur devant ce crime; au contraire le coup de stylet, dont l'Italienne Belcolore frappe Déidamia, finit logiquement le drame : la courtisane délaissée tue sa charmante et naïve rivale. Le sens symbolique s'en dégage : c'est la débauche qui tue le bonheur.

L'influence de Schiller sur Musset fut-elle heureuse? Il est permis d'en douter : certaines paroles, certains actes de Frank, qui proviennent directement des *Brigands*, jettent le trouble dans l'économie de ce drame bizarre et pourtant attachant. Nous comprenons que les Brigands incendient une ville par tactique, pour sauver, à la faveur du désarroi, leurs compagnons qu'attend la potence, mais pourquoi Frank brûle-t-il sa maison? Il a beau crier : « Je ne fais pas de folie inutile », il ne convainc personne. Parce qu'il n'a rien tué à la chasse, il devient tout à coup incendiaire, forban, puis meurtrier. Les Brigands croyaient avoir des motifs plus graves pour se lancer à corps perdu dans le mal « contra tyrannos ». Quant à la description de la maladie de Frank, elle nous choque chez Alfred de Musset : sa crudité nous étonne et nous fait penser que le poète résistait mal aux suggestions de ses lectures.

Heureusement, il y rencontrait parfois des images originales et saisissantes. Dans la *Vie de Schiller*, qui ouvrait le tome premier de la traduction de Barante, le *Plongeur*, célèbre pièce lyrique se trouvait analysée et partiellement traduite. Le thème, qu'on saisit à son origine dans les fragments du poète grec Bacchylide, en est bien connu. Un jeune homme plonge par amour dans un gouffre, pour y retrouver une coupe dont la conquête lui vaudra la main de l'adorable princesse qu'il aime; revenu à la surface, il raconte le spectacle terrifiant qui a frappé ses yeux : « Mon œil distinguait avec effroi des salamandres, des *reptiles* et des dragons qui s'agitaient avec un mouvement terrible et infernal. Là fourmillaient et s'agitaient pêle-mêle des amas dégoûtants de raies épineuses, de chiens marins, de terribles et monstrueux esturgeons[1]; et l'effroyable requin, cette hyène des mers, faisait entendre l'horrible grincement de ses dents.... J'étais la seule âme vivante parmi ces *difformes* objets... au milieu des *monstres* de la mer. Et je frissonnais en les voyant approcher de moi.... Et

1. N'y aurait-il pas une légère réminiscence de cette pièce dans ces vers des *Marrons du feu*?

*L'esturgeon monstrueux* soulève de son dos
Le manteau bleu des mers.

Souvent un tel groupe de mots s'accrochait dans la mémoire et comme dans l'oreille de Musset.

tout devient *tranquille* à la surface de l'abîme. » Voici comment Musset s'en souvient, en plaçant ces vers dans la bouche de Frank :

> Quel hideux océan est-ce donc que la vie....
> Quels *monstres* effrayants, quels *difformes reptiles*
> Labourent donc la mer sous les pieds des nageurs,
> Pour qu'on trouve toujours les vagues si *tranquilles*
> Et la pâleur des morts sur le front des *plongeurs?*

De même la lecture du *Guillaume Tell* enrichit notablement le paysage évoqué dans l'*Invocation* du Tyrol, puis au cours du drame. « Les montagnards de Schiller prêtaient accessoirement quelques-uns de leurs traits aux Tyroliens de *La Coupe et les lèvres*[1]. » Les « chasseurs de chamois » chantent dans le drame allemand la « variation du Ranz des vaches[2] »; ils préfèrent leur vie rude et libre à la servitude plus aisée des gens de la plaine : « Le chasseur passe souvent sans impatience des jours entiers à errer pendant la rigueur de l'hiver, à risquer sa vie en franchissant les rochers, à gravir les murs de glace que parfois il teint de son sang[3].... Armé de son arc et de ses flèches, chante Walther, le fils de Guillaume Tell, le chasseur parcourt les montagnes et les vallées, dès les premiers rayons du matin. Le milan règne dans les plaines de l'air; le libre chasseur règne sur les montagnes et les rochers; l'espace que sa flèche parcourt lui appartient; tout ce qui marche, tout ce qui vole devient sa proie[4]. »

Plus loin le jeune Walther demande à son père pourquoi ils ne descendent pas vers la plaine « où la terre ressemble à un jardin bien cultivé. — Dans ce beau et fertile pays, dans ce paradis, ceux qui y habitent, répond Tell, ne jouissent pas des riches moissons qu'ils y ont semées. — Est-ce qu'ils ne possèdent pas librement leur propre héritage? demande l'enfant. — Leur champ appartient au roi ou à l'évêque, répond Tell. »

« Je monterai sur la montagne, lit-on ailleurs, et là, sous la libre voûte des cieux, dans ces lieux où le cœur se conserve pur, où le cœur ne s'altère point.... » Le même motif revient dans un chœur de la *Fiancée de Messine*. « De même que la contagion,

1. Voir l'excellente thèse de M. Lafoscade, *Le théâtre d'Alfred de Musset*, Paris, 1901. Nous la mettons fréquemment à contribution, surtout ici. Cf. p. 111-112.

2. « C'est qu'ils sont nés chanteurs » (Musset). Voir *Guillaume Tell*, *Œuv. dram.*, t. V, p. 144, 142, 273, 213, 229, 165.

3. ... Mon chien sur la poussière
A léché dans mon sang la trace de mes pas.....

4. Qui jette au vent son cœur, sa flèche et sa chanson.....
Montagnard comme l'aigle et libre comme l'air.

fuyant les lieux élevés, se propage par les vapeurs des cités, de même la liberté vit sur les montagnes. Les exhalaisons de la tombe ne peuvent s'élever dans un air si pur. » (T. V, p. 125.

Écoutons maintenant Musset :

Qu'importe au fils de la montagne
Pour quel despote obscur envoyé d'Allemagne
L'homme de la prairie écorche le sillon.

. . . . . .

Il vit dans l'air du ciel qui n'appartient qu'à Dieu

. . . . . .

L'air du ciel! l'air de tous! vierge comme le feu
Oui, la liberté meurt sur le fumier des villes.
Oui, vous qui la plantez dans vos guerres civiles,
Vous la semez en vain, même sur vos tombeaux;
Il ne croît pas si bas, cet arbre aux verts rameaux.
Il meurt dans l'air humain, plein de râles immonde

. . . . . .

Elle est là sur les monts la liberté sacrée.

Comme les héros d'Ossian, comme les Suisses de Schiller, les Tyroliens de Musset font circuler la coupe dans les festins[1]. Il n'est pas jusqu'au chant des religieux autour du cadavre de Gessler[2], qui n'ait pu se présenter à l'esprit de notre poète en même temps que le terrible « Dies irae » de *Faust* , quand il songea à écrire le cantique des moines sur le cercueil présumé de Frank : « La mort s'empare de l'homme en un moment —; elle ne lui donne aucun délai —; il est précipité au milieu de sa carrière —; il est atteint dans la plénitude de la vie —, qu'il soit prêt ou non à partir —, il faut qu'il comparaisse devant le juge. »

Nul doute. Les audaces romantiques de Schiller ont contribué à libérer des entraves de la tradition classique l'imagination et la fantaisie de Musset. Il prend toute liberté avec les unités, introduit des chœurs, des voix, des esprits, des parties lyriques dans son poème dramatique. Admirateur de Shakespeare et de Gœthe, ne se sentait-il pas autorisé à rompre avec les règles étroites et rigides, et à tenter de rivaliser avec les maîtres que préconisait Mme de Staël?

1. L'amitié, camarade, est semblable à la coupe
Qui passe, au coin du feu, de la main à la main.

Dans *Guillaume Tell* (p. 180), Kuoni offre la coupe à Rudenz : « je vous la présente, jeune homme. Allons, buvez, nous n'avons qu'une même coupe et un même cœur ».

2. T. V, p. 284.

Analogie fortuite ou inspiration lointaine, une page de *L'Intrigue et l'Amour*[1] de Schiller présente une ressemblance curieuse de Laërte, le père débonnaire de Ninette et Ninon, dans *A quoi rêvent les jeunes filles.*

Le musicien Miller, parlant à Wurm, qui prétend à la main de sa fille Louise, lui expose sa théorie : « Laissez-moi dire. Je n'ai pas grande idée d'un amant qui appelle le père à son secours. Croyez-moi, celui qui est un véritable amant rougirait de faire valoir ses agréments auprès de sa maîtresse par cette vieille méthode. S'il n'a pas le courage de faire autrement, c'est un poltron, et il n'y a pas de Louise pour ceux-là. Mais faire votre cour à la fille quand le père a le dos tourné; mais mettre la fille au point de souhaiter que père et mère aillent à tous les diables, plutôt que de consentir à renoncer à vous, ou au point de venir elle-même se jeter aux pieds de son père pour demander qu'on lui donne l'unique ami de son cœur, ou bien la mort, toute laide qu'elle est.... Ah! voilà ce qui s'appelle un bon compagnon! Voilà ce qui s'appelle aimer! Et celui qui ne sait pas se pousser ainsi près des femmes, celui-là peut se passer la plume par le bec » (niais; allusion à la fauconnerie).

Laerte ne s'exprime pas autrement avec Silvio (Acte I, sc. 4).

> Recevoir un mari de la main de son père
> Pour une jeune fille est un pauvre régal.
> . . . . . .
> Le vieux duc vous prenait pour son gendre; — mais non
> Non! vous tombez du ciel comme une tragédie;
> Vous rossez mes valets; vous forcez mes verrous:
> Vous caressez le chien; vous séduisez la fille;
> Vous faites le malheur de toute la famille.
> Voilà ce que l'on veut trouver dans un époux.

Cependant nul indice incontestable n'établit la filiation entre ces deux tirades : Schiller, qui lisait les écrivains français, depuis Racine jusqu'à Restif de la Bretonne inclusivement, et Musset ne pouvaient-ils se souvenir d'un même modèle?

En 1833 *Rolla* et *Un mot sur l'art moderne*, fragment en prose qui parut le 1er septembre, nous ramèneraient encore à Schiller. Musset cite une phrase d'une belle scène de *Don Carlos* qu'il admirait déjà en 1829. « Dans *Don Carlos*, Posa dit à Philippe II : « Je ne puis être serviteur des princes: je ne puis distribuer à vos

1. T. II, p. 224.

peuples ce bonheur que vous faites marquer à votre coin. » Le souvenir, sans être textuel, reste assez fidèle : « Je ne puis être serviteur des princes.... Ne me choisissez point, sire, pour distribuer ce bonheur que vous faites marquer à votre coin... Je dois me refuser à être le payeur de cette monnaie. Je ne puis être serviteur des princes[1]. »

Puis voici un mot de Schiller sur *Les Brigands* : « Lorsqu'un siècle est mauvais, lorsqu'on vit dans un temps où il n'y a religion, ni morale, ni foi dans l'avenir, ni croyance au passé; lorsqu'on écrit pour ce siècle, on peut braver toutes les règles, renverser toutes les statues; on peut prendre pour Dieu le mal et le malheur, on peut faire *Les Brigands* de Schiller, si l'on est Schiller par hasard et répondre d'avance aux hommes qui vous jugeront un jour : « Mon siècle était ainsi, je l'ai peint comme je l'ai trouvé. » Le drame de la jeunesse enthousiaste de Schiller paraît pris par Musset comme le type de l'œuvre qui est de son temps, opposé à la statue antique, type de beauté éternelle. Le mot était exact, à en croire de Barante qui le rapportait ainsi dans la *Vie de Schiller* : « Je n'ai fait que copier servilement la nature[2]. » Dans ces mêmes pages, Schiller, peintre de l'anarchie contemporaine et de « forbans redresseurs de torts »... des révoltés contre la tyrannie, était cité comme traducteur de l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide. Musset y vit un hommage à la beauté grecque : « Ne vous semble-t-il pas que le siècle de Périclès, celui d'Auguste, celui de Louis XIV, se passent de main en main une belle statue, froide et majestueuse, trouvée dans les ruines du Parthénon? Momie indestructible, Racine et Alfiéri l'ont embaumée de puissants aromates et Schiller lui-même, ce prêtre exalté d'un autre dieu, n'a pas voulu mourir sans avoir bu sur ses épaules de marbre ce qui restait des baisers d'Euripide. » Ce nom, cité à côté des maîtres incontestés de l'art classique, fait clairement ressortir l'admiration de Musset pour Schiller. Aussi le poète français fut sans doute curieux de feuilleter les recueils de poésies lyriques,

1. *Œuv. dram.*, t. VI, p. 136. — Parfois Schiller trouve des accents d'une délicatesse dignes du meilleur Jean-Paul. « Te voici dans ton printemps, cette saison de l'espérance; ta beauté est dans sa fleur, et cependant j'attends toujours en vain que cette délicate fleur dépouille son calice, pour se changer ensuite en des fruits dorés. » *Jeanne d'Arc*, t. III, p. 8. Ces paroles que Thibaut adresse à Jeanne, sa fille, n'annoncent-elles pas ces vers que Musset place dans la bouche de Laerte. (Acte II, sc. 5)?

Ces beaux fruits en tombant vont perdre la poussière
Qui dorait au soleil leur contour velouté.
L'amour va défiorer leurs tiges chancelantes
Je te livre, ô mon Dieu, ces deux herbes tremblantes.

2. *Œuv. dram.*, t. I, p. VII et p. CXXVII.

traduites de l'allemand, qui permettaient de se faire une idée du grand émule de Gœthe.

Dans son livre sur Alfred de Musset, Paul Lindau rapprochait du début « antiquisant » de *Rolla* une évocation de la Grèce ancienne de Schiller[1]. Traduite depuis 1822 en français, dans le recueil de Camille Jordan[2], le neveu, sous ce titre, *Aux Dieux de la Grèce*, elle avait pu frapper Musset, dès l'époque où il rêvait d'être Shakespeare ou Schiller.

Voici les passages qui justifieraient ce rapprochement[3] : « Divinités de la fable, vous qui gouvernez le monde soumis à vos douces lois... qu'*était-ce donc lorsque votre culte brillait de tout son éclat* et qu'on ornait de fleurs les temples de la déesse d'Amathonte.

« Ces montagnes étaient habitées par les Oréades; *chacun de ces arbres servait d'asile à une déesse*, et de l'urne des aimables Naïades coulait l'onde argentée des fleuves et des ruisseaux....

« *Les immortels visitaient alors les descendants de Deucalion....* L'amour unissait par les nœuds les plus doux les hommes, les héros et les dieux; *tous rendaient hommage à Vénus....* Les cris joyeux des Bacchantes armées de Thyrses, les chars magnifiques traînés par des panthères annonçaient l'arrivée du père de la joie. A ses côtés les Faunes et les Satyres marchaient d'un pas chancelant. Les Ménades furieuses célébraient par leurs bonds agiles la liqueur qu'il nous a fait connaître.... »

Une autre pièce du même recueil, d'inspiration voisine, s'intitule : *Regrets d'un payen nouvellement converti*[4]. La voici :

« Il n'est plus l'heureux temps où la prêtresse s'agenouillait devant l'autel des Grâces, et adressait des *vœux à Vénus*, où le désir de donner des lois à l'Olympe lui révélait le secret de cette mystérieuse ceinture dont Jupiter lui-même reconnaissait la puissance.

« Un feu divin animait alors et les hymnes de Pindare et la lyre d'Arion et le ciseau de Phidias. De nobles productions, de sublimes ouvrages décelaient la noble origine de leurs auteurs. *Les habitans du ciel le retrouvaient sur la terre.* »

1. *Alfred de Musset*, Berlin, 1877, p. 105.

2. Sur les *Poésies de F. Schiller, traduites de l'allemand par J. C.* Paris, 1822, voir dans les *Études sur Schiller* (Paris, Alcan, 1905, in-8) le savant article de F. Baldensperger : *Schiller et Camille Jordan.*

3. P. 154-159 des *Poésies*... Rappelons que plusieurs pièces de Schiller furent traduites par Mme Morel, par Flocon, par Halévy et Gérard de Nerval, dans divers recueils, de 1822 à 1830.

4. *Ibid.*, p. 287.

« Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre.... »

Réminiscence lointaine, dira-t-on. Schiller aurait donné à Musset l'idée de son tableau, lui aurait indiqué par son exemple la richesse plastique et pittoresque de la mythologie. Un admirateur fervent d'André Chénier et de Casimir Delavigne[1] pouvait-il rester insensible aux beautés de ces deux pièces?

Dans ce même recueil de Schiller, deux petits poèmes nous arrêteront encore. L'un semble avoir fourni l'idée d'une pièce posthume de Musset, l'autre avoir suggéré l'un des plus célèbres symboles poétiques de *Rolla*.

Peut-on voir dans l'*Agriculteur*, qu'on lit à la page 131 des *Poésies de Schiller*, la source d'où découle cette *Rêverie* de Musset?

« Voyez le laboureur confier à la terre les grains dorés. Il espère les voir sortir du sein des guérets lorsque le printemps sera de retour. Suivons son exemple. La sagesse doit semer dans les sillons de la vie des actions qui portent des fruits dans l'éternité. »

RÊVERIE[2]

Quand le paysan sème, et qu'il creuse la terre
Il ne voit que son grain, ses bœufs et son sillon.
— La nature en silence accomplit le mystère;
Couché sur sa charrue, il attend sa moisson.

Quand sa femme en rentrant, le soir, à sa chaumière
Lui dit : « Je suis enceinte » — il attend son enfant.
Quand il voit que la mort va saisir son vieux père
Il s'assoit sur le pied de sa couche, et l'attend.

Que savons-nous de plus? et la sagesse humaine
Qu'a-t-elle découvert de plus dans son domaine?
Sur ce large univers elle a, dit-on, marché;
Et voilà cinq mille ans qu'elle a toujours cherché.

La seconde stance appartient en propre à Musset, comme la conclusion sceptique, mais la première stance et les deux premier vers de la troisième nous ramènent à Schiller.

S'il est des vers qui chantent dans toutes les mémoires ce son bien ceux-ci :

J'aime! — voilà le mot que la nature entière
Crie au vent qui l'emporte, à l'oiseau qui le suit!
Sombre et dernier soupir que poussera la terre
Quand elle tombera dans l'éternelle nuit!

1. Musset ne reniait pas ce culte. Le catalogue de sa bibliothèque porte une édition des *Messéniennes et Poésies*.
2. *Œuvres posthumes*, 1878, in-12, p. 49.

Oh! vous le murmurez dans vos sphères sacrées,
Étoiles du matin, ce mot triste et charmant!
La plus faible de vous quand Dieu vous a créées,
A voulu traverser les plaines éthérées,
Pour chercher le soleil, son immortel amant.
Elle s'est élancée au sein des nuits profondes.
Mais une autre l'aimait elle-même; — et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament.

Est-ce chez Schiller que Musset avait trouvé cette assimilation si poétique de la loi de gravitation à la loi d'amour? M. Faguet voit une source très probable de tout le passage dans un fragment de l'*Hermès*, d'André Chénier[1]. L'idée elle-même nous la rencontrons chez Casimir Delavigne, dans l'*Hymne à Vénus :*

Les mondes lumineux roulent d'un cours paisible
L'un vers l'autre attirés, unis sans se heurter
Par ton influence visible.

Ne la ferait-on pas remonter jusqu'à Empédocle? Musset avait si profondément subi son charme qu'il écrivait déjà dans son *Roman par lettres*[2] : « La plus faible d'entre les étoiles s'est élancée vers l'astre qu'elle adore comme son bien-aimé; mais une autre l'aimait elle-même et l'univers s'est mis en voyage. » Puis, dans la *Confession d'un enfant du siècle*, il y revenait encore : « L'amour, le vivace et fatal amour n'est pas moins une loi céleste aussi puissante et aussi incompréhensible que celle qui suspend le soleil dans les cieux[3]. »

Schiller fut-il son inspirateur? Il suffisait d'avoir feuilleté *La Vie de Schiller* pour y lire à la page XXXIII : « Dans une poésie intitulée *Fantaisie à Laure*, il commence par lui parler de l'attraction, de la sympathie universelle, qui règle les mouvements célestes, qui tire le monde du chaos : cette harmonie des sphères, il la retrouve dans l'âme de deux amans.... » Si Musset en avait eu la curiosité, cette pièce, il la trouvait intégralement traduite par Camille Jordan[4]. La voici :

FANTAISIE A LAURE

Ma chère Laure, quelle est la secrète puissance qui unit les corps entre eux? Quel est le charme magique qui rapproche les âmes des âmes qui leur ressemblent?

1. *André Chénier*, par E. Faguet, p. 137.
2. Cité en appendice par M. Lafoscade.
3. Éd. 1850, p. 159.
4. P. 224.

C'est elle qui fait tourner éternellement les planètes autour du soleil : elles forment des danses mystérieuses autour de leur prince, comme des enfants qui se jouent autour de leur mère....

Les atomes lumineux s'unissent et se confondent, l'amour régit les sphères célestes; sans lui le système du monde serait détruit....

L'avenir se précipite dans le sein du passé, et Saturne, dans son vol fugitif, cherche son épouse, l'éternité....

Le contact s'opère sans doute entre les deux textes, tout différents qu'ils apparaissent d'ailleurs. Musset ne put-il se souvenir à la fois de Chénier et de Schiller[1], mais plus nettement de ce dernier[2]?

Les vers exacts et rigoureux de l'*Hermès* formulent les lois « nécessaires, inflexibles » de la gravitation, l'attraction vers le centre. Dans la *Fantaisie à Laure*, Schiller célèbre le charme magique qui des âmes rapproche les âmes; il nous montre « les planètes... formant des danses mystérieuses... autour du soleil... ». A l'entendre « l'amour régit les sphères célestes.... Saturne, dans son vol fugitif, cherche son épouse, l'éternité. » Point de ces formules laborieusement précises, et scientifiques à la manière de Lucrèce, quand la voix du philosophe couvrait dans le *De natura rerum* la voix du poète. Très simplement, très poétiquement aussi, Musset représente l'attrait des astres les uns pour les autres; il figure cette poursuite amoureuse. La plus faible des étoiles s'éprend du soleil, immortel amant et s'élance vers lui; une autre étoile l'aimait elle-même, qui s'élance à sa poursuite. L'amour cosmique, l'attraction de systèmes célestes se ramène ainsi à un cas très simple, à trois personnages. Le poète étendit la règle découverte à l'univers entier, par ces mots d'inspiration heureuse :

. . . . . et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament.

L'originalité de sa manière ne s'en trouve-t-elle pas singulièrement relevée?

En quelle mesure Musset s'est-il inspiré du *Fiesque* de Schiller

1. Rapprocher dans les *Œuvres posthumes*, p. 9 à 11, dans des *Stances* datées de 1835 ces trois vers :

Comme un poison brûlant, renfermé dans l'argile
Fermente, et brise enfin le vase trop fragile
Qui l'avait contenu.

de cette phrase de *Don Carlos* : « Tu portes un mystère terrible, pareil à ces poisons violents, qui brisent le vase où ils sont renfermés. »

2. Cf. Lafoscade.

pour son drame si profondément humain de *Lorenzaccio*? En même temps que les *Chroniques* de l'Italien Varchi, qui restent sa source principale, notre poète ne feuilleta-t-il pas la « tragédie républicaine » qu'il avait sous la main, au tome II de la traduction de Barante? Mais bien malaisée apparaît l'analyse des éléments qu'il aurait empruntés au dramaturge allemand, puisque parmi les sources où Schiller a puisé figurent *La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*, par le cardinal de Retz[1] et l'*Histoire de Charles-Quint*, de Robertson[2], deux œuvres bien connues de Musset. *Hamlet*, cette autre énigme morale, n'était-il pas une lecture et une admiration communes aux deux poètes?

N'existe-t-il pas d'ailleurs un fond de lieux communs qu'on ne peut pas ne pas retrouver dans les pièces à tendances politiques?

Pourtant, ces réserves faites, on peut prêter créance aux critiques des contemporains. Avant que Paul Lindau alléguât *Egmont* et *Fiesque*[3] pour expliquer la genèse de *Lorenzaccio*, Louis de Maynard, rendant compte de la seconde livraison d'un *Spectacle dans un fauteuil* disait : « Je ne veux point donner à entendre que M. de Musset s'est inspiré du drame allemand.... » Suivait un parallèle, tout à l'avantage de Schiller[4]. Depuis, d'un point de vue plus large, M. Lafoscade a montré quels rapprochements on pourrait établir entre *La conjuration de Fiesque à Gênes* et *Lorenzaccio*. Ne reste-t-il pas à grappiller, même après la plus consciencieuse vendange?

Il est évident que Lorenzaccio plaisante avec sa jeune tante Catherine comme Gianettino avec sa sœur[5]. Lorenzaccio provoqué, devant Alexandre de Médicis, et essuyant l'insulte sans un sursaut, rappelle Fiesque refusant de se battre contre Bourgognino, qui s'en étonne : « Le comte de Lavagna serait-il trop lâche pour ne pas se risquer contre le premier essai de mon épée? » (Acte I, sc. v, p. 31.)

La dissimulation continuelle, le masque de honte que Lorenzaccio s'applique sur la face ressemblent au déguisement moral dont s'affuble Fiesque : « Je me suis mis à porter la marotte, pour donner à penser aux Gênois; et s'il le fallait, je me ferais

1. *La Conspiration du comte Jean-Louis de Fiesque* figure dans le *Catalogue de la Bibliothèque* des frères de Musset sous le n° 257.
2. Musset rappelle son nom dans *Namouna*.
3. P. 178.
4. *Revue de Paris*, 1834, t. IX, p. 283.
5. Cf. Lafoscade p. 109; — p. 111, le rapprochement de Fiesque plaisantant le peintre qui a représenté Virginie et de Lorenzo raillant le peintre Tebaldeo.

tondre pour disputer leur attention avec Arlequin. » (Acte II, sc. IV, p. 65.)

« Gênes entière s'indignait de la noblesse de Fiesque; Gênes entière maudissait ce galant libertin de Fiesque. Gênois! Gênois! ma galanterie trompait les soupçons du despotisme; ma folie cachait à votre pénétration une dangereuse prudence; c'est au milieu du tourbillon de la dissipation que se tramait l'œuvre merveilleuse de la conjuration. C'est assez. Par vous, Gênes me connaîtra. » (II, XVIII, p. 102.)

Parfois affleure dans *Lorenzaccio* comme une lointaine réminiscence des *Brigands* de Schiller. Vers le dénouement de ce drame, Charles Moor se décide à payer sa dette à la société, après avoir poignardé Amélie. Plusieurs brigands s'écrient alors : « Il veut sacrifier sa vie pour exciter l'admiration. — On pourrait m'admirer pour cette action, s'écrie Moor.... (Après un moment de réflexion.) Je me souviens d'avoir parlé, en venant ici, à un pauvre diable qui travaillait à la journée et qui a onze enfants vivants... on a promis mille louis d'or à celui qui livrera en vie le grand brigand : on peut faire du bien à cet homme (il sort)[1]. »

Lorenzo s'aperçoit-il qu'il est suivi par un sicaire? « Le pauvre homme portait une espèce de couteau long comme une broche; il le regardait d'un air si penaud qu'il me faisait pitié — c'était peut-être un père de famille qui mourait de faim. » Et il sort sans se tenir sur ses gardes; cette crâne négligence serait-elle une lointaine imitation de la dernière parole de Moor? Musset aurait pris du geste théâtral, et plus surhumain que naturel, du grand brigand, une velléité de sacrifice : Lorenzo déçu et détaché de la vie, s'abandonne au sort, avec l'arrière-pensée peut-être qu'il enrichira par sa mort le misérable qui le guette.

Musset lisait les auteurs étrangers qu'avait mis à la mode M^me^ de Staël, comme Racine, par exemple, lisait les modèles de l'antiquité latine et grecque. Il ne s'interdisait d'ailleurs pas plus que les classiques de rivaliser avec ces grands maîtres.

Même dans l'expression de ses sentiments personnels, quand il écoutait parler son cœur, il lui arrivait, comme à Chénier, d'entrelacer à sa propre pensée des idées ou des images empruntées. C'est ainsi que dans les fameuses stances *A la Malibran*, M. Moritz Werner, un critique d'outre-Rhin, a trouvé comme un écho du prologue de *Wallenstein*[2]. Mais lorsqu'il s'agit d'un poète qui ne lisait pas l'allemand, ce n'est point d'une méthode assez rigoureuse

1. *Œuv. dram.*, t. I, p. 229.
2. *Beiträge zur Würdigung Alfred de Musset*, Berlin, 1896, in-8, p. 42.

que de citer le texte étranger, alors que la traduction apporte une base autrement solide à la discussion. Aussi reproduisons-nous la version que donnait de Barante, au tome IV des *Œuvres dramatiques de Schiller*, du prologue prononcé au théâtre de Weimar, en octobre 1798.

« Le chant du poète, l'œuvre du ciseau, vivent pendant des milliers d'années ; mais l'art du comédien, après avoir enchanté les sons, ne laisse aucune trace : avec l'artiste le charme s'évanouit. Telle que les sons, qui retentissent à notre oreille, sa création passagère disparaît au même instant et nul résultat durable n'assure sa gloire. L'art est difficile, la récompense incertaine. La postérité ne tresse point de couronne pour le comédien. Il doit donc s'attacher avec ardeur au présent ; il doit saisir l'instant qui seul lui appartient, dominer ce qui l'environne, et fonder un vivant souvenir dans l'esprit des hommes distingués. C'est ainsi qu'il assurera par avance l'immortalité à son nom ; car celui qui sait plaire aux illustres de son temps, vit déjà pour l'avenir[1]. »

Il n'est pas impossible que Musset, trouvant dans les deux articles de Castil-Blaze, que donnait en octobre 1836 *La Revue de Paris*[2], l'idée de la mort totale de l'artiste lyrique ou dramatique, qu'il exprime dans les stances 2, 3, 4, de la pièce *A la Malibran*, se soit reporté au passage de Schiller, assez éloquent et beau pour l'avoir frappé, à une première lecture.

Les regrets exprimés par Castil-Blaze suffisaient presque pour suggérer à Musset l'idée qu'il développe avec tant de feu et de bonheur : le peintre, le sculpteur, le poète, le musicien laissent après eux leurs ouvrages... le chanteur le plus riche en talent emporte tout.... Pourtant les deux vers suivants de la cinquième stance ne seraient-ils pas un souvenir *renversé* de Schiller? La voix de l'artiste lyrique meurt avec lui, celle des autres artistes se répercute et grandit à travers les siècles.

> Ainsi le vaste écho de la voix du génie
> Devient du genre humain l'universelle voix.

C'est du peintre, du sculpteur, du poète, du musicien que veut parler Musset, établissant le contraste avec ce que Schiller dit de la voix de l'artiste : « Telle que les sons qui retentissent à notre oreille, sa création passagère disparaît au même instant. »

1. *Œuv. dram.*, IV, p. 2.
2. *Beiträge*, etc., p. 41. M. Werner a rassemblé plusieurs autres textes où sont exprimées les mêmes idées.

Schiller et Gœthe figurent, notons-le, parmi les grands hommes dont Musset déplore la mort. Sa chronologie paraît un peu hésitante, car si Géricault était mort en 1824, Cuvier en 1832, — comme Gœthe, — Schiller dormait son dernier sommeil depuis le mois de mai 1805. L'estime que témoigne notre poète aux deux génies d'Allemagne corrige l'irrévérence qu'il poussait assez loin envers les « étrangers » dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, vers la même époque.

> Ne suffit-il donc pas à l'ange des ténèbres
> Qu'à peine de ce temps il nous reste un grand nom,
> Que Géricault, Cuvier, Schiller, Gœthe et Byron
> Soient endormis d'hier sous les dalles funèbres?...

Aussi mettrons-nous sur le compte du « romantisme railleur[1] » de Musset telle boutade des fameuses lettres. « Le romantisme, c'est la poésie allemande; Mme de Staël est la première qui nous ait fait connaître cette littérature; et de l'apparition de son livre date la rage qui nous en a pris. Achetons Gœthe, Schiller et Wieland; nous sommes sauvés, tout nous est venu de là. » Le mot *rage* éclate comme un symptôme du remords de Musset « posé et mûri » pour les engouements de sa prime jeunesse. Mais il ne s'ensuit pas de là que le spirituel écrivain ait changé diamétralement d'opinion. Tout en se reprochant une imitation parfois indiscrète des maîtres étrangers qu'il ne cesse point d'admirer, il ne craint pas de leur rendre un solennel hommage et de graver leur nom dans une stance plus durable que l'airain, stance dont la cadence funèbre tombe sur ce nom : Napoléon.

Jean Giraud.

1. Le mot est d'Émile Zola.

# ALEXANDRE HARDY ET SES RIVAUX

M. Émile Roy vient de publier[1] deux documents qui donnent de précieux renseignements à ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre du temps de Louis XIII. Ce sont la brochure polémique intitulée *Lettres à Poliarque et Damon sur les mesdisances de l'auteur du Theatre*[2], qui défend deux jeunes écrivains contre Alexandre Hardy, et la réponse du vieil auteur[3], écrite par lui-même ou un ami, dans laquelle Poliarque et Damon sont vivement attaqués. L'article érudit qui précède les textes donne des détails importants à l'égard des trois auteurs. J'espère que M. Roy ne m'en voudra pas de faire quelques additions et rectifications à son étude.

D'abord, qui sont Poliarque et Damon et par qui furent écrites les lettres à eux adressées? M. Roy prouve par le témoignage de Hardy que les lettres s'adressaient aux auteurs d'*Arétaphile* et de *Madonte* et il croit que « l'un ou l'autre de ces deux rimailleurs » les a composées[4]. Il dit plus loin que Poliarque n'est autre que Pierre Du Ryer et que Damon s'appelait Auvray. Mais toutes ses conclusions ne se trouvent pas justifiées par le texte des documents publiés. Dans la *Berne* on répond aux rivaux de Hardy l'un après l'autre. M. Roy prouve que le camus de la seconde partie, intitulée *le Camus berné*, c'est Auvray, mais il semble croire qu'on l'attaque comme celui qui a reçu plutôt que celui qui a écrit la lettre. Or vers la fin de cette seconde partie de la *Berne* je trouve ceci[5] : « ... l'autre en son Épître persuade à cettuy-cy qu'il a fait un lyon[6] en sa Madonte, celluy-cy persuade à l'autre qu'il l'emporte sur l'Auteur du Teatre avec son Aretaphile[7] ». C'est-à-dire que l'auteur d'*Arétaphile* a écrit la première épître à l'auteur de *Madonte* et que celui-ci a écrit la seconde épître à celui-là. Puisque la première lettre est adressée à Poliarque, la seconde à Damon, Du Ryer,

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 497-543.
2. Paris, chez Franç. Parga, 1628.
3. *La Berne des deux rimeurs de l'Hostel de Bourgogne*, 1628, Bibliothèque Mazarine, n° 25, 166, t. XVI, p. 257 à 291, et Bibliothèque Nationale, Yf, 12, 250.
4. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 503.
5. *Ibid.*, p. 542.
6. Cf., *ibid.*, p. 523, où l'on parle de la fable d'Ésope dans la *Lettre à Poliarque*.
7. Cf., *ibid.*, p. 529.

auteur d'*Arétaphile*, est évidemment Damon; Auvray, auteur de *Madonte*, Poliarque. Les arguments avancés par M. Roy pour prouver le contraire[1] valent peu en comparaison du témoignage de l'auteur de la *Berne*, que M. Roy est obligé d'accepter en partie afin d'établir son hypothèse. Au lieu, donc, de croire qu'un seul des jeunes écrivains a écrit les lettres et que la première s'adresse à Du Ryer, la seconde à Auvray, je répète que Du Ryer a écrit la première à Auvray, Auvray la seconde à Du Ryer. Cette conclusion est attestée par la phrase dont le premier se sert vers la fin de sa lettre, « Damon vostre plus intime, et que i'aime autant que moy mesme, voudroit bien sçavoir vostre sentiment ». N'est-ce pas une façon de parler de soi-même? On peut expliquer pareillement la présence du nom de Poliarque à la fin de la lettre adressée à Damon.

En datant de 1593 le début de Hardy, M. Roy suit M. Rigal, mais celui-ci ne connaissait pas les documents publiés par M. Roy quand il a indiqué cette date. La dédicace de *Théagène et Cariclée*, publiée en 1623, parle de ses trente ans de travail. L'avis au lecteur qui précède le tome V de son théâtre, imprimé en 1628, décrit ce que Hardy « a reconnu depuis trente ans pour les secrets de l'art ». M. Rigal demande[2] s'il ne se peut que « le poète ait commencé après quelques années seulement de production à reconnaître ce qu'il croyait être les secrets de l'art ». Mais la *Berne* s'oppose à cette explication, car il y est parlé[3] de celui à qui le théâtre français « doit son entretien depuis trente ans ». Évidemment ces témoignages de 1628 valent celui de 1623. Le chiffre est sans doute approximatif dans les trois cas. Jusqu'à plus ample informé il faut mettre le début de Hardy entre 1593 et 1598, probablement en 1595 ou 1596.

On ne sait si, tenant la promesse de la *Berne*[4], Hardy écrivit des pièces sur les mêmes sujets que ceux d'*Arétaphile* et de *Madonte*, mais il est fort probable, vu que ces sujets sont tirés de sources bien connues, Plutarque[5] et d'Urfé[6], et que le sujet d'une autre pièce de Du Ryer, *Clitophon*, fut traité par Hardy sous le nom de *Leucosie*[7].

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 507.
2. *Alexandre Hardy*, Paris, 1889, p. 4.
3. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 539.
4. *Ibid.*, p. 542.
5. *De Mulierum virtutibus*, ch. XIX.
6. *L'Astrée*, l. II, Part. 6; l. III, Part. 1, 6; l. III, Part. 12. Cf. Marsan, *La Pastorale dramatique en France*, Paris, 1905, p. 438.
7. Mahelot, *Mémoire*, et Lancaster, *Two Lost Plays by Alexandre Hardy*, *Modern Language Notes*, 1912, p. 129-131, où j'ai prouvé que *Leucosie* est tirée du roman grec de Tatius, *Clitophon et Leucippe*.

M. Roy se demande[1] si l'on peut trouver dans la déclaration de l'auteur de la *Berne*, que l'extraction de Hardy valait bien celle de ses rivaux, une indication que le vieux poète appartenait au même milieu qu'eux, à celui des avocats. Il aurait pu ajouter que, si la naissance de Hardy valait celle de Du Ryer, il fut noble comme lui, car celui-ci appartenait à la noblesse de robe, non seulement à la fin de sa vie[2], mais aussi au temps de la *Berne*, quand il était secrétaire du roi[3], titre qui impliquait la noblesse[4].

Le Poème adressé à Hardy dans les *Heures desrobées* et cité par M. Roy comme l'œuvre d'un inconnu[5] fut écrit probablement par Isaac Du Ryer. Les *Heures desrobées* sont signées *I. D.*, signature qui correspond assez bien à son nom et qui se retrouve attachée à des poèmes liminaires devant deux livres de Pierre Du Ryer, son fils, *Lisandre et Caliste*, 1632, et le *Traité de la Providence de Dieu*, 1634[6]. Les poèmes des *Heures desrobées* furent écrits par un vieillard[7] dans un style qui ressemble à celui du *Temps perdu* d'Isaac Du Ryer. M. Lachèvre m'a écrit en 1913 qu'il était de mon avis que ce poète fut l'auteur des *Heures desrobées*. C'est donc le père d'un des jeunes écrivains attaqués par Hardy qui vient ici à leur secours.

Les documents publiés par M. Roy prouvent que Pierre Du Ryer était avocat en 1628[8]; qu'il n'était pas pauvre à ce temps-là,

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 518.

2. Cf. Jal, *Dictionnaire*, p. 1098.

3. Cf. Mon *Pierre du Ryer dramatist*, Washington, 1912, p. 5-7; Bibliothèque Nationale, *pièces originales*, n° 2482 et n° 2598.

4. Cf. La Roque, *Traité de la noblesse*, Rouen, 1710, p. 201; Guyot et Merlin, *Traité des droits, fonctions, etc.*, t. I, p. 598 et t. IV, p. 289. Le titre de noble homme qui lui fut décerné dans un document normand de 1627 (voy. mon *Pierre du Ryer dramatist*, *loc. cit.*) n'implique pas la roture. Ce titre, qui au xv^e^ siècle et au commencement du xvi^e^ était réservé à la noblesse (cf. La Roque, *op. cit.*, p. 319, 320) était devenu au xvii^e^ siècle une indication de roture dans la plupart de la France (*ibid.*, p. 309), comme M. Lanson me l'a indiqué en citant La Bruyère (*Revue d'Histoire littéraire*, 1914, p. 205, 206), mais en Normandie le titre de noble homme, même au xvii^e^ siècle, valait celui d'écuyer. (La Roque, *op. cit.*, p. 328.)

5. *Revue d'Histoire littéraire*, p. 520, M. Roy dit que la collection où il se trouve est « ignorée de tous les bibliographes » et appelle le poème *Au sieur Hardy* des « vers ignorés ». J'ai publié ce poème il y a huit ans dans *Modern Language Notes*, t. XXIV, p. 171, 172.

6. Cf. Mon *Pierre Du Ryer Dramatist*, p. 2.

7. Cf. dans le poème *A Monsieur Tristan* le vers :

« Mais depuis mon poil blanc i'ay perdu mon courage. »

On ne sait pas au juste la date de sa mort.

8. On savait qu'il l'était en 1633. Cf. le privilège de sa traduction, le *Traité de la Providence de Dieu*.

M. Roy se trompe en plaçant la naissance de Du Ryer vers 1605 et en disant qu'en 1629 « il sera bientôt pourvu d'une charge de secrétaire du roi » (*Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 506). J'ai montré qu'il naquit plutôt vers 1600 et qu'il fut déjà secrétaire du roi en 1621. Je ne dirais pas non plus que Corneille fût son maître, car si Du Ryer reçut des leçons de Corneille, aussi lui en a-t-il appris. Sans lire mon

comme son père l'avait été et comme il le deviendrait après son mariage; qu'il se considérait comme un élève de Hardy, ainsi que Corneille plus tard; qu'Auvray était son ami intime; qu'il appartenait à un groupe de jeunes écrivains qui se réunissaient au « cabaret où il preside ». L'auteur de la *Berne* condamne le style énervé, les mots affectés de ces jeunes auteurs et la mauvaise disposition de leur théâtre. Il y a sans doute assez de préciosité dans leurs œuvres, mais on y trouve des traces de l'influence de Malherbe, une recherche de pureté et de clarté qui n'existe pas dans les pièces de Hardy. Ce qui est plus intéressant, c'est la condamnation de « ces nuits propres à offusquer la beauté du Teatre[1] ». Il y en a une en effet dans *Arétaphile*, acte III, sc. II, ce qui est noté aussi dans le *Mémoire* de Mahelot. Il paraît que Hardy ne s'est pas servi de cet ornement, car les listes d'accessoires pour *Cornélie* et *La Belle Égyptienne* dans ce *Mémoire* n'en parlent pas, bien qu'une partie de chacune de ces pièces se passe dans la nuit[2]. Le texte de la *Berne* fait croire que Du Ryer, tout en imitant Plaute, a introduit cette nouveauté sur la scène française, mais il y avait déjà une nuit dans la *Sylvie* de Mairet, dont la représentation est indiquée par Mahelot.

Enfin M. Roy prouve qu'*Arétaphile* était déjà écrite et représentée en 1628 et que c'était la seule pièce de Du Ryer connue de l'auteur de la *Berne* quand il écrivait son pamphlet vers la fin de cette année. Cette date est plus importante qu'on ne croirait, car elle sert à démontrer l'erreur de l'argument par lequel Marty-Laveaux date le début de Corneille. Mairet, comme on sait, déclare dans l'*Épître dédicatoire des Galanteries du duc d'Ossonne* que Rotrou, de Scudéry, Corneille et Du Ryer ont commencé à écrire suivant cet ordre après lui. De Scudéry nous dit qu'il fit *Ligdamon* « en sortant du régiment des gardes », où il était encore en mars 1629. Le privilège d'*Argénis et Poliarque*, que Marty-Laveaux regarde comme la première pièce de Du Ryer, fut obtenu le 25 février 1630. En s'appuyant sur ces indices Marty-Laveaux[3] adopte pour *Mélite* la date de 1629. Or, ayant accepté comme fort probable la date de 1628 proposée par M. Lanson[4] pour *Arétaphile*, qui était en vérité la première pièce de Du Ryer, j'avais déjà

livre, M. Roy aurait pu tirer ces renseignements d'un article que j'ai publié ici même, *Pierre Du Ryer écrivain dramatique*, *Revue d'Histoire littéraire*, 1913, p. 310-331.

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 537.
2. *Cornélie*, acte I, sc. II; *La Belle Égyptienne*, acte III, sc. I.
3. *Œuvres de P. Corneille*, t. I, p. 129, 130.
4. *Revue d'Histoire littéraire*, 1908, p. 354.

conclu que celui-ci commença à écrire avant Scudéry et Corneille. Seulement, quoique fort suspect, le témoignage de Mairet n'avait pas été absolument démoli[1]. A présent M. Roy a fourni la preuve définitive qui manquait en montrant que Du Ryer écrivit *Arétaphile* avant la fin de 1628. Il en résulte que Mairet s'est trompé et qu'on ne peut pas dater *Mélite* selon son témoignage. L'argument principal pour la date de 1629 étant réfuté, j'espère que, pour des raisons que j'ai données en détail ailleurs[2], on conviendra que le début de Corneille doit se placer en 1630.

Il ne reste qu'à discuter l'identité de Poliarque, auteur de *Madonte*. Je suis absolument de l'avis de M. Roy qu'il s'agit de la *Madonte* d'Auvray plutôt que celle de Pierre Cotignon, publiée en 1623. J'irais plus loin. Je n'admettrais pas, comme M. Roy, que Mahelot ait peut-être conservé la décoration de la pièce de Cotignon, car la liste d'accessoires donnée par lui se réfère à la *Madonte* d'Auvray. Une comparaison des deux pièces avec cette liste ne laisse plus de doute[3].

Mais qui est cet Auvray, auteur de *Madonte*? M. Roy tâche de résoudre ce problème, mais il n'y réussit qu'à moitié. Afin de le comprendre, dressons une liste des pièces attribuées aux Auvray, car il y avait assurément plus d'un auteur de ce nom.

1. *Discours funèbre sur... Henry de Bourbon...* P. M. J. Auvray. Rouen, J. Petit, 1608.

2. *L'Innocence descouverte*, tragi-comédie. Rouen. J. Petit, 1609.

3. *Le Thrésor sacré de la Muse saincte* (par M. I. Auvray M. [médecin]. Amiens. J. Hubault. 1611; Rouen. D. Geuffroy. 1613.

4. *Epitome sur les vies et miracles de... Loyola et... Xavier*. Rouen. D. Ferrant. 1622.

5. *L'ordre admirable de la dévotte procession...* par le sieur Auvray (s. l., 1622).

6. *Les Guerriers vollontaires* (par J. Auvray) (s. l. 1622).

7. *Les Poèmes du sieur Auvray praemiez du Puy de la Conception*, année 1621. Rouen. D. Ferrand. 1622.

8. *La Pourmenade de l'âme dévoté*. Rouen. David Ferrand. 1622; 1630; 1633.

9. *Le Triomphe de la croix*, par le sieur Auvray. Rouen. D. Ferrant. 1622.

1. M. Lanson n'est pas sûr de la date qu'il a proposée pour *Arétaphile*, car dans son *Manuel bibliographique*, p. 360, il la date « 1618? (1628?) ».

2. Cf. *The Dates of Corneille's Early Plays*, *Modern Language Notes*, 1915, p. 1-3.

3. Cf. H. C. Lancaster, *The French Tragi-Comedy*, Baltimore, 1907, p. 148, 149. Par exemple, Mahelot demande « un rondache ou il y ayt un tigre peint avecque sa devise », accessoire qui se trouve dans la *Madonte* d'Auvray, acte II, scène III, mais il n'en est pas question dans la pièce de Cotignon.

10. *Discours apologétic en faveur des P. P. Jésuites.* Rouen. David Ferrand (s. d.).

11. *Satyres sérieux* (par J. Auvray, s. l.), 1622.

12. *Le Banquet des Muses.* Rouen. David Ferrand. 1623 ; 1624.

13. *Le Banquet des Muses... l'Innocence descouverte*, tragi-comédie par le même Autheur. Rouen. David Ferrand. 1627 (1628); 1636.

14. *Les Œuvres saintes du sieur Auvray.* Rouen. David Ferrand. 1626; 1628; 1634.

15. *Les Lettres du sieur Auvray.* Paris. A. Courbé. 1630.

16. *La Dorinde du sieur Auvray*, tragi-comédie. Paris. A. Sommaville. 1631.

17. *La Madonte du sieur Auvray*, tragi-comédie... *Autres Œuvres.* Paris. A. Courbé. 1631 ; A. de Sommaville. 1632.

18. *Les Grandeurs du Très Saint-Sacrement de l'autel, Œuvres pieuses du sieur Auvray.* Paris. P. David. 1632.

19. *Louys le Juste*, par le sieur Auvray. Paris. 1633[1].

M. Lachèvre mentionne aussi un Guillaume Auvray, couronné aux Palinods de 1619, 1621 et 1624. M. Lachèvre est, je crois, le premier à indiquer qu'il y avait deux Auvray et à se demander à qui il faut attribuer les œuvres signées seulement « le sieur Auvray ». Or David Ferrand fait savoir dans la première édition des *Œuvres saintes* d'Auvray que son ami était mort quand il publia son livre. M. Roy n'admet pas que le même homme ait écrit des poèmes religieux et les obscénités du *Banquet des Muses* et de l'*Innocence descouverte*. Il conclut qu'il y avait deux Jean Auvray, l'auteur des pièces religieuses qui mourut en 1626, et l'auteur des pièces de théâtre, du *Banquet* et des ouvrages publiés pour la première fois entre 1630 et 1633, qui mourut avant le 19 novembre 1633[2].

Si l'on adopte cette hypothèse, il faudra admettre qu'il y avait en Normandie au même temps deux hommes qui s'appelaient Jean Auvray, dont chacun réunissait les fonctions de médecin, avocat et poète (!). Si, comme M. Roy le suggère, ces hommes accomplis étaient père et fils, il est assez étrange que la première œuvre que nous ayons de l'un soit de 1608, de l'autre de 1609. David Ferrand, qui aurait publié des ouvrages des deux, ne parle que d'un. En 1628 l'auteur de la *Berne* traiterait de jeune homme et de débutant qui n'avait écrit qu'une seule pièce de théâtre un homme qui avait déjà en 1609 fait imprimer une tragi-comédie et

1. Cf. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris, 1901-1905, t. III, p. 192-194.
2. Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, 1915, p. 514-517.

dont le libraire avait obtenu la même année un privilège pour le « livre des tragédies et tragi-comédies composées et mises en vers françois par Jean Auvray ». Tout cela paraît d'une telle invraisemblance que je ne comprends pas qu'on puisse accepter l'hypothèse de M. Roy.

Mais si nous admettons que le même homme ait écrit des poèmes scabreux et des poèmes religieux, il n'y aura pas de difficulté. La chose est assurément possible. L'abbé Gouget n'y voyait rien d'étrange. M. Roy lui-même attribue « un volume d'*Œuvres pieuses*[1] » à l'auteur de l'immonde *Banquet*. Pourquoi donc accepter toutes les invraisemblances dont je viens de parler afin de créer un second Jean Auvray qui ressemble au premier plus qu'un frère ou qu'un fils? Disons plutôt que Jean Auvray, avocat et médecin, fut l'auteur des œuvres numérotées 1-14 et mourut avant la fin de 1626. Remarquez que l'*Innocence descouverte* et le *Banquet des Muses* sont du même auteur, que les *Œuvres saintes* contiennent des poèmes déjà publiés dans le *Thrésor* et les *Guerriers*, et que onze de ces ouvrages s'imprimèrent à Rouen, huit chez David Ferrand. Les livres numérotés 15-19, au contraire, se publièrent à Paris et sont tous, sans doute, l'œuvre du jeune rival de Hardy. Celui-ci fut avocat, mais nous ne savons rien ni de son origine ni de ses connaissances médicales.

*Madonte* fut sa première pièce. C'était un jeune homme en 1628 comme son ami, Pierre Du Ryer. Se nommait-il Jean? Je n'en sais rien. Je n'ai pu trouver d'autre nom que « le sieur Auvray » dans les livres que j'ai examinés. Il se peut que ce soit lui ce Guillaume Auvray dont parle M. Lachèvre, mais ce n'est pas prouvé.

Je ne crois pas non plus qu'il soit mort « avant le 19 novembre 1633. » Cette date vient de Beauchamps[2], qui ne dit pas où il s'est renseigné, mais qui cite un peu plus loin le témoignage de David Ferrand qu'Auvray était déjà mort quand il publia ses *Œuvres saintes*. Or Beauchamps ne connaît que la troisième édition de ce livre, celle de 1634. C'est là sans doute qu'il a trouvé cette date, qui n'a aucune importance, puisque la mort de Jean Auvray dont il s'agit avait été déjà annoncée dans la première édition de cet ouvrage, celle de 1626. Nous ne savons pas, donc, quand le

1. *Op. cit.*, p. 517. Cf. aussi Charles Drouhet, *Le Poète François Mainard*, Paris, Champion, in-8, p. 126 : « Le sacré alterne avec le profane — nous entendons le profane le plus obscène — dans l'œuvre de la plupart des poètes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles».

2. *Recherches*, t. II, p. 82.

jeune Auvray mourut. Dans la préface de *Dorinde* (1631), il déclara que cette pièce serait le dernier fruit de ses divertissements, car « il faut de la poésie se faire une maîtresse, pour l'entretenir quelquefois en passant, mais il ne faut pas l'épouser pour vivre toujours avec elle[1] ». C'est en effet sa dernière pièce de théâtre et il n'y a pas d'écrit après 1633 qui lui soit attribué.

Résumons les faits principaux que j'ai essayé de prouver. La *Lettre à Poliarque* fut écrite par Pierre Du Ryer à Auvray; la *Lettre à Damon* par celui-ci à celui-là. Le début de Hardy se place entre 1593 et 1598. Parmi les sujets traités par cet auteur fécond sont, peut-être, ceux d'*Arétaphile* et de *Madonte*. Il est possible que Hardy ait appartenu à la petite noblesse. Le poème adressé à Hardy par I. D. est probablement l'œuvre d'Isaac Du Ryer, père d'un de ses jeunes rivaux. Il paraît que Hardy ne faisait pas représenter la nuit dans ses pièces et que Mairet introduisit cette nouveauté sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne avant Du Ryer. Le témoignage de Mairet qui faisait dater *Mélite* de 1629 étant démoli, il faut mettre le début de Corneille en 1630. Il y avait deux Auvray, dont le premier, qui se nommait Jean, écrivit l'*Innocence descouverte* et le *Banquet des muses* aussi bien que des œuvres pieuses, tandis que le second, l'ami de Du Ryer, fit son début avec celui-ci vers 1628 et ne publia d'autres pièces dramatiques que *Madonte* et *Dorinte*.

H. Carrington Lancaster.

1. *Recherches*.

## RÉPONSE

M. H. Carrington Lancaster a raison de me dire que j'aurais pu tirer d'utiles renseignements non seulement de son article de la *Revue* (1913) qu'il me rappelle [1], et qui est le résumé souvent trop écourté d'un bon livre apprécié ici même, mais encore de tous ses autres livres et articles. Les observations peut-être un peu longues qu'il m'adresse font honneur à sa sagacité et je reconnais bien volontiers qu'il a rectifié clairement nombre d'erreurs qui m'ont échappé, soit faute d'attention, soit faute d'avoir consulté à temps son ouvrage et d'autres ouvrages.

Il est certain que Pierre du Ryer, secrétaire du roi en 1621 a dû naître vers 1600, et non en 1605, comme je l'ai répété d'après les anciennes biographies. J'ai eu tort de signaler comme inconnus [2] en 1915 des vers signés I. D que M. H. C. L. avait réimprimés dès 1908 dans une Revue Américaine, sans savoir d'ailleurs qu'ils se rapportaient à une querelle de l'année 1628. Pour l'identification d'I. D avec Isaac du Ryer, elle ne m'avait pas échappé, elle était faite implicitement par le curieux du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle qui a fait relier les *Heures dérobées* d'I. D à la suite des vers d'Isaac du Ryer dans le volume de l'Arsenal. Mais pour affirmer sans réserve cette identification extrêmement vraisemblable, il m'aurait fallu la discuter en détail, et allonger démesurément une note déjà très longue [3]. Le plus simple, sinon le meilleur n'était-il pas de faire connaître tout d'abord un ouvrage que je croyais inconnu? Voici qui est beaucoup plus grave. J'ai démontré que les deux adversaires de Hardy, les auteurs d'*Arétaphile* et de *Madonte*, étaient les avocats Pierre du Ryer et un certain Auvray. Mais j'ai dit, sans y attacher d'importance que « l'un ou l'autre » avait écrit les deux lettres satiriques rédigées de concert. En réalité ils étaient deux,

> Deux ânes qui, prenant tour à tour l'encensoir
> Se louaient tour à tour, comme c'est la manière....

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1913, p. 309-331.
2. *Ibid.* Année 1914, p. 205-207.
3. Pour qu'elle soit certaine, il est clair qu'il faudrait retrouver des vers où I. D. appellerait absolument, expressément Pierre du Ryer son fils.

M. H. C. L. le prouve en quatre pages et il rend définitivement la première lettre à Pierre du Ryer. 2° Il démontre de même qu'en distinguant deux Auvray homonymes, j'ai eu tort d'attribuer au second Auvray (dont le prénom est probablement Guillaume) les vers très libres du *Banquet des Muses* (1623) et la tragi-comédie de l'*Innocence découverte* (1609) réimprimée à la suite du dit *Banquet*, dans une édition posthume de 1628. Il faut de nécessité restituer ces deux œuvres au premier Auvray, à Jean. Ainsi la *Madonte* du second Auvray est bien l'œuvre d'un débutant, comme la *Berne* le donne à entendre.

Sur tous ces points M. H. C. L. a pleinement raison sinon toujours dans le détail, du moins pour le fond [1]. Mais cette démonstration il l'aurait certainement réduite de moitié sinon de trois quarts, s'il avait su qu'elle était faite depuis deux ans (1914), de main de maître, par M. Frédéric Lachèvre [2], pour qui les poètes les plus inconnus du XVII[e] siècle n'ont pas de secrets, et qui s'est complu à retracer la vie si agitée de Jean Auvray chirurgien, puis avocat ou magistrat, « avec ses périodes alternantes de foi ardente et d'épicurisme », à retrouver ses correspondants et correspondantes, et à éclaircir toutes les allusions historiques de ses œuvres. Ce que j'en dis n'est nullement pour diminuer le mérite de M. H. C. L.; il est arrivé de son côté, le 21 avril 1916, pour ce qui me concerne, aux mêmes conclusions, mais simplement pour constater qu'il peut arriver à un chacun de nous de laisser échapper un livre important, même quand il a été signalé, ce qui est le cas, à sa date et à sa valeur par les critiques les plus compétents dans cette *Revue d'Histoire littéraire de la France*.

J'ai accepté sans ambages ni restrictions toutes les rectifications de M. H. C. L. sauf une. Il ne m'en voudra pas, si je m'explique

1. Par exemple le cas de Jean Auvray est plus compliqué que M. H. C. L. le dit. Qu'il veuille bien relire la phrase de l'abbé Goujet (*Bibliothèque française*, XVI, p. 321): Que le même homme Jean Auvray a écrit des poèmes scabreux et des poèmes religieux ce n'est pas précisément cela dont l'abbé s'étonne, mais bien de ce que Jean Auvray ait « déclamé avec force contre ceux qui font de l'Art de la Poésie un usage profane » et qu'il en ait fait ensuite cet usage. Y a-t-il une déclamation pareille dans les œuvres du second Auvray? Pas que nous sachions. Donc pas d'analogie entre les deux cas.

2. Le libertinage au XVII[e] siècle. — VI. *Les Recueils collectifs de Poésies Libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile* (1626).... Paris, librairie Champion, 1914, in-4, p. 79-83. — Compte rendu dans la *Revue d'Histoire littéraire*, etc., janvier-juin 1916, p. 304-306.

Qu'il me soit permis de remercier à nouveau M. F. Lachèvre de la courtoisie avec laquelle, dès la lecture de mon article *R. H. L. F.*, 1915, p, 497, il s'est empressé de me signaler mes erreurs et de me faire parvenir son livre. Je lui ai annoncé immédiatement une lettre de rectification qui devait paraître dans le numéro suivant de la *R. H. L. F.*, et qui a été retardée jusqu'aujourd'hui par une cause purement accidentelle, il le sait.

avec la même franchise sur ses « additions » et sur l'article même qu'il m'a rappelé. Si ingénieuses qu'elles soient, oserais-je dire que ces additions ne me semblent bien souvent que des hypothèses ou des opinions un peu trop personnelles?

1° Les débuts d'Alexandre Hardy ont été placés aux environs de 1593 par M. Rigal qui a rapproché et discuté avec soin les chiffres donnés par Hardy dans la dédicace de *Théagène et Chariclée* (1622) et dans l'avertissement du tome V du *Théâtre* (1628). D'après M. H. C. L., la *Berne* nous obligerait à placer plutôt ces débuts « entre 1593 et 1598, probablement en 1595 ou 1596 ».

Pourquoi donc? La *Berne* imprimée la même année 1628 que *l'Avertissement* du tome V donne exactement les mêmes chiffres, « trente ans », « six cents poèmes », et j'avoue ne pas comprendre la raison du changement qu'on nous propose. En tout cas le moindre grain de mil, le moindre texte nouveau ferait mieux notre affaire et vaudrait mieux qu'un raisonnement.

2° Cette date de 1628 donnée par la *Berne* serait-elle vraiment « plus importante qu'elle ne paraît », notamment pour fixer les débuts de Corneille? Il est très vrai que pour fixer ces débuts, Marty-Laveaux (t. I, p. 129) s'est appuyé sur un témoignage de Mairet, mais il l'a fait en 1862. Depuis, combien de fois a-t-il été démontré que Mairet était brouillé avec les chiffres et les dates? Est-ce que son témoignage peut encore entrer en ligne de compte? Il semble donc bien que la *Berne* ne peut d'aucune façon servir même accessoirement, à reculer d'un an les débuts de Corneille, elle ne sert qu'à reculer de dix ans les début de Pierre du Ryer.

3° M. H. C. L., a eu le mérite de retrouver[1], comme il le rappelle, la source d'une pièce de Hardy dans un ouvrage très connu de Plutarque également utilisé par Pierre du Ryer. Or les deux pièces d'*Arétaphile* et de *Madonte* sont, elles aussi, tirées d'ouvrages très connus et dans la *Berne* Hardy promet de « refaire dès peu » ces pièces mal faites. Il a promis, donc « il est fort probable » qu'il a tenu.

La preuve?

4° Les deux avocats Pierre du Ryer et Auvray ont raillé la naissance de Hardy qui leur répond : « Mon extraction qui va pour le moins de pair avec ces avortons de Muses. » — Pour expliquer cette phrase, et surtout l'instruction très réelle du vieux poète, j'ai été amené à dire, en multipliant d'ailleurs les points d'interrogation, qu'il était peut-être né dans le même milieu que ses

1. En réalité il a retrouvé les sources de deux pièces de Hardy (*Two Lost Plays by Alexandre Hardy*, 1972, p. 129-131), mais une seule, *Leucosie*, est en question ici.

rivaux, celui des avocats, des procureurs et hommes de loi, simple conjecture donnée pour telle. On voudrait ajouter : « Si la naissance de Hardy valait celle de du Ryer, il fut noble comme lui. » C'est bientôt dit. Car enfin que Pierre du Ryer soit anobli ou noble [1], comme M. H. C. L., tient à le démontrer, s'ensuit-il qu'Auvray et Hardy aient la même qualité? Qui ne voit qu'Alexandre Hardy ou son porte-parole parle en général, qu'il dit qu'il n'a pas à rougir de son origine, qu'il en vaut d'autres, rien de plus?

5° Les « additions » ou les remarques sur la décoration tirées du manuscrit Mahelot, sur la mention d'une rondache ornée d'un tigre dans la *Madonte* d'Auvray (II, 3), sur l'emploi de la nuit dans l'*Arétaphile* de Pierre du Ryer et l'absence de cette nuit dans les pièces de Hardy, ces remarques sont vraiment neuves et intéressantes, mais le commentaire de la phrase de Hardy dans la *Berne* semble coupé un peu trop court. Rappelons la phrase : « Au regard de ces nuits propres à offusquer la beauté du théâtre, l'*Amphytrion* de Plaute se moque de telle nouveauté, et les automates antiques font le procès à l'ignorance de ce jeune levron. » — Ce que M. H. C. L, explique ainsi : « Le texte de la *Berne* fait croire que du Ryer, tout en imitant Plaute a introduit cette nouveauté [la nuit] sur la scène française, mais il y avait déjà une nuit dans la *Sylvie* de Mairet, dont la représentation est indiquée par Mahelot. » Que pour figurer la nuit sur la scène les détails ou même les moyens aient varié avec les temps, ce n'est pas le lieu de l'examiner, mais cette idée même de figurer la nuit n'était plus « une nouveauté » en France, longtemps avant Mairet. Le texte suivant [2] sur la décoration de la *Calandria* jouée à Lyon devant Henri II et Catherine de Médicis le 25 septembre 1542, ce texte a sans doute été cité plus d'une fois : « sans oublier une nouvelle mode et non encore usitée aux récitements des comédies qui fut qu'elle commença par l'advènement de l'Aube qui vint traversant la place de la perspective et chantant sur son chariot traîné par deux coqs et finit aussi par la survenue de la Nuict couverte d'estoiles, portant un croissant d'argent et chantant dans son chariot trainée par de deux cheveches [chouettes] en

1. En réalité Pierre du Ryer est probablement fils d'anobli. Ce qui est certain c'est que des lettres de noblesse ont été accordées à son parent, l'orientaliste André du Ryer. Sur ces lettres et sur celle parenté M. H. C. L. trouvera les renseignements nécessaires dans le *Voyage de Courtépée en Bourgogne* en 1776 et 1777 (*Mémoires de la Société Éduenne*, Autun, 1892, p. 225).

2. *Le Cérémonial français*, mis en lumière par Denys Godefroy, Paris, Cramoisy, 1649, t. I, p. 852-853.

grandissime attention et plaisance de tous les spectateurs. » Que la tradition de cette nuit ne se soit pas perdue, il suffit, sans passer par les intermédiaires italiens et français, de citer l'ouverture du *Ballet royal de la nuit* de Benserade, dansé dans la salle du Petit Bourbon le 23 février 1653 : « Le Soleil se couche et la Nuit s'avance peu à peu sur un char tiré par des hiboux[1]. » Dans l'*Amphytrion* de Molière, on le sait, ce char sera traîné par deux chevaux.

6° J'ai dit enfin, avec tout le monde, et je dirais encore : « Les premiers vers de Pierre du Ryer sont bien médiocres. Il ne fit mieux que plus tard quand il eut pris des leçons de Corneille. » C'est trop ou ce n'est pas assez pour M. H. C. L., qui répond : « Je ne dirais pas que Corneille fut son maître, car si du Ryer reçut des leçons de Corneille, aussi lui en a-t-il appris. » Quoi donc? C'est toute la question, et ni le livre ni l'article qui le résume n'en imposent la solution. Car d'après cet article même, *Scévole*, « le chef-d'œuvre » de du Ryer, n'a-t il pas paru après les chefs-d'œuvre de Corneille, n'a-t-il pas subi leur influence? Mais inversement ce n'est pas du Ryer qui a attiré Corneille vers l'histoire romaine. Corneille n'aurait donc jamais entendu parler de la *Sophonisbe* de Mairet ni du *Frère plein d'honneur*[2] de Lope de Vega? Avait-il besoin d'ailleurs d'un guide quelconque dans cette voie? Ce n'est pas du Ryer non plus, malgré son *Saül* et sa préface, qui a attiré Corneille vers les sujets religieux. N'est-ce pas sur d'autres « exemples » qu'il nous cite expressément que Corneille a « hasardé », il nous le dit, son *Polyeucte*? A défaut de ces exemples, n'y aurait-il pas encore cette série ininterrompue de tragédies sacrées parmi lesquelles *Saül* n'est qu'une unité? Pourquoi donc M. H. C. L., veut-il oublier ce qu'il sait mieux que personne et s'abuser sur le sens de mots français comme « influence »? Selon lui ce même du Ryer n'est pas non plus sans influence « sur Racine, Campistron, Nadal, La Rochefoucauld, Zeno et Metastasio... »[3]. — « Il fut doué d'une conception de son art plus profonde que celle de Mairet, de Boisrobert et de Scudéry; il fut plus fécond que Tristan, plus régulier et en même temps plus original que Rotron » — Il ne le cède qu'à Corneille, « mais *Scévole* et des

1. Cf. Victor Fournel, *Les Contemporains de Molière*, Paris, Didot, t. III, p. 361.

2. Sur cette pièce, d'ailleurs, des plus médiocres, voir *La Comedia espagnole en France de Hardy a Racine* par E. Marlinenche, Paris, Hachette, 1900, p. 225.

3. Ajoutons pour faire plaisir à M. H. C. L., Victor Hugo, comme l'a montré M. E. Freminet (*Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, XXI, 1906, p. 1-10). Les traductions de Pierre du Ryer ne sont pas « si oubliées à présent » qu'on nous le dit, *R. H. L. F.*, 1913, p. 313.

parties de *Thémistocle*, *Esther* et *Lucrèce* pourraient passer pour l'œuvre de Corneille, tandis qu'il y a en *Alcionée* une unité, en *Saül* un pathétique que Corneille ne montre nulle part ».

Ces appréciations ne manquent pas de saveur et il serait d'autant plus inutile de les discuter qu'elles n'enlèvent rien aux mérites de M. H. C. L. Le lecteur français lui saura gré d'avoir écrit avec compétence un des chapitres les plus ingrats de l'histoire du théâtre français, il profitera de son érudition et de la variété de ses recherches, mais il ne se croira pas tenu de partager si facilement son admiration pour les pièces du Ryer, ni de prendre des lumignons pour des lanternes.

Émile Roy.

# ESCHYLE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

« A mon avis, Eschyle est le premier des poètes. » Ce jugement d'un personnage d'Aristophane est à peu de chose près celui de toute une partie de l'Antiquité. Rien n'est plus justifié, du reste, que cette admiration pour le Père de la tragédie, si l'on se place au point de vue des anciens. Que demandaient en effet les Athéniens de leurs poètes? ce n'était pas l'émotion esthétique d'un moment, « l'art pour l'art »; non, ce qu'ils voulaient c'était un spectacle qui étreignît le cœur et pourtant élevât l'esprit, c'était surtout retrouver sur la scène mieux et plus clairement exprimés les sentiments obscurs, les instincts mystérieux qui dorment au dedans de chacun et constituent l'âme d'une race. Or, aucun poète n'a mieux rendu l'idéal athénien, en son instinctif besoin de grandeur, avec plus de clarté et de vigueur qu'Eschyle. L'élévation et la simplicité de ses tragédies, son âme à la fois sauvage et profonde, sa haute conception des problèmes religieux et moraux, tout faisait de lui l'interprète de ce qu'il y avait de meilleur dans l'âme antique. Il est le représentant de l'Athènes qui sut résister aux Perses et sauver la civilisation hellénique; il a, comme elle, un idéal religieux et grave, une morale toute faite d'héroïsme et d'effort.

Les magistrats athéniens, qui tâchèrent par tous les moyens à conserver intact le patrimoine national, comprirent fort bien la valeur du poète : la « *Vie d'Eschyle* » nous apprend qu'une loi, favorisait d'une manière toute spéciale ceux qui voulaient remettre ses œuvres à la scène. Avec la sûreté de vue qui les caractérise dans ce domaine, les législateurs athéniens comprirent que, aussi longtemps qu'Athènes conserverait devant ses yeux les nobles leçons de son tragique, elle conserverait aussi sa grandeur et son idéal. Et, en effet, lorsque la cité quitta les voies traditionnelles, lorsqu'elle se jeta dans les aventures qui devaient la conduire à sa ruine, on voit peu à peu Euripide avec ses théories sceptiques et son internationalisme remplacer Eschyle dans la faveur du public.

Mais il n'y a pas en Eschyle que l'interprète de l'idéal athénien, et ne considérer en lui que cet aspect de son génie serait lui

donner une importance en quelque sorte uniquement historique et documentaire. A côté du patriote il y a l'artiste qui est grand. Loin d'être un barbare comme on l'a prétendu trop souvent, il cache sous une apparence parfois désordonnée, sous la naïveté des expressions ou des procédés, un sens délicat des proportions, une sûreté d'art étonnante. Rien de plus puéril en apparence que la scène de l'*Agamemnon* où Clytemnestre accueille le vainqueur de Troie; elle veut à tout prix étendre sous les pas de son mari un riche tapis de pourpre; celui-ci craignant ces honneurs qu'on ne rend qu'aux dieux, refuse tout d'abord, puis, vaincu par l'insistance de sa femme, accepte. Puérilité voulue, car sous la naïveté de l'image, il y a toute la profondeur du symbole : Agamemnon rentrant dans sa demeure avec tout de faste d'un despote oriental s'attire la jalousie des dieux et son mouvement d'orgueil sera cruellement puni.

C'est de plus en ceci que consiste la valeur profondément humaine d'Eschyle; toutes ses tragédies sont dominées par cette grande idée : la Fatalité plane au-dessus du coupable et de ses enfants et tôt ou tard le sang versé retombera sur la tête des meurtriers. Ses personnages, bien que guidés par la main mystérieuse du destin, n'en sont pas moins d'un relief et d'une précision psychologique étonnants. C'est Oreste, « l'Hamlet grec », déséquilibré et furieux; c'est Prométhée, un Christ plein d'une compassion et d'une pitié infinie pour les hommes, mais un Christ brûlé d'orgueil; c'est Clytemnestre, une des figures les plus fortement tracées de l'histoire littéraire de tous les temps.

Eschyle est donc un des grands esprits qui illustrent l'humanité. Il est curieux de voir cependant combien son influence fut faible sur la formation de notre esprit classique, combien petit est le rôle qu'il joue dans la littérature française. On ne le voit cité que bien rarement par les auteurs et les critiques français et le caractère de son génie fut presque complètement méconnu. Il nous a paru intéressant de réunir les quelques appréciations sévères souvent, rarement louangeuses, que les siècles qui nous ont précédés ont données du Père de la Tragédie; nous avons voulu aussi montrer quelles sont les causes de cette ignorance et de cette incompréhension.

Le XVI^e^ siècle n'a pas connu Eschyle. Rabelais ne le cite que trois fois; dans deux passages il raconte la légende de la mort du poète, dans un autre il rappelle que, d'après le témoignage de Plutarque, Eschyle s'enivrait pour composer ses tragédies. Montaigne n'en dit rien et les rares allusions que l'on peut trouver

ailleurs ne témoignent pas d'une connaissance profonde du poète. Ce fait n'a pas de quoi nous étonner si l'on songe que la première édition correcte d'Eschylle date de 1557. Comment les auteurs français de la première moitié du siècle — pour ne parler que de ceux-là — auraient-ils pu lire un texte difficile déjà par lui-même et de plus fourmillant d'erreurs? Les trois éditions d'Alde (1518), de Robortello et de Turnèbe (1552) allaient même jusqu'à indiquer les *Choéphores* comme faisant partie de l'*Agamemnon* et tout l'art des éditeurs n'était pas encore arrivé à éclairer ce langage « tout bourgeonnant de plaies gangréneuses et vicieuses », comme dit le bon Turnèbe.

Un homme cependant semble avoir eu d'Eschyle une compréhension beaucoup plus profonde que ses contemporains, Jean Dorat. Célèbre surtout par ses poésies latines, Dorat n'a pas publié d'éditions savantes, mais les notes et les conjectures qu'il a laissées en marge d'un de ses livres sont si judicieuses et si perspicaces que G. Hermann, le savant éditeur, va jusqu'à l'appeler « le prince de tous ceux qui s'occupèrent d'Eschyle ». Dorat enseigna les langues anciennes à Ronsard et à la Pléiade et c'est ainsi que le Vendômois put soulever un coin du voile qui cachait les beautés du grand tragique. « Ronsard, nous raconte Claude Binet, s'adonna dès lors souvent à faire quelques petits poèmes, premiers essais d'un si brave ouvrier. Quand Dorat eut veu que son instinct se déceloit à ces petits eschantillons, il luy leut de plain vol le *Prométhée enchaîné* d'Aeschyle. Si tost que Ronsard en eut savouré les beautés : « Eh quoy, dit-il à Dorat, mon maistre, m'aviez-vous caché si long temps ces richesses. »

Il ne semble pas cependant que l'impression produite par cette lecture fut sérieuse et durable, car on ne sent pas dans les œuvres des écrivains de la Pléiade passer le souffle de l'inspiration eschyléenne.

Mais voici que le XVII[e] siècle approche et avec lui la question qui devait passionner écrivains et critiques : jusqu'à quel point les anciens ont-ils observé les règles des unités formulées par Aristote? Pour certains auteurs la réponse était facile, non pour d'autres. Ainsi comment concilier l'unité de lieu avec le changement de scène du commencement des *Euménides* où le spectateur se voit transporté du temple d'Apollon à Delphes à l'Aréopage d'Athènes? Un à un les savants et les écrivains donneront gravement leur avis. Scaliger avait attaché le grelot, puis Vossius et le grand Corneille lui-même ne purent s'empêcher d'exprimer leur opinion :

Eschyle, lisons-nous dans le discours des trois unités, fait revenir Agamemnon avec une vitesse singulière. Il était demeuré d'accord avec Clytemnestre, sa femme, que sitôt que cette ville serait prise il le ferait savoir par des flambeaux disposés de montagne en montagne... Cependant, à peine l'a-t-elle apprise par ces flambeaux allumés, qu'Agamemnon arrive; donc il faut que le navire quoique battu d'une tempête, si j'ai bonne mémoire, aye été aussi vite que l'œil à découvrir ces lumière. *Le Cid* et le *Pompée* où les actions sont un peu précipitées, sont bien éloignés de cette licence; et s'ils forcent la vraisemblance commune en quelque chose, du moins ils ne vont point jusqu'à de telles impossibilités.

Ainsi Corneille ne cite Eschyle que pour excuser les imperfections que l'on aurait découvertes dans ses propres œuvres. On aurait pu croire cependant que le créateur de la Cléopâtre de *Rodogune* était fait pour comprendre le créateur de Clytemnestre; il n'en fut pas ainsi et seules quelques questions de détails retinrent l'attention de Corneille.

Nous trouverons également chez Racine cette connaissance purement extérieure, purement formelle, d'Eschyle. Il cite *Les Perses* dans la préface de *Bajazet*, mais c'est pour une raison analogue à celle de Corneille, pour s'excuser de mettre à la scène une tragédie dont l'action est à peu près contemporaine. Le sujet des *Frères ennemis* est semblable à celui des *Sept devant Thèbes*; on voit cependant que Racine a puisé son inspiration beaucoup plus chez Euripide et Rotrou que chez Eschyle. Il annota les 150 premiers vers des *Choéphores*, mais ces annotations sont très succintes. Les mots qui se trouvent en face du vers 82 — « cette scène est très belle » — sembleraient toutefois montrer que Racine ne fut pas tout à fait insensible à la beauté d'Eschyle.

On ne rencontre pas cependant chez Corneille et Racine l'hostilité déclarée contre le vieil auteur qui se fait jour dans ces lignes du Père Rapin :

> Eschyle n'a presque nul principe pour les mœurs et pour les bienséances; ses fables sont trop simples, l'ordonnance en est triste, l'expression obscure et embarrassée; on n'entend presque point la tragédie d'*Agamemnon*, il met tout son art dans ses paroles sans se soucier des sentiments. Enfin il semble que son enthousiasme ne le quitte point tant il est guindé et peu naturel.

Il ne faut pas, du reste, se faire d'illusions; bien que les grands esprits du XVII^e^ siècle aient compris et goûté l'antiquité, il y eut toujours à l'égard de la Grèce une certaine méfiance qui trouve son écho dans les comédies de Molière et les *Caractères* de La

Bruyère. La scène où Henriette refuse de se laisser embrasser pour l'amour du grec reflète bien l'état d'esprit d'une partie des cercles cultivés et La Bruyère au chapitre des jugements s'emploie à combattre le préjugé qui fait du savant un incapable ou un pédant. « Il est savant, il est donc incapable d'affaire, je ne lui confierais pas l'état de ma garde-robe; il sait le grec, c'est un grimaud, c'est un philosophe.... Les Bignons, les Lamoignons étaient de purs grimauds. Qui en peut douter? Ils savaient le grec. » Mais que pouvait l'influence d'un seul écrivain, si grand fût-il, contre la foule des femmes et des gens de qualité trop heureux de voiler leur ignorance sous l'affectation « de ne se piquer de rien? » L' « excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec », devint le mot d'ordre du XVIII^e^ siècle, et la langue d'Homère fut définitivement abandonnée à ceux qu'on appelait dédaigneusement les grimauds et les cuistres de collège.

Cet abandon eut une conséquence fatale : il n'est pas de siècle, depuis la Renaissance, qui ait eu une vue aussi étroite, une conception aussi bornée de l'antiquité que le XVIII^e^, il n'est pas de siècle où le sens historique et le sentiment poétique firent plus défaut. Les théories de Perrault et de Houdar de la Motte triomphèrent, l'étude du grec, comme le voulait Locke, réduite presque à néant. Sans doute, en apparence, Sophocle et Euripide sont toujours les grands noms dont on se réclame, — car il n'est pas bon de détruire les réputations consacrées par les siècles, — mais en réalité Voltaire ou Marmontel sont bien près de reconnaître, comme l'Ingénu, que le théâtre des Grecs « est bon pour les Grecs » et arrivent bien mal à dissimuler le dédain que leur inspirent les compositions saugrenues des anciens. Ce peu de compréhension va même si loin qu'on est en droit d'affirmer que la majeure partie des connaissances que le XVII^e^ a de l'antiquité grecque lui vient d'un seul et même ouvrage : le *Théâtre des Grecs* du Père Brumoy, traduction ou résumé des principales pièces que l'antiquité nous a laissées.

Si la littérature grecque, dans son ensemble, fut oubliée au point que le Père Brumoy pouvait commencer son exposé par ces mots : « Je ne crois pas faire injure à un siècle aussi poli et aussi éclairé d'ailleurs que le nôtre en disant que l'on ne connaît presque plus le théâtre des Grecs », s'étonnera-t-on que l'obscur Eschyle passât aux yeux de tous pour un sauvage et un barbare? « Je crois qu'Eschyle, — écrit Marmontel, cité par Faguet, *Drame ancien, drame moderne*, — était une manière de fou qui avait l'imagination très vive et pas très réglée. » Le même Marmontel rend cependant

justice aux qualités dont Eschyle fait preuve dans ses expositions.

Eschyle, dit-il dans le *Supplément à l'Encyclopédie*, article *Exposition*, est peut-être de tous les poètes grecs celui qui expose ses sujets de la manière la plus simple et la plus frappante. Quoi de plus imposant, en effet, que de voir, dans les *Euménides*, à l'ouverture de la scène, Oreste, environné de Furies endormies par Apollon, de le voir la tête ceinte du bandeau des suppliants, tenant une branche d'olivier d'une main et de l'autre une épée teinte du sang de sa mère?

Ce qui ne l'empêche pas de dire, à l'article *Tragédie :*

Eschyle donne à la tragédie un air gigantesque, des traits durs, une démarche fougueuse. C'était la tragédie naissante, bien conformée dans toutes ses parties, mais encore destituée de cette politesse que l'art et le temps ajoutent aux inventions nouvelles, il fallait la ramener à un certain vrai que les poètes sont obligés de suivre jusque dans leurs fictions.

Ce reproche de grandeur exagérée, et dans la conception et dans l'élocution de ses tragédies, est celui qu'on rencontre le plus souvent sous la plume des écrivains du XVIII[e] siècle. Le Père Brumoy, lui-même, tout en reconnaissant, dans son *Discours sur l'origine de la tragédie*, qu'Eschyle a eu de la brièveté et de la netteté dans l'exposition des situations et que ses intrigues sont simples, ce dont il le félicite, lui reproche d'avoir « une diction trop fière, trop enflée et pour tout dire quelquefois gigantesque qui semble plutôt imiter le bruit des tambours et les cris des guerriers que la noble harmonie des trompettes »; plus loin, le bon Jésuite qui ne craint pas les images hardies affirme que la Muse d'Eschyle « est montée sur des échasses plutôt que sur des cothurnes ». Cette comparaison est bien dans le ton de commisération dédaigneuse que Brumoy prend pour parler du vieux poète; cette pitié bienveillante pour un art qu'il jugeait encore dans son enfance ne va pas sans une certaine familiarité d'expression qui fait souvent ressembler les résumés que donne Brumoy des tragédies d'Eschyle au *Virgile travesti* ou à l'*Ovide en bel humeur*. Ainsi au commencement des *Euménides*, « les Furies sont fort scandalisées qu'un jeune dieu ait dupé de vieilles divinités ». Plus loin, au moment du jugement d'Oreste, la Furie « sent que l'air du bureau n'est pas pour elle ».

Comme on pouvait presque s'y attendre, le seul qui ait eu pour ces vieilles tragédies un jugement à peu près bienveillant est Diderot, cette tête chaude, cette intelligence confuse, toujours en travail et illuminée d'éclairs de génie.

Eschyle, lisons-nous dans le *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie*, est épique et gigantesque lorsqu'il fait retentir le rocher sur lequel les Cyclopes attachent Prométhée[1] et que les coups de marteaux en font sortir les nymphes effrayées ; il est sublime lorsqu'il exorcise Oreste, qu'il recueille les Euménides qu'il avait endormies, qu'il les fait errer sur la scène et crier. Je sens la vapeur du sang, je sens la trace du parricide, je la sens, je la sens... et qu'il les rassemble autour du malheureux prince, tenant dans ses mains les pieds de la statue d'Apollon. Mais de combien d'années d'étude a-t-on payé la jouissance de ces beautés?

Pieux regret que cette dernière phrase, car Diderot, en faisant enchaîner Prométhée par les Cyclopes, en faisant sortir les Océanides, — qu'il appelle nymphes, — des profondeurs d'un rocher, en mettant Oreste, dans la seconde partie des *Euménides*, aux pieds de la statue d'Apollon, montre clairement qu'il n'avait de ces œuvres qu'une connaissance rudimentaire. Sachons lui gré cependant d'avoir su voir de la grandeur et de la beauté, où ses contemporains n'avaient trouvé que grossièreté et barbarie.

Le XVIII[e] siècle finissant devait résumer l'opinion qu'il avait d'Eschyle dans le *Lycée* de La Harpe, sorte d'aperçu général de la littérature ancienne et moderne. De tous les écrivains que nous avons vus jusqu'à présent, La Harpe est certainement celui qui se montre le plus sévère.

Le sujet de Prométhée, écrit-il, est monstrueux, cela ne peut même pas s'appeler une tragédie. L'unique cause du succès des Perses est leur patriotisme ; avec un tel sujet traité devant des républicains enivrés de leur gloire, on pouvait être couronné sans avoir fait une scène tragique, et c'est ce qui arriva. *Agamemnon* est une pièce froidement atroce. Le caractère de Clytemnestre, il me semble qu'on n'y peut rien tolérer; elle est d'une atrocité qui révolte. Elle veut tuer son mari et le tue, voilà la pièce. Il n'y a point d'exemple d'une scélératesse si tranquille et par conséquent si froide. Ici par exemple, ne peut-on pas dire que cette pièce fut honorée d'un prix parce que le théâtre était encore à moitié barbare? Et qui ne sait qu'à cette époque ce qui n'est qu'atroce et noir paraît énergique et grand?

Tout en concédant que les *Choéphores* renferment des beautés « vraiment tragiques, vraiment théâtrales », et que *Cassandre* est

1. Comparer à cette affirmation ce que dit Voltaire dans son *Discours sur la Tragédie* : « Prométhée est attaché sur un rocher avec des clous qu'on lui enfonce dans l'estomac et dans les bras. Les Furies répondent à l'ombre sanglante de Clytemnestre par des hurlements sans aucune articulation. Beaucoup de tragédies grecques sont remplies de cette terreur poussée à l'excès. » Comme on sent bien Voltaire dominé par son éternel souci de bienséance.

« un bel épisode, pas un caractère », La Harpe se résume par ces mots : « Eschyle a eu la gloire d'ouvrir la route où Sophocle et Euripide sont allés beaucoup plus loin que lui. Toutes ses tragédies se ressentent de l'enfance de l'art. » La Harpe est le représentant type de cette école post-classique au goût étroit, de ces disciples bornés de Voltaire qu'épouvante toute hardiesse et toute grandeur et ne savent que jeter le ridicule sur ce qu'ils ne comprennent pas.

A la même époque cependant, un jeune homme presque inconnu, André Chénier, travaillait dans le silence et le recueillement à certains ouvrages qui auraient fort étonné ses contemporains, s'ils avaient pu deviner ce qui se cachait d'enthousiasme ardent et de vrai savoir derrière ce front de vingt ans. Plongé avec délice et passion dans l'étude du grec, Chénier traçait le plan d'œuvres immenses, telles que l'*Hermès*, où il rêvait de refaire l'œuvre de Lucrèce, et parmi les brouillons informes où il inscrivait rapidement ses réflexions on a trouvé des passages tels que ceux-ci :

Je veux dans un même morceau, confondre et imiter cet endroit d'Homère, où Priam demande à Hélène le nom des héros de l'armée, et la divine scène d'Eschyle dans les *Sept chefs*, où un messager apprend à Étéocle le nom des chefs et les devises de leurs boucliers, qu'Étéocle rétorque toujours contre eux. Cette scène est au-dessus de l'éloge. Il faut presque la traduire.

Ailleurs encore il écrit :

C'est là que j'imiterai cette admirable et unique scène de Cassandre dans l'*Agamemnon*. Plût à Dieu que je pusse trouver quelque occasion d'imiter aussi cette tragédie des *Perses!*

Entre les deux appréciations de La Harpe et de Chénier, il y a toute la distance qui sépare un critique pédant et gourmé d'un poète plein de vie et de sentiments, un faux savant à l'érudition plutôt légère d'un fin connaisseur de l'antiquité. L'œuvre de La Harpe est une œuvre de déclin, une œuvre oubliée et justement oubliée; c'est le testament littéraire d'une époque sans poésie. Chénier est un précurseur, il appartient au XIX^e^ siècle, sinon par ses idées qui sont celles d'un encyclopédiste, du moins par ses connaissances et son art.

Sainte-Beuve l'a dit très justement dans la préface à son édition de Ronsard, le romantisme a été comme une seconde Renaissance avec tous les émerveillements souvent naïfs, jamais faux, de la première, avec toute la joie des découvertes et des horizons plus

larges entrevus : « Les poètes de 1847 avaient une certaine flamme au cœur et une ardeur d'idéal qui ne s'est pas encore éteinte chez tous et qui fait l'honneur de ces générations rapides dont les individus isolés se survivent; il y avait eu je ne sais quel astre ou quel météore qui les avait touchés en naissant. » Tout portait à une étude plus approfondie du passé; l'esprit critique, l'instinct historique s'éveillaient; ce monde jeune et bouillant voulait vivre et vivre autrement que ses ancêtres; tout frissonnant encore du grand souffle de la Révolution, il regardait d'un œil émerveillé les perspectives nouvelles qui s'offraient à lui; c'était le moyen âge qui sortait de la poussière des bibliothèques avec son idéal fruste, ses âmes naïves et profondes; c'était l'antiquité, toute l'antiquité, non plus froide et compassée comme on l'avait comprise au XVIII[e] siècle, mais vivante de la beauté des chefs-d'œuvre retrouvés, c'était la Grèce qui luttait pour son indépendance, enflammant l'opinion publique. Et dans cette terre sacrée, fumante encore du sang des héros, une foule de savants cherchaient, fouillaient, dépensant leur vie pour la gloire de rendre à la lumière les débris d'autrefois, l'éternel sourire de la Beauté. La Vénus de Milo fut découverte en 1820, la fondation de l'école française d'Athènes date de 1846. La première livraison du *Corpus* des inscriptions grecques est de 1825. L'esprit humain retournait aux sources vives et les jeunes écrivains voulaient tout voir et tout comprendre à la fois; l'un préférait le Dante, l'autre Shakespeare, mais de cette communion avec les grands esprits naissait comme un état d'âme qui rendait possible la compréhension d'un Eschyle. Où les classiques n'avaient vu que fantaisies monstrueuses, les romantiques découvrirent une nouvelle manière d'envisager la vie, des mythes grandioses, des symboles magnifiques et profonds, qu'ils utilisèrent, consciemment ou non, dans leurs poèmes. Ainsi l'une des plus poétiques et des plus fortes conceptions d'Alfred de Vigny me semble bien être une réminiscence des Euménides. Sans doute les « Destinées » aux voiles blancs, les Destinées « inflexibles et graves » qui pèsent sur chaque tête et sur toute action sont bien différentes du troupeau farouche et forcené des Erinnyes « aux mélodies sans lyres qui enchaînent les esprits et dessèchent les hommes »; mais si leur rôle est différent, ces divinités

> Montant avec lenteur en innombrable essaim
> D'un vol inaperçu, sans ailes, insensible
> Comme apparaît, au soir, vers l'horizon lointain
> D'un nuage orageux l'ascension paisible,

ces divinités,

> D'un mouvement pareil levant leurs mains fatales
> Puis chantant d'une voix leur hymne de douleur
> Et baissant à la fois leurs fronts calmes et pâles

font penser invinciblement aux Euménides se plaignant à la Nuit, leur mère, dans un chœur splendide et intraduisible, de la destruction des anciennes coutumes et de l'ancien ordre de choses. Chose curieuse et qui montre combien les sublimes intuitions d'un poète peuvent rejoindre les patientes recherches des savants, les mythologues modernes ont établi que les Érinnyes étaient toujours représentées sans ailes et rattachent leur origine précisément à la vue des lourds nuages d'orage qui s'amoncellent dans un ciel clair et montent menaçants.

Ce n'est pas seulement la beauté des mythes et des symboles qui devait attirer les romantiques vers Eschyle. Quel joli tour à jouer aux classiques que leur montrer qu'ils n'avaient pas compris ces auteurs anciens dont ils se réclamaient sans cesse, qu'ils n'avaient pas su voir en eux des âmes qui furent, à un moment donné, profondément mystiques et religieuses, pénétrées de la crainte de l'au-delà, de l'angoisse de se savoir sous la domination de puissances inconnues et formidables ! Ce côté presque sombre de l'âme grecque ressort d'une manière caractéristique dans la poésie intitulée *Cassandre* de la *Légende des Siècles*. Ce n'est au fond que la traduction des vers 1 035 à 1 073 de l'*Agamemnon*, mais il est intéressant de voir comment Victor Hugo a modifié les dix-huit premiers vers et les transformations qu'il a fait subir au texte original, pour donner au caractère de la voyante quelque chose de plus âpre encore et de plus mystérieux. On sent une créature tout entière dans la main de son dieu. La fatalité, le sombre avenir, sous la figure d'Apollon Loxias, nous étreint avec tout son cortège d'impressions vagues, de pressentiments funestes ou de visions hallucinantes. C'était un aspect nouveau de la civilisation hellénique qui se faisait jour, faiblement indiqué en premier lieu par l'opuscule de Blümner, *Idee des Schicksals in den Tragödien des Aeschylos*, aspect qui nous serait resté aussi inconnu qu'il le fut des classiques, sans les visions apocalyptiques de la *Légende des Siècles* et de certaines pages des *Paroles d'un Croyant*.

Il serait trop long d'indiquer par le détail toutes les adaptations, toutes les traductions qui se sont succédé, depuis l'informe essai de Lefranc de Pompignan en 1770 jusqu'à l'*Agamemnon* de Claudel en 1896. Chaque école, chaque individu a mis en Eschyle un peu

de ses aspirations et de son propre caractère. Tel est, en effet, le propre des grandes œuvres, dans leur profondeur et leur infinie variété, que l'on puisse envisager en elles un aspect nouveau, particulier, suivant ses tendances et son propre goût. Il est curieux, à cet égard de comparer la traduction de Claudel et les *Érinnyes* de Leconte de Lisle. Tandis que l'un déroule ses alexandrins plastiques et purs comme un marbre antique, clairs comme le ciel de Grèce, outrant peut-être la sauvagerie de certains vers, Claudel accumule les mots évocateurs, les sonorités curieuses, ne cherchant pas à rendre clair ce qui ne l'était pas, même pour les Grecs; ce sont deux arts très différents, deux conceptions différentes, d'un même auteur, toutes deux justifiées.

La tendance à confisquer un grand homme au profit de ses opinions ou de ses idées peut aller encore plus loin; c'est ainsi qu'Eschyle a inspiré deux œuvres d'origine différente, assez curieuses toutes deux pour mériter une mention spéciale : l'une s'intitule *Prométhée enchaîné ou le supplice d'un ami des souffrants, tragédie républicaine*, traduite par M^me^ Joséphine Banet-Rivet; l'autre *La Prométhéide* du Sâr Péladan.

M^me^ Joséphine Banet-Rivet, après avoir espéré aux environs de 1868, avec l'aide d'un musicien habile, « faire de Prométhée, en sacrifiant un peu à la mode, une féerie à la fois sublime et lyrique », s'est contentée de publier une traduction en vers, accompagnée d'observations sur le sens du poème par le citoyen L.-A. Banet-Rivet, où on lit entre autres choses : « le démocrate Eschyle n'était pas né dans une contrée où l'on n'eût jamais vu même l'ombre d'un gouvernement républicain; il ne vivait point au milieu d'une société encore embarrassée des langes féodaux et viciée jusqu'à la moelle des os par l'influence énervante et corruptrice d'un demi-siècle de despotisme. »

La *Prométhéide* du Sâr Péladan, une des pièces qui compose le théâtre de la Rose + Croix, est, malgré l'étrangeté de son titre une œuvre puissamment belle. D'après ce que nous possédons — le *Prométhée enchaîné* — et d'après les quelques renseignements que nous ont laissé les auteurs anciens, Péladan a tâché de refaire ce qu'avait dû être l'ancienne trilogie d'Eschyle, en y introduisant naturellement certaines idées mystiques qui lui sont personnelles Les personnages sont un peu systématiques, le caractère d'Hermès n'est peut-être pas très cohérent d'un bout à l'autre de la trilogie mais cela n'empêche pas l'œuvre d'être grande et belle et, comme l'a fait remarquer Émile Burnouf, tout à fait conforme à la tradition et aux usages du théâtre grec.

En résumé, nous voyons qu'Eschyle, qui n'a joué qu'un rôle insignifiant dans la littérature française des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles tend à se créer une place de plus en plus importante dans l'histoire littéraire de notre époque. Si les classiques l'ont négligé, c'est moins à cause de sa difficulté, — car ils ont goûté Pindare qui était autrement ardu, — qu'à cause de la répugnance que leur inspiraient une action trop simple, des images ou des mythes qu'ils jugeaient exagérés ou atroces.

Athénée nous rapporte qu'Eschyle, vaincu un jour dans le concours dramatique, s'écria qu'il dédiait ses tragédies au Temps, sachant bien qu'il lui apporterait l'honneur qui lui revenait.

Si nous n'allons pas jusqu'à dire comme Leconte de Lisle dans la préface à la première édition des *Poèmes antiques* : « Depuis Homère, Eschyle et Sophocle qui représentent la poésie dans sa vitalité, dans sa plénitude et dans son unité harmonique, la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain », nous estimons heureux cependant, pour les destinées de la poésie à notre époque, que la prophétie d'Eschyle se soit réalisée et que le Temps ait enfin accordé au grand écrivain l'honneur qui lui était dû.

GEORGES MÉAUTIS.

# LA MORALE LAÏQUE AU COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÈCLE MADAME DE LAMBERT[1]

## III. — Les vertus de société.

Différente de la morale catholique, celle de M[me] de Lambert n'a pas une portée universelle. Quelques principes généraux admis, tout se rapporte, tout est adapté à la société dans laquelle vivait la marquise. Cette morale est donc essentiellement pratique, d'une réalisation facile en apparence, mais elle est aussi essentiellement caduque.

M[me] de Lambert a suivi, pour la division des devoirs, la seconde partie du *Traité de Morale* de Malebranche ; elle lui a emprunté aussi un certain nombre de détails. L'esprit général des deux morales est pourtant très différent. Pour Malebranche il n'y a proprement qu'une sorte de devoirs, les devoirs envers Dieu : la société d'ici-bas est une image de la Cité éternelle, et c'est la majesté divine dont ils sont le reflet qu'on doit respecter dans les grands. Nous avons déjà vu le peu de place que M[me] de Lambert laisse aux obligations envers Dieu, comparé aux cinq chapitres sur quatorze que Malebranche leur consacre.

Elle attache la plus grande importance aux devoirs de société et c'est par l'usage qu'on apprend à les pratiquer. Toute société civile repose sur un certain nombre de conventions et de préjugés, conventions utiles, préjugés féconds, puisque la société ne subsiste que par eux. Il faut s'y soumettre quoiqu'ils n'aient aucune valeur absolue, mais seulement une valeur relative aux hommes qui les ont créés. Or *l'honneur* était la vertu cardinale de tout bon Français; cela est si vrai que Montesquieu en a fait le principe de la monarchie : « Le monde, dit-il dans un chapitre où on sent l'influence de M[me] de Lambert ou tout au moins du cercle de parfaits honnêtes gens qui l'entouraient, le monde est l'école de ce qu'on appelle l'honneur, ce maître universel qui doit partout nous conduire; c'est là que l'on voit et que l'on entend toujours dire trois choses, qu'il faut mettre dans les vertus une certaine noblesse,

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1917, p. 42.

dans les mœurs une certaine franchise, dans les manières une certaine politesse. » M[me] de Lambert sait bien que ce n'est là qu'une vertu de convention, mais elle a remarqué qu'on ne saurait être vraiment heureux si on ne la possède à un degré éminent. « Quoique l'honneur soit l'ouvrage des hommes, dit-elle à sa fille, rien n'est plus réel que les maux que souffrent ceux qui ont voulu s'y dérober : il serait dangereux de se révolter; il faut même travailler à fortifier ce sentiment, puisqu'il doit régler votre vie et que rien n'est plus contraire au repos et ne nous donne une conduite plus incertaine que de penser d'une façon et agir d'une autre. » Cette religion de l'honneur, elle s'efforce aussi de l'inculquer à son fils.

M[me] de Lambert distingue les devoirs envers les supérieurs, les égaux et les inférieurs, et cette division seule, qui est déjà dans Malebranche, situe cette morale à une époque et dans une société déterminées : c'est la morale d'un courtisan qui toute sa vie est appelé à tenir un rang dans une hiérarchie de titres et de dignités. L'un des premiers soins de M[me] de Lambert est d'enseigner à ses enfants le moyen de ne point souffrir en voyant au-dessus d'eux des gens d'un mérite inférieur; quand ils distingueront les grandeurs réelles des grandeurs de convention, ils sauront rendre à chacun les honneurs qui lui sont dus et nuancer avec tact la qualité du respect qu'ils lui témoigneront : « Il y a des grandeurs réelles et personnelles, et des grandeurs d'institution ; on doit du respect aux personnes élevées en dignité; mais ce n'est qu'un respect extérieur; on doit de l'estime et un respect de sentiments au mérite. » Garder son rang était une vertu difficile pour les courtisans vaniteux de Louis XIV ; c'est ce que prouvent tous ces ridicules procès de préséance, auxquels Saint-Simon, ce duc et pair si niaisement jaloux de ses titres et prérogatives, s'attarde complaisamment dans ses *Mémoires*. Connaître exactement sa propre valeur et celle des autres prépare à rechercher la vraie noblesse, en donnant cette espèce de justice qui s'accorde avec l'inégalité des conditions. La vraie noblesse consiste moins à revêtir le manteau ducal ou le cordon bleu, qu'à avoir le sentiment de son rang et de sa naissance. « Se louer de ses ancêtres, c'est louer le mérite d'autrui, et la noblesse fait moins d'honneur qu'elle n'en ordonne. »

Justice et vérité sont pour M[me] de Lambert deux vertus capitales. Point d'honnête homme sans franchise. Les Français, et particulièrement les nobles de l'ancienne monarchie, ont toujours eu le culte de cette vertu, encore que bien souvent leur conduite, sur ce point, démentît leurs maximes; on pardonnait plus volontiers aux fanfa-

rons du vice qu'aux tartufes et la raison de cette estime où l'on tenait la franchise est que rien ne rend la vie de société plus intolérable et plus précaire que la fausseté. La marquise croirait faire injure à son fils en le soupçonnant de pouvoir manquer de droiture : « On n'a point de préceptes à donner aux personnes bien nées contre certains défauts. La probité, la fidélité à tenir sa parole, l'amour de la vérité : je crois n'avoir rien à vous apprendre sur tout cela : vous savez qu'un honnête homme ne connaît point le mensonge. »

Pour n'être point désagréable et quelquefois odieuse, la franchise a souvent besoin du secours de la politesse qui la tempère. Rien de plus fin, rien qui révèle une plus profonde connaissance du monde, rien qui témoigne de plus de distinction de sentiments et de manières que les réflexions de M^me^ de Lambert sur la politesse. Elle remarque deux choses : c'est d'abord que la politesse est une qualité purement extérieure qui n'assure rien pour le fond ; ce qui ne signifie pas qu'elle soit une tromperie : ceux qui ont un peu d'expérience du monde ne sont pas dupes des compliments que l'usage autorise ou réclame; ils n'en retiennent que l'envie de plaire ou du moins l'attention à ne point déplaire, qui est très réelle chez celui qui les fait; — elle remarque ensuite que cette politesse qui, à la bien prendre, tient peut-être du vice plus que de la vertu, est devenue absolument nécessaire avec le progrès de la civilisation : elle supplée à des vertus plus solides, elle prévient bien des actions viles et brutales : « La politesse est un supplément de la vertu : on dit qu'elle est venue dans le monde quand cette fille du ciel l'a abandonné... elle est venue avec la volupté, elle est fille du luxe et de la délicatesse ; on a douté si elle tenait plus du vice que de la vertu. Sans oser décider ni la définir, m'est-il pas permis de dire mon sentiment? Je crois qu'elle est un des grands liens de la société, puisqu'elle contribue le plus à la paix; elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humilité. » En d'autres termes elle est une de ces vertus sociales qui remplacent les vertus chrétiennes. Mauvaise pour le chrétien qui ne recherche que l'intention d'un geste (et le désir de plaire est un motif égoïste et coupable), elle est utile et recommandable pour qui n'examine que les résultats, les actions qu'elle inspire.

D'ailleurs, la politesse est légitime, puisque la nature la donne, et que l'éducation et le monde l' « augmentent ». M^me^ de Lambert ne voit aucun antagonisme entre l'état de nature et l'état de société. Celui-ci ne fait que développer et adapter aux exigences d'une vie plus complexe les dispositions innées de l'individu : du penchant naturel à plaire elle fait un art très délicat.

La vie que menait cette femme charmante devait la conduire naturellement à exalter la civilité. A une époque où la politesse exquise du siècle de Louis XIV commençait à disparaître, où les jeunes gens se permettaient d'en manquer envers les femmes, son salon fut toujours une école de courtoisie parfaite et de fine galanterie; la conversation développait cette politesse de l'esprit qui consiste à dire des choses ingénieuses et agréables, pendant que le jeu et les repas somptueux des autres maisons l'éteignaient.

La politesse est aussi utile à l'individu qu'à la société; elle est une habileté; difficilement un homme de mérite se fait valoir au travers des manières grossières. M^me^ de Lambert ne défend pas à son fils de faire sa cour aux ministres, pourvu qu'il la fasse avec dignité; qu'il songe à son avancement et ne néglige pas sa fortune. Ces maximes inspirées par le bon sens pratique sont assez éloignées des préceptes de l'Évangile : « Une seule chose est nécessaire.... »

Il est encore plus difficile aux femmes de réussir sans les agréments; le mérite sans grâces leur est rarement compté pour quelque chose. Les femmes sont naturellement destinées à plaire et la société leur demande des charmes. Les conseils de M^me^ de Lambert à sa fille sur l'art difficile de plaire, et de plaire longtemps, s'opposent nettement aux principes de Fénelon dans *L'Éducation des Filles*. Redevenu pour un moment le chrétien austère qui craint tout de la nature et de ses instincts, l'insinuant prélat, quoiqu'il fût toute séduction, condamnait chez les femmes ce qu'il appelait le « désir effréné de plaire »; presque aussitôt, d'ailleurs, il se montre le païen amoureux de beauté plastique, quand il critique les modes extravagantes de son temps, et rêve pour les femmes un de ces costumes simples, aux lignes pures, tel qu'en portaient les Grecques. Bien que M^me^ de Lambert soit loin de croire que tout le mérite des femmes se résume dans le savoir-plaire, elle estime qu'il serait ridicule et dangereux de négliger les agréments; elle excuse un peu de coquetterie; plus pratique que Fénelon, elle veut qu'on sacrifie à la mode; cela est bienséant et honnête. Ce n'est pas d'ailleurs l'attention coquette seule qui attache d'une manière durable : « Il faut connaître le cœur humain quand on veut plaire; les hommes sont bien plus touchés du nouveau que de l'excellent; mais cette fleur de nouveauté dure peu et ce qui plaisait comme nouveau déplaît bientôt comme commun. Pour occuper ce goût pour la nouveauté, il faut avoir bien des ressources et des sortes de mérites : il ne faut pas se fixer aux seuls agréments, il faut présenter à l'esprit une variété de grâces et de mérites pour soutenir les sentiments et faire jouir dans un

même objet de tous les plaisirs de l'inconstance. » Ces remarques si fines seraient dignes de Marivaux. Mais que nous sommes loin de la morale chrétienne qui considère comme un péché de vou loir être aimé. Fénelon demandait aux femmes l'impossible : renoncer à plaire. Accordant le solide et l'agréable, M^me^ de Lambert leur demandait « un mérite aimable » (le mot est de Malebranche).

C'est donc une nécessité de la vie sociale que de plaire à ses supérieurs et à ses égaux. Si on doit aux premiers plus de respect, on doit aux seconds plus d'estime et d'amitié. Sur l'estime qu'on doit à ses semblables, Malebranche a des principes plus larges, plus humains que M^me^ de Lambert, plus chrétiens aussi : « Il faut, dit-il, estimer chacun, même les pauvres, même nos ennemis, même les criminels. » Il a le sentiment profond de la dignité humaine, de l'égalité naturelle, et il fonde ce sentiment sur un dogme chrétien : l'égalité devant Dieu, l'égalité des droits à la grâce divine.

Qui fera un départ exact dans les sermons pour les pauvres de la fin du XVII^e^ siècle, entre ce qu'il y a d'authentiquement chrétien et de simplement humain? Quand, du haut de la chaire, les prédicateurs rappellent aux riches que les pauvres sont les véritables dignitaires du royaume de Dieu, qu'eux, les puissants, n'y auront accès que par l'intercession des humbles : voilà le dogme dans sa pureté. J'approche de la perfection, je me rends digne, moi personnellement, de la clémence divine, quand je me dépouille de mes biens : ce principe de morale toute individualiste forme l'idée centrale du sermon *sur l'éminente Dignité des Pauvres dans l'Église* (1659); c'est celui-là encore qui est développé dans le sermon *sur l'Aumône* (1660). Plus rien de cela dans l'éloquente péroraison du sermon sur l'*Impénitence finale* prononcé au Carême du Louvre, en cette année 1662 signalée par une épouvantable famine. Ce n'est plus le chrétien qui parle, c'est un homme de cœur qui pleure sur les calamités publiques, c'est un patriote ému qui reproche aux courtisans leur dureté; cette péroraison est la requête pathétique d'une âme sensible que tourmentent, qu'obsèdent les souffrances du peuple, que révolte l'inégalité monstrueuse des conditions : « Ils meurent de faim, oui, messieurs, ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels; nul ne court à leur aide.... Et dans les provinces éloignées et même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir, vérité constante,

publique, assurée. O calamité de nos jours! Quelle joie pouvons-nous avoir? »

Un souffle d'humanité passe sur la France à la fin du XVII^e siècle. Tous les bons cœurs, tous les esprits droits jettent un regard de compassion sur la misère du peuple. C'est d'abord la révolte d'une sensibilité froissée par ce douloureux spectacle, c'est ensuite la protestation d'une raison à qui paraissent absurdes et contre nature les iniquités et le despotisme.

Je n'ai pas à parler ici des administrateurs de Louis XIV qui essayèrent de fonder une monarchie conforme aux principes cartésiens d'ordre et de raison, ni de ces penseurs généreux autant que peu écoutés, Vauban, Boisguilbert, Boulainvilliers, qui proposèrent pour soulager les pauvres des systèmes d'impositions plus équitables. Je n'ai pas à m'occuper davantage, quoique M^me^ de Lambert en ait connu plusieurs, de ceux qui furent de l'Entresol, Lassay, Alary, d'Argenson, l'abbé de Saint-Pierre et qui se jetèrent dans des projets de réformes hardis jusqu'à la chimère, quand ils n'étaient pas naïvement timides et rétrogrades.

La marquise de Lambert, aristocrate d'instinct, grande dame par ses sentiments et ses pensées, s'est inclinée au vent d'humanité qui soufflait; elle a souffert de l'extrême inégalité des fortunes, elle a été persuadée que les iniquités sont contraires à l'ordre et à la raison : « Dans un État où la raison serait la maîtresse, tout serait égal et l'on ne donnerait de distinction qu'à la vertu. » C'est à Malebranche (qui faisait de l'inégalité une conséquence de la chute) et à Fénelon, que M^me^ de Lambert doit la plupart de ses idées humanitaires. Pourtant elle a donné à ses maximes un accent bien personnel.

L'humanité de M^me^ de Lambert est celle que pouvait avoir vers 1700 un grand seigneur homme de cœur; elle considère la bienfaisance comme un privilège et en même temps un devoir de la noblesse : « Le bonheur de la grandeur, c'est lorsque les autres trouvent leur fortune dans la nôtre.... La libéralité est un des devoirs d'une grande naissance. » Elle flétrit l'avarice qui rend méprisable et inutile, l'une des seules passions qui, même réglée, ne peut se changer en vertu; passion foncièrement immorale, puisqu'elle ne rend heureux ni celui qu'elle possède, ni ses semblables. La bonté de son cœur rapprochait M^me^ de Lambert du peuple, quoiqu'elle eût le sentiment très vif de la distance qui l'en séparait : « Oubliez toujours ce que vous êtes dès que l'humanité vous le demande, mais ne l'oubliez jamais quand la vraie gloire veut que vous vous en souveniez. »

Au lieu de faire de Mme de Lambert une avancée, un précurseur, au lieu de l'enfoncer dans le XVIIIe siècle, comme Sainte-Beuve en est tenté, je crois qu'il est plus conforme à la vérité de voir en elle une attardée. Elle n'a vraiment rien de révolutionnaire, elle est bien du siècle de Louis XIV. Sans assumer la mission d'un réformateur, La Bruyère est beaucoup plus vivement frappé des abus et des iniquités sociales. Elle avait des terres en Bourgogne, qui, un jour, devaient échoir à son fils; elle ne lui a jamais parlé des paysans, elle ne lui a point donné de conseils sur la manière de se conduire envers les plus misérables des Français, sur qui pourtant reposait la fortune des grands. Elle s'est interdit dans ses ouvrages des discussions sur l'état politique de la France, peut-être autant par indifférence que par cette modestie bienséante aux femmes. Et pourtant, il n'est pas douteux que la conversation, dans son salon, ne roulât assez souvent sur ce sujet : elle connaissait en manuscrit, et elle communiqua plus tard à Montesquieu l'*Instruction pour la Conscience d'un Roi* de Fénelon, qui, publiée en 1734, fut presque aussitôt supprimée. Elle n'imaginait pas qu'on pût rien changer à l'ordre politique du pays, à une époque où tout le monde s'érigeait en redresseur d'abus.

C'est par sa *sensibilité* qu'elle est portée vers la bienfaisance, qu'elle s'efforce, comme Fénelon, de traiter avec douceur les domestiques et les inférieurs : « Le plaisir le plus touchant pour les honnêtes gens, c'est de faire du bien et de soulager les misérables », dit-elle à son fils.

## IV. — La sensibilité; les passions.

La sensibilité, qui rendait bienfaisants et généreux les contemporains de Mme de Lambert, portait en elle-même sa récompense, et le cœur, inspirateur des plus nobles actions, se trouvait être en même temps une source d'émotions délicieuses.

Le culte de la sensibilité remonte assez haut dans le XVIIe siècle. On avait fort remarqué la formule de Mlle de Scudéry : « la mesure du mérite se tire de l'étendue du cœur et de la capacité qu'on a d'aimer ». On établit une sorte de prééminence du cœur sur l'esprit : « C'est le cœur qui ne manque jamais, dit Mme de Sévigné, et quoi que vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui veut le contrefaire, il manque, il se trompe, il bronche à tout moment, ses allures ne sont point égales.... » Sous des influences probablement fort diverses et assez difficiles à

préciser, ce goût de la sensibilité ne cesse d'augmenter dans le courant du XVII^e et au XVIII^e siècle [1].

Le théâtre de Racine y avait contribué pour beaucoup en révélant au public toute la douceur d'aimer et le charme de la tendresse; les *Lettres portugaises* eurent un immense succès et beaucoup de romans de femmes, ceux de M^me^ de La Fayette, de M^me^ de Villedieu, par exemple, plurent surtout par les analyses troublantes de sentiments passionnés. La Bruyère s'étonnait encore de l'espèce de honte qu'on avait de pleurer au spectacle alors qu'on y riait librement. Quelques dizaines d'années plus tard, on ne tolérait plus les comédies qui font rire bruyamment; on les jugeait indécentes et l'on s'abandonnait à la douceur des larmes : le public était prêt à applaudir aux comédies larmoyantes de Nivelle de la Chaussée, qui tout au plus faisaient « sourire l'âme ». Le goût de la solitude et un certain amour de la nature qui ne s'étaient point perdus depuis l'*Astrée* et Racan, s'accentuèrent à la fin du XVII^e siècle. Les femmes surtout, M^me^ de Sévigné, M^me^ de Lafayette, M^me^ de Lambert aussi, sentaient vivement le besoin d'échapper à la vie un peu artificielle des salons et de goûter le mélancolique plaisir de l'isolement. Ainsi Rousseau ne fut que le Messie longtemps attendu et désiré d'une foule de gens qui éprouvaient confusément ce qu'il devait exprimer avec son feu et sa passion.

Les honnêtes gens de 1700 ne séparaient pas la sensibilité de la raison; ils n'appelaient pas tant du nom de sensibilité le don d'éprouver spontanément des émotions fortes, que cette qualité qui distingue les seuls êtres raisonnables et qui leur permet de s'attendrir sur les objets qu'ils auront reconnus attendrissants. Le mouvement du cœur suivait (du moins ils le pensaient) la réflexion de l'intelligence et quand, spontanément, il était ému, on savait démontrer que cette émotion était raisonnable. On aimait à raffiner sur les sentiments, à s'y attarder par une longue et complaisante attention; on était ingénieux à en épuiser goutte à goutte les délices, à les intensifier, à les orchestrer par mille pensées subtiles et amollissantes? On ne subissait pas tant les émotions qu'on n'allait à elles librement; du moins c'était l'ambition et l'illusion de tous les honnêtes gens. Le public cherchait à justifier son goût et admettait qu'il y a des occasions où il est

1. Les chrétiens eux-mêmes ne craignaient pas de passer pour sensibles. Pascal déjà attribuait beaucoup au cœur touché et régénéré par la grâce. Que de tendresse dans Massillon et dans Fénelon, l'idole du XVIII^e siècle. Et Bossuet lui-même, l'orthodoxe Bossuet, vantait Condé d'avoir eu un cœur sensible à l'endroit de ses amis et faisait de la sensibilité l'âme des sociétés humaines.

raisonnable de vibrer; il se persuadait que la tendresse est inséparable d'un esprit sain et d'un cœur vertueux.

Mme de Lambert exalte la sensibilité parce qu'elle fait le bonheur de l'individu et parce qu'elle est utile à la société. La nature qui en a doué les cœurs, nous a procuré une source de plaisirs délicieux aux âmes raisonnables. « Le premier mouvement du cœur a été de s'unir à un autre cœur.... Les personnes tendres et délicates sentent les besoins du cœur plus que toutes les autres nécessités de la vie. » L'éducation doit perfectionner ce don naturel : la sensibilité, comme la conscience, a ses délicatesses acquises.

La sensibilité donne aux hommes toutes les vertus qui les rendent utiles et agréables à leurs semblables; elle rapproche et unit, elle est l'âme de la société : « Ce sont les qualités de cœur qui entrent dans le commerce; l'esprit ne lie point aux autres et vous voyez souvent des personnes fort haïssables avec beaucoup d'esprit. » On aimait du temps de la marquise à rencontrer des âmes tendres; cette qualité présumait en leur faveur et on leur supposait volontiers toutes sortes de vertus qu'on n'allait point chercher dans les caractères froids. « Rien ne plaît tant que les personnes sensibles qui cherchent à se lier aux autres, dit-elle à son fils, qui manquait peut-être un peu de ce liant. Et nous lisons dans les *Réflexions sur les Femmes* : « Vous ne pouvez avoir ni humanité, ni générosité sans sensibilité.... La sensibilité secourt l'esprit et sert la vertu. »

Ce goût de la sensibilité telle que je l'ai définie explique le culte que le XVIIIe siècle a rendu à l'amitié. La Bruyère déjà faisait de ce sentiment un privilège des âmes nobles. L'amitié convenait à des gens assez peu passionnés somme toute, tendres par raison et sensibles par principe; elle règne au théâtre pendant tout le XVIIIe siècle. Malebranche et Fénelon estimaient ce sentiment qui répand de la douceur et de l'agrément sur la vie de société; ils se défiaient pourtant des amitiés trop tendres et trop raffinées qu'ils remarquaient surtout chez les femmes; ils craignaient, et avec raison, cet alanguissement de l'âme où conduit une sentimentalité exagérée.

Il y avait, je crois, chez la plupart des adorateurs de l'amitié plus de sensibilité factice et d'illusion de tendresse que d'émotion et d'affection sincère et forte. Beaucoup croient éprouver la parfaite amitié parce qu'ils ont une *idée* de la parfaite amitié.

Elle a bien changé durant les vingt premières années du XVIIIe siècle, la manière de comprendre ce sentiment! On ne saurait douter de l'amitié vraiment solide et profonde qui unissait Racine

et Boileau; pourtant ils ne réfléchissent presque pas sur leur tendresse. Ils se disent à peine qu'ils s'aiment; ils le sentent, ils en sont heureux; leur sentiment n'a pas besoin de mots pour s'exprimer; de temps en temps seulement une petite phrase jaillie du cœur révèle à celui qui relit leurs lettres toute la profondeur de leur tendresse.

Comme tout est différent et plus complexe dans les pages (exquises d'ailleurs), que la marquise et son ami de Sacy ont consacrées à l'amitié. Ils raisonnent sur le sentiment, ils en veulent jouir par l'esprit autant que par le cœur, ils ne s'y abandonnent pas simplement, naturellement.

L'amitié, pour M^me^ de Lambert est un besoin qui augmente à mesure que le cœur s'épure, et que l'esprit gagne en délicatesse. Il faut jouir des biens de l'amitié avec « sentiment », ce qui, pour les honnêtes gens de 1700, veut dire avec attention et réflexion.

Le *Traité de l'Amitié*, comme le *De Amicitia* de Cicéron, qui a servi de modèle à M^me^ de Lambert et à de Sacy, est divisé en trois parties : ces trois points sont bien révélateurs de ce goût des gens du XVIII^e^ siècle qui veulent avoir sur les sentiments des idées nettes et s'y livrer en connaissance de cause. « Voyons, dit-elle, quels sont les charmes et les avantages de l'amitié, pour les chercher; quel est le véritable caractère de l'amitié pour la connaître, et quels sont les devoirs de l'amitié pour les remplir[1]. » Rien de plus fin et de plus délicat que cette analyse que M^me^ de Lambert fait du plaisir d'aimer.

Elle a glissé dans ce petit traité toutes les pensées des anciens et des modernes qui l'avaient charmée; elle a fouillé avec une curiosité qui la disposait à en être émue les pages de Cicéron et de Sénèque sur l'amitié, elle cite avec un frémissement de volupté les passages les plus passionnés de Montaigne. En somme, peu de pensées nouvelles dans ce traité. Ce qui fait l'originalité de M^me^ de Lambert, c'est cette attention tendre avec laquelle elle a lu les autres, c'est le choix qu'elle a fait de tout ce qui flattait ses sentiments, c'est enfin cette espèce d'enthousiasme et de ravissement qui anime les idées qu'elle emprunte à ses auteurs favoris et qu'elles fait siennes. « Il n'y a que ceux qui ont joui du doux plaisir de l'amitié qui sachent quel charme il y a à passer les journées ensemble. Que les heures sont légères, qu'elles sont coulantes avec ce qu'on aime! »

Elle insiste sur cette idée que l'amitié ne peut être vraiment

1. Cette division rappelle celle d'un sermon.

tendre et durable qu'entre personnes vertueuses. C'est un lieu commun et peut-être une erreur et une illusion des stoïciens. On l'a souvent répété à cette époque et cela est compréhensible; le sentiment acquérait ainsi une valeur morale; ou le transfigurait, ou le déifiait pour ainsi dire, en l'associant à la vertu.

Elle fait une place à part à l'amitié qui existe entre personnes de sexe différent. Cette affection très tendre, que M^me^ de Lambert éprouvait pour Saint-Aulaire, peut-être pour M. de Sacy, cette amitié amoureuse qui liait M^me^ de Lafayette et La Rochefoucauld succédait assez souvent à une passion moins tranquille; plus que l'amitié ordinaire elle satisfaisait les âmes éprises de tendresse et que l'âge n'avait pas complètement guéries de l'amour; elle est une de ces voluptés passives dont parle Saint-Évremond et qui remplacent, en consolant de leur perte, les voluptés actives qui échappent aux vieillards.

Pendant que les chrétiens se défiaient des passions, Corneille et les cartésiens se montraient confiants à leur endroit. Descartes (*Traité des Passions*, 1649) croyait que toutes nos passions, bonnes en elles-mêmes puisqu'elles sont naturelles, ne deviennent funestes que par leurs excès et leurs dérèglements; avec Corneille, il ne doutait pas que chez les âmes fortes la volonté et la raison n'en pussent rester les maîtresses; ils trouvaient parmi leurs contemporains de ces hommes énergiques dont la volonté semblait diriger vers un bien dont ils avaient l'idée leurs impulsions et leurs passions.

Les jansénistes, avec plus de véritable clairvoyance peut-être, redoutaient la tyrannie des passions et croyaient la raison humaine impuissante à les dompter. Racine a mis en lumière dans presque toutes ses tragédies le caractère fatal de la passion et pendant qu'il révélait au public quelles sont les délices de la tendresse, il lui peignait aussi les désartres effrayants de l'amour.

Mais qu'on accuse ou qu'on justifie les passions, on n'aperçoit guère en elles, jusque vers le dernier tiers du XVII^e^ siècle, que l'influence qu'elles ont sur le bonheur et la perfection individuels. Sous l'influence des Anglais, de Hobbes, puis de Mandeville, on commence à les réhabiliter au nom des services qu'elles peuvent rendre à la société. Les États, dit-on, ne subsistent que par elles, et même par les vices qu'elles favorisent; toutes, sagement réglées, concourent au bien public. C'est ainsi qu'on justifie l'amour, l'ambition si décriée par les prédicateurs; Fénelon lui-même estime qu'une certaine ambition n'est pas dangereuse chez les princes. Le marquis de Lassey, l'abbé de Saint-Pierre font l'apologie

du luxe. Rémond de Saint-Mard, avec plus de hardiesse qu'aucun de ses contemporains, exalte toutes les passions indistinctement et, penchant vers le paradoxe, il vante de préférence celles qui sont regardées comme les plus méprisables. Les vices, dit-il, ne sont pas moins nécessaires que les vertus; le larcin lui-même mérite quelque considération et la folie a ses agréments. Dans les *Éclaircissements*, il a un peu atténué la portée de ses *Dialogues*. « Nous avons une raison pour modérer les passions et les rendre utiles à la société. »

M[me] de Lambert ne réhabilite pas toutes les passions au nom d'un principe général. Elle flétrissait l'avarice, et comme Fénelon, que ses scrupules de chrétien faisaient retarder sur son siècle, elle condamnait le luxe exagéré. Elle a facilement montré l'usage qu'on peut faire des passions que, par son expérience du monde, elle a reconnues bonnes, l'ambition et l'amour. C'est qu'elle avait aimé et qu'elle avait vu dans sa famille même combien l'ambition peut rendre un homme estimable et utile à sa patrie.

On peut remarquer une évolution dans les idées de M[me] de Lambert sur les passions. Dans les *Avis d'une Mère à sa Fille*, elle ne parle guère que de l'amour et elle montre que ce sentiment peut faire le bonheur d'une femme, s'il est réglé, et son malheur, s'il est désordonné et violent. Elle a emprunté aux deux derniers articles du *Traité des Passions* les moyens de guérir, ou du moins de rester maîtresse de l'amour; sans doute cette femme essentiellement raisonnable s'était bien trouvée de suivre les conseils de Descartes : « Il faut, dit-elle, composer avec la passion, la ménager avec adresse, chercher des remèdes dans la passion même. » Ainsi les réflexions sont les véritables *remedia amoris;* l'imagination (et ici M[me] de Lambert se rencontre avec Malebranche) fortifie et exaspère ce sentiment.

Bien des choses, dans ces pages sur l'amour, ressemblent à des confidences.... M[me] de Lambert, dont on connaît la passion pour Saint-Aulaire, analyse le désordre de son propre cœur et ses combats pour garder une réputation sans tache. Et en effet elle a remarqué que le plus grand malheur de l'amour, c'est qu'il peut ternir la réputation des femmes. La société attache du prix à leur chasteté et se venge en couvrant de honte et de déshonneur celles qui se sont oubliées. La mère de M[me] de Lambert offrait un exemple de cette déchéance. Aussi la marquise exhorte sa fille à se défier de l'amour, pour ménager sa renommée. Elle ne parle pas en chrétienne, mais en femme d'honneur et de volonté : « Croyez, lui dit-elle, que nous sommes aussi forts que nous voulons l'être. »

Dans les *Réflexions sur les Femmes*, Mme de Lambert n'est plus sous l'inflence directe de Descartes ; elle met en lumière les bienfaits sociaux de l'amour. Elle a subi l'influence de Rémond et de Lassey. Par Saint-Hyacinthe, fixé à Londres, elle était en contact avec l'Angleterre. Rémond le Grec, à moins que ce ne soit Mme Dacier, la conduite à Platon ; elle fait de fréquentes allusions au *Banquet;* ce qu'elle y trouve, parce qu'elle l'y cherche, c'est l'éloge d'un amour qui rend les hommes utiles à leurs semblables : « L'amour, dit Platon, est entrepreneur de grandes choses. »

Il s'agit, pour Mme de Lambert, de tirer de l'amour le plus de jouissances avec le moins de douleur, tout en le rendant bienfaisant à la société. Elle a créé une *économie* des sentiments ; nous pouvons bien dire créé, malgré tout ce que lui ont appris Lassay, Rémond et Fontenelle ; en sa qualité de femme, et d'honnête femme, elle devait tout voir sous un autre jour, et vraiment les *Réflexions sur les Femmes* sont de tous ses ouvrages, celui où elle a mis le plus d'elle-même, où elle a été le plus originale.

En dépit des protestations de la pudique marquise effrayée à l'idée d'avoir trahi quelque chose de ses préoccupations les plus intimes, il est impossible de ne pas voir dans ces *Réflexions* une confession, plus que cela, une apologie ; les contemporains ne s'y trompèrent pas. (Voyez la lettre de Mme de Lambert à Saint-Hyacinthe, au sujet d'une traduction anglaise de ses ouvrages.)

Elle avait composé ces *Réflexions sur les Femmes* pour l'abbé de Choisy, qui, de son côté, lui avait dédié une page de son autobiographie (?), la peu édifiante *Histoire de la Comtesse des Barres*. Si elle lut avec un sourire les aventures du galant abbé costumé en femme, et ne s'effaroucha pas trop qu'il lui envoyât ce petit récit assez scandaleux, ses débauches à elle, débauches d'esprit, comme elle les appelle, sont d'un tout autre genre.

Quoi qu'en disent Saint-Mard ou Lassay et tous les roués de la Régence, que les hommes ont tort d'attacher leur honneur à la chasteté des femmes, Mme de Lambert remarque ce fait : que toutes les femmes qui s'oublient se font infailliblement décrier ; et pour elle, qui faisait de la réputation le bien le plus précieux, un amour avili ne saurait être heureux.

Mais si les bienséances règlent les actes, elles n'ont aucun pouvoir sur les sentiments. Et Mme de Lambert a éprouvé que plus les obstacles sont nombreux, qui s'opposent à sa satisfaction, plus l'amour est vif et abondant en voluptés ; les femmes ne devraient donc point se plaindre de la tyrannie des bienséances, puisqu'elle éternise en quelque sorte leurs plaisirs, et les hommes

ne devraient point souhaiter de voir les femmes mépriser toutes les convenances, puisqu'ils ne trouveront d'attachement solide et durable que chez celles qui se respectent en demeurant vertueuses; l'honneur des femmes est donc le plus utile des préjugés, la pudeur est la meilleure ouvrière des plaisirs du cœur, mille fois plus délicieux que ceux des sens; enfin l'amour ne vit que par son perpétuel supplice :

> Je suis toujours surprise qu'on ne veuille pas raffiner sur le plus délicieux sentiment que nous ayons. Ce qui s'appelle le terme de l'amour est peu de chose. Pour un cœur tendre, il y a une ambition plus élevée à avoir : c'est de porter nos sentiments et ceux de la personne aimée au dernier degré de délicatesse et de les rendre toujours plus tendres, plus vifs et plus occupants.

La société y perdrait autant que l'individu, si on bannissait de l'amour la vertu et l'honneur. L'amour platonique, seul capable de faire des grands hommes et d'inspirer de nobles actions, enveloppe les âmes dans une atmosphère d'héroïsme. Dans ce sentiment, les deux passions que vénérait M^me^ de Lambert, la gloire et l'amour, s'accordent et travaillent au bien public et particulier. Il y a vraiment dans les *Réflexions sur les Femmes* de très belles pages, senties, poétiques, quelque chose de cornélien, et quelque chose d'antique, le rêve d'une société idéale, où les hommes, transfigurés par la passion, trouveraient d'ineffables voluptés dans l'accomplissement des nobles travaux qu'elle leur inspirerait. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien une pareille apologie de la passion devait être plus efficace que celle d'un Rémond ou d'un Lassay, qui aux yeux de tous les honnêtes gens un peu scrupuleux devaient paraître d'une moralité douteuse.

Jusqu'à quel point les sentiments que M^me^ de Lambert éprouva réellement ressemblent-ils à ceux dont elle fait l'éloge. D'Argenson nous parle d'une « tendresse constante et assez platonique », ce qui concorde avec les *Réflexions sur les Femmes*. Le président Hénault nous assure qu'un mariage secret unit sur le tard M^me^ de Lambert et Saint-Aulaire; cela n'est pas impossible. Ces mariages étaient à la mode[1]. M^me^ de Lambert a-t-elle voulu mettre sa conscience à l'aise, qu'alarmait peut-être sa passion? Les *Réflexions*

1. Mathieu Marais prétend que le fils Lambert conclut, lui aussi, un mariage secret avec M^me^ de Locmaria qu'il épousa ensuite publiquement contre le gré de sa mère : « M^me^ de Locmaria a été une des plus aimables femmes de la cour et a eu bien des amants, sans son mari qui la prend pour femme, parce qu'il est las de l'aimer, etc.! »

sont-elles antérieures ou postérieures à ce mariage, s'il a réellement été conclu? On n'en saura jamais rien.

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que Mme de Lambert n'ait analysé dans son petit ouvrage, sa passion pour Saint-Aulaire, et il paraît au ton de ces *Réflexions*, que cette passion ne fut jamais complètement assouvie. Dans un portrait anonyme, qui se trouve dans presque toutes les éditions de Mme de Lambert et que je crois être celui de Saint-Aulaire, la marquise écrit ce qui suit, et qui rappelle les *Réflexions sur les Femmes* : « L'usage qu'il a fait de son cœur n'a servi qu'à le perfectionner, et l'amour qui gâte assez souvent les hommes, a respecté ses mœurs et lui a appris à séparer les plaisirs des vices ; sa galanterie a augmenté sa douceur et sa délicatesse naturelles. »

Dans les *Avis d'une mère à son fils*, Mme de Lambert, faisant l'éloge de l'ambition, s'est principalement attachée à démontrer les bienfaits de cette passion dans la société : « elle nous excite à faire de grandes choses ». Condamnée par les préjugés du monde à une sorte d'obscure inaction, Mme de Lambert reporta sur son fils les rêves de gloire qu'elle avait peut-être formés pour elle-même, et auxquels, par bienséance, elle avait renoncé à regret. Un grand capitaine, un héros, voilà ce qu'elle voulait qu'il devînt. Vraiment saturée de Plutarque, son orgueil maternel se repaissait de délicieuses espérances[1] : « Vous ne pouvez aspirer à rien de plus digne ni de plus convenable que la gloire », lui criait-elle. Elle s'efforce de lui prouver qu'il servira bien ses intérêts en servant bien sa patrie, et qu'ainsi l'ambition, qui est une passion égoïste, concourt au bien de la société. Cet idéal est précisément l'opposé de celui du chrétien. Pour Mme de Lambert, l'humilité, si elle est une des premières qualités des femmes, serait presque un vice dans un jeune homme; elle le rendrait *inutile*.

« Rien ne convient moins à un jeune homme qu'une certaine modestie, qui lui fait croire qu'il n'est pas capable de grandes choses. Cette modestie est une langueur de l'âme qui l'empêche de prendre l'essor et de se porter avec rapidité vers la gloire; il y a un mérite supérieur qui sent que rien ne lui est impossible.

Ce superbe *quo non ascendam* érigé par cette mère en principe de conduite ne laissa pas d'inquiéter Fénelon; il n'avait pas de fils, lui; il écrivait à M. de Sacy : « Je ne serais peut-être pas tout à fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui;

1. Elles lui étaient permises; le jeune homme avait déjà fait plus que des promesses, et ses supérieurs semblent l'avoir estimé plus que ses rivaux ne l'aimaient.

mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue. » M^me de Lambert répondit pour sa défense : « J'ai la hardiesse de croire que je penserais comme vous sur l'ambition (*j'en doute fort*); mais les mœurs des jeunes gens d'à présent nous mettent dans la nécessité de leur conseiller, non pas ce qui est le meilleur, mais ce qui a le moins d'inconvénients; et ils nous forcent à croire qu'il vaut mieux occuper leur cœur et leur courage d'ambition et d'honneur que de hasarder que la débauche s'en empare. » « Conseiller non pas ce qui est le meilleur, mais ce qui a le moins d'inconvénients », c'est mettre à la place d'un bien immuable et absolu, d'un idéal impossible à atteindre, un bien pratiquement réalisable, relatif aux temps et aux hommes; c'est là le dernier mot de cette morale éminemment pratique, qui tire le meilleur parti, pour notre bien-être et celui de la société, de toutes nos dispositions naturelles ou acquises, qualités, défauts, passions, vices même.

### V. — La morale du bonheur; les plaisirs.

La fin et la récompense d'une vie morale, c'est le bonheur; tous les fondateurs de religions, tous les philosophes jusqu'à Kant ont fait de cette recherche de la félicité le centre de leur doctrine et la morale n'est proprement pour eux qu'un art de se rendre solidement heureux. Les chrétiens eux-mêmes intéressaient à l'accomplissement de leurs devoirs cet incommensurable amour du bonheur qui travaille tous les mortels. Seulement les chrétiens ne cherchaient les félicités qu'en Dieu et Malebranche lui-même, qui résout le bonheur en plaisirs, ne regarde pas les plaisirs terrestres comme de vrais biens, parce qu'ils sont éphémères.

La morale du bonheur de M^me de Lambert, comme celle de tous ses contemporains, est éclectique. Elle abandonne dans les philosophies antiques, tout ce qui est caduc, pour ne retenir, en les accommodant à sa propre existence, que les principes qu'elle a reconnus utiles. Pourtant c'est le stoïcisme, nous l'avons vu, qui donne le ton. En dehors de la raison et de la vertu, pas de bonheur possible : « Il faut pour être heureux, penser sainement. »

M^me de Lambert a subi, par des lectures et des conversations, l'influence de tous les moralistes, ses contemporains, qui ont essayé de prouver l'excellence ou la légitimité des plaisirs. Elle connaissait fort bien Malebranche, elle a peut-être lu Baudot de Juilly (1700) et elle n'ignorait certainement pas l'*Agathon* de Rémond le Grec (1701), au moment où elle écrivait ses *Avis d'une*

*mère à son fils*, et peut-être les *Avis à sa fille*. Elle faisait beaucoup de cas de Saint-Évremond, grande autorité en morale, comme elle disait, également éloigné de la vertu rigide et de la débauche grossière. Il est probable aussi qu'elle a feuilleté le *Dictionnaire* de Bayle et lu assez régulièrement les *Nouvelles de la République des Lettres*, et même si elle avait reculé devant les gros volumes du philosophe, ses amis Fontenelle et Lamotte lui en auraient fait savourer la substantifique moelle.

Mais pour les pages qu'elle a consacrées aux plaisirs il y a un guide qu'elle a suivi presque pas à pas. C'est le *Traité du Bonheur* (paru en 1724), de Fontenelle; je ne doute pas, en effet, que ce délicat opuscule n'ait été composé avant les *Avis d'une mère à sa fille*. Sans doute les conversations du mardi devaient rouler souvent sur le bonheur; chacun apportait quelques idées, illustrant ses théories de quelques souvenirs d'expériences vécues et Fontenelle, dont le tour d'esprit était le plus original, fournissait le plus à ces aimables dissertations; et en effet le *Traité du Bonheur*, comme les réflexions de la marquise illustrent admirablement ce que nous savons du tempérament de cet homme dont toute la vie n'a été qu'une longue prudence, un savant calcul pour tirer des choses le plus de jouissance possible, tout en échappant aux maux et aux dégoûts que préparent les plaisirs. D'autre part, les idées sont présentées dans un ordre plus logique, ou si l'on veut, il y a moins de laisser aller dans le *Traité du Bonheur*. M^me^ de Lambert, qui voyait vivre son ami, dut trouver vraiment lumineuse cette petite dissertation. Ses goûts et ses expériences devaient la conduire naturellement à faire siennes les idées de Fontenelle.

Le *Traité du Bonheur* est un essai très curieux pour concilier le stoïcisme avec Malebranche. Le *De vita beata*, qui accorde si ingénieusement Épicure avec le Portique a pu lui servir de modèle. Fontenelle avoue que la douleur est un mal et souvent inévitable, qu'une faible partie de notre bonheur dépend de nous; c'est une raison pour ne point compromettre cette petite part de félicité dont nous pouvons disposer.

Oui, la douleur est un mal, mais est-elle toujours un si grand mal qu'on se le figure? L'imagination (Cicéron et Sénèque, avant Malebranche, en avaient dénoncé les mauvais offices), l'imagination nous fait souffrir plus que les choses elles-mêmes; elle grossit nos douleurs et en nous y attachant, nous empêche d'en guérir. « Songeons, dit-il, que la plupart des choses sont d'une nature douteuse (il l'avait démontré dans ses *Dialogues des morts*), et que quoiqu'elles nous frappent bien vite comme biens ou comme maux,

nous ne savons pas trop au juste ce qu'elles sont. » Et M^me de Lambert, après lui, recommande pour échapper aux chagrins la méthode suivante, dont elle a éprouvé l'efficacité : « Examinez ce qui fait votre peine, écartez tout le faux qui l'entoure et tous les ajoutés de l'imagination et vous verrez que souvent ce n'est rien et qu'il y a bien à rabattre. » Elle va plus loin que son ami et cherche à faire de l'imagination même une redoute contre les atteintes du mal : « Il faut avoir des ressources et des pis aller. Mesurez vos forces et votre courage; et pour cela, dans les choses que vous craignez, mettez tout au pis. Attendez avec fermeté le malheur qui peut vous arriver, envisagez-le à face découverte : voyez-le dans toutes les circonstances les plus terribles et ne vous en laissez pas accabler. » Elle est comme cet esclave du *Phormion*, qui tenait pour des bienfaits les châtiments que son maître ne lui infligeait pas.

Dans les *Avis d'une mère à son fils*, M^me de Lambert est plus près du pur stoïcisme. Le *Traité du Bonheur* lui était moins présent. Elle conseille de se soumettre patiemment aux maux inévitables.

La douleur écartée (autant qu'il est en nous) reste à savoir user des plaisirs. Nous sommes nés pour les goûter : « Notre âme, dit-elle, se souvenant de Montaigne, a bien plus de quoi jouir que de quoi connaître. » Il n'y a qu'à faire usage de ses lumières naturelles pour exprimer des choses toute la jouissance qui en peut couler. « Tout est presque plaisir pour un esprit sain. »

Comment jouir de ces plaisirs, et lesquels choisir de préférence? Voilà les questions qui se posent.

Épicuriens plus raffinés encore que Saint-Évremond et même les Rémond, Fontenelle et M^me de Lambert estiment que la première disposition pour goûter les plaisirs est de savoir s'en passer. Ils n'en subissent point la tyrannie et comme Montaigne, ils conseillent de ne se point livrer aux choses qui plaisent, mais de s'y prêter : ils ont remarqué tout comme lui, que « la volupté elle-même est douloureuse en sa profondeur ». Les plaisirs s'émoussent par l'usage, et nous laissent plus malheureux, quand ils nous ont quitté; c'est la tempérance qui les éternise, c'en est la variété qui les rend plus intenses, et on en jouit d'autant plus qu'ils alternent avec des occupations plus solides; pour reprendre la formule concise de Zadig, « toujours du plaisir n'est pas du plaisir ». Ménager ses goûts, varier habilement ses occupations pour que rien d'amer ne sourde de la fontaine des voluptés : morale d'aris-

tocrates et d'oisifs qui peuvent choisir leurs divertissements et n'ont à redouter que l'ennui des plaisir trop abondants.

Cette sage *économie* des plaisirs, cette tempérance voluptueuse que Voltaire préconisera encore, est une des idées les plus originales de Fontenelle. Mais en voici une autre qui ne l'est pas moins : c'est l'*évaluation* des plaisirs. Quels sont, se demande Fontenelle, les plaisirs qu'on paie le moins cher et ceux qui rendent le plus ? A prix égal, on choisira les plus productifs de jouissances, et à jouissance égale, les moins coûteux. Il faudra, par prudence, n'user que rarement des plaisirs trop grisants, qui rendent tous les autres insipides; ainsi les plaisirs simples sont du meilleur usage et on les goûte à bon marché. M^me^ de Lambert est du même sentiment que Fontenelle : « Les plaisirs simples donnent une joie douce et égale, ils ne se font pas payer trop cher.... On n'a besoin, ni de spectacles, ni de dépense; une lecture, un ouvrage, une conversation font sentir une joie plus pure que l'appareil des plus grands plaisirs. »

Ces plaisirs simples, lecture, conversation, nous avons vu que M^me^ de Lambert les goûtait avec délices. Et nous savons aussi qu'elle ne recherchait guère les plaisirs trop vifs. A son âge, infirme comme elle l'était, elle devait avoir renoncé aux spectacles; et si parfois elle donnait à l'hôtel Mazarin des soupers fins, c'était moins par goût que par bienséance : « Elle avait, dit Fontenelle, le soin de se rassurer en faisant réflexion que dans cette même maison si occupée d'esprit, elle faisait une dépense très noble, et y recevait beaucoup plus de gens du monde et de condition que de gens illustres dans les lettres. »

Une condition indispensable pour être heureuse (et ici M^me^ de Lambert revient au stoïcisme) c'est d'être bien avec soi-même. Le repos de la conscience console de bien des maux, donne du prix à bien des plaisirs. Elle sentait le besoin de s'isoler parfois, de se retrouver dans la solitude, quand, dans la société, elle s'était perdue de vue; elle aimait à se replier sur elle-même; elle savait que la retraite spirituelle, telle que la pratiquaient les néostoïciens est un tonique de la vie morale, en même temps qu'un asyle contre les maux qui viennent du dehors. « Il est bon d'avoir en nous-mêmes une retraite agréable, disait Fontenelle; mais elle ne peut l'être que si elle a été préparée par les mains de la vertu. »

Le bonheur que M^me^ de Lambert et Fontenelle essaient de réaliser n'a rien de sublime et pourrait paraître médiocre à des imaginations ardentes; il résulte d'une étude attentive de la réalité, d'un perpétuel calcul : « La sagesse a toujours les jetons à la main. »

Point d'élans vers une impossible félicité, point d'illusions. Éviter ce qu'on peut de souffrance, mettre à profit les plaisirs inoffensifs qui sont à leur portée, se défier des jouissances trop fortes de l'imagination et des sens, tel est l'idéal des parfaits honnêtes gens. Mieux vaut un peu moins de voluptés et un peu plus de repos : « Ce serait un heureux traité à faire avec l'imagination que de lui rendre ses plaisirs à condition qu'elle ne nous fît point sentir ses peines. » (A sa fille.)

Mme de Lambert a eu toute sa vie le goût des plaisirs de l'esprit et elle serait volontiers de l'avis de Rémond le Grec : que « la vérité est la volupté de l'entendement ». « Il ne faut point, dit-elle, éteindre le sentiment de curiosité, mais seulement le conduire et lui donner un bon objet. »

Personne au XVIIe siècle, sauf les jansénistes les plus rigides ne condamnaient chez les hommes l'amour du savoir; mais on estimait généralement que les sciences ne conviennent point aux femmes, et cela pour deux raisons : d'abord la complexion de leur cerveau et la faiblesse de leurs organes les en rendent incapables; d'autre part le rôle qu'elles ont à jouer dans la société leur interdit de s'abandonner aux études trop spéciales, aux sciences dites extraordinaires. Nous verrons que Mme de Lambert, dans ses *Réflexions sur les Femmes* a répondu à ces deux objections.

A la fin du XVIIe siècle, les femmee commencent à s'insurger contre un préjugé qui les condamnait à l'ignorance[1].

Depuis que Descartes avait publié sous une forme assez accessible au grand public, somme toute, un certain nombre de ses traités, les sciences et la philosophie ont cessé d'être une étude purement scolaire et les gens du monde se sentent appelés à apprendre autre chose que les termes du blason, l'escrime et la « noble science de fauconnerie ». Ils crurent qu'on pouvait sans pédanterie étudier la philosophie cartésienne, qui rompait si brutalement avec la doctrine enseignée dans les collèges. La philosophie est une des choses que M. Jourdain juge indispensable de savoir pour ressembler à une personne de qualité; il ne se montre ridicule qu'en choisissant pour l'instruire un maître complètement pourri de scolastique.

Un homme qui a lu le *Discours de la Méthode* peut être curieux de voir la *Dioptrique* du même auteur et le voilà introduit dans le vif des sciences naturelles. Aussi voit-on, dès cette époque, les mondains courir en foule aux conférences de savants à la mode

1. L'Histoire des Idées féministes en France a été faite par M. Ascoli (*Rev. synth. hist.*, 1906). Je ne rappellerai que les choses essentielles à mon sujet.

comme Lémery, Varignon, Régis. Fontenelle nous assure qu'il fallait y aller longtemps à l'avance si l'on voulait y trouver une place. Que les femmes aient suivi ce mouvement, il n'y a rien là d'étonnant; on ne parlait plus dans les salons que mondes, tourbillons, infiniment petits et esprits animaux; bientôt les lunettes et les cornues devinrent aux femmes galantes des objets presque aussi familiers que leurs éventails ou leurs boîtes de fard.

Quoiqu'il entrât certainement plus de vanité et d'engouement frivole pour l'extraordinaire, que de véritable amour du savoir dans ce goût des femmes, quelques-unes (comme M^me^ de la Sablière ou M^me^ Dacier), montrèrent dès cette époque qu'elles étaient capables de toutes sortes de sciences; et quelques hommes pensèrent avec raison peut-être, que la frivolité commune chez les femmes ne tenait pas tant à leur nature qu'à l'éducation qu'elles avaient reçue.

C'est alors que se posa sérieusement la question de l'éducation des filles. Molière ne leur accordait que le droit d'avoir des clartés de tout, ce que les femmes vraiment intelligentes ne devaient pas trouver suffisant. Le plan d'études de Fénelon et celui de l'abbé Fleury nous paraissent encore assez pauvres et timides. Sur un point surtout leur programme me semble incomplet : tous deux ne visent qu'à former des maîtresses de maison instruites de leurs devoirs et ne permettent pas les spéculations abstraites et désintéressées.

Au lendemain des *Femmes Savantes*, Poulain de la Barre publia de 1673-1676, trois ouvrages qui eurent un assez vif succès. Champion ardent et intelligent des revendications féministes, il en posa les bases rationnelles. Les femmes ont des facultés égales à celles des hommes. Pourquoi leur refuserait-on les mêmes droits?

M^me^ de Lambert connaissait-elle Poulain de la Barre? Elle ne le cite jamais, quoiqu'elle paraisse fort attentive à n'oublier aucune autorité capable d'appuyer ses revendications. Elle rappelle que Saint-Évremond et Malebranche étaient de son parti, et l'étaient-ils vraiment autant qu'elle feignait de le croire?

Les idées féministes, comme en littérature celles des modernes dérivent du cartésianisme. Le salon de M^me^ de Lambert était un foyer de l'un et de l'autre mouvement, et à la cour de Sceaux, qui entretenait avec l'hôtel Mazarin des relations très amicales, on discutait fort gravement sur la valeur comparée des systèmes de Descartes et de Newton. C'est pour les dames que Fontenelle écrivit ses *Mondes*, bien qu'au fond il fût peut-être un peu sceptique sur la prétendue capacité des cerveaux féminins. Lamotte

n'était pas aussi enragé féministe que le souhaitaient ses deux amies, M^me^ de Lambert et la duchesse du Maine. Il avait sur le cœur les injures de la trop savante M^me^ Dacier, cette bourgeoise qu'on affectait de mépriser dans ce cercle presque autant qu'on l'enviait en secret. Mongault et le marquis de Lassay ne reconnaissaient aux femmes que les talents agréables. Mais ils avaient contre eux la majorité du cénacle, surtout Marivaux, fougueux partisan des modernes et des femmes savantes, et le P. Buffier, qui, dans son *Examen des préjugés vulgaires*, déclarait résolument que les femmes sont capables de toutes les sciences.

M^me^ de Lambert redoutait extrêmement le ridicule qui s'attache aux pédantes et souffrait de ne pouvoir s'instruire en toute liberté. Il est impossible de ne pas reconnaître la marquise dans ce portrait d'*Artémise*, tiré du 2^e^ *Entretien* du P. Buffier : « Elle a du goût pour les lettres bien qu'elle s'en cache de son mieux. Peut-être parla-t-elle ainsi (*elle avait feint de regretter* que le talent de l'algèbre et les autres sciences si relevées ne convînt point aux femmes) afin d'éloigner le soupçon de femme savante, dont on ne fait pas grand cas, et dont elle n'aime point la réputation. Elle n'était pas fâchée d'être contredite en cette occasion, non plus que les dames de la compagnie. »

Dans les *Réflexions sur les Femmes*, Artémise s'est soulagé le cœur.

Il est faux, dit-elle, que la société y perdrait, si les femmes se mettaient à cultiver sérieusement les lettres et les sciences. C'est l'ignorance, tout au contraire, qui les jette dans le dérèglement : « Les muses ont toujours été l'asyle des mœurs. » Avec un peu de naïveté, elle accuse Molière d'être cause de l'immoralité des femmes de son temps, en attachant presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus. Puis, en réhabilitant l'hôtel de Rambouillet, elle fait indirectement l'éloge de son propre salon, et cherche à discréditer les autres maisons où règne un luxe honteux qui conduit facilement à la débauche.

Il est faux, dit-elle ensuite, que les femmes soient incapables de s'occuper de choses solides; et ce qui le prouve ce sont toutes les femmes distinguées qu'on a vues en ces derniers temps. Elle fait allusion à M^mes^ de Lafayette, de Villedieu, de la Sablière, à M^lle^ de Scudéry et à bien d'autres : « Les femmes ne peuvent-elles pas dire aux hommes : quel droit avez-vous de nous défendre l'étude des sciences et des beaux-arts? Celles qui s'y sont attachées n'y ont-elles pas réussi et dans le sublime et dans l'agréable? Si les

poésies de certaines dames avaient le mérite de l'antiquité, vous les regarderiez avec la même admiration que les ouvrages des anciens à qui vous faites justice. » (Ce petit coup de griffe aux partisans des anciens, prouve bien qu'ils étaient les plus déterminés anti-féministes.) Elle rappelle ensuite que des hommes très estimables ont reconnu aux femmes toutes sortes de talents, surtout les talents d'imagination. Et la voilà qui fait un peu imprudemment l'éloge de cette imagination, dont elle avait dit tant de mal naguère. Mais que ne fait-on pas pour soutenir une cause qui nous tient au cœur?

M^me^ de Lambert a une très haute idée du rôle de la femme; il faut qu'elle s'occupe de choses sérieuses; ce sont les bagatelles et le désœuvrement qui la perdent. Le programme d'études qu'elle a tracé à l'usage de sa fille est, malgré quelques timidités, ou du moins quelques prudences, conçu dans un esprit beaucoup plus large que celui de Fénelon. Les femmes supérieures pourront faire à peu près toutes les études que font les garçons et l'on n'opposera aucun obstacle à leur curiosité naturelle. Elles apporteront tous leurs soins à l'étude de l'histoire et de la morale (qui n'en étaient qu'une au fond). On leur permettra un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, qui met dans l'esprit de la précision et de la justesse. Plutôt que l'italien et l'espagnol (dont le goût commençait à passer), elles apprendront le latin, non seulement parce qu'il est la langue de l'Église, mais surtout parce qu'il est la langue de la science. Enfin on ne leur défendra absolument, ni les romans, ni la poésie, ni les sciences extraordinaires (physique, chimie, anatomie). En un mot M^me^ de Lambert voudrait faire de sa fille une *femme cultivée*, au sens tout à fait moderne, actuel du terme, une femme à qui rien d'humain n'est étranger. Tandis que Fénelon n'accordait aux femmes que les connaissances pratiques, M^me^ de Lambert permet et recommande les études purement théoriques quand elles ne serviraient qu'à les sauver de l'ignorance immorale et opposée au bonheur. Sans doute elle met en garde sa fille contre le zèle indiscret et excessif qu'elle pourrait avoir pour les sciences : qu'elle ne renonce pas au titre d'honnête femme pour prendre celui de pédante. Mais en lui imposant les études comme un *devoir*, elle ouvrait à sa curiosité tous les champs merveilleux du savoir humain.

Il me reste à parler du *Traité de la Vieillesse*. Le bonheur est difficile à retenir captif dans cet âge et la part de ce qui en dépend de nous devient de jour en jour plus petite. « Les femmes, dit M^me^ de Lambert, ont plus à perdre que les hommes dans cet âge,

et il y en a bien peu dont le mérite dure plus que la beauté. » C'est alors qu'il faut avoir fait provision de sagesse.

M[me] de Lambert se réfugie dans le stoïcisme, l'éternel consolateur; mais pouvait-elle vraiment trouver cette impassibilité du sage qui fait accepter sans chagrin tous les maux inévitables? Cette femme, qui avait été charmante, brisée maintenant d'infirmités, pleurait d'avoir quitté la jeunesse, cette privilégiée : on sent une indéfinissable mélancolie palpiter et frissonner jusque dans les préceptes robustes qu'elle se répétait pour s'encourager. Il y a quelque chose de pathétique, quelque chose de déchirant dans son appel aux dernières voluptés, dans sa saisie des dernières jouissances : « Dérobons, écrivait-elle à l'abbé de Choisy, dérobons ces derniers instants à la fatalité qui nous poursuit. » Elle ne renonce pas à cette amitié tendre ou à cet amour platonique dont j'ai parlé et elle se plaît à citer le mot de Saint-Évremond qui dans ses jeunes années vivait pour aimer, et dans ses vieux jours aimait pour vivre.

Elle sait que les avantages de la vieillesse sont tous négatifs. Les passions violentes se sont éloignées, l'esprit recouvre plus de liberté. Les voluptés passives dédommagent de la perte des voluptés actives. La sagesse réussit à se faire aimer et écouter.

Et les devoirs de la vieillesse sont négatifs aussi. Échapper à l'avarice, passion vile et tenace, éviter l'humeur chagrine, fuir le monde qu'on ne saurait plus orner; il y a de la délicatesse à ne point paraître au spectacle où il serait indécent d'étaler un visage sans agréments, il y a de la délicatesse et il y a aussi un peu de coquetterie. L'opinion est plus sévère pour les vieux que pour les jeunes (cette idée est déjà dans M[me] de Sévigné). Il faut que leur conscience aussi se fasse plus exigeante. La résignation est un devoir et un remède de la vieillesse. « Sustine et abstine », telle doit être leur devise. Enfin la religion, sentiment décent dans les femmes, une religion du cœur, qui adore la Providence et s'y repose, est une grande consolatrice aussi. Elle permet d'envisager la mort sans terreur. Il faut se dire qu'on a perdu peu de chose au prix de la vertu, si elle vous reste, de la liberté, si on parvient à la conquérir. C'est sur un passage où la pensée stoïcienne s'allie à un *sentiment de piété* que se termine le délicat et assez complexe traité de la Vieillesse :

Les choses sont en repos lorsqu'elles sont à leur place : la place du cœur de l'homme est le cœur de Dieu; lorsque nous sommes dans sa main et que notre volonté est soumise à la sienne, nos inquiétudes cessent : la soumission et l'ordre nous donnent la paix que notre révolte

nous avait ôtée : il n'y a point d'asyle plus sûr pour l'homme que l'amour et la crainte de Dieu.

## VI. — Conclusion.

Ce ne sont pas des *idées* originales qu'il faut chercher dans les petits traités de Mme de Lambert, mais un *choix* original et personnel fait dans les moralistes anciens et modernes, car ce sont les expériences de sa vie d'honnête femme et de mère qui ont déterminé ce choix. Elle a cherché pour elle-même d'abord, pour son fils et sa fille ensuite, quelques principes de conduite. Elle s'examine avec clairvoyance et elle reconnaît qu'elle a, indépendamment de tous les préceptes sanctionnés par l'autorité ecclésiastique, une idée du bien; et, préoccupée uniquement d'assurer le repos de sa conscience, elle essaie d'y conformer sa vie. Elle s'aide de toutes les maximes des philosophes dont elle a reconnu l'utilité et la justesse et elle se crée ainsi un art de vivre adapté à son existence de femme consciente de ses devoirs envers elle-même et envers la société.

La morale chrétienne propose à l'admiration et aux efforts des humains un idéal de perfection absolue, sublime, dont la réalisation complète est présentée comme impossible. « Dieu seul est bon », dit le Seigneur, mais il dit aussi : « Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait ». Ainsi la vie du saint n'est qu'un long pèlerinage, une ascension vers Dieu, une aspiration jamais satisfaite; jamais il ne peut dire : « Maintenant, je suis bon ». L'infini est son terme.

La morale des honnêtes gens, celle de Mme de Lambert en particulier, n'est point idéaliste; elle ne séduit point les imaginations mystiques et poétiques par l'attrait de l'inaccessible; elle engage et invite les esprits raisonnables et positifs par la facilité, ou du moins la possibilité apparente de la réalisation : savoir vivre avec ses semblables, se respecter soi-même, éviter les excès dans les passions et les plaisirs en obéissant toujours au bon sens naturel : il n'y a rien là qui paraisse impossible à atteindre. Ce n'est pas une morale qui élève l'homme au-dessus de lui-même.

Le bonheur qu'elle promet n'est point cette surhumaine félicité où nous convie la religion et qui tourmente le chrétien d'un désir jamais assouvi. Le bonheur que rêve Mme de Lambert est dans le possible; elle cherche à le dégager de la vie quotidienne, et, le faisant consister dans un équilibre de nos facultés qui dispose l'âme à goûter une jouissance douce et égale, elle s'étudie à happer au

passage et à tenir captifs tous les plaisirs innocents et tranquilles qui sont à sa portée.

La morale chrétienne a une valeur universelle; tous les mortels, avec des aptitudes inégales sans doute, peuvent se rapprocher indéfiniment de la perfection qu'elle exige. Elle s'applique à l'homme en général, mauvais par la chute et régénéré par la grâce, non à tels hommes en particulier, vivant sous un climat et sous un gouvernement déterminé. La morale de M^me^ de Lambert n'est faite que pour des gens qui ressemblent à M^me^ de Lambert, qui vivent dans la société où elle vivait, qui ont son idéal d'honneur et de vertu. Elle convient à ces hommes du XVIII^e^ siècle, pondérés, assez prosaïques, point rêveurs, sociables; elle convenait à ces amis de l'ordre et de la raison et elle leur suffisait.

Mais elle ne suffirait pas, peut-être, et elle resterait inefficace, s'adressant à des imagination plus passionnées et plus ardentes, que possède le tourment de l'infini. Ces âmes veulent être exaltées par des aspirations vers le sublime et les conseils du sens pratique n'ont pas de prise sur eux. Un acte n'a pour eux de valeur que s'il est le signe d'un élan vers quelque chose qui dépasse l'homme. Pour les moralistes de 1700, au contraire, la valeur d'une action se mesure à ses effets. La morale de M^me^ de Lambert est utilitaire et sociale.

Les ouvrages de la marquise parurent trop tard pour exercer une grande influence; au moment même où elle les écrivait, ils étaient déjà dépassés sur certains points. Ils sont intéressants comme des documents qui représentent un courant d'idées d'autant plus fidèlement que l'auteur n'est que peu dominé par des préoccupations littéraires, qu'il songe d'abord à faire sa propre éducation morale. Que la marquise ait eu le souci de la propreté du style, et même un peu de coquetterie littéraire, quoi de plus naturel et de plus légitime? Ses petits écrits sont, avec quelques négligences et quelques traces de préciosité, d'une très belle tenue; il y a de la rapidité, de la sobriété, qui va parfois jusqu'à la concision et à la vigueur; rien de terne ou de froid; la précision des images révèle un écrivain de race qui a l'instinct de sa langue.

Voltaire fait à M^me^ de Lambert une place très honorable dans son *Temple du goût*, s'il affecte ailleurs de la mépriser. Montesquieu en quelques parties de son *Esprit des Lois* (Livres IV et V) s'est souvenu de ses petits écrits, et l'on retrouve jusque dans Rousseau la trace fugitive de quelques-unes de ses pensées.

Mais c'est surtout sa pensée inédite et qui le restera toujours

qui exerça une influence sur son temps. C'est par les conversations sérieuses des mardis, par les lectures et les discussions d'ouvrages que, pendant trente ans, le salon de M^me^ de Lambert gouverna l'opinion, fit triompher la cause des modernes et celle des femmes.

J.-P. ZIMMERMANN.

# MÉLANGES

## GÉNÉALOGIE DE J.-P. CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY

Ce n'est pas chose facile que de retracer la généalogie de Camus. Sa famille, ou plutôt la branche de cette famille à laquelle il appartenait, s'étant éteinte de bonne heure, les spécialistes ont négligé de s'occuper d'elle, de sorte que nous avons dû rechercher nous-même les éléments épars de ce travail. Il serait long et fastidieux d'indiquer sur chaque point l'autorité qui l'appuie, et le plus souvent il faudra nous en croire sur parole; nous pouvons du moins assurer que nous n'avançons rien qui ne soit établi sur un document positif. Les principales sources où nous avons puisé sont : à la Bibliothèque Nationale, le Cabinet des titres (Pièces originales 582, et Dossiers bleus 150) et les extraits des registres des anciennes paroisses de Paris (fr. 32588 à 32594); à l'Arsenal, le manuscrit 5146 et 5147; à la Mazarine (6495 C), l'*Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collège de Boissy*, Paris, 1724, in-fol. Ajoutons-y les œuvres mêmes de Camus, car le fécond écrivain a laissé échapper çà et là, touchant sa famille, quelques renseignements aussi précieux que rares.

### I

La famille de Camus était originaire de Lorraine et y avait tenu un rang honorable, jusqu'à ce que son chef périt à la bataille de Nancy (1477), sans laisser d'enfants mâles. Un cadet de cette maison, passé quelque temps auparavant au service du duc de Bourgogne, devait faire souche en cette province, d'où sa nombreuse postérité se répandit en Franche-Comté, à Lyon, à Paris, etc.

Les Camus de Saint-Bonnet, dont était le futur évêque de Belley, remontaient à Perrenot Camus, seigneur de Marcilly[1], qui fut maire d'Auxonne entre 1527 et 1546. Celui-ci avait pris pour femme Pierrette Brigaudet, tante du célèbre Hubert Languet, auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*, et belle-sœur de Germain Languet, capitaine de Vitteaux, de qui descendirent le procureur général Denis Languet et ses fils, parents de Bossuet.

1. Voir le *Catalogue des actes de François Ier*, Paris, 1902-1908, 10 vol. in-4, t. II, III, VII et VIII, et Bibliothèque Nationale, fr., 15629, n° 877, et 15632, n° 122.

De Perrenot Camus était né Jean Ier Camus, seigneur de La Roche, La Rivière et Pontcarré, baron de Bagnols en Lyonnais, et secrétaire du roi. Les enfants de Jean Camus et de son épouse Antoinette de Vignols, dame d'Arginy, furent : *Antoine* Camus, sieur de La Rivière et du Perron, trésorier de France à Lyon; *Claude* Camus d'Arginy, aussi trésorier de France à Lyon et tige des seigneurs de Bagnols, du Peyrat et d'Yvors; *Marguerite* Camus, épouse de Pierre de Scève de Montély, échevin de Lyon en 1544 et 1545; *Geoffroy* Camus, seigneur de Pontcarré et de Torcy, maître des requêtes en 1573, premier président au Parlement de Provence en 1588, qui, de Jeanne Sanguin, nièce du président de Thou, eut Jacques Camus de Pontcarré et d'autres enfants dont la descendance figure dans les recueils de généalogies; *Jean II* Camus, seigneur de Saint-Bonnet, près de Mérobert en Beauce (d'autres disent à tort de Saint-Bonnet en Forez), et grand-père de l'évêque de Belley.

Ce sieur de Saint-Bonnet fut reçu secrétaire du roi en 1549; il eut ensuite la charge d'intendant des finances sous Charles IX et Henri III, et se fit remarquer par son intégrité. Il épousa, le 23 avril 1553, dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, Marie Bouguier, baptisée à Saint-André des Arcs le 25 août 1536, fille de Claude Fraguier et de Pierre Bouguier, sieur d'Escharron, d'abord principal du collège de Boissy, puis avocat en Parlement et bailli de Saint-Germain-des-Prés. Il est aussi qualifié de seigneur de Gaudreville, en Beauce, et de membre du conseil privé[1]. On perd sa trace à partir de 1586; sa femme vivait encore en 1591.

Les enfants de Jean Camus de Saint-Bonnet paraissent avoir été au nombre de six : *Claude*, baptisé à Saint-Sulpice le 14 novembre 1554; *Marie*, baptisée le 23 avril 1556, femme de Jean Gonthier, sieur d'Esbaty et du Sauvement, en Charolais, greffier en chef du Parlement de Dijon, dont elle était veuve en 1620; elle testa à Charolles le 7 février 1636 (Archives de la Côte-d'Or, E 906); *Jean III*, baptisé le 1er août 1557, qui fut le père de l'évêque de Belley; *Antoinette Ire*, baptisée le 2 novembre 1558; *Charles*, baptisé le 13 décembre 1559; *Antoinette II*, baptisée le 30 janvier 1560. Des deux filles qui reçurent le prénom d'Antoinette, l'une (c'est plus probablement la seconde) épousa d'abord, vers 1584, Louis Thiboust, sieur de Bréau, secrétaire

1. C'est de ce personnage, et non, comme on l'a dit, d'Aimar de Saint-Bonnet-Thoiras, qu'il est parlé dans une lettre de Henri IV à Froger, son secrétaire : « ... Et quant à ce que vous me mandez que Messieurs des finances ont fait pour moi tout ce qu'il ont pu pour faire payer par delà à mon trésorier la somme de 3 000 livres sur et en déduction de ce qui me reste dû de ma pension de l'année dernière, assurez-les qu'ils me feront encore plus de plaisir de vous faire bailler le reste de la somme, ou vous en faire livrer par eux bonne et sûre assignation, pour icelle employer selon qu'il vous sera ci-après ordonné par ceux de mon Conseil; et particulièrement vous en prierez de ma part les sieurs de Saint-Bonnet et d'Olinville, desquels je m'assure plus que des autres pour me faire plaisir. » (Lettre du 23 février 1576, dans la Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, t. I, p. 86.)

du roi, de qui elle eut : Gabriel, sieur des Aulnois et de Trou; Louise, baptisée le 29 avril 1585, et Léonor, baptisé le 13 mars 1588, qui fut lieutenant des gardes du roi. Elle se maria en secondes noces, le 12 janvier 1595, avec Louis de Marillac, sieur de Ferrières-en-Brie et de Farainvilliers; elle ne vivait plus en 1624.

Jean III Camus de Saint-Bonnet était allé se préparer à la carrière des armes dans une académie de Padoue [1]; mais il entra dans l'administration des finances. Il fut reçu secrétaire du roi en 1577, et on le trouve trésorier de France à Rouen, de 1580 à 1596. Il figure ensuite comme secrétaire de la chambre et trésorier des coffres du roi de 1597 à 1605, et enfin comme gouverneur d'Étampes jusqu'à sa mort arrivée en 1619.

Au temps de la Ligue, il tint le parti du roi et commanda une petite place forte de Normandie, que, faute de renseignements, nous ne saurions désigner d'une façon plus précise. Grâce aux bonnes relations qu'il entretenait avec le capitaine royaliste Marin, commandant le château de Vaudreuil, et avec Le Blanc du Raulet, gouverneur de Pont-de-l'Arche pour Henri IV, M. de Saint-Bonnet contribua pour une bonne part à ménager la défection de certains ligueurs qui livra (1591) Louviers au roi [2]. Sully, venu de Paris par Mantes et Louviers, logea dans la maison du sieur de Saint-Bonnet, lorsqu'il se rendit en Normandie (janvier 1594) pour traiter des conditions auxquelles André-Baptiste de Villars-Brancas, lieutenant général pour la Ligue, remettrait à Henri IV la place de Rouen, qu'il avait défendue longtemps, et avec un succès marqué, contre les troupes royales [3].

Jean Camus était seigneur de Saint-Bonnet et de Gaudreville, en Beauce, et, du chef de sa femme, il possédait la terre de La Chapelle, en Normandie. Le 2 avril 1606, il acheta, au prix de 35 000 livres, la seigneurie de Chastres (aujourd'hui Arpajon), qui appartenait à Thomas de Balzac d'Entragues [4].

1. J.-P. Camus, *Les Spectacles d'horreur*, Rouen, 1640, in-8, p. 203.

2. Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 287.

3. « ... De là (*de Paris*), vous vous en allâtes à Mantes et à Louviers, puis à la maison d'un nommé le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen, d'où ayant écrit à ceux que besoin était, l'on vous vint le lendemain querir toute la nuit, et fûtes avant le jour au fort Sainte-Catherine.... » (Sully, *Économies royales*, édition, Michaud et Poujoulat, t. I, p. 126.) Cette maison était le Manoir de la Chapelle, situé sur le territoire d'Oissel (Seine-Inférieure); elle existe encore aujourd'hui.

4. « Le 6 février 1612, il achète des chanoines de Saint-Maur ce qui leur restait de l'ancienne seigneurie du Prieuré, tels qu'étaient des droits considérables dans le Marché. Il fut en difficulté quelques années après avec les habitants. Il fut maintenu par une sentence des requêtes du Palais, du 4 mars 1613, dans la possession et jouissance de se dire châtelain de Chastres avec tout droit de voirie et même droit de travers par chaque charrette chargée qui passera, et non sur celles qui amèneraient des marchandises pour être consommées à la ville et au faubourg; ce qui fut confirmé par un arrêt du Parlement de Bretagne en conséquence d'un renvoi du conseil privé. Les héritiers de ce seigneur vendirent la terre de Chastres au sieur Brodeau du Candé la somme de 72 000 livres, par contrat du 19 septembre 1656. » (L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, édit. F. Bournon, Paris, 1883-1893, t. IV, p. 144.)

Ses obsèques furent célébrées à Saint-Sulpice [1] le 11 novembre 1619.

Il avait épousé, le 7 février 1580, Marie de Contes, fille de Florimonde Feu et de Pierre de Contes, capitaine de la marine du ponant, seigneur de La Chapelle, près de Rouen. La cérémonie de ce mariage s'était faite dans la chapelle du collège de Boissy [2], l'époux appartenant à la famille des fondateurs de cet établissement, dont Pierre Bouguier, son grand-père, avait été principal.

Marie de Contes mourut en 1651, âgée de quatre-vingt-huit ans. Depuis son veuvage jusqu'à la fin de sa vie, elle soutint de nombreux procès, et, de ce chef, son nom se relève souvent dans les registres du Parlement.

Marie de Contes donna à son mari vingt et un enfants, dont les noms suivent [3] :

Jean-Pierre Camus, baptisé le 5 novembre 1584, fut évêque de Belley [4].

Florimonde I^re^, baptisée le 27 février 1586.

Catherine, dont le décès est mentionné dans un acte du 16 mai 1647 (Pièces originales 582, f° 73).

Marguerite I^re^, qui mourut jeune.

Charlotte, baptisée le 23 avril 1589, morte au mois d'avril 1663. Elle épousa Charles Le Prince, seigneur de La Bretonnière, de Brécourt et du Mesnil. On lui connaît deux filles : Charlotte et Anne-Marie Le Prince dont la seconde vivait célibataire à Paris en 1689.

Marie épousa, vers 1610, Charles du Four, gentilhomme de la chambre du roi, échevin et capitaine de la ville de Rouen (al. Rouanne). Elle était veuve en 1644. Elle fut inhumée à Rouen le 11 octobre 1657. Elle eut pour enfants : Charles, Jean-Pierre, Louis et Suzanne du Four.

Marguerite II, morte sans alliance vers 1675. Elle figure dans un acte du 5 juin 1674.

Christine, morte sans alliance, à dix-huit ans.

Philippe, seigneur de Chastres, qualifié de majeur dans un acte du 20 juin 1620, fut un des chevau-légers de la compagnie du roi et mourut sans hoir en 1647.

Roger, seigneur de La Chapelle, était aussi majeur le 20 juin 1620.

1. Collection Rochebillière, n. a. fr. 3616, n° 1559.

2. Ce collège, fondé en 1358 par Godefroi, seigneur de Boissy-le-Sec, secrétaire du roi Jean le Bon, était situé rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs. La famille des fondateurs, à la fin du XVII^e^ siècle, se composait des nombreux descendants de Michel Chartier d'Allainville, neveu du poète Alain Chartier.

3. Nous ne donnons cette liste qu'en faisant toutes réserves sur l'ordre conjectural dans lequel y sont énumérés les enfants de Marie de Contes; nous ne pouvons garantir la date de naissance que pour cinq d'entre eux. Il est probable que Jean-Pierre Camus, qui était certainement l'aîné de ses frères, a été précédé dans la vie par deux ou trois sœurs. — Nous voyons que, le 8 février 1610, fut inhumée une fille de M. Saint-Bonnet (fr. 32594, f° 5), sans pouvoir dire s'il s'agit là de Florimonde I^re^, de Marguerite I^re^ ou de Christine.

4. On s'est donc trompé lorsqu'on a dit (fr. 9730, f° 17), que la mère de Camus n'avait que treize ans de plus que lui.

Il épousa Marguerite Mérault. Celle-ci mourut d'assez bonne heure, et ses enfants : Jean-Pierre, baptisé le 13 novembre 1628, Marie, née le 28 février et baptisée le 7 mars 1633, Jacques, baptisé le 19 février 1634, étaient sous la tutelle de Marie de Contes, leur aïeule paternelle (Pièces originales, Camus). Roger Camus, par contrat du 15 mars 1640, convola en secondes noces avec Anne Moinery, fille de N. Moinery, greffier de la Chambre de l'Édit, à Paris[1]. D'autre part, nous savons par la *Généalogie de Boissy* que Jean-Pierre Camus, son fils, prit pour femme Marie Le Roux, de qui il eut Marie Camus qui épousa Jacques de Tiremois de Sassy, maître en la Chambre des Comptes à Rouen (Marie Camus est sans doute la même que Marie-Henriette Camus, fille de Jean-Pierre Camus, sieur de La Chapelle, née le 29 juin 1662 et baptisée le lendemain[2]).

Henri Ier, mort jeune.

Marc-Antoine, gentilhomme ordinaire de la reine Anne d'Autriche.

Madeleine, baptisée le 8 septembre 1597.

Florimonde II, baptisée le 13 octobre 1598. Elle fit profession, sous le nom de Sœur Dorothée, chez les Clarisses du Moncel, diocèse de Beauvais, le 24 novembre 1614.

Henri II, seigneur de Saint-Bonnet, Gaudreville, La Brossette et autres lieux, vicomte de Saint-Bonnet, suivit la carrière des armes. En 1637, il était capitaine au régiment de la Frézelière; en 1647, il avait le grade de lieutenant-colonel d'infanterie et était en Allemagne pour le service du roi. Il fut bailli et gouverneur d'Étampes, et conseiller du roi en ses conseils. Il vivait[3] encore en 1670. Il ne paraît point avoir laissé de postérité. Sa veuve, Gabrielle de Presty ou Prétis, qu'il avait épousée par contrat[4] du 14 juillet 1647, n'était plus de ce monde en 1675.

Michel Ier entra à l'Oratoire, et, d'après les archives de cette congrégation[5], mourut à Paris le 9 juin 1632.

Michel II, écuyer, ne figure dans aucune généalogie; cependant son existence est attestée[6] par un acte du 17 mai 1647.

Charles se fit jésuite.

Geneviève fit profession au Moncel, sous le nom de Sœur Philothée, le 7 novembre 1916.

Marie-Catherine[7], prit le voile à la Visitation de Paris le 25 novembre 1619, et y fit profession le 9 février 1621. Elle fut envoyée à Dol, en Bretagne, en 1627, puis à Caen, où elle mourut le 27 décembre 1646.

1. Fr. 32838.
2. Archives Nationales, Y 192, f° 449.
3. En 1645, il fut parrain d'une cloche d'église de Chastres (F. de Guilhermy, *Inscriptions du diocèse de Paris*, t. VI, p. 13).
4. Elle était veuve de Jean Mallier, écuyer, seigneur de Villeneuve. Au contrat, Henri Camus est dit bailli, capitaine et gouverneur d'Étampes, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie, demeurant à La Brosselle, paroisse de Chanteau. (Archives Nationales, Y 185, f° 498.)
5. Achives Nationales, MM, 609, f° 6.
6. Pièces originales 582, n° 73.
7. *Œuvres de saint François de Sales*, édition d'Annecy, t. XIX, p. 336.

Anne épousa à Chartres, le 17 avril 1641, Jacques Hérouard, fils de Daniel Hérouard et de Marie de Cosne, seigneur de Gavelle en Beauce. Elle ne vivait plus en 1657, et elle avait laissé un enfant, Jean-Pierre Hérouard. Le fils de celui-ci, nommé comme lui Jean-Pierre, eut pour héritière (1689) sa cousine Anne-Marie Le Prince[1].

## II

Il nous a paru intéressant de rechercher parmi les parents de l'évêque de Belley les personnages qui se sont distingués dans le clergé, dans la magistrature ou dans les lettres, et qui ont dû jeter quelque lustre sur sa famille et sur sa personne.

Entre tous, on remarque son grand-oncle Geoffroy Camus de Pontcarré. Celui-ci vint de bonne heure à Paris, où il fut reçu secrétaire du roi le 14 décembre 1564, et maître des requêtes de l'hôtel en 1573. Son mérite et les services qu'il rendit le firent nommer conseiller d'État en 1587, à la demande de Catherine de Médicis. L'année suivante, il fut nommé Premier président au Parlement de Provence; mais les ligueurs, maîtres de la ville d'Aix, ne le laissèrent pas prendre possession de sa charge. Ils ne le lui permirent pas davantage en 1596, lorsqu'elle lui eut été donnée une seconde fois, sous Henri IV. Il siégea au conseil d'État jusqu'à sa mort[2].

Dans les troubles civils qui désolèrent la France au XVI^e^ siècle, il remplit plusieurs missions délicates en Guyenne et en Languedoc[3], en vue d'apaiser les désordres, et Catherine de Médicis, qui l'estimait fort, le mêla aux négociations engagées avec le roi de Navarre et le prince de Condé[4].

Après la mort de Henri III, il suivit le parti du roi de Navarre, son successeur, et fut l'un des catholiques qui ruinèrent les projets de la Ligue, en travaillant à la conversion de Henri IV. Avec l'archevêque de Bourges, il fit partie de la délégation chargée (1593) de conférer au nom de ce prince avec les mandataires de Mayenne et des États de la Ligue[5]. Henri IV, qui, dès l'abord, l'avait trouvé « plein de franchise et

1. Voir à la Bibliothèque Nationale le Nouveau d'Hozier 187, au mot *Hérouard*; et aux Archives Nationales, X^1^A 5822 (23 août 1657).

2. Il vivait encore en 1618, comme on le voit par une inscription rappelant que, cette année-là, il fit élever la tour de l'église de Torcy (L. Michelin, *Essais sur le département de Seine-et-Marne*, Melun, 1841, in-8, t. II, p. 576, et t. III, p. 928).

3. On conserve à la Bibliothèque Nationale (fr. 3408, f^os^ 81 et 89) des lettres écrites par lui de Narbonne à Catherine de Médicis et à Henri III, le 6 et le 22 novembre 1584.

4. Voir l'instruction que lui donna Catherine de Médicis, fr. 1573, f^os^ 237 et suiv. Cf. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. IX, *passim; Lettres missives de Henri IV*, t. I, p. 265, 688 et 691 ; t. II, p. 251 à 272.

5. Voir Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 480. — Au mois de décembre de la même année, « le roi s'étant égaré à courre le cerf arriva à deux heures de nuit à Pontcarré (aujourd'hui, canton de Tournan, arrondissement de Melun), maison appartenant à un de ses maîtres des requêtes et de son conseil, où s'étant fait connaître, fut reçu par sa demoiselle, à laquelle

de rondeur », lui conserva jusqu'à la fin sa confiance, et en 1610 il le désigna pour faire partie du conseil de régence qu'il institua au moment où il se disposait à partir pour la campagne qu'il préparait à propos de la succession de Clèves.

M. de Pontcarré fut le père de Jacques Camus de Pontcarré, évêque de Séez. Celui-ci était donc l'oncle de l'évêque de Belley à la mode de Bretagne. Il était né le 30 juin 1584 à Bordeaux, où son père résidait depuis plusieurs années. D'abord chanoine de Paris, puis nommé en 1614 coadjuteur de Séez avec future succession, il était devenu titulaire au bout de quelques semaines, à la mort de Jacques Suarez. Il gouverna ce diocèse pendant trente-six ans et mourut à Séez le 4 novembre 1650. Son épiscopat fut laborieux et utile. Il fonda un séminaire, répara sa cathédrale qui menaçait ruine et son palais presque détruit pendant les guerres civiles; de plus, par de nombreux synodes, il travailla à la réformation des mœurs et au maintien de la discipline[1]. Les lettres qu'il adressa à ses cousins, les frères du Puy, sont conservées à la Bibliothèque Nationale, Dupuy, 778 et 779.

J.-P. Camus s'est fait un titre d'honneur de sa parenté avec le poète lyonnais Maurice Scève[2]. Cette parenté lointaine remontait à des alliances contractées avec les Scève par des membres de sa famille fixés en Italie[3]. Depuis, Pierre de Scève de Montély, cousin germain du chantre de *Délie* et comme lui petit-fils de Léonard de Scève, avait épousé Marguerite Camus, grand'tante paternelle de l'évêque de Belley.

Des liens plus étroits rattachaient ce prélat à un autre Scève, l'un des hommes les plus vertueux de son temps : Jean de Scève, seigneur de Plottard. Celui-ci était son cousin issu de germain, étant fils de Guillaume de Scève de Saint-Julien, seigneur de Mérobert, conseiller

il demanda du beurre seulement, et s'en étant fait apporter, en mangea sans vouloir autre chose. Puis, étant las, se coucha au long du feu sans vouloir aucunement se servir pour dormir du lit qu'on lui avait apprêté. Le lendemain matin, envoya querir un prêtre à trois lieues de là pour lui venir dire la messe, disant qu'il ne voulait déjeuner qu'il ne l'eût ouïe. Ce qu'étant divulgué confirma beaucoup la bonne opinion qu'on avait de sa catholicité; et possible aussi que cela s'était fait à cette fin. » (P. de Lestoile.)

1. *Gallia christiana*, t. XI, vol. 705 et 706.

2. Après avoir cité quelques vers de la « chaste *Délie* du docte Sève », Camus ajoute : « ... Mais laissons-là ce poète que je ne puis haïr sans démentir mon sang. » (*Alexis*, t. VI, Paris, 1623, in-8, p. 266 et 267.)

3. « ... Quelques-uns s'habituèrent à Gênes en Italie et s'allièrent en une famille assez connue en Piedmont, des marquis de Sève, d'où depuis il se retirèrent quand le parti espagnol commença à prévaloir le François en cette cité; et de là se rendirent à Lyon, ville ancienne et principale des Gaules, où ils établirent une fortune, pour leur temps et pour avoir été pratiquée hors de la Cour, assez éclatante. » (*Ibid.*, p. 15.) — Les Scève devenus français descendaient de Léonard de Scève, originaire de Piémont, puis fixé à Lyon, qui avait eu deux fils : *Maurice*, juge-mage à Lyon et père du poète, et *Jean*, père de Pierre de Scève de Montély, échevin de Lyon, de Jean II de Scève et d'Antoine de Scève, avocat à Paris. La femme de celui-ci, Marie de Campobas, fut, en 1558, marraine d'Antoinette Camus, propre tante de l'évêque de Belley (Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 265 et suiv.; *Généalogie de Boissy*; fr. 32593).

d'État, fils lui-même de Pierre de Scève de Montély et de Marguerite Camus[1].

Ce Jean de Scève était président à la Cour des Aides et conseiller du roi en ses conseils, lorsque, après la mort de Renée de Guénégaud, sa femme, décédée le 3 août 1651, il embrassa l'état ecclésiastique et se retira au séminaire Saint-Sulpice. Il mourut le 16 janvier 1674. Il avait eu quatre filles, dont trois prirent le voile, et l'autre, Claude de Scève, épousa Antoine Girard, seigneur de Villetaneuse, procureur général en la Chambre des Comptes. Il était oncle de Guy de Scève de Rochechouart, évêque d'Arras, et de Louis Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et par conséquent ceux-ci tenaient encore à l'évêque de Belley.

On attribue à Jean de Scève des ouvrages que nous n'avons pu voir : le *Catéchisme du monde* et le *Prêtre décolleté*[2].

Camus rappelle[3] que Claude de Sainctes, évêque d'Evreux, était son grand-oncle. Il devait dire son oncle à la mode de Bretagne. En effet, ce célèbre théologien était fils de Pierre de Sainctes et de Cantienne Bouguier, dont la sœur, Marie Bouguier, fut, comme on l'a vu, grand'mère de l'évêque de Belley.

Claude de Sainctes naquit en 1525, dans une paroisse du Perche qui faisait alors partie du diocèse de Chartres, et fut confié en 1536 aux chanoines réguliers de Saint-Chéron, chez lesquels il fit profession le 24 août 1540, à l'âge de quinze ans. Il fut ordonné acolyte le 20 avril 1549, sous-diacre le 29 juin, diacre le lendemain, et prêtre le 7 juillet de la même année. En 1548, pour lui fournir le moyen de compléter ses études, un chanoine de Chartres, Jacques Prévost lui avait résigné la cure de Béville-le-Comte. Il put donc se rendre au collège de Navarre pour se préparer au doctorat en théologie, et prit le bonnet en 1556, après avoir obtenu le sixième rang à la licence de cette année-là. Il fut quelque temps curé de Béville-le-Comte, puis, le 31 octobre 1561, sur la démission d'un de ses frères, devint principal du collège de Boissy[4]. La protection du cardinal de Lorraine lui valut de prendre part au colloque de Poissy et d'aller représenter Charles IX au concile de Trente. Mis ainsi en lumière et rendu fameux par ses sermons comme par les écrits qu'il composa contre les protestants, il fut nommé en 1575 à l'évêché d'Évreux.

1. De Catherine Catin, dame de Plottard, sa femme, Guillaume de Scève de Saint-Julien avait eu quatre enfants : Jean de Scève Plottard, Antoine de Scève, aumônier du Roi, abbé de l'Isle-en-Barrois, Alexandre de Scève, sieur de Chatignonville, maître des requêtes, et Claude de Scève, femme de Louis Tronson du Coudray. Or l'évêque d'Arras était fils d'Alexandre de Scève et de Marie-Marguerite de Rochechouart, et M. Tronson avait pour mère Claude de Scève (Archives Nationales, Y 182, f° 364).

2. Cf. Faillon, *Vie de M. Olier*, édit. de 1873, t. III, p. 144 et suiv., et p. 178; Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles*, Paris, 1895, 2 vol. in-8, t. I, p. 7; t. II, p. 99, 212, 243 et 315.

3. *Diversités*, t. X, p. 43.

4. *Généalogie de Boissy*.

A la différence de Saint-Bonnet, Claude de Sainctes embrassa le parti de la Ligue, dont il chercha de tout son pouvoir à assurer le triomphe, allant jusqu'à vendre pour cela l'hôtel que les évêques d'Évreux possédaient au faubourg Saint-Antoine. Par son influence, sa ville épiscopale se souleva contre l'autorité royale. Aussi, lorsqu'elle eut été prise (1591) par le maréchal de Biron, dut-il s'enfuir et se réfugier à Louviers. Mais bientôt après (6 juin), cette dernière place tomba par trahison au pouvoir de Henri IV; l'évêque fut arrêté et conduit à Caen, où siégeait alors le Parlement de Normandie. On lui fit son procès, et il fut condamné à mort comme coupable d'avoir approuvé l'assassinat de Henri III et dit que son successeur méritait le même sort; mais, grâce à l'intercession du cardinal de Bourbon, sa peine fut commuée en celle de la détention perpétuelle. L'évêque d'Évreux, en conséquence, fut enfermé dans le château de Crèvecœur (Calvados); c'est là qu'il mourut à la fin de la même année 1591.

Ses restes furent déposés dans l'église de la Madeleine, à Verneuil-au-Perche, et ne purent être transportés dans sa cathédrale qu'en 1596. Son cœur demeura à Verneuil, où une inscription rappelait qu'il était mort *non sine suspicione veneni ab hæreticis propinati.*

Claude de Sainctes fut l'un des controversistes les plus renommés de son temps. A la connaissance de la théologie scolastique, il joignait le souci de recourir aux sources historiques, aussi bien pour le dogme que pour la liturgie[1].

Ses principaux ouvrages sont : *Doctrine de la foy catholique; Liturgiæ sive missæ S. S. Patrum Jacobi apostoli, Basilii magni, Joannis Chrysostomi de ritu Missæ et Eucharistiæ*, Paris, 1560, in-fol. et Anvers, 1560, in-8; *Ad edicta veterum principum de licentia sectarum in christiana religione; item methodus contra sectas quam secuti sunt primi catholici imperatores*, Paris, 1561, in-8; *Confession de foi catholique, contenant en bref la réformation de celle que les ministres de Calvin présentèrent au Roi, en l'Assemblée de Poissy*, Paris, 1561, in-8; *les Actes de la conférence tenue à Paris, ès mois de juillet et août 1566, entre deux docteurs de Sorbonne et deux ministres de Calvin (savoir les sieurs Vigor et de Saintes, docteurs, et les sieurs de Spina et La Rosière, ministres) en présence de M. le duc de Bouillon*, Paris, 1566, in-8; *Déclaration d'aucuns*

1. Sponde, *Annales*, ad ann. 1561, n° 17; 1581, n° 12; Thuanus, *Historia sui temporis*, lib. CI, § 13, t. V, p. 65; De Morenne, *Oraison funèbre de Henri III*, Paris, 1595, in-8, p. 17 et 18; A. du Monstier, *Neustria pia*, Rouen, 1663, in-fol.; Ph. Le Brasseur, *Histoire du comté d'Evreux*, Paris, 1722, in-4, p. 353 à 363; Launoi, *Historia Regii Gymnasii Navarræ*, Paris, 1677, 2 vol. in-8, p. 769 et suiv.; Ellies du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, XVI^e siècle*, Paris, 1703, in-8, t. V, p. 539 à 543; Bayle, *Dictionnaire*, art. SAINCTES; *Gallia Christiana*, t. XI, col. 612 et 613; Ch. Labitte, *Les Prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841, in-8, p. 126 à 128; Chemin, *Histoire de Claude de Sainctes*, édit. de l'abbé Guéry, Évreux, 1892, in-8; Hurter, *Nomenclator litterarius*; J. Lair, *Histoire du Parlement de Normandie depuis sa translation à Caen*, Caen, 1860, in-8, p. 151 à 153; J. Beauhaire, *Diocèse de Chartres, Chronologie*, Châteaudun, 1892, in-8, p. 94 et 95; A. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1840-42, in-8, t. III.

*athéismes de la doctrine de Calvin et Bèze, contre les premiers fondements de la chrétienté*, Paris, 1567, in-8; *Discours sur le saccagement des églises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes, en 1562*, et *Traité de l'ancien naturel des Français en la religion chrétienne*, Paris, 1567, in-8; *De rebus Eucharistiæ controversis libri decem*, Paris, 1575, in-fol.; *Statuta synodalia diœcesis Ebroicensis*, Paris, 1576, in-4; *Bref avertissement de M. l'évêque d'Evreux à ses diocésains contre un prétendu arrêt donné à Caen, le 28 mars dernier, par lequel il appert de l'introduction et établissement en France du schisme, hérésie et tyrannie d'Angleterre*, Paris, 1591, in-8.

Saint François de Sales parle dans ses lettres[1] d'un Dijonnais, « M. Gontier, homme puissant et de grand crédit ». Or, ce personnage considérable en sa province était un oncle de l'évêque de Belley, dont il avait épousé une tante maternelle, Marie Camus. C'était Jean Gontier, seigneur d'Esbaty et du Sauvement, fils de Marie de Corbery et de Palamède Gontier. Celui-ci avait été secrétaire du roi en 1525, receveur général des finances en Bretagne, en 1528, secrétaire des commandements de la reine en 1535 et greffier en chef du Parlement de Bourgogne en 1549. Il s'était distingué (1535) comme secrétaire de l'ambassade de l'amiral Chabot en Angleterre[2]. Son fils Jean[3], malgré son jeune âge, avait obtenu en survivance la charge de greffier du Parlement de Dijon, le 13 mai 1553.

On a dit que M^lle^ Legras, fondatrice des Filles de la charité, était la nièce de l'évêque de Belley; mais c'est une erreur : cette sainte femme étant née, selon tous ses historiens, le 12 août 1591, ne pouvait aucunement être la petite-fille des parents de Camus, qui s'étaient mariés en 1580. Nous pouvons aller plus loin et assurer qu'il n'y eut aucun lien de parenté entre ce prélat et M^lle^ Legras. Ce qui a pu induire en

1. Édition d'Annecy, t. IV, 1906, p. 357, lettre du 4 novembre 1610, etc.

2. *Mémoires de Castelnau*, édit. Le Laboureur, Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol., t. I, p. 405 à 418.

3. Suivant Le Laboureur (*loc. cit.*), Jean Gontier eut deux filles et sept fils : sans doute, l'un de ceux-ci mourut jeune, car nous n'avons pu retrouver sa trace. Les autres enfants de Jean Gontier furent : *Marie*, femme de Georges Laillet, seigneur d'Archères; *Jean*, seigneur d'Esbaty, baptisé à Saint-Jean-en-Grève, de Paris, le 15 janvier 1577, conseiller au Parlement de Dijon, qui testa le 26 juin 1628, époux d'Odette Millière, puis de Catherine Robelin, laquelle, devenue veuve, épousa Bénigne Fleutelot, maître d'hôtel du roi (Bibliothèque Nationale, Bourgogne 44, f. 38; Archives Nationales, X^1^A 5659); *Anne*, femme de Jean de Poligny, conseiller au Parlement de Dijon; *Claude*, sieur des Autels, prévôt de la Sainte-Chapelle de Dijon; *Palamède*, sieur du Sauvement, élu du roi en Bourgogne, époux de Jeanne des Barres et père de Jean-Bernard Gontier, baptisé le 15 janvier 1624 (Archives municipales de Dijon, B 507); *Jacques*, conseiller de grand'chambre à Paris, époux de Marie de Bermond, fille de Baptiste de Bermond, sieur du Tremblay, doyen des maîtres des requêtes : ses héritiers firent opérer en 1666 une saisie sur la terre de Gaudreville appartenant à leur cousin Henri Camus de Saint-Bonnet (Archives Nationales, X^3^A 380, f° 388); l'un d'eux était Jean-Baptiste Gontier, baron de Longueville, conseiller au Grand conseil; *Nicolas*, conseiller au Parlement de Paris, et *Gaspard*, conseiller aux requêtes du Parlement de Bourgogne.

erreur sur ce point, c'est qu'Antoinette Camus, tante de l'évêque, épousa en secondes noces, le 12 janvier 1595, Louis de Marillac, seigneur de Ferrières et de Farainvilliers, et que celui-ci fut le père de Louis de Marillac, appelée après son mariage M^lle^ Legras. Or, la mère de cette enfant ne fut pas Antoinette Camus, mais Marguerite Camus ou Le Camus, que Louis de Marillac, déjà veuf de Marie de La Rozière, avait épousée avant Antoinette Camus[1].

Dans la ligne maternelle, Camus comptait moins d'illustrations que dans la ligne paternelle; cependant, même de ce côté, il avait encore de quoi se glorifier de sa parenté.

Son trisaïeul[2], Jean Feu avait brillé au premier rang des jurisconsultes de son temps. Né en 1477 à Orléans, il s'était voué à l'étude du droit et avait embrassé la carrière de l'enseignement. Le succès de ses leçons contribua à étendre, à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, la réputation de l'Université de sa ville natale, et d'Argentré, l'un de ses disciples, en a conservé le souvenir.

Jean Feu ambitionna ensuite les honneurs de la magistrature et devint conseiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu le 12 novembre 1512. Son mérite et son alliance avec la famille du secrétaire d'État Claude de l'Aubépine, dont il avait épousé la tante paternelle, lui firent attribuer en 1518 un siège dans le sénat de Milan rétabli par François I^er^; mais bientôt après, les Français durent abandonner leur conquête. Feu revint alors à Rouen, et, le 28 juillet 1525, la reine mère le nomma à un office de président au Parlement de Normandie[3].

A Rouen, dit A. Floquet, « du rang des conseillers, il s'éleva au banc des présidents, où, durant trente-sept années, il fit admirer la vigueur de son esprit, l'immensité de son savoir de jurisconsulte, auquel rien n'était étranger, une gravité qui saisissait de respect et lui avait fait donner tout d'une voix, le surnom de *Caton le Censeur*[4] ».

Jean Feu siégea au lit de justice qui se tint le 16 décembre 1527 à Paris, à la suite duquel fut prononcée la nullité du traité de Madrid[5].

1. Il semble qu'un mystère plane sur la naissance de M^lle^ Legras. On n'a jamais vu son acte de baptême, et, à deux reprises, elle est qualifiée de « fille naturelle » (et non pas de fille naturelle et légitime) de Louis de Marillac, seigneur de Farainvilliers, dans un acte du 2 avril 1601, par lequel Jean Alméras, seigneur de La Saussaye et de Saint-Remy, notaire et secrétaire du roi et audiencier en la Chancellerie à Paris, lui fait donation d'une rente de seize écus un demi-tiers d'écu soleil. (Archives Nationales, Y 140, f^os^ 491 v° et 492).

2. Il le qualifie ainsi dans ses *Diversités*, t. III, p. 64; toutefois, au t. VII, p. 611 du même ouvrage, il l'appelle son bisaïeul. Les renseignements généalogiques que nous avons pu recueillir ne nous permettent pas de choisir avec certitude entre ces deux qualifications.

3. Camus, *loc. cit.*, dit à deux reprises que son aïeul fut premier président. En cela, il se trompe : Jean Feu ne fut jamais que deuxième président.

4. A. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1840-42, in-8, t. I, p. 379, p. 461 et suiv.; t. II, p. 42 et 105.

5. On en peut voir le procès-verbal dans Isambert, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XII, p. 285 à 301.

Il remplit pour le roi différentes missions judiciaires et financières, et en particulier fut chargé de réformer en Provence la justice et le notariat.

Il fit aussi partie de la commission nommée pour la revision du procès de l'amiral Chabot, et qui à l'unanimité proclama l'innocence de cette victime du chancelier Poyet[1] (23, al. 29 mars 1541).

Il mourut au mois de novembre 1549, et sa mort fut un deuil public; ses funérailles se firent en grande pompe dans l'église Saint-Laurent de Rouen, dont l'un de ses fils était curé, et dont il était lui-même trésorier[2].

Les Œuvres de Jean Feu (en latin *Igneus*) ont été réunies à Lyon, 1539 et 1607, 3 vol. in-fol. On y remarque : *De senatusconsulto Syllaniano*; *Ad regul. contractus*; *De regulis juris*; *Commentarii... in aliquot constitutiones principum, itemque in aliquot responsa jurisconsultorum*; *et Prima (et Secunda) pars commentariorum in titulum de Sillaniano et Claudiano senatusconsulto et quorum testamenta aperientur*[3], etc.

L'évêque de Belley était cousin issu de germain de Jean-Baptiste de Contes, chanoine de Paris et chancelier de l'Université. Celui-ci appartenait à une famille fort connue à Orléans, et qu'on disait descendre de Contes[4], qui fut donné pour page à Jeanne d'Arc par Charles VII.

1. Ayant encouru la disgrâce de François Ier, l'amiral avait été poursuivi avec une rigueur inouïe par le chancelier Poyet, ravi d'avoir l'occasion de flatter la rancune de son maître. Déclaré coupable de concussion, il avait été condamné au bannissement perpétuel et à 1550 000 livres d'amende et de restitution. Puis, le roi s'étant quelque peu radouci et soupçonnant qu'il avait été trop bien servi, il fit reviser le procès par une commission extraordinaire qui conclut à l'acquittement de l'accusé. (Voir le P. Daniel.)

Ét. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VI, ch. IX, et surtout Le Laboureur, dans les *Mémoires* de Castelnau, t. II, p. 564 à 568.

2. A. Floquet, *loc. cit.* — Du mariage de Jean Feu avec Catherine de L'Aubespine, sœur de Claude de L'Aubespine, seigneur de La Corbillière, sont nés : *Étienne*, curé de Saint-Laurent de Rouen; *Florimonde*, femme de Loys Thibout, avocat du roi en son trésor, à Paris; *Marie*, femme d'Étienne Bernard, sieur de La Cour, conseiller au Parlement de Normandie; *Gilles*, avocat à Rouen; *Jean*; *Lyée*, épouse de Jean Lallemand, conseiller, puis président au Parlement de Rouen, sur qui il faut consulter Le Laboureur, t. I, p. 841; *Madeleine*, religieuse à Montivilliers; et *Isabeau*, inhumée à Saint-Laurent en 1539 (Etat civil de Rouen et Bibliothèque Nationale, Pièces originales). Nous ne saurions dire si Camus descendait de Gilles ou de Jean Feu.

3. Voir Denis Simon, *Bibliothèque des auteurs de droit*, Paris, 1692, in-12, t. I, p. 183; P. Taisand, *Vies des plus illustres jurisconsultes*, Paris, 1737, in-4, p. 314; Bibliothèque Nationale, fonds Dupuy, vol. 573; *Catalogue des actes de François Ier*, Paris, 1902-1908, 10 vol. in-4, *passim*; Bigot de Monville, *Recueil des présidents, conseillers du Parlement de Normandie*, édit. G.-A. Prévost, Rouen, 1903, in-8; Fl. Vindry, *Les Parlementaires français au XVIe siècle*, Paris, 1910, in-8, t. I, p. 229, 256, etc.; Cabasse, *Essais sur le Parlement de Provence*, 1826, 3 vol. in-8, t. I, p. 47 à 52.

4. Cette tradition est infirmée par les plus récents historiens de Jeanne d'Arc, tels que le P. Ayrolles et le chanoine Dunand : le page de Jeanne d'Arc, suivant eux, s'appelait de Coutes et non de Contes. (Voir la dissertation de Mme la chanoinesse Amicie de Foulques de Villaret dans le tome XXII des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*.)

Comme Camus, il était arrière-petit-fils de François de Contes et de Jeanne Beauharnais. Ceux-ci avaient eu, entre autres enfants, Aignan, père de Daniel et grand-père du chanoine Jean-Baptiste de Contes, et Pierre, seigneur de La Chapelle, près de Rouen, qui, de son mariage avec Florimonde Feu, eut Marie de Contes, mère de l'évêque de Belley.

Né en 1601, Jean-Baptiste de Contes entra au chapitre de Notre-Dame en 1627, fut chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, prieur de Sainte-Honorine de Conflans, doyen du chapitre en 1647, grand vicaire du cardinal de Retz en 1657. Il mourut[1] à Paris le 4 juillet 1679.

Il n'a rien écrit, mais il a, en raison de ses emplois plutôt que de son esprit et de ses talents, tenu une place importante dans le monde ecclésiastique.

L'évêque de Belley et lui ne partageaient pas toujours les mêmes sentiments sur les matières disputées de leur temps. Camus ne craignit pas d'attaquer un ouvrage du P. Sirmond, quoique approuvé par le chancelier de Notre-Dame, et, pour ôter au jésuite l'avantage qu'il tirait de cette approbation, il compara le chanoine de Contes à « ces vieilles sages-femmes qui assistent les femmes dans leurs couches quoiqu'elles-mêmes ne soient pas en état d'avoir des enfants », faisant allusion à la condition du chanoine qui, en vertu de sa charge de chancelier, faisait les docteurs en leur donnant le bonnet, bien qu'il ne fût ni docteur, ni même licencié[2].

L'un des enfants de Marie Camus, sœur de l'évêque de Belley, joua un rôle important dans l'histoire ecclésiastique de sa province. Il se nommait, comme son père, Charles du Four, et était né vers 1613. Il vint étudier en Sorbonne, et cependant il ne prit pas ses grades en théologie; il se fit recevoir docteur en droit canon. Il se mit sous la conduite de saint Vincent de Paul; sous cette pieuse direction, il se forma au ministère paroissial et fut employé à des missions populaires. Placé à la tête de l'importante paroisse de Saint-Maclou, qu'il gouverna une quinzaine d'années (de 1642 à 1657?), il se distingua par son zèle, sa charité et son éloquence, et en particulier par les harangues qu'il prononça, en qualité de député du clergé, à l'ouverture des États de Normandie tenus en 1643.

Étant donnés son mérite et la situation de sa famille, les honneurs ecclésiastiques ne lui firent pas défaut; et il faut s'étonner qu'il n'ait pas été élevé à la dignité épiscopale. Quoi qu'il en soit, il fut nommé trésorier du chapitre métropolitain en 1655, puis choisi pour vicaire général par l'archevêque de Rouen et par l'évêque de Saintes.

Les soucis de l'administration n'avaient pas étouffé en lui les goûts

1. Son oraison funèbre fut prononcée le 16 septembre 1679 par le P. Deschamps, de l'ordre des Augustins.
2. G. Hermant, *Mémoires*, édit. Gazier, t. I, Paris, 1905, in-8, p. 135.

littéraires : il aimait la musique et la poésie, et, en 1662, en qualité de prince du Puy de sainte Cécile, il fonda un prix annuel pour les musiciens et composa une ode latine en l'honneur de leur sainte patronne [1].

Son courage avait éclaté surtout pendant une peste qui désola la ville de Rouen : bien qu'alors il n'eût plus charge d'âmes, on l'avait vu quitter son abbaye pour venir assister les victimes du fléau.

Curé de Saint-Maclou, prieur de Beaussault [2], aumônier du roi depuis 1651, pourvu de la somptueuse abbaye d'Aulnay-sur-Odon[3], après la mort de son oncle Camus, du Four avait d'assez gros revenus, mais il en faisait un excellent usage : sa libéralité s'étendait sur une foule de paroisses de Haute et de Basse-Normandie ; il donna d'un seul coup 14 000 livres aux pauvres de Rouen, contribua pour une somme notable à l'érection de l'église des oratoriens de cette ville ; un débordement de la Seine ayant ruiné un bon nombre de commerçants, il remonta leurs boutiques à ses frais ; il faisait donner des missions dans les campagnes ; et pendant plus de vingt ans il prit à sa charge l'entretien de deux communautés de religieuses, et grâce à lui nombre d'enfants pauvres furent élevés en vue du sacerdoce.

Après de longues années de souffrances, il se résolut à subir l'opération de la taille ; mais il mourut six jours après (le 10 juin 1679) dans des sentiments d'humilité où l'on reconnaît le disciple de saint Vincent de Paul.

« En quelque lieu que je sois inhumé, dit-il dans son testament, je défends expressément toute sorte de cérémonies et d'ornements en mes funérailles, qui ressente le faste et la pompe mondaine, à laquelle j'ai renoncé à mon baptême, comme sont les tentes funèbres, les armoiries, les torches, le luminaire superflu, etc. Ne désirant point que l'on fasse rien qui distingue mon enterrement de celui d'un simple prêtre ou d'un simple religieux, ainsi je souhaite que mes héritiers ne se revêtissent point d'habits de deuil, et je ne veux point qu'on en mette à mes domestiques ; mais bien qu'on leur donne à chacun un habit complet, de la couleur et de la façon qu'ils désireront ; je défends qu'on grave aucune inscription sur ou autour de ma tombe, ni que l'on fasse rien qui puisse servir de façon quelconque à conserver mon nom et ma mémoire, qui est indigne de passer à la postérité [4]. »

Si le nom de Ch. du Four a échappé à l'oubli, il le doit moins à ses vertus et à ses talents qu'aux démêlés qu'il eut avec les jésuites. Ami d'Arnauld,

1. *Ad diem XXII nov. Cæciliæ virgini martyri religione sacrum, ludis publicis celebrem, musico certamine solemnem, carmen protrepticon*, Rouen, 1662, in-4.

2. Ce bénéfice était situé près de Gaillefontaine (Seine-Inférieure) ; du Four le résigna en 1655.

3. Sur cette abbaye, voir Huet, *Commentarius de rebus ad ipsum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, in-12, p. 331 à 334. Ch. Nisard, la traducteur de cet ouvrage, n'a pas vu que, sous le nom de Furnius, c'est du Four, et non je ne sais quel Furnes, qui y est désigné.

4. Cité dans l'*Oraison funèbre de Messire Charles du Four*, Bibliothèque Nationale, Ln$^{27}$ 5931, in-4.

de Le Maistre, de Nicole et de Pascal, le curé de Saint-Maclou s'éleva avec énergie contre la morale dite relâchée. En particulier, deux discours qu'il prononça, l'un au synode d'été, le 30 mai 1656, l'autre dans son église, le 9 juillet suivant, eurent un retentissement considérable. Croyant l'honneur de sa Compagnie compromis, le P. Brisacier, alors recteur du collège des jésuites de Rouen, intenta à l'orateur devant l'officialité diocésaine un procès dans lequel les curés de cette ville prirent fait et cause pour leur confrère. L'affaire se termina par un accommodement[1], qui ne suspendit pourtant pas les poursuites dirigées contre les casuistes par les curés de Rouen auxquels se joignirent ceux de Paris, et qui aboutirent à la condamnation de l'*Apologie des casuistes* du P. Georges Pirot, et il est constant qu'en cette circonstance, c'est du Four qui tint la plume.

Aussi, bien que le P. Brisacier eût déclaré estimer « ledit du Four personne d'une probité recommandable et d'une doctrine très orthodoxe », le curé de Saint-Maclou passa pour janséniste. Cette réputation lui valut l'antipathie de la confrérie de l'Ermitage, association qui avait une liaison étroite avec la célèbre compagnie du Saint-Sacrement. A l'instigation de cette société toute-puissante dans la Basse-Normandie, du Four eut à subir une avanie de la part des Ursulines de Caen : s'étant présenté (30 et 31 juillet 1659) dans leur maison pour y célébrer la messe, il s'en vit outrageusement refuser les moyens. Le scandale fut grand ; du Four attribua cette vexation à l'influence des eudistes, et ce fut le principe de l'hostilité qu'il témoigna dès lors à leur congrégation et par contre-coup à Marie des Vallées, la béate de Coutances, dont leur fondateur dirigeait la conscience.

Ch. du Four n'a guère laissé que des écrits de circonstance, composés au cours de ses différends avec les jésuites et avec les eudistes, et dont voici la liste : *Requête présentée par MM. les curés de Rouen à Monseigneur l'archevêque de Rouen contre l'Apologie des casuistes* (28 août 1656), in-4 ; *Lettre de MM. les curés de Rouen à Monseigneur leur archevêque pour lui demander la censure de l'Apologie pour les casuistes*, 1658, in-4 ; *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen, appelée l'Ermitage*, 1660, in-4 ; *la Condamnation d'un prêtre de l'Ermitage pour avoir soutenu que le Pape a pouvoir sur le temporel des rois et qu'il a droit de les établir et de les déposer*, 1660, in-4) ; *Lettre d'un curé de Rouen à un curé de campagne sur le procédé des curés de la dite ville contre la doctrine de quelques casuistes, pour servir de réfutation à un libelle intitulé : Réponse d'un théologien*, s. l. n. d., in-4. Le catalogue de l'abbé Fouilloux (manuscrit de la collection de M. A. Gazier) attribue en outre à du Four l'*Extrait d'une lettre contenant la relation des extravagances des ermites de Caen, avec*

1. *Lettre d'un ecclésiastique de Rouen à un de ses amis sur ce qui s'est passé au jugement du procès d'entre M. du Four, abbé d'Aulnay, et le P. Brisacier.*, s. l. n. d. [1657]. (Bibliothèque Nationale, Ld⁴ 250, in-4). Cette lettre est peut-être de du Four lui-même.

*la sentence du lieutenant criminel* (1660), et une *Lettre de Caen, du 29 novembre* (1660) *touchant les Ursulines et un prêtre de l'Ermitage*; *Lettre à un docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs écrits composés de la vie et de l'état de Marie des Vallées, du diocèse de Coutances*, s. l. n. d., in-4[1].

Ch. Urbain.

1. Consulter, outre l'oraison funèbre de Ch. du Four, la *Gallia Christiana*, t. XI, col. 445; Ouin Lacroix, *Histoire de l'église Saint-Maclou* (ms. de la Bibl. de Rouen 2924); D. Pommeraye, *Histoire de la cathédrale de Rouen*, Rouen, 1686, in-4, p. 354; H. Grisel, *Fasti rothomagenses*, Rouen, 1870, in-4, p. 243 à 246 et 282; de Masseville, *Histoire de Normandie*, Rouen 1698, in-12, t. VI, p. 333; *Cahiers des Etats de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, édit. de Beaurepaire, Rouen, 1876-1878, 3 vol. in-8; Archives de la Seine-Inférieure, G 3609 ; le P. Léonard, fr. 22581, f[os] 285 et 286; *Mémoires* de G. Hermant, édit. A. Gazier, Paris, 1905-1910, 6 vol. in-8, *passim*; *Mémoires* de Thomas du Fossé, édit. F. Bouquet, Rouen, 1876, 3 vol. in-8, t. I, p. 288; t. II, p. 235; le P. de Montigny, *Vie du P. Eudes*, Paris, 1827, in-8, p. 299 et suiv.; M. Souriau, *Deux mystiques normands*, Paris, 1913, in-18; R. Allier, *La Cabale des dévots*, Paris, 1902, in-18 (dans cet ouvrage, on a donné par erreur à du Four le prénom de Pierre).

# QUELQUES CORRECTIONS AU TEXTE DE LA « DELIE » DE MAURICE SCÈVE

Les notes qui suivent auraient dû trouver place dans l'appareil critique de l'édition de la « Delie » de Maurice Scève publiée par la *Société des Textes français modernes* (Librairie Hachette, 1917). Lorsque, il y a quatre ans, j'ai donné le manuscrit à l'impression, je n'avais pas cru devoir les y insérer, me contentant de reproduire aussi fidèlement que possible le texte original, sauf quelques corrections très peu nombreuses apportées au texte et à la ponctuation. Aujourd'hui, je considère que les corrections suivantes auraient été utiles. C'est pourquoi je les donne ici pour les lecteurs de la Revue qui auraient la patience d'étudier de près ce texte subtil et difficile. J'en profite pour rectifier également quelques fautes d'impression qui se sont produites sur les bonnes feuilles, malgré tout le soin apporté à la correction des épreuves.

1° *Fautes d'impression.*

Le texte publié est, sauf indication contraire de l'appareil critique, celui de 1544. Pour qu'il soit absolument exact, il faut cependant corriger les fautes suivantes : (je mets entre crochets les mots ou les signes de ponctuation corrigés).

Il faut lire :

p. 38, diz. 44, v. 10 :
S'il la voyoit de l'un de mes deux [yeulx].

p. 64, diz. 83, v. 7 :
Et de vengeance estant trop [convoiteux]

p. 145, diz. 205, v. 10 :
[C'est] le seul bien, apres toy, que j'estime.

p. 245, diz. 356, v. 4 :
Pour donner lieu [a] la nuict tenebreuse,

p. 290, diz. 428, v. 9 :
A mon besoing se [fait] de paour victoire

2° *Corrections.*

p. 10, diz. 8, v. 9 :
Plus font amantz pour toy, que toy pour eulx ,

p. 11, diz. 10, v. 2 :
Trouble la paix de ma doulce pensée [,]

p. 37, diz. 42, v. 8 :
Les membres laisse, & fuit au profond Puys [,]

p. 51, diz. 66, v. 2 :
Je me laissois aux estoilles conduire [,]

p. 52, diz. 66, v. 5 :
Soubdain doubtay, qu'elle me pourroit nuire [,]

p. 54, diz. 69, v. 4 :
En ceste vie heureusement maudicte [,]

p. 59, diz. 76, v. 2 et 3 :
Pour non la fin a mon doulx mal prescrire [,
Et qui me feit, & fait encor douloir [.]

p. 69, diz. 90, v. 8 :
Agrandissant mes espritz faictz petitz [,]

p. 73, diz. 97, v. 2 :
Tu anoblis la mienne indignité [,]

p. 74, diz. 98, v. 6 et 7 :
Ou dessus moy noveau resveil s'espreuve [.]
Car moy constraint, & par forcée preuve [,]

p. 93, diz. 126, v. 2 :
Que Somnus lent pacifie la Terre [,]

p. 115, diz. 156, v. 2 et 3 :
Plus eslevé sur sa triste Montjoye [,]
Que celuy-là, qui [estend] la douleur

(La leçon *estaint*, que donnent les éditions originales, est en contradiction avec le vers suivant.)

p. 116, diz. 158, v. 4 :
Refroidissoit l'ardente cheminée [,]

p. 139, diz. 195, v. 8 :
Selon qu'en paix, ou [fureur] ilz le laissent.

(La leçon *sejour*, que donnent les éditions originales, me paraît absurde, et n'est pas en opposition avec *paix*, qui précède.)

p. 148, diz. 212, v. 4 :
[Firent] le mal tressainctement inique [,]

p. 154, diz. 220, v. 5 :
Mais la preuve en [l'occurrence] doubte

p. 155, diz. 222, v. 8 :
Faingnant [ta] paix estre entre ses mains seure?

p. 169, diz. v. 6 :
Plusieurs biensfaictz, & maintz emolumentz [,]

id. v. 8 :
Me reste un Vent de souspirs excité [,]

p. 176, diz. 254, v. 2 :
Et le vert gay est joyeuse Esperance [,]

p. 203, diz. 296, v. 7 :
Si [sens je] bien, & raisonnablement

(La leçon *tens je*, que portent les éditions originales, est inintelligible. Il faut ne tenir aucun compte, dans le lexique, du sens de *vouloir* attribué au verbe *tendre*, p. 346.)

p. 214, diz. 314, v. 3 :
Qui a m'occire est tousjours tant courtoise [,]

p. 226, diz. 331, v. 5 :
Ainsi tous temps descent, monte, & replique [,]

p. 231, diz. 338, v. 6 :
Moins si [congnoit], quand plus de douleur sent.

p. 240, diz. 349, v. 5 :
Au mal, qui est parfois alternatif [,]

p. 244, diz. 356, v. 1 :
Quand Titan a sué le long du jour [,]

p. 245, diz. 357, v. 1 :
Tousjours n'est pas la mer Egée trouble [,]

p. 249, diz. 362, v. 6 :
Paour, qu'on [me] peult pour vice improperer.

p. 253, diz. 369, v. 8 :
[Creé] au dueil par la perseverance

p. 261, diz. 382, v. 9 :
Mais quand je suis, ou je l'ay peu marcher [,]

p. 263, diz. 385, v. 6 :
Mes tristes pleurs, mes confuses complainctes

p. 265, diz. 389, v. 6 :
Ne se tient plus icy bas endormie [,]

p. 266, diz. 389, v. 8 :
A me vouloir a si hault bien instruire [,]

id. diz. 390, v. 6 :
Se pert en moy, comme toute paoureuse [.]

p. 275, diz. 403, v. 6 :
Me fut esleue, & non pour ma plaisance [,]

id. diz. 404, v. 4 :
Que la douleur m'[ostast] plus tost le sens

p. 284, diz. 418, v. 6 :
Y fueilla d'or a corroyes Heliques [,]

p. 286, diz. 420, v. 4 :
Tant foible veult contre le Sens contendre [,]

p. 292, diz. 430, v. 8 :
Ou se conserve & foy, & asseurance [,]

p. 298, diz. 439, v. 4 :
Me penetrant, comme l'eau en l'esponge [,]

p. 301, diz. 445, v. 6 :
Sans a l'honneur faire aulcun prejudice [,]

E. PARTURIER.

# CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)[1]

## VI. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 8 mai [1760].

Mon ami est dans la douleur; c'est à moi à le consoler, si je le puis; je dois au moins lui témoigner que je la partage et que je la sens avec lui. Vous n'avez plus de père, et ce qui vous honore, vous le pleurez, comme on pleure un ami. Que vos regrets sont touchants! qu'ils m'ont attendri! mais cet attendrissement, quoique mêlé de tristesse, était délicieux. Ah! sans doute, c'était l'amitié qui répandait ses charmes, même sur la douleur. Oh! mon ami, vos malheurs me rappellent les miens. J'ai aussi perdu mon père il y a quelques années; je l'ai pleuré comme vous, et son souvenir me coûte encore des larmes. Je n'avais reçu de lui aucun de ces biens qu'estiment les hommes; il ne m'avait laissé ni rang, ni honneurs, ni richesses; il ne les connaissait pas. Né artisan, il en avait toute la simplicité. Mais il était vertueux, il était mon père, il m'aimait, je tenais de lui tous les biens de la nature et ceux de l'éducation. Je l'ai perdu; il ne me reste que le souvenir de l'avoir vu, et la douceur de le pleurer. J'ai eu deux frères, je vous l'ai dit, et j'ai eu quelquefois la consolation de m'en entretenir avec vous. Tous deux étaient pleins de génie, tous deux m'aimaient tendrement. J'aurais goûté avec eux ce plaisir si pur de cultiver les lettres, de s'instruire avec ceux qu'on aime; ils auraient guidé ma jeunesse dans la carrière; ils eussent applaudi à mes succès sans envie; ils m'eussent consolé contre les outrages de la satire. Oh! mon ami, tous deux sont morts[2], et j'en ai vu un périr entre mes bras. Je ne l'oublierai jamais, et il n'y a point de jour où je ne pense à lui, où je ne m'en occupe. Ma reconnaissance lui est bien due; c'est lui qui m'a formé; c'est à lui que je dois tout ce que je suis, si je suis quelque chose. Il n'y a personne qui ne souffre, personne qui n'ait versé des larmes. Nous sommes placés pour quelques instants sur ce globe. Dans notre faiblesse, nous nous prenons à tout ce qui nous environne; nos liens nous servent d'appui; mais à peine sont-ils formés, qu'ils se brisent, et nous retom-

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1917, p. 113.

2. Les deux frères dont parle Thomas, tous deux régents de grammaire, moururent très jeunes, Joseph en 1748, Jean le 10 mai 1755. Ils avaient donné les plus grandes espérances pour la littérature. — Thomas avait dix-sept frères et sœurs presque tous moururent jeunes.

bons. Nous en formons de nouveaux, qui ne sont pas plus solides. Ainsi notre vie se passe dans cette pénible alternative de douleurs, et nous disparaissons après avoir baigné de nos larmes le point où nous nous étions fixés. Oh! mon ami, il viendra un temps où nous serons séparés nous-mêmes. Ah! du moins que ce soit la nature qui nous sépare! Soyons amis jusqu'à l'instant où elle nous rappellera dans son sein [1]!...

Vivrons-nous toujours éloignés l'un de l'autre? On veut vous retenir dans votre patrie; je vous connais assez pour n'en être point étonné, mais vous, sacrifierez-vous à ces instances vos goûts et votre bonheur? De toutes les raisons qui pourraient vous retenir à Marseille, je n'en vois qu'une qui mérite de l'attention; c'est la tendresse de votre mère; elle a sur vous des droits sacrés. La voix de la nature est bien impérieuse et bien forte! et vous avez un cœur fait pour l'entendre. C'est à vous de voir jusqu'à quel point vous pouvez sacrifier vos autres sentiments à celui-là; toutes les autres raisons ne pèsent pas un grain dans la balance.

La charge que vous avez doit-elle vous retenir? Montesquieu était président à mortier dans un parlement, et il se défit de sa charge pour vivre dans Paris en homme de lettres. Ne vaut-il pas mieux travailler à éclairer les hommes par des ouvrages utiles, que de décider les querelles obscures de quelques citoyens? Magistrat, vous ne servirez que votre patrie; mais homme de lettres, vous pouvez servir l'humanité [2]. Vos talents, vos vertus et votre génie vous promettent cette gloire. Qu'importe ce que l'on vous dit sur l'état d'homme de lettres! Qu'importe ce que pensent les sots sur la partie la plus choisie du genre humain! Est-ce donc à nous d'adopter un préjugé barbare? Est-ce à nous de nous croire flétris parce que nous aspirons à être dans la classe des Pascal, des Corneille, des Montesquieu, des Voltaire? Ce Voltaire n'a point d'état; soit, mais il a celui d'être un grand homme; il a celui d'être pour le moins l'égal des rois.

On craint pour vous le séjour de Paris. Sans doute il est dangereux, surtout lorsqu'on unit les grâces avec le talent; mais je crois que les lettres calment les grandes passions. Un cœur qu'elles remplissent méprise le reste; d'ailleurs on évite aisément des pièges que l'on connaît et que l'on craint; et puis, a-t-on le temps d'être voluptueux lorsque l'on pense à devenir célèbre?

Quelle situation d'aimer les lettres et d'être sans cesse éloigné de

1. Le vœu de Thomas a été exaucé, car il est mort trois mois après Barthe, en 1785.

2. Il paraît bien probable que Barthe ait écouté les conseils de Thomas et ait imité Montesquieu, tout au moins en revendant promptement sa charge, car plus jamais il n'y sera fait allusion, et Barthe sera toujours à peu près libre de disposer à sa guise de son temps, sauf quelques voyages d'intérêts à Marseille. Quant à l'opinion de Thomas sur l'utilité sociale de l'homme de lettres, il y restera toujours fidèle, et en fera le sujet de son discours de réception à l'Académie. « Les talents, dit-il, ne sont rien, s'ils ne servent au bonheur de l'humanité. »

ceux qui les cultivent; d'avoir la tête remplie d'Homère et de Milton, de Virgile et de Racine, et de n'entendre parler autour de soi que d'actions, de lettres de change, d'escompte et d'assurance; de sécher dans la contrainte, de languir dans les regrets, d'être obligé à chaque instant d'étouffer le génie pour être entendu de ceux à qui l'on parle; de voir mépriser ce que l'on adore et estimer ce que l'on méprise, enfin d'être malheureux et de n'avoir personne qui puisse sentir qu'on a raison de l'être! Voilà le sort auquel vous vous enchaînez, si vous vous fixez à Marseille. Mon amitié en est alarmée pour vous.

Je vous remercie des corrections que vous m'avez envoyées, et j'en ferai usage, puisque vous me le permettez. Elles sont en même temps l'ouvrage du goût et du génie. Je n'ai pas fait l'*Épître* pour l'Académie; mon dessein cependant est d'y travailler, mais je ne sais si j'aurai le temps qu'il faut pour limer un ouvrage. Mon discours[1] n'est pas encore à la moitié; jamais on n'a mieux pratiqué le grand précepte : *Hâtez-vous lentement*, mais c'est moins par respect pour le sévère législateur que par dégoût. Alzire dit à Alvarez[2] :

Hélas! que n'êtes-vous le père de Zamore?

et moi, je dis tous les jours : Hélas! que Daguesseau n'est-il le Czar! Vous avez su sans doute que l'auteur de *Didon*[3] a pris séance à l'Académie française, qu'il y a prononcé un très long discours qui a indigné l'Académie, a fait murmurer le public, bailler un grand nombre de lecteurs, et récrier quelques personnes d'admiration! C'est ainsi que jugent les hommes! Le premier livre des *Géorgiques* a été lu à la même séance, et interrompu par des applaudissements presque à chaque vers. Voltaire n'a pas été du nombre des admirateurs du discours.

Il a paru de lui une critique dont toutes les phrases commencent par : *Quand*[4]. Je vous l'aurais envoyée, mais elle est très rare, et aucun libraire n'ose la vendre. C'est une satire aussi humiliante que cruelle. On a donné les *Anti-quand* pour servir de réponse; je ne les ai pas vus.

A Athènes on joua Socrate sur le théâtre, et l'on joue actuellement à Paris *Les Encyclopédistes* à la Comédie-Française. Diderot, Rousseau, Helvétius, M^me^ Geoffrin, chez qui demeure Marmontel, sont les acteurs de la pièce; Palissot en est l'auteur. Elle a été jouée par l'ordre de la Cour. La première représentation fut donnée vendredi dernier[5]. Tout

1. *L'Éloge de Daguesseau.*

2. Principaux personnages de *Alzire ou les Américains*, tragédie de Voltaire, représentée pour la première fois le 27 janvier 1736. Le vers cité est le dernier de l'acte III.

3. Le 10 mars 1760, dans son discours de réception à l'Académie française, Lefranc de Pompignan, l'auteur de *Didon*, avait attaqué les philosophes, qui, pour se venger, l'ont voué au ridicule.

4. *Les Quand, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française le 10 mars 1760*, ont paru en avril 1760.

5. *Les Philosophes*, comédie en trois actes, en vers, a été représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le vendredi 2 mai 1760. — Voir, à propos de cette pièce, les lettres violentes de Dalembert à Voltaire, du 6 mai 1760 et sui-

Paris y était. Fréron avait pris et distribué plus de deux cents billets. Avant de commencer la pièce, Bellecourt [1] vint haranguer le parterre pour lui demander ses favorables attentions. Il fut applaudi, et on demanda l'auteur avant même que la pièce fût commencée. Chose nouvelle : il eut la modestie de ne pas paraître. On dit qu'elle est très bonne pour les détails, c'est-à-dire pour les méchancetés, mauvaise pour l'intrigue et pour le fond.

P.-S. — Je vous envoie par M. Richard *La Mort d'Abel*, les quatre *Saisons* et le plan du *Czar*, avec la *Lettre civile et honnête* de Voltaire [2].

## VII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 2 juin [1760].

Je suis bien malheureux, mon cher ami, de ne pouvoir vous écrire que rarement. Les lettres sont l'unique ressource des amis séparés. Votre dernière surtout méritait une prompte réponse. Elle est si touchante et si bien pensée ! C'est l'ouvrage de la raison, de l'esprit et du sentiment. Les regrets que vous donnez à la mort de mon père ont réveillé toutes mes douleurs; mais ils m'ont prouvé votre amitié; et puisque mon malheur est irréparable, je n'aurais pas changé mon attendrissement et mes larmes pour ces plaisirs dont mon âme est si avide. Vous avez aussi pleuré votre père. Sa perte même vous paraît encore nouvelle après plusieurs années. Ce que vous m'en dites vous rend à mes yeux plus respectable que ceux qui comptent beaucoup d'ancêtres. Je suis enchanté de voir qu'avec un beau génie vous avez un cœur, et je me félicite de trouver dans mon ami l'accord des plus rares qualités.

Je me vois encore plongé dans de grands embarras. La longue maladie de mon père ne lui avait pas permis de donner un ordre à ses

vantes. — « Ce qui alarmait justement les philosophes, écrit M. Louis Ducros, c'était la nouvelle, répandue par leurs ennemis, et qui d'ailleurs se trouve vraie, que la comédie de Palissot était jouée par ordre : M^me^ de Robecq, qui avait eu jadis des bontés pour le duc de Choiseul, et qui, d'autre part, se jugeait insultée par Diderot, dans sa préface du *Fils naturel*, avait obtenu pour l'auteur des *Philosophes* la protection du puissant duc et pair, et le Dauphin lui-même s'intéressait vivement à une pièce qui allait châtier les ennemis de Dieu et du roi. *Les Philosophes* obtinrent, c'est ce que voulait l'auteur, un immense succès de scandale : le Théâtre-Français n'avait jamais fait de plus fortes recettes; la loge de Palissot, pendant trois représentations données sans intervalle, fut envahie par des évêques, et même l'abbé de la Tour-du-Pin, dans un sermon prêché à Saint-Paul, félicita hautement le poète d'avoir livré les athées « au ridicule qu'ils méritaient ». Les Encyclopédistes étaient atterrés. » (*Les Encyclopédistes*, Paris, Champion, 1900, p. 280.) — Reprise le 20 juin 1782, cette satire a été applaudie. — Voir le *Journal* de Collé, mai 1760, tome II, p. 235.

1. Colson de Bellecourt appartenait à la Comédie-Française depuis le 21 décembre 1750. Il avait débuté dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie*, et fut reçu sociétaire l'année suivante. Il jouait les premiers rôles comiques. Il est l'auteur d'une comédie : *Les Fausses Apparences*.

2. Il a été question de cet ouvrage de Voltaire dans la lettre V.

papiers et à ses affaires [1]. J'ai voyagé à Toulon et à Aix. Je dispose tout pour assurer ma petite fortune et prévenir des procès. On me contestait une somme très forte, je la croyais perdue, les meilleurs avocats d'Aix ont décidé qu'elle m'appartenait. J'en ai cependant sacrifié une légère partie; je suis ennemi des chicanes.

Aussi voulait-on abuser de mon désintéressement, de mon aversion pour les procès, et de mon ignorance profonde des affaires. Le métal jaune, mon cher ami, est le grand mobile de tout.

Il produit les plaisirs et les crimes du monde.

Mais je vous parle des biens de la terre, et je puis vous parler des trésors du génie, du plan de votre poème. J'ai lu et relu ce plan si désiré. Si vous exécutez comme vous avez conçu, vous êtes le premier des poètes épiques. Je défie que l'on me cite quelque grande beauté ou d'Homère, ou de Virgile, ou du Tasse, à laquelle je ne puisse opposer l'une des vôtres. Vous avez imaginé un palais de l'architecture la plus majestueuse, la plus variée et la plus régulière; et ce palais, les quatre parties du monde contribuent à l'enrichir. Vos caractères sont neufs et fortement dessinés. Ce Czar si créateur, cette femme si criminelle, cette guerrière si digne d'être l'épouse du Czar, ce fils si vertueux et si malheureux, ce Charles XII si ardent valent bien Achille, Nestor, Enée, Renaud, Clorinde [2], Mornay, s'ils ne valent mieux. Les situations sont terribles et pathétiques, heureusement liées; tous les chants très variés et très bien remplis. Enfin ce plan seul me paraît un des prodiges de l'imagination. J'ai fait quelques remarques. Je vous les envoie et je vous promets de donner mes premiers moments de loisir à un examen plus long et plus sévère. Copiez, je vous prie, tous les vers que vous avez déjà faits et communiquez-les moi. Je veux vous voir travailler avec chaleur à ce grand monument qui, pour me servir d'une de vos expressions, vous fera placer au premier rang des hommes. *Sic itur ad astra* [3].

Mon départ pour Paris est résolu. Je l'ai fait approuver à ma mère. Il faudra me séparer d'elle, mais elle a d'autres enfants, mais j'y suis forcé, mais après avoir vécu dans la capitale qui est ma patrie de choix, je n'aurais pu habiter sans un ennui mortel une ville qui, autrefois savante, n'est plus aujourd'hui que riche, où le vil amour de l'argent étouffe le noble amour des arts et de la gloire. Je vous reverrai, mon cher ami, nous n'aurons plus qu'un même séjour. Nous parlerons encore de la poésie, de l'éloquence, de l'amitié. Nous nous promènerons encore dans ces beaux jardins où nous n'attirions pas les regards par un air avantageux, par une élégante broderie, par des

1. Le père de Barthe était commerçant. La liquidation de sa succession fut assez embrouillée et le poète a été longtemps engagé avec ses frères dans des affaires d'intérêts.

2. Personnages de la *Jérusalem délivrée*.

3. Virgile, *Énéide*, chant IX.

lorgnettes tournées sur des belles, mais où nous parlions de l'*Énéide* et du plan du *Czar*. Fiez-vous à mon amitié du soin de hâter mon retour. Tandis que la foule des citoyens de Paris consacrera ses jours précieux à la fortune, à l'ambition, à la débauche, à la frivolité, nous, dans le commerce de l'esprit et du cœur, nous amasserons des richesses indépendantes des caprices du sort.

Marmontel a passé vingt-quatre heures à Marseille[1]. Il était adressé à un de mes amis qui a voulu me faire souper avec lui : c'était un dimanche, et malheureusement c'est le seul jour où je puisse aller à la campagne. Je l'aurais questionné sur la Bastille[2], sur ses projets littéraires et sur vous.

Est-il vrai que *L'Encyclopédie*[3] se continue, et que la comédie de Palissot ait fait verser du sang dans le parterre? Le Parisien qui aime la nouveauté et qui applaudit plus aux ouvrages des grands hommes qu'aux plaisanteries sur les grands hommes, parle-t-il encore de cette petite comédie qui ne m'a paru que bien dialoguée et bien écrite? J'ai cru voir un enfant bien poudré attaquer avec une épée assez jolie des géants revêtus de fer. La haine et l'envie tourmentent bien des cœurs. J'en suis fâché pour le genre humain, mais je sens vivement le plaisir de nous aimer. Adieu.

*Suscription* : A Monsieur Thomas, professeur en l'Université, au collège de Presles[4], rue des Carmes, à Paris.

## VIII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 22 juillet 1760.

Tant pis, mon cher ami, si vous ne vous plaignez pas de mon silence. Il faut qu'un ami gronde, et je voudrais avoir une paix à faire avec vous. Hélas! j'étais occupé à courir après un prix d'Académie; je ne sais si ce prix sera pour moi, mais au moins ma liberté m'est rendue et je puis avoir le plaisir de vous écrire. Quel emploi que celui de louer un homme qui a promis tout et qui n'a pas fait grand'chose! Je n'ai jamais fait d'ouvrage que j'aie plus travaillé; Marmontel l'a vu et m'a assuré le prix. Quelques-uns de mes amis m'ont dit que ce discours est beaucoup au-dessus de celui de l'an passé. Je le souhaite et même je ne suis pas loin de le croire. Il y a une quantité étonnante de choses, de la chaleur, de la précision, une grande rapidité. Tout cela ne me

1. Dans ses *Mémoires d'un père*, livre VII, Marmontel mentionne ainsi son voyage à Marseille : « Quoique Marseille, une ville neuve, très magnifiquement bâtie, fût digne de nous occuper, le peu de temps que nous y fûmes s'employa tout à visiter le port, ses défenses, ses magasins, et tous les grands objets de ce commerce que la guerre faisait languir, mais qui redeviendrait florissant à la paix ».

2. Sur sa détention à la Bastille.

3. C'est-à-dire *Les Philosophes*.

4. Thomas avait quitté en 1759 Durmans-Beauvais pour le collège de Presles.

rassure point. L'abbé d'Olivet[1] a dit qu'il y avait cinq discours réservés, et dont l'Académie est très contente; Dalembert a dit que, cette année-ci, on avait donné à l'Académie des choses excellentes. Marmontel est à la campagne; je ne puis le voir; il aurait pu me servir; je suis inquiet. Delille a fait une épître qui est du plus grand ton. Je ne doute pas qu'il n'ait le prix. Son sujet est *L'Utilité de la retraite pour les gens de lettres*. Quel sujet! que de choses vraies et hardies il présente[2]. Oh! mon ami, quand méditerons-nous ensemble sur ces beaux sujets dans les allées des Chartreux ou de l'institution! Vous reviendrez donc à Paris, je pourrai vous revoir; je pourrai lire, penser, écrire avec vous! Mais ce temps, quand viendra-t-il? Nous étudierons ensemble Homère, Milton, le Tasse; nous achèverons de juger *La Pharsale*; nous réformerons le *Czar*, nous déciderons même s'il faut le continuer. d'Arnaud[3] y travaille : Maître Aliboron, dit Fréron (car c'est aujourd'hui son nom dans tout Paris) l'a annoncé dans une de ses gazettes satiriques. Il a cru sans doute m'épouvanter; il n'y a point réussi. Ce n'est pour moi qu'un aiguillon de plus. J'ai dit cette nouvelle à Marmontel qui en a ri. « Quoi, d'Arnaud, m'a-t-il dit, veut mettre sa brouette à côté de votre char! »

Il a couru un bruit sourd que ce même d'Arnaud a composé pour le prix d'éloquence; ce qu'il y a de sûr, c'est que Fréron l'y a beaucoup exhorté; il veut s'en servir pour m'écraser partout.

J'ai commencé dès hier à versifier mon premier chant. Il n'y a en tout que quatorze vers de faits. Les voici. C'est le début.

Je chante ce héros dont l'active sagesse
D'un peuple encor sauvage adoucit la rudesse,
Dans de vastes déserts fit éclore à la fois
Le commerce, les arts, les vertus et les lois,
Força les mers du Nord à servir sa puissance,
Et changea des marais en une ville immense.
En vain pour mettre obstacle à de si grands projets,
Le destin contre lui soulève ses sujets.
En vain un conquérant qui fit trembler la terre
Au sein de ses états vient apporter la guerre;

1. Joseph Thoulier d'Olivet, grammairien et traducteur, né à Salins, en 1682, mort en 1768, était de l'Académie française depuis 1723. Il était à la tête du parti des ecclésiastiques contre les philosophes.

2. Jacques Delille n'a eu aucune récompense; le prix n'a pas été donné. Voici une des hardiesses de son poème. Va, dit-il, à l'homme de lettres,

Va, ne sers point les Grands, tu leur feras la loi;
Ne descends pas pour eux, qu'ils s'élèvent à toi!
De l'adulation la basse ignominie,
En avilissant l'âme, énerve le génie.

3. Baculard d'Arnaud (1718-1805), d'abord protégé par Voltaire, puis tourné par lui en ridicule, était alors du parti de Fréron. Bachaumont parle du poème épique de d'Arnaud sur *Pierre Premier* et dit que l'auteur est « dans une fâcheuse concurrence avec Thomas » et qu'il ne pourra « tenir devant un pareil adversaire » (*Mémoires secrets*, tome I, p. 283).

Ce monarque fameux, vainqueur de ses rivaux,
Gouverne en philosophe et triomphe en héros,
Et portant le flambeau dans une nuit profonde,
Donne des mœurs au rustre, un nouveau peuple au monde [1].

Tout Paris est inondé de brochures. La littérature est en feu. La comédie des *Philosophes* a excité une guerre civile parmi les auteurs. M. Lefranc est accablé de ridicule et d'épigrammes; il est réduit à ne plus oser se montrer dans Paris. Un mémoire fait pour justifier son discours, et où il dit : « ma naissance, mon rang », etc. en trahissant son orgueil, a achevé de l'avilir. Voltaire est son plus redoutable ennemi. Il n'y a point de semaine où il ne paraisse de lui quelque chose de nouveau sur ces querelles. Rien de tout cela n'est imprimé. Ses pièces courent en manuscrit dans Paris. Il y en a une intitulée : *Le Pauvre Diable*. C'est un dialogue d'environ trois cents vers. Rien au monde n'est si plaisant ni si satirique. En voici le plan. Un homme qui est dans la misère vient demander à Voltaire des secours ou des conseils pour sortir de l'état où il est. Il voudrait entrer au service; mais étant allé chez le ministre pour obtenir une lieutenance, un des commis lui a ri au nez. Il veut ensuite se faire magistrat; mais il n'a point d'argent. Il prend le parti de renoncer à tout pour se faire moine, mais il reconnaît sa sottise; il ne voit plus d'autre ressource que de reprendre son ancien état qui est celui d'auteur. On lui demande quelle vie il menait alors.

. . . . . Hélas!
Dans mon grenier entre deux sales draps
Je célébrais les faveurs de Glycère,
De qui jamais n'approcha ma misère.
Ma triste voix chantait d'un gosier sec
Le vin mousseux, le frontignan, le grec,
Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière;
Faute de bas, le jour, restant au lit,
Sans couverture ainsi que sans habit,
Je fredonnais des vers sur la paresse,
D'après Chaulieu je vantais la mollesse.
Un jour qu'enfin un surtout emprunté
Vêtit à cru ma triste nudité,
Je m'en allai dans l'antre de Procope.
. . . . . .
Je m'accostai d'un homme à lourde mine,
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine,
Grand écumeur des bourbiers d'Hélicon
Vermisseau né du cul de Desfontaines [2],
Digne en tout sens de son extraction,
De Loyala chassé pour ses fredaines,

1. Ces vers ne font pas partie de ceux qui ont été publiés dans les *Œuvres complètes de Thomas*.

2. Pierre-François Guyot, abbé Desfontaines, mort à Paris en 1745, était le prédécesseur de Fréron dans le journalisme qui combattait les philosophes et avait déjà eu des démêlés avec Voltaire.

Lâche zoïle, autrefois laid giton ;
Cet animal s'appelle Jean Fréron.

Il s'enrôle avec ce corsaire, et apprend à mentir pour dix écus par mois. Il rougit enfin du rôle infâme de calomniateur subalterne. Il quitte Fréron qui lui vole encore ses dix écus en lui parlant d'honneur.

. . . . . Le chagrin me poignant,
J'allai trouver Le Franc de Pompignan
Et comme moi natif de Montauban,
Lui qui jadis a brodé quelque phrase
Sur la *Didon* qui fut de Métastase [1].
. . . . . .
Lequel me dit : Votre dur cas me touche,
Tenez, prenez mes *Cantiques sacrés*,
Sacrés ils sont, car personne n'y touche ;
Peut-être enfin un jour vous les vendrez.
Plus, recevez mon chef-d'œuvre tragique.
De *Zoraïd* [2] la scène est en Afrique.
A la Clairon vous la présenterez.
Allez et prospérez.

Il va présenter la pièce ; elle est sifflée par les acteurs.

De vers, de prose et de honte étouffé,
Je rencontrai Gresset dans un café.
Gresset doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain
Et dans le monde un homme de collège,
Gresset dévot, jadis petit badin.
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait certaines comédies
Dont à la Vierge il demandait pardon.
Gresset se trompe, il n'est pas si coupable.
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas : il faut de l'action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable
Pour consommer cette œuvre du démon.

Gresset lui donne d'excellents conseils.

Faites des vers moraux contre l'amour.
Soyez dévot, montrez-vous à la Cour.

Il part pour Versailles, mais il n'en rapporte que des mépris et les insultes des laquais.

.... L'abbé Trublet [3] avait la rage
D'être à Paris un petit personnage.

1. *Didon*, tragédie de Lefranc de Pompignan, jouée en 1734, est imitée d'un opéra de Métastase, musique de Sardi, représenté à Naples en 1724, *Didone abbandonata*. — L'œuvre de Pompignan renferme de véritables beautés.
2. La tragédie de *Zoraïde* n'a pas été représentée.
3. L'abbé Trublet, de l'Académie française, né en 1697, mort en 1770, avait fait

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il entassait adage sur adage,
Il compilait, compilait, compilait,
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Et nous lassait sans jamais se lasser.
Il me choisit pour l'aider à penser.
Trois mois entiers ensemble nous suâmes,
Nous lûmes tout et rien n'imaginâmes;
L'abbé Trublet m'avait pétrifié.

On lui conseille de travailler pour le théâtre. Il fait une pièce. A force de cabales et d'intrigues, on la reçoit; mais elle est huée par le parterre. Accablé par ce dernier coup, il s'évanouit. Les yeux tournés, et plus froid que sa pièce, on l'emporte dans un logis voisin. C'est une maison à convulsions. Missel en main, la cohorte infernale y commence ses grimaces. Leurs hurlements le réveillent et le font revenir à lui. Il trouve là Maître Abraham Chaumeix [1] à qui il raconte ses malheurs. Le bouc lui dit : Sois hypocrite et ta fortune est faite. Le *Pauvre Diable*, qui avait l'âme honnête, applique ses cinq doigts sur la face du saint : et toute l'assemblée crut que c'était une convulsion; il s'échappe de cet antre; il était prêt à s'aller jeter dans la rivière, lorsqu'un vieux oncle janséniste qu'il avait, meurt et lui laisse une grosse succession. Le voilà riche, il se décrasse, il achète des charges, fait grande chère, a des amis. Ses vers alors sont [jugés] excellents. Il choisit une maîtresse à l'Opéra.

Je prodiguais les vers et les bijoux;
Billets de change étaient mes billets doux.
Je payai cher ma brillante sottise.

paraître en 1755, à Amsterdam, quatre volumes d'*Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, dont Quérard vante la finesse, la délicatesse et les réflexions vraies, solides, profondes et toujours bien exprimées. L'abbé Trublet avais pris très gaiement la plaisanterie de Voltaire, s'il faut en croire le témoignage suivant de Garat : « En entrant à Paris, *Le Pauvre Diable* entra, pour ainsi dire, dans la mémoire de tous les gens de goût. Dès le lendemain, tout le monde le savait par cœur. Le lendemain même, M. Suard rencontre l'abbé Trublet sous les guichets du Carrousel : ce bon diable avait aussi retenu la pièce tout entière; et ce qu'il savait le mieux, c'était les vers sur lui, si sanglants et si gais. Il ne les récitait pas seulement, il les commentait. « Observez-bien, disait-il à M. Suard, qu'un homme de peu de goût et de peu de talent aurait pu faire le vers composé d'un même mot répété trois fois :

Il compilait, compilait, compilait,

mais qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup de talent et de beaucoup de goût qui pouvait le laisser. ». (*Mémoires historiques sur la vie de M. Suard et sur le XVIII^e siècle*, livre II.)

1. Abraham Joseph de Chaumeix, d'Orléans, n'était pas un convulsionnaire; mais comme il attaquait vivement les Encyclopédistes, ceux-ci avaient entrepris contre lui une campagne de diffamations. Dans son ouvrage : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie, et Essai de réfutation de ce Dictionnaire, avec l'examen critique du Livre et de l'Esprit* (Paris, 1758, 8 vol. in-12), il avait relevé un grand nombre d'erreurs de la part des rédacteurs de *L'Encyclopédie*.

En quatre mois il est ruiné et se trouve réduit à l'hôpital. Voltaire le loue de son ingénuité; il lui donne des avis sur les Frérons, les Chaumeix et les catins, et finit par lui offrir chez lui une place de portier, qu'il accepte.

Voltaire a donné depuis deux autres pièces, dont l'une est *Le Russe à Paris*[1], et l'autre *Des Avis d'un prêtre de la doctrine à M. le Franc de Pompignan sur l'humilité chrétienne*[2]. La première est très belle, la seconde très plaisante. Je ne les ai point encore lues; j'en ai seulement entendu réciter des lambeaux.

Adieu, je vous embrasse, mais de loin. Quand pourrai-je le faire de près?

*Suscription* : A Monsieur Barthe, conseiller au siège présidial, et directeur de l'Académie, rue Renarde, à Marseille.

## IX. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 12 août 1760.

Vous me reprochez, mon cher ami, de vous oublier. Non, je ne mérite pas ce reproche; je pense à vous, je m'en occupe tous les jours, tous les jours je fais des vœux pour vous revoir. Je vous ai écrit il y a trois semaines[3]; vous étiez sans doute à la campagne, et on ne vous a pas envoyé ma lettre. Vous la trouverez à votre retour. Avec quelle impatience je vais attendre le mois d'octobre! Nous nous embrasserons, nous nous verrons, nous nous parlerons. Oh! mon ami, quelles promenades, quelles soirées, quels entretiens! Nous achèverons de juger *La Pharsale*, nous réformerons le plan du *Czar*, nous parlerons de vers, d'amitié, d'éloquence. Vous me lirez vos ouvrages; vous me donnerez des conseils sur les miens; vous affermirez mon cœur contre les satires, et vous m'échaufferez de l'amour de la gloire. Avec quelle ardeur je la sens! Mais ma santé me décourage. Ah! près de vous je me porterai mieux.

J'ai loué le chancelier Daguesseau, et l'Académie m'a couronné[4]. Il y

1. Parue en 1760, cette pièce est encore dirigée contre Le Franc de Pompignan et ses partisans.

2. *Épître d'un prêtre de la doctrine chrétienne sur la vanité*, parue fin juin 1760, in-8.

3. C'est la lettre VIII, du 22 juillet 1760.

4. « Ayant à nous entretenir d'un magistrat qui fut l'oracle de la justice, dit Saint-Surin dans sa *Notice* en tête des *Œuvres complètes de Thomas* (Paris, Verdière, 1825, t. I, p. XVI) l'orateur cherche moins à nous émouvoir qu'à nous instruire. Ayant à nous représenter un sage, qui fut le modèle de toutes les vertus publiques et privées, il semble avoir voulu ne parler qu'à l'esprit et à la raison. Il s'interdit les mouvements passionnés, qui lui coûtent ordinairement de longs efforts; et s'il ne s'élève guère aux traits d'une haute éloquence, il ne tombe pas non plus dans les écarts d'une fausse chaleur. » — « Un mérite inestimable dans l'ouvrage de M. Thomas, dit le *Journal des Savants* d'avril 1761, p. 218, est la vérité avec laquelle il a su peindre l'âme de M. Daguesseau, cette âme où tant de grandeur était jointe à tant de simplicité, où les vertus et les talents les plus rares étaient embellis par

a un second discours excellent. Dalembert et Duclos étaient d'avis de lui donner un second prix extraordinaire; les têtes lourdes qui n'approuvent que ce qui a été déjà fait, ont rejeté une nouveauté utile. Le prix de vers n'est pas donné; aucune pièce n'a satisfait l'Académie, pas même celle de l'abbé Delille, qui avait étonné Marmontel. Le prix est différé à trois mois, jusqu'à la réception de deux nouveaux académiciens[1]. Je ne sais si je travaillerai; Delille mon ami y a des prétentions[2], le *Czar* me poignarde. On s'attend que mon discours aura le plus brillant succès; tout le monde le met au-dessus de celui de l'an passé. Je le croirai quand vous en aurez jugé vous-même. On commence à l'imprimer[3].

Je dois vous parler du vôtre, je l'ai lu avec beaucoup de plaisir; il est pensé, rempli de choses. Les idées y sont entassées, mais quelquefois elles ne sont pas assez développées. Il y a des réflexions trop longues, et ce défaut ralentit la marche. Je l'ai jugé avec beaucoup de sévérité; je vous soumets mes critiques; ce sont des doutes dont je vous

une modestie plus rare encore.... M. Thomas élève l'âme, souvent l'étonne, toujours la soutient au degré d'élévation où il l'a placée, et peut-être lui manque-t-il de savoir descendre à propos. » — Voir l'*Année littéraire*, 1760, tome VI, p. 145.

1. Le 29 novembre 1760, Watelet et La Condamine ont été nommés Académiciens.

2. Jacques Delille a obtenu un second accessit pour une *Ode à la bienfaisance*. Quant à Thomas, qui s'était décidé à concourir, il a envoyé une *Épître au Peuple* qui contient, au milieu de lieux communs et d'oppositions trop faciles entre les vices des grands et les vertus du peuple, quelques idées hardies qui ont valu à leur auteur le premier accessit. — On y lit ces vers :

> Que je méprise un grand qui, fier de sa noblesse,
> Dort inutile au monde, au sein de la mollesse.
> En vain les préjugés ont osé t'avilir,
> Peuple, pour ton pays, tu sais vaincre et mourir.

Et plus loin :

> Le conquérant détruit, tu conserves le monde.
> Il ravage la terre, et tu la rends féconde...
> C'est toi qui raffermis les trônes ébranlés...
> Peuple, les passions ne brûlent pas ton cœur.
> Le travail entretient ta robuste vigueur.

Enfin comme péroraison :

> Peuple, d'un œil serein envisage ton sort,
> N'accuse point la vie, et méprise la mort.
> La vie est un éclair, la mort est un asile,
> Ton sort est d'être heureux, ta gloire est d'être utile.
> Le vice seul est bas, la vertu fait le rang,
> Et l'homme le plus juste est aussi le plus grand.

« Le principe qui préside à cet ouvrage, dit le *Journal des Savants*, 1761, p. 342, et qui s'y reproduit partout, c'est que l'utilité est le véritable titre de la grandeur.... Tout cet ouvrage respire la vertu et la simplicité. M. Thomas sait être noble sans enflure, fier sans arrogance, hardi sans témérité, court sans sécheresse et sans frivolité. » — Fréron est moins enthousiaste, et dit avec raison : « Je n'examine point le fonds de l'*Épître*; on pourrait faire une bonne satire du peuple, qui détruirait tout ce panégyrique; ce sont de ces sujets qui présentent deux faces; il est permis à un poète de choisir l'un ou l'autre aspect. » (*Année littéraire*, 1761, t. I, p. 345).

3. C'est un discours destiné à la séance publique de l'Académie de Marseille, dont Barthe était devenu le directeur.

laisse la décision. J'ai retranché des choses auxquelles vous tenez sans doute; mais une beauté qui n'est point à sa place cesse d'en être une.

Je ne l'ai reçu que dimanche, 10 du mois, et je vous le renvoie mardi 12. Le temps me presse. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

On joue à Paris *L'Écossaise*[1] de Voltaire; elle a un succès prodigieux. On siffle Frelon, on pleure Lindane, on rit de Freeport, et l'on admire Voltaire. Quel homme que ce Voltaire, et que vous serez heureux de le voir[2]! Si j'étais musulman, je préférerais ce voyage à celui de la Mecque. Adieu encore une fois; je vous embrasse.

## X. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, lundi 8 septembre, à 5 heures du matin [1760].

Je touche au moment où je m'éloigne de ma patrie, de ma famille, de ceux que j'ai connus dès mon enfance, des amis de mon père et des miens. Mais je reverrai bientôt celui qui m'est le plus cher, et cette idée adoucit mes regrets. La perte d'un de mes parents qui dans mon absence devait ici veiller à mes intérêts a été réparée plus promptement que je ne l'espérais. Je me suis hâté pour vous rejoindre, pour jouir de l'automne, la plus belle saison de Paris, pour ne pas me trouver à l'entrée de l'hiver sous un ciel si différent de celui de Marseille. Avec quel plaisir je vous embrasserai! quel moment! quelle joie! quels charmes dans ces entretiens où nous réunirons la philosophie, les lettres et l'amitié! J'arrive du 21 au 25, et je vais descendre à l'*Hôtel de France*, parce que cet hôtel n'est pas éloigné de votre demeure et de celle de L. de Méhegan.

Une seconde couronne brille sur ce front qui m'est connu. Vous voilà familiarisé avec les victoires, et je puis dire avec l'ami d'Hercule :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux[3].

1. *L'Écossaise* était imprimée bien avant qu'elle ne fût représentée, le 29 juillet 1760, trois mois après *Les Philosophes* de Palissot. Voltaire ne pardonnait pas à Fréron d'avoir dit de lui « qu'il était le premier, peut-être, qui, à force d'esprit, ait su se passer de génie ». Mettant directement Fréron en scène sous le nom de Frelon, Voltaire l'injurie et l'attaque dans sa vie privée, le traitant de « fripon, vipère et araignée ». Cette comédie de *L'Écossaise* fut représentée sous le nom de Jérôme Carré, un des nombreux personnages imaginaires auxquels Voltaire attribuait ses attaques contre ses ennemis. La pièce était aggravée d'une préface, dans laquelle on lit : « Le caractère de Frelon, écrivain de feuilles, est si lâche et si odieux, que nous avons voulu épargner aux lecteurs la vue trop fréquente de ce personnage, plus dégoûtant que comique. Nous convenons qu'il est dans la nature; car dans les grandes villes où la presse jouit de quelque liberté, on trouve toujours quelques-uns de ces misérables qui se font un revenu de leur impudence, de ces Arétins subalternes qui gagnent leur pain à dire et à faire du mal, sous le prétexte d'être utiles aux-belles lettres; comme si les vers qui rongent les fruits et les fleurs pouvaient leur être utiles! » — Voir le *Journal* de Collé, juillet 1760, t. II, p. 251.

2. Barthe désirait toujours aller voir Voltaire, et il y est allé en effet plus tard, en 1777 (voir lettre CXVII).

3. *Œdipe*, tragédie de Voltaire, acte I, scène I.

Je suis impatient de lire votre discours et fâché de ne l'avoir pas reçu avant mon départ. Sans doute ce n'est pas votre faute.

J'ai souscrit à tous les retranchements que vous m'aviez conseillés, quoiqu'il en coûte beaucoup plus à un auteur de supprimer que de corriger; et ce petit discours a eu quelque succès. J'ai lu à la suite ce *Précis de la vie d'Alexandre*[1] que vous connaissez, mais augmenté considérablement, surtout en réflexions. Je voulais engager mes confrères à donner pour sujet de vers de l'année prochaine *L'Utilité de la Retraite pour les gens de lettres.* Nous aurions couronné le poème de mon ami Delille[2]; mais ce sujet leur a paru plus propice à un discours qu'à un poème; on lui a préféré : *La Pêche.*

J'oubliais de vous dire que je n'ai pu exécuter le voyage de Genève. Mais si je ne vois point Voltaire, je verrai son émule dans l'épopée et peut-être son vainqueur; je verrai un poète sans orgueil, sans envie, un philosophe avoué des grâces, et un véritable ami. Adieu, il me tarde de vous embrasser.

## XI. — *Barthe à Thomas.*

Ce mardi [Paris, automne 1761][3].

Mon cher ami, vous serez logé dans la rue Villedo[4], mais il m'a été impossible de finir à 550, même à 560. J'ai bataillé pendant plus d'une demi-heure, cette maudite femme a tenu bon, apparemment que je vieillis. Elle a reçu ma parole et m'a donné la sienne; elle vous attend à quatre heures pour passer bail. Je vous conseille de le faire sous seing-privé et non chez un notaire; il a la même valeur et ne coûte rien. M^lle^ votre sœur[5] sera logée très joliment; je me félicite autant pour elle que pour vous de ce marché-là qui est, ce me semble, excellent; j'ai observé encore que le soleil donne sur vos fenêtres entre 8 et 9, et je crois, la plus grande partie de la matinée. Hier, vous avez

1. Le discours a été prononcé pour l'ouverture de la séance publique de l'Académie de Marseille, le 25 août 1760. Il a été suivi du *Précis de la vie d'Alexandre le Grand.*

2. Poème qui avait concouru sans succès en 1759 devant l'Académie française.

3. Le retour de Barthe à Paris dans le courant de septembre 1760, a interrompu la correspondance des deux amis pendant une année environ, car ils se voyaient journellement, Barthe ayant eu la précaution de choisir un hôtel à proximité de la demeure de Thomas. — Pendant cette interruption, Thomas a remporté pour la troisième fois le prix d'éloquence en 1761 pour son *Éloge de Duguay-Trouin.* Comme toujours, le *Mercure de France* (1761, premier tome d'octobre, p. 71) se montre très favorable au lauréat : « On voit que Tacite et Bossuet sont les modèles de M. Thomas. Il a souvent la profondeur et la sagacité de l'un, la chaleur et l'élévation de l'autre. Il est poète dans ses discours. » — Voir l'*Année littéraire*, 1761, tome VI, p. 217.

4. La rue Villedo existe encore; elle fait communiquer la rue Richelieu à la rue Sainte-Anne.

5. Thomas vivait sans doute seul, tant qu'il était professeur à Dormans-Beauvais ou au collège de Presles. Mais du jour où il quitte l'enseignement (voir les lettres suivantes), une de ses sœurs, Anne-Rose, vient habiter avec lui; elle tient son ménage et ne s'en séparera jamais.

vu que vous en auriez la réverbération l'après-dîner. Ainsi tous les rayons de cet astre seront pour vous, qui l'aimez. Cela valait 20 pistoles de plus, que je n'ai point offertes. Au reste l'appartement a toujours été loué 700 livres au moins; c'est pour vous avoir, vous et M^lle votre sœur dont la douceur et l'honnêteté ont séduit, qu'on le laisse à 600. Voici un billet de Beudet qui, l'autre jour, chez le docteur s'offrit de lui-même à vous chercher un logement. J'ai vu celui de Dupont, chirurgien, à 560 livres; il ne me conviendrait nullement; voyez-le si vous voulez et gardez-vous de le prendre. Vous vous en repentiriez à coup sûr. Il est assez bien distribué, mais un voisinage triste, mais de vieux planchers chargés de vieilles peintures. En un mot vous serez mieux à mon gré et beaucoup mieux que partout ailleurs dans la rue Villedo. C'est là, j'espère, que vous corrigerez les épreuves de votre poème. Si vous passez chez moi à quatre heures, vous m'y trouverez. Sinon je vous attendrai au retour de votre bail. Bonjour, mon cher ami. Soyez heureux et dans la rue Villedo et à Chantilly [1] et partout où vous irez. Je vous embrasse.

Passez chez moi je vous prie à quatre heures. J'ai un mot essentiel à vous dire encore; mais le voici. C'est en effet une maîtresse au prince de Soubise qûe vous auriez pour voisine. Sans cette raison, l'appartement serait loué 800 livres au moins. Voyez si cela doit arrêter M^lle votre sœur. Un de mes amis qui entre chez moi vient de me l'assurer; il connaît votre appartement, le trouve d'ailleurs à excessivement bon marché. Le prince de Soubise ne vient jamais dans cette maison; sa maîtresse va le voir chez lui; cela est plus commode, et surtout plus décent.

## XII. — *Thomas à Barthe.*

A Versailles [2], ce 3 décembre 1761.

Je vous envoie, mon cher ami, un exemplaire de la nouvelle édition de Guys [3]. Je l'ai reçu de sa part pour vous le remettre; il vous l'aurait

1. Par Chantilly faut-il entendre Saint-Firmin, village tout proche de Chantilly où nous retrouverons pendant plusieurs étés Thomas et Barthe habitant ensemble?

2. Thomas avait refusé de quitter l'enseignement pour suivre le baron de Breteuil dans son ambassade en Russie (lettre IV); il s'y décida en septembre 1761, quand le baron de Breteuil lui fit obtenir du duc de Choiseul-Stainville, nouvellement chargé du ministère des Affaires étrangères, la place de secrétaire particulier du ministre. Voilà donc Thomas à la Cour d'où il écrit à Barthe, et où il fera bientôt d'agréables et utiles connaissances : M. et M^me de Marchais, l'intendant des Finances Boutin, le ménage Necker. — Déjà, avant son entrée dans la politique, il était en relations avec Watelet et le comte d'Angivilliers.

3. Guys (Pierre Augustin), (1720-1799), négociant à Constantinople, à Smyrne, puis à Marseille, son pays natal, membre de plusieurs académies, est un littérateur estimable surtout connu par son *Voyage littéraire de la Grèce*, 1776, 2 vol. in-8. Il a écrit en 1761, en même temps que Thomas, un *Éloge de René Duguay-Trouin*, présenté sans succès à l'Académie française. C'est Thomas qui a remporté le prix.

adressé à vous-même s'il avait su votre adresse. Lisez, mon ami. Vous trouverez mon nom en deux ou trois endroits de cette brochure; il vous fera souvenir de moi, il vous rappellera ce que nous pensons, ce que nous sentons l'un pour l'autre, tant d'heures, tant de journées délicieuses passées ensemble, et Marly, et Meudon, et Passy, et le sublime Homère, et le divin Milton.

« Moments heureux, qu'êtes-vous devenus? » Et l'*Épître sur le génie*[1] va-t-elle bientôt se reprendre? Quel travail! Oh! mon ami, gardez-vous bien de laisser suspendre plus longtemps l'exécution de ce beau plan. Ce n'est point par amour-propre, que je vous donne ce conseil. Quoique mon nom doive être gravé sur le frontispice de ce grand édifice, il me semble que c'est l'amour seul de votre gloire et non pas de la mienne qui m'anime en ce moment. C'est pour vous que j'ai de la vanité plus encore que pour moi.

Mais Lidoire, mais Elvire, et ce jeune Cubo et ce vieux Fernandez[2], dites-moi, mon ami, à ces noms-là ne sentez-vous pas votre âme tressaillir? Ah! je vous vois, vos yeux s'enflamment; vous frappez du pied, vous pensez aux nerfs. Oui, mon ami, pensez-y, et même avec douleur; mais que ce soit pour ne pas vous livrer à la plus dangereuse des séductions, pour ne pas vous laisser amollir par les femmes. Vous le savez, l'âme s'énerve avec le corps. Et le génie, que devient-il alors? Où est cette fierté mâle et cet enthousiasme du beau qui est son caractère? Je ne lui permettrais le plaisir que lorsqu'il est amené par l'amour, et par l'amour passionné. L'âme ne gagne pas moins à être attendrie qu'à être élevée. Mais pour ce plaisir qui naît d'un goût frivole ou d'un besoin du moment, c'est là ce qui affaiblit les ressorts de l'âme. Il faut, s'il se peut, qu'elle s'accoutume à n'avoir que des impressions profondes. Voilà bien de la métaphysique, mais elle veut dire que je vous aime, que je suis passionné pour votre gloire, que je désire de vous voir aller aussi loin que vous le pouvez, et que je m'occupe sans cesse du jour où j'attendrai en palpitant que la toile se lève pour voir.... Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Soyez sûr que j'aime toujours, même à Versailles.

1. Il s'agit de l'*Epître à M. Thomas, auteur de l'Éloge de Duguay-Trouin, sur le Génie considéré par rapport aux Beaux-Arts*, publiée dans les *Épitres sur divers sujets*, Paris, chez Lesclapart le jeune, quai de Gèvres, 1762, p. 42. En voici la dernière strophe :

Quand tous les êtres de nos jours
Seront anéantis par un destin suprême,
Quand nous ne vivrons plus, et que nos cendres même
Des torrents de la mort auront suivi le cours,
Puis-je espérer qu'un peu de gloire
M'unisse encore à ta mémoire,
Qu'à l'aide de ton nom, et le mien et ces vers,
Par la tendre amitié consacrés au *Génie*,
Triomphent comme toi du temps et de l'envie,
Et soient chéris de l'univers?

2. Ce sont les personnages d'une tragédie à laquelle Barthe travaillait alors et qui n'a jamais été finie. La lettre suivante nous révèle son titre : *Les Japonais.*

## XIII. — *Barthe à Thomas.*

A Paris, 5 ou 6 décembre [1761].

J'ai reçu votre lettre avec transport, mon cher Thomas. Elle me fait espérer que le séjour de Versailles, la vue d'un bureau d'affaires qui vous sont en effet fort étrangères, la connaissance d'un ministre, ne vous nuiront point. Elle respire et inspire la chaleur de l'amitié et l'enthousiasme du génie. Ah! mon ami, vous me parlez des *Japonais*. J'y pense tous les jours et partout. Puis-je mieux vous dire que je pense à vous? J'ai communiqué le plan à Monsieur et à Madame d'Argental [1]. Ils l'ont écouté avec le plus grand plaisir, m'ont donné des éloges, m'ont encouragé comme si j'avais besoin de l'être. Monsieur d'Argental m'a promis de faire tout son possible auprès du duc d'Aumont [2] pour me procurer les entrées. Vous êtes fort aimé d'eux.

J'ai vu les vers adressés à M. le comte de Choiseul. Ah! monsieur le philosophe, vous vous cachez de votre ami pour louer un seigneur [3]!

Cette cruelle irritation de nerfs est presque entièrement calmée. Osez-vous bien me faire un sermon sur les femmes? Oubliez-vous que j'ai un beau plan de tragédie? Melpomène aura désormais tous mes soins et toute ma vigueur. Mon ami, si Memnon avait eu une tragédie à faire, il eût rempli son projet d'être sage. Adieu, beau sexe, adieu! Il s'agit de se rendre immortel, et d'achever une épître à la tête de laquelle je placerai le nom de Thomas et le mot *Génie*. Je la reprendrai dans peu de jours chez Leclerc, à l'hôtel de Courlande, où je serai logé jusqu'au 8 janvier. J'ai enfin loué un appartement très commode chez M. Berlu, rue Richelieu, vis-à-vis la Bibliothèque du roi. C'est une trouvaille : beau quartier, belle rue, belle maison, porte cochère, portice; cour, escalier superbe, et bonne compagnie [4]. Que de vers j'y ferai! Et vous, mon ami, vous ne me parlez point de votre nouveau

1. Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, né à Paris, le 20 décembre 1700, mort au même lieu, le 5 janvier 1788, avait été le condisciple de Voltaire à Louis-le-Grand. D'abord diplomate, puis conseiller au Parlement de Paris, il épousa, en 1737, Mademoiselle du Bouchet, et tous deux, que Voltaire surnommait « ses anges », s'intéressaient vivement au mouvement littéraire et protégeaient les jeunes auteurs.

2. Le duc d'Aumont pouvait, en sa qualité de premier gentilhomme de la Chambre, accorder des entrées de faveur à la Comédie-Française.

3. Ces vers ont été mis en tête d'un recueil de ses premiers *Éloges* que Thomas offrit à son ministre. Il n'en avait été tiré que trois exemplaires. L'auteur disait à son bienfaiteur :

> Mes jours, ainsi que mes ouvrages,
> Vous doivent être consacrés.
> En protégeant les uns, vous les embellissez,
> Et les autres par vous couleront sans nuages.

Thomas perdit vite ses premières illusions. Nous le verrons bientôt résister justement à une fantaisie de son ministre, qui, sans pitié, se privera de ses services.

4. La nouvelle demeure de Barthe est presque en face la rue Villedo, où Thomas, bien qu'attaché à la Cour, a conservé son appartement.

séjour, de vos nouvelles occupations. Vous ne me parlez que de moi, et cependant vous voilà dans un pays où l'on oublie tout, excepté soi et ses ennemis. J'ai combattu votre dessein, quand vous pouviez ne pas l'exécuter. Mais aujourd'hui que vous êtes fixé à Versailles, je vous invite à vous partager entre la politique et les belles-lettres. Je vous rappelle les noms fameux de Cicéron, de Bacon, de Bossuet, de Daguesseau, qui dans le tumulte des affaires ont cultivé les muses. Pour suivre leur exemple, vous n'avez pas besoin d'être prié par un ami qui lisait Milton et Homère avec l'auteur du *Czar* : c'est ainsi que la postérité vous nommera.

O souvenir mêlé de joie et de tristesse!

Adieu, mon ami. Pensez un peu à moi. Je ne cesse de me rappeler vos talents, notre amitié, nos transports mutuels, les services que vous m'avez rendus et surtout votre manière de les rendre. Adieu, je vous embrasse.

J'ai reçu enfin cette lettre de change. Je vous remettrai cinq louis. Si je vous en parle, c'est qu'il m'est impossible de rien oublier de ce qui vous regarde.

*Suscription* : A Monsienr Monsieur Thomas, Secrétaire de Monsieur le comte de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, à Versailles.

## XIV. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 18 décembre [1761].

Je vous envoie mon *Épître sur l'ennui*[1]. Lisez-la avec les yeux d'un ami et d'un poète. Vous m'avez paru content des morceaux que je vous récitai dans cette allée solitaire du Luxembourg. Je l'ai communiquée à plusieurs personnes qui l'ont beaucoup louée (c'est là le terme). Vauxcelles est enchanté des vers sur les oraisons funèbres[2]. Mais si

1. L'*Épître à Thémire sur l'Ennui* est publiée dans les *Épîtres sur divers sujets*, Paris, Lesclapart le Jeune, 1762.

2. Voici les vers dans lesquels l'*Ennui* s'adresse aux oraisons funèbres :

Assoupis ces menteurs célèbres
Dans la chaire de vérité,
Ces faiseurs d'oraisons funèbres,
Dont l'éloquente vanité
Des princes flatte la poussière;
Saints prélats qui, chargés d'honneurs,
Parlent du néant des grandeurs,
Étalent d'augustes douleurs,
Et des cieux ouvrent la barrière
A des âmes de grands seigneurs.

Ces vers pouvaient intéresser Simon Jacques Bourlet de Vauxcelles, qui, après de bonnes études au collège d'Harcourt, avait été ordonné prêtre en 1756. Son *Oraison funèbre du comte d'Eu* l'avait fait remarquer et il était devenu prédicateur du roi. Il prononça encore, en 1761 et 1763, deux *Panégyriques de Saint-Louis*, et en 1774, l'*Oraison funèbre de Louis XV*. Il avait fait en 1760 un *Éloge de Daguesseau* en concurrence avec Thomas. Né à Versailles en 1734, il mourut à Paris le 17 mars 1802.

mon ami Thomas n'approuve cette *Épître* et même ne la corrige, elle ne sera point imprimée. Oui, vous la corrigerez, puisque c'est pour vous un plaisir de m'obliger et de faire des vers. Lisez les miens dans ce parc magnifique, mais triste. La vue d'un palais vous inspirera peut-être sur l'ennui. Vous êtes fort occupé, je le sais; mais si les rois trouvent des moments pour leurs maîtresses, vous en trouverez pour votre ami. Je voudrais ajouter quelques idées générales sur l'ennui et décrire rapidement ses principaux effets. Cette nouvelle tirade (les tirades sont permises dans ces sortes de pièces) finirait par ce vers : *Mais quels droits pourrait-il avoir sur un cœur*, etc.[1]. Si vous avez d'autres idées que les miennes, donnez-les moi, je les rimerai.

Ne vous chargez que des fautes de détail, de cette grande correction que vous m'avez appris à aimer et qui me charme dans Virgile et dans Racine. Je parle de moi en auteur, j'en parle trop longtemps. Monsieur et Madame d'Argental insistent pour faire notre portugaise amoureuse. Ils se flattent même de vous avoir persuadé. Nous déciderons cette grande question à Noël où Suard sera notre arbitre.

Vous m'avez promis de passer à Paris les fêtes. Nous dînerons ensemble au moins une fois. Dorat[2] m'a prié de le faire dîner avec vous; il en sera ce que vous voudrez. Rassurez-vous, il ne croit point que vous soyez venu frapper à sa porte pour lui.

Vous n'aurez point trouvé les *Idylles* de Gessner[3]; il n'y en a dans Paris que peu d'exemplaires. Je vous les enverrai dès qu'il sera possible. Je les ai lues; c'est le chef-d'œuvre de la poésie pastorale, ce sont les heureux transports, les passions douces qu'inspire la vue des campagnes; surtout, c'est l'auteur de *La Mort d'Abel*. Cependant, ce poème est mieux dans son genre. Ah! mon ami, j'interromps peut-être la lecture d'un ouvrage de politique pour vous parler de Gessner! Je vais penser au *Génie*. Je vais lire Milton, Bossuet, Homère, et me rappeler vos yeux enflammés et vos discours pour monter s'il se peut mon imagination au niveau du génie. Vous pouvez me dire :

*Nos patriam fugimus, tu Tityre, lentus in umbra*[4].

Adieu, mon cher ami, vivez heureux, ménagez votre santé, et souvenez-vous de moi.

Je vis hier Sélis[5]. Il me parle souvent de vous; deux mots pour lui

1. La tirade dont parle Barthe n'existe pas, ou du moins ne se termine pas de la façon indiquée ci-dessus, dans la version définitive qui a été imprimée.

2. Claude-Joseph Dorat, né à Paris, le 31 décembre 1734, d'abord avocat, puis mousquetaire, quitta de bonne heure le service pour se consacrer à la littérature et au bel esprit. Il rencontra dans les contes, les fables et le théâtre des succès fréquents, mais peu durables. Il mourut en 1780, tourmenté de se croire méconnu, sans avoir pu franchir les portes de l'Académie française.

3. La traduction française des *Idylles* de Gessner a paru en 1762. — Sur *Gessner en France*, voir une étude de M. Fernand Baldensperger (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1903, p. 437).

4. Virgile, *Bucoliques*, Églogue I.

5. Professeur à Dormans-Beauvais en même temps que Thomas et Jacques

dans votre réponse. Il vous doit un louis, et moi je vous en dois cinq.

## XV. — *Thomas à Barthe.*

A Versailles, ce 3 janvier 1762.

*Zulime*[1] est donc tombée! Il faut que la pièce soit bien défectueuse, pour que le fanatisme de la nation pour Voltaire ne l'ait pas soutenue. Mais, mon ami, cet exemple terrible ne doit pas vous effrayer. Avec de la docilité et du travail, on est sûr du succès. L'auteur d'*Artémire*[2], d'*Ériphile*[3], d'*Adélaïde*[4], de *La Princesse de Navarre*[5] et de *Zulime* n'a échoué tant de fois que parce qu'il n'a pas voulu se servir de ses forces. Il fut trop accoutumé à croire qu'en écrivant tout de suite, il était sûr d'intéresser et de plaire. Peut-être ce mauvais succès va-t-il ranimer son génie. Ce revers le fera souvenir qu'il est homme, et nous en profiterons; car je suis persuadé que l'âme de Voltaire, même dans un corps de soixante-huit ans, peut faire des choses étonnantes, quand elle est piquée au jeu.

O mon ami, revenons à vous, aux *Japonais*, aux *Épîtres*. Que je suis impatient de vous voir élancé dans la carrière! il faut que votre début écrase tous vos rivaux. Quel moment que celui où vous direz : J'ai fait

Delille, Nicolas-Joseph Sélis, né à Paris le 27 avril 1737, avait déjà publié un poème sur *L'Armée romaine sauvée par les prières de la légion fulminante* (1760), et *L'Inoculation du bon sens* (1761). Après l'expulsion des Jésuites, il avait suivi l'abbé Delille au collège d'Amiens. Poursuivant sa carrière d'homme de lettres, il s'est essayé sans succès au théâtre, a donné quelques jolies pièces de vers légers, et en 1776, une *Traduction des Satires de Perse*. Revenu à Paris, tout en restant dans le professorat, il est devenu membre de l'Institut en 1795, et professeur au collège de France en 1796. Il est mort à Paris le 9 février 1802. — Il a écrit à Thomas plusieurs lettres encore inédites.

1. *Zulime*, tragédie de Voltaire, en cinq actes, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 8 juin 1740, venait d'être reprise sans succès le 29 décembre 1761. — Après la première représentation, on avait fait cette épigramme :

> Quand cet auteur, avide de succès,
> Qui maintenant invente comme il rime,
> Eut crayonné l'indécente *Zulime*
> Pour enrichir le Théâtre français,
> Ses partisans se disaient à l'oreille :
> Comme il profite en commentant Corneille!
> On reconnaît dans ce chef-d'œuvre-là
> Le plan d'*Agésilas* et les vers d'*Attila*.

2. La Comédie-Française a joué, le 15 février 1720, des *Fragments d'Artémire*, tragédie de Voltaire. N'ayant eu aucun succès, Voltaire modifia sa pièce et la fit de nouveau tenter la scène en 1724 sous le titre de *Mariamne*.

3. *Ériphile*, tragédie en cinq actes de Voltaire, a été représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 7 mars 1732. Est devenue, seize ans plus tard, *Sémiramis*.

4. *Adélaïde du Guesclin*, appelée en 1752 *Le Duc de Foix*, tragédie en cinq actes, créée le 18 janvier 1734, et reprise à la Comédie-Française le 9 septembre 1765 sous son premier titre.

5. *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet en trois actes, a été représentée à Versailles, le 23 février 1745 pour le premier mariage du Dauphin. Musique de Rameau

aujourd'hui la dernière scène de mon dernier acte; et celui où votre pièce sera lue, et celui où elle sera affichée, et celui où la toile se lèvera, et celui où le public, enivré comme aux représentations de *Mérope*[1], demandera à grands cris : l'auteur! l'auteur! Jugez-vous des transports de votre ami dans tous ces moments!

Ah! que vous êtes heureux de vous livrer à vos goûts et à tout le charme de sentir! Pour moi, je ne fais rien. Mon âme languit et j'ai beaucoup de peine à la réveiller. Je ne me sens enflammé que lorsque je pense à vous. Comment voulez-vous que je vous donne de grandes idées sur les moyens de cultiver et de développer le génie? Est-ce dans les palais et dans les cours que l'on sent le génie et que l'on étudie sa nature? C'est au fond d'une retraite obscure, dans une soirée d'hiver, autour d'un foyer étincelant, environné des ombres d'Homère et de Milton, aux accents desquels on répond par des cris, soit que l'on soit solitaire, soit qu'il y ait à côté l'une de l'autre deux âmes dont tous les mouvements se répondent et qui se communiquent toutes leurs secousses; c'est sur le sommet d'une montagne sauvage de dessus laquelle on domine sur une partie du globe, d'où l'on découvre des villes, des fleuves, des hameaux, des forêts ténébreuses, des hommes errants çà et là ou occupés à manier la charrue, des lions qui sortent de leurs repaires pour aller chercher leur pâture, tandis que sur sa tête on entend l'air frémir sous le vol de l'aigle qui dans ses serres sanglantes rapportera de la nourriture à ses aiglons affamés : c'est dans le silence de la nuit, au milieu d'une belle campagne, à la clarté de la lune de Gessner, où l'âme s'élève au-dessus d'elle-même, parcourt les espaces immenses qui séparent tous les globes, vole d'une planète à l'autre, s'élance de soleils en soleils, embrasse l'étendue de l'infini, et, parvenue aux frontières de l'espace, revient sur le point du globe qu'elle habite, contemple le spectacle et les effets de la nuit sur un hémisphère : le sommeil d'une partie du genre humain, les transports des amants et de leurs maîtresses, les vols et les assassinats, tant de plaisirs et tant de crimes déposés dans le sein de la nuit, tandis que sur l'hémisphère opposé on joue, on danse, on se promène, on travaille, on célèbre des festins et l'on livre des batailles; c'est dans ces déserts de l'Afrique où Caton se retira pour être libre, et où il conserva son indépendance tandis que le reste de l'univers était esclave; c'est dans la cabane de Rousseau de Genève, c'est sur la trace de ses pas, c'est enfin auprès de vous qui m'élevez l'âme, qui l'agrandissez, qui me rappelez sans cesse à l'instinct sublime de la liberté; c'est là qu'il faut apprendre à cultiver et à développer le génie[2]. Tout ce qu'il y a de grand dans tous les siècles

1. *Mérope*, tragédie de Voltaire, a été créée en 1743. « Quelques importants du parterre demandèrent, dit-on, pour la première fois, l'auteur, après la représentation de *Mérope*. L'on n'a cessé depuis de le demander à chaque nouvelle pièce, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer; mais il paraît que les auteurs commencent aujourd'hui à s'affranchir de cette espèce de servitude. » (*Anecdotes dramatiques* t. I, p. 547. Chez la veuve Duchesne, Paris, 1775.)

2. Cette période, si singulièrement lourde et obscure, a cependant été comprise

et dans tous les lieux doit y concourir. Achille et Homère, César et Virgile, Corneille et Condé, le globe du soleil et les ruines des grandes villes, tout ce qui étonne, tout ce qui apprend à sentir, voilà les maîtres du génie. Oh! mon ami, puis-je prononcer ce nom dans un bureau de politique? Sentez-vous combien je suis éloigné de tout ce qui peut nourrir cette flamme?

Pouvez-vous me demander quelque chose sur un pareil sujet? Ne croyez pas cependant que je sois devenu barbare.

Je lis les *Idylles* de Gessner, et je les sens avec transport. Comme la nature y est rendue! Comme l'âme y retrouve avec délice mille sensations qu'on se souvient d'avoir eues, et qui vous étaient échappées! Je ne peux juger du style, parce que je ne sais pas l'allemand; mais pour le génie et l'âme, cet homme égale au moins Virgile. Il ne lui manque que ce goût de ne rien dire de trop et de s'arrêter au point juste. Encore, dans ses *Idylles*, il approche beaucoup plus de cette perfection que dans son poème.

Adieu, faites des vers, de la prose, allez au spectacle, applaudissez la Dumesnil, critiquez la Clairon[1]; et moi je vous aimerai toujours. Je vous attends avec impatience; venez, mon ami, que tous deux nous respirions le même air; que tous deux nous fassions des promenades solitaires.

Je vous attends au pavillon des Affaires étrangères en entrant dans la première cour du château à gauche; ou bien chez Madame Henri à la Renommée, au bas de la rampe auprès de la rue Satory. Je ferai vos

de Barthe, et elle lui a même inspiré les vers suivants, dans son *Épître à Thomas sur le Génie considéré par rapport aux Beaux-Arts* :

Est-ce dans les cours, dans les villes,
Qu'un mortel généreux remplit ses grands desseins?
Captif au milieu des humains,
Les monts et les déserts sont pour lui plus fertiles.
Il lui faut des lieux hérissés;
Il s'arrête, il se plaît sur des roches affreuses
Où l'œil découvre au loin des forêts ténébreuses,
Des volcans, des torrents glacés,
Où de sombres objets, des beautés étrangères,
Par le désordre et la grandeur,
Font penser son esprit et palpiter son cœur;
Où des lions ardents sortent de leurs repaires,
Tandis que des aigles charmés,
D'un vol dont frémit l'air, dans leurs serres sanglantes,
Portent aux aiglons affamés
Des dépouilles encor vivantes.
Le globe du soleil, et des remparts fumants,
Les montagnes du Nord, et les champs d'Italie,
Le sublime et le beau dans les lieux, dans les temps,
Voilà les maîtres du Génie.

1. La rivalité de ces deux actrices faisait le sujet de toutes les conversations entre amateurs de théâtre, Marie-Françoise Dumesnil, née à Paris en 1713, avait débuté avec éclat au Théâtre-Français, le 6 août 1737, par le rôle de Clytemnestre, dans l'*Iphigénie* de Racine. — Hippolyte Clairon, née en 1723 à Saint-Warron (Flandre française), débuta en 1743, dans le rôle de Phèdre, qui était un des triomphes de la Dumesnil. Ce début fut très commenté. Ces actrices avaient chacune un talent très dissemblable; il n'y eut pas de cabales dans le public, qui appréciait également les dons personnels des deux rivales.

commissions; je vous prie de faire mes compliments à M. Dorat, que j'ai vu l'autre jour avec beaucoup de plaisir; et je vous remercie bien sincèrement de m'avoir fait dîner avec lui. Adieu pour la dernière fois.

## XVI. — *Thomas à Barthe.*

A Fontainebleau, 9 octobre [1762][1], à 7 heures du soir.

Je vous écris, mon cher Barthe, d'un lieu où je m'ennuie, car vous n'y êtes pas. Tout le monde vous désire ici, M. de Chennevières[2] par amitié, et Madame par besoin de compagnie. Moi, mon ami, vous savez que vous m'êtes nécessaire, ou plutôt vous ne le savez pas assez, car vous ne rendez pas à mon amitié la justice qui lui est due. Mais je vous aime assez pour vous pardonner même vos soupçons. C'est la faute de votre délicatesse, et tout le monde ne peut pas être coupable de cette manière. Je n'ai rien fait encore. Je suis à peine sorti : Saizieu[3] est à Paris, et cela me rend plus esclave. Il faut être aux ordres d'un comte et d'un ministre. Nos goûts doivent toujours passer après nos devoirs.

Venez, mon ami; nous nous promènerons, nous penserons, nous sentirons, nous verrons des rochers, des forêts, de la mousse, des pièces d'eau antiques, des masures royales de deux cents ans; nous chercherons les traces de François Ier, de Henri II, de Henri IV, de Louis XIII et de la charmante Diane de Poitiers. Dites-moi, la grande allée du Palais-Royal et toutes les jolies poupées de Paris valent-elles cela ?

Dans le moment où je vous écris, je me sens livré à une mélancolie

1. Dans l'intervalle entre les lettres XV et XVI, Barthe a publié ses *Épîtres sur divers sujets* (Paris, chez Lesclapart le jeune, quai de Gèvres, in-8). L'approbation du censeur Saurin est du 1er mars 1762, et, le 6 avril, Bachaumont leur consacre ces lignes : « Ce sont des Épîtres légères et gracieuses. Il s'y trouve beaucoup d'images, de poésie, de facilité; mais le tout est monté sur un ton de monotonie fastidieuse. Ce genre, très borné, est presque épuisé par les Gresset, les Bernis, les Desmahis, les Lambert. » (*Mémoires secrets*, t. I, p. 65.) — Des six Épîtres dont se compose ce recueil, nous avons déjà cité celles à Mme du Boccage, à Thomas *sur le Génie*, à Thémire *sur l'Ennui*. Les autres sont adressées : A M. Dulard, de l'Académie de Marseille, *sur les Mœurs de Paris*, à Mmes Seymandy *sur l'Enjouement*, à M. le baron d'Aiguines, *sur les Beautés de l'Art et de la Nature dans les campagnes*.

2. Parmi les connaissances que Thomas avait faites depuis qu'il était attaché au ministre des Affaires étrangères, se trouvait M. de Chennevières, premier commis aux bureaux du ministère de la Guerre et inspecteur général des hôpitaux militaires. Auteur d'une compilation technique, *Détails militaires de 1750 à 1768*, M. de Chennevières aimait à taquiner la Muse. Il donna en 1756, à l'Opéra, *Célimen*, ou *le Temple de l'Indifférence détruit par l'Amour*, musique du chevalier d'Herbain, et une pastorale : *Mirtis et Glaucé*. « C'était, dit Mme du Hausset dans ses *Mémoires*, un homme aimable et de bonne compagnie, qui ne manquait pas d'esprit ». Il a fait imprimer, en 1764, un recueil de poésies médiocres, sous le titre de *Loisirs de M. de Ch.* » — Il a écrit à Thomas plusieurs lettres encore inédites.

3. Barthélemy de Saizieu était un des collègues de Thomas au ministère. La protection du duc de Choiseul-Praslin lui obtint, le 29 novembre 1762, ses provisions de consul à Tunis, et il resta quelque temps en correspondance avec Thomas et Barthe.

douce. Je suis retiré dans un petit coin de ce vaste château. J'écris dans le silence à la lueur de deux bougies. Mon âme est attendrie, et je ne sais pourquoi des larmes roulent dans mes yeux. Oh ! c'est sans doute l'attendrissement de l'amitié. Je vous avouerai que j'ai souvent des moments pareils; et ce sont là pour moi les plus agréables de ma vie. M. de Chennevières n'a pas de chambre à vous donner, mais dans la même maison où il loge, il y a une chambre vacante; elle est assez grande, dit-on, et n'est qu'à 20 sols par jour. Si vous voulez la louer, mandez-le moi tout de suite, de peur que quelqu'un ne vous prévienne. Je la retiendrai sur le champ dès que vous m'aurez écrit. Adieu, mon ami, je vous embrasse, et soyez sûr que je vous aime pour le moins autant que la gloire.

## XVII. — *Thomas à Barthe.*

A Fontainebleau, ce 12 otobre 1762.

J'ai ressenti, mon cher ami, aussi vivement que vous-même, la triste nouvelle que vous m'avez annoncée. Amis comme nous le sommes, votre frère était presque le mien, et sans l'avoir connu, je dois le regretter. J'aurais souhaité, quand vous avez ouvert cette lettre, me trouver à Paris avec vous, ou que vous fussiez ici avec moi. C'est surtout dans ces moments là qu'on sent le besoin d'un ami. Heureusement, nous allons être réunis bientôt; accoutumés tous deux à verser des larmes, nous aurons le plaisir de nous attendrir ensemble; nous parlerons de votre frère et des miens. Oh! quel sujet de conversation! Parler de ceux qui ont existé et qui ne sont plus, qui habitent peut-être un autre monde, un monde que nous ne connaissons pas, mais où nous irons un jour! Dites-moi, les âmes de ceux que nous pleurons sont-elles sensibles à nos plaintes? les entendent-elles? Il me semble que ce serait une consolation pour nous. Si toute communication n'est pas coupée entre les deux mondes, votre frère vous aime encore, il pense encore à vous, comme les miens ont peut-être en ce moment les yeux fixés sur moi. O mon ami, peut-être les âmes de tous ceux qui nous ont été chers nous environnent; peut-être dans ce monde visible, il y a un autre monde invisible peuplé de tous les esprits qui ont existé dans tous les siècles. Quel abîme! Qu'est-ce que la mort? Qu'est-ce que la vie? Une âme, un corps, un tombeau! Croyez-moi, mon ami, un tombeau n'est pas si effrayant que l'on pense. La vie doit nous faire supporter la mort; n'y a-t-il pas même des moments où elle la fait désirer? Quelle est cette vie, où un des plus grands plaisirs pour les âmes sensibles est de pleurer? Peut-être est-ce un bienfait de vivre peu. Si nous étions bien philosophes, le dernier jour de la vie serait peut-être pour nous le plus heureux. Mon ami, la loi éternelle veut que tout périsse. Aimons-nous pendant le seul moment que nous avons à exister. Vivons l'un pour l'autre, pour les arts, pour les lettres,

pour la douce et tendre amitié. Tandis que tout tombe autour de nous, tenons-nous étroitement embrassés ; nous tomberons aussi nous-mêmes ; mais du moins nous nous serons aimés, nous aurons joui du sentiment, et la nature ne nous aura pas créés en vain. Dans le lieu où je suis, tout m'avertit qu'on meurt. J'entends dire : Ceci fut bâti par François Ier ; voilà son chiffre, voici sa devise. Ce bâtiment est de Henri II ; cette galerie est celle de Diane de Poitiers ; voici la cour de Henri IV ; au milieu de cette vaste pièce d'eau est le salon où il tenait son conseil. Louis XIV a fait bâtir cette cour. Quel langage ! tous ces rois ne sont plus. Je vois une foule immense remplir ces appartements et ces cours, et moi, je crois voir des tombeaux ; il me semble que tout cela est solitaire. L'art que j'y vois est celui des siècles antiques, et la nature de tous les environs est une nature étrangère et sauvage. Venez, mon cher Barthe ; c'est ici le séjour de la méditation profonde et de la mélancolie. Ici nous oublierons l'univers d'aujourd'hui, et nous habiterons dans celui qui n'est plus.

Je n'ai point ici d'exemplaires d'*Ode sur le temps*[1]. Faites-moi le plaisir d'en envoyer chercher de ma part chez moi. N'y faites point dire que vous venez à Fontainebleau ; ma mère en serait tourmentée[2].

Vos lettres sont parties[3].

(*A Suivre.*)

1. Thomas avait remporté un prix de poésie au concours organisé par l'Académie française, le 25 août 1762, avec son *Ode sur le Temps*, dont Bachaumont (*Mémoires secrets*, t. I, p. 118) n'apprécie pas le style boursouflé, mais dans laquelle La Harpe (*Cours de littérature*, t. XII, p. 320) a trouvé « des beautés réelles, et de plus d'une espèce, qui en rachètent les défauts ». Qu'on en juge par ces vers qui montrent :

> Partout les pas du Temps empreints sur l'univers.
> Cieux, terres, éléments, tout est sous sa puissance ;
> Mais, tandis que sa main, dans la nuit du silence,
> Du fragile univers sape les fondements,
> Sur des ailes de feu, loin du monde élancée,
> Mon active pensée
> Plane sur les débrits entassés par le Temps.

Avec l'*Ode sur le Temps*, Thomas fit imprimer une autre ode qui n'a pas concouru : *Sur les Devoirs de la Société*. En voici une strophe :

> L'homme se doit à l'homme, en tout rang, à tout âge.
> Sur le riche orgueilleux l'indigent a ses droits ;
> Le faible sur le fort, l'imprudent sur le sage,
> Les sujets sur les rois.

« Je n'aime pas ces deux odes, conclut Grimm ; les idées en sont pauvres et communes ; ainsi la véritable élévation n'y est point. C'est un catéchisme pompeusement rimé. » (*Correspondance littéraire*, septembre 1762.) — Plus indulgent, le *Journal des Savants* (1763, p. 300), estime que « cette ode joint une morale utile à une très belle poésie ».

2. Depuis son veuvage, la mère de Thomas paraît avoir fait de fréquents séjours à Paris, tout en conservant une habitation à Clermont. Il semble qu'elle demeurait alors dans l'appartement de son fils, rue Villedo. Elle prit bientôt un domicile séparé, rue Copeau, dans le quartier Mouffetard, et passait la belle saison à Saint-Germain-en-Laye.

3. Thomas profita de sa situation au ministère pour faire passer en franchise les lettres de son ami.

# COMPTES RENDUS

VOLTAIRE. — **Œuvres inédites**, publiées par FERNAND CAUSSY. Tome I. Mélanges historiques. *Paris, E. Champion*, 1914, in-8.

M. Caussy a droit à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à Voltaire. Il a fouillé les bibliothèques de France et d'Europe; il a fait plusieurs séjours à Saint-Pétersbourg pour examiner les papiers de Voltaire et il nous annonce trois volumes d'œuvres inédites, sans compter la correspondance. Le premier volume qu'il vient de publier constitue effectivement, comme il le dit lui-même, « une révélation du plus vif intérêt pour l'Europe savante ». En fait, l'Europe savante, celle du moins qui s'intéresse à Voltaire, ne comprend qu'un petit nombre de gens puisque cette édition n'a trouvé que 500 souscripteurs. Mais cette constatation n'a malgré tout rien d'affligeant, car ces inédits de Voltaire prendront place peu à peu dans les éditions critiques et par là tous ces textes se répandront en même temps que les éditions nouvelles, le public en profitera donc à son tour, après les éditeurs. Le nombre de ceux qui seront redevables à M. Caussy dépasse incontestablement le nombre des souscripteurs.

Le premier volume qui nous est donné contient trois parties. ESSAI SUR LES MŒURS (*Le chapitre des arts*); *Remarques pour l'histoire universelle*; SIÈCLE DE LOUIS XIV, avec un appendice *Table comparée de l'Essai sur les mœurs*, où pour chaque chapitre de l'*Essai*, M. Caussy a indiqué la première rédaction aujourd'hui connue, soit d'après les manuscrits, soit d'après les premières éditions. Enfin une notice ou avertissement, au commencement de chaque partie, donne des renseignements historiques ou bibliographiques.

Il s'en faut bien que ces trois séries de textes inédits aient la même valeur. Pour le *Siècle de Louis XIV*, M. C. n'avait plus qu'à glaner, la plupart des notes de Voltaire se trouvant déjà dans Beuchot et dans Moland sous ce titre impropre de *Sottisier*: mais le *Chapitre des arts* était inconnu, du moins dans cette première rédaction; il reste malheureusement encore à en préciser la date. Quant aux *Remarques pour l'histoire universelle*, elles sont extrêmement copieuses et indispensables à connaître pour qui veut se renseigner sur la préparation et la composition de l'*Essai sur les mœurs*.

Le texte semble sûr, à quelques fautes d'impression [1] près, d'ailleurs fort peu nombreuses. Cependant une copie d'un fragment des mémoires pour le *Siècle de Louis XIV* (Caussy p. 295-97), qui me fut faite à Saint-Pétersbourg, il y a quelques années, présente quelques variantes avec le texte de M. C. La citation de la devise de Saint-Louis : *hors cet annel...* est dans cette copie que j'ai sous les yeux *fors cet annel*. Le texte de M. C. : « Dans une maladie (ce n'*était* pas celle qu'il eut à Calais) il désigna... » devient dans ma copie, ce

1. P. 18, *avai* éclairé, lire : *avait*... P. 26, *venait* souvent lieu..., lire : *tenait* souvent lieu. P. 130. Le Père *Frigaut*, jésuite est inconnu. Il faut lire sans doute *Trigaut* (ou Trigault). Pour sa biographie je renvoie M. C. à Michaud, malgré le mépris qu'il lui témoigne. P. 181, (en note), remplacer le chiffre 1 par l'*. P. 215 et 267, dans l'indication bibliographique, il manque le numéro du tome du manuscrit. P. 276, Recueil de pièces fugitives en prose et en vers (S. l. *1760*), lire *1740*.

n'*est* pas celle qu'il eut... etc. Mais je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas vérifié le texte moi-même sur le manuscrit, et qu'en outre la référence qui m'est indiquée n'est pas celle de M. C. Au lieu de : Saint-Pétersbourg VIII, fol° 73, ma copie porte cette indication : Saint-Pétersbourg IV, fol° 14, 15. Y aurait-il donc deux rédactions légèrement différentes, ou un texte autographe recopié ensuite? M. C. aurait pu l'indiquer, et ceci peut n'être pas inutile. Il nous a bien donné une indication analogue (p. 104) à propos du manuscrit Saint Fargeau fol° 19, Wagnières : « Une copie écourtée de ce manuscrit est dans le tome IX de Saint-Pétersbourg fol° 11. » Indication d'ailleurs trop brève. Pourquoi le manuscrit de Saint-Pétersbourg est-il la copie? Parce qu'il est plus court? N'est-ce pas au contraire une première rédaction? En tout cas, il serait bon de dire tout au moins où commence cette copie et où elle finit.

M. C. a délimité sa tâche d'éditeur. L'ordre, ou le désordre des manuscrits ne permet pas de fixer la date de chaque fragment. Aussi M. C. a-t-il résolu d'adopter un ordre rationnel plutôt que l'ordre chronologique qui n'aurait pu être déterminé que par l'examen des différentes éditions ou de l'*Essai sur les mœurs* ou du *Siècle de Louis XIV*. En somme cette théorie peut se défendre, puisque cette publication n'a d'autre intention que de mettre à la portée de tout le monde des manuscrits qui sont épars en plusieurs bibliothèques et qu'il n'est pas toujours facile de consulter. A chacun de compléter désormais le travail de M. C. Pour ma part, je puis dire que tous les fragments sur la Chine, dans les *Remarques pour l'histoire universelle* ont été utilisés dans l'édition de 1756. Comme plusieurs de ces fragments sont de la main de Wagnières, ces notes sur la Chine représentent le travail de Voltaire, après la publication de Néaulme, pour mettre à jour son édition projetée, le premier chapitre de 1753 ne répondant plus à ses idées nouvelles. Les manuscrits de Munich, lorsque nous les connaîtrons, nous permettront sans doute de serrer ces dates d'encore plus près.

Quelques assertions de M. C. dans ses Notices ou ses Avertissements appellent la discussion. P. 20, contrairement à l'avis de M. C., les auteurs du *Mercure* ne sont pas gênés, sinon pour « mutiler » la prose de Voltaire, du moins pour atténuer, jusque dans les détails, ce qui était trop audacieux ou qui pouvait passer pour tel. Nous lisons par exemple dans le *Mercure* (avril 1745) :

« Ce Dalailama, *successeur et lieutenant* du Dieu Fo, passe pour immortel; les prêtres nourrissent toujours un jeune lama désigné successeur du *Dalailama* qui prend sa place dès que celui-ci qu'on croit immortel est mort; les princes tartares ne lui parlent qu'à genoux; il décide souverainement *tous les points* sur lesquels les lamas sont divisés.... »

Le texte de 1753, qui est vraisemblablement la rédaction même de Voltaire, présente d'assez notables différences :

« Ce Dalailama *successeur et vicaire* du dieu Fo passe pour immortel; les prêtres nourrissent toujours un jeune lama, désigné successeur secret du *Souverain Pontife* qui prend sa place dès que celui qu'on croit immortel est mort, les princes tartares ne lui parlent qu'à genoux; il décide souverainement tous les *points de foi* sur lesquels les lamas sont divisés.... »

C'est pourtant le brave P. du Halde qui avait suggéré à Voltaire la comparaison « ... le grand lama qui est parmi eux ce qu'est le Souverain pontife parmi les chrétiens. »

P. 29, M. C. pense que lors de l'édition définitive de l'*Essai* (1769), les idées philosophiques sont diluées, assombries sous le fatras de l'érudition. « Voltaire considérait [alors] son œuvre comme un manuel à l'usage des gens du monde. » En ce qui concerne la Chine (si j'en parle beaucoup, c'est qu'elle tient beaucoup de place dans ces notes publiées par M. C.), ceci ne me semble pas juste. D'abord après 1761 la documentation est à peu près

arrêtée. Les éditions importantes sont celles de 1745 (*Mercure*), 1753 (pour le texte) 1756 et 1761. Chacune de ces éditions reflète les préoccupations momentanées de Voltaire. En 1745, ce qui l'arrête le plus longtemps, c'est l'antiquité des arts de la Chine; en 1756 l'antiquité des arts n'est plus qu'une preuve de l'antiquité tout court de la Chine et d'autres arguments singulièrement développés, notamment la multitude de la population viennent renforcer la première preuve de l'antiquité des arts. C'est qu'il s'agit maintenant de montrer par des faits historiques, ou des déductions tirées de faits certains et prouvés que la Chine remonte au delà du déluge. En même temps il polémique âprement contre les reproches d'athéisme que l'on fait aux lettrés chinois (la publication de M. Caussy contient des traces nombreuses de cette préoccupation) et il s'efforce de montrer l'inanité d'une semblable accusation. En 1761 Voltaire insère bien encore quelques faits nouveaux puisés au cours de ses nouvelles lectures qui renforcent les idées défendues en 1756, mais il semble néanmoins à cette époque beaucoup plus dominé par les préoccupations politiques et morales : c'est l'époque où il développe surtout la doctrine morale de Confucius. D'édition en édition le texte de Voltaire s'enrichit donc; mais les faits cités ne sont jamais allégués que comme preuves d'idées générales. Il n'y a pas d'érudition pour l'érudition même.

P. 280-82, M. C., pense que la raison pour laquelle Voltaire a modifié le plan primitif de son *Siècle de Louis XIV* est des plus simples. La matière s'enrichissant, il a dû sacrifier l'ordre esthétique à l'ordre chronologique et abandonner tout système devant la multiplicité des faits, car il était aussi « philosophique » de conclure par l'apologie des artistes du règne de Louis XIV, après avoir montré les folies guerrières du roi, que de tirer le rideau sur tant de gloire et de le décrier en quelque sorte, en finissant par M^me^ Guyon et la bulle Unigenitus.

Ce changement de plan ne me semble ni aussi naturel ni aussi anodin que M. C. veut bien croire. S'il s'était demandé notamment quel est le sens et la valeur exacte du dernier chapitre du *Siècle* : *Disputes sur les cérémonies chinoises*, il n'eût pas résolu la question de cette manière. Il le trouve « singulier », mais il ne peut paraître tel que pour nous, à distance. Voltaire avait très justement le droit, dans cet aperçu des querelles théologiques sous le règne de Louis XIV, d'introduire un chapitre sur la querelle des cérémonies chinoises. Elle a passionné l'opinion au moins autant que le quiétisme. Pour se convaincre de l'importance de cette longue polémique, il suffit de lire Bayle ou de consulter la *Bibliotheca sinica* de M. H. Cordier. Si elle est plus oubliée aujourd'hui, c'est que de rudes jouteurs comme Bossuet et Fénelon ne s'y sont pas trouvés aux prises.

Mais pourquoi Voltaire a-t-il voulu précisément terminer par ce chapitre? En 1752 Voltaire n'était plus l'hôte de M^me^ du Châtelet, tenu en bride par son amie. Il venait de séjourner à la cour du roi de Prusse, il y avait entendu raconter que Wolff, le philosophe de Halle, avait été traité d'athée pour avoir défendu la morale de Confucius; il avait fréquenté le marquis d'Argens, l'auteur des *Lettres chinoises* (1^re^ éd. 1739, 2^e^ éd. 1742) qui avait mis en scène deux lettrés chinois dissertant sur leurs opinions philosophiques et montrant le ridicule des docteurs de Sorbonne qui prétendaient décider pour eux de leur athéisme ou de leur orthodoxie. Se renseignant sur la question, Voltaire avait lu le *Journal des assemblées tenues en Sorbonne* et les pamphlets des Jésuites contre les docteurs de Sorbonne. L'impression que l'on pouvait, et que l'on peut encore aujourd'hui, retirer de cette lecture, c'est l'impression de quelque chose de fort ridicule. L'occasion était donc bonne de se moquer et de la Sorbonne et des Jésuites, en empruntant aux uns et aux autres ce qui ridiculisait leurs adversaires : c'est ce que fit Voltaire.

Le récit de cette querelle (dernier chapitre du *Siècle*) est le récit d'une

querelle ridicule, mais il ne pouvait pas en être autrement, si l'on veut bien se reporter aux deux premiers chapitres de l'*Essai* et au chapitre CXCVII du même ouvrage (l'avant-dernier). La Chine a une histoire authentique qui remonte au delà du déluge, et depuis la plus haute antiquité les Chinois ont eu une religion spiritualiste, sans culte barbare, sans sectes qui s'entre déchirent les unes les autres. (Remarquez avec quel soin Voltaire note la citation du P. Lecomte, Caussy, p. 131, 134), et c'est précisément cette religion, plus ancienne que le christianisme, moins chargée de fables que la nôtre, que nos docteurs de Sorbonne et nos missionnaires veulent juger à Paris avec leur esprit contentieux et leurs habitudes de discussions théologiques! Voilà pourquoi dans l'édition de 1756 de l'*Essai*, Voltaire accumule les preuves contre l'athéisme des lettrés de la Chine. C'est que les premiers chapitres de l'*Essai* et le dernier chapitre du *Siècle*, qui pour la première fois se trouvent réunis en un même ouvrage, se rejoignent et se complètent. Il est possible que ni dans sa préparation, ni dans sa rédaction, l'*Essai* n'ait été mêlé avec les recherches sur Louis XIV. Mais il est bien certain néanmoins qu'à une certaine époque les deux ouvrages ont agi l'un sur l'autre : c'est le cas en 1756. Que le plan du *Siècle* de 1752 ne soit pas plus « philosophique » que celui de 1739, il est peut-être vrai, mais c'est au moins le signe d'une autre « philosophie » voltairienne.

VIRGILE PINOT.

---

LUCIEN FOULET. — **Le Roman de Renard.** (Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études. — 211e fascicule. — Section des Sciences historiques et philologiques.) *Paris, E. Champion*, 1914, in-8.

Ce n'est pas sans raison que le nom de M. Bédier se trouve en tête de ce livre. M. Foulet apporte dans la matière de *Renard* le même bouleversement par lequel son illustre maître a rénové l'histoire de notre épopée nationale. Une méthode analogue le conduit à des résultats de même ordre. Mieux encore : il doit sacrifier beaucoup moins à l'esprit de système et son sujet est tel que c'est tout naturellement qu'il semble avoir raison.

L'accord était fait jusqu'ici sur la « formation » du *Roman de Renard*. Depuis M. Sudre, surtout, on tenait que les branches qui nous restent de l'épopée des animaux proviennent de contes oraux, universellement répandus et parfaitement composés que les trouvères n'ont guère eu qu'à recueillir et à mettre en ordre, en les gâtant peu ou prou, ce qui est, on n'en doutait pas, le défaut inhérent à la médiocrité de nos poètes médiévaux « ici comme toujours rédacteurs d'une tradition populaire déjà constituée » (p. 7). En vertu de ce principe nos branches ne présentaient que des remaniements et on ne pouvait y découvrir que toute sorte d'erreurs, de maladresses, d'interprétations. On n'y manquait pas. Tout ce qu'on faisait de plus favorable consistait à ne pas s'en occuper et à réserver l'attention pour un « cycle » de Renard, vivant « d'une vie mystérieuse », évoluant « suivant des lois propres mais mal définies » (p. 16). En un mot, même pour des gens comme Grimm, Gaston Paris, M. Sudre, M. Voretzch, l'histoire littéraire de *Renard* était commandée par ce lieu commun sur la littérature du moyen âge : que l'œuvre écrite et personnelle, alors, se borne à la compilation et n'apporte qu'un pâle reflet de l'original, production orale et spontanée de l'âme collective et populaire.

« Nous voulons », dit M. Foulet, « nous voulons, dans ce livre, rendre aux branches françaises l'intérêt qu'on leur a injustement enlevé ». Et il se met à les étudier sans parti pris, comme si on venait de les retrouver et si

« aucun critique » n'avait « encore passé par là » (19). Voyant que leur ordre est tout arbitraire, il les prend une à une, les examine, les dissocie. Et d'abord il se rend facilement compte que leur disposition dans l'édition Martin, peu différente d'ailleurs de celle du manuscrit archétype, est susceptible, d'après la matière même, d'un progrès sérieux.

Il arrive ainsi à un ordre chronologique sans doute incontestable (p. 118). Le point de départ serait la branche II suivie de Va (1170-75), puis viendraient, successivement, III, IV, XIV, I, X, VI, XII, VIII, VII, XI, IX, XVI, XVII. La branche II nous place déjà au centre du problème. Elle présente le parallèle le plus curieux et le plus significatif avec l'*Ysengrimus* de Nivard. Quel est leur vrai rapport? Pour MM. Sudre et Voretzch « la réponse n'est pas douteuse. Nivard et les trouvères français ont puisé à la même source, c'est-à-dire à la tradition orale. Les contes de Renard volent de bouche en bouche dans la France du XII^e^ siècle, matière encore malléable qui n'attend plus que d'être façonnée. Vers 1150 Nivard recueille ces contes, les arrange, et les relie à sa guise et en fait une épopée latine. Vers la même époque quelques trouvères français mettent à leur tour par écrit ces mêmes contes et c'est ainsi que prennent naissance de courts poèmes qui, de bonne heure remaniés, finissent par devenir nos branches actuelles » (130-131). Il n'y aurait donc entre la collection en français et l'écrit latin qu'une communauté de source. M. Foulet n'en est pas si sûr. « Il n'y a pourtant », dit-il, « dans tout cela qu'une hypothèse qui ne vaut exactement que ce que vaut une autre hypothèse sur laquelle elle se fonde; à savoir que dès au moins le début du XII^e^ siècle on répétait à l'envi dans la France du Nord des contes de Renard et d'Isengrin. Or ce postulat, introduit dans la critique par Grimm et jusqu'à aujourd'hui admis sans conteste nous a semblé très sujet à caution » (131). En réalité, le folklore auquel on fait un appel si abusif ne répond que faiblement. Il apparaît bien, au contraire, ici et ailleurs, que des auteurs déterminés, et parfois très personnels, des écrivains tels que Pierre de Saint-Cloud, ont emprunté leur matière à des sources précises comme ce même *Ysengrimus*, y ont parfois ajouté, l'ont arrangée à leur gré, et, dans cet âge lointain, donnent un avant-goût des méthodes classiques. « Au lieu d'une nation entière de collaborateurs irresponsables, nous trouvons donc à l'origine du *Roman de Renard* vingt-huit hommes de lettres. Ce n'est pas tout à fait la même chose » (565).

Tel est le résultat auquel conduit la démonstration de M. Foulet. Cette démonstration, à la lire sans arrêt, semble un peu longue. Retrouvant dans chaque branche, et il y en a vingt-huit, les mêmes preuves et la même manière de faire la preuve, elle ne peut guère éviter de contraindre le lecteur à quelque patience. Mais si l'on considère son importance, sa valeur et la nouveauté quelque peu révolutionnaire qu'elle introduit, on ne la trouve plus hors de proportion.

D'abord, pensera-t-on, toute la matière de *Renard* doit défiler et ce n'est pas sans doute sans agrément. Je ne ferai point valoir cette raison : rien ne remplace les textes et des résumés, forcément écourtés ou secs, ne sont pas pour agrémenter la fable. Mais il est vrai que, pénétrant l'économie de chacune des œuvres, son but, son terme, ses origines et ses aboutissants, nous apprenons à la mieux connaître, à l'apprécier plus juste et, en ce sens, le livre de M. Foulet serait la meilleure préparation possible à une lecture agréable et fructueuse du Roman, si, par son abondance même, pour ainsi dire, il n'en rassasiait quelque peu.

Je ne puis relever tout ce que l'auteur apporte de bon ou de nouveau, il faudrait détailler le volume et je me borne à quelques critiques de détail que fait seule ressortir leur rareté. J'ai dit de M. Foulet qu'il était trop long. La preuve, en effet, était faite, dès les premiers chapitres. Il pouvait se permettre de passer plus légèrement sur le reste et peut-être cela lui eût-il

permis de saisir son sujet sur des points qu'il n'a qu'effleurés. On arrive, quand on veut trop avoir raison, à ne pas voir suffisamment au delà de cette raison et à la forcer quelque peu. C'est parfois le cas ici, où peuvent se noter quelques abus de l'exégèse littéraire ou méthodique. Analysant une scène, le commentateur, trop ingénieux, conclut à des habiletés que n'impliquent ni le texte ni les intentions du texte (p. 163-164). Ses rapprochements sont hasardeux (p. 334), des doutes trop vite tournés au profit de la thèse (447). Enfin si peu idolâtre que je sois du folklore je trouve que sa part est bien restreinte. Pourquoi les sources latines, à leur tour, n'auraient-elles eu que des sources écrites, et comment admettre qu'à une époque où tout le monde contait, les contes n'aient pas eu une influence assez grande sur la littérature. Ces vétilles n'empêchent nullement le livre de M. Foulet de rester un bon et presque un beau livre dans son principal mérite qui est d'exécuter une œuvre de salubrité intellectuelle : qu'on veuille bien me suivre.

Le siècle dernier qui a pourchassé à tort et à travers la métaphysique et l'a voulue exclure même de son naturel domaine, la philosophie, l'a laissée subsister là où réellement elle n'a que faire, dans l'histoire et dans l'érudition. Les théories jusqu'ici classiques sur les *chansons de geste* comme sur le *Roman de Renard* supposaient avec complaisance une espèce de production spontanée du peuple, soit sous la forme de la cantilène, soit sous l'aspect du conte, une lente et automatique organisation de la matière, et enfin une floraison littéraire du corps social où les auteurs n'intervenaient plus qu'en tant que secrétaires, en général assez maladroits, du public. De l'origine de telles idées, de leur fortune et de leurs résultats chacun sait assez puisqu'au fond elles soutiennent notre statut politique et leur critique, même superficielle nécessiterait un livre. M. Foulet, hardiment et justement en a renversé les termes... en littérature médiévale. « Les conteurs » conclut-il « qu'on nous passe l'anachronisme, n'ont guère été que des agents de publicité des trouvères. Cela revient à dire, on s'en doute bien, que le « peuple » n'a pas eu de part dans la formation de nos branches. Et, en effet, nous n'avons nulle part entrevu ce mystique créateur de chefs-d'œuvre. Ce qui nous est apparu du XII^e^ au XIV^e^ siècle, c'est quelque chose de bien différent, un large *public* de lecteurs et d'auditeurs, déjà compact, répétant les mêmes refrains, disposé à recevoir en littérature comme en théologie un même mot d'ordre, prompt aux enthousiasmes collectifs. Ce sont tous ces gens-là, les cardinaux et les barons, les tisserands et les corroyeurs qui ont fait le succès de *Renard*, mais ils n'ont pas fait le Renard... » (564-565.) Peut-être un peu appuyé, car il ne faut pas oublier que le *public* du moyen âge n'a pas connu la passivité du nôtre et a plus d'une fois réagi sur les *auteurs*, mais au fond c'est cela.

Avec MM. Foulet et Bédier la légende du peuple écrivain s'en va rejoindre la légende du peuple constructeur de cathédrales. Ne la regrettons point trop. Elle ne nourrissait qu'une pauvre philosophie et une fausse mystique.

J'en viens pour finir, sinon à une omission, du moins à une façon d'entendre le sujet qui comporte cette omission, et à un travers commun, sans exception, à tous les historiens de notre ancienne littérature, travers extrêmement grave à mon sens. Dans les 600 pages, à peu près qui sont consacrées ici au *Roman de Renard*, je ne trouve que çà et là quelques expressions languissantes relatives à l'*esthétique* même de l'œuvre. Je veux bien qu'on ne parlât que du point de vue historique, mais enfin c'est du texte même qu'on traitait. La thèse n'aurait nullement perdu à être resserrée, le cadre, toujours quelque peu étriqué d'un système, se serait singulièrement élargi dans l'espèce si l'on nous avait indiqué, sans phraséologie et en toute compétence, les raisons que nos pères ont eu de se plaire aux récits des tours de Renard et les raisons que nous avons de nous y plaire encore. Que l'histoire littéraire n'oublie donc point que son but n'est pas en

*soi*, ni dans les trop faciles plaisirs de la recherche ou de la dissertation, qu'elle doit, avant tout, faire comprendre et faire *lire* les œuvres dont elle s'occupe et que son principal défaut, le plus souvent, est d'en rassasier d'abord.

M. Foulet écrit une langue parfois un peu lourde mais facile et suffisante. Cela n'est point si commun dans ce genre de l'érudition que d'ailleurs il a dépassé.

GONZAGUE TRUC.

---

CHARLES BAUDELAIRE. — **Les Fleurs du Mal.** ÉDITION DÉFINITIVE. Un franc. *Calmann-Lévy, éditeurs...* In-18, 8-IV-295 p.

Les œuvres de Baudelaire tombant dans le domaine public à la date du 31 août 1917, l'on pouvait s'attendre à voir paraître, dès les premiers jours de septembre, mainte édition des *Fleurs du Mal*. C'est l'un des quatre ou cinq livres de vers de ce temps dont la vente soit assurée. A un point de vue plus élevé, et qui nous intéresse seul, l'occasion venait de donner enfin, en toute liberté, une édition classique de l'œuvre du grand poète; c'est-à-dire d'en fixer un texte scrupuleusement exact, pleinement respectueux de la pensée de l'auteur et de l'expression dont il la revêtit; de noter ensuite les variations diverses que, dans son désir d'atteindre à la perfection, il put faire subir à cette expression de sa pensée; au besoin, d'y ajouter quelques renseignements jugés indispensables.

Il semble que les propriétaires des œuvres aient été touchés de ce double souci : le souci de retenir à eux, autant que possible, un monopole sur le point de leur échapper, et, pourrait-on croire, le souci d'art. Ils ont mis en vente, à la date du 16 mai, au prix le plus modique, ce volume dont nous avons transcrit le signalement d'après ce qui se voit sur la couverture. Le titre porte simplement : LES FLEURS DU MAL. Mais au verso l'on trouve cette mention : ÉDITION DÉFINITIVE *Comprenant les variantes des éditions parues en 1857-1861-1866.*

La formule ferait croire à l'existence d'une édition des *Fleurs du Mal* parue en 1866. On y croirait tout à fait, si l'on ajoutait foi à une annonce insérée dans la *Bibliographie de la France*, qui précise : « éditions publiées en 1857 et 1861 par Poulet-Malassis et en 1866 par Michel-Lévy ». Erreur de fait! L'édition Michel-Lévy est de 1868. En 1866 il a été seulement publié en Belgique un petit livre dit : *Les Épaves de Charles Baudelaire*, réunissant, sous des titres de série tels que : *Galanteries*, *Épigraphes*, *Pièces diverses*, *Bouffonneries*, plusieurs pièces, postérieures à la publication de la seconde édition des *Fleurs du Mal*, aux six poèmes qui en avaient été retranchés. De ces nouvelles pièces, onze seulement ont été retenues pour le recueil posthume de 1868, onze sur vingt-cinq alors ajoutées.

Mais *Les Épaves* ont-elles véritablement droit de figurer sur le même rang que *Les Fleurs du Mal* de 1857 et de 1861? On croit généralement que Baudelaire corrigea les épreuves. Il est assez peu plausible qu'il soit pour quelque chose dans la composition du livre, qu'il en ait admis la distribution baroque, qu'il y ait introduit certaines pièces à l'exclusion de plusieurs autres, également inédites et bien plus indiquées à son choix; enfin, qu'il y eût toléré des notes dont la plupart sont d'une inconvenance, et même d'un ridicule achevés; leur teneur semble en outre démentir sa participation.

Quoi qu'il en soit, il fallait écrire : *Comprenant les variantes des éditions parues en 1857-1861 et des* Épaves *de 1866.* Cependant, si l'on examine ces variantes, l'on s'apercevra facilement que presque toutes portent la date de 1857. Il n'y en a que quatre de 1861. Et il n'y en a pas une seule de 1866.

Mais encore, relativement à quoi le texte de 1861, le dernier revu par l'auteur, peut-il fournir des variantes? Relativement à l'édition posthume de 1868. L'unique chose un peu claire, c'est que c'est celle-là qui reste considérée comme définitive. — Et l'on sait ce qu'elle vaut!

Le premier, le moindre des reproches que l'on ait à lui faire, c'est d'avoir intercalé dans *Les Fleurs du Mal* les vingt-cinq poèmes nouveaux de la façon la plus arbitraire, et la plus malencontreuse. Cinq sont dispersés dans les différentes séries, à des places que rien ne leur assigne nécessairement. Les vingt autres sont groupées d'une seule suite vers la fin de la série *Spleen et Idéal*. Que vient faire là, notamment, *Le Calumet de Paix, imité de Longfellow?* La composition d'un livre ne doit pas être dérangée indiscrètement. Baudelaire a-t-il laissé un plan pour une réimpression augmentée, à laquelle ses *Lettres* révèlent qu'il songeait en 1865 et 1866? En ce cas, qu'on le montre. Jusque-là, nous sommes autorisés à penser que l'édition publiée par Lemerre en 1888 prit le seul bon parti en rejetant les vingt-cinq poèmes nouveaux à la fin du volume. La règle absolue est celle-ci : Conserver au recueil des *Fleurs du Mal* la physionomie que Baudelaire lui a, à notre connaissance, donnée et voulue. Et ce n'est nulle autre que, en dernier lieu, celle de 1861.

Mais le plus grave est que l'édition posthume a défiguré abominablement le texte de 1861, en trop d'endroits. Presque toujours ce fut par simple incurie. Il est arrivé aussi que l'on a « corrigé ». Il n'y a plus, aujourd'hui, qu'à annuler les corrections. — Du moins, à ce qui n'est qu'évidente distraction, le volume récent devait porter remède. La recherche des variantes paraîtrait impliquer une revision vers par vers. Mais le malheur est que, ce ce travail de recherche, on pouvait le trouver tout fait, entre les deux éditions avouées, ou avouables.

Nous constatons que presque aucun des torts de 1868 n'a été réparé.

La Muse malade. En 1857 et 1861, on lisait : « Et je vois tour à tour *réfléchis* sur ton teint La folie et l'horreur... »; en 1868 : « *s'étaler* sur ton teint... ». L'édition actuelle maintient : *s'étaler* et ne cite de variante que pour 1857.

Le mauvais Moine. En 1857 et 1861 : « Les cloîtres anciens sur *leurs* grandes murailles... »; en 1868 : « *les* grandes murailles... ». Les grandes murailles, de quoi? L'édition actuelle garde : *les*, et ne signale pas de variante.

Tu mettrais l'univers... En 1857 et 1861 : « *Et* des ifs flamboyants... »; en 1868 : « *Ou* des ifs flamboyant... ». Ce ne peut être que par méprise que 1917 revient au texte correct.

Le Serpent qui danse. En 1857 et 1861 : « Comme une *étoffe* vacillante »; en 1868 : « Comme une *étoile*... »; de même dans l'édition actuelle, et pas d'indication de variante.

Remords posthume. En 1857 et 1861 : « Durant ces *grandes* nuits... »; en 1868 : « ces *longues* nuits »...; l'édition actuelle ne revient pas au texte et ne donne la leçon de Baudelaire que pour 1857.

Un fantome. Cette pièce est de 1861. Au premier sonnet : « C'est Elle! *noire* et pourtant lumineuse. » En 1868, on préféra : « C'est Elle! *sombre*... » L'édition actuelle préfère aussi. — Au troisième sonnet, il y avait : « ... *elle noyait Sa nudité voluptueusement Dans les baisers du satin et du linge, Et, lente ou brusque, à chaque mouvement Montrait la grâce enfantine du singe.* » Évidemment il y avait une rencontre de rimes masculines. Il fallait la laisser. Il aurait suffi, d'ailleurs, de transposer le premier et le second des vers cités ici en entier. Mais l'édition de 1868 fit les choses plus largement : « ... *elle noyait Dans les baisers du satin et du linge Son beau corps nu, plein de frissonnements, Et, lente ou brusque, en tous ses mouvements,...* » Mais, « plein de frissonnements » n'est pas du Baudelaire.

Réversibilité. En 1857 et 1861 : « Les poings crispés dans l'ombre et *les* larmes de fiel »; en 1868 : « ... et *des* larmes... ».

MŒSTA ET ERRABUNDA. En 1857 et 1861 : « ... plus loin que l'Inde *et* que la Chine... »; en 1868 : « *ou* que la Chine ». Ici, nul besoin de corriger. On a donc péché par négligence, et l'édition actuelle l'ignore même, n'indiquant rien en variante.

TRISTESSES DE LA LUNE. Baudelaire voulait TRISTESSES au pluriel; on le lui met au singulier.

SÉPULTURE. Encore un titre malmené. On l'allonge en : SÉPULTURE D'UN POÈTE MAUDIT. Il faudrait au moins, pour se rapporter au texte : SÉPULTURE D'UNE MAUDITE, poètesse ou... autre chose.

LE TONNEAU DE LA HAINE. En 1857 : « ... elle saurait *allonger* ses victimes, et pour les *resaigner galvaniser* leurs corps. » En 1861, Baudelaire modifie ces infinitifs : « *ranimer... pressurer... ressusciter...* » En 1868, c'est un compromis : « *ranimer... ressaigner... ressusciter...* ». L'édition actuelle revient à la combinaison de 1861. Par quelle merveille? — Mais enfin, voici encore une fois qu'elle rectifie.

SPLEEN. « Pluviose irrité contre la *ville* entière » disaient 1857 et 1861; « contre la *vie* entière » disent, par un des non-sens les plus absurdes, toutes les éditions définitives et, à la suite, l'édition d'hier qui devrait au moins faire à la version raisonnable l'aumône d'une variante; mais elle ne se doute de rien, évidemment.

LE CYGNE. En 1861 : « *Froids* et *clairs* »; en 1868 : « *Clairs* et *froids* ». Pourquoi? Nulle variante.

LES PETITES VIEILLES. En 1861 : « De *Frascati défunt...* » et : « ... dont le souffleur *Enterré* sait le nom. » En 1868 : « De *l'ancien Frascati...* » et : ... « dont le souffleur *Défunt, seul,* sait le nom. »

DANSE MACABRE. En 1861 : « En tout climat, sous *tout* soleil... »; en 1868 : « ... sous *ton* soleil... » Autre absurdité, à laquelle l'édition récente évite de faire attention, en ne mentionnant pas le texte de 1861.

LA SERVANTE AU GRAND CŒUR.... En 1857 et en 1861 : « *A* dormir comme ils font... »; en 1868 : « *De* dormir... ».

RÊVE PARISIEN. En 1861 : « *Tel que jamais mortel n'en vit* »; en 1868 : « *Que jamais œil mortel ne vit.* » Cela, c'est bel et bien un vers en un autre changé! — A la fin, en 1861 : « Sur *le* triste monde engourdi »; en 1868 : « Sur *ce* triste monde... ». Il suffit d'une lettre pour dévier la pensée.

LE VIN DE L'ASSASSIN. En 1857 et en 1861 : « Lorsque *j'en* devins amoureux. » C'est de sa femme que l'ivrogne fut amoureux. En 1868, l'on ne sait plus de qui : « Lorsque *je* devins... » L'édition nouvelle donne en variante le texte de 1857, sans indiquer qu'il est aussi celui de 1861. — Plus loin, cependant, elle corrige sans en rien dire une des plus fortes distractions commises en 1868. C'est qu'on avait ri d'un wagon qui, quoique *enrayé*, écraserait l'ivrogne assassin; et l'édition Lemerre avait déjà rétabli le mot : « *enragé* ».

UN VOYAGE A CYTHÈRE. En 1857 et 1861 : « Un ange enivré *d'un* soleil radieux »; 1868 : « *du* soleil ». Variante? Absente.

LA MORT DES ARTISTES. En 1857 et 1861 : « Et ces sculpteurs damnés et marqués d'un affront Qui vont *se* martelant la poitrine et le front N'ont qu'un espoir, étrange et sombre Capitole! » En 1868 : « *te* martelant ». Seraient-ce donc le front et la poitrine d'un Capitole que ces sculpteurs martèlent? L'édition définitive entre les définitives répète cela, et ignore même que Baudelaire n'a pas écrit... cela.

Tel est le respect que l'on a pour l'une des œuvres capitales et pour l'un des premiers poètes du XIX^e^ siècle.

Mais enfin, si l'édition à un franc se borne à reproduire les énormités de l'édition à trois francs cinquante, sauf deux ou trois, ainsi que nous l'avons vu, sur les deux douzaines; — si elle n'en ajoute pas de nouvelles, est-ce qu'on ne pourra pas lui en savoir quelque gré, très relatif?

Ah! c'est qu'elle en ajoute!

Dans BÉNÉDICTION, elle écrit : « Et s'enivre en chantant *le* chemin de la croix », quand il y a toujours eu : « *du* chemin... ».

Dans LES PHARES, elle fait un vers de treize syllabes : « Sont un écho redit par *les* mille labyrinthes ».

Dans BOHÉMIENS EN VOYAGE, même désastre : « Hier *s'était* mise en route... ». *Hier* compte deux syllabes, et Baudelaire disait : « Hier *s'est* mise en route... ».

Dans le sonnet SED NON SATIATA, en 1857, en 1861, et même en 1868, on lisait : « Je préfère au constance, à l'opium, *au* nuits... »; elle met : « *aux* nuits ». Qu'importe qu'il y ait plus haut, en rime : « brune comme les nuits », et que le vin de Nuits soit un vin, comme le vin de Constance?

Dans LE FLACON, en 1857, 1861, 1868, il y a : « Je serai... le *témoin* de ta force... ». Elle met : « le *démon* de ta force ». Démon, est très baudelairien. Et puis l'on peut bien confondre, comme *étoile* avec *étoffe*.

— D'ailleurs ce mot « démoniaque » hante un peu trop les éditeurs de Baudelaire. Dans HYMNE A LA BEAUTÉ, même 1868 porte : « Le *Destin* charmé suit tes jupons comme un chien ». Seulement les clichés fatigués par trop de tirages ne laissaient plus subsister que la première et la dernière lettre de « Destin », au moment où Alphonse Lemerre prit un des exemplaires courants pour établir son édition. Que pouvait cacher « D...n »? Parbleu : « *Démon* »! — A cela près (et au moins une autre faute grave), à cela près, en pis, et : *le wagon enragé*, en mieux, l'édition Lemerre de 1868, pour le noter en passant, vaut exactement ce que vaut l'édition Michel-Lévy de 1868.

Revenons à celle de 1917.

Dans A UNE MADONE, elle dit : « Ta Robe, ce sera *ton désir*, frémissant, Onduleux, mon Désir... ». Il faut, les deux fois : « *mon Désir*... ».

Dans A UNE DAME CRÉOLE, nouveau vers faux, mais pour être trop court : « Son teint pâle et chaud; la brune enchanteresse... ». Le teint de cette brune enchanteresse *est* pâle et chaud.

Dans le sonnet de LA CLOCHE FÊLÉE, même en 1868, on peut lire : *Au* bord d'un lac de sang... ». Transformons donc ce lac de sang en un navire : « *A* bord d'un lac... ».

Mais voici mieux. A la dernière des pièces intitulées SPLEEN, on nous cite cette variante de 1857 : « Et qu'un peuple muet d'*horribles* araignées Vient tendre ses filets... ». En effet l'édition de 1861 remplace : « *horribles* » par : « *infâmes* ». Seulement il n'y a que le lecteur pour s'étonner de lire dans le texte lui-même : « Et d'un peuple muet .. », ce qui crée une syntaxe des plus bizarre.

Continuons, en nous hâtant. Dans OBSESSION, « *vos* cœurs » pour « *nos* cœurs ». Dans LE GOUT DU NÉANT, « *au* corps » pour « *un* corps ». Dans LA VOIX, « *Qu'on* date » pour « Que date ». Dans LE JEU, « soûl de *mon* sang » pour « de *son* sang ». Et encore un vers faux, dans FEMMES DAMNÉES : « Et, *pleins* de remords et d'horreur, et livide, Tu... ».

En vérité, il y a peut-être encore quelque petite chose à faire pour que nous possédions des *Fleurs du Mal* une édition véritablement classique, et qui soit digne du grand Baudelaire!

N.-M.-J.

*P.-S.* — Par suite des conditions d'ample périodicité de la *Revue d'Histoire littéraire*, toute cette sorte de réquisitoire qui précède ne va guère se produire qu'après jugement.... C'est-à-dire, premièrement, que M. Paul Souday, en quelques-uns de ses articles du *Temps*, a déjà signalé la plupart des imperfections de l'édition de mai 1917. Un second tirage — le premier s'étant, malgré tant de défauts, enlevé très vite — a fait disparaître, avec une touchante docilité, la « plupart » de cette « plupart ». Mais aucune des critiques de M. Souday ne portait sur le texte en circulation depuis 1868;

tant que ce texte n'aura pas été amendé à tous les endroits où il diffère de celui de 1861, l'édition restera fautive.

Puis, avec septembre, plusieurs des éditions libres ont été publiées, et, s'il en est trop qui s'obstinent aux anciens errements, il en est aussi qui ont su prendre la bonne voie. Cela serait à voir, dans l'ensemble, quand tout ce qui fut annoncé aura paru.

# PÉRIODIQUES

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — 15 avril; Max Egger, *Chateaubriand inédit, nouvelles lettres; époque de la Restauration* (fin). — 15 avril et 15 mai; Ernest Jovy, *Le précurseur et l'inspirateur direct des « Lettres persanes ».* — 15 avril, 15 mai et 15 juin; Maurice Henriet, *L'académicien Thomas (1732-1785), d'après des correspondances inédites* (suite). — 15 mai et 15 juin; J. Mathorez, *Le ligueur écossais John Hamilton, curé de Saint-Cosme.* — 15 juin; Henri Cordier, *Notes sur Eusèbe de Salle.*

**Le Correspondant.** — 10 avril; Pierre de Quirielle, *Le centenaire de Nicolas de Flüe.* — 25 avril; Henri Cochin, *Le jubilé de Dante Alighieri et le Saint-Siège apostolique.* — 10 mai; Alfred Dumaine, *Lady Blennherassett : la dernière Européenne.* — André Pératé, *L'art français pendant la guerre : les petits salons.* — Christian Maréchal, *La dévotion à la Vierge au commencement du XVII^e siècle.* — 25 mai; *Un projet de mariage du duc d'Orléans* (1836). Correspondance de Thiers et de Saint-Aulaire, publiée avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie. II. — Paul Gaultier, *Le Germanisme contre le Christianisme.* — 10 juin; Fernand Passelecq, *La flamandisation de l'Université de Gand.* — 26 juin; ***, *L'esprit public en Belgique : la renaissance du nationalisme belge.* — Ch. M. des Granges, *Le théâtre de M. Capus.* — Pierre Lasserre, *Richard Wagner poète et son influence.* — De Lanzac de Laborie, *Les récents écrits du cardinal Mercier.*

**Études** (Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 avril; Pierre Guilloux, *Saint Augustin et la guerre.* — 5 et 20 avril; Joseph de Tonquédec, *L'œuvre de Paul Claudel.* III. *Le monde surnaturel.* IV. *Un mot d'appréciation.* — 5 avril; René Ristelhueber, *La France en Syrie : François Picquet, consul de France à Alep, protecteur des Maronites* (1652-1661). — 20 avril; Pierre Guilloux, *Un historien de Bretagne : dom Alexis Lobineau.* — 5 mai; Joseph Giraud, *Les poèmes de la tranchée.* — 20 mai; Paul Bernard, *La renaissance des lettres en Belgique et l'influence française.* — Lucien Roure, *La jeunesse de Dante.* — 5 juin; Louis Chervoillot, *Littérature de guerre en Italie.* — 20 juin; Alexandre Brou, *La religion de Rousseau, d'après l'ouvrage de M. Maurice Masson.* — Lucien Roure, *De saint Thomas à Kant.*

**Le Figaro.** — 1^er^ avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie-Française, « les Lionnes pauvres », comédie en cinq actes d'Émile Augier et Édouard Foussier.* — 2 avril; Émile Bergerat, *Les éveilleurs de l'âme russe.* — 8 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Édouard VII, « la Folle nuit ou le dérivatif », conte galant en trois actes, mêlé de couplets, de MM. Félix Gandéra et Mouëzy-Éon, musique de M. Marcel Pollet.* — 13 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Nouvel-Ambigu, « Lili », comédie-opérette en trois actes d'Alfred Hennequin et Albert Millaud, musique d'Hervé.* — 14 avril; Albert-Émile Sorel, *Au pays de « Lazarine ».* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Gymnase, « la Volonté de l'homme », pièce en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 15 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « la Jeunesse de Louis XIV », comédie en cinq actes d'Alexandre Dumas; Théâtre des Bouffes-Parisiens, « le Nouveau scandale de Monte-Carlo », comédie en trois actes de*

*M. Sacha Guitry.* — 16 avril; Julien Benda, *Esthétiques d'outre-Rhin.* — 17 avril; Émile Berr, *Zamenhof.* — 21 avril; Émile Bergerat, *Le langage poilu.* — 25 avril; Régis Gignoux, *Autre victoire* (la reprise de Shakespeare). — 27 avril; Paul Gaulot, *Les deux coupables* (« Guillaume II et François-Joseph », par Ernest Daudet). — 28 avril; *Courrier des théâtres : Théâtre de l'Athénée, « la Dame du Cinéma », comédie-vaudeville en trois actes de MM. Nancey et Rioux.* — 29 avril; Arsène Alexandre, *Les Humoristes.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « la Vengeance du kaiser, New-York bombardé », par Bernard Walker; « la Nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des Affaires étrangères de Belgique », par Arthur de Bassompierre.* — 2 mai; Alexandre Hepp, *Les deux jeunesses* (allemande et française). — 3 mai; Régis Gignoux, *Mort d'Esnest La Jeunesse.* — 6 mai; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Comédie-Française, « les Noces d'argent », comédie en quatre actes de M. Paul Géraldy.* — 7 mai; Louis Latzarus, *Un boulevardier* (Ernest La Jeunesse). — 8 mai; R. G., *Courrier des théâtres : à l'Odéon, reprise du « Ruisseau », comédie en trois actes de M. Pierre Wolff.* — 17 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Michel, « Frivolités », revue à spectacle en deux actes et quinze tableaux, de MM. Valentin Tarault et Curnonsky.* — 18 mai; Paul Gaulot, *L' « Attila » de Corneille.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire : « Lettres à une dame blanche », « Pendant qu'ils sont à Noyon », par Maurice Donnay.* — 19 mai; Émile Bergerat, *L'hymne universel* (la Marseillaise). — 21 mai; *L'inauguration du monument Berthelot.* — 27 mai; Julien Benda, *Les moralistes de la victoire.* — 31 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre des Variétés, « Dolly », pièce en trois actes de M. Lorenzo Ruggi, adaptée de l'italien par M. de Pedrelli.* — 3 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : aux Bouffes-Parisiens, « Un type dans le genre de Napoléon », « Chez la reine Isabeau », « Un soir, quand on est seul », trois comédies en un acte de M. Sacha Guitry.* — 5 juin; Albert-Emile Sorel, *Carnet de guerre.* — 6 juin; Lucienne Roger, *La révolution russe vue du théâtre Michel.* — Régis Gignoux, *Les Théâtres : Comédie-Française, « l'Élévation », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein.* — 8 juin; *Mort de Félix Le Dantec.* — 10 juin; Gabriel Hanotaux, *L'Amérique à l'Académie.* — 16 juin; *Les grandes ventes, la bibliothèque de Jules Lemaître.* — 17 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Gymnase, « la Race », pièce en trois actes de M. Louis Baldy.* — Miguel Zamacoïs, *Un livre* (« l'Envolée », par Élie Dautrin). — 18 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre de la Porte-Saint-Martin, « Monsieur... Chose », comédie-vaudeville en trois actes de MM. Xanrof et Dolley.* — 20 juin; Émile Bergerat, *Une page de Robert Southey* (sur les droits d'auteur). — 22 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : à la Comédie-Française, « l'Occasion », comédie en un acte en vers de MM. Jacques Normand et Georges Rivollet, « le Chien policier », comédie en un acte de M. Francis de Croisset; au Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 24 juin; *Les grandes ventes : bibliothèque de Jules Lemaître* (dernière journée). — 28 juin; Régis Gignoux, *A propos du mariage de « Salammbô ».* — 29 juin; Ch. Dauzats, *A l'Académie française : réception de M. Alfred Capus.* — 30 juin; Julien Benda, *En marge d'un discours* (de M. Capus). — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre Réjane, « la Messe de cinq heures », pièce en trois actes de M. Maurice Rostand.*

**Le Gaulois.** — 1er avril; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « les Lionnes pauvres », pièce en cinq actes en prose d'Émile Augier et Édouard Foussier.* — 11 avril; Ernest Daudet, *A travers des livres hagiographiques.* — 12 avril; Léo Claretie, *L'Amérique dans la littérature française.* — Louis Schneider, *Les Premières : Nouvel-Ambigu, « Lili », vaudeville en trois actes d'Albert Millaud et Alfred Hennequin, musique d'Hervé.* — 14 avril, Louis Schneider, *Les Premières : Gymnase, « la Volonté de l'homme », comédie en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 15 avril; L. M., *La Société Shakespeare.* — Louis Schneider, *Les Premières : Porte-Saint-Martin, « la Jeunesse de Louis XIV »,*

*d'Alexandre Dumas.* — 17 avril; Louis Schneider, *Les Premières : Bouffes-Parisiens, « le Nouveau scandale de Monte-Carlo », trois actes de M. Sacha Guitry.* — 20 avril; Edmond Jaloux, *Theodor de Wyzewa.* — 22 avril; Louis Schneider, *Les Premières : Châtelet, représentations d'œuvres des auteurs du front.* — 26 avril; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre-Antoine, représentation, de la Société Shakespeare, « le Marchand de Venise », pièce de William Shakespeare.* — 27 avril; Emond Jaloux, *Le Marchand de Venise.* — 28 avril; Louis de Meurville, *La Guerre et les Humoristes.* — Oscar Havard, « *La Famille française* » (par Henri Lavedan). — 4 mai; L. M., *La journée du poète* (M. Edmond Rostand). — 5 mai; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « les Noces d'argent », comédie en quatre actes, en prose, de M. Paul Géraldy.* — 9 mai; B. Van Vorst, *Lord Northcliffe.* — Ludovic Fert, *Le développement de la Presse allemande.* — 11 mai; Georges Drouilly, *Le professeur Landouzy.* — 15 mai; Georges Wulff, *Le Théâtre et les Révolutions.* — Ernest Daudet, *La dernière Européenne* (lady Blennerhasset). — 17 mai; Louis Schneider, *Les Premières : la revue du Théâtre Femina ; la revue du théâtre Michel.* — 21 mai; George Wulff, *Inauguration du monument de Marcellin Berthelot.* — 26 mai; Louis Schneider, *Les Premières : « la Famille du brosseur »* (reprise), *comédie en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 29 mai; Edmond Jaloux, *Baudelaire.* — 1er juin; Ludovic Fert, *L'auteur de « Sherlock Holmes » prophète* (sir Arthur Conan Doyle). — 3 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Bouffes-Parisiens, première représentation de trois pièces en un acte de M. Sacha Guitry.* — 5 juin; Léo Claretie, *Houdon en Amérique.* — 6 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, « l'Élévation », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein.* — 15 juin; La Rivaudière, *Notes d'un curieux : les livres de Jules Lemaître.* — 17 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Gymnase, « la Race », pièce en trois actes de M. Louis Baldy.* — 19 juin; Louis de Meurville, *Monographie du bibliophile (Jules Lemaître amateur de livres).* — Louis Schneider, *Les Premières : Porte-Saint-Martin, « Monsieur... Chose? » vaudeville en trois actes de MM. Dolley et Xanrof.* — 28 juin; Edmond Jaloux, *M. Alfred Capus.* — 29 juin; *Académie française : réception de M. Alfred Capus.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 1er avril; S., *Charles Trouffleau.* — 2 avril; S., « *Lazarine* » (par Paul Bourget). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « les Lionnes pauvres », pièce en cinq actes d'Émile Augier et Edouard Foussier.* — 6 avril; U., *La littérature à l'armée d'Orient.* — 9 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : le théâtre avant la guerre. — Théodor de Wyzewa.* — 11 avril; Victor Giraud, *Teodor de Wyzewa.* — 13 avril; *Teodor de Wyzewa : discours de M. René Doumic.* — 16 avril; S., « *Les Cœurs armés* » (par Alexandre Hepp). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « la Volonté de l'homme », pièce en trois actes de M. Tristan Bernard.* — 20 avril; X., « *Lettres à un jeune Français* » (par Louis Barthou). — 22 avril; J. B., *Les débuts oratoires de Robespierre.* — 23 avril; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « le Cid »* (débuts de Mlle Ducraine). — 24 avril; U., *Le centenaire d'un optimiste* (Bernardin de Saint-Pierre). — 25 avril; Émile Boutroux, *Edouard Maneuvrier.* — 26 avril; E. R., *Nécrologie : Georges Niel.* — 27 avril; A. Albert-Petit, *M. Wells, le « Times » et les alliés.* — 29 avril; Philippe Godet, *Une école française en Suisse* (École normale d'internés français à Neufchâtel). — 30 avril; S., « *La famille française* » (par Henri Lavedan). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre Antoine, représentations du « Marchand de Venise ».* — 1er mai; *Nécrologie : Michel Psichari.* — 4 mai; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 7 mai; S., « *Les saisons de la mort* » (par Mme Aurel). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « les Noces d'argent », pièce en quatre actes de M. Paul Géraldy.* — 11 mai; V., *L. Landouzy.* — 12 mai; Z., *Croquis d'Allemagne : une lettre de Molière.* — 13 mai; Lucien Pinvert, *Un livre suisse* (« La part du neutre », par Alexis François). — 14 mai; S., *Un plagiaire*

(Frédéric-Auguste-Wolff). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Athénée, « La dame du cinéma », comédie vaudeville en trois actes, de MM. Nancey et Rioux.* — Perret-Maisonneuve, *Lacordaire et l'Amérique.* — 16 mai ; Marce Labbé, *Le professeur Landouzy.* — 19 mai ; S., « *Les Bonheurs secrets* » (par Mme Marcelle Delmas). — M. Wilmotte, *La pensée italienne et la guerre.* — 20 mai ; A. M., *Le monument Berthelot.* — 21 mai ; S., *Autour d'une préface* (de M. Henry Bataille). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : à propos de ballets. — Inauguration du monument Berthelot.* — 23 mai ; Antoine Albalat, *Un ami de Mistral : Bonaparte Wyse.* — 28 mai ; S., « *La part du combattant* » (par Charles Maurras). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : ballets russes, à propos des « Femmes de bonne humeur ».* — 4 juin ; S., « *Le silence de Dieu* ». — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, trois pièces nouvelles de M. Sacha Guitry.* — 11 juin ; S., « *Les Autels morts* » (par Mme M. Reynès-Monlaur). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « l'Élévation », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein.* — 14 juin ; Z., *Le « timbre » de Pantagruel.* — 15 juin ; *La bibliothèque de feu M. Jules Lemaître.* — 18 juin ; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, « la Race », pièce en trois actes de M. L. Baldy.* — 20 juin ; Émile Boutroux, *Le « moi » dans la philosophie allemande.* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 21 juin ; S., *A propos d'un livre* (« Guillaume II », par Mme Juliette Adam). — 24 juin ; *L'Institut de France et l'Institut national des arts et des lettres de New-York.* — 25 juin ; S., *Un testament spirituel* (« Le Journal et les pensées de chaque jour », Mme Elisabeth Leseur). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : au Conservatoire, nos futurs artistes. — Conférenciers français en Scandinavie.* — 29 juin ; *Académie française : réception de M. Alfred Capus par M. Maurice Donnay.* — 30 juin ; Henri Chantavoine, *Académie française.*

**Mercure de France.** — 1er avril ; W.-H. Friedel, *Le rôle politique des Universités allemandes.* — H.-D. D., *Un hommage anglo-belge à Émile Verhaeren.* — 16 avril ; Albert Dauzat, *L'argot militaire pendant la guerre.* — 1er mai ; Léon Deffoux et Émile Zavie, *Guy de Maupassant romancier de soi-même.* — Sidney Walker, *Sienkiewicz et Verhaeren.* — 16 mai ; J.-H. Rosny jeune, *La moralité publique en France et en Allemagne avant la bataille de la Marne.* — Pierre Lasserre, *Le sentiment religieux au XVIIe siècle.* — 1er juin ; Eugène Montfort, *Avec Mirbeau.* — Albert Heumann, *L'amour de la vie chez Verhaeren.* — 16 juin ; Azorin, *L'espagnolisme des romantiques français.*

**Revue de Paris.** — 1er et 15 avril et 15 mai ; Hector Berlioz, *Lettres : le musicien errant* (1842-1864). — 15 mai ; Louis Batiffol, *Lectures du temps de guerre à « la Nationale ».* — 1er juin ; Fernand Baldensperger, *France et Suède : de Descartes à Gobineau.* — 15 juin ; Paul Marmottan, *Chateaubriand, madame Baciocchi et Napoléon ; lettres inédites de Chateaubriand.*

**Revue des Deux Mondes.** — 1er avril ; René Stourm, *Paul Leroy-Beaulieu.* — Camille Bellaigue, *La leçon d'un grand classique français : l'œuvre de M. Saint-Saëns.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Octave Mirbeau.* — 15 avril ; Émile Picard, *Gaston Darboux.* — Édouard Schuré, *L'épopée serbe dans ses chants héroïques. II. La légende de Marko ; la résurrection de l'âme serbe.* — Victor Giraud, *Les derniers livres d'Émile Faguet.* — Émile Hovelaque, *Les écrivains Américains et la guerre : les chroniqueurs, les romanciers, les philosophes.* — René Doumic, *Revue dramatique : « les Lionnes pauvres » à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la religion du « Dieu allemand ».* — 1er mai ; Louis Hachette, *L'avenir du Livre français.* — Jacques de Coussange, *Verner de Heidenstam.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les tribulations d'Homère.* — 15 mai ; René Doumic, *Revue dramatique : « les Noces d'argent », à la Comédie-Française.* — 1er juin, Léon Cury, *L'actualité de Victor Hugo, à propos du trente-deuxième anniversaire de sa mort.* — André Beaunier, *Augustin Filon.* — 15 juin ; Victor Giraud, *Ernest Psichari.* — André Beaunier, *Revue littéraire : littérature de guerre.*

**Revue des livres anciens.** — 1916, fascicule III; Ernest Coyecque, *Simples notes sur Ronsard et son livre des « Amours » (1552-1553).* — Alfred Cartier, *« Le blason des armoiries » et son auteur Jérôme de Bara.* — Louis Loviot, *Les voyages de Villamont (1595).* — Frédéric Lachèvre, *Isarn (1630-1672).* — Louis Loviot, *« Cabinet des saines affections » (1595); — Corneille Blessebois.* — Philippe Renouard, *A propos d'Hubert de Suzanne et de Martin Bézard.* — Louis Loviot, *L'imprimeur des Contes d'Eutrapel; — Un manuscrit de Dagoneau-Cholières.* — Louis Loviot, *Deux procès de librairie devant le Châtelet, 1677-1680.* — Paul Chaponnière, *Bigarrures.* — 1917, fascicule IV; Alfred Cartier, *Louise Labé : le procès Yvard à Genève et le « Philosophe de Court », par Philibert de Vienne.* — Émile Picot, *L'oraison funèbre de Ronsard par Jacques Davy du Perron (1586).* — Louis Loviot, *Lettres intimes au XVI^e siècle; — Notes sur Jean Auvray; — Un chansonnier créole (1831).* — Philippe Renouard, *Gervais Aumen.* — Émile Picot, *L'imprimeur de « l'Esperon de discipline » d'Antoine du Saix (1582).* — Louis Loviot, *Un second exemplaire du Rabelais apocryphe de 1549.* — Philippe Renouard, *Le « Mysopolème » d'Antoine du Verdier (1568).* — Louis Loviot, *« Recueil de plusieurs plaisantes nouvelles », 1578 et 1596.* — Philippe Renouard, *Un recueil de la Bibliothèque de l'Arsenal.* — Abel Lefranc, *A propos d'Hélisenne de Crenne, « Guenelic et Quezinstra ».* — Louis Loviot, *Une chanson sur la langue française.* — R.-N. Sauvage, *Les livres aux armes de Morant du Mesnil-Garnier.*

**Revue du dix-huitième siècle.** — Janvier-juin; 1917 Hippolyte Buffenoir, *Le tombeau de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville.* — F. Baldensperger, *Deux lettres inédites de Marmontel à un correspondant suédois.* — D^r J. C. van Slee, *Simon Tyssot de Patot, professeur à l'École illustre de Deventer (1690-1727), Sa vie et ses œuvres.* — Jean Vic, *Les idées de Charles Rivière-Dufresny* (suite). — G. Vauthier, *« Tarare » et la direction de l'Opéra.*

**Revue du seizième siècle.** — 1914; fascicule 3-4; Abel Lefranc, *Rabelais et les peuples conquis.* — H. Chamard et G. Rudler, *La documentation sur le XVI^e siècle chez un romancier du XVII^e siècle : les sources historiques de « la Princesse de Clèves »* (fin). — Henri Clouzot, *Béroalde de Verville et la querelle de « l'abstinente ».* — Lazare Sainéan, *Mélanges du XVI^e siècle : les termes patois chez d'Aubigné; les « Bigarrures » de Tabourot et leur source principale; un chapitre de l'histoire littéraire; Joseph-Juste Scaliger et ses connaissances linguistiques; qu'est-ce que le « Jargon de Galimatias » de Montaigne?* — H. Clouzot, *Notes pour le commentaire de Rabelais.* — 1915, fascicule 1-2; Abel Lefranc, *Les « Épithètes » de Maurice de la Porte (1571) et la légende de Rabelais.* — G. Baguenault de Puchesse, *Une lettre oubliée de Henri IV.* — Lazare Sainéan, *Mélanges du XVI^e siècle : à propos de Du Fail; les provincialismes chez Des Périers (Normandie, Bretagne, Maine, Anjou, Poitou, Orléanais, Paris, Lyon, Toulouse, Rouergue, Avignon, Gascogne; anachronismes, détails régionaux, analogies verbales, remarques techniques); le mot « bazac » et ses acceptions métaphoriques; l'allemand de la Renaissance.* — J. Martellière, *« Maistre Théodore ».* — Henri Clouzot, *Furetière et Rabelais.* — W. F. Smith et Eugène Ritter, *Notes pour le commentaire de Rabelais.* — René N. Sauvage, *« Voyage du curé de Meudon à Rome ».* — Compte rendu : *Pierre de Ronsard, Œuvres complètes, éd. par Paul Laumonier,* t. I et II (Pierre Villey). — Fascicule 3-4; Abel Lefranc, *Un réformateur militaire au XVI^e siècle, Raymond de Fourquevaux.* — Émile Besch, *Les adaptations en prose des Chansons de geste au XV^e et au XVI^e siècle.* — Lazare Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais.* — H. Clouzot, *La sériciculture dans Béroalde de Verville.* — H. C., *Note pour le commentaire de Rabelais.* — 1916, fascicule 1-2; L.-H. Labande, *Correspondance de Montaigne avec le maréchal de Matignon; nouvelles lettres inédites.* — G. Baguenault de Puchesse, *Les Quarante-cinq.* — N. Weiss, *Un François Rabelais condamné en 1558.* — Henri Clouzot, *Les ouvrages de Tauchie et d'Azemine dans Rabelais.*

— Lazare Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (deuxième article). — Fascicule 2-4; Paul Laumonier, *Additions et corrections au tableau chronologique des œuvres de Ronsard.* — Henri Clouzot, *Philibert de Lorme, grand architecte du roi Mégiste (1548-1559).* — Abel Lefranc, *Le « timbre » de Pantagruel à Bourges.* — Raymond Lebègue, *Une source de la Bergerie de Remy Belleau.* — Hugues Vaganay, *Les stances de M. de Pibrac.* — Lazare Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (troisième article).

**Revue hebdomadaire.** — 14 avril; Alfred Capus, *Le Théâtre et le public de demain.* — André Beaunier, *Une littérature nouvelle.* — 21 avril; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* I. *L'enfance et la jeunesse.* — Félix Rocquain, *Le cardinal Mercier.* — Gustave Fagniez, *L'utilisation de Bossuet dans le temps présent.* — 28 avril; Georges Lacour-Gayet, *Un mensonge de la science allemande : Frédéric-Auguste Wolf et la question d'Homère.* — Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* II. *Premier amour et première pièce, « Mélite ».* — 5 mai; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* III. « *Clitandre* », « *La Veuve* », « *La Galerie du Palais* ». — 12 mai; Guglielmo Ferrero, *Le génie latin et le germanisme.* — Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* IV. « *La Suivante* ». « *La Place Royale* ». *Une collaboration avec Richelieu.* — 19 mai; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* V. « *Médée* ». « *L'Illusion comique* ». *Le triomphe du « Cid ».* — 26 mai; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* VI. *La querelle du « Cid ».* « *Horace* ». — 2 juin; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* VII. « *Cinna* ». « *Polyeucte* ». « *Pompée* ». — Noelle Roger, *L'âme Suisse pendant la guerre.* — 16 juin; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* VIII. « *Pompée* ». « *Le Menteur* ». « *La suite du Menteur* ». — 23 juin; André Bellessort, *Après une lecture de Don Quichotte.* — 30 juin; Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* IX. *Corneille et le nouveau règne. De « Rodogune « à « Héraclius ».*

**Le Temps.** — 2 avril; P. S., *Publics d'hier et de demain.* — 7 avril; E. L., *Jacques Hébrard.* — Paul Souday, *Les Livres : « Lazarine », par Paul Bourget; « le Cahier rouge », par Teodor de Wyzewa; « les Innocents », par Francis Carco.* — 9 avril; P. S., « *René* » *et l'Amérique.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « les Lionnes pauvres » et sur le théâtre d'Émile Augier.* — *Nécrologie : Teodor de Wyzewa.* — 13 avril; P. S., « *La Russie et l'Europe* » (par Grégoire Alexinsky). — 14 avril; *Du livre à l'automobile.* — 16 avril; P. S., « *Sages et poètes d'Asie* » (par Paul-Louis Couchoud). — 20 avril; P. S., *Un procès* (M. Henry Bataille et M. Charles Baret). — 21 avril; J. G., *Une conversion américaine* (M. Oven Wister). — 23 avril; P. S., *Herzen.* — Th. L., *Shakespeare et la nouvelle Alliance.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le pessimisme de M. Tristan Bernard (à propos de « La Volonté de l'homme »).* — 25 avril; *Le rapprochement intellectuel franco-américain.* — 27 avril; P. S., *Le prochain jubilé de Dante.* — 30 avril; P. S., *Quelques idées de Herzen.* — *Mort de Michel Psichari.* — 2 mai; J. B., *La propagande par la rampe.* — 3 mai; J. G., *Shakespeare en garni français.* — 4 mai; P. S., *Trop sévère!* (M. Gémier). — *Nécrologie : Ernest La Jeunesse.* — 7 mai; P. S., *Le vertige de Loti.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Shakespeare en France; Shylock et Gémier; « Les Noces d'argent » de M. Paul Géraldy.* — 10 mai; Paul Souday, *Les Livres : « les Sentiments de Critias », par Julien Benda.* — 12 mai; G. Lenôtre, *Camelote* (« *Mémoires de la baronne Cécile de Courtot, dame d'atours de la princesse de Lamballe* », *publiés d'après des « papiers de famille » par M. Moritz de Kaisenberg.*) — 14 mai; P. S., « *L'Hôte inconnu* » (par Maurice Maeterlinck). — 18 mai; P. S., *L'affaire Wolf.* — 21 mai; P. S., *Deux amis* (Renan et Berthelot.) — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la comédie réaliste (à propos des « Noces d'argent » de M. Paul Géraldy); spectacles divers.* — *L'inauguration du monument Berthelot.* — 25 mai; P. S., *Autour d'une conférence* (sur Frédéric-Auguste Wolf). — 28 mai; P. S., *Conversations* (sur la guerre et les lendemains de la guerre). — Adolphe Aderer, *Lectures de jadis.* — 30 mai; J. B., *Visiteurs de demain*

(étudiants étrangers). — 31 mai; Un vieux bibliophile, *Une exposition cornélienne à la Comédie-Française.* — 2 juin; Paul Souday, *Les Livres : « Vie des martyrs (1914-1916) », par Georges Duhamel; « Prisonniers en Allemagne », par Émile Zavie; « les Marais de Saint-Gond », par Charles Le Goffic; « Au champ d'honneur », par Hugues Le Roux; « Pour celles qui pleurent, pour ceux qui souffrent », par Georges Lecomte; « Croquis de Paris », par Maurice Demaison; « la Clique », par Jean Richepin.* — 4 juin; P. S., *Le cinquantenaire de Baudelaire.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Variétés, « Dolly », drame de M. Lorenzo Ruggi, adapté par M. de Pedrelli, interprété par Mme Berthe Bady; correspondance, une lettre de M. Gémier; la Comédie-Française en Suisse.* — 8 juin; P. S., *Une esthéticien en captivité* (M. Etienne Gilson). — *Nécrologie : Félix Le Dantec.* — 11 juin; P. S., *Le domaine public* (à propos de Baudelaire). — 15 juin; P. S., *Prospérité de la poésie.* — 18 juin; P. S., *M. Paul Bourget a-t-il varié?* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos de l' « Élévation », les droits de l'amour et M. Henry Bernstein; nouveaux spectacles du Théâtre Antoine, du Gymnase et de la Porte-Saint-Martin.* — 20 juin; J. B., *Un cercle d'intellectuels.* — 22 juin; P. S., *Stendhal, Gautier et Azorin.* — 25 juin; P. S., *A propos d'anciennes controverses.* — 28 juin; J. G., *« A la guerre »* (par lord Northcliffe). — Paul Souday, *Les Livres : « la Jeune Parque », par Paul Valéry; « Hymne pour la France », par Raymond de La Tailhède; « Ode à la France », par George Meredith; « Légendes de la guerre de France », par Saint-Georges de Bouhélier; « Poèmes de la tranchée », par Louis Mercier; « Petites méditations poétiques », par Henri Franchet; « Guido Gezelle », par Charles Grolleau; « le Ciel dans l'eau », par Louis Gendreau; « les Clairons et les Glas », par François Bousgarbiès; « la Passion de notre frère le poilu », par Marc Leclerc.* — 29 juin; *Académie française : réception de M. Alfred Capus.* — 30 juin; Paul Souday, *A l'Académie française : réception de M. Alfred Capus.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Anthologie du journalisme du XVII^e siècle à nos jours,** par Paul Ginisty. I : La Révolution. Le premier Empire. La Restauration. La seconde Restauration. Le Gouvernement de Juillet. La Révolution de 1848. *Paris, Delagrave.* In-18, de 459 p. Prix : 3 fr. 50.

**Auteurs** (les) *de la tranchée.* Pages choisies des lauréats du concours du front. Préface de G. Vidal. *Paris, impr. Chantenay.* In-16, de 248 p. Prix : 3 fr. 50.

**Barbagelata** (Br. Hugo D.). — *L'influence des idées françaises dans la Révolution et dans l'Evolution de l'Amérique espagnole.* Avec une préface de Paul Adam. *Cahors, impr. Coueslant.* In-12, de 47 p. (Extrait des revues « la Nota de Buenos-Aires » et la « Revista juridico-literaria » de Quito.)

**Benoit** (dom Paul). *La vie des clercs dans les siècles passés.* Etudes sur la vie commune et les autres institutions de la perfection au sein du clergé depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. *Paris, impr. P. Feron-Vrau.* In-8, de XIII-592 p.

**Bibliographie** *générale des travaux historiques et archéologiques*, publiés par les sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique; par Robert de Lasteyrie. Avec la collaboration d'Alexandre Vidier. Tome VI, 3^e livraison. (N° 120 128 à 126 721.) *Paris, Ernest Leroux.* Grand in-4 à 2 col, p. 401 à 600. La livraison, 4 fr.

**Boirac** (Emile). — *L'Avenir des sciences psychiques. Paris, Félix Alcan.* In-8, de 305 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

**Brunel** (Clovis). — *Documents linguistiques du Gévaudan. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 102 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes ». Année 1916. Tome LXXVII.)

**Catalogue** *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914. Fascicule I^er. Janvier 1917. *Paris, éditions et librairie, 40, rue de Seine.* In-8, de XIII-40 p. et grav. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie, publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

**Catalogue** *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914.... Fascicule 2. Mars 1917. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 41 à 80 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie, publiés sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

**Catalogue** *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. (Période de 1913 à 1915.) Rédigé par D. Jordell. Fascicule I^er. A.-Dampierre. *Paris, Berger-Levrault.* In-8 à 2 col., p. 1 à 221.

**Catalogue** *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. (Période de 1840 à 1885 : onze volumes.) Tome XXV. (Table des matières du tome XXIV, 1910-1912.) Rédigé par D. Jordell. Deuxième fascicule : Guéranger-Zurich. *Paris, D. Jordell.* In-8 à 3 col., de 241 à 595 p.

**Cellérier** (L.). — *L'Analyse et la Critique des livres, articles de revues, etc.* (Conseils élémentaires.) *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 102 p. Prix : 2 fr.

**Chateaubriand** (F.-R. de). — *René.* Texte réimprimé sur l'édition de MDCCCV, avec une préface, par Ad. Van Bever. Portrait de l'auteur,

d'après Girodet. *Paris, Georges Crès.* In-16, de XIII-129 p. avec ornementations typographiques dessinées et gravées par Pierre-Eugène Vibert. Prix : 5 fr.

**Collection** (la) *Doat à la Bibliothèque nationale.* Documents sur les recherches de Doat dans les archives du sud-ouest de la France de 1663 à 1670, publiés par Henri OMONT. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 53 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes ». Année 1916. Tome LXXVII.)

**Dartigue** (Henri). — *De l'état d'espril de la jeunesse intellectuelle avant la guerre. Paris, Fischbacher.* In-8, de 64 p.

**Daudet** (Léon). — *Salons et Journaux.* Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux de 1880 à 1908. Quatrième série. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 320 p. Prix : 3 fr. 50.

**Faure** (Gabriel). — *Paysages littéraires* (Au pays de Stendhal. Les Six Voyages de Chateaubriand en Italie. Dans le vallon de Lamartine. Au tombeau de Pétrarque. George Sand à Bassano. Pèlerinage à Coppet.) *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18, de VII-231 p.

**Grand-Carteret** (John). — *Caricatures et Images de guerre : La Kultur et ses hauts faits.* Frontispice en couleurs de Louis Raemaekers. 180 caricatures françaises et étrangères, 8 planches hors texte. *Paris, Marc Imhaus et René Chapelot.* In-4, de 80 p. Prix : 2 fr.

**Grand-Carteret** (John). — *Caricatures et Images de guerre : Kaiser, Kronprinz et Cie.* Frontispice de Robida. 180 caricatures françaises et étrangères, 4 planches hors texte. *Paris, Marc Imhaus et René Chapelot.* In-4, de 80 p. Prix : 2 fr.

**Guillemant** (Charles). — *Pierre Louis Parisis.* II : le Champion de l'Eglise. *Paris, J. Gabalda.* In-8, de 490 p. et portrait.

**Joannidès** (A.). — *La Comédie française, 1916. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 149 p.

**Journal** *d'exil d'un vicaire bourguignon,* publié par l'abbé PONNELLE. Avec une introduction de Mgr Alfred BAUDRILLART. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de VIII-244 p.

**Kretzmann** (Paul Edward). — *The liturgical element in the earliest forms of the medieval drama,* with special reference to the english and german plays. *Minneapolis, Bulletin of the University of Minnesota.* In-8, de 8-170 p. (The University of Minnesota, Studies in language and literature, number 4).

**Labande** (L.-H.). — *Correspondance de Montaigne avec le maréchal de Matignon (1582-1588).* Nouvelles lettres inédites. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 15 p. (Extrait de la « Revue du XVIe siècle. Tome IV, 1916.)

**Legrand** (docteur Max Albert). — *L'Abrévi ou le Français tel qu'on peut l'écrire pour gagner du temps.* Petit Traité d'abrévation méthodique. Préface de M. Paul MARGUERITTE. *Paris, Jouve.* In-16, de 59 p.

**Le Roy** (major). — *Souvenir du major Le Roy, vétéran des armées de la République et de l'Empire, officier de la Légion d'honneur* (1767-1851). Publiés par Gabriel DUMAY. Avec un portrait. *Dijon, impr. Paul Berthier.* In-8, de X-326 p. (Extrait des « Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire ». Tome XXIX.)

**Mars** (F.-D.-Noël). — *Histoire du royal monastère de Saint-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer.* Composée en 1649. Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée. *Nantes, Louis Durance.* In-8, de 109 p. avec grav. et plan. (Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, publiés par Auguste Lemasson. Première partie.)

**Masson** (Pierre-Maurice). — *La Formation religieuse de Rousseau. Paris, Hachette.* In-16, de II-269 p. Prix : 3 fr. 50. (La Religion de J.-J. Rousseau. I.)

**Masson** (Pierre-Maurice). — *La Profession de foi de Jean-Jacques. Paris, Hachette.* In-16, de 308 p. Prix 3 fr. 50. (La religion de J.-J. Rousseau). II.

**Masson** (Pierre-Maurice). — *Rousseau et la Restauration religieuse. Paris, Hachette.* In-16, de 448 p. Prix : 3 fr. 50. (La Religion de J.-J. Rousseau.) III.

**Maton** (Fernand). — *La Souveraineté dans Jean II Juvénal des Ursins* (thèse pour le doctorat sciences économiques et politiques). *Paris, libr. de la Société du Recueil Sirey* (Léon Tenin, directeur). In-8, de 166 p. (Université de Paris. Faculté de droit.)

**Mennessier de La Lance** (général). — *Essai de bibliographie hippique*, donnant la description détaillée des ouvrages publiés ou traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie. Avec de nombreuses biographies d'auteurs hippiques. Tome II. L à Z et supplément. *Paris, Lucien Dorbon.* Grand in-8 à 2 col., de 740 p.

**Mondolfo** (Rodolfo). — *Le Matérialisme historique d'après Frédéric Engels.* Traduit de l'italien avec l'autorisation de l'auteur, par le docteur S. Jankélevitch. *Paris, M. Giard et E. Brière.* In-8, de viii-427 p. Broché, 12 fr. Études économiques et sociales, publiées avec le concours du Collège libre des sciences médicales. XIX.)

**Montmorand** (M. de). — *Anne de Graville.* Sa famille. Sa vie. Son œuvre. Sa postérité. (L'Amiral de Graville et ses filles. Les Balsac d'Entragues. Rauffet et Robert de Balsac. Le Roman d'amour d'Anne de Graville. Ses rondeaux. Palamon et Arcita. Jeanne de Balsac. Les d'Urfé. Casanova et la Marquise d'Urfé. François de Balsac et Marie Touchet. Entraguet et les Mignons. Le Duel de 1578. Le Drame de Blois. Catherine-Henriette de Balsac, marquise de Verneuil, et Marie-Charlotte de Balsac. La Duchesse d'Epernon, carmélite. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de x-328 p. et une gravure. (Une femme poète du xvi^e^ siècle.)

**Péguy** (Charles). — *Œuvres complètes de Charles Péguy* (1873-1914. Œuvres de prose. T. I. Lettre du provincial. De la grippe. Entre deux trains. Pour ma maison. Pour moi. Compte rendu de mandat. La Chanson du roi Dagobert.) Introduction par Alexandre Millerand. *Paris, éditions de la Nouvelle Revue française.* In-8, de 451 p.

**Péladan.** — *La Guerre des idées. Paris, Flammarion.* In-6, de 336 p. Prix : 3 fr. 50.

**Pensées** *et Fragments patriotiques* tirés de Cicéron, Euripide, Sénèque, Saint-Augustin, Ch. d'Orléans, Ronsard, Montaigne, Lamennais, Pascal, Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, Montesquieu, Mirabeau, Robespierre, Benjamin Constant, Napoléon I^er^, Kléber, Musset, Victor Hugo, etc., Trois illustrations gravées à l'eau-forte, par Paul Guignebault. *Paris, Maurice Glomeau.* In-8, de 47 p.

**Pilon** (Edmond). — *Pèlerinage de guerre jadis et de nos jours.* Les Allemands à Meaux. Péronne, cité vaillante. Lille-la-Jolie. L'Usage des tranchées. Walt Whitman et la France. La Guerre et les Mille et une nuits. Napoléon, général turc. Les Tableaux français du roi de Prusse. Figures et Récits militaires. *Paris, Perrin.* In-16, de x-323 p.

**Régné** (Jean). — *Les Synthèses d'histoire provinciale à la veille de la guerre* (1905-1915). *Aubenas, impr. Habauzit.* In-8, de 14 p. (Extrait de la « Revue du Vivarais ».)

**Tieje** (Arthur Jenrold). — *The Theory of Characterization in prose fiction prior to 1740. Minneapolis Bulletin of the University of Minnesota.* In-8, de iv-132 p. (The University of Minnesota, studies in language and literature, number 5.)

**Thibault** (curé) et chanoine **Coster**. — *Les séances des députés du clergé aux états généraux de 1789.* Journaux du curé Thibault et du chanoine Coste publiés par Albert Houtin. *Paris, F. Rieder.* In-8, de xxxvi-187 p. (Société de l'histoire de la Révolution française.)

**Vogt** (William). — *L'Écrivain le Paria. Paris, impr. Tancrède.* In-8, de 16 p. Prix : 1 fr.

# CHRONIQUE

— Les *Simples notes sur Ronsard et sur son livre des « Amours » (1552-1553)*, publiées par M. Ernest COYECQUE dans *la Revue des livres anciens* (1916, fasc. III), sont des analyses de documents notariés concernant le chef de la Pléiade ou sa famille. L'un d'eux, du 9 mai 1553, est un reçu de 30 écus soleil donné par Ronsard et Muret à la veuve du libraire Maurice de la Porte, à raison de 23 livres tournois pour Ronsard, et de 46 livres tournois pour Muret, le premier pour avoir augmenté ce recueil poétique et le second pour l'avoir commenté.

— Dans son article : *Béroalde de Verville et la querelle de « l'Abstinente »* (*Revue du seizième siècle*, 1914, fasc. 3-4), M. Henri CLOUZOT montre qu'il s'agit là d'un cas survenu à Confolens de 1599 à 1602 et que, Béroalde de Verville y ayant fait allusion dans son *Moyen de parvenir*, la composition de ce livre ne peut être reculée au delà de 1603.

— M. Lazare SAINÉAN appelle l'attention sur *Un chapitre d'histoire littéraire* au XVI^e^ siècle (*Revue du seizième siècle*, 1914, fasc. 3-4). Ce sont les essais que quelques poètes d'alors, Pierre Grosnet, Guy La Fèvre de la Borderie, Maurice Scève, Du Bartas, ont consacré, plus ou moins ouvertement, dans leurs œuvres, à énumérer des noms de littérateurs ou des œuvres littéraires anciennes ou modernes, et à les apprécier en passant.

— Comme elle l'avait précédemment fait pour Racine et pour Molière, pour Shakespeare et pour Cervantes, la Comédie-Française a organisé, le 6 juin dernier, à l'occasion du 311^e^ anniversaire de la naissance de Pierre Corneille, une exposition de reliques, sur laquelle on trouvera quelques détails dans *Le Temps* du 31 mai. Comme dans les précédentes, on y voit la suite des œuvres imprimées de Corneille, si importantes pour suivre sa pensée, et aussi un fort rare document autographe : le contrat de mariage, en date du 17 août 1673, de Marie Corneille, la fille ainée du poète, épousant en secondes noces Jacques de Farcy, sieur de l'Isle, trésorier de France en la généralité d'Alençon. Toute la famille, le père en tête, a signé au bas de ce document. Ajoutons que Marie Corneille, dame de Farcy, fut la trisaïeule de Charlotte de Corday.

— Dans l'analyse détaillée que MM. H. CHAMARD et G. RUDLER ont intitulée : *La documentation sur le XVI^e^ siècle chez un romancier du XVII^e^, les sources historiques de « la Princesse de Clèves »* (*Revue du seizième siècle*, 1914, fasc. 1 et 3-4), ils étudient d'abord les ouvrages dont M^me^ de La Fayette s'est inspirée : les *Mémoires* de Brantôme, les *Mémoires* de Castelnau avec les additions de Le Laboureur, l'*Histoire de France* de Pierre Mathieu, l'*Histoire de France* et l'*Abrégé chronologique* de Mézeray, les ouvrages du P. Anselme et de Th. Godefroy. Puis ils examinent séparément deux épisodes historiques

de ce récit, l'épisode de Diane de Poitiers et celui d'Anne de Boulen. Leur conclusion est que, malgré ses dimensions restreintes, l'œuvre de Mme de La Fayette n a pas été composée autrement que les longs romans du XVIIe siècle, et que l'œuvre, par son souci d'information historique et d'analyse psychologique, fait fatalement songer à la *Salammbô* de Flaubert.

— M. F. Lachèvre a publié, dans la *Revue des livres anciens* (tome II, fasc. 7, août 1916), l'inventaire après décès de Samuel Isarn, le poète bel-esprit, l'ami de Mlle de Scudéry. Né à Castres en 1630, Samuel Isarn mourut brusquement en Angleterre, probablement à Londres, vers le 18 février 1672, là où il avait accompagné le marquis de Seignelay, fils de Colbert. A Paris, Isarn occupait un appartement dans l'hôtel Colbert, rue Neuve-des-Petits-Champs, et c'est précisément l'inventaire des meubles et objets mobiliers trouvés dans cet appartement que M. Lachèvre a mis au jour, en le commentant comme il convenait et en l'accompagnant d'une bibliographie.

— M. Lucien Misermont a publié, dans la *Revue des études historiques* d'avril-juin 1917, la *Relation de l'esclavage des sieurs de Fercourt et Regnard en 1678, écrite par M. de Fercourt*. C'est le récit moins pittoresque, mais plus exact, semble-t-il, d'une aventure dont l'auteur dramatique fut victime chez les corsaires d'Alger, et dont il fit plus tard une histoire romanesque, *La Provençale*. Ces pages fort précises permettent de juger de la part d'imagination que Regnard a mise dans son œuvre et fournissent en outre des renseignements originaux sur la manière dont on traitait les esclaves chrétiens à Alger.

— M. Ernest Jovy signale, dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 avril et du 15 mai, *Le Précurseur et l'inspirateur direct des « Lettres persanes »*. C'est une *Lettre* — et une *Seconde lettre* — *écrite à Musala, homme de loi à Hispahan, sur les mœurs et la religion des Français et sur la querelle entre les Jésuites et les Jansénistes*. La seconde traite : *De Louis XIV, de l'ambassadeur du roi de Perse, des officiers de la couronne de France, caractère de la noblesse de France, raisonnements sur la Grâce, sentiments sur les jésuites et les jansénistes*. La première porte la date de 1716, mais ni l'une ni l'autre n'indique d'auteur ou de lieu d'impression. L'abbé Granet, dans sa *Bibliothèque française* (t. IX, p. 156), en attribue la paternité à Joseph Bonnet, de Brignoles, avocat au Parlement d'Aix.

— Les *Deux lettres inédites de Marmontel à un correspondant suédois*, publiées par M. F. Baldensperger dans la *Revue du dix-huitième siècle*, 1917, fasc. 15, sont conservées au *Riksarkiv* de Stockholm et adressées au baron Ulrik Scheffer, qui fut ministre de Suède à Paris, de 1752 à 1755. Elles sont datées, la première du 27 mars 1767 et la seconde du 6 octobre, mais sans indication d'année.

— Sur *Mademoiselle Clairon et Le Kain à Bordeaux*, M. Paul Courteault a fait une communication à l'Académie de cette ville (séances du 19 février et du 19 mars 1914). La date du voyage de Mlle Clairon à Bordeaux est mal précisée. M. Courteault établit qu'il eut lieu en 1753, mais il ne pense pas que ce fut là que l'actrice changea sa déclamation dramatique, comme elle le dit elle-même et comme Marmontel l'a assuré à son tour. Quant à Le Kain, il vint à Bordeaux pour la première fois en 1771 et y revint l'année suivante. M. Courteault cite, dans son travail, l'appréciation que Le Kain a faite, dans une description des villes qu'il parcourut, au cours de sa carrière, du public bordelais et de la cité.

— Dans les *Annales révolutionnaires* de mars-avril 1917, M. Albert MATHIEZ publie, sur *l'Arrestation de Volney en l'an II*, des renseignements tirés du registre du Comité révolutionnaire de la section des Tuileries, qui montrent que Volney fut suspect « comme ayant eu des relations avec La Fayette ». Arrêté le 16 frimaire an II, Volney ne fut relâché que le 30 fructidor, après l'examen de ses papiers, qui témoignèrent de son civisme.

— Les lettres inédites de Chateaubriand à Élisa Bonaparte, sœur aînée de Napoléon, publiées et commentées par M. Paul MARMOTTAN dans la *Revue de Paris* du 15 juin, montrent sous leur véritable jour les relations de la princesse et de l'écrivain. Pleine d'admiration pour le génie de Chateaubriand, Élisa chercha toujours à lui rendre de bons offices auprès de son frère. Elle ne contribua pas peu à le faire rayer de la liste des émigrés; puis, en 1803, elle réussit à le faire désigner comme premier secrétaire d'ambassade à Londres, et les diverses lettres que Chateaubriand lui écrit alors restent reconnaissantes et pleines d'agrément. Mais, dès l'année suivante, à partir de 1804, Chateaubriand passa de plus en plus à l'opposition et ses sentiments pour sa bienfaitrice s'en ressentirent.

— Sous ce titre : *Chateaubriand inédit, nouvelles lettres (époque de la Restauration)*, M. Max EGGER a publié, dans le *Bulletin du Bibliophile* de janvier à avril, une nouvelle série qui complète celle qu'il y avait insérée en 1912. Ces dernières sont assez diverses, mais intéressantes, et le commentaire qui les accompagne en fait ressortir toute la valeur. Elles ont été groupées sous trois rubriques. Les unes ont trait à *Chateaubriand et La Bourdonnaye* et servent à fixer leurs relations. D'autres appartiennent au temps de l'ambassade de Londres, mais sans toucher aux questions d'ordre diplomatique. Les dernières, écrites en 1823, montrent Chateaubriand au ministère des Affaires étrangères, absorbé par la politique étrangère et s'en échappant parfois pour satisfaire à ses devoirs d'amitié ou de société. On remarquera, entre autres, une lettre de Chateaubriand à Bertin de Vaux, du 26 septembre 1822; une autre à Montlosier, du 9 mars 1823, et une troisième, du 18 juillet suivant, au duc de Laval.

— Dans un article de la *Revue universitaire* (avril 1917), intitulé : *Balzac et Sainte-Beuve, à propos de « Port-Royal »*, M. Paul BONNEFON fait connaître les annotations inédites que Sainte-Beuve inscrivit sur les marges de la *Revue parisienne*, dans laquelle Balzac avait longuement et durement parlé de *Port-Royal*. Tous deux, Balzac et Sainte-Beuve, étaient trop dissemblables de nature pour se bien connaître, pour se pénétrer. Il s'ensuit que ni l'un ni l'autre ne fut équitable pour son contradicteur. Balzac, violent et sans mesure, décoche quelques traits rudes et cuisants à l'historien de *Port-Royal*, et celui-ci, avec une affectation de placidité, riposte par des malices plus menues mais non moins directes et pénétrantes.

— Sous ce titre : *L'espagnolisme des romantiques français* (*Mercure de France*, 16 juin), un critique espagnol bien connu sous le pseudonyme d'Azorin — don José Martinez-Ruiz — examine successivement ce que pensèrent de l'Espagne six de nos romantiques les plus fameux. Mérimée mariait parfaitement *le paysage moral* de l'Espagne à son propre tempérament; Stendhal a eu l'intuition du véritable caractère espagnol; Théophile Gautier a fait mieux connaître l'Espagne à elle-même; Victor Hugo prit l'Espagne comme une corroboration de sa conception poétique tout entière; Vigny est un auteur dramatique de la nature de Calderon, plus stoïque et plus concentré; enfin Alfred de Musset, qui ne connut pas l'Espagne, lui prêta toute la séduction de son rêve et la fougue de son désir.

— M. Léon Cury a cherché à dégager *l'Actualité de Victor Hugo, à propos du trente-deuxième anniversaire de sa mort* (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1917). Le poète estimait en effet qu'il ne devait pas s'abstraire des événements et s'écarter des sentiments de sa race. Vue sous ce jour, son œuvre demeure une puissante école de patriotisme, et non seulement il a su mettre en valeur, avec un rare bonheur d'expression, les qualités françaises; mais encore il a marqué d'un trait profond la frénésie et la cupidité allemandes.

— La *Revue de Paris* a publié (1er et 15 avril, 15 mai, 15 juillet et 1er août), sous ce titre : *Le Musicien errant*, une abondante série de lettres qui s'étendent de 1842 à 1854 et qui embrassent une partie des années vagabondes de Berlioz.

On trouvera aussi dans la *Revue bleue* du 12-19 mars quelques autres lettres inédites de Berlioz, datées de Londres, novembre et décembre 1847, qui montrent toutes les illusions que le musicien fonda sur ce voyage et les espoirs qu'il conçut sur une transformation du *Faust*, envisagée à cette occasion.

— Les *Lettres d'exil* de Jules Vallès, publiées par la *Nouvelle Revue* du 1er mars, s'ajoutent à d'autres lettres insérées jadis dans la *Revue du Palais*, du 1er janvier et du 1er février 1898. Ce sont des lettres que Vallès écrivit, au début de 1879, pour remercier un ami qui avait pris sa défense, dans une polémique de presse, réveillant contre lui de vieilles insinuations de connivence avec le second Empire.

— Dans l'article intitulé : *Guy de Maupassant romancier de soi-même* (*Mercure de France*, 1er mai), MM. Léon Deffoux et Émile Zavie ont dégagé de l'œuvre de l'écrivain ce qui peut servir à mieux connaître sa propre personnalité. Ce sont des détails un peu disséminés et disparates qui n'apportent guère du nouveau et contribuent seulement à marquer quelques traits qu'on connaissait déjà.

— On a transféré récemment aux Archives nationales toute une série de documents qui ont un grand intérêt pour les historiens de l'avenir. Il s'agit de la collection gardée jusqu'à ce jour au poste central des télégraphes, rue de Grenelle, et renfermant les originaux et copies des dépêches officielles depuis le jour où Chappe annonçait à la Convention la prise de Landrecies et du Quesnoy, en 1794. On voit par ce simple énoncé l'intérêt documentaire que peut présenter cette collection, quand elle sera mise désormais à la portée des recherches du public.

— Le dimanche 20 mai 1917, on a inauguré à Paris, devant le Collège de France, un monument à la mémoire de Marcelin Berthelot, œuvre du sculpteur René de Saint-Marceau.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# LA VÉRITABLE LETTRE DE STENDHAL A BALZAC

## I

*La Chartreuse de Parme* avait paru vers la fin de mars 1839. Trois mois plus tard Beyle reprenait, bien à contre-cœur, le chemin de Civita-Vecchia[1]. Là, ni l'archéologie, ni la chasse aux alouettes, n'avaient pu distraire un ennui qui se faisait lugubre avec l'âge. « Au total, vaut-il la peine de vivre? » écrivait-il à un ami[2].

Cependant, à Paris, son livre, méconnu par la critique[3], inconnu de la foule, dormait en paix chez le libraire. Beyle à la vérité prenait la chose en philosophe. N'avait-il pas écrit un jour : « Je fais de ces niaiseries le cas qu'elles méritent;... j'aime... à en suivre le sort dans le monde, comme les enfants mettent sur un ruisseau des bateaux de papier[4] »?

Au bout d'un an, « le sort » de *La Chartreuse de Parme* ne pouvait même plus amuser son imagination : comme ses autres livres, celui-ci avait décidément fait fiasco. Et sans doute n'y pensait-il plus. Ses préoccupations étaient bien différentes : Beyle devenait un fonctionnaire sérieux; il vivait dans le souci de ses responsabilités, et dans la peur de ses chefs. La présence du duc de Bordeaux

1. Parti le 24 juin, il reprend la gérance de son consulat le 10 août. (Cf. Martineau, *Itinéraire de Stendhal; Corr.*, III, 240.)
2. *Corr.*, III, 249.
3. On en parla peu et mal. Voir pourtant l'article d'A. Frémy dans la *Revue de Paris*. (Cf. Paupe, *Hist. des œuvres de St.*, 131 et suiv.; H. Cordier, *Bibl. stend.*, 136; et Quérard, *Littér. fr. contemp.*)
4. *Corr.*, II, 115.

à Rome inquiétait le gouvernement de Louis-Philippe, — et le consul de Civita-Vecchia n'osait plus quitter son poste[1]. Depuis deux mois, il se morfondait dans ses bureaux.

Or, vers le milieu d'octobre 1840[2], le petit bateau qui faisait le service entre Marseille et Civita-Vecchia vint apporter à Beyle le dernier numéro de la *Revue Parisienne*, dont M. de Balzac était le fondateur, le propriétaire, et à peu près l'unique rédacteur[3] : les soixante-dix premières pages de cette revue étaient remplies par une *Étude sur M. Beyle*. Le « roi des romanciers du présent siècle », comme l'appelle Stendhal, y proclamait que *La Chartreuse de Parme* était un chef-d'œuvre, et son auteur un homme de génie.

Beyle en fut tout étourdi[4].

Et qui donc, à sa place, n'eût été éperdu de surprise et d'orgueil? Tout au long de ce copieux article, l'enthousiasme de Balzac ne se lassait point[5]. D'une main infatigable, mais un peu lourde, il assé-

1. Mais il pestait : « Quand même je serai ici, puis-je le manger comme une huître? » (*Corr.*, III, 263.)

2. Sans doute le 14 ou le 15 : voir, pour le service des vapeurs postaux, *Corr.*, III, 54. La première réponse de Beyle est datée du 16. A vrai dire, tous les courriers ne prenaient pas cette voie.

3. La *Revue Parisienne* avait été fondée par Balzac trois mois plus tôt. C'était, au moins par son format minuscule, une imitation des *Guêpes* d'Alphonse Karr. Elle paraissait le 25 de chaque mois, sous la forme d'un volume in-32 de 120 pages, qui coûtait 1 franc. Balzac promettait merveilles à ses abonnés : pour la première fois, ils entendraient parler politique ou littérature avec une fière indépendance; ils liraient dans chaque numéro des nouvelles inédites, qui seraient de lui comme le reste. Cette nourriture copieuse autant que variée, et le prix modique de la Revue, ne devaient-ils point allécher les lecteurs? Balzac comptait sur un succès d'argent. L'expérience le détrompa. La *Revue Parisienne* fut bien contrefaite en Belgique, mais elle n'eut que trois numéros*. (Cf. l'étude d'Albert de Bersaucourt dans le *Mercure de France* des 1er et 16 mars 1908. La Bibliothèque Nationale possède tout entière la contrefaçon de Bruxelles, mais seulement le dernier numéro de la Revue imprimée par Balzac rue du Croissant; c'est celui du 25 septembre 1840, qui contient l'étude sur Henri Beyle.)

4. « Malgré toutes ses précautions pour me persuader qu'il avait reçu avec calme de si belles paroles, je vis bien que sa tête en avait été comme bouleversée de bonheur! » (*Not.* de Colomb, XCVI.)

5. On ne saurait avoir aucun doute sur la sincérité de Balzac. L'assertion de Sainte-Beuve n'est que l'hypothèse imprudente d'un vieil et tenace ennemi. On sait qu'à la page 338 du tome IX des *Causeries du lundi*, le critique insinue que Balzac se fit payer par Beyle cette magnifique réclame, et très cher : 3 000 francs. La calomnie est depuis longtemps réfutée (*Comment a vécu Stendhal*, 175). Quelques lettres de Balzac, écrites bien avant l'article de la *Revue Parisienne*, laissent voir déjà le même enthousiasme. Le 20 mars 1839 il admire la « superbe et vraie description » de la bataille de Waterloo, qu'il aurait voulu écrire lui-même. Le 6 avril il voit dans *La Chartreuse* « un grand et beau livre ». « Si Machiavel écrivait de nos jours un roman, ce serait *La Chartreuse*. » (*Corr. de Balzac*, I, 455-6, 458-9. — L'auteur de *Comment a vécu Stendhal* donne Colomb pour le destinataire de la première de ces lettres, qui est adressée à Beyle; le texte seul l'aurait dû prouver à M. A. Cordier. Paupe n'a point corrigé son erreur : *Hist. des œuv. de St.*, 132.) Voir encore les deux textes intéressants cités par Paupe dans sa *Vie littér. de St.* (64-65), et la lettre de Balzac à Colomb, du 30 janvier 1846, publiée

* Ces trois numéros devaient former le premier volume : en tout 395 pages.

nait des éloges capables d'écraser un homme ou un livre moins solides que Stendhal et sa *Chartreuse*.

Il était temps, disait Balzac, de rendre enfin « justice au mérite de M. Beyle ». C'est « un homme d'un talent immense », mais « qui n'aura de génie qu'aux yeux de quelques êtres privilégiés », car, pour le comprendre, il faut être soi-même un homme supérieur[1]. A peine pourra-t-il trouver lecteurs dignes de lui « parmi les douze ou quinze cents personnes qui sont à la tête de l'Europe », artistes, diplomates ou ministres éminents. — Et voici déjà qui dut aller au cœur de Beyle, si dédaigneux de la foule : *to the happy few*. Mais quinze cents lecteurs, n'était-ce pas encore beaucoup pour lui, qui ne comptait d'habitude qu'une centaine d'âmes assez tendres pour le comprendre?

Dans « cette œuvre extraordinaire », « le chef-d'œuvre de la littérature à idées[2] », Balzac n'admirait pas moins les détails que l'ensemble, le drame que les personnages. Il y reconnaissait le grandiose de la fresque, et une finesse digne des peintres hollandais. Ce livre lui semblait « aussi profond... que les maximes de La Rochefoucauld ». Ici c'étaient « des merveilles d'esprit, de profondeur, de concision », là une scène « sans pareille dans l'art littéraire », et véritablement « unique ». Tels de ces récits « ont la magie d'un conte de l'Orient », d'autres « la rapidité d'un dithyrambe ». Et ailleurs Balzac croit voir « ce que le génie du roman moderne a inventé de plus puissant[3] ».

Quant aux héros de ce drame « étourdissant d'habileté », « jamais le cœur des princes, des ministres, des courtisans et des femmes n'a été peint ainsi ». Le rôle de Ranuce-Ernest IV « est tracé de main de maître ». La duchesse est « belle comme la poésie », « une de ces magnifiques statues qui font tout à la fois admirer l'art et maudire la nature avare de pareils modèles.... Corinne... est une ébauche misérable auprès de cette vivante et ravissante créature. »

dans l'édition de *La Chartreuse* de 1854 (H. Cordier, *Biblioq. stend.*, 140; A. Paupe, *Vie litt. de St.*, 117-8).

Pour comprendre toute la reconnaissance de Beyle, il faut ajouter que Balzac n'était pour lui ni un ami, — ils s'étaient vus trois fois peut-être (*Rev. Paris.*, 341), — ni même un confrère qui prête pour qu'on lui rende, car Beyle, exilé et oublié, ne gardait nulle influence dans le monde des lettres.

1. Balzac revient avec entêtement sur cette idée, désobligeante pour le commun de ses lecteurs : « En plus d'un endroit les hommes supérieurs poseront ce livre sur leur table, pour se dire à eux-mêmes... », etc.

2. Où Balzac fourrait pêle-mêle, à côté de Musset et de Mérimée, Béranger, puis Mme de Girardin, Alphonse Karr, Charles Nodier, d'autres encore, dont Beyle n'eût pas goûté toujours la compagnie.

3. Ou encore : « Nous arrivons au drame... le plus complet, le plus saisissant, le plus étrange, le plus vrai, le plus profondément fouillé dans le cœur humain qu'on ait jamais inventé. » Il s'agit de l'amour de Gina pour Fabrice.

Mais, si la duchesse apparaît comme « le Génie de l'Italie », Clélia n'est-elle point « la plus délicieuse figure que vous puissiez voir dans un rêve »? Quant à Ferrante Palla, « cette superbe statue... commande votre regard, exige votre admiration ». Il dépasse Burley de Walter Scott, il l'emporte sur Michel Chrestien, de Balzac lui-même. Enfin c'est « tout un poème, un poème supérieur au *Corsaire* de lord Byron ».

Ainsi Balzac, chemin faisant, sacrifiait tour à tour à Stendhal les anciens et les modernes, Machiavel et Walter Scott, La Rochefoucauld, Byron et Mme de Staël, sans parler de maint autre, moins illustre[1]. Il lui immolait même Racine et sa Phèdre, moins chaste, dans sa passion incestueuse, et moins belle, que la Sanseverina amoureuse de son neveu. Enfin il le comparait à Corneille[2], et à Shakespeare[3].

On pouvait souhaiter plus de mesure dans la louange, — et Beyle était trop délicat pour ne pas sentir l'indiscrétion de certains éloges, — mais comment même concevoir un plus chaud, un plus tendre enthousiasme[4]? La pudeur de Beyle en fut choquée, mais sa vanité satisfaite[5].

A la vérité, tout ce que Balzac disait de lui, Beyle le pensait depuis longtemps. Jamais il ne douta de son génie. Lorsque, tout enfant, il avait décidé de prendre le métier des lettres, il s'était aussitôt rangé parmi les grands hommes; et depuis il n'en voulait pas démordre. Sceptique, et dédaigneux, pour le succès proche de ses œuvres, il n'en était pas moins très certain de leur vrai mérite.

1. Anne Radcliffe, et Fenimore Cooper, par exemple.
2. « N'est-ce pas beau comme Corneille, de tels dialogues? »
3. Du moins pour le caractère de la Sanseverina.
4. Parmi tant d'admirations, Stendhal, je crois, goûta surtout celles qui allaient à sa profonde connaissance de l'Italie. Et c'est aussi, dans la longue étude de Balzac, une des opinions les plus perspicaces. Beyle, disait-il, est « l'écrivain qui connaît le mieux l'Italie ». « L'esprit, le génie, les mœurs, l'âme de cette belle contrée vivent » dans *La Chartreuse*. Fabrice est « le jeune Italien moderne », la duchesse, qui « n'a... rien de français », semble bien la figure idéale de sa race; enfin dans tout son livre Beyle a su peindre « admirablement » l'amour tel qu'on l'éprouve en Italie. Ce jugement de Balzac, fondé sur une expérience personnelle de l'Italie, et de l'Italie même qu'avait connue Stendhal, a une tout autre autorité que l'opinion des critiques modernes, qui, sans connaître bien souvent le peuple dont ils parlent, affirment péremptoirement que Stendhal n'a su peindre avec *La Chartreuse* qu'une Italie « de fantaisie ». Dans le livre ingénieux et plein de science que F. Novati publiait quelques semaines avant sa mort, il protestait, avec toute la compétence voulue, contre ce lieu commun de la critique stendhalienne. Et il eût volontiers souscrit à ce jugement de Balzac : « Tous ceux à qui l'Italie est chère... liront *La Chartreuse de Parme* avec délices ».

Je le pense moi-même et l'écris depuis trop longtemps pour n'avoir point plaisir à me ranger ici aux côtés de Balzac et de Novati.

5. Même celle du fonctionnaire, qui n'était point inconnue à Beyle : Balzac n'allait-il pas jusqu'à réclamer pour lui le poste d'ambassadeur à Rome, comme le seul qui fût digne d'un aussi profond psychologue?

Il ne se défiait que de ses lecteurs, de leur intelligence ou de leurs caprices. Mais il trouvait, à n'être pas compris, une sorte d'amère fierté qui le consolait de ses déboires. Il ne comptait donc guère sur ses contemporains; il espérait mieux de la postérité, sans être sûr d'elle; mais en lui-même il avait une confiance entière.

Aussi ne faut-il pas croire que les grands mots, prodigués à chaque ligne par Balzac, de *talent immense* ou de *génie*, pussent aucunement étonner la modestie d'Henri Beyle. Seulement ces mots magnifiques, sa conscience seule, jusqu'ici, les lui avait murmurés tout bas. Et celui qui maintenant les proclamait à la face du monde était lui-même le plus grand, le plus illustre de ses rivaux. Malgré tout son orgueil, Beyle ne put s'empêcher d'être ému. Par la bouche de Balzac, il crut entendre, tout vivant, la voix de la postérité.

Beyle voulut aussitôt répondre au grand homme qui venait de lui faire si généreusement le don gratuit de son enthousiasme. Mais une lettre banale n'était pas de mise. La plus tendre reconnaissance ne pouvait elle-même suffire. Il fallait se montrer vraiment digne d'une pareille admiration : génie oblige.

Beyle sentit tout ce qu'en un pareil moment il devait à Balzac et se devait à lui-même. Le problème ne laissa point de l'embarrasser. Il mit, nous le verrons, près de quinze jours à en trouver une solution qui le pût satisfaire. Après avoir fait et refait le brouillon, bouleversé le plan, corrigé les phrases, et enfin retranché nombre de confidences indiscrètes, il finit par envoyer sa lettre [1].

Une si lente élaboration nous avertit déjà que cette lettre célèbre mérite d'être lue comme elle a été écrite, avec prudence. C'est un document stendhalien d'une complexité singulière.

Sans aucun doute, Beyle a été sincèrement touché, et son premier mouvement est tout d'effusion et de gratitude. Cet homme, par principe et par usage si mystérieux, si défiant, semble perdre en un moment toute retenue. Il révèle à Balzac ce qu'il y a de plus sacré pour un écrivain, ses procédés de composition, les secrets de son génie. Il lui en avoue même les faiblesses : ses timidités, ses scrupules, ses ignorances. Il lui demande conseil comme un débutant : « Est-il permis d'appeler Fabrice *notre héros* », pour ne pas répéter son nom?

Puis, de *La Chartreuse*, il passe à d'autres confidences plus géné-

1. Nous n'avons avant cette lettre que deux billets de Beyle à Balzac. On les trouvera aux pages 236 et 237 de la *Correspondance* (t. III), mais on aura soin d'en renverser l'ordre. — Celui qui porte la date (erronée) du 17 mai 1839, malgré un respect affecté, est d'une aimable impertinence. Le ton va désormais changer.

rales. Comme un homme attendri par la découverte subite d'un ami, Beyle semble éprouver le naïf besoin des épanchements. Il ne tarit point. On le dirait pressé de faire connaître à Balzac toutes ses aversions et tous ses goûts, les auteurs qu'il aime et ceux qu'il méprise, mieux encore, ses espoirs les plus intimes, comment il se juge, et ce qu'il attend des hommes, après la mort. Et tout cela heurté, désordonné, avec des reprises et des redites, dans toute la confuse abondance d'une conversation ardente et libre. C'est la première heure d'intimité et d'abandon, celle où l'on se donne. Aussi cette lettre écrite pour le seul Balzac apparaît-elle d'habitude comme une incomparable confidence, où Stendhal laisse échapper quelques rites mystérieux du beylisme.

Mais ne soyons pas trop confiants. Beyle, même dans les heures où il s'abandonne, reste toujours maître de lui. Son esprit observe son cœur, et le surveille au besoin. La gratitude la plus affectueuse pour Balzac ne lui fait pas oublier l'intérêt de sa propre gloire. Il tient à l'estime de son critique[1]. Et puis, quand un auteur écrit à un auteur, ne songe-t-il pas toujours à la postérité? Beyle y songe. Plus ou moins consciemment, il arrange ses confidences au mieux de sa vanité d'écrivain. A travers leur apparente confusion, on voit se dessiner une attitude, celle qu'il plaît à Stendhal de garder dans la mémoire de Balzac, et dans la nôtre.

Du génie? A la bonne heure! mais que ce soit du moins un génie facile, et qui ne sente pas son pédant ni son cuistre. A lire l'étude de Balzac, ne pourrait-on prendre cette œuvre « profonde », qui fait penser à « La Rochefoucauld » ou à « Machiavel », pour le fruit de longues et laborieuses méditations? Point du tout. Et Stendhal se hâte d'affirmer qu'il l'a faite toute de verve, et dictée au pied levé. « J'étais, dit-il, pressé par les idées[2]. » Et sans doute qu'il ne ment point[3]. Faut-il pourtant l'en croire à la lettre, quand il affirme ne faire que par exception les plans de ses romans[4]? Mais il lui convient de passer avant toutes choses pour un dilet-

1. Ai-je besoin de faire remarquer combien ces aveus, ces questions, comme d'un disciple qui se confesse en toute confiance à son maître, devaient flatter l'orgueil de Balzac?

2. La phrase disparut dans le texte définitif, mais non la pensée.

3. Cf. la *Notice* de Colomb, p. LXV.

4. Ce disant, Beyle est à peu près sincère, puisqu'il a écrit pour lui-même, quelques mois plus tôt (le 25 mai 1840) : « Je ne fais point de plan... car, si je fais un plan, je suis dégoûté de l'ouvrage (par la nécessité de faire agir la mémoire). » (*Lamiel*, XXI-XXII.) Seulement il oublie tous les plans qu'il a jetés sur tant de ses manuscrits, et tout justement sur le manuscrit de *Lamiel* (301-306). D'ailleurs, dans la même page, il se corrige lui-même : « ... ne faisant guère de plan qu'en gros... ». La vérité est apparemment que Beyle ne fait pas en effet de scenario détaillé et précis, et surtout qu'il oublie ou néglige, en écrivant son roman, le plan qu'il en a d'abord tracé.

tante de lettres, un homme du monde, qui, après une soirée de fine débauche, écrit « pour se désennuyer le matin »[1]. Et cela n'est vrai qu'à demi.

Qui sait même si Stendhal, par une de ces délicates et secrètes vengeances que l'on doit à son bienfaiteur, n'a point quelque plaisir à opposer, au lourd et infatigable ouvrier de lettres qu'était Balzac, l'élégance désinvolte de son propre génie? Tout au moins j'ai peine à croire qu'il ne s'amuse à l'éblouir par quelques spirituelles fantaisies, dont la postérité, toujours ingénue, a fait des vérités. Devons-nous être bien sûrs qu'à dix-sept ans Beyle faillit se battre en duel « pour *la cime indéterminée des forêts* de Châteaubriand »? Mais il était bon d'apprendre à M. de Balzac que M. de Beyle avait été dragon au temps de Marengo, et dragon bel esprit.

Il est enfin une phrase célèbre, que connaissent et que citent même ceux qui ne connaissent point Stendhal, une phrase où l'on se plaît à trouver, et non sans raison, comme le symbole même de son style : « En composant *La Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais chaque matin deux ou trois pages du Code civil. » Je me demande s'il y a ici autre chose qu'une boutade, jaillie dans l'esprit de Stendhal au moment même où il écrivait à Balzac. Ce causeur brillant aimait à traduire ses idées sous une forme concrète et vive. Pour affirmer son mépris du style emphatique, son amour de la simplicité toute nue, Beyle ne pouvait imaginer plus saisissante formule. Mais, en vérité, lisait-il bien tous les matins le Code civil[2]?

Cette lettre à Balzac, si variée, si pleine, d'un tour si vif, attachera d'autant plus les esprits curieux que la sincérité en apparaît plus fuyante et plus incertaine. Beyle ne s'y livre que dans un savant abandon. Les effusions de la reconnaissance s'y entremêlent aux calculs de l'amour-propre. On y trouve de l'affectation et de l'ingénuité, des attitudes cavalières, et beaucoup de bonhomie. En un

1. *Corr.*, II, 44.

2. Je n'en serais tout à fait sûr que si l'on avait retrouvé, parmi les livres de Stendhal, un Code civil aux pages usées. Tout au moins doit-on noter qu'il n'a jamais parlé ailleurs, dans sa correspondance, ses journaux ou ses mémoires, de cette pratique singulière. Aussi bien il n'importe : si cette phrase ne doit pas être prise à la lettre, elle n'en est pas moins vraie, d'une vérité profonde ainsi que la poésie et la légende.

Elle apparaît comme la forme dernière et achevée d'une pensée, qui depuis longtemps s'ébauchait dans l'esprit de Stendhal. En 1829 déjà il réclamait de ses contradicteurs trop éloquents, les philosophes éclectiques, « de petites phrases françaises et claires, comme le style du *Code civil* ». (*Corr.*, II, 512.) Ce n'est là qu'une comparaison. L'idée abstraite n'a pas encore trouvé l'image qui la fera vivre. En écrivant de verve le brouillon de sa lettre à Balzac, Beyle saisit enfin cette image, originale et piquante à souhait. Mais, nous le verrons, il n'arrive à en préciser le dessin définitif que dans la troisième version de sa lettre. C'est la dernière frappe.

mot la recherche de cette vérité toute pénétrée de mensonge peut offrir un jeu sans fin aux amateurs de beylisme.

*
* *

Un document aussi précieux mérite d'être bien connu; le moindre mot y peut avoir une signification profonde. Pour en mieux pénétrer le sens véritable, il serait utile de pouvoir comparer les formes successives qu'a revêtues la pensée de l'auteur, tandis qu'il cherchait, tour à tour, à la préciser, ou à la voiler. Mais surtout il est essentiel d'en connaître la forme définitive.

Or, ce texte exact, nous ne l'avons pas encore.

La bibliothèque de Grenoble possède jusqu'à trois versions manuscrites de la lettre de Beyle à Balzac; mais aucune de ces versions ne correspond au texte publié[1]. Celui-ci est bien, si l'on veut, l'œuvre de Beyle, mais de Beyle choisi, expurgé et corrigé par Romain Colomb, son premier éditeur.

Suivant un procédé à lui habituel[2], Colomb, là encore, se permit toutes les libertés. Il put s'en donner à cœur joie, puisque les brouillons multiples de Beyle lui fournissaient matière à de savantes combinaisons. Sans même songer que ces brouillons successifs indiquaient une pensée mûrement réfléchie, et qui avait trouvé, dans la version définitive, la forme voulue par leur auteur, Colomb, avec plus d'ingénuité que de malice, s'en alla pêcher dans les premiers brouillons de quoi embellir ou compléter le dernier. Et ce n'était point là une confusion involontaire, qu'aurait pu excuser le désordre des manuscrits. Colomb sut les débrouiller et les classer[3]. C'était un homme minutieux; il avait de la conscience, et, qui pis est, de la méthode. Volontairement, et pour le plus grand bien de son cousin, il prétendit ajouter aux trois versions d'Henri Beyle une quatrième version définitive, la sienne propre. Et il se crut le plus honnête des éditeurs, puisqu'il ne composait ce nouveau texte qu'avec des morceaux empruntés aux trois autres[4]. S'il lui arrive pourtant de corriger une phrase, c'est, croit-il, que

1. Ce texte, avant d'être placé dans la *Corr. inéd.*, en 1855, parut dans les éditions de *La Chartreuse* de 1846 et de 1854 (*Bibliog. stend.*, 139-140).

2. Et que l'on connaît dès longtemps par C. Stryienski : voir les *Soirées du Stendhal-Club*, 1re série, 251-258.

3. A quelques erreurs près; mais ces erreurs n'ont aucun rapport avec les mélanges voulus qu'il leur fit subir.

4. Tout ce travail est apparent sur la copie, d'ailleurs incomplète, faite par la main de Colomb, que possède la bibliothèque de Grenoble (R 5896, t. I). Sur une page il copie le brouillon de Stendhal qu'il choisit comme base, et sur la page blanche qui fait face les passages empruntés aux autres brouillons.

la pudeur ou la grammaire l'y obligent, donc l'intérêt de Beyle bien entendu. En somme, nous retrouvons ici, plutôt aggravé, son habituel procédé de contamination. La lettre à Balzac, telle qu'on la connaît jusqu'ici, n'est donc qu'un impertinent tripatouillage du texte authentique.

Le second éditeur de la *Correspondance* de Stendhal, Adolphe Paupe, a très exactement [1] reproduit la version de Romain Colomb.

Nous donnerons ici celle d'Henri Beyle.

## II

Le 16 octobre 1840, Beyle, de son écriture la plus rapide et la plus illisible, l'esprit en feu et la main fiévreuse, jetait sur quelques feuillets d'un papier grossier une première « Réponse à M. de Balzac [2] ».

De peur de l'oublier, au coin de la première page il notait tout d'abord : « Dire : la Revue reçue la veille de la date de la réponse ». C'était vrai peut-être le 16 octobre, ce ne devait plus l'être quand Beyle, entre le 25 et le 30, écrira dans sa lettre définitive : « J'ai été bien surpris hier soir, Monsieur... ». Innocent mensonge, sans doute, mais plus subtil qu'il ne paraît : Balzac ainsi aura l'illusion d'une lettre naïve, improvisée dans la première ardeur de la gratitude et de l'émotion. Il sera touché, — et il ne se tiendra point sur ses gardes.

Le début de cette première lettre était d'une brusquerie presque rude [3].

« J'ai été bien surpris, Monsieur, de l'article que vous avez bien voulu consacrer à *La Chartreuse*. Je vous remercie des avis plus que des louanges. Vous avez senti une pitié exagérée pour un orphelin abandonné dans la rue. Je pensais n'être pas lu avant 1880. Il aurait fallu pour être quelque chose obtenir la main de mademoiselle Bertin (qui a fait une musique sur les paroles de M. Victor Hugo).

« J'ai reçu la Revue hier soir, et ce matin je viens de réduire à 4 ou 5 pages les 54 premières pages du premier volume de *La Chartreuse*. »

1. Réserve faite pour quelques fautes d'impression. Ajoutons que Paupe a bien rétabli les noms propres supprimés par la prudence de Colomb.

2. La dernière partie de ce brouillon est datée du 19 octobre. Le tout comprend huit feuillets, écrits seulement au recto, sauf deux : soit dix pages, plus des notes ajoutées au verso de deux feuillets (*Bibl. de Grenoble*, R 5896, t. I).

3. Beyle avait même tout d'abord commencé ainsi : « Je vous remercie, Monsieur, des avis plus que des louanges. J'ai reçu la *Revue*... etc. ».

Dans sa réponse dernière, Beyle gardera le meilleur de ces phrases, mais il en adoucira les contours, il y mettra un mouvement mieux ordonné et plus souple.

Ainsi du reste. Ce premier brouillon contient l'essentiel de la lettre définitive, mais les idées s'y pressent en désordre, et s'y répètent, les phrases s'y entrechoquent et ne s'y lient point. Vers la fin surtout Beyle, qui s'énerve, semble ne plus noter que quelques pensées éparses, qu'il n'achève pas toujours; les dernières lignes sont illisibles; et il s'arrête, laissant sa lettre en suspens.

Dans ce premier jet nullement dégrossi, quelques passages mériteraient d'être recueillis, pour leur accent plus énergique ou plus naïf. Je les reproduirai à côté de ceux qui les ont remplacés. Mettons seulement ici ces deux phrases, que Beyle supprima tout entières :

« Comment vous amuser un peu, en échange de toute la surprise et de tout le plaisir que m'a fait la Revue[1] ? En vous envoyant une lettre sincère, en lieu et place d'une lettre polie et bonne à montrer, où j'aurais glissé mon enthousiasme pour madame de Mortsauf (*Le Lys dans la vallée*) et pour le père Goriot. »

Beyle réfléchit qu'en fait une allusion flatteuse à M^me^ de Mortsauf ou au père Goriot n'était point une précaution tellement superflue; il se promit de les nommer l'un et l'autre dans sa lettre; et il ne parla plus de sincérité.

*
* *

Sur cette première esquisse encore informe, et dans la quinzaine qui suivit, Beyle entreprit de composer une lettre définitive. Cette lettre est fort longue[2]; elle ne comprend pas moins de quatorze

1. Il avait songé à préciser ce plaisir : « La saveur de nouveauté est délicieuse dans les trois premiers numéros »; puis il jugea sans doute trop direct et trop plat ce compliment au directeur de la *Revue Parisienne*.

2. On a quelque peine à en retrouver les morceaux épars à travers les manuscrits de Grenoble; il faut les aller chercher dans plusieurs volumes. Elle se compose des fragments suivants :

1° Une copie de 6 pages, d'une belle écriture, avec des corrections par la main de Stendhal. Cette copie, faite apparemment sur un brouillon aujourd'hui disparu*, se trouve coupée en deux tronçons; le premier, composé des 4 premières pages et du haut de la page 5, se trouve au tome I de R 5896; le second, formé du bas de la page 5 et de la page 6, au tome V de la même série. On verra par la suite que ce découpage n'est point sans importance.

2° Huit pages écrites par Stendhal lui-même, et à peu près lisibles, ce qui est insolite. Ces huit pages se trouvent au tome I de R 5896, mais elles forment deux cahiers distincts. Nous verrons tout à l'heure pourquoi.

* Beyle dictait souvent, mais ici l'écriture lente et soignée du copiste semble exclure cette hypothèse; de plus on voit le copiste laisser des blancs, remplis ensuite par la main de Beyle : preuve qu'il y avait un brouillon, dont certains mots n'avaient pu être lus.

pages, écrites tantôt par lui-même, et tantôt par son copiste. Beyle y parle de toutes choses, de *La Chartreuse* abondamment, — et il en livre quelques secrets essentiels, — et des écrivains morts ou vivants; il ne cache pas ses préférences et encore moins ses répulsions, qui pouvaient bien ne point être celles de Balzac; il rappelle des anecdotes qui n'intéressent guère que lui. Il est bavard, personnel et imprudent. C'est une « brochure » pleine de confidences.

Mais Beyle, s'étant soulagé en disant tout, se relut. Et, en tête du manuscrit, il se condamna, par cette note d'un sens profond :

« Égotisme effroyable; ne jamais envoyer la vérité aussi nue; elle est ridicule. Ne jamais se presser d'envoyer; se méfier de la vérité. »

*Se méfier de la vérité*, voilà qui justifierait, je crois, s'il en était besoin, ma façon d'interpréter la lettre définitive de Stendhal à Balzac. Il n'envoya point, en effet, cette longue épître trop sincère. Il n'en conserva qu'une partie, un peu plus de trois pages sur quatorze; il refit le début et supprima la fin. Lui-même résume cette opportune mutilation dans la note suivante[1] :

« ... Seconde réponse allégée. — Première lettre remplie d'égotisme. — Particularités sur la composition de *La Chartreuse*[2]. — Le 29 je coupe l'égotisme, je fais une seconde lettre, plus légère. »

C'est donc cette « seconde lettre plus légère », — et moins franche, — que, selon toutes les apparences, reçut Balzac, et qu'il s'agit de reconstituer. Lorsque enfin vous en avez découvert, reconnu, et mis en place les morceaux épars, la lettre apparaît comme formée par deux éléments : d'abord un troisième et dernier brouillon, tout entier de la main de Stendhal, et lisible[3], car il était destiné au scribe, chargé de le recopier « sur beau papier[4] »; puis le milieu de la lettre de quatorze pages, dont Stendhal se contenta de supprimer les six dernières. Le tout ne formait plus que neuf pages[5]. C'est le texte que nous donnons ici.

1. Colomb a eu le tort de joindre cette note au texte condamné par Stendhal, en y inscrivant « n° 2 », au risque d'égarer à jamais ceux qui étudieraient les différents brouillons de cette lettre. Il a mis « n° 1 » sur la première ébauche, et « n° 3 » sur la minute définitive. C'est bien leur ordre dans le temps, mais, pour Beyle lui-même, il n'y a que deux lettres successives, la première, ébauchée dans l'esquisse du 16 octobre, achevée dans le manuscrit auquel Colomb a imposé le numéro 2; et la seconde, « seconde réponse allégée », dont nous allons parler, et que Colomb intitule : n° 3.

2. L'égotisme et les particularités sur *La Chartreuse* se trouveront dans les dernières pages, coupées par Beyle, et que je reproduis à la fin de cette étude.

3. Six feuillets, écrits seulement au recto (R 5896, t. I).

4. Stendhal écrit pour ce copiste, en tête de la minute : « A copiar su bella carta. Vorrei mandar col bastimento del 29. »

5. Un examen minutieux des manuscrits m'a conduit à ce groupement, qu'il peut

Civita-Vecchia, 30 octobre 1840[1].

J'ai été bien surpris hier soir, Monsieur. Je pense que jamais personne ne fut traité ainsi dans une revue, et par le meilleur juge de la matière. Vous avez eu pitié d'un orphelin abandonné au milieu de la rue. J'ai dignement répondu à cette bonté, j'ai lu la revue hier soir, et ce matin j'ai réduit à quatre ou cinq pages les cinquante-quatre premières pages[2] de l'ouvrage que vous poussez dans le monde[3].

être malaisé de justifier clairement pour qui ne les a point sous les yeux. Je vais pourtant l'essayer.

1° Le manuscrit marqué à tort par Colomb du numéro 3, et que j'appellerai A : il apparaît comme le début de la lettre définitive, d'abord par la note en italien ci-contre, puis par son texte même, enfin parce qu'il s'adapte exactement au manuscrit suivant.

2° Le manuscrit que j'appellerai B, constitué par les 5 dernières lignes de la page 5 et par la page 6 de la lettre de 14 pages. Cette découpure s'explique si Beyle a voulu détacher ce fragment pour le joindre au brouillon définitif du début, A. Et nous voyons en effet que la dernière ligne de A : « Je vais vous sembler un monstre d'orgueil », se retrouve la première de B, où elle est barrée, pour indiquer au copiste l'articulation des deux manuscrits. D'ailleurs B est isolé au tome V de R 5896, bien loin du manuscrit auquel il appartenait tout d'abord, et d'où il a été volontairement retiré (cf. la note 2 de la page 546).

3° Un manuscrit que j'appellerai C, formé des pages 7 et 8 de la lettre de 14 pages. Ces deux pages se trouvent actuellement séparées des autres, dans le tome I de R 5896, et l'on ne peut guère, dans cette séparation, voir un caprice du relieur, car, tout d'abord, une note de la main de Beyle, qui leur est jointe, porte ces mots : « Fin de la lettre, 28 octobre 1880 * » ; d'autre part, les feuillets qui suivaient ceux-ci, dans la lettre de 14 pages, et qui portaient primitivement la pagination de 9 à 14, en portent une seconde, ajoutée par Beyle, de 1 à 6, comme s'il avait tenu à marquer ainsi que ces 6 pages ne faisaient plus partie de la lettre véritable. Celle-ci m'apparaît donc comme exclusivement composée de A + B + C.

1. Il est assez difficile de dater cette lettre; les affirmations de Beyle lui-même ne sont pas d'accord. Le manuscrit A ne porte aucune date; mais la note destinée au scribe en demandait une copie pour « le bâtiment du 29 » (cf. n. 4 de la p. 547); si Beyle avait écrit cette note le 28, il aurait dit « pour demain ». Donc il dut composer sa minute l'un des jours qui précédèrent le 28. D'autre part, dans la note citée page 547, Beyle a écrit : « le 29 je... fais une seconde lettre, plus légère ». Enfin, dans une autre note, jointe à C (cf. n. précédente), nous avons lu : « Fin de la lettre, 28 octobre... ». Nous ne pouvons donc pas savoir avec précision le jour, ou les jours, que la lettre a été écrite. Dans cette incertitude, le plus sage est peut-être de prendre, comme a fait Colomb, la date du 30, jour que la lettre fut envoyée, au témoignage de Beyle lui-même : « La réponse part le 30 octobre 40 ». (Dans la note jointe à la lettre de 14 pages.) — Balzac d'ailleurs ne reçut cette réponse que plusieurs mois après. Beyle l'avait adressée à Romain Colomb, chez qui elle attendait encore son destinataire le 4 avril 1841. (*Corr.*, III, 273; J. Mélia, *Stendhal et ses commentateurs*, 161.)

2. C'est-à-dire tout ce qui précède le départ de Fabrice pour la France. — Balzac avait souhaité « que l'auteur commençât par sa magnifique esquisse de la bataille de Waterloo, qu'il réduisit tout ce qui la précède à quelque récit fait par Fabrice ou sur Fabrice pendant qu'il gît dans le village de Flandre où il est blessé.... » (*Rev. Par.*, 335.) Beyle suivra ce conseil à la lettre, en ébauchant le chapitre publié par C. Stryienski dans les *Soirées du Stendhal-Club* (108-118). A la vérité ce chapitre, bien qu'inachevé, compte beaucoup plus de « quatre ou cinq pages ». C'est que Beyle, quoi qu'il en dise à Balzac, n'en a point encore écrit aujourd'hui une seule ligne. Il en dictera les dix-huit pages à Rome, le 4 décembre suivant. — N'admirez donc pas, comme Stryienski, la franchise de Beyle, mais plutôt son habileté. Il sait que, pour flatter les donneurs de conseils, il faut feindre de leur obéir.

3. Pour qu'on puisse apprécier à sa valeur le texte publié par R. Colomb et

* Ce lapsus doit s'expliquer par l'avant-dernière phrase : « l'on en sera dégoûté en 1880 », que Stendhal venait de relire au moment d'écrire sa note.

La cuisine de la littérature m'aurait dégoûté du plaisir d'écrire; j'ai renvoyé les jouissances sur l'imprimé[1] à vingt ou trente ans d'ici[2]. Un ravaudeur littéraire ferait la découverte des ouvrages dont vous exagérez si étrangement le mérite[3].

Votre illusion va bien loin, par exemple Phèdre. Je vous avouerai que j'ai été scandalisé, moi qui suis[4] assez bien disposé pour l'auteur[5].

Puisque vous avez pris la peine de lire trois fois ce roman, je vous ferai bien des questions à la première rencontre sur le boulevard[6].

1° Est-il permis d'appeler Fabrice *notre héros*? Il s'agissait de ne pas répéter si souvent le mot Fabrice.

2° Faut-il supprimer l'épisode de *Fausta*, qui est devenu bien long en le faisant? Fabrice saisit l'occasion qui se présente de démontrer à la duchesse qu'il n'est pas susceptible d'*amour*.

reproduit par A. Paupe, j'en donne ici le début. Les lignes en caractères gras sont empruntées au premier brouillon, les lignes en italiques au second, et les autres appartiennent à la troisième version, la seule bonne :

« J'ai été bien surpris, hier soir, Monsieur. Je pense que jamais personne ne fut traité ainsi dans une *Revue*, et par le meilleur juge de la matière. Vous avez eu pitié d'un orphelin abandonné au milieu de la rue. *Rien de plus facile, Monsieur, que de vous écrire une lettre polie, comme nous en* savons faire vous et moi. Mais, comme votre procédé est unique, je veux vous imiter, et vous répondre par une lettre sincère.* **Recevez mes remerciements des conseils encore plus que des louanges.**

« J'ai lu ** la *Revue* hier soir, et ce matin j'ai réduit à quatre ou cinq pages les cinquante-quatre premières pages que vous poussez dans le monde. » (*Corresp. inéd.*, II, 293; *Corresp. de Stend.*, III, 257.)

R. Colomb ne se contente pas de combiner à sa guise trois versions différentes. Il prend des libertés avec le texte, il le corrige, quand il trouve que Beyle écrit mal. Dans son premier brouillon, Beyle disait : « Je vous remercie des avis plus que des louanges. » R. Colomb amollit cette phrase nerveuse, suivant son goût propre. Quant aux licences de ponctuation ou d'impression, je crois inutile de les signaler.

1. Colomb a corrigé : « les jouissances de l'*imprimé* ».

2. Dans son deuxième brouillon, Beyle avait écrit : « Je pensais n'être pas lu avant 1880; quelque ravaudeur littéraire aurait trouvé ces pages trop simples dans quelque vieux livre. » Cette prédiction célèbre a été naïvement admirée pour sa précision et sa justesse. Mais Stendhal lui-même semble peu sûr de sa science divinatoire, puisque, dans la première version, il écrivait : « Je pense que dans cinquante ans quelque ravaudeur littéraire publiera des fragments de mes livres... », — et que, dans la dernière, il rapproche sa gloire future « ... à vingt ou trente ans d'ici ». Entre ces dates assez différentes, 1860 ou 1870, 1880, 1890, c'est Colomb qui, par goût sans doute pour les solutions moyennes, ou bien pour mettre Stendhal d'accord avec lui-même (voir la fin de la lettre), choisit 1880, en interpolant ici une phrase de la deuxième version.

3. « ... de mes livres, disait-il dans sa première version, qui peut-être plairont comme *sans affectation*, et peut-être comme *vrais*. »

4. *Cependant*, ajoute Colomb; mais en revanche il oublie *bien* après *assez*.

5. Balzac, parlant de la Sanseverina amoureuse de Fabrice, avait écrit : « La Phèdre de Racine, ce rôle sublime de la scène française, que le jansénisme n'osait condamner, n'est ni si beau, ni si complet, ni si animé » (295).

6. Où Balzac, comme il le raconte lui-même dans la *Revue Parisienne* (341), avait rencontré Beyle après la publication de *La Chartreuse*, et lui en avait fait compliment.

Dans son deuxième brouillon, Beyle avait écrit, moins simplement : « ... je nourris le noir projet de vous demander des conseils la première fois..., etc. », phrase dont se souvint Colomb pour combiner un paragraphe de son cru.

* M. Paupe a oublié *en*.

** M. Paupe imprime *relu*.

[3°] Les cinquante-quatre premières pages me semblaient une introduction gracieuse[1]. J'eus bien quelques remords en corrigeant les épreuves, mais je songeais aux premiers demi-volumes si ennuyeux de Walter Scott[2], et au préambule si long de la divine *Princesse de Clèves*[3].

J'abhorre le style contourné et je vous avouerai que bien des pages de *La Chartreuse* ont été imprimées sur la dictée originale[4]. Je dirai comme les enfants : je n'y retournerai plus[5]. Je crois cependant que, depuis la destruction de la cour, en 1792, la part de la forme devient plus mince chaque jour. Si M. Villemain, que je cite comme le plus distingué des académiciens[6], traduisait *La Chartreuse* en français, il lui faudrait trois volumes pour exprimer ce que l'on a donné en deux. La plupart des fripons étant emphatiques et éloquents, on prendra[7] en haine le ton déclamatoire. A dix-sept ans j'ai failli me battre en duel

1. C'est là un motif purement littéraire. Mais, dans son premier brouillon, Beyle avouait la raison profonde de ce tableau de Milan en 1796 : « Je parlais de choses que j'adore. » Et, dans son deuxième brouillon, il précisait encore cette confidence : « J'avais trop de plaisir à parler de ces temps heureux de ma jeunesse. » Colomb repêcha cette phrase. Mais Beyle l'avait supprimée à dessein, comme tous les autres détails d'un égotisme trop confiant.

2. « ... de notre père Walter Scott », écrivait-il dans son deuxième brouillon, et cette reconnaissance filiale est notable.

3. Ici Beyle a coupé tout un paragraphe de la deuxième version (repris par Colomb, avec erreurs et corrections) :

« J'ai fait quelques plans de romans, par exemple *Vanina**, mais faire un plan me glace. Je dicte vingt-cinq ou trente pages, puis le soir arrive, et j'ai besoin d'une forte distraction ; il faut que le lendemain matin j'aie tout oublié ; en lisant les trois ou quatre dernières pages du chapitre de la veille, le chapitre du jour me vient**. »

La rédaction primitive de ce passage présente quelques différences assez curieuses :

« ... je n'avais jamais songé à l'*art* de faire un roman. J'avais fait dans ma jeunesse quelques plans de romans ; en écrivant des plans je me glace.

« Je compose vingt ou trente pages, puis j'ai besoin de me distraire, un peu d'amour quand je puis et un peu d'orgie.... »

4. Ici Beyle, dans la deuxième version, expliquait : « Je croyais par là être simple, non contourné ; le contourné est mon horreur.... »

5. « J'ai dicté le livre que vous protégez en 60 ou 70 jours. J'étais pressé par les idées », confie Beyle dans son premier brouillon. Et, dans le second : « Il y eut 60 ou 70 dictées, et je perdis tout le morceau de la prison, que je fus obligé de refaire. Que vous font ces détails ? » Déjà, au mois de septembre 1840, il écrivait en marge de *La Chartreuse* : « J'écrivais avec rapidité en deux mois, tout attentif aux choses racontées. » (*Marginalia*, publ. par P. Brun, *Revue Blanche*, 15 oct. 1901.)

6. Il était moins courtois, mais plus franc, dans son brouillon primitif : « J'ai horreur du style de M. Villemain, par exemple, qui ne me semble bon qu'à dire poliment des injures. » Et il reprenait, dans son deuxième brouillon : « Le goût académique me fait horreur. J'ai dégoût du style de M. Villemain, par exemple, qui ne me semble bon qu'à dire poliment des injures à la Chambre des Pairs. »

7. *bientôt*, ajoute Colomb, qui aime les phrases rondes.

* *Vanina Vanini* parut tout d'abord dans la *Revue de Paris*, en 1829 (*Bibl. stend.* d'Henri Cordier, 167).

** *me revient*, imprime Colomb, ce qui n'a point de sens. — La sincérité de ce passage nous est attestée par cette note, que Beyle destine à lui seul : « Je ne fais point de plan.... La page que j'écris me donne l'idée de la suivante : ainsi fut faite *La Char....* » (*Lamiel*, XXI. — Cf. les *Marginalia* de la *Revue Blanche*, 277-278).

pour *la cime indéterminée des forêts* de M. de Chateaubriand[1], qui comptait beaucoup d'admirateurs au 6e de dragons[2]. Je n'ai jamais lu *La Chaumière indienne*[3], je ne puis souffrir M. de Maistre[4].

Mon Homère, ce sont les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr. Montesquieu et les *Dialogues*[5] de Fénelon me semblent bien écrits. Excepté madame de Mortsauf et ses compagnons, je n'ai rien lu de ce qu'on a imprimé depuis trente ans. Je lis l'Arioste dont j'aime les récits[6].

1. « La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendoit sur la cime indéterminée des forêts. » Ainsi parle Chactas dans *Atala*. (*Œuv. compl.*, Garnier, 1859, in-8°, t. III, p. 27.)

2. Dans son premier brouillon, Stendhal disait seulement : « Le beau style de M. de Ch[ateaubriand] me sembla ridicule dès 1802. » Au contraire, dans son deuxième, il amplifiait : « Je n'ai jamais pu, même en 1802 (j'étais alors officier des dragons en Piémont, à trois lieues de Marengo), je n'ai jamais pu lire 20 pages de M. de Chateaubriand; j'ai failli avoir un duel parce que je me moquais de la *cime indéterminée des forêts*. »

3. De Bernardin de Saint-Pierre, comme on sait.

4. Il ajoutait ici, dans sa deuxième version : « Voilà sans doute pourquoi j'écris mal : c'est par amour exagéré pour la logique. »

Si Stendhal rapproche singulièrement Chateaubriand et Xavier de Maistre, et si, parmi les œuvres de Chateaubriand, il choisit précisément pour s'en moquer une phrase d'*Atala*, ce n'est point caprice ou hasard. Il répond directement aux dernières phrases de Balzac, qui terminait son étude par cette critique et ce conseil : « M. de Chateaubriand disait, en tête de la onzième édition d'*Atala*, que son livre ne ressemblait en rien aux éditions précédentes, tant il l'avait corrigée. M. le comte de Maistre avoue avoir écrit dix-sept fois *Le Lépreux de la Vallée d'Aoste*. Je souhaite que M. Beyle soit mis à même de retravailler, de polir *La Chartreuse de Parme*, et de lui imprimer le caractère de perfection, le cachet d'irréprochable beauté que MM. de Chateaubriand et de Maistre ont donnés à leurs livres chéris. » Balzac tombait mal. L'aversion de Beyle pour le style de Chateaubriand était vieille de presque quarante ans, et, quant à M. de Maistre, Beyle fut piqué de se voir offrir comme un exemple cet écrivain provincial, qu'il avait jadis lui-même jugé avec une bienveillance si dédaigneuse (en 1825; voir *Corr.*, II, 388 et suiv.). Il n'osa s'en prendre directement à Balzac, mais se plut à humilier les auteurs qu'il lui proposait comme de parfaits modèles.

5. *des morts*, complète Colomb.

6. Toutes ces confidences sur ses lectures étaient plus développées dans la première version; Beyle y exposait des préférences exclusives et des haines vivaces; emporté par la vérité, il oubliait de ranger parmi ses lectures « madame de Mortsauf et ses compagnons ». Il disait :

« Pour que vous n'ayez pas horreur de mon esprit, je suis obligé d'entrer dans quelques détails.

Je lis fort peu; quand je lis pour me faire plaisir, je prends les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr. C'est là mon Homère. Je lis souvent l'Arioste *. Deux seuls livres me donnent la sensation du *bien écrit* : les *Dialogues des morts* de Fénelon, et Montesquieu.

« J'ai horreur du style de M. Villemain....

Voici le fond de ma maladie : le style de J.-J. Rousseau, de M. Villemain, de madame Sand, me semble dire une foule de choses qu'il ne *faut pas dire*, et souvent beaucoup de *faussetés*. Voilà le grand mot lâché. »

Il est déjà plus prudent dans son deuxième brouillon; il a élargi ses goûts, et n'oublie plus Balzac parmi ses auteurs préférés :

« Je crois que nous en sommes au siècle de Claudien, et je lis peu de nos livres. A l'exception de madame de Mortsauf et des ouvrages de cet auteur, de quelques

* Et il ajoutait dans un autre passage : « Les pédants lui ont préféré le Tasse, qui tombe tous les jours. »

La duchesse est copiée du Corrège[1]. Je vois l'histoire future des lettres françaises dans l'histoire de la peinture. Nous en sommes aux élèves de Pierre de Cortone, qui travaillait vite et outrait toutes les expressions[2], comme madame Cottin qui fait marcher les pierres de taille des îles Borromées. Après ce roman, je n'en ai[3].... En composant *La Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais chaque matin deux ou trois pages du Code civil[4].

Permettez-moi un mot sale : je ne veux pas b.....r l'âme du lecteur[5]. Ce pauvre lecteur laisse passer les mots ambitieux, par exemple *le vent qui déracine les vagues*, mais ils lui reviennent après l'instant de l'émotion. Je veux au contraire que, si le lecteur pense au comte Mosca, *il ne trouve rien à rabattre.*

4° Je vais faire paraître au foyer de l'Opéra Rassi, Riscara[6], envoyés à Paris comme espions après Waterloo par Ranuce-Ernest IV. Fabrice

romans de George Sand, et des nouvelles écrites dans les journaux par M. Soulié, je n'ai rien lu de ce qu'on imprime....

« Mon Homère, que je relis souvent, c'est les *Mémoires* du maréchal Saint-Cyr; mon auteur de tous les jours, c'est l'Arioste. »

Et, après avoir répété que Fénelon seul et Montesquieu lui semblent bien écrire, il ajoute : « Il n'y a pas quinze jours que j'ai pleuré en relisant *Aristonoüs ou l'esclave d'Alcine* *. »

1. « c'est-à-dire produit sur mon âme le même effet que le Corrège », expliquait-il dans la deuxième version; et il ajoutait : « Il faut que je compte bien sur votre bonté pour hasarder de pareilles balivernes. »

2. Dans son premier brouillon, il développait beaucoup plus cette comparaison de la Littérature et de la Peinture :

« Je ne me doutais pas des règles. J'ai un mépris qui va jusqu'à la haine pour La Harpe. J'ai tiré les jugements portés sur ce livre, à mesure que j'avançais, de l'histoire de la peinture. M. de La Harpe et ses sectateurs vivants, je les compare aux peintres froids après 1600. Et, à l'exception de ceux que vous aimez, je pense que personne ne se doutera de leurs noms vers 1950. De ceux que nous avons vus, je ne vois avec une meilleure chance que Prudhon et l'*Hospice de Jaffa* de Gros.... M. Villemain me semble Pierre de Cortone.... »

Dans la deuxième version, Beyle laisse de côté Prudhon et Gros, mais garde Pierre de Cortone, qui « outrait l'expression, travaillait vite et gâta tous les peintres d'Italie pour cinquante ans ».

Si Beyle étale ici, avec quelque complaisance, son érudition artistique, n'est-ce point une réplique à Balzac, qui dissertait de Rubens, et de Raphaël, et d'un tableau vu par lui « dans l'église des Jésuites à Gênes » (*Rev. Paris.*, 275)? L'historien de la *Peinture en Italie* rappelle discrètement à Balzac qu'il est lui-même un connaisseur.

3. La phrase est ainsi coupée au bas d'une page. A la page suivante, Beyle oublia de l'achever.

4. « ... afin d'être toujours naturel », croit devoir expliquer Colomb. — Cette phrase célèbre n'apparaît que dans le deuxième brouillon, sous cette forme plus molle : « En composant *La Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais de temps en temps quelques pages du Code civil. »

5. Colomb était trop pudique pour souffrir un pareil langage; mais il s'efforça de le traduire décemment. Sa périphrase est dans son genre une trouvaille : « Je ne veux pas, par des moyens factices, fasciner l'âme du lecteur. »

6. « Rassi, Barbone », dans le premier brouillon.

* Qu'Henri Beyle ait pleuré en lisant les *Aventures d'Aristonoüs*, fidèle jusque dans la tombe à son maître et bienfaiteur Alcine, c'est la marque d'une sensibilité vraiment exquise. Car cette fable vertueuse, composée pour le jeune duc de Bourgogne, semble plus propre à séduire l'imagination par la suave harmonie de ses peintures, qu'à émouvoir un cœur d'homme. Mais Stendhal eut toujours pour Fénelon une admiration pleine de tendresse.

revenant d'Amiens remarquera leur regard italien, et leur milanais *serré* que ces observateurs ne croient compris par personne. Tout le monde me dit qu'il faut annoncer les personnages[1]. Je réduirai beaucoup le bon abbé Blanès[2]. Je croyais qu'il fallait des personnages ne faisant rien, et[3] seulement touchant l'âme du lecteur, et ôtant l'air romanesque.

Je[4] vais vous sembler un monstre d'orgueil. Quoi, dira votre sens intime, cet animal-là, non content de ce que j'ai fait pour lui, chose sans exemple dans ce siècle, veut encore être loué sur le style[5]!

Je ne vois qu'une règle : *être clair*. Si je ne suis pas clair, tout *mon monde* est anéanti. Je veux parler de ce qui se passe au fond de l'âme de Mosca, de la duchesse, de Clélia. C'est un pays où ne pénètre guère le regard des enrichis, comme le latiniste directeur de la Monnaie[6], M. le comte Roy[7], M. Laffitte[8], etc., etc., etc., le regard des épiciers, des bons pères de famille, etc., etc.

Si, à l'obscurité de la chose, je joins les obscurités du style de M. Villemain, de madame Sand, etc. (supposé que j'eusse le rare privilège d'écrire comme ces coryphées du beau style[9]), si je joins à la difficulté

1. Il s'expliquait mieux dans son deuxième brouillon : « On m'a dit qu'il faut faire connaître les personnages, et que *La Chartreuse* ressemble à des *Mémoires** : les personnages paraissent à mesure qu'on en a besoin. Le défaut dans lequel je suis tombé me semble fort excusable; n'est-ce pas la vie de Fabrice qu'on écrit? » Colomb a introduit ce passage dans son texte, en l'altérant un peu.

2. Colomb a paraphrasé le texte de Stendhal : « Impossible de faire *disparaître entièrement* le bon abbé Blanès; mais je le réduirai. » Il a voulu répondre à la phrase même de Balzac : « ... l'ouvrage ne perdrait rien à ce que l'abbé Blanès disparût entièrement ». (*Rev. Par.*, 335.)

3. Paupe corrige : « mais... ».

4. Ici Beyle revient à son deuxième brouillon, où il a supprimé ce paragraphe de transition : « Enfin, Monsieur, en mettant beaucoup de vos louanges excessives sur le compte de la pitié pour un enfant abandonné, je suis d'accord sur les principes. Ici je devrais terminer ma lettre. »

5. Dans son premier brouillon, Beyle avait écrit : « Vous me croirez un monstre d'orgueil, Monsieur, si j'ose vous parler du *style*. Voici un auteur peu connu [Beyle avait d'abord écrit : *inconnu*] que je porte aux nues et qui veut être loué même pour son style.

« D'un autre côté il ne faut rien cacher à son médecin.

« Je corrigerai le style, et je vous avouerai que beaucoup des passages de narration sont restés tels que je les ai dictés, sans correction aucune. »

Colomb rétablit la phrase : « D'un autre côté il ne faut rien cacher à son médecin », mais il brise le lien des idées en la faisant suivre immédiatement de celle-ci, qui, sur l'original, est séparée de la première par cinq paragraphes : « Souvent je réfléchis un quart d'heure pour placer un adjectif avant ou après son substantif. Je cherche à raconter : 1° *avec vérité*, 2° avec clarté, ce qui se passe dans un cœur. » — « ... dans mon cœur », écrit Colomb.

6. Jean-Pierre Collot, qui dirigea la fabrication des monnaies de 1821 à 1842. C'était un érudit, puisqu'il dissertait sur les funérailles d'Alexandre racontées par Diodore de Sicile, ou bien sur un passage de l'*Art poétique* d'Horace; mais c'était aussi un poète, qui chanta *la Chute de Napoléon*.

7. Remarquable pour son immense fortune. Il avait été plusieurs fois ministre des Finances sous la Restauration.

8. Colomb supprima M. Laffitte : prudence? ou respect?

9. « langage », corrige Colomb.

* Beyle écrivait en marge de *Lamiel* : « Je fais connaître d'avance les personnages. Ce roman n'aura pas la forme des *Mémoires*, dont se plaignait madame la duchesse de Vicence » (IX).

du fond les obscurités de ce style vanté, personne absolument ne comprendra la lutte de la duchesse contre Ernest IV. Le style de M. de Chateaubriand et de M. Villemain[1] me semble dire : 1° beaucoup de petites choses agréables, mais inutiles à dire (comme le style d'Ausone, de Claudien, etc.); 2° beaucoup de petites *faussetés*, agréables à entendre[2]. Ces grands académiciens[3] eussent vu le public fou de leurs écrits, s'ils fussent nés en 1780; leur chance de grandeur tenait à l'ancien régime[4].

A mesure que les demi-sots deviennent plus nombreux, la part de la *forme* diminue. Si *La Chartreuse* était traduite en français[5] par madame Sand, elle aurait du succès, mais, pour exprimer ce qui se trouve dans les deux volumes actuels, il en eût fallu trois ou quatre. Pesez cette excuse.

Le demi-sot tient par-dessus tout aux vers de Racine, car il comprend ce que c'est qu'une ligne non finie; mais tous les jours le vers devient une moindre partie du mérite de Racine. Le public, en se faisant plus nombreux, moins mouton, veut un plus grand nombre de *petits faits vrais*, sur une passion, sur une situation de la vie, etc. Combien Voltaire, Racine, etc., tous enfin excepté Corneille, ne sont-ils pas obligés de faire de vers *chapeaux* pour la rime; eh bien, ces vers occupent la place qui était due légitimement à de petits faits vrais.

Dans cinquante ans M. Bignan[6], et les Bignans de la prose, auront tant ennuyé avec des productions élégantes et dépourvues de tout autre mérite, que les demi-sots seront bien en peine; leur vanité voulant toujours qu'ils parlent de littérature et qu'ils fassent semblant de penser, que deviendront-ils quand ils ne pourront plus s'accrocher à la forme? Ils finiront par faire leur dieu de Voltaire. L'esprit[7] ne dure que deux cents ans; en 1978 Voltaire sera Voiture; mais le *Père Goriot* sera tou-

1. Colomb remplace par des initiales les noms de Sand et de Villemain, encore vivants. Paupe les a rétablis.

2. On trouvera la première idée de ce développement dans la note 6 de la page 551.

3. Ici commence la partie du brouillon intitulée par Beyle : « Fin de la lettre ».

4. Cette phrase fut supprimée par Colomb, qui ne goûtait pas le paradoxe.

5. « ... à la mode », compléta Colomb. Quant à Paupe, il ajoute ses propres corrections à celles de son prédécesseur, et écrit : « à la mode de madame Sand ».

Beyle, en reprenant, pour l'introduire dans sa lettre, ce morceau du deuxième brouillon, oublie que, dans la troisième version de son début, il a refait tout ce passage, et supposé *La Chartreuse* traduite, non plus par M^me^ Sand, mais par Villemain (cf. plus haut, p. 550). Fatigué apparemment de ces corrections et refontes successives, il finit par aller au plus court, en utilisant telles quelles des pages déjà écrites. D'ailleurs Beyle, surtout en ses dernières années, ne répugne point aux redites.

6. Anne Bignan, traducteur et poète, s'était spécialisé dans les concours académiques, où il avait remporté mainte couronne. Ce n'était pas le moyen de plaire à Henri Beyle. Il donnait une version de l'*Iliade* en 1830, et devait faire paraître onze ans plus tard son *Odyssée*. Dans l'intervalle ce versificateur fécond publiait, en 1837, *Les Académiques*, recueil de vers, — en 1839, *Napoléon en Russie*, poème épique.... J'en passe. Il ne devait mourir qu'en 1861.

7. « Le même esprit », appuie Colomb, qui prête à son lecteur sa propre intelligence.

jours le *Père Goriot*. Peut-être les demi-sots seront-ils tellement peinés de n'avoir plus leurs chères règles à admirer qu'il est fort possible qu'ils se dégoûtent de la littérature et se fassent dévots. Tous les coquins politiques ayant un ton déclamatoire et éloquent[1], l'on en sera dégoûté[2] en 1880. Alors peut-être on lira *La Chartreuse*[3].

Sur cet appel à la postérité, où il y a moins de confiance que d'ironie et de scepticisme, Stendhal finit la lettre qui fut envoyée à M. de Balzac. Romain Colomb ne s'en est point aperçu; il a été chercher les dernières pages du brouillon, « remplies d'égotisme », et les a replacées là d'où Stendhal les avait enlevées.

Sans doute a-t-il eu tort de les mettre à cet endroit. Mais elles méritaient cependant d'être conservées, pour les particularités tout à fait intéressantes qu'elles nous révèlent sur *La Chartreuse* et ses personnages. Je vais donc en donner ici le texte exact, avec lequel Colomb prend encore ses coutumières libertés.

*
* *

La part de la *forme* devient plus mince chaque jour[4]. Voyez Hume ; supposez une histoire de France de 1780 à 1840, écrite avec le bon sens de Hume; on la lirait, fût-elle écrite en patois; elle est écrite[5] comme

1. Beyle, je pense, est ici très sincère. Mais son langage, qui n'était pas fait pour déplaire au légitimisme de Balzac, semble une réponse indirecte à ce passage de la *Revue Parisienne* : « Il [Stendhal] a débuté par un certain sentiment de libéralisme; mais je doute que ce grand calculateur se soit laissé prendre aux niaiseries du gouvernement des deux chambres... » (342). Balzac prétendait même que, si Beyle raillait les rois, c'est qu'au fond il les aimait. Je n'en crois rien.

2. *rassasié*, corrige Colomb, pour éviter la répétition.

3. Cette énergique défense de son propre style est peut-être la partie essentielle de la lettre de Beyle. Partout ailleurs il cède à Balzac, il reconnaît ses fautes et pense à les corriger. Ici au contraire il maintient ferme sa doctrine, moins par vanité d'auteur que par intime et profonde conviction.

Balzac sur ce point ne l'avait pas ménagé. D'ailleurs ce déplorable écrivain apparaît, dans les critiques de la *Revue Parisienne*, comme le plus sévère et le plus délicat des puristes. Il n'en épargne aucun, et, sans craindre le ridicule du pédantisme, relève « des fautes » de français chez Victor Hugo comme chez Musset. Quant à Sainte-Beuve, c'est un homme qui déteste la grammaire, pratique le barbarisme, a un style aussi « intolérable » que ce cacographe de Latouche. Stendhal subit la loi commune : Balzac déclare tout net que « le côté faible » de *La Chartreuse*, c'est « le style ». Beyle « écrit à peu près dans le genre de Diderot, qui n'était pas écrivain », paraît-il; « sa phrase longue est mal construite, sa phrase courte est sans rondeur ». D'ailleurs « il est négligé, incorrect », il fait des fautes de grammaire, n'accorde point les temps de ses verbes; il fatigue le lecteur par l'abondance de ses relatifs. Ce sont là « fautes assez grossières », qui « annoncent un défaut de travail ».

On a vu Beyle répondre à ces griefs. Il reconnaît seulement qu'il n'a point en effet soigneusement revu son style, mais refuse toute autre concession.

4. R. Colomb : « Je le répète, la part de la forme.... » Beyle avait en effet développé cette idée dans son début (cf. plus haut, p. 550), justement parce qu'il comptait supprimer la page que voici.

5. « *La Chartreuse* est écrite... », corrige Colomb, en faisant, je crois, un contresens.

le Code civil. Je vais corriger le style de *La Chartreuse*, puisqu'il vous blesse, mais je serai bien en peine. Je n'admire pas le style à la mode, il m'impatiente. Je vois des Claudiens, des Sénèques, des Ausones[1]. On me dit depuis un an qu'il faut quelquefois délasser le lecteur en décrivant le paysage, les habits[2]. Ces choses m'ont tant ennuyé chez les autres[3] ! J'essaierai[4].

Quant au succès contemporain, auquel je n'aurais pas songé sans la *Revue Parisienne*, il y a bien[5] quinze ans que je me suis dit : je deviendrais un candidat pour l'Académie si j'obtenais la main de mademoiselle Bertin, qui me ferait louer trois fois la semaine[6]. Quand la société ne sera plus *tachée* d'enrichis grossiers, prisant avant tout la noblesse, justement parce qu'ils sont ignobles[7], elle ne sera plus à genoux[8] devant le journal de l'aristocratie. Avant 1793 la bonne compagnie était la vraie juge[9] des livres, maintenant elle rêve le retour de 93, elle a peur, elle n'est plus juge[10]. Voyez le catalogue[11] qu'un petit libraire près Saint-Thomas-d'Aquin (rue du Bac, vers le n° 110) prête à la noblesse sa voisine. C'est l'argument qui m'a le plus convaincu de l'impossibilité de plaire à ces peureux hébétés par l'oisiveté.

1. Dans son premier brouillon, Beyle s'exprimait ainsi : « Quant à la beauté de la phrase, à sa rondeur, à son nombre (comme l'oraison funèbre dans *Jacques le Fataliste*), souvent j'y vois un défaut. Comme en peinture les tableaux de 1840 seront ridicules en 1880, je pense que le style poli, contourné, et soi-disant riche [?] de 1840 sera fort risible en 1880. Il sera ce que les lettres de Voiture sont pour nous. »

2. Il écrivait déjà dans son premier brouillon : « Je crois voir depuis un an qu'il faut quelquefois... etc. ». Est-ce Balzac qui l'avait aidé à cette découverte en lui écrivant, le 6 avril 1839 : « Il manque le côté physique dans la peinture de quelques personnages * » ? Toujours est-il que Stendhal songe à céder au goût du public, en suivant les conseils et l'exemple de Balzac. « Dans la deuxième édition de 1860 », il se proposait encore d'ajouter « des bouts de paysage ». (*Marginalia*, publ. par P. Brun dans la *Rev. Blanche* du 15 oct. 1901, p. 274, 275.)

3. Beyle oublie-t-il donc qu'il écrit à Balzac, ou bien est-ce une pointe secrète ?

4. Colomb a lu : « J'exagérerai ».

5. *bien* est oublié par Paupe.

6. Peut-être à cause de sa vieille rancune contre le *Journal des Débats*, Beyle tenait à cette raillerie. Elle apparaît tout au début de son premier brouillon (cf. p. 545), et il la répète à la fin du même brouillon : « Quant au succès contemporain, je me suis dit depuis l'*Histoire de la Peinture* que je serais un candidat pour l'Académie si j'avais pu obtenir la main de mademoiselle Bertin (auteur d'une musique avec des paroles de M. Victor Hugo). » Cette musique est celle de *La Esmeralda*, qui fut jouée à l'Opéra le 14 novembre 1836.

7. Brouillon primitif : « En dictant *La Chartreuse*, je pensais qu'en faisant imprimer le premier jet, j'étais plus vrai, plus *naturel*, plus digne de plaire en 1880, quand la société ne sera plus pavée d'*enrichis grossiers*, et prisant avant tout la noblesse, justement parce qu'ils sont *ignobles*. » Il reprend ces idées en marge de *La Chartreuse*, le 4 novembre suivant. (*Rev. Blanche*, 15 oct. 1901, art. cit.)

8. R. Colomb écrit : « elle cessera de fléchir le genou ».

9. « le vrai juge », corrige Colomb.

10. Colomb : « elle ne saurait plus juger ».

11. Beyle, je pense, a oublié : « des livres... ».

* Il le lui avait encore répété, dans une conversation que rapporte Forgues : « L'important, disait Balzac, était de décrire dans les plus menus détails » les figures, les habits, les petites singularités de chaque personnage. « L'auteur de *Rouge et Noir* écoutait ces beaux préceptes avec l'air du catéchumène le plus docile et le plus respectueux. » (Lucien Pinvert, *Le critique E.-D. Forgues*, 26.)

Je n'ai point copié M. de Metternich, que je n'ai pas vu depuis 1810, à Saint-Cloud, quand il portait un bracelet des cheveux de Caroline Murat[1], si belle alors[2]. Je n'ai nullement regret à tout ce qui ne doit pas arriver[3]. Je suis fataliste et je m'en cache[4]. Je songe que j'aurai peut-être un peu de succès[5] vers 1860 ou 80. Alors on parlera bien peu de M. de Metternich et encore moins du petit prince[6]. Qui était premier ministre d'Angleterre du temps de Malherbe? Si je n'ai pas le malheur de tomber sur Cromwell, je suis sûr de l'inconnu.

La mort nous fait changer de rôle avec ces gens-là. Ils peuvent tout sur nos corps pendant leur vie, mais, à l'instant de la mort, l'oubli les enveloppe à jamais[7]. Qui parlera de M. de Villèle, de M. de Martignac, dans cent ans? M. de Talleyrand lui-même[8] ne sera sauvé que par ses *Mémoires*, s'il en a laissé de bons, tandis que le *Roman comique* est aujourd'hui ce que le *Père Goriot* sera en 1980. C'est Scarron qui fait connaître le nom du Rothschild de son temps, M. de Montauron, qui fut aussi, moyennant cinquante louis, le protecteur de Corneille[9].

Vous avez bien senti, Monsieur, avec le tact d'un homme qui a agi, que *La Chartreuse* ne pouvait pas s'attaquer à un grand État, comme la France, l'Espagne, Vienne, à cause des détails d'administration[10]. Restaient les petits princes d'Allemagne et d'Italie.

Mais les Allemands sont tellement à genoux devant un cordon, ils sont si bêtes! J'ai passé plusieurs années chez eux, et j'ai oublié leur langue par mépris. Vous verrez bien que mes personnages ne pouvaient être Allemands. Si vous suivez cette idée, vous trouverez que j'ai été conduit par la main à une dynastie éteinte, à un Farnèse, le moins obscur de ces *éteints*, à cause des généraux ses grands-pères.

1. « C... M... », imprime le discret Colomb. Paupe a bien rétabli le nom.

2. Balzac, toujours sûr de lui, avait écrit : « Certes... il est impossible de ne pas reconnaître, dans le comte Mosca, le plus remarquable portrait qu'on puisse jamais faire du prince de Metternich.... » (*Rev. Paris.*, 284-285.) Et il rappelait, en homme bien informé, la vie amoureuse du ministre autrichien. Beyle, pour montrer sans doute qu'il connaît aussi bien que Balzac la chronique des cours, cite en passant l'anecdote de Caroline Murat, — et condamne d'un mot sec le parallèle si complaisamment développé par Balzac.

3. La phrase semble ici presque incohérente, mais elle s'explique par le texte primitif : « Je n'ai nullement pensé au *non exequatur* * de M. de Metternich. Je n'ai jamais aucun regret à tout ce qui ne doit pas arriver. Je vous avouerai que je place mon orgueil à avoir un peu de renom en 1880; alors on parlera peu... etc. »

4. « et je me cache », écrit Colomb, obscurément.

5. Colomb : « quelque succès ».

6. Le prince de Parme, c'est-à-dire le duc de Modène.

7. Première version : « le silence les envahit ».

8. Première version : « Qui parle de M. de Villèle, de Louis XVIII; de Charles X un peu plus : il s'est fait chasser. »

9. Qui lui dédia *Cinna*, comme on sait. Scarron railla le protecteur et le protégé.

10. Balzac avait dit en effet : « Cet ouvrage, appliqué à des intérêts vastes comme ceux du cabinet de Louis XIV, du cabinet de Pitt, du cabinet de Napoléon ou du cabinet russe, eût été impossible à cause des longueurs et des explications qu'auraient voulues tant d'intérêts voilés.... » (*Rev. Paris.*, 301.)

* Stendhal avait d'abord écrit : « à me venger de ... ». On sait que Metternich ne voulut pas de lui comme consul à Trieste. Balzac le rappelait dans sa revue.

Je prends un personnage de moi bien connu, je lui laisse les habitudes qu'il a contractées dans l'art d'aller tous les matins à la chasse du bonheur, ensuite je lui donne plus d'esprit. Je n'ai jamais vu madame de Belgioioso[1], Rassi était Allemand; je lui ai parlé deux cents fois. J'ai appris le Prince en séjournant à Saint-Cloud en 1810 et 1811[2].

Ouf! J'espère que vous aurez lu cette brochure[3] en trois fois. Vous dites, Monsieur, que vous ne savez pas l'anglais : vous avez à Paris le style *bourgeois* de Walter Scott dans la prose pesante de M. Delécluze[4], rédacteur des *Débats*, et auteur d'une *Mademoiselle de Liron*[5] où il y a quelque chose[6]. La prose de Walter Scott est inélégante et surtout prétentieuse. On voit un nain qui ne veut pas perdre une ligne de sa taille.

Cet article étonnant, tel que jamais écrivain ne le reçut d'un autre, je l'ai lu, j'ose maintenant vous l'avouer, en éclatant de rire, toutes les fois que j'arrivais à une louange un peu forte, et j'en rencontrais à chaque pas. Je voyais la mine que feraient mes amis en le lisant[7].

Par exemple le ministre d'Argout, étant auditeur au Conseil d'État, était mon égal et de plus ce qu'on appelle un ami. 1830 arrive, il est ministre, ses commis que je ne connais pas pensent qu'il y a une trentaine d'artistes[8]....

Ici s'arrête le manuscrit, à la fin de la page 14. Les pages suivantes ont-elles été perdues? ou plutôt Beyle, s'apercevant qu'après avoir pris congé il recommençait sur l'escalier la conversation et les confidences, brisa-t-il là, sans même finir sa phrase?

Colomb fut sans doute embarrassé; pour se tirer d'affaire, il

1. « ... on peut trouver, avait écrit Balzac, dans la princesse B... quelques traits de la Sanseverina. N'est-elle pas Milanaise? N'a-t-elle pas subi la bonne et la mauvaise fortune? N'est-elle pas fine et spirituelle? » (*Rev. Paris.*, 333.)

2. Beyle avait d'abord écrit, dans son premier brouillon, cette affirmation intéressante : « Je n'ai pas eu de modèle pour le Prince. » Il barra et mit : « J'ai fait le Prince d'après la cour de Saint-Cloud, que j'habitais en quelque sorte en 1810, et 11 *. » Et plus loin il rappelle des souvenirs personnels : « J'écrivais pour M. le comte D[aru], qui était obligé de me dire les secrets pour que je pusse le soulager dans son énorme travail. » Et il dessine, à côté, le plan d'une cour entourée de bâtiments en fer à cheval, portant aux deux extrémités les lettres N et C : « Napoléon en N; le salon de M. D. en C. » — « Napoléon envoya un soir demander pourquoi on riait tant à la chancellerie. » Mais il biffa aussitôt ces confidences.

3. « épître », corrige R. Colomb.

4. « M. D... », écrit Colomb, et il supprime la fin de la phrase, qui eût fait deviner. Paupe rétablit le nom.

5. *Mademoiselle Justine de Liron*, nouvelle, suivie du *Mécanicien roi*, parut en 1832.

6. Premier brouillon : « ... *Mademoiselle de Liron* qui n'est pas mal. »

7. La ponctuation de tout le paragraphe reste douteuse, par suite des corrections assez confuses faites par Beyle. J'ai cru devoir m'écarter de celle qu'avait adoptée Colomb.

8. Stendhal avait d'abord écrit : « lui présentent une liste de trente personnes... ».

* C'était confirmer l'interprétation de Balzac, qui voyait dans le prince de Parme « le Prince » de tous les temps et de toutes les cours : « Au dix-septième siècle, à Versailles, il serait Louis XIV. » (*Rev. Par.*, 301.)

supprima d'abord le passage inachevé, puis alla prendre, en guise de conclusion, une note que Beyle avait placée dans un coin de son brouillon primitif, comme un projet de post-scriptum :

« Fin : j'écris si mal quand j'écris à un homme d'esprit, mes idées sont réveillées si rapidement, que je prends le parti de faire transcrire ma lettre[1]. »

Mais cette lettre fameuse voulait une conclusion moins plate. Relisons celle que Stendhal, après mûre réflexion, avait lui-même choisie, et qui nous semble aujourd'hui un singulier mélange de divination et de chimère :

« Tous les coquins politiques ayant un ton déclamatoire..., l'on en sera dégoûté en 1880. Alors peut-être on lira *La Chartreuse.* »

PAUL ARBELET.

1. Sur la même feuille de ce premier brouillon, Colomb avait lu ce passage : « Voici mon malheur; trouvez-moi un remède. Pour travailler le matin, il faut être distrait le soir, sinon le matin on se trouve ennuyé du soir. Voyez de là mon malheur au milieu des cinq mille épais [?] marchands de Civita-Vecchia. Il n'y a là de poétique que les douze cents forçats, mais je ne leur parle pas. Les femmes rêvent aux moyens de se faire donner un chapeau de France par les maris. » Il entreprit de le corriger, de l'embellir; cela fait, il lui chercha une place, et réussit à le loger dans la deuxième page de la lettre, où Beyle ne l'avait point mis.

# CENT TRENTE-NEUF VERS DE JEAN DE LA FONTAINE RETROUVÉS

Gallus, escam quaerens, margaritam reperit

En cherchant de vieilles reliures, j'ai trouvé des poésies de La Fontaine : cent trente-neuf vers, précédés de son nom et qui sont, je crois, inconnus des éditeurs et des bibliographes.

Reconnaître dans un texte anonyme, l'auteur que l'on aime, et lui restituer son bien, c'est, pour un lettré, le motif d'une satisfaction rare et d'une légitime fierté.

Découvrir une œuvre signée du nom d'un grand classique ne peut être, depuis les immenses travaux des critiques, que l'effet d'une rencontre extraordinaire, dans laquelle l'esprit de discernement n'intervient pas.

Ma trouvaille ne me donne donc aucun orgueil. Mais elle a ceci de particulier : l'œuvre que je révèle n'est pas inédite.

Louis Giry, ayant traduit, en 1665, les cinq premiers livres de *la Cité de Dieu*[1], écrit dans sa préface : «... comme il y a beaucoup de vers de Poëtes Latins que j'ay esté bien aise de faire voir en nostre langue, Monsieur de la Fontaine, qui a joint à beaucoup de vertu, et à un grand mérite, un fort beau genie pour la Poësie Françoise, a bien voulu les traduire pour honorer mon travail.... »

Que La Fontaine ait collaboré à cet ouvrage, cela n'a rien de surprenant : n'avait-il pas débuté lui-même par une traduction, ou plutôt une imitation de *L'Eunuque* de Térence?

Justement, Louis Giry pratiquait la traduction libre. Homme d'une grande probité, il passait pour un traducteur fidèle, en un temps où la couleur locale n'était pas sentie, où l'anachronisme

1. *Saint Augustin. De la Cité de Dieu. De la Traduction de Louis Giry. A Paris, chez Pierre le Petit*, 1665 (in-8°). (Les livres VI-X parurent en 1667, deux ans après la mort de Giry.)

ne choquait pas. Il comprenait ses auteurs à sa façon et les arrangeait au goût du jour. Dans sa traduction de la IV^e^ Catilinaire, on entend l'orateur, s'adressant aux Pères Conscrits, leur dire « Messieurs! »

Un autre traducteur, quelques années plus tard, s'est exprimé de même : c'est Maucroix, dont les traductions ont paru, coïncidence curieuse, dans les *Ouvrages de prose et de poésie des S^rs^ de Maucroix et de la Fontaine*, sous les auspices, par conséquent, du poète qui avait déjà « honoré » Giry de sa collaboration.

Aux sceptiques qui se demanderaient néanmoins s'il n'y a pas eu un autre La Fontaine en ce temps-là, je conseille d'ouvrir le livre de Giry à la page 500. Ils liront : *Odyss.*, 18[1].

> Juppiter à son gré tourne l'esprit humain;
> Nos cœurs sont disposez à tous tant que nous sommes,
> Aujourd'huy d'une sorte et d'une autre demain,
> Comme il plaist au Maistre des hommes.

Ce dernier trait n'est-il pas comme le paraphe du Bonhomme?

Et qui ne nommerait tout de suite l'auteur de ce passage tiré de la 3^e^ satire de Perse :
(p. 147)

> Pauvres humains de qui tous les désirs,
> Tendent au lucre, ou cherchent les plaisirs,
> Dieu vous a faits, mais pour une autre cause:
> Considerez la fin de chaque chose.
> Par quels moyens on y doit arriver,
> Ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut approuver,
> Jusqu'à quel point l'argent est souhaitable,
> Et son usage, et son prix veritable;
> Pourquoi le Ciel au monde vous a mis,
> Si c'est pour vous ou bien pour vos amis,
> Pour vos parents, et pour votre patrie,
> Quelle doit estre à chacun vostre vie,
> Quel de vos jours le principal soucy,
> Quel poste enfin vous occupez icy.

Comme il est à son aise, encore, pour dire avec Horace :
(p. 535)

1. C'est la seule citation d'un poète grec que fasse saint Augustin; et encore la donne-t-il traduite par Cicéron.

Apprens à regner sur toy-mesme,
Commande à ton avidité,
Tu te feras un diadéme
Que jamais Prince n'a porté ;
Se sçavoir borner, c'est étendre
Son pouvoir plus loin qu'Alexandre,
Plus loin que Gade, et que les bords
De l'une et de l'autre Carthage,
Rien ne manque au bon-heur du Sage,
Ny les grandeurs, ny les tresors.

(Livre 2.)

N'oublions pas que La Fontaine a été enthousiasmé par les odes de Malherbe. (D'Olivet, *Histoire de l'Académie.*)

Parfois, la citation ne contenait aucun lyrisme. Il ne faut pas en vouloir au traducteur.
(p. 10)

Le vase estant imbu d'une bonne liqueur
En conserve long-temps et le goust et l'odeur

(*Horace.*)

Parfois, c'est la concision du latin qui semble inimitable en français.
Par exemple, saint Augustin cite ce vers de Mécène :

Nec tumulum curo, sepelit natura relictos.

Mais La Fontaine interprète :
(p. 49)

Le Ciel couvre les corps qui n'ont point de tombeau.

Il n'est pas moins habile à emboucher la trompette de l'épopée : avec Virgile, il sait chanter la ruine de Troye.
(p. 251)

Cès beaux murs dont l'Asie admira la structure
Et qu'Ilion paya d'un insolent parjure.

(5 de l'*Enéide.*)
(p. 211)

Tous les Dieux protecteurs de l'Empire de Troye
Laissèrent leurs Autels et leurs Temples en proye,

Et cherchèrent ailleurs un refuge asseuré.
(2 de l'*Enéide*).

(p. 11)

Le Prestre qui servait Apollon et Pallas
Couroit vers le rivage, et portoit dans ses bras
Son fils, ses Dieux vaincus, et les choses sacrées.

(p. 11)

Ilion à tes soins recommande ses Dieux.

(p. 14)

De la reine des Dieux le sacré domicile
Servit en ce désastre au pillage d'asile,
Usage bien contraire à son premier destin,
Ulysse avec Phœnix y garde le butin.
Longues troupes d'enfans et de femmes craintives
Sont debout alentour des richesses captives,
Vases et tables d'or, ornemens precieux
Pesle mesle entassez occupent ces saints lieux ;
Enfin ce qu'on sauva de la fureur des flammes.

(p. 8)

Ayant égorgé les soldats
Destinez pour garder le temple de Pallas,
Rien ne leur fut sacré, leur insolence extrême
Osa bien enlever la Deesse elle-même.

Enée voit Priam mourir

Et souiller de son sang les autels que luy-mesme
Avait dressez aux Dieux....
Les affaires des Grecs aussi-tost déclinerent.

(p. 565)

Ce me sera beaucoup en faisant alliance,
Si je puis embrasser le tyran des Troyens.

(p. 10) (C'est Junon qui parle :)

Les Troyens, nation de ma gloire ennemie,
Couvrent de leurs vaisseaux les costes d'Italie,
Et portent avec eux leurs Penates vaincus.

Avec Virgile, Lucain, Ennius, voici que La Fontaine célèbre la grandeur de Rome.

(p. 525)

Junon mesme aux Troyens se rendra favorable,
Et lasse de remplir l'Univers de terreur,
Laissera par le temps adoucir sa fureur.
Dans la suite des ans Rome sera maistresse
De Mycene, d'Argos, de Phthie, et de la Grece,
Du monde, les destins l'ont ainsi resolu.

(p. 265)

Dieux qui veillez toujours pour le salut de Troye.

(p. 526)

Rome tu vois par là quelle est ta destinée;
Pour les emplois communs tu peux n'estre pas née,
D'autres peuples sçauront dans les Arts exceller,
Mieux user du ciseau, mieux peindre, mieux mouler,
Donner à tes enfans des leçons d'éloquence,
Des Cieux et de leurs cours t'apprendre la science,
Te décrire au compas leur immuable loy,
Mais l'art de commander est réservé pour toy.
Sçavoir comme on agit et parle en souveraine.
Estre des nations ou l'arbitre ou la Reine,
Pardonner aux vaincus, domter les orgueilleux,
C'est la gloire promise à ton front sourcilleux.

(p. 205)

Rome se voit montée au faiste des grandeurs
Par ses premiers enfans et ses premieres mœurs.
(*Ennius.*)

Vient la guerre civile :

(p. 280)

Je chante cette guerre à l'univers fatale,
Où le Dieu des combats dans les champs de Pharsale
Rendit victorieux le party du tyran.
(*Lucain.*)

(p. 348)

Le remede à ces maux alla jusqu'à l'excès

Les méchans tour à tour du pouvoir s'emparerent,
Le coupable perit, mais ceux qui demeurerent,
S'attirant par sa perte un reproche eternel,
Personne n'échappa qui ne fust criminel;
Themis lâcha pour lors le frein à la vengeance,
Et chacun mesurant sa haine à sa puissance,
La colere fit voir par ses derniers efforts,
Des rivieres de sang, des montagnes de morts.

(*Lucain.*)

(p. 302)

L'aimable liberté
Fera perdre à Brutus les sentiments de pere,
Cruel, inexorable, aux siens mesme sévere,
Il punira de mort le perfide attentat
De ses enfans cheris, mais traistres à l'estat.
. . . . . .
Malheureux, quoy qu'en die et pense l'avenir.

(p. 551)

Mal-heureux, quelque nom que l'avenir luy donne.
. . . . . .
La gloire et la Patrie en son cœur l'emporterent.

(p. 524)

L'allié de Tarquin tenoit Rome assiegée
Et vouloit l'obliger,
A reconnoistre encor' sous le joug engagée
Ce superbe étranger.
Plutost que de servir Rome couroit aux armes,
Et d'un commun accord,
Tous préferoient aux Rois la guerre et ses alarmes,
Les dangers et la mort.

Rome sait encore
(p. 3)

Pardonner aux vaincus, et domter les superbes

(*Æneid.*, 6.)

Mais ses passions la perdront :
(p. 271)

Tant qu'insensiblement l'Univers empira,
L'argent devenu cuivre en fer degenera,
L'avarice amena la discorde et la guerre.

(*Virgile.*)

Horace l'avait pourtant prévenue :
(p. 535)

> L'amour de la loüange enfle-t-il tes esprits?
> Lis attentivement par trois fois ces écrits,
> Ils te soulageront, la recette en est bonne.
> (*Epîtres*, livre I.)

Le vice détruira les Romains
(p. 72)

> Qui las de respirer,
> Ont de leurs propres jours la fin précipitée.
> Se livrant à la mort, sans l'avoir méritée,
> . . . . . .
> Le Stix et les destins empeschent leur retour
> (*Enéide*, liv. 6.)

Et le paganisme vaincu dira, avec le poète Claudian, à l'empereur chrétien Théodose :
(p. 588)

> O Prince trop chery du maistre des saïsons,
> Qui vois sous tes drappeaux marcher les Aquilons,

Le vrai Dieu est le maître :
(p. 399)

> Dieu remplit l'univers de l'un et l'autre bout,
> L'air, la terre et la mer luy sont presens par tout,
> Il occupe des Cieux les campagnes profondes.

Sénèque le philosophe lui adresse un hymne d'obéissance :
(p. 499)

> Pere de l'Univers, dominateur suprême
> Qui te fais un trosne des cieux
> Et du Soleil un diadéme,
> Mene moy, je te suis à tout heure, en tous lieux,
> Rien ne peut arrester ta volonté fatale :
> Que l'on resiste ou non, ta puissance est égale;
> Tu te fais obeir ou de force ou de gré,
> Les ames des mutins te suivent enchaisnées,
> Que sert-il de lutter contre les destinées :
> Le sage en est conduit, le rebelle entraisné.

Si un doute sur l'identité du traducteur subsistait encore, il serait dissipé par cette dernière traduction, qui se retrouve en 1681, légèrement modifiée :

> Pere de l'univers, dominateur des cieux
> Mene moi...

dans les Epîtres de Sénèque (tome II, p. 361). Et chacun sait que c'est bien Jean de la Fontaine qui a traduit en vers français les vers cités par Sénèque.

Nous apprenons, en passant, que ce texte est non pas de Sénèque, comme semble le croire Giry, mais de Cicéron.

La Fontaine, poète épique, étonnera quelques-uns de ses fidèles. Ils le reconnaîtront mieux annonçant le printemps avec Virgile : (p. 395)

> Lors Juppiter descend au sein de son Espouse,
> Et d'une humeur feconde arrose les guerets,
> Réjouït les moissons, rend le verd aux forests.

Telle est l'œuvre qui, si je ne me trompe, a échappé aux plus récents éditeurs de La Fontaine.

Ces beaux vers ont partagé le sort de la médiocre prose qu'ils accompagnaient. N'étaient-ils pas dignes, plutôt, de la sauver de l'oubli?

PAUL DE LAPPARENT.

# LA LIBRAIRIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE AU TEMPS DE WASHINGTON

En faisant quelques recherches sur l'action de la pensée française aux États-Unis à l'époque de la guerre d'Indépendance, nous avons mis la main sur un petit volume de 76 pages in-32, publié en 1795 à Philadelphie (alors capitale des États-Unis), et qui est conservé à la bibliothèque de la *American Philosophical Society*, — la célèbre société fondée par Franklin en 1743 et qui est un peu pour l'Amérique ce que l'Institut est pour la France.

Notre opuscule est coté *Class 017.4, n° M 81*. C'est un simple catalogue de librairie, mais si, comme le prétendait Stevenson, il y a dans les colonnes du plus pauvre journal ample matière, chaque jour, à plusieurs Iliades ou Odyssées, il peut bien y avoir dans un catalogue de librairie matière à considérations intéressantes. M. Mornet en a fourni la preuve il n'y a pas encore bien longtemps [1]. Nous avons donc examiné avec curiosité le modeste petit livre : il nous paraît en effet renfermer des renseignements précieux — nous voulons dire précis et impersonnels — sur les lectures qu'on mettait sur le marché américain à cette époque ; époque qui était précisément celle où la jeune république cherchait son assiette philosophique.

Ce ne seront sans doute que des notes que nous livrons à l'usage d un futur érudit. Mais il faut des commencements à tout ; et si on a étudié abondamment la coopération des officiers français à l'œuvre de l'indépendance américaine, on a, avec une persistance regrettable, négligé de s'occuper de la répercussion de la pensée française dans les écrits et les actes des compatriotes et des contemporains de Franklin et de Jefferson : il nous paraît tout de même un peu paradoxal, ce livre (fort bien fait du reste) d'un Lewis Rosenthal, *France and America*, et qui réduit les relations de la France et de l'Amérique à « The influence of the United States on France in the 18th century » (Holt, New-York, 1882). Parce que des circonstances tout accidentelles ont fait sonner l'heure de la révolution en Amérique treize ans avant qu'elle sonnât en France, ce n'est pas à dire encore que la France empruntât ses

1. *Revue d'Histoire littéraire* (Enseignement des bibliothèques privées, 1750-1780), juillet 1910.

idées à l'Amérique; d'autant plus que la révolution américaine ne serait pas venue à chef en si peu de temps sans l'aide de la France.

En même temps, en indiquant les circonstances dans lesquelles a été publié notre catalogue, nous aurons l'occasion de faire revivre un épisode tout à fait intéressant de l'histoire de la librairie française à l'étranger.

## I

En effet la maison qui avait mis en circulation notre catalogue avait été établie par un Français : — un de ces nombreux Français qui alors faisaient leur tour d'Amérique, soit par simple intérêt pour une nation d'avenir, comme Quesnay de Beaurepaire, Duval ou Volney, soit forcé en quelque sorte par les vicissitudes de la tempête révolutionnaire; aujourd'hui c'étaient les Royalistes, Liancourt de la Rochefoucauld, Talleyrand, Destutt de Tracy, Dupont de Nemours, le duc d'Orléans, ou Chateaubriand et Brillat-Savarin; demain ce seront les Bonapartistes, Grouchy, Lefebvre, Galabert, Jourdan, Lakanal, Joseph Bonaparte....

Tandis que, à Philadelphie, le comte de Vallon enseignait l'escrime, le marquis de la Garde, la danse, et que M. de Malerive confectionnait des glaces pour les vendre sur Indépendence Square, Moreau de Saint-Méry essayait de vendre des livres.

* * *

Il avait eu, on s'en souvient, une carrière agitée[1]. Né à Port-Royal, à la Martinique, en 1750 d'une famille du Poitou, il est à Paris en 1769, gendarme du roi, en même temps qu'étudiant en droit, en lettres et en sciences. De retour aux Antilles en 1780, il s'établit à Saint-Domingue; il y exerce la profession d'avocat; il s'occupe des problèmes de droit aux colonies, et il amasse les matériaux pour son grand ouvrage, qui est annoncé dans son catalogue de Philadelphie ainsi : *Loix et Constitutions des Colonies fran-*

1. Outre les données des livres de référence, on peut consulter quelques études américaines. Ainsi celle de M. J.-G. Rosengarten, un bon ami de la France et qui a mis à notre disposition sa grande connaissance de l'histoire des réfugiés français en Amérique : *Moreau de Saint-Méry and his French friends in the American Philosophical Society* (*Proceedings Am. Phil. Soc.* Vol. I, 1911, p. 168-183). Voir aussi son *French Colonists and Exiles* (Philadelphia, 1907). L'autorité la plus sûre est, depuis 1913, M. Steward L. Mims, professeur d'histoire à l'Université de Yale, dans son *Introduction* à une édition du *Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798*, de Moreau de Saint-Méry, Yale University Press, 1913. C'est de ce *Voyage* dont le manuscrit est aux *Archives Coloniales* à Paris, que nous avons nos renseignements sur le commerce de livres de Saint-Méry à Philadelphie.

*çaises de l'Amérique sous le vent; suivies : 1° d'un tableau raisonné des différentes parties de l'administration actuelle de ces colonies; 2° d'observations générales sur le climat, la population, la culture, le caractère et les mœurs des habitants de la partie française de Saint-Domingue; 3° d'une description physique, politique et topographique des différents quartiers de cette même partie; le tout terminé par l'histoire de cette isle et de ces dépendances depuis leur découverte jusqu'à nos jours*, 6 vol. 4° (p. 47)[1]. Il découvre et restaure le tombeau de Christophe Colomb; il envoie des communications et curiosités archéologiques à la *Société Philosophique* de Franklin, dont il est élu membre correspondant. La Révolution le trouva à Paris où il avait été appelé en 1784 pour coopérer à l'élaboration d'un code de lois pour les colonies. Il adopta les principes de la Révolution, et, membre du gouvernement provisoire, est même nommé président des 407 électeurs de Paris; à ce titre il reçoit à l'Hôtel de Ville les clefs de la Bastille et discourt deux fois devant le roi : — il se vante d'avoir été pendant trois jours *roi de Paris*[2]; c'est lui aussi qui aurait fait confier à La Fayette le commandement de la garde nationale[3]. En 1791 il est élu membre du Conseil Judiciaire, mais il se retire le 4 octobre, restant à Paris cependant comme député de la Martinique à la Constituante. Hostile aux excès dont la Révolution commençait à se rendre coupable, il est obligé de fuir : blessé dans une émeute du 30 juillet 1792, il se réfugia dans un village de Normandie, à Forges. Échappant à la guillotine, il s'embarque avec sa femme et ses deux enfants au Havre le 9 novembre 1793. Voulant rentrer à Saint-Domingue, il y renonça ayant appris que des troubles y avaient éclaté : il se rend à Norfolk, où il avait été commis d'armateur, à New-York; il y arrive le 26 mai 1794, où encore, pour vivre, il doit faire des écritures; sa fierté a beaucoup à souffrir d'un patron désagréable. Le 16 juillet il va voir le baron de la Roche, alors demeurant à Brooklyn, pour discuter l'établissement d'une librairie à Philadelphie. Le baron de la Roche, probablement Stein de son vrai nom, mais qui voulait être Français, semble avoir été un assez douteux personnage, entremetteur d'affaires où il cherchait à empocher les bénéfices et à laisser les pertes aux autres. En tous cas, il offrit des capitaux à Saint-Méry pour une entreprise

1. Mims dit que l'ouvrage fut publié à Paris de 1784-90. Nous n'avons pu établir si Saint-Méry avait republié tout ou seulement partie à Philadelphie, où si ce qu'il publia à Philadelphie, 1796 et 1797, était nouveau entièrement. Pour notre étude cela n'a pas d'importance.

2. Voir Mims, *Introduction au Voyage*, p. XXVII.

3. *Ibid.*, p. XVII.

commerciale, et « dès le lendemain nous concertâmes un projet d'association pour une librairie ». (*Journal* de Saint-Méry, 16 juillet 1794.) Le 31 juillet, de la Roche fit un voyage seul à Philadelphie, et le 21 août il y retourna avec Saint-Méry; ils rentraient le 24 août; et le 5 septembre, de la Roche signe une avance de 18 000 francs (3 000 piastres fortes) sur un banquier (Sonntag) de Philadelphie. Le 13 octobre, Saint-Méry part avec les siens pour Philadelphie; et le 16 novembre il porte sur son journal : « On posa sur mon magasin ma belle enseigne :

MOREAU DE SAINT-MÉRY AND CO BOOKSELLER
PRINTER AND STATIONER
N° 84 FIRST STREET

Le magasin était fort bien situé, au coin de la rue des Noyers, qui est encore aujourd'hui une rue aristocratique, et de la première rue (— les rues montent depuis le quai du Delaware rue 1, 2, 3, etc., vers l'ouest). Le 16 décembre eut lieu la signature du contrat d'association avec de la Roche (qui était « la Compagnie »), et le même jour on ouvrit le magasin. Il était entendu qu'on ajouterait aussi tôt que possible, au magasin proprement dit, une imprimerie — l'enseigne l'annonçait déjà. De fait le 4 avril 1795 l'imprimerie arrive de Londres (probablement à New-York). Qu'arrive-t-il alors? Nous ne savons pas exactement, mais il y eut brouille avec de la Roche, et le 3 mai le journal contient ces simples mots : « Je promis à M. de la Roche de faire effacer de mon enseigne les mots *Et Compagnie*. Je ne sais quel prix il mettait à ce sacrifice. »

Probablement que le commerce n'allait pas très fort et de la Roche voulait se retirer; nous savons par une lettre reproduite dans le *Journal* que le 29 avril, c'est lui qui avait dû payer, de New-York, le loyer de la maison de Philadelphie. Le 24 juin, il y a des nouvelles de Londres, on annonce l'arrivée des caractères d'imprimerie; ils sont au port le 4 juillet. Mais de la Roche après en avoir pris livraison (espérant peut-être en les revendant à un autre retrouver une partie de son capital engagé à Philadelphie) refuse de les remettre, avec la presse, à Saint-Méry; celui-ci l'accuse de ne pas observer les devoirs de contrat et de faire du sabotage. Il y eut un édit le 25 juillet. En ce moment de la Roche était à Philadelphie, et, dit Saint-Méry : « il venait jusque dans ma maison, voir, examiner, s'informer, s'entremêler dans les choses

intérieures de mon ménage ». Ce jour-là donc Saint-Méry, résolu d'en finir, va trouver « avant six heures du matin » son associé, et le somme de lui remettre l'imprimerie; il voit alors le baron se diriger vers une grande armoire, l'ouvrir, et en tirer quelque chose de noir qui ressemblait à un pistolet; marchant alors à reculons jusqu'à la porte, Saint-Méry tourne la clef, et tirant de sa poche un pistolet (il en avait apporté deux en prévision d'une scène de ce genre), il somme l'autre de se mettre en garde; sur quoi de la Roche aurait changé d'humeur, et après avoir fait voir que son soi-disant pistolet n'était qu'un étui noir — dont il retira un cure-dent (?!) — il marcha la main tendue vers Saint-Méry; il protesta de son dévouement, se plaignant toutefois de ce que Saint-Méry l'eût diffamé en mettant en doute son titre de baron; Saint-Méry insiste pour obtenir son imprimerie.... Des amis intervinrent, entre autres Talleyrand qui écrit le 20 août de New-York à Saint-Méry : « Consentez à rompre la société, à la condition que de la Roche laisse les fonds qu'il y avait mis jusqu'au terme dont vous conviendrez avec lui. » Saint-Méry avait demandé mille dollars (probablement pour payer l'imprimerie) que ni Talleyrand, ni autre ami réfugié, ne pouvaient avancer. L'acte de dissolution fut signé sur ces bases le 22 août; et voici la fin de l'histoire : « Les caractères d'imprimerie me furent livrés. Tandis que je m'applaudissais de n'avoir plus de liaison avec M. le Baron allemand, Frank de la Roche, à partir du 26 août, il fit reprendre par M. De Combaz, mon commis, tous ces objets en nature; il lui transporte ensuite sa créance sur moi, et couronne l'œuvre en lui faisant lever une librairie à Philadelphie en société avec lui. — Je parlerai encore de ce seigneur[1]. »

Depuis ce moment, le journal nous parle surtout de l'imprimerie. Dès le 11 septembre Saint-Méry engagea à son service La Grange, prote parisien, que la Révolution avait conduit au Cap, et puis à Philadelphie, et un jeune compositeur, Despioux, Bordelais et compagnon d'exil de La Grange; enfin il initia à la composition son propre fils.

1. Il n'en parla plus; au moins dans le *Journal*. Voir cependant les pages intéressantes qu'il lui avait consacrées, dans le *Journal*, et en note, 31 juillet 1794, p. 144-145 et p. 154-157.

La lettre où Saint-Méry, par l'intermédiaire de son ami Gauvain, offre ses conditions de dissolution de la société qui, selon le contrat liait de la Roche jusqu'au 31 décembre 1797, était du 17 août, celle par laquelle de la Roche accepte, du 21 août. De la Roche reprendra les objets en nature fournis par lui au magasin et non vendus, c'est-à-dire probablement surtout des livres et cartes de sa bibliothèque; également les livres fournis par Allen, libraire à New-York; et Saint-Méry paiera avec 6 p. 100 d'intérêt, mensuellement, les fonds avancés par de la Roche jusqu'au 31 décembre 1797.

Parmi les ouvrages qui sortirent de son atelier, citons d'abord une gazette française rédigée par un émigré de Saint-Domingue, Gatereau, et qui parut du 15 octobre 1795 au 14 mars 1796 sous le titre *Courrier de la France et des Colonies* (au numéro du 5 janvier 1796 Saint-Méry inséra un acticle de sa plume sur la Guillotine[1]).

Il parle aussi d'un calendrier (p. 233).

Autre publication pour les réfugiés français et les créoles : un livre « ou l'exercice de leur religion » à savoir de « nouvelles Etrennes spirituelles à l'usage de Rome », petit in-12, de 290 pages, « ouvrage qui fut très bien accueilli » (oct. 1796). A la même époque, un volume in-12 de 420 pages, *Idée générale ou abrégé des sciences et des arts à l'usage de la jeunesse publié par M. L. E. Moreau de Saint-Méry* « dont je dus l'idée à l'abrégé de toutes les sciences à l'usage des enfants par M. Formey, imprimé en 1783 »; il y a « du moins des choses que je crois toutes neuves ». En 1797 il le fait imprimer en anglais (traduction par Michael Fortune), 380 pages et « cette édition a été d'autant plus promptement épuisée que les écoles américaines l'ont adoptée pour leur enseignement ». L'édition française fut tôt enlevée aussi, et « Toussaint Louverture, gouverneur général de Saint-Domingue, a exigé que La Grange, mon maître ouvrier de Philadelphie, en fît une édition au Port-au-Prince » (p. 240). Parmi les livres de plus durable intérêt que Saint-Méry imprima, il faut citer avant tout le fameux ouvrage de La Rochefoucauld-Liancourt, *Des Prisons de Philadelphie*, par *un Européen*; les deux éditions, anglaise et française, portent à la page du titre : « Moreau de Saint-Méry, Printer and Bookseller, Philadelphia », 1796. Puis il imprima de lui-même, 2 volumes de *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle Saint-Domingue* en français, et puis une traduction anglaise (de Wm. Cobbett). en 1796; et en 1797 *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*, en 2 volumes. Ces ouvrages, et l'abrégé des sciences, furent mis en vente aussi au

1. *Journal*, 9 janvier, dit : « C'était en réponse à l'opinion de M. Sue qui publiait que la guillotine produisait un genre de mort atroce. Il appuyait son raisonnement du fait de l'exécution de Charlotte Corday, célèbre par l'assassinat de Marat, dont le bourreau fit rougir les joues en lui appliquant un soufflet, ce qu'on ne produirait jamais sur les joues d'un cadavre. Donc c'était une impression morale, donc Charlotte Corday n'était pas morte quoique sa tête fut séparée de son corp.... Donc... je soutins qu'il ne s'agissait ici que de l'irritabilité, effet purement machinal. De là je cite plusieurs déserteurs, les grenouilles, l'irritabilité d'un muscle humain sans rapport avec le corps auquel il a appartenu. Je blâme encore M. Sue de vouloir qu'on remplace la guillotine par l'asphyxie.... »

Cap (p. 254); et Talleyrand emporta cent exemplaires du *Saint-Domingue*, partie espagnole, à Hambourg, lorsqu'il quitta l'Amérique, plus « 200 exemplaires de ma *Description des prisons de Philadelphie* » (13 juin 1796, p. 225).

Enfin un voyageur Hollandais, M. Van Braam qui avait amené, comme curiosité, des Chinois à Philadelphie en mai 1796, rapportait de l'Orient une relation de ses voyages. Le 25 mai, Saint-Méry « convint d'être l'éditeur de son *Voyage de l'Ambassade hollandaise de Canton à Pékin*, et de le publier imprimé ». Deux ans après, 500 exemplaires de cet ouvrage envoyés à Paris, furent saisis par des pirates avec la cargaison d'un navire; il furent vendus à vil prix à un commissaire français à Nantes qui les débita; pour Saint-Méry ce fut une perte sèche; il n'avait aucun recours en justice[1] (p. 255-6).

Il est probable qu'en faisant des recherches dans les bibliothèques de Philadelphie on retrouverait d'autres livres sortant des presses de Saint-Méry.

Son commerce fut-il florissant? Probablement pas trop; quand même il avait recueilli des souscriptions très flatteuses pour son grand ouvrage, de John Adams, alors vice-président des États-Unis, de Dupont, de Rochambeau, de Talleyrand, de Volney, de Vaughan, et quand même quelques-unes de ses publications se vendirent bien. Le comte de Moré, dans ses *Mémoires* (p. 148-9) prétend qu'il avait quelque chose comme 25 000 francs de dettes à Philadelphie. Rien ne confirme cela. Seulement, de la Roche ayant retiré ses capitaux, il était plus difficile, surtout avec une dette à éteindre, de se maintenir à flot. C'est probablement ce qui engagea Saint-Méry à déménager le 5 septembre 1797 dans un quartier plus modeste (Front Street et Callowhill Street). Mais il paya sa grande dette le 16 janvier 1798 : « J'achetai de quelqu'un à qui Decombas, cessionnaire de M. le baron de la Roche, l'avait vendue, ma dette envers lui », ce qui est très peu de retard puisque l'échéance était fixée au 31 décembre 1797. Il faut compter aussi la perte des 500 volumes dont nous venons de parler. On comprend que Saint-Méry ait accepté avec plaisir une avance d'argent de Talleyrand lorsqu'il débarqua en France, et que la souscription de 50 exemplaires de ses ouvrages sur Saint-Domingue par le ministre de la Marine, tôt après son arrivée à Paris, fut la bienvenue.

1. Le *Voyage aux États-Unis* se termine à la date du 28 décembre 1798 — quand Saint-Méry était déjà rentré à Paris, — par ces mots : « C'est dans cette année que j'ai publié le 2e volume du voyage de l'ambassade hollandaise de Vanbraam » (p. 403).

La vie à Philadelphie n'était pas désagréable : le *Journal* nous montre Saint-Méry observant avec intérêt et intelligence le pays et les mœurs. Il fut élu membre actif de l'*American Philosophical Society*, aux séances de laquelle il se rencontrait avec Talleyrand, La Rochefoucauld, Volney; et pour laquelle il préparait volontiers des travaux. Sa maison et son magasin étaient un rendez-vous pour des réfugiés de marque; quatre fois le *Journal* consigne la visite du duc d'Orléans. Et en regard de la bonhomie du futur roi de France, il est piquant de relever ces lignes de la *Description de Philadelphie*, la capitale de la Démocratie américaine, en 1795 : « A l'un des bals projetés pour célébrer le 23 janvier 1795 l'anniversaire de Washington, je priai M. Vaughan, mon proche voisin et mon confrère à la société philosophique, de me procurer un des billets qu'on vendait et qui en donnait l'admission. Mais il me répondit qu'étant *Storekeeper* (boutiquier) je ne pouvais prétendre à cet honneur.... « Eh quoi, lui dis-je, vous ne « savez donc pas que je n'ai jamais été plus votre égal que depuis « que je ne suis rien. » — Je n'eus pas de billets et je ne vis pas le bal » (p. 358-9).

Le jour où Talleyrand quitta Philadelphie pour l'Europe, 12 juin 1796, Saint-Méry écrit cette jolie page dans son *Journal* (223-4) :

... Rien ne pourrait exprimer avec exactitude la nature de ma liaison avec Talleyrand. Tous les jours où nous fûmes réunis à Philadelphie, depuis le mois d'octobre 1795 jusqu'à l'époque actuelle, il arrivait dans mon cabinet à huit heures du soir. Là seuls et sans interruption (excepté quand Baumetz, Talon, Blacon, Noailles, Volney, Payen de Boisneuf, Demeunier, Boilandry, y venaient ensemble ou séparément) nous nous ouvrions nos cœurs, nous en épanchions les sentiments, et nos pensées les plus intimes devenaient communes à l'un et à l'autre.

Nous passions dans ces entretiens délicieux tout le temps qui s'écoulait jusqu'à ce qu'on vînt m'annoncer que le souper était servi.

Talleyrand ne soupait pas, moi je soupais d'un peu de riz au lait cuit au four du poèle de mon magasin.

Mais nous étions avec ma famille, et gaiement Blacon, Baumetz, La Colombe étaient souvent au souper. J'avais du vin de Madère excellent qui plaisait beaucoup à Talleyrand, il en buvait au souper. La gaîté présidait constamment à nos réunions où nous nous amusions souvent à polissonner, surtout lorsque Blacon s'amusait à Monseigneuriser Talleyrand, qui s'en vengeait en lui donnant de son poignet de fer ce que les enfants appellent des manchettes. Enfin l'heure de se retirer arrivait, et il fallait que ma femme engageât la bruyante compagnie à aller se coucher. Combien de fois Talleyrand, arrivé jusque dans la

petite cour placée au bas de mon escalier, le remontait et prolongeait la soirée. Il cédait enfin, lorsque ma femme lui disait : « Vous ferez demain le paresseux dans votre lit jusqu'à midi, tandis qu'à sept heures du matin votre ami sera forcé d'aller ouvrir son magasin. » D'autres fois c'était dans ce magasin que Talleyrand, Baumetz, Blacon et M. de Liancourt continuaient leur sabat dans le jour même malgré mon observation que les Américains n'entrent jamais dans un magasin où ils entendent du bruit et qu'ainsi on éloignait les chalands du mien. On n'en finissait que de guerre lasse, surtout lorsque M. de Liancourt et mon fils se pelotaient comme deux écoliers.

En 1798 éclata la seconde épidémie de fièvre jaune à Philadelphie — la première était de 1793 — qui fit 5 000 victimes, et démoralisa la vie et les affaires. En outre les Français n'étaient plus du tout en odeur de sainteté auprès du gouvernement, qui n'avait pas voulu s'engager aux côtés de la France dans la guerre contre l'Angleterre ; évidemment les Français en Amérique — et leurs amis — manquèrent parfois de discrétion, en rapportant les services de La Fayette et Rochambeau ; — ce qui indisposa les partisans de la paix, et le gouvernement. Le 4 novembre 1756 Saint-Méry avait écrit dans son *Journal* : « Je pris la cocarde » ; le 14 juillet 1748 : « L'esprit défavorable aux Français s'augmentait tous les jours. La cocarde n'était plus portée à Philadelphie que par moi seul. » La situation pouvait même devenir dangereuse ; les Français étaient l'objet de menaces et Saint-Méry avait pris ses mesures ; il avait déjà obtenu des passeports pour les membres de sa famille quand il apprit que Adams, alors président des États-Unis — et visiteur fréquent autrefois du magasin de Saint-Méry — « avait fait une liste des Français à renvoyer, qu'en tête de cette liste était Volney, le général Bollot, moi, etc. J'eus la curiosité de faire interroger M. Adams par M. Langdon, sénateur de l'État de New-Hampshire, pour savoir ce qu'il me reprochait. Il lui répondit : *Rien de particulier, mais il est trop français* » (p. 263). Saint-Méry quittait Philadelphie le 20 août 1758, en pleine épidémie, avec sa femme et ses deux enfants. Nous ne savons comment il disposa de son imprimerie et de son stock de livres, sauf qu'une partie des volumes sur Saint-Domingue furent ramenés en France.

Grâce à une lointaine parenté avec Joséphine de Beauharnais, et avec l'aide de Talleyrand, Saint-Méry entra au ministère de la Marine. En 1801 il partit pour faire valoir les intérêts de la France dans le nord de l'Italie ; rappelé en 1806 par Bonaparte qui lui reprochait son manque d'énergie, il revint à Paris ; depuis 1812 il

jouit d'une pension, et travailla à ses manuscrits jusqu'en 1819, date de sa mort.

## II

Arrivons maintenant à l'objet propre de cette étude : que lisait-on en fait de livres français, ou de livres en général, en Amérique, aux jours où naissait la grande république d'outre-mer?

D'abord le titre du petit volume publié par Saint-Méry : *Catalogue of Books, Stationery, Engravings, Mathemetical instruments, Maps, Charts, et other goods of Moreau de Saint-Méry and Co's Store, n° 84 South Front Street, borner of Walnut, Philadelphia 1795.* (76 pages, petit in-24).

A la page 2, une petite préface imprimée sur deux colonnes, le texte anglais à gauche, le français à droite, disant la nature du commerce : « ... Ils achètent des livres français et reçoivent en commission tout ce qu'on veut bien leur confier en marchandise ou en affaires quelconques... ils n'épargneront aucun soin pour faire réussir une entreprise dont le désir de reprendre l'enseignement est la base.... » Des ateliers d'imprimerie et de reliure sont annoncés comme projetés.

Puis viennent les titres des livres à vendre, imprimés sur toute la largeur de la page. Il y en a 58 pages (p. 3-61). Suivent : 1 page de catalogues de cahiers d'écriture (*copy books*) — 25 articles; 6 pages de cartes géographiques (*Maps*) — 152 articles; 1 page de *plans divers* — 14 articles; et 5 pages de supplément de livres (*First supplement*) — 90 ouvrages.

Les deux dernières pages, imprimées de nouveau sur les deux colonnes (en anglais et en français) détaillant les articles de papeterie, « papier impérial, super-Royal, royal, medium », etc., des « plumes choisies et communes »; des « portefeuilles », des instruments de mathématique, un « bel assortiment de gravures ». Et pour finir : « tout ce que peut fournir la manufacture de New-York en Bonneterie, célèbre en Angleterre sous le nom de *fleecyhosiery*, tels que chaussons, mitaines et bas de gouteux, chemises, calcons [sic], manchons, etc. Ils ont aussi des jarretières et des bretelles élastiques; des seringues de différentes dimensions et espèce, etc., etc. » (fin)[1].

1. Dans la *Description de Philadelphie*, on lit ce passage au sujet des « seringues de différentes espèces » : « Ne voulant priver mon commerce d'un avantage dont je crois que les climats chauds ne pourraient se passer sans danger; et mon ancien collègue et ami, l'avocat Geanty, réfugié du Cap à Baltimore, plein de goût et de talent pour les instruments de physique, m'ayant proposé de mettre un entrepôt de certaines petites machines dont on dit que la cigogne nous a donné l'idée très

Analysons maintenant le catalogue de livres proprement dit. Ses 58 pages (3-61) se répartissent comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 18 1/2 | pages de livres | anglais (p. 3-22), *English books* . . . . . | 377 titres. |
| 3 1/2 | — | latins (p. 22-25), *Libri latini* . . . . . | 60 — |
| 0 3/4 | — | espagnols et italiens (p. 26), *Libri spanuoli et italiani* . . . . . | 9 — |
| 3 1/4 | — | allemands (p. 26-29), *Deutsche Bucher* . . | 73 — |
| 0 3/4 | — | hollandais (p. 30), *Hollandsche bokken.* . | 19 — |
| 30 | — | français (p. 30-61), *Livres française* [*sic*]. | 607 — |
| | | | 1 145 titres. |

Au nombre des ouvrages catalogués — 1 145 — il faut en ajouter 90 en supplément; total 1 235. Quelques titres (très rares) sont répétés sous deux rubriques différentes. On observera donc que les ouvrages français représentent à peu près le 50 p. 100 du magasin, les anglais seulement le 30 p. 100, et les allemands le 6 p. 100; puis viennent les latins, 5 p. 100.

*
* *

Dans les 18 pages et demie de titres anglais nous relevons une collection en somme assez complète de noms classiques. Citons : une *Collection of British Poets from Chaucer to Churchill*[1] en 109 volumes, publiée par Bell (éditeur écossais qui fit beaucoup pour la littérature en Amérique); puis Addison, Bolingbroke, Bunyan's, *Pilgrim's Progress** (3 exemplaires). Burke (*French Revolution*), Chaucer, Chesterfield, Dryden (*Fables*), Gay, Gibbons (*Roman Empire*), de Foë (*Robinson**), Johnson (*Rasselas**), Milton (*Paradise Lost**), Paley (*Moral Philosophy*), Pope, Priestley, *The Rambler*, Shakespeare[2], Smith (*Wealth of Nations*), Spencer, Sterne*, Swift, Thomson (*Seasons*), Young (*Nigths**).

Ajoutez : beaucoup de volumes de Voyages.

Ajoutez en traduction française : Richardson (*Grandison*), Sterne (*Voyage sentimental*); aussi *Don Quichotte* en anglais et en français.

ingénieuse, j'acceptai et je puis assurer que pendant quatre ans j'en ai eu constamment un assortiment qui était propre aux colons et auquel, malgré une fausse honte, les habitans des États-Uuis recoururent fréquemment, en sorte que l'emploi de ce moyen dans cette vaste étendue de l'Amérique date de cette époque... » p. 193-4. Et ailleurs décrivant les mœurs fort osées qu'il trouve à Philadelphie sous les dehors les plus pudiques : « C'est dans un pareil pays que les premières seringues apportées par les colons français parurent un objet hideux. Ensuite on en a exposé en vente chez les apothicaires américains. C'est aux Quakers qu'on doit ce changement et d'en avoir adopté l'usage les premiers... » (p. 338).

1. Les titres marqués d'un * représentent des ouvrages édités en Amérique — pour autant que nous savons. Il y en a peut-être d'autres.

2. Justement en 1795 paraissait la première édition américaine de Shakespeare (chez Bioren and Madam) : — est-ce cette édition que vendait Saint-Méry ?

Parmi les 607 titres qui remplissent les 30 pages consacrées aux œuvres françaises, nous relevons :

*Dictionnaire de l'Académie*, *Dictionnaire de Richelet* (2 fois), *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits*, de l'abbé Desfontaines, *Dictionnaire* (latin et français) de Trévoux. Puis, *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, avec supplément; l'*Encyclopédie* en 36 volumes; et les *Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris*.

*Œuvres complètes* — ou simplement *Œuvres* — de : d'Aguesseau, Beaumarchais, Boileau (2 fois), Brantome, Buffon, Chaulieu, M^me^ Deshoulières, Destouches, Fontenelle, Gresset, Hamilton, La Bruyère (*Caractères*), abbé Mably (2 fois), Marivaux, Molière (2 fois), Montesquieu, Necker, Parny, Piron (2 fois), Plutarque d'Amyot, Rabelais, Jean Racine, Louis Racine, Regnard, M^me^ Riccoboni, J.-J. Rousseau (2 fois), plus *Œuvres choisies*, et *Œuvres posthumes*, Sévigné (9 volumes de *Lettres*), Voltaire (2 fois).

*Théâtre* (avec ou sans mention « complet ») de : Corneille, M^me^ de Genlis (4 vol.), Le Sage (2 vol.), Marivaux (2 fois), Mercier (2 fois), Quinault, Voltaire. En outre 4 volumes du *Théâtre de Campagne*, et 10 volumes : *Recueil des comédies reprises par les comédiens italiens*.

*Œuvres diverses* (arrangées moitié par ordre alphabétique de noms d'auteurs, moitié de titres) de : M^me^ de Genlis (*Adèle ou Lettres sur l'éducation* et *Annales de la Vertu*), Ducray-Duminil (Alexis), Berquin (*Ami des enfants*, *Idylles*), B. de Saint-Pierre (*Arcadie*), Fénelon (*Télémaque*, 4 fois)[1], Fleury (*Catéchisme historique* et *Hist. ecclésiastique*), Saurin, un *Chansonnier français*, en 6 vol., Dacier (trad. de Térence et d'Homère), Marmontel (*Contes Moraux* et *Incas*), Montgolfier (machine aérostatique), De Saussure (*Glaciers*), Le Sage (*Diable boiteux*), Rousseau (*Inégalité*, *Pygmalion*), Montesquieu (*Esprit des Lois*), Condorcet, Melon (*Essai sur le Commerce*), La Fontaine (*Fables*, 3 fois), Florian, Voltaire (*Henriade*), *Heptaméron*, Raynal (10 vol. d'*Hist. politique*, 3 fois; et *Anecdotes*), Tressan (*Hist. du Petit Jehan de Saintré*), Prévost (*Cleveland*), D'Alembert (*Académie française*, et *Mélanges*), Bayle, Mirabeau (8 vol.), Du Marsais, La Harpe, Dumouriez, Roucher (*Mois*), Robinet (*De la nature*, 5 vol.) Mably; Helvétius (*Poésies*)[2] J.-B. Rousseau, Robespierre, Cuvier, Charron (*Sagesse*), — Curieux

1. *Télémaque* fut si apprécié qu'on en fit même une traduction en « vers anglais héroïques » ; elle est de M^rs^ Ferguson, poétesse célèbre à Philadelphie, de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle.

2. *De l'Homme* se trouve en traduction anglaise.

que les *Essais* de Montaigne manquent, — Saint-Lambert (*Saisons*), Crébillon fils, Barthélemy (*Jeune Anacharsis*), Montaigne (*Voyage en Italie*), Bonnet (*Corps organisés*, et *Nature*), etc. — Dans le « supplément » on trouve encore Laclos (*Liaisons*), Dorat (*Poésies*), Bourdaloue, etc. — Ajoutez la traduction Galland des *Mille et une nuits*.

Parmi les ouvrages français traduits en anglais (environ. 20 ouvrages) relevons : Berquin, Brissot, Buffon (9 vol.), Helvétius (*Treatise on man*), La Rochefoucauld (*Maxims*), Marmontel (*Bélisaire*), Montesquieu (*Persian Letters*), Voltaire (*Charles XII*).

Un bon nombre d'ouvrages relatant des voyages et explorations de Français en Amérique.

Enfin mentionnons encore un bon nombre de livres pour l'étude du français : *Boyer, Dict. angl. et fr.;* le même, abrégé; du même, *Grammaire, Maître de français;* Chambeaud, même groupe d'ouvrages; *Dictionnaire*, l'un de Deletanville, l'autre de Nugent; deux volumes *de synonymes français* de l'abbé Girard; divers livres de classe de Forny.

Des 73 ouvrages allemands — 3 pages un quart — les seuls à mentionner sont les suivants : *Histoire générale de l'Allemagne* en 8 vol., par Barre; quelques volumes de Albert von Halle (un Suisse); quatre volumes *d'œuvres* de Gœthe; un *Werther* de Gœthe; Lessing, *Tod der Alten;* Schiller, *Rauber;* Jérusalem, trois traités de philosophie; puis Puffendorff, en français : *Devoirs de l'homme et du citoyen*, et *Histoire universelle;* et deux traductions françaises de Gessner, *Mort d'Abel*, et *Œuvres* (2 vol.). Puis un Proctor, *English Sprachlehre* (c'est-à-dire un instrument pour l'Allemand qui veut apprendre l'anglais, tandis qu'il n'y a rien pour que l'Anglais apprenne l'allemand); un dictionnaire allemand et hollandais; mais point d'allemand et anglais; enfin un manuel de grammaire allemande en français, par Poitevin.

De l'italien, il faut citer Beccaria, *Crime et punition* (2 fois, en anglais); et de l'espagnol, *Don Quichotte* en français et en anglais.

*
* *

Que peut-on raisonnablement tirer de ces faits? Il faut user de précaution. Il serait tentant pour nous de souligner ces chiffres extraordinaires de 50 p. 100 de livres français — qui sont en général de *bons* livres — comparés par exemple à ceux de 6 p. 100 de livres allemands (dont si peu sont de qualité), de 1/10 p. 100 de livres italiens et espagnols, de 1/5 p. 100 de livres

hollandais; comparé aussi à 30 p. 100 seulement de livres anglais.

Mais aussitôt nous nous souvenons que Saint-Méry, directeur de la Compagnie, était un Français.

Sans essayer de formuler une opinion arrêtée, indiquons seulement certains éléments de la question qui doivent être pris en considération, si on veut apprécier équitablement la valeur de ces chiffres et titres.

Philadelphie était alors une ville de quelques 35 000 habitants [1]. Elle était la capitale intellectuelle aussi bien que politique du pays alors; et il y avait probablement d'autres boutiques où l'on vendait des livres. Les renseignements cependant, que nous avons pu trouver dans l'*Histoire Littéraire de Philadelphie*, par Oberholzer (Jacobs et C°, 1906) [2] sont maigres, tout négatifs; nous croyons pouvoir en tirer que Saint-Méry a établi la première librairie, au sens moderne du mot, à Philadelphie. Saint-Méry lui-même dans sa fragmentaire, mais intéressante *Description de Philadelphie*, énumérant les différentes institutions de la ville, ses hôpitaux, ses industries, ses branches de commerce, ne mentionne pas de librairies; — et cependant il avait des raisons de s'intéresser à cette branche de trafic. Il dit seulement : « La Pensylvanie a beaucoup de papeteries. La ville de Philadelphie a 31 imprimeries, et 14 gazettes, dont 1 en français, 1 en allemand, 3 fonderies de caractères [3]. » On s'étonne de tant d'imprimeries, même dans une ville de fonctionnaires d'état. Il semble qu'avant, et même après la guerre, les imprimeurs établissaient des comptoirs pour vendre ce qui sortait de leurs presses; et on vendait volontiers par souscription, ou par agents allant de porte en porte. Du reste, la marchandise imprimée, comprenait peu de livres proprement dits : « Franklin, Bradfort, et les autres imprimeurs de gazettes, d'almanachs et de brochures, dit Oberholzer, publiaient rarement un ouvrage qui pût être considéré comme ayant une valeur littéraire » (p. 84). Il y eut dès le XVII[e] siècle quelques théologiens allemands qui arrivaient à la tête de leurs troupeaux, dans les forêts de Pensylvanie, et qui ne trouvant point de livres de dévotion répondant à leurs besoins, établirent des ateliers pour s'en procurer; mais ces ateliers s'adonnaient « spécialement à l'impres-

1. Recensement officiel pour 1790 : 28 522; pour 1800, 41 220.

2. Oberholzer ne mentionne pas la librairie de Saint-Méry — peut-être parce que le volume de Saint-Méry où se trouvent les renseignements n'est pas traduit en anglais. Tout son livre du reste sent l'entreprise commerciale de librairie.

3. Le premier quotidien américain fut publié à Philadelphie; c'était le *Pensylvania Packet* (1789).

sion de recueils d'hymnes, de bibles, d'ouvrages de piété; ils lançaient des volumes de sermons ou de controverses » (16). Rappelons un certain Sam. Keimer, lequel publia bien la *Crisis* de Steele, et les *Moralia* d'Épictète, mais dont la grande entreprise fut une réimpression d'une grande *History of the people Called Quakers* qui avait paru en Angleterre (1740). Il y avait aussi Christophe Saur — qui avait changé son nom en Sower, — un anabaptiste qui publia un recueil de 650 hymnes (*Weihrauch's Hügel*), trois éditions de la Bible (1743, 1763, 1776), une édition de Thomas a Kempis (1746) et un livre de Martyrs (*Der Blutige Schauplatz*) de 1 512 pages (1748-9). Vers la fin du siècle, il y eut quelques louables efforts pour élargir les horizons de la pensée par la presse. Outre les Bradford, établis dès 1719, qui avaient enfoncé en 1842 avec le *Mercure hebdomadaire*, la *Gazette de Pensylvanie* fondée par Franklin en 1789, et qui se maintinrent environ cent ans (faisant banqueroute après la grosse entreprise de l'*Ornithologie* de Wilson (8 vol., 1808), et celle de l'édition américaine de l'*Encyclopédie* de Rees (47 vol., 1810-1824), un homme plein d'initiative, l'Écossais Bell avait lancé vers 1770 une dizaine d'éditions de classiques anglais — sans compter du Voltaire (quelle œuvre?) et les *Maximes* de La Rochefoucauld en traduction. Bell vendait ses livres aux enchères; il quitta plus tard Philadelphie pour Boston, et mourut à Richmond en 1784. Louis Nicolas (Lewis Nicola), né en France, élevé surtout en Irlande, fit sa part pour remuer un peu les esprits de la ville des Frères; en 1765 il publiait un *American Magazine*, où il consacrait une rubrique spéciale aux nouvelles d'Europe (*Foreign Intelligence*). Les imprimeries de Humphreys, de Stewart, et de Robert Aitken étaient aussi assez importantes. Mais la Révolution arriva qui eut son contre-coup dans le commerce des livres. Vers 1790 les affaires reprirent; Thomas Dobson, dans son *Stone House* imprimait la première édition américaine de l'*Encyclopedia Britannica* (connue sous le nom de *Dobson Encyclopedia*); en 1795 Bioren and Madan imprimaient la première édition américaine de Shakespeare.

C'est cette année-là que Saint-Méry publie son catalogue. Sans doute l'avait-on assuré qu'un magasin de livre serait une entreprise à tenter dans la capitale; quoique passant pour plus cultivée, Philadelphie n'avait pas encore, comme New-York, un Allen, ou comme Boston, un Nancrède (un Français) — des libraires de profession.

Etant Français, Saint-Méry doit avoir une préférence pour les livres de son pays : répétons-le et c'est entendu; toutefois il fallait

bien qu'il pensât à ses clients d'abord, et le fait que lui-même et ses amis pensèrent pouvoir trouver un marché pour tant de livres *français* est assez intéressant en soi. Du reste s'il dit bien spécialement dans le catalogue : « ils achètent [pour les revendre] des livres *français*... », les livres *non français* n'étaient point exclus; et il s'agissait bien d'une librairie générale; *il y avait* des livres anglais, allemands, italiens, hollandais. Et il y avait aussi — ce qui montrait comment on se représentait le public acheteur — des livres français en traduction anglaise; cela en nombre assez considérable; et des livres de valeur (nous en avons cité).

Il faut tenir compte du fait aussi, que ces livres n'étaient pas, dans la très grande généralité des cas, des livres neufs; mais achetés de seconde main dans les colonies. — D'où il demeure établi qu'ils étaient bien des livres qui avaient eu déjà leur place dans les bibliothèques de l'Amérique, et qu'ils allaient simplement changer de propriétaires — américains toujours. On pourrait peut-être objecter encore que tant de livres français auraient bien pu provenir des émigrés français nombreux alors à Philadelphie; pour bien des cas, on peut accepter cette probabilité. D'autre part, les fugitifs, nous le savons, apportaient rarement avec eux autre chose que le simple nécessaire; ils trouvaient plus avantageux de vendre en France et emporter de l'argent. Saint-Méry lui-même, par exemple, put tout juste embarquer quelques manuscrits; et certes, il était un fervent de livres. Et puis, même si tous ces livres étaient neufs, ou des livres d'émigrés, ils étaient destinés en tout cas à rester dans le pays; — et c'était une bonne semence déposée, et dont il faut tenir compte surtout chez un peuple où l'on avait sans cela peu de livres.

Enfin il est parfaitement naturel et normal que les livres français — dans l'original ou en traduction — fussent bien représentés, puisque les autres pays comptaient beaucoup moins en ce moment dans la pensée européenne; sauf l'Angleterre qui est représentée pour près d'un tiers dans la collection de Saint-Méry; et les aspirations de liberté sociale y étaient fort parentes de celles de la France des Philosophes. Quant à l'Allemagne, elle était encore à l'antipode des idées humanitaires qui inspirèrent la révolution américaine et française; elle semble y être encore aujourd'hui.

On n'aurait pas trop de peine à montrer que l'analyse du catalogue de Saint-Méry concorde avec maint autre indice de prestige intellectuel de la France, aux pays d'outre-mer, au temps de Washington, et cela malgré le nombre restreint de Français et le

nombre considérable d'étrangers d'autres nations [1]. La France était, en Amérique comme ailleurs, le pays de la culture. Quand, vers le milieu du XVIII[e] siècle, le père de celui qui allait être le fameux Gouverneur Morris, de New-York, mourut, il demanda dans son testament que l'on fît donner à son fils la meilleure éducation qu'il fût possible alors de recevoir en Amérique ; après délibération, on décida que le fond de l'éducation serait français, et on confia l'enfant aux soins du pasteur Testard, de la Nouvelle-Rochelle, près de New-York. Le petit-fils de Franklin, Benjamin-Franklin Bache (1765-1748) fut envoyé à Genève et Paris pour son éducation.... Toute l'élite intellectuelle américaine applaudit à la Révolution française, et si certains, comme Hamilton et Morris, retirèrent leur sympathie à la cause qui avait conduit aux journées de la Terreur, il s'en trouva, comme le fameux savant Rittenhouse, qui crurent à la France même sanglante; et d'autres comme Jefferson qui s'affligèrent, mais comprirent que la nature humaine pouvait s'affoler momentanément même dans ses plus beaux élans.

ALBERT SCHINZ.

1. Saint-Méry donne pour 1774 — veille de la guerre — la statistique suivante de la population de la Pensylvanie :

| | |
|---|---|
| 30 000 | Noirs. |
| 100 000 | Allemands. |
| 45 000 | Hessois. |
| 90 000 | Irlandais. |
| 10 000 | Anglais libres. |
| 275 000 | Etrangers. |
| 75 000 | Américains. |
| 350 000 | en tout. |

Les Français ne sont pas même mentionnés. Les Allemands sont près de 150 000 (100 000 Allemands, 45 000 Hessois) (p. 332).

# LA FAMILLE DE JEAN RACINE

Cette personnalité si haute, si délicate, si complexe de Racine, on se laisse prendre au désir de la suivre là où elle put marquer son passage et laisser quelques vestiges, dans son temps, dans son milieu, dans l'atmosphère qu'elle se créa, parmi les ombres chères qui depuis longtemps l'ont rejointe. Déjà, s'avoua-t-elle la plus ordinaire, la famille d'un grand homme intéresse encore, et parfois arrive à cueillir quelques sympathies pour son propre compte. Ici même, où le rayonnement du père pâlit à jamais l'épouse et les enfants, on a la bonne surprise de rencontrer des physionomies un peu effacées mais originales, et dont l'une même s'accuse, dans une obscurité voulue, avec un relief singulier. Faut-il le dire, enfin, avec tous les ménagements que ce préalable comporte, on ne quitte pas Racine pour en quêter la trace chez les siens.

Saisissante vision et presque sombre, que celle de cette maison janséniste du siècle expirant. On la voit assez bien, avec l'avantage et le correctif de la réalité, à travers les pages du *Médecin de Campagne* où Balzac esquisse en traits définitifs celle où l'inoubliable Benassis ne réussit pas à se marier à cause d'un péché de jeunesse. Mais, nous avons mieux : le souvenir des enfants, et l'âme qu'une telle vie leur a façonnée.

Comment ne pas recevoir sous une discipline si régulière et si profonde une empreinte décisive. Le père, dévoré de scrupules et de remords, tâche d'accorder la vie périlleuse du courtisan à la digne obscurité des jours familiaux. Auprès de sa femme et de ses enfants, il songe, il expie parfois, et il veille à préserver ceux qu'il aime des dangers que lui-même il a courus. L'écho meurt à sa porte des bruits mondains et séculiers qui l'ont suivi jusque-là. Il parle avec une douce gravité de ses affaires temporelles, puis du salut et de Dieu. Il officie aux repas et à la prière du soir. Il préside à la dispensation des choses de l'esprit et les borne aux lettres saintes qu'il amende par cette antiquité profane qu'il aime toujours. Rien ne fait supposer que cet humble chef d'une famille chrétienne soit ce même génie qui a pénétré le plus avant dans le cœur des hommes. Il ne vise que le ciel et ne se donne qu'aux devoirs de la vie terrestre. Pour peu, l'on penserait que le couvent se pro-

longe jusqu'en ce logis bourgeois. Rappelez-vous le pieux divertissement des processions domestiques et le mariage de Marie-Catherine avec le fils Moramber. Une cause de gloire devient un motif de confusion, le nom du théâtre ne s'y prononce qu'avec horreur et, quant à la chose, Jean-Baptiste doit s'en abstenir, par respect filial, et Lionel, tout enfant, déclare le vouloir fuir pour ne se point damner.

« Il est à croire, dit M. Mesnard, que madame Racine, avec des lumières insuffisantes effrayait quelquefois ces jeunes consciences plus que Racine ne l'eût voulu[1] ». Je ne crois pas que la mère ait eu sur ses enfants une action si déprimante. Elle était sérieuse certes, et sans doute sévère : une anecdote nous la montre apprenant de son mari l'octroi d'une bourse de mille louis et, toute à un rapport disciplinaire, ne s'en émouvant pas davantage au grand scandale de Boileau qui s'écria : « Quelle insensibilité[2]! » Elle resta simple et aimante, la vénération dont elle s'entoura le prouve, et la vivacité d'esprit d'une famille richement douée à cet égard dut amoindrir souvent les excès de son zèle un peu étroit. Personne enfin, dans cet austère milieu, ne gémit sous la contrainte, la peur, et ne s'abandonne aux troubles de l'imagination : le bon sens et le coup d'œil du génie paternel y sauvegardent la mesure.

Disons mieux, comme son mari, madame Racine corrige de sa personnalité, ce que le devoir chrétien, quand on le pratique dans sa rigueur, peut garder d'un peu rude. Peu versée dans la science du monde ou de l'esprit, et hors de tout contact littéraire, elle ne manque ni de finesse, ni, sous une allure un peu raide, d'une certaine élégance. Elle se montre de sens rassis et juste, d'excellent conseil, d'une constance inébranlable et sereine. C'est, enfin, la femme forte, et aussi l'épouse et la mère à la tendresse vigilante. Elle se reflète avec une douceur originale et précise dans son *Testament*, la seule pièce à peu près qui nous reste d'elle. Naturellement, elle y pourvoit d'abord au matériel et dispose avec une aimable rectitude ses prescriptions. Et elle y parle un peu pour elle, et il nous semble que nous arrive d'outre-tombe sa voix discrète : « Je vous exhorte, dit-elle à ses enfants, je vous exhorte de réparer par une conduite toute chrétienne les fautes que j'ay fait dans votre éducation... » et plus loin... « Je souhaite estre enterrée sans aucune tenture, avec le petit chœur

1. Édition des Grands Écrivains, 1re éd., p. 127, t. I.
2. Cité un peu partout, v. not. Adrien de la Roque, *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine*, Paris, 1862, p. 179.

et la petite sonnerie et douze enfans gris avec des flambeaux, la messe dite sur mon corps, et après estre mise avec votre père que j'ay fait inhumer derrière le cœur de Saint-Estienne, sous la tombe de M. Debois Roger et de M. Thomas Dufossé à costé gauche de la tombe de M. Pascal, en regardant l'autel de la Vierge.... »

Filles et fils se développèrent en toute liberté sous une apparente contrainte, leur aise même et leur liberté relative d'esprit, l'attestent. L'influence qu'ils subirent fut celle d'un rayonnement intime et continu, non d'une poussée brutale. Ils ne pouvaient devenir, certes, que des chrétiens fervents, ils trouvèrent le moyen de se marquer chacun, dans la conformité à la règle commune, d'un caractère personnel et d'une humeur, parfois, vivement originale. Nous pourrons nous étendre pièces en mains sur Jean-Baptiste et Louis; de leurs sœurs déjà, au vol des documents, nous saisissons la silhouette agréable et fugitive.

C'est d'abord l'aînée, Marie-Catherine, qui n'échoue dans la prose du mariage qu'après le destin mouvementé d'une aventure mystique. Et quelle éloquence dans ces simples faits : à force d'insistance, elle obtient qu'on la place aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques d'où, quelques mois après, on la retire pour, raison de santé, à la suite d'une chute. Elle se rend à Port-Royal : là, nul avenir pour elle puisque désormais on y interdit toute prise d'habit; deux fois en vain cependant Racine tente de la ramener. Elle hésite entre sa retraite première et Gif, puis se décide à revenir dans sa famille à condition d'y garder les habitudes conventuelles. Et, peu à peu, sans que rien échappe à l'œil clairvoyant et un peu amusé de son père, elle reprend goût aux choses du siècle, à la société, à la parure, tant et si bien que deux ans, jour par jour presque après sa fugue, au début de janvier 1699, elle épouse, bourgeoisement et pieusement, mais enfin elle épouse, à la satisfaction générale, le fils Moramber.

Que se passa-t-il dans cette âme ardente et neuve, on le suit sans effort. Elle connut ces élans de la jeunesse que l'on croit irrésistibles et que le temps ramène bien vite à la mesure de l'expérience et du réel. Au fond, ces bouffées de sentiment qui achèvent l'adolescence en une espèce de brume qu'éclaire une lumière confuse et chaude, c'est cette part de romanesque, de rêve qui prélude aux plus humbles vies et que chaque âge arrange à sa guise. Marie-Catherine, fille de Jean Racine eut son roman, un roman janséniste. Nos romans à nous terminent au mariage des aventures d'amour qui d'habitude tournent mal, alors, c'est avec Dieu, si j'ose dire, qu'on s'essaye, et dans les vertus matrimoniales qu'on se

console des déceptions mystiques, avec des regrets parfois et des amertumes voilées qui font tout aussi bien souffrir que les amertumes et les regrets de la chair.

Racine aimait tout particulièrement cette fille selon son cœur[1]. Les autres montrèrent moins de fougue et plus de fermeté. Anne, élevée aux Ursulines de Melun, y resta pour y devenir la mère sainte Scholastique[2]. Là encore, il ne s'agit point d'une vocation forcée. « Ma seconde fille Nanette, écrit le père à la tante, a voulu à toute force entrer au noviciat à Melun. Mais nous retardons sa prise d'habit le plus que nous pouvons.... » Anne était, paraît-il, d'une beauté précoce, et de plus ornée de tous les dons de l'esprit. Elle aurait beaucoup sacrifié s'il y avait eu sacrifice.

Elisabeth[3], fut de Notre-Dame de Variville de l'ordre de Fontevrault, du diocèse de Senlis. Longuement éprouvée à la maison, elle ne la quitte, elle aussi, qu'en connaissance de cause. Elle n'était pas moins douée que sa sœur et elle se montra de la plus grande délicatesse. Elle ne voulut point, en effet, garder auprès d'elle sa nièce, fille de Louis, de peur que celle-ci ne la vit mourir. « Par tendresse pour elle, dit son frère je crois qu'elle ne voudrait plus l'avoir avec elle. » Toujours le cœur qui parle et agit, même dans l'austère détachement du service de Dieu.

Jeanne-Françoise-Nicole[4] ne renonça au cloître que pour vivre auprès de sa mère et mourut, en 1739, pensionnaire à l'abbaye de Malnoue. Madeleine[5], la dernière des filles, fut la plus « séculière », mais de quelle façon! Après avoir semblé aimer le monde elle vécut dans la retraite s'occupant de bonnes œuvres et surtout se donnant à la famille de son frère Louis, de telle sorte que la tante fit oublier la vieille fille. Elle se montrait toute jeune d'humeur railleuse, au souci de son père qui savait où cela menait. Elle paraît s'être en effet corrigée. Elle envoie à sa belle-sœur un petit livre : *Conduite d'une dame chrétienne*, mais sans bégueulerie et le plus gentiment du monde. « C'est dommage qu'il n'y ait pas un pareil livre sur la conduite des hommes, ajoute Louis, elle me l'aurait aussi donné.... Mais elle prétend que si vous pratiquez bien tout ce qui est dans ce livre, je n'aurai qu'à vous prendre pour modèle et que votre exemple me fera plus d'impression que tous les livres du monde. » Il nous reste d'elle une courte lettre, insignifiante à nos

1. Éd. Mesnard, t. I, p. 122.
2. De la Roque, p. 220 et suiv.
3. *Id.*, *ib.*, p. 224 et suiv.
4. *Id.*, *ib.*, p. 232.
5. *Id.*, *ib.*, p. 232 et suiv.

yeux, mais je ne résiste point au plaisir d'en citer quelques lignes : elle était la fille de Racine!

M. Sellier part mardi pour Lyon, écrit-elle à sa belle-sœur, il compte en revenir sur la fin du mois d'août. Je souhaiterais bien, ma chère sœur, que pussiez vous arranger pour faire le voyage ensemble : un chapeau (*chaperon*) ne nuit point dans une si longue route, et je suis caution du plaisir qu'il aurait d'être chargé de vous amener en bonne santé[1].

A travers ces notules où nous réduit l'histoire, s'entrevoit un groupe aimable de jeunes femmes, pareilles par une sorte d'âme commune, pieuses, graves et curieusement diversifiées. Les filles de Racine que rien, sinon leur naissance, n'adresse à la postérité, ne revivent pas sans plaisir pour nous dans nos mémoires. De leur père, elles tiennent, avec une facilité naturelle, les vertus et le zèle chrétien où il arriva difficilement, et aussi des qualités pour lesquelles il dut moins se contraindre. Elles semblent avoir eu de la beauté parfois, et un esprit que la retraite ne leur ôta point. Nous avons vu que Racine dut corriger, dans l'une au moins, certaine tendance à l'ironie où il se retrouvait. Louis nous rapporte ce propos d'Élisabeth : « Eh bien, que voulez-vous faire de votre fille? la voilà en âge qu'on lui forme l'esprit et on n'y entend rien dans les couvents[2]? »... Ces religieuses convaincues n'abdiquent ni leur franc-parler, ni, dans le courant des choses, leur façon personnelle de voir. Ce sont des religieuses d'époque, d'une solide époque, et plus, ces filles, selon la chair, restent d'une aristocratie intellectuelle dont le signe subsiste en elle et se ressentent du même esprit qui donna les deux réponses aux *Imaginaires* et les *Tragédies*.

## II

Il appartient aux grands hommes d'être jugés à leurs œuvres, les moyens en général ne gagnent pas, confrontés à ce qu'ils ont produit. La raison de cette loi singulière agit dans la différence même, différence non de degré, mais de nature, qui sépare le génie du talent. Celui-ci correspond tout au plus à une adresse de l'esprit dans la disposition des sons, des couleurs, des idées ou des formes, cet autre pénètre bien plus loin dans la matière vivante et jaillit d'une personnalité originale et forte qu'il mani-

1. De la Roque, p. 234-235.
2. *Id.*, p. 434.

feste dans ses profondeurs. Le génie est de l'homme enfin, le talent de la seule intelligence et par là s'explique, de plus, leur disproportion en quantité.

C'est pourquoi, parlant de Louis Racine, nous nous réjouirons, et pour nous et pour lui, de le pouvoir apprécier autrement que par ses interminables écrits. Il vaut mieux que ses livres, que sa réputation et surtout que son genre. Et, puisqu'il faut en dire, comme auteur, des choses désagréables, soulageons-nous tout de suite.

Non qu'il manie — il eût aimé qu'on parle ainsi — une plume tout à fait indigne de son père. Sa langue, la langue de son temps, l'arrière-saison du classique, un peu terne déjà et sonnant creux, retient encore, par l'ultime lien de la grammaire, quelque chose de la vigueur et de la sobre splendeur verbale de l'âge précédent. Mais lui, c'est un poète, que dis-je, c'est presque le poète type de cette incroyable poésie dont la plus incolore des proses n'égala jamais l'aride et désespérante déclamation.

Il débute, assez étrangement pour nous, avec mérite auprès de ses contemporains, par un poème sur la Grâce! Encouragé il se prend à des sujets tels que la Religion, l'âme des Bêtes, et se donne au copieux travail d'une traduction et d'un commentaire du *Paradis perdu*. Entre temps il écrit ses *Mémoires* sur la vie et ses *Remarques* sur les tragédies de son père, des *Réflexions sur la Poésie* et d'autres œuvres plus ou moins diverses ou mêlées que je passe, car ceci suffit à établir le double cours que prend sa vocation littéraire.

Il se voue au double culte de la religion et de la gloire paternelles, il se fait apologète et glossateur et applique ainsi son zèle et ses facultés à une littérature domestique. Pieux, sérieux, et ensemble aimable, et surtout modeste, il lui semble qu'il ne peut mieux faire que de continuer les dernières années de son père, comme parle un de ses biographes[1], et, sans pousser jusqu'aux saintes lettres, il choisit de mettre le profane au service du sacré.

Il y réussit à son gré, c'est-à-dire qu'il y réussit trop. Il traite avec une déplorable abondance les lieux communs de théologie ou de morale et ouvre les écluses de cette éloquence fade, verbeuse et fausse qui essaya jusqu'à la fin du siècle de se faire passer pour la tradition de Bossuet. Je ne voudrais pas lui faire la part trop belle mais je crois qu'il est un de ceux qui ont rendu possible l'abbé Delille, que sur ses vieux jours il recevait. Dans

1. Éd. Le Normant, t. I, p. 2. Le mot est de Lebeau. Cf. de la Roque, *op. cit.*, p. 196.

le poème de la *Grâce* il trouve le moyen de prendre une place intermédiaire entre les écoles adverses et il édulcore tant qu'il peut saint Prosper et saint Augustin. Dans la *Religion*, dans l'*Ame des Bêtes*, il met en vers les grandes thèses de l'apologétique : finalité du monde, nécessité de Dieu, vérité du christianisme, seule explication recevable du problème éternel, etc... sans rien renouveler de tout cela, bien au contraire. Tranchons le mot, il vulgarise et il vulgarise en délayant. Ajoutez qu'avec le vers il use d'un art qui ne comporte pas le médiocre, qui, sans milieu, assomme ou enchante, et où le talent, le plus grand talent, ne suffit pas sans le génie.

Louis Racine n'avait aucun génie — au sens où nous entendons maintenant le mot. — Il aggrave son cas de l'idée la plus fausse qu'on puisse prendre de la poésie [1]. Elle n'est pour lui ni le charme, ni l'expression adéquate et unique de l'émotion, mais un procédé ingénieux et commode, un véhicule oratoire, un moyen de dorer la pilule de la didactique morale. Il en place le fondement dans « l'imitation » et le plaisir dans les figures. Il l'orne du stérile ornement du style noble. Et il applique, le malheureux, ces funèbres théories. Aussi ses alexandrins coulent-ils inlassables et tous pareils, ramenant un identique flot de ces mêmes figures, donnant quelque illusion de plénitude par leur vigueur correcte et vide, pour bientôt porter l'esprit distrait, vers l'assoupissement. Clarté, banalité, fausse élégance, voilà tout Louis Racine qui, de plus, doit revendiquer dans les fastes de la périphrase le dangereux honneur d'avoir mis sept ou huit vers à ne pas nommer le limaçon [2].

Si du moins, déçu par l'œuvre, on se pouvait rabattre sur les intentions et sur les idées, si, à défaut du poète on goûtait d'un historien ou d'un critique suffisants! Il ne faut point songer ici à cette consolation. Louis Racine écrit de son père une autre apologie, froide, pauvre et d'ailleurs inexacte, pendant qu'il annote ou disserte de manière à ne pas démentir le genre d'esprit que nous venons de lui voir.

Il avait pourtant profité de la solide instruction qu'il avait

1. *Réflexion sur la poésie.*

2. *La Religion*, chant I, éd. citée, p. 130. — Comme ces vers ne sont peut-être pas dans toutes les mémoires je me permets de les citer, au moins en note :

> Je ne t'admire pas avec moins de surprise (*que l'éléphant*)
> ... Toi qui vis dans la boue et traîne ta prison,
> Toi, que souvent ma haine écrase avec raison.
> Toi-même, insecte impur, quand tu me développes
> Les étonnans ressorts de tes longs télescopes,
> Oui, toi, lorsqu'à mes yeux tu présentes les tiens
> Qu'élèvent par degrés leurs mobiles soutiens ..

reçue. Il écrivait en prose, et même en vers, une langue d'un fond excellent, il se cultivait avec un soin continu, il tâchait de suivre sans trop de faux pas, en philosophie, la marche accélérée du siècle. Il va jusqu'à montrer dans ses gloses et appendices, car il a été son propre commentateur, une véritable érudition. Mais nous savons trop bien hélas, et par trop d'exemples, que ni la culture, ni même l'érudition ne suscitent le génie.

Il a péché par faiblesse d'esprit, j'entends par inintelligence et manque de goût. Il voit bien la suite des idées, mais ne les saisit pas dans leur fond. Sa philosophie, une philosophie chrétienne, non seulement se dérobe devant Locke ou Spinoza, mais se contente du plus superficiel de Descartes. Il se tient enfin, à peu de chose près, à des formules de séminaire. Et quand on pense qu'il prend la plume pour défendre la religion au temps de Bayle et au moment où prélude la propagande philosophique... on le plaint.... Il n'a pas été malmené avec excès par ses adversaires parce qu'il était le fils de son père et s'abstenait de la polémique.

Quant au goût, c'était, dans le mauvais sens du mot, un bel esprit. Nous avons vu l'idée qu'il se faisait de la poésie. Naturellement il jugeait de ses confrères passés et présents selon sa mesure. Son nom s'apparente fâcheusement à ceux de Le Franc de Pompignan et de J.-B. Rousseau. Il préfère à Dante et Sannazar la *Christiade* par Vida[1]. Il serait trop aisé de l'accabler sous ses propres aveux.... Contentons-nous de ceci :

> Comment le Dante eût-il été homme de goût dans un siècle où la belle antiquité était inconnue. Il prend Virgile pour son guide dans son voyage, mais non pas dans sa poésie. Son mauvais goût paraît par cette forme de vers en rime tierce qui n'est pas noble pour un grand sujet et dont il n'est pas l'inventeur. Il l'avait apprise de Brunetto Latini qui fut le maître de ses études et qu'il plaça dans l'enfer. Son mauvais goût paraît encore dans le style de son poème qu'il nomme *Comédie* parce qu'elle est écrite dans un style qui n'est point élevé au lieu qu'il appelle l'Énéide *Tragédie* à cause de l'élévation de son style[2].

L'*élévation*, la *noblesse* du style ou des sujets, voilà donc l'idéal dont nous connaissons trop chez lui et chez d'autres les méfaits. S'il s'engoue de Milton peut-on croire que, se contredisant, il donne dans cette « barbarie » anglaise si détestée par son ami Rousseau[3]? Non, il trouve dans le *Paradis perdu* un heureux démenti à l'opinion de Boileau et se réjouit à ce point de voir entrer les « mystères

1. *Éd. citée*, III, p. XLVIII.
2. *Id.*, *ib.*, Iv-Ivj.
3. T. VI, p. 600.

chrétiens » dans la littérature qu'il n'hésite pas à ranger Milton tout de suite après Homère. Telle est la force, en général, et telle est la portée de ses appréciations philosophiques et littéraires.

*
* *

Est-ce à dire qu'il fût un sot? Loin de là. Il parle une bonne langue, il témoigne d'excellentes études, il rencontre çà et là l'expression exacte et l'idée juste. De plus, s'il manque de génie, laissons-le profiter des avantages de ce défaut, son œuvre nous dérobe le meilleur de lui. Méchant écrivain, en somme, sa personne même conquiert et garde la sympathie.

Et d'abord n'oublions pas qu'il goûta peu le bonheur et qu'il devint très malheureux, que la fortune le délaissa et qu'il connut la catastrophe. Homme de lettres par tempérament et par vocation, il lui arriva ce qui peut arriver de pire à l'homme de lettres et lui arrive presque toujours, d'être contraint de prendre un métier ou un emploi pour subsister. Au moment où il atteint l'Académie et s'assure un port rendu nécessaire par la demi-ruine où l'a laissé le Système, son singulier protecteur le cardinal de Fleury le dissuade d'insister, le case, bon gré, mal gré, dans la finance. Le voilà désormais errant et soupirant aux quatre coins du royaume, de Marseille à Salins, à Moulins, à Lyon, à Soissons. Cependant il poursuit son travail, peu encouragé et parfois entravé ouvertement par l'Administration. Une dernière aventure éprouve sa patience. Non seulement, passé de mode, il renonce enfin à l'Académie française, mais il voit sa situation compromise dans celle des Inscriptions dont il était depuis l'âge de vingt-six ans. Il se désiste en faveur de Sainte-Palaye, protégé du duc de Nivernois, du rang de *pensionnaire* auquel il avait droit, pour se contenter du titre de vétéran que M. de Maurepas veut bien agrémenter d'une pension de mille livres. L'écart n'était pas énorme quant au profit, mais l'amour-propre s'accommodait mal, et du résultat, et des démarches qui l'amenèrent.

Louis puisait une grande consolation dans sa famille. Il avait eu le bonheur de trouver en Marie Presle de l'Écluse une digne femme, craignant Dieu et peut-être son mari. Il en tenait deux filles et un fils, son orgueil, son espérance. En 1755, le jour même du tremblement de terre de Lisbonne, le jeune homme qui se promenait sur la jetée de Cadix fut enlevé par la vague. Son père ne se releva jamais du coup. La mort qui le prit huit ans plus tard, à la fin de janvier 1763, ne fit que l'achever.

Il ne faut pas non plus voir Louis Racine sous cette seule et funèbre perspective. Jusqu'à son malheur il éprouve un destin moyen, et y répond par un caractère moyen. Ses biographes et ses contemporains s'accordent à le montrer un peu rêveur et insociable, mais doux, bon, d'une parfaite mesure et d'une grande modestie. Bel esprit en littérature, il n'y a plus rien du bel esprit dans son commerce; homme de lettres, je l'ai dit, par vocation, il ne connaît ni la vanité, ni la rapacité de l'homme de lettres. C'est un honnête homme, dans le nouveau sens du mot, homme, de plus, d'un fond moral supérieur au demeurant, sympathique. Et, pour nous prononcer ainsi nous avons mieux que des témoignages indirects ou des impressions. Il nous reste de Louis Racine une soixantaine de lettres qui ne sont peut-être pas très, très curieuses, mais nous le présentent au naturel et lui jouent le bon ou le vilain tour de nous faire complètement oublier l'auteur pour la personne.

Ce sont des « Lettres à la fiancée » qui deviennent bientôt des lettres à l'épouse. Oh! le fiancé n'a rien de romantique. Il n'écrit que de courts billets. On sent vite qu'il s'agit d'un mariage de convenances dont on espère qu'il deviendra un mariage de solide affection. Le ton, respectueux, cérémonieux, n'exclut pas cependant une tendresse qui pointe et qu'on devine sincère. On va jusqu'à jouer d'une façon peut-être un peu... ecclésiastique. Les deux promis s'intimident : « J'en tire un bon augure, écrit Louis, parce que j'ai entendu dire à des savants jansénistes que la crainte est le commencement de l'amour[1]. » Mais, de ce hardi passage du sacré au profane, il retourne vite au sérieux par ce poncif de la foi classique au destin qui préside aux mariages. « Le hasard qui a causé cette union a quelque chose de si singulier qu'on ne doit pas le regarder comme un hasard[2].... »

La fiancée devenue l'épouse, les lettres prennent un tour plus alerte. Elles sont écrites à propos de séparations passagères. Louis, toujours attentif, correct et pressant, plaisante quelquefois, non sans une certaine lourdeur qui trompe. « Vous me marquez, dit-il, que ma lettre vous a causé de la migraine et vous a chiffonné l'imagination, vous êtes donc facile à chiffonner, il n'y avait rien, ma très chère femme qui pût vous faire de la peine[3].... » Il s'entretient, naturellement, avec elle de ses affaires et de ses projets. Réservé peut-être, et d'une grâce un peu raide, il n'a rien du

1. Éd. de la Roque, lettre III.
2. *Id.*, *ib.*, lettre VI.
3. *Id.*, *ib.*, lettre XV.

rustre ou du niais que la médisance seule en a fait. On le recherche et il semble rechercher. Il reconduit les dames et taquine la sienne en la rassurant sur les conséquences possibles. Il compose, mais toujours en alexandrins, pour le joindre à un présent, une manière de poème bachique et c'est sans doute ce qui l'a fait traiter d'ivrogne[1]. Et voici quelques lignes qui montrent que sa femme n'était pas sans mérite, ni lui incapable de l'apprécier assez joliment.

Comme je pars demain matin pour Villers-Cotterets, je ne vous écris que pour vous témoigner l'admiration que m'a causée une phrase de votre dernière lettre... « Que la conquête que j'ai faite de M. Pajot ne vous alarme point : je la trouve cependant glorieuse pour moi. Il est à supposer que le vrai mérite seul peut toucher les gens qu'une longue expérience et le calme des passions rendent plus difficiles. C'est ainsi que l'amour-propre s'accommode de tout. » La réflexion est digne de M. de la Rochefoucauld, après une pareille phrase, ne me demandez jamais de faire quelque lettre pour vous, Vous en savez plus que moi, et je crains si fort de répondre à une personne qui écrit si bien, que je finis promptement en vous assurant du profond respect avec lequel je suis,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Racine[2].

Il apprend, à son dommage, à connaître les hommes. Dans ses difficultés ou ses démarches il reste digne, et un peu las. Sans contredire au mot de Voltaire écrivant dans les *Lettres philosophiques* « que le fils du plus grand poète de la France serait mort de faim sans M. Fagon », il estime que c'est aux ministres à faire justice sans trop se faire prier[3]. Mais il ne s'abuse point sur les résultats. Il parle avec une certaine amertume de ses amis qui sont « forts en conseil[4] », et sait faire, par exemple avec l'abbé Desfontaines, le départ entre l'esprit et le cœur[5]. C'est, encore une fois, un honnête homme qui a eu affaire, comme chacun, à l'impitoyable égoïsme ou à la méchanceté d'autrui et qui s'en est aperçu.

Il paraît sous son plus agréable jour dans son rôle de père de famille. Il a des lignes charmantes sur son fils qui a voulu monter à cheval et qu'ensuite il a dû aller chercher au « cabaret[6] ».

1. Éd. de la Roque, p. 358.
2. *Id.*, lettre XXVI.
3. *Id.*, lettre XLIX.
4. *Id.*, lettre LII.
5. *Id.*, lettre XXXVI.
6. *Id.*, lettre XL.

Quant à son aînée, venant de la reprendre au couvent, il l'inventorie, à la lettre, avec une liberté qui nous déconcerte et nous amuse. « Je viens, dit-il, à votre fille, dont je vais vous dire tout le bien et le mal que je pense », et il continue [1].

Elle a une physionomie charmante par le grand air de douceur, un air noble, si elle le voulait, des yeux doux et fins, une peau magnifique, un bas de visage admirable, surtout son double menton, quand on le voit, mais cela est très rare à cause de la manière dont elle tient sa tête; une gorge jolie dont sa cadette ferait bon usage mais qui lui est inutile : soit que son corps soit trop large, soit sa façon de se tenir, on croit qu'elle n'en a pas. Les dents, sans être belles, point mauvaises, mais négligées d'une manière étonnante, un sourire très gracieux, quoique la bouche ne soit pas ce qu'elle a de mieux, l'esprit très enfant quoiqu'avec beaucoup de raison, un caractère admirable pour la tendresse et la douceur, mais indolent, aucune vivacité, parle très peu, assure qu'elle dit tout ce qu'elle pense, double prodige dans une fille; très distraite, il faut toujours la réveiller. Elle a beaucoup d'attention à ses petites affaires mais une négligence entière pour sa personne, ne se soucie point de parure : il semble qu'elle ait peur de plaire, non par dévotion, mais par nonchalance, grande simplicité en bien des choses, et une ignorance sur certaines matières dans laquelle je l'ai laissée [2].

Sainte-Beuve s'est laissé aller contre Louis Racine à un article féroce [3]. Je conçois qu'il ne l'aimât point. Le « poète » devait le mettre hors de lui et, d'autre part, il n'avait pas un goût excessif pour la vertu. Il venait pourtant de lire les lettres qui suivent le texte apologétique d'Adrien de la Roque. Il ne désarma point. Il glana parmi les méchancetés contemporaines et cita du Journal de Bachaumont cet horrible mot qui montre sa portée dans son expression même : « Il (Louis Racine) ne faisait plus rien comme homme de lettres, il était abruti par le vin et par la dévotion. » Naturellement, l'accusation qu'il feignit d'écarter, devint article de foi pour l'incroyable Masson-Forestier [4]. On pouvait condamner sans calomnier; la pitié, à défaut d'un autre sentiment, aurait dû arrêter la plaisanterie trop facile. Décidément, conclut Sainte-Beuve, « si Racine fils savait peu sourire, la fortune non plus ne lui souriait pas ». On ne badine point, et surtout on ne badine pas aussi platement avec un authentique malheureux.

1. Éd. de la Roque, lettre XLV.
2. Outre ces lettres il existe une correspondance littéraire de Louis Racine et Chevaye de Nantes (Mesnard, I, p. 68, n. 1) et des lettres à Brossette publiées par M. Bonnefon (*R. H. L.*, 1898).
3. *Nouveaux Lundis*, t. III.
4. *Autour d'un Racine ignoré*, p. 181.

Louis Racine d'abord ne paraît, et j'avoue que c'est peu, qu'un bon sujet, doué d'une indiscrète aisance de plume. On peut regretter, non pas qu'il ait écrit, mais qu'il nous ait laissé beaucoup plus de vers que de prose domestique. L'homme de lettres, en lui, a gâté singulièrement quelques qualités de l'homme tout court et troublé son repos sans grand profit pour personne. Comme écrivain, tout compte fait, je l'abandonne sans remords.

Et pourtant, si nous devons à sa qualité d'*auteur* de le connaître mieux, nous bornerons là nos regrets. Car il joint à ce privilège d'être le fils de son père, de nous conserver l'image un peu terne et lointaine d'un type qui avec lui disparaissait pour toujours.

Dépouillé de toute littérature, d'une gravité douce, un peu simple et familière, excellent homme au fond, que ce demi-janséniste attardé jusqu'au temps des Duclos et des Diderot, ce chef de famille chrétienne, cet esprit prudent où parfois passe l'éclair d'une pénétration héréditaire.... Et peut-être n'est-il pas vain de suivre un instant, par son souvenir, les traces d'une culture et d'une civilisation, vivaces et profondes qui nous deviennent de plus en plus étrangères et dont la grandeur ruinée hantait Verlaine quand il s'écriait, par une sorte de nostalgique intuition, dans ce merveilleux sonnet de *Sagesse* qu'on devrait appeler : Regrets sur l'ancienne France :

Sagesse d'un Louis Racine, je t'envie!...

## III

A côté de cette personnalité, malgré tout un peu falote, celle de Jean-Baptiste détonne et surprend. Nous ne savons à peu près rien du fils aîné de Racine, il ne nous reste de lui, avec ce qu'on en a dit, que cinq lettres. Par ces éléments rudimentaires toutefois, nous reconstruisons un caractère des plus originaux et qui, celui-là, ne contredit point aux lois apparentes de l'hérédité.

Jean-Baptiste Racine a peut-être une histoire, mais pas de biographie. Il naît le 11 novembre 1678, figure à seize ans comme gentilhomme ordinaire en survivance de son père, travaille sous Torcy qui l'envoie à la Haye, puis à Rome, manque en 1698, faute d'âge, une place de gentilhomme de la manche près du duc de Bourgogne, et enfin, sitôt libre, se réfugie pour n'en plus sortir, dans une sorte de retraite farouche[1].

1. Mesnard, *Introduction*, de la Roque, p. 215 à 219.

Étrangeté qui nous déroute, mais ne surprit point les contemporains et la famille, si désapprobateurs semblent-ils. Louis ne parle de son frère qu'avec cette sorte de crainte qu'inspirent les vieux parents un peu sauvages et caustiques et rejette sur la bizarrerie d'un caractère difficile les effets qu'il en appréciait. « Sitôt qu'il fut devenu son maître, dit-il, il a fui le monde, quoiqu'il y fut fort aimable quand il était obligé d'y paraître.... Ayant obtenu la permission de vendre sa charge... il s'enferma dans son cabinet avec ses livres et y vécut jusqu'à soixante-neuf ans sans presque aucune liaison qu'avec un ami, très capable à la vérité de le dédommager du reste des hommes. On a bien pu dire de lui, *bene qui latuit bene vixit*. Sans aucune ambition et même sans celle de devenir savant, son seul plaisir fut de parcourir toutes les sciences, s'attachant particulièrement aux belles-lettres et s'étant toujours contenté de lire, sans avoir jamais rien écrit, ni en vers ni en prose quoiqu'il fut très capable d'écrire et par ses connaissances et par son style. »

Il y a dans cette apologie une réserve trop prudente et quelques inexactitudes. Louis avait des raisons, de très mauvaises raisons, de ne montrer aucun enthousiasme pour son frère. Il se prononce dans ses lettres avec plus de liberté. Malgré lui, cependant, ici déjà, il nous le dépeint de manière à nous y intéresser. En se retirant du monde, Jean-Baptiste ne nous semble pas avoir choisi une si mauvaise part.

A dire vrai, sa conduite nous surprend et nous ne nous attendions pas, d'après ce que nous savions, à lui voir justifier la devise de Descartes. Les lettres de son père s'adressent à un jeune homme sage exact et pondéré, assez vif toutefois et qui ne recule pas devant quelque escapade, bon chrétien, mais féru de théâtre et de poésie, d'une ferveur mystique bien atténuée depuis qu'il se voulut faire chartreux. Le fils de Racine, enfin, et cela ne laisse pas de tirer maint soupir du cœur paternel, paraît promis au monde, beaucoup plus que ne l'eût comporté une sage mesure. Si l'on s'en tient aux apparences, sa retraite prématurée pose donc une déconcertante énigme.

M. Masson-Forestier, ne s'embarrasse pas pour si peu. Il donna au problème une solution simple et tragique, conforme à son système. Vous savez, ou plutôt je n'ose espérer que vous ignoriez, qu'il se glorifia de trouver dans Racine une manière de subtil et féroce gredin; avant la lettre, un de ces surhommes dont

1. *Op. cit.*, p. 180-182 et n.

le vulgaire prend idée par une lamentable interprétation de Nietzsche. Pour lui, donc, et paraît-il pour un autre « racinisant », Jean-Baptiste, en possession des papiers de sa famille aura « connu » son père et se sera laissé accabler par cette découverte au point de ne plus oser ni écrire ni se montrer. Je n'aurai point rapporté cette facétie si, dans son allure sinistre, elle n'avait quelque chose de réjouissant.

La vérité dut être comme toujours, à la fois plus simple et plus nuancée. L'écolier dont Boileau vantait les heureuses dispositions et que son père suivait d'un œil un peu inquiet, à cause même de ces aptitudes, ne se déroba pas sans doute aux influences domestiques. J'ai dit dans quelle atmosphère croissait la famille du poète. A l'aîné, de plus, le père put appliquer tous ses soins. Il surveille en effet ses études comme ses mœurs. Il en reçoit les premiers billets qui lui débitent « gravement les nouvelles puisées dans les gazettes[1] ». Il lui écrit, pour le diriger, dès qu'il ne peut plus l'entretenir.

Ces lettres de Racine à son fils, dans leur gravité familière, leur tendresse avisée, leurs soucis précis et parfois prosaïques, constituent un document unique, régal du psychologue, de l'historien et du littérateur. On y voit avec quelle incroyable souplesse Racine dirigea les siens. Jamais il n'ennuie, ne prêche ou ne gronde, à peine, quand l'erreur lui semble trop grave, un mot cinglant. Pour le reste, un tour de plume qui doit prolonger dans la mémoire de l'absent l'écho des soins coutumiers, le souvenir des vertus chrétiennes, l'angoissant appel du salut; non pas un froid didactisme, mais, à travers le courant du jour, une fine et lente infiltration qui peu à peu draine tout vers la morale et vers Dieu, au moment pathétique le coup juste et sûr qu'il faut porter, en des mots dignes et définitifs : « Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies qu'on dit que l'on doit jouer à Marly. Il est très important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très méchante opinion de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments. Je devais avant toute chose vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne perdre point l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplaisir

1. Mesnard, *loc. cit.*, p. 120-121.

qui me puisse arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes un indévot et que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne[1]. »

Non, je ne doute point que l'aîné, d'abord, n'ait reçu l'empreinte qui marque ses sœurs et son frère. Sa velléité de se faire chartreux, si légèrement qu'on la prenne avec ses parents, dut souligner un état d'esprit caractéristique. N'oublions pas qu'il resta toute sa vie pratiquant et rigoriste, qu'il crut même devoir prendre en ses mains, où elle pesait plus lourd, la férule paternelle. Et alors, voici ce qu'on peut s'imaginer aisément.

Il eut de l'esprit, de la pénétration, une certaine fougue. Il connut le monde, par où l'on apprend le plus vite à s'en dégoûter, par la diplomatie. Peut-être fit-il, de soi, quelque expérience désastreuse : son père après essai différa de le marier[2] et lui-même n'y pourvut point. De plus, par principe et aussi parce qu'il comprit mieux que son frère qu'avec son nom il n'y avait qu'à se taire, il renonça, sinon à écrire du moins à produire. L'étude cependant achevait de l'isoler. Joignez à cela un grain d'amertume, de lassitude, beaucoup de sensibilité, vous avez le misanthrope, homme de cœur, d'ailleurs, puisqu'il posséda cette chose plus rare qu'une femme : un ami.

Ce fut enfin, et ici nous avons des preuves, une nature exceptionnelle et qui s'excepta. Louis dit avec une ombre impertinente de dénigrement : « Sans aucune ambition et même sans celle de devenir savant, son seul plaisir fut de parcourir toutes les sciences.... » Il resta sans doute un amateur dans les travaux de l'esprit, mais un de ces amateurs complets et compétents qui valent bien des professeurs et des professionnels. Négligeant cette fois les conseils de son père et l'axiome de M. Nicole, il acheta beaucoup de livres qu'il lut. Il continua sur Homère et Pindare les annotations de son père. Il pratiqua de même les lettres de Cicéron à Atticus et Salluste. Il dut devenir bon hébraïsant. Une note de l'édition Mesnard dit ceci : « Les notes de J.-B. Rousseau qui décèlent une vaste érudition et un goût éclairé doivent faire regretter que l'auteur n'ait rien publié, mais on a su par M^lle^ des Radrets dans la succession de laquelle se sont trouvés ces livres, que, peu jaloux de la gloire littéraire, son oncle était dans l'usage de brûler le samedi ce qu'il avait composé dans la semaine[3]. » Sans doute

1. Lettre du 3 juin 1695.
2. 19 sept. 1698.
3. *Loc. cit.*, p. 209, n. 3.

s'agit-il de dissertations historiques dont on a souvent parlé. Dois-je dire que l'affirmation de M^lle des Radrets me semble un peu romanesque? Même quand on se prive de paraître, on ne brûle pas avec cette facilité. Peut-être ne devons-nous de ne connaître si imparfaitement Jean-Baptiste qu'à des historiens indifférents ou à des héritiers d'une excessive timidité.

*
* *

Il nous reste de lui, par un insigne bonheur, cinq lettres qui en disent plus que les six volumes de son cadet. Ces lettres, perdues en un lointain appendice de l'édition des Grands Écrivains [1], je les voudrais accessibles à tous sous la forme de quelque substantielle plaquette. Elles sont *uniques*, de fond comme de forme et nous révèlent mieux l'homme que le plus saisissant portrait.

Elles s'adressent à Louis et à son grand dommage, car elles lui fournissent l'occasion de son plus gros péché littéraire. L'auteur de la *Religion*, en effet, s'en sert pour en-tirer au moyen d'un naïf rapprochement de coupures, une seule épître à la louange du poème que son aîné, nous l'allons voir, appréciait de toute autre façon. On ne saurait user plus mal des papiers de famille. Disons à la décharge du coupable qu'il aurait pu laisser ceux-là inédits. Dès qu'on publie cependant on s'impose des devoirs d'exactitude dont il s'est trop affranchie.

Ce qui frappe dans ces quelques pages, c'est d'abord un ton net, fin, acerbe, et parfois violent. Jean-Baptiste s'exprime sur les choses et sur les gens de telle sorte que nulle obscurité ne reste sur sa façon de voir. Il a des partis pris et des arbitraires dont on sent qu'il ne reviendra point et il aime mieux qu'une chose ne se fasse pas, que de la voir faite autrement qu'il ne la voudrait. Il exécute Valincour, en termes dignes de la main paternelle [2]; désavouant une partie de l'*Abrégé* de Port-Royal il s'écrie : « Mais de quoi ne viennent point à bout les jansénistes et surtout les jansénistes imprimeurs »; il entend débarrasser les œuvres de son père de « quantité de choses que les libraires y fourrent ». « Ils ont mis, ajoute-t-il, dans la dernière (*édition*) des épigrammes qui ne sont point de lui, les deux lettres contre M. Nicolle avec les insipides réponses [3].... » On le sent indépendant, absolu, caustique et assez rageur.

1. On les y trouve au tome VII, p. 333 et suiv. de la 1re; p. 348 à 365 de la 2e édition.
2. 6 nov. 1742.
3. 3 sept. 1741.

Son principal objet, dans ce lambeau de correspondance, est de détourner Louis des périlleuses voies de la littérature. Sans illusion sur sa critique il la poursuit comme s'il ne doutait pas de l'effet. Et l'auteur, et l'œuvre, dans l'espèce, la *Religion*, passent un mauvais moment.

Le poème, on le sait, reprenant la thèse cartésienne, entend légitimer la doctrine par la raison, découvrir la conformité de la loi chrétienne et de la loi naturelle, retrouver dans le profane les traces ou l'implicite aveu du sacré. Un tel dessein ne peut se concevoir que dans une décadence accusée de la pensée religieuse, et l'idée qui en paraît si naturelle au fondateur et à ses disciples a de quoi faire bondir un authentique chrétien. Et Jean-Baptiste bondit. Non qu'il doute de la conformité, mais il voit mieux. « L'Évangile, dit-il, se trouve partout conforme à la loi naturelle, et, comment ne le serait-il pas, car ce sont tous deux l'ouvrage du même législateur, mais il va bien autrement loin et c'est ce qui en fait la rigueur apparente.... Un homme qui a vu et entendu Jésus-Christ sur le Thabor n'a plus besoin d'autres docteurs.... » On le sent, c'est un chrétien, un chrétien pour qui le christianisme se confond encore avec Jésus et la croix [1].

Je n'ose insister ici sur le sens exact et solide que Jean-Baptiste Racine donne à sa religion. Il la restitue dans son essence, rejoint la tradition catholique et, surtout, tranche avec éclat sur les chrétiens du jour, tout occupés à concilier leur vérité et l'apparence comme si leur maître n'avait pas dit que sa sagesse aux yeux du monde n'était que folie. Non, les deux frères ne pouvaient guère s'entendre, ni l'aîné avec sa génération et les nouvelles générations. Mais celui-ci ne désarme point pour cela.

Il sait que les vieilles disciplines finissent, que son temps, pris dans le tourbillon des philosophies faciles, glisse de plus en plus au superficiel et au léger, sans morale et sans goût. Et il sait aussi que nulle opposition ne prévaudra, que le seul destin des attardés comme lui est la retraite, et leur seule arme le sarcasme. Il use de l'une et de l'autre.... Il me faut citer ici avec quelque longueur : on n'y perdra rien.

... à l'égard du suicide (mot que vous avez vraisemblablement employé pour rire, car personne ne l'entend et deux gens d'esprit me disent que ce ne pouvait être qu'un charcutier[2], ce ne sera jamais un péché fort à la mode parmi les gens de bon sens, et je ne crois pas que

1. Lettre cotée XXII de l'éd. citée, p. 342 et suiv. (1re éd.).
2. Jeu de mots sur *sus* et *cœdere* (note de M.).

vous vouliez en cette occasion être le missionnaire des Anglais, laissons-les se jeter tant qu'ils voudront dans la Tamise, plût à Dieu que leurs sots écrits y fussent avec eux.... Vous voulez vous défendre par l'exemple de Grotius, du P. Thomassin et de M. Huet. Le premier est certainement un fort grand personnage, mais trop amoureux d'érudition profane dont tous ses ouvrages et surtout ses commentaires sur l'Écriture sont hérissés, ce qu'on lui a reproché. L'autre est un misérable écrivain à peine connu dans les séminaires, et le troisième, un futile et dangereux auteur d'un abominable livre[1], rempli d'impiétés que M. Arnauld fut tout prêt à dénoncer à l'Église et dont votre père lui-même s'est donné la peine de faire un extrait, que j'ai, pour y mettre au jour tous ses blasphèmes. Il y compare par exemple le mystère de l'Incarnation aux œufs de Léda et ne trouve pas l'un plus difficile à croire que l'autre[2].

Il finit, en conseillant à son frère de ne point se presser de paraître et de passer encore une « bonne année à un travail dont il n'ose dire qu'il le verrait tout aussi volontiers dans un carton ». C'était toucher au vif l'homme de lettres. Louis, n'osant se fâcher, en appela. La réponse ne fit que l'achever.

Jean-Baptiste cette fois commence par lui insinuer que, dans l'impossibilité d'ajouter quelque lustre au nom paternel, il devrait bien se contenter de restreindre son talent à ses amis. Puis, revenant au fond, il lui rappelle que la facilité de sa plume importe peut-être moins que l'intérêt de sa religion et conclut par ces mots d'une cruelle douceur.

... Il n'y a rien que vous ne veniez à bout de dire et toujours noblement, il semble même que la sécheresse et l'aridité du sujet échauffent votre veine et vous tiennent lieu, pour ainsi dire d'Apollon. Mais cela n'empêche pas que je ne voie en bien des endroits le faible de votre ouvrage. Vous ne faites pas peut-être réflexion que vous avez donné dans un écueil qu'il faut éviter le plus qu'on peut : c'est de parler de soi, à cause de la petite vanité quasi inséparable de l'humanité. Vous me direz que la forme et la construction de votre ouvrage ne vous a pas permis de faire autrement, mais vous n'y parlez que de vous, vous n'entretenez votre lecteur que de vous, et vous ne paraissez, en aucun mot, occupé que de vous, de vos vers, et de ce que les siècles à venir en diront, et vous finissez par leur souhaiter quasi la vie éternelle[3].

Sainte-Beuve, même d'après Voisenon, n'a pas trouvé mieux.

1. *Les questions d'Aulnay* (*id.*).
2. Lettre XXII.
3. Lettre XXIII. Il fait allusion sans doute, à ces vers, en effet, ineffables :

Sainte Religion, qu'à ta grandeur offerte,
Jusqu'à ce dernier jour puissent durer mes vers (chant VI, *in fine*).

Simple ébauche que cette figure qui ne sort qu'à demi des obscurités de l'histoire, mais combien vigoureuse! Quant au cœur, nous ne savons rien de Jean-Baptiste, sinon qu'il eut un ami; nous connaissons mieux ses mœurs qui, sans doute, se firent dures, et son esprit qui alla haut. C'est une intelligence surtout, une intelligence vive fine, incisive, profonde, sans prétention ni pédanterie. Avec quelle aise dédaigneuse ne redresse-t-il point le ridicule jugement de son frère sur Socrate[1]? Chrétien, spécialiste presque des lettres sacrées, il reste bon humaniste, et c'est de lui qu'on dirait avec exactitude, et peut-être la grâce à part, qu'il prolongea les dernières années de la vie de son père.

*
* *

Son père!... Pourquoi nous dissimuler que c'est encore ce que nous cherchions à travers cette poussière domestique. Son âme, son âme irrésistible et douce se dissémina et se perdit parmi les siens et nous en recueillons avec piété les traces éparses. Il vit, il se survit, sur un mode affaibli et lointain mais reconnaissable encore, dans la suite de sa chair. C'est lui, nous plaisons-nous à imaginer, c'est lui qui s'agite dans les mystiques essais de Marie-Catherine, qui triomphe, calme enfin dans la pénitence, avec Elisabeth de Fontevrault et la mère sainte Scholastique. C'est une imperceptible velléité de son esprit qui maintient malgré tant de déboires Louis dans une malheureuse vocation. Et, pour que tout le rappelle, il faut que le clair-obscur où se dessine la physionomie de son aîné apporte comme un reflet de son mystère propre, du mystère qui pèse sur toute existence et devient si poignant et si vertigineux quand il enveloppe un grand destin.

Gonzague Truc.

1. Éd. Le Normant, t. VI, p. 636.

# ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LE « DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI » DE QUINTE-CURCE

(*Suite*[1])

41. — Frob., p. 51, l. 27.

IV, xiv, 13. — [Discours de Darius à ses soldats] : « *Audete modo vincere; famamque, infirmissimum adversus fortes virostelum, contemnite.* »

Mont. [a souligné la sentence].

Montaigne, dans son chapitre *De la peur* (*Essais*, i, 17; t. I, p. 97) parle des Terreurs paniques. Or, un des livres qu'il consultait le plus volontiers, les *Adages* d'Érasme (*Chil.*, II, Cent. X, Ad. 19), traite des terreurs paniques et a enregistré comme avec prédilection les passages de Quinte-Curce où l'influence des bruits publics sur le succès des batailles est rappelé avec une persistance très manifeste. Par exemple, liv. III, viii, 7 de (Quinte-Curce) : *Fama bella stare, et eum qui recedat fugere credi;* puis (v, 13, 14) : *Fama maximum in bello utique momentum;* puis (VIII, viii, 15) : *Fama enim bella constant, et sœpe etiam quod falso creditum est veri vicem obtinuit.*

On a vu, à la 12e annotation, que Montaigne avait souligné lui-même dans Quinte-Curce (IV, iv, 2) : *Fama qua* (*Alexander*) *plura quam armis everterat.* C'est évidemment la même préoccupation qui a fait souligner par Montaigne ce passage du discours de Darius. Comme Erasme, il a voulu constater l'importance que l'historien latin attribuait aux courants d'opinion.

D'ailleurs, il avait déjà signalé (dans le 34e chapitre du IIe livre des *Essais*, t. IV, p. 265 et suiv.) la manière de faire de Jules César, lorsque son armée avait, au sujet de l'ennemi, une opinion de nature à la troubler; et devant ce souvenir de la crânerie du général romain, la rhétorique de Darius lui semblait sans doute enfantine.

1. Voy. *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 399.

42. — Frob., p. 51, l. 43-44.

IV, xiv, 19. — [Même discours] : « *Nihil autem potest esse diuturnum cui non subest ratio. Licet felicitas aspirare videatur, tamen ad ultimum temeritati non sufficit. Præterea breves et mutabiles vices rerum sunt ; et fortuna nunquam simpliciter indulget.* »

Mont. [a souligné les phrases : *Licet... sufficit*, et : *fortuna... indulget*.

L'ensemble, véritablement superbe, de ces quatre phrases, ne pouvait pas passer inaperçu sous les yeux du philosophe. Bien qu'il n'ait pas souligné la première sur le papier, on peut croire qu'il l'a unie à la seconde dans sa pensée et qu'il a vu là une esquisse de l'historien d'Alexandre tracée en mots pénétrants et justes.

Quant à la dernière, elle est entrée dans les *Essais* (III, 9, t. V, p. 344) : « Où cuidez-vous pouvoir estre sans empeschement, sans destourbier? *Nunquam simpliciter fortuna indulget* », et il ajoute cette conclusion profonde : « Il n'y a satisfaction çà bas que pour les âmes brutales ou divines ».

43. — Frob., p. 52, l. 43.

IV, xv, 9. — [Bataille d'Arbelles : Parménion ayant observé un mouvement tournant de l'ennemi, menaçant les bagages, fait demander à Alexandre des instructions sur ce qu'il doit faire. Le roi lui fait répondre de négliger cette préoccupation secondaire] : « *Contempto sarcinarum damno, fortifer dimicet. Interim barbari impedimenta turbaverant, cœsisque plerisque custodum, etc.* »

Mont. : **[Mes]pris du bagage.**

En marquant ce détail, Montaigne a dû vouloir souligner, comme Quinte-Curce le fera un peu plus loin (annot. 47), le trait de hardiesse militaire qui fait subordonner un accident désavantageux et grave à un résultat général pouvant tout compenser. On peut croire d'ailleurs que Montaigne se souvenait de la remarque de Plutarque émise à propos de Publicola (*Comparaison de Solon et de Publicola*, à la fin) : « Un sage gouverneur d'État et homme politique se gouverne diversement selon les occasions, en prenant chaque chose par le bout qu'elle veut estre maniée, et, bien souvent, en quittant une partie, sauve le tout, et en perdant un peu gagne beaucoup. » Voyez plus loin la 64e annotation sur Q.-C.

Mais à côté de cette observation, il n'oubliait pas non plus les remarques qu'il avait faites lui-même, dès la première édition des *Essais*, au sujet des résultats tout différents qui peuvent, à la guerre, accompagner l'application d'une même tactique (I, 47; t. II, p. 149 et suiv.) : « Scipion trouva bien meilleur, etc.... Mais, au rebours Hannibal, etc. »

44. — Frob., p. 55, l. 12.

IV, xvi, 9. — [Mot de Darius à qui l'on propose de détruire un pont pour protéger sa retraite et qui refuse] : « *Dixisse constat : malle insequentibus iter dare quam auferre fugientibus.* »

Mont. [a souligné cette réponse].

La réponse, en effet, témoigne d'un sentiment d'humanité et de patriotisme qui devait toucher Montaigne. Je gagerais que sur son Plutarque (*Vie de Lucullus*, chap. 15 de la trad. d'Amyot), Montaigne avait souligné un mot analogue de Lucullus, et qu'il se souvenait d'avoir récemment relu dans Tacite (*Annales*, I, 69), le récit d'un acte pareil, mais accompli par une femme, Agrippine, l'épouse vaillante de Germanicus : *femina ingens animi*. La forme même de ce langage qui, pour exprimer un fait exceptionnel, avait employé un tour spécial, devait attirer aussi l'attention de Montaigne. Le pont d'Agrippine revenait à sa mémoire, à propos du pont de Darius, et la brièveté personnelle et magistrale de Tacite, à propos des cadences habiles de Quinte-Curce.

45. — Frob., p. 55, l. 35.

IV, xvi, 17. — [Fuite de l'armée de Darius] : « *Jamque non pous modo fugientes, sed ne amnis quidem capiebat, agmina sua improvide subinde cumulantes; quippe, ubi intravit animos pavor, id solum metuunt quod primum formidare cœperunt.* » Quand, une fois, la terreur a pénétré les esprits, ils ne savent plus craindre que ce qui a été la cause de leur premier effroi.

Mont. [a souligné la sentence finale depuis *id solum*].

Frappante identité des sentiments humains dans tous les pays et dans tous les âges! Ce récit de Quinte-Curce, et cela est son éloge, offre une ressemblance extraordinaire avec le récit de M. Thiers sur le passage de la Bérésina : « La passion de parvenir aux ponts était telle qu'on avait bientôt fini par s'immobiliser les

uns les autres.... On se serrait, on se foulait, on montait sur ceux qui étaient trop faibles pour se soutenir, et on les écrasait sous ses pieds, etc. » Et M. Thiers, à son tour, donne un double exemple de la vérité de la réflexion de Quinte-Curce : « Singulier flux et reflux de la multitude épouvantée! Tant que le canon avait grondé, tout le monde voulait passer, et, à force de le vouloir, ne le pouvait plus. Quand, avec la nuit, vint le silence de l'artillerie, on ne songea plus qu'au danger de se trop presser, danger dont on avait fait dans la journée une cruelle expérience; on s'éloigna..., afin, disait-on, de céder le pas aux plus impatients, de manière que la difficulté allait être maintenant de forcer ces malheureux à défiler avant l'incendie des ponts qu'il fallait absolument détruire le lendemain. » (Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIV, p. 629, 633.)

Quant à la sentence psychologique de Quinte-Qurce, envisagée dans sa forme axiomatique, elle a pu être pour quelque chose dans ces mots mis dans les *Essais*, après la lecture de l'auteur latin (III, II, t. V, p. 437) : « La première persuasion prinse du subject mesme saisit les simples, etc. ».

Dans les additions posthumes au chapitre 17 du I^er^ livre des *Essais*, Montaigne semble s'être souvenu de ce récit de Quinte-Curce d'une façon générale.

### 46. — Frob., p. 56, l. 2.

IV, XVI, 22. — [Alexandre en regagnant ses quartiers, après la victoire, est attaqué par un groupe de cavaliers ennemis et se tire de ce mauvais pas avec un grand courage] : « *Ante signa rex ibat, etc.* ».

Mont. : **[Vail]lance de la personne [d'Ale]x.**

C'est-à-dire : Vaillance personnelle d'Alexandre. — Nous avons déjà rencontré ce tour de phrase dans la 11^e^ et la 88^e^ annotation sur Nicole Gilles. Il est très fréquent dans les *Essais* et plus fréquent encore dans Amyot : « Il y avoit en son ost un soudard... vaillant homme de sa personne ». *Vie des Hommes illustres de Plutarque, Fabius Maximus*, ch. XL et : « Philotas... estoit vaillant homme de sa personne ». *Ibid.*, *Vie d'Alexandre*, chap. 83 (48 de Reiske).

### 47. — Frob., p. 56, l. 17.

IV, XVI, 28. — [Jugement de Quinte-Curce sur la victoire d'Alexandre] : « *Cæterum hanc victoriam rex majore ex parte virtuti quam fortunæ*

*suæ debuit; animo, non, ut antea, loco vicit. Nam et aciem peritissime instruxit, et promptissime ipse pugnavit; et magno consilio jacturam sarcinarum impedimentorumque contempsit, cum in ipsa acie summum rei videret esse discrimen : dubioque adhuc pugnæ eventu, pro victore se gessit; perculsos deinde hostes fudit; fugientes, quod in illo ardore animi vix credi potest, prudentius quam avidius persecutus est.* »

MONT. : [? **Bel]le victoire d'Alex [sur] Darius.**

Montaigne, en cette annotation, me paraît avoir voulu noter deux choses, bien que son annotation se trouve placée en face des dernières lignes.

La première devait avoir pour objet la phrase : *Et magno consilio..... Discrimen.* En effet, dès sa première édition des *Essais* (I, 45, t. II, p. 124, éd. A. D.) à propos du duc de Guise à la bataille de Dreux, il avait dit : « Le but et la visée d'un capitaine doibt regarder la victoire en gros, et nulles occurrences particulières, quelque interest qu'il y ayt, ne le doibvent divertir de ce poinct là. » — Il n'est pas possible que, lisant Quinte-Curce après la première édition des *Essais*, il n'ait pas eu plaisir à y trouver en latin ce que lui-même avait dit sur le même sujet.

Quant à la seconde partie du texte objet de son annotation, il est probable que Montaigne a mentalement rapproché la fin de l'observation de Quinte-Curce de celle qu'il avait faite lui-même au chapitre 47, du I^er^ livre des *Essais* (t. II, p. 142) : « Il faict dangereux assaillir un homme à qui vous avez osté tout autre moyen d'eschapper que par les armes » et, en parlant des armées (*Essais*, I, 47, t. II, p. 142) : « L'une des plus grandes sagesses, en l'art militaire, c'est de ne pousser son ennemy au desespoir. » — Le 21^e^ chapitre du III^e^ livre de Végèce sur l'art militaire est tout entier employé au développement de ce principe. Comparer les annotations 49 *bis* et 122 sur Q.-C.

47^bis^. — FROB., p. 57, l. 19.

V, I, 12. — [Fertilité de la Mésopotamie] : « *Inter Tigrim et Euphratem jacentia tam uberi et pingui solo sunt ut a pastu repelli pecora dicantur, ne satietas perimat.* »

MONT. : —

Montaigne a pu noter cet exemple comme une confirmation de ce qu'il avait dit (*Essais*, II, 12, t. III, 48) de la fertilité du nou-

veau monde et de la surabondance de nourriture fournie spontanément par la terre à l'état de nature.

48. — Frob., p. 58, l. 11.

V, 1, 25. — [Description de Babylone] : « *Murus instructus laterculo coctili, bitumine interlitus, etc.* »

Mont. : [**Bab**]**ylone.**

Montaigne était aussi un archéologue. Il voulut voir de près les monuments de Rome qui donnaient de la vie à ses innombrables souvenirs historiques; ce qu'il ne pouvait aller voir, il en aimait les descriptions détaillées, comme ici pour Babylone; et il avait commencé par pratiquer lui-même ce qu'il recommandait pour son disciple (*Essais*, I, 25, t. I, p. 265) : « Qu'on luy mette en fantasie une honneste curiosité de s'enquerir de toutes choses : tout ce qu'il y aura de singulier, autour de luy, il le verra : un bastiment,... le lieu d'une bataille ancienne, le passage de César ou de Charlemagne. » Et il y a dans les *Essais* et dans les *Voyages* beaucoup d'autres passages qui montrent cette curiosité ardente pour reconstituer en pensée le tableau vrai et matériellement exact de ce qui avait entouré, encadré les grands faits de l'histoire de l'humanité, à toutes les époques.

Il y avait même en lui le physionomiste mêlé à l'antiquaire. Parlant de César et de Xénophon, d'Alexandre, d'Auguste, de Caton, de Sylla, et de Brutus, il dit (II, 17; t. IV, p. 108), « de telles gens, on aime et estudie les figures, en cuivre et en pierre ». Le voilà artiste et numismate comme J.-J. Ampère à Rome. — Voyez dans ma note sur la 130e annotation à Q.-C., son observation sur les médailles de Faustine.

Quand il parle de César et de Charlemagne dans les lignes que l'on vient de lire, il doit songer particulièrement à la butte de Cornebœuf, à Périgueux, que l'on tient pour un camp de César, et au hameau de Francs (canton de Lussac), dont il voyait les hauteurs voisines depuis son château, et où la tradition fait passer Charlemagne.

Je gagerais que, sur son Cicéron, il avait noté ce passage du *De Finibus* (V, 1, 2) : « *Naturane nobis hoc datum dicam, an errore quodam, ut, quam ea loca videamus in quibus memoria dignos viros acceperimus multum esse versatos, magis moveamur quam si quando eorum ipsorum aut facta audiamus aut scriptum aliquod legamus?* » et tout ce qui suit.

J'avais écrit depuis longtemps ces dernières lignes sur le passage du *De Finibus*, lorsque j'ai rencontré dans les *Essais* (III, 9, t. V, p. 366) la traduction exacte que Montaigne lui-même en a faite.

49. — Frob., p. 59, l. 6.

V, I, 37. — [Mœurs des Babyloniens] : « *Liberos conjugesque cum hospitibus stupro coïre, modo pretium flagitii detur, parentes maritique patiuntur.* »

Mont. : —

Montaigne a utilisé ce passage (*Essais*, I, 22, t. I, p. 174, A. D.) et l'a traduit d'une manière qui fait bien sentir la différence du génie des deux langues dans les tendances de la construction des mots.

49bis. — Frob., p. 64, l. 7.

V, IV, 31. — [Les Perses, surpris de deux côtés par les Macédoniens, se défendent en désespérés.] « *Ut opinor, ignaviam quoque necessitas acuit; et sæpe desperatio spei causa est.* »

Mont. [a souligné la phrase : *desperatio spei causa est.*]

Montaigne, en marquant ces mots expressifs, a dû se souvenir du vers de Virgile (*Æn.*, II, 354) :

*Una salus victis nullam sperare salutem.*

Et ce vers même est la conclusion que donne Végèce au 21e chapitre de son troisième livre *de Re Militari*. Voir les *Annot.* 47 et 122 sur Q.-C.

50. — Frob., p. 64, l. 31.

V, V, 3. — [Marche rapide sur Persepolis] : « *Nullam virtutem regis istius magis quam celeritatem laudaverim.* »

Mont. : **[Dili]jance d'Alex.**

On verra à la note de la page de Froben 164, ligne 4 à 6, que c'est bien ainsi que Montaigne écrit le mot « diligence ». Ses notes sur Gilles en fournissent plusieurs autres exemples.

Montaigne avait déjà dans les *Essais* (II, 34, t. IV, p. 270-271), consacré une page à la merveilleuse promptitude de César. Le rapprochement des deux grands capitaines ne pouvait donc manquer de se faire dans son esprit, lorsqu'il notait la « dilijance d'Alexandre ».

A propos de la remarque de Quinte-Curce si nettement soulignée par Montaigne, il n'est pas sans intérêt de rappeler le sentiment d'un des plus illustres historiens modernes de la Grèce. Grote, parlant de l'arrivée inopinée d'Alexandre à Oncheste, dans la campagne contre Thèbes, fait ces justes observations : « Dans cet incident, nous pouvons signaler deux traits qui caractérisèrent Alexandre jusqu'à la fin de sa vie : une célérité incomparable de mouvements, et une faveur non moins remarquable de la fortune, etc. » (*Hist. de la Grèce,* t. XVIII, p. 41, trad. de M. de Sadous.) — C'est bien ainsi, ce me semble, que Montaigne a jugé Alexandre après sa lecture de Quinte-Curce ; et c'est un honneur pour Quinte-Curce qu'un tel homme ait pu recueillir de son livre une telle impression.

51. — Frob., p. 65, l. 12.

V, v, 12. — [Discours d'Euthymon au nom de Grecs, anciens prisonniers, que les Perses avaient indignement mutilés et défigurés et qui refusent de rentrer dans leur patrie pour ne pas y être un sujet d'étonnement et de pitié] : « *Nemo fideliter diligit quem fastidit; nam et calamitas querula est.* »

Mont. [a souligné la sentence].

Que de fois, à propos de l'âge, n'a-t-il pas dit la même chose? mais il n'a pu la dire mieux. Du reste ce discours de Quinte-Curce est rempli d'observations délicates et profondes. Il a frappé Sainte-Beuve qui savait son *Conciones*, comme il avait frappé Montaigne. Sainte-Beuve veut faire comprendre les sentiments de Saint-Évremont devenu vieux, atteint d'infirmités physiques apparentes, et recevant de Louis XIV, après un très long exil, l'offre d'une grâce tardive dont il refuse de profiter. Sainte-Beuve se souvient alors des vieux soldats exilés aux visages pitoyablement défigurés, et il donne à son récit, par cette comparaison, un attrait touchant et grave. Rien ne pouvait mieux servir à susciter une vive sympathie pour la dignité tranquille et fière de Saint-Evremont. Mais Quinte-Curce avait sa part dans cette page excellente et noblement sentie de l'illustre critique des *Lundis* (*Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 430).

52. — Frob., p. 67, l. 29.

V, vii, 4. — [Sur un souhait de la courtisane Thaïs, Alexandre s'engage

à brûler la ville de Persépolis] : « *Ebrio scorto de tanta referente sententiam, unus et alter, et ipsi mero onerati, assentiunt. Rex quoque fuit avidior quam patientior : quin igitur ulciscimur Græciam, et urbi faces subdimus?* »

MONT. : **Insolance d'Alex.**

Le mot *insolence* sous la plume de Montaigne doit être interprété évidemment dans le sens latin : « audace inaccoutumée, inouïe, sans précédent » ou : « excès dépassant toute mesure ». L'expression de Montaigne a été suggérée par l'*avidior* du texte, l'insatiable désir d'atteindre à l'invraisemblable.

Montaigne n'eût pas parlé ainsi d'Alexandre avant d'avoir lu Quinte-Curce, et ce n'est pas un panégyriste aveugle, un vulgaire rhéteur que celui qui dissimule assez peu pour susciter de la part des esprits indépendants des jugements tels que celui-ci.

53. — FROB., p. 68, l. 31.

V, VIII, 8-10. — [Discours de Darius à ses fidèles] : « *Ex tot millibus quæ sub imperio fuerunt meo, bis me victum bis fugientem persequuti estis. Fides vestra et constantia ut regem me esse credam facit.... Meam fortunam tamen, quam victoris maluistis sequi, dignissimi quibus, si ego non possim, dii pro me gratiam referant. Et mehercule referent. Nulla erit tam surda posteritas, nulla tam ingrata fama, quæ non in cœlum vos debitis laudibus ferat.* »

MONT.

Le signe marginal de Montaigne est placé vers la fin de ce passage; mais sa direction verticale semble le rendre applicable à l'ensemble du passage de l'auteur latin.

Dans sa belle et excellente édition des *Lettres Persanes*, mon ami M. Barckhausen a signalé (lettre 127) cet emprunt fait à Quinte-Curce : « Je trouve quelque chose de bien naïf, dit Montesquieu, et même de bien grand, dans ces paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuraient : « Je sens, leur dit-il, à vos larmes, que je suis encore votre roi. » — Le même sentiment a pu inspirer les deux grands écrivains français, et Montesquieu qui faisait usage du Quinte-Curce que Montaigne avait annoté, a pu être entraîné par la présence du *nota* de Montaigne à examiner ce passage de l'auteur latin : ce n'est pas la seule rencontre qui porte à faire cette supposition.

Puisque je viens de parler des emprunts faits à Montaigne dans

les *Lettres Persanes*, je signalerai la fin de la 91e comme tirée du chapitre 22 du premier livre des *Essais*, et la fin de la 101e comme empruntée au 13e chapitre du IIIe livre.

Au commencement de ces annotations sur Quinte-Curce, Montaigne (note 7) a rencontré et noté un passage où il est dit que le présent fait à Darius de la tête tranchée d'un ennemi, était de nature à le consoler en son malheur et lui rappelait sa qualité de souverain. Ici, c'est la fidélité affectueuse de quelques courtisans qui lui procure la même impression. Montaigne a bien pu faire le rapprochement des deux passages, comme exemple de la diversité profonde des mobiles capables de produire sur l'âme humaine un identique résultat.

54. — Frob., p. 69, l. 33.

V, ix, 7. — [Discours de Nabarzanes qui se prépare à trahir Darius] : « *Sæpe tœdio laboris ad vilitatem sui compelluntur ignavi : at virtus nihil inexpertum omittit.* »

Mont. [a souligné la sentence].

Voici un passage des *Essais* (II, 3, t. II, p. 289, éd. A. D.) où Montaigne, parlant du suicide avait formulé la même sentence que Quinte-Curce : « Il y a bien plus de constance à user la chaisne qui nous tient qu'à la rompre et plus d'espreuve de fermeté en Regulus qu'en Caton; c'est l'indiscrétion et l'impatience qui nous haste le pas; nuls accidents ne font tourner le dos à la vifve vertu; elle cherche les maux et la douleur comme son aliment, etc. »

Mais ce passage se trouve dans la première édition des *Essais*, et a été écrit, par conséquent, avant la lecture de l'histoire de Quinte-Curce. Il est très probable que Montaigne avait souligné le texte latin à cause de cette rencontre si frappante, qui n'était pas pour lui déplaire et qui pouvait contribuer, au contraire, à lui faire apprécier davantage un écrivain ayant une façon de s'exprimer si voisine parfois de la sienne.

En lisant un peu plus loin, dans les *Essais* (*ibid.*, p. 292) cette phrase caractéristique : « C'est contre nature que nous nous mesprisons et mettons nous-mesmes à nonchaloir, etc. » On pourra croire que Montaigne traduit le mot expressif de Quinte-Curce, *Vilitatem sui*, et supposer que, dès 1580, Montaigne avait lu au moins ce passage; mais ce serait là une conjecture inexacte. Montaigne traduit là (les commentateurs ne l'ont pas noté) une

phrase du chapitre 3e du Ier livre de la *Clémence* de Sénèque (Voir la citation de Dante dans ma note sur la 54e annotation à Nicole Gilles), ou de la 121e *épître*, où se trouve aussi l'expression *vilitas sui*. Il n'est même pas impossible que cette curieuse identité de langage chez les deux écrivains latins ait été pour quelque chose dans la soulignure de ce passage de Quinte-Curce par Montaigne. Je croirais d'autant plus à la réalité de ce rapprochement que, dans la même page de Sénèque (*de Clem*, I, IV) se trouvait une autre expression caractéristique (*ille* [*imperator est*] *spiritus vitalis quem hæc tot millia trahunt, etc.*), expression que Montaigne va souligner aussi chez Quinte-Curce (annot. 126).

55. — Frob., p. 69, l. 35.

V, IX, 7 [suite]. — « *Itaque ultimum omnium mores est, ad quam non pigre ire satis est.* »

Mont. [a souligné la sentence].

C'est bien, en effet, et pour le fond et pour la forme, un mot dans le goût de Montaigne, un mot dans le genre de celui de Martial (X, 46) qu'il a fait sien (*Essais*, II, 37) :

*Summum nec metuas diem, nec optes.*

Au sujet de toute cette fin du discours de Nabarzanes (annotations 54 et 55), il y a lieu de remarquer que Montaigne qui avait de si près, et pendant la première composition des *Essais* (1578), étudié les *Commentaires* de César, ne pouvait manquer de noter les traits frappants d'analogie qui existent entre le discours de Nabarzanes dans Quinte-Curce, et celui de Critognat dans César (*de Bello Gallico*, VII, 77); d'autant plus que, derrière les ressemblances de forme, il y avait la plus profonde diversité d'objectif moral; Critognat étant un vaillant patriote gaulois qui prononçait de véhémentes et sincères exhortations, et Nabarzanes un traître persan, se servant de belles paroles pour préparer un acte de la plus odieuse perfidie.

On est d'autant mieux autorisé à formuler cette conjecture du rapprochement fait par Montaigne entre l'orateur de César et celui de Quinte-Curce, que ce même passage des *Commentaires* a été utilisé dans un passage des *Essais* (I, 30, t. I, p. 378, A. D.) au sujet d'un détail tiré du discours même du Gaulois Critognat. Je suis donc porté à croire qu'à la page 171, lignes 25 à 33, ou à la page 172 lignes, 1 à 18, du César de Chantilly, Montaigne, comme

dans son Quinte-Curce, a dû inscrire une note ou un trait devant lui servir de memorandum.

56. — Frob., p. 72, l. 43.

V, xii, 20. — [Darius, trahi par Bessus est lié de chaînes d'or sur un chariot sordide, et finalement livré à Alexandre] : « *Ne tamen honos regi non haberetur, aureis compedibus Darium vincunt, nova ludibria subinde excogitante fortuna. Et ne forte cultu regio posset agnosci, sordidis pellibus vehiculum intexerant, ignoti jumenta agebant, ne percontantibus in agmine monstrari posset : custodes procul sequebantur.* »

Mont. : **[Mi]sérable fin de [Da]rius.**

Cette description du lamentable cortège du roi vaincu était bien de nature à frapper l'esprit du philosophe et susciter l'exclamation du lettré. Comment, en effet, ne pas admirer le talent déployé ici par Quinte-Curce? Du reste l'emploi des chaînes d'or liant un royal captif peut avoir été, pour Montaigne, un sujet de remarque, parce que cela peut être interprété comme un reste de respect envers le vaincu ou comme un sujet de gloriole pour le vainqueur. (Voir Velleius Paterculus, II, lxxxii, 3, et Justin, XI, 15.) Matière à méditation pour un philosophe sur la valeur du formalisme officiel. « Nous ne sommes que cérémonie : la cérémonie nous emporte, et laissons la substance des choses; nous nous tenons aux branches, et abandonnons le tronc et le corps. » (*Essais*, II, 17, t. IV, p. 35, éd. A. D.)

57. — Frob., p. 81, l. 5.

VI, v, 14. — [Barrières construites par les Mardes avec des arbres vivants entrelacés et provignés] : « *Arbores densæ sunt ex industria consitæ, quarum teneros adhuc ramos manu flectunt, quos intorsos rursus inserunt terræ, etc.* »

Mont. : —

Je pense que Montaigne a noté ce passage parce que dans César (*de Bello Gall.*, II, 17, 4), se trouvait une description de semblables barrières, vivantes chez les Nerviens (ancienne forêt des Ardennes) pays que lui-même avait traversé au commencement de son voyage en Allemagne et en Italie.

Je ne serais pas surpris qu'à la page 40 du César-Plantin de

Chantilly (exemplaire de Parison et du duc d'Aumale), Montaigne eût inscrit, vers la douzième ligne, une marque quelconque ou une annotation comme il l'a fait ici sur son Quinte-Curce.

Plutarque (*Vie de César*, ch. 20) rapporte le même détail des arbres entrelacés chez les Nerviens; mais comme Amyot ne comprenant pas l'expression συμμιγεῖς ὄρυμούς, a supprimé ce détail, ce n'est pas la lecture du Plutarque d'Amyot qui aurait pu frapper Montaigne à cet endroit.

58. — Frob., p. 81, l. 16.

VI, v, 18. — [Une troupe d'Alexandre est surprise par les Mardes, et son cheval de bataille est capturé] : « *Excepti sunt quidam, inter quos equus regis (Bucephalam vocabant), quem Alexander non eodem quo ceteras pecudes animo æstimabat; nam ille nec in dorso insidere suo patiebatur alium, etc.* »

Mont. : **Bucephal.**

C'est l'orthographe d'Amyot que Montaigne a aussi adoptée dans le chapitre 48 du I^er^ livre des *Essais* (t. II, p. 157, éd. A. D.). Cependant on aurait tort de croire que cette mention des *Essais* se rapportât au texte même de Quinte-Curce. En effet, elle se trouvait déjà dans la première édition des *Essais*, et y avait été inscrite avant que Montaigne lût l'historien latin. Montaigne avait tiré de Plutarque ce premier souvenir du cheval d'Alexandre.

59. — Frob., p. 81, l. 30-31.

VI, v, 22-23. — [Nabarzanes, entre autres présents, donne à Alexandre le bel eunuque Bagoas] : « *Ibi Nabarzanes, accepta fide occurrit, dona ingentia ferens, inter quæ Bagoas erat, specie singulari spado, atque in ipso flore pueritiæ; cui et Darius fuerat assuetus, et mox Alexander assuevit.* »

Mont. : —

On devine ce que Montaigne a dû penser de ce présent. Il se souvenait de ce qu'il avait lu dans Plutarque des Bacchanales de Carmanie où Bagoas fit jouer à Alexandre un rôle si lamentable. (Plutarque, *Vie d'Alexandre*, t. VII, p. 139 de l'éd. de Clavier.)

60. — Frob., p. 81, l. 40.

VI, v, 24 et suiv. — [Thalestris, reine des Amazones, vient visiter

Alexandre] : « *Erat.... Hyrcaniæ finitima gens Amazonum.... Reginam habebant Thalestrim.... Hæc cupidine visendi regis accensa finibus regni sui excessit;... CCC feminarum comitata processit. Atque ut primum rex in conspectu fuit, equo ipsa desiluit duas lanceas dextra præferens. Vestis non toto Amazonum corpore obducitur; nam læva pars ad pectus est nuda; cætera deinde velantur; nec tamen sinus vestis, quem nodo colligunt, infra genua descendit....* »

MONT. : **Amazones.**

L'annotation se rapporte évidemment à tout le passage; mais elle est placée en face de la phrase : *Vestis non toto, etc.*; aussi on peut croire qu'en lisant ce passage, Montaigne avait dans la mémoire les beaux vers de Virgile sur Penthésilée (*Enéide*, I, 490 et suiv.) :

*Ducit, Amazonidum lunatis agmina peltis*
*Penthesilea furens, mediisque in millibus ardet,*
*Aurea subnectens exsertæ cingula mammæ,*
*Bellatrix, audetque viris concurrere virgo!*

Montaigne savait bien par Plutarque (*Vie d'Alexandre*) les raisons qu'il y a de douter du conte galant relatif à Thalestris; mais il le trouvait à son goût, se proposait d'en faire une bonne page des *Essais*, et préférait, sur ce point, le récit de Quinte-Curce à celui de Plutarque.

61. — FROB., p. 82, l. 1-2.

VI, v, 29. — [Suite] : « *Interrito vultu regem Thalestris intuebatur, habitum ejus haud quaquam rerum famæ parem oculis perlustrans. Quippe hominibus barbaris in corporum majestate veneratio est; magnorumque operum non alios capaces putant, quam quos eximia specie donare natura dignata est. Ceterum interrogata num aliquid petere vellet, haud dubitavit fateri ad communicandos cum rege liberos se venisse, dignam ex qua ipse generaret heredes. Feminini sexus se rententuram, marem reddituram patri. Alexander, an cum ipso militare vellet interrogat; et illa causata, sine custode regnum reliquisse; petere perseverabat ne se irritam pateretur abire. Acrior ad Venerem feminæ cupido quam regis, ut paucos dies subsisteret, pepulit; XIII dies in obsequium desiderii ejus absumti sunt.* »

MONT. : **C[e] qu'il[1] accuse sa [statu]re[2] et forme estre [médio]cres. 109[3].**

1. *Il* représente Quinte-Curce.
2. *Sa stature*, celle d'Alexandre.
3. Renvoi à un passage ultérieur de Quinte-Curce, sur lequel nous reviendrons, à propos de la 89e Annotation.

Voir, sur cette forme de langage la note sur la 14e annotation de Montaigne sur Nicole Gilles.

L'annotation marginale de Montaigne se rapporte aux premières lignes du texte de Quinte-Curce rapporté ci-dessus; mais comme il a marqué la suite par deux traits verticaux parallèles, j'ai cru devoir poursuivre la transcription du texte, d'autant plus que Montaigne, après 1588, a repris l'ensemble du récit, en le mélangeant d'un extrait de Diodore de Sicile (*Bibl.*, l. XVII, ch. 16) pour l'insérer dans les *Essais*, sous une rédaction française où l'on voit bien comment, au besoin, il pliait les textes anciens à son usage. Voici le passage qui, encore plus que le latin brave l'honnêteté (III, v, p. 3).

Il faut laisser à la licence amazonienne pareils traictz à cettuy cy : Alexandre passant par l'Hyrcanie, Thalestris, royne des Amazones, le veint trouver avec trois cents gens d'armes de son sexe, bien montez et bien armez, ayant laissé le demeurant d'une grosse armée, qui la suivoit, au delà des voisines montaignes, et luy dict tout haut et en public : que le bruit de ses victoires et de sa valeur l'avoit menee là, pour le voir, luy offrir ses moyens et sa puissance au secours de ses entreprises; et que, le trouvant si beau, jeune et vigoureux, elle, qui estoit parfaicte en toutes ses qualitez, luy conseilloit qu'ilz couchassent ensemble, afin qu'il nasquit de la plus vaillante femme du monde et du plus vaillant homme qui feust lors vivant, quelque chose de grand et de rare pour l'avenir. Alexandre la remercia du reste, mais pour donner temps à l'accomplissement de sa dernière demande, il arresta treize jours en ce lieu, lesquels il festoya le plus alaigrement qu'il peut, en faveur d'une si courageuse princesse.

Le mot de la fin n'est pas sans quelque parenté avec celui prêté à Frédégonde dans la 5e annotation sur Nicolle Gilles. L'un (celui de Frédégonde) était d'un Montaigne de trente et un ans, l'autre d'un Montaigne de cinquante-six ou huit. En y regardant bien, on pourrait trouver dans les nuances de la malignité, des indices de la différence de l'âge, mais le vieil homme est encore dans le vieillard malgré lui. Voir du reste *Essais*, III, 2; t. IV, p. 444 et suiv.

Montaigne paraît avoir recueilli avec quelque prédilection ces histoires d'amazones aux scabreuses répliques. Il en cite une au chapitre 11e du IIIe livre des *Essais* (t. V, p. 449 et suiv., éd. A. D.), et celle-là, il l'emprunte à Erasme (*Adagiorum Chil.*, II, IX, 49). C'est même un des exemples les plus significatifs des ressources qu'il a su tirer de cet admirable livre des *Proverbes* où il trouvait,

mêlées aux précieux débris de la sagesse populaire tant de remarques, fines et savantes de l'auteur des *Colloques*. Plus d'une fois d'ailleurs, et surtout lorsqu'il s'agissait de donner aux dictons un tour plus risqué, Montaigne surenchérit et corrige les textes à sa façon. On en trouvera un exemple au 8e chapitre du IIIe livre des *Essais* (t. V, p. 212, éd. A. D.) où il allègue un proverbe latin commençant par *stercus*; la variante, hélas, est de son cru. Le texte, moins audacieux, fourni par Erasme (*Chil.*, III, IV, 2) commence par *suus cuique*. Voir mes notes au sujet de la 5e annotation sur Nicole Gilles.

On trouve l'histoire de Thalestris dans les *Diverses Leçons* de Pierre Messie (I, 10) que Montaigne connaissait certainement. Mais il suffit de lire la version de Messie et de son interprète français pour constater que notre philosophe ne lui doit rien, et d'ailleurs ce n'est qu'après la lecture directe de Quinte-Curce (1587) que Montaigne a inséré l'historiette dans les *Essais*. On voit par là combien il faut se tenir en garde contre des suppositions d'emprunts très fréquents aux *Diverses Leçons* de la part de Montaigne. Une apparente analogie de sujet peut bien souvent donner le change à cet égard et induire en erreur.

62. — Frob., p. 82, l. 17.

VI, VI, 1-8. — [Alexandre se laisse gagner par le faste persan] : « *Hic vero palam cupiditates suas solvit, continentiamque et moderationem... in superbiam ac lasciviam vertit.... Itaque purpureum diadema distinctum albo, quale Darius habuerat, capiti circumdedit, vestemque Persicam sumsit* », *etc.* « *Sed cum illis quoque mores induerat superbiamque habitus animi insolentia sequebatur.* »

Mont. : [Cha]ngeman de meurs.

L'annotation est placée en face de la phrase *Itaque purpureum.* — en écrivant cette mention et celle de la 107e annotation, il est fort probable que Montaigne se souvenait d'un passage du jugement d'Alexandre par Tite-Live (IX, 18) : « *Referre in tanto rege piget superbam mutationem vestis et desideratas humi jacentium adulationes.* »

Quinte-Curce, dit Sainte-Croix (*Examen des Hist. d'Alexandre*, p. 344) est le seul historien d'Alexandre qui s'attache à nous dévoiler son cœur; il remarque avec soin les progrès que fit en lui la corruption. Après la bataille d'Arbèle, ce prince commença à donner la préférence aux mœurs étrangères. N'ayant pu être vaincu par les armes des

Perses, il fut subjugué par leurs vices... tout annonça bientôt un changement qui finit par aliéner de lui les esprits, et fit naître de fréquentes conspirations, etc. »

Ainsi, au jugement de l'homme distingué qui a étudié le plus profondément la valeur relative des historiens du conquérant, Quinte-Curce était celui qui avait fait l'étude la plus pénétrante du caractère de l'homme et de ses transformations successives.

Dans sa belle et consciencieuse *Étude sur Quinte-Curce*, le savant et regretté M. Dosson a dit de cet auteur (p. 311) : « Il excelle dans l'observation morale : il a tenté d'exprimer les sentiments les plus subtils, les mouvements psychologiques les plus délicats; il y a réussi. » Comment s'étonner dès lors que, même dans une lecture rapide, Montaigne ait été frappé par les qualités de l'historien latin, et ait dit, comme on le verra plus loin : « J'en ai veu plusieurs qui ont escrit d'Alexandre, et expressemant et en passant : nul, à mon gré, si bien, etc. », et qu'il lui ait reconnu un « jugement meur et juste »?

C'est à partir de cet endroit que Montaigne, en lisant Quinte-Curce, va éprouver des désillusions successives sur le caractère moral de l'Alexandre qu'il n'avait d'abord connu que par Plutarque et Arrien. Il aura beau résister au désenchantement, résister d'autant plus que ses premiers *Essais* portaient le témoignage indélébile d'une admiration presque sans réserve pour le conquérant; au fond du cœur, il sentira la nécessité d'abandonner son idole :

> Heureux, s'il avait pu ravir à la mémoire
> Cette indigne moitié d'une si belle histoire!
>
> Racine, *Phèdre*, acte I, sc. I.

63. — Frob., p. 82, l. 26.

VI, VI, 8. — [Alexandre se forme un sérail] : « *Pellices CCC et LXV, totidem quot Darii fuerant, regiam implebant, quas spadonum greges, et ipsi muliebria pati assueti, sequebantur.* »

Mont. : —

C'est peut-être le chiffre correspondant à peu près avec celui des jours de l'année qui a semblé à Montaigne un détail à noter. Diodore de Sicile fournissait d'ailleurs ce rapprochement, et Montaigne lisait Diodore en même temps que Quinte-Curce. Du reste, ainsi que l'a remarqué Letronne (notes sur Rollin, t. II, p. 222) les Orientaux paraissent avoir affectionné beaucoup l'expression de

ce nombre, employé peut-être dans un sens indéterminé. — Plutarque (*Sympos.*, VIII, p. 724, E.) constate que les Babyloniens attribuait 360 utilités au Palmier.

Quoi qu'il en soit, Bayle (art. *Macédoine*, note I), s'est arrêté au même passage de Quinte-Curce et en a tiré des réflexions peu avantageuses à l'égard d'Alexandre.

Pour Montaigne qui en était encore aux subtiles argumentations de Plutarque (*Fortune d'Alexandre*, I^er^ traité, chap. VIII, t. XVII, p. 165 de l'éd. de Clavier), visant à justifier son héros à toute force, ces révélations de Quinte-Curce commençaient à être déplaisantes.

64. — FROB., p. 82, l. 44.

VI, VI, 15-16. — [Le butin étant devenu un obstacle aux mouvements de l'armée, Alexandre fait porter sa part sur une place, ordonne à chacun d'en faire autant et fait brûler le tout] : « *Suisque primum sarcinis face subdita, ceteras incendi præcepit. Flagrabant exurentibus dominis quæ, ut intacta ex urbibus hostium raperent, sæpe flammas restinxerant, etc.* »

MONT. : **[Bag]age brule**.

Montaigne a pu faire sa remarque pour dégager l'observation de Quinte-Curce sur la contradiction des actions humaines (Plutarque lui en donnait l'exemple, *Vie de Paul Emile*, ch. XVIII, t. III, p. 25, de l'éd. de Clavier). Mais il a pu aussi envisager les motifs qui avaient dû entraîner Alexandre à prendre une résolution d'une si sérieuse gravité (cf. plus haut, annot. 43) et Montesquieu n'a pas manqué de rechercher les raisons profondes d'un acte pareil (*Grandeur et décad. des Romains*, ch. IV). Cette annotation : « Bagage brule » et celle que l'on a lue plus haut (annot. 43) : « mespris du bagage », écrites par Montaigne sur le Quinte-Curce dont Montesquieu fit usage plus tard, ont pu attirer l'attention de celui-ci sur le caractère de l'acte d'Alexandre. (Voir aussi Montesquieu, *Pensées inédites*, t. I, p. 134.)

L'antithèse présentée par la phrase : *Flagrabant.... restinxerant* est caractéristique du goût de Quinte-Curce. On en retrouvera un exemple particulièrement notable dans le texte cité par moi à propos de la 117^e^ annotation sur Quinte-Curce ; et l'on verra dans mes notes sur cette annotation combien Montaigne lui-même était séduit par ces artifices littéraires.

65. — Frob., p. 83, l. 26.

VI, vi, 27. — [Alexandre imagine un stratagème pour vaincre l'armée de Bessus] : « *Ille, ut erat animi semper obluctantis difficultatibus, etc.* »

Montaigne [a souligné le trait de caractère].

Cette observation de Quinte-Curce rappelle à Montaigne son chapitre des *Essais* (II, 15) intitulé « que notre désir s'accroist par la malaisance ».

66. — Frob., p. 86, l. 16.

VI, viii, 8. — [Conspiration contre Alexandre. Discours de Craterus contre Philotas] : « *Quœdam beneficia odimus : meruisse mortem confiteri pudet.* »

Montaigne [a souligné la sentence].

Il avait dans l'esprit les idées qui lui ont inspiré un paragraphe du chapitre viii du livre III (t. V, p. 235); et son ami Juste Lipse allait (dans ses Commentaires sur Sénèque, *de Benef*, II, 24), rapprocher le mot de Quinte-Curce, du chapitre 24 du IIe livre des *Bienfaits* de Sénèque, très voisin des axiomes des *Essais* sur le même sujet. Par contre, une citation de Tacite, faite par Montaigne au chapitre susdit des *Essais*, devait inspirer plus tard à Pascal l'une de ses *Pensées* : « Trop de bienfaits irritent; nous voulons avoir de quoi surpayer la dette » (t. I, p. 5, 3e éd. de M. Havet). — Montaigne venait de relire Tacite et de lire Quinte-Curce, en 1587, quand il écrivait cette partie des *Essais*.

67. — Frob., p. 88, l. 19.

VI, ix, 18. — [Lettre de Philotas à Alexandre] : « *Sustinuit rescribere mihi [Alexandro] : se quidem gratulari, quod in numerum Deorum receptus essem; ceterum misereri eorum quibus vivendum esset sub eo qui modum hominis excederet.* »

Mont. [? **Respons**]**e de Philotas.**

C'est presque par ce souvenir de Quinte-Curce que Montaigne a fini les *Essais*, en 1588 (liv. III, ch. 13; t. VI, p. 187).

Je ne trouve rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre que ses fantasies autour de son immortalisation. Philotas le mordit plai-

samment par sa response; il s'estoit conjouï avec luy par lettre de l'Oracle de Jupiter Hammon qui l'avoit logé entre les dieux : — « Pour ta consideration, j'en suy bien ayse; mais il y a de quoy plaindre les hommes qui auront à vivre avecques un homme et luy obeyr, lequel oultrepasse et ne se contente de la mesure d'un homme. »

Ces lignes de la fin des *Essais* ont bien l'air d'une flèche de Parthe décochée à Alexandre.

Montaigne finissait par en vouloir à Alexandre, de ce que ses maîtres à lui ne lui eussent pas signalé plus tôt Quinte-Curce comme un historien dont il fallait tenir compte avant de parler du conquérant; et l'on peut remarquer ce que contient de finesse gouailleuse le tour original de cette dernière phrase qui pourtant n'est que la traduction en apparence exacte du latin.

A la fin de ma note sur la 38e annotation à Quinte-Curce, j'ai insisté sur le procédé littéraire employé ici par Montaigne. La comparaison avec la phrase latine correspondante rend plus sensible ici l'évidence de l'effet recherché par l'habile styliste (vivre avec un homme *et lui obéir*, lequel outrepasse *et ne se contente* pas de la mesure d'un.....).

68. — Frob., p. 92, l. 16.

VI, xi, 15. — [Le supplice de la question est infligé à Philotas] : « *Per ultimos deinde cruciatus, utpote damnatus, et inimicis in gratiam regis torquentibus laceratur. Ac primo quanquam hinc ignis, illinc verbera, jam non ad quæstionem, sed ad pœnam ingerebantur, non vocem modo, sed etiam gemitus habuit in potestate, etc.* »

[Et plus loin, au milieu de ses tortures, Philotas, s'adressant à son tortionnaire, Craterus] : « *inquit : dic quid me velis dicere* ».

Mont. : [? **Fin**] **de Philotas constante.**

Montaigne, dans les *Essais* de 1588 (II, 5, t. II, p. 324, 325), a utilisé ces deux passages de Quinte-Curce :

« C'est une dangereuse invention que celle des gehennes, et semble que ce soit plustost un essay de patience que de vérité; et celuy qui les peut souffrir cache la vérité, et celuy qui ne les peut souffrir; etc. » et, un peu plus loin : « D'où il advient que celuy que le juge a gehenné, pour ne le faire mourir innocent, il le faict mourir et innocent et gehenné. Mille et mille en ont chargé leur teste de fauces confessions, entre lesquels je loge Philotas, considerant les circonstances du proces qu'Alexandre luy fit et le progrez de sa gehenne. »

La phrase : « d'où il advient... et innocent et gehenné » est une addition postérieure à 1588. — Voilà encore, à l'adresse d'Alexandre, un trait destiné à tempérer les éloges du chapitre *Des plus excellents hommes*.

Lorsque, dans les premiers *Essais*, Montaigne avait écrit les lignes suivantes (II, 17, t. IV, p. 187 et 183) : « Tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté » et : « Qui rend les tyrans si sanguinaires? c'est le soing de leur seureté, et que leur lasche cœur ne leur fournit d'autres moyens de s'asseurer qu'en exterminant ceux qui les peuvent offenser », il était loin de se douter que, quelques années plus tard, il aurait, en vertu de ses propres principes, à condamner Alexandre et à refaire, ou, pour mieux dire, à défaire son chapitre sur « les trois excellents hommes ». Mais il faut reconnaître qu'après constatation, il n'hésite pas à se conformer à la loi imposée par lui-même (pourvu que cela ne soit pas dit en totalité dans son chapitre embarrassant), et il dira en conséquence (*Essais*, II, 1, t. II, p. 255) après 1587 : « Il n'est point de vaillance plus extreme en son espece que celle d'Alexandre ; mais elle n'est qu'en espece, ny assez pleine par tout, et universelle. Tout incomparable qu'elle est, elle a encore ses taches : qui faict que nous le voyons se troubler si esperduement aux plus legiers souspeçons qu'il prend des machinations des siens contre sa vie, et se porter en cette recherche d'une si véhémente et indiscrette injustice, et d'une crainte qui subvertit sa raison naturelle. La superstition aussi de quoy il était si fort attainct, porte quelque image de pusillanimité : et l'excez de la penitence qu'il faict du meurtre de Clytus est aussi temoignage de l'inegualité de son courage. »

Voilà la désillusion qui s'accentue.

69. — Frob., p. 94, l. 10.

VII, 1, 4. — [L'armée est émue, après coup, par la dure destinée de Philotas. Alexandre sent qu'une diversion est nécessaire et qu'il faut l'occuper par quelque entreprise] : « *Otii vitia negocio discuti* [*gnarus*]. »

Montaigne [a souligné la sentence].

Avant de lire Quinte-Curce, et dès la première édition des *Essais* (II, 23, t. IV, p. 151), Montaigne avait dit lui-même des Romains : « Parfois aussi ils ont a escient nourri des guerres... pour tenir leurs hommes en haleine, de peur que l'oysisveté, mere de corrup-

tion, ne leur apportast quelque pire inconvenient. » Ailleurs encore (I, 38, t. II, p. 27), il avait émis cette pensée personnelle, dès la première édition aussi : « Il faut reserver d'enbesoingnement et d'occupation autant seulement qu'il en est besoing pour nous tenir en haleine, et pour nous garantir des incommoditez que tire apres soy l'autre extremité d'une molle oysiveté et assopie. » Le mot prêté au conquérant est plus bref et militaire ; l'autre est d'une philosophie plus tranquille, accommodante et douce. Montaigne certainement, a été flatté de ces rencontres anticipées entre lui et Quinte-Curce (Voir *Essais*, II, 18, t. IV, p. 114) ; mais je suis persuadé qu'il n'aurait pas troqué sa maxime contre celle d'Alexandre, ou tout au moins de Quinte-Curce. Toutefois, la sentence latine avait un tour si heureux qu'aussitôt après l'avoir lue, en 1587[1], il l'a transportée dans le 3e livre des *Essais* qu'il finissait alors, et s'en est servi pour exprimer ses sensations personnelles et le régime de son esprit (III, 3, au commencement) : « La plus-part des esprits ont besoing de matiere estrangere pour se desgourdir et exercer ; le mien en a besoing pour se rasseoir plustost et sejourner : *Vitia otii negocio discutienda sunt* » ; Et il a ajouté, plus tard : « Les livres sont pour luy du genre des occupations qui le desbauchent de son estude. »

Quel dilettante de latinité que cet aimable Gascon ! Quand une belle pensée romaine ou grecque lui était inutile pour le fonds, parce que lui-même avait trouvé à peu près aussi bien, il la prenait tout de même, tant la rencontre lui faisait plaisir, et il l'utilisait dans un emploi tout divers, qu'elle suggérait peut-être et « esmaillait » heureusement. Il appelait ces tours « friponner quelque chose » dans les livres illustres (II, 18, t. IV, p. 114) : inimitable fripon !

69 *bis*. — Frob., p. 94, l. 19.

VII, 1, 8. — [L'armée est d'abord occupée par la mise en accusation de Lyncestes, comme coupable de crime de lèse-majesté. Il était emprisonné depuis trois ans : on le fait comparaître] : « *Igitur... ex custodia educitur ; jussusque dicere quam toto triennio meditatus erat defensionem, hæsitans et trepidus pauca ex hiis quæ composuerat protulit. Ad ultimum, non memoria solum, sed etiam mens eum destituit. Nulli erat dubium quin trepidatio conscientiæ indicium esset, non memoriæ vitium. Itaque ex iis, qui proxime adstiterant obluctantem adhuc oblivioni lanceis confoderunt.* »

1. La même phrase se trouve mot pour mot dans Sénèque (*Epist.* 56).

Montaigne n'a rien noté en marge de ce passage qui n'est d'ailleurs séparé du précédent que par très peu de lignes. Mais comme il a reproduit le récit dans les *Essais* (III, 9, t. V, p. 285, A. D.) dès 1588, j'ai cru devoir le comprendre dans la 69e annotation. Voici comment il rattache à lui-même l'histoire de Lyncestes.

L'estre tenu et obligé me fourvoye, et le despendre d'un si foible instrument qu'est ma memoire. Je ne lis jamais cette histoire que je ne m'en offense d'un ressentiment propre et naturel[1] : Lyncestes, accusé de conjuration contre Alexandre, le jour qu'il feut mené en la presence de l'armée, suyvant la coustume, pour estre ouy en ses deffenses, avoit en sa teste une harangue estudiée, de laquelle, tout hesitant et begayant, il prononcea quelques parolles. Comme il se troubloit de plus en plus, ce pendant qu'il luicte avecques sa mémoire et qu'il la retaste, le voyla chargé et tué à coups de pique par les soldats qui luy estoient plus voisins, le tenans pour convaincu; son estonnement et son silence leur servit de confession : ayant eu, en prison, tant de loisir de se preparer, ce n'est, à leur advis, plus la memoire qui luy manque, c'est la conscience qui luy bride la langue et lui oste la force.

Et Montaigne ajoute : « Vrayment c'est bien dict : le lieu estonne, l'assistance, l'exspectation, lors mesmes qu'il n'y va que de l'ambition de bien dire; que peut-on faire, quand c'est une harangue qui porte la vie en conséquence? »

Ai-je besoin de faire remarquer combien cette version un peu libre est sentie et vivante? Elle a été écrite d'entrain, à première vue, et c'est probablement parce qu'il l'avait ainsi inscrite d'emblée dans les *Essais*, que Montaigne ne s'inquétait plus ou oubliait de la noter sur la marge de l'auteur latin. La forme dont Montaigne a développé le récit de Quinte-Curce rappelle d'une façon invincible un superbe fragment d'Euripide conservé par Stobée (*Florilegium*, t. VIII, 12), et que l'on suppose tiré de la tragédie *Alcmène*[2]. Voici ces beaux vers, du poète moraliste :

1. Montaigne semble avoir pris ce tour de phrase à Estienne de la Boëtie (*Servitude volontaire*, p. 261, éd. d'Am. Dûval) : « Je ne lis jamais l'histoire [d'Israël] que je n'en aye trop grand despit, quasi jusqu'à devenir inhumain pour me resjouir de tant de maux qui leur en advinrent. » Cette formule indique combien les deux amis avaient pris l'habitude de s'identifier avec les hommes dont ils lisaient les vies, les actes ou les pensées. Et on comprend par ce rapprochement quelle fut pour Montaigne l'initiateur de cette méthode de lecture méditative.

2. Je possède une collection des *Dicta Poetarum* du *Florilegium* de Stobée faite par Brunck d'après un des meilleurs manuscrits grecs de notre Bibliothèque nationale et donnée plus tard par Brunck à E. Schweighauser. D'après l'apographe de Brunck, le titre du fragment dans le manuscrit, serait : Εὐριπίδου Ἀλκμήνη.

Ὁ φοβος, ὅτ' ἄν τις σώματος μέλλῃ πέρι
λέγειν καταστὰς εἰς ἀγῶν' ἐναντίον,
τό τε στομ' εἰς ἔκπληξιν ἀνθρώπων ἄγει,
τὸν νοῦν τ'ἀπείργει λέγειν ἃ βούλεται·
τῷ μὲν γαρ ἔνι κίνδυνος, ὁ δ'ἀθῶος μένει.

C'est-à-dire : « La crainte pour celui dont la vie est l'enjeu de ce qu'il va déclarer en débat contradictoire, la crainte paralyse ses lèvres à la vue de l'assistance; elle détourne son esprit, l'empêche de dire ce qu'il voulait; car, lui, il parle avec le trouble du danger, tandis que son auditeur reste dans le sang-froid de la sécurité personnelle. »

Il n'est pas impossible que Montaigne ait lu ces vers d'Euripide dans ce bon Stobée d'où il tirait tant de sentences pour les *Essais* et pour orner les chevrons de sa bibliothèque; si c'est rencontre fortuite, elle montre que, comme le tragique grec, il avait l'intelligence profonde des émotions du cœur humain.

Du reste, il parle là de ce qu'il avait senti lui-même et c'est pour cela qu'il est si intimement touché. Voici la suite de son histoire (*ibid.*) :

Pour moy, cela mesme, que je sois lié à ce que j'ay à dire sert à m'en desprendre. Quand je me suis commis et assigné entierement à ma memoire, je pends si fort sur elle, que je l'accable; elle s'effraye de sa charge. Autant que je me rapporte à elle, je me mets hors de moy, jusques à essayer ma contenance; et me suis veu quelque jour en peine de celer la servitude en laquelle j'estois entravé : là où mon desseing est de représenter, en parlant, une profonde nonchalance d'accent et de visage, et des mouvements fortuites et impremeditez, comme naissants des occasions presentes, aimant aussi cher ne rien dire qui vaille, que de montrer estre venu preparé pour bien dire; chose messeante, sur tout à gents de ma profession, et chose de trop grande obligation à qui ne peult beaucoup tenir. L'apprest donne plus à espérer qu'il ne porte : on se met souvent sottement en pourpoinct pour ne saulter pas mieux qu'en saye.

Comme ces souvenirs d'une défaillance inopportune de mémoire ont été insérés dans les *Essais* au lendemain de la lecture de Quinte-Curce (1588), je pense que l'incident de sa propre vie auquel Montaigne fait allusion à mots couverts se rapporte à l'une de ces circonstances difficiles et singulièrement délicates où, soit pendant la dernière période de sa mairie, soit après, il eut à déjouer par-dessous main auprès de Matignon les menées audacieuses des

ligueurs qui tentaient de convertir les Bordelais à la cause des Guises.

En tout cas l'aventure l'avait vivement ému, et c'est pourquoi, comme il vient de le dire, il « ne lisait jamais cette histoire de Lyncestes racontée par Quinte-Curce qu'il ne s'en offensât d'un ressentiment propre et naturel ».

S'il avait lu, à ce moment, le plaidoyer d'Eschine *Sur l'Ambassade* (15), il se serait consolé en apprenant qu'une mésaventure analogue à la sienne était arrivé à Démosthène lui-même, lors qu'il s'apprêtait à adresser à Philippe, face à face, la plus vive de ses philippiques.

70. — Frob., p. 98, l. 26.

VII, II, 32. — [Parménion est tué par ordre d'Alexandre; ses amis et ses soldats demandent qu'il leur soit permis de l'ensevelir] : « *Diu id negatum est, Cleandri metu, ne offenderet regem. Pertinacius deinde precantibus, materiem consternationis subtrahendam ratus, capite deciso, truncum humare permisit. Ad regem caput missum est.* »

Mont. : [? **Tete**] **de Parmenion**.

La note se rapporte à la ligne où se trouvent les mots : *capite deciso.*

Freinshemius, dans son *Commentaire* sur Florus, IV, 9, a fourni une liste de plus de trente cas de ces têtes tranchées offertes à un vainqueur, coutume horrible qui, on l'a vu, à la 24e annotation, excitait un sentiment d'horreur chez Montaigne. La liste de Freinshemius était incomplète et ne comprend même pas le cas de Pyrrhus que j'ai cité à la 24e annotation.

— Quant au meurtre ignoble de Parmenion, il faut lire les justes réflexions qu'il inspire à l'intègre et judicieux Sainte-Croix (*Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 341 et suiv.). On verra dans son ouvrage que sur ces faits particuliers, Quinte-Curce l'emporte en sincérité sur tous les historiens d'Alexandre.

Dans un dialogue *fictif* (*Le Pourparler d'Alexandre*, t. I, col. 1057), Estienne Pasquier fait dire au conquérant par la bouche de Rabelais : « Tous ces blasmes, bien digerez, donnent tel obscurcissement à tes loüanges qu'il n'y a presque homme vivant qui n'en murmure contre toy, quand il y pense. »

J'ai peine à croire qu'arrivé à cet endroit, Montaigne n'ait pas pensé comme son ami Pasquier.

VII, III, 10. — [Entre la note précédente et celle qui suit, et près de cette dernière, se trouve un passage de Quinte-Curce relatif à une coutume des populations voisines du *Paropamisus*, lesquelles enterraient les vignes et les arbres fruitiers pendant l'hiver, à cause du froid excessif.]

MONTAIGNE, en 1587, n'a mis aucune marque en marge de ce passage, mais il l'a utilisé dans les *Essais* (I, 35, t. I, p. 413), postérieurement à l'édition de 1588. Il faut conclure de cette circonstance que Montaigne, séduit par une première lecture de Quinte-Curce, et, contrairement à son habitude, en a repris la lecture, au moins partiellement, entre les années 1588 et 1592.

71. — FROB., p. 100, l. 3.

VII, III, 17. — [Expédition d'Alexandre dans la région du Paropamisus; souffrance de son armée à cause du froid, sa sollicitude à l'égard des soldats] : « *Rex agmen circumibat pedes, jacentes quosdam erigens, et alios, cum ægre sequerentur, adminiculo, corporis sui excipiens.* »

MONT. : [? **Soins**] **envers les soldats.**

Me permettra-t-on ici un rapprochement bien lointain? M. Thiers, au XX^e^ volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (p. 714), dit de Napoléon : « Souvent, après avoir rempli un champ de bataille de toutes les horreurs de la guerre, Napoléon le parcourait le soir pour faire lui-même ramasser les blessés, ce qui pouvait n'être qu'un calcul, mais ce qui n'en était pas un, se jetait quelquefois à bas de son cheval pour s'assurer si, dans un mort apparent ne restait pas un être prêt à revivre. A Wagram, apercevant un beau jeune homme, revêtu de l'armure des cuirassiers, étendu par terre, le visage presque couvert d'un caillot de sang, il descendait vivement de cheval, soulevait la tête du blessé, l'appuyait sur son genou, et, avec un spiritueux actif, réveillant la vie près de s'éteindre : *il en reviendra*, disait-il en souriant... *c'est autant de sauvé.* »

72. — FROB., p. 100, l. 35.

VII, IV, 8. — [Conseils de Cobares, adepte de l'art magique, à Bessus, roi de Bactriane, dans un banquet] : « *Erat in eo convivio Cobares, natione Medus, sed Magicæ artis (si modo ars est, non vanissimi cujusque ludibrium) magis professione quam scientia celeber, alioquin moderatus et probus, etc.* »

MONT. : **Magie.**

C'est probablement la parenthèse de Quinte-Curce que Montaigne a voulu noter comme un curieux aveu de l'antiquité.

Dans les Bulletins de la Grande Armée, et surtout dans les proclamations aux soldats, Napoléon semble s'être inspiré souvent des discours de Quinte-Curce qu'il a dû lire à Brienne et à cause d'Alexandre, mais dont le style à effets ne pouvait manquer de lui plaire singulièrement et de laisser dans sa mémoire des souvenirs que l'analogie des situations rendait à tout instant utilisables. Mon ami H. Barckhausen me signale la fameuse proclamation aux soldats qui allaient faire la campagne de Piémont (1796), à comparer avec la harangue d'Alexandre à ses soldats, lors de la bataille d'Issus (Quinte-Curce, III, 10). L'analogie est trop frappante pour avoir été accidentelle. Je crois devoir ajouter qu'à l'ouverture de l'expédition d'Égypte, Bonaparte fit une proclamation encore plus à la Quinte-Curce. Il en sentit même l'exagération et en modifia bientôt après, pour le public, et le fond et la forme. (Lanfrey, *Hist. de Napoléon*, t. I, p. 366.)

73. — Frob., p. 101, l. 3.

VII, iv, 13. — [Suite des avis de Cobares] : « *Adjicit deinde, quod apud Bactrianos vulgo usurpabant : Canem timidum vehementius latrare quam mordere; Altissima quœque flumina minimo sono labi.* »

Mont. : —

Ce langage expressif et imagé devait plaire à Montaigne et lui faire oublier les défauts que pouvait avoir un historien où l'on trouvait des traits si pénétrants.

74. — Frob., p. 101, l. 11.

VII, iv, 15. — [Suite des avis de Cobares] : « *Licet strenuum metum putes esse, velocior tamen spes est.* »

Montaigne [a souligné la sentence].

Voyez ma note sur la 47e annotation. Ces expressions imagées de Quinte-Curce ne pouvaient manquer de rappeler à Montaigne le vers de Virgile (*Æn.*, VIII, 224) :

*... pedibus timor addidit alas*

Elles le lui ont si bien rappelé que, parlant lui-même de la

peur (*Essais*, I, 17, t. I, p. 95, A. D.), il dit : « Tantost elle (la peur) nous donne des ailes aux talons, tantost, etc. »

75. — Frob., p. 102, l. 18.

VII, iv, 34. — [Bataille entre les Macédoniens et les Ariens. Satibarzanes, chef de ceux-ci, défie en combat singulier les chefs Macédoniens. Erigyus qui commande ceux-ci, malgré son grand âge, accepte le cartel] : « *Is, galea demta, canitiem ostentans : venit, inquit dies, qua, aut victoria, aut morte honestissima, quales amicos et milites Alexander habeat ostendam. Nec plura elocutus, equum in hostem egit. Crederes imperatum ut acies utræque tela cohiberent. Protinus certe recesserunt dato libero spacio intenti in eventum, non duorum modo, sed etiam suæ sortis, quippe alienum discrimen secuturi, etc.* »

Mont. : [? **Combat**] **entre deus chef**, [l'ar]**mee presante**. Il est probable que Montaigne a fait cette remarque parce que ce combat singulier est un exemple en opposition avec certains préceptes qu'il a rappelés au 47e chapitre du livre Ier des *Essais* (t. I, p. 145) : « A considérer de combien d'importance est la conservation d'un chef, en une armée, etc. » D'ailleurs Montaigne avait lu dans Plutarque (*Vie de Sertorius*, ch. 17 de la trad. d'Amyot) le défi de Sertorius à Marcellus, le refus de celui-ci, et l'observation finale : « Il faut qu'un capitaine meure en capitaine, non pas en simple soudard. »

Montaigne attachait une telle importance à ce principe de l'art militaire que, si grand admirateur qu'il fût des talents de Marcellus et de sa vie militaire, il ne put lui pardonner la témérité qui causa la mort du guerrier romain tombé dans une vulgaire embuscade; et, dans son chapitre sur l'*Éducation des enfants* (I, 25, t. I, p. 265) il recommande au précepteur du disciple imaginaire qu'il s'agit de former « de ne pas tant lui imprimer la date de la ruyne de Carthage que les mœurs d'Hannibal et de Scipion; ni tant où mourut Marcellus que pourquoy il fut indigne de son devoir qu'il mourust là », paroles plus sévères que celles de Plutarque qui les ont suscitées (*comparaison de Marcellus et de Pélopidas*.

Les dernières lignes du texte de Quinte-Curce cité plus haut justifient cette interprétation de la note de Montaigne, laquelle, d'ailleurs, est placée en marge de la ligne où commence la phrase : « *Crederes, etc.* »

En dehors de ces considérations, cet épisode étant un de ceux où Quinte-Curce a fait preuve, avec le plus d'éclat, de son talent

d'écrivain, on est autorisé à penser que Montaigne s'est arrêté aussi à cette page à cause de la beauté du récit.

76. — Frob., p. 103, l. 13.

VII, v, 12. — [En Sogdiane, par une affreuse disette d'eau, comme deux des siens portaient deux outres pleines d'eau destinée à leurs enfants et l'un d'eux en ayant offert une tasse pleine au roi, Alexandre demanda à qui devait servir cette petite provision. Ayant appris la vérité, il remit la tasse encore remplie] : « *Tunc poculo pleno, sicut oblatum est, reddito : nec solus, inquit bibere sustineo; nec exiguum dividere omnibus possum, etc.* »

Mont. : **Example de patiance.**

Montaigne avait recueilli, chez divers auteurs, des exemples mémorables d'abstinence; celui-ci probablement en faisait partie. Puis, ayant connu directement des faits analogues contemporains, il a volontairement omis les premiers pour citer les seconds. (*Essais*, III, 13; t. VI, p. 109) : « Laissant les exemples que je sçay par les livres et ce que dict Aristote d'Adron Argien, qui traverçoit sans boire les arides sablons de la Libye, un gentilhomme qui s'est acquitté dignement de plusieurs charges, disait, où j'estois, qu'il estoit allé de Madrid à Lisbonne, en plein esté, sans boire, etc. »

D'après une note d'Antoine de Laval, citée par M. Courbet (*Notice sur Montaigne*, p. cliii), ce gentilhomme « estoit le marquis de Pisani, chef des armes de Vivonne, qui a esté ambassadeur en Espagne et puis à Rome ».

77. — Frob., p. 103, l. 27.

VII, v, 18. — [Arrivé à l'Oxus, et dépourvu de matériaux pour construire un pont, Alexandre imagine pour faire franchir le fleuve par son armée, de donner à ses soldats des outres remplies de paille] : « *Utres quamplurimos stramentis refertos dividit. His incubantes transnavere amnem, etc.*

Mont. : **Furieux passage de [fleuve]. — Idem 109.**

Le renvoi qui termine cette annotation se rapporte à la page 109 de l'édition de Froben.

Montaigne avait lu dans Suétone (*Jules César*, 57) que César usait lui aussi de ce procécé. — Voir la 22e annotation.

Du reste, dans César lui-même (*Guerres civiles*, liv. I, ch. 48) il avait trouvé la mention d'emploi d'outres pour faire traverser

les fleuves par une armée. Il serait intéressant de vérifier, sur l'exemplaire de Chantilly, si Montaigne a souligné ce passage des *Commentaires* (p. 231, lig. 17). — La rédaction de la note et le renvoi à un autre passage de Quinte-Curce montrent que Montaigne visait ici la diligence, la rapidité des opérations d'Alexandre, ce en quoi il aimait précisémnnt à le comparer à César.

Il me paraît probable que, dans le même volume où Montaigne lisait Suétone (*Vitæ Cæsarum*, 1546, Froben), très près des pages d'Ammien Marcellin étudiées par lui avec un soin particulier (la vie et la mort de l'empereur Julien), il avait écrit sur la marge de la p. 605, à propos de Jovien, un renvoi au passage de Suétone que je viens de rappeler; et cela devait être dans sa mémoire, lorsque, en 1587, il retrouvait en son Quinte-Curce la mention des outres utilisées par Alexandre au passage d'un fleuve.

78. — Frob., p. 103, l. 42.

VII, v, 23. — [Spitamenes trahit le traître Bessus] : « *Bessus, tanto merito, ut credebat, obligatus, partim gratias agit, partim, etc.* »

Mont. : **Subtile trahison.**

Montaigne avait sans doute noté cet exemple pour le faire entrer dans le premier chapitre du troisième livre des *Essais*, après le trait de Pomponius Flaccus (t. IV, p. 396). « Un traistre y trahit l'autre, dit-il, contre l'usage commun, car ils sont pleins de défiance, et est malaysé de les surprendre par leur art. » Un peu plus loin (p. 398) il ajoute : « Si la perfidie peut estre en quelque cas excusable, lors seulement elle l'est qu'elle s'emploie a punir et trahir la perfidie. »

Cette dernière observation peut avoir été inspirée par le passage de Quinte-Curce qui précède de peu de lignes la note marginale de Montaigne : « *Nullis meritis perfidia mitigari potest; quæ tamen jam minus in eo invisa esse poterat, quia nihil ulli nefastum in Bessum, interfectorem regis sui videbatur.* »

79. — Frob., p. 104, l. 10.

VII, v, 27. — [Alexandre congédie un certain nombre de soldats] : « *Inter hæc rex, quibus matura erat missio electis DCCCC fere, equiti bina talenta dedit, pediti terna denariûm millia, monitosque ut liberos generarent, remisit domum.* »

Montaigne : — en face de *ut liberos*.

Ce rapprochement du service militaire en Asie et de l'autre service, commandé aussi, en Macédoine, a dû être la cause du *nota* marqué ici par Montaigne. — Du reste, la dernière préoccupation indiquée, celle qui se rapporte à l'épuisement des populations et aux éléments de recrutement, objectif constant d'un conquérant, se trouve aussi indiqué dans Justin (livre XII, ch. IV) que Montaigne lisait aussi.

80. — FROB., p. 104, l. 31.

VII, v, 35. — [Massacre des Branchides, descendants de Grecs qui avaient favorisé Xerxès] : « *Quæ si in ipsos proditionis auctores excogitata essent, justa ultio esse, non crudelitas videretur; nunc culpam majorum posteri prodere, etc.* »

MONTAIGNE : [annotation coupée par le relieur, il ne reste que la fin d'un mot mal formé, peut-être « injustice »]. Montaigne a dû d'autant moins hésiter à écrire un tel mot, ou un autre plus sévère (car celui-là est insuffisant), que selon toute apparence, il avait lu chez un de ses auteurs de prédilection une appréciation analogue à celle de Quinte-Curce.

Plutarque lui-même, cet admirateur passionné d'Alexandre, avait dit (*Des délais de la justice divine*, f° 263 de la trad. d'Amyot, éd. des *Morales* de 1575) :

> Et ceulx mesmes qui aiment le plus la memoire d'Alexandre le grand (entre lesquels nous sommes), ne peuvent approuver ce qu'il feit en la ville des Branchides, laquelle il ruina toute, et en passa tous les habitants au fil de l'espee, sans distinction d'aage ny de sexe, pour autant que leurs ancestres avoient anciennement livré par trahison le temple de Milet.

« Je ne sais, dit Rollin (*Hist. Anc.*, t. VI, p. 217-218, éd. Letronne), je ne sais si l'histoire fournit quelque autre exemple d'une barbarie si brutale et si forcenée. »

Au 6e chapitre du IIIe livre des *Essais*, et à propos des peuples nouvellement découverts en Amérique, Montaigne, indigné par les cruautés commises par les Espagnols pour exploiter et asservir ces nations, s'écrie : « Que n'est tumbé sous Alexandre ou soubs ces anciens Grecs et Romains une si noble conquête! » C'est au moment où il écrivait ces lignes que le hasard lui fit lire Quinte-Curce. Je pense que l'insertion de la phrase incidente : « ou soubs ces anciens Grecs et Romains » est un correctif mis

par Montaigne à une première rédaction où il n'avait parlé que d'Alexandre; le vague de cette formule est très significatif après la mention d'un nom tel que celui du conquérant, mais Montaigne, encore retenu par son ancienne admiration pour Alexandre, le fait bénéficier d'une façon générale des sentiments généreux dont on trouve tant d'exemples chez les grands hommes de l'antiquité.

(*A suivre.*) REINHOLD DEZEIMERIS.

# MÉLANGES

## LETTRES INÉDITES DE FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU

J'ai trouvé dans la bibliothèque municipale de Neufchâteau (Vosges), 23 lettres inédites de François de Neufchâteau, presque toutes adressées à son ami Poullain Grandprey. C'est au hasard que j'en dois la découverte; elles font partie d'un registre, où toutes les pièces sont collées sur onglets; la plupart de ces documents datent de la Révolution ou des trente premières années du XIXe siècle. Il y a encore dans ce dépôt d'autres registres qui offrent quelque intérêt pour l'historien. Ni les uns ni les autres n'ont été catalogués. Il est évident que cette bibliothèque a été très négligée jusqu'ici. Le bibliothécaire actuel, M. l'abbé Chéron, dont la grande obligeance m'a facilité ce travail, s'occupe activement d'y rétablir l'ordre. Elle contient 20 000 volumes environ, dont les plus rares proviennent de l'ancienne abbaye des Prémontrés de Mureau, 42 incunables, enfin quelques manuscrits d'un intérêt inégal, ceux-ci mentionnés dans le catalogue des manuscrits des bibliothèques de France.

Je crois inutile de résumer la vie de François de Neufchâteau. Les circonstances en sont généralement connues; on aurait à consulter, pour des recherches plus étendues, les ouvrages indiqués dans le *Manuel bibliographique* de la littérature française de M. Lanson, n° 13 189 et 13 963-13 972 inclus, en y joignant l'étude — ou plutôt l'esquisse — de M. Lohmer (*François de Neufchâteau*, Nancy, Berger-Levrault, 1913) et, sur les entours du sujet, Léon Louis : *Le département des Vosges*, surtout le tome IV, qui est une sorte de dictionnaire historique local.

Je n'ai pas cru devoir multiplier les notes, sauf pour déterminer la date de certaines lettres et préciser les circonstances où elles furent rédigées. Quelques billets sont insignifiants; deux ou trois épîtres me paraissent intéressantes. Aucune de ces pièces ne serait inutile à celui qui se proposerait l'étude de ce littérateur et homme d'État ambitieux, bienveillant, prudent, souple et fin, dévoué à ses propres intérêts et à ceux de la nation, chimérique et pratique tout ensemble.

J'ajoute encore un mot, relatif à la numérotation de ces lettres : le chiffre romain indique le classement que j'adopte pour des raisons plus ou moins solides; le chiffre arabe l'ordre où elles apparaissent sur le registre.

René Harmand.

### I [1]

A Vicherai, le 7 janvier 1790 [1].

C'est aujourd'hui, mon cher ami, le jour de notre foire. Je m'atten-

1. La lettre n'offre aucune suscription. Le destinataire est vraisemblablement Joseph-Clément Poullain Grandprey, né à Lignéville, canton de Vittel (Vosges), le 23 décembre 1744, qu'on retrouvera procureur général syndic du département des Vosges (1791-fin 1792), représentant du département des Vosges à la Conven-

dais que j'aurais de vos nouvelles, et que nous aurions reçu divers objets, dont le retard nous fait peine, particulièrement la loi sur les justices de paix, et l'avis aux municipalités sur la fourniture des bêtes mâles. Ce dernier imprimé devait venir avant le premier janvier, pour bien faire. J'espérais aussi que nous aurions le plaisir de vous voir et de vous embrasser, en ce renouvellement d'année. Il est possible que les mauvais tems vous ayent détourné d'exécuter votre projet. Donnez-moi signe de vie, et recevez mes vœux très sincères pour l'accomplissement de ceux que vous pouvez former vous-même. Je vous ai laissé à Épinal dans une situation pénible et peu satisfaisante. Je voudrais savoir du moins si vous y êtes tranquile (*sic*). On vient de m'apprendre que vous aviez échappé le beau morceau de Rancières [1]. Il vous convenait pourtant bien. Quant à moi, mon ami, je suis tout dégoûté de mes soumissions par les incroyables minuties de l'expert Drouville. Il exagère ses opérations de manière à rendre les ventes impossibles. Le district de Mirecourt n'a évalué la paire [2] qu'à 18 francs, dit-on, et celui de Neufchâteau la porte à 23 dans les parties ci-devant Touloises Au surplus, on dit que les enchères vont très haut à Neufchâteau. Vous êtes plus à portée que moi d'en savoir des nouvelles, quoique j'en sois plus près. Notre boucher de Neufchâteau, M. Fâvre (*sic*) me prie de vous rappeller (*sic*) que vous lui avez promis de l'avertir, au sujet des étapes, dont le marché devait se renouveller (*sic*) au 1er janvier.

Je vous embrasse, mon cher ami, en regrettant que vous soyez si loin de nous. Portez-vous bien et songez quelquefois à ceux qui vous aiment. Cette idée doit vous consoler dans votre glorieux exil; car c'est ainsi que j'appelle votre séjour à Épinal. *Vale iterum atque iterum.*

[*Signature.*]

## II [2]

A Vicherai, le 22 janvier 1791.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 16, que j'ai peine à déchiffrer.

tion (3 sept. 1792), où il est réélu le 12 octobre 1795, membre du Conseil des Anciens jusqu'en 1797, député au Conseil des Cinq-Cents (9 avril 1797). Son opposition au 18 brumaire le fait proscrire et même interner peu de temps à la Rochelle. Il rentre en France et sa carrière devient brillante : président du tribunal civil de Neufchâteau, président de chambre à la Cour impériale de Trèves. Destitué en 1814, réélu le 5 mai 1815 à la Chambre des Représentants, il lutte contre les Bourbons, est proscrit comme régicide en 1816, séjourne à Trèves, rentre en France en 1820 et meurt le 6 février 1826 dans son domaine de Graux (Cf. le t. IV de L. Louis : *Le département des Vosges*). Cette carrière est, en somme, d'une assez belle tenue. Poullain Grandprey fut l'intime ami de François de Neufchâteau; celui-ci, à la date du 7 janvier 1790, est dans sa propriété de Vicherey (village du canton de Châtenois, arrondissement de Neufchâteau). — On remarquera, en lisant ces lettres, que François orthographie souvent d'une façon inexacte le nom de son ami.

1. Rancières, ferme sise au territoire de Tranqueville, canton de Coussey, arrondissement de Neufchâteau, voisine du château de Graux qui était la propriété de Poullain de Grandprey. — Il s'agit évidemment ici de l'achat de biens nationaux.

2. La paire est une mesure de capacité locale qui vaut deux hectolitres. Le mot vient de ce que la paire valait environ deux sacs.

Je la reçois, juste la veille de mon départ forcé et indispensable pour Paris. La nécessité me chasse de chez moi dans le tems où il me serait le plus doux d'y rester. Mais je n'ai aucune nouvelle de ma pension, il m'en est dû trois ans[1], et je suis dans les plus grandes inquiétudes comme dans le plus pressant besoin. Je vous écrirai de Paris, sitôt mon arrivée. Vous voudrez bien me rendre le service de veiller au remboursement de mes avances, comme commissaire du Roi. Je vous enverrai de Paris les pièces et les ordres du pouvoir exécutif, si je réussis, comme je l'espère, à les faire expédier. Je vous dirai du positif sur le silentieux Cherrier[2]. Ne pouvant pas retarder votre exprès, je me hâte de fermer ma lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous invite à surmonter ces petits déboires, qui ne doivent pas vous arrêter. *Vale, amicissime.*

[*Signature.*]

*Adresse :* A Monsieur Monsieur Granprey, Procureur général Syndic du Département, à Épinal.

III [4]

Pour remettre à Monsieur le procureur général syndic du département, à Épinal.

M. le procureur général syndic m'a fait annoncer une lettre. Si elle est prête, il peut la remettre au porteur de cette note.

J'ai l'honneur de saluer l'homme public, et j'embrasse mon ami.

A Vicherey, le 17 juillet 1791.

[*Signature.*]

IV [5]

Ce jeudi.

Bonjour et bonne année, mon cher Procureur général Syndic. Vous savez que le trente-sixième administrateur et le huitième député du département des Vosges, occupe actuellement la première place nationale. Ce sont des étrennes bien onéreuses, à tous égards. Vous n'avez pas d'idée de ce qu'il en coûte à un président, mais vous concevez qu'il a peu de tems à lui, et vous me pardonnerez de borner cette lettre au renouvellement des assurances de ma tendre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur[3].

[*Signature abrégée.*]

1. Allusion très probable à la pension que François de Neufchâteau pouvait réclamer comme lieutenant général du bailliage de Mirecourt (date de nomination : 27 février 1776) et de procureur général à Saint-Domingue (1er juin 1783).

2. Jean-Claude de Cherrier, né en 1752, avocat à Neufchâteau où il mourut le 7 mai 1823, fut lieutenant général du bailliage de Neufchâteau, membre de l'Assemblée Constituante jusqu'en 1791, président du tribunal du district de Neufchâteau, membre de la Convention nationale et du Conseil des Anciens jusqu'en 1797, contrôleur des postes à Metz, député de la Moselle au Conseil des Cinq-Cents en 1798, sous-préfet de Neufchâteau en 1801, député au Corps législatif en 1807, membre de la Chambre, 1815-16 (Cf. Léon Louis, *Le département des Vosges*, t. IV).

3. Dans le coin droit de la page, on lit à côté de *jeudi* cette date d'une écriture plus moderne : Xbre 1791 ou janvier 1792. — François de Neufchâteau fut élu président de l'Assemblée législative le 26 décembre 1791, et le billet pourrait bien être du jeudi 29.

Voici une autre adresse du Département de l'Hérault, qui remédie au refus de la sanction.

V [3]

A Vicheray, le 16 avril 1793, 1 de la République.

Mon cher ami, je n'ai pu me rendre à l'ouverture du conseil de département, car j'avais la fièvre, et qui pis est, la goutte remontée dans l'estomach. L'humeur s'est rejettée (*sic*) sur mes yeux, ce qui m'inquiète, et me forcera peut-être de me faire appliquer les vésicatoires au col. Je ne peux guère lire, ni écrire, ni même sortir de ma chambre. Hélas! mon pauvre jardin fait pitié. Nous ne pouvons trouver d'ouvriers. Les terres vont être abandonnées, faute de bras. Tout est hors de prix. On ne peut plus vivre, je suis tout consolé de devenir aveugle, pour ne plus voir tant de sottises et tant de malheurs. Je vous prie de faire passer les lettres ci-jointes par la petite poste. Salut [1].

[*Signature.*]

VI [8]

Le 27.

Mon ami, tous les jours je désire d'aller vous voir, et la goutte qui me *talonne*, m'en empêche sans cesse. J'ai pourtant à vous dire des choses pressées. Vous savez que la Loi sur les président, accusateur public et greffier, criminels, est approuvée depuis plusieurs jours. Songez donc à me proposer sur le champ le vœu de la Députation pour notre département. On parle de

Richard,
Hugo,
Charotte,
Vosgien,

et d'autres, dont le nom m'échappe.

Il serait question de renouveller aussi la municipalité de Mirecourt, le citoyen Delpierre m'avait promis des notes.

Je vous embrasse, bien souffrant, mais réjoui de savoir que vous allez mieux. Ménagez-vous [2].

[*Signature.*]

1. Élu à la Convention nationale le 3 septembre 1792, François avait refusé, par prudence sans doute. Il était rentré dans la vie privée. — Ce billet paraît adressé à Poullain-Grandprey, la feuille n'offre aucune suscription.

2. Date difficile à déterminer. Nous croyons la lettre du 27 frimaire an IV (18 décembre 1795), époque où le ministre de la Justice Merlin prend d'importantes mesures de sécurité : une loi, discutée les 22, 24, 25 frimaire an IV autorise le Directoire à nommer, jusqu'aux élections prochaines, des juges dans les tribunaux. D'autre part, le *Moniteur* du quartidi, 14 nivose an IV, publie un avertissement du ministre de la Justice aux juges de paix, aux directeurs du jury d'accusation et aux commissaires du pouvoir exécutif prés des tribunaux civils et criminels des départements. J'avais songé aussi aux mesures extraordinaires qui suivirent la conspiration de Babeuf et la découverté du complot, en particulier à la constitution d'un haut jury criminel (thermidor an IV : juillet 1796). D'autre part on s'exposerait à de graves difficultés en proposant une date voisine de fructidor an V. Je m'en tiens donc à ma première conjecture : 27 frimaire an IV. J'observe encore : 1° que

*Adresse :* Au citoyen Poullain Granprey, Représentant du peuple au Conseil des 500, rue de l'Université, près celle du Bacq, maison d'un Boulanger. A Paris. [Timbre orange : *Directoire exécutif.*]

## VII [12]

Epinal, le 30 Pluviôse an 4e de la République française, une et indivisible.

Le Commissaire du Directoire exécutif, près l'Administration centrale du Département des Vosges [1].

Au Représentant du Peuple Poullain-Granprey, à Graux, canton de Ruppes.

Mon cher Représentant, je ne sais si ma Lettre pourra vous trouver encore à Graux. Car le service des postes manque. Les piétons ne veulent plus marcher pour des assignats. Nos commis désertent. Tout se détraque à la fois, et nous-mêmes, nous serons peut-être obligés de mettre la clé sur la porte. Nous aurions eu grand besoin de vous à Paris dans ces momens-ci. Dans la crainte que vous ne soyez plus chez vous à l'arrivée de cette Lettre, j'adresse à l'ami Bigotte [2] des pièces, où il est question de vous et de votre maison de Bulgnéville. Vous seul pouvez nous éclaircir toutes ces affaires-là. Dieudonné [3] nous a écrit plusieurs fois. Dequene vous salue, et moi, je vous embrasse de tout mon cœur.

[*Signature.*]

François ne paraît pas, dans cette lettre, avec le titre de commissaire du Directoire près le département des Vosges; 2° que les lettres de l'an VI à Poullain-Grandprey offrent la formule : *maison du boulanger*, marquant une nuance plus précise, nettement affirmative, tandis qu'ici, l'expéditeur paraît moins bien connaître le domicile. — On trouvera dans le volume déjà cité de L. Louis, quelques éclaircissements sur trois des personnages mentionnés par François : Richard (1753-1813), procureur de Saint-Dié, 1790, fut juge de paix et président du Directoire du district d'Ormont 1792, puis député aux Cinq-Cents, 9 avril 1798, enfin sous-préfet de Remiremont, 1800-1813. Hugo est sans doute Joseph Hugo, de Mirecourt, né en 1747, conventionnel; il fut plus tard président du tribunal criminel des Vosges, 1798, puis juge au tribunal d'appel de Nancy, conseiller à cette cour, 1811-1816. — Il y a deux Vosgiens, Donat, maire d'Épinal en 1790, puis juge au tribunal civil de la Meurthe, et Louis-Dagobert, dont il s'agit plutôt ici, d'abord président du Directoire du département des Vosges (1er juillet-3 novembre 1790), puis président du tribunal du district d'Épinal. — Il doit s'agir ici de Delpierre l'aîné, voir l. XII.

1. M. Lohmer dit que François fut nommé commissaire du Directoire dans ce département après le 23 nivôse an IV. — 30 pluviôse an VI : 19 février 1796. — Remarquons qu'une partie de l'en-tête est imprimée.

2. Bigotte fut, en l'an II, secrétaire général du district de Mouzon-Meuse (Neufchâteau), comme en témoignent certaines pièces administratives, que j'ai vues à la bibliothèque de cette ville. Suivant une tradition locale, il aurait exercé ensuite les fonctions de notaire à Punerot.

3. Il doit s'agir de Christophe Dieudonné, né au Ménil, près de Senones, en 1757, successivement administrateur du département des Vosges et membre du Directoire départemental, 1790, député des Vosges à la Législative (1er septembre 1791), administrateur du département pour la seconde fois, président du tribunal révolutionnaire à Mirecourt (novembre 1793). Il était, pour la seconde fois, administrateur du département en 1796, fonctions où il fut élu le 23 octobre 1795. Il fut ensuite commissaire du Directoire près l'administration centrale des Vosges (1797), membre du Conseil des Anciens en 1799 et du tribunat en 1800. Il termina sa carrière comme préfet du Nord, 1803-1805.

## VIII [9]

N° 291. Epinal, le 30 pluviôse an 4e de la République française, une et indivisible.

Le Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département des Vosges[1].

Au Citoïen Bigotte, commissaire du Directoire Exécutif près l'administration municipale du canton de Ruppes[2].

Je crois devoir, mon cher Commissaire, vous communiquer les pièces ci-jointes d'une procédure qui s'instruisait au Tribunal Civil du Département, et dans laquelle il est question du Représentant Poulain-Grandpré, et de sa maison de Bulgnéville; j'étais assigné en ma qualité; faute de renseignemens suffisans, je n'ai pû que faire défaut, car je n'aurais sû quel parti prendre. Le citoyen Rossignol indique que les pièces doivent être entre les mains du Représentant Poullain-Grandpré, qui m'a lui-même annoncé une réclamation pour sa maison de Bulgnéville; je lui aurais adressé directement ces pièces, mais je crains qu'il ne soit plus chez lui au moment où elles pourront parvenir; s'il y est encore, communiquez-lui ces pièces, et tâchez d'en obtenir des mémoires instructifs sur toutes les parties de cette afaires (*sic*).

Salut et fraternité.

[*Signature.*]

## IX [18]

Note pour Monsieur Grand Prey[3].

M. François n'ayant pas la possibilité d'écrire à son très cher Prévôt de Bulgnéville, parce que le départ de l'exprès le presse, se borne à lui demander s'il a connaissance de l'ordonnance du grand duc Charles, portant institution des Plaids annaux, du 1er avril 1598, et, en cas qu'il ne l'ait point, s'il serait bien aise de l'avoir. Elle paraît très importante pour le sujet dont M. François a prié M. Grandprey de lui écrire.

Monsieur de Salabern est prié de remettre cette note à Monsieur Grandprey[4].

## X [15]

Epinal, le 3 prairial, an 4e de la République française, une et indivisible[5].

Le Commissaire général du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département des Vosges.

1. En tête imprimé en partie, comme dans la précédente lettre. Cf. l. X.
2. Ruppes, village, canton : Coussey, arrt : Neufchâteau.
3. Bulgnéville, chef-lieu de canton, arrt : Neufchâteau. — La date de ce billet me semble bien difficile à déterminer avec précision.
4. Cette note me paraît se rapporter à cette intervention de François de Neufchâteau en faveur de Poullain-Grandprey.
5. 3 prairial an IV : 22 mai 1796.

A son ami le Représentant Poullain-Granprey.

Je vous adresse, mon cher ami, une Lettre, très touchante. à mon avis, et une pétition avec des pièces, de la part d'une citoyenne Chambon, née Launoy, de cette commune. Vous avez promis de vous y intéresser. Elle a recours au Directoire Exécutif : mais il me semble que cela devrait plutôt être adressé directement au Ministre compétent. Lisez avec attention la pétition et la lettre, et accusez-moi la réception des pièces.

La citoyenne Destansan presse beaucoup le Commissaire du canton de Coussey de nommer des Experts, pour la Nation, afin de partager ses biens de Brancourt et de Fruze[1], dont vous avez soumissionné la moitié. Comme votre soumission va bientôt se réaliser, ce serait peut-être le cas d'attendre, afin que le partage eût lieu entre vous et cette veuve. Voyez si vous voulez lui en parler, et me rendre une prompte réponse. Elle nomme pour son Expert François Drouot, ci-devant juge de paix à Coussey. Voyez qui vous voulez que je nomme pour la nation. Si vous croyez qu'il faille aller en avant, sans attendre votre contrat, qui ne peut tarder beaucoup, Dieudonné s'est chargé de faire demander les évaluations nécessaires. Répondez-moi promptement à ce sujet. Donnez-moi quelques détails sur votre situation. Je vous embrasse de tout cœur.

[*Signature.*]

*P.-S.* — Nous vous avons écrit plusieurs fois qu'il manque au Tribunal Civil *quatre* juges et *cinq* suppléans, dont on attend la nomination depuis trois mois. Ces *neuf* places sont indépendantes des *trois* démissions. Mais commencez par remplir celles-là.

Le commissaire *Garnier* s'est démis aussi, parce qu'il ne peut vivre ici avec des mandats. Nous sommes tous à la veille d'en faire autant. Le 1^er^ de ce mois, il a pensé y avoir une émeute à Epinal, au sujet de ces mandats. Des soldats, ayant reçu leur prêt en papier, ont trouvé plaisant d'aller se faire donner par force du vin et des marchandises. Il y a eu du tumulte. Le juge de paix est blessé. On a mis ces soldats en prison; mais je crains bien que cette explosion ne renaisse à chaque jour de foire, et puis que les marchés ne soient déserts.

Nous avons installé l'École Centrale, le 1^er^ prairial; mais il fallait 800 livres pour préparer les salles et les bancs. Aucun ouvrier n'a voulu rien faire, et faute de numéraire, les professeurs sont là les bras croisés.

Les postes de l'intérieur du département ne vont plus. Nous sommes douze à quinze jours pour avoir une réponse de Neufchâteau. Cependant, sans correspondance réglée, point d'administration.

Tout cela n'est pas gai. Mais les victoires nous consolent, et leur fête sera bien belle. Les aristocrates commencent à convenir qu'il *en est quelque chose*. Les royalistes disent : tant mieux, si la République

1. Brancourt et Fruze, canton : Coussey, arr^t^ : Neufchâteau.

triomphe. Le *nouveau venu* en profitera et sera plus puissant que jamais.

## XI [11]

A Nanci, le 8 germinal an 5[1].

Je n'ai fait que passer à Épinal, mon cher ami, et j'ai été obligé de venir ici, pour essayer de terminer au département de la Meurthe une interminable affaire que j'y ai, pour une petite soumission à Vandeléville[2], indécise depuis le 28 floréal an 4. Je crois que j'en viendrai à bout, tant bien que mal, et je retournerai à mon poste. Vous êtes assuré que la première chose que je ferai, sera de m'occuper de Bulgnéville, d'après vos dernières réflexions; et quant à votre détermination sur ce que vous allez faire, il ne tiendra pas à moi que vous ne passiez des Anciens aux Cinq Cents. Vous avez toutes les voix qui m'étaient destinées, et malgré le mélange bizarre de la composition des Électeurs, je crois que vous en aurez beaucoup. Si nous ne réussissons pas à vous faire rendre cette justice, nous nous rabattrons sur une place d'administrateur; mais j'espère que nous n'en serons pas réduits là. J'agirai de concert avec l'ami Dieudonné. Nous n'avons pu encore en parler qu'en passant, et j'avais des raisons de ne pas m'ouvrir trop tôt sur ma résolution de n'être pas Député. On pense généralement que je le serai et l'on n'intrigue en conséquence, que pour une place, au lieu de deux. J'ai évité d'être Électeur, mais je serai à portée de l'assemblée, et peut-être aurai-je de l'influence. Celle que je désire est de vous faire renommer. Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[*Signature.*]

*Adresse :* Aux Représentans du Peuple, Députés des Vôges au corps Législatif, chez le c[n] Poulain Granprey, rue de Lille, n° 539. A Paris.

## XII [13]

Épinal, le 23 Germinal an 5 de la République française, une et indivisible.

Le Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département des Vosges,

A la Députation des Voges (*sic*).

Citoyens chers Compatriotes, vive la République[3]!

Enfin, malgré les efforts des ennemis de la Révolution et en dépit des libelles, imprimés et manuscrits, nous avons remporté hier un

1. 8 germinal an V : 28 mars 1797.

2. Vandeléville, canton : Colombey, arr[t] Toul, dép[t] Meurthe-et-Moselle.

3. Dans l'angle gauche de la lettre, titre écrit de la main de François : N° —. 8 Exempl. de la liste des Électeurs. Nomination des Cits Poullain-Grandprey et Delpierre le Jeune au Cónseil des Cinq-Cents. Réponse. — 23 germinal an V : 12 avril 1797.

triomphe à l'Assemblée Électorale. Le citoyen Poullain Granprey a été élu au premier scrutin le premier de nos Représentans au Conseil des Cinq Cents, avec une majorité remarquable. Il a obtenu 76 voix au premier Bureau, présidé par le jeune Delpierre, de (*sic*) 74 au second, présidé par Delpierre l'aîné[1]. C'est 150 suffrages, sur 262 votans. On a regardé ce succès comme s'il m'était personnel, et j'ai reçu les félicitations générales. On savait combien je m'y intéressais. L'amitié et le patriotisme n'ont pu marquer un plus beau jour.

L'assemblée Électorale avait aussi décidé, le matin, que le citoyen Dieudonné n'est pas dans le cas d'être réélu au Département, ou, pour mieux dire, que sa place n'est pas vacante. Ainsi, nous conservons de droit cet excellent homme, et le citoyen Antoine, président, qui remplace le citoyen Kéringer, suspendu par l'effet de la loi du 3 brumaire[2]. Voilà déjà un bon fonds de Département.

Le second Représentant était plus difficile à faire. Il a fallu revenir à un scrutin décuple. Le citoyen Haro, président du Tribunal civil, avait annoncé à tout le monde qu'il refuserait cette place, que sa santé ne lui permettait pas de l'accepter, qu'il ne fallait pas le nommer. Cependant, il a obtenu la majorité relative. Une Députation est allée hier soir lui annoncer sa nomination. Il a demandé vingt-quatre heures, pour y songer.

Après y avoir réfléchi cette nuit, j'apprens (ce 23, à 7 heures) qu'il vient d'envoyer sa démission. On va procéder à un nouveau tour de scrutin, pour le remplacer. S'il est possible de vous en annoncer le résultat, avant le départ du courrier, je ne manquerai pas de vous en instruire.

Voici des exemplaires de la liste des Électeurs.

Le Bureau de la seconde section a pour président *Delpierre*, l'aîné; pour secrétaire, *Jaussaud*; pour scrutateurs, *Fallacieux*, de Bains; *Grostet*, de Charmes, et *Maurice*, homme de loi à Épinal.

Salut et amitié. Vive la République! Nous apprenons de nouveaux triomphes de Bonaparte. Les aristocrates disent que cela est incroyable.

[*Signature.*]

1. Nicolas-Francois Delpierre, né à Valfroicourt (Vosges) en 1752, avocat au bailliage et présidial de Mirecourt, procureur syndic du district de Mirecourt (16 juin 1790), commissaire du Directoire près de l'administration cantonale de Mirecourt, canton extérieur (1796), administrateur du département (12 avril 1797), élu au Conseil des Anciens (1799), au Corps législatif (25 décembre 1799), président du tribunal civil de Mirecourt, mort le 31 décembre 1812. — Son frère cadet, Antoine-François Delpierre, né à Valfroicourt en 1764, fut avocat au bailliage de Mirecourt, député à la Législative (2 septembre 1791), commissaire du Directoire de l'administration municipale de Valfroicourt (1795), député des Vosges aux Cinq-Cents (11 avril 1797). Il approuva le coup d'État du 18 brumaire, fut membre du tribunat (25 décembre 1799), conseiller-maître à la cour des comptes et président de Chambre (28 septembre 1807). Il garde ses fonctions sous la Restauration, démissionne (août 1829), devient conseiller général du département des Vosges pour le canton de Vittel (1845) et meurt à Valfroicourt le 8 mai 1854. (D'après L. Louis, *op. laud.*, t. IV.)

2. Sans doute la loi du 3 brumaire an IV : 25 octobre 1795, qui crée des catégories d'inéligibles. Cf. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, p. 584.

*P.-S.* — Après l'élection consommée, il est arrivé hier, sous le timbre de Remiremont, un libelle infâme contre moi. L'auteur, anonyme, ignorait sans doute que j'avais écrit à l'assemblée de me rayer de la liste des Candidats. On l'a déchiré, sans le lire, et j'en suis fâché. Ce sont des lettres de recommandation et des titres d'honneur, pour un patriote, que les injures de cette espèce.

A neuf heures, l'on m'apprend que 154 suffrages viennent de faire proclamer Député le citoyen Delpierre, de Valfroicourt, auteur de l'adresse aux Électeurs, que je vous ai envoyée par le dernier courrier. Les patriotes sont donc en force. Puissent-ils nous donner un bon département!

On travaille à l'Élection d'un haut juré. C'est le citoyen *Fricot*[1]. Et vive la République!

## XIII [14]

Paris, 28 floréal, an 6[2].

Mon cher ami, je n'ai pas pu répondre à votre lettre de ce matin. Le tracas du déménagement et les apprêts du départ m'absorbaient.

Voulez-vous, mon ami, me faire savoir demain avant neuf heures, si le citoyen Lamarque accepterait une mission diplomatique distinguée. Je crois qu'on l'enverrait en Suède. Sachez cela au juste, et réponse positive. Je serais bien aise de concourir à cette nomination avant mon départ qu'il faut accélérer, M. de Cobenzel étant déjà à Rastadt et l'horizon paraissant s'obscurcir.

Je vous embrasse de tout mon cœur. [*Signature.*]

*Adresse :* Au Citoyen Poulain-Granprey, Représentant du Peuple, Président du Conseil des Cinq Cents, Rue de l'Université, près la rue du Bacq, maison d'un Boulanger. — Timbre rouge : Poste près le D^re^ Exécutif.

## XIV [16]

Strasbourg, le 5 prairial[3]... de la République.

François (de Neufchâteau) à son ami le Représentant du Peuple Poullain-Granprey.

1. François-Firmin Fricot, né à Belfort le 11 octobre 1746, ancien procureur du roi, fut député du Tiers aux Etats généraux. Il ne se présenta pas à la Législative, fut administrateur du département des Vosges (6 septembre 1791), haut-juré de la haute-cour départementale (septembre 1792), président du Directoire des Vosges (24 septembre 1792), député suppléant à la Convention (11 novembre 1792), puis représentant à la Convention (2 juillet 1795), député au Conseil des Cinq-Cents (1795-97), haut-juré à la date indiquée dans cette lettre, secrétaire général du ministère de l'Intérieur (19 juillet-20 octobre 1797); il devint caissier de la loterie nationale, jusqu'en 1802). La fin de sa vie offre moins d'intérêt. (Cf. Louis, *op. laud.*) Il mourut en 1829.

2. 28 floréal an VI : 17 mai 1798. Ce billet est postérieur de huit jours à sa sortie du Directoire (20 floréal an VI).

3. Le coin droit de la feuille est déchiré. Au-dessous, d'une écriture récente : an VI. — La lettre suivante précise la date et justifie cette conjecture. — 5 prairial an VI : 24 mai 1798.

Malgré les très mauvais chemins et le tems de pluye détestable, je suis, mon cher ami, arrivé ici bien portant, le 3. Je trouve des difficultés à m'établir à Seltz. Cette petite ville a été brûlée par les Autrichiens. Il n'y reste presque personne. Pas la moindre ressource. Il faut tout porter de Strasbourg. Et malheureusement, ces gens-ci ont été tellement trompés et vexés par les réquisitions et les promesses du gouvernement, qu'ils n'ont aucune confiance. Ce pays de Seltz est précisément le repaire des Émigrés et des Réfractaires. Me voilà en bonne posture. J'aurai beaucoup de peine à y meubler une chambre et un cabinet pour moi, et autant pour M. le comte de Cobenzel. Il aura sous les yeux l'image affreuse des ravages de la guerre, que les habitans n'ont pas encore osé réparer, dans la crainte de voir renaître ce fléau. Puisse ce triste tableau accélérer la consolidation de la paix! On agite beaucoup à Rastadt et ici la question de savoir si je ne pourrais pas aller à Rastadt, pour dîner seulement, en revenant coucher à Seltz. J'avais d'abord été dans l'idée que cela était possible. Le sens de l'article 137 de la Constitution ne peut s'appliquer rigoureusement qu'à une sortie effective et à un découcher hors du territoire. Cependant, je suis d'avis de m'en tenir à la lettre, pour donner aux étrangers une juste idée de mon respect pour la loi fondamentale. Il n'y aurait que le corps législatif qui pourrait interpréter l'article, et je conçois qu'il ne faut pas le lui demander. J'ai eu bien du plaisir à revoir la campagne et la vraye nature; mais j'ai eu mal au cœur en passant si près des Vôges, sans pouvoir m'y rendre. Je voudrais bien m'en dédommager à mon retour. Je brûle de savoir ce que vous faites et quelle attitude le 1^er^ prairial vous a vu prendre. Le pauvre Geoffroi, moulu de la route de Rastadt, vous salue. Je suis étonné de me trouver le plus fort. Adieu, mon cher ami. Rappellez (*sic*) -moi au souvenir de nos compatriotes et de nos amis communs. J'ai été bien peiné d'être obligé de partir de Paris, avant d'avoir vu les c^ns^ Richard et Panichot[1]. Je n'ai fait qu'entrevoir le citoyen Dieudonné. Quelle vie! Quelle succession rapide! Quelle scène mouvante! *Vale autem, iterumque vale.*

Ecrivez-moi à Strasbourg, poste restante.

[*Signature.*]

*Adresse :* Au Citoyen Poullain-Granprey, Représentant du Peuple,

1. Il s'agit probablement de Nicolas-François-Joseph Richard, né à Remiremont (Vosges) en 1753, avocat à Saint-Dié avant la Révolution, puis procureur de la commune de Saint-Dié en 1790, juge de paix en 1792. Président du tribunal criminel des Vosges le 10 février 1798, membre du Conseil des Cinq-Cents (9 avril 1798), il mourut sous-préfet de Remiremont (1813). — Quant à Jean-Nicolas-Alexandre Panichot, né à Ruppes en 1764, il fut successivement avocat à Neufchâteau, procureur de la commune, puis procureur syndic du district (1790), administrateur du département (1797), député des Vosges aux Cinq-Cents (11 avril 1798), commissaire du gouvernement au tribunal de Neufchâteau, procureur impérial et président au même siège (1800-1811). Il mourut à Neufchâteau en 1819.

membre du conseil des Cinq Cents, rue de l'Université, maison du Boulanger, au coin de la rue du Bacq. A Paris....

Ministre plénipotentiaire de la République française à Seltz.

[*Nouvelle signature.*]

## XV [17]

Seltz, le 17 prairial l'an 6 de la République française, une et indivisible.

Le Citoyen François (de Neufchâteau), Ministre plénipotentiaire de la République française à Seltz[1];

A son ami le Représentant du Peuple Poullain-Granprey.

Mon cher ami, avant mon départ, j'ai très vivement recommandé le c^n^ Clément pour une place de commissaire près d'un Tribunal de police correctionnelle. C'était ce dont nous étions convenus. Presqu'à mon arrivée ici, je trouve une lettre de lui qui veut absolument que je sois ministre de l'Intérieur et qui se retourne vers les Bureaux de cette partie.

Quant au c^n^ Richard, j'ai présumé qu'il fallait attendre mon retour afin d'agir moi-même. On ne peut guère avoir auparavant des nouvelles de la résolution que prendra le c^n^ Daunou. Cependant, si vous croyez qu'une lettre pour l'un et l'autre (des c^ns^ Clément et Richard), puisse être utile, je vous l'enverrai avec plaisir. Il m'a paru cependant que les recommandations des absens ne signifient pas grand'chose.

M. le comte Cobenzl (*sic*) n'a fait aucune difficulté de venir me chercher sur la rive droite. Il a pris une maison à Seltz, et nos conférences et nos dîners sont alternatifs. Mais à travers les politesses et la bonne chère, il y a bien des épines. Vous avez raison de croire que cette besogne-ci n'est point celle du congrès. Elle est peut-être cent fois plus difficile. Car au Congrès, on a peur de nous, et ici, on veut nous faire peur. Cependant, il serait à désirer que le c^n^ Jean de Bry fût arrivé et que nous pussions nous concerter. Le c^n^ Bonnier se croit annullé (*sic*) depuis le départ du c^n^ Treilhard, et rien ne va à Rastadt.

Je vous remercie, mon cher ami, des renseignemens que vous me donnez et de ceux que vous me promettez. J'approuve entièrement vos réflexions sur l'inspection générale des postes donnée à notre ami.

J'aurais préféré, comme lui, qu'il fût à Paris même; mais il ne faut pas pourtant se croire hors de salut, pour être hors de Paris.

Il paraît qu'on fait éprouver à mon beau-frère, le jeune Sommier, une tracasserie bien imprévue, pour la place de Darney. J'avais lieu de

1. Sauf la datation, le reste de cette formule est imprimé. Il y a aussi un en-tête imprimé. A gauche et à droite les mots *Liberté* et *Égalité*. Au milieu, un médaillon avec l'inscription : *Légation française à Seltz*. Dans le médaillon, figure de la République avec le bonnet phrygien et le faisceau du licteur, en exergue l'inscription : *le peuple seul est souverain;* au-dessous : *République française*. Même en-tête à la lettre suivante (XVI). — Seltz, en Basse-Alsace, cercle de Wissembourg. — 17 prairial an VI : 5 juin 1798.

la croire solidement arrangée. Je pense que mon Épouse vous en aura écrit et qu'il n'y aura point de difficulté à terminer notre ouvrage.

Je me soutiens assez bien, malgré l'air brumeux et fiévreux des bords du Rhin. Je tiens à mon régime. Le pain est délicieux ici. L'eau en revanche y est détestable. C'est ma seule boisson; mais j'ai trouvé des eaux de Bussang, à Strasbourg. Hier, j'ai eu à dîner les deux frères Villin. On a bu à votre santé. La nomination du c[n] Saulnier au Commissariat du département de la Meurthe ne fera pas un bon effet. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[*Signature.*]

*Adresse :* Au Citoyen Poullain-Granprey, Représentant du Peuple, Député du Département des Vôges au Conseil des cinq-cents, rue de l'université, près celle du Bacq, maison du Boulanger, à Paris. — *Dans le coin à gauche :* Ministre plénipotentiaire à Seltz. François de Neufchâteau.

## XVI [19]

Seltz, le 18 prairial, l'an 6 de la République[1] française, une et indivisible.

Le Citoyen François (de Neufchâteau), Ministre plénipotentiaire de la République française à Seltz;

A son ami le Représentant du Peuple Poullain Granprey.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 15. Je vous remercie de votre exactitude. Je n'aurais pas pu faire nommer l'ami Carey à la place du Receveur de la Meurthe, parce qu'alors le c[n] Petit-Jean n'aurait pas manqué de répandre des soupçons injurieux sur ma liaison avec le c[n] Carey.

Vous pouvez croire que je désire aussi que mon retour soit prompt; mais je trouve ici des embarras qu'on ne prévoyait pas, et je ne saurais concevoir le retard des c[ns] Jean de Bry et Syeyes (*sic*) à se rendre à leurs postes. Les négociations doivent marcher de front. Nous perdons, par les lenteurs diplomatiques, le terrain que nous avions gagné par les armes. Les délais du départ du c[n] Jean de Bry peuvent être funestes.

Vous concevez, mon cher ami, que ce n'est point moi qui ai demandé de préférence le ministère extérieur. Il y aurait quelque chose de bien bizarre à ne pas me le donner, après me l'avoir offert de préférence. J'attendrai patiemment la décision. On peut être fort embarrassé pour l'Intérieur. Mais enfin j'ai du regarder la chose comme sûre, et je le crois encore, malgré les journaux, et les propos, et les gazettes, qui mentent sur tout, même sur Rastadt et Seltz. Ce qui paraît pourtant, c'est qu'il y a une cabale qui veut me renvoyer à l'Int[érieur].

Vous ne me donnez point votre adresse précise dans votre nouvel Élysée.

1. 18 prairial an VI : 6 juin 1798.

L'ami Geoffroi vous remercie. Nous sommes dans les Écritures et dans les dîners jusqu'au col. Mais je suis fidèle au régime.

Je voudrais bien que l'ami Cherrier réussit. Veuillez me le mander. Je vous embrasse tendrement.

[*Signature.*]

*Adresse* : Au Citoyen Poullain-Granprey, Représentant du Peuple, Député du Département des Vôges au Conseil des Cinq Cents, rue de l'université, au coin de celle du Bacq, maison du Boulanger. A Paris.

[*Cachet de cire rouge avec l'inscription* : Ministre plénipotentiaire. République française].

## XVII [20][1]

Paris, le 22 fructidor an 6 de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur[2].

Au Citoyen Poullain-Grandprey, Citoyen Représentant,

Je me propose à compter du 25 de ce mois, de réunir le quintidi de chaque Décade, quelques amis à dîner. Je serais extrêmement flatté que vous voulussiez bien, à ce titre, prendre l'engagement de faire partie de cette réunion décadaire. Lorsque vous prévoyeriez ne pouvoir pas y assister, je vous serais obligé de m'en prévenir deux ou trois jours d'avance. Je vous prie de me faire savoir si vous agréez mon invitation. Salut et amitié

[*Signature.*]

[*Au bas de la page*]. Citoyen Poullain Grandprey Représentant du Peuple, rue de l'Université, n° 394.

*Adresse* : Au Citoyen Poullain-Grandprey, Membre du Conseil des 500. Rue de l'Université, N° 394. [*Cachet postal*].

## XVIII [22][3]

Paris, le 3 prairial an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur.

Au Citoyen Poullain Grandpré, Représentant du Peuple au Conseil des Cinq Cents.

1. En-tête imprimé. *En marge à gauche* : Division. Cabinet du ministre. — *Entre les mots* Liberté-Égalité, l'image de la République assise, tenant de la main droite les faisceaux, de la gauche les feuilles de la loi; à ses pieds un coq. Même en-tête pour les lettres XVIII, XIX, XX.

2. Sauf la datation, ces formules sont imprimées de même aux lettres XVIII, XIX, XX. — François de Neufchâteau est ministre de l'intérieur depuis le 29 messidor an VI (17 juillet 1798). Il démissionne le 4 messidor, an VII (22 juin 1799). Il avait été déjà ministre de l'Intérieur une première fois du 28 messidor an V au 4 fructidor an V (16 juillet-10 septembre 1797). — 22 fructidor an VI : 8 septembre 1798.

3. A noter pour les lettres XVIII et XIX une mention spéciale dans la marge à gauche : *1re Division. Bureau des Commissaires.* — 3 prairial an VII : 22 mai 1799.

Citoyen, Je viens de recevoir l'arrêté du Directoire exécutif qui nomme le citoyen Hennequin à la place de Commissaire près l'administration centrale du département de la Haute-Saône, et je m'empresse de vous annoncer que l'expédition en a, sur le champ été faite. Veuillez l'en prévenir et l'inviter à se rendre au nouveau poste où l'appelle la confiance du Gouvernement. Salut et fraternité.

[*Signature.*]

*P.-S.* Cet avis a été retardé dans son envoi, et il est bien mal que vous ne l'ayez pas eu de suite. Quoi qu'il en soit, je le laisse partir et vous salue amicalement.

*Adresse :* 1re Don (*angle à gauche*). — Au Citoyen Poulain Grandpré, membre du Conseil des 500. A Paris. Barrière d'Enfer 121. — [Timbre. — Déb. des 500.]

## XIX [21]

Paris, le 12 ventôse an 7e de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,

A son ami le Représt Poullain-Granprey.

Mon cher ami, j'ai rendu compte au Directoire de la réclamation du citoyen pour lequel vous m'écrivez, le Directoire a persisté dans sa résolution. Je suis fâché de ne pouvoir vous annoncer un résultal plus favorable. J'aurais entendu ce citoyen lui-même avec plaisir, s'il n'avait pas été trop tard.

Salut et amitié.

[*Signature.*]

*Adresse :* Au Citoyen Représentant du Peuple Poullain Granprey, Rue d'Enfer.

## XX [23][2]

Paris, le 3 Messidor an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,

Au citoyen Poulain Grandpré, Député du Département des Vosges.

Citoyen Représentant, il a été prononcé des destitutions d'administrateurs et de commissaires dans le Département des Vosges, la justice exige qu'on les soumette à une revision scrupuleuse et impartiale.

Persuadé, citoyen Représentant, que vous concourrez, avec plaisir, à l'exécution de cette mesure, je vous prie de vouloir bien vous concerter, à cet égard, avec les autres membres de votre Députation, après avoir pris, si vous le jugez convenable, communication des arrêtés de destitution.

1. 12 ventose an VII = 2 mars 1799.

2. A noter, pour cette lettre, dans la marge à gauche : *1re Division, 2e Bureau.* Pour le reste, voir la note de la lettre XVII. — 3 messidor an VII : 21 juin 1799.

Je m'empresserai de mettre sous les yeux du Directoire exécutif les renseignemens que vous m'aurez fournis soit sur les fonctionnaires destitués, soit sur les remplacemens à faire.

Salut, fraternité.

[*Signature.*]

*Adresse* : Au citoyen Poulain Grandpré, député du dép[t] des Vosges à Paris.

[Timbre postal.]

## XXI [10]

Rue de Grenelle, fauxbourg Germain, près la rue de Bourgogne, n° 392, au second[1].

Mon cher ami, vous avez là mon adresse provisoire. Ce logement, tout modeste qu'il est, est encore trop cher pour moi; mais il me fallait sur le champ quelque chose de tout meublé, à portée des Bureaux, dans lesquels je peux avoir des éclaircissemens à donner ou à demander. Ce qu'il y a de mieux dans ce logis, c'est qu'il est sur votre route, quand vous venez au conseil.

Hier, mon cher ami, j'ai reçu votre Billet, au moment même où j'attendais mon successeur. Il n'était plus tems de revenir sur ce qui était fait, et je suis loin de m'en repentir. Tous ceux qui savent mes motifs, les approuvent. Ceux qui ne veulent pas les entendre aujourd'hui, ne se soucieraient pas de mes explications. Peut-être un jour seront-elles écoutées.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[*Signature.*]

*P.-S.* — Je n'ai emporté du Ministère que la goutte. Il est vrai que je l'y avais apportée. Hier, j'en ai beaucoup souffert. Aujourd'hui, je suis plus allégé, mais hors d'état de marcher, ce qui me fait beaucoup de peine. J'aurais voulu jouir de ma Liberté, en allant vous voir, vous et un très petit nombre d'amis.

*Adresse :* Au citoyen Poullain-Granprey, Député du Département des Vôges, au Conseil des cinq-cents, rue d'Enfer Michel, près de l'Observatoire.

## XXII [7]

Rue de Grenelle, f. g. n° 392, près la Rue de Bourgogne[2].

Mon cher ami, cette lettre vous sera remise par le citoyen Villeaux,

1. Pas de date. Nous croyons la lettre postérieure de très peu de jours à la fin du second ministère de François (29 messidor an VI-4 messidor an VII : 17 juillet 1798-22 juin 1799), en tirant cette induction de l'adresse elle-même. Car Poullain-Grandprey avait récemment déménagé et quitté la rue de l'Université, comme en témoigne dans la lettre XII l'allusion au *Nouvel Élysée*. D'autre part cette lettre et les deux suivantes paraissent être du même temps. Or on y trouve des allusions aux nouveaux directeurs Moulins et Roger Ducos, nommés au lendemain du 30 prairial an VII : 18 juin 1799.

2. *f. g.* est évidemment une abréviation pour *faubourg Germain.*

mon maître d'hôtel, excellent et brave homme, qui ne sait pas encore si le nouveau ministre le conservera. Il désirerait être présenté par vous aux nouveaux directeurs Moulins, ou Ducos, que vous connaissez. Vous pouvez le recommander en toute assurance. C'est un homme précieux. Vous savez que ma maison me faisait honneur[1]. Je vous renouvelle mon salut amical.

[*Signature.*]

*Adresse :* Au citoyen Poullain-Gramprey, Représentant du Peuple, rue d'Enfer Michel.

## XXIII [6]

Le 12 [2].

Mon cher ami, voici encore le citoyen Viteau, mon maître d'hôtel, qui se présente à vous pour être recommandé au citoyen Roger-Ducos. C'est une excellente acquisition à lui procurer. Je vous prie d'aider le citoyen Viteau, que je suis fâché de voir sans place.

J'ai été obligé, quant à moi, de garder le lit depuis avant-hier. Je vais pourtant tâcher de me lever et de me mettre sur un fauteuil de goutteux. Je vous embrasse bien cordialement.

[*Signature.*]

*Adresse :* Au citoyen Poullain Granprey. Représentant du Peuple fr. Rue d'Enfer Michel.

1. Nous avons ici un renseignement sur l'importance que François de Neufchâteau attribuait aux réceptions somptueuses. Ses accès de goutte viennent peut-être de là. Un des grands dîners qu'il donna comme directeur est fameux : celui du 1 frimaire an VI en l'honneur de Bonaparte. Le numéro du *Moniteur* du quintidi 25 frimaire an VI le mentionne avec éloges. « C'était véritablement un dîner de savants et de gens de lettres.... Le général a témoigné le plus vif plaisir de cette réunion, qui lui a offert un délassement aussi agréable qu'instructif, et il s'y est livré à tout l'épanchement de l'intimité. Il les a tous étonnés par la variété et l'étendue de ses connaissances : il a parlé de mathématiques avec Lagrange et Laplace; de métaphysique avec Sieyès; de poésie avec Chénier; de politique avec Gallois; de législation et de droit public avec Daunou.... » Viteau ou Vitteaux était-il alors le maître-queux de François ?

2. 12 messidor an VII?

# SAINT-RÉAL ET LESSING

En lisant le *Césarion* de Saint-Réal, — un auteur qui est aujourd'hui trop oublié, — j'y ai rencontré, dans la 4e *journée*, une page qui m'a fait penser aussitôt : Mais voilà une des idées que Lessing a développées dans son *Laocoon!*

Saint-Réal, en visite chez celui qu'il appelle Césarion, s'entretient avec son hôte d'un tableau qui représente Diogène, s'exerçant à la patience en tendant la main pour demander l'aumône à une statue.

Il n'en est pas de ce tableau, lui dit Césarion, comme de la plupart de ceux qui représentent des histoires. Les peintres, qui n'ont pas d'ordinaire l'esprit aussi juste que les yeux, croient qu'elles sont toutes également propres à être peintes. Cependant, il y en a très peu qui le soient, parce que le pinceau, ne pouvant faire mouvoir les figures sur la toile, ne peut représenter qu'imparfaitement les sujets qui consistent en mouvements, comme les combats, les exercices du corps, les tempêtes, les embrasements, et presque tout ce que les peintres aiment le plus. Je ne sais si personne n'a jamais senti la même peine que moi, en considérant ces sortes de peintures : mais il me semble toujours que les figures doivent se remuer ; et l'attitude agissante où elles sont représentées, tout immobiles qu'elles sont en effet, enferme une espèce de contradiction, dont mon imagination ne saurait s'empêcher d'être blessée.

A juger naturellement des choses, il serait mieux de peindre des histoires dont le point essentiel consistât dans un état de repos, que le pinceau peut représenter parfaitement, et dans lesquelles il y a eu quelques instants où toutes les personnes entre qui elles se sont passées, ont vraisemblablement été immobiles. Telle est l'action de Scévole, immobile de fermeté, tenant sa main dans le brasier ; pendant que Porsenna et tous ceux qui étaient présents, furent immobiles d'admiration. Tel est le jugement de Salomon, quand la vraie mère arrête le bras qui allait partager son enfant, pendant que la fausse mère est immobile d'obstination. Et tel est enfin le tableau que vous voyez.

Lessing, au chapitre 15e du *Laocoon*, compare deux passages de l'*Iliade*, comme pouvant offrir des sujets de tableaux : celui où « Pandarus prend son arc, ajuste la corde, ouvre son carquois, y choisit une flèche, la place sur la corde, tire en arrière la flèche et la corde à la fois ; la corde touche la poitrine ; le fer de la flèche repose sur l'arc : tout à coup l'arc arrondi se détend, le trait part et vole » ; — et celui qui représente les Dieux tenant, conseil à table, « formant des groupes que le peintre dispose, à sa fantaisie

des figures les plus imposantes et les plus belles : quels contrastes, quelle variété dans les expressions! »

Voici quel doit être, dit Lessing, le nœud de la question : Les deux sujets cités sont des actions visibles; et comme telles, la peinture les réclame également; mais elles ont cette différence essentielle que la première est une action progressive, dont les diverses parties se développent l'une après l'autre dans la succession du temps; — au lieu que la seconde est une action permanente, dont les parties se développent l'une auprès de l'autre dans l'espace et simultanément.

Si donc la peinture est forcée de renoncer au temps, parce que les signes et moyens d'imitation qu'elle emploie, ne se combinent que dans l'espace : il est clair que les actions progressives ne peuvent lui fournir des sujets, et qu'elle doit se contenter de peindre les actions coexistantes, ou les simples corps qui, par leur position respective et particulière, peuvent faire soupçonner une action.

Les exemples choisis par les deux auteurs sont différents; les réflexions que ces exemples leur inspirent, ne sont pas exprimées en termes qui se correspondent; mais l'idée est la même chez Saint-Réal et chez Lessing. — Y a-t-il eu rencontre fortuite, ou réminiscence?

Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que Lessing ait lu le *Césarion* de Saint-Réal [1]. Schiller a lu son *Dom Carlos*, et ce n'a pas été sans fruit.

EUGÈNE RITTER.

1. De 1722 à 1757, le *Césarion* a été réimprimé six ou sept fois dans les éditions successives des *Œuvres* de Saint-Réal.

# LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII[e] SIÈCLE

**Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV, — 1638-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions ; avec quelques notes.**

(*Suite*[1].)

---

284. Yves (le Père), de Paris.

*Magistrat* (*le*) *chrétien, par le R. P. Yves de Paris... conservé et mis en ordre par les soins du Père Yves de Paris, son neveu.*

Paris, 1688 : H. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, 1, p. 541.

285. Audiger.

*Maison* (*la*) *règlée, ou l'art de diriger la maison d'un grand Seigneur et autres, tant à la ville qu'à la campagne, et le devoir de tous les officiers et domestiques.*

Pet. in-8, planches; Paris, Nic-Legras, 1692; C. Pichon (1869), n° 137.

— ; Paris, M. Brunet, 1692 : Barb., 3, 18.

— ; ibid., 1700 : Baillieu, 262, 147.

286. Vassetz (de)

*Manière* (*la*) *de bien élever les enfants, tirée de l'Écriture Sainte et des Pères.*

In-12; Paris, 1697 : Claud., 313, 52629.

287. Bicais (M.).

*Manière* (*la*) *de règler la santé par tout ce qui nous environne etpar les exercices de la gymnastique moderne, le tout appliqué au peuple de France, et pour servir quelquefois d'exemple aux habitants de la ville d'Aix, par maistre Michel Bicais, docteur et professeur de médecine dans l'Université de la dite ville*[2].

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 570; et 1917, p. 296.

2. Cet ouvrage, que l'on croirait d'après son titre exclusivement technique et médical, paraît sortir un peu de notre cadre; je l'y maintiendrais cependant pour sa rareté, sa curiosité, et j'ajoute son actualité; mais il contient en outre des aperçus curieux et développés sur le luxe des habits et des accessoires de la toilette, sur les raffinements de la table et les divertissements.

Pet. in-8; Aix, Ch. David, 1669 : Claud., 333, 80231.

288. Bosc (Claude).

*Mariage (le) chrétien dans lequel on apprend à ceux qui veulent s'engager dans le mariage ou qui y sont déjà engagez, les règles qu'ils doivent suivre pour s'y comporter d'une manière chrétienne; traduit du latin d'Erasme par Claude Bosc.*

In-12; Paris, 1714 : Claud., 244, 51110.

289.

*Mariage (le), ses agrémens et ses chagrins, dédié aux dames*[1].

In-12; Paris, J.-B. Langlois, 1692 : *ex meis.*

Réédité sous ce titre amplifié :

*Le Mariage, ses agrémens et ses chagrins, dédié aux dames, aux maris, aux filles.*

3 tomes en 1 vol. in-12; Paris, J.-B. Langlois, 1695 : Picard, 205, 8623 (v. n° 3).

290. Desmarets.

*Maximes chrestiennes.* (En vers.)

In-12; au château de Richelieu, 1680 : c. Techener (1858), n° 9282.

291.

*Maximes chrestiennes et morales de Messire François comte de B....*

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1671 : c. Rochebilière, n° 478.

Pet. In-12; Paris, F. Muguet, 1671 : ibid; Durel, 177, 1403.

292. Rancé (Le Bouthillier de).

*Maximes chrestiennes et morales par le R. P. Dom Armand Jean, ancien abbé de la Maison-Dieu-Nostre-Dame de la Trappe.*

2 vol. in-12; Paris, 1698 : Claud., 217, 3483.

293. Boussar.

*Maximes chrétiennes utiles à ceux qui veulent vivre saintement, par M. Boussar prêtre.*

In-12; Paris, Jacq. Le Febvre, 1691 : cat. de librairie à la suite de la réédition, 1691, des *Maximes de M^me^ de Sablé.*

294. Noinville (la Présidente de).

*Maximes de conduite pour une demoiselle qui entre dans le monde, par M^me^ la Pr. D. N.*

In-12; Paris. P. Cot, 1700 : c. Rochebilière, n° 1152.

Pet. in-12; Colmar, Jacq. Fontaine, s. d : Gougy, 210, 1067.

295.

*Maximes (les) de l'amour, poème dédié aux courtisans.*

In-12; Paris, Théod. Girard, 1663 : La Vall., 14472; Viollet Le Duc, 1, 515.

1. Ce petit livre est précédé d'un « avis aux Dames » signé J. D. D. C.; les mêmes initiales se lisent au privilège. Bien que rien n'y indique qu'il soit le début ou la continuation d'un livre plus étendu, la similitude des titres fait que l'on se demande s'il ne constituerait pas l'édition originale pour partie tout au moins, de l'ouvrage publié peu de temps après en Hollande et catalogué sous le n° 3.

296.

*Maximes (les) de la gentillesse et de l'honnesteté en la conversation ordinaire entre les hommes; communis vitæ inter homines scita urbanitas; par un Père de la Cie de Jésus.*

Pet. in-12; Paris, P. de Bresche, 1663 : cat. Pichon (1869), n° 148; Durel, 96, 3688.

297.

*Maximes (les Règles et les) de la vie chrétienne en prose et en vers, tirées de l'Écriture, des Pères et des philosophes*[1].

Très petit in-12; s. l. n. n., 1686 : *ex meis.*

298. Sébastien (le Père) de Senlis.

*Maximes (les) du sage pour le règlement des mœurs, dédiées à Mgr le Chancelier par le Père Sébastien de Senlis, capucin.*

In-4; Paris, Sébastien Huré, 1648 : Claud., 372, 25 470.

299. Sablé (marquise de) et d'Ailly (abbé).

*Maximes et Pensées diverses.*

In-12; Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1678 : c. Rochebilière, n° 479.

Une autre édition pareille à la première, — format, pagination, libraire, date, — porte le titre suivant :

*Maximes de Mme la marquise de Sablé, et Pensées diverses de M. L. D.* : c. Rochebilière, n° 480.

Je note encore cette réédition avec le premier titre anonyme :

In-12; Paris, Vve Pépingué et Jacq. Le Febvre, 1691[2] : *ex meis.*

300. Pic (Jean).

*Maximes et réflexions sur l'éducation de la Jeunesse, où sont renfermez les devoirs des parents et des précepteurs envers les enfants; avec des maximes et des réflexions particulières sur l'éducation des princes.*

In-12; Paris, Vve Séb.-Cramoisy, 1690 : Barb., 3, 93; Plihon (Rennes), 15, 246.

—; Paris, P. Prault, 1713 : Claudin, 315, 56051; cat. de librairie à la suite de l'*Homère travesti* de Marivaux (1716).

301. Bossuet.

*Maximes et réflexions sur la comédie, par Messire Jacques Bénigne Bossuet*[3].

In-12; Paris, Jean Anisson, 1694 : *ex meis.*

302. Lempereur (chap. III).

*Maximes politiques, civiles et religieuses, dédiées à Mgr le comte de Soissons par Charles Lempereur, christophile.*

1. Petit livre coquet dont toutes les *Maximes* sont en vers, en vers détestables.

2. Je possède se rattachant à la bibliographie de La Rochefoucauld, un petit volume, in-12, Lyon, Benoit Vignieu, 1690, en quatre parties anonymes : les deux premières comprennent les *Réflexions* et les *Nouvelles Réflexions* de La Rochefoucauld, la troisième, les *Maximes* de Mme de Sablé, et la dernière les *Pensées* de l'abbé d'Ailly. Voir le cat. Rochebilière, n° 470.

3. Voir n° 274, note.

In-12; Sedan, J. Jannon, 1638 : Morgand-Rahir (novembre 1908), n° 445.

303. Esprit.

*Maximes politiques mises en vers par M. l'abbé Esprit* [1].

In-12; Paris, Den. Thierry et Cl. Barbin, 1669 : c. Rochebilière, n° 476; *ex meis*.

304. La Gibonais (de).

*Maximes pour conserver l'union dans les compagnies, par A. de La Gibonais, doyen de la Chambre des comptes de Bretagne* [2].

In-8; Nantes, V[e] André Querro, 1714 : Claud., 202, 78469 : *ex meis*.

305. Porcheron (de).

*Maximes pour l'éducation d'un jeune Seigneur.*

In-12; Paris, Langronne, 1690 : Barb., 3, 94.

306. Marmet (de).

*Maximes pour l'éducation des enfants et pour former l'honneste homme.*

In-12; Paris, 1700 : Barb., 3, 95.

307. Méré (de).

*Maximes, sentences et réflexions morales et politiques.*

In-12; Paris, Guillaume Cavelier, ou Est. Ducastin, 1687 : c. Rochebilière, n° 486 : *ex meis*.

308. La Chétardie (?) [3].

*Maximes sur la cour, sur les voyages, sur le mariage et sur la guerre, par le S[r] de La Citardie.* (En vers.)

In-12; Amsterdam, Marret, 1692 : La Vall., 14358.

309. Devaux (J.).

*Médecin (le) de soy-mesme, ou l'art de conserver la santé par l'instinct.* (*Trad.* du latin de Daniel Becker.)

1. Comment se fait-il donc que des auteurs intelligents et judicieux, tel Esprit, aient songé à traiter en vers des sujets aussi rebelles à toute poésie, et qu'ayant conçu ce dessein, ils l'aient suivi jusqu'au bout sans scrupule et sans succès? Ils sont nombreux en ce temps, et les imitateurs n'ont pas manqué au siècle suivant : on y verrait volontiers l'influence secrète de Boileau qui ne mettait certes pas l'imagination au premier rang des vertus du poète, si cette pratique n'eut été plus ancienne. Mais elle revêtait d'ordinaire la forme de quatrains moraux, tandis qu'Esprit, écrivant, dit-il, à l'imitation de l'Hospital, a donné à son livre, en titre de départ et en titre courant, la qualification de *Poème*.

2. Ce doyen de Bretagne était un esprit avisé, même aiguisé : si l'on parvenait à dégager son livre des souvenirs et des citations de l'antiquité qui l'embarrassent, on aurait un tableau, assez lourd de style, mais d'une observation sûre et prise au vif, représentation fidèle de l'esprit et de la vie intérieure de ces grandes compagnies aux traditions si vivaces, au si fier caractère.

3. Est-il imprudent de lire « La Chétardie » au lieu de « La Citardie », nom relevé et imprimé par le libraire Nyon qui a catalogué ce volume introuvable? A la même époque La Chétardie composait des traités sur des sujets analogues : sans doute il les écrivait en prose, mais c'était un jeu et fréquent et commode de passer de la prose au vers; aussi bien rien, alors, ne ressemblait-il plus à ceci que cela, et j'excuse M. Jourdain de n'avoir su s'y reconnaître.

Pet. in-12, front.; Leyde, Graff, 1682 ; Durel, 66, 3876.
La Haye, 1699 : Durel, 66, 3875.

310.
*Méditations en vers sur le Memento homo rapportées aux caractères des vices.*
In-12; Paris, Rihon, 1704 : Le Vall., 14127.

311. Bonaventure d'Argonne.
*Mélanges d'histoire et de littérature recueillis par M. de Vigneul-Marville*[1].
In-12; Rouen, et se vend à Paris chez Aug. Besoigne, 1699 : *ex meis.*
3 vol. in-8; Rotterdam, Elie Yvans, 1700-1702 : *ex meis.*

312. Conty (le Prince de).
*Mémoires de Mgr le Prince de Conty touchant les obligations des gouverneurs de provinces, et de ceux servant à la direction de sa maison.*
In-8; Paris, Denys Thierry, 1667 : Rahir, 8, 987; Durel, 89, 5806.

313. La Fare (le marquis de).
*Mémoires et réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV, et sur le caractère de ceux qui y ont eu la principale part, par M. L. M. D. L. F.*[2].
In-12; Rotterdam, 1717 : *ex meis.*

314. Saint-Gabriel (de).
*Mérite (le) des dames par de Saint-Gabriel, ci-devant avocat général en la cour des aides de Normandie.*
Pet. in-8; Paris, J. Legras, 1655 : Claud., 223, 15685.
*Id., 2e édition augmentée par l'autheur avec le résultat du conseil des héroïnes, par le Sr de Saint-Gabriel.*
Pet. in-8; Paris, « aux dépens de l'autheur et se donnent aux dames chez lui », 1657 : c. Rochebilière, n° 1723.
*Id., avec l'entrée de la Reyne et de cent autres dames du temps dans le ciel des belles héroïnes, et ensuite la nouvelle entrée de la Reyne infante, par le Sr de Saint-Gabriel, conseiller du Roy, ci-devant avocat général*[3].
Pet. in-8; Paris, J. Legras, 1660 : Claud. 220, 8754.

1. Ce livre se rattache étroitement aux *Caractères* de La Bruyère dont il contient une critique acerbe et pointue que Costa réfuta. (Voir n° 126.)
Bonaventure d'Argonne qui me semble le plus tenace et le plus retors des rares contradicteurs de La Bruyère, aimait à prendre des masques divers qui ne trompaient personne : le voici de Vigneul-Marville après avoir été « M. de Moncade ». (Voir n° 188.) — Il est abondamment pourvu et exactement informé; il a des idées qui lui appartiennent en propre, dont quelques-unes peuvent déplaire, mais qu'il défend bien, d'une plume alerte et souvent un peu âpre.

2. Je ne retiens exceptionnellement ces *Mémoires* qu'à raison du mot *Caractères* inséré au titre; le texte le justifie d'ailleurs dans une nonchalante élégance; les vers de La Fare sont illisibles et ses *Mémoires*, charmants.

3. Les 2e et 3e éditions de ce galant magistrat sont rares, la 2e surtout, avec son titre intentionnellement singulier et impudent. (Voir Joran, *Les Féministes avant le féminisme*, p. 119 à 151.)

315. Bouvignies (de).

*Miroir de la vanité des femmes mondaines, par le Père de Bouvignies.*

Pet. in-12; Namur, Adr. La Fabrique, 1675 : Lemallier, 129, 5300; —; Namur et Liège, 1696 : Claud., 179, 41833.

316. Van Effen (Juste).

*Misanthrope (le).*

2 vol. in-8; La Haye, Johnson, 1712 : Barb., 3, 314. Sans doute le même ouvrage, et peut-être de la même édition, que celui dont je relève le titre plus ample dans le catalogue intitulé *Bibliotheca mundiana*, à la suite des *Tablettes de l'homme du monde*, 1715 :

*Misanthrope (le) contenant les caractères et mœurs du siècle.*

2 vol., sans indication de format, nom, lieu et date.

317. Grenailles (de)[2].

*Mode (la) : de la vie, de la conversation, de la solitude, des compliments, des habits, et du style du temps, par de Grenailles, s[r] de Chatonnières.*

In-4; Paris, 1642 : Alisie, 13, 1825; *ex meis.*

318. Bellegarde (de).

*Modèles de conversations pour les personnes polies, par M. l'abbé de Bellegarde.*

In-12; Paris, J. Guignard, 1697 : *Journal ds Savants*, 1698, 453.

*Id.; troisième édition, augmentée d'une conversation sur les modes.*

In-12; Paris, 1701 : Bibliothèque de Montpellier, Belles-lettres, 3023.

Pet. in-12; Amsterdam, Schelte, 1709 : Claud., 343, 93537.

319.

*Modestie (la) des femmes et des filles chrétiennes dans leurs habits et dans tout leur extérieur, par Timothée Philalète.*

In-12; Lyon, Léonard Plaignard, 1686 : bibl. particulière.

320. Héron.

*Modestie (la) des postulantes contre l'abus des parures à leur prise d'habit, par M. Héron, docteur en théologie de la faculté de Paris, aumônier de la feue Reyne et trésorier de la chapelle royale du bois de Vincennes.*

Pet. in-12; Paris, Simon Bénard, 1698 : *Histoire des ouvrages des Savants*, juillet 1698, 324; Chamonel (1910), 1, 122.

1. Je ne connais sur mon compatriote Grenailles que quelques pages trop brèves des *Curiosités de la bibliographie limousine* de Clément-Simon, 1905. — Les titres de ses ouvrages peu communs sont bien tentants pour les curieux; je les crois suspects et même trompeurs. Le texte de *La Mode* ne tient que très peu des promesses de l'enseigne, le tout d'une méprisable banalité.

2. On lit dans cet ouvrage divers chapitres contre le luxe des femmes ainsi que de nombreux portraits ou caractères à l'imitation de Théophraste. Je ne fais pas état de *La Dévotion aisée* qui se rattache par certains côtés à notre sujet, et qui vaut mieux que son titre et sa réputation : vraiment cela nous mènerait trop loin. (Voir le Père Chérot, *Étude sur la vie et les œuvres de P. Le Moyne*, in-8°, 1887, p. 208; et H. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, in-8°, 1916, p. 376.

321. Le Moyne (le Père).

*Modestie (de la), ou de la bienséance chrestienne, par le P. Le Moyne, de la C^ie de Jésus.*

In-4, Paris, Ant. de Sommaville, 1656 : le P. Chérot, *Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne*, 1887, p. 494 et 532.

322. Senault.

*Monarque (le), ou les devoirs des souverains, par le Père Senault, de l'Oratoire.*

In-4; Paris, P. Le Petit, 1661 : *ex meis.*

In-12; ibid., 1661 : Claud., 216, 1834.

323. Bordelon.

*Monde (le) renversé, ou dialogue des génies qui renversent le monde.*

In-12; s. l. n. n., 1708 : *ex meis.*

—; Villefranche, 1712 : Claud., 202, 77473.

324. Des Coutures.

*Morale (la) d'Épicure avec des Réflexions.* In-12, front., Paris, Th. Guillain, 1685. Lanson, 6133; *ex meis.*

325. Scudéry (M^lle de).

*Morale (la) du monde, ou conversations, par M. de S. C. R*[1].

2 vol. in-12; Paris, Th. Guillain, 1686 : Barb., 3, 353.

2 vol. pet. in-12; Amsterdam, P. Mortier, 1686 : Durel, vente X..., 1892, n° 937; *ex meis.*

326. Des Coutures.

*Morale (la) universelle contenant les éloges de la morale, de l'homme, de la femme, et du mariage, avec un traité des passions.*

In-12; Paris, Daniel Horthemels, 1687 : *Histoire des ouvrages des Savants*, mars 1688, 393.

327. Callières (François de).

*Mots (des) à la mode et des nouvelles façons de parler, avec des observations sur diverses manières d'agir et de s'exprimer, et un discours en vers sur les mêmes matières*[2].

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1692 : Barb., 3, 368.

*Id.; troisième édition augmentée de plusieurs nouvelles façons de parler et de quelques observations sur les mots nouveaux.*

In-12; ibid., 1693 : *ex meis.*

In-12; La Haye, Abr. Troyel, 1693 : Barb., ibid.

328. Domergue.

*Moyens assurés et faciles pour conserver la santé et se garantir et guérir de beaucoup de maladies sans prendre aucun remède, par le s^r Domergue.*

In-12; Paris, 1689 : Claud., 359, 13806.

1. Même ouvrage que les *Conversations morales dédiées au Roy* (Voir n° 111), mais sous un titre différent que M^lle de Scudéry « désavoua pour ne pas être assez simple ». (Niceron, 15, 139, n° 12.)

2. Le plus connu et le mieux fait des livres de François de Callières.

328 *bis*.

*Nobilissimæ Virginis Annæ Mariæ a Schurmann dissertatio de ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine. Accedunt quædam epistolæ ejusdem argumenti*[1].

Pet. in-8; Lugd. Batav., ex-officina elseviriana, 1641 : *ex meis*.

329. Boyer, sieur de Rivière.

*Nouveau (le) Démocrite, ou délassements d'esprit*[2].

In-12; Paris, Michel Brunet, 1701 : *ex meis*.

330. Brillon.

*Nouveau (le) Théophraste, ou réflexions critiques sur les mœurs de ce siècle, dans le goût des Pensées de Pascal*[3].

In-12; Paris, Aug. Brunet, 1700 : Gr. Écr., La Bruyère, 3, 184; *ex meis*.

331. Courtin (Antoine de).

1. Le volume, rare, comprend une dissertation en forme syllogistique, plusieurs lettres échangées entre Anne de Schurmann et quatre savants, ou pris pour tels, A. Rivet, Vorstius, Colvius et Lydius, enfin quelques poésies en l'honneur de la docte demoiselle dont un quatrain français, et un dithyrambe en deux cent vingt hexamètres par Jollivet d'Orléans, avocat parisien. Les raisons d'Anne de Schurmann et sa dialectique peuvent agréer à qui les entend, mais son exemple me paraît singulièrement compromettant pour la cause qu'elle prétend servir : son style est barbare, si j'osais je dirais barbu, en un latin batave sec et lourd, émaillé de textes grecs, hébreux, arabes, que les Elzévirs ont mis leur coquetterie à reproduire avec de jolis caractères de chaque alphabet correspondant.

Elle s'est même hasardée, l'imprudente, à répondre en français à une lettre française de Lydius : celle-ci, dont la langue, quoique embarrassée, laisse échapper quelques traits d'une ironie joyeuse et sournoise, dédommage un peu le lecteur, et le venge de l'ennui de ce fade volume.

Pour se dégorger de ce pédantisme, que l'on lise, si on les rencontre (*a*), quelques pages peu connues de l'aimable reine Marguerite de Valois, l'auteur des charmants Mémoires : comme c'est bien français tout cela! Sous une apparente gravité et défendant la même thèse par des arguments qui feraient sourire nos féministes d'aujourd'hui, comme la plume court accorte et légère, avec je ne sais quelle mutinerie courtoise, très digne d'être guidée par celle qui fut — oh! bien peu — la première femme d'Henri IV.

2. L'auteur est nommé au privilège. Nous avons là, malgré son titre, un véritable livre de *caractères*, moins célèbre et plus original que beaucoup d'autres, d'une fantaisie un peu cherchée et d'assez plaisante allure. Il dépeint dès les premières pages, en un preste croquis, l'intérieur d'un de ces cafés littéraires que la mode était en train de substituer au cabaret de Saint-Amant et de Chapelle : et la mode en dure encore, alors que tant d'autres ont passé.

*L'Histoire des ouvrages des savants* désigne ce même livre sous le titre de *Démocrite moderne*.

3. Nouveau titre ajouté simplement à des exemplaires disponibles de l'*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*. (Voir n° 348.)

(*a*) On les trouve sous ce titre ; « *Discours docte et subtil, dicté promptement par la Reyne Marguerite, et envoyé à l'autheur des Secrets Moraux* », en-tête d'un gros volume in-4 : *Les Fleurs des secrets moraux sur les passions du cœur humain, divisez en six livres, par le P. François Loryot de Laval, de la compagnie de Jésus, et dédicz à la Reyne Marguerite, duchesse de Valois.*;

Beau titre gravé; Paris, Guillaume Guyot, 1614 : *ex meis*.

Le même volume (p. 1091-1154) réserve une autre surprise, la tentative très développée (plus de deux mille vers) de ce qui sera bientôt réalisé sous ce titre si connu, *La Guirlande de Julie*. Ce poème est intitulé : *La Marguerite victorieuse de toutes les autres fleurs cueillies au jardin de Flore*.

*Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnestes gens*[1].

In-12; Paris, Hélie Josset, 1671 : Barb., 3, 521.

*Id.; nouvelle édition revue et augmentée.*

In-12; ibid., 1672 : *ex meis.*

332. Du Refuge (Eustache).

*Nouveau traité de la Cour, ou instructions des courtisans, enseignant l'art de vivre à la Cour et de s'y maintenir*[2].

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1664 : Barb., 3, 521; *ex meis.*

333.

*Nouveaux Caractères de la famille roïale, des Ministres d'Estat, et des principales personnes de la Cour de France*[3].

In-8; Villefranche, Paul Pinceau, 1703 : *ex meis.*

334. Du Tremblay.

*Nouveaux essais de morale sur le luxe et sur les modes.*

In-12; Paris, Daniel Horthemels, 1691 : Barb., 3, 530.

335. Vertron (de).

*Nouvelle (la) Pandore, ou les femmes illustres du siècle de Louis le Grand; recueil de pièces académiques en prose et en vers sur la préférence des sexes, par de Vertron*[4].

2 vol. in-12; Paris, Vve Mazuel, 1698 : La Vall.; 16129; Lachèvre, III, 145.

336. Scudéry (Mlle de).

*Nouvelles conversations de morale, dédiées au Roy*[5].

2 vol. in-12; Paris, 1688 : Niceron, 15, 139.

337. Rousseau (A.).

*Nouvelles maximes ou réflexions morales*[6].

In-12; Paris, P. Le Petit, 1679 : c. Rochebilière, n° 482 : *ex meis.*

338. Buffet (Mlle Marguerite).

*Nouvelles observations sur la langue françoise, où il est traité des*

1. (Voir n° 511.)

2. Ce ne serait là, d'après Barbier, qu'une réimpression vulgaire du *Traité de la Cour* de Du Refuge, dont l'édition originale, — s. l. n. d., — aurait été publiée bien antérieurement.

3. Ces portraits ont été tracés par un anonyme qui n'était ami ni du Roi ni de la Cour, et, désignés sous le nom de *Caractères* selon le goût persistant du jour. Plusieurs sont remarquables, les uns en pied, d'autres en raccourci; l'auteur fait effort pour affecter une impartialité qui bronche souvent; il arrive même que le pamphlétaire montre le bout de l'oreille, comme dans les portraits de Mme de Maintenon et de Bossuet; celui-ci d'une injustice révoltante.

4. Ce recueil collectif, composé sans discernement, renferme de nombreuses pièces de Vertron qui est un bien méchant auteur, digne de disputer à tant d'autres le dernier rang parmi les poètes. Il a été remis en vente, avec de nouveaux titres, en 1700 et en 1721.

5. Voir les nos 111, 113, 114 et 195.

6. Ce recueil de maximes est assez rare, et n'en vaut pas mieux.

*termes anciens et inusitez et du bel usage des mots nouveaux; avec les éloges des illustres sçavantes tant anciennes que modernes, par damoiselle Marguerite Buffet, faisant profession d'enseigner aux dames l'art de bien parler et de bien écrire sur tous sujets*[1]....

In-12; Paris, de l'imprimerie de Jean Cusson, chez Monsieur Bourbon, 1668 : *ex meis.*

339. SAINT-ÉVREMONT.

*Nouvelles œuvres meslées de M. de Saint-Evremont*[2].

In-12; Paris, V[ve] Cl. Barbin, 1700 : Niceron, 7, 191; c. Rochebilière, n° 708.

340. VILLIERS (DE).

*Nouvelles réflexions de M. L... D... sur les défauts d'autruy et les fruits que chacun peut en retirer pour sa conduite.*

2 vol. in-12; Paris, Jacques Collombat, 1697 : La Bruyère, Gr. Ecr., 3, 180 : *ex meis.*

341. VERNAGE (DE).

*Nouvelles réflexions et maximes morales et politiques, dédiées à Madame de Maintenon*[3].

In-12; Lyon, Th. Amaulry, 1690 : *ex meis.*

In-12; Paris, Michel Guéraut, 1691 : c. Rochebilière, 847. Il existe je crois, une troisième édition, in-12; Paris, 1694, dont le titre porte le nom de l'auteur.

342. VASSETZ (DE).

*Obligation (l') que les pères et mères ont d'instruire eux-mêmes leurs enfants.*

In-12; Paris, J.-B. Coignard, 1695 : *Journal des Savants*, 1696, p. 405 : *ex meis.*

1. Je catalogue ce petit ouvrage à raison d'une longue dissertation sur l'égalité des sexes qui précède les *Éloges des illustres sçavantes;* elle est écrite d'un ton modéré et elle s'appuie sur des raisons sérieuses, sérieusement proposées, parmi bien des ingénuités et quelques naïvetés amusantes.

2. D'après Niceron les deux tiers environ des *Nouvelles œuvres meslées* seraient apocryphes; car le « Saint-Evremont » était fort recherché, et non sans raison; des libraires peu scrupuleux, profitant de la vogue, et ne craignant pas l'intervention de l'auteur exilé, publièrent plusieurs fois sous son nom des pièces auxquelles il n'avait point eu de part. Je possède deux recueils dont bien des pages me semblent suspectes :

1° *Œuvres meslées de Saint-Evremont;* in-12, Paris, Cl. Barbin, 1698. Ce volume est en vers, mais il contient, p. 223 à 252, cent trois *Maximes ou réflexions*, en prose.

2° *Nouveau recueil d'ouvrages de M. de Saint-Evremont qui n'ont pas encore été publiez;* in-12, Paris, Jean Anisson, 1701. Ce recueil en prose, avec quelques vers, n'a qu'un rapport assez vague avec les traités de morale ou les aperçus sur les mœurs et la société qui nous intéressent.

Le départ entre les pièces authentiques et les pièces supposées doit se faire, paraît-il, en rapprochant ces divers recueils de la quatrième édition collective donnée par Des Maizeaux à Amsterdam, en 1726. (Voir Niceron, 7, 195.)

3. J'ai entendu vanter ces *Réflexions* : je n'y découvre ni finesse ni pénétration, ni ce trait d'esprit ou d'imagination rapide et imprévu qui, seul, fait d'une maxime une chose exquise, comme un beau sonnet; et toute maxime, qui n'est exquise, ne compte point pour les bonnes lettres.

343. Saint-Evremont.

*Œuvres meslées... par M. de S. E...* (Les six derniers volumes portent simplement au titre : *Œuvres meslées*).

12 vol. in-12; Paris, Cl. Barbin, 1670-1684[1] : *ex meis* (c. Rochebilière, n° 607, les six premiers volumes seulement).

344. Temple (le chevalier).

*Œuvres posthumes contenant... un essay sur la santé et la longue vie..., des pensées sur les différents états de la vie et de la fortune et sur la conversation; traduites de l'anglais*[2].

In-12; Utrecht, 1704 : Niceron, 13, 174.

345. La Bastie (de).

*Œuvres posthumes de Saint-Réal*[3].

3 vol. in-12; Paris; Cl. Barbin, 1698 : La Bruyère, Gr. Écr., 3, 181; Quérard, 3, 554.

346. Méré (de).

*Œuvres posthumes du chevalier de Méré; la vraie honnesteté; de l'éloquence et de l'entretien; de la délicatesse dans les choses et dans l'expression; le commerce du monde; réflexions sur l'éducation d'un enfant de qualité.*

In-12; Paris, J. Guignard, 1700 : Durel, 137, 2400.

In-12; ibid., 1701 : Dufossé, 39, 691.

347. La Mothe Le Vayer.

*Opuscules ou petits traitez*[4].

In-8; Paris, 1644 : Claud. 7e série, 5211.

348. Brillon.

*Ouvrage nouveau dans le goût des caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*[5].

In-12; Paris, Guillaume de Luyne, 1697 : c. Rochebilière, n° 651 : *ex meis*.

349. Lionnières (de).

1. Il n'est pas aisé de réunir cette collection complète dont de nombreux morceaux sont étrangers à notre étude; l'édition originale des deux premiers livres date de 1668. Plusieurs de ces opuscules, j'allais dire de ces méditations profanes, sont extrêmement remarquables, d'une langue souple et si coulante qu'on la dirait abandonnée sans que le puriste le plus sévère y puisse trouver à reprendre.

2. Niceron ne nomme pas le traducteur qui m'est inconnu.

3. L'ouvrage serait du marquis de la Bastie, sans que je puisse dire s'il a réellement travaillé sur des notes et matériaux laissés par Saint-Réal. Le premier volume comprendrait une série de portraits dans la manière de La Bruyère.

4. Plusieurs de ces petits traités, fort oubliés, me permettent de rattacher l'ouvrage à cette nomenclature : *de la conversation... de la solitude... de la vieillesse*.

5. Je ne connais pas de titre plus outrecuidant, plus impertinent : ce Brillon est insatiable; il accapare les génies et veut les faire siens; il entasse, pour son piédestal. La Bruyère sur Pascal, il en bat monnaie, mais sans profit; il est ridicule infiniment.

*Panégyrique ou portrait de Monseigneur le Dauphin où l'on voit les caractères des généraux françois, par M. l'abbé de Lionnières*[1].

In-12; Paris, Martin Jouvenel, 1693 : *ex meis*.

350. DUHAMEL.

*Parfait (le) courtisan et la dame de cour; traduction nouvelle de l'italien de Balthazar Castiglione.*

In-12; Paris, 1690 : Barb., 3, 786.

351. VILLEMIN (le chevalier DE).

*Parfait (le) homme de guerre, ou l'idée d'un héros accompli, avec la manière dont on doit élever les jeunes seigneurs pour la profession des armes et une instruction d'un père à son fils qui entre dans le service*[2].

In-12; Paris, J. Guignard, 1697 : *Journal des Savants*, 1698, 733; cat. de librairie en tête des *Lettres curieuses...* de Bellegarde, 1702.

352. DU SOUCY.

*Parfait (le) intendant.*

In-4; Paris, Bessin, 1650 : La Vall., 4033.

353. CERNÉ.

*Pédagogue (le) des familles chrétiennes contenant un recueil de plusieurs instructions sur diverses matières, par un prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*[3].

In-8; Paris, 1662 : Quérard, 3, 243.

354. LE MOYNE (le Père).

*Peintures (les) morales où les passions sont représentées par tableaux, par caractères et par questions nouvelles et curieuses, par P. Le Moyne, de la C^ie de Jésus.*

4 vol. in-12; Paris, Jacq. Cottin, 1669 : le P. Chérot, *Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne*, 1887, p. 513.

L'ouvrage avait paru antérieurement en deux parties distinctes[4], in-4, Paris, Séb. Cramoisy, 1640-1643 ; ibid., p. 505.

355. BOUCHER.

*Peintures parlantes, traduction en vers des mœurs et caractères du siècle précédent selon le Théophraste françois*[5].

1. Je crois que c'est le même livre que celui qui est mentionné, avec un titre anonyme et modifié, au catalogue de la librairie Jouvenel pour l'année 1698. (Voir n° 384.)

2. L'auteur examine en six discours les qualités morales qui sont nécessaires à un général d'armée.

3. L'ouvrage avait paru d'abord en cahiers séparés et successifs chez la veuve Targa avec ce titre, *Abrégés contenant un recueil de plusieurs instructions....* Son titre rappelle de près celui du traité du Père d'Outreman, *Le vrai pédagogue chrétien*, dont l'édition originale doit être antérieure à 1638. (Voir La Bruyère, Gr. Ecr., 3, 231.)

4. La première partie comprend sept « tableaux » en vers qui ont été réimprimés aussi — p. 365 à 483 — dans les *Poésies du P. Pierre Le Moine de la Compagnie de Jésus*; in-4°, Paris, Augustin Courbé, 1650 : *ex meis*.

5. Essai misérable.

In-12; Paris, P. Ribou, 1702 : La Bruyère, Gr. Écr., 3, 189; *ex meis.*

356. Boileau (abbé)[1].

*Pensées choisies de l'abbé Boileau, prédicateur du Roy, de l'Académie françoise.*

2 parties in-12; Liége, 1712 : Claud., 217, 4772.

357. Nervèze (M^lle^ de).

*Pensées chrestiennes et morales dédiées à Monsieur, frère unique du Roy, par M^lle^ de Nervèze.*

In-8; Paris, Mazuel, 1662 : c. Luzarche, n° 981.

358. Bouhours (le Père).

*Pensées chrestiennes pour tous les jours du mois.*

In-12; Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1670 : Barb., 3, 817.

359.

*Pensées chrestiennes pour tous les jours du mois, mises en vers*[2].

In-12; Lyon, Jacq. Lyons, s. d. (1685) : *ex meis.*

360. Choisy (abbé de)

*Pensées chrestiennes sur divers sujets de piété.*

In-12; Paris, Cl. Barbin, 1688 : Barb., 3, 817.

361. Saint-Cyran (Duvergier de Hauranne, abbé de).

*Pensées chrestiennes sur la pauvreté.*

In-12; Paris, J.-B. Coignard, 1670 : Barb., 3, 817.

362. Pascal.

*Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*[3].

In-12; Paris, Guillaume Desprez, 1670 : c. Rochebilière, n^os^ 117 à 130.

363. Morin[4].

*Pensées de Morin dédiées au Roy...* (avec des quatrains et des cantiques).

Pet. in-8; Paris, 1647 : Claud., 290, 22476 : Nourry, 112, 752.

364. Bruslé de Monpleinchamps[5].

1. Cet abbé Boileau est Charles, abbé de Beaulieu, prédicateur du Roy, dit Boileau-Bontemps du nom de son protecteur, le premier valet de chambre. (Voir Saint-Simon, Gr. Ecr., 6, 101, note 3). L'édition des *Pensées choisies* est posthume.

2. Paraphrase poétique insignifiante de l'ouvrage précédent du Père Bouhours. L'auteur resté anonyme me paraît être un magistrat lyonnais.

3. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire probablement unique, qui porte la date 1669.

4. Morin, un illuminé, presque un fou, finit par se dire fils de Dieu. Averti une première fois, il récidiva, fut condamné par le Parlement et exécuté en 1663. Le livre est fort rare.

5. J'inscris avec quelque scrupule le nom de Bruslé de Monpleinchamps : l'avis au lecteur est signé G. G. D. M.; or, à l'occasion d'un autre volume contemporain, Quérard — 2, 173, — attribue les mêmes initiales à cet auteur. Le livre est assez mal écrit; j'en connais de plus ennuyeux.

*Pensées diverses et proverbes choisis, avec des réflexions pour les mieux entendre.*

In-12; Paris, Guillaume Saugrain, 1712 : *ex meis.*

365. VILLIERS (DE).

*Pensées et Réflexions sur les égarements des hommes dans la voie du salut*[1].

2 vol. in-12; Paris, Cl. Barbin, 1693 : *Histoire des ouvrages des savants*, octobre 1693, p. 65; Barb., 3, 824.

— ; Paris, Jacq. Collombat, 1697 : cat. de librairie à la suite du privilège de *L'Amitié*, poème du même auteur, 2^e édition.

— ; front.; ibid., 1700 : Belin, 333, 1952.

366. BOUHOURS (le Père).

*Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*[2].

In-12; Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1689 : Barb., 3, 824.

— ; Lyon, H. Baritel, 1693 : *ex meis.*

— ; Paris, 1700 : Claud., 349, 2346.

367. BOUHOURS (le Père).

*Pensées ingénieuses des Pères de l'Église, par le P. B....*

In-12; Paris, Louis Josse, 1700, : Barb., 3, 824.

368. LALOUETTE.

*Pensées sur les spectacles*[3].

In-12; s. l. n. n., 1698 : Niceron, 39, 7.

369. LE ROY (le Père).

*Père (le) de famille et ses obligations, par le R. P. Alard Le Roy, de la C^ie de Jésus.*

In-4; Liége, B. Brouckart, 1642 : Claud., 250, 61922.

369 *bis.*

*Perfection (la) des femmes, ou la femme rétablie et la vérité remise sur son trône avec éclat*[4], *à la confusion de l'auteur anonime du Dialogue ou Satyre contre les femmes, imprimé à Cologne l'an 1695*[5].

In-12; Grenoble, André Faurey, 1711 : Edmond Maignien; *L'Imprimerie à Grenoble du XV^e du XVIII^e siècle.*

1. D'après l'*Histoire des ouvrages des Savants*, — décembre 1701, p. 538, — de Villiers aurait publié en 1701 un troisième volume de ces *Pensées et Réflexions.*

2. Le Père Bouhours composa ce livre pour utiliser les bribes des matériaux amassés en vue de son ouvrage, *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit.* Les *Pensées* sont généralement bien choisies; le Père Bouhours les a enveloppées d'un commentaire d'une bonne rhétorique, où il fait allusion sans cesse aux événements et aux auteurs contemporains : le livre vaut la lecture.

3. Voir les n^os 235 et 238.

4. L'auteur de cet ouvrage était sans doute dominicain, le livre étant muni de l'approbation du prieur des Frères Prêcheurs de Grenoble.

5. Ne s'agirait-il pas de la dixième satire de Boileau qui avait paru sous un titre presque identique, en un anonymat transparent, à Paris, dès 1694 (Voir n° 144).

370. Bellocq (Pierre).

*Petits (les) maîtres, satyre.*

In-4; Paris, Cl. Barbin, 1694 : c. Rochebilière, n° 1474.

371. Chorier (Nicolas).

*Philosophie (la) de l'honneste homme pour la conduite de ses sentiments et de ses actions.*

In-4; Paris, 1648 : Niceron, 36, 21.

372. Gérard (abbé de).

*Philosophie (la) des gens de Cour, dédiée à M^r le comte de Vermandois, grand amiral de France*[1].

In-12; Paris, Est. Loyson, 1680 : Durel, 149, 3172; Lanson, 6305.

*Id., deuxième édition revue et augmentée.*

In-12, front.; ibid., 1683 : *ex meis.*

373. Galimard (le Père).

*Philosophie (la) du Prince, ou la véritable idée de la nouvelle et de l'ancienne philosophie, dédiée à M^gr le duc de Bourgogne.*

Pet. in-8; Paris, 1689 : Claud., 336, 84434.

374. Rault.

*Physionomie (la) humaine*[2] *de J. B. Porta napolitain, divisée en quatre livres et enrichie de figures, où, par les signes extérieurs du corps on voit si clairement la complexion, les mœurs et les desseins des hommes, qu'on semble pénétrer jusqu'au plus profond de leur âme; nouvelle traduction du latin en français par le sieur Rault.*

In-8; fig., Rouen, G. et D. Berthelin, 1655 : Claud., 9^e série, 22811; Gougy, 305, 928.

375. La Bellière (de).

*Physionomie (la) raisonnée, ou secret curieux pour connaître les inclinations de chacun par les règles naturelles, par de La Bellière, sieur de La Niolle, aumônier du Roy.*

In-12; Paris, 1664 : Claud, 256, 72189.

1. Ces traités de philosophie paraissent déborder du cadre de cette bibliographie, où je les maintiens parce que s'adressant à des catégories distinctes nettement déterminées, princes, dames, gens de cour... ils s'identifient avec les ouvrages sur les mœurs. (Voir n^os 37, 371, 373, 493.)

Cet ouvrage, quoique tout distinct, a une corrélation intime avec un autre ouvrage du même auteur paru postérieurement, en 1682 (voir n° 57) et réédité en 1688, *ex meis* : le privilège accordé à ce dernier porte la mention : *Le caractère de l'honnête homme, morale, suite de la Philosophie des gens de Cour*, et on lit en légende sur son frontispice : *Les Entretiens de Philémon et de Théandre sur la Philosophie des gens de Cour, morale, ou le caractère de l'honneste homme et du Chrestien.*

2. Je ne veux pas verser dans la chiromancie, mais ces deux ouvrages me paraissent, au moins d'après leur titre, rechercher et étudier l'homme intérieur et son caractère, au travers des traits du visage et des singularités apparentes.

Le traité de Porta est plus ancien, mais on m'assure que Rault a fait œuvre personnelle en le traduisant.

376. Pellenc (César).

*Plaisirs (les) de la vie, par Cësar Pellenc.* (En vers.)

In-8; Aix, J. Roizé, 1655 : La Vall., 14447 : Claud., vente V. Martin, n° 764.

377. Grenailles (de).

*Plaisirs (les) des dames; dédié à la Reyne de la Grande-Bretagne, par de Grenailles, escuyer, sieur de Chatonnières.*

In-4; Paris, Gervais Clouzier, 1641 : Durel, 151, 256.

Petit in-12; jouxte la copie impr. à Paris, 1643 : Claud., 225, 19458.

378. Goussault.

*Poésies et pensées chrestiennes, par M[r] l'abbé Goussault, licencié de Sorbonne et ci-devant conseiller au Parlement.*

In-12; Paris, Gabriel Quinet, 1681 : *ex meis.*

379. Goussault (abbé) [1].

*Portrait (le) d'un honneste homme, par M[r] l'abbé Goussault, ci-devant conseiller au Parlement.*

In-12; Paris, Michel Brunet, 1692.

*Id., deuxième édition augmentée.*

In-12 ; ibid., 1693 : *ex meis.*

*Id. Nouvelle édition augmentée du portrait d'une honneste demoiselle* [2].

Petit in-12; ibid., 1712 : Mathias (1909), 8, 5982.

380. Goussault (abbé).

*Portrait (le) d'une femme honneste, raisonnable et véritablement chrestienne, par M[r] l'abbé Goussault, conseiller au Parlement* [3].

In-12, Paris, M. Brunet, 1693 : *ex meis.*

381.

*Portrait (le) de l'esprit à la mode françoise, ébauché dans un dialogue et traduit de l'anglois* [4].

Pet. in-12; Cologne, 1698 : *ex meis.*

382. Priezac (Salomon de).

*Portrait de l'hypocrite, à Monsieur... par Salomon de Priezac.*

In-8; Paris, Est. Maucroix, 1664 : Clément-Simon, Curiosités de la Bibliogr. limousine, 1905, p. 151.

383. Juvenel (de).

1. Goussault est un bon moraliste, — quand il n'écrit pas en vers, — modéré, équilibré, mais terne et triste. Il me paraît former avec Du Puy, Bordelon ne comptant pas, le second groupe des imitateurs persévérants, obstinés même de La Bruyère, un peu, très peu, en arrière de Brillon, Villiers et Bellegarde; si l'on préférait les confondre, je n'y contredirais pas; et cependant je tiens pour de Villiers, après Duché si sobre et pénétrant.

2. Cette réédition comprend sans doute aussi l'ouvrage suivant de Goussault — n° 380 — sous le titre *Portrait d'une honneste demoiselle.*

3. Le titre, plus encore me dit-on que le développement du sujet, rappelle un ouvrage qui avait eu, bien antérieurement, un certain succès et plusieurs éditions : *L'honneste femme*, par le R. P. Du Bosc religieux cordelier; in-4°; Paris, 1632.

4. Méchante satire en prose qui désarme par sa niaiserie.

*Portrait (le) de la coquette, ou la lettre d'Aristandre à Timagène.*
In-12; Paris, Ch. de Sercy, 1659 : Barb., 3, 957.
Réimpression sous ce nouveau titre :
*Portrait (le) ou le véritable caractère de la coquette* [1].
In-12; ibid, 1685 : Barb., ibid.; Fontaine (1892), 8, 3676.
In-12; Paris, C. Prud'homme, 1701 : *ex meis.*

383 *bis.*
Pouchot.
*Portrait (le) de la Cour, par M. Pouchot, dédié au Roy* [2].
Petit. in-8; Paris, P. Promé, 1662 : *ex meis.*

384. Lionnières (de). (?)
*Portrait de Mr le Dauphin, où est décrit tout ce qui s'est passé depuis la déclaration de la guerre jusqu'à présent* [3].
In-12 : cat. de la librairie de Martin Jouvenel, à la suite des *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, de Templery, 1698 : *ex meis.*

385.
*Portrait (le) des passions et le remède à leurs mouvements dérèglez, tiré de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise, par le sieur... avocat au Parlement* [4].
In-12; Paris, Robert et Nic. Pépie, 1698 : *ex meis.*

386. *Portraits (les) de la Cour, c'est-à-dire, du Roy, des Princes, des Ministres d'Estat, et autres.*
Pet. in-12; Cologne, 1668 : Claude, 205, 83527.

387.
*Portraits (les) des filles du siècle, dialogue satyrique.*
In-12; front.; Paris, 1695 : Claud. 301, 36976.

388. Aubignac (d').
*Portraits (les) égarez* [5].
In-12; Paris, 1660 : Niceron, 4, 141 et 10, 141 : Durel, 202, 3467.

389. Brillon.
*Portraits sérieux, galants et critiques, par le sieur B....*
In-12; Paris, Michel Brunet, 1696 : C. Rochebilière, n° 650; *ex meis.*

1. Ce petit livre en vers, comprend seize sonnets et un poème, *Panégyrique de la clémence et de la valeur;* le texte ne justifie guère son titre prétentieux.
L'auteur était, d'après le privilège, « conseiller du Roy et controlleur des Ponts et Chaussées en la généralité de Moulins ».
2. Voir n° 116.
3. Voir n° 349.
4. Traité de philosophie religieuse plutôt que de morale mondaine; je le garde pourtant, car l'auteur y fait fréquemment allusion aux mœurs et aux caractères de la société intelligente et polie parmi laquelle s'écoulait sa vie. Il était avocat, le titre et le privilège en font foi, et ne se fût-il pas avoué tel, la langue dont il use, tendue et gonflée, aurait suffi à le trahir : le dicton est donc vrai qui veut qu'un avocat, même disert, n'ait su jamais écrire.
5. Ces Portraits avaient été préparés pour le recueil dit de Mademoiselle; ils n'y parurent point. Furent-ils dédaignés? Furent-ils égarés? D'Aubignac adopta cette dernière version, et y trouva le titre de la publication séparée qu'il en fit.

390. HENRY (Pierre).

*Pour (le) et le contre du mariage, avec la critique du sieur Boileau (et La suite de la critique). Satires par le sieur P. H.* (En vers.)

In-4, Lille, Fr^s Fiévet, 1695 : *ex meis.*

*Id., nouvelle édition corrigée et augmentée.*

In-12 ; Lille, Balthazar Lefrancq, 1700 : c. Rochebilière, n° 534 : Claud., 286, 16539.

391. VARILLAS.

*Pratique (la) de l'éducation des Princes, par Varillas* [1].

In-4; 1684, Paris : Claud., 346, 97289; Amsterdam, Niceron, 5, 66.

392. DUCHÉ.

*Préceptes (les) de Phocylide traduits du grec avec des remarques et des pensées et peintures critiques à l'imitation de cet auteur* [2].

In-12; Paris, P. et Florentin Delaulne, 1698 : *ex meis.*

Réimpression sous ce titre amplifié :

*Préceptes (les) de Phocylide traduits du grec avec des pensées et des peintures critiques de ce siècle, et une dissertation sur la bizarrerie des opinions des hommes, par M^r..., de l'Académie françoise* [3].

Pet. in-12; Paris, chez P. Delaulne, et se vend à Bruxelles chez J. Léonard, 1699 : *Hist. des ouvrages des savants*, avril 1699, p. 182; Claud., 209, 89640.

393. RIVET (Frédéric).

*Première (la) éducation d'un prince depuis la naissance jusqu'à l'âge de sept ans* [4].

In-8; Rotterdam, Arnout Leers, 1634 : Barb., 3, 998.

394. BERTAUT (Fr^s), sieur de Frauville [5].

1. Voici le titre complet de l'ouvrage, d'après Niceron : *La Pratique de l'éducation des Princes contenant l'histoire de Guillaume de Croy, surnommé Le Sage, seigneur de Chièvres, gouverneur de Charles d'Autriche qui fut Empereur, V^e du nom.*

2. Ce petit livre est rare et excellent; il comprend sous quatre feuillets non chiffrés et 210 pages : 1° une lettre signée D. et suivie du privilège; 2° un discours sur Phocylide ; 3° l'hymne d'Orphée le philosophe traduit en vers; 4° les Préceptes de Phocylide en français; 5° enfin, et ceci seul nous intéresse, après un bref avertissement, des *Pensées et Peintures critiques dans le goût de Phocylide.* Au lieu de « Phocylide » lisons, « La Bruyère », car cet essai, trop mince, constitue un pastiche extrêmement remarquable du maître.

Certes la distance est grande entre celui-ci et son écolier; le rayonnement d'un tel original efface tout, et un flair éclairé ne s'y trompera pas : mais si l'on disposait une édition où ceci serait habilement entremêlé à cela, bien des demi-lettrés y seraient pris. On dispute sur le rang que méritent entre eux les pâles imitateurs de La Bruyère; quelqu'un les devance, fort en avant, c'est Duché. On cite, sans les lire, ses tragédi s lyriques et ses tragédies sacrées, et les quelques pages qui le devraient mettre hors de pair, sont oubliées, ou mieux, ignorées.

3. L'édition originale ne contient pas cette dissertation.

4. Voir n° 184.

5. On s'accorde généralement à donner cet ouvrage à Bertaut de Frauville, le neveu du poète et le frère de M^me de Motteville, qui mourut fort âgé, et qui avait

*Prérogatives (les) de la robe par Mr de F..., conseiller au Parlement.*
In-12; Paris, Jacq. Le Febvre, 1701 : Barb., 3, 1005; Durel, 280, 8649.

395. Mouflette.
*Prévention (de la) de l'esprit et du cœur.*
In-8; Paris, Martin Jouvenel, 1689 : *Hist. des ouvrages des savants*, septembre 1689, p. 45.

396. Rou (Jean).
*Prince (le) chrestien et politique, traduit de l'espagnol par Jean Rou.*
2 vol. in-12; front., fig.; Paris, Cie des librairies, 1668; Durel; cat. de bons livres, s. d., n° 769.

397. Baudoin.
*Prince (le) parfaict, avec des conseils et des exemples moraux et politiques tirez de Juste Lipse.*
In-4; Paris, 1650 : Niceron, 12, 216.

398. Ballesdens.
*Procez (le) de la jalousie.*
Pet. in-12; Paris, Vve Edme Pépingué, 1661 : La Vall., 3881; Belin, 333, 1700.

399.
*Procez des danses et théâtres débattu entre Philippe Vincent, ministre du St-Évangile de l'église réformée de la Rochelle, d'une part, et d'aucuns des sieurs jésuites de la même ville, d'autre part.*
In-4; La Rochelle, 1646 : Lanson, 5272.

400. Du Soucy (Frs), sieur de Gerzan.
*Profitables (les) curiositez inouies où se verra : I...; II, la conduite du courtisan pour plaire; III, l'art de voyager utilement...; IV, le parfaict intendant; V, le triomphe des dames; VI, la véritable science des sages.*
In-4; Paris, 1650 : Fontaine, 177, 2872.

401. Sorel (Charles).
*Prudence (de la) ou des bonnes reigles de la vie..., où l'on voit ce qui est dans la bienséance du monde et ce qui peut rendre un homme accompli.*
In-12; Paris, André Pralard, 1673 : *Charles Sorel* par Mr Roy, p. 415; *ex meis.*

402. Montpont (Fyot de la Marche, marquis de).
*Qualitez (les) nécessaires au juge, avec la résolution des questions les plus importantes sur les devoirs de sa profession, par Mr..., conseiller au Parlement.*

été répandu dans le monde et à la cour pendant la régence d'Anne d'Autriche (*a*). Si l'attribution est exacte. et si ce n'est là une réimpression, le livre aurait été composé, édité du moins, durant l'extrême vieillesse de l'auteur.

*a*) Voir les *Lettres familières de M. Conrart à Félibien*; in-12, Paris, Cl. Barbin, 1681; *ex meis* : lettre du 14 février 1648.

In-12; Paris, P. Emery, 1699 : *Journ. des savants*, 1699, p. 129.
*Id., nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée.*
In-12; *ibid.*, 1700 : *ibid.*, 1701, p. 289.

403. MAROLLES.
*Quatrains sur les personnes de la Cour et les gens de lettres*[1].
In-4; Paris, 1677 : Niceron, 32, 231.

404. COLLETET (Guillaume).
*Question célèbre, « s'il est nécessaire ou non que les filles soient sçavantes », agitée de part et d'autre par M^lle Anne Marie de Schurmann, hollandoise, et André Rivet, poictevin, le tout mis en françois par le sieur Colletet*[2].
In-8; Paris, Rolet Le Duc, 1646 : Niceron, 33, 22; La Vall., 4095; Rahir, 14, 584.

405.
*Question d'importance, si les danses sont défendues aux chrestiens.*
Pet. in-8; Mons, 1698 : Claud., 119, 785.

1. En dehors de ses *Mémoires*, qui méritent d'être lus, non pour la langue assurément, mais pour leur abondante information et leur sincérité, tous les ouvrages de Marolles, vers et prose, sont justement dédaignés : ses contemporains le jugeaient comme nous, et souvent, faute de libraire complaisant ou imprudent, il dut soit s'éditer lui-même, soit se garder en portefeuille (*a*) : seuls ces *Quatrains*, et ceux sur *Paris...*, de la même année, 1677, seraient recherchés si l'on avait l'espoir de les rencontrer; ils sont réellement introuvables.

(*a*) Ce bon bavard de Marolles n'a pu se tenir de dresser lui-même, avec un soin méticuleux, et de publier sa propre bibliographie jusqu'en 1675 ; elle comprend sous vingt-trois pages avec son portrait *ad vivum*, gravé par Nanteuil en 1657, deux parties bien distinctes, l'une pour ses livres imprimés, l'autre pour ses œuvres inédites, et elle se lit, *in fine*, au second volume de sa traduction de *Toutes les œuvres de Virgile... en vers françois, divisées en deux parties, dédiées au Roy.* 2 vol. in-4°, Paris, Emmanuel Langlois, 1673 ; *ex meis.*

2. Une deuxième partie comprend les « Éloges de M^lle Anne-Marie de Schurmann composez par différents autheurs ». (Le R. P. Louis Jacob de Saint-Charles, Guillaume et François Colletet). Voir n° 328 *bis*.

# COMPTES RENDUS

**Jacopo Corbinelli et les érudits français,** d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli (1566-1587), par Rita Calderini De Marchi. *Milan, Hoepli,* 1914, in-8 de xi-288 p. 5 fr.

L'Italie nous a donné tout récemment plusieurs excellents livres d'érudition française écrits par des femmes et se rattachant à nos études. Aux brillantes recherches de Mme Eugenia Levi sur Pétrarque en France et de Mme B. Ravà sur Venise dans la littérature française, s'ajoute le *Jacopo Corbinelli* de Mme Calderini De Marchi; et il n'est pas sans honneur pour notre langue de la voir choisie et agréablement maniée par des femmes de lettres distinguées, parfaitement informées des choses de France. Celle dont nous analysons ici l'ouvrage ne lira pas les éloges qui lui sont dus dans notre pays; elle a été enlevée à la science avant l'impression de son ouvrage et l'on en doit l'édition à la piété de son mari M. Aristide Calderini, connu lui-même par d'intéressants travaux littéraires et qui a pu trouver quelque allégement à son deuil dans la certitude qu'il servait à la fois l'intérêt des lettres et ceux d'une chère mémoire. Sachons-lui gré de nous offrir une utile contribution à l'étude de la culture franco-italienne au xvie siècle et de rappeler une source encore bien peu connue de documents sur les relations intellectuelles établies alors entre nos deux nations.

Cette source est la correspondance d'un célèbre lettré de Padoue, Gianvincenzo Pinelli, dont ce n'est pas trop dire, je crois, qu'il a joué en Italie dans la seconde moitié du xvie siècle, le rôle d'érudit universel et de grand bibliophile que notre Peiresc allait tenir en France au siècle suivant. Sa correspondance ne mériterait pas moins d'être publiée que celle du savant français. Les lettres qu'il a reçues de toutes les parties du monde érudit sont conservées aujourd'hui à l'Ambrosienne, et j'en ai fait usage des premiers au temps où je préparais un livre sur *La Bibliothèque de Fulvio Orsini* (Paris, 1887). Les cinq cents lettres d'Orsini à Pinelli où se reflète toute la vie romaine du temps ne font qu'une partie de ce trésor bibliographique; et l'importance de cette source pour l'histoire littéraire est tellement considérable qu'on s'étonne de n'en avoir pas vu tirer parti plus souvent, à partir du moment ou elle s'est trouvée signalée aux chercheurs. La plus curieuse des correspondances françaises que nous gardent les manuscrits milanais est celle de Claude Dupuy, qui avait connu Pinelli à Padoue lors de son voyage d'Italie de 1570 (*Bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 65). Je me promettais jadis d'en assumer la publication et je ne renonce point à ce projet, à moins qu'un autre travailleur ne veuille s'y attacher à son tour. Mais on comprend que les Italiens se soient préoccupés davantage du *carteggio* de Jacopo Corbinelli, qui écrivait aussi de Paris des lettres pleines d'informations et de références de tout genre sur les études de Pinelli et qui a, pour nos voisins, le mérite d'avoir été un des représentants les plus autorisés de la culture italienne en France, aux temps des derniers Valois.

La faveur dont cet exilé florentin parvint à jouir auprès de Catherine de

Médicis le mettait en état de connaître de près une foule de choses de la cour, où il fut précepteur du duc d'Alençon. On sait qu'il accompagna le futur roi Henri III en Pologne, et qu'il revint avec lui, pour rester attaché à sa personne comme lecteur royal. Jamais ses fonction de courtisan n'empêchèrent Corbinelli de remplir le rôle littéraire qu'il semble s'être assigné, de faire connaître et honorer dans notre pays les grands écrivains du sien. Aussi ses lettres offrent-elles l'intérêt le plus divers et le plus sérieux. M. Vincenzo Crescini s'en est servi autrefois pour consacrer à l'éditeur du *Corbaccio* de Boccace une étude importante; M. Pio Rajna a dépouillé une partie de la même correspondance avec Pinelli pour élucider l'histoire de la Saint-Barthélemy; Mme Rita Calderini y a cherché surtout, avec quelques éléments nouveaux de la vie du personnage, les renseignements précis et abondants qu'elle renferme sur les écrivains et savants français avec lesquels Corbinelli s'est trouvé en relations.

Il n'est pas facile d'analyser son ouvrage fait de détails et dont les indications qui précèdent montrent déjà l'extrême variété. Il suffit peut-être de donner la liste des écrivains, dont il vient d'enrichir la biographie. C'est d'abord Henri Estienne, avec lequel Corbinelli n'eut que des rapports éloignés, mais dont l'œuvre est sans cesse mentionnée et discutée par un adversaire naturel des thèses soutenues par l'auteur des *Dialogues du language françois italianizé*. C'est ensuite Joseph Scaliger, profondément admiré par l'italien, tout disposé à lui reconnaître cette qualité de prince des philologues que ses adversaires essayaient vainement de lui contester. A ce propos, comment ne pas regretter de n'avoir encore sur notre Scaliger que le livre ancien, et d'ailleurs si précieux, de Jacob Bernays, alors que tant de publications postérieures et tant de documents inédits permettraient de tracer de lui un portrait plus vivant et plus complet! Un de nos jeunes savants ne comprendra-t-il pas quel beau sujet de thèse lui offrirait l'hommage dû à ce grand homme? Corbinelli a connu plus ou moins particulièrement Postel, Passerat, Pierre Daniel, Lambin, Dorat, Danès et Cujas. Il a été lié avec Baïf, qui lui écrivit, à propos de la traduction française du poète catalan Ausias March, deux lettres dont l'ouvrage donne le texte (avec un fac-similé). Mais le Florentin ne renseignait pas seulement Pinelli sur les œuvres en préparation ou récemment sorties des presses françaises; sa place à la cour lui permettait de faire connaître à ce grand curieux l'opinion des personnages éminents qu'il fréquentait. On trouve parmi eux Michel de l'Hospital, qui a dédié à Corbinelli une de ses belles épîtres latines, Du Tillet et Régnier de la Planche, avec lesquels il projetait un ouvrage sur Machiavel, Henri de Mesmes, qui lui ouvrait les trésors de sa fameuse bibliothèque. S'il parle toujours avec estime des lettrés français qu'il a connus, il semble s'être fait une très mauvaise opinion du degré de culture des Français en général et des courtisans en particulier. On cherchera ces divers témoignages dans le livre de Mme Calderini, dont la correction typographique est tout à fait remarquable (p. 103, l. 4, lire *philologie* au lieu de *philosophie*), et dont l'usage est rendu facile par une annotation abondante et un bon index des noms.

On trouve aux appendices une dizaine de lettres inédites adressées à Claude Dupuy par Gianvincenzo Pinelli, qui sont au volume 704 du fonds Dupuy à la Bibliothèque nationale (Dorez, t. II, p. 308), contenant les réponses du savant de Padoue aux lettres de son confrère parisien conservées à

l'Ambrosienne. De ce grand ensemble de lettres italiennes, la plus ancienne est datée du 6 octobre 1570, la dernière du 22 août 1589. A cause des éclaircissements qu'elles fournissent, elles mériteront d'être publiées ou analysées en regard des lettres latines et françaises de Dupuy. Voici, par exemple, pour les années 1574 et 1575, quelques extraits se rapportant à la recherche des livres français par Pinelli et pouvant compléter, par conséquent, les emprunts faits par Mme Calderini aux lettres de Corbinelli. Pinelli demande alors à Dupuy, à plusieurs reprises, les œuvres d'Ambroise Paré et le *Plutarque* d'Amyot (œuvres morales), qu'on est en train de réimprimer ; il s'intéresse aux grands recueils d'architecture de Philibert de l'Orme et d'Androuet du Cerceau; il veut aussi réunir tout ce qui a été publié sur les questions de grammaire et d'orthographe de notre langue :

Lettre du 2 septembre 1574 : « Avertisco V. S. in materia dell'Opuscoli di Plutarco francese dell'Amiotto, che desidero i posteriori sempre che siano stati ritocchi et migliorati dall'autore, altramenti quelli che seranno più magnifici et reali.... Desidero da V. S. che mi faccia gratia di nominarmi di mano in mano secondo i tempi tutti quelli che hanno tentato di mutare l'orthographia francese, con dirmene di più il parer suo, che gliene rimarrò molto obligato. » — Lettre du 13 mai 1575 : « V. S. mi metta insieme i miei libri l'opuscoli di Plutarco françois et l'altri della nota, et gli scriverò poi che via harà da tenere par mandarmigli. Non mi curo più dell'opere di Ronsard, et una volta si troveranno di quà, come di già l'havea trovate, et l'harei prese se non l'aspettava di costà.... Aspetto il giuditio di V. S. in materia delli due libri d'Architettura del Cerceau et del Philippe [*sic*] de Lorme, qual è tenuto migliore, et se l'uno contiene l'altro. » — Lettre du 4 août 1575 : « Ho letto nel proemio della grammatica francese di Pietro Ramo d'alcuni autori ch volentieri vorrei, et trall' altri principalmente quel Guilliaume d'Autels [*sic*]. V. S. di gratia me ne provegga. Io ho il Silvius, il Megret, il Pilot, il Caucio, li Roberto et Enrico Stephani. Vorrei l'Autels, il Grenier, il Bellai, il Baïf, il Dolet et s'altri paressero a V. S., ma l'Autels ad ogni modo. » (*Dupuy*, 704, ff. 27, 35, 36).

Ces quelques exemples montrent qu'il est difficile de trouver à cette époque une curiosité plus étendue et mieux avertie. Il reste à placer un jour en pleine lumière la figure de ce Gianvincenzo Pinelli qui, sans publier ses propres travaux, a mis au service de ses contemporains les ressources d'une vaste bibliothèque et d'une immense érudition. L'historien des lettres italiennes qui s'attachera à ce sujet est assuré d'intéresser à son travail tout un public international.

PIERRE DE NOLHAC.

---

CHARLES FLACHAIRE. — **La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVIIe siècle.** (Publié par ALFRED RÉBELLIAU, de l'Institut). Paris, Leroux, 1916, in-8° de 175 p.

Depuis le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, l'histoire littéraire du XVIIe siècle est intimement unie à son histoire religieuse. Elle a bénéficié en conséquence du renouvellement de l'histoire religieuse elle-même, qui tend de plus en plus à être, non seulement l'histoire des institutions, de la vie ecclésias-

tique d'une époque donnée, mais surtout l'étude de l'expérience religieuse de cette époque. L'histoire du mysticisme rejoint l'histoire littéraire. C'est pourquoi le travail de Ch. Flachaire présente un double intérêt.

Rien ne semble, à première vue, plus subtil, plus fuyant, plus rebelle à l'analyse qu'une « dévotion ». Mais les sentiments eux-mêmes ont leur logique, et ils s'autorisent ou s'accompagnent toujours de certains concepts qu'on peut définir, classer et juger. La critique très pénétrante de Ch. Flachaire s'est appliquée à distinguer, chez les principaux écrivains religieux de 1600 à 1658, les divers aspects d'une dévotion qui a tenu une si grande place dans l'Église romaine, et qui devait alors à la Contre-Réforme un vigoureux renouveau. L'unité du dogme s'allie ici avec une extrême variété de ton, suivant que les auteurs sont jésuites ou oratoriens, attachés à Port-Royal ou à Saint-Sulpice.

Les Jésuites, héritiers de la piété populaire du Moyen Age, rendent et font rendre à la Vierge un culte sentimental, tout en pratique, d'une inspiration très optimiste et d'une mignardise parfois choquante. On se souvient des reproches sévères que fait à cette dévotion facile la neuvième Provinciale : mais il convient de noter que les critiques de Pascal sur la *Philagie* du P. Barry s'adressent bien plus au fond qu'à la forme de cet ouvrage. Pour saint François de Sales, son style est parfois un peu trop dans le goût du P. Barry, mais recouvre un fond plus sérieux. Sa dévotion est théologique, son culte marial fut « sous une enveloppe amène, une dévotion de mortification et d'amour métaphysique ». En mystique comme en littérature, François de Sales est un précurseur. Il a indiqué la plupart des thèmes doctrinaux sur lesquels se sont exercés après lui les grands théoriciens du culte de Marie : Bérulle, le P. Gibieuf, Saint-Cyran, M. Olier, le P. Eudes. Mais entre ces théoriciens, l'historien constate des différences curieuses : les trois premiers sont des théologiens dogmatisants : les deux autres sont aussi des mystiques, chez lesquels « l'expérience religieuse » joue un rôle important. Plus encore : Bérulle, Gibieuf, Saint-Cyran ont chacun leur dogme préféré : chacun d'entre eux choisit dans la théologie un point de vue personnel qui sert de centre à ses spéculations. Saint-Cyran[1] est épris de l'humilité de la Vierge, Bérulle de sa maternité divine, Gibieuf de sa vie d'union avec le Christ. Des analyses très précises nous font suivre le travail logique de ces divers penseurs, chez lesquels le besoin de donner un fondement rationnel aux élans sentimentaux est une marque de leur époque. Le XVII^e^ siècle qui nous apparaît comme un peu sèchement rationaliste, parce qu'il a toujours eu le goût des disciplines rationnelles, fut aussi, chez quelques-uns de ses plus éminents représentants, un siècle mystique : témoin l'intense et débordant mysticisme d'un Olier.

Cette constatation dit l'intérêt littéraire de l'étude de Flachaire. En outre, l'historien de la littérature y fera connaissance avec plusieurs écrivains de talent : Gibieuf, Bérulle, Olier, qui ne figurent point sur les listes consacrées par les critiques. Il recueillera aussi des vues nouvelles sur les sermons de jeunesse de Bossuet. Ch. Flachaire montre en effet, pour conclure, comment Bossuet résume dans ses premières œuvres les diverses tendances du mysticisme marial à l'époque immédiatement antérieure. Enfin, mainte citation de ces écrivains au style volontiers bizarre nous aide à comprendre la plus

1. Une note copieuse, p. 82, réfute l'erreur si répandue qui représente les gens de Port-Royal comme des ennemis du culte de la Vierge, des « mariomastiges ».

connue — littérairement — des mystiques du XVII^e siècle : M^me Guyon. Son style étrange eût moins scandalisé les historiens des lettres françaises, s'ils avaient su que, loin d'être original, il obéissait à la règle du genre[1].

Le mémoire de Charles Flachaire, très riche d'information et de pensée, était plus qu'une promesse. L'auteur l'avait élaboré avec ce soin méticuleux et cette parfaite conscience qu'il apportait à toutes choses.... Charles Flachaire est mort au champ d'honneur le 19 septembre 1914. Il est mort pour la France, et n'eût pas accepté qu'on le plaignît : il s'en fût offensé. Mais ceux qui ont connu cet esprit et ce cœur d'élite, et qui savaient ce que les tâches auxquelles il s'était voué pouvaient attendre de lui, ne s'en consoleront pas.

LOUIS HOGU.

---

ALFRED DE VIGNY. — **Poèmes antiques et modernes**, édition critique publiée par EDMOND ESTÈVE. Paris, Hachette et C^ie (*Société des textes français modernes*). 1914, 1 vol. in-16 de XXIV + 334 pages.

Quand, en 1829, Vigny entreprit pour la première fois de donner une édition collective de ses *Poèmes*, il y fit entrer, avec deux poèmes encore inédits, *M^me de Soubise* et *La Frégate la Sérieuse*, tous ceux qu'il avait publiés jusque-là, sauf le plus étendu de tous, *Héléna* (en trois chants, de 196, 452 et 294 vers) et une ode, le *Malheur*, qui avaient fait partie, l'un et l'autre, de son premier recueil de vers (1822). Plus tard, il complétait son œuvre poétique ainsi constituée en y ajoutant (1837) deux « élévations » publiées d'abord isolément, puis (1841) en y admettant de nouveau le *Malheur*. Après quoi, réserve faite de quelques détails du texte, il ne modifia plus le recueil : les éditions de 1846, de 1852, de 1859 ne diffèrent en rien par le contenu (21 pièces) de celle de 1841. Quant au titre de *Poèmes antiques et modernes*, Vigny, qui l'avait donné dès 1826 à un recueil partiel de six poèmes, le reprit plusieurs fois pour ses poésies complètes et notamment pour l'édition de 1859, la dernière qui ait passé sous ses yeux.

Que cette édition de 1859 doive « servir de base à toute édition critique », on n'en saurait douter, dit avec raison M. Estève. Malheureusement, on vient de voir qu'elle ne nous donne pas intégralement, ne disons pas tout ce que Vigny avait composé, mais tout ce qu'il avait publié de son œuvre poétique, de 1822 à 1841 : sans parler d'un petit nombre de fragments qu'il n'avait pas jugé à propos de rééditer après une première publication, elle ne contenait pas ce poème d'*Héléna*, sur la condamnation duquel il n'est jamais revenu.

Sévérité peut-être excessive, qui, en tous cas, ne pouvait, aux yeux, de ses contemporains, que faire honneur à l'auteur, si difficile pour lui-même. Mais la postérité a d'autres exigences, et d'un autre ordre; elle veut saisir, à sa source même, l'éclosion du génie ou du talent supérieur : du moins c'est ce que veulent les gens d'aujourd'hui; ceux d'autrefois ne s'en souciaient pas autant que nous : « Les plus grands hommes, disait J.-B. Rousseau

1. P. 4. Corneille a-t-il « calqué » les stances de Rodrigue sur la pièce de vers de son frère Antoine Corneille? Cette pièce, qui est au surplus une paraphrase du *Stabat*, n'est-elle pas postérieure au *Cid*?

à propos des deux petites farces attribuées à Molière, dont il avait entre les mains le manuscrit, n'ont pas toujours été grands en tout..., et, loin qu'on doive regarder comme précieux tout ce qui est sorti de leur plume, on devrait au contraire, si on le pouvait, supprimer avec discrétion tout ce qui n'aurait pas dû en sortir[1]. » Et il ne publiait pas les deux farces. Notre pratique, tout opposée à la sienne, est, croyons-nous, plus sage, d'abord parce que, comme la critique, qui classe et qui choisit, l'histoire, qui enregistre, a ses droits, puis parce que le goût a ses variations.

Vigny n'a peut-être pas eu tort de condamner *Héléna* : mais plaçons-nous aujourd'hui beaucoup au-dessus de ce poème telle et telle autre pièce qu'il fut jaloux de conserver ou qui même provoquèrent l'admiration des contemporains?

Quoi qu'il en soit, le nouvel éditeur a ingénieusement réussi à concilier les exigences légitimes des lecteurs et le respect dû au dessein du poète. Son édition comprend : 1° tout le contenu de l'édition de 1859; 2° en appendice, tout ce qui, à un moment quelconque, fit partie des diverses publications dont l'essentiel seulement est venu se fondre dans cette édition dernière, et notamment ce poème d'*Héléna*, dont M. Estève lui-même nous avait, dès 1907, donné une réimpression avec une *Introduction* et des *Notes*.

Mais cette édition vraiment complète est essentiellement une « édition critique », et, sur ce point encore, M. Estève a fait preuve du plus louable souci d'exactitude. Il a collationné tous les manuscrits, si fragmentaires qu'ils pussent être, dont il a connu l'existence, et il en a recueilli les variantes, comme celles de toutes les éditions, isolées ou collectives. Le texte courant est naturellement celui de 1859. Cependant la fidélité du nouvel éditeur ne va pas jusqu'à la superstition. Dans tous les cas où, en dehors même des erreurs typographiques évidentes, il lui a paru, pour des raisons dans le détail desquelles nous n'entrons pas ici, mais qui sont solides, que le texte de 1859 ne s'écartait de celui des éditions antérieures ou des manuscrits que par l'effet d'une méprise de l'imprimeur et d'une inadvertance du poète, M. Estève s'est cru le droit de rejeter en note la leçon de 1859, en y substituant, dans le texte courant, la leçon antérieure recommandée par l'accord des autres éditions et des manuscrits, ou par le bon sens. L'une de ces corrections avait d'ailleurs été déjà admise par les éditions usuelles (*La Femme adultère*, vers 50). Les autres restitutions sont nouvelles : nous les croyons toutes justifiées; — indiscutables? Ce serait peut-être trop dire, et, à ce propos, on pourrait se demander si le parti le plus sûr pour un éditeur ne serait pas, une fois son texte choisi parmi tous ceux qui s'offraient à lui, de s'y tenir en n'en corrigeant que les bévues manifestes de l'impression et en réservant le surplus pour l'apparat critique ou le commentaire. Mais, à vrai dire, ce qui importe, ce n'est pas que l'éditeur adopte cette solution ou la solution contraire, c'est qu'il avertisse le lecteur du parti où il s'est rangé, et qu'il mette sous ses yeux toutes les leçons, quelle que soit celle qu'il a lui-même préférée. C'est là la pratique constante de M. Estève : on peut donc lire son édition avec une confiance sans réserve.

C'en serait assez pour justifier sa publication. Il l'a pourtant enrichie encore d'un « commentaire » qui n'ajoute pas peu à l'intérêt qu'y prendra le

1. Lettre à Chauvelin du 25 août 1731 (*Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette*, édit. P. Bonnefon, t. II, p. 64).

lecteur. M Estève était préparé à ce travail, conçu « exclusivement, dit-il, au point de vue des sources », par son excellente étude sur *Byron et le romantisme français*, dont un long chapitre est consacré à Vigny. Mais, à ses trouvailles personnelles, souvent singulièrement heureuses, il a joint les résultats d'autres recherches; aucune des études publiées, dans ces dernières années, sur les sources du poète ne lui a échappé : de là une annotation à laquelle on ajoutera[1] ou qu'on corrigera çà et là (un travail de ce genre, dit l'auteur lui-même, « n'est jamais complet »), mais qui rendra dès maintenant les plus grands services.

C'est à ce commentaire qu'il convient de rattacher les quelques pages, jusqu'ici inédites, qui terminent la publication de M. Estève. Nous connaissions, par une note de Ratisbonne, à la fin du *Journal d'un poète*, l'existence d'un exemplaire des *Poèmes* de 1822 annoté par la mère du poète et, çà et là, par le poète lui-même, rendant hommage à la « très juste » sévérité de Mme de Vigny. Dès 1907, en publiant *Héléna*, M. Estève avait recherché, mais vainement, ce précieux volume. Il a pu, cette fois, l'Institut en étant devenu propriétaire, en avoir communication et il nous a donné enfin « le texte complet des notes marginales dont il est parsemé ». La plupart de ces notes sont relatives à *Héléna*; les dernières touchent à six autres poèmes. Elles sont presque toujours d'une justesse et d'une vivacité amusantes.

Il y a bien des années déjà qu'ont été publiées de prétendues éditions « définitives » des *Poésies* de Vigny. La publication de M. Estève se présente plus modestement; mais elle remplit réellement, pour les poèmes de la jeunesse, la promesse que les autres n'avaient pas tenue. Nous appelons maintenant de tous nos vœux l'édition des *Poèmes philosophiques* qui la complétera.

ALBERT CAHEN.

1. Sur la popularité, par exemple, au temps de la jeunesse de Vigny, de la légende amoureuse d'Eginhard et d'Emma (p. 177, n. 1). M. Estève la signale par ailleurs, dans la très agréable étude qu'il a consacrée à l'« histoire littéraire » de cette légende (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1913-1914, p. 146 et suiv.) : mais la publication de *La Neige* de Vigny dans les *Tablettes romantiques* (janvier 1823) l'accrut-elle encore? On voudrait le savoir. Quelques mois plus tard (octobre 1823) Scribe intitulait *La Neige ou le Nouvel Eginhard*, ne doutant certainement pas que ce titre ne fût compris du grand public, un opéra-comique (musique d'Auber) d'un romanesque bourgeois, dont l'action se passe dans l'Allemagne du XVIIe ou du XVIIIe siècle, et où Eginhard n'est même pas nommé, ne fût-ce que pour renseigner le spectateur. — La mention du nom de Véronèse, inscrit de la main même de Vigny en tête du second chant d'*Eloa* (voir p. 42, variantes), pose un petit problème que M. Estève lui-même ne regarde pas comme complètement résolu par sa note 1 de la page 51. — *La Frégate la Sérieuse*, qui est datée de 1828, mais qui ne parut pour la première fois que dans le recueil de 1829 (mars), est sensiblement du même temps que *Les Orientales*, qui parurent à la fin de janvier 1829, mais qui, dès 1288, avaient été lues chez Vigny. Sans qu'on puisse être tenté, je ne dis pas d'égaler, mais de comparer le talent des deux poètes, on ne peut nier la parenté d'un long passage de *La Frégate* (vers 17-40) avec le dessin de l'éblouissante *Grenade* de Victor Hugo. Ne conviendrait-il pas d'éclaircir les circonstances de cette rencontre ou tout au moins de la signaler? — On ne saisit pas toujours les raisons qui ont fait admettre ici, omettre ailleurs, l'indication de certaines sources probables : le souvenir de III *Rois*, XIX est à alléguer au vers 47 de *Moïse* autant sans doute qu'au vers 80; celui de Chénier, pour la *Fille de Jephté* (18-19) autant que pour *Eloa* (III, 191-192); celui de Marchangy, pour *La Neige*, dans son ensemble, autant que pour le *Cor*, et, dans le détail de ce dernier poème, pour le vers 56, croyons-nous, autant que pour le récit même de la bataille ou le tableau de l'armée en marche. — Les notes 2 et 3 de la page 36 doivent être interverties.

# PÉRIODIQUES

**Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire**. — 15 juillet-15 août; Henri Cordier, *Notes sur Eusèbe de Salle* (Suite). — Maurice Henriet, *L'Académicien Thomas (1732-1785), d'après des correspondances inédites* (Suite). — Dr Ludovic Bouland, *Super-libris de Jacques de Flesselles*. — Paul Grandsire, *Conseils aux bibliophiles*. — Georges Vicaire, *Nécrologie : Julien Baudrier; Alfred Franklin*.

**Le Correspondant**. — 10 juillet; René Brancourt, *Les chants nationaux des Etats-Unis*. — 25 juillet; *Un projet de mariage du duc d'Orléans* (1836). *Correspondance de Thiers et de Sainte-Aulaire*, publiée avec un avertissement et des notes par M. de Lanzac de Laborie. III. — Alexandre Masseron, *Etudes littéraires : le théâtre de M. Sem Benelli et la guerre*. — 10 août; Jacques Nanteuil, *Le sentiment religieux dans l'œuvre de Francis Jammes*. — Jean Gaillard, *L'opinion française et l'Espagne*. — Antoine de Tarlé, *Américains et Français aux Etats-Unis pendant la guerre de l'Indépendance, d'après les témoignages contemporains*. — 25 août; Henry Cochin, *Un grand ami français des Etats-Unis d'Amérique : Augustin Cochin*. — Alfred Poizat, *Charles Baudelaire*. — *Un projet de mariage du duc d'Orléans* (1836). Correspondance inédite de Thiers et de Sainte-Aulaire. IV. (Fin). — 10 septembre; Ernest Daudet, *La France et l'Allemagne après le congrès de Berlin : la mission du comte de Saint-Vallier, d'après des documents inédits*. — 25 septembre; comtesse de Kerangflech-Kernezne, *L'action sociale de la femme à la campagne en 1917*.

**Etudes** (Revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 juillet; Abel Dechêne, *Les proscrits du Deux-Décembre à Jersey* (1852-1855). III. *Le coup d'Etat*. — Alexandre Brou, *Un patriote polonais : le jésuite Pierre Skarga* (1536-1612). — Hugues Adhémar, « *Lazarine* » (par Paul Bourget). — Pierre d'Hérouville, *Erudition et humanisme*. — 20 juillet; Abel Dechêne, *Les proscrits du Deux-Décembre à Jersey* (1852-1855). III. *Le coup d'Etat* (suite). — Louis des Brandes, *Les journaux français de la grande guerre*. — Louis Laurand, « *Un mensonge de la science allemande* » (par Victor Bérard). — 5 août; Albert Le Chartrain, *Saint François Xavier* (par André Bellessort). — Lucien Roure, « *Le Feu* » (par Henri Barbusse). — 20 août; Lucien Roure, *Foires de France*. — Abel Dechêne, *L'esprit français vu par Madame de Staël dans son livre « De l'Allemagne »*. I. *L'esprit de conversation*. — 5 septembre; Pierre Guilloux, *Etudes augustiniennes*. I. *L'enfant prodigue*. — Pierre Dechêne, *L'esprit français vu par Madame de Staël dans son livre « De l'Allemagne »*. II. *Le drame*. III. *Le lyrisme*. IV. *Instinct moraliste; instinct social*. — Louis des Brandes, *Les classiques français du XIXe siècle, d'après les récents programmes de licence*. — 20 septembre; Pierre Guilloux, *Etudes augustiniennes*. II. *Le fils de Monique*. — Joseph Huby, « *Le réveil de l'esprit* » (par Robert Vallery-Radot). — Louis Laurand, *Les langues germaniques* (par A. Meillet).

**Le Figaro**. — 1er juillet; *Mort de M. Serge Basset*. — 3 juillet; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : concours du Conservatoire, tragédie*. — 4 juillet; Régis Gignoux, *Concours du Conservatoire, comédie*. — 5 juillet; Francis Chevassu, *La Vie littéraire* : « *Salons et journaux* », *par Léon Daudet; le XXVIIIe volume de Saint-Simon* (*édition Boislisle-Lecestre*); « *les Écrits de guerre du cardinal Mercier* », *par Mgr Baudrillart*. — 7 juillet; Louis

Latzarus, « *La machine à finir la guerre* » (par Régis Gignoux et Roland Dorgelès). — 9 juillet; Emile Berr, *La pièce du doyen* (« l'Enquête », par Georges Henriot; le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine). — 17 juillet; Julien de Narfon, *Une manifestation franco-italienne à la Sorbonne.* — 19 juillet; Julien Benda, *Le pangermanisme philosophique.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire :* « *Pour l'empereur* », *par Frédéric Masson;* « *l'Ame des chefs* », *par Jean des Vignes-Rouges;* « *Nancy sauvée* », *par René Mercier.* — 24 juillet; Fernand Vandérem, *Sem écrivain.* — 26 juillet; Porel, *Au Vaudeville : réouverture de la saison théâtrale.* — 27 juillet; Ernest Daudet, *Publications interrompues.* — 2 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire :* « *Le pape, la guerre et la paix* », *par Charles Maurras;* « *La société des nations* », *par Albert Milhaud;* « *Un prophète, Edgar Quinet* », *par Paul Gautier.* — 5 août; Régis Gignoux, *Porel.* — 8 août; Julien de Narfon, *Mgr Lenfant.* — 11 août; Emile Berr, *L'inconnu* (Charles Des Guerrois). — 15 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : au Théâtre Antoine,* « *M. Bourdin, profiteur...* », *comédie satirique en trois actes de MM. Yves Mirande et Georges Montignac.* — 16 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire :* « *Quelques aspects du vertige mondial* », *par Pierre Loti;* « *L'Envolée* », *par Elie Dautrin;* « *Les campagnes ardentes* », *par le lieutenant de Lévis-Mirepoix.* — 22 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre des Variétés, reprise de* « *Kit* ». — 23 août; Alexandre Hepp, *Cette petite théâtreuse....* — 24 août; Jean Bertheroy, *Les arbres de Jean-Jacques.* — 29 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : premières représentations, au Théâtre des Bouffes parisiens,* « *L'illusionniste* », *comédie en trois actes et un prologue de M. Sacha Guitry.* — 30 août; Francis Chevassu, *La Vie littéraire :* « *La famille française* », *par Henri Lavedan;* « *Les deux soldats* », *par Gustave Guiches;* « *La machine à finir la guerre* », *par Régis Gignoux et Roland Dorgelès.* — 7 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, au Théâtre des Variétés,* « *La femme de son mari* », *comédie en trois actes de Mrs Margaret Miller, d'après A.-E. Thomas.* — 8 septembre. Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, au Théâtre Femina,* « *Sappho ou la République des vierges* », *opérette en deux actes de MM. André Barde et Michel Carré, musique de M. Charles Cuvillier.* — 9 septembre; A. Dauzats, *Mort de M. Paul Meyer.* — 11 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Théâtre Réjane,* « *Une revue chez Réjane* », *revue en deux actes de MM. Yves Mirande, Jean Bastia et Saint-Granier; au Théâtre Michel,* « *Plus ça change...* », *féerie en deux actes et six tableaux, par M. Rip.* — 22 septembre; Ch. Dauzats, *Mort de M. Liard.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre du Gymnase,* « *Petite Reine* », *comédie en trois actes de M. Albert Willemetz, d'après* « *Quinneys* » *de M. A.-C. Vachell.* — 23 septembre; Polybe, *D'une pensée de Pascal.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Théâtre de l'Athénée,* « *Mon œuvre!...* », *comédie en trois actes de MM. Georges Berr et Louis Verneuil.* — Julien Benda, *Esthétique militaire.* — Francis Chevassu, *La Vie littéraire :* « *le Caravansérail* », *par Abel Hermant;* « *La Justice aux armées* », *par René de Planhol.* — 30 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Comédie-Française,* « *Andromaque* », *tragédie en cinq actes d'Euripide, traduction en vers de MM. Silvain et Jaubert.*

**Le Gaulois.** — 1er juillet; Adrien Vély, *Mort de Serge Basset.* — 3 juillet; Louis Schneider, *Conservatoire : concours de Tragédie.* — 4 juillet; Louis Scheider, *Conservatoire : concours de Comédie.* — 10 juillet; Adrien Vély, *Les Titres à effet : à propos de la mort de Victor Tissot.* — 13 juillet; Frédéric Masson, *Les Contes d'Hoffmann et des frères Grimm.* — 14 juillet; *Distribution des prix du Conservatoire.* — 16 juillet; Alexandre Hepp, *Les Renés d'aujourd'hui.* — 21 juillet; Edmond Jaloux, *Madame de Staël.* — 26 juillet; Georges Drouilly, *Chez MM. de Goncourt : le successeur d'Octave Mirbeau sera élu aujourd'hui.* — 27 juillet; *Un scénario de François Coppée* (publié par Jean Monval). — 29 juillet; Henry Devris, *La Tranchée et la Scène.* — 31 juillet;

Louis Schneider, *Les Premières d'été.* — 2 août; M. P., *La crise du livre et du bouquin.* — 5 août; Adrien Vély, *Mort de M. Porel.* — 7 août; Simone de Caillavet, *La maison de Ronsard.* — 13 août; P. R., *A propos du Capitole de Toulouse, les incendies de théâtre.* — 2 septembre; Georges Drouilly, *Théâtre de poète* (Gérard d'Houville). — 9 septembre; Edmond Jaloux, *Pierre Loti et le vertige mondial.* — 11 septembre; Louis Schneider, *Les premières : Théâtre Réjane, « Une Revue chez Réjane », revue en deux actes de MM. Yves Mirande, Jean Bastia et Saint-Granier.* — 14 septembre; Frédéric Masson, *Napoléon et Gœthe : à propos de Werther.* — 20 septembre; Louis Schneider, *Balzac au théâtre.* — 22 septembre; G. W., *Mort de M. Liard.* — Louis Schneider, *Les Premières, Gymnase, « Petite Reine », comédie en trois actes de M. Albert Willemetz, d'après « Quinneys » de M. A.-C. Vachel* — 23 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Athénée, « Mon œuvre », comédie en trois actes de MM. Georges Berr et Louis Verneuil.* — 25 septembre; Edmond Jaloux, *Un centenaire anglais* (Jane Austen). — Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Sarah Bernhardt, « Vautrin », pièce en cinq actes d'Honoré de Balzac.* — 29 septembre; Joseph Schewaebel, *A propos de « Petite Reine ».*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 2 juillet; S., *« Pour le renouveau »* (par le comte de Chabrol.) — *M. Serge Basset tué devant Lens.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Henry Bataille, « Ecrits sur le théâtre ».* I. — 5 juillet; *Mort du général Bonnal.* — 9 juillet; S., *La voix des morts.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Henry Bataille, « Ecrits sur le théâtre ».* II. — 13 juillet; U., *Croquis de Strasbourg : Bonaparte à l'Université.* — Pierre de Quirielle, *M. Filippo Meda à Paris* (pour l'inauguration de l'Institut italien). — 14 juillet; Z., *Croquis de Paris : les archives et la guerre.* — Pierre de Quirielle, *L'Union française et le livre français.* — 15 juillet; *La retraite de M. Liard.* — 16 juillet; S., *« Un prophète : Edgar Quinet »* (par Paul Gautier). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire.* I. *Le concours de Tragédie.* — 18 juillet; *L'inauguration de l'Institut italien de Paris.* — 19 juillet; Maurice Muret, *Pour la révolution allemande : les idées de M. Hermann Fernau.* — Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 28 juillet; S., *« L'Envolée »* (par Elie Dautrin). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les concours du Conservatoire.* II. *Le concours de Comédie.* — 27 juillet; *Le conseil de l'Université et M. Liard.* — 28 juillet; *Henry Bidou.* — 29 juillet; *Manifestation franco-roumaine.* — 30 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville, « la Revue du Vaudeville », revue en deux actes, de MM. L. Boyer, A. Willemetz et Battaille-Henri.* — 5 août; S. Rocheblave, *En Hollande.* — 6 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : l'année 1915.* — 10 août; *Le salut d'Anatole France à la République Argentine.* — 11 août; Jean Alazard, *La « Leda senza cigno » de M. Gabriele d'Annunzio.* — 12 août; Z., *« Les deux guerres »* (par Henry Cochin). — Maurice Muret, *Encore un Suisse-Allemand francophile : M. Loosli.* — 13 août; S., *« Une Vie intime »* (par Mme Démians d'Archimbaud). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Jeu de l'Amour et du Hasard », débuts de M. Lagrenée.* — 15 août; Pierre de Quirielle, *Le théâtre et la guerre en Italie.* — 16 août; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 17 août; E. Rodocanachi, *Alexandre Dumas et la police secrète en Italie.* — 19 août; Maurice Muret, *Un roman de Carl Spitteler.* — 20 août; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre public, « le Sang », dramatique histoire de François II, empereur de Triauchie, roi de Gronie, par P. Barlatier.* — 24 août; G. Dupont-Ferrier, *Baudelaire à Louis-le-Grand.* — 27 août; Yvette Guilbert, *Quelle sera la littérature dramatique après la guerre?* — 30 août; U., *Croquis de province : le centenaire du « Lac ».* — Henri Welschinger, *Le cœur de Baudelaire.* — 31 août; Ernest Seillière, *L'Avenir français* (par Henri Joly). — 1er septembre; Charles de Rouvre, *De l'Allemagne d'il y a cent ans.* — 2 septembre; Z., *Croquis de Paris : les journaux à deux sous.* — H. M., *La langue française chez les Polonais.* —

10 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Revue des Deux Mondes*, « *La nuit porte conseil* », *proverbe en trois tableaux par Gérard d'Houville.* — 13 septembre; Blus, *Charles d'Orléans et la guerre.* — 15 septembre; U., *Croquis du Berry ; George Sand à Valençay.* — 16 septembre; U., *Croquis de Paris : l'Amérique au Musée Balzac.* — 17 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Bouffes-Parisiens*, « *l'Illusionniste* », *comédie en quatre actes de M. Sacha Guitry*; *spectacles divers.* — 22 septembre; A. A.-P., *M. Liard.* — 23 septembre; U., *Croquis de province :* « *la Petite ville* » (par Rémy de Gourmont). — 24 septembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase*, « *Petite Reine* », *comédie en trois actes de M. A. Willemetz, d'après* « *Quinneys* » *de M. C. A. Vachel; Athénée,* « *Mon œuvre* », *comédie en trois actes de MM. G. Beer et L. Verneuil.*

**Mercure de France.** — 1er juillet; Anne-Marie et Charles Lalo, *La guerre et la paix dans le roman français.* — L.-Ch. Watelin, *La tranchée littéraire.* — 16 juillet; Jules Bertaut, *Mme de Staël et l'Angleterre.* — 1er août; Edmond Pilon, *Stendhal et l'amour allemand.* — René Émery, *Quelques lettres inédites de Baudelaire.* — Édouard Maynial, *A propos de la restauration religieuse de J.-J. Rousseau.* — 16 août; Ernest Raynaud, *Baudelaire et la religion du Dandysme.* — 1er septembre; André Maurel, *Un écrivain de la guerre : M. Romain Rolland.* — Mme Aupik, *Lettres à Théodore de Banville* (publiées par Claude Couturier). — 16 septembre; Paul Louis, *Le socialisme allemand et la crise constitutionnelle outre-Rhin.* — Marcel l'Herbier, « *Phèdre* » *à Cosmopolis.*

**Neophilologus** (Revue trimestrielle, Groningue et La Haye). — 1916 (2e année), 1er fasc.; J. Van der Elst, *L'Alternance binaire dans le vers français et l'oreille germanique.* — C. Kramer, *L'esthétique d'André Chénier, d'après un ouvrage posthume.* — 2e fasc., K.-R. Gallas, *Les origines du roman réaliste en France au XIXe siècle.* — 3e fasc., S. Eringa, *Luc de Here et la seconde renaissance française* (aux Pays-Bas). — 4e fasc.; Dr C. de Boer, *Une victime de Mme de Montespan* (Bussy-Rabutin). — K.-R. Gallas, *Publications récentes sur La Fontaine.*

**La Nouvelle Revue.** — 1er avril 1916; Georges Grèzes, *Mounet Sully.* — 15 avril; Léo Claretie, *Le théâtre des Alliés.* — Gabriel Langlois, *L'opinion anglaise pendant la guerre.* — 1er mai; G. Bauchal, *La philosophie de la guerre de 1914.* — 15 mai; Yves Le Febvre, *Le régionalisme breton.* — Gabriel Langlois, *L'opinion anglaise pendant la guerre.* — 1er juin; Jacques Brieu, *L'Allemagne jugée par un philosophe français en 1868* (Brada). — 15 août; Jacques Brieu, *Kant et la philosophie officielle française.* — Yves Le Febvre, *Le régionalisme breton.* — J. Martineau, *Gœthe et les Français.* — 1er septembre; Jacques Brieu, *Kant et la philosophie officielle française* (fin). — 1er octobre; Henri Austruy, *Un livre de M. Louis Barthou ;* « *Lamartine orateur* ». — 15 octobre, Sylvain Bonmariage, *La culture française en Belgique.* — Henri Dacremont, *Grétry et Méhul.* — 1er novembre; Paul-Louis Hervier, *La controverse Bacon-Shakespeare.* — 15 novembre; H. A., *M. Paul Deschanel à l'Institut.* — 1er décembre; Paul-Louis Hervier, *De la* « *Bataille de Dorking* » *à la* « *Capitulation de New-York* ». — 1er janvier 1917; L. Ganshof van der Meersch, *Emile Verhaeren.* — M. Beauchamps, « *L'Amazone* », *de M. Henry Bataille.* — 1er mars; Jules Vallès, *Lettres d'exil.* — 1er avril; Georges Lafond, *Le poète argentin Almafuerte.* — 15 avril; G. Trulet, *Refrains d'autrefois.* — 1er juin; H. A., *Les Théâtres :* « *Les Noces d'argent* »; « *Prométhée* ». — 15 juin; François Rousseau, *Une amie de Lamennais : Mlle de Lucinière.* — 1er juillet; H. A., « *L'élévation* » *à la Comédie-Française.* — 15 août; H. A., *Guillaume II et Mme Adam.* — 1er octobre; Lorenzi de Bradi, *Jeanne d'Arc dans la littérature anglaise.* I. *La Jeanne d'Arc de Shakespeare.* — Jean Ajalbert, « *Poussières d'Afrique* ». *Sur la tombe d'Isabelle Eberhardt.* — 15 octobre; Eugène Morel, *La sauvegarde de la Pensée française : le dépôt légal.* — R. L., *A propos de Méhul*

*et de Rameau.* — Lorenzi de Bradi, *Jeanne d'Arc dans la littérature anglaise.* II. *Le poème de Robert Southey ; l'Essai de Quincey.*

**Revue de Paris.** — 1er juillet; Gaston Rageot, *Alfred Capus.* — 15 juillet; Maurice Caullery, *Les Clubs universitaires aux États-Unis.* — 15 juillet et 1er septembre; Hector Berlioz, *Lettres* (le Musicien errant). IV et V. — 15 août; Camille Vergniol, *Cinquante ans après Baudelaire.* — Charles Baudelaire, *Lettres inédites.* I. — 1er septembre; Jules Destrée, *Figures italiennes d'aujourd'hui : Gabriele d'Annunzio.* — 1er et 15 septembre; Charles Baudelaire, *Lettres inédites.* II et III.

**Revue des Deux Mondes.** — 1er juillet; René Doumic, *Revue dramatique : « l'Élévation », à la Comédie-Française.* — André Beaunier, *Revue littéraire : « Les Amours d'un philosophe »* (Auguste Comte). — 15 juillet; Paul Hazard, *Un nouvel acteur sicilien : Angelo Musco.* — Henry Bidou, *Réceptions académiques : réception de M. Alfred Capus.* — 1er août; André Beaunier, *Revue littéraire : nouveaux essais de Théodore de Banville.* — 15 août; Georges Goyau, *Le cardinal Mercier.* — 1er septembre; A. Gérard, *Le Théâtre au Japon : le drame lyrique.* — Le lieutenant-colonel de Castries, *Blaise de Monluc et la guerre de tranchées.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'éloquence de Lamartine.* — 15 septembre; Honoré de Balzac, *Les Deux amis, conte satirique.* — René Doumic, *Teodor de Wyzewa.* — Firmin Roz, *Les « Anticipations » de M. Wells.*

**Revue hebdomadaire.** — 7 juillet; Henry Bordeaux, *Un cavalier de l'Empire : le général Marulaz.* — Claude Cochin, *Les archives et la guerre.* — 14 juillet; C. Latreille, *Un an à Hambourg (1912-1913).* — Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* X. *Corneille et la Fronde. D'Andromède à Pertharite. Années de retraite. Le poète de l'Imitation.* — 21 juillet; E. Aegerter, *Les deux voyages : la mission de Renan en Phénicie ; l'exploration de Psichari dans l'Adrar.* — 28 juillet; Edmond Perrier, *Les forces de la France : l'œuvre des savants français.* — 4 août; André Beaunier, *Les forces de la France : nos maîtres.* — Arthur Chuquet, *Le jugement et la mort de Charlotte Corday.* — 11 août; Marcel Boulenger, *Les forces de la France : le goût français.* — 1er septembre; Georges Lecomte, *Les forces de la France : nos livres.* — 15 septembre; Robert de la Sizeranne, *Les forces de la France : nos musées.* — Jean Balde, *Un maître : Pierre Duhem.* — 22 septembre; Jean Richepin, *Les forces de la France : Paris.* — Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* XI. *Vie intime. Retour au théâtre. Œdipe. La Toison d'or.* — 29 septembre; général Malleterre, *Les forces de la France : l'esprit de guerre.* — Auguste Dorchain, *Pierre Corneille.* XII. *De Sertorius à Suréna. Corneille et Racine. Dernières années* (fin). — François Le Grix, *Trois livres de la troisième année de guerre : « Lazarine », par M. Bourget ; « Les familles spirituelles de la France », par M. Barrès ; « Le Feu », par M. Barbusse.*

**Le Temps.** — 2 juillet; P. S., *Les souvenirs de Carl Spitteler.* — *Un correspondant de guerre tombé au champ d'honneur : Serge Basset.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Réjane, « la Messe de cinq heures », trois actes de M. Maurice Rostand; Théâtre Antoine, « Mad, premier prix de comédie », quatre actes de MM. Schmidt et Lupin ; « l'Occasion », un acte de MM. Jacques Normand et Rivollet ; le nouveau spectacle du Grand-Guignol : un mot personnel.* — 6 juillet; P. S., « *Le grand printemps* » (par M. Ramuz). — 9 juillet; P. S., *Le cinquantenaire de Baudelaire.* — 13 juillet; P. S., *Les anathèmes d'un poète lauréat* (M. Francis Jammes). — 14 juillet; *La voix de l'Université.* — 16 juillet; P. S., « *Le Français a la tête épique* » (par M. Wilmotte). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur les concours du Conservatoire; les maîtres, les élèves; le choix des morceaux; Molière et ses interprètes.* — 17 juillet; *L'Institut italien de Paris.* — 19 juillet; J. G., *La tristesse de Munich.* — 20 juillet; P. S., *Le centenaire de Mme de Staël.* — 21 juillet; G. Lenôtre, *La petite histoire : un précurseur* (Nadar). — 23 juillet; P. S.,

*La prose de Banville.* — 27 juillet; P. S., *Chansons.* — 28 juillet; Hippolyte Parigot, *Sur le seuil du vice-rectorat* (M. Lucien Poincaré). — 30 juillet; P. S., *Un drame passionnel.* — *La manifestation franco-roumaine.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : réflexions sur « la Famille Benoiton ».* — 1er août; J. B., *La mort du « 3.50 ».* — 3 août; P. S., *Pour la liberté individuelle.* — 6 août, P. S., *Stendahl et l'Allemagne.* — G. Lenôtre, *La petite histoire : un qui nous aimait bien* (Iohan-Baptist dit Anacharsis Cloots). — *Mort de M. Porel.* — 8 août; J. B., *En voyage.* — 9 août; *Le médecin des maladies de cœur* (le docteur Nicolaï). — 10 août; P. S., *Le prix Des Guerrois.* — 11 août; Paul Souday, *Les Livres : « Histoire d'Isabelle », par Émile Clermont; « l'Enigme de Givreuse », par J.-H. Rosny aîné; « les Quatre cavaliers de l'Apocalypse », par Blasco Ibanez; « Solitudes », par Edouard Estaunié; « Confitou », par Gaston Leroux.* — 13 août; P. S., *Musées payants.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les revues.* — 17 août; P. S., *Des lettres de Baudelaire.* — 20 août; P. S., *Un quiproquo* (le théâtre et la vie). — 24 août; P. S., *Vues sur Baudelaire.* — 27 août; P. S., *La guerre et le progrès.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le « Nouveau riche » au théâtre; « la Petite Maud », de M. de Téramond; « Monsieur Bourdin profiteur », de MM. Yves Mirande et Georges Montignac; débuts de M. Lagrenée à la Comédie-Française dans le rôle de Clitandre.* — 30 août; J. G., *La clinique du suicide.* — 31 août; P. S., *Une femme libre* (Mme Karen Bramson. — 3 septembre; P. S., *Les succès littéraires.* — 7 septembre; J. G., *Peints par eux-mêmes* (Guillaume II et les Allemands). — 9 septembre; E. P., *Paul Meyer.* — 10 septembre; P. S., *Saint-Simon* (édition Boislisle-Lecestre). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : à propos de « l'Illusionniste »; la philosophie de M. Sacha Guitry; les pièces anglaises; la « Femme de son mari », comédie en trois actes de MM. Margaret et Miller.* — 14 septembre; J. G., *Le sermon russe.* — 15 septembre; G. Lenôtre, *La petite histoire : Mon Bijou* (à Berlin). — 17 septembre; P. S., *Réflexions d'un touriste.* — 20 septembre; *La culture française et l'enseignement au Brésil.* — 21 septembre; P. S., *En Savoie.* — 22 septembre; Gaston Deschamps, *Louis Liard.* — 24 septembre; P. S., *L'Imprimerie d'hier et d'aujourd'hui.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Gymnase, « Petite reine », comédie adaptée de l'anglais par M. Willemetz; Athénée, « Mon œuvre », trois actes de MM. Georges Berr et Louis Verneuil; Porte-Saint-Martin, « Montmartre » (reprise), drame de M. Pierre Frondaie : une représentation d' « Athalie ».* — 26 septembre; J. B., *Scènes de Shakespeare.* — 28 septembre; P. S., *Paris* (par Jean Richepin).

# LIVRES NOUVEAUX

**Anthologie** *des jeunes*. Poésie et Prose. Onze photographies. *Montpellier, Impr. de la manufacture de la Charité (Pierre Rouge)*. Edition de « l'Effort des jeunes ». In-16, de VIII-180 p.

**Archambault de Montfort** (H.). — *Les Idées de Condorcet sur le suffrage*. Thèse pour le doctorat (sciences politiques et économiques). *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie*. In-8, VI-218 p. (Université de Poitiers. Faculté de droit.)

**Arnould** (Louis). — *La Providence et le Bonheur, d'après Bossuet et Joseph de Maistre. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie*. In-16, de XX-349 p. Prix : 3 fr. 50.

**Ballot** (H.). — *De l'affichage politique et électoral*. Thèse pour le doctorat en droit. *Paris, Joure et Cie*. In-8, de 128 p. (Faculté de droit de l'Université de Paris.)

**Banne** (Jacques de). — *Mémoires de Jacques de Banne*. Publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction, des notes et une table ; par Auguste LE SOURD. *Aubenas, impr. Habauzit*. In-8, de 98-XV p. (Extrait de la « Revue du Vivarais ».)

**Barrès** (Maurice). — *Les diverses Familles spirituelles de la France. Paris, Emile-Paul frères*. In-18, de 320 p. Prix : 3 fr. 50.

**Baudelaire** (Charles). — *Les Fleurs du mal*. Edition décorée de portraits, d'en-têtes, de culs-de-lampe et de fleurons dessinés et gravés par J.-L. Perrichon. Introduction d'André GIDE. *Paris, Impr. nationale*. In-8, de XVIII-307 p.

**Baudrier** (président). — *Bibliographie lyonnaise*. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle ; publiées et continuées par J. BAUDRIER. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Onzième série. Ornée de 273 reproductions en fac-similé. *Paris, Picard*. In-8, de 544 p.

**Bérard** (Victor). — *Un mensonge de la science allemande*. Les « Prolégomènes à Homère », de Frédéric Auguste Wolf. *Paris, Hachette*. In-16, de 294 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bertran de Marseille**. — *La Vie de sainte Enimie*, poème provençal du XIIIe siècle, édité par Clovis BRUNEL. *Paris, Honoré Champion*. In-16, de XV-78 p. Prix : 2 fr. (Les classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques. N° 17.)

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Auteurs. Tome LXV. Grot-Guibelet. *Paris, Impr. nationale*. In-8 à 2 col. ; col. de 1 à 1218 p.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Auteurs. Tome LXVI. Guilbert-Günther. *Paris, Impr. nationale*. In-8 à 2 col. ; col. de 1 à 1254 p.

**Catalogue** *du fonds de la guerre*. Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914.... Fascicule 3. *Mâcon, impr. Protat frères*. In-8, de p. 81 à 120. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiés sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

**Cavalcanti** (M. de Almeida). — *Essai d'un cours philosophique de calcul*

*arithmétique, d'après Auguste Comte.* Ouvrage spécialement destiné à l'éducation de la femme. Traduction française par Augusto de Araujo GONÇALVES. *Paris. Emile Blanchard.* In-8, de XXV-827 p. et une grav.

**Chicoyneau** (François). — *Journal de la maladie de Louis XV, à Metz* (août 1744); publié par le docteur Paul DORVEAU. *Paris, Honoré Champion.* In-8, de 14 p. (Bibliothèque historique de la France médicale. N° 47.)

**Clédat** (L.). — *Dictionnaire étymologique de la langue française*; 3e édition revue, corrigée. Ouvrage couronné par l'Académie française. *Paris, Hachette.* In-16, de X-620 p. Prix : 4 fr.

**Cochin** (capitaine Augustin). — *Quelques lettres de guerre.* Préface de Paul BOURGET. *Paris, Impr. artistique Lux.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Pages actuelles, 1914-1917. N° 105.)

**Couchoud** (Paul-Louis). — *Sages et Poètes d'Asie. Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de 305 p. Prix : 3 fr. 50.

**Delbos** (Victor). — *Le Spinozisme.* Cours professé à la Sorbonne en 1912-1913. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 215 p. (Extrait de la « Revue des cours et conférences ».)

**Droulers** (Charles) et L. **Bocquet**. — *Les poètes de la Flandre française et l'Espagne. Paris, Georges Crès.* In-16, de 103 p. Prix : 2 fr.

**Dubois-Corneau** (Robert). — *Paris de Monmartel* (Jean), banquier de la cour, receveur des rentes de la ville de Paris (1690-1766). Origine et Vie des frères Paris, munitionnaires des vivres et financiers. Les Logis de Monmartel. Hôtels : Saint-Paul ou la Force. D'Antin-Richelieu. Mazarin ou de la Loterie. Pavillon de Bercy. Châteaux de Sampigny-sur-Meuse, Brunoy, etc. *Paris, Jules Meynial.* In-4, de IV-384 p. avec fig. et planches hors texte.

**Fribourg** (André). — *La Guerre et le Passé.* Les leçons de l'histoire. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 288 p. Prix : 3 fr. 50. (Bibliothèque d'histoire contemporaine.)

**Fustel de Coulanges.** — *Questions contemporaines.* De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne depuis cinquante ans. La politique d'envahissement : Louvois et M. de Bismarck. L'Alsace est-elle allemande ou française? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin. A Messieurs les ministres du culte évangélique de l'armée du roi de Prusse. *Paris, Hachette.* In-16, de 118 p. Prix : 2 fr.

**Gargiles** (lady). — *Petit essai sur le Portrait de Dorian Gray, d'Oscar Wilde.* Lettres à un ami. *Paris, libr. mutuelle des auteurs et éditeurs réunis.* In-12, de 24 p. Prix : 75 cent.

**Gautier** (Théophile). — *Le Roman de la momie. Paris, Flammarion.* In-8 à 2 col., de 78 p. Prix : 50 cent. (Select-Collection. N° 51.)

**Hoffding** (Harald). — *La Philosophie de Bergson.* Exposé et Critique. Traduit d'après l'édition danoise, avec un avant-propos, par Jacques de COUSSANGE, suivi d'une lettre de M. Henri BERGSON à l'auteur. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de IX-167 p. Prix : 2 fr. 50.

**Jeanroy** (A.). — *Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux* (Manuscrits et Éditions). *Paris, Honoré Champion.* In-16, de VIII-89 p. Prix : 2 fr. 50. (Les Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de Mario Roques. 2e série. Manuels. N° 16.)

**Jovy** (Ernest). — *A propos de Mme de Sablé à Mme de Montpensier sur Florin Périer, beau-frère de Pascal.* Note péri-pascalienne. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 22 p.

**Jovy** (Ernest). — *D'où vient l' « Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello » de Pascal?* Pascal et saint Bernard. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 41 p.

**Jovy** (Ernest). — *Un fils de Mme de Sablé.* M. de Laval, évêque de la Rochelle, et Phelippes de la Brosse. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie,* In-8, de 137 p.

**Jovy** (Ernest). — *Une date ignorée de l'histoire de la prédication de Bossuet.* Matthieu Feydeau et Catherine de la Planche. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 30 p.

**Livre** (le) *français.* Catalogue choisi pour bibliothèques françaises à l'étranger. Préface par M. G. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut. *Paris, édité au siège du « Livre Français », 17, rue de Chateaubriand.* In-8 à 2 col., de 51 p. Prix : 1 fr. 75 franco.

**Massart** (Jean). — *La Presse clandestine dans la Belgique occupée.* Avec 26 fac-similés hors texte. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de XI-319 p. Prix : 6 fr. (Vendu au profit des œuvres de soutien des Belges.)

**Maurras** (Charles). — *Les Amants de Venise.* George Sand et Musset. Nouvelle édition augmentée d'une préface. *Paris, E. de Boccard.* In-18 jésus de LVI-316 p. Prix : 3 fr. 50.

**Mossé** (George). — *Le Pessimisme de Vigny. Paris, Jules Meynial.* In-8, de 18 p.

**Mounet-Sully.** — *Souvenirs d'un tragédien. Paris, édition Pierre Lafitte.* In-16, de 263 p.

**Mourret** (Fernand). — *Le Mouvement catholique en France de 1830 à 1850.* Conférences données à l'Institut catholique. *Paris, Bloud et Gay.* In-16, de 272 p. et une gravure.

**Peyroux** (abbé Cl.). — *Les plus Belles Lettres de consolation depuis les origines chrétiennes jusqu'à nos jours. Paris, J. de Gigord.* In-18, de 468 p. Prix : 3 fr. 75 net.

**Pie** (cardinal). — *Pages choisies du cardinal Pie.* Avec une introduction, par M. le chanoine VIGUÉ, directeur au grand séminaire de Poitiers. I : l'Ordre surnaturel. Dieu. Jésus-Christ. La Vierge Marie. L'Église. *Paris, H. Oudin.* In-16, de CXV-371 p.

**Pie** (cardinal). — *Pages choisies du cardinal Pie.* Avec une introduction, par M. le chanoine VIGUÉ, directeur au grand séminaire de Poitiers. II : le Sacerdoce. La Vie chrétienne. Les Hommes et les Choses de son temps. Quelques discours et homélies. Quelques notes plus personnelles. *Paris, H. Oudin.* In-16, de 487 p.

**Puaux** (Frank). — *Les Défenseurs de la souveraineté du peuple sous le règne de Louis XIV. Paris, Fischbacher.* In-8, de 126 p. et portrait.

**Rouvre** (Charles de). — *L'Amoureuse Histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux. Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 477 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Saint-Hilaire.** — *Mémoires de Saint-Hilaire publiés pour la Société de l'histoire de France,* par Léon LECESTRE. Tome VI (1711-1715). *Paris, H. Laurens.* In-8, de XXIII-282 p. Prix : 12 fr. (Société de l'histoire de France. N° 378. Exercice 1916. Premier volume.)

**Seillière** (Ernest). — *Un artisan d'énergie française.* Pierre de Coubertin. *Paris, Henri Didier.* In-16, de 164 p. Prix : 3 fr.

**Tétard** (Gustave). — *La Guerre philosophique.* Pourquoi la guerre n'est pas éternelle? *Bordeaux, impr. G. Delmas.* In-16, de 59 p. Prix : 1 fr.

**Vallier** (Jean). — *Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi* (1648-1657). Publié pour la Société de l'histoire de France, par Henri COURTEAULT. Tome III (1er septembre 1651-31 juillet 1652). *Paris, H. Laurens.* In-8, de 373 p. Prix : 12 fr. (Société de l'histoire de France. N° 379. Exercice 1916. Deuxième volume.)

**Van Tieghem** (P.). — *L'Année littéraire (1754-1790) comme intermédiaire en France des littératures étrangères. Paris, F. Rieder.* In-8, de 167 p.

**Van Tieghem** (P.). — *Ossian en France. Paris, F. Rieder.* Deux volumes in-8. Tome Ier, de 447 p.; tome II, de 548 p.

# CHRONIQUE

— La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son Assemblée générale annuelle le jeudi 17 janvier 1918, à 5 heures, au Collège de France, salle n° 5, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

En ouvrant la séance, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, notre Société a fait l'an dernier trois pertes douloureuses dont je dois vous entretenir. La mort nous a enlevé Louis Morel, le marquis de Laborde et Maurice Tourneux.

« Louis Morel, de Zurich, a collaboré maintes fois à notre Revue. Les articles *Clavijo en Allemagne et en France* (1903), *Hermann et Dorothée en France* (1905), *Sainte-Beuve, la littérature allemande et Gœthe* (1908), *L'influence germanique chez Mme de Charrière et chez Benjamin Constant* (1911), témoignent d'une connaissance étendue des deux littératures et d'un goût très pur. Un de ses travaux les plus intéressants est celui qu'il a composé en 1901 : *Gœthe et les Français en Allemagne*. Si cette étude vaut surtout par les citations, si Morel n'a pas traité entièrement le sujet, s'il ne dit pas qu'avant le romantisme les Français louaient Wieland presque autant que Gœthe et ne voyaient dans Gœthe que l'auteur de *Werther*, il fait défiler devant nous Grimm, Villers, Constant, Cousin, Ampère, Stapfer, Mme d'Agoult et Napoléon.

« Le marquis Joseph de Laborde, gravement blessé dans un accident, est mort le 30 mai après de cruelles souffrances à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'était le fils de ce marquis Léon de Laborde que Sainte-Beuve a nommé le savant et aimable directeur des Archives de l'Empire, de ce Léon de Laborde dont les ouvrages, dit encore Sainte-Beuve, respirent un heureux sentiment des arts. Après une brillante rhétorique au lycée Charlemagne où ses maîtres furent Hector Lemaire et Gaston Boissier, il obtint la licence en droit, la licence ès lettres et le diplôme d'archiviste paléographe : d'emblée, il marquait ainsi la variété de ses aptitudes. Attaché en 1863 aux Archives de l'Empire, il donna sa démission vingt-trois années après, en 1886. Il avait publié en 1875 le troisième tome des layettes du Trésor des Chartes — plus de mille analyses — et en 1891 deux cents pages qui contenaient les tables de ce volume consacré, comme on sait, à la croisade de saint Louis en Égypte et à la régence de Blanche de Castille. Faut-il ajouter qu'il rédigea quelques notices du Catalogue du musée de l'histoire de France, qu'il fut membre du Comité des travaux historiques, qu'il suivit en qualité de commissaire responsable la publication des *Mémoires* de Florange, qu'il prit une importante part à l'impression de la *Correspondance administrative* d'Alphonse de Poitiers et des *Archives de l'Hôtel-Dieu*? C'était un de ces hommes modestes et réservés qui se défient d'eux-mêmes et qui n'osent tenter une grande œuvre, mais que tous ceux qui les voient de près rangent parmi les meilleurs de leur temps parce qu'ils ont le goût fin, un savoir profond, une intelligence vive et sagace, un caractère noble et élevé. La nouvelle de sa fin tragique a causé d'unanimes regrets.

« Les mêmes regrets ont accompagné la mort de Maurice Tourneux qui, le 13 janvier 1917, dans sa soixante-septième année, succombait à un long et impitoyable mal. Hélas! il avait abusé de ses forces ; le travail qu'il s'était imposé dans la dernière partie de sa vie, fut excessif, écrasant; il ne prit pas assez de repos et de relâche.

« C'était un esprit charmant qu'il fallait connaître pour l'apprécier. De prime abord, il semblait taciturne, renfermé, distrait. Mais avec ses amis il se déboutonnait. Plus d'une fois, *inter pocula*, je me suis entretenu familièrement avec lui, et il riait, plaisantait tout comme un autre. Certes il ne se sentait vraiment heureux que dans son cabinet, au milieu de ses livres et de ses fiches, tel que le représente un de ses portraits, la tête couverte d'une calotte noire, la main armée d'une plume, le regard fixé sur l'audacieux qui pénètre dans le sanctuaire. Pourtant, chez Foyot, au dessert, il causait volontiers et contait aimablement des anecdotes. Je l'entends encore rappeler les malédictions qu'il lançait à certains instants soit contre les chiens, soit contre les pianos et les violons qui troublaient son studieux loisir, ou bien vanter le calme dont il avait joui dans une excursion qu'il fit en Bourgogne, dans un voyage qu'il entreprit aux Baléares... et dans une exploration qui le mena par la Grande Ceinture en plein pays inconnu, de Noisy-le-Sec à Juvisy.

« Venons à son œuvre.

« Fils d'un peintre qui exposa à la plupart des salons officiels, Maurice Tourneux fut de bonne heure attiré vers l'histoire de l'art. Il a donné près de quarante articles à la *Gazette des beaux-arts* et, comme le collaborateur le plus qualifié, il célébra le cinquantenaire du recueil; le numéro de janvier 1909 s'ouvre par un article de Tourneux. Il a comparé Perronneau à La Tour, suivi le pastelliste en France et à l'étranger, reconstitué la série presque entière de ses portraits. Il a écrit sur La Tour, dans la collection des « Grands artistes », un excellent volume où l'on trouve, outre une curieuse analyse du caractère de La Tour, de très abondantes informations sur l'histoire de ses œuvres. Il a pareillement étudié Eugène Delacroix qui lui inspirait une sorte de culte, et il a, en 1886, parfaitement résumé sous le titre *Eugène Delacroix devant ses contemporains, ses écrits, ses biographes, ses critiques*, tout ce qu'on avait dit jusqu'alors sur le célèbre peintre. En 1912, il allait chercher dans les galeries particulières de New-York des documents sur la peinture romantique et il a commencé sur le sculpteur lyonnais Chinard un important travail.

« L'histoire de la littérature autant que celle de l'art intéressait Tourneux. Que de textes précieux il a édités, et avec quel soin, quel scrupule, quelle sûreté de goût et d'érudition! Dès ses premiers pas dans la carrière, il avait été séduit par le romantisme. Il a fait en 1887 une notice très attachante sur Gérard de Nerval prosateur et poète, et le volume qu'il publia en 1879 sur les portraits, les dessins et la bibliothèque de Mérimée, son article de 1888 intitulé *Mérimée comédienne espagnole et chanteur illyrien*, c'est-à-dire Mérimée auteur du théâtre de Clara Gazul et de la Guzla, ses préfaces de *Carmen*, de *Colomba* et de *Matteo Falcone* lui ont valu la gratitude de tous les mériméistes.

« Ce qu'il connaissait le mieux dans notre histoire littéraire, ce qu'il avait fouillé et approfondi, c'était le XVIII^e^ siècle, c'était l'époque de Louis XV, de Louis XVI et de la Révolution; c'était là son domaine, un domaine qu'il avait battu dans presque tous les sens, un domaine dont il avait sondé la plupart des coins et recoins.

« Après la mort d'Assézat il acheva la publication des œuvres complètes de Diderot, et on lui doit les quatre derniers tomes : fin de l'*Encyclopédie*, *Œuvres diverses*, *Lettres à Falconet et à M^lle^ Volland*, *Correspondance générale*.

« Il fit paraître de 1877 à 1882, d'après les manuscrits de Gotha, la *Correspondance* de Grimm en seize volumes, cette correspondance qui seule suffirait à conserver son nom.

« On ne se doute pas de la quantité de textes du XVIIIe siècle que Tourneux a édités ou réédités, — et je n'en cite que quelques-uns.

« *Morceaux choisis* de Diderot.

« *Diderot et Catherine II* (1899) : il y reproduit les curieux entretiens du philosophe et de la tsarine en 1773.

« *Lettres persanes* (1886) : il montre dans la préface que la première édition a vu le jour à Rouen.

« *Mémoires de Marmontel* (1891) : grâce à Tourneux, nous avons de ces jolis souvenirs non seulement un commentaire à la fois riche et sobre, mais un texte correct et complet.

« *Merceriana* (1893) : c'est le chosier ou le sottisier où l'abbé Mercier de Saint-Léger, dans les deux dernières années de sa vie, notait ses lectures, ses visites, ses achats de livres, ses ventes de curiosités et les recettes qui devaient chasser ses rhumatismes.

« Extrait des *Procès-verbaux de la Commune du 10 août* (1894).

« *Anecdoctes historiques de Duveyrier* (1907) : la biographie du personnage qu'il a tracée dans l'introduction est aussi agréable qu'instructive, accompagnée naturellement d'identifications certaines et de notes utiles qui prouvent une vaste connaissance du XVIIIe et du XIXe siècle.

« Avouerai-je que de toutes ces éditions et réimpressions, celle que je préfère peut-être est celle du *Charles XII* qui parut en 1882? Elle offre des remarques de tout genre dont plusieurs sont très bonnes, par exemple sur les lettres de Charles XII à Stanislas et à Louis XIV et sur les portraits du roi de Suède. L'appendice contient d'intéressants morceaux, le *Mazeppa* de Byron et un fragment du *Poltava* de Pouchkine. L'avertissement résume l'histoire du *Charles XII* et apprécie dignement ce récit qui, selon Tourneux, est une date dans la critique historique et un modèle de la prose de Voltaire, de cette prose claire, rapide, précise qui, comme dit notre ami, va droit au but sans négliger l'image.

« Avant tout, Maurice Tourneux fut un grand bibliographe. Dès ses débuts, en participant à la réimpression des *Supercheries littéraires* de Quérard, il avait montré le goût le plus vif et l'aptitude la plus décidée pour les recherches bibliographiques. Je ne fais que mentionner en passant les bibliographies de Mérimée et de Théophile Gautier, le catalogue des manuscrits de Diderot vendus à Catherine par Mme de Vandeul, les *Tables* des documents de l'*Amateur d'autographes*, la *Table générale* des quinze premières années de la *Revue de l'Histoire littéraire de la France*, le petit volume qui renferme six conférences faites à Oxford sur les sources bibliographiques de l'histoire révolutionnaire — et ce petit volume, à la date où il parut, en 1898, condensait à merveille une des matières les plus copieuses qui soient et, sous la forme la plus succincte, donnait l'idée la plus claire des innombrables publications dont la Révolution a été l'objet.

« Mais voici le « magnum opus » de Tourneux, sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* (1890-1913). Elle compte cinq volumes. Il a groupé dans le premier volume les séries chronologiques des préliminaires et des événements; il a consacré le deuxième volume aux arts et délibérations de la municipalité, des districts, des sections, des clubs, à la garde nationale et à la presse politique; il a traité, dans le troisième, sous le titre *Monuments, mœurs et institutions*, de la vie intellectuelle, sociale et religieuse; il a inséré dans le quatrième la bibliographie des documents bibliographiques, des communes suburbaines et des localités qui jouent un rôle dans l'histoire de Paris; il a mis dans le cinquième — qu'on a qualifié de monumental, (plus de mille pages à deux colonnes avec cent soixante-

sept lignes par colonne) une table générale de tous les noms cités dans les quatre premiers tomes.

« La peine que Tourneux a prise, est prodigieuse. Chaque jour, selon son expression, il creusait son sillon plus avant. Les matériaux étaient si considérables que l'ouvrier, comme il dit encore, put craindre un moment de ne pouvoir se frayer une voie à travers le dédale. Il alla jusqu'à examiner un texte dans dix collections différentes!

« Que faut-il le plus louer dans les quatre tomes de la *Bibliographie?* Sûrement, le chapitre du deuxième volume qui dénombre les journaux parisiens. Nul chapitre ne mérite plus d'éloges; nul n'a coûté à Tourneux plus de recherches et de soucis. Son travail ne sera pas recommencé. Que de temps il lui a fallu pour débrouiller toutes les concurrences du *Postillon* par Calais, pour s'orienter parmi tous les *Amis du roi*, tous les *Amis du peuple*, tous les *Journaux du soir*, et les *Courrier universel*, et les *Père Duchesne!*

« Mais pouvons-nous passer sous silence la liste des *Tableaux historiques de la Révolution*, cette suite de planches et de portraits qui sont pour la Révolution, suivant les termes mêmes de Tourneux, ce que sont les estampes de Tortorel et Périssin pour les luttes religieuses du XVI^e^ siècle ou celles des *Campagnes du roi* pour les guerres de Louis XIV?

« Pouvons-nous oublier le chapitre du quatrième volume sur Marie-Antoinette qui nous présente le plus frappant exemple de la manière de Tourneux, non pas seulement de sa science et de son flair, non pas seulement de la clarté et de la netteté de ses divisions, mais de sa finesse et de sa mesure? Il sait se borner, il ne sort pas des limites de son sujet, il ne mentionne sur l'affaire du collier que les pièces où la reine est directement visée et les travaux modernes qui ont repris l'instruction du procès.

« Dirons-nous enfin quelle masse de renseignements les membres de notre Société trouveront dans les chapitres du troisième volume sur les associations littéraires et scientifiques, sur le théâtre, sur les beaux-arts, sur les mœurs?

« Cette indispensable *Bibliographie* du Paris révolutionnaire est le grand, le glorieux titre de Tourneux. Que de richesses elle nous révèle! Et, répétons-le, que de patientes et difficiles enquêtes il dut entreprendre pour la mener à bonne fin!

« On ne saurait d'ailleurs énumérer tout ce qu'a publié le fécond et infatigable Tourneux. Je n'ai pas parlé de sa collaboration à la *Grande Encyclopédie* et au *Dictionnaire des Contemporains* — il était le gendre de Gustave Vapereau — ni de ses notices nécrologiques de savants, de collectionneurs, d'éditeurs, ses amis et ses contemporains. C'est ainsi qu'il rendit un juste hommage à Étienne Charavay et à Tamizey de Larroque. Comme Étienne Charavay, il pensait qu'il faut absolument vaincre l'ignorance et que dans cette immense tâche chacun trouve sa place, quelle qu'elle soit. Comme Tamizey de Larroque, et selon l'expression même qu'il emploie pour louer l'éditeur de Peiresc, il dévoua sa vie à l'histoire et il est un de ces hommes dont l'existence aura été le plus noblement et le plus utilement remplie. »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

| | |
|---|---|
| Excédent des recettes au 31 décembre 1915 (après placements effectués : 3 038 95) | 2 038 45 |
| Coupons encaissés en 1916 | 565 » |
| Intérêts d'un an sur un bon de la Défense Nationale | 50 » |
| *A reporter* | 2 653 45 |

RECETTES

| | |
|---|---|
| *Report* | 2 653 45 |
| 183 cotisations à 20 francs | 3 660 » |
| 141 abonnements à 19 francs | 2 679 » |
| Plus 20 abonnements réservés sur le compte 1915 | 380 » |
| 23 numéros à 4 fr. 75 | 109 25 |
| 25 années au prix réduit de 12 francs net | 300 » |
| 1 table à 3 fr. 60 | 3 60 |
| 2 — à 3 fr. | 6 » |
| Montant total des recettes | 9 791 30 |

DÉPENSES

| | |
|---|---|
| Travaux divers, frais, accessoires, etc. | 162 95 |
| Papeterie | 71 70 |
| Publicité | » » » » |
| Affranchissements | 327 35 |
| Papiers | 704 » |
| Impression et brochure | 3 276 65 |
| Collaboration | 2 314 85 |
| Frais de recouvrement de 183 cotisations | 91 50 |
| Montant total des dépenses | 6 949 00 |
| Excédent des recettes au 31 décembre 1916 | 2 842 30 |
| | 9 791 30 |

Ces chiffres, mis aux voix, sont unanimement approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, cette fois-ci encore, vous voudrez bien m'excuser d'être bref. L'heure n'est pas aux commentaires. Si l'angoisse du présent ne doit pas nous faire oublier le passé, s'il est toujours permis de travailler à faire mieux connaître, et partant mieux apprécier ce qui est la gloire et le renom de la France, il n'est pas encore permis de se vanter de cette occupation pacifique, de dire qu'on s'y attarde, tandis que tant de jeunes Français s'emploient à faire, avec leurs corps et avec leur sang, une Histoire nouvelle, tout au moins digne de celle qui l'a précédée.

« Continuons à travailler, nous, les aînés, puisque c'est là notre manière de servir la cause commune; mais travaillons en silence, avec recueillement, comme on agit quand on s'emploie à une besogne secondaire, là où d'autres s'occupent de tout leur cœur à des tâches plus hautes, plus courageuses, plus nécessaires.

« Aussi bien ce que j'ai à vous apprendre peut tenir en quelques phrases. Cette année, au moment de notre assemblée générale, nous sommes exactement au même point que l'an dernier en pareille circonstance. En 1916, nous comptions 253 sociétaires, et maintenant, à la fin de 1917, après 4 décès et 4 démissions que compensent 8 adhésions nouvelles, nous nous retrouvons au même total de 253. Le chiffre de nos abonnés a, il est vrai, passé de 146 à 149 et augmenté de 3 unités, pendant la même période; mais cet accroissement, bon à relever, ne saurait modifier les conditions de notre existence.

« Comme tant d'autres, à des époques de trouble, telles que celle-ci, nous avons vécu, nous vivons. C'est l'essentiel, pour le moment. Nous vivrons aussi, si le présent et le passé peuvent être le gage de l'avenir. Contentons-

nous maintenant de le préparer, cet avenir, quel qu'il doive être, avec constance, avec abnégation, avec foi. Certes, à des heures plus reposées, nous aurions fait des projets, évoqué tout au moins ce que nous aurions fait, ce que nous aurions voulu faire. Laissons agir le temps, pour l'instant, et fions-nous à lui, surtout à ceux qui le guident. Ils travaillent pour nous.

« A un autre moment, nous aurions salué, au passage, comme il convient, une date qui ne peut que nous flatter. Avec 1918, notre Société entre dans sa vingt-cinquième année d'existence, un quart de siècle sans défaillance et sans interruption. Si les temps l'eussent permis, nous nous en serions réjoui comme nous le devrions, avec quelque coquetterie, et nous aurions montré à ceux qui pourraient le méconnaître ce que fut notre labeur, en leur signalant la suite des volumes qui le contiennent.

« Aujourd'hui, nous le disons modestement, entre nous, comme on marque un anniversaire de famille, pour faire entendre qu'on ne l'oublie point, et surtout avec l'espoir que l'année qui commence nous permettra, quand elle s'achèvera, d'affirmer avec plus de force que jamais notre joie de travailler désormais avec plus de dévotion encore au culte éclairé des lettres françaises libérées et libératrices.

« Notre rôle ici n'est pas de vaticiner. Nous ne prétendons pas lire dans le futur et interpréter par avance les événements. Mais pourquoi ne dirions-nous pas, entre nous, les bonnes raisons que nous avons de croire en eux? Et puisque les fonctions que votre indulgence me confie me mettent en rapports avec nombre d'entre vous, laissez-moi rapporter à tous quelques-unes des confidences qui me sont venues ainsi, ces temps derniers, de points assez différents de l'Europe.

« Il y a quelques mois déjà, l'un de nos adhérents qui habite un pays neutre du Nord m'analysait en détail la tournure que prend chaque jour dans les esprits désintéressés la lutte gigantesque qui se poursuit encore. On fait des vœux, est-il besoin de le dire? pour le triomphe des alliés; on le souhaite chaque jour davantage et on le voit chaque jour plus prochain. Mon correspondant conclut ainsi : « Si l'on savait en France, et si l'on croyait ce que disent des témoins sûrs, on éviterait le *cafard* et la lassitude, nos deux plus dangereux ennemis, et l'on se persuaderait que nous aurons la paix que nous *voudrons*. » Ces derniers mots sont soulignés par celui qui les a écrits, fort habitué à en mesurer la portée.

« Autre opinion venue d'un autre pays neutre, voisin lui aussi de nos ennemis et également rapproché d'eux en partie par la langue et par certaines habitudes de penser. Celui qui analyse ici ses impressions est un des esprits les plus clairs, les mieux informés qu'on puisse souhaiter des choses européennes, et la pratique de la littérature comparée a encore élargi son esprit et affiné sa critique. « J'ai eu ces jours-ci, — dit-il à la fin de novembre dernier, — j'ai eu ces jours-ci, directement et indirectement, plusieurs informations très concordantes sur un changement qui s'opère dans les esprits de beaucoup d'Allemands. Les responsabilités, la Belgique, l'effet des sous-marins, ils commencent à voir tout ça d'un autre œil. Il y a aussi un commencement de démocratisation, très modeste; mais quand ça commence la logique continue.... Pendant longtemps tous mes arguments se heurtaient à l'incompréhension; maintenant, quand on tape bien dessus, ils entrent comme un clou dans du bois. »

« Souhaitons que la logique aille vite et entraîne jusqu'au bout ceux qui y sont si rebelles. On y aidera, soyez en sûrs. J'en ai pour garant la lettre d'un de nos jeunes adhérents, qui commande quelque part sur le front une compagnie d'infanterie, et dont je veux vous dire en terminant le sentiment. Ces jours-ci, en m'adressant son bulletin de vote, il m'écrivit : « L'année 1918 nous réserve, présume-t-on, quelques gros coups de bélier,

et ensuite... qui vivra verra! En tout cas, dites bien qu'on travaille ferme et que nos assaillants, le jour venu, seront bien accueillis! »

« C'est sur cette impression, messieurs, que je vous laisse : impression de courage calme, décidé, conscient de soi, en face d'adversaires qui se sentent de moins en moins forts, de moins en moins unis, et qui savent que l'inéluctable justice leur fera payer tôt ou tard, au prix équitable, tous les deuils, toutes les ruines, tous les forfaits dont ils n'ont pas redouté l'opprobre. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de sept membres du comité. Sont élus : MM. J. Bédier, J.-J. Jusserand, P. de Nolhac, H. Omont, E. Picot, H. Potez, et M. A. Morel-Fatio, en remplacement de M. Tourneux, décédé.

La séance est levée à 6 heures.

— Dans une communication sur *Montaigne et le duc Charles III*, faite à l'Académie de Stanislas, de Nancy, le 13 juillet 1917 (*Mémoires*, 1916-1917, p. 304-314), M. Émile Duvernoy émet l'hypothèse que le prince souverain dont Montaigne traversa les états et qui lui fit voir et interroger des sorciers en sa présence (*Essais*, liv. III, ch. xi), pourrait bien être Charles III de Lorraine. Rien ne s'y oppose, en effet. Montaigne vint deux fois en Lorraine, en 1559 et en 1580, et, s'il n'est pas prouvé qu'il vit le prince souverain de cette province, rien non plus ne permet de mettre en doute cette situation. De plus, la Lorraine était, paraît-il, féconde en sorciers. Mais pourquoi aller chercher si loin de la Guyenne une principauté que la sorcellerie travaillait? Ne serait-il pas plus naturel de croire, qu'en parlant ainsi qu'il le faisait, Montaigne songeait plus volontiers au Béarn qu'à la Lorraine, d'abord parce qu'il en était plus voisin et qu'il n'ignorait pas combien cette province était travaillée par la sorcellerie, qui devait continuer à s'épanouir encore assez longtemps?

— M. Hugues Vaganay a tiré cent sonnets du recueil intitulé *Le mespris de la vie et consolation contre la mort* (1594) du poète besançonnois Jean-Baptiste Chassignet et les a fait reparaître dans une élégante plaquette dédiée aux parents des héros tombés pour la patrie. Ce sont des vers éloquents et graves, souvent bien frappés, toujours nerveux et forts, qui expriment des sentiments réconfortants et ne peuvent que raffermir des esprits affligés, sensibles à la leçon d'une poésie vigoureuse.

— Dans le tome XXX de la *Revue de Philologie française* (1917, p. 1). M. Léon Clédat a inséré une fort utile contribution *Sur l'établissement du texte de Boileau*. Chargé d'une édition nouvelle de Boileau, édition qui doit être privée de notes, M. Clédat indique d'abord les raisons qui l'ont déterminé dans l'établissement du texte. Il défend par de justes arguments l'édition de 1713, trop souvent négligée et à tort, et montre qu'il n'y a pas plus de fautes ou d'erreurs que dans la moyenne ordinaire des éditions. D'ailleurs, nombre de ces fautes ou de ces erreurs peuvent parfaitement être expliquées, sinon justifiées.

A la suite de cette première partie, qui se complète par des considérations plus générales sur la manière dont on doit comprendre la réimpression des auteurs classiques, M. Clédat donne quelques détails sur l'état actuel des manuscrits de Boileau conservés à la Bibliothèque de la ville de Paris. En particulier, l'étude des manuscrits des *Dialogues des héros de roman* a fourni matière à la constatation de variantes intéressantes.

— En signalant, dans *Le Bibliographe moderne* de juillet-octobre 1916-1917, *Une contrefaçon lyonnaise de l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France de Mézeray*, M. Henri Stein publie deux documents qui concernent cet historien : d'abord une requête au roi pour qu'il lui conserve les gratifications accordées d'abord par Mazarin; ensuite une autre requête, datée du 16 mars 1672 et adressée à Colbert, qui a pour objet également la continuation de la faveur ci-devant sollicitée. Quant à la contrefaçon lyonnaise, elle dut se produire en 1673 et fut supprimée par un arrêt du Conseil d'État (22 août), qui en ordonna la destruction.

— Portant petit à petit à la connaissance du public des papiers qui ont été mis à sa disposition, M. Maurice Henriet a étudié, dans le *Bulletin du Bibliophile* de mars à octobre, *L'Académicien Thomas (1732-1785), d'après des correspondances inédites*. C'est une étude, sommaire par endroits, plus étendue sur d'autres, à laquelle les documents originaux qui lui servent de base donnent partout un intérêt de précision essentielle. A côté de quelques lettres de Thomas lui-même, on y trouve bon nombre de celles qu'il reçut de Piron, de Dusaulx, de La Condamine, de Dalembert, et d'autres personnages moins en vue, en France ou à l'étranger. Outre que ces lettres nous montrent, dans le commun de leurs sentiments et de leurs actions, ces individualités diverses, elles évoquent un aspect, intime et véritable, de l'existence des gens de lettres à la veille de la Révolution imminente.

— Dans une élégante brochure intitulée : *Chateaubriand et les dames de la halle*, M. Édouard Champion a recueilli les lettres de Chateaubriand et des dames de la halle de Bordeaux, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux. Chateaubriand n'a pas manqué de dire, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, comment les marchandes bordelaises, s'étant avisées de faire confectionner un berceau pour le prince nouveau-né, le choisirent lui-même, Chateaubriand, pour les présenter, elles et leur berceau, à la duchesse de Berry.

A cet effet, les Bordelaises firent faire une démarche, près de l'illustre écrivain, par leur compatriote le poète Edmond Géraud, et, pour répondre à ce désir, Chateaubriand composa, pour la duchesse de Berry, une lettre d'apparat, que M. Champion publie en fac-similé, qui en montre tout le travail de style.

La voici :

« Madame, il plut au Roi d'annoncer à la France que si le ciel accordait au trône un nouvel héritier, ce prince porterait le nom de la cité fidèle qui accueillit la première l'illustre rejeton des monarques légitimes. Dès lors, de pauvres femmes de la ville de Bordeaux conçurent le projet de préparer un berceau pour l'auguste enfant qui devait naître. Elles ont voulu que ce berceau eût la forme d'une arche, idée aussi touchante qu'ingénieuse; elles ont réuni leurs faibles moyens pour que le présent fût plus digne de vous. Votre Altesse Royale ne sentira que trop le prix du denier de la veuve offert par des épouses qui ressentirent vos douleurs, par des mères et des françaises qui partagent vos espérances.

« J'aurais désiré, Madame, que ces bonnes royalistes, au lieu de me choisir pour leur interprète, eussent elles-mêmes offert leurs vœux à Votre Altesse Royale. J'aurais perdu sans doute un honneur à jamais regrettable, mais vous auriez entendu dans son inappréciable naïveté l'expression populaire de l'amour et de la fidélité des Français pour le sang de ses Rois. Ces Dames parlent la langue dans laquelle Jeanne d'Albret chanta la chanson béarnaise lorsqu'elle ressentit les premières douleurs qui annonçaient la naissance du Béarnais. Quelle langue convenait mieux à la présente circonstance? Malheureusement, je ne sais que trois mots de la langue maternelle

d'Henri IV. Mais ils seront compris de Votre Altesse Royale et de tous les Français :

« Viva lou Rey! »

Ce langage éloquent eût mérité d'être entendu. Chateaubriand a conté, dans ses *Mémoires*, comment il fut privé de l'honneur de présenter à la cour les dames de la halle de Bordeaux, qui offrirent leur hommage par un autre intermédiaire que celui qu'elles avaient voulu d'abord.

— La *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre a publié un conte satirique de Balzac, *Les Deux Amis*. C'est un fragment important et inédit, mais incomplet, dont le manuscrit est conservé dans la collection Spœlberch de Lovenjoul. Composée à la fin de 1830 et au début de 1831, cette œuvre comprend les deux premiers tiers du récit au complet; le dénouement manque et on n'a pas d'éléments pour y suppléer. L'intérêt de ces pages inconnues est dans la puissance d'analyse des personnages, la précision de leur caractère et aussi une certaine ironie d'observation dans les détails et dans le style, qui fait que Balzac avait intitulé son récit : *conte satirique*. Sans doute que le dénouement, demeuré inconnu, comme nous l'avons dit, devait accentuer encore cette impression de détachement narquois.

— Quand Alexandre Dumas arriva à Rome, en juin 1835, il y était précédé d'une inquiétante renommée. M. E. Rodocanachi en fournit des preuves dans son article, *Alexandre Dumas et la police secrète en Italie* (*Journal des débats*, du 17 août). C'est une lettre du secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Naples avisant son gouvernement des projets du voyageur en Vénétie et en Lombardie, et une note de la police de Venise recommandant de ne pas perdre de vue Alexandre Dumas et ses compagnons de route, le peintre Jadin et l'actrice Ida Ferrier. Est-il besoin d'ajouter que cette surveillance fut inutile et qu'aucun d'eux ne se montra dangereux pour les institutions des pays qu'ils traversèrent?

— Les *Notes sur Eusèbe de Salle*, publiées par M. Henri Cordier dans le *Bulletin du Bibliophile* de juin à octobre, font connaître un personnage assez intéressant, dont la curiosité d'esprit fut plus grande que le talent. Littérateur, médecin, sociologue, Eusèbe de Salle eut une carrière assez variée et produisit des œuvres assez diverses pour valoir qu'on y mette quelque ordre. M. Cordier les examine successivement, avec une précision bien informée, et passant d'*Ali le Renard*, une sorte de roman autobiographique, au roman plus singulier qui, sous ce titre inattendu : *L'Anévrisme ou le Devoir*, déroule les premiers événements du règne de Louis-Philippe, le critique marque d'un trait net la physionomie de cet écrivain qui eut des clartés et des inspirations nouvelles plutôt que des idées ingénieuses.

— Les *Lettres et billets inédits de Sainte-Beuve*, insérés par M. Paul Bonnefon dans la *Revue bleue* du 11 août et du 1er septembre, sont assez divers de ton et d'importance. Nous croyons devoir en reproduire ici deux lettres, dont l'intérêt est manifeste.

La première est adressée à Mme Léon Boitel, femme du libraire lyonnais Léon Boitel, poète, vaudevilliste et fondateur de la *Revue du Lyonnais*.

« 19 juin 1842.

« Madame, je profite avec bien de l'empressement de la faveur qui m'est faite de vous répondre : combien j'ai à vous remercier, vous et votre excellent mari, pour votre prompte obligeance envers mes pauvres recommandées! Je n'aurai que peu à répondre aux questions si naturelles que

vous voulez bien m'adresser. Il y a un certain nombre d'années, six ans peut-être, on m'apporta dans un petit hôtel où je demeurais très incognito, une lettre qu'une jeune dame avait remise, me dit-on, et en insistant pour me voir. C'était une lettre de Mme de Kerguidan-Hautin qui me parlait du malheur de sa mère déjà bien vieille et infirme. J'ignore comment elle avait su mon adresse : il me semble qu'elle connaissait plusieurs de mes amis, tels que Béranger peut-être... mais je n'ai jamais bien pu vérifier. Je courus à son logement; je trouvai une jeune dame fort convenable, qui me reçut bien poliment, assez timidement; elle pouvait donner des leçons de harpe, je promis d'en parler à mes connaissances. J'y retournai deux ou trois fois; M. de Salvandy était ministre de l'Instruction publique; une demande auprès de lui réussit. Je quittai Paris alors pour la Suisse; je ne revis pas ces dames. L'autre jour, j'ai reçu une lettre de Mme de Kerguidan, adressée à ce petit hôtel où elle m'avait écrit la première fois. Elle m'y rappelait son nom, m'y racontait ses espérances et ses malheurs depuis 1837 : elle est allée à Boulogne, puis en Suisse, donnant des leçons auprès de familles dont elle n'a eu qu'à se louer; mais elle n'a pu se placer comme institutrice. Voilà tout ce que je sais. La vieille mère était déjà si infirme que je n'ai pas causé avec elle : et dans la jeune dame, je n'ai rien vu ni entrevu, malgré sa démarche un peu étrange et sa situation non expliquée, qui ne fût parfaitement convenable, digne et capable d'inspirer l'intérêt.

« J'espère que nous allons obtenir un petit secours du Ministère de l'Intérieur : mais ce sera bien peu.

« Remerciez pour moi, madame, notre cher Boitel, des petites nouvelles qu'il me donne. Je ne sais quand j'aurai le plaisir de me retrouver au milieu de vous. La vie, en avançant, devient plus difficile : ce n'est pas un fleuve qu'on descend, mais bien un fleuve qu'on remonte, et l'on a moins de bras pour ramer.

« Recevez, je vous prie, madame, l'assurance de mes meilleurs et de mes plus respectueux hommages.

« SAINTE-BEUVE. »

« J'embrasse M. Boitel.

« Adresse, à l'Institut, quai Conti. »

La lettre qui suit s'ajoute à celles qu'on connaît déjà et que Sainte-Beuve écrivit à Mme Pichon-Dugravier, née Marie-Flavie Gondinet, femme d'un conseiller à la cour d'appel d'Orléans.

« Paris, 20 juillet 1858.

« Chère madame, vous allez dire que je suis l'homme des chutes. J'en ai fait une, une fois, en votre présence, dont vous avez bien voulu garder le souvenir; j'en ai bien fait encore une ou deux depuis, sur le même escalier, malgré le tapis que j'y ai fait mettre; mais ce tapis ayant été enlevé, il y a un mois environ, pour cause de réparations intérieures, je suis tombé plus fort que jamais et me suis endommagé le principal doigt de la main droite, de façon à ne pouvoir tenir la plume décemment. Voilà l'unique cause de mon retard à répondre à votre première lettre si amicale. Il est résulté de cette contusion une espèce de goutte ou de crampe dans la main et le bras, qui continue de m'interdire l'usage de l'écriture autre que *dictée*. Excusez-moi donc, chère madame; j'avais bien espéré vous voir à l'un de vos voyages habituels à Paris, et j'ai été désagréablement étonné de ne vous y avoir pas vue venir. Vous avez bien voulu prendre part à mes changements d'occupation et à mes allées et venues d'écrivain. Je fais depuis environ quatre mois mon cours à l'École normale de deux leçons par semaine; voilà un dérivatif contre les *Lundis*. Je n'y suis donc revenu que par quintes qui ne sauraient être que saccadées et assez rares. Je vais être pris, les vacances

arrivant, par les derniers chapitres du *Port-Royal*, qu'enfin je termine. Tel est le compte rendu exact que je dois à votre amitié. La conversation de vive voix y mêlerait bien des parenthèses qui sont, la plupart du temps, ce qu'il y a de mieux dans la vie. J'espère bien que vous viendrez bientôt à Paris et que je réparerai ce laconisme.

« J'offre à M. Dugravier et à vous, chère madame, l'expression de mes respectueux sentiments et de mon affectueux dévouement.

« SAINTE-BEUVE. »

« J'ai reçu de Monsieur votre premier président de Vauzelles, une lettre de faire-part dont je voudrais bien lui faire arriver un remerciement avec compliment. »

— Dans la *Revue hebdomadaire* du 21 juillet 1917, sous ce titre : *Les deux voyages*, M. E. AEGERTER rapproche la fameuse mission de Renan en Phénicie, en 1867, de l'exploration d'Ernest Psichari dans l'Adrar, en 1909. Renan incertain de son *credo*, mais pourvu déjà des connaissances et de la méthode qui allaient l'amener de la foi perdue au criticisme philosophique qu'il devait illustrer, trouva, dans sa mission d'Orient, l'occasion et le loisir de rassembler sa doctrine et de la formuler, tandis que quarante ans plus tard, son petit-fils, parti incertain lui aussi pour la Mauritanie, y rencontra la réalité de l'idée de patrie, de la France, et par elle la vérité de l'Église à laquelle il vouait son énergie et sa croyance. Ainsi, à travers un demi-siècle environ, le grand-père et le petit-fils se rejoignaient, incarnant deux crises de l'intellectualité française, qui sans doute ne sont pas closes et se reproduiront encore.

— L'administration de *L'Argus de la Presse* a publié une *Nomenclature des journaux, revues, périodiques français paraissant en France et en langue française à l'étranger*, pendant la guerre actuelle.

C'est un volume in-8 de 272 pages, qui s'ouvre par la liste des journaux des tranchées, c'est-à-dire de ces feuilles éphémères fondées par les militaires sur le front, pour maintenir leur entrain en donnant cours à leur gaieté. Puis, il énumère les grands journaux quotidiens de Paris, avec quelques détails sur leur fonctionnement et sur leur rédaction, et, à leur suite, les publications périodiques parisiennes. Enfin, c'est la presse provinciale et coloniale qui est passée en revue, et, après elle, tous les journaux paraissant à l'étranger en langue française.

De cette longue énumération, qui servira aux chercheurs pour les guider dans leurs investigations sur les temps présents, il résulte dès maintenant que l'activité de la pensée française ne s'est démentie jamais ni nulle part où elle pouvait se produire, en France comme à l'étranger, au cours des événements que nous traversons.

— On lit les lignes suivantes, dans la *Bibliographie de la France*, du 10 août 1917, sur *La Correspondance de Frédéric Mistral :*

« Nous savons de la source la plus autorisée que le poète de *Mireille*, pour des raisons de haute délicatesse et de pure sagesse, a exprimé sa volonté au sujet de sa correspondance.

« Mme Frédéric Mistral ne peut livrer ses lettres au Musée Calvet d'Avignon, auquel elles sont destinées, qu'à la condition absolue de n'être communiquées au public que cinquante ans après le décès du grand chantre de la Provence. Cette réserve s'applique également aux lettres adressées par l'auteur lui-même à ses nombreux fervents, disciples et amis.

« Ces lettres ne devront pas être publiées avant le même délai. »

# TABLE DES MATIÈRES


Paul Bonnefon. Une œuvre inconnue de La Boétie : les « Mémoires sur l'Édit de janvier 1562 »..... 1 et 307
Eugène d'Eichthal. George Sand et le prince de Talleyrand..... 34
J.-P. Zimmermann. La morale laïque au commencement du XVIII[e] siècle : M[me] de Lambert..... 42 et 440
Georges Servières. Les relations d'Ernest Reyer et de Théophile Gautier..... 65
Jean Ducros. Le retour de la poésie française à l'antiquité grecque au milieu du XIX[e] siècle : Leconte de Lisle et les « Poèmes antiques »..... 80 et 266
Edmond Estève. Le théâtre « monacal » sous la Révolution : ses précédents et ses suites..... 177
F. Baldensperger. Une pièce de vers inédite d'Alfred de Vigny..... 223
Jules Marsan. « L'Écolier de Cluny » et « La Tour de Nesles ». Un drame inédit de Roger de Beauvoir..... 227
E. Angot. Une grande bourgeoise : la Présidente de Motteville..... 235
Pierre Villey. Montaigne et les poètes dramatiques anglais du temps de Shakespeare..... 357
Jean Giraud. Alfred de Mussset et Schiller..... 394
H. Carrington Lancaster. Alexandre Hardy et ses rivaux..... 414
Emile Roy. Réponse..... 422
Georges Méautis. Eschyle dans la littérature française..... 428
Paul Arbelet. La véritable lettre de Stendhal à Balzac..... 537
Paul de Lapparent. Cent trente-neuf vers de Jean de La Fontaine retrouvés... 560
Albert Schinz. La librairie française en Amérique au temps de Washington. 568
Gonzague Truc. La famille de Jean Racine..... 585
Reinhold Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le « De rebus gestis Alexandri Magni » de Quinte-Curce (*Suite*)..... 605


## Mélanges.


Maurice Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785)..... 113 et 487
Daniel Halévy. Lettres inédites de Béranger et de Lamartine à Thiers..... 133
Frédéric Lachèvre. Poésies inédites de Jacques Grévin..... 285
Raymond Toinet. Les Ecrivains moralistes au XVII[e] siècle. Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV — 1639-1715, — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions; avec quelques notes (*Suite*). 296 et 656
Ch. Urbain. Généalogie de J.-P. Camus, évêque de Belley..... 467
E. Parturier. Quelques corrections au texte de la « Délie » de Maurice Scève. 483
René Harmand. Lettres inédites de François de Neufchâteau..... 636
Eugène Ritter. Saint-Réal et Lessing..... 654


## Comptes rendus.


Lamartine. Méditations poétiques. Nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par Gustave Lanson. (Albert Cahen.)..... 144
Louis Guimbaud. Victor Hugo et Juliette Drouet, d'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo et un choix de ces lettres. Dessins inédits de Victor Hugo, Pradier, Gavarni. (Jean Giraud.)..... 148

A. Bossert. Un Prussien libéré. Herder, sa vie et son œuvre. (Henri Tronchon.). 153
Pierre-Maurice-Masson. La Profession de foi du Vicaire Savoyard de Jean-Jacques Rousseau. Edition critique, d'après les manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris, avec une introduction et un commentaire historique. — La religion de Jean-Jacques Rousseau. (Gustave Lanson.)..... 320
Roger Chauviré. Jean Bodin, auteur de la « République ». — Colloque de Jean Bodin des secrets cachez des choses sublimes entre sept sçavans qui sont de différens sentimens. (Louis Hogu.)..... 334
Voltaire. Œuvres inédites, publiées par Fernand Caussy. Tome I. (Virgile Pinot.)..... 512
Lucien Foulet. Le Roman de Renard. (Gonzague Truc.)..... 515
Charles Baudelaire. Les Fleurs du Mal. Edition définitive. (N.-M.-J.)..... 518
Rita Calderini de Marchi. Jacopo Corbinelli et les érudits français, d'après la correspondance inédite Corbinelli-Pinelli (1566-1587). (Pierre de Nolhac.)... 676
Charles Flachaire. La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle. (Louis Hogu.)..... 678
Alfred de Vigny. Poèmes antiques et modernes. Edition critique publiée par Edmond Estève. (Albert Cahen.)..... 680

**Périodiques**..... 161, 239, 523 et 683

**Livres nouveaux**..... 168, 346, 530 et 689

**Chronique**..... 173, 350, 533 et 692

*Le Gérant* : **Paul Bonnefon.**

SHL
WITHDRAWN
UNIV.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

1986 |